

Confédération Générale du Travail Unitaire
(Section Française de l'Internationale Syndicale Rouge)
Siège Social : 33, Rue de la Grange-aux-Belles, Paris (X^e)



Congrès National

ORDINAIRE

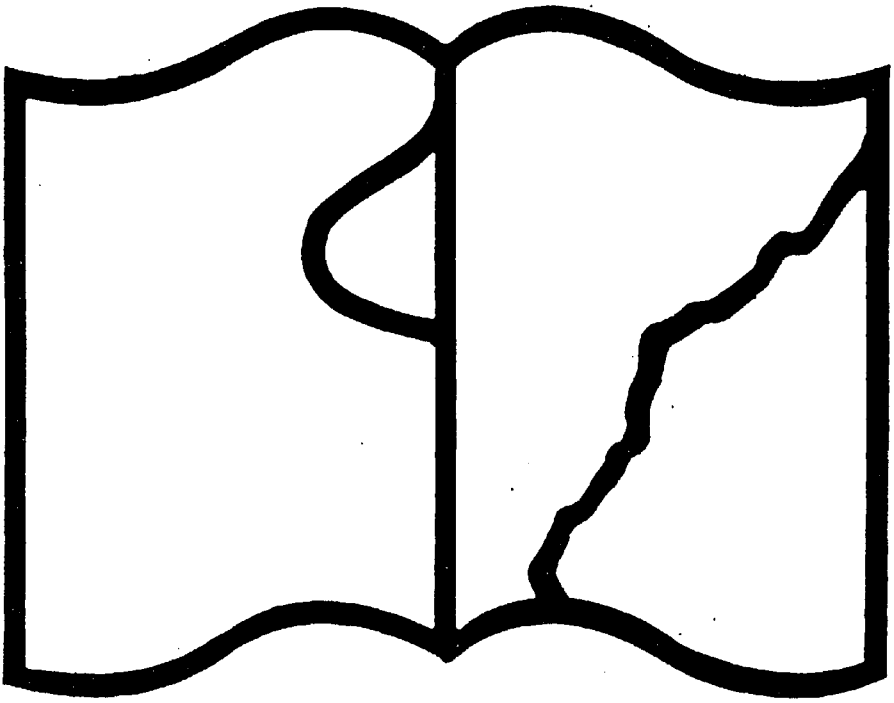
(5^e Congrès de la C.G.T.U.)

Paris, 15-21 Septembre 1929

SALLE LEPETIT-VERGEAT
MAISON DES SYNDICATS

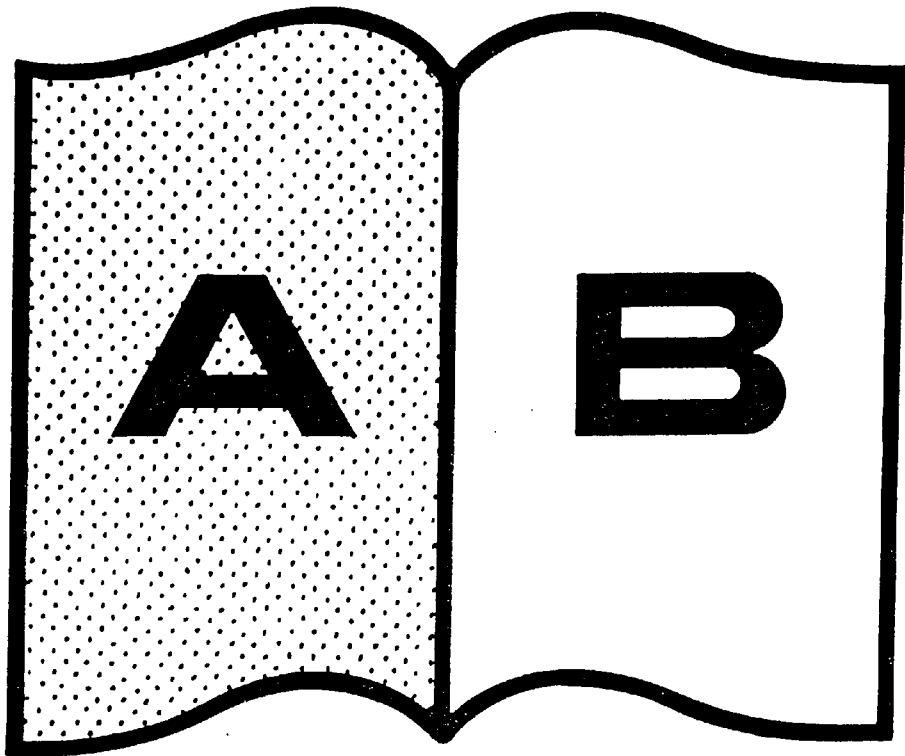


IMPRIMERIE DE LA MAISON DES SYNDICATS
33, Rue de la Grange-aux-Belles, 33 — Paris-X^e



Texte détérioré — reliure défectueuse

NF Z 43-120-11



Contraste insuffisant

NF Z 43-120-14

Confédération Générale du Travail Unitaire
(Section Française de l'Internationale Syndicale Rouge)
Siège Social : 33, Rue de la Grange-aux-Belles, Paris (X°)



Congrès National

ORDINAIRE

(5^e Congrès de la C.G.T.U.)

Paris, 15-21 Septembre 1929

SALLE LEPETIT-VERGEAT
MAISON DES SYNDICATS



2080



00N
215926

IMPRIMERIE DE LA MAISON DES SYNDICATS
33, Rue de la Grange-aux-Belles, 33 — Paris-X°

oo TP
5877

Ordre du Jour du Congrès National Ordinaire de Paris

(5^e Congrès de la C. G. T. U.)

I. — VERIFICATION DES MANDATS.

II. — RAPPORT D'ACTIVITE DE LA C. G. T. U.

1^o LA SITUATION PRESENTE :

- a) Rationalisation capitaliste et conjoncture industrielle ; les grèves en France et dans le monde ; les préparatifs de guerre ; la répression ; les réformistes briseurs de grèves ; l'arbitrage obligatoire ;
- b) Politique « sociale » de la bourgeoisie : assurances sociales ; allocations familiales ; les sports ; coopératives et économats ; habitations à bon marché et logements patronaux, etc. ;
- c) Les résolutions de Bordeaux et du 4^e Congrès de l'I. S. R. confirmées par les faits.

2^o L'ACTIVITE DE LA C. G. T. U. :

- a) Contre la rationalisation capitaliste ; dans les grèves ; contre la guerre et la répression (Sou du Soldat, travail antimilitariste des syndicats, auto-défense) ;
- b) Le rôle des jeunes, des femmes, de la M.-O. E. et de la M.-O. C. dans la production et dans les luttes ;
- c) Problème agraire : liaison du prolétariat rural et du prolétariat industriel ;
- d) La politique sociale de la C. G. T. U. : assurances ; C. N. S. S. O. ; accidents du travail et maladies professionnelles ; bases multiples ; presse syndicale, sport ouvrier, coopération, loyers, etc. ;
- e) Recrutement : réorganisation et renforcement des syndicats unitaires en rapport avec l'influence de la C. G. T. U. ;
- f) L'unité syndicale : front unique ; comités de revendications ; comités d'usine.

3^o COMPTE RENDU DE TRESORERIE :

Système financier de la C. G. T. U. : taux et circulation des cotisations aux divers échelons ; solidarité.

4^o CONCLUSIONS DU RAPPORT D'ACTIVITE ET TACHES D'AVENIR.

III. — MODIFICATIONS AUX STATUTS.

IV. — ELECTION DE LA C.E. ET DU BUREAU CONFEDERAL.

V. — QUESTIONS DIVERSES.

Renvoi aux Rapports et autres Documents

C'est sous le signe d'une répression accentuée tendant à favoriser les plans de rationalisation et de guerre de la bourgeoisie que s'est tenu le V^e Congrès de la C. G. T. U.

En décapitant sa direction, l'inculpation de complot, les perquisitions, les arrestations préventives, la mise dans l'illégalité de ses militants, toutes ces opérations policières de gouvernement ayant précédé et suivi la journée du 1^{er} Août, ont paralysé la préparation à fond de ce Congrès qu'avaient projeté la C. E. et le Bureau confédéral.

Comme complément au compte rendu sténographique des débats contenu en ce volume, pour information et documentation sur les matériaux officiels ayant servi de base à la discussion sur l'ensemble des questions à l'ordre du jour du V^e Congrès Confédéral Unitaire, le lecteur avide de sources devra se reporter :

1° Au Bulletin d'information édité en juillet 1929 par la C.G.T.U. et consacré au Rapport d'activité présenté au Congrès avec ses parties annexes dont le compte rendu financier pour l'année 1928 et le premier semestre 1929 ; le tout formant une brochure in-8° Jésus de 80 pages.

2° Aux Projets de Résolutions et de Programme revendicatif contenus dans une autre publication de 32 pages in-4s coquille.

N. D. L. R.

PREMIÈRE PARTIE

Compte Rendu Sténographique des Débats.

=

PREMIÈRE JOURNÉE

Séance d'ouverture du Dimanche 15 Septembre 1929



La séance est ouverte à 10 h. 40, par le camarade CLAVERI, du Bureau confédéral élargi, qui fait procéder à la désignation du Présidium suivant :

BROUT, CROIZAT, CHAMBON, CELLIER, TILLON, PORREVE, LEBAS, LEBOURSIER, SÉMAT, BERGER, THIÉBAUT, DUBOIS, Paul MARCEL, Martha DESRUMEAUX, Marie FERRER.

Président de séance : DOREL (XX^e U.R.).

Assesseurs : LEBOURSIER (Ports et Docks) et THIÉBAUT (Sous-sol).

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

LE PRÉSIDENT. — Camarades, je déclare ouvert le V^e Congrès National de la C.G.T.U.

La XX^e Union Régionale, chargée d'organiser ce Congrès, tient à saluer tous les délégués qui, pendant une semaine, vont travailler au développement de notre Centrale syndicale révolutionnaire.

Les débats du Congrès vont se tenir sous les caractéristiques suivantes de la situation politique et économique :

Rationalisation de l'industrie et de l'agriculture poussée de plus en plus vers son maximum ; accroissement des dangers de guerre, et enfin, régime exceptionnel caractérisé par une répression accrue contre les organisations révolutionnaires, contre les militants responsables placés à leur tête qui, pour ces raisons, ne peuvent effectivement participer au Congrès.

Il est clair que cette situation politique et économique est, pour nos débats, d'une importance capitale. Les problèmes qui y seront discutés, tant sur le terrain de l'orientation que sur le terrain du programme des revendications immédiates, ou des revendications sociales, tant sur le terrain des tâches

d'avenir, posent pour les délégués la nécessité absolue et la responsabilité lourde de les discuter à fond, en affrontant et confrontant les doctrines.

La discussion a besoin d'être claire, elle a besoin d'être large. Les problèmes doivent être fouillés à fond, et il faut qu'à la fin de ses débats, à l'issue de ses travaux, le Congrès puisse se séparer en donnant à notre Centrale révolutionnaire une orientation nette sur les problèmes posés, un programme précis à exposer et à défendre devant les masses ouvrières.

Enfin, camarades, il faut qu'il sorte de ce Congrès des solutions claires afin que demain, après son V^e Congrès, la C.G.T.U. puisse jouer son rôle d'avant-garde révolutionnaire pour la défense des revendications des travailleurs en les acheminant vers leur libération totale. (*Applaudissements.*)

Camarades, nous plaçons ce Congrès sous la présidence d'honneur de l'ensemble des emprisonnés, sous la présidence de nos camarades détenus à la Santé et aussi des camarades Monmousseau, Racamond et autres qui, de par les mesures policières de répression, ne peuvent prendre la part qui leur revient de droit en participant effectivement à nos travaux.

Je vais, à ce sujet, vous soumettre la résolution suivante :

Le V^e Congrès de la C.G.T.U. s'élève énergiquement contre l'interdiction des salles municipales pour sa tenue, alors que la C.G.T. bénéficie de toutes les faveurs du pouvoir et tient son Congrès au gymnase municipal Japy.

Le Congrès demande aux travailleurs de comprendre toute la signification de cet acte arbitraire du gouvernement bourgeois contre la C.G.T.U. qui est, au même titre que la C.G.T., une organisation légale.

Ce nouveau pas dans la répression confirme la justesse des appréciations de notre Centrale syndicale révolutionnaire sur le rôle d'agent actif de la bourgeoisie que joue la C.G.T. et sur la volonté du gouvernement de mettre dans l'illégalité notre C.G.T.U. dont l'influence sur les masses ouvrières ne cesse de grandir et qui a montré, au travers de multiples luttes contre la bourgeoisie, qu'elle était la seule organisation économique de classe du prolétariat.

La C.G.T.U., en plaçant son Congrès sous la sauvegarde des ouvriers de la Région parisienne, alerte le prolétariat de ce pays pour développer la lutte contre la répression en accentuant l'action pour les revendications immédiates, en travaillant activement pour le renforcement des syndicats unitaires, en organisant les manifestations sur le lieu du travail et dans la rue.

Le Congrès affirme sa solidarité avec toutes les victimes de la répression internationale.

Il appelle les ouvriers à lutter pour la mise en liberté immédiate des emprisonnés pour faits politiques, syndicaux et antimilitaristes et la levée des poursuites afin que les camarades des directions du P.C. et de la C.G.T.U. puissent reprendre leur activité légale.

Le Congrès s'élève avec force contre le nouveau crime que s'apprête à commettre le capitalisme américain envers les courageux grévistes de Gastonia.

Il demande à tous les syndicats unitaires d'organiser la protestation des ouvriers pour sauver de la chaise électrique ceux qui n'ont fait que défendre leur droit à l'existence.

LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix cette résolution.

(Elle est adoptée à l'unanimité.)

LE PRÉSIDENT. — Je passe la parole à Claveri.

COMMISSIONS DES MANDATS ET DE RESOLUTION SUR L'ORIENTATION

CLAVERI. — Pour la Commission de vérification des mandats, nous vous proposons les camarades suivants :

Bellugue, Semat, Vuilleminot, Tomasi, Jean Georges, Delarue, Beaugrand, Deveaux, Thiévers.

Pour la Commission d'orientation qui aura la charge, après la discussion, de mettre définitivement au point le projet de résolution présenté par la majorité de la Commission exécutive, je propose les camarades suivants :

Delobelle, Vassart, Thiébaud, Cellier, Tillon, Leboursier, Barnes, Gauthier, Croizat, Porreye, Bourneton, Rollo, Caralp, Claveri.

TOMASI. — Je demande la représentation des minorités dans la Commission de vérification des mandats en donnant aux camarades de la minorité la possibilité de désigner leurs délégués.

MARTIN. — Je demande que dans la commission qui sera nommée pour mettre au point la résolution qui sortira du Congrès, les camarades de la minorité soient représentés, comme vous l'avez fait au Congrès de Bordeaux.

CLAVERI. — Il y a déjà, parmi les camarades proposés à la Commission de vérification des mandats, deux camarades de la minorité.

Je ne vois aucun inconvénient à ce que nos camarades de la minorité participent plus largement à cette commission pour contrôler avec ceux qui sont proposés et nous acceptons leurs suggestions.

SCHUMACHER. — J'avoue que je ne comprends pas du tout qu'au début de ce Congrès, avant qu'aucun débat ait été amorcé, on nomme déjà une commission de rédaction des résolutions, chargée de préparer une résolution *sine qua non* qu'il faut accepter sans présenter aucune observation. Je n'admets pas que, dès le début de ce Congrès, on nous propose de nommer définitivement cette commission de rédaction. J'estime qu'il y a là un fait nouveau qui pourrait jeter le trouble dans le Congrès et dans nos consciences. Je pense, en toute loyauté, qu'il serait préférable que cette commission de rédaction soit nommée après qu'un large débat ait eu lieu, afin que le Congrès soit pleinement éclairé.

Si l'on voulait procéder comme on nous le demande, il y aurait là des mœurs nouvelles que je ne comprends pas. Il est possible que nos camarades de la majorité présentent des arguments et des points de vue qui soient susceptibles de modifier notre manière de voir, mais il faut, auparavant, qu'un large débat s'institue. Je demande donc, contrairement au camarade Martin, que le débat ait lieu avant et qu'on nomme la commission après.

CHAMBELLAND. — En ce qui concerne la première question, relative à la Commission des mandats, nous vous donnerons les noms de quelques camarades de la minorité.

En ce qui concerne la question posée par Martin, il est un peu tôt, en effet, pour désigner les membres de la commission chargée de discuter sur un texte que, par avance, on nous a annoncé comme un texte auquel on ne devait pas toucher, qu'il fallait accepter ou repousser en bloc.

Si on ne peut discuter sur cette résolution de la Commission exécutive et si

le Congrès doit l'accepter ou la repousser en bloc, il est inutile de désigner dès maintenant la commission.

Je demande donc que la nomination éventuelle d'une commission d'orientation soit renvoyée.

CLAVERI. — Il ne s'agit pas, comme le pense Schumacher, d'un pas en arrière de la part des camarades de la majorité. Les déclarations passées sur la ligne politique que fixe cette résolution restent entières, mais nous pensons qu'après les débats il sera peut-être nécessaire de préciser encore mieux, à l'aide de formules nouvelles. Ce ne sera pas une concession politique pour rejoindre Schumacher et ses amis.

D'autre part, il est nécessaire de désigner cette commission qui ne fonctionnera pas immédiatement pour permettre à ses membres de s'inspirer des débats.

Il se peut, en effet, qu'en cours de discussion, des propositions écrites ou des amendements soient apportés. Il faut que la commission soit désignée pour pouvoir les étudier et prendre position devant le Congrès.

C'est pourquoi nous lui demandons d'accepter nos propositions.

SCHUMACHER. — Camarades, je vous demande à tous, sans distinction de tendance, de ne pas vous prêter à cette nouvelle forme de discussion que l'on tente d'inaugurer.

Il est illogique qu'avant de connaître même l'esprit des diverses déclarations qui doivent être faites par les délégués on nomme une commission. Il est anormal qu'elle commence à fonctionner, sous le prétexte futile d'examiner des amendements. Elle ne pourra travailler qu'à l'issue des débats.

Ensuite, si l'on discute d'autres questions dans le Congrès, on nommera aussi des commissions qui auront à travailler sur quelque chose.

D'ailleurs, on n'a pas nommé la Commission de vérification des mandats avant de savoir s'il y avait des mandats.

Il faut que la Commission ne soit nommée qu'après que le débat sera terminé. Quand il y aura des arguments dans l'esprit de ses membres, elle aura quelque chose à faire, mais pas avant. C'est pourquoi je demande au Congrès de repousser la proposition de Claveri.

LE PRÉSIDENT. — Nous allons voter et, d'abord, en ce qui concerne la composition de la Commission des mandats, sur l'adjonction proposée par Chambelland de quatre camarades de la minorité. Je mets aux voix cette proposition.

(La proposition est adoptée.)

LE PRÉSIDENT. — La seconde proposition est celle de la nomination de la Commission d'orientation. Le Bureau confédéral maintient son point de vue et je la mets aux voix.

(La proposition est adoptée.)

LE PRÉSIDENT. — La parole est au rapporteur.

DE GROOTE. — J'ai déposé une proposition.

LA LIBRAIRIE DU TRAVAIL

LE PRÉSIDENT. — Il y a deux motions préjudicielles ; la première est celle-ci :

Le Congrès confédéral de Paris, enregistrant que la Librairie du Travail s'est constituée en société coopérative ouvrière, conformément à la résolution

du Congrès de Bordeaux, décide d'admettre ladite librairie à installer son éventaire dans l'enceinte réservée à cet effet.

(Suivent une douzaine de signatures.)

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Chambelland.

CHAMBELLAND. — Camarades, je m'adresse particulièrement à la direction confédérale et aux camarades de la majorité, en dehors de tout esprit de tendance.

Je fais appel à leur loyauté, à leur sentiment de la justice, à leur souci de faire régner jusqu'au bout la démocratie syndicale pour faire rapporter à l'égard de la Librairie du Travail une décision contraire à l'équité, au sentiment de la justice, à la loyauté et à la démocratie syndicale.

On a interdit à cette librairie d'installer son petit éventaire dans l'enceinte du Congrès, en se basant sur une décision du Congrès de Bordeaux. Je vous rappelle qu'il y a deux ans la plus grosse objection à la Librairie du Travail était que cette librairie n'était pas constituée en coopérative ouvrière, mais était une maison privée.

Cette irrégularité de forme, cette irrégularité juridique ne tenait déjà pas à Bordeaux, parce que les militants ayant une certaine expérience du mouvement depuis la guerre connaissent bien la Librairie du Travail. Maintenant, elle a été réparée, puisque cette librairie s'est transformée en coopérative ouvrière. Je tiens, d'ailleurs, à votre disposition les noms des militants qui en assurent la direction et le contrôle.

On ne peut donc plus, aujourd'hui, dire que la Librairie du Travail est une maison privée d'édition. C'est une œuvre collective et je me tourne vers les camarades de la majorité pour leur dire : « Pourquoi vouloir réserver le monopole de la vente de la librairie à une seule maison, que je n'attaque pas ; pourquoi laisser à la porte du Congrès la Librairie du Travail qui, pendant la guerre, a édité les premiers documents s'élevant contre la subordination du syndicalisme à l'union sacrée ? » C'est elle qui a édité les premières brochures des C. S. R., de défense de la révolution russe.

S'il y a une C.G.T.U., aujourd'hui, c'est aux publications révolutionnaires de cette librairie qu'on le doit un peu.

Aujourd'hui, on nous dit que cette maison a un caractère de tendance. Or, elle a dans son éventaire des publications de notre tendance et de différentes autres tendances d'opposition communiste et elle a le souci de tenir également, par-dessus les tendances, toutes les éditions sérieuses. C'est ainsi qu'elle a édité le manifeste de Lissagaray sur la Commune, livre unique dans le mouvement ouvrier français qui constitue la meilleure histoire de la Commune. C'est cette librairie qui, après mille difficultés, a sorti cet ouvrage. Ne croyez-vous pas qu'elle a ainsi rendu service au mouvement ouvrier ?

Je dois rendre également hommage à notre camarade Hasfeld, directeur de cette librairie, dont je connais la vie privée et de dévouement, toute consacrée à éditer des œuvres intéressant la classe ouvrière et le développement de la culture prolétarienne. (*Applaudissements.*)

Camarades de la majorité, en laissant Hasfeld à la porte du Congrès, ne soyez pas pénétrés de l'esprit de tendance au point de lui refuser la liberté de vendre ses publications.

Je vous demande, au nom de la liberté pour tous, d'admettre la Librairie du Travail au sein du Congrès ! (*Nouveaux applaudissements.*)

GITTON. — Contrairement à Chambelland, je ne rappellerai pas la vie

privée de certains camarades, mais je me souviens de l'action menée par la Librairie du Travail. Il est possible que cette action ait été meilleure qu'à présent.

Nous ne devons pas renouveler la discussion du Congrès de Bordeaux, nous avons beaucoup de travail à accomplir, d'autres tâches que de discuter de l'admission d'une librairie qui, bien que constituée en coopérative ouvrière, n'est pas sous le contrôle des organisations syndicales unitaires. (*Très bien ! Très bien !*)

Il y a une multitude de coopératives ouvrières, mais qui ne sont pas sous le contrôle du mouvement révolutionnaire et je demande au Congrès de ratifier la proposition de n'admettre dans nos Congrès que les librairies directement placées sous le contrôle de la C.G.T.U. et des organisations révolutionnaires.

PLUSIEURS DÉLÉGUÉS. — Aux voix !

MARTIN. — Je demande la parole.

LE PRÉSIDENT. — Que ceux qui sont partisans de la mise aux voix de la proposition le manifestent. (*Adopté.*)

Je mets donc aux voix la proposition du Bureau.

UN DÉLÉGUÉ. — Ce sont les mensonges qui continuent !

LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix la proposition du Bureau confédéral de n'admettre que les librairies placées sous le contrôle de la C.G.T.U.

(*La proposition est adoptée.*)

Il y a une deuxième motion présentée par les Syndicats du Bois d'Angers et de l'Ameublement de Preuilly-Sainte-Claire que voici :

LA PARTICIPATION DES INORGANISÉS

Se rapportant à la décision prise arbitrairement par la C.E. confédérale, en ce qui concerne la participation de non syndiqués aux débats du Congrès, le Congrès proteste énergiquement contre cette décision absolument antisyndicale qui, si elle n'est relevée, risque de provoquer un préjudice considérable au prestige moral et à la vitalité même de nos organisations syndicales.

Considérant, en effet, que seule l'organisation des travailleurs peut amener leur émancipation totale ; que le syndicat est l'arme la plus efficace offerte aux ouvriers pour combattre la bourgeoisie et en même temps le moyen le plus rationnel d'améliorer leurs conditions d'existence ;

Estimant que ce système de participation des non syndiqués, et peut-être non syndiqués, aux délibérations d'organismes composés de travailleurs imbus de la conscience de classe, et s'imposant parfois de lourds sacrifices, ne peut que créer une prime à l'inorganisation et un fâcheux état d'esprit aussi bien parmi les ouvriers syndiqués que parmi les masses inorganisées ;

En conséquence, inspiré par la nécessité de l'éducation, le Congrès, tout en reconnaissant utile la présence d'éléments à gagner, ne peut quand même s'empêcher de protester contre le caractère consultatif, et partant l'intervention possible de ces délégations de non syndiqués.

SYNDICATS DU BOIS D'ANGERS
ET DE L'AMEUBLEMENT DE PREUILLY-SAINTE-CLAIRE.

LE PRÉSIDENT. — Camarades, cette motion engage le fond du débat sur l'orientation. Je demande qu'on passe à l'ordre du jour.

DE GROOTE. — C'est une motion préjudicielle. Je demande la parole.

LE PRÉSIDENT. — Que les camarades qui sont partisans de passer à l'ordre du jour le manifestent en levant la main. (*Adopté.*)

GUERBOIS. — Je demande à dire un mot en ce qui concerne les votes. Nous nous apercevons qu'il y a ici, et vous devez le savoir, des syndicats qui ont plusieurs mandats, mais seulement un délégué, tandis que d'autres, au contraire, n'ont qu'un mandat, représenté par plusieurs délégués. Nous avons aussi la présence, à titre consultatif, des non organisés. Nous voudrions savoir si, eux aussi, prennent part aux votes.

DE GROOTE. — Il est probable, il est même certain qu'il y a dans cette assemblée des gens qui ont pris position alors qu'ils n'ont pas de carte syndicale dans leur poche. Je suis mandaté par les Syndicats du Bois d'Angers et de l'Ameublement de Preuilly-Sainte-Claire...

LE PRÉSIDENT. — Vous avez voté.

DE GROOTE. — Puisque, comme le dit le président, ma motion engage le fond du débat, ce qui est certain, et précisément à cause de cela, je demande qu'on passe à un second vote, en raison de ce que le vote précédent a été certainement émis par des non syndiqués.

LE PRÉSIDENT. — Les non syndiqués n'ont que voix consultative, par conséquent, ils ne votent pas ; il n'y a donc pas de raison de passer à un second vote. Du reste, ces camarades sont en haut ; ils n'ont donc pas voté.

CHAMBELLAND. — Quand on veut passer à l'ordre du jour, il faut d'abord que les partisans s'expliquent et se prononcent.

GITTON. — Contrairement aux déclarations de Chambelland, le président de séance, en plein accord avec le Bureau confédéral, a indiqué que cette résolution était intimement liée à l'orientation syndicale et au débat sur le rapport d'activité. Par conséquent, c'est sur le rapport d'activité que la minorité aura à se prononcer.

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Gitton.

Discussion du Rapport d'activité

INTERVENTION DE GITTON

GITTON. (Rapporteur). — Camarades, dans le développement de notre rapport d'activité et de la position politique de la majorité confédérale, nous ne ferons que brosser un tableau objectif, et il sera possible à l'ensemble des camarades, au cours de la discussion, de préciser, les uns et les autres, leur position. Nous leur demandons de ne pas craindre d'intervenir clairement afin que, lorsque le vote sur l'orientation aura été émis par ce Congrès, nous ayons une situation nette sur la position des divers courants dans la Centrale syndicale révolutionnaire qu'est la C. G. T. U.

Il est certaines questions sur lesquelles nous passerons assez rapidement dans ce rapport, du fait que l'importance de ces questions nécessite des rapports particuliers. C'est ainsi que lorsque la discussion sera terminée sur le rapport d'activité, elle s'engagera sur le problème des revendications immédiates, de l'action sociale de la C. G. T. U., ainsi que sur les tâches pratiques d'organisation qui seront dévolues à tous les syndicats unitaires, et aussi en ce qui concerne la question de la guerre, de l'antimilitarisme et de la répression.

Je pense que, tout d'abord, il faut situer la différence qui existe entre ce Congrès et les précédents Congrès de la C. G. T. U.

Les quatre premiers Congrès de la C. G. T. U. se sont tenus dans une période au cours de laquelle la bourgeoisie s'est efforcée de masquer ses desseins d'attaque contre le prolétariat et ses desseins impérialistes en semant parmi les masses ouvrières le maximum d'illusions, au travers du Cartel des Gauches, de la politique sociale du patronat et du gouvernement, au travers de la stabilisation monétaire, de la rationalisation capitaliste, au travers de la démagogie sur la Société des Nations, sur la paix, sur la conférence de Locarno, au travers de l'attitude des réformistes et des sociaux-démocrates présidant des commissions parlementaires importantes et participant, aux côtés d'agents directs de l'impérialisme, aux travaux de la Société des Nations et du Conseil National Economique. Mais aujourd'hui l'accroissement de la lutte des classes, l'exaspération des luttes entre le prolétariat et la bourgeoisie obligent cette dernière à sortir du rôle qu'elle avait joué pendant cette période précédente et de dévoiler clairement ses véritables desseins. On peut dire qu'aujourd'hui la bourgeoisie est passée à fond dans l'attaque contre les organisations révolutionnaires du prolétariat, contre le prolétariat lui-même, et qu'il apparaît maintenant beaucoup plus clairement aux yeux des masses ouvrières quelle est l'importance de la défense de la révolution russe, quels sont les dangers de guerre impérialiste.

Si la bourgeoisie est obligée de renforcer sa lutte contre le prolétariat, si elle est obligée d'avoir une position plus nette sur ses véritables desseins, c'est parce que le capitalisme international se trouve présentement dans une situation qui, pour certains pays, se concrétise dans des crises, ou pour d'autres pays, comme le nôtre, dans des prémices de crises économiques très graves.

Nous sommes présentement, et c'est là un des points de désaccord, sans doute, avec la minorité confédérale, dans une période de décadence du capitalisme. Ici, je ne pense pas qu'il y ait des camarades qui puissent nier les difficultés économique et politiques du capitalisme américain, le renforcement constant, aux Etats-Unis,

d'une armée de chômeurs ; nul ne peut nier les difficultés économiques et politiques du capitalisme anglais, difficultés dont on trouve la concrétisation dans l'attitude de Snowden à la conférence de La Haye. C'est parce que le capitalisme anglais traverse une crise des plus sérieuses et qu'il lui faut à tout prix essayer d'obtenir des satisfactions matérielles et la possibilité de débouchés pour son industrie que Snowden a adopté l'attitude que vous connaissez.

Il y a à travers le monde des événements que l'on ne peut passer sous silence et qui montrent cette aggravation de la lutte des classes et ces difficultés économiques du capitalisme international.

Le soulèvement arabe à travers la Palestine n'est pas un fait isolé. Il reflète la fermentation de germes révolutionnaires au sein de tous les peuples coloniaux et semi-coloniaux. Les événements de Mandchourie concrétisent l'attaque du capitalisme international contre la Russie soviétique et placent au premier plan, pour le prolétariat mondial, la défense immédiate, sérieuse, efficace et effective de la révolution russe. Il n'est pas utile d'insister sur l'importance de tels événements.

La question des débouchés commerciaux met aux prises, de plus en plus, les capitalismes des divers pays. Si, en France, jusqu'à présent, le capitalisme a pu éviter, dans une certaine mesure, des crises aussi graves que celle connue par l'Angleterre, par exemple, il ne faut pas oublier qu'un nombre considérable de travailleurs sont occupés quotidiennement, dans ce pays, pour la guerre et, s'il n'y avait pas des usines gigantesques et nombreuses qui émargent aux budgets de la guerre et de la marine, budgets qui s'élèvent au quart du budget total de la bourgeoisie française, il est clair que nous aurions en France une crise sérieuse.

Pourtant, malgré cela, et il y a ici des camarades qui viendront confirmer ce que j'avance avec des faits d'une précision indiscutable, la crise est ouverte dans certaines industries. C'est le cas pour l'industrie automobile, pour le textile, en particulier pour l'industrie cotonnière.

Au travers de ces difficultés économiques, que pouvons-nous remarquer ? C'est l'aggravation de la lutte directe des ouvriers contre la bourgeoisie. On ne peut ignorer ni s'empêcher de les comparer aux mouvements du passé, les mouvements de grève actuels qui entraînent de plus en plus des couches importantes de travailleurs dans la bataille des classes. Chacun a présent à la mémoire la bataille des cinquante mille ouvriers du textile en Tchéco-Slovaquie, le lock-out du Lancashire, la grève de Gastonia, celles de Lodz, de la Ruhr, et aussi la multiplication des grèves dans notre propre pays.

Ce sont des faits qui prouvent qu'aujourd'hui nous ne vivons pas dans une période de stabilité du régime capitaliste ; chaque jour apparaissent des éléments nouveaux qui démontrent l'exaspération de la bataille des classes et qui marquent aussi que, de plus en plus, les travailleurs entrent dans la lutte directe contre le patronat et contre la bourgeoisie.

Il faut souligner dans ce rapport le développement intensif poursuivi par le patronat dans la voie de la rationalisation capitaliste. Dans toutes les industries maîtresses on peut constater que, ces derniers temps, les méthodes de rationalisation et surtout les méthodes cherchant à obtenir une augmentation considérable du rendement de chaque travailleur se sont développées même dans des industries où, il y a quelque temps encore, certains militants voulaient nier les possibilités de développement de la rationalisation capitaliste.

Voyez donc le bâtiment, voyez chez les dockers. De même dans les ports, on assiste à toute une transformation du travail et c'est cette modernisation qui réclame de chaque ouvrier des efforts sans cesse accrus qui a d'ailleurs poussé nos camarades dockers à entrer dans la lutte contre la rationalisation capitaliste. C'est aussi dans les chemins de fer que se développe la rationalisation. Là, les compagnies recherchent la meilleure exploitation de leurs lignes, quitte à supprimer pour cela des lignes secondaires et à les remplacer par les transports automobiles.

Donc, ce mouvement de rationalisation existe. Et s'il a des conséquences inéluctables au point de vue extérieur, notamment en ce qui concerne la guerre, on ne peut nier également qu'il ait des conséquences immédiates dans la vie intérieure d'un pays. Là est tout le problème. La rationalisation capitaliste, l'aggravation des méthodes de répression contre les ouvriers, voilà ce qui entraîne les masses dans la voie de la radicalisation.

Oh ! je sais que ce problème soulèvera ici de grosses discussions. Il se trouvera bien des camarades minoritaires pour venir à la tribune nier cette radicalisation des masses. Il s'en trouvera bien pour venir rappeler que des grèves il y en a toujours eu et que même avant la guerre on a vu des ouvriers, comme ceux du bâtiment, résister à la police. Nous ne le nions pas nous-mêmes, mais nous nous refusons à trouver une analogie entre les grèves du passé et même celles du lendemain de la guerre avec celles d'aujourd'hui qui se déroulent dans un cadre vraiment particulier. La police d'autrefois était, c'est incontestable, beaucoup moins bien organisée, moins bien disciplinée et surtout beaucoup moins importante qu'aujourd'hui.

De plus, les batailles ouvrières d'aujourd'hui posent des pro-

blèmes politiques très importants. Chaque fois que, dans un conflit, les ouvriers partent en lutte contre le patronat pour la simple revendication initiale de l'augmentation des salaires, le mouvement prend inévitablement un caractère politique. C'est que la question de l'augmentation des salaires est en relation étroite avec le problème de la rationalisation capitaliste.

Lorsqu'elle a parlé de rationalisation, la bourgeoisie elle-même a immédiatement indiqué qu'il fallait lutter, avant tout, contre les revendications ouvrières et, en particulier, contre le relèvement des salaires. C'est qu'elle considérait qu'une telle augmentation ne pouvait que gêner sa concurrence sur le marché international. Au travers de la rationalisation, la question de l'augmentation des salaires pose le problème de la lutte contre la guerre, et c'est pourquoi dans la mesure où nous luttons contre le développement de la rationalisation capitaliste, nous luttons également contre la préparation à la guerre impérialiste et antisoviétique.

Je le répète, toute la question est là. Elle est importante et c'est pourquoi elle doit être développée clairement et entièrement devant les masses ouvrières qui risqueraient d'être les dupes des sociaux-démocrates, des réformistes et du patronat qui ne recule devant aucun moyen pour arriver à anéantir les mouvements ouvriers.

Il faut encore faire une constatation importante. Jusqu'à présent, les forces ouvrières étaient encore sous le contrôle direct des réformistes et restaient disciplinées dans la C. G. T. réformiste. Aujourd'hui, devant la nécessité de porter la lutte sur le terrain de l'action directe, ces mêmes forces passent par-dessus les chefs et cheffillons des organisations de base de la C. G. T. et entrent dans l'action directe.

C'est le cas de nos camarades dockers de Nantes, auxquels nous devons ici non seulement adresser un salut fraternel, mais assurer un appui matériel dans leur lutte pour parvenir à la victoire. Les dockers de Nantes ont balayé de leur milieu les cheffillons réformistes et sont passés à la C. G. T. U. On me dira : « C'est un exemple. » Oui, mais c'est aussi un signe des temps.

Ce sont de pareils faits, c'est toute la situation actuelle, qui montrent bien l'existence de ce que nous avons appelé, dans la résolution qui vous est soumise, « le nouvel essor révolutionnaire des masses ». Sur ce point, je n'en doute pas, une grande discussion s'engagera. Il faut qu'elle s'engage, pour que chacun reparte d'ici avec des conceptions bien claires. Il faut qu'elle s'engage, non seulement pour l'édification des délégués à ce Congrès, mais pour l'édification plus importante encore de la masse des adhérents de la C. G. T. U. de l'ensemble de la classe ouvrière et paysanne.

Mais, pourquoi la minorité niera-t-elle ce nouvel essor révolutionnaire des masses qui, si nous savons faciliter son développement, nous acheminera vers une période vraiment révolutionnaire ? Pourquoi ? C'est parce que cette minorité n'est pas d'accord avec nous sur l'analyse de la situation du capitalisme international.

Nous disons, nous, qu'actuellement le capitalisme est à son déclin, que sa situation n'est pas stabilisée. Nos camarades minoritaires déclarent, au contraire, que le capitalisme a aujourd'hui consolidé indubitablement sa situation. Mais, il ne suffit pas de nier. Il faut prouver. Or, chose curieuse, ce que nos camarades minoritaires se refusent à voir, les hommes intelligents de la classe capitaliste qui ont souci de défendre leur classe le constatent.

Eux n'ignorent pas, ne veulent pas ignorer le courant de mécontentement qui existe aujourd'hui dans la classe ouvrière. Ils reconnaissent que le capitalisme français, dans le cadre même du capitalisme international, est à la veille d'une crise politique et économique très grave. Et parmi les citations que je pourrais faire à ce sujet, je ne veux retenir que ce passage du discours de Daladier au Congrès radical et radical-socialiste des Basses-Alpes. Après avoir parlé de l'instabilité de la majorité parlementaire actuelle, il ajoutait :

« En réalité, il est désormais évident que la courbe de la présente législature, si l'on peut dire, suit une direction inverse de celle de la législature précédente. L'ancienne majorité est sur le point de se disloquer, parce qu'elle a le pressentiment du réveil prochain des masses populaires. »

Mais la minorité veut nier tout cela. Cela serait sans gravité si nous ne risquions en les suivant dans cette voie d'entraîner notre Centrale syndicale révolutionnaire vers le réformisme. Aussi, défendrons-nous avec acharnement notre conception, parce que nous la considérons comme la seule juste.

Examinons maintenant la tâche qui s'impose à la C. G. T. U. et voyons comment, dans le passé, de Bordeaux à Paris, on s'est efforcé de la remplir. Faisons de l'autocritique, mais en reconnaissant nos faiblesses, reconnaissons aussi les résultats heureux de notre action.

Le problème qui se pose, en premier lieu, devant la C.G.T.U., c'est indiscutablement celui de l'organisation des luttes ouvrières. Malgré les efforts faits à Bordeaux pour préciser notre tactique et permettre aux grèves un développement normal, des erreurs ont été commises, des faiblesses ont été constatées.

C'est ainsi que, lors de la grève des mineurs de la Loire, nous avons vu certains militants s'opposer aux propositions de la direction confédérale concernant l'organisation de cette grève. On a

agi contre la formation et le fonctionnement régulier d'un comité de grève, en prétendant qu'il suffisait de la Commission exécutive du syndicat pour, finalement, se contenter du secrétaire du syndicat lui-même.

Pour nous, nous ne pouvons admettre que l'on agisse ainsi, car c'est extrêmement préjudiciable aux intérêts immédiats et essentiels des ouvriers lorsqu'ils organisent de pareils mouvements.

Sur un autre plan, on a pu constater également des erreurs et des faiblesses dans la grève des dockers de Bordeaux, en ce qui concerne la conception du front unique et aussi la position de la C. G. T. U. dans cette grève.

A Bordeaux, pendant la première période du mouvement, on laissait de côté la C. G. T. U., on se contentait d'un front unique très amical réalisé entre quelques confédérés et quelques camarades unitaires qui organisaient et dirigeaient pratiquement la grève, mais qui, si la C. G. T. U. n'était intervenue, l'orientaient dans la voie du réformisme et de la liquidation.

Sous le prétexte de ne pas briser ce front unique particulièrement aimable, on ne voulait pas qu'un orateur de la C. G. T. U., par exemple, vienne prendre la parole devant l'assemblée des grévistes. On ne voulait pas heurter les confédérés, on ne stigmatisait pas leurs erreurs ni leur ligne politique, uniquement pour ne pas briser ce front unique. C'était un enfant chéri qu'il fallait particulièrement choyer !

Nous pensons, nous, qu'une telle conception qui, en fait, donnait toute l'initiative et toute la direction de la grève aux réformistes, était une fausse conception et qu'avec l'aide des socialistes de Bordeaux et du patronat nous allions tout simplement, si la C. G. T. U. n'était intervenue, vers une liquidation de la grève et la défaite des dockers.

Quant à la position de la C. G. T. U., elle s'est avérée comme juste. Et c'est du jour où la direction de la bataille a pris une autre physionomie, c'est du moment où l'on s'est placé exclusivement sur le terrain de la lutte des classes qu'il a été possible pour les dockers d'entrevoir la victoire.

Il y a un autre exemple d'erreur : la grève textile de Darnétal et de Rouen. Ici, il s'agissait d'entraîner des travailleurs d'une même région, ayant les mêmes intérêts, dans la lutte. L'erreur fondamentale a été de déposer des revendications pour Darnétal, et d'autres revendications pour Rouen.

Le problème de l'élargissement des grèves qui se posera certainement par la suite devant le Congrès nécessite un examen particulièrement attentifs.

Si nous voulons vraiment cet élargissement des grèves, il nous

faut présenter des revendications centrales, telles que celles concernant les salaires, qui soient uniformes et ainsi capables de permettre la mobilisation, sur le plan régional, de tous les exploités d'une même industrie.

Est-ce à dire qu'il n'y ait aucun côté positif dans toute notre action ? Si, camarades. Nul ne peut nier que si des faiblesses et des erreurs se sont produites, dans certaines grèves, dans d'autres, un effort tout à fait sérieux a été accompli par les éléments de base de la C. G. T. U. pour appliquer les décisions de Bordeaux, pour se servir de l'autocritique faite par la Commission centrale des grèves, pour attacher une grande importance à l'organisation de la grève. Et là où les méthodes de la C. G. T. U. ont été employées, on peut considérer que le pourcentage des grèves n'ayant pas apporté de résultats immédiats, concrets et tangibles, est très faible. On peut même dire que, là où nous n'obtenions pas les augmentations de salaires déposées, il n'en restait pas moins qu'au travers de la bataille les ouvriers avaient compris le rôle et les efforts accomplis par la C. G. T. U. pour les défendre dans la lutte d'où subsistait une organisation syndicale qui se développait.

Il est clair que, tout particulièrement au cours de cette année, l'influence de la C. G. T. U. a énormément grandi sur les masses ouvrières. Cette influence se concrétise par une augmentation des effectifs dans une certaine quantité de fédérations.

Je sais que la minorité nie l'augmentation des effectifs de la C. G. T. U. Dans ces conditions, nous demanderons aux camarades des fédérations intéressées de nous apporter des chiffres indiscutables.

Le deuxième point important, et qui marque également nos divergences, est notre conception du front unique.

Dans certains milieux, on en est encore à la résolution de Paris-État Rive-Droite. Il y a des camarades qui n'ont pas vu tout le chemin parcouru par la Social-Démocratie et les réformistes, qui ne s'aperçoivent pas qu'aujourd'hui la Social-Démocratie et le Réformisme sont intégrés d'une façon complète et définitive dans le bloc capitaliste, dans le bloc bourgeois, et que nous ne pouvons plus aujourd'hui envisager le problème du front unique et de l'unité syndicale sous l'angle de la résolution de Paris-État Rive-Droite. Aujourd'hui, le problème se pose de telle façon que le front unique et l'unité syndicale doivent se réaliser contre la C. G. T. réformiste et contre la Social-Démocratie.

Comment y parvenir ? Quelle tactique employer pour la réalisation de ce front unique ? Ceci sera largement et amplement développé dans le rapport sur les tâches d'organisation.

Mais il est clair que l'on ne peut vraiment réaliser le front

unique à la base et entraîner les travailleurs dans la lutte directe contre le patronat et la bourgeoisie que dans la mesure où nos syndicats développent leur action sur le lieu même du travail : l'usine, le chantier, l'entreprise, le bureau ; dans la mesure où nous travaillerons à la création de comités d'usine, de comités de lutte et au développement des sections syndicales unitaires, dans la mesure où nous œuvrerons d'une façon constante au développement de notre recrutement syndical, au renforcement de nos organisations unitaires.

Une troisième tâche s'impose à nous, qui est la suite logique de notre position sur la question du front unique et de l'unité syndicale. C'est que nos organisations révolutionnaires doivent maintenant engager une bataille à fond contre le bloc gouvernemental, patronal et réformiste, que nous devons faire front, dans toute notre activité, dans toutes nos luttes, contre ce triumvirat qui se trouve à la tête de la défense des intérêts capitalistes.

Notre quatrième tâche sera de travailler d'une façon consciente et résolue à l'élargissement des batailles ouvrières.

À cet égard, il faut bien dire qu'au cours de toute notre activité gréviste, certains camarades n'ont pas compris toute la nécessité de cet élargissement des batailles ouvrières, risquant ainsi de mettre en mauvaise posture le mouvement dont ils assumaient la direction.

Il nous faudra de toute nécessité travailler à cet élargissement des grèves, parce que, en raison du développement de la répression capitaliste, du rassemblement de toutes les forces capitalistes, il faut que nous ayons la conception constante de la nécessité d'élargir le front de bataille prolétarien, si nous voulons arriver à battre la bourgeoisie.

Camarades, ce que je viens de vous dire résume une certaine quantité de divergences qui nous séparent de nos camarades de la minorité. Il est certain que ces camarades n'ont pas la même position que nous sur la question du front unique et qu'ils ont encore confiance dans certains chefs et cheffillons réformistes.

CHAMBELLAND. — Veux-tu me permettre un mot ?

GITTON. — Je préférerais pouvoir continuer mon exposé. Je ne veux pas répondre à toutes les questions au fur et à mesure qu'elles peuvent m'être posées.

Néanmoins, pour une fois, je te laisse la parole.

CHAMBELLAND. — La position que tu prends sur la question du front unique est exactement celle que le camarade Schumacher a prise au Congrès de Bordeaux.

GITTON. — C'est tout à fait possible. Mais il est certain que, si Schumacher est d'accord avec nous sur ce point, d'autres camarades ne le sont pas et nous aurons l'occasion d'entendre la somme de leurs désaccords à cette tribune.

C'est ainsi que nous devons également considérer notre désaccord avec la minorité sur la question de l'autocritique des grèves. Il y a dans la minorité, sur ce problème important, des divergences: les uns sont absolument contre toute autocritique, d'autres font des réserves sur l'autocritique pendant les grèves.

Nous pensons, nous, que l'autocritique doit être quelque chose de permanent et qui doit jouer pour toute notre activité syndicale et révolutionnaire. Car, c'est dans la mesure où nous pratiquerons sainement et constamment cette autocritique que nous arriverons à réaliser des progrès dans toutes nos tâches et c'est elle encore qui nous permettra de défendre avec davantage de possibilités les intérêts du prolétariat contre la bourgeoisie.

C'est pourquoi nous disons que l'autocritique doit se faire pendant et après les grèves.

Pendant les grèves, parce que ce serait une faute, en cas d'erreurs constatées, sous le prétexte de ne pas faire d'autocritique sérieuse, de laisser se poursuivre et se développer ces erreurs, même si elles devaient être fatales à l'issue du mouvement.

Nous, nous estimons que cette autocritique doit se faire. Nous en avons fait, pour notre compte, l'expérience. Et qu'on ne vienne pas nous dire que, ce faisant, on choque l'esprit des ouvriers. Quand on sait leur expliquer avec clarté comment le mouvement engagé doit être mené pour triompher des groupements patronaux et réformistes, quelles sont les formes d'organisation à donner à la lutte pour faire front à toutes les méthodes, à tous les moyens de répression employés par la bourgeoisie, les ouvriers comprennent très bien; dans la mesure où cette conception est développée clairement devant eux, avec des arguments sérieux et compréhensibles, ils s'assimilent parfaitement au nouveau caractère donné à la lutte et en saisissent toute l'importance.

Sur ce point encore, nous serons en désaccord et la petite motion préjudicielle qu'on a déposée et voulu faire mettre aux voix tout à l'heure en est un écho. Nous sommes en désaccord formel avec nos camarades de la minorité sur le rôle des inorganisés. C'est évidemment un point qui peut passionner le Congrès.

Oui, c'est la première fois que, dans le mouvement syndical, dans la C. G. T. U., on demande aux ouvriers de se réunir dans les usines, de désigner des camarades, même inorganisés, pour venir les représenter à titre consultatif dans un congrès ordinaire de la C. G. T. U.

Alors, on dit tout de suite : la majorité confédérale fait passer les organisés à l'arrière-plan et donne toute l'importance aux inorganisés. C'est une prime à l'inorganisation !

Notre tactique, là-dessus, notre seul objectif, c'est de faire rentrer les inorganisés dans la C. G. T. U., c'est d'accentuer notre recrutement syndical. Est-ce que la C. G. T. U. (qui, selon les décisions du Congrès de Bordeaux, doit faire tous ses efforts pour la réalisation d'un syndicalisme de masse), est-ce que la C.G.T.U. peut ignorer la grande masse, l'immense masse des ouvriers inorganisés, qui sont les 9/10 des travailleurs de ce pays, et qui sont appelés à jouer, dans la bataille que nous livrons contre la bourgeoisie un rôle déterminant et décisif, sous la conduite des organisations révolutionnaires de ce pays, c'est-à-dire la C. G. T. U. et le Parti communiste, comme nous le dirons tout à l'heure ?

Il y a nos camarades de la tendance Schumacher qui, pendant toute une période, avaient indiqué que nous faisons venir à ce Congrès confédéral des inorganisés avec voix délibérative et qu'ainsi c'était supprimer toutes les prérogatives des syndicats et des syndiqués unitaires. C'était vouloir, dans les desseins de la majorité confédérale, battre la minorité avec les inorganisés.

Je pense qu'il n'est pas besoin de battre les camarades minoritaires, qui ont une fausse conception de la lutte contre le patronat ; dans les masses ouvrières, au travers de chaque lutte, cette question est posée ; indiscutablement, les méthodes préconisées par nos camarades minoritaires sont tenues en échec par les ouvriers.

Mais nos camarades ont voulu rectifier leur tir, et ils ont envoyé à la direction confédérale une petite lettre indiquant que c'était passé inaperçu à l'ensemble des camarades dans la rédaction de leur texte, que ce n'était pas voix délibérative qu'ils avaient voulu mettre, mais qu'au contraire, ils avaient voulu écrire « voix consultative ».

C'est un repli déjà et on viendra peut-être nous en donner les raisons tout à l'heure. Les inorganisés, nous les convions dans toutes nos grèves, dans toutes nos batailles contre la bourgeoisie parce que le rôle des organisations syndicales révolutionnaires n'est pas seulement de se préoccuper d'entraîner dans la lutte strictement leurs adhérents, qui ne sont qu'une minorité dans le prolétariat de ce pays ; mais d'entraîner sous la direction des camarades organisés dans la C. G. T. U. la grande masse ouvrière inorganisée. Nous pensons donc que ceux que nous convions ainsi, pour mener la bataille contre la bourgeoisie, doivent pouvoir se faire une opinion exacte au travers de ce Congrès, de ce qu'est véritablement la C. G. T. U., de ce que sont ses méthodes de lutte,

pour que demain, retournant dans leurs usines, ils soient avec les camarades syndiqués unitaires des propagandistes pouvant développer les conceptions de lutte de la C. G. T. U. au sein des usines, et multiplier leurs efforts pour le recrutement syndical : c'est comme cela que nous avons compris la participation à titre consultatif des inorganisés dans ce Congrès.

Nous disons que ce serait une faute que d'utiliser les inorganisés pour les luttes et pour les grèves, mais de leur dire ensuite : « Vous n'avez pas besoin de vous approcher de si près de la C. G. T. U. Veuillez vous tenir un peu à l'écart et, quand nous aurons besoin de vous, nous irons vous trouver. »

Nous nous élevons contre cette méthode, nous sommes d'accord avec P. S. R. pour dire qu'il faut attacher une très grande importance à la question des inorganisés, et il y a des justifications que l'on trouve dans les batailles que nous avons livrées cette année.

En ce qui concerne les mineurs de la Loire, par exemple (et nos camarades de la Région pourront vérifier l'exactitude de mes paroles), alors qu'il y a eu des défections dans l'action, de la part de certains militants unitaires, il y a eu par contre des inorganisés qui se sont jetés dans la lutte et qui ont livré une bataille serrée contre les forces de répression, y compris les gardes mobiles...

DE GROOTE. — Dans tous les temps, cela s'est passé comme cela.

GITTON. — Camarades, dans la période actuelle, il est excessivement important pour nous d'abord de développer nos conceptions de lutte et de tactique au sein des masses inorganisées, mais il faut aussi que, par un travail permanent, par un travail médité, la C. G. T. U. se lie de plus en plus à la masse des travailleurs de ce pays, si elle veut pouvoir lutter efficacement contre la bourgeoisie. Ce n'est que dans la mesure où elle entraînera des couches ouvrières de plus en plus larges dans la bataille des classes que la C. G. T. U. sera en mesure de résister à la répression gouvernementale, dont la caractéristique consiste dans la mise dans l'illégalité de notre Centrale révolutionnaire.

Si l'on prenait la position de la minorité sur la question des inorganisés, où aboutirait-on ? Si l'on se sépare ainsi des inorganisés, sous le prétexte qu'ils auraient dû rejoindre depuis longtemps leur organisation syndicale, s'ils voulaient participer aux travaux de ce Congrès, à quoi aboutissons-nous ? A un syndicalisme réformiste. Dans la mesure où il y a rupture entre l'organisation syndicale et l'immense masse des inorganisés, on aboutit au syndicalisme de secte. C'est, au fond, cette conception qu'épousent

nos camarades minoritaires ; il y a là une conception qu'ils n'osent pas clarifier, je ne sais pas pour quelles raisons ; mais, au fond, il y a une divergence fondamentale sur le problème des inorganisés, sur notre conception du mouvement syndical, de la bataille, de la lutte contre la bourgeoisie. Malgré qu'ils se présentent eux aussi pour un syndicalisme de masse, si nous adoptions la plate-forme des minoritaires sur la question de la détermination du rôle des inorganisés, nous aboutirions en fait à un syndicalisme de secte ; nous nous séparerions des ouvriers, des inorganisés, alors que, plus que jamais, nous avons besoin de nous lier à eux pour les entraîner avec nous dans la bataille de classe.

Nous sommes d'accord là-dessus entièrement avec le IV^e Congrès de l'I. S. R., quoique nos camarades minoritaires prétendent qu'ils sont d'accord avec l'I. S. R. ; c'est nous qui sommes en complet accord avec l'autocritique préconisée par la Commission internationale des grèves en ce qui concerne l'étude des mouvements internationaux.

UN CONGRESSISTE. — C'est le nouvel évangile.

GITTON. — Il n'est pas nouveau, parce qu'il est déjà en usage depuis longtemps et c'est pour cela que nous voulons donner dans notre travail syndical une place sérieuse aux tâches d'organisation pour la conquête des masses inorganisées, afin de les entraîner dans nos syndicats unitaires.

On doit reconnaître qu'il y a longtemps que nous n'avions assisté à une discussion si large à la base pour la préparation d'un congrès confédéral. Les syndicats ont tenu des assemblées générales, ils ont discuté, et de cette façon chaque délégué peut en fait apporter la véritable voix des camarades syndiqués, la voix de ce qu'on appelle la base.

Et cela est important pour nous, parce que nous aimons voir nos camarades discuter dans les syndicats, nous aimons les voir étudier les problèmes politiques les plus élevés, parce que c'est ainsi qu'ils deviendront plus aptes à la direction des batailles ouvrières. Les méthodes de discussion qui ont été employées pour la préparation de ce Congrès confédéral devront être reprises pour la mise en pratique de ses décisions.

Il y a des événements qui se sont déroulés depuis la rédaction du rapport d'activité ; je ne veux pas les passer tous en revue, mais en prendre surtout un qui est un des points culminants de ce Congrès. Il y a eu la journée du Premier Août sur laquelle il n'y a rien dans le rapport d'activité, du fait que le Premier Août s'est déroulé après sa rédaction.

Là-dessus, nous sommes forcément en désaccord ; il n'y a

pas de juste milieu. Nous disons, nous, qu'au travers des erreurs, des faiblesses constatées dans la préparation du Premier Août, les côtés positifs de cette journée surpassent de beaucoup les erreurs et les faiblesses. La minorité indique que le Premier Août fut un fiasco ; alors les deux conceptions vont s'affronter et naturellement il faudra apporter à l'appui des deux conceptions des faits précis.

Quelle a été d'abord notre conception en ce qui concerne la journée du Premier Août et quelle a été notre position déformée par nos camarades de l'opposition ?

Que disent nos camarades de l'opposition ? Ils prétendent que nous voulions la grève générale et qu'alors il y a eu un fiasco, parce qu'il n'y a pas eu de grève générale.

Deuxième point : j'ai eu l'occasion d'assister au Congrès de la Fédération des Ports et Docks. J'ai entendu un de nos camarades indiquer qu'au début nous avions caché que c'était l'Internationale communiste qui organisait cette journée internationale, que nous avions déclaré que c'était l'I. S. R. et que c'était sous la poussée des minoritaires que nous avons été contraints de dire que c'était l'I. C.

Or, camarades, j'ai indiqué au Congrès des Ports et Docks, avec des documents officiels, quelle était la position de la C.G.T.U. sur cette question. Il y a eu un manifeste de la Commission exécutive confédérale dans lequel il était indiqué en toutes lettres, tout au début, que c'est l'Internationale communiste qui a organisé cette journée, et que l'I. S. R. a décidé de se ranger aux côtés de l'Internationale communiste.

L'I. S. R. demandait à ses centrales de se ranger aux côtés du Parti communiste de leur pays, section de l'Internationale communiste, pour aider à la préparation et au succès de la journée du Premier Août.

Voilà une allégation détruite.

En second lieu, avons-nous lancé le mot d'ordre d'une grève générale en France à l'occasion du Premier Août ?

Avons-nous dit, dans toutes les directives que nous avons données aux syndicats unitaires, qu'il fallait faire la grève générale ?

Qu'avons-nous dit ? « Vous devez chercher à donner aux manifestations du Premier Août le maximum d'ampleur, travailler d'arrache-pied pour entraîner les ouvriers dans la lutte contre la guerre et, si vous pouvez réaliser une grève de 24 heures, vous devez le faire, mais s'il y a une série de difficultés insurmontables qui s'opposent à cette grève, vous pouvez organiser d'autres genres de démonstrations : grève de la demi-journée, manifestations

sur le tas et dans la rue, meetings à la suite desquels il y aurait des manifestations. »

Voilà notre position.

Tout le travail fut-il fait sur cette base ? Non.

Au travers du Premier Août, le problème des cadres dans notre C. G. T. U. fut posé, le problème du renforcement de nos directions syndicales, d'une meilleure adaptation des tâches d'organisation sur le lieu du travail.

Il est des camarades qui n'ont pas fait tout ce qu'ils auraient pu pour préparer sérieusement cette journée, mais y a-t-il eu diverses manifestations dans les usines et, dans certains endroits, des manifestations dans la rue ? Oui.

Un autre côté positif, c'est celui-ci : on peut dire qu'au travers du Premier Août le problème de la guerre fut posé dans toute son ampleur devant toutes les masses ouvrières et paysannes et que l'idée de l'imminence d'une guerre impérialiste, d'une attaque contre la Russie soviétique, que les événements de Mandchourie viennent confirmer, a pénétré les masses ouvrières.

Nous avons, au travers du Premier Août, indiqué aux travailleurs de ce pays quelles étaient les formes de l'action de masses contre la guerre impérialiste et pour la défense de l'U. R. S. S., idée qui s'est concrétisée en la formule : « La grève et l'action dans la rue. »

La bourgeoisie n'a-t-elle pas senti toute l'importance du Premier Août ? La bourgeoisie a-t-elle employé des moyens de répression ordinaires pour empêcher le succès de cette journée ?

Non, on peut dire que toutes les forces actives de défense du capitalisme ont été mobilisées, depuis les fascistes jusqu'à la flicaille, en passant par une armée sélectionnée.

Paris a été transformé en un véritable camp retranché, d'autres villes importantes également, par exemple Lyon. On a usé d'une série de coups de force contre nos organisations, c'est l'histoire des arrestations massives au Congrès ouvrier et paysan de Ville-neuve-Saint-Georges, l'application de la politique préconisée par Renaudel et Blum recommandant la destruction des cadres du Parti communiste et des organisations révolutionnaires fut mise effectivement en pratique.

Un véritable régime de terreur a régné autour des usines et des chantiers et, malgré cela, nous constatons des manifestations importantes dans la région parisienne, dont celle des 8.000 travailleurs de Citroën.

Mais il y a autre chose qu'il nous faudrait examiner : c'est que la bourgeoisie, au travers du Premier Août, a accompli le

rassemblement de ses forces et qu'elle a posé la question du pouvoir, publiquement, dans toute la presse.

Elle a repris, en l'adaptant, la formule de Clemenceau : « Entre vous et nous, c'est une question de force. » La bourgeoisie a dit : « Maintenant, la question qui se pose est de savoir si c'est nous ou le Communisme qui triomphera. »

Elle a posé le problème du pouvoir sous cet angle, ce qui ne veut pas dire que nous allions prendre demain le pouvoir, mais ce qui démontre chez la bourgeoisie un instinct de classe développé et une compréhension certaine de l'action des masses ouvrières. Ceci l'obligeait à faire la concentration de toutes ses forces et à s'orienter vers l'action fasciste contre les organisations révolutionnaires, contre les masses des travailleurs.

Evidemment, ceci pose pour nous des problèmes très importants qui seront déterminés dans les tâches d'organisation.

Il faudra, sur cette question de la guerre en liaison avec celle du Premier Août, mener une bataille idéologique sévère, ne pas céder une seule parcelle de notre appréciation sur la lutte contre la guerre et la journée du Premier Août.

Camarades, vous interviendrez dans le débat, vous direz ce que vous pensez, par exemple, de l'attitude de la Fédération des Ports et Docks qui indiquait aux ouvriers des ports la nécessité de rester au travail le Premier Août.

Camarades de la direction des Ports et Docks qui prétendez défendre la démocratie syndicale, vous n'avez même pas, pour cette journée du Premier Août, respecté la décision prise par certains de vos syndicats. Rappelez-vous de Port-de-Bouc et de Saint-Louis et du télégramme d'Engler au camarade Ciavaldini.

Nous disons : On peut être en désaccord avec la ligne politique d'une organisation syndicale, mais, lorsque les congrès se sont prononcés, lorsque les organismes dirigeants ont pris une décision, même si on est en désaccord, le rôle d'une organisation révolutionnaire digne de ce nom, c'est de faire le maximum d'efforts pour entraîner les ouvriers de son industrie dans l'action, aux côtés de l'ensemble du prolétariat.

Nous stigmatisons la position de la C. G. T. dans toute notre action gréviste ; pouvons-nous dire que nos camarades de la direction des Ports et Docks ont mieux fait ?

Cette position a été enregistrée par tous nos adversaires de classe avec une grande satisfaction, ce qui a permis au *Nord-Mari-time* de Dunkerque de dire que cela allait mal dans la maison communiste, que l'on commençait à y briser les carreaux et que l'on pouvait avoir la perspective de voir les ouvriers revenir à une

plus saine conception du mouvement syndical, c'est-à-dire revenir dans le giron de la C. G. T.

Nous trouvons qu'en cette circonstance nos camarades de la Fédération des Ports et Docks ont entravé l'action des ouvriers français, qu'ils ont permis à la bourgeoisie d'accentuer sa lutte contre le Premier Août et nos organisations révolutionnaires, de faire une distinction entre les organisations affiliées à la C.G.T.U.

En même temps, nos camarades de la Fédération des Ports et Docks ont eu une position qui, en brisant l'action des ouvriers, leur a fait prendre, comme nous l'avons écrit, une position de briseurs de grève.

LE PRÉSIDENT. — Camarades, il est midi 25 et nous vous proposons de laisser Gitton continuer la deuxième partie de son exposé après le déjeuner. (Approbat.)

Voici une communication de notre camarade Chambelland que nous félicitons parce que, pour la première fois, elle fait voir le rôle de sa fraction dans le Congrès :

La minorité de la « Ligue syndicaliste » se réunira ce soir, à 20 heures 30, salle 36, Maison des Syndicats, 8, avenue Mathurin-Moreau. (Applaudissements ironiques.)

La séance sera reprise à 14 heures 30.

(Elle est levée à 12 heures 25.)

PREMIÈRE JOURNÉE

Dimanche 15 Septembre (après-midi)

Discussion du Rapport d'activité

INTERVENTION DE GITTON

(suite)

La séance est ouverte à 14 h. 30 sous la présidence de CELLIER (VI^e U.R.).

LE PRÉSIDENT. — Comme il a été décidé ce matin, je donne la parole à Gitton pour la suite de son rapport sur l'activité de la C.G.T.U.

GITTON (Rapporteur). — Camarades, il s'agit maintenant d'examiner, consécutivement à la ligne politique que nous avons fixée ce matin, ce que démontre la situation actuelle. Cette période se signale à notre attention par l'aggravation de la lutte des classes et par les problèmes politiques posés par tous les mouvements ouvriers dirigés contre la bourgeoisie. On peut ajouter que c'est dans la période présente que se trouve posée la question du pouvoir, la question de la dictature du prolétariat.

Je l'ai indiqué ce matin, il ne s'agit évidemment pas pour nous de partir à l'assaut du Palais-Bourbon dès demain matin, mais du rapport des forces, de la position occupée dans la bataille des classes, d'une part par la bourgeoisie, d'autre part par le prolétariat, rapport des forces qui pose la question du pouvoir.

Il faut dire et rappeler que la bourgeoisie elle-même sait très bien toute l'importance de la bataille engagée présentement au travers des multiples conflits entre elle et la classe ouvrière.

On peut indiquer que le bloc du capitalisme est réalisé à plein et que si, jusqu'à ce jour, la social-démocratie et le réformisme pouvaient arriver, aux yeux des masses ouvrières, à jouer un double jeu, celui de trahir les ouvriers en lutte et, en même temps, celui d'être dans l'opposition gouvernementale, si l'union nationale pou-

vait apparaître jusqu'aujourd'hui aux yeux de ceux qui ne voient pas exactement la situation, ne comprennent pas toute la signification des problèmes posés, comme étant une union nationale réduite, une union nationale ne renfermant dans son sein que quelques partis de réaction, nous avons maintenant la justification de notre position indiquant que l'union nationale, c'est-à-dire le bloc de la bourgeoisie, est une chose réalisée à plein, que social-démocrates et réformistes, que toutes les organisations politiques et économiques sur lesquelles peut s'appuyer la bourgeoisie dans sa lutte contre la classe ouvrière sont effectivement dans cette union nationale.

Certains éléments pensaient et pensent peut-être encore que des distinctions sont à établir entre les partis réellement bourgeois et réactionnaires qui ne se cachent pas et certaines organisations qui se réclament encore de la classe ouvrière, par exemple le Parti socialiste et la C. G. T.

Aujourd'hui, devant les difficultés économiques du capitalisme international dans chaque pays, la social-démocratie et le réformisme n'ont qu'un objectif, c'est de rendre beaucoup plus formelle la réalisation de leur union avec la bourgeoisie.

On peut indiquer, en ce qui concerne ce pays, que la participation effective au pouvoir des social-démocrates est un problème qui se pose avec le maximum d'actualité et qui, certainement, sera résolu pratiquement d'ici quelque temps.

Déjà, dans certains pays, la social-démocratie est arrivée au pouvoir, où elle applique et défend l'impérialisme. Les socialistes de notre pays ne restent pas inactifs. En liaison directe avec la bourgeoisie, ils réclament leur place dans le gouvernement.

Il faut se rappeler que Briand, lorsqu'il constitua son ministère, s'efforça d'amener à lui des éléments socialistes pour mettre sur pied sa combinaison ministérielle. Depuis cette tentative, des événements économiques et politiques très importants sont survenus ; les socialistes et les réformistes prennent aujourd'hui une nette position en face du problème de la direction des affaires de la bourgeoisie.

Si, pendant une certaine période, pour élargir les bases de leur démagogie au sein des masses ouvrières, il y eut certaines fractions dans le Parti socialiste qui se prononçaient contre la participation directe au pouvoir, actuellement les événements économiques et politiques mettent au pied du mur le Parti socialiste et la bourgeoisie ; ces événements obligent la bourgeoisie à donner à cette union nationale un caractère beaucoup plus précis aux yeux de l'opinion publique, l'obligent à attirer au sein du gouvernement la participation effective des éléments socialistes.

La politique de la bourgeoisie à cet égard se mène parallèlement à la politique du Parti socialiste, et on peut indiquer que la thèse Paul-Boncour qui, au fond, est la plus franche, dans le Parti socialiste, triomphe présentement. Paul-Boncour, qui a certainement derrière lui une grosse majorité du Parti socialiste, réclame la participation effective des socialistes au pouvoir. Chacun sait que Paul-Boncour a suivi, dans la coulisse, la Conférence de La Haye et a donné son opinion sur les débats auxquels cette conférence a donné lieu.

Maintenant, ce qu'il faut aux socialistes, ce sont des portefeuilles, car l'aggravation de la lutte des classes est telle que la bourgeoisie a besoin de la social-démocratie pour faire, à travers elle, sa politique et assurer d'une façon continue sa répression contre les organisations révolutionnaires.

Il y a quelques jours, Paul-Boncour avait l'occasion de prononcer un grand discours dans sa circonscription électorale. Examinant la position du gouvernement français en face de Snowden et d'Hilferding à la Conférence de La Haye, voici ce qu'il déclarait :

« Le gouvernement français était affaibli du fait qu'en face du socialisme anglais et allemand, le socialisme en France est tout entier dans l'opposition. La surprise de notre presse et, hélas ! de notre diplomatie devant un socialiste défendant âprement les intérêts de son pays témoigne d'une méconnaissance complète des conditions de succès de ces négociations directes, publiques, établies depuis la guerre qui, certes, comportent des avantages et des inconvénients, mais qui existent et où, bon gré mal gré, les pays jouent leur destin.

« C'est priver le sien d'une grande force que de laisser aux autres l'avantage de parler ou de paraître parler au nom de cette partie vivante et agissante de la démocratie que constitue, dans chaque pays, le socialisme organisé.

« La Touraine n'est pas le Yorkshire, mais, à ma manière, j'ai pu assurer, sans rien céder, certaines positions vitales pour notre indépendance nationale dans les travaux du désarmement et les premiers essais de contrôle international qui vont être tentés dans la zone démilitarisée rhénane en tirent aujourd'hui profit. »

Que démontre ce discours, sinon que la social-démocratie et, avec elle, tout le réformisme, font actuellement bloc avec l'Union nationale et veulent y prendre des responsabilités directes ? Le socialisme ne peut plus se contenter pour ses chefs politiques du rôle de conseillers d'Etat de la bourgeoisie. Il veut que ces hommes aient à leur tour une responsabilité directe dans le pouvoir. Cela signifie que la social-démocratie, se rapprochant du pouvoir en France, veut se substituer à la bourgeoisie pour faire la politique impérialiste du capitalisme et diriger effectivement la répression contre les organisations révolutionnaires.

Cela signifie surtout que le bloc de classe de la bourgeoisie est réalisé à 100 % et qu'il n'y a plus aujourd'hui entre le capita-

lisme et le prolétariat aucune organisation intermédiaire. Il n'y a plus aujourd'hui aucune possibilité de soudure entre deux classes dont les intérêts sont diamétralement opposés. Cela pose, enfin, devant la classe ouvrière française, des problèmes très importants dans la lutte qu'elle a à mener contre la bourgeoisie.

Il faut qu'ici se précisent les moyens à employer pour faire front au bloc de classe de la bourgeoisie. Il faut aussi réaliser le nôtre. J'ai lu avec beaucoup d'attention la résolution de l'opposition, dont Boville et Schumacher peuvent être considérés comme les leaders. Mais, il nous semble qu'en réalité cette opposition n'ose pas se manifester sous son véritable jour. Elle n'ose pas aller au fond de sa pensée. C'est, en somme, parce qu'elle a une conception différente de la nôtre de la situation actuelle du capitalisme international, qu'elle doit avoir une conception différente de la bataille des classes.

Mais cette opposition ne peut tout de même pas ignorer le mouvement actuel des masses. Elle ne peut cependant pas ignorer la nécessité, pour le prolétariat français, de réaliser un bloc révolutionnaire homogène. Et d'ailleurs, dans la résolution de la minorité, il y a un passage qui indique bien qu'elle estime que le syndicalisme doit rechercher la collaboration de toutes les autres forces révolutionnaires pour l'accomplissement de sa mission.

Puisque l'opposition marque la nécessité pour le mouvement syndical de rechercher la collaboration des forces révolutionnaires qui sont à côté de lui pour arriver à ses fins, c'est bien la preuve que notre position est juste.

Faisons, en effet, l'étude du problème. Quelles sont donc actuellement les forces révolutionnaires sur lesquelles le syndicalisme peut compter ? Y en a-t-il plusieurs ? Notre réponse est catégorique, et nous le disons franchement : A côté du mouvement syndical, expression économique de la masse du prolétariat, il n'y a qu'une seule force révolutionnaire, c'est le Parti communiste, expression politique du prolétariat. (*Applaudissements prolongés.*)

Quelles sont les autres forces, en dehors du Parti communiste, sur lesquelles peuvent s'appuyer le prolétariat et la C.G.T.U. pour réaliser la révolution ? En connaissez-vous ?

UN DÉLÉGUÉ. — Il n'y en a pas !

GITTON. — Il n'y en a pas. C'est donc la fin du débat. D'ailleurs, est-ce nous qui posons la question du travail en commun de la C. G. T. U. et du Parti communiste ?

Non, camarades, il faut l'avouer en toute franchise. nous arrivons avec un peu de retard et la bourgeoisie l'a posé à notre

place depuis longtemps déjà. (*Très bien! Très bien! Applaudissements.*)

La bourgeoisie l'a posé du jour où, dans la répression de classe, elle n'a fait aucune distinction dans la lutte contre le Parti communiste et contre la C. G. T. U. (*Vifs applaudissements.*)

La bourgeoisie a compris depuis longtemps que ces deux organisations, l'une sur le plan politique, l'autre sur le plan économique, se complétaient, qu'elles menaient la même action, la même lutte et qu'elles étaient aussi dangereuses pour la dictature du capitalisme. (*Vifs applaudissements.*)

Un autre problème se pose pour ce travail en commun. Est-ce que, si toutefois nous nous adressons à des révolutionnaires dans ce Congrès, à ceux qui veulent réaliser la formule insérée dans leurs statuts : disparition du salariat et du patronat, notre rôle, à nous, est de diviser les forces révolutionnaires du prolétariat ? Ou bien, n'est-il pas, au contraire, de les unir dans une lutte commune contre la bourgeoisie ?

Nous disons, nous, qu'il importe de réaliser, sur le plan révolutionnaire, le bloc de classe du prolétariat pour l'opposer, avec le maximum d'efficacité, au bloc de classe du capitalisme.

Que dit la minorité ? Ah ! je sais, hélas ! J'appartiens à une Fédération où les discussions de tendance ne datent pas d'aujourd'hui. Nous sommes passés par toute une série d'épreuves. Nous avons vu les anarcho-syndicalistes à la Le Pen qui sont aujourd'hui à la C. G. T., nous avons vu dans nos rangs les anarcho-réformistes qui pensent qu'il y a d'autres méthodes de lutte contre le capitalisme que l'action directe du prolétariat.

Nous avons subi une série de crises, une série de scissions. Nous les avons surmontées parce que notre ligne politique était juste, parce que notre analyse de la situation, parce que nos conceptions du mouvement révolutionnaire correspondaient à l'esprit des masses et qu'avec les masses nous avons battu toutes les oppositions que nous avons rencontrées sur notre route. C'est encore avec les masses que nous voulons aujourd'hui battre les oppositions que nous rencontrons dans la C. G. T. U. et qui, si elles venaient à triompher, risqueraient de nous entraîner dans la voie du réformisme absolument contraire aux intérêts du prolétariat. (*Applaudissements.*)

Que dit la minorité ? Vous affirmez le rôle dirigeant du parti. Ça, c'est de la subordination. Ça, c'est la liaison organique. Ça, c'est la direction unique !

Ah ! camarade Engler, camarade Chambelland, allez vous réunir en fraction, nous vous en félicitons... (*Rires et applaudissements.*) Examinez sous toutes les coutures quels sont les arguments

que vous pourrez concentrer pour combattre la majorité confédérale sur son affirmation du rôle dirigeant du Parti communiste.

Oubliez ce qu'ont pu dire vos camarades Monatte et Chambelland lui-même. Monatte — qui jouit au sein de la C. G. T. U. d'une certaine démocratie syndicale, puisqu'il lui a été donné le loisir d'assister au Congrès de la Fédération Unitaire des Ports et Docks — lorsqu'il avait des responsabilités dans le Parti communiste, lorsqu'il se préoccupait du fonctionnement des sections syndicales (il n'y avait pas encore de fractions à cette époque), Monatte s'affirmait pour la direction unique du mouvement ouvrier, Monatte se déclarait partisan de la liaison organique. (*Mouvements divers.*)

UN DÉLÉGUÉ. — C'est faux !

GITTON. — Il était peut-être en avance sur nous, c'est possible. (*Mouvements divers.*)

En tout cas, vous apporterez la preuve du contraire. Aujourd'hui, Monatte et les camarades qu'il entoure de ses conseils et de son expérience se prononceront contre l'affirmation du rôle dirigeant du Parti communiste. C'est leur droit imprescriptible. Dans notre C. G. T. U. tous les courants, toutes les opinions ont le droit de s'exprimer en toute franchise et avec le maximum de facilité.

UN DÉLÉGUÉ. — Merci, on l'a vu ! (*Mouvements divers.*)

GITTON. — Parfaitement. Vous en avez, d'ailleurs, largement profité au Congrès de Bordeaux. (*Rires et applaudissements.*)

Mais, camarades, qu'est-ce qu'un syndicat ? Un syndicat, même unitaire, c'est le rassemblement, autant que faire se peut, de tous les ouvriers, sans distinction de tendance ni d'opinion. Un syndicat, en d'autres termes, doit être en mesure de rassembler tous les travailleurs, tous les exploités. (*Très bien ! Très bien !*)

Qu'est-ce qu'un parti ? Un parti, à mon sens, rassemble dans son sein des éléments qui ne sont pas obligés d'adhérer à ce parti, mais qui, lorsqu'ils y viennent, s'affirment en plein accord sur sa ligne politique, sur son idéologie et sa conception de la bataille politique. Ce qui veut dire que, si, dans le mouvement syndical, c'est une fraction qui dirige ce mouvement, dans un parti politique, nous trouvons groupés des camarades ayant la même conception, et leur direction correspond à l'unanimité des esprits de ceux qui sont dans ce parti. Du jour où ces camarades sont en désaccord avec l'unanimité, ils doivent s'en aller. Dans le mouvement syndical, il n'en est pas de même.

PLUSIEURS VOIX. — Ça viendra !

GITTON. — Non, camarades, pas avec nous. Nous sommes, et nous vous l'avons bien montré, pour la démocratie syndicale. *La Vie Ouvrière*, organe de la majorité confédérale...

BOVILLE. — ... n'a pas inséré la communication des Boulangers.

GITTON. — Chacun son tour, Boville, je ne peux pas penser à toi et aux autres en même temps ! (*Rires.*)

La Vie Ouvrière a ouvert ses colonnes, et je prends ici Schumacher à témoin...

SCHUMACHER. — Il n'y a que moi qui ai été gâté, il n'en a pas été de même des autres. (*Rires.*)

DEVEAUX. — Je demande au camarade Schumacher de ne pas interrompre à chaque instant... (*Bruit.*) Il importe qu'on ne laisse plus rassembler des erreurs plus grossières pour les faire prendre trop facilement pour des vérités. (*Bruit.*)

GITTON. — Mon camarade Deveaux est un camarade charmant. Nous nous connaissons depuis longtemps et nous avons ensemble d'excellents rapports.

Mais il m'est impossible de répondre à toutes les interruptions, vous le comprendrez.

La Vie Ouvrière, organe de la majorité confédérale... (*Bruit.*)

On ne l'a jamais caché ! Vous vous en apercevez seulement maintenant ? C'est une découverte pour vous ? Il semblerait qu'il n'y a pas longtemps que vous êtes là ! Vous venez après Gutenberg découvrir l'imprimerie ! (*Rires.*)

La Vie Ouvrière, organe de la majorité confédérale, n'avait pas craint, pour la clarté de la discussion à la base, d'ouvrir ses colonnes aux camarades de l'opposition confédérale et les camarades qui ont lu *La Vie Ouvrière* ont pu s'apercevoir qu'il y avait des déclarations et des articles de la minorité, ce qui prouve que nous avons encore un certain souci de la démocratie syndicale.

Pour en revenir au sujet, si nous sommes d'accord, — tout au moins la majorité confédérale, pas la minorité évidemment, — sur l'analyse de la situation économique internationale; si nous sommes d'accord pour dire qu'aujourd'hui il n'y a plus, sans intermédiaire, que deux blocs opposés : classe capitaliste et prolétariat ; si la bourgeoisie elle-même sent très bien que maintenant la bataille est engagée à fond sur le problème du pouvoir, est-ce qu'il (il y a des camarades minoritaires qui se réclament du marxisme !) est possible d'entrevoir pour le prolétariat le succès d'une révolution, l'assise de sa dictature sur la bourgeoisie, sans qu'il y ait une organisation politique du prolétariat, sans qu'il y ait à sa tête et à sa direction une avant-garde révolutionnaire ? Cette organisation,

cette avant-garde politique révolutionnaire du prolétariat, c'est le Parti communiste. (*Applaudissements.*)

SCHUMACHER — C'est la C. G. T. U.

GITTON. — Vous êtes partisans de la théorie du syndicalisme suffisant à tout. Alors vous viendrez vous expliquer ! Vous êtes en désaccord avec les idées anarcho-syndicalistes d'avant-guerre.

SCHUMACHER. — Oh ! mais cela ne nous étonne pas !

GITTON. — Les anarcho-syndicalistes, dans les assemblées délibérantes du mouvement syndical, ont peut-être dit que le syndicalisme se suffisait à lui-même, mais ils n'ont jamais eu le courage de la tentation de dire qu'il suffirait à tout. Voilà.

Comment concevons-nous le rôle dirigeant du parti ? D'abord et quand il s'agira de voter, les camarades se prononceront) nous considérons que le Parti communiste a conquis son rôle de fraction dirigeante du mouvement ouvrier en raison de la ligne politique qu'il a suivie et de la part active qu'il a prise dans toutes les batailles du prolétariat. On ne peut citer aucun autre parti politique qui puisse se vanter d'en avoir fait autant.

Comment, au sein de la C. G. T. U., le Parti communiste doit-il affirmer son rôle dirigeant ?

Est-ce que c'est en substituant le Bureau politique du parti au Bureau confédéral ?

Est-ce que c'est en substituant le Comité central à la Commission exécutive confédérale ?

Cela, c'est la liaison organique qui fut chère à Monatte et à Chambelland.

Non, c'est par l'activité, par le rôle rempli par les membres du parti qui sont dans les syndicats. (*Applaudissements.*) C'est par le jeu des fractions communistes et de la démocratie syndicale que les membres du Parti communiste doivent s'affirmer les meilleurs défenseurs de la classe ouvrière et arriver ainsi à accéder aux postes dirigeants du mouvement ouvrier. Pas autrement.

Si nos camarades minoritaires veulent considérer que nos camarades du parti n'ont pas le droit de jouer ce rôle, que le parti n'a pas le droit d'affirmer son rôle dirigeant, il ne leur reste qu'une seule ressource : c'est de se montrer plus aptes eux-mêmes à diriger le mouvement ouvrier dans la voie révolutionnaire et nous n'y voyons, dans ces conditions, aucun inconvénient. (*Vifs applaudissements.*)

UN DÉLÉGUÉ. — Tu veux tuer la C. G. T. U.

GITTON. — Quand on voit, par exemple, à l'occasion du Premier Congrès, la position de la Fédération Unitaire des Ports et Docks, il

est tout à fait difficile pour la Ligue Syndicaliste de conquérir le rôle dirigeant du mouvement prolétarien. (*Applaudissements.*)

Qu'est-ce que la direction unique et la liaison organique? Cela veut dire que la direction de la C. G. T. U. disparaît et que maintenant, camarades des syndicats, vous aurez affaire au Bureau politique et au Comité central du Parti communiste. Or, je pense que c'est assez clair, puisque vous aurez à vous prononcer sur une liste de commission exécutive et sur des noms de camarades proposés pour le bureau confédéral, c'est qu'il ne s'agit pas, pour l'instant encore, de liaison organique.

Ce sera tout en ce qui concerne mon exposé politique.

Je dois indiquer au Congrès que si son rôle est de fixer minutieusement, à la suite d'une analyse sérieuse, la position politique, la ligne politique de la C. G. T. U., notre Congrès doit aussi accomplir d'autres tâches. Après avoir discuté politiquement; après avoir déterminé majorité et minorité, notre Congrès devra s'adonner aux tâches pratiques. Il y a des tâches importantes qui nous incombent et que j'ai citées dans mon exposé de ce matin il convient de les rendre concrètes à la fin de ce rapport.

La première de nos tâches, après la discussion politique, c'est de dresser un programme vivant, concret des revendications immédiates, capable de mobiliser les masses ouvrières et de les entraîner à la lutte contre la bourgeoisie.

La deuxième, c'est d'accentuer notre travail d'organisation dans les usines, en attachant une extrême importance aux couches les plus exploitées : femmes, jeunes, travailleurs de la main-d'œuvre étrangère, ouvriers coloniaux, pour prendre en main leur défense et les entraîner dans la lutte de tous les exploités.

Nous devons travailler sur une plate-forme concrète qui sera définie dans le rapport sur les tâches d'organisation, à l'élargissement de toutes les batailles ouvrières; nous devons accentuer notre lutte contre la répression patronale à l'intérieur des usines, contre la répression gouvernementale; nous devons accentuer, en tirant les leçons indispensables du Premier Août, notre lutte contre la guerre et pour la défense de l'U. R. S. S.; nous devons aussi travailler inlassablement au renforcement des syndicats unitaires.

C'est avec cette conception qu'on arrive à concentrer les masses dans la bataille contre le capitalisme; c'est dans la mesure où les syndicats unitaires, où les camarades délégués des syndicats et délégués par les travailleurs inorganisés, assistant à ce Congrès, comprendront l'importance des tâches fixées.

Ils s'engageront à faire toute la publicité nécessaire pour que cela soit compris de la masse des travailleurs, pour que nous

soyons en mesure de mettre ces directives en application, afin d'entraîner dans des luttes plus intensives le prolétariat de ce pays.

Camarades du Congrès, la discussion va s'engager, la direction confédérale vous fait confiance ; nous sommes certains qu'ici, tout au moins la majorité confédérale, ne reniera pas le passé révolutionnaire de la C. G. T. U., qu'elle fera en sorte que notre Centrale syndicale révolutionnaire suive la ligne qu'elle a déjà suivie dans le passé et qu'au lieu d'aller vers la voie du réformisme ou de l'opportunisme, elle accentuera sa lutte contre la bourgeoisie afin d'instituer, d'accord avec le Parti communiste, la dictature du prolétariat. (*Vijs applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Camarades, je vous rappelle que la Commission de vérification des mandats doit se réunir immédiatement à la salle du Tapis-Vert.

Avant de donner la parole aux camarades qui l'ont demandée sur le rapport d'activité de la C.G.T.U., le Présidium du Congrès vous fait une proposition :

Afin que la plus grande partie, ou, tout au moins une forte partie des délégués puissent apporter leur point de vue sur le rapport d'activité de la C.G.T.U., nous vous faisons la proposition de la limitation du temps de parole à chacun des orateurs.

(Cette proposition est adoptée.)

LE PRÉSIDENT. — Je donne la parole au camarade Berlot, des Cheminots de Châlons-sur-Marne.

INTERVENTION DE BERLOT

BERLOT. — Camarades, j'ai voulu, après l'exposé du Bureau confédéral, vous faire entendre l'humble voix d'un obscur militant de province. Certains de nos camarades auront peut-être demain tout leur temps de parole afin d'exposer leur point de vue.

Mais je dois d'abord dire que nous avons été surpris par la longueur aggravée des Congrès confédéraux qui se suivent : après quatre jours, cela a été six jours ; après six jours, c'est sept. Nous ne désespérons pas, dans quelques années, tenir les Congrès pendant un mois. (*Rires.*)

Cette mesure, qui consiste à allonger les débats d'un Congrès en obligeant les délégués à prendre des congés qu'ils ne peuvent pas toujours obtenir, est une mesure essentiellement antisyndicale et contraire à la démocratie syndicale. (*Applaudissements sur quelques bancs.*)

Nous en arriverons, pour si peu que cela continue, à n'avoir ici que des fonctionnaires syndicaux, ou, suivant la forte parole de notre camarade Thorez, des révolutionnaires professionnels, qui viendront tenir les Congrès. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

UN DÉLÉGUÉ. — Tous les syndicats sont cependant représentés !

BERLOT. — J'appartiens à une corporation qui est celle des Cheminots, dans laquelle les congés sont de droit ; c'est celle-là, par conséquent, qui aurait le moins à se plaindre. Or, par suite des Congrès successifs : Congrès de réseau, Congrès fédéral, nous n'avons pas, bien qu'ayant des disponibilités d'argent, pu trouver des camarades qui avaient des disponibilités de congés,

et c'est pourquoi la plupart des délégués cheminots ont quatre, cinq, six mandats, alors que les cheminots ont des congés payés...

UN DÉLÉGUÉ. — Ce n'est pas exact !

LE PRÉSIDENT. — Laissez parler l'orateur.

BERLOT. — Camarades, il est vrai que la démocratie syndicale devient une rigolade ; il est exact que, pour suppléer au nombre des délégués, on fait appel maintenant aux non syndiqués qui sont parmi la salle autant qu'ils sont dans les tribunes.

Il est possible, camarades, que notre Bureau confédéral, après une auto-critique, se soit dit : « Nous n'avons pas assez de sept jours pour recevoir les félicitations des membres du Congrès... »

CHAUVIN. — Un certain nombre de délégués ont trouvé que 45 minutes étaient un délai trop court pour exprimer sa pensée ; or notre camarade nous fait en ce moment un discours pour ne rien dire. (*Applaudissements.*)

BERLOT. — Nous allons donc passer, si vous le voulez bien, à l'examen du rapport d'activité de notre Bureau confédéral. Jusqu'à présent, nous avons à discuter le rapport moral ; cette année c'est un rapport d'activité. Cela fait beaucoup mieux. Il est vrai qu'on se sert à l'égard des syndiqués d'un tas de mots nouveaux, dont les syndiqués eux-mêmes ne comprennent pas toujours la portée. Autrefois, on parlait de combativité des masses, aujourd'hui, on nous parle de radicalisation. Autrefois, on jugeait le résultat d'une grève, aujourd'hui on en fait l'autocritique, on fait de la rationalisation et on va jusqu'à nous parler de la compression des heures supplémentaires ! Ce que l'on veut avant tout aujourd'hui c'est épater la masse par des mots que l'on ne comprend pas toujours et que des camarades ne comprennent pas. (*Protestations.*)

C'est cela, votre démocratie ! (*Bruit.*)

UN DÉLÉGUÉ. — Gitton a pris la parole et on l'a écouté dans le plus grand silence et, maintenant, c'est le contraire.

LE PRÉSIDENT. — Je demande au Congrès que, quelles que soient les déclarations faites, elles soient écoutées dans le silence. Vous aurez tout loisir pour vous faire inscrire. Donc, du silence ! (*Applaudissements.*)

BERLOT. — Je demande que, dans nos discussions et les articles on ne crée pas à tout moment des mots nouveaux pour épater la galerie. Evidemment, on espère ainsi passer pour profond, alors qu'on n'est qu'incompréhensible.

Quand j'entends des copains parler ainsi, j'ai envie de leur dire : « Parle donc comme ta mère t'a appris ! » (*Rires.*)

Quoi qu'il en soit, nous avons un rapport d'activité et je crois que le Bureau s'est dit : « Nous n'avons pas fait grand'chose pendant ces deux ans, mais nous ferons un rapport d'activité, ce sera toujours quelque chose ! »

Nous discuterons donc le rapport d'activité et le rapport financier qui y est lié. Faites-nous de la bonne politique et je vous ferai de bonnes finances et réciproquement.

J'estime que cela suffit.

L'exposé verbal de Gitton était-il, en principe, un rapport d'activité ? Non, c'était une attaque préventive contre la minorité, c'est indiscutable.

Cette minorité, on l'avait tuée à Bordeaux, on l'avait opérée je ne sais combien de fois et je la croyais morte. Il paraît qu'elle est là et il paraît que j'en suis !

Il y en a même plusieurs. Chambelland parlait de la minorité numéro 1, de la minorité numéro 2, et Schumacher dit qu'il y a une minorité et qu'il y a « l'autre ». Plus on les tue, plus il y en a !

Ici, une petite parenthèse. On parle de la courtoisie des débats, je n'ai pas eu l'occasion de la constater, mais j'espère que l'absence de courtoisie dont j'ai souffert ne se reproduira plus.

Mais, s'il y a une courtoisie dans les débats, j'espère que ce ne sera pas une courtoisie apparente, mais une courtoisie de fond et que nous ne reverrons plus ce que nous avons vu à Bordeaux quand une brute, représentant un organisme supérieur — puisque nous avons des dignitaires — est venue frapper un camarade plus faible, j'ai nommé Herclot.

Je passe au premier chapitre sur la rationalisation. Que dit-il ? Que la rationalisation industrielle était à peine commencée à l'époque du dernier Congrès, que ce problème apparaissait comme une question théorique et rencontrait beaucoup de sceptiques en nos rangs. Pour la Fédération des Cheminots, existait-il même un courant de rationalisation des chemins de fer ?

C'est totalement inexact. Chez les cheminots, nous avions un courant d'après lequel on voulait introduire la rationalisation dans tous les réseaux.

Quand j'ai parlé tout à l'heure de ce qu'on appelle la rationalisation et qui n'en est pas, j'ai été très bref, et je puis dire : « Dans la rationalisation, que met-on, à l'heure présente ? On y met la compression, la surexploitation, le machinisme, la diminution des salaires, les heures supplémentaires... (Bruit.)

On y met le travail à la tâche et à la chaîne et on y a mis les accidents du travail. Un accident du travail, c'est de la rationalisation !

Quand je me fouterai un coup de marteau, chez moi, en plantant un clou, je dirai que c'est de la rationalisation. (Hilarité.)

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Simonin, pour une motion d'ordre.

SIMONIN. — Nous demandons aux délégués d'observer le plus grand silence pendant l'exposé des divers orateurs.

Nous ne devons pas craindre d'écouter les exposés des représentants de l'opposition, les camarades de la majorité auront tout loisir, au cours des débats, pour apporter leurs conceptions.

En conséquence, nous vous demandons d'observer le plus grand calme et de permettre à Berlot de continuer. (Approbatons.)

LE PRÉSIDENT. — Camarades, je pense que vous vous inspirerez des déclarations du Bureau et laisserez parler notre camarade.

BERLOT. — Les chiffres donnés dans cette étude sur la rationalisation sont, à mon avis, peu probants, outre qu'ils révèlent une faible augmentation de la production, en 1928, sauf dans une industrie nouvelle, celle de la soie artificielle, ce qui va de soi, si j'ose dire. On y voit que, pour la France, la véritable augmentation est surtout pour le minerai.

Or, d'où vient-il ? De l'annexion du bassin lorrain. Faut-il dire qu'à l'heure actuelle la production n'est pas supérieure à ce qu'elle devrait être ? Non.

Et pourquoi étudie-t-on la rationalisation ?

Pour lutter contre elle et nous ne voyons que cela : lutte contre la rationalisation, mais quelle lutte, et sous quelle forme voulez-vous lutter ?

Voulez-vous arrêter les progrès de la technicité ? Je ne pense pas que c'est ce que vous voulez car, alors, vous en reviendriez à l'action irréfléchie des tisseurs de Lyon qui brisaient les premières machines, parce que cela constituait la rationalisation de l'époque.

Il faut dire contre quel genre de rationalisation vous voulez lutter, contre quel système de rationalisation et jusqu'à quel point vous êtes partisans de certaine rationalisation.

Jusqu'ici il n'y a pas de programme de lutte, mais simplement des mots. C'est insuffisant.

Nous passons à l'étude du mouvement gréviste.

Dès le début de l'article, je trouve que le caractère précaire de la stabilisation capitaliste s'est manifesté de la manière la plus apparente dans le développement de la lutte de classe dans tout le pays.

On fait, à tort, une confusion entre la stabilisation bancaire, qui ne nous intéresse pas, et la stabilisation économique, qui n'a jamais existé. (*Protestations.*)

Vous me direz qu'elles doivent aller de pair dans l'esprit des dirigeants et me rappellerez que Poincaré, lorsqu'il ne voulait pas augmenter les salaires des fonctionnaires, disait que la stabilisation monétaire ferait la stabilisation du coût de la vie et, par conséquent, stabiliserait les salaires. C'est pourquoi, ajoutait-il, je ne vous augmenterai pas !

Il s'est largement foutu le doigt dans l'œil, mais la C. G. T. U. aussi.

UN DÉLÉGUÉ. — Et la minorité aussi !

BERLOT. — Les prévisions de la C. G. T. U. étaient pour une crise épouvantable de chômage, la misère partout.

Or, qu'avons-nous vu ? Nous n'avons pas vu de chômage. (*Protestations.*) Nous en avons vu moins que jamais.

Ceux qui ont interrompu n'ont pas vu les statistiques. Les statistiques sont ici, au bureau de la C. G. T. U., où on peut les consulter. Elles montrent que la crise de chômage a atteint son maximum au moment de la stabilisation, pour être stabilisée un moment et redescendre après. Quand je vous parle d'une diminution du chômage, je parle avec les statistiques qui sont au bureau de la C. G. T. U.

Le rapport ajoute : « Cette vague de grèves est le signe indiscutable d'une reprise puissante du mouvement ouvrier international. Le Comité confédéral national des 24 et 25 février 1928 souligne, en effet, un mouvement de radicalisation des masses. »

La radicalisation des masses, je vais vous demander : Qu'est-ce que c'est ? (*Exclamations.*) Est-ce une combativité plus grande chez les camarades, ou bien est-ce un acquis de conscience révolutionnaire ?

Je continue à lire : « Pour l'année 1928, 800 grèves environ sont enregistrées. Depuis juin de la même année, le nombre est de 600, et la totalité sont des grèves pour des augmentations de salaires. » C'est cela votre acquis révolutionnaire, mes camarades ? Quand on lutte pour le ventre, c'est un acquis révolutionnaire, cela ? (*Exclamations.*)

Acquis révolutionnaire quand on luttera pour des libertés nouvelles, oui, mais non pour le ventre. La lutte, mes camarades, quand elle est exclusivement sur le terrain des nécessités quotidiennes, c'est-à-dire des nécessités du ventre, pour employer le terme qui marque le mieux, cette lutte ne situe pas un esprit révolutionnaire. Ce n'est pas en demandant seulement des augmentations de salaires pour acheter du pain qu'on acquiert une mentalité révolutionnaire.

Et si les masses étaient radicalisées, comme vous le prétendez, le gouvernement ne se serait pas permis de faire ce qu'il a fait au 1^{er} Mai et au 1^{er} Août.

Le rapport ajoute : « C'est-à-dire que la classe ouvrière passe rapidement de la résistance active à l'offensive, fait preuve d'une combativité plus grande en période de stabilisation et de rationalisation qu'en 1925, période d'instabilité financière. »

On se sert à nouveau du même mauvais argument. Avant la stabilisation financière, la vie ne cessait d'augmenter ; après la stabilisation financière la vie a continué à augmenter ; par conséquent, la stabilisation financière n'a rien à

voir avec nos revendications ; elle n'a rien changé ; elle n'a peut-être rien aggravé.

Et puis enfin, le rapport dit : « Les grèves prennent de plus en plus un caractère de masse, telles les grèves du textile du Nord, de Rouen, Darnétal, etc.

(Interruptions.)

Si vous m'interrompez toujours, nous serons obligés d'employer la même tactique vis-à-vis des orateurs de la majorité.

Les grèves ont de plus en plus un caractère de masse ?

Forcément, à cause de la concentration économique, des trusts et des consortiums qui, à l'heure actuelle, s'entendent pour payer les mêmes salaires, alors qu'autrefois, dans les mêmes localités, vous aviez des maisons à bas salaires et des maisons à hauts salaires, si bien que, quand les camarades à bas salaires entraient en grève, c'était pour obtenir les mêmes hauts salaires que leurs camarades qui, eux, n'étaient pas en grève. Actuellement, avec la politique des bas salaires des trusts et des consortiums, dans les mêmes localités, dans les mêmes régions, ce sont des masses de travailleurs qui sont touchés par les mêmes bas salaires, d'où il suit que les grèves ne sont pas un fait caractéristique de l'augmentation de l'esprit révolutionnaire.

Et puis, il y a quelque chose que je ne comprends pas très bien. On écrit, en parlant de la grève d'Halluin : « Cette grève, commencée en février pour lutter contre une diminution déguisée des salaires et se terminant par une augmentation des salaires, marque la période où la classe ouvrière passe des grèves défensives aux grèves offensives. »

Je voudrais savoir si le Bureau confédéral considère la grève d'Halluin comme une victoire, ou comme un échec des camarades en grève.

Pour nous faire une idée exacte de ce qu'ont été les grèves pendant le courant de l'année, il eût fallu, à mon avis, joindre à ce bulletin d'information le bilan des grèves, marquer tant de grèves à telle époque, succès, échecs, *statu quo*. Alors, nous aurions pu nous faire une idée exacte des résultats des mouvements grévistes. Si, dans une année déterminée, nous avons davantage de grèves, il ne faut pas crier à la victoire. Si davantage de grèves de salaires se sont terminées par des victoires, le bilan que vous donneriez serait un bilan de défaite.

Dans ce même rapport, on nous dit : « Avant la période de stabilisation et de rationalisation... » (Interruptions.) Vous me rendez cette justice que je parle des choses que j'ai étudiées et que je connais. Un camarade me dit que je dis des sottises. J'ai au moins étudié ce que j'ai à vous dire. Je lis le rapport : « Avant la période de stabilisation et de rationalisation, la France passait pour le pays des grèves de courte durée. Nous enregistrons un changement considérable sur ce terrain : grève du textile d'Halluin dont la durée a dépassé six mois, et nombreux mouvements dans différentes industries. »

J'estime que l'exemple d'Halluin n'est pas convaincant. Qu'est-ce qui fait habituellement la courte durée des grèves ? Cette courte durée est un facteur immédiat du soutien matériel. Qu'est-ce qu'on a donné à Halluin ? Ce n'est pas pour reprocher ce qu'on a fait, mais pour marquer de quelle façon la grève a pu durer.

Pendant le premier semestre, 707.350 francs ; pendant le deuxième semestre, 335.000 et des francs, au total 1.042.350 francs.

J'estime que des grèves soutenues ainsi financièrement peuvent durer longtemps. Cet exemple n'est donc pas probant en ce qui concerne la plus longue durée des grèves.

A cette politique des grèves est rattachée la question des effectifs de la C. T. U. La minorité prétend, paraît-il, que les effectifs diminuent et le camarade

Gitton, qui m'a précédé, nous disait comment ils ont augmenté. Apportons-en les preuves.

C'est à nous plutôt qu'il convient de réclamer les preuves que les effectifs ont augmenté. Vous vous contentez de nous apporter des affirmations. Ajoutez-y donc un bilan exact qui nous renseigne véritablement. En tout cas, je suis certain que vous serez forcés de reconnaître qu'en ce qui concerne les cheminots, ces effectifs n'ont pas bougé.

A titre de nouveauté, on a créé l'autocritique. Etymologiquement, cela voudrait dire « critique de soi-même ». Or, il m'a paru qu'il s'agissait plutôt de la critique des autres. On nous demande de faire l'autocritique des mouvements grévistes. Mais, avons-nous eu besoin de ce conseil ? Est-ce que les organisations n'ont pas été les premières, chaque fois qu'il a été question d'un mouvement, à en rechercher les causes de réussite ou d'insuccès ? Est-ce que les camarades, lorsqu'ils avaient failli à leur devoir, ne reçurent point les reproches qu'ils méritaient ? Qu'y a-t-il donc de nouveau dans l'autocritique ? Les conseils syndicaux d'autrefois faisaient de l'autocritique. On en faisait aux Congrès fédéraux et confédéraux et nous ne faisons que continuer ce que nous faisons dans le passé. Seulement, il y a un mot de plus dans le répertoire.

En ce qui concerne les préparatifs de guerre, on nous a donné des chiffres. Mais, ils n'ont évidemment qu'une valeur relative. D'autant que les dates choisies sont celles de 1913 et de 1928. Or, 1913 n'était pas encore l'année des superarmements et c'était plutôt avec 1914 qu'il fallait établir une comparaison.

D'ailleurs, tout cela ne prouve rien et l'on s'en rend bien compte quand on constate qu'un pays comme l'Angleterre, dont les chiffres de 1928 sont inférieurs à ceux de 1913, est cependant plus impérialiste que jamais. On nous a parlé de l'aviation. Mais, c'est une arme nouvelle et il est naturel que les pays impérialistes, qui se préparent à la guerre, construisent des avions à outrance. Si l'on avait étudié, par contre, la situation de la cavalerie, il est certain qu'on eût trouvé une diminution. Ce qui doit attirer notre attention, c'est plutôt la fabrication énorme des munitions et autres engins destructeurs, et il serait fou de nier que, tout comme en 1914, les pays d'Europe poussent activement leurs préparatifs de guerre.

Cependant, je ne crois pas qu'il soit utile de répéter sans cesse, comme font la C. G. T. U. et le Parti communiste : « La guerre est là. Elle va éclater demain. » La guerre, il y a autant de danger à ne pas la voir du tout qu'à la voir trop proche. En répétant sans cesse que la guerre est là, imminente, alors qu'elle semble tarder à éclater, on érousse la vigilance des masses. Elles finissent par ne plus y croire, et là est le danger. (*Mouvements divers.*)

Et je me bornerai à vous répéter une réflexion que j'ai entendue moi-même à la sortie d'un meeting auquel j'assistais comme simple spectateur. On y avait dénoncé la proximité de la guerre et des camarades disaient en sortant de la salle de réunion : « Oh ! la guerre, voilà trois ans qu'on en parle. Nous connaissons le refrain ! »

On vous a parlé également de la répression par le patronat. Mais, camarades, c'est tout simplement la conséquence logique de mouvements mal étudiés, mal préparés ; c'est l'aboutissement de la politique de la lutte à tout prix, sans que soient étudiées les possibilités de vaincre.

Dans nos anciens congrès un chapitre était réservé à ce qu'on appelait : « La stratégie des grèves ». Je me demande, hélas ! où sont les stratèges d'antan lorsque je vois aujourd'hui, à la tête de puissantes organisations, des camarades ignorant tout de la tactique de ces mouvements.

Ce qu'il faut, c'est faire des grèves courtes et victorieuses. Si vous obtenez

ce résultat, les répercussions que vous souhaitez, sur ceux qui font les grèves et sur ceux qui les voient, seraient autrement considérables.

Le rapport est suivi d'une étude sur les réformistes, briseurs de grèves. La C. G. T. réformiste est adverse des mouvements de grèves, nous le savons. Mais, est-ce une raison pour prendre en toute occasion et à tout propos le contrepied de ce que proposent les organisations confédérées ? Il suffit que, dans une localité, le conseil syndical confédéré dise qu'on peut arranger la chose sans faire la grève pour qu'immédiatement le conseil unitaire déclenche celle-ci. Il suffit que les confédérés disent : « On pourrait déclencher la grève demain ou après-demain » pour que les organisations unitaires décident de la déclencher sur-le-champ. Il suffit enfin, une fois la grève déclenchée, qu'un arrangement soit trouvé par les confédérés pour qu'ils soient immédiatement traités de réformistes et de briseurs de grèves et pour qu'il soit décidé que la grève doit continuer malgré tout, au risque d'obtenir par la suite des avantages moindres. Vraiment, c'est exagéré. On a simplement l'air de vouloir démontrer que, partout, nous sommes les seuls et que, partout, nous avons raison. (*Mouvements divers. — Protestations sur divers bancs.*)

Et d'ailleurs, il n'y a pas si longtemps qu'Engler lui-même a été traité de réformiste, à Bordeaux.

Ainsi, nous en arrivons tout naturellement à la question de l'unité.

Il y a deux ans, à Bordeaux, nous avons voté une motion et, dès le lendemain du Congrès de Bordeaux, le Bureau confédéral a commencé à saboter d'une façon occulte la motion ; quelques mois après il la violait carrément en disant que le temps avait passé, que la situation n'était plus la même, et que ce que les congressistes avaient voté ne comptait plus. (*Vives interruptions.*)

Je vous rappelle qu'au moment du Congrès de Bordeaux nous savions de quoi pouvaient être capables les dirigeants confédérés et qu'il n'y avait donc pas de surprises à craindre.

J'étais venu dire, qu'à mon avis, la C.G.T.U. patronnait trop rapidement, d'une façon trop suspectement rapide, la résolution de Paris-Etat Rive-Droite. (*Vives interruptions.*) Mes camarades, je prends les faits, je le répète.

Qu'est-ce que cherchait donc le Bureau confédéral unitaire en adoptant si rapidement cette résolution ? Mais, camarades, il espérait tout simplement dissocier le Bureau confédéral réformiste.

UN DÉLÉGUÉ. — Oui.

BERLOT. — Oui ? J'enregistre l'aveu. Quand il a vu que cela ne réussissait pas, il a changé de front. Comme à Bordeaux, cela aurait été vraiment trop brutal, il a accepté notre résolution pour mieux nous étrangler ensuite.

Tu ne dis plus : « Oui », maintenant. (*Rires et protestations.*)

LE PRÉSIDENT. — Camarade Berlot, tu n'as plus que dix minutes.

BERLOT. — J'ai été interrompu.

LE PRÉSIDENT. — Je te retirerai la parole dans dix minutes.

BERLOT. — Je répète, avec les preuves à l'appui cette fois que, lorsque le Bureau confédéral a accepté la résolution de Paris-Etat Rive-Droite, puis la résolution de Bordeaux qui en découlait (avec bien des amendements cependant), il voyait là avant tout un moyen d'arriver à ses fins.

On oublie trop vite également le revirement du Bureau confédéral. La motion de Bordeaux n'était pas conforme aux décisions de l'I.S.R., dit-on. C'est possible. Mais où est la démocratie syndicale si nous sommes obligés d'accepter des ordres venus d'en haut, alors que nous, congrès souverain, nous avons décidé autre chose ?

Et puis, mes camarades, nous trouvons un autre exemple de cette démocratie syndicale chez les cheminots, dans l'intervention de Monmousseau.

Nous avons, l'été dernier, à l'ordre du jour de notre Congrès, la question de l'unité et nous avons désigné une commission. Notre Bureau fédéral avait désigné pour le représenter à cette commission, je ne dirai pas le plus intelligent de ses membres, ils le sont tous, mais le plus malin, le plus habile. J'ai cité le camarade Demusois.

Notre camarade Demusois après bien des marchandages, si j'ose dire, avait accepté le texte d'une résolution et il avait topé dans la main du camarade qui représentait la minorité. Il ne restait plus qu'à présenter le texte en question au Congrès, puisque c'était accepté par le Bureau fédéral. Demusois s'est alors dit : « Je n'ai pas présenté ça au patron ». Monmousseau lui a dit : « Tu t'es fait empiler (*Rires*), réunis à nouveau la commission plénière (nous étions en sous-commission) ».

La commission s'est réunie, Monmousseau y est venu. Naturellement, le patron a toujours le dernier mot, cela va de soi. C'est de cette façon qu'on a présenté au Congrès la motion Monmousseau au lieu de celle de la commission. C'est de la démocratie syndicale !

Il faut donc enterrer l'unité. Moi, je veux bien, mais il faut le dire franchement et ne pas parler d'unité, alors que vous n'en voulez pas. Je m'en rapporte encore au sens étymologique du mot. Unité veut dire un. On cherchait à avoir un seul organisme syndical en France avec la C.G.T. et la C.G.T.U. Aujourd'hui, vous déclarez qu'on ne peut plus le réaliser, du moins vous devriez le déclarer. En tout cas, ne venez plus parler d'unité, quand il ne s'agit plus d'unité.

Il n'y a pas tellement longtemps, la plate-forme de la C.G.T. (et elle l'est encore) était la suivante : l'unité, elle est possible, venez chez nous, elle est déjà faite. Et nous protestions avec énergie contre cette façon de voir.

Or, quelle est la plate-forme de la C.G.T.U. aujourd'hui ? L'unité, elle est faisable, venez chez nous. Ou alors, unité avec les inorganisés, c'est comme cela qu'on la conçoit aujourd'hui, avec cette réserve : « Oui, mais venez chez nous, les inorganisés ». (*Protestations.*)

Je voudrais savoir si, au sein du Congrès, l'idée de l'unité est morte, si, définitivement, vous êtes décidés à laisser aller sur la voie du réformisme, du syndicalisme gouvernemental, la totalité des camarades qui sont derrière les chefs confédérés à l'heure actuelle. (*Bruit.*)

Je voudrais savoir si, nonobstant la mauvaise volonté des chefs confédérés, vous ne ferez rien pour ramener à nous les effectifs confédérés. (*Mouvements divers.*)

Il s'agit de savoir si vous considérez les camarades confédérés, de la base au sommet, comme tous pourris. Il s'agit de le dire aujourd'hui. (*Vives protestations. — Bruit.*)

Si vous ne considérez pas la situation sous cet angle, il vous faut alors cesser la campagne d'injures pures qu'on a menée jusqu'ici. Je cite quelques exemples :

« Jouhaux est un traître, un vendu ». (*Huées.*) Nous le savons. S'il s'agit de mener une véritable campagne, il faut dire simplement : « Tel ou tel chef confédéré, en telle occasion, a agi contrairement aux intérêts de la classe ouvrière. Voilà comment nous aurions agi à sa place, comment nous agirions le cas échéant ». Ou bien : « Dans tel cas, nous avons agi de telle façon et nous avons obtenu tel résultat ». Voilà ce qu'il faut dire.

Ainsi vous frapperez l'esprit des camarades confédérés. Au contraire, vous n'obtenez rien en continuant à injurier les chefs confédérés qui n'obtiennent peut-être pas davantage eux-mêmes d'ailleurs. Vous n'amènerez pas à vous les

éléments sains qui peuvent encore se trouver au sein de la C.G.T. si vous continuez à suivre les mêmes errements.

LE PRÉSIDENT. — Tu n'as plus que trois minutes.

BERLOT. — Le président me fait remarquer que je n'ai plus que trois minutes. Je fais remarquer que j'ai été souvent interrompu et je pense que cinq ou dix minutes ne seront pas de trop pour que je termine. (*Vives protestations. — Bruit.*)

LE PRÉSIDENT. — Tu as cinq minutes pour terminer.

BERLOT. — Je saute sur le Premier Août, nous aurons l'occasion d'en reparler.

A la fin de l'exposé du Bureau confédéral, nous trouvons une petite note qui, dès l'abord, a un caractère bénin :

« La C.G.T.U. doit développer un esprit d'étroite solidarité entre les Syndicats unitaires et les organisations du Parti communiste pour le soutien actif des luttes économiques contre le bloc gouvernemental-patronal-réformiste-socialiste, ses attaques et ses violences répétées. »

Cette note a une forme bénigne et parfaitement acceptable. Nous n'avons jamais vu jusqu'ici aucun inconvénient et nous n'avons retiré que des avantages à lutter de pair avec une organisation qui défend la classe ouvrière. Mais, depuis cette note, les articles de la presse ouvrière ont dénoté d'autres tendances.

Ce n'est pas d'une collaboration qu'il s'agit. C'est clairement et nettement poser la question de la subordination. Je parle de la presse ouvrière. Le camarade Gitton a fait allusion à la démocratie syndicale. Quand je parle de la presse ouvrière, de la presse de la C.G.T.U., je me demande où elle est. Ce n'est pas *L'Humanité*, journal du Parti qui refuse les rectifications quand il s'est trompé bénévolement ou exprès. Ce n'est plus *La Vie Syndicale* qui ne paraît plus depuis qu'on l'a étranglée ; Ce n'est pas *La Vie Ouvrière* puisque l'on nous a cité un seul exemple pour Schumacher. Jamais *La Vie Ouvrière* n'a accepté la voix de la minorité ; pour une fois qu'elle l'a fait, elle va s'en vanter dans la pérennité des siècles.

Mais il s'agit de savoir, il s'agit que le Bureau confédéral nous dise : « A partir de maintenant, *La Vie Ouvrière* est ouverte aux camarades qui ne sont pas de l'avis de la majorité confédérale ».

Il y a tout de même quelque chose de particulièrement paradoxal : c'est qu'une organisation puissante comme la nôtre (puisqu'on nous chante toujours qu'elle est puissante) n'ait pas son journal placé sous le contrôle de la C.G.T.U. et ouvert aux camarades. (*Applaudissements.*)

Je rends cette justice à nos camarades du bureau fédéral des Cheminots que, dans notre journal, qui est *La Tribune des Cheminots*, c'est véritablement une tribune où tout le monde peut écrire, où les idées bonnes ou mauvaises qu'il plaît à chacun d'exposer, sont discutées. Est-ce qu'il en est de même pour notre C.G.T.U. ? Nous n'avons pas de tribune. Et nous qui n'avons aucune presse à contrôler, nous nous montrons chatouilleux sur la Librairie du Travail parce que nous ne la contrôlons pas.

La question de subordination est donc nettement posée. Et alors, devant cette question posée aussi clairement et aussi nettement, certains camarades qui étaient de la majorité, ils en étaient à Bordeaux, ils en ont été depuis, se cabrent tout d'un coup et donnent dans la minorité, dans une minorité à côté si vous voulez.

Nous les avons prévenus, ces camarades ; nous avons prévu la note crescendo des mesures prises. Nous les voyions venir. Nous ne leur reprochons pas

d'avoir vu clair trop tard ; seulement, pour avoir vu clair trop tard, ils deviennent des réformistes.

Est-ce à dire qu'ils acceptent le point de vue de l'ancienne minorité ? Je ne le crois pas. Je vois simplement qu'entre l'ancienne et la nouvelle minorité, il existe un lien puissant qui est celui-ci : nous voulons rester des syndicalistes. *(Applaudissements. — Très bien !)*

Nous ne voulons pas subir la subordination d'un parti politique, fût-ce le nôtre, car il y en a parmi nous qui en sont.

Il est possible qu'à l'heure actuelle, les membres du Parti communiste et les membres de la C.G.T.U. aient le même idéal. Il y a toutes sortes de chances, par contre, pour que nous ne soyons pas d'accord, à l'heure actuelle, sur les moyens d'action et nous ne voulons pas que les buts du syndicalisme soient transportés sur le terrain politique. Or, que voyons-nous dans *L'Humanité* d'aujourd'hui ?

« Le Congrès confédéral sera la lutte entre les communistes et les anticommunistes. »

Mais, camarades, c'est ce que nous ne voulons pas à l'intérieur d'une organisation qui, comme le disait Gitton, groupe tous les camarades, sans distinction de partis.

A qui la faute si c'est transposé sur le terrain politique ? Existe-t-il une minorité organisée ? Non, camarades. *(Oui ! Oui ! — Bruit.)*

La minorité, qu'est-ce qui la crée ? Mais c'est vous. Si vous n'aviez pas pris ces mesures, les minoritaires d'aujourd'hui seraient encore des majoritaires. *(Tumulte.)*

Dans *La Vie Ouvrière* Monmousseau se croit extrêmement habile de proposer à la minorité d'entrer à la Commission exécutive et, d'autorité, désigne notre camarade Chambelland. Mais est-ce que Schumacher, Boville et d'autres se croient représentés par Chambelland ? Est-ce qu'ils ont la même plattform ? Est-ce qu'ils se sont entendus ? Et parce qu'ils ont un simple lien commun, est-ce qu'on se figure qu'un camarade de l'ancienne minorité représente les camarades qui s'insurgent contre la dictature, contre la main-mise d'un parti ? Pas le moins du monde. Et puis cette habileté est cousue de fil blanc. Est-ce que nous n'avons pas vu, à Bordeaux, le même geste à l'égard de la minorité ? On a désigné comme suppléant (et comme dernier suppléant, je crois) le camarade Kéraudy. Et, par la suite, on l'a mis à la porte, pour l'empêcher, *ipso facto*, d'être à la Commission exécutive.

Pourquoi ne voulons-nous pas de la direction d'un Parti ? Evidemment, nous sommes d'accord avec Gitton, complètement, quand il dit que le Parti est exclusivement révolutionnaire et que, actuellement, nous avons avec lui de grandes affinités. Mais il ne suffit pas que nous ayons des affinités, l'un sur le terrain économique, l'autre sur le terrain politique, pour subordonner l'un à l'autre. Nous avons vu des partis politiques avancés représentant l'idée révolutionnaire. Que sont-ils devenus ? Et nous ne savons pas ce que deviendra le Parti communiste dans la suite. *(Protestations.)*

Si, il y a une vingtaine d'années, dans un Congrès du Parti socialiste, on avait émis les mêmes idées que je viens d'émettre, ç'aurait été les mêmes « Hou ! Hou ! » qui auraient accueilli l'orateur. Le Parti radical, qui autrefois était à l'avant-garde du mouvement révolutionnaire français, a tourné... *(Protestations.)*

Ils inventent des mots nouveaux, mais ne connaissent pas leur histoire !

C'est seulement dans les organisations ouvrières qu'on a toujours conservé l'esprit révolutionnaire à l'encontre et quelquefois contre les partis politiques qui déclaraient en avoir le maximum et même le monopole.

Nous disons nettement que quel que soit notre nombre ici, nous refusons

d'être subordonnés à un parti politique. Nous refusons parce que nous ne savons pas où nous allons. Hier c'était la liaison organique ; aujourd'hui c'est la direction unique ; demain ce sera la subordination et, après demain, alors que les membres du Parti doivent tous être syndiqués et qu'ils ne le sont pas toujours, ce seront les membres de la C.G.T.U. qui devront avoir dans leur poche la carte du Parti.

LE PRÉSIDENT. — Camarades, oui ou non, voulez-vous faire respecter les décisions du Congrès ? Je demande au camarade Berlot d'en terminer, voilà déjà plusieurs fois qu'il dit qu'il n'en avait plus que pour quelques minutes...

BERLOT. — La voilà bien la démocratie !

LE PRÉSIDENT. — Si tu ne provoquais pas tout le temps nos camarades, il y a longtemps que cela serait terminé !

CLAVERI. — Simonin, au nom du Bureau confédéral, a demandé que nos camarades fassent le plus grand silence afin que chacun puisse librement s'exprimer ici, mais dans la mesure toutelois où le camarade qui occupe la tribune ne s'amuse pas lui-même à provoquer la salle. Nous considérons que le temps de parole accordé à Berlot a été amplement suffisant, il l'a même dépassé de cinq à dix minutes. Je demande au président de donner la parole au second orateur. Nous ajoutons que nous demandons aux membres de la majorité confédérale et plus particulièrement aux membres du Parti d'être disciplinés dans le Congrès, d'accepter d'entendre même des paroles qui peuvent être considérées comme une véritable provocation. (*Applaudissements.*)

Nous demandons cela aux camarades du Parti afin que, demain, on ne puisse pas prétendre que la démocratie syndicale n'a pas régné dans les assises de la C.G.T.U. et afin que les adversaires de la C.G.T.U. ne puissent pas être tentés d'amener certaines de nos organisations vers les voies qui sont hors des voies révolutionnaires. (*Applaudissements sur un grand nombre de bancs.*)

LE PRÉSIDENT. — Vous avez entendu la proposition de Claveri, qui consiste à retirer la parole à Berlot. Je mets cette proposition aux voix.

(*Cette proposition est adoptée à la majorité.*)

BERLOT descend de la tribune en disant ironiquement : « Merci, voilà la démocratie syndicale, il faut croire que mes paroles vous gênent ».

LE PRÉSIDENT. — Je rappelle qu'il avait été décidé d'accorder un délai de 45 minutes à tous les camarades qui prendraient la parole. J'en profite pour dire qu'il y a une motion qui nous est parvenue d'un camarade qui souligne, je pense que cela n'était pas nécessaire, que les camarades qui n'auraient pas à parler 45 minutes n'ont pas besoin de se gêner et qu'ils peuvent très bien ne parler que dix minutes ou un quart d'heure. (*Rires.*)

Je donne la parole à Le Gentil, des Terrassiers du Havre.

LE GENTIL. — Camarades, au Syndicat des Terrassiers du Havre, nous avons voté la résolution complète de la C.G.T.U., mais je tiens à déclarer que nous ne sommes pas d'accord sur l'acceptation au Congrès des inorganisés et je vais vous en expliquer les raisons.

Notre Union locale et notre Syndicat fonctionnent très bien grâce au travail des secrétaires de notre organisation et de notre région. Nous disons quand même que les inorganisés, s'ils étaient des as, pourraient venir s'organiser dans nos syndicats ; ils déclarent qu'ils sont sympathisants à la C.G.T.U., mais s'il en est ainsi, ils n'ont qu'à venir parmi nous afin de grossir nos rangs. C'est pourquoi nous tenons à voter contre l'acceptation des inorganisés au Congrès confédéral. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Berger, des Cheminots de Toulouse.

INTERVENTION DE BERGER

BERGER. — Camarades, la discussion mérite que la plupart d'entre nous intervenions pour dire quels sont nos points de vue sur les différents problèmes qui sont contenus dans le rapport d'activité de la C.G.T.U.

Sur le problème de l'orientation, il m'apparaît que la question, telle qu'elle est posée, indique clairement qu'à l'heure actuelle, si l'on est d'accord avec les perspectives tracées par la C.G.T.U., il ne peut y avoir dans la pensée d'aucun révolutionnaire sérieuse la proposition de séparer les organismes révolutionnaires, qui ont une vie et une activité pour ainsi dire commune.

Comment, dans la C. G. T. U., on a l'air de faire un «distinguo», on a l'air de placer avec subtilité certaines cloisons étanches. Cependant, dans la pratique, je connais particulièrement certains syndicats de la région où je suis et aujourd'hui je suis presque sûr que, dans pas mal d'endroits de notre pays, dans pas mal de régions, l'ossature même du mouvement syndical révolutionnaire est constituée par des camarades d'un parti, de celui qu'on a nommé dans la discussion tout à l'heure.

Sur ce point-là, il m'apparaît donc que l'on ne peut essayer actuellement de créer quelque chose qui soit susceptible de diviser ces forces révolutionnaires destinées à mener une même et unique bataille. Par conséquent, les opinions exprimées tout à l'heure par l'ami Berlot, que je connais bien à la Fédération des Cheminots, ne peuvent être retenues parce qu'elles n'ont aucune signification, et lui-même l'a reconnu, puisqu'il n'a pas apporté dans son exposé de tout à l'heure les perspectives révolutionnaires telles qu'il les concevait lui-même.

Sur le Premier Août particulièrement, il faut reconnaître qu'il a été dans notre mouvement un coup de sonde qui nous a permis de vérifier, d'une façon absolument claire, où se trouvaient ceux qui, véritablement, sont en accord avec les décisions de la C.G.T.U.

Evidemment, il en est qui, dans nos Congrès, avaient voté des résolutions contre la guerre, qui avaient fait partie de notre majorité, mais quand il a fallu passer à la pratique, quand il a fallu, comme on le dit, se mettre au boulot, quand il s'est agi de mobiliser les éléments actifs de la C.G.T.U., il faut bien reconnaître qu'il y en a pas mal qui ont été au-dessous de leur tâche et cela même dans nos cadres syndicaux de la C.G.T.U. (*Applaudissements.*)

Et si, à côté de ce qu'a dit Gitton tout à l'heure, parce que je ne veux pas reprendre les arguments qu'il a apportés, même si le mouvement du Premier Août n'avait eu d'autre résultat que de nous permettre de voir nos faiblesses, il aurait apporté au mouvement révolutionnaire un appoint sérieux. Sous peine d'être nous-mêmes des incapables, il nous indique immédiatement les points sur lesquels nous devons apporter les remèdes, afin que l'outil révolutionnaire soit créé pour la bataille de demain.

Tout n'est pas parfait dans la C.G.T.U. et, la question de l'orientation à part, il faut que dans ce Congrès nous ayons le courage, dans la majorité comme dans la minorité, de dire les points sur lesquels il faut que le Congrès pousse les militants pour arriver à notre but.

Quoique ne vivant pas d'une façon particulière la vie de la C.G.T.U., étant donné que la plupart de mes occupations sont dans la Fédération où je milite, je reconnais cependant que le grand problème que nous avons à retenir en premier lieu, c'est celui des tâches d'organisation.

J'ai eu l'occasion de visiter des syndicats, car je participe dans la mesure de mon temps disponible à la vie de mon Union régionalé. Or, combien parmi eux ont des cadres d'une faiblesse, non pas de bonne volonté, mais d'idéologie pratique ! Combien de fois ne sommes-nous pas pour cela à la hauteur de la lutte !

Je citerai un exemple que nous avons vécu à Toulouse, au moment où, dans la métallurgie, il y a eu non pas des perspectives de conflit, mais d'un ébranlement, au travers de la lutte ouvrière, de la social-démocratie et du réformisme. (*Approbation.*)

Or, il s'est avéré à la lumière de l'expérience que, par suite du manque de compréhension de la Fédération, les camarades n'ont pas saisi que cette grève pouvait être la première depuis 1920.

Si nous, les militants de la C.G.T.U., nous n'avons pas compris cela, je vous assure que le patronat de la métallurgie l'a compris, puisqu'il a accordé des augmentations de salaires.

Ce sont-là des fautes qu'il nous faut reconnaître parce que, si nous ne les marquons pas dans nos discussions, cela nous prépare pour demain un désagréable réveil et nous fera une triste publicité devant les masses.

Je passe à la vie de la Confédération aux divers échelons: Il y a dans pas mal d'Unions locales un camarade qui, évidemment, fait son travail de bureaucratie tant bien que mal, qui répond aux lettres et aux demandes, mais où pratiquement la liaison n'existe pas.

Je dois dire aux cheminots que nous avons un grand reproche à nous faire, d'un bout à l'autre de notre appareil, parce que nous ne vivons pas assez intimement la vie de la C.G.T.U. dans les localités où nous sommes.

Nos cadres syndicaux doivent donc constituer l'un des problèmes principaux qui se poseront devant le Bureau confédéral de demain. Sur le travail passé, je dois apporter mon point de vue en ce qui touche certaines questions.

Gitton, dans son rapport, a parlé des méthodes employées par le patronat. Il en est une qui a été insuffisamment soulignée, je crois : celle qu'emploie la bourgeoisie de notre pays pour entraîner dans sa politique la grosse masse des ouvriers. La persuasion par la parole ne suffisant plus, elle a une multitude de mesures pour essayer d'attacher l'ouvrier à l'entreprise.

Je ne reviendrai pas sur les écrits déjà publiés, mais je crois que la C.G.T.U. et toutes nos organisations doivent considérer le syndicalisme à base multiples autrement que sous la forme d'une résolution.

Il est ici des camarades qui pourront apporter des exemples puisqu'ils sont originaires du coin dont je veux parler. Je citerai le cas de Lavelanet que nous connaissons bien et où la majorité du prolétariat est entraînée derrière la C.G.T.U.

En effet, dans ses batailles, il a senti, mieux qu'au travers des discours des meilleurs orateurs, la réalité de la lutte de classe, il a fait un pas, mais la bourgeoisie s'en est aperçue, si bien qu'à l'heure actuelle toutes les cloisons étanches qui pouvaient exister chez elle ont été supprimées et qu'elle a pris le mot d'ordre de Sarrault : « Les syndicats unitaires, le Parti communiste, voilà l'ennemi ! ».

La bourgeoisie a essayé de toutes les mesures pour s'efforcer de détruire l'influence des révolutionnaires dans cette localité, elle a fait ce que Berlot ne peut pas concevoir, parce qu'elle savait qu'au travers de l'activité révolutionnaire il y avait autre chose que des phrases : des usines destinées à changer de propriétaire un jour.

C'est pour conserver ses droits de propriété, ses privilèges, qu'elle a brisé avec toutes les considérations philosophiques pour réaliser le front unique et essayer de soustraire les ouvriers à notre influence.

Si nous, à la C.G.T.U., nous n'avons pas pensé qu'il fallait s'intéresser à ces questions secondaires du syndicalisme, si j'ose dire, si nous n'avons pas su nous intéresser aux jeunesses ouvrières et au sport, le patronat, dans l'industrie textile de Lavelanet, a su qu'il y avait une couche de jeunes exploités, en dehors de la vie syndicale, qui ont besoin de distractions.

Je pense que sur ce terrain, comme sur le terrain corporatif, nous avons, au point de vue C.G.T.U., de grands problèmes à résoudre.

Mais il est un autre point sur lequel je veux dire mon opinion au Bureau confédéral.

Nous avons critiqué les assurances sociales et évidemment, dans la formule où elles sont présentées, qui est une formule d'accroissement du capitalisme, nous sommes contre elle.

Mais, à côté de nous, il y a des organisations qui essaient d'arriver à reprendre les masses et non pas pour les conduire dans la voie de la révolution, mais, au contraire, dans la politique de la bourgeoisie.

Or, je reproche à la C.G.T.U. son insuffisance sur ce terrain, puisqu'à quatre ou six mois de la mise en application des assurances sociales, non seulement nous n'avons pas de directives précises, mais nous sommes en présence d'un vague qui frise presque l'inconscience.

Bien que faisant partie de la majorité, il nous faut avoir le courage de dire ce que nous pensons et ne pas laisser à la minorité le rôle de censeurs de nos Congrès. (*Applaudissements.*)

Il y a un autre point sur lequel je veux insister, c'est celui de la main-d'œuvre étrangère. On a dit, on a écrit, très souvent, que trois millions d'ouvriers étrangers en France servent le capitalisme dans la mesure où l'on peut les dresser contre nous, dans la mesure où le capitalisme peut profiter des différences de langue ou de manière de vivre qu'il peut y avoir entre les uns et les autres.

Il y a des quantités d'ouvriers espagnols, italiens, polonais qui ne sont pas de mauvais combattants révolutionnaires, bien loin de là. Nous les avons trouvés en différentes occasions, soit par exemple dans les grèves minières de l'Aveyron, où certains arrivaient après avoir fait des grèves conséquentes dans les Asturies. Eh bien, dans l'Aveyron, malgré ce qu'ils avaient souffert pour leur idéologie de classe, ils prenaient part à la lutte; nous les avons trouvés dans les différents conflits, et je crois qu'il faudra que la C.G.T.U. comprenne que, sous peine de faillir à notre tâche révolutionnaire, nous ne pouvons pas ne pas placer au premier plan de notre activité le problème de la main-d'œuvre étrangère, en raison même du contingent révolutionnaire qu'elle renferme.

Ces quelques points, j'ai voulu les indiquer de façon que certains camarades donnent leur point de vue.

Sur la question de l'orientation, tout à l'heure, j'écoutais Berlot. A propos de la rationalisation, figurez-vous — qu'il ne m'en veuille pas — que l'exemple qu'il citait à propos des tisserands de Lyon, Bidegaray le citait à Montauban, il y a quelques trois mois, avec cette différence qu'il prenait les dockers du Havre quand ils renversaient les grues. Il y a là des subtilités de pensée qui, je crois, ne doivent pas être interprétées comme cela.

La rationalisation capitaliste, nous devons la combattre et la raison fondamentale pour laquelle nous devons la combattre, compte tenu du rythme de la production pour le prolétariat, compte tenu de tout ce qui peut en découler sur ce terrain, c'est qu'elle est un moyen de renforcer le capitalisme. C'est sur ce terrain que nous devons lutter contre.

Quand on entre dans le détail de ces différents problèmes, il va de soi que si l'on a des différences d'interprétation, on en arrive à poser la question des fractions, et l'avis passé ce matin par Chambelland, il n'y a pas à le désapprouver, au contraire. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les fractions se réunissent. Les francs-maçons, pour mener leur action dans le syndicat, se réunissent dans la loge commune. Nous avons même ce spectacle à Toulouse. A la même loge se réunissent un camarade qui est le chef des anarchistes, un autre camarade

qui est le chef des réformistes et même, je crois qu'il y a quelques fonctionnaires de la préfecture qui sont francs-maçons. Vous comprenez que quand on pose le problème des fractions, il faut avoir le courage de ne pas le reprocher aux autres sans se frapper soi-même la poitrine.

Les questions sont nettement posées. Les camarades qui m'ont précédé ont apporté leurs explications ; ceux qui me suivront feront de même. Un mot cependant pour terminer. Berlot a pris soin de marquer les différences qu'il peut y avoir entre les différentes fractions de la minorité. Il y a un point qu'il n'a pas suffisamment précisé, c'est qu'entre ces différentes fractions il y a un lien commun, dirigé contre le Parti communiste, n'est-ce pas ?

J'appartiens à une fraction communiste. Je ne m'en suis jamais caché, en n'importe quelle occasion. Actuellement, il nous reste à poser nettement devant le Congrès le rôle dirigeant du Parti. Tel qu'il a été posé, nous le posons sans arrière-pensée. Pourquoi ? Parce que, comme je le disais au début, dans l'ensemble du pays, même pour le Premier Août, s'il y a eu des camarades qui se sont montrés dans l'action, une statistique démontrerait que 99 % d'entre eux appartiennent au Parti communiste.

La discussion sera longue, elle reste ouverte. Nous aurons l'occasion, chacun avec notre pensée, de traiter les problèmes syndicaux, d'examiner les différentes tâches qui sont posées, de les critiquer avec l'idéologie que nous avons, et ensuite nous laisserons à l'ensemble le soin de décider.

C'est cela, camarades, que l'on retrouverait dans l'activité de la C.G.T.U., si l'on voulait, mais je ne veux pas le faire, analyser même l'autocritique. C'est pour placer devant les masses, d'une façon formelle, d'une façon de plus en plus vive ceux qui véritablement les défendent, et ceux qui, avec une conception autre ne représentent, sous un verbiage menteur, que des fractions de la bourgeoisie, infiltrées dans la C.G.T.U. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Hermann, de la Fédération du Verre.

HERMANN. — Je n'ai pas apporté quelques pièces qui sont nécessaires à mon exposé et j'avais demandé au camarade Cellier de me réserver la parole pour demain matin après dix heures. En effet, j'ai des préoccupations de trésorerie fédérale. Je demande donc à remettre mon exposé à demain.

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Andrieu, du Gaz de Paris.

ANDRIEU. — Camarades, je serai, comme toujours, extrêmement bref. Je représente ici les employés du Gaz de Paris, et je veux situer tout de suite ma position de principe. Moi, Andrieu, exclu du Parti communiste, j'indique, en conscience, que le Parti communiste est le seul parti qui défend la classe ouvrière. Mais je dis que le Parti communiste ne sera puissant que dans la mesure où il groupera des unions de travailleurs, et ceci explique ma position, parce que je représente les employés du Gaz. La C.G.T.U. elle-même ne sera puissante que dans la mesure où elle défendra les revendications immédiates des travailleurs.

J'estime que les décisions du Congrès de Bordeaux n'ont pas été suffisamment appliquées. J'estime qu'on a négligé les décisions du Congrès de Bordeaux, parce que c'est dans la mesure exacte où nous défendrons les revendications immédiates que nous gagnerons les membres de notre C.G.T.U. à l'idéologie communiste.

La position de la majorité de la Commission exécutive du Gaz est très simple. Il ne s'agit pas du tout d'être contre le Parti communiste. Nous avons dit simplement : « Si nous adoptons sans réserve la résolution de la C.G.T.U., nous perdrons des effectifs. » Or, dans la mesure où nous aurons avec nous

des millions de travailleurs que le Parti sera puissant. C'est pourquoi nous préférons nous faire exclure du Parti plutôt que de perdre nos membres et d'affaiblir la C. G. T. U.

Celui qui vous parle n'est pas seulement le représentant des unitaires du Gaz. Il est aussi le représentant à l'Hôtel de Ville de l'ensemble des agents techniques du gaz. Vous comprendrez quelle a été sa position en face d'une telle résolution. Agir maladroitement, c'était vraiment faire le jeu des réformistes. Comprenez-le, ne vous montrez pas intransigeants et surtout ayez bien conscience qu'en agissant comme nous le faisons, nous défendons aussi le Parti communiste.

Nous aussi, au Gaz de Paris, nous pouvons parler du Premier Août. Les militants y ont fait leur devoir et je ne crois pas qu'on puisse rien leur reprocher. On nous avait dit : « Tous dans la rue à 11 heures ». Nous avons répondu honnêtement à notre Parti que cela n'était pas possible, mais nous avons promis d'arrêter le travail pendant une demi-heure et nous avons tenu notre promesse.

C'est que nous sommes, quoi qu'on puisse dire, pour une C.G.T.U. puissante, groupant l'ensemble des exploités de ce pays, afin que, le moment venu, soit brisé l'appareil capitaliste et instaurée la dictature du prolétariat dans une société communiste. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Engler, de la Fédération des Ports et Docks.

INTERVENTION DE ENGLER

ENGLER. — Camarades, ce matin, la Fédération des Ports et Docks n'a pas été surprise d'être mise en cause dans le discours d'ouverture de ce Congrès. Nous y sommes habitués. Il y a quelques temps que cela dure et nous sommes heureux de pouvoir enfin nous expliquer publiquement devant ce Congrès que nous avons attendu avec impatience.

Quelle est l'origine de la résolution des Ports et Docks qui a été adressée à tous nos syndicats ? Nos camarades de la majorité confédérale ne cessent de dire que l'on a institué définitivement la démocratie syndicale. Nous leur demandons d'instituer, autant que possible, la franchise entre les militants, quelles que soient leurs tendances.

Devant le Comité fédéral des Ports et Docks, ayant en main la circulaire de la C.G.T.U., j'ai donc cru de mon devoir d'expliquer aux camarades responsables des syndicats de dockers ce qui s'était passé lors d'une grève politique déclenchée en 1925.

Je n'ai nullement l'intention de froisser personne ici. Bien que n'ayant qu'une éducation de docker, je ne me sers nullement des épithètes blessantes qu'on emploie à mon égard. Mais je tiens seulement à bien préciser ma pensée.

J'ai appartenu moi-même au Parti communiste et peu importe les raisons pour lesquelles on m'en a chassé. Cependant, nul ne pourra dire ici qu'étant du Parti, j'ai jamais manqué à sa discipline. Je fus certainement un communiste beaucoup plus discipliné que ne le sont quelques-uns qui sont encore membres du parti.

Bref, nous avons, en octobre 1925, reçu l'ordre de faire la grève pour manifester contre la guerre du Maroc. J'indiquais tout de suite mes craintes au sujet d'un tel mouvement. J'estimais qu'une semblable grève risquait d'effriter notre organisation syndicale, les patrons étant prêts à employer tous les moyens pour entrer en lutte avec nous. Malgré ce, les instructions étant impératives, je me suis incliné. On avait dit : « Quelles que soient les conséquences, il faut

marcher. » J'ai marché et j'ai bien le droit de rappeler ici que c'est moi, aidé par le secrétaire de la Fédération des Mal-Lotis, appartenant au textile de la région parisienne, qui ai mené campagne dans Rouen, où notre syndicat comptait plus de 2.000 membres, et dans toute la banlieue en faveur de la grève contre la guerre du Maroc.

Il est tout de même pénible de se voir ensuite accusé uniquement parce qu'on a eu la franchise de déclarer ses craintes et surtout parce que les événements ont montré qu'on était trop perspicace. Ah ! certes, j'aurais préféré que mes pronostics fussent faux. J'aurais préféré me tromper. Mais, hélas ! mes prévisions se sont réalisées.

Nous avons vu, en face de nous, s'instituer une amicale fasciste que nous avons été impuissants à détruire depuis, même à l'occasion de la grève victorieuse de l'année dernière, et cela uniquement parce que les militants n'avaient pas voulu, dès l'origine, regarder le danger en face.

Toutes ces idées, tous ces faits, je les ai exposés devant le Comité fédéral, mais ne me croyant pas le droit d'influer seul sur ses décisions, j'ai demandé aux secrétaires fédéraux de poser la question aux camarades des autres ports. A Bordeaux seulement, il nous fut répondu que l'on pouvait faire la grève sans trop de risques. Alors, le Comité fédéral a mis debout sa résolution.

Mais, hélas ! c'est la récompense de ceux qui ont le courage de mettre en harmonie leurs pensées et leurs actes. Notre crime, c'est que cette résolution est tombée dans le domaine public, c'est d'avoir vu la presse bourgeoise s'en emparer.

Mais, dites donc, camarades, lorsque, à la suite de circonstances dont je n'ai pas à connaître, des dissentiments beaucoup plus graves éclatent entre vous, lorsque vous décidez que le moment est venu de faire un peu de nettoyage dans la maison, lorsque vous en prenez trois et que vous les mettez là, lorsque vous en prenez une seconde série de trois, ce qui fait six, et que vous la mettez encore là et que vous leur dites : « Voilà votre route, allez-vous-en ! », est-ce que les journaux de la bourgeoisie ne s'emparent pas de ces dissentiments, est-ce qu'ils ne les exploitent pas ?

Chaque fois que la bourgeoisie se rend compte que, dans le mouvement ouvrier, des divergences de vues, quelquefois fondamentales, se produisent, elle ne manque pas de s'en emparer, et, ce faisant, elle est dans son rôle. Vous ne pouvez pas vous en montrer surpris et, malgré vous, comme malgré moi, cela continuera.

Gitton a fait état ce matin de la dépêche que nous avons envoyée à notre camarade Ciavaldini... Nous avons pour habitude, quand nous commençons quelque chose, de le conduire à bien et la dépêche que nous avons envoyée ne peut pas vous effaroucher. Elle n'était que la conséquence logique de la résolution prise à notre Comité fédéral. (*Rires et protestations.*)

Vous reconnaîtrez volontiers que vous n'avez rien négligé pour faire connaître au monde ouvrier notre attitude de trahison, notre attitude de vendus à la bourgeoisie. Enfin, la classe ouvrière de ce pays nous connaît maintenant sous notre véritable jour.

Eh bien ! camarades, malgré cela, vous le voyez, nous ne sommes pas trop émotionnés. Nous nous présenterons avec la même facilité devant les assemblées syndicales qu'on se présente ici devant le Congrès confédéral. Nous expliquerons notre attitude aux ouvriers et nous leur dirons : Ce que *la V. O.* a écrit, ce que *l'Humanité* a écrit, les tracts qu'on a pu distribuer, les journaux qu'on a pu imprimer ; conservez tous ces documents, relisez-les attentivement, pénétrez-vous de leur contenu et vous qui nous connaissez, qui nous avez vu à l'œuvre,

vous serez obligés de conclure qu'il doit y avoir là-dedans une parcelle d'exagération. (*Mouvements divers.*)

Camarades, tout à fait à notre aise, non pas en provocateurs, en êtres cyniques, nous revendiquons hautement nos responsabilités, parce que nous avons le courage de les prendre et d'expliquer pourquoi nous avons agi ainsi. Dans ce Congrès, ici comme à Rouen ou ailleurs, nous ne cherchons à gagner personne, nous ne semons pas ce qu'on appelle le boniment de la flatterie, nous restons d'une façon très ferme sur nos positions. Nous n'emploierons pas la méthode qui consiste à dire à quelqu'un : « Oni, c'est entendu, tu as voté contre nous mais c'est parce que tu n'es pas suffisamment éclairé. Viens par là, suis-nous dans le petit coin là-bas, nous allons t'expliquer pourquoi, dans l'avenir, il faudra agir dans tel sens et te dresser contre Engler. »

Nous nous expliquerons toujours publiquement, les uns en face des autres. Combien, dans ce Congrès, ont pensé comme nous et n'ont pas eu le courage de s'affirmer comme nous l'avons fait nous-mêmes ? (*Applaudissements.*)

Combien d'autres dans ce Congrès ont accepté des deux mains ce genre de résolution, parce qu'ils savaient que, quant au fond, elle ne les engageait pas à grand'chose, eux-mêmes étant incapables de faire quoi que ce fût pour la mettre en application ! (*Vifs applaudissements.*)

Ce que je dis est tellement vrai et le Bureau confédéral et la Commission exécutive ont tellement le talent, je suis obligé de le reconnaître, de mettre tous les militants qui les suivent à leur aise, qu'au lieu d'avoir un mot d'ordre compréhensible pour tout le monde et susceptible d'un contrôle sérieux sur l'attitude et la docilité des masses, on s'est contenté de dire : « Pour ne pas éprouver d'ennuis, si vous pouvez faire la grève générale de vingt-quatre heures, vous devez la faire, c'est un acte révolutionnaire ; si vous ne pouvez faire que la grève d'une heure, il faut la faire, c'est un geste révolutionnaire ; si vous ne pouvez faire que la grève d'une demi-heure, il faut la faire, c'est encore un geste révolutionnaire ; si vous ne pouvez faire que la grève d'un quart d'heure, il faut la faire, c'est encore un geste révolutionnaire. » (*Mouvements divers.*)

Je sais que, dans l'industrie privée, dans certaines boîtes, malgré la répression patronale et le mouchardage, comme chez nos camarades cheminots, il est encore possible de se laver les mains dix minutes avant que la cloche sonne. On peut ainsi affirmer avoir accompli un geste de révolutionnaire... (*Bruit. — Vives protestations. — Tumulte.*)

Camarades, j'ai entendu quelques petites interruptions. Je ne sais d'où elles émanent. Mais je demande aux camarades de ne pas m'interrompre, parce que je suis très dur d'oreille et je ne sais jamais si c'est un compliment ou une engueulade qui m'est adressé. Alors, je puis me dispenser des deux. (*Rires.*)

Je persiste à dire qu'il est possible à des militants qui, au sens propre du mot, n'ont rien fait pour s'élever contre la grève le 1^{er} Août, d'affirmer que les masses qu'ils ont sous leur contrôle ont fait un acte révolutionnaire. Eh bien, avec le camarade Engler, ça ne prend pas !

Le camarade Engler se tourne vers le Bureau confédéral et vers la Commission exécutive et il vous dit : « Il y a d'autres moyens plus efficaces de lutter contre la guerre. Il faudrait, pour cela, faire comme les camarades dockers font toutes les fois que l'occasion se présente. »

A ce Congrès, nous pouvons affirmer que, dans tous les ports de France, à Bordeaux comme à Rouen et ailleurs, il nous est arrivé à différentes reprises de refuser d'embarquer les munitions à bord des navires à destination des petits États qui entourent la Russie des Soviets. (*Très bien ! Très bien ! Vifs applaudissements.*)

Et cette action a toujours été accomplie par un révolutionnaire de notre acabit.

Je me tourne vers ceux qui, avant que ces munitions s'amènent sur les quais d'embarquement — et ce n'est pas non plus, comme on le prétend souvent, pour dresser des ouvriers les uns contre les autres — mais je demande à nos camarades cheminots qui ont aussi, dans leur grande majorité, accepté la résolution de lutte contre la guerre, de faire l'impossible pour que les munitions n'arrivent jamais ; je me tourne aussi vers nos camarades des Métaux et je leur dis : « Demandez à vos techniciens quels sont les moyens parfaits qui peuvent être employés pour empêcher les munitions de partir quand elles partiront pour une œuvre autre que la révolution. »

Je sais que, lorsque je quitterai cette tribune, des camarades diront : « Engler, toujours le même, mais il n'a rien apporté de positif. Devant le Congrès comme devant les réunions de masse, il ne nous a servi que des plats démagogiques. »

Je serai sans doute démagogue toute ma vie car j'estime que c'est à la racine qu'il faut couper le mal et lorsque nos camarades métallurgiques ne fabriqueront plus de munitions, lorsque les cheminots ne les rouleront plus, nous n'aurons plus besoin, nous dockers, de refuser de les embarquer. (*Applaudissements. Bruit.*)

Je suis absolument convaincu que ces propos sont rires la plupart d'entre vous. Riez, camarades, riez toujours, mais pendant ce temps-là, votre influence sur les masses ne grandit pas, comme vous le dites, et les munitions continuent à se fabriquer. Voilà sur quoi j'attire votre attention.

UN DÉLÉGUÉ. — Et tu continues à charger les bateaux.

ENGLER. — Si les expressions que j'emploie ne vous conviennent pas, essayez cependant de deviner ce qu'il y a dans ma pensée.

Je dois remercier aussi les camarades du Troisième rayon qui ont pensé à nous à l'occasion de l'ouverture de ce Congrès. On nous a fait distribuer un gentil petit papier :

« Travailleurs, travailleuses,

Après le coup du complot du 1^{er} Août, après l'attaque contre *l'Humanité*, la presse bourgeoise passe à l'attaque contre les syndicats unitaires, organisations de défense de la classe ouvrière, le gouvernement tâche d'empêcher, par des procédés fascistes, la tenue du Congrès confédéral de la C.G.T.U. Il interdit aux municipalités ouvrières de délivrer les salles pour les assises de ce Congrès ; en même temps, toute la presse pourrie, *Le Peuple*, *Le Popu*, *L'Ami du Peuple* en tête, hurlent contre la C.G.T.U. et demandent sa mise dans l'illégalité.

Camarades, au moment où la lutte contre la vie chère, la rationalisation, la répression et la guerre impérialiste se développent, au moment où grandit le mécontentement dans les rangs du prolétariat, la bourgeoisie et ses valets tentent une suprême manœuvre pour paralyser l'action revendicative de la C.G.T.U., pour empêcher sa lutte courageuse contre la guerre. La bourgeoisie dresse contre la C. G. T. U., contre le mouvement syndical révolutionnaire toutes ses réserves. Elle accorde à la C.G.T. réformiste une salle luxueuse tandis qu'elle mobilise contre la C.G.T.U. les forces policières. A l'extérieur, l'opportunisme, et la lâcheté à l'intérieur. Le front unique contre-révolutionnaire, de *L'Ami du Peuple* de Coty, à travers *Le Populaire* et ses agents provocateurs, jusqu'aux briseurs de grèves dans la C.G.T.U. les Engler, les Schumacher... (*Nous formons un joli triumvirat, camarades !*)

Le prolétariat ne se laissera pas faire. Il saura faire échec aux forces coalisées de la répression. Malgré et contre tous, le Congrès de la C.G.T.U. se tiendra.

Les ouvriers révolutionnaires organisés et inorganisés sauront défendre leur organisation de classe.

Il faut que le Congrès mette fin à la confusion idéologique.

Voilà nos mots d'ordre : « A bas les réformistes de chez nous ! A bas les traîtres socialistes ! A bas l'Union nationale ! Vive la C.G.T.U. et le Parti communiste ! » (*Applaudissements.*)

DEVEAUX. — Le policier qui a établi cette circulaire ne l'a pas signée ?

ENGLER. — Avec ce qui nous a été décerné avant le Congrès, je comprends très bien qu'à son ouverture on nous serve ce qu'on appelle « le plat de résistance ». Cela ne nous fera pas changer. Mais il est tout de même dans le droit des militants de demander, en face des camarades de la majorité confédérale qui nous connaissent et qui ont vécu avec nous notre action quotidienne, s'il est possible, franchement, qu'on attrape une telle jaunisse dans un délai de dix-huit jours. Je ne peux pas oublier qu'il y a dans ce Congrès des secrétaires fédéraux qui ont été avec moi dans l'action jusqu'à la date du 12 juillet, peu avant le 1^{er} Août. Je veux parler de la fin de la grève des tramways et je demande à ces camarades s'ils peuvent s'associer aux expressions dont on se sert à notre égard.

Comment ! Se dresser courageusement parce qu'on ne veut pas permettre à un parti politique de commander les ouvriers syndiqués, c'est être un briseur de grève et un jaune ?

Camarades, il se peut qu'après ce Congrès, c'est même fort probable, il y ait encore des ouvriers qui descendent dans la rue par nécessité. Nous verrons si les briseurs de grèves, les lâches, ne continueront pas à faire la besogne qu'ils ont faite. Nous verrons si nous avons changé.

Nous sommes certains que non. Mais que cela vous plaise ou non, nous vous déclarons à ce Congrès que le jour où vous voudrez vous permettre une fois de plus d'abdiquer devant les instructions formelles d'un parti, nous serons encore là pour nous dresser contre cette prétention. (*Hou ! Hou !*)

Vous pouvez faire : « Hou ! Hou ! » Il n'y a qu'une chose qui compte pour nous : ce sont les ouvriers qui placent leur confiance en nous. (*Protestations.*)

Vous pouvez également, et c'est votre droit, protester. Je pense que si vous protestez avec tant de véhémence, c'est parce que vous ne nous connaissez pas. (*Rires.*)

Les ouvriers dockers sont des révolutionnaires, et c'est vous-mêmes qui le déclarez encore dans les colonnes de votre *Humanité*.

Notre Congrès vient de se terminer et à une immense majorité, 25 voix contre 9, malgré votre campagne systématique de dénigrement, malgré vos injures, malgré vos insultes, au Congrès de la Fédération des Ports et Docks, qui a tout de même des effectifs dont nous tenons compte, les ouvriers dockers ont voté pour nous et ils seront servis.

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Allot, du Syndicat de l'Enseignement du Finistère.

INTERVENTION D'ALLOT

ALLOT. — Camarades, vous qui lisez la presse ouvrière, vous avez pu apercevoir que, depuis plus de deux mois, on a écrit pas mal sur le syndicat que je représente ici ; on a écrit beaucoup sur le Syndicat de l'Enseignement du Finistère et je dois vous dire qu'on a écrit beaucoup plus de choses fausses que de choses vraies.

On a sciemment dénaturé les faits ; on a forcé la vérité, car vous pensez bien qu'il fallait à tout prix atteindre les militants minoritaires du Finistère, il fallait à tout prix essayer de tuer les opposants malsains que nous étions.

Mais ceux qui nous ont attaqués, ceux qui nous ont insultés se sont aperçus que nous étions des Bretons, que nous avions la peau dure et que les coups ne mordaient pas.

Je vous avoue que je n'avais pas beaucoup l'intention d'intervenir au Congrès de la C.G.T.U. pour vous raconter des petites affaires. J'avais lu le rapport d'activité, rien ne nous concernait, mais je lis *L'Humanité* du 7 septembre où Monmousseau dit qu'au rapport d'activité il faut ajouter deux amendements : le 1^{er} Août et la grève des Normaliens de Quimper.

Le 1^{er} Août vise Engler et celui-ci est assez gros pour répondre, il l'a fait ; quant à la grève des Normaliens de Quimper cela nous vise et nous venons répondre.

Je vous avoue que j'avais encore des illusions. Jusqu'au 7 septembre, je croyais que, lorsqu'un secrétaire confédéral racontait une histoire il prenait au moins la précaution de l'étudier ; or, je me suis aperçu, en lisant l'article de Monmousseau du 7 septembre, qu'il y a là deux affirmations et que ces deux affirmations sont deux choses fausses.

Il y a ceci : « Le Syndicat du Finistère n'est pas intervenu dans la grève ; il est intervenu à la fin seulement pour donner l'ordre de la rentrée. »

Ces deux affirmations sont deux mensonges et je tiens à les relever ici aujourd'hui. Il convient donc que le « sinistre état-major », comme nous a appelé *L'Humanité* du 3 juillet, fort de l'appui du syndicat qui, à la presque unanimité en juillet dernier, nous a approuvé, vienne vous exposer les faits dénoncés devant le Congrès, et vous expose la véritable genèse du mouvement des Normaliens.

En effet, d'où est parti le mouvement ? Des Normaliens avaient bu un coup de trop, on les avait punis ; mais, non content de punir les fautifs, on punit également les autres camarades, qui n'avaient pas commis de faute ; de là la lutte.

Il y avait lutte pour l'amélioration du régime intérieur de l'Ecole. Dans la pétition, il y avait ceci : « Sortie du jeudi, comme par le passé ; régime d'été, comme par le passé. » Mais, et c'est ainsi que l'on a nui au mouvement, on a voulu donner à ce mouvement un sens qu'il n'avait pas ; on a voulu à tout prix l'attacher au char communiste du 1^{er} Août.

En effet, on a dit après coup qu'à la racine de ce mouvement, il y avait la lutte contre la guerre, la lutte contre l'impérialisme. Eh bien, camarades, cette racine était si mince que ceux qui nous ont accusés d'avoir brisé la grève ont mis au moins quinze jours pour la découvrir. Ils ont transformé la lutte contre la direction en lutte contre l'impérialisme. C'était un non-sens, une erreur et une faute, car ainsi, on avait brisé la belle unité des Normaliens.

Tous les renseignements fournis par les Normaliens montrent qu'à la base de cette affaire, il n'a jamais été question de lutte contre la guerre. Dans tout ce qui a été écrit par les responsables : circulaires du Bureau fédéral, protestations, articles de *L'Ecole émancipée*, circulaire du Groupe des Jeunes, l'organe

des jeunes, *Le Jeune Travailleur de l'Enseignement*, le tract de l'Union générale des Etudiants, dans tous ces papiers, jusqu'à environ quinze jours après le commencement du mouvement, on ne parle pas de préparation militaire, on ne parle exclusivement que de lutte contre le régime intérieur et pour l'amélioration de ce régime. Personne donc ne parle de lutte contre la guerre. On a sorti cela plus de treize jours après, uniquement pour essayer de faire de la propagande en faveur du 1^{er} Août.

On a voulu trouver des arguments en faveur de la préparation militaire dans deux faits surtout ; on a dit : « Les Normaliens de Normale Supérieure ont protesté contre la guerre en se solidarisant avec les Normaliens de Quimper. » Dans un article du *Temps* on a également visé la lutte contre la guerre, mais il faut vous dire que ces faits-là sont venus après les articles de *L'Humanité* — entre autres un article du 1^{er} juillet — dans lesquels on essayait de relier le mouvement de grève des Normaliens à la lutte contre l'impérialisme.

Nous pensons que le fait de donner au mouvement un sens qu'il n'avait pas et de le rattacher ainsi à toute l'action d'un parti politique ne pouvait que nuire aux Normaliens eux-mêmes.

On a dit : « Le syndicat n'est pas intervenu du tout. » Dès le lendemain du licenciement, le syndicat du Finistère, appelé par les Normaliens, était sur la brèche. Je ne vous rappellerai pas tout, je n'entrerai pas dans les détails. Dès le 9 juin, trois jours après, le Conseil syndical se réunit et étudie le dossier, il se trouve en désaccord avec l'Union générale des Etudiants, qui voulaient à tout prix organiser une réunion de Normale en ville. Le syndicat dit : « Non, une réunion à Quimper, le danger est trop grand. » Mais on ne tient pas compte de son avis, on passe outre, on réunit les Normaliens et l'on organise le meeting du 19 juin.

Dans ce meeting, le syndicat avait hésité à se faire représenter, ensuite, il y est allé et il a bien fait parce qu'il a pu corriger en partie l'impression mauvaise du meeting.

En effet, le 1^{er} Août était venu en question dans trois interventions et on avait donné l'impression que le mouvement des Normaliens était en quelque sorte organisé et dirigé par un parti politique. Au lieu de les aider, on les a « foutus dedans », selon la parole de l'un d'entre eux.

A ce meeting, on parla de guerre impérialiste, de 1^{er} Août, mais pas beaucoup des Normaliens.

Le meeting du 19 juin ne fut pas, d'ailleurs, la seule faute.

Le secrétaire de l'Internationale de l'Enseignement adressa un télégramme nominal au secrétaire de la section des Normaliens, le découvrant ainsi à l'Administration et, quand on lui en fit le reproche, il a simplement répondu qu'il voulait que le préfet lût sa dépêche.

Vraiment, il n'avait qu'à adresser son télégramme au préfet s'il voulait que celui-ci le lût, mais il n'avait pas à signaler à l'Administration, qui ne le connaissait pas, le secrétaire de l'organisation.

Il est facile, quand on a mis la pagaie dans un mouvement, de prendre le train et de laisser les militants continuer leur action.

Le syndicat du Finistère s'est remis à la tâche, il a préparé des meetings, il a fait tout le nécessaire pour renseigner l'opinion publique et les syndiqués.

L'Humanité et *La Vie ouvrière* ont beaucoup parlé de la trahison des réformistes de la Fédération unitaire, on nous appelle ainsi, mais cela ne nous choque pas parce que nous attendons qu'on combatte le travail du syndicat et de ceux que l'on traite de réformistes. (*Mouvements divers.*)

Le travail de ce syndicat, depuis les dix ans qu'il existe, est réel et nous n'insistons pas. Mais nous ne permettons pas que l'on parle de trahison. Déjà,

le Congrès fédéral, à une grosse majorité, a désapprouvé ces injures lancées contre nous.

Il est vrai qu'ensuite un de nos accusateurs, dans un petit comité secret où nous n'étions pas présents — le Comité exécutif de l'Internationale de l'Enseignement — nous a fait voter un blâme, mais en ajoutant que le personnel enseignant du Finistère saurait faire les déductions qui s'imposent.

Nous sommes certains que, lorsque nous allons rentrer, nos camarades, après les Congrès auxquels nous avons assistés, feront les déductions qui s'imposent.

Nous avons conscience, en effet, d'avoir fait tout notre devoir et nous attendons que l'on nous indique le travail de ceux qui oublient la solidarité et essaient de cacher leurs fautes.

Nous arrivons à la fin du mouvement ; c'est la rentrée. Le syndicat organise la réunion des Normaliens, ceux-ci décident de ne pas rentrer. Toutefois, c'est la rentrée en fait, parce qu'un certain nombre d'entre eux étaient déjà rentrés, et ils décident la rentrée à l'intérieur.

Le lendemain, ils ressortent, et c'est la grève de 48 heures.

Le samedi 29 juin, ils nous appellent. Mais, auparavant, ils avaient décidé d'appeler les représentants de l'Union fédérale et de l'Internationale de l'Enseignement, en leur demandant surtout de ne plus rien faire pour essayer de faire dévier le mouvement.

Le soir, les Normaliens se réunissent et examinent la situation et, devant l'impossibilité de continuer la lutte le lendemain matin, ils décident, sans aucune pression de notre part, de rentrer. Tout ce qu'on a écrit là-dessus est faux et nous attendons un démenti !

À cette réunion, les représentants des organisations dont j'ai parlé arrivent, ils essaient de bluffer, de dire que, demain, toutes les autres écoles normales sortiront, que le mouvement s'étendra, qu'il faut aller jusqu'au bout, mais ils oublient d'indiquer les moyens de lutte.

Ils disaient qu'il fallait lutter jusqu'au bout et quelques minutes après, ils ajoutaient que la caisse était à sec, qu'ils avaient fait deux voyages, écrit quelques lettres de plus qu'à l'ordinaire et qu'ils n'avaient plus d'argent.

Je sais bien que la question d'argent à la Fédération de l'Enseignement ne nous a jamais gênés, que la Fédération serait venue à notre aide, mais c'était tout de suite qu'il fallait de l'argent ! Or, le syndicat du Finistère aurait vite trouvé quelques milliers de francs.

À cette réunion, nous avons dit : « On vient de faire une grève de solidarité de 48 heures — en effet, quelques-uns d'entre eux avaient été mis à la porte — c'est un beau geste, vous avez fait l'impossible et vous allez rentrer non pas vaincus, mais la tête haute et, d'accord avec vous, nous continuerons la lutte pour que vos camarades soient réintégrés ! »

Les représentants des organisations — Union fédérale des étudiants et Internationale — ont fait des discours pour montrer que les Normaliens étaient d'accord avec eux, puis les Normaliens se sont levés d'un seul élan et ont laissé les orateurs qui avaient su s'imposer insulter les militants du syndicat.

Quelques jours après, c'était l'article de *L'Humanité* auquel les Normaliens ont répondu, mais *L'Humanité* s'est bien gardé d'insérer leur réponse, dans laquelle ils disaient :

« Nous répondons à cette infâme calomnie en adressant nos remerciements les plus vifs aux militants du Finistère, qui ont quitté spontanément la salle de réunion. Aujourd'hui nous leur renouvelons publiquement l'expression de notre reconnaissance. »

Les Normaliens ont donc répondu, et c'est cela qui compte, pour nous surtout.

Face à ceux qui nous ont insultés, surtout face au Bureau confédéral, qui a pris position dans les articles de *La Vie Ouvrière* et de *L'Humanité*, à ceux qui essayent de tromper les Normaliens en leur disant que toutes les écoles normales ont suivi, nous disons : « Qu'auriez-vous fait à notre place ? »

Il est facile de dire à des camarades : grève jusqu'au bout, sans leur dire comment ils peuvent lutter en restant à l'extérieur, alors que l'on sait bien que les Normaliens étaient tous des mineurs et que, par conséquent, dès le lendemain, les parents qui n'approuvaient pas leur geste seraient là et les obligeraient à rentrer.

Dans cette lutte, nous nous sommes refusés à pousser nos camarades à une grève sans issue ; nous les avons traités en hommes, et c'est eux seuls qui ont décidé en pleine connaissance de cause. Nous nous sommes refusés à les pousser à la résistance jusqu'au bout parce que nous ne voyions pas le bout ; on n'apercevait pas le bout, et nous savions bien que dès le lendemain, alors que même le directeur n'avait pas écrit aux parents, les parents auraient été là et que c'eût été la débandade chez ces jeunes gens. Les facteurs parisiens, qui ont fait 24 heures de grève, ont préféré rentrer. Avant eux, les Normaliens de Quimper ont préféré, après 48 heures, rentrer la tête haute, tous en bloc. Ils ont bien fait.

On a voulu, après ce bon mouvement des Normaliens, discréditer les militants du Finistère. On sait bien qu'aucun syndicat de la Fédération n'aurait pu faire plus que nous, mais l'occasion était bonne pour essayer de nous abattre. Nous savons qu'il faut employer tous les moyens pour atteindre ceux qui ne veulent pas suivre les directives d'un parti. Nous savons qu'on avait cru trouver là le moyen, en nous calomniant, en nous traitant d'agents de la bourgeoisie, de nous éreinter. On n'a pas réussi ; on ne nous abat pas ainsi, et le personnel enseignant sait reconnaître ceux qui sont toujours dans la lutte à côté de lui. Nous sommes ici, malgré tout ce qu'on a écrit contre nous, la tête haute. Nous estimons que dans ce mouvement, nous avons fait tout notre devoir, et nous continuerons dans la voie que nous nous sommes tracée. Nous continuerons, forts de la sympathie de la presque unanimité des Normaliens d'abord, forts de l'appui du personnel enseignant du Finistère et forts aussi de l'appui de ceux qui veulent voir clair et qui ne veulent pas se mettre sous la houlette d'un parti qui se dit à l'avant-garde et qui, cependant, n'a pas encore su obliger tous ses membres à adhérer à un syndicat. Nous continuons à penser que ceux qui, après n'avoir tenu aucun compte de l'organisation responsable pour organiser l'action, ceux qui, après avoir nui à la cause des Normaliens en attachant aux victimes du 19 juin le mouvement à la queue du 1^{er} Août, ceux qui ont signalé à l'administration un camarade, ceux qui ont essayé de pousser les Normaliens dans une aventure, sans leur donner le moyen de continuer la lutte, nous pensons que ceux-là ont saboté le mouvement des Normaliens de Quimper. Ils auront beau crier à la trahison, ils n'arriveront pas à cacher leurs fautes. Malgré tout ce qu'ils ont dit et tout ce qu'ils ont écrit, ils n'arriveront pas à empêcher la classe ouvrière de voir clair et de reconnaître quels sont ceux qui, dans cette affaire, ont été les véritables défenseurs des Normaliens et les véritables adversaires du régime lui-même.

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Douchain, des Dockers de Boulogne.

DOUCHAIN. — Je demanderai à notre camarade Engler, au sujet de son intervention de tout à l'heure, ce qu'il a été faire à Dunkérque, tout de suite

avant le 1^{er} Août. Alors que les camarades des Dockers de Dunkerque devaient chômer le 1^{er} Août, je me demande ce que Engler a été faire, avec le camarade Baly, en sortant de Dunkerque, à Outreau. Essayer de diminuer le prestige du camarade Arthur Bour. Malgré les manœuvres de Engler, nous sommes descendus dans la rive le 1^{er} Août. Nous avons tenu le pavé à tel point que nous avons eu trente-trois arrêtés. Tu entends, Engler ! Tu le sais, d'abord. (*Applaudissements.*)

Tout à l'heure, Engler nous disait : « Les Dockers sont révolutionnaires. » Oui, mais les Dockers sont bridés par l'ensemble de la minorité, qui est guidée par Engler et Bour, qui chloroforment les permanents des ports, qui eux-mêmes chloroforment leurs adhérents. Si les Dockers n'étaient pas chloroformés par ces mêmes permanents, Olivier, de Dunkerque et Ciavaldini, de Marseille, seraient bientôt balancés, et les secrétaires fédéraux eux-mêmes.

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Leboursier, des Dockers de Bordeaux.

INTERVENTION DE LEBOURSIER

LEBOURSIER. — Camarades, il ne faut pas qu'on voie dans ce Congrès le même spectacle que celui qu'on a vu à la Bourse du Travail de Paris lorsque les majoritaires de la Fédération des Ports et Docks se sont rués à vingt sur les camarades de la minorité pour les sortir de la Bourse du Travail. Je demande, comme il a été déclaré publiquement hier, aux camarades de la majorité confédérale et aux camarades du Parti communiste d'écouter en silence tous les camarades minoritaires quels qu'ils soient, qu'on ne les insulte pas et qu'on ne les frappe pas. Hier, j'ai pris l'engagement de faire cette déclaration, et je pense que nos camarades de la Fédération des Ports et Docks seront satisfaits puisque je le leur avais promis.

Tout à l'heure notre camarade Engler est venu faire ici un exposé sur la situation des Ports et Docks unitaires. Il a un peu, comme on dit, raconté l'histoire à sa façon et après avoir remporté une victoire à la Pyrrhus. Nous allons nous expliquer tout à l'heure. Il a dit : « Malgré toutes les calomnies, malgré toutes les insultes, nous sommes toujours majoritaires au sein de la Fédération des Ports et Docks. » Oui, il est facile, camarades, de se créer une majorité comme celle que se sont créée les secrétaires de la Fédération des Ports et Docks. Voyez-vous, Bour a entrepris dans tous les ports — et tout à l'heure le camarade de Boulogne le signalait — une vaste tournée de propagande. On n'a même pas réuni en assemblée générale les ouvriers dockers pour leur expliquer la position de la Fédération des Ports et Docks. On n'a même pas réuni les ouvriers des ports pour leur expliquer le programme de la C.G.T.U. On s'est contenté de passer dans les ports ramasser des mandats. Notre camarade Engler qui, depuis le Congrès de Bordeaux aurait dû, à mon sens, appliquer les résolutions votées, n'a pas encore eu le temps sans doute de constituer le syndicat unique d'industrie sur le port. Naturellement, s'il avait constitué le syndicat d'industrie, il n'aurait pas eu neuf syndicats sur le port de Rouen. J'aurais pu faire la même opération à Bordeaux. Depuis, je suis secrétaire, non parce que je suis docker, on me le reproche, mais parce que j'ai gagné la confiance des camarades dockers de Bordeaux, qui m'ont vu à la tête pendant la grève de 1928.

J'aurais pu faire une opération identique à celle d'Engler et créer des syndicats de charbonniers, de charretiers, de chauffeurs d'auto, etc., etc. Nous aurions amené une dizaine de syndicats de plus au Congrès fédéral et Engler lui-même eût été handicapé. Tout cela, pour que vous soyez tous au courant de ce qu'est la majorité constituée par Engler.

Ce dernier est pourtant sincère de temps en temps. C'est ainsi qu'il a rendu hommage aux forces syndicales de Bordeaux en disant qu'elles avaient leur place dans la Fédération. Mais, c'est assez naturel, puisque ce syndicat compte plus de 2.500 membres. Par contre, malgré ce nombre imposant d'adhérents, le syndicat de Bordeaux n'a droit qu'à deux voix au Congrès fédéral. Il y a pourtant des syndicats qui ne comptent que 25 à 30 membres et qui ont malgré tout une voix dans la Fédération.

Il est vrai aussi qu'il est de nos camarades de la majorité confédérale des Ports qui ne sont pas encore tout à fait radicalisés et qui ont omis d'envoyer sept des leurs. Sur ce point, je suis d'accord avec Engler. Mais il faut tout de même reconnaître que sa victoire n'a pas l'importance qu'il lui attribue.

Enfin, je voudrais rappeler à nos camarades de la minorité que nous n'avons pas à dédaigner ici les représentants des inorganisés. Engler lui-même voudra bien se rappeler avec moi que, lors de la grève de Rouen, s'il y avait quelques syndiqués, il y avait surtout des inorganisés qui montraient autant, sinon plus, de combativité que les camarades des syndicats.

A Bordeaux, d'ailleurs, il en fut de même. Sur 3.000 dockers, 300 à peine étaient syndiqués et pendant 56 jours, à côté des 300 camarades des syndicats, c'est surtout la masse des inorganisés qui a tenu, faisant de l'action directe et aidant les autres à remporter la victoire sur la Fédération maritime. Aussi, au nom des dockers de Bordeaux, je salue ici les camarades inorganisés qui sont venus à notre Congrès et je leur demande, à leur retour dans les usines, les chantiers et les magasins, de faire la propagande utile pour renforcer notre C.G.T.U. et amener les leurs à venir collaborer avec nous à la lutte contre le patronat. (*Applaudissements.*)

Engler a dit qu'en ce qui concerne le 1^{er} Août, la question avait été discutée au sein du Comité fédéral. Il a cité des exemples montrant que les ouvriers dockers étaient vraiment plus révolutionnaires que ceux des autres corporations. C'est vrai. J'estime, moi aussi, que les ouvriers dockers sont animés d'un magnifique esprit de lutte révolutionnaire. Mais il ne faudrait pas, cependant, mettre un frein à leur ardeur. Il ne faudrait pas les empêcher d'entrer dans la lutte et de faire leur devoir de classe. Or, c'est ce qu'a fait la Fédération des Ports et Docks.

Pourtant, notre C.G.T.U. ne demandait rien d'extraordinaire. Sa circulaire précisait seulement que chaque organisation syndicale devait, suivant ses moyens et ses possibilités, faire une démonstration contre la guerre. Cette démonstration pouvait être de vingt-quatre heures ou simplement d'une heure.

En tout cas, puisque nos camarades de la Fédération des Ports et Docks connaissent si bien l'esprit révolutionnaire des dockers, ils avaient un devoir à accomplir. Ils devaient aller dans les ports, réunir les dockers dans d'immenses assemblées générales et là les mettre en présence des méthodes de rationalisation qui sont employées contre eux, de la politique de diminution des salaires ainsi que des dangers de guerre. Leur devoir était de dire à ces camarades : « Vous qui êtes si combattifs, vous serez aux côtés de la C.G.T.U. pour descendre dans la rue le 1^{er} Août et pour lutter contre la guerre. (*Applaudissements.*) »

Vous n'avez rien fait de tout cela et vous êtes surpris aujourd'hui que dans les journaux du Parti communiste et de la C.G.T.U. l'on vous traite de briseurs de grèves et de jaunes. Mais c'est que, camarades, les réformistes en ont fait autant. Les quelques confédérés qui se trouvent sur le port de Bordeaux ont édité des tracts disant qu'ils étaient en complet accord avec la Fédération des Ports et Docks Unitaire et invitant les ouvriers dockers à chômer le 1^{er} Août. Or, à la suite de ces quelques lignes était reproduite la résolution

de la Fédération des Ports et Docks unitaire qui invitait également les dockers à ne pas chômer le 1^{er} Août.

N'est-ce point servir la cause des réformistes et du patronat, tout cela ? N'est-ce point trahir les camarades dockers ? (*Applaudissements.*) Pourtant — et ceci, Engler ne l'a pas dit — à Bordeaux, le 1^{er} Août, 90 % des dockers ont chômé et se sont attrapés avec la police. Il y a encore des dockers emprisonnés. *d'ailleurs, et nous en rendons responsable la Fédération.*

Ce que Engler a encore omis de vous dire, c'est que nos camarades de Port-de-Bouc et de Saint-Louis-du-Rhône ont fait également le 1^{er} Août, et cela malgré la dépêche de Ciavaldini. Celui-ci, d'ailleurs, m'a donné des explications que je crois sincères et qu'il viendra sans doute renouveler à cette tribune.

Nos camarades de Pauillac également ont fait le 1^{er} Août.

Puis, chose plus curieuse, nos camarades de Nantes, qui étaient hier encore confédérés, et qui viennent aujourd'hui, au nombre de six cents, à la C.G.T.U. (*Vif applaudissements*) ont arrêté le travail sur le port de Nantes à quatre heures de l'après-midi et se sont joints aux manifestations organisées par l'Union locale et par l'Union régionale unitaires.

Voyez-vous, camarades, si nos camarades secrétaires de la Fédération des Ports et Docks étaient allés dans tous les ports de France faire de la propagande en faveur de la démonstration du 1^{er} Août, je dis que 95 ou 100 % des dockers de France auraient répondu au mot d'ordre de la C.G.T.U.

J'en ai terminé, les questions que j'avais notées se trouvant consignées dans les rapports présentés. Mais, pour bien préciser l'attitude de la Fédération des Ports et Docks, je vais encore vous citer un exemple.

Elle édite, de temps à autre, un journal dont le titre vient d'être changé hier, et qui s'appelait *L'Unité Ouvrière*. Ce journal, on ne l'envoie pas au secrétaire du port de Bordeaux, mais on l'adresse à six camarades qui appartiennent à la « Ligue syndicaliste » et à *La Révolution Proletarienne*. Et savez-vous ce que font ces individus ? On a bien soin de ne pas distribuer le journal en question dans les entreprises où il y a 100 % d'ouvriers syndiqués unitaires. On le distribue aux ouvriers confédérés dans les entreprises comme Worms. Quand les camarades confédérés lisent ça, je vous prie de croire qu'ils s'amuseent.

En effet, dans le journal de la Fédération des Ports et Docks, on ne voit que critiques à l'adresse des militants de la C.G.T.U. et du Parti communiste. Quant aux revendications générales des dockers, on n'en dit pas un mot.

Quant à moi, qui ne suis pas docker, si j'avais la possibilité de me rencontrer dans les assemblées de dockers avec mon camarade Engler, je pense qu'il me permettrait de prendre la parole.

UN DÉLÉGUÉ. — Ce n'est pas sûr !

LEBOURSIER. — Peut-être ferait-il comme on fait ses camarades, il y a deux jours ?

Je suis certain qu'après explications les dockers seraient à même de juger de quel côté se trouvent leurs véritables défenseurs.

Nous avons dit hier, au Congrès fédéral, que nous voulions cesser les insultes que nous avions échangées jusqu'à présent. Nous avons dit qu'il était temps de se mettre au travail dans l'intérêt des dockers. D'accord, mais nous avons demandé que le journal fédéral soit mis à la disposition des dockers, non pour insulter les militants de la C.G.T.U. et du Parti communiste, mais pour y discuter les revendications générales des dockers et pour y tracer un programme revendicatif. Savez-vous ce qu'on nous a répondu ? On nous a répondu : « Nous continuerons notre propagande et la discussion de nos questions de tendances.

comme nous voudrions, et vous ne nous empêcherez pas de dire ce que nous pensons contre la C.G.T.U. et contre le Parti communiste. »

Voilà, camarades, quelle est l'œuvre des dirigeants de la Fédération des Ports et des Docks qui prétendent avoir remporté hier, au Congrès fédéral, une grande, une très grande victoire !

Cependant, les camarades dockers commencent à voir clair. J'ai oublié de vous dire tout à l'heure qu'on a même reçu, à la Fédération des Ports et Docks, un mandat de nos camarades des Sables-d'Olonne, que le camarade Bour avait d'ailleurs eu soin d'escamoter en faveur de la politique du Bureau fédéral. Hier, je recevais une lettre de nos camarades des Sables qui me donnaient mandat pour les représenter. Ce mandat, je l'ai sur moi, ou plus exactement il est à la Commission de vérification, il implique le vote pour le rapport d'activité de la C.G.T.U.

Vous voyez par là que, si l'on avait fait une assemblée générale aux Sables-d'Olonne, nous pouvons être certains que les secrétaires fédéraux des Ports et Docks auraient été battus.

Voilà, camarades, ce que j'avais à dire. Je pense que cela suffira aux camarades fédéraux pour répondre. (*Applaudissements.*)

En ce qui concerne les relations de la C.G.T.U. et du Parti communiste, c'est de la plaisanterie. A Bordeaux, il n'y a pas tant de communistes que cela, je voudrais, pour ma part, qu'il y en eût 2.000 !

Jusqu'à présent, il faut bien le dire, quels sont les militants emprisonnés dans les geôles républicaines ? Sont-ce les militants réformistes de la « Ligue syndicaliste » ? Je n'en connais pas. Est-ce que ce sont les confédérés ? Je n'en connais pas davantage. Est-ce le camarade Charbit qui descendra dans la rue ? Je ne l'y ai jamais vu. Est-ce le camarade Chambelland ? Pas le moins du monde. Ceux qui sont emprisonnés, ce sont les militants du Parti communiste et de la C.G.T.U. (*Vifs applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Olivier, des Dockers de Dunkerque, pour une précision.

OLIVIER. — Camarades, je trouve fort étrange que, au cours de ce Congrès, dans cette salle, intervienne un camarade appartenant, paraît-il, aux Dockers de Boulogne, et n'ayant pas de mandat de cette organisation, qui vient critiquer ici l'attitude des dirigeants de la Fédération des Ports et Docks.

Une seule question doit se poser : Par quel intermédiaire ce camarade s'est-il infiltré parmi nous ? Qui représente-t-il dans ce Congrès pour se permettre de parler au nom d'une organisation qu'il ne représente pas ?

Camarades, je suis porteur du mandat de Boulogne. Quoique étant pour la direction confédérale, je l'ai accepté en tant que minoritaire. Vouloir se faire passer pour le délégué d'une organisation qu'on ne représente pas, à seule fin d'influencer les congressistes, je considère que ce n'est pas fort de la part de la majorité confédérale. Je pense, en effet, comme on l'a indiqué, que, au cours de ce Congrès, nous allons avoir la possibilité de nous expliquer et d'examiner les problèmes au fond.

C'est pourquoi je vous demande aux uns et aux autres, majoritaires et minoritaires, de discuter seulement au nom des organisations que vous représentent et de ne pas prétendre parler au nom d'organisations pour lesquelles vous n'avez pas de mandats. Je considère qu'en agissant de cette façon, il serait trop facile d'attraper une majorité dans un Congrès. (*Applaudissements.*)

PORREYE. — A la précision du camarade, je veux apporter une autre précision et qui ne sera pas sans valeur. Notre camarade Douchain, avec un autre camarade de Boulogne présent à ce Congrès, représentent l'ensemble des

syndicats de Boulogne, puisque l'Union locale a décidé de centraliser les mandats de tous ses syndicats et de les remettre à deux délégués qui viendraient à ce Congrès. Mais, en ce qui concerne le mandat des syndicats de dockers, il y a en effet une précision à apporter.

Le camarade Baly, secrétaire du Syndicat des Dockers de Boulogne, d'accord avec la majorité fédérale, a été battu par deux fois à Boulogne. Bour a été battu à Boulogne et aux réunions d'Union locale. Le secrétaire du Syndicat des Dockers, en même temps qu'il est secrétaire de l'Union locale, a été battu; malgré cela, on a adressé le mandat à Olivier, adversaire de la majorité confédérale. J'appelle cela une « extorsion de mandat ».

J'appelle cela une extorsion de mandat parce que le Syndicat des Dockers de Boulogne est d'accord avec la majorité confédérale et contre la majorité fédérale. J'ajoute que je ne m'explique pas très bien la position d'un militant comme Olivier. Je me demande avec quelle main il va voter. Avec la gauche et la droite en même temps ? (*Bruit.*)

LE PRÉSIDENT. — Il n'y a plus d'orateurs inscrits. Je demande aux camarades de se faire inscrire, autrement nous donnerons la parole au camarade Gitton pour mettre fin au débat sur le Rapport d'activité.

MARTIN. — Je demande la parole, mais vu l'heure, j'hésite à monter à la tribune.

UN DÉLÉGUÉ. — Je demande, étant donné que beaucoup de camarades doivent rentrer en banlieue, qu'on reporte la suite de la discussion à demain.

LE PRÉSIDENT. — La discussion continue. La parole est au camarade Martin, des Typos parisiens.

INTERVENTION DE MARTIN

MARTIN. — Je monte à cette tribune assez rassuré, puisque le camarade Le-boursier a déclaré tout à l'heure qu'on ne se battra pas.

J'aimerais, dans mon intervention, dire exactement ce qu'est le point de vue de notre minorité. On vous dit, depuis ce matin, qu'il y a plusieurs fractions minoritaires. La majorité de mon syndicat et moi-même faisons partie de la vieille minorité, de celle que vous avez toujours trouvée devant vous, parce qu'elle est toujours dressée contre les projets d'abord, contre la réalisation ensuite, de ce qu'on a appelé, à un moment donné, la direction unique de ce que l'on appelle aujourd'hui le rôle dirigeant du Parti communiste vis-à-vis de la C.G.T.U.

Il est indispensable que le débat soit situé sur son terrain exact. Il ne s'agit pas de nous la faire à l'influence en nous disant : Nous sommes les plus révolutionnaires, la preuve en est donnée par le fait que seuls nos amis ou des camarades se réclamant de nos doctrines sont en prison.

Nous regrettons que des camarades, pour leur action politique ou syndicale, soient emprisonnés.

Nous regrettons infiniment que les véritables responsables de la C.G.T.U. ne soient pas présents ici aujourd'hui.

UN DÉLÉGUÉ. — Tu sais pourquoi.

MARTIN. — Je dis que je regrette qu'ils ne soient pas là ; évidemment, nous savons pourquoi. Nous le regrettons quand même.

UN DÉLÉGUÉ. — Il faut préciser mieux que cela.

MARTIN. — Notre position n'est pas nouvelle. Si nous sommes contre la subordination (j'appellerai cela non pas la subordination, mais la collusion) d'un parti politique et de nos organisations syndicales, ce n'est pas parce qu'une question de personnalités nous guide. C'est parce que nous sentons, parce que nous

avons eu souventes fois devant les yeux la manifestation du rôle mauvais que cela avait pour le recrutement syndical.

On a essayé tout à l'heure de créer une confusion en disant : Vous nous reprochez à nous, membres du parti, de nous réunir, de prendre des décisions en dehors du Congrès, mais vous vous réunissez aussi puisqu'on a lu ce matin une note demandant aux minoritaires de se réunir dans une salle de l'avenue Mathurin-Moreau.

Nous n'avons jamais dénié à qui que ce soit, à quelques camarades que ce soient, le droit de se rencontrer pour se mettre d'accord sur des points de vue, sur la lutte nouvelle à mener. Nous trouvons tout à fait normal que nos camarades communistes se réunissent en fractions. S'il n'y avait que cela, il n'y aurait jamais eu entre eux et nous les discussions qui ont existé dans le passé et qui existent encore aujourd'hui.

Nous n'avons pas l'habitude, même quand un Congrès a une forte majorité contre nous, de dire autre chose que le fond de notre pensée. Ce que nous n'acceptons pas, que nous n'accepterons pas dans l'avenir, c'est que notre organisation syndicale soit jugulée, que notre organisation syndicale se voie passer un licol par des hommes qui, peut-être, sont essentiellement des révolutionnaires, mais qui, en tout cas, n'ont aucune responsabilité dans les organisations syndicales.

Nous n'accepterons pas, nous l'avons déjà dit, nous le répéterons encore, qu'un parti, si révolutionnaire soit-il, mais qui, dans son organe quotidien, déclare toutes les semaines qu'il fait l'épuration, et qu'on y découvre des bourriques, nous n'accepterons pas que ce parti nous dirige. Camarades, depuis ce matin, on en entend dans notre coin !

On nous parle volontiers de policiers et il faut entendre à ce sujet les copains de droite ou de gauche. Les policiers, il paraît qu'ils sont chez nous, minoritaires. Je ne nie pas que dans n'importe quel groupement d'individus il y a des policiers, mais quand on est aussi bien servi que vous l'êtes on a la pudeur de se taire. (*Protestations.*)

On dit que le parti révolutionnaire a des bourriques chez lui parce qu'il lutte contre la bourgeoisie, mais souvenez-vous qu'il y a quelques années, il y avait un groupement philosophique, duquel je peux parler, car je ne lui ai jamais appartenu, et contre lequel vous avez lutté énormément ; or, le plus gros grief que vous faisiez aux camarades qui appartenaient à ce groupement, c'était d'avoir parmi eux des policiers..

UN DÉLÉGUÉ — ...Qui nous connaissaient.

MARTIN. — Eh bien, camarades, je dis qu'avant de lancer des accusations comme vous le faites, vous seriez bien de vous épurer ; je n'accepterai pas, et mes camarades n'accepteront pas pour leur compte, que votre parti, avant qu'il soit complètement épuré, puisse avoir une figure honnête devant nous. (*Protestations.*)

On nous a dit tout à l'heure qu'il fallait éviter les provocations, je n'ai pas l'intention d'en faire ; mais je n'oublie pas qu'Engler nous a lu tout à l'heure un document où il était question de personnalités et de questions d'individus à individus. Si ce ne sont pas là des questions qui se discutent dans un Congrès, je dénie à qui que ce soit le droit de venir dire à des militants des choses comme on en écrit là-dedans.

Vous avez peut-être un passé révolutionnaire merveilleux, ceux qui ne sont pas d'accord avec vous sont réformistes et tout ce que vous voudrez ; mais il en est d'autres que vous qui ont lutté, il en est d'autres que vous qui ont payé..

RICETTA. — Ils sont passés du côté de la bourgeoisie.

MARTIN. — Il en est peut-être qui sont passés du côté de la bourgeoisie, c'est possible ; mais quand on vient nous dire que le critérium du révolutionnaire aujourd'hui, c'est d'avoir été prison, souvenez-vous d'Hervé, et dites-moi si c'est un critérium cela ?

RICETTA. — Ce n'est pas un argument.

MARTIN. — Il y a quelque chose de public dans ce Congrès, et nous déposerons une motion. Nous avons ici un certain nombre de nos camarades représentants d'organisations syndicales, et nous poserons la question à la Commission exécutive de la C.G.T.U. Nous dirons à ces camarades-là : Il faut nommer une commission d'enquête, il faut savoir le nom de tous ceux qui étaient dans le secret, et si, parmi ceux-là personne ne se dénonce, comme ayant dit le but de la réunion et le lieu de la réunion de Villeneuve-Saint-Georges à la police, nous proposerons que tous ceux qui étaient dans le secret de cette réunion ne puissent pas accéder à une fonction syndicale pendant un nombre d'années déterminé. (*Exclamations. — Mouvements divers.*)

Quand on se trouve dans une situation comme la situation actuelle, quand on sait que Chiappe ou Tardieu peuvent se servir de tous ceux qui leur tombent sous la main, le devoir de la classe ouvrière (et tout à l'heure un de nos camarades de la majorité le disait) doit être d'utiliser toutes les armes pour lutter contre ces gens-là. Je dis donc qu'il vaut mieux se priver de quelques bons militants pendant un certain temps que de risquer de conserver un mouchard dans ses rangs. (*Protestations.*)

Vous en penserez ce que vous voudrez ; notre siège est fait. Nous avons donc le droit de dire et de penser que, parmi ceux qui étaient au courant du lieu de réunion de Villeneuve-Saint-Georges, il y a des véreux, et je me demande si, n'étant pas renseignés, vous continuerez toujours aux uns et aux autres le droit de faire bonne figure sans vous demander : « Est-ce lui le mouchard ? »

Je laisse à chacun de vous le soin de tirer les conséquences de ce fait de Villeneuve-Saint-Georges, car c'est un cas-type.

Nous n'avons pas de mal à le déclarer : Monmousseau l'a écrit, d'autres l'ont écrit : le Comité syndical des Typos unitaires parisiens n'a pas convoqué d'assemblée générale en vue de ce Congrès. Comme l'a écrit si élégamment Monmousseau, le Comité syndical a désigné lui-même ses mandataires ici. S'il a cru dire quelque chose contre nous, qui puisse nous gêner, qu'il soit tranquille, cela ne nous gêne pas. Le Comité syndical des Typos n'a pas peur de le dire, il n'est pas de ceux qui, depuis que la C.G.T.U. existe, votent toujours des résolutions, acceptent tout, sont toutes les fois avec la majorité confédérale et qui n'acceptent rien !

Du point de vue syndical, nous acceptons ce qui doit être appliqué, ce qui est applicable, ce qu'il est possible de faire. Pour le 1^{er} Août, le Comité syndical a pris position. Et puis, il a convoqué une assemblée générale ; il a pensé, le Comité syndical des Typos, que si les mœurs syndicales ne sont pas vaines en ce moment, il faut au moins faire le nécessaire pour qu'elles soient un peu meilleures. Nous estimons que les délégués à une Commission exécutive, que les secrétaires d'organisation ne sont pas des César au petit pied. Quand il y a une décision à prendre, il faut que les camarades interviennent eux-mêmes et ils doivent se prononcer.

Nous avons convoqué l'assemblée générale et la question du 1^{er} Août y a été discutée à fond.

RICETTA. — ...Elle a été combattue par vous.

MARTIN. — Vous avez le bulletin entre vos mains ; cette question, en effet, a été combattue par nous, et notre action, ce jour-là, valait bien la tienne ! (Rires.)

Eh bien, camarades, nous savions ce que pouvait donner le 1^{er} Août. On viendra vous dire ici qu'il y a eu 80 % de grévistes ; on a pu lire dans *L'Humanité* que dans le Livre, à Paris, il y avait eu 50 % de chômeurs. Ils en ont de bonnes à *L'Humanité*. Mais nous savions ce que pouvait donner le 1^{er} Août, nous savions que les camarades, lorsqu'on leur donne un ordre de grève, n'acceptent pas qu'un parti donne des ordres où il n'a rien à faire.

Que des organisations syndicales, même très nombreuses, le Congrès en fait foi, renferment d'excellents militants communistes, nous le savons. Que ces camarades-là soient la majorité à la C.G.T.U. en tant que représentants d'organisations, nous le savons aussi. Nous savons, d'autre part, comment on obtient des directions de syndicat ; nous perdons notre temps à lutter contre les communistes, qui ne pensent qu'à s'emparer d'une direction syndicale, et qui ne feront rien. (Applaudissements.)

Eh bien, camarades, depuis des années, on tarit le recrutement, parce qu'au lieu de poser des questions qui intéressent les camarades dans les syndicats, à chacune de nos assemblées syndicales, on ne parle que de polémiques.

Si les camarades sentaient la nécessité d'avoir un parti politique dirigeant, je déclare que depuis des années je serais du Parti communiste et d'autres avec moi, mais, depuis la scission politique et confédérale, nous avons vu tant de chefs, il y a eu tant de mots d'ordre, on a voulu mettre le prolétariat à tant de sauces, que l'on ne peut s'y reconnaître.

Il fut un temps où il fut question des commissions syndicales, un temps où Frossard, voulant donner la lune aux unitaires, venait dans les Congrès confédéraux au nom du parti. A cette époque, nous le dénoncions et vous l'avez dénoncé vous-mêmes !

Mais, il y en a eu d'autres, les attaques que nous avons menées contre Treint, vous les avez reprises à votre compte. Il y en a eu des centaines. Si dans nos organisations syndicales de telles mœurs devaient s'implanter, si les campagnes de *L'Humanité* devaient continuer, vous pourriez être satisfaits.

Il ne s'agit pas pour nous, délégués de la minorité, d'essayer de nous situer, les positions de chacun sont à peu près prises. Même ceux qui n'avaient pas de mandat impératif, qui auraient pu être hésitants, on leur a fait la leçon hier soir.

Il n'en est pas moins vrai qu'avant que l'on nous juggle, il est nécessaire que le plus grand nombre des délégués vienne à cette tribune et, s'il y en a qui, comme Lebourcier, peuvent dire qu'après la grève le Syndicat des Dockers de Bordeaux a pris une force considérable, ce dont nous félicitons ceux qui ont mené la grève, nous demandons aussi que l'on nous dise ce qui est arrivé à Halluin et les résultats de la grève de la Loire.

En effet, il ne s'agit pas, dans un rapport d'activité, de faire son autocritique. Ces jours derniers, dans *L'Humanité* et *La Vie Ouvrière*, on pouvait lire que les minoritaires avaient signalé les faiblesses de la C.G.T.U., mais que la Commission exécutive les avait déjà signalées dans son rapport d'activité. « Nous disons nos faiblesses et nous les disons les premiers ! »

C'est un peu trop commode et, si on nous parle si souvent des Dockers de Bordeaux et des Mineurs de l'Aveyron, je voudrais qu'on nous parlât aussi des Mineurs de la Loire.

Depuis la grève d'Halluin, des camarades de la région du Nord, il y a eu la manifestation de Vincennes. Le Comité central, dans *L'Humanité*, a fait l'autocritique de cette manifestation et envisagé l'action communiste pour le

second tour des élections municipales. Or, à Halluin, on a vu le résultat des élections municipales !

UN DÉLÉGUÉ. — Cela n'a rien à faire !

MARTIN. — Mais quand un parti politique déclare qu'en s'ingérant dans nos organisations, il donne de la force à la C.G.T.U. et aux ouvriers révolutionnaires qu'il touche, nous disons que ce n'est pas tout et qu'à la grève d'Halluin, après six mois, le parti politique a été moins fort qu'auparavant. (*Protestations.*)

DECLERCQ. — Ce sont les chiffres officiels ?

MARTIN. — Camarade Declercq, tu m'interromps comme c'est ton droit, mais je te dirai en passant que tes copains d'Halluin viennent nous raconter autre chose. (*Bruit.*)

LE PRÉSIDENT. — Camarades, je vous demande d'écouter en silence. Ce que dit Martin est très intéressant.

MARTIN. — En demandant la parole, je n'avais pas l'intention de vous faire plaisir. Pensez-vous que nous puissions avoir moins d'amour-propre que vous ? Notre passé répond au vôtre.

Nous n'oublierons pas que, parmi vous, s'il en est sur qui on peut compter dans l'action, il en est d'autres sur lesquels on peut compter seulement dans l'inaction.

Ce n'est pas la première fois que nous le disons, nous n'avons pas de leçons à recevoir de vous.

Sur le rapport d'activité et l'intervention de Gitton, nous n'avions rien à apprendre.

Il est trop commode de faire du sentimentalisme ; cela ne prend plus !

Camarades, à la clôture de ce Congrès, vous vous prononcerez pour la prédominance d'un parti politique sur notre organisation syndicale ou pour l'indépendance de ce mouvement.

Il n'y a pas de moyen terme. Vous aurez beau chercher des combinaisons : ou vous direz que le Parti communiste, fraction dirigeante du prolétariat, devra commander aux organisations syndicales ou vous direz le contraire.

Ou bien encore, comme Raynaud, dans son intervention au Congrès de l'Union, « fraction dirigeante » furent les mots écrits, mais il avait dit que le Parti communiste devait commander à la C.G.T.U. (*Bruit.*)

LE PRÉSIDENT. — Tu as mal compris, camarade.

MARTIN. — Nous tenons à déclarer que depuis que les syndicats unitaires ont été constitués, tous nos efforts ont tendu à ce que le mouvement unitaire soit indépendant, et nous continuerons. Nous estimons que, jusqu'à ce jour, malgré toutes les déclamations, la preuve ne nous a pas été apportée qu'un parti puisse avoir la prétention de diriger le mouvement ouvrier.

Cela peut vous choquer, mais, camarades, il faudrait tenir compte aussi que si des organisations se sont prononcées pour le rapport d'activité, il en est d'autres qui se sont partagées en deux, d'autres encore qui se sont prononcées contre. Et il faudra que vous nous disiez, à nous qui voulons l'indépendance du mouvement syndical, si, en votant la résolution de la C.E., vous estimez que nous devons nous plier devant cette subordination.

Il ne s'agira pas, en fin de Congrès, de faire un nègre blanc. Il ne s'agira pas, comme à Bordeaux, devant les protestations de la minorité, de retirer des statuts les mots « dictature du prolétariat » pour nous amener une nouvelle foutaise deux ans après.

Nous ne sommes pas contre le rapport d'activité uniquement pour la résolution qui le clôture. Nous sommes contre le rapport d'activité parce qu'il est

tendancieux d'un bout à l'autre. L'on fait ressortir, comme dans une bonne maison de commerce, les quelques victoires qu'on a pu obtenir de ci de là ; l'on parle beaucoup moins des résultats négatifs, qui sont bien plus nombreux.

Nous estimons qu'un rapport d'activité comme celui qui nous est présenté est bien plus une attaque contre des camarades que contre la bourgeoisie, et quand Gitton, ce matin, disait que tous les révolutionnaires syndiqués à la C.G.T.U. et les membres du Parti communiste devaient allier leurs efforts pour abattre le régime, nous disons, nous : Avant de chercher, en dehors de nos organisations, à faire une entente plus ou moins intime avec un parti politique, on doit faire le maximum d'efforts pour créer entre les membres de notre organisation une plus grande camaraderie.

Or, camarades, notre Congrès s'ouvre à peine. Il y a eu ici des interventions de minoritaires et de majoritaires, croyez-vous vraiment que l'on puisse dire que dans ce Congrès règne un esprit de camaraderie ?

UN DÉLÉGUÉ. — On n'en veut pas.

MARTIN. — Vous n'en voulez pas ? C'est une autre histoire. Dans ces conditions-là, il faut aller jusqu'au bout de votre pensée. La parole qu'on vient d'envoyer sur la gauche, il faut la concrétiser. Vous ne voulez pas d'entente ?

UN DÉLÉGUÉ. — Mais non, on n'en veut pas.

MARTIN. — C'est dire que sortent de la C.G.T.U. tous ceux qui ne pensent pas comme la C.E. confédérale, comme le Bureau confédéral, comme la majorité confédérale. Ne pas vouloir d'entente avec les minoritaires, avec les opposants, c'est leur dire qu'ils sont de trop dans la maison.

Eh bien, camarades, les attaques de ces jours derniers, votre attitude au sujet du 1^{er} Août, ce fait de grossir les événements, de jeter la pierre à ceux qui se rendaient compte que la manifestation du 1^{er} Août était vouée à l'échec, a eu pour premier résultat, et les orateurs de la majorité s'en sont félicités, de découvrir ce qu'un rigolo a appelé les « scories du mouvement syndical ».

Il est possible qu'il y ait des scories. Généralement, quand un chauffeur de locomotive ou de chaudière fixe s'aperçoit qu'il y a des scories, il les balance. A vrai dire, camarades, dans ce groupement où, d'après les statuts, d'après les déclarations des camarades qui m'ont précédé à cette tribune, toutes les tendances ont leur place, où les exploités, quelles que soient leurs opinions politiques, leurs conceptions philosophiques ou religieuses, ont le droit d'entrer, il faudra dire si demain vous changerez vos statuts ; il faudra que vous fassiez l'aveu formel que, dorénavant, dans la C.G.T.U., seuls ceux qui pensent comme la majorité confédérale ont droit d'asile. Il faudra que vous le disiez nettement. Il ne s'agit pas de faire une déclaration à la Gitton, d'après laquelle tous les exploités ont leur place ici, et puis, dans les résolutions de congrès, dire que ceux qui ne pensent pas comme les chefs sont de trop.

S'il y a des scories, n'ayez pas peur ; si le mouvement ouvrier est empoisonné, ne craignez pas de vous débarrasser de ceux qui l'empoisonnent. Mais vous vous rendrez compte, quand nous passerons au vote sur le rapport d'activité, quand l'ensemble des syndiqués aura à se prononcer, vous verrez qu'il ne sera peut-être pas très politique de songer à vous débarrasser de ces « scories ». On ne coupe pas un mouvement syndical en deux de gaieté de cœur. Nous avons fait ce geste une fois, il y a huit ans ; nous ne sommes pas prêts à le recommencer.

Nous disons, nous, au nom des minoritaires, que les statuts de la C.G.T.U. conservent leur valeur, que dans cette maison, le fait d'être un exploité, que l'on soit radical, socialiste, communiste ou anarchiste, si l'on fait son devoir de syndiqué, donne le droit d'habiter la maison. Comment ! des camarades qui ne pensent pas comme la majorité, ce sont des scories ?

Comment ! à ce Congrès vous admettez des inorganisés, des camarades à qui nous pourrions demander, en raison de leur âge : Comment se fait-il qu'après avoir été exploités si longtemps, vous ayez toujours ignoré les organisations syndicales ? Dans le but de faire du recrutement, de la propagande, on appelle dans un Congrès national des camarades n'appartenant pas à l'organisation ; il est donc assez logique et normal que les minoritaires, que les membres de l'opposition aient aussi leur place ici, et il faudra nous dire, avant la fin du Congrès, si nous sommes encore à notre place.

Ce sera à vous de vous prononcer.

Au nom du syndicat auquel j'appartiens, j'éleve ici une protestation contre la façon dont le Bureau confédéral et la Commission exécutive présentent leur rapport. Si un syndicat avait le culot, dans une assemblée générale, de présenter un rapport financier comme celui de la C.G.T.U., qu'est-ce qu'il prendrait, le Bureau ! Je demande qu'avant demain soir les camarades de la Commission exécutive nous donnent d'une façon formelle et juste le nombre de cartes prises à la C. G. T. U. Nous disons que nous avons le droit et que la Commission exécutive a le devoir de nous fixer sur ce point. C'est quelque chose d'inouï que des rapports publiés, si longtemps à l'avance ne comprennent pas des renseignements comme ceux-là.

Quand des membres de la majorité confédérale viennent à cette tribune envoyer des pépins à Pierre ou à Paul de la minorité, ils sont bien sûrs d'être favorablement accueillis. Mais il faudra aussi que, suivant le conseil du cheminot de Toulouse, vous, membres de la majorité, vous veniez dire que ces rapports ne sont pas complets et apporter un complément de renseignements.

Maintenant, je tiens à aborder un autre point. Dans notre coin, tout à l'heure, il a été question, quand Engler était à la tribune, de l'attitude des dockers, pour leur refus de charger des munitions. Alors se pose la question du transport, pour les cheminots, et celle de la fabrication des obus.

Il s'agit de savoir si les membres de notre organisation peuvent encore fabriquer des obus et convoier des munitions. En réalité, nul n'ose prendre position parce que l'on sait que ceux qui seraient touchés par le mot d'ordre ne pourraient pas ou ne voudraient pas l'accepter.

Ne nous faisons pas d'illusion. Si, lors du 1^{er} Août, nos organisations révolutionnaires, ou soi-disant telles, avaient pris une position plus ferme, les choses seraient peut-être allées tout autrement. Pourquoi conseiller, comme nous le voyons faire en ce moment, aux révolutionnaires de se rendre, en cas de mobilisation, là où on les appelle...

BUAT. — Qui donc imprime les fascicules de mobilisation, ainsi, d'ailleurs, que *L'Ami du Peuple* et *L'Echo de Paris* ?

MARTIN. — Cette interruption ne me gêne nullement. Tout cela se compose et se tire à l'Imprimerie nationale. Or, à l'Imprimerie nationale, à part quelques exceptions, les typos unitaires n'ont pas le droit d'entrer. De même à *L'Ami du Peuple*.

Quoi qu'il en soit, je déclare, en terminant, que si le Congrès confédéral devait adopter la résolution présentée par la Commission exécutive sortante, nous, majorité des typos parisiens, nous considérerions cette résolution comme nulle et non avenue. C'est que nous estimons que toute majorité, quand elle a la volonté de former des hommes ayant la prétention d'être révolutionnaires, a le droit de s'insurger contre tout ce qu'elle estime être illogique ou simplement inutile.

La séance est levée à 19 h. 15.

DEUXIÈME JOURNÉE

Lundi 16 Septembre (matin)

La séance est ouverte à 9 heures 20, sous la présidence de CHAMBON (Métaux de Lyon).

LE PRÉSIDENT. — Je prierai les camarades de la Commission de vérification des mandats : Bellugue, Semat, Vuilleminot, Tomasi, Jean Georges, Delarue, Beaugrand, Deveaux, Thievers, Puig, Bassaler, De Groote, Nazzi, Neveu, Bechet et Boucher de se réunir immédiatement, salle du Tapis-Vert.

Ceci dit, je donne tout de suite la parole au camarade Schumacher pour une motion d'ordre.

SCHUMACHER. — Je vous demande deux minutes d'attention au sujet du compte rendu donné par *L'Humanité* des débats d'hier.

Nos camarades rédacteurs ont commis une légère erreur que je tiens à rectifier immédiatement. Il est dit, à la page 1, au-dessous du portrait de Gitton, à propos de son intervention d'hier matin sur la nomination de la Commission de résolutions :

« Le troisième, il s'agit de moi, demande que leur nomination soit effectuée « après » les débats et non tout de suite, afin, dit le délégué du Livre, que soit déterminée ce qu'il appelle « une vraie minorité ».

Je n'ai jamais dit qu'il fallait que soit déterminée une vraie minorité. J'ai simplement tenu à marquer que c'était la première fois que, dans un Congrès, avant tout débat, on nommait une Commission de résolutions, alors qu'il existait déjà des résolutions.

Je n'ai pas cherché à faire croire, comme on voudrait le laisser supposer, qu'on veut, malgré tout, une minorité. Ce n'est pas du tout le cas, je vous assure.

Puisque j'ai la parole sur le compte rendu de *L'Humanité*, je tiens à signaler également un sous-titre qui me paraît un peu tendancieux. Je dois d'ailleurs vous dire que nous sommes décidés à relever tous les matins ce que nous jugerons tendancieux dans les comptes rendus de *L'Humanité*. Je suis obligé de reconnaître, en passant, qu'aujourd'hui le compte rendu est moins tendancieux que d'habitude. C'est un fait et nous en félicitons les camarades rédacteurs.

On a mis : « Deux exclus du Parti : Andrieu et Engler s'expliquent ».

Je ne sais vraiment pas s'il est bien régulier, dans un compte rendu qui doit être objectif, d'impressionner le lecteur en lui disant : « Vous voyez ces deux-là, ce sont des exclus, ce sont des scories que nous avons dû rejeter. » Ce mot « exclus » sonne mal aux oreilles des prolétaires de l'usine qui finissent par s'imaginer que ce sont deux véritables malfaiteurs.

En conséquence, nous demandons aux camarades rédacteurs de nous donner à l'avenir un compte rendu syndical, de ne pas chercher à impressionner le lecteur par des sous-titres péjoratifs.

Avant de quitter la tribune, je tiens à marquer quel devrait être le rôle des journalistes, quels qu'ils soient. Ils ne sont pas là pour donner leur opinion personnelle, mais simplement pour fournir des comptes rendus des débats. Comprenez-vous toute la différence ? Les opinions personnelles, la ligne du journal, sont données dans les leaders qui, eux, éplûchent en quelque sorte les débats. Mais, je le répète, le rôle du journaliste, son honnêteté professionnelle, son honnêteté révolutionnaire, son honnêteté tout court, c'est de donner un compte rendu objectif de toutes les tendances qui ont pu se manifester. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Je vais donner la parole au camarade Andrieu. Auparavant, je tiens à vous dire qu'il y a encore un autre orateur inscrit sur le même motif que vient de développer Schumacher. Je ne pense pas qu'il soit utile que plusieurs orateurs viennent à la tribune apporter leurs critiques au journal *L'Humanité*. Il serait bon que, après les orateurs inscrits, nous abordions le fond même du débat.

ANDRIEU. — Je ne viens pas ici critiquer le compte rendu de *L'Humanité*, je demande une simple rectification. Ce que l'on me fait dire dans le compte rendu de *L'Humanité* est simplement absurde.

Je n'ai jamais dit que le Parti communiste serait puissant quand il grouperait des millions de travailleurs. (*Protestations.*) J'ai seulement voulu dire que le Parti communiste sera puissant dans la mesure où la C.G.T.U. groupera des millions de travailleurs. (*Vives protestations. — Bruit.*)

GUERBOIS. — Les camarades Schumacher et Andrieu viennent d'apporter une rectification. Vous me permettez, à mon tour, de formuler la même demande pour un fait personnel.

Les rédacteurs ont une façon vraiment drôle d'exprimer ici des idées et les pensées des camarades qui prennent la parole. On nous raconte qu'il y a une motion présentée par deux syndicats du Bois contre la participation des inorganisés à ce Congrès, et que Guerbois soutient qu'ils peuvent voter, ce qui est absolument inexact.

Or, Guerbois est intervenu ici après un vote, lorsqu'il s'est aperçu que presque tous les délégués levaient la main. Il a fait sagement remarquer, et c'était son droit, que dans le Congrès, il y avait des syndicats qui n'avaient qu'un mandat et plusieurs délégués et que, par conséquent, c'était fausser le vote.

D'autre part, il a demandé si, dans cette salle, les inorganisés prenaient part au vote. Par conséquent, je demande aux camarades de *L'Humanité* de bien vouloir faire la rectification que je viens d'indiquer et j'en appelle à la bonne foi des délégués du Congrès.

LE PRÉSIDENT. — Je viens de recevoir encore une note à ce sujet, émanant des Cheminots de Vitry-le-François. Je vais vous la lire et je pense qu'après cela le débat sur cette question sera terminé.

« Nous lisons sur *L'Humanité* de ce jour, dans le compte rendu de l'exposé du camarade Berlot : « Berlot s'affirme pour l'unité avec les chefs réformistes et reproche à la majorité de taxer Jouhaux et consorts de traîtres à la classe ouvrière. »

« C'est complètement faux. Berlot a dit : « Jouhaux est un traître. » Nous sommes d'accord et nous demandons rectification. »

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Weber, de la 2^e U.R. (Reims).

INTERVENTION DE WEBER

WEBER. — Il faut réellement appeler le V^e Congrès de notre C.G.T.U. le « Congrès politico-syndicaliste », car il est le plus caractérisé dans ce sens depuis la création de notre organisme central.

Chacun doit prendre ses responsabilités dans la discussion sur les rapports et résolutions et cela sans aucune ambiguïté.

En ce qui nous concerne, 2^e Région, nous disposons de mandats : les uns pour la majorité confédérale, les autres pour la minorité. Nous les ferons valoir selon les désirs des organisations syndicales intéressées.

En ce qui me concerne personnellement, je suis contre le rapport d'activité présenté par la majorité de la Commission exécutive confédérale parce qu'il est rempli d'inexactitudes et d'exagérations qui dénaturent les faits. Pour la résolution, qui est la conclusion du rapport d'activité, je suis contre, car elle est la consécration de la direction unique et de la mise en tutelle de la C.G.T.U., si préjudiciable à notre mouvement syndical révolutionnaire.

J'ajoute que la majorité confédérale ne verra pas davantage mon nom sur la liste de la minorité confédérale, car je considérerais ma foi révolutionnaire comme entachée par la présence de ma signature à côté de celle de Bour, des Ports et Docks, qui personnifie tout le programme contre-révolutionnaire et antiouvrier.

Il faut avoir également le courage de dire que la direction unique ne date pas d'hier et retracer comment elle vit le jour.

Le bateau de la direction unique fut construit en 1926, sur les chantiers de la C.G.T.U. et du Parti communiste. Il devait porter, ô ironie du sort ! le titre pompeux de « démocratie syndicale ». Une fois construit, il fut confié aux membres du Comité central du Parti communiste qui en assumèrent la direction inexpérimentés, ces marins nouveau genre et dernier cri louvoyèrent pendant plus de deux années, endommageant le bateau sur de nombreux écueils. Criblé de fissures à la cale et au flanc, il fait eau de toute part et se trouve rendu inutilisable. Il gît dans le sable, attendant que l'on décide de son sort. Les passagers refusent d'embarquer sur une telle galère qui risque de sombrer et d'entraîner dans le naufrage les organisations syndicales.

C'est alors que la majorité de la Commission exécutive confédérale, sur l'ordre de la direction du Parti, rédige une résolution mastiquée qui servira à boucher les fissures du malheureux bateau, afin de tenter une nouvelle expérience.

Certains camarades, dont je suis, s'insurgent de voir la direction confédérale tendre à nouveau la perche aux marins naufrageurs qui ont donné tant de preuves de leur incapacité syndicale dans un grand nombre de régions et surtout dans la nôtre. D'où la colère du grand chef Monmousseau qui brandit son grand sabre rongé par la rouille contre les hérétiques que nous sommes, en nous menaçant des pires calamités révolutionnaires. Il nous somme de répondre par oui ou par non, dans le numéro de *L'Humanité* du 29 août dernier.

Nous aurions mauvaise grâce à ne pas répondre à Gaston. Je n'insiste pas sur notre camarade Gaston Monmousseau, parce que je n'ai pas l'habitude d'attaquer des camarades qui ne peuvent pas répondre, d'autant plus que Gaston Monmousseau a été arrêté hier et que nous n'avons pas du tout, au moment où la répression s'abat féroce contre les organisations révolutionnaires, à nous en réjouir.

Vient le tour de Racamond qui beaucoup plus subtil, dans un long article paru le 1^{er} septembre, s'adresse particulièrement au camarade Schumacher.

Il avoue avoir tenu un langage identique au sien, mais conclut en se consolant des bienfaits de la démocratie syndicale.

Camarades de la majorité confédérale, il ne faudrait pas toujours agiter la corde dans la maison du pendu de la démocratie syndicale, car trop de nos camarades ont été frappés jusqu'à présent par l'ostracisme pour avoir avoué fortement et franchement leur opinion.

Quoi que vous puissiez arguer contre nous, majorité confédérale, nous avons le droit et le devoir d'être des disciples de Karl Marx et de Lénine, d'être des syndicalistes aimant et défendant la Russie, tout en dénonçant les agissements de ceux qui orientent le mouvement syndical révolutionnaire vers un syndicalisme de secte.

Nous ne savons pas de quelle étiquette vous nous affublerez quand nous descendrons de la tribune, car vous en avez un stock considérable, inépuisable et varié auquel il faudrait d'ailleurs adjoindre les mots de pleurnichard et capitulard.

Peu nous chaut de tout cela, car nous savons très bien qu'au sein de la majorité de la Commission exécutive confédérale, les étiquettes bariolées ne manquent pas.

Nous voulons citer des faits précis sur les bienfaits de la direction unique, qui a pris un sens de mise en tutelle des organisations syndicales.

D'abord, une grève qui se déclenche dans le Sedanais, à l'usine Godenaux, en 1928, le 7 octobre, pour une augmentation de salaires. En l'absence du secrétaire de la 2^e U.R. qui est intervenu avec nos camarades du Nord dans la grève des textiles de la Région d'Halluin, le secrétaire adjoint de l'U. R. envoie une dépêche au Syndicat de la Métallurgie ardennaise, pour que le camarade qui est à la tête de cette organisation se rende sur place prendre la direction de la grève et se mettre en rapport avec le secrétaire du syndicat.

Entre temps, le secrétaire du Rayon du P. C. intervient dans le conflit, dans lequel il entend jouer le rôle d'animateur. C'est son droit et nous nous garderons bien de lui contester ce rôle; mais encore faut-il apporter en la circonstance, dans ce rôle de dirigeant, le maximum de doigté et de souplesse, pour concilier toutes les tendances dans l'action engagée contre le patronat.

Ce n'est pas toujours chose très facile de faire comprendre cela à une quantité de camarades du P. C. qui sont inorganisés syndicalement.

En accord avec le secrétaire de la Métallurgie ardennaise, le secrétaire du Rayon de Sedan évince le secrétaire du textile...

UN DÉLÉGUÉ. — C'est faux.

WEBER. — Néanmoins comme une Commission paritaire fonctionne dans le textile sedanais (c'est peut-être encore faux aussi?) et que l'on compte beaucoup sur cette Commission paritaire pour qu'une pression soit faite sur le patron Godchaux, qui refuse d'appliquer le tarif, nos deux camarades chargent le secrétaire du Textile de faire des démarches auprès de la Chambre syndicale patronale, ce qui n'empêchera aucunement le secrétaire du Rayon de Sedan de déclarer à la tribune du Congrès de Saint-Denis, en avril 1929, qu'il faut combattre les commissions paritaires; il récite sa petite leçon apprise sur la radicalisation des masses sedanaises, sous l'œil inquisiteur du secrétaire régional du P. C.

La grève est terminée le 17 octobre, les ouvriers ont gain de cause, mais le secrétaire du Textile donne sa démission et, chose surprenante, le responsable du Rayon de Sedan, démissionnaire, refuse de reprendre son poste de secrétaire.

Il faut tout tenter pour qu'il reste au sein de la Commission paritaire, lui qui rend de grands services aux ouvriers et ouvrières du textile. Déçu par le

refus du camarade évincé, le Rayon change le cheval borgne pour un aveugle, mais l'aveugle est membre du P. C. et c'est sans doute une référence suffisante! N'ayant pas les qualités requises pour être secrétaire du Syndicat, le pauvre bonhomme a donné sa démission. Jusqu'à présent, nos efforts ont été vains pour trouver un remplaçant. Le Syndicat, n'ayant aucune direction, s'en va à la dérive et se vide de son contenu.

Voilà un premier exemple des bienfaits de la direction unique, de la part de ceux qui ne comprennent pas leur rôle d'organisateur.

Ajoutons, pour en finir avec Sedan, que le secrétaire du Rayon fut auparavant secrétaire du Syndicat des Métaux de Sedan et qu'il a laissé disparaître son organisation syndicale...

UN DÉLÉGUÉ. — C'est faux!

WEBER. — ...Il a laissé se constituer en face un Syndicat des Métaux confédéré.

Maintenant, camarades, puisque notre Région a été secouée par une série de grèves, je vais vous parler de la grève de Saint-Quentin, qui s'est déclenchée au début d'avril 1929. Avant le déclenchement de cette grève, qui fut minutieusement préparée par le Syndicat, l'Union régionale et la Fédération, la direction régionale du P.C. et son chef révolutionnaire, mis au courant des centaines et des centaines d'adhésions qui affluaient à l'organisation syndicale, les attribuaient au phénomène de la radicalisation des masses. Certes, il y avait là, et nous le concédons volontiers, un degré de radicalisation, mais, de là à dire qu'elle était à 100 %, cela est complètement faux.

Pour lui, pour ce secrétaire de la Région du P. C., le travail méthodique accompli pendant plusieurs années par le Syndicat, l'U. R. et la Fédération n'était rien. Les réunions d'usine nombreuses qui avaient déterminé un recrutement intensif, cela ne comptait pas : les métallurgistes de Saint-Quentin sont radicalisés, un point c'est tout! Il faut se dépêcher de déclencher la grève.

Forts de notre expérience syndicale, nous n'écoutons pas le verbiage excessif qui nous est débité, nous continuons avec persévérance l'élaboration du cahier de revendications, usine par usine, en accord avec la Fédération des Métaux, et enfin, nous appelons les ouvriers à la grève d'une demi-journée, pour avertir les patrons, qui ont refusé d'examiner les revendications, que la lutte directe sera engagée contre eux s'ils s'obstinent à refuser l'augmentation des salaires.

Sur 1.300 à 1.400 ouvriers métallurgistes de Saint-Quentin, 650 seulement répondent à nos mots d'ordre. C'était la meilleure des preuves que les révolutionnaires professionnels étaient complètement induits en erreur sur le degré de radicalisation des masses dans la métallurgie saint-quentinoise.

En accord avec Roberty et Poussel, nous maintenons les 650 ouvriers dans la lutte, pour la raison que le personnel des usines les plus importantes, Quentin et Marage, avait débrayé à 100 %. Nous assistâmes alors à une débauchée de manœuvres socialistes et patronales, qui furent dénoncées publiquement au Cirque de Saint-Quentin, devant 1.500 personnes. Le public, fort nombreux, prit connaissance d'une lettre adressée au Comité de grève par l'ancien député socialiste Ringuier, qui s'offrait d'intervenir auprès du préfet et du maire socialiste pour mettre un terme au conflit.

Si nous dénonçons toutes ces manœuvres avec vigueur, c'est parce que vous savez que la C.G.T.U. est une grande fille, qu'elle n'a pas besoin de tuteur pour être conduite par la main. Elle sait marcher toute seule et peut rejeter avec dédain les objurgations des révolutionnaires professionnels auxquels il aurait fallu que nous envoyons tous les jours un rapport sur les mouvements de grève.

Nous sommes persuadés, comme on le verra par la suite, que c'est cette

belle grève, n'ayant apporté aucune défection dans l'organisation syndicale, qui nous a permis de maintenir dans ses rangs plus de 900 syndiqués.

Maintenant, camarades, je veux parler de la grève du Textile de Reims, et vous allez juger par vous-mêmes comment les révolutionnaires professionnels ont compris leur rôle.

Une grève sauvage se déclare la veille du 1^{er} Mai à la teinturerie Laval, elle doit être attribuée aux faibles salaires d'une part et, d'autre part, aux résultats obtenus par la belle grève des gars du Bâtiment de Reims, malgré le torpillage des cheffailons confédérés qui influa sur toutes les autres branches d'industrie.

Au lendemain du 1^{er} Mai, la grève s'étend aux autres usines, dans une certaine mesure, et la direction régionale du P.C. dirige effectivement la grève.

Il faut aller très vite en besogne, former rapidement les nombreux piquets de grève afin de généraliser le mouvement dans toutes les usines du textile, avant l'arrivée des gardes mobiles. Mais pour atteindre ce résultat, il faut montrer l'exemple, aller à la porte des usines, en se levant de bon matin, comme nous fîmes avec Richetta et Roger Gaillard à Armentières et à Houppelines.

Le courage du révolutionnaire professionnel ne va pas jusque-là. Il conseille aux grévistes de ne pas aller cueillir du muguet, mais d'aller aux portes des usines afin d'étendre le mouvement et de le généraliser. Mais lui, il oublie de s'y rendre et c'est nous, les opportunistes, qui y sommes allés.

A une question posée au professionnel révolutionnaire, au cours du Congrès de l'Union locale de Reims, on lui reprochait cette attitude; savez-vous ce qu'il a répondu? Je vous le donne en mille: « J'avais peur de me faire arrêter parce que j'ai d'autres tâches à remplir! »

En rentrant d'Haudincourt et de Belfort où j'étais allé accomplir ma mission le 1^{er} Mai, j'ai été obligé de me fâcher tout rouge pour obtenir tous les renseignements utiles sur la grève, son origine, sa combativité, etc. La direction du P. C. m'aurait passé sur le corps si elle avait osé!

N'alla-t-on pas jusqu'à dire qu'il fallait que je limite mon temps de parole aux grévistes? Avais-je donc des leçons à recevoir d'un jeune qui n'avait sa carte syndicale dans sa poche que depuis quelques mois? Je l'ai rabroué vertement et d'importance.

La grève terminée, la direction du P.C. continue à placer des cartes syndicales gratuitement, dépassant d'un mois le délai fixé par la Fédération du Textile.

Le révolutionnaire professionnel instaure un mode de cotisation au syndicat, à l'instar du P. C. C'est ainsi que nous avons dans ce syndicat des cotisations de 2 francs, de 2 fr. 50 et de 3 francs.

Des réunions syndicales furent faites ouvertement aux syndiqués du textile, en dehors du contrôle de l'Union locale et de l'Union régionale.

Il y a deux semaines, les responsables du P. C. viennent nous trouver, tout alarmés. Nous venons de faire des réunions aux travailleurs du textile, ceux-ci menaçant de passer au syndicat réformiste, sous le prétexte que l'on avait fait trop de bévues dans le syndicat unitaire.

Nous fîmes donc, une fois de plus, amenés à réparer la mauvaise besogne de la Région du P. C. Il faut d'abord conserver cette organisation à la C.G.T.U. et ensuite créer un courant d'unification des cotisations.

La grève des Produits chimiques vint après, toujours à la suite de l'augmentation de salaire obtenue par les gars du Bâtiment de Reims. Les ouvriers des produits chimiques s'organisent, une centaine de cartes syndicales sont placées, une première augmentation de salaire est accordée à la suite des démarches faites par nos délégations auprès de la direction patronale.

La direction régionale du P. C. qui véritablement était en rut de faire la grève pour la grève, écrit, puis arrive sans consulter l'Union locale et l'Union régionale. Elle tient une réunion, le 16 mai, à la Maison du Peuple : sur 450 ouvriers, 80 seulement y viennent. La direction de l'usine n'ayant accordé que 25 centimes d'augmentation, au lieu de 75, il faut, déclare le révolutionnaire professionnel, lui donner une sévère leçon.

UN DÉLÉGUÉ. — Comment s'appelle-t-il ?

WEBER. — Je ne veux pas faire de personnalité. (*Exclamations.*)

Si je faisais des personnalités, vous auriez à m'en faire le reproche et je veux m'en garder. C'est Fouilloux. (*Bruit.*)

Je vous en prie, ne continuez pas les anarchistes du Congrès de Bourges, ou allez chercher des sifflets à roulette et des cannes ! Vous viendrez vous expliquer à la tribune. Vous pourrez prendre des revolvers au besoin ! Nous en avons vu au Congrès de Bourges. (*Bruit.*)

LE PRÉSIDENT. — Ne te laisse pas interrompre, nous n'en finirons pas.

WEBER. — On sait que les Beni-Oui-Oui ne manquent pas !

Nous ne sommes pas préparés, mais qu'importe. C'est une période de grèves qui figure sur l'échiquier du moment ; il faut absolument déclencher le mouvement dans les Produits chimiques. Malgré les deux jours de fête de la Pentecôte qui suivent la réunion du 18 mai, la grève est décidée pour le mardi 21 mai. La direction régionale du P. C. ne joue-t-elle pas le rôle dirigeant dans les grèves ? Pas besoin d'organiser, de préparer cette lutte au sein de l'usine ; pas nécessaire de connaître la situation du marché dans l'usine, ses commandes, etc, etc. Tout ce travail sera fait pendant la lutte, et c'est à ce moment que l'on mettra devant le fait accompli les organismes responsables de la C. G. T. U.

Sur 450 ouvriers, 120 seulement sortent ! L'usine est immédiatement occupée par la police en grand nombre ; les extérieurs sont également gardés. La direction du P. C. s'affole et perd la tête ; elle s'aperçoit dans quelle aventure elle a engagé les ouvriers. C'est à ce moment qu'elle avertit l'Union locale, l'Union régionale et la Fédération des Produits chimiques.

La direction de l'usine fait placarder des affiches annonçant que les 120 grévistes sont licenciés pour rupture de contrat et se refuse à recevoir la délégation-ouvrière. Elle envoie en même temps des lettres individuelles aux licenciés et réussit à reprendre une partie de ces hommes, sans aucune condition. Résultat : une action prud'homale collective a été engagée ; la direction formule une demande reconventionnelle, réclamant des dominages-intérêts ; la justice renvoie dos à dos les deux parties.

L'organisation syndicale est totalement désemparée et n'a plus aucun lien à l'intérieur de l'usine, car les ouvriers qui y sont retournés nous fuient comme la peste. Voilà le rôle joué dans les syndicats par certaines créatures, déléguées, par le Comité central du P. C. dans les régions : divisions dans les syndicats, rupture d'homogénéité au sein des Unions locales et des Unions régionales, disparition de certaines organisations, tel est le bilan général de ce travail. Non-seulement ce sont des maladroits et des inexpérimentés, mais toute leur politique syndicale se concrétise en deux mots : hypocrisie et mensonge permanents.

Voilà, camarades, quelques scories de premier choix du mouvement révolutionnaire.

Je ne voudrais pas terminer sur les grèves sans citer un fait tout à fait anormal, surtout de la part d'un communiste orthodoxe ; il s'agit du secrétaire du Syndicat du Bâtiment de Reims, qui est en même temps délégué à

la propagande régionale pour la partie Nord. Une grève éclate à Laon. Notre camarade se rend sur place pour diriger la lutte, il fait une réunion aux grévistes, auxquels il retrace l'historique de toutes les grèves de Reims et cite toutes les trahisons des chefs confédérés qui se sont réunis autour du tapis vert avec les patrons et les pouvoirs publics pour appliquer l'arbitrage obligatoire. Le deuxième jour de la grève, il accepte d'envoyer, au nom des grévistes, la lettre suivante au préfet :

A MONSIEUR LE PRÉFET DE L'AINES.

MONSIEUR LE PRÉFET,

J'ai l'honneur de solliciter de vous une audience pour aujourd'hui 17 juin, si possible. Une délégation des grévistes de la Société Laonnaise du Bâtiment et des Entreprises de Peinture de Laon désiretrait vous entretenir du conflit qui vient d'éclater dans ces entreprises.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, mes salutations distinguées.

L'opportuniste Weber est arrivé à temps, le lundi matin 17 juin, pour empêcher cette lettre de partir au préfet. Rien n'était organisé, ni comité de grève, ni solidarité. Nous avons tout organisé, et les peintres ont obtenu une augmentation de salaires variant entre 50 et 75 centimes.

Les faits ont été signalés à la Fédération du Bâtiment, car, camarades, c'est là quelque chose de très grave, de combattre dans nos organisations, et comme nous devons le faire, avec force, l'arbitrage obligatoire, et de voir des secrétaires de syndicats aussi importants que celui du Bâtiment de Reims, qui groupe 750 syndiqués, délégués à la propagande, agir comme ils l'ont fait ; je dis qu'il est dangereux de laisser à la tête des organisations un élément aussi faible, qui accepte comme ça, le deuxième jour de la grève, de faire appel au préfet pour l'application de l'arbitrage obligatoire.

J'espère que la Fédération du Bâtiment y mettra bon ordre. Elle avait promis de le faire après le Premier Août. Mais il est évident que la perturbation qui s'est produite à cette date au sein de la direction de la C. G. T. U. n'a pas permis à nos camarades de la Fédération du Bâtiment d'accomplir ce travail.

UN DÉLÉGUÉ. — Est-ce que le P. C. a saboté la grève du Bâtiment de Reims ?

WEBER. — Gitton a été constamment sur les lieux et j'ai déclaré que l'admirable grève du Bâtiment de Reims avait déterminé dans les autres industries une grande effervescence. Je n'ai pas dit, et je me garderai bien de le faire, parce que ce n'est pas vrai, que le Parti communiste a joué dans la grève du Bâtiment de Reims un rôle néfaste.

Maintenant, camarades, je veux examiner le rôle des inorganisés dans les grèves.

Dans les conclusions générales sur l'analyse des grèves, votées par la C. E. le 26 février 1929, nous trouvons le passage suivant :

Dans la plus grande partie des grèves où nos organisations unitaires ont participé, la C. E. a le devoir de souligner que nos propres éléments ont été surpris par la combativité des masses inorganisées. Ce sont ces dernières qui, généralement, ont joué un rôle de premier plan.

Il me semble — je me trompe peut-être — que la majorité confédérale présente ce fait comme un événement nouveau. Si cela est, elle s'abuse totalement, car nous avons de nombreux exemples de ce genre avant même que le

courant d'organisation des masses s'introduise au sein du prolétariat. Je veux citer un exemple rapidement.

En 1924, à Haumont, à l'usine de construction des locomotives du bassin de Maubeuge, un ouvrier refuse sa paye, pour quelques francs. C'est qu'il s'agit de la retenue de l'impôt sur les salaires. C'est la période où la C.G.T.U. mène une vigoureuse campagne contre cet impôt inique.

L'ouvrier qui a refusé sa paye accomplit le mot d'ordre. Il a une conscience de classe. Nous nous rendons à la porte de l'usine pour indiquer aux ouvriers ce qu'ils doivent faire. L'effervescence est grande parmi eux. Elle atteint son maximum quand ils apprennent que la direction a refusé de discuter avec la délégation et entend se faire l'agent du fisc.

La grève de solidarité se déclenche en bloc avec près de 1.200 ouvriers. C'est la totalité du personnel, exception faite de quelques vieux travailleurs occupés à balayer l'usine et qui craignent pour le lendemain. Il n'y avait aucun syndiqué dans l'usine, ce qui n'empêche pas la grève d'être ardente et vigoureuse, pendant toute sa durée.

L'ordre de grève est lancé par solidarité dans tout le bassin de Maubeuge pour une demi-journée et le mouvement englobé plusieurs milliers d'ouvriers. N'est-ce point là une preuve frappante que la combativité des masses inorganisées ne date pas d'hier et qu'elle existait bien avant la radicalisation ou tout au moins le courant de radicalisation ?

Mais, camarades de la majorité confédérale, je ne suis pas d'accord avec vous sur la représentation des inorganisés au Congrès. Cela veut-il dire que nous sommes hostiles aux camarades inorganisés ? Pas du tout. Mais, quand on va à la porte des usines, ce n'est pas seulement pour les ouvriers syndiqués, c'est aussi pour faire comprendre à la masse toute l'importance de l'organisation syndicale.

Nous n'avons jamais été hostiles aux inorganisés, mais nous avons quelquefois, dans la région de Maubeuge, employé la manière forte. Je suis, d'ailleurs, persuadé que d'autres camarades pourront citer des exemples identiques. Dans les usines où nous étions syndiqués dans la proportion de 95 %, on se ligait contre les inorganisés, on leur prenait leurs outils tant qu'ils refusaient de se syndiquer. Quand nous étions syndiqués à 100 %, nous empêchions de travailler ceux qui venaient s'embaucher sans avoir de carte syndicale.

Il y a quelque chose de dangereux, à mon avis, dans votre conception. Si nous employons la méthode qui consiste à accepter les inorganisés aux séances de nos Congrès, je ne pense pas que ce soit le défilé de quelques camarades de bonne foi venant, avec simplicité, dire à cette tribune ce qu'ils ont fait dans leur usine pour la journée du Premier Août ou dans toute autre grève, qui puisse nous amener un syndiqué de plus.

Quant à la question de la radicalisation des masses, permettez-moi de vous dire, camarades de la majorité confédérale, que votre exagération est outrancière. Cette formule devient une véritable plate-forme de démocratie comme celle que nous avons connue sur l'unité syndicale. Certes, oui, les masses se radicalisent. C'est l'évidence même et il est impossible de le nier. Mais, mon opinion, sans être de mauvaise foi ni aveugle, c'est que cette radicalisation varie selon les circonstances, les régions industrielles et les conditions de vie des travailleurs.

Quant à vous, les verres grossissants avec lesquels vous examinez le degré de radicalisation des masses devraient être renvoyés à la coulée et remplacés par d'autres mieux adaptés à la réalité.

Il est impossible, pour des militants révolutionnaires, de faire un rapprochement entre la période d'inflation de 1925 et la période actuelle. En 1925,

l'inflation monétaire est en pleine floraison. Les industriels travaillent à plein rendement ; ils jouissent d'une quiétude passagère, mais réelle. Les masses sont d'une combativité moyenne et leur standard de vie est bien supérieur, comparé à celui de 1929. Enfin, à cette date, dans toutes les industries du pays, nous n'avons pas encore atteint le niveau de production d'avant-guerre. Il faut reconnaître surtout que la répression était beaucoup moins féroce et nous avons pu voir certains camarades se faire arrêter uniquement pour le plaisir. Nous n'avions pas encore affaire aux gardes mobiles dans les grèves.

Bref, il y avait là une situation que nous ne retrouvons plus aujourd'hui. L'Amérique n'avait pas encore appliqué son dumping et malgré le nombre croissant des chômeurs et des grévistes, sa situation était nettement différente de celle qu'elle a de nos jours. Or, actuellement, la production d'avant-guerre est dépassée dans l'industrie lourde des mines et de la métallurgie, dans le textile et, depuis 1925, la soie artificielle a pris une place toujours plus importante dans la production nationale. A tel point que la France qui, jusqu'à présent n'avait possédé que peu d'usines de soie artificielle, a pris aujourd'hui la quatrième place, tout de suite après l'Italie, dans cette industrie.

Evidemment, la période de stabilisation, qui a succédé à la période d'inflation, précipite tous les jours les événements. Avec elle, est née la radicalisation des masses ou, tout au moins, le courant de radicalisation, qui marche de pair avec les méthodes de rationalisation, sur lesquelles vient se greffer une répression féroce et toujours plus accentuée contre les organisations syndicales. L'armée Paul-Boncour fonctionne à plein rendement dans les grèves et, naturellement, le niveau de combativité des masses s'en trouve élevé.

Mais, ce phénomène n'est plus seulement national. Il est international, comme le démontrent les grèves de Pologne, d'Angleterre et d'Amérique. Par ailleurs, la crise des débouchés, qui existe également, précipite les dangers de guerre qui se cristallisent autour de l'Etat prolétarien de Russie dans une agression dirigée contre lui. Plus les difficultés grandiront pour notre capitalisme et plus les masses se radicaliseront, malgré le développement de l'aristocratie ouvrière.

Donc, ce courant de radicalisation existe. Mais, de grâce, n'exagérons pas, si nous ne voulons pas en exagérant, comme on le fait trop souvent, sombrer dans le ridicule.

Je veux, maintenant, vous parler du Premier Août. Dans notre région, nous avons fait nôtres les mots d'ordre de la C.G.T.U., sans aucune arrière-pensée, pour obtenir le meilleur résultat, le meilleur rendement de la lutte contre la guerre de la part des masses ouvrières. Dire que nous avons fait le maximum serait mentir, car on ne fait jamais le maximum et nul ne peut se targuer de détenir le monopole du maximum d'activité au sein des organisations ouvrières. Tout de même, nous avons fourni l'effort le plus grand qu'il nous a été possible de donner. Quand nous avons fait l'autocritique, le lendemain, nous nous sommes aperçu que nous avons commis passablement de fautes.

Et puis, il faut bien le dire, nous avons trouvé des défaillants parmi ceux qui, avant la préparation, étaient peut-être les plus ardents pour la journée du Premier Août.

Nous avons préparé, à l'intérieur des usines, du mieux que nous avons pu, la journée du Premier Août. La police a cambriolé nos bureaux le 25 juillet. Le 27, toutes les forces policières étaient concentrées sur Reims, la Maison du Peuple était en état de siège, ce qui produisit une impression défavorable sur les ouvriers, au lieu de les stimuler.

Nous aurions indiqué un autre lieu de rassemblement si les masses s'étaient dérangées, mais elles se sont très peu dérangées. C'est pour cette raison que

nous avons déjà un pressentiment que, malgré les nombreuses grèves qui s'étaient déroulées à Reims dans le Bâtiment et dans le Textile, nos efforts ne donneraient pas les résultats escomptés.

Trois jours avant le Premier Août, la grosse majorité des usines étaient occupées par la police, intérieurement et extérieurement. Nous fûmes arrêtés à cinq dans le tramway, alors que nous nous rendions le Premier Août au lieu de concentration.

En résumé, dans notre région, les résultats furent plutôt maigres, les forces policières ayant été toutes concentrées sur Reims.

Si nous examinons les résultats sur le plan national, là encore, nous sommes forcés de reconnaître qu'il y a eu exagération quant aux résultats obtenus.

Monmousseau écrit dans *l'Humanité* du mercredi 7 août :

« Les démonstrations du Premier Août contre la guerre ont dépassé en France toutes les prévisions tant par leur nombre que par leur diversité et par leur caractère. »

Je ne suis pas d'accord avec Monmousseau quand il écrit cela. Je ne suis pas d'accord avec lui, car, si nous avons eu des résultats partiels indéniables, comme à Troyes, à Bordeaux, à Marseille, à Limoges, comme à l'usine Citroën et dans d'autres régions encore, nous pouvons dire, tout de même, que les masses prolétariennes de notre pays et les masses paysannes ne sont pas encore suffisamment éduquées pour répondre à de tels mots d'ordre.

Cachin est, d'ailleurs, beaucoup plus réservé. Il écrit le lendemain, le jeudi 8 août :

« La journée du Premier Août fut une mobilisation très importante des esprits contre la préparation de la guerre impérialiste. »

Voilà la vraie note qu'il fallait apporter ! Dans les villages les plus reculés, on a parlé de cette préparation de la journée du Premier Août, on a causé des dangers de guerre. Mobilisation générale des esprits, ça c'est exact.

Il ne faudrait tout de même pas exagérer. Or, nous voyons les camarades de la région parisienne qui envoient à Monmousseau de quoi exalter le succès de la journée du Premier Août. Parmi les camarades de la région parisienne, il en est certainement qui ont vu le chou de Marseille dans la marmite de Bordeaux, car il y a de leur part une exagération sérieuse.

Je ne pense pas, cependant, qu'il soit bien révolutionnaire de transformer un échec en une victoire. Nous devrions laisser cet apanage aux pourceaux de la C.G.T. jaune et gouvernementale.

Lénine nous disait : « Deux pas en avant », mais il n'a jamais dit : « Un kilomètre en avant ». Il faut cesser de faire courir les ouvriers avant de leur avoir appris à marcher. A mon avis, une éducation meilleure sur l'A.B.C. syndical vaudrait cent fois mieux pour la masse qu'un beau discours politique sur les lieux du travail.

Quoi qu'il en soit, nous avons appliqué le mot d'ordre de la C.G.T.U. et, s'il fallait recommencer, nous le ferions encore.

Mais nous devons condamner impitoyablement, vigoureusement, Bour et Engler, de la Fédération des Ports et Docks, qui ont saboté ouvertement la préparation du Premier Août contre la guerre, se faisant ainsi les laquais de l'impérialisme français. (*Applaudissements.*)

Oui, ce sont des briseurs de grèves, ils l'ont démontré dans maintes circonstances, et notamment à Bordeaux, en composant avec les confédérés et

avec la Fédération maritime. Ce sont des ennemis déclarés de la C.G.T.U. qui donnent l'ordre à leurs créatures de refuser l'accès des assemblées syndicales aux délégués de la C.G.T.U., comme j'en ai fait moi-même l'expérience à Bordeaux. Il faut systématiquement les combattre sur les lieux où ils ont encore de l'autorité sur les ouvriers et les décultoter devant les dockers. Un plan d'action contre ces deux contre-révolutionnaires et leurs satellites doit être mis à exécution au lendemain des assises confédérales.

On a fait beaucoup de bruit dans la presse, à la veille du Congrès, contre cette fédération dont la direction est complètement corrompue. Mais c'est bien longtemps avant le Congrès qu'il fallait envoyer sur les ports des délégués ouvriers, des délégués de la C.G.T.U. pour expliquer aux dockers le rôle néfaste joué par ces deux hommes.

S'il faut faire ce travail salutaire, c'est pour conserver à la C.G.T.U. sa vraie figure révolutionnaire qui est entachée par la présence de Bour et d'Engler.

Cependant, il ne faudrait pas que la majorité confédérale nous mène dans la voie du confusionnisme. Que signifie, en effet, en dehors du confusionnisme, votre proposition relative à Engler et Chambéland de les faire figurer, comme minorité, au sein de la nouvelle C. E. confédérale ?

Mieux vaut les démasquer ! Il y a longtemps que vous les connaissez par leurs actes. Vous les connaissez habillés et tout nus. Par conséquent, je pense que vous n'employez pas la bonne méthode. La bonne méthode, ce n'est pas non plus de chasser les courants réformistes de la C.G.T.U., de les pousser vers l'autonomie, parce qu'ils ont des ouvriers derrière eux qui ne savent pas exactement le rôle qu'ils jouent en tant que militants de la C.G.T.U. La bonne méthode, c'est de les battre au sein même de la C.G.T.U.

Il faut les battre au sein de la C.G.T.U. en se servant des moyens qui doivent être employés entre militants révolutionnaires : la franchise, la loyauté.

Au sujet des dangers de guerre, le camarade Berlot nous a dit bien que notre propagande auprès des masses contre les dangers de guerre était une arme émoussée. Le camarade Berlot fait erreur quand il dit cela. Il aurait pu d'ailleurs indiquer la quantité de facteurs qui rendent le travail difficile auprès des ouvriers.

Les quelques centaines de milliers d'exemplaires de nos journaux ouvriers, *L'Humanité* et journaux locaux, ne suffisent pas pour mettre les ouvriers au courant des préparatifs de guerre, des dangers de guerre. Nous avons contre nous, depuis *L'Ami du Peuple* jusqu'au *Populaire*, en passant par toutes les nuances, des millions et des millions d'exemplaires de journaux qui empoisonnent les cerveaux de la classe ouvrière, parce que les ouvriers les lisent trop souvent.

Par conséquent, le camarade Berlot fait erreur quand il dit que c'est une arme émoussée et quand il déclare, par exemple, que l'on ne peut pas empêcher le développement de la rationalisation. Mais, camarade Berlot, si nous pouvions empêcher cela, nous aurions tôt fait de faire la révolution.

Evidemment, nous ne pouvons pas encore, nous sommes impuissants quant à présent à faire comprendre aux ouvriers qu'ils doivent refuser de tourner des obus, de fabriquer des canons, des gaz asphyxiants, etc. Mais il faut s'employer à faire pénétrer nos mots d'ordre sur les risques de guerre, faire pénétrer également notre presse dans les usines.

Vous savez à quel point les journaux bourgeois sont encore lus par les ouvriers. La Conférence de La Haye, les Etats-Unis d'Europe trompent encore actuellement trop d'ouvriers, malheureusement. Nous avons des ouvriers qui ne croient pas sincèrement aux dangers de guerre, c'est exact. Il faut leur faire comprendre que l'apparat de La Haye, que les Etats-Unis d'Europe, qui

sont réclamés par des écrivains comme Ginioux, dans la *Journée Industrielle*, ont pour but de lutter, sur le plan économique, contre l'Amérique qui menace l'Europe.

CLAVERI. — Je te rappelle la décision d'hier.

LE PRÉSIDENT. — Il y a encore 28 orateurs inscrits ; je demande au camarade Weber, qui appartient au groupe sauvage de la minorité (et il faut l'excuser s'il parle un peu plus longtemps que les autres) de terminer rapidement.

WEBER. — Engler nous a sorti hier un argument tout à fait absurde et je ne pensais pas que ce rusé matois pourrait nous sortir semblable balourdise. Engler a dit : « Quand les cheminots seront prêts à refuser d'expédier les munitions du côté de la frontière, pour aider les impérialistes à étrangler la Russie, les dockers suivront le mouvement. » C'est le même raisonnement qui est tenu par un ouvrier quand il dit : « Je me syndiquerai quand Pierre, Paul ou Jacques seront syndiqués. »

Je tiens, pour conclure, à déclarer à ce Congrès que j'aime la Russie et le prolétariat russe. Je ne l'aime pas par sentimentalité. Non. Ce n'est pas non plus mon court séjour en Russie qui a pu faire de moi un de ses fervents défenseurs. Je l'aimais déjà bien longtemps avant. S'il fallait, demain, prendre les armes pour défendre la Russie, je ne serais certainement pas le dernier.

Ah ! camarades, oui j'aime la Russie. Je veux citer en l'occurrence une déclaration qui a été faite par le grand écrivain révolutionnaire Panaït Istrati : « La Russie soviétique est un grand colosse qui a un pied à Moscou et l'autre à Vladivostock, la tête dans les nuages et secouant ses poux. » Ses poux, ce sont les difficultés qu'elle rencontre dans la lutte qu'elle doit engager contre ses adversaires de l'intérieur, contre ses adversaires de l'extérieur.

Une œuvre semblable ne doit pas, de notre part, faire l'objet de la moindre parcelle de critique, parce que nous n'avons pas encore été capables d'en faire autant. Ceux qui ne sont pas avec la Russie sont des contre-révolutionnaires. (*Applaudissements.*)

Je tiens également à déclarer que je n'ai aucune hostilité à l'égard du Parti communiste et de son rôle historique ; je ne vois pas du tout quelque chose à opposer au rôle joué révolutionnairement, dans toutes les luttes sociales, par le Parti communiste. Mais je ne ferai pas la même appréciation sur les hommes qui sont à sa direction. Si demain la preuve est faite qu'il n'y a plus de subordination, si demain la preuve est faite que nous ne sommes plus des militants en jupons entravés, mais luttant côte à côte sur le même terrain, vous me trouverez toujours d'accord pour lutter aux côtés du Parti communiste. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Avant de donner la parole au camarade Herman, il m'est parvenu une résolution que je vais vous lire :

Le Congrès des Syndicats Unitaires s'élève de toutes ses forces contre le prétendu complot inventé par le gouvernement et l'arrestation des militants des organisations révolutionnaires du prolétariat.

Le Congrès s'élève contre le nouveau coup de force de la police qui vient de mettre en état d'arrestation le camarade Monmousseau, secrétaire de la C.G.T.U. Il fait appel à l'ensemble de la classe ouvrière pour accentuer la lutte contre la répression bourgeoise et faire échec au plan de rationalisation ; de guerre impérialiste et d'agression contre l'U.R.S.S.

Je mets aux voix cette résolution. (*Adoptée à l'unanimité.*)

D'autre part, on nous propose d'adresser aux emprisonnés le pneumatique suivant :

Congrès C.G.T.U. entièrement solidaire emprisonnés, proteste contre votre détention arbitraire. Vous envoie salut fraternel. Prend engagement de mobiliser classe ouvrière pour arracher votre libération.

Signé : BUREAU CONFÉDÉRAL ET PRÆSIDIUM. »

Il nous est parvenu également un télégramme de condoléances rédigé ainsi :

A la nouvelle d'une catastrophe aux usines de Petite-Rosselle, le V^e Congrès de la C.G.T.U. adresse aux familles des ouvriers, qui en sont les victimes,, ses fraternelles condoléances.

Il considère cet assassinat s'ajoutant aux autres tout récents de Rochella-Molière et de Courcelles-les-Lens comme la conséquence directe de la politique rationalisatrice du Comité des Houillères et appelle les travailleurs du Sous-Sol à rejoindre les organisations révolutionnaires pour mettre un terme à ces criminelles catastrophes, pour en punir les responsables toujours impunis en régime capitaliste, pour venger ceux que l'incurie patronale a tués ou mutilés, pour assurer par l'action et la force leur sécurité dans le travail.

LE CONGRÈS DE LA C.G.T.U.

LE PRÉSIDENT. — Je pense que personne ne refusera de s'associer à cette adresse et à ce télégramme de condoléances ; je les mets donc aux voix.

(Adoptés à l'unanimité.)

LE PRÉSIDENT. — Je donne la parole au camarade Hermann, du Verre, en lui rappelant que les orateurs doivent se borner à un exposé de 45 minutes, au maximum.

INTERVENTION DE HERMAN

HERMAN. — Camarades, on a beaucoup parlé, depuis quelques mois surtout, de la Fédération du Verre ; nous dirons même qu'on en a trop parlé, non pas seulement pour le préjudice causé aux secrétaires fédéraux, mais beaucoup aussi contre les intérêts des travailleurs du Verre.

Quoique nous nous associions pleinement, nous aussi, à la protestation ouvrière qui s'élève contre le gouvernement de force, qui emprisonne des camarades, qui les force à l'exil, pour les empêcher d'exprimer leur liberté de penser, nous estimons néanmoins qu'à l'examen de la situation qui nous est faite, au moment d'entrer dans la nouvelle gestion confédérale, deux questions principales semblent devoir se poser, ce sont celles-ci :

Notre C.G.T.U., malgré ses sacrifices de militants, a-t-elle augmenté en effectifs depuis ces deux années ? Notre C.G.T.U., malgré le catalogue des années de prison encaissées par ces camarades, a-t-elle gagné énormément en influence révolutionnaire auprès de la masse ?

Poser ces questions, c'est un peu y répondre ou, comme on a l'habitude de le dire, dans une formule générale, c'est un peu les résoudre, mais, à notre sens, c'est malheureusement les résoudre négativement, pour la première tout au moins, si l'on veut considérer l'état de détresse où se trouvent la plupart des fédérations qui osent l'avouer.

Pour la seconde, sur le rapport de gain d'influence révolutionnaire, si l'on n'a pas perdu le souvenir des échecs successifs encaissés au cours des grèves

entreprises, et aussi au cours des manifestations populaires, à sens révolutionnaire, auxquelles notre C.G.T.U. s'est associée, un fait frappe aujourd'hui les militants qui, tout de même, veulent voir les choses comme elles sont ; c'est que, de mémoire syndicaliste, on ne se rappelle pas avoir vu une masse rester aussi longtemps désemparée devant une répression bourgeoise aussi avouée, comme cela s'est produit pendant ces derniers temps.

L'on pourra toujours crier à la radicalisation des masses, je ne veux pas ironiser sur le mot, mais j'en appellerai tout au moins à la mémoire de ceux qui ont vécu il y a une vingtaine d'années les mouvements ouvriers. Lorsque le parti socialiste unifié paraissait quelque chose de prometteur pour le prolétariat, ou se trouvait parfois frappé un peu moins que ne l'a été le parti communiste dernièrement, il y avait toujours l'avantage de grouper huit jours après, dans la Région parisienne, tout au moins, au Pré-Saint-Gervais, 150 à 200.000 travailleurs prêts à riposter, et contre lesquels les sbires de Chiappe n'auraient rien pu faire.

On ne peut pas renouveler cette expérience aujourd'hui. On l'a tentée, mais malheureusement sans grands résultats :

- Eh bien, camarades, nous pensons que cela c'est la rançon de cette exagération du bluff ; la rançon d'un exercice prématuré de ce supposé athlète que l'on appelle la masse. Certes, nous n'ignorons pas du tout que l'héritage de la guerre a laissé dans la classe ouvrière, avec le système D, l'égoïsme développé, quelque chose de mauvais dans sa mentalité.

Nous n'ignorons pas non plus que, s'il est facile de faire changer la couleur de la carte d'un syndiqué, il est moins facile de le dépouiller du courant d'opportunisme dans lequel il a longtemps végété. Ce qui nous a choqués, nous, c'est cette éternelle politique bousculante, intempêtive, compromettante, incompréhensive quelquefois, car nous espérons qu'il y a des moments où elle n'a pas compris ce qu'elle faisait ; ce qui nous choque, c'est cette politique préjudiciable aux organisations ouvrières qui ont été entamées, au détriment de notre mouvement.

Je ne parle pas du préjudice que cela cause aux militants, les militants le supporteront facilement, s'il faut le supporter, mais ce qui nous choque, c'est cette politique de désunion de l'organisation qui a été pratiquée dans nos rangs. Ce n'est pas médire que d'affirmer que toute l'action confédérale, qui s'est développée pendant ces deux années, n'a poursuivi qu'un but : contrarier les Congrès fédéraux et les Comités nationaux fédéraux qui ne s'étaient pas pliés assez facilement à la tutelle du Parti communiste. Il n'est pas exagéré de dire cela et, malheureusement, la Fédération du Verre n'a pas été seule à subir ces désagréments et ces difficultés. D'autres fédérations, pour lesquelles je n'ai pas à parler ici qui, dès la première heure, se sont pliées aux mots d'ordre politiques ont subi elles aussi le contre-coup de ces difficultés. La Fédération du Verre a eu son compte, elle n'en est pas plus fière pour cela mais, que voulez-vous, il faut prendre les temps comme ils sont, les choses comme elles se présentent, lorsqu'on ne peut pas faire autrement.

À l'occasion du dernier C.C.N., Monmousseau s'en prenait à la Fédération du Verre parce qu'elle n'avait pas étalé assez de cran révolutionnaire pour obtenir une revendication comme celle du congé annuel payé.

Le C.C.N. ayant été convoqué, contrairement à l'usage, d'ailleurs, en une dizaine de jours, le Bureau fédéral, pris par les obligations de la propagande, n'a pu se défendre.

C'est à ce moment que notre camarade Sémat, de la région d'Albi, montait à la tribune du Congrès du P. C., à Saint-Denis, pour dénigrer la Fédération du Verre dans les termes qu'on a pu lire dans *L'Humanité*.

Quelques jours après, le dénigrement se poursuivait au sein du C.C.N. où on a lu, en effet, une circulaire qui n'est certainement pas un phénomène de révolutionnarisme. On l'a surtout disséquée afin d'exploiter plus habilement le contenu de cette circulaire, à la façon dont un homme qui vivait il y a bien longtemps, Richelieu, je crois, s'y prenait. Alors qu'au fond il aurait fallu essayer de regarder au travers de la situation révélée par ce document ce qu'il pouvait comporter pour l'action que nous voulions préparer avec nos camarades verriers.

Le grand homme dont j'ai parlé disait, paraît-il, il y a quelques siècles : « Donnez-moi seulement trois mots d'une lettre d'un adversaire et ils me serviront en les exploitant habilement pour le faire aller en prison ! »

Nous regrettons certains des procédés employés contre des camarades qui, tous les jours, sont ennuyés, suspectés, victimes des injustices sociales, comme nous le sommes tous.

On aurait dû, au travers de la rédaction de cette circulaire, qui certainement comporte des mots que nous ne renions pas, en voir le sens profond.

On a transformé ainsi les mots « collaborer avec son patron ». Je ne connais pas d'ouvriers qui ne collaborent pas avec leur patron, sur le champ de l'usine. C'est dans ce sens qu'il fallait dire, mais on a transformé « collaborer avec son patron pour le travail » en collaboration de classe, ce qui n'a pas du tout le même sens, bien qu'il y ait une ressemblance dans les mots.

On a dit aussi « marcher de confiance, bonne action ». Il est évident que si nous avions nous aussi des moyens de nous renseigner, comme on a quelquefois les moyens de se renseigner contre nous, nous pourrions citer aussi, bien souvent, des lettres comme celle que communiquait tout à l'heure Weber, à l'occasion de la grève des peintres de Reims.

Nous pourrions citer aussi des lettres où l'on parle de bienveillance et de sentiments dévoués, émanant d'ouvriers qui sont obligés de demander un congé annuel payé et nous pourrions en faire étalage pour essayer de ruiner des organisations ouvrières auxquelles appartiendrait l'homme que nous aurions en vue de discréditer.

Pas du tout !

Nous connaissons ces sortes de faiblesses, elles ont un caractère d'opportunisme. Malheureusement, dans la situation de la plupart de nos amis, c'est quelquefois le seul moyen pour eux de marquer un point.

Si Sémat qui, au C.C.N. des 7 et 8 avril, nous arrangeait si copieusement, avait regardé devant lui... S'il avait regardé devant lui, il se serait vu, sept ou huit jours après, chez le juge de paix, demandant l'arbitrage pour les camarades du Textile de Lavelanet et quêtant en quelque sorte les adhésions des contremaitres.

Notre camarade se serait vu, le 15 avril, demandant au préfet de l'Ariège d'intervenir pour faire cesser le conflit.

C'est certainement un moyen pour essayer d'entretenir plus longtemps l'espoir parmi les masses et quelquefois de les faire persister dans la lutte.

Nous ne critiquons pas ces faits, nous les mettons simplement en parallèle, parce qu'on a parlé de notre moyen à nous.

Notre lettre était confidentielle et, par conséquent, elle ne s'adressait pas aux masses, mais aux militants éclairés de façon à ce que l'on pût lier conversation avec les patrons, avec les directeurs sur une question qui ne soulève pas l'enthousiasme des camarades et des verriers en particulier. C'est quelque chose de curieux !

Lorsqu'il s'agit de poser une revendication de salaire, on n'est pas embar-

rassé, on a du culot pour parler ; mais lorsqu'il s'agit d'essayer de discuter avec son directeur une question comme celle du congé annuel payé, c'est autre chose.

Ceci pour deux raisons : d'abord, parce que cette question suscite moins l'enthousiasme des ouvriers, qui ne la comprennent pas toujours, malheureusement, et ensuite parce que les patrons emploient des artifices de conversation qui désamment complètement nos camarades.

Il y a 25 ans que j'ai commencé à assister des délégations ouvrières, je ne suis pas de ceux qui font des discours omnibus pour essayer de soulever les applaudissements avec des tremblements dans la voix, mais je suis de ceux qui font l'impossible dans les délégations auprès des patrons.

Or, je connais beaucoup de camarades qui vont faire beaucoup de bruit dans les assemblées syndicales — quelquefois chez le bistro — et que j'ai vus bien souvent à la première injonction ou réponse patronale, laisser tomber leur phrase, n'avoir plus rien à dire, prendre la porte et s'en aller !

Si nous avons essayé des arguments opportunistes, notre but était d'obtenir que nos camarades eussent le contact dans la conversation. Nous connaissons le tempérament des verriers. On peut leur reprocher de n'être pas éduqués, il y en a, malheureusement, qui ne savent pas lire, mais s'ils n'ont pas cette éducation, nous ne pouvons le leur reprocher.

Notre intention était donc de susciter une conversation susceptible de provoquer elle-même, dans un certain délai, la revendication du congé annuel payé avec plus d'enthousiasme que jusqu'alors.

Nous avons eu une grève dans le Sud-Est et on nous indiquait que cinq verreries étaient en mouvement et sept en d'autres endroits.

En conséquence, nous avons commencé à agir et nous trouvons encore, après deux mois de lutte, des camarades qui nous disent : « Le congé annuel payé ? Qu'est-ce que tu veux que je foute pendant mon congé ? »

Voilà, camarades, le courant qu'il s'agit de remonter.

C'est pourquoi il est déplorable, à mon avis, de continuer sans raison des critiques contre des organisations, quand elles ont fait le maximum d'efforts. C'est qu'il faut tenir compte de la psychologie de la masse française, qui est si différente de la masse des autres nations. Ceux qui s'inspirent au sommet de l'Internationale ne devraient pas oublier que tous les malades ne peuvent pas être traités avec le même remède et qu'à vouloir employer toujours le même médicament on risque de tuer les uns sans soigner efficacement les autres.

Rien ne sert de s'étourdir de mots. Avant de faire quelque critique, il vaut mieux examiner impartialement le travail qui a été fait.

Je voudrais en terminer avec le reproche qui nous est fait au sujet du 1^{er} Août. Là encore, il s'agit d'une circulaire. Pour le 1^{er} Août, nous avons essayé de prendre conseil auprès de la base. Jusque-là, nous nous étions contentés de donner l'ordre fédéral. Nous ordonnions une grève de 24 heures. Mais les camarades, en réalité, faisaient ce qu'ils voulaient et c'est à peine si le quart réalisait le mouvement. Quand, quelques jours après, ceux qui avaient fait la grève et ceux qui avaient travaillé se rencontraient, le tempérament verrier agissant, cela finissait par des coups de poings. Ce n'était pas le moyen de réaliser le rapprochement ouvrier.

A l'occasion du 1^{er} Août dernier, pour éviter le retour de pareils faits, nous avons osé consulter la masse par une circulaire adressée à chacun de nos syndicats. Sur 45 syndicats consultés, dix ont répondu qu'ils acceptaient la grève de 24 heures, mais à la date voulue, cinq d'entre eux négligèrent d'exécuter le mot d'ordre. Voilà exactement les faits.

On nous a accusés d'être des saboteurs du 1^{er} Août. Il faudrait tout de même partager les responsabilités. La circulaire que l'on nous reproche à nous, Bureau fédéral, ne contenait pas autre chose que ce que disait Monmousseau dans un article qu'il écrivait le 21 juin, c'est-à-dire cinq semaines avant la grande manifestation. Je vais vous lire le passage intéressant de cet article et vous verrez que si, par notre circulaire, nous avons été des saboteurs du 1^{er} Août, il en est d'autres qui pourraient également revendiquer ce titre.

« Le Congrès des Cheminots, écrivait Monmousseau, n'a, par exemple, pas pris de décision de grève générale ; dans l'état actuel des choses, il aurait eu tort de le faire, mais il a marqué, dans sa majorité, sa volonté de porter les efforts au maximum pour que le jour du 1^{er} Août atteigne dans cette corporation le maximum de résultats sous des formes diverses, selon les possibilités. »

Je cite ce texte pour notre défense et non pour attaquer nos camarades cheminots. Ils font ce qu'ils peuvent. Mais, enfin, quand le général de la C.G.T.U. écrit qu'on peut très bien agir pour le mouvement ouvrier, sans faire une grève de vingt-quatre heures, lorsque celle-ci est impossible, nous avons le droit d'hésiter pour entraîner nos camarades verriers dans un de ces mouvements qui, par leurs conséquences, désastreuses, nous éloignent plutôt qu'ils nous rapprochent de la véritable voie révolutionnaire.

Nous nous sommes demandé s'il n'était pas temps d'intervenir pour savoir si, vraiment, la masse devait continuer à marcher toujours, au risque de se trouver, au lendemain de semblables expériences, affaiblie et sans cadres. Nous nous sommes demandé cela et nous l'avons demandé à la base qui nous a répondu par la négative. Evidemment, quand le danger est passé, la base reprend courage. Mais c'est qu'alors il n'y a plus rien à accomplir.

On nous a demandé notre opinion sur la question de savoir comment l'on devait essayer de rompre avec le passé pour faire quelque chose de mieux dans les prochaines sessions confédérales, afin que les effectifs soient accrus et l'influence révolutionnaire de la C.G.T.U. augmentée. Nous espérons, nous, que le prochain Bureau essaiera de passer son temps à faire autre chose que de semer la discorde entre les syndicats ouvriers.

Nous pensons que l'heure est venue de séparer l'action politique de l'action syndicale, sans pour cela nier la nécessité des accords circonstanciels. Nous pensons que le travail à faire est à la base et nous pensons que cette base a besoin d'être travaillée, dirigée vers des revendications immédiates. C'est grâce à cela, seulement, que nous pourrions recouvrer des effectifs importants et les garder.

Lorsque nous en serons là, il ne nous restera plus qu'à savoir profiter des luttes que nous imposeront obligatoirement les capitalistes, devant notre acharnement à réaliser ces revendications, pour élever progressivement la masse vers un niveau d'idéologie révolutionnaire qu'elle n'a pas encore atteint jusqu'à ce jour.

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Croizat, de la Fédération des Métaux.

INTERVENTION DE CROIZAT

CROIZAT. — Camarades, mon intervention portera sur un certain nombre de points soulevés ici par le camarade Weber. Le Congrès confédéral doit permettre aux militants responsables des différentes organisations de la C.G.T.U. de prendre position nettement sur les problèmes qui sont posés et de venir à la tribune exprimer, sans aucune restriction, leur désaccord s'il y a lieu avec la majorité confédérale. C'est entendu.

Mais, dans l'intervention de Weber, il y a deux opérations à retenir. Tout d'abord, il a voulu expliquer son attitude à l'égard de la tactique et de la politique générale de la C.G.T.U. et il a fait, à ce propos, la déclaration suivante : « Mon désaccord est complet avec le rapport d'activité. » Cela revient à dire que Weber est en désaccord avec la majorité confédérale.

Ensuite, il est venu s'en prendre aux éléments de la minorité. Il est venu faire le procès d'Engler. Nous sommes d'avis que la lutte contre la ligne réformiste d'Engler doit être menée avec la dernière vigueur. Mais alors qu'il nous soit permis de dire à Weber que nous ne comprenons plus du tout sa position.

A-t-il vraiment une politique et a-t-il le courage de sa politique ? Voilà la question que nous lui posons. A-t-il le courage de sa politique aussi bien en ce qui concerne le problème de la liaison organique que sur la question de la radicalisation des masses et sur l'ensemble de la tactique de la C.G.T.U. et de nos organisations syndicales ?

Weber dit : « Je ne suis pas de la minorité. » Mais il est venu exprimer ici un courant que nous connaissons parfaitement, qui a son expression vivante dans notre mouvement, le courant réformiste et de lutte contre la majorité confédérale, surtout de lutte énergique contre le Parti communiste. Adversaire du Parti communiste, c'est comme cela que doit se poser la question en ce qui concerne Weber.

Weber ne veut pas être, de la minorité. Mais, camarades de la minorité, je pense que vous avez en lui un propagandiste, un ténor formidable... (*Protestations.*)

CHAMBELLAND. — Gardez-le !

CROIZAT. — Camarades minoritaires, nous vous le donnons, Weber.

La position politique de Weber, sur l'ensemble des problèmes est, objectivement parlant, la même que celle des camarades de la minorité.

Comment ? Weber vient ici manifester, tout d'abord, sa sympathie pour le Parti communiste, puis il l'oublie immédiatement ! Ce faisant il a agi comme les éléments de la minorité : on a deux langages, ce qui ne laisse pas d'être assez grave et dénoté un manque de courage indéniable de la part de certains éléments de la minorité, un langage pour sa région et un langage pour le Congrès confédéral. (*Mouvements divers.*) C'est là un manque de courage politique qu'il faut dénoncer avec la dernière force. Non seulement on a deux langages, mais on a aussi deux tactiques différentes.

Notre affirmation que Weber est contre la majorité confédérale et travaille contre le Parti communiste s'appuie d'ailleurs sur des faits, sur des constatations prises dans l'activité quotidienne de Weber dans son U.R.

Il y a une chose essentielle qu'il ne faut pas oublier : Weber écrit que le rôle du Parti communiste dans les grèves porte un préjudice considérable au mouvement ouvrier. Voilà une formule qui est bien une formule à Weber, mais qui a beaucoup de similitude avec la conception de l'indépendance et de

la non-ingérence du parti, de non-liaison organique défendue avec tant de force et de vigueur par les éléments de la minorité.

On peut reconnaître que le Parti communiste est le parti du prolétariat, qu'il défend les intérêts de la classe ouvrière. Weber, lui, dit : « L'activité des communistes dans les grèves, leurs interventions dans les grèves portent un préjudice considérable. » Objectivement, Weber est donc contre l'activité révolutionnaire et communiste.

C'est sur ce point que nous entendons nous appuyer pour montrer la position tout à fait nette prise par Weber au cours de son activité, de ses luttes, position qui est celle des gens de *La Révolution Proletarienne*, d'Engler et de tous ceux de la minorité, comme de Schumacher. Nous espérons, du reste, que Schumacher aura ici le même courage qu'il a eu dans son assemblée du Livre, relativement au Parti communiste. « Qu'est-ce que le Parti communiste ? disait-il. C'est un parti de bourgeois, d'avocats, de petits rentiers, qui n'est pas lié à l'organisation syndicale par les mêmes intérêts. Que vient-il faire dans le mouvement révolutionnaire ? » Voilà la démagogie que fait Schumacher. Nous espérons que Schumacher viendra faire le même discours à la tribune du Congrès confédéral. S'il ne le fait pas, une fois de plus il manquera de courage politique.

Pour nous, nous entendons revenir sur cette confusion que, volontairement, certains militants de la minorité veulent entretenir.

Camarades, il faut reconnaître le rôle dirigeant du Parti communiste ; cette reconnaissance, le parti l'a gagnée par son activité. Il ne saurait donc être question de poser le problème comme l'a fait Weber.

Par ailleurs, Weber a mentionné ici l'activité d'un délégué du Parti communiste. C'est un métallurgiste qui appartient à la Fédération des Métaux, Fouilloux. Je ne veux pas défendre ici toute l'activité de Fouilloux. Il a fait quelques fautes, c'est possible. Mais c'est un militant qui a encore toute la confiance des organisations révolutionnaires, qui a eu la responsabilité de toute une région importante, a été sorti de cette région et, aujourd'hui, Fouilloux est un homme comme nous, qui travaille en usine et qui, je le répète, a toute la confiance des organisations révolutionnaires.

Weber a voulu, par l'intermédiaire de Fouilloux, entrer dans les questions de personnes. En vérité, au travers de cette personnalité, qu'il a entrepris de démonter, il a exprimé toute sa position de lutte contre le Parti communiste. Il ne s'agit pas d'une affaire Fouilloux-Weber, mais bien de la position très nette de Weber vis-à-vis de la majorité confédérale.

Il nous faut ici dénoncer le rôle et l'activité de Weber dans son U.R. Weber a, vis-à-vis des syndicats, une position très nette à l'égard du Parti communiste. Il prend comme bases ces syndicats pour exprimer tout son acharnement, toute sa haine contre le Parti communiste. C'est là une chose que Weber a, bien entendu, oublié de souligner et qui méritait, cependant, d'être retenue.

Je pense que Weber a manqué de courage. Il n'a pas voulu exprimer véritablement sa position de désaccord complet avec la majorité confédérale, aussi bien sur la question de la liaison permanente, qu'il déforme, que sur la question de la radicalisation et tous les autres grands problèmes du mouvement révolutionnaire.

Il n'a pas voulu souligner la similitude de sa position politique avec celle des éléments de la minorité.

Nous ne pouvons pas nous contenter de sa déclaration de lutte contre Engler, car nous pensons que la position de Weber, si elle n'est pas encore complètement celle d'Engler, s'en rapproche considérablement sur les grands problèmes politiques et tactiques de notre mouvement révolutionnaire.

D'autre part, il y a l'appréciation de Weber, formulée dans sa première déclaration, sur le présent Congrès : ce Congrès est un Congrès politico-économique.

Qu'est-ce que cette formule ? Qu'est-ce que cache cette formule avancée par Weber non sans une certaine ironie ? Elle cache simplement une opinion politique fautive de la part de Weber.

Il veut que le syndicalisme soit uniquement l'expression du syndicalisme, mais il ne veut pas évidemment que le mouvement syndical, que le mouvement révolutionnaire établisse cette liaison permanente avec le seul organe politique du prolétariat.

Prenez-vous, camarades, qu'une telle précision apportée au rôle de la C.G.T.U. corresponde réellement au désir de quelques militants sincères ?

Je pense que non et il serait faux de partir sur une telle opinion. Une orientation se détermine par des événements, par une situation politique et économique donnée et lorsque Weber, lorsque nos amis de la minorité, il y en a encore ici, viennent exprimer leur haine contre le Parti communiste, nous disons que ces camarades n'ont rien compris au développement de la situation.

Nous ne pouvons pas être d'accord et nous ne pouvons pas admettre l'opération démagogique du camarade Weber parce que Weber est, politiquement, complètement séparé de la majorité confédérale.

Je demande qu'au cours de ce Congrès, au cours de la discussion, on n'essaie pas de tourner autour des problèmes. La situation politique et économique est trop sérieuse pour que l'on permette ce genre d'opération de la part de Weber. Il faut avoir le courage de discuter, d'exprimer son opinion, avec toute la volonté nécessaire. La situation l'exige. Ne faites pas d'opérations du genre de celle de Weber, mais prenez nettement position sur des problèmes. (*Applaudissements.*)

Je veux citer ici, à titre d'indication, une initiative du responsable de la Région Syndicale de Reims, c'est-à-dire du camarade Weber. Son activité, dans sa lutte contre le parti, a consisté à éditer une chanson contre le responsable du parti, qui ridiculise non seulement le militant visé, mais aussi toute l'organisation politique révolutionnaire que l'on se propose d'atteindre, et c'est l'objectif d'une telle initiative. Nous demandons quelle est la vraie position politique du camarade Weber. (*Interruptions.*)

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Parot, du Syndicat des Verriers d'Albi.

INTERVENTION DE PAROT

PAROT. — Je vais essayer de réfuter quelques arguments apportés par le camarade Herman, de la Fédération du Verre.

D'abord, la Fédération n'est pas comme certaines autres organisations minoritaires, qui disent ouvertement qu'elles sont dans la minorité. On est toujours d'accord avec la majorité confédérale, mais par tous les moyens possibles on sabote l'action de la majorité et on fait du pur réformisme, même plus que cela, parce que les réformistes n'oseraient peut-être pas faire de telles choses.

Au Comité fédéral national de février dernier, on a décidé qu'une vaste tournée de propagande serait entreprise pour obtenir le congé annuel payé pour les verriers. Les secrétaires fédéraux, d'accord avec les secrétaires des régions, devaient visiter les syndicats. Mais nos secrétaires fédéraux n'ont rien fait, si ce

n'est d'envoyer une circulaire, Vous jugerez si c'est du syndicalisme. Il paraît que cette circulaire est confidentielle. En voici le texte :

FÉDÉRATION UNITAIRE DE L'INDUSTRIE DU VERRE
BOURSE DU TRAVAIL
3, rue du Château-d'Eau — Paris

Circulaire n° 5

Objet : Congé annuel payé

Camarade secrétaire,

Il serait nécessaire que, cette année, un gros effort soit fait pour obtenir, où il n'existe pas, l'institution du congé annuel.

Certes, nous savons que les délégations qui se rendent auprès de leur patron pour en discuter se heurteront tout d'abord, comme d'habitude, sinon à un refus catégorique, au moins au prétexte de la loi Duraïour en projet, ou au prétexte de n'accorder le congé que lorsque les autres patrons auront commencé.

Ce sont des répliques supposées qu'il convient de savoir réjuter le plus courtoisement possible.

Au patron qui conteste le congé payé, il faut faire remarquer le travail bien plus intensif d'aujourd'hui comparé à hier. Il faut parler de la lutte contre la tuberculose et le besoin du verrier de purifier aussi ses poumons. Il faut invoquer les principes d'égalité en insinuant que, ouvrier, il vous serait agréable d'être traité comme les employés qui, très justement, jouissent de ce congé réparateur. Il faut faire remarquer aussi que la production en bénéficierait, en ce sens qu'il résulterait encore plus d'assiduité au travail, étant donné la santé acquise par le repos annuel et par l'attrait qu'aurait l'ouvrier à constituer d'avance un pécule pour parer aux frais de ce loisir convenu à date fixe.

Aux patrons qui voudraient faire attendre la loi, souligner que les lois ne viennent toujours qu'après la chose établie. Montrer l'exemple des allocations familiales, instituées par eux sans loi.

Au patron qui voudrait attendre que ses collègues commencent les premiers, faites remarquer aimablement que vous le savez assez indépendant pour faire une bonne action sans attendre les autres. S'il invoque la discipline de son syndicat, répondez tout de suite que, quoique syndiqués aussi, vous ne venez pas parler aujourd'hui au nom du syndicat, mais au nom d'un personnel qui pense d'être digne d'une marque d'attention de la part du patron avec qui il collabore. Au besoin, rédiger une demande de congé payé signée par tout le personnel de la verrerie syndiqué ou non. En ce cas, ne pas employer de feuille à en-tête syndical...

Ainsi, ils donnent aux ouvriers le conseil de cacher qu'ils sont syndicalistes.

Cette circulaire était confidentielle; je me suis permis, en tant que secrétaire de l'organisation, de la communiquer au secrétaire de la 24^e Région, qui en a donné connaissance au C.C.N. Pour avoir fait cela, j'ai été blâmé par la Commission exécutive du verre qui a dit que j'avais violé un secret. (Rires.)

Il semble qu'un militant syndicaliste a bien le droit de donner une circulaire de sa Fédération à un représentant de la C.G.T.U. Sinon, je demande où nous allons.

Après cela, la Fédération est allée bien plus fort encore. Elle a fait un article contre le responsable de l'échec du congé payé; il paraît que c'est moi. Si je n'avais pas dénoncé cette circulaire, tous les verriers auraient leur congé annuel payé. C'est ma faute, s'ils ne l'ont pas.

Notre camarade Herman a parlé de démocratie syndicale. On respecte le parti, dans la Fédération du Verre; on respecte les Soviets. Quand on parle de quelque chose, on le respecte toujours.

Mais est-ce que les statuts de la Fédération du Verre sont toujours respectés? Il est dit, dans les statuts, que le secrétaire fédéral doit avoir la confiance de son syndicat, être désigné par son syndicat.

Je tiens à vous dire d'abord que Herman a été battu dans son syndicat; il n'a eu qu'une voix pour lui et cela ne l'empêche pas d'être secrétaire de la Fédération, par une manœuvre de Congrès, en faisant comme aux Ports et Docks, c'est-à-dire en constituant une quantité de petits syndicats.

La démocratie syndicale existe. Le secrétaire de la région du sud-est, le camarade Civet, vient de recevoir une lettre du secrétaire de la Fédération, le camarade Herman, lui demandant de donner sa démission pour qu'on mette à sa place un autre camarade qu'il cite.

Je pourrais vous donner connaissance de la lettre; je l'ai là. Mais je ne veux pas faire de personnalités parce que le camarade qu'il voudrait mettre à la place de Civet est un camarade de sa tendance. Mais, étant étranger, je ne veux pas vous en donner connaissance, cela pourrait lui porter tort.

Le Comité fédéral national eut lieu et il y eut aussi une grève qui se déroula dans la région du sud-est. Le Bureau fédéral a souvent besoin de défenseurs. Il avait besoin que le camarade qu'il pistonne au Secrétariat du sud-est vienne expliquer son attitude. S'il avait appliqué vraiment la démocratie syndicale, aurait-il eu besoin d'un camarade de la région du sud-est pour venir expliquer le conflit? Il aurait écrit d'abord au syndicat régional en lui demandant qu'un délégué de la région vienne expliquer les causes du conflit. Or, il a écrit au camarade de sa tendance et lui a dit: « Viens au Comité national pour expliquer le conflit du sud-est; la Fédération te paie tes frais. »

Voilà comment on comprend la démocratie syndicale dans la Fédération du Verre.

Ensuite, on combat la C.G.T.U. parce que la C.G.T.U. fait de la politique. On oublie que l'autre secrétaire de la Fédération, le citoyen Süe, a été candidat aux élections municipales, et cela contre la liste du bloc ouvrier et paysan. Il ne faisait pas de politique à ce moment-là?

A l'occasion du 1^{er} Août, ils n'ont pas eu le courage de faire ce qu'a fait la Fédération des Ports et Docks, qui a eu tout au moins le courage de ses actes; eux n'ont pas eu ce courage et je vais vous lire la circulaire qu'ils ont envoyée :

FÉDÉRATION UNITAIRE DE L'INDUSTRIE DU VERRE

Bourse du Travail

3, rue du Château-d'Eau -- Paris.

Circulaire n° 7

Objet :

Grève générale du 1^{er} Août et grève corporative.

Congé payé.

Camarade,

Sur l'invitation du Parti communiste, la C.G.T.U. prépare actuellement une grève de vingt-quatre heures contre la guerre, pour le jeudi 1^{er} Août.

Par discipline confédérale seulement, le Bureau fédéral croit donc devoir vous en informer pour que vous puissiez être prêt à cela.

Pourtant, à côté de cette manifestation, il reste cependant une manifesta-

tion corporative à faire dans le verre, manifestation déjà prévue et aussi utile pour obtenir le congé payé.

C'est celle d'un arrêt prévu à une semaine, après préavis régulier, dans les verreries qui refusent le congé payé à leurs ouvriers.

Pensant qu'il ne doit pas être fait deux actions différentes, qui pourraient se contrarier l'une et l'autre, nous voulons donc consulter nos syndicats pour que là où le congé n'existe pas, notre mouvement de protestation d'une semaine d'arrêt de travail coïncide avec le 1^{er} Août.

C'est-à-dire : préavis donné avant le 13 juillet et arrêt complet dans ces verreries et ateliers réfractaires à partir du lundi 29 juillet, jusqu'au samedi 3 août.

Les autres n'auront à répondre que pour la grève générale du 1^{er} Août.

Vous voudrez donc bien, camarade, consulter immédiatement vos syndicats sur cette question sérieuse, en disant bien qu'il ne s'agit pas de voter la grève pour les autres sans la faire soi-même.

La Fédération ne donnera d'ordre général à tous, qu'après réponse à ce referendum ; au besoin, faites un vote secret.

Vous voudrez bien ensuite nous retourner réponse en vous inscrivant par OUI ou par NON, et cela avant la date extrême du 1^{er} juillet.

Les syndicats qui n'auront pas répondu à cette date du 1^{er} juillet, seront considérés comme refusant cette action.

Ainsi nous pensons vous consulter sur une double action révolutionnaire en luttant pour un peu de mieux-être et contre la barbarie guerrière.

A vous lire, camarade, le plus tôt possible et bien fraternellement.

Le Bureau fédéral : SUE, HERMAN.

Camarades, comme vous le voyez, la Fédération du Verre n'a pas le courage de prendre une attitude bien nette ; elle veut organiser un referendum pour savoir si l'on doit arrêter ou non le travail, mais comme la plus grande partie des syndicats n'ont pas cru devoir lui répondre, ils ont dit : « C'est l'organisme central qui doit décider de l'action à organiser le 1^{er} Août, chacun doit agir suivant ses capacités. » Voilà dans quelles conditions a été organisé ce referendum. Lorsque le Bureau fédéral a vu que les syndicats ne répondaient pas, il leur a adressé une nouvelle circulaire en leur disant de faire ce qu'ils voulaient.

Je vais vous citer encore quelques anecdotes qui vous montreront de quelle façon la démocratie syndicale existe dans la Fédération du Verre. Le camarade Süe a été désigné au dernier Congrès du Nord, il y a un an, comme secrétaire de la Fédération pour trois ans. Or, au Comité fédéral national de février, le Syndicat de la Région parisienne, en présence du peu de courage de la direction fédérale pour faire une action révolutionnaire, de la situation financière révélant qu'il n'y avait plus le sou dans la caisse administrative, fait la proposition qu'un des deux secrétaires devait se retirer provisoirement, jusqu'à ce que la situation financière soit redevenue meilleure et qu'on puisse payer les deux secrétaires permanents.

Or, Süe, l'un des secrétaires, ayant senti que le bouillon était pour lui, se lève et dit : « Camarades, vous savez ce qui se passe lorsqu'un patron rompt le contrat qu'il a passé avec vous. Eh bien, si vous me mettez à la porte, j'attaque la Fédération du Verre pour rupture de contrat, parce que c'est un Congrès qui m'a désigné comme secrétaire et seul un Congrès peut m'imposer ma démission. » (*Exclamations.*)

C'est comme cela qu'on conçoit la démocratie syndicale dans la Fédération du Verre.

Le Comité fédéral national qui vient de se réunir les 13 et 14 août a bien jugé quelle était la mentalité de cette direction fédérale. Sur six régions que comprend la Fédération du Verre, cinq ont voté contre elle ; une seule a voté pour elle, avec des restrictions qui indiquent que l'accord n'est pas tout à fait complet ; mais il est bon de retenir que cinq régions ont voté le rapport d'activité et la résolution de la C.G.T.U. Vous voyez donc dans quelle situation se trouve la Fédération du Verre.

Je me demande, dans ces conditions, ce qu'attend le Bureau fédéral pour s'en aller. J'espère bien qu'au prochain Congrès, une décision sera prise contre les manœuvres de ce Bureau qui a lancé les camarades les uns contre les autres, et qui a tout fait pour lutter contre le Parti communiste, en faisant miroiter la direction unique. J'espère qu'en présence de pareils motifs au prochain Congrès une décision sera prise ; d'autre part, j'espère que les congressistes, une fois rentrés dans leurs régions respectives, sauront dénoncer l'attitude de la direction fédérale du Verre aux divers syndicats verriers.

En Normandie, le secrétaire de la Fédération confédérée est passé ; il a fait une tournée dans tous les syndicats. Il leur a dit : « Je ne vois pas pour quelles raisons vous ne rentreriez pas à la Fédération Unitaire, puisque nous sommes d'accord avec les sections unitaires. » Ils ont voulu faire croire que les uns et les autres avaient la même politique réformiste ; vous voyez, camarades, quelle est l'attitude des secrétaires de la Fédération du Verre et vous jugerez cette attitude comme il convient de le faire. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Mayer, de la Métallurgie Ardennaise.

INTERVENTION DE MAYER

MAYER. — Camarades, je voudrais, après Croizat, apporter ici quelques précisions au sujet de l'attitude de Weber, car c'est la première fois que notre camarade Weber a pris position. Chaque fois que nous avons tenu un Congrès, chaque fois que nous nous sommes réunis dans les commissions exécutives régionales et au Comité fédéral, nous pouvons dire que Weber menait la bataille contre nous ; et, quand il était au centre, il avait un langage à lui, et nous étions obligés de prendre position contre lui pour l'empêcher de faire son travail néfaste.

Pour juger Weber, il faut examiner sa position politique sous tous les rapports et sa situation dans la Région de Reims.

Weber est venu, en premier lieu, déclarer qu'il était contre le rapport d'activité et, en second lieu, qu'il était contre le dernier paragraphe de la résolution concernant le rôle dirigeant du Parti communiste. Mais Weber, à la Région nord-est, n'a jamais fait que cela. Il a déclaré qu'il était prêt, à cette tribune, à expliquer tous ses actes, à faire n'importe quels sacrifices. Nous pouvons affirmer à nos camarades, pour qu'ils ne se laissent pas prendre à cette pommade, que Weber a sur la conscience toutes les crises qui sont survenues dans la région. Il aurait été bon que Croizat vous indiquât quelle a été l'attitude de Weber contre le dernier secrétaire de la région. Il ne faut pas oublier, en effet, que le camarade Weber a toujours été contre nous dans la région, et il suffit, pour s'en convaincre, de se rappeler les réflexions qu'il nous a soumises au dernier Comité général ; à ce moment-là, alors que nous étions en train de faire l'autocritique de la journée du 1^{er} Août, Weber a eu le culot de dire qu'il n'y avait rien eu dans la région. Cela est textuel. (*Exclamations.*)

Or, je puis vous dire que non seulement il y a eu une quantité de bourriques, une répression contre nos camarades et qu'un grand nombre d'entre

eux, dont Weber lui-même, ont été enfermés, mais nous pouvons ajouter que le chômage a été complet à Juzanville, une grande réunion y a été organisée et comme les pouvoirs publics avaient interdit l'accès des salles municipales, nos camarades ont pris possession de la salle. Nous avons manifesté dans les rues ; nous avons fait le travail du 1^{er} Août dans un centre où se trouvaient 2.500 de nos camarades. Voilà ce que nous avons réussi à faire.

On ne dira pas qu'il n'y a eu rien de fait et je répète les paroles de Weber qui disait que le 1^{er} Août, dans la région lorraine, ça n'avait rien été.

Il a ajouté que le 1^{er} Août, au point de vue national et international, avait été un pur fiasco ; il a donc pris position nettement sur tous les problèmes.

Vous pensez bien que, si j'interviens, ce n'est pas pour dramatiser l'intervention de Weber, qui n'est pas si intéressante, mais nous pensons que, puisqu'il a pris position pour la première fois, il ira plus loin encore et, si nous venons à la tribune, c'est parce qu'il y a des comptes rendus de ces débats et que dans notre région, et plus particulièrement dans les Ardennes, Weber est plumé du fait de sa fausse conception, de sa ligne politique fausse.

Il suffit de voir son travail dans la région, alors qu'il vient dire qu'il défendra le Parti communiste au prix de tous les sacrifices, jusqu'à la dernière goutte de son sang. C'est de la démagogie.

Il y a quinze jours, il a été faire une tournée à Sedan, et son premier travail fut d'aller trouver tous les anarcho-syndicalistes qui sont contre le parti à cent pour cent et qui, en sa présence, dans une réunion, ont refusé de donner 50 francs pour les envoyer à la B.O.P., de verser pour le Secours Rouge, pour le Parti, pour *L'Humanité*.

Toute l'attitude de Weber, toute sa position dans les Congrès — avec sa grande voix et ses grands discours pour expliquer qu'il est plus communiste que nous, qu'il est plus dans la ligne que nous et qu'il a fait du travail — ont pour objet de saboter le travail des communistes de notre région.

Ici, je pourrais parler d'un sujet qui a été effleuré tout à l'heure, donner quelques indications pour rectifier les mensonges apportés par Weber.

Celui-ci a dit qu'en son absence, alors qu'il était parti pour une grève à Bordeaux, on avait commencé par déléguer un camarade — c'est votre serviteur en ce moment à la tribune — et qu'avec le secrétaire du rayon communiste, ils avaient commencé par mettre de côté le secrétaire du syndicat, et provoqué un mouvement sauvage qui n'avait rien rapporté.

Or, nous avons fait des réunions d'usine, nous n'avons pas craint de nous lever de bon matin, nous avons mené une grève qui, on peut le dire, fut un modèle d'action directe, nous avons trouvé le moyen d'entraîner les femmes sur la place du marché de Sedan et, au son de l'accordéon, de vendre des chansons pour nourrir nos camarades grévistes.

Tout cela montre la conception de Weber. Que Weber dise ce qu'il voudra, nous avons entendu, hier, Berlot prendre la parole et combattre cette conception. Mais, dans la commission exécutive, que voyons-nous ? Nous voyons Weber venir à Berlot et s'unir à lui contre nous dans tous les votes. Tous deux sont dans la minorité et ils se rapprochent.

Donc, le travail qu'il a fait cette année, sa fausse conception et sa situation dans la région montrent qu'il est contre la majorité confédérale, contre le rôle dirigeant du Parti communiste dans les syndicats. Il vient ici faire de la démagogie, essayer d'attaquer une certaine tendance, mais il est de cette tendance.

Il ne faut donc pas que Weber, comme l'a indiqué tout à l'heure Croizat, dise qu'il défendra le Parti communiste et la Russie soviétique jusqu'à la dernière



goutte de son sang, mais que, d'abord, il nous donne un coup de main, au point de vue pratique, qu'il fasse du travail.

Nous serons alors fixés.

Nous avons vu, ici, des camarades du Centre prendre position nettement et on nous a demandé d'apporter quelques rectifications. Or, nous disons que toute la situation de la région montre l'inexactitude des paroles de Weber et que, par conséquent, nous qui avons déjà combattu Weber, nous le combattons jusqu'au bout, parce que le seul travail de Weber, c'est de saboter le Parti communiste.

LE PRÉSIDENT. — Camarades, il est midi. Voulez-vous tenir séance jusqu'à la demie? (*Assentiment.*)

Je mets aux voix la continuation de la discussion jusqu'à midi et demi.

(*La proposition est adoptée.*)

Il y a peu de voix contre.

La parole est au camarade Arnaud, des Mineurs de la Loire.

INTERVENTION DE ARNAUD

ARNAUD. — Camarades, vous me permettrez de faire tout d'abord une réflexion. Comme beaucoup d'entre vous, j'ai assisté à de multiples Congrès, mais c'est la première fois que je vois un tel va-et-vient. Il me semble que beaucoup d'entre nous se désintéressent de nos travaux et que ceux qui font le plus de bruit sont, en général, les plus avertis; du moins ils s'y croient suffisamment pour ne pas avoir à écouter les déclarations des orateurs qui viennent à la tribune.

Il eût été peut-être de mon devoir de prendre la parole l'un des premiers, après le rapport de notre camarade Gitton.

En effet, le Syndicat des Mineurs de la Loire fut le premier mis en cause. Gitton nous a expliqué comment on avait traité ce mouvement et, dans le rapport d'activité, on a analysé toute la combativité des militants de notre région, pendant le mouvement.

Nous nous apercevons que dans ce rapport tout est lié à la résolution sur laquelle je m'expliquerai à propos de la position prise par notre syndicat, quoique étant encore jusqu'à présent membre du Parti communiste, que l'on a cité bien souvent dans ce Congrès.

Dans le rapport fait sur notre mouvement, je tiens tout de suite à souligner la partialité de la Commission des grèves de la C.G.T.U. J'ai assisté en tant que membre responsable à cette Commission des grèves. On n'a tenu absolument aucun compte des déclarations du délégué responsable de la région. L'on a surtout voulu tenir compte des rapports des camarades des divers centres, soit appartenant au parti, ayant un mandat direct du parti, soit de nos camarades de la Commission exécutive de notre C.G.T.U. Dans ce mouvement de grève des mineurs, lorsque nous prîmes la décision de le déclencher, par suite des décisions de notre dernier Congrès fédéral, nous fûmes louangés par les camarades représentant notre parti. On nous dit: « Bravo! les mineurs. » Et, entre parenthèses, nous pouvons bien citer le nom d'un de ces camarades, bien qu'étant absent. Notre camarade Thorez, membre de notre Fédération et membre du Comité directeur du parti, disait dans une réunion privée: « Si les mineurs de la Loire n'avaient pas voulu déclencher le mouvement, nous attendrions encore longtemps la bataille que doivent engager les camarades du Sous-Sol. »

Comme dans tous les conflits, l'on ne sait jamais au juste où l'on va. Militant responsable, on doit avoir, au préalable, comme la perspective de savoir si ce mouvement peut réussir dans une certaine mesure. Nous avons cru, en effet, battre en brèche le patronat et, en même temps, nous mettre d'accord avec la ligne politique de notre Internationale qui nous indiquait non pas d'attendre la possibilité de déclencher, comme par le passé, une grève nationale, mais spécifiait que la situation permettait d'envisager la grève régionale ou locale.

Cela a été fait et lorsque la bataille fut engagée nous vîmes arriver une multitude de dirigeants du centre qui, bien souvent, au lieu de s'intéresser et de se rapprocher des militants responsables, s'occupaient trop de savoir comment on mettrait dans l'obligation les militants de la région de suivre à cent pour cent le mot d'ordre de camarades qui, bien souvent, ne connaissaient pas grand'chose à la situation.

Pour avoir protesté, non pas en tant que secrétaire de la région, mais avec l'ensemble de la Commission exécutive du Syndicat régional, sur les données de certains camarades, on nous a tressé tout de suite notre couronne.

Tout cela a été dit à la Commission confédérale des grèves. C'est comme si j'avais perdu mon temps à essayer de faire comprendre ce que nous avions fait. On nous a dit : « Il y a des rapports », et, ma foi, cela doit suffire.

Il est sans doute aisé de faire des rapports. Il n'est pas tout à fait aussi aisé de mettre en pratique le travail que l'on trace en théorie. Depuis cette date mémorable, ce fut une lutte continue jusqu'à ce Congrès. Membre du parti, nous avons voulu défendre non pas notre fromage, comme on dit, mais notre position, pensant que si nous avions commis des fautes, nous les reconnaissons dans une certaine mesure, et qu'il ne fallait pas que ceux qui avaient commis les mêmes fautes se fassent les sabreurs des autres militants.

J'approuve la façon dont ces débats se déroulent. Dans les précédents Congrès, on était obligé, dans une certaine mesure, de cacher la conception que l'on représentait. Ici, tout le monde dit ce qu'il pense et défend son idéologie.

Je vous ai indiqué, au début de mon exposé, que je suis encore adhérent au parti. Je pense qu'on m'y laissera encore, quoique je sois très près de la sentence. En tout cas, j'ai écouté avec une réelle attention le discours de notre camarade Weber. On peut dire que c'est un exposé très sensé, à mon avis. Nous ne pouvons pas savoir, nous qui ne connaissons pas la région, si Weber a fait de la démagogie. Il nous appartient à nous, militants du Congrès, de savoir tout simplement si les déclarations des uns et des autres sont plus ou moins justes et si elles peuvent rallier des militants qui détiennent un mandat, non pas impératif, mais élastique, représentant la conception de leur milieu et les discussions qui ont lieu dans les organisations syndicales.

Je suis de ceux qui pensent qu'il n'est pas utile, dans le mouvement actuel, de faire du sentimentalisme ; mais je crois aussi, malgré que le mot soit un peu bourgeois, qu'il doit y avoir dans nos débats de la courtoisie. Il n'est pas possible, à mon sentiment, qu'appartenant à la même Centrale syndicale, du fait que nous ne sommes pas d'accord à cent pour cent, nous devons prendre à la lettre les mots qui ont passé. Dans tous les écrits parus dans *L'Humanité*, il est hors de propos de répéter à tout moment le mot de « scorie » qui froisse plus ou moins les camarades. Des mots analogues devraient être biffés du vocabulaire. Même dans nos organisations révolutionnaires, l'on peut avoir d'autres expressions. Quoique n'étant pas un lettré, j'ai la prétention de me servir d'autres termes lorsque je veux me faire comprendre d'un adversaire.

Ceci dit, je vais vous apporter quelques explications. Comme l'a dit notre

camarade Croizat, ce serait manquer de courage que de tenir ici un langage différent de celui que l'on tient dans son milieu.

Sur cinq délégués, pour le Syndicat des Mineurs de la Loire, il en est un qui n'est pas tout à fait d'accord avec nous sur tous les points. Cependant, nous avons discuté la résolution relative à l'activité de notre C. G. T. U. et c'est entièrement que nous avons approuvé cette activité. Nous ne pouvions faire autrement, puisque les mineurs avaient obtenu assez de réalisations en observant strictement, depuis Bordeaux, les mots d'ordre et en suivant les conseils de nos organisations centrales et révolutionnaires.

Cependant, nous avons fait quelques réserves. Ce qui les a motivées, c'est tout d'abord le passage relatif à l'autocritique. Si nous sommes d'avis que l'autocritique est nécessaire, par contre nous n'entendons pas qu'à la faveur de certains rapports, des camarades soient condamnés sans avoir été entendus.

C'est ainsi qu'à Saint-Etienne, un jeune camarade, pour lequel le syndicat unitaire s'était mis en quatre et qui avait même obtenu des subsides, est venu par la suite établir un rapport contre les camarades responsables, uniquement parce qu'on ne voulait pas écouter certains de ses conseils. Cela est inadmissible.

Certes, il est bon de faire l'autocritique du mouvement syndical, surtout lorsqu'il s'agit de conflits. Alors que de fausses directives peuvent résulter des souffrances et de la misère, il est naturel que tout ce qui est dit et fait soit examiné, critiqué. Mais il est aussi naturel que, lorsqu'on accuse, on entende les accusés. Rien ne sert de condamner *a priori* et il est aussi préjudiciable à nos organisations de faire l'autocritique sans entendre les deux sons de cloche que de ne pas faire d'autocritique du tout. On ne saurait admettre que l'autocritique, même si elle est réalisée par quelque membre influent du parti, soit faite sans que les véritables responsables soient eux-mêmes entendus.

Ce qui a, ensuite, motivé nos réserves, c'est le passage relatif à la direction unique. Il semble que l'on veuille déformer certaines déclarations faites à Bordeaux par des camarades qui ont voté sans réserve la résolution. Oui, depuis Bordeaux, nous avons travaillé en plein accord avec le parti. Et si nous sommes décidés à le faire plus que jamais, c'est parce que nous pensons que c'est véritablement le seul parti révolutionnaire.

Malheureusement, bien souvent le parti se concrétise, pour certaines régions, dans quelques personnalités qui se croient tout permis et gênent, quand elles ne le détruisent pas, le travail fait par les militants responsables des organisations syndicales. Nous ne voudrions pas que les mêmes erreurs fussent continuées. De même nous ne voudrions pas que l'on choisisse à brûle-pourpoint dans notre organisation syndicale, et uniquement parce qu'ils ont été désignés en haut lieu, ceux qui doivent diriger notre mouvement syndical. Nous pensons, en effet, que nos organisations syndicales doivent garder la possibilité de désigner, quand bon leur semble, ceux qui leur paraissent les plus aptes à défendre et les revendications immédiates et le point de vue politique de notre organisation centrale.

Toutes ces critiques, je les fais surtout au nom du Syndicat Régional des Mineurs de la Loire. Sans doute, au point de vue fédéral, faisant partie du Bureau élargi de la Fédération du Sous-Sol, je me trouverai peut-être en désaccord avec quelques dirigeants de cette Fédération, mais je ne ferai pas une déclaration fautive en disant que ce sont les ouvriers mineurs qui m'ont donné mandat de venir exposer ici le point de vue qu'ils croient juste et que j'ai essayé de développer devant vous.

Le Congrès dira si réellement on doit essayer de comprendre les quelques paroles que j'ai prononcées.

En terminant, je voudrais vous faire part d'une crainte au sujet des attaques dirigées contre la minorité, attaques parfois justifiées, car certains camarades ont dit des vérités indiscutables. Je crains qu'il ne se produise encore dans ce Congrès quelques frictions et, pour dire le mot, quelques cassures...

VOIX NOMBREUSES. — Non ! Non !

ARNAUD. — Je sais que les diverses attaques qui se sont produites ont toujours abouti à des frictions qui, évidemment, ne sont pas pour le mieux-être du syndicalisme et de la C.G.T.U.

A ce sujet, permettez-moi de vous rappeler la déclaration faite hier à cette tribune par un camarade du Gaz, qui vous a dit : « Nous préférons subir les sanctions du parti, que de voir diminuer le mouvement syndical dans notre organisation. » Et il vous demandait s'il n'était pas possible d'arrondir les angles.

Je sais très bien que Monmousseau a écrit dans *L'Humanité* et dans *La Vie Ouvrière* qu'il fallait être pour ou contre. « Pour ou contre », sans doute, mais il me semble que, lorsqu'on vient dans un Congrès, à moins d'y assister avec un parti pris tout à fait déterminé, les militants se trouvent à même, en raison des déclarations qui y sont faites, de se faire une opinion.

Ce faisant et en tenant compte de l'idée avec laquelle on est venu au Congrès, on peut parfaitement arriver à composer dans une résolution, comme on l'a fait dans tous les Congrès. En d'autres termes, sans vouloir approuver les fautes des uns, ni excuser celles des autres, il est possible de démontrer à la bourgeoisie que règne une harmonie révolutionnaire, que nous savons nous accorder, lorsque le moment est venu, lorsque la situation est devenue particulièrement dangereuse. C'est le cas à l'heure actuelle, puisque la bourgeoisie nous démontre par $a+b$ que c'est contre nous que toute son action est menée, que la répression est dirigée contre les militants de la C.G.T.U. et du Parti communiste.

Camarades, il n'est pas possible et ce n'est pas le moment de provoquer de nouvelles frictions au sein de notre organisme central. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Camarades, ce soir, à 20 h. 30, avenue Mathurin-Moreau, 8, au Pavillon des Soviets, réunion de la fraction communiste. Tous les délégués membres du Parti communiste doivent être présents.

SCHUMACHER. — Je profite de l'occasion. J'avais l'intention de vous en parler à deux heures, pour dire à tous les camarades adversaires de la résolution de la majorité confédérale, qu'il y a également réunion 8, avenue Mathurin-Moreau, mais pas dans la même salle. (*Rires.*)

La séance, levée à 12 h. 25, est renvoyée à 14 h. 30.

DEUXIÈME JOURNÉE

Lundi 16 septembre (après-midi)

La séance est ouverte à 14 h. 50.

Président : LEBOURSIER (Port de Bordeaux).

LE PRÉSIDENT. — Le Présidium a reçu deux télégrammes ; le premier émane du C.I.P. des Mineurs :

Saluons mouvement révolutionnaire syndical français. Vœux de succès dans travail de consolidation forces prolétariennes sur terrain de classe précis contre liquidateurs et opportunistes.

C.I.P. MINEURS.

Le deuxième est envoyé par le Centre des syndicats rouges de Tchécoslovaquie :

Envoie salutations révolutionnaires au Congrès des syndicats unitaires de France. Exprime conviction que résolutions seront un pas en avant pour renforcement des syndicats rouges, pour la lutte décisive contre opportunisme, réformisme, capitalisme. Vivent syndicats unitaires de France! Vive Internationale Rouge!

Ce matin la Commission féminine nous a communiqué le télégramme suivant :

Congrès de la C.G.T.U. envoie son salut fraternel à la camarade Richaut, emprisonnée à Saint-Lazare depuis le 1^{er} Août et s'engage à mener l'action la plus vigoureuse pour la libération de tous les emprisonnés politiques.

CLAVIERI. — Il y a exactement 49 orateurs inscrits, ce qui signifie que si cela continue, si on accorde à chacun d'entre eux trois quarts d'heures, nous ne terminerons pas le Congrès samedi prochain. Nous n'aurons peut-être pas terminé la discussion sur le rapport d'activité. Or, en plus de ce rapport, il est d'autres problèmes que le Congrès devra étudier et débattre.

Nous pensons que, pour que nous puissions véritablement travailler, pour élaborer la plate-forme revendicative de la C.G.T.U., pour étudier sérieusement les tâches d'organisation, de quelle façon la C.G.T.U. mènera la lutte contre la guerre, il est nécessaire que des débats très larges aient lieu sur ces divers sujets.

En conséquence, nous demandons au Congrès de prendre une décision pour que la discussion sur le rapport d'activité soit terminée avant mercredi soir. Pour cela, nous demandons au Congrès d'accepter de limiter la parole à

une demi-heure. Déjà avec ce temps-là, vu le nombre d'orateurs inscrits, il sera très difficile de terminer mercredi soir. Nous demandons aux camarades de décider la clôture de la liste des orateurs inscrits, car il en viendra encore d'autres et il ne nous sera plus possible d'en finir après-demain.

Nous vous demandons de vous prononcer sur cette proposition.

CORNEC. — Ce n'est pas tant contre la proposition elle-même que contre sa forme que je désire prendre la parole. Il serait peut-être possible, aux divers orateurs inscrits, je suis du nombre, de s'entendre entre eux par avance pour faire disparaître quelques noms de la liste. J'aimerais bien que les meilleurs d'entre nous, quelle que soit la tendance, puissent s'exprimer assez longuement à cette tribune et je suis convaincu que parmi les quarante-neuf qui sont inscrits il en est plusieurs qui accepteront de céder leur temps de parole à d'autres camarades de leur tendance.

Je propose donc ceci, qui n'est pas en opposition avec la proposition de Claveri, au lieu de limiter le temps de parole des orateurs à une demi-heure, qu'on limite le nombre des orateurs inscrits; cela, c'est le Congrès lui-même qui doit le faire et, dans le Congrès, chacune des tendances peut le faire.

CLAVERI. — Nous acceptons volontiers cette proposition, mais ce n'est pas le Congrès qui peut décider que tel ou tel camarade interviendra. Il y a des tendances qui se sont fait jour à ce Congrès. Il y a des fractions qui se sont réunies. Il y a, jusqu'à maintenant, trois tendances qui se sont définies assez nettement : tendance communiste, tendance de la Ligue syndicaliste, tendance Schumacher qui englobe peut-être un nombre assez élevé de camarades, mais dont on ne connaît pas très bien les numéros d'ordre et l'étiquette. On peut bien, sur la base même de cette classification, demander aux camarades de s'entendre entre eux et de désigner quatre ou cinq camarades qui pourront intervenir et condenser les arguments qui seront apportés à cette tribune.

Il faut bien dire que bon nombre de camarades interviennent pour apporter ici des petits faits locaux et que la discussion n'est pas toujours maintenue sur le rapport d'activité lui-même. Or, ceux qui sont appelés à intervenir doivent condenser leur pensée et se discipliner pour rester dans le cadre des questions portées à l'ordre du jour du Congrès.

Nous acceptons la proposition de Cornec; au Congrès de décider s'il est d'accord avec les propositions qui lui sont faites.

SCHUMACHER. — Je demande la parole.

LE PRÉSIDENT. — Il y a déjà cinq camarades qui ont demandé la parole avant le vote !

SCHUMACHER. — Il est évident qu'il est impossible qu'il y ait quarante-neuf orateurs; tout le monde sera d'accord pour le penser comme moi; nous n'en finirions jamais samedi soir, d'autant plus qu'il y a des camarades qui vont être assez longs et auront des choses assez intéressantes à nous dire. Mais il peut y avoir aussi des redites.

Or, ce soir, se réunit la fraction communiste; notre fraction se réunit également. Voulez-vous que nous continuions les débats jusqu'à ce soir; demain matin nous prendrons position avec les camarades que nous aurons désignés pour prendre la parole.

Mais si, demain matin, on limite le nombre des orateurs, il faudra permettre à un ou deux camarades de chaque tendance de ramasser les arguments et de les exprimer; ensuite le Bureau confédéral pourra répondre pendant tout le temps qui lui sera nécessaire. Si le Bureau confédéral veut répondre pendant

deux ou trois heures, il faut qu'il y ait également un ou deux camarades de chaque tendance qui puissent ramasser les arguments et les présenter à la tribune. On pourra dire alors que le Congrès est véritablement la démocratie syndicale.

LE PRÉSIDENT. — Claveri s'est trompé tout à l'heure en annonçant qu'il y avait quarante-neuf orateurs inscrits; il y en a exactement cinquante-cinq. *(Rires.)*

Or, Claveri vient de déclarer qu'il était d'accord avec la proposition de Cornec. Il est donc nécessaire que les camarades des diverses tendances se réunissent entre eux et décident quels sont ceux qui prendront la parole en leur nom à partir de demain.

CLAVERI. — Aujourd'hui une demi-heure à chacun.

LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix la proposition qui est la même que celle du camarade Cornec. *(Adoptée.)*

DE GROOTE. — J'estime qu'il y a eu une erreur de commise de la part du Bureau confédéral et de nos deux camarades, sur la façon d'orienter les débats. Pourquoi? Parce que, précisément, le Bureau confédéral et la majorité l'ont parfaitement laissé entendre, le rapport d'activité comporte l'examen du passé et l'examen de l'avenir. C'est en quelque sorte concentrer le travail du Congrès, en général. De l'issue du vote sur ce rapport, sortiront nettement l'orientation future et les modes d'action à employer pour lutter contre la guerre et exploiter la radicalisation des masses, etc.

Je trouve donc trop limitée la durée de trois jours pour l'examen du rapport d'activité qui englobe les discussions passées, présentes et futures du Congrès. En conséquence, j'estime qu'il faudrait au moins une journée de plus pour discuter ce rapport. Les questions qui seront débattues ensuite, sans vouloir en diminuer l'importance, ne sont quand même que secondaires en comparaison du rapport. Je conclus en demandant qu'on laisse au moins une journée de plus pour la discussion sur le rapport d'activité.

LE PRÉSIDENT. — Le Congrès est-il d'accord pour limiter à une demi-heure le temps accordé aux divers orateurs aujourd'hui?

(A la majorité, il en est ainsi décidé.)

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Thiébaud, de la Fédération du Sous-Sol.

DE GROOTE. — On n'a pas mis aux voix ma proposition.

INTERVENTION DE THIEBAUT

THIEBAUT. — Camarades, dans son exposé de ce matin, le camarade Arnaud a commis une erreur, que je veux rectifier immédiatement avant de rentrer dans le fond du débat. Il a déclaré, au cours de son exposé, que certains camarades de la Fédération Unitaire du Sous-Sol n'étaient pas d'accord avec sa conception.

Nous trouvons, nous, que c'est là une erreur, parce que ce n'est pas seulement quelques membres du Bureau fédéral qui ne sont pas en accord avec lui, mais c'est l'ensemble des mineurs.

Et si, plus particulièrement, il y a des camarades en désaccord, ils ont pour cela une foule de raisons que je vais m'efforcer de développer.

Arnaud, ce matin, s'étonnait de ce que l'on présentait, dans le rapport d'activité de la C.G.T.U., sur la grève des mineurs de la Loire. Cependant, je pense me souvenir qu'après cette grève, il y a eu une commission des grèves.

qui a siégé, pour en faire une autocritique sérieuse; or, ce que l'on a déclaré à cette commission des grèves, dont Arnaud avait voté la résolution, est inclus dans le rapport d'activité.

Je veux dire ici qu'il ne faut pas laisser créer par Arnaud cette diversion à propos de la déclaration d'un membre influent du parti au début de la grève de la Loire, parce qu'Arnaud dit : « Le lendemain de la grève de la Loire, dans une réunion du Bureau fédéral élargi, le camarade Thorez a jugé notre mouvement. » Or, ce n'est pas seulement le camarade Thorez, mais l'ensemble des militants de la Fédération Unitaire et également la C.G.T.U. Voici textuellement ce que notre camarade a déclaré : « Si nous avons des reproches sévères à adresser à nos camarades de la Loire sur les défauts d'organisation dans la préparation de la grève, nous devons quand même saluer ce mouvement, qui est le début d'une offensive des mineurs contre le patronat pour l'augmentation des salaires. »

Je pense qu'il était nécessaire de faire cette rectification. Sans doute, il y a des désaccords, mais ces désaccords ne sont pas seulement de pure forme, ils sont politiques.

Il faut que nous rappelions brièvement ce qu'a été la grève de la Loire, quelle fut sa préparation, et surtout quelle est l'origine de cette grève.

Depuis le début de 1928, il y avait à travers cette région houillère une grande effervescence chez les mineurs. On a, à plusieurs reprises, élaboré des cahiers de revendications, qui ont été sérieusement discutés devant le Congrès fédéral de Saint-Etienne, et des résolutions d'action en sont sorties pour diriger les mineurs vers la grève pour l'obtention de ces revendications.

Nous avons étudié la possibilité de cette lutte, l'effervescence allant toujours s'élargissant.

Le Congrès a décidé qu'il fallait organiser sérieusement cette lutte, non pas comme l'ont fait nos camarades de la Loire, en envoyant un ultimatum au Comité régional des Houillères, sans préparation préalable des mineurs à la bataille, mais en créant des comités de puits; en discutant les cahiers de revendications et les décisions du Congrès de Saint-Etienne, non pas seulement en Commission exécutive, mais aussi à la base, dans les puits, par l'intermédiaire des comités de puits et des assemblées générales, pour préparer la bataille contre le patronat minier.

Quand on a décidé cela, Arnaud et l'ensemble des camarades étaient d'accord, mais, si on s'est trouvé d'accord sur le principe, on n'a plus été d'accord, ensuite, pour le mettre en application. Non seulement Arnaud, mais aussi les délégués mineurs, se sont contentés de relire le texte de la résolution de Saint-Etienne, avec l'idée qu'il fallait mener la lutte, mais en oubliant de la préparer.

Après un Congrès de mineurs hâtivement organisé, on a envoyé un ultimatum au patronat minier signifiant que si, pour le 25 décembre, il ne répondait pas, ce serait la grève le 26.

Naturellement, aucune réponse n'est parvenue à nos camarades de la Loire et ils ont mis en application leur décision.

Comment cette bataille a-t-elle été menée?

Il apparaîtrait à première vue que, quand on organise une bataille avec ces perspectives, comme l'a déclaré Arnaud à la réunion du Bureau fédéral du 27 décembre, on doit la préparer.

Il avait dit, en effet : « Cette bataille sera très longue. » Or, il ne faut pas s'engager dans cette perspective sans avoir prévu l'organisation capable de mener la lutte et de la renforcer au cours de la bataille.

On aurait dû, avec la masse des inorganisés qui ont démontré une certaine

combativité dans cette lutte, immédiatement organiser un comité central de grève, non pas seulement avec la Commission exécutive syndicale, comme ce fut fait, mais avec des camarades mineurs de l'ensemble de la région représentant les comités de puits et aussi les inorganisés.

On n'a rien fait de cela. Cependant, nous pouvons dire qu'il y avait une volonté de lutte chez les mineurs de la Loire puisque, le premier jour, malgré le manque de préparation, il y eut 80 % de mineurs en bataille, pour Saint-Etienne et ses environs, sans tenir compte du fief réformiste de Firminy et du centre opportuniste de Roche-Ja-Molière.

Ce pourcentage dans un centre comme Saint-Etienne démontre une radicalisation sérieuse des mineurs pour la lutte en faveur de leurs revendications.

Ces 80 % de mineurs qui se mettent en grève sur un point du territoire montraient qu'il y avait une volonté sérieuse de lutte. C'est alors qu'on a dit : « Faisons la part du feu ! Dirigeons nos efforts ici et, de l'autre côté, nous verrons ! »

Immédiatement se manifestaient les répercussions de cette conception politique qui, disons-le en passant, démontre, de la part de nos camarades de la Loire, une incompréhension totale de la situation actuelle, situation où les ouvriers sont obligés de lutter, et une sous-estimation sérieuse du rôle actif des briseurs de grèves : les chefs réformistes.

Ils ne voyaient pas que ceux-ci, en accord avec les pouvoirs publics et le patronat, travaillaient sérieusement à briser ce mouvement grandiose qui avait entraîné 80 % des mineurs dès le premier jour.

Nous avons tout de suite remarqué que certains camarades, et en particulier des délégués mineurs, ont observé une attitude pessimiste et défaitiste, au lieu de se mettre au travail immédiatement.

Dans toute grève, il y a deux courants qui se dessinent : chez les défaitistes, il y a le courant passif, mais il y a surtout le courant de la majorité des grévistes actifs, et nos camarades délégués mineurs, au lieu de s'appuyer sur ce courant actif des grévistes organisés et inorganisés pour élever à leur niveau de combativité le courant passif, se sont mis à la remorque du courant passif et ont noyé leurs camarades.

Ils ont, dans leurs déclarations à la tribune, tenu un langage pessimiste et défaitiste et, à l'occasion, ont faussé les indications de reprise du travail.

Ce résultat est la conséquence de l'incompréhension des camarades de la Loire, mais aussi d'un héritage d'anarcho-syndicalisme que l'on ne peut nier chez eux.

Si nous devons parler de la grève de la Loire pour démontrer l'attitude de certains camarades, nous pouvons également montrer cette même attitude en ce qui concerne la journée du 1^{er} Août.

Sur cette journée, Arnaud a fait tout à l'heure une déclaration que nous relèverons. Elle fut décidée par la Fédération unitaire, elle a été discutée sérieusement dans un Bureau fédéral élargi et, à sa dernière réunion avant cette journée, nous avons pris les dernières dispositions.

En effet, nous voyions que chez les mineurs il y avait un effort sérieux à faire pour les entraîner dans les manifestations, les faire sortir des puits, les mener à la lutte contre la guerre.

Arnaud était présent à cette réunion. Il a émis un vote à la Commission exécutive qu'il a renié ensuite, en discutant le projet de résolution qui, en somme, n'est que le résumé du rapport d'activité de la C.G.T.U.

Il avait, en ce qui concerne le 1^{er} Août, dans la réunion du Bureau fédéral élargi, accepté nos propositions et notre conception sur cette journée.

mais il s'est bien gardé; je le dis franchement, en rentrant chez lui, de les mettre en application, comme nous l'avions décidé ensemble.

Qu'est-ce qu'il a fait ? Immédiatement, il s'est trouvé en opposition sur le mot d'ordre de la Fédération, mot d'ordre qui était ainsi conçu : « Mineurs, pour le 1^{er} Août, désertez les puits. »

Arnaud, lui, disait : « Ce n'est pas un mot d'ordre; il faut être franc et dire aux mineurs : grève générale de 24 heures. »

Nous pensons, nous, que lancer un mot d'ordre pareil : grève générale de 24 heures, quand on n'a pas tous les éléments nécessaires pour en assurer le maximum d'efficacité, c'est commettre une erreur. Nous savions que les mineurs n'auraient pas boudé à l'action contre la guerre pour la journée du 1^{er} Août, qu'ils seraient sortis, et nous verrons tout à l'heure comment ils sont sortis, même dans la région d'Arnaud.

Notre objectif, à la Fédération, discuté en accord avec Arnaud, était celui-ci : avoir dans les puits le plus de grévistes possible. C'est pourquoi nous avons dit : maximum d'activité, maximum d'organisation dans toutes les régions, par nos militants, pour obtenir le maximum de résultats.

Nous avons même vu que dans le Congrès qui s'est tenu avant cette journée, Arnaud a tenu un langage pessimiste en se réclamant toujours de ce mot d'ordre. Le 1^{er} Août, 65 % des mineurs sont sortis pour Saint-Etienne et les environs avec, pour certains puits, une proportion de 80 à 90 %, comme c'est le cas pour le puits du camarade Bignon, délégué mineur.

Arnaud a déclaré après : « Si c'était à recommencer, je n'aurais pas demandé aux mineurs de sortir des puits le 1^{er} Août. »

C'est une drôle de façon de comprendre la grève générale chez les mineurs, que de parler ainsi.

ARNAUD. — Je n'ai pas jeté de confusion. Je n'ai pas parlé du 1^{er} Août.

THÉBAUT. — Moi j'en parle, tout se lie à notre activité.

On a pu remarquer que notre camarade Arnaud se dressait aussi contre le manque de démocratie dans la C.G.T.U. Je dis que ceux que Arnaud accuse de noyer la démocratie dans notre C.G.T.U., ceux-là mêmes ont été obligés d'intervenir auprès de nos camarades de la Loire, d'Arnaud en particulier, pour appliquer cette démocratie.

Nous avons eu, au début de cette année, des élections de délégués mineurs dans la Loire. Nous devons, quand de telles élections se présentent chez les mineurs, faire désigner des candidats par nos sections syndicales, pour en faire ratifier le choix ensuite et par la Commission exécutive et par un Congrès réuni à cet effet. En exécution des décisions qu'on avait prises au Congrès de Saint-Etienne, nous avons dû, en conseil général, au mois de février, renouveler notre conception sur le choix des délégués mineurs dans une deuxième résolution votée à l'unanimité, y compris la voix de notre camarade Arnaud. Nous disions : Si certains délégués mineurs ont été des défaitistes pendant la grève de la Loire, il ne faut pas les désigner ; les sections syndicales sauront les reconnaître. Notre camarade Arnaud était d'accord. Une fois encore, en retournant chez lui, il s'est trouvé en désaccord et, au lieu de réunir la section syndicale pour faire désigner les candidats, il a organisé un congrès de ratification.

LE PRÉSIDENT. — Gitton a la parole pour une communication.

GITTON. — La direction de ce Congrès demande aux camarades de bien vouloir tenir compte des conditions dans lesquelles se déroulent les travaux et aussi que, du fait de l'arrestation de notre camarade Monmousseau, hier soir, il n'est pas exclu des perspectives du gouvernement d'organiser le sabotage.

de notre Congrès, sabotage qui peut revêtir différentes formes, dont l'une peut très bien se concrétiser par une descente de forces policières, par des perquisitions. Nous vous demandons, au cas où le gouvernement en arriverait là, que tous les militants qui sont ici aient conscience de leur responsabilité. Nous leur demandons de conserver leur sang-froid et de ne pas bouger de leur place.

Nous venons de prendre des mesures pour éviter la circulation intensive qui existe dans ce Congrès et en dehors de lui. Un camarade responsable de la direction se placera à côté du service d'ordre, à la porte. Il examinera les cas des divers camarades qui pourraient avoir des motifs urgents de sortie.

Nous vous demandons d'avoir suffisamment conscience de la situation et d'éviter toute sortie inutile.

D'ailleurs, le service d'ordre a reçu des consignes qu'il s'efforcera de faire appliquer. De pareilles mesures sont nécessaires ; je pense que les camarades ne les compromettront pas. (*Applaudissements.*)

THIÉBAUT. — ...En ce qui concerne la démocratie syndicale de la Fédération Unitaire du Sous-Sol, nous estimons que les candidats délégués mineurs doivent être désignés par les sections syndicales. Arnaud ne l'a pas fait. Il a immédiatement convoqué un Congrès de ratification en envoyant, trois jours avant ce Congrès, des circulaires dans les sections syndicales pour les inviter à se réunir afin de désigner les candidats.

Il a fait appel à la Fédération afin que nous envoyions un délégué à ce Congrès. Mais, franchement, nous avons été induits en erreur. Pour nous, l'invitation nous laissait supposer qu'il y avait eu réunion des sections syndicales où l'on avait désigné les candidats. En réalité, c'était un Congrès de ratification qui se tenait, sans qu'il y ait eu de décisions prises à la base. Telle est la conception de la démocratie syndicale pratiquée par les camarades de la Loire et Arnaud lui-même.

Malheureusement, ceci devait avoir des conséquences graves. C'est en effet dans la seule région de la Loire que se sont produits des cas d'indiscipline notoires et cela au nombre de six. Cette indiscipline fut tout simplement la conséquence de cette sorte de dictature exercée par certains, et l'on eut la surprise de voir justement les candidats officiels du syndicat de la Loire battus par ces mêmes candidats indisciplinés.

Tout cela parce que, après s'être déclaré d'accord avec les résolutions, on s'empresse de ne pas les appliquer dans sa région. Or, il n'est rien de tel pour créer la confusion dans l'esprit des ouvriers et des militants de base qui ont, eux aussi, entre les mains, les mêmes résolutions et qui sont bien obligés de constater que l'on fait tout le contraire de ce qui avait été primitivement décidé. Bref, les candidats officiels du syndicat unitaire ont été battus, et cela par ceux qui, au cours des grèves, n'avaient rien fait, sinon du défaitisme.

On a beaucoup parlé de l'autocritique. Voici un exemple qui vous montrera qu'elle a parfois de bizarres conséquences. Serval, le délégué mineur qui a eu une attitude de briseur de grève pendant le mouvement de la Loire, a été exclu du Parti communiste pour son attitude en tant que membre du Parti. Il avait pourtant une influence très grande dans son milieu, puisqu'on l'appelle là-bas, l'Empereur. Il a été battu lors des élections de délégués parce que, au cours de l'autocritique, cette décision avait été prise contre lui. Bastion, qui avait eu une attitude assez pessimiste pendant la même grève, mais que l'on avait davantage ménagé dans l'autocritique, n'en a pas moins été battu, à son tour, et par un réformiste.

Par conséquent, il ne faut pas trop vanter l'autocritique et sa valeur pour le mouvement, même quand elle est faite sérieusement. Elle peut fort bien,

suivant les circonstances, donner des résultats bien différents de ceux qu'on en attend.

D'ailleurs, s'il y a eu ainsi des erreurs commises, il faut bien se garder d'en accuser seulement le camarade Arnaud. L'ancien Bureau fédéral a eu, lui aussi, ses responsabilités, puisque dans son sein on détruisait le lendemain ce que l'on avait approuvé la veille. Par ailleurs, la région de la Loire n'est pas la seule qu'on pourrait citer comme exemple à ce propos. Il est bien d'autres régions où l'on accepte aujourd'hui des résolutions avec l'intention de ne pas les appliquer demain.

L'accord, en effet, est toujours loin d'être complet dans certaines régions minières et je vous assure que nous en ressentons les conséquences, dans les conditions où nous sommes souvent obligés de travailler.

Enfin, certains sont intervenus ici pour déconsidérer le rôle de la minorité et surtout le rôle de quelques opportunistes. Une pareille sous-estimation n'est pas sans danger et le rôle des vrais militants est de regarder en face la situation actuelle.

Nous disons que nous devons tous nous employer à les combattre. Moi, je dis que ce danger est aussi terrible que celui que présentent les chefs réformistes. Autant nous devons déployer d'énergie dans la lutte contre la social-démocratie réformiste, autant nous devons montrer de vigueur dans la lutte contre les opportunistes. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Je rappelle aux orateurs inscrits que les délégués ont limité le temps de parole à trente minutes. Passé ce temps, j'appliquerai intégralement la dictature du prolétariat. (*Rires et applaudissements.*)

Avant de donner la parole au camarade Defert, je dois vous faire quelques communications.

Nous venons, tout d'abord, d'être saisis d'une proposition de résolution très urgente ainsi conçue :

Le V^e Congrès de la C.G.T.U. envoie son salut fraternel aux 1.500 ouvriers des verrières de Vallerystal (Moselle) et les assure du soutien moral et matériel de tout le mouvement révolutionnaire français.

Je mets cette résolution aux voix.

(*Adoptée à l'unanimité.*)

Je reçois la note suivante :

« Le camarade d'Halluin qui a envoyé au camarade Gillhodes un mandat « de 25 francs pour le Congrès de la C.G.T.U. est prié de faire connaître le « titre du syndicat qui doit participer au Congrès.

« S'adresser à la comptabilité de la Maison des Syndicats, en face le « concierge. »

Voici enfin une motion :

Les camarades arrêtés au Congrès Ouvrier et Paysan de Villeneuve-Saint-Georges, présents au Congrès de la C.G.T.U.,

S'élèvent avec véhémence contre la suspicion que l'on a tenté de jeter sur les camarades chargés de l'organisation du Congrès de Villeneuve ;

Ils affirment avec force leur confiance au Parti communiste qui a su, au cours de leur emprisonnement, prendre leur défense sur tous les terrains ;

Ils reconnaissent que le Parti communiste est le seul parti politique révolutionnaire de la classe ouvrière capable de conduire celle-ci à son émancipation totale.

La parole est au camarade Defert, des Dockers de Nantes.

Les Dockers de Nantes à la C.G.T.U.

INTERVENTION DE DEFERT

DEFERT. — Camarades, mon intervention a tout d'abord pour but de vous apporter le salut fraternel et syndicaliste des ouvriers du port de Nantes en lutte contre un patronat rapace depuis trente-deux jours déjà.

Je suis également très heureux de présenter à ce Congrès nos félicitations aux délégués communistes qui étaient à Nantes pour l'appui moral et financier qu'ils ont bien voulu nous apporter dès le début du conflit. Nous étions d'ailleurs prêts, puisque la plupart des camarades sont communistes, ce qui ressort du vote intervenu quand nous avons quitté la maison des Pénaud, Rouault, Finot et consorts et que nous sommes passés à une majorité écrasante à la C.G.T.U. Le Syndicat des Dockers, qui comprenait 650 membres, a voté à l'unanimité, moins 40 voix et 4 abstentions, son passage à la C.G.T.U. C'est donc une victoire totale que le syndicat unitaire a remportée à Nantes.

Comment avons-nous pu décider nos camarades à se diriger du côté de la C.G.T.U. ? La tâche n'a pas été difficile. La propagande que nous pouvions faire s'est trouvée amplement facilitée par la façon même d'agir du Conseil fédéral de la C.G.T. Nous n'avons pas tardé à voir la duplicité des Pénaud, Finot et Rouault. Ils avaient juste un étage à descendre pour venir nous voir et prendre la parole. Or, ils n'ont jamais voulu faire cet effort. Ce qu'ils ont pu faire, par exemple, c'est prévenir le préfet et M. Cassegrain, si justement appelé « Casse-gueule », pour faire leur œuvre de briseurs de grèves. (*Bruit.*)

LE PRÉSIDENT. — Je pense que l'intervention du camarade Defert, qui vient de signaler l'entrée à la C. G. T. U. de 650 dockers, doit intéresser tous les délégués et je ne comprends pas qu'on ne prête pas davantage d'attention à cette intervention. (*Vifs applaudissements.*)

DEFERT. — Si j'accuse aussi formellement Pénaud, Finot, Rouault et consorts, toute cette bande de poux qui vivent de notre chair, c'est parce que je puis fournir des preuves à l'appui de mes dires.

Nous avons fait pression auprès de nos camarades charbonniers pour qu'ils rentrent à nos côtés dans la lutte. Le résultat, c'est que Pénaud, qui n'avait pas voulu s'occuper de nous, parce qu'il sentait très bien qu'il ne pourrait pas nous mener comme il conduit ses charbonniers, a pris le mouvement des charbonniers en main. Alors, que s'est-il passé ? Ce que nous attendions : au bout de 48 heures, les charbonniers reprenaient le travail avec soi-disant satisfaction, c'est-à-dire avec 0 fr. 10 de l'heure en plus. Il faut avouer qu'ils ne sont pas bien gourmands les charbonniers !

Nous sommes alors partis à Saint-Nazaire. A Saint-Nazaire, ce fut autre chose. Là-bas, vous savez qu'ils n'ont pas tourné autour du pot. Pour vous prouver la solidarité que l'on peut attendre de la C. G. T., je vous dirai simplement que les gars de là-bas se sont contentés de nous répondre : « Les Nantais, si vous êtes embêtés, débrouillez-vous ! » Comme solidarité, ce n'est pas mal !

Enfin, à l'heure actuelle, les camarades, à Nantes, sont en grève depuis trente-deux jours. Malgré la presse patronale, vendue à la Chambre de Commerce, il n'y a pas de défections jusqu'ici. Les quelques renégats, les

quelques jaunes qui travaillent encore sur les quais, ce sont, tout d'abord, les contremaitres, ensuite, quelques paysans, quelques crève-la-faim qu'on a recrutés de droite et de gauche, qui travaillent, mais au ralenti, parce qu'ils ne connaissent pas le métier et parce qu'ils n'ont pas la force de le faire.

Nous avons eu également la solidarité des inscrits. C'est encore grâce à Philippe, délégué unitaire, qui, au premier mouvement, est venu nous apporter son appui, que nous avons pu obtenir l'aide des marins.

Là-bas, la répression sévit dans toute son ampleur. On assassine les dockers et on a l'air de dire que ce sont les grévistes qui s'assassinent entre eux. Ainsi, il n'y a pas bien longtemps, trois dockers ont été assassinés : l'un est mort, pour le second, il s'en est fallu de peu puisque la pointe du couteau est arrivée à quelques millimètres du cœur, quant au troisième, il a une éventration et on ne sait encore pas s'il en réchappera !

A notre dernier meeting, on a emprisonné Philippe, des Inscrits maritimes. Nous n'avons pas voulu faire du chambard à cause des femmes et des enfants : le moment n'était pas indiqué, on sentait la provocation. Malgré notre calme, nous avons été chargés par les enfants de Paul-Boncour. Savez-vous, si les grévistes devaient entrer en lutte contre la police, quelle serait la proportion des forces en présence ? Nous serions un contre quatre, sans compter les chevaux !

Actuellement, on n'a plus le droit de circuler, non seulement sur les quais, mais dans les rues avoisinant les quais. L'obstruction se fait par tous les moyens.

Au moment de venir à ce Congrès, Rouault, qui m'avait suivi de la Bourse du Travail, accompagné de quelques fainéants de sa sorte qui venaient au Congrès de la C. G. T. à Paris, m'a interpellé comme le train allait partir de Nantes, de façon que j'e lui allonge une bonne paire de claques, ce qui m'aurait valu d'être « mis au clou » et m'aurait empêché de venir assister à ce Congrès.

Il m'avait pris à partie de telle façon pour que je lui donne une paire de gifles ; mais je n'ai pas voulu le faire parce que je le considère un peu comme une petite fille. Je l'ai seulement secoué comme un prunier. Il m'a répondu que l'on se retrouverait dans une conférence contradictoire. Mais quand je lui ai offert une conférence contradictoire, il était parti à Saint-Nazaire, avec M. Blanchot. Tous les deux buvaient le vin blanc avec les ouvriers, et le champagne avec les patrons.

Les dockers de Nantes sont en lutte non seulement pour leurs salaires, leur droit à la vie, leur pain, mais ils sont en lutte pour la généralité des travailleurs, parce qu'à mon avis si les dockers de Nantes avaient le dessus dans la bataille, ce serait un échec pour tous les travailleurs, pour tout le prolétariat.

On a diminué leurs salaires de 1 fr. 20 par jour, alors que quelque temps auparavant, on avait augmenté les salaires des métallurgistes, des employés de tramways, des coiffeurs. Or, la vie n'a pas diminué seulement pour les ouvriers dockers et augmenté pour les métallurgistes, les employés de tramways et autres. Seulement, si nous perdions cette bataille, les patrons diraient tout de suite dans la métallurgie, chez les coiffeurs, les menuisiers, dans le bâtiment : « Il n'y a pas de raison pour que la vie soit chère pour vous puisqu'elle ne l'est pas pour les dockers. » Et ils imposeraient également une diminution. Deux mois après, ce serait encore une autre diminution.

En tout cas, malgré 32 jours de lutte, les dockers de Nantes ont le même

esprit aujourd'hui qu'au premier jour et nous ne doutons pas qu'ils iront jusqu'au bout. Ils m'ont prié de présenter en leur nom leurs remerciements et leurs sentiments fraternels pour la bonne action menée par la C. G. T. U. en prenant parti à côté d'eux au début de la bataille et en ayant répondu à leurs appels de solidarité. (*Applaudissements.*)

SIMONIN. — Dans une courte résolution, le Congrès a déjà salué l'entrée du syndicat confédéré des Dockers de Nantes à notre C. G. T. U. Nous tenons au nom de la direction confédérale et de toute la C. G. T. U., à apporter à cette tribune ce salut public à nos camarades dockers de Nantes.

Il est clair qu'au cours de la bataille qu'ils livrent aux compagnies maritimes et aux armateurs, la C. G. T. U. ne faillira pas à son devoir révolutionnaire. Si les chefs confédérés ont brisé l'élan des dockers de Nantes ; s'ils n'ont pas craint de s'associer à la police et aux jaunes, aux briseurs de grèves, pour faire assassiner leurs représentants ou leurs membres sur le port, les dockers nantais doivent savoir que notre C. G. T. U. sera demain, comme aujourd'hui, à leurs côtés pour les aider dans la lutte jusqu'à la victoire.

Nous proposons au Congrès, en dehors de l'effort financier que la C.G.T.U. a déjà fait, de confier à notre camarade Lebègue, qui doit partir dans cette région, la somme de 1.000 francs, comme secours supplémentaire à nos camarades dockers de Nantes. (*Applaudissements.*)

Nous demandons également aux délégués de faire bon accueil à un camarade qui se tiendra à la porte de la salle pour recevoir les fonds que les congressistes voudront bien donner pour soutenir les grévistes de Nantes.

LE PRÉSIDENT. — Nous venons de recevoir le télégramme suivant :

Tourcoing. — Prière communiquer congressistes et Humanité protestation suivante : Bourses du Travail Unitaires Lille, Roubaix, Tourcoing, Halluin protestent contre arrestation Monmousseau, secrétaire C. G. T. U., et volonté gouvernement de saboter Congrès confédéral, se solidarisent avec militants emprisonnés.

Les secrétaires : WALLAERT, DECLERCQ, LEFEBVRE, CORNETTE.

Cette protestation a été envoyée à Tardieu.

Le bureau rappelle au Congrès que la buvette installée derrière cette salle est au bénéfice de toutes les victimes de la répression. Par conséquent, les camarades qui ont envie de boire sauront que leurs quelques sous iront aux victimes emprisonnées. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Chaussin, des Boulangers de la Région parisienne, sur le Rapport d'activité.

INTERVENTION DE CHAUSSIN

CHAUSSIN. — Je crois que je n'aurai pas besoin de mouiller une chemise pour vous faire savoir que le Syndicat des Boulangers est en désaccord avec le point de vue du Bureau confédéral et la résolution présentée par la Commission exécutive confédérale.

La campagne menée par *L'Humanité*, un mois avant la tenue de ce Congrès, vous a certainement édifiés là-dessus. Je regrette de n'avoir que trente minutes

pour m'expliquer et j'aurais été heureux de pouvoir réfuter tous les arguments, toutes les injures, toutes les inexactitudes qui ont paru dans les colonnes de *L'Humanité* pendant cette campagne.

Je dois vous dire tout d'abord que nous étions déjà, avant le Congrès de Bordeaux, très peu enthousiastes, au Syndicat des Boulangers, de la période de bolchevisation qui a été condamnée par tous, par la suite, en raison du mal qu'elle a fait à la fois au parti et aux syndicats. Nous avions pensé qu'à Bordeaux on s'était rendu à une politique plus terre à terre qui nous permettrait de pouvoir recruter dans nos organisations syndicales et non seulement de recruter mais de maintenir les camarades que nous pouvions entraîner. Et c'est à cela que s'est occupé le Syndicat des Boulangers. Il a pris au sérieux les décisions du Congrès de Bordeaux; il s'est mis à la tâche et il a réalisé quelque chose de très important; non seulement pour les adhérents du syndicat, mais pour toute la corporation, ce qui lui a permis de doubler ses effectifs. Et c'est peut-être pour cela, camarades, que le Syndicat des Boulangers n'est plus, aujourd'hui, dans la ligne, parce qu'aujourd'hui ce ne sont plus les masses syndiquées qui comptent, mais les masses inorganisées. (*Protestations.*)

On nous a traités d'opportunistes. Oui, nous sommes opportunistes, nous le revendiquons. (*Exclamations et protestations.*) Lénine était opportuniste aussi. (*Exclamations et rires.*) Si Lénine n'avait pas été opportuniste, la révolution russe ne vivrait plus. (*Protestations.*)

La dictature du prolétariat, l'armée rouge, la nouvelle politique économique, est-ce que cela c'est le communisme intégral ? Nous ne le blâmons pas, nous félicitons ceux qui l'ont pratiqué, car nous disons qu'ils ont tenu compte de la réalité, ils ont été terre à terre. A ce moment-là, nous étions tous d'accord pour la dictature du prolétariat, pour l'armée rouge contre les anarchistes qui, eux, vivaient dans la lune et ne voyaient pas ce qui devait être fait pour sauver la révolution russe.

Eh bien oui, nous sommes des opportunistes, parce que nous disons que, pour être prêt le jour où il faudra livrer le véritable combat à la bourgeoisie pour réaliser ce qu'ont réalisé nos camarades russes, il faudra des organisations puissantes.

Et pour les réaliser, il faut d'abord conquérir la sympathie des masses, il faut leur prouver que le syndicalisme est utile, même dans la société capitaliste. (*Applaudissements.*)

C'est ce que nous avons voulu faire depuis le Congrès de Bordeaux. Je ne vous apprendrai rien en vous disant que, dans notre corporation, on travaillait encore jusqu'à ces derniers temps douze, quatorze, seize heures par jour ; on travaillait sept jours la semaine, on travaillait la nuit. Et, pour cela, nous avons voulu livrer bataille au patronat sur tous les terrains. La masse des ouvriers nous a suivis, car nous n'avons jamais manqué de faire appel à son concours. Nous ne nous sommes jamais convaincus que d'aller, comme les réformistes, au ministère du Travail, ou de parlementer avec les patrons, soit suffisant pour apporter quelque chose aux ouvriers boulangers, mais nous disons qu'aucune des possibilités de lutte ne doit être écartée.

Par conséquent, au cours de 1927, lorsque nous avons été certains que nous pouvions avoir notre décret d'administration publique sur les huit heures, nous avons dit : « C'est très beau d'aller dire aux ouvriers qu'il ne faut travailler que huit heures, mais nous connaissons suffisamment la mentalité, non pas seulement des ouvriers boulangers, mais des ouvriers en général; c'est qu'ils ne sont pas très enthousiastes aux courtes journées et qu'ils veulent

faire des heures supplémentaires, s'ils n'ont pas des salaires qui correspondent à leurs besoins. »

Nous avons d'abord posé la question des salaires, et nous l'avons résolue. Nous avons obtenu une augmentation de salaires de 18 francs par jour au minimum pour les ouvriers boulangers. Est-ce que ce n'est rien, cela ? C'est mieux que des discours enflammés, c'est mieux que du vent. Les camarades boulangers l'ont senti et maintenant ils comprennent que l'organisation syndicale a travaillé pour eux, et on les syndique comme on veut.

Cela c'est un résultat, et c'est peut-être pour cela que nous ne sommes plus dans la ligne de la C.G.T.U., parce que nous avons voulu tenir compte des décisions du Congrès de Bordeaux.

Pour vous donner la preuve que nous étions en accord avec le point de vue de la direction de la C.G.T.U. à Bordeaux, dans le travail que nous avons fait, je m'en vais vous donner lecture de quelques passages que j'ai extraits d'une brochure du Congrès fédéral du Bâtiment, qui a suivi le précédent Congrès de la C.G.T.U. Voici ce qu'il y est dit :

« Nous fûmes un certain nombre à penser, en présence de cette concentration capitaliste, de cet appareil supplantant l'appareil politique, tournant en ridicule le suffrage universel pour réduire les ouvriers à un esclavage plus accentué, que l'on devait donner à l'organisation ouvrière, pour qu'elle soit capable de lutter avec le maximum de ses forces, une structure plus conforme aux nécessités du moment. C'est, en dehors de toute école politique, l'origine de la conception syndicale qui s'est affirmée ces jours-ci au Congrès de la C.G.T.U.

« Mais au cours de cette transformation de notre structure syndicale, nous avons dû, dans les années passées, nous donner beaucoup plus à la lutte politique qu'à la véritable lutte économique, qui est la tâche principale du mouvement syndical. »

Dans un autre passage, je lis ceci; cela, camarades, ce fut un peu la tendance de beaucoup de militants de la C.G.T.U. :

« Le mouvement confédéral ou plutôt le mouvement syndical est un organisme complexe; à la vérité, si nous recherchions quelle est l'orientation générale du syndicalisme, nous pourrions dire qu'il n'y a pas un mouvement syndical simple, mais une multitude d'aspects variant selon les localités et les régions, que chaque syndicat se détermine, que chacun agit suivant les facilités de vie que lui offre la localité ou la corporation où il se développe.

« S'il y a des Congrès confédéraux, c'est pour donner une orientation générale à tous ces mouvements divers.

« Mais le point important, c'est que l'on ne doit pas penser que l'application ultérieure des mots d'ordre qui peuvent avoir été donnés devra, pour chacun, comporter la mise en vigueur *ipso facto* de ces mots d'ordre, sans que l'on tienne compte des possibilités tenant à la corporation ou à la localité.

« Sans cela, il se produirait ceci : Nous aurions à la C.G.T.U. un bureau de décisions qui enverrait des circulaires à travers le pays, mais les mots d'ordre ainsi transmis ne pourraient s'appliquer que dans la minorité des cas ou dans la fraction, la partie de la classe ouvrière, dont la position correspondrait exactement aux instructions données.

« Or, jamais un mouvement syndical ne pourrait ainsi vivre, avec une telle discipline automatique, parce que tout mouvement syndical groupe les

ouvriers sans distinction d'opinion et exige simplement des travailleurs d'être des exploités du patronat pour avoir droit à l'adhésion.

« J'ai entendu notre camarade Poulet, puis Lavezzi, puis Gitton, et aucun n'a présenté le syndicalisme comme un ciel bleu, qui doit se tenir au-dessus des réalités, dans les nuages.

« Non, j'ai entendu Poulet parler des inspecteurs du travail, j'ai entendu Lavezzi parler de la façon vraiment stupéfiante dont on autorise l'introduction de la main-d'œuvre étrangère et de la façon dont on essaie de l'arracher à votre contrôle et à votre fraternité.

« Ceci, camarades, prouve que, sur le large terrain des mots d'ordre de revendications immédiates, nos syndicats unitaires commencent à savoir lutter avec une possibilité d'analyse et de bon sens ouvrier qui s'ajoute à la volonté de lutte de classe qui existe dans tous nos syndicats.

« Nous contestons à nos camarades de la C.G.T. le droit de s'appeler réformistes, nous disons que ce nom de réformiste ne doit pas être galvaudé et qu'il appartient à tous ceux qui luttent pour essayer de réformer, en progressant, les conditions d'existence du prolétariat. Le véritable réformiste, c'est celui qui étudie les revendications immédiates de sa corporation et de son industrie et qui décide, en accord avec ses camarades, de mener une lutte d'action directe pour arracher une réforme.

« Nous disons que le réformiste, c'est celui qui, présentant un cahier de revendications au patronat du Bâtiment ou un projet de loi au gouvernement, ne le présente pas en sollicitateur qui vient dire : « Donnez-moi donc satisfaction en partie, si vous ne pouvez me donner satisfaction entièrement, cela fermera le bec aux ouvriers qui rouspètent dans les chantiers », mais, fort de l'approbation du syndicat qu'il représente, vient dire : « Nous estimons indispensable et urgente cette transformation dans nos conditions de travail, nous ne la réclamons pas parce que nous nous appelons Jouhaux, Racamond ou Monmousseau, mais parce que, derrière nous, il y a des centaines de milliers de travailleurs qui sont prêts à engager l'action si vous ne leur accordez pas la réforme qu'ils sollicitent ». (*Applaudissements.*)

« Cela, c'est du réformisme, camarades ! Réformistes, nous n'avons jamais cessé de l'être. N'est pas réformiste l'attitude qui consiste à s'en aller au B.I.T., au Conseil national économique, rechercher, loin des masses, la solution des problèmes et aboutir à la consolidation capitaliste.

« Nous disons que cela n'est pas du réformisme et c'est pourquoi nous dénonçons les chefs de la C.G.T., qui se prétendent des réformistes.

« Et c'est pourquoi nous vous disons, militants du Bâtiment : « N'oubliez pas, pour bien vous faire comprendre de vos camarades si attachés à la conquête des revendications immédiates, n'oubliez pas de leur dire que les chefs confédérés ne sont pas des réformistes parce que cette désignation a trompé pas mal d'ouvriers qui pensent qu'ils seraient volontiers révolutionnaires avec la C.G.T.U., mais qui ne voient pas pourquoi ils refuseraient leur confiance à des hommes qui se disent réformistes, puisque les militants de la C.G.T.U. eux-mêmes nomment Jouhaux un « réformiste » et puisque, après tout, la révolution n'est pas pour demain matin.

« Camarades, j'ai déjà prononcé des paroles semblables à celles-ci en diverses assemblées et je vous garantis que, dans l'état actuel du prolétariat, il faut quelque courage pour l'avoir fait. Mais nous ne sommes pas ici pour voiler notre pensée et jouer à cache-cache les uns avec les autres.

« Action directe pour les revendications immédiates, action réformiste, si

vous voulez, mais action toujours orientée vers le but final qu'est l'action révolutionnaire du prolétariat. »

UN DÉLÉGUÉ. — Qui a dit cela ?

CHAUSSIN. — Celui qui a dit cela, c'est Racamond, secrétaire de la C.G.T.U. (Applaudissements.)

Le Syndicat des Boulangers de la Région parisienne, depuis Bordeaux, n'a pas fait autre chose que ce qu'a dit Racamond.

Il n'a pas présenté un cahier de revendications au patronat sans faire appel à la corporation. Depuis 1928, il ne s'est pas passé un mois sans qu'il y ait eu, au Syndicat des Boulangers, une assemblée générale pour tenir les syndiqués au courant des discussions engagées sur le cahier de revendications avec le patronat.

Et tout de suite derrière l'assemblée générale, il y avait un meeting avec un pressant appel à l'ensemble de la corporation.

Mais ce n'est qu'en février 1929 que cette délibération de 1928 nous a servis. C'est en mars 1929, à la suite de trois meetings successifs qui se sont tenus, deux ici et un à la salle Wagram, que nous avons remporté la victoire sans grève.

En effet, les pouvoirs publics ont tremblé devant l'action des boulangers et le patronat a pensé que le lendemain il pourrait se faire qu'il n'y eût pas de pain dans les boulangeries parisiennes.

Ce n'est pas nous qui avons sollicité l'entrevue où a été signé notre contrat de travail ; c'est le ministre du Travail lui-même qui nous a convoqués avec les patrons pour discuter ce contrat et le signer.

C'est le 26 mars que nous étions dans cette même salle devant 3.000 ouvriers boulangers et que nous leur avons apporté la victoire.

C'est en raison de cela qu'il nous est permis, aujourd'hui, de recruter des adhérents beaucoup plus facilement qu'auparavant, parce que nous avons su travailler d'une façon méthodique pour préparer, par l'augmentation des salaires, l'application des lois sociales en faveur d'une corporation qui avait été jusque-là réduite à l'esclavage.

Depuis, on nous a reproché de n'avoir rien fait. Vous allez voir d'ici quelque temps si nous n'avons rien fait ! Pour le 25 septembre, nous ferons un gros appel à la corporation des boulangers, nous ne le ferons pas seulement pour Paris, pour préparer notre Congrès fédéral qui se tiendra à la suite de celui-ci ; nous allons demander à tous les boulangers du pays de faire un effort de plus pour arracher définitivement le travail de jour au patronat.

Voilà sur le terrain corporatif ce que nous avons fait, voilà pourquoi nous sommes condamnés à paraître des réformistes. Oui, nous avons suivi les exemples des militants qui nous ont précédés au Syndicat des Boulangers et, s'ils avaient fait appliquer le travail de jour, les huit heures, le repos hebdomadaire, nous pourrions peut-être faire davantage aujourd'hui au point de vue de l'action sociale dans notre syndicat.

Mais quand on constate que des hommes travaillent encore douze, quatorze et seize heures par jour, trois cent soixante-cinq jours l'année et la nuit, vous conviendrez qu'il est permis de donner un effort corporatif supplémentaire en leur faveur, afin de libérer une corporation qui n'a pas le temps de lire, de s'éduquer, qui vit en marge de la société et qui, par conséquent, a une mentalité spéciale.

Il faut que vous sachiez que l'ouvrier boulanger, en raison de sa situation,

n'est pas comme l'ouvrier de la maison Renault, il ne peut avoir la même mentalité de lutte de classe. Déjà beaucoup d'entre eux, lorsqu'ils arrivent à Paris surtout, sont dans la peau d'un patron, ils n'ont que le désir de travailler le plus possible pour le devenir rapidement.

Puis, presque tous les ouvriers boulangers travaillent avec leur patron, ils ne le considèrent pas comme un potentat, comme l'ouvrier de l'industrie qui voit dans son patron un homme qui possède une automobile. Il y a donc là une différence de classe impossible à ne pas remarquer.

Vous vous rendez compte des difficultés que nous rencontrons pour lutter sur le terrain de la lutte de classe dans notre corporation.

Cela ne veut pas dire que les militants qui sont à la tête de l'organisation ne sont pas d'accord avec le point de vue du Bureau confédéral pour développer la haine du patronat, la haine de la société capitaliste que nous désirons tous voir disparaître le plus vite possible.

Mais ils sont obligés d'employer des méthodes qui sont souvent plus terre à terre que celles qui nous sont préconisées par le Bureau confédéral.

D'ailleurs, on ne sait pas toujours quand on est d'accord avec le Bureau confédéral, son point de vue a si souvent changé.

Avant Bordeaux, il y a eu la période de bolchévisation, à Bordeaux, il y a eu un mouvement à droite et l'on ne savait où nous allions nous arrêter, depuis il y a maintenant un mouvement à gauche, et je ne sais pas non plus où il s'arrêtera.

La bolchévisation que nous avons connue en 1926 et 1927 est largement dépassée et tout repose sur ce point de vue.

Depuis quelque temps, on nous dit que les masses sont si radicalisées que l'on peut s'attendre, chaque jour, à tous les événements, car elles sont prêtes à foncer sur l'édifice capitaliste pour le renverser.

On nous dit : « Mais vous n'y voyez rien ; vous êtes des vieux rococos ; vous êtes du passé ; les événements ne vous apprennent rien... »

Il est possible que nous ne voyions pas tout ce qu'on voudrait nous faire voir. C'est peut-être un bonheur pour nous, pour l'indépendance de notre esprit, car nous n'admettons pas que quand il prend la lubie au Bureau confédéral de lancer un mot d'ordre de sa convenance, nous devions l'accepter sans le discuter, sans l'examiner.

Nous disons, nous, au contraire, qu'à la place de voir la radicalisation des masses, nous voyons l'avachissement des masses... (*Interruptions. — Hou ! Hou !*)

Le camarade Lavezzi me dit : « Si les masses sont avachies, ce n'est donc pas l'action directe des ouvriers boulangers qui a arraché le contrat de salaires. »

Eh bien, camarades, je dis que c'est l'action des ouvriers boulangers qui a arraché le contrat de salaires. (*Interruptions. — Protestations.*) Mais je ne dis pas pour cela que les ouvriers boulangers sont radicalisés ; je dis qu'il a fallu un an pour les amener. Ceux qui voulaient partir à la grève malgré nous parce que nous avons choisi notre jour, le 26 mars, ceux-là voulaient partir le 20 mars, c'est nous qui les en avons empêchés. (*Interruptions.*)

Nous sommes un peu habitués à ces mouvements de masses ; il y avait dans cette salle deux cents ouvriers boulangers que nous ne voyons jamais, en aucune circonstance, mais qui avaient mis dans leur esprit que c'était le 20 mars qu'ils devaient faire grève. Nous, nous voulions choisir notre jour, conserver la direction du mouvement, le décider à l'heure que nous voulions.

La preuve, c'est que le 26 mars, sans avoir fait la grève, nous avons remporté la victoire.

On me dit qu'il faut terminer. Je voudrais cependant dire quelques mots sur la direction unique, avec laquelle nous ne sommes pas non plus d'accord, la direction unique qui n'est plus la direction unique.

Dans le passé on nous disait : « La direction unique, vous n'avez pas à la craindre, car ce n'est pas la subordination de la C.G.T.U. au parti ; c'est au contraire la C.G.T.U. qui donnera des ordres au parti. »

Voilà comment on nous présentait la question. Aujourd'hui on nous dit tout le contraire ; on nous dit que c'est le parti qui est l'organe directeur de tout le mouvement ouvrier.

Ah ! si le parti nous avait démontré que partout où il met les pieds il fait de belles choses pour la classe ouvrière, peut-être ne nous insurgerions-nous pas contre une telle décision. Mais je peux bien dire que le parti, partout où il a mis les pieds, a fait comme Attila, il n'a laissé que des ruines.

Pouvez-vous nier ce qu'il a fait de l'A.R.A.C. ? Pouvez-vous nier ce qu'il a fait des syndicats unitaires, où nous étions 500.000 au Congrès de Bordeaux ? Aujourd'hui, je ne sais pas si vous avez compris, vous ; nous, nous avons cherché à comprendre le rapport financier de la C.G.T.U. Quels moyens y a-t-il de se rendre compte du nombre actuel des adhérents ? J'ai cherché, je n'ai pas pu y arriver. Des camarades, qui sont plus malins que moi, ont cru y comprendre quelque chose ; ils nous disent qu'il y a à peu près 320.000 adhérents à la C.G.T.U.

Mais, camarades, cela n'est pas une indication ? Et l'A.R.A.C. ? Et les mal-lotés ? Et les sociétés sportives ? On s'y perd. Le parti en a voulu la direction... (Protestations.)

Nous disons qu'il n'est pas possible d'aller plus loin. Nous disons que le désastre a déjà fait sentir suffisamment ses ravages et, à la sortie de ce Congrès, nous disons qu'il est temps à la minorité de s'organiser. (Applaudissements. — Interruptions.)

Il ne faut pas que nous revenions devant le prochain Congrès confédéral sans que nous soyons en mesure de combattre les méthodes qui vont être pratiquées pendant ces deux années, car, malheureusement, je vous donne rendez-vous dans deux ans.

UN DÉLÉGUÉ. — Dans deux ans, tu seras avec les bourgeois.

CHAUSSIN. — Je serai à la C.G.T.U.

Malgré les calomnies lancées contre nous, nous disons que nous resterons dans la C.G.T.U. Mais si nous y restons, ce n'est pas uniquement pour approuver aveuglément, c'est plutôt pour combattre toutes les erreurs qui conduisent notre organisation à sa ruine.

Nous disons à la minorité : « Il est temps de s'organiser et tous debout pour sauver la C.G.T.U. ! »

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Gaillard, des Employés.

INTERVENTION DE GAILLARD

GAILLARD. — Au cours de son intervention, notre camarade Chaussin a utilisé, en essayant de l'adapter à sa thèse, un discours de Racamond sur la défense des revendications immédiates par l'action directe, avec lequel personne dans ce Congrès ne saurait être en désaccord.

Cependant, lorsqu'on veut utiliser, pour les besoins de sa cause, l'attitude d'un militant, il faut aussi dire la vérité sur tous ses actes vis-à-vis du Syndicat des Boulangers et de la Fédération de l'Alimentation. Il faudrait rappeler notamment qu'au mois de janvier, lors du Congrès de la 20^e Union Régionale, un incident significatif mettait aux prises Racamond, d'une part, Chaussin et Poussif, de l'autre. Racamond montra l'état de stagnation dans lequel se trouvait la Fédération de l'Alimentation et combien faible était son attitude en ce qui concerne la question du règlement du travail chez les boulangers. Il faudrait dire surtout que ce débat et cette intervention ne furent pas étrangers à l'impulsion plus vigoureuse donnée depuis au mouvement du Syndicat des Boulangers.

MARTIN. — Je demande la parole pour une motion d'ordre. (*Bruit. — Mouvements divers.*)

A chaque intervention d'un minoritaire, un camarade de la majorité vient ici pour essayer de lui porter tort. Pour moi, je voudrais demander où le camarade Gaillard, ex-secrétaire de la XX^e U. R., est syndiqué actuellement ?

GAILLARD. — Aux Employés.

MARTIN. — Je voudrais lui demander pourquoi, travaillant dans un journal comme correcteur, il n'est pas adhérent au Syndicat de la Typographie parisienne qui compte, dans son sein, des correcteurs ? Est-ce pour payer une cotisation moindre qu'il n'a pas fait son transfert ? (*Tumulte.*)

Gaillard a parlé d'un incident significatif au dernier Congrès de la XX^e U. R. Il est exact qu'un incident a eu lieu. Mais nous avons demandé qu'il y eût une commission d'enquête pour procéder à des vérifications. La commission a été nommée, mais nous n'avons jamais connu les résultats.

(*Bruit. — Mouvements divers. — Gaillard demande la parole pour répondre au camarade Martin.*)

GITTON. — Je demande aux camarades de la majorité confédérale de faire preuve de plus de sang-froid et de penser que cette majorité est suffisamment forte pour combattre uniquement sur le terrain idéologique et politique la minorité confédérale. (*Bruit. — Interruptions.*)

Il faut que tous ceux qui, dans ce Congrès, ont souci de la défense de la C.G.T.U. évitent un incident qui pourrait être favorable aux interventions policières. Je vous demande donc à tous, à ceux de la majorité comme à ceux de la minorité, de faire preuve de discipline et de sang-froid. C'est d'ailleurs le meilleur moyen, pour les camarades de la minorité, de montrer qu'ils veulent encore être dans la bataille des classes. (*Applaudissements. — Mouvements divers.*)

GAILLARD. — Je veux répondre en quelques mots à la question posée par Martin qui mérite une réponse immédiate devant tout le Congrès.

Vous comprenez, en effet, tout le parti que l'on voudrait tirer, du côté de la minorité, d'une attaque développée sur le terrain personnel et touchant un membre de la majorité.

La question que m'a posée Martin en plein Congrès, des militants de la minorité me l'ont déjà posée particulièrement, dans des conversations personnelles, et je leur ai fourni une réponse qui leur a donné toute satisfaction.

Quelle est ma situation syndicale ? Au moment de mon départ du secrétariat de la XX^e U. R., j'ai trouvé une place de correcteur dans un journal. J'ai été trouver le camarade Charroin, secrétaire des Linos-Typos unitaires, et

je lui ai posé la question. Il m'a dit : « Dans la corporation des correcteurs, il existe un seul syndicat à vrai dire, le syndicat confédéré, qui groupe 80 à 90 % des correcteurs organisés. Mais il existe, dans le Syndicat des Lino-Typos, une petite section de correcteurs qui groupe actuellement sept ou huit correcteurs. Si j'ai un conseil à te donner, c'est d'aller plutôt au Syndicat des Correcteurs, qui représente vraiment le syndicat corporatif des masses. C'est le seul moyen de trouver du travail, le jour où tu quitteras ta place. »

J'ai pensé qu'il m'était impossible d'aller dans un syndicat confédéré et de m'ôter ainsi toute possibilité de militer dans le mouvement syndical unitaire.

J'avais alors deux solutions à choisir. Ou bien aller à mon syndicat corporatif, le syndicat confédéré et rester dans le Syndicat unitaire des Employés pour continuer à militer quand même dans la C.G.T.U., solution qui est celle adoptée depuis longtemps par le camarade Chambelland, correcteur d'imprimerie, syndiqué aux comptables. (*Rires et applaudissements.*) Ou bien aller à la section des lino-typos unitaires. Ceci, camarades, je suis prêt à le faire immédiatement. Et, si vous voulez, pour saluer mon arrivée au Syndicat des Lino-Typos, on emploiera dans ce syndicat une autre méthode de travail. Dans ce syndicat où il n'y a pas eu d'assemblée générale pour discuter du Congrès confédéral, on fera une assemblée générale pour examiner l'application des décisions dudit Congrès. (*Vifs applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Bassaler, des Inscrits maritimes de Dunkerque.

INTERVENTION DE BASSALER

BASSALER. — Camarades, il faut enfin qu'on s'explique sur la situation des marins dans les ports de France. On a, en effet, très souvent parlé, dans les journaux d'avant-garde, des marins, mais malheureusement on n'a pas dit ce qu'était en réalité la situation des Inscrits maritimes.

On a parlé, ainsi, d'une Fédération qui avait à sa tête notre camarade Dumay, bon militant, mais qui, malheureusement, de par la charge des fonctions qu'il assume, ne peut pas faire face à toutes les obligations et charges de cette Fédération.

A vous, qui avez participé à cette grande solidarité effective, on ne vous a jamais dit que, dans la Fédération des Inscrits maritimes, il n'y avait pas la structure nécessaire pour engager une action dans tous les ports à la fois. En effet, pour reprendre à mon compte les critiques apportées par le camarade Chaussin en ce qui concerne l'action du Bureau confédéral, on a eu soin de placer à la tête des organisations des camarades communistes à cent pour cent.

C'est pour cela, il faut le dire, que, bien que, depuis 1923, on prétende que les organisations de marins existent, nous avons vu, lors de la vérification des pouvoirs, que jamais un timbre n'avait été payé à la C.G.T.U. par lesdites organisations. (*Applaudissements.*)

Pourquoi ? Sur ce point, nous allons nous expliquer. C'est parce que, malheureusement, on s'occupait trop dans les ports de combattre systématiquement l'action des syndicats autonomes ou des syndicats confédérés.

En 1923-1924, un seul syndicat avait accompli une action véritablement révolutionnaire, malgré sa tendance autonomiste, le syndicat du Nord dont j'étais secrétaire. En 1924, le prolétariat entier de France avait les yeux fixés

sur les grèves du Havre. A cette époque, dans ce syndicat, on ne prenait pas le mot d'ordre chez Monmousseau ou à Moscou. On ne se contentait pas de belles paroles et de parades.

Dans les ports de Dunkerque et du Havre, durant l'exercice 1924, on a réussi à faire obtenir aux marins les augmentations de salaires demandées. Nous, qui sommes aujourd'hui qualifiés de réformistes, de jaunes, de traîtres à la classe ouvrière, nous avons réussi, par l'action directe, notamment lors des grèves de 1924, à faire maintenir le prolétariat à son véritable rang, malgré toutes les organisations, même les unitaires, comme celle de Bordeaux qui, soi-disant, existe, mais dont, personnellement, je n'a pas encore vu la couleur.

Tout à l'heure, en dépouillant les mandats, on a vu apparaître les noms d'une multitude de syndicats, mais, lorsqu'on a contesté les mandats, il a fallu trouver une explication et on a dit qu'on n'avait pas eu le temps matériel de faire du recrutement syndical.

Il faut que je vous dise réellement la façon dont nous fonctionnons à Dunkerque.

Depuis quatre mois que nous avons pris place au syndicat unitaire qui existait déjà, mais qui, pour des raisons que nous ne pouvons pas discuter, n'avait plus de permanent, nous, qui ayons pris le syndicat à 0, nous l'avons amené à 1.029 adhérents ; nous avons placé 4.500 timbres. Si je fais cet historique c'est pour démontrer les tactiques d'action de ceux que vous appelez les réformistes de la minorité vis-à-vis des révolutionnaires cent pour cent des ports de Marseille, de Bordeaux et d'ailleurs.

Je voudrais indiquer cette période d'activité de 1928 face à la trahison des réformistes de la C.G.T. Chez nous, les minoritaires ont passé par diverses phases du mouvement maritime ; on est passé de la C.G.T. à l'autonomie, de l'autonomie aux laboureurs de la mer, des laboureurs de la mer aux travailleurs de la mer, des travailleurs de la mer à l'autonomie, de l'autonomie aux confédérés. De sorte que chez les marins on a changé six fois d'orientation en l'espace de six mois. C'est pour vous faire bien voir que la situation de Dunkerque vis-à-vis des autres ports est exactement la même.

A Dunkerque, depuis trois ou quatre mois, malgré que les armateurs aient signé un contrat de travail avec les réformistes, nous avons réussi à empêcher tous les armateurs d'appliquer ce contrat de travail et d'engagement. Nous pouvons dire, sans être contredit par personne, que les conditions d'engagement prévues par ledit contrat et tendant à forcer les marins à faire les briseurs de grèves dans tous les mouvements ouvriers ne sont pas appliquées.

Lorsqu'on viendra nous dire que notre situation à Dunkerque n'est pas la même qu'ailleurs, nous vous dirons que peut-être c'est vrai, mais que cependant à Bordeaux, où notre camarade Leboursier est secrétaire d'organisation, et où il y a 2.500 dockers qui ont voté, à part une dizaine, la résolution de la C.G.T.U., nous constatons que les conditions d'engagement sont appliquées et cependant, là-bas aussi, il y a des majoritaires à cent pour cent à la tête du Syndicat des Marins.

Nous ne comprenons pas pourquoi, à Bordeaux, vous n'appliquez pas vos méthodes qui sont soi-disant les méthodes de la C.G.T.U. dans leur intégrité.

Toute cette situation dans notre mouvement tient-elle seulement à une mauvaise administration de notre Fédération? Non. Si notre secrétaire Dumay était seulement pour la Fédération des Inscrits maritimes, je crois qu'il y aurait un peu plus d'action dans les ports ; mais il faut vous dire que le camarade Dumay, en plus de sa présence à la Fédération des Inscrits maritimes, est

également secrétaire du C.I.P. des Transports et lorsqu'on veut fouetter deux chats à la fois, on n'arrive à rien.

On nous annonce que notre Fédération a 12.000 francs de déficit et on nous demande comment cela se fait. Il y a 12.000 francs de déficit parce qu'on a formé des syndicats dans tous les ports. Dans ces syndicats il y a un, deux ou trois secrétaires qui sont appointés par la C.G.T.U., et c'est ce qui crée notre déficit. Nous allons poser la question tout à l'heure, à savoir si la Fédération des Inscrits maritimes peut et doit continuer de cette façon. Si, après trois mois d'existence, il y a 12.000 francs de déficit je me demande où nous allons et quelles sont les perspectives d'avenir.

Pour nous, qui connaissons le mouvement maritime, nous savons très justement que nous allons tomber dans une période d'impossibilité de recrutement, parce qu'il va y avoir une intensité de chômage, ce qui va fatalement empêcher les ports de se suffire à eux-mêmes. Je pose nettement la question aux camarades de la majorité confédérale. Ou bien la Fédération des Inscrits maritimes doit se suffire à elle-même ou elle doit revenir à sa forme première, dans la Fédération des Ports et Docks.

Je sais que cela va faire pousser des cris à certains. Mais pour nous qui connaissons nos camarades Bour et Engler, nous savons ce que nous avons à faire.

Lorsque Monmousseau est venu à la Conférence nationale des Inscrits maritimes, il a posé la question d'argent. C'est donc qu'il a voulu acheter la Fédération des Inscrits maritimes pour l'enlever aux Ports et Docks ou bien il avait un intérêt que nous ne pouvons pas comprendre. Il faudra nous expliquer cela.

Lors de la conférence préparatoire du Congrès constitutif de la Fédération des Inscrits maritimes, Monmousseau a posé l'ultimatum de l'argent. Malheureusement, depuis le 28 mai, nous n'avons plus de compte rendu de nos assemblées, et je le regrette. Il y a des camarades qui se posent la question : Pourquoi a-t-on enlevé les Inscrits maritimes à la Fédération des Ports et Docks ? C'est cela qu'il faudra expliquer.

Je demande aux Ports et Docks s'ils veulent accepter les syndicats de Dunkerque et de Rouen dans leur sein pour arracher leurs revendications parce qu'il est temps de passer à l'action pour le cahier de revendications que le camarade Dumay a fait déposer au Comité des armateurs de France.

Tout à l'heure on m'a dit qu'il faudrait consulter les marins pour connaître leurs intentions. Nous avons précisément cette prétention de consulter les marins ; nous avons l'habitude de faire une réunion tous les mois et les camarades ne nous enlèveront pas cette vérité.

Les camarades majoritaires nous rendront cette justice que nous avons fait du travail à Dunkerque. (*Protestations.*)

Alors, si vous niez le travail qu'on a fait, camarades majoritaires, je vous dirai qu'il vaut mieux ne pas en faire du tout pour avoir vos applaudissements et vos lauriers. Je crois en effet comprendre, d'après les orateurs qui se sont succédé à la tribune que, toutes les fois qu'un minoritaire parle et expose une vérité, on entend des protestations qui sont lancées par des éléments extérieurs à la C.G.T.U. ; des cris de « Hou ! Hou ! » C'est tout ce que vous savez faire. Vous l'avez clairement démontré, en maintes circonstances, camarades majoritaires, lorsqu'il a fallu prendre vos responsabilités dans les mouvements, vous ne l'avez pas fait et encore aujourd'hui on le voit. (*Protestations.*)

Parfaitement, alors que Monmousseau aurait dû prendre ses responsabilités

le 1^{er} Août, il a fait comme le général Foch et il est mort dans son lit. (*Vives protestations. — Mouvements divers. — Bruit prolongé.*)

Ah ! oui, je le sais, vous donnez la parole aux inorganisés qui sont dans cette tribune et ils en profitent pour se livrer à des manifestations contre les membres de la minorité.

Vous pouvez m'interrompre, essayer de m'arrêter, vous ne me faites pas peur : je précise que lorsque les militants responsables d'une Centrale syndicale lancent des mots d'ordre dans cette Centrale, ils devraient avoir au moins le courage de venir à la tête de leurs troupes, pour prendre leurs responsabilités, au moment précis où ces mots d'ordre doivent être exécutés. Monmousseau a été arrêté aujourd'hui, il aurait dû se faire arrêter le 1^{er} Août, savoir prendre ses responsabilités. (*Vives protestations.*)

Ce que je vous dis ne vous plaît pas, mais j'ai l'habitude d'appeler un chat un chat...

UN DÉLÉGUÉ. — Pourquoi attaquer un homme qui est en prison ?

BASSALER. — Moi aussi je suis un des mutins de la Mer Noire ; j'y ai été plus que toi en prison et je le revendique. (*Bruit prolongé.*)

Camarades, je m'aperçois que lorsque je vous dis des vérités, cela vous fait peur, mais, que voulez-vous, je ne suis pas comme vous, je ne crois pas aux miracles. Je m'aperçois que lorsqu'on dit la vérité aux gens ils ne vous écoutent pas, ils aiment mieux qu'on les flatte, mais n'attendez pas cela de moi. Toutefois, avant de quitter cette tribune, je maintiens mon point de vue, et je demande à apporter une précision lorsque la question sera posée par le camarade secrétaire. Je rappelle, en ce qui concerne la Fédération des Inscrits maritimes, que le Congrès n'a pas pu se faire, parce qu'il n'y avait que nous, des quatre ports pêcheurs, qui avions réussi, depuis la formation des syndicats, à payer nos timbres aux Unions locales, Unions régionales et Fédération. Par conséquent, nous n'avons pas voulu être comme vous et nous emparer de la majorité que nous avions dans notre Fédération ; nous avons voulu combattre à armes égales, avec des organisés, lorsque la Fédération serait constituée. Nous n'avons pas voulu nous emparer de la Fédération, malgré les déclarations d'un camarade qui a dit que seuls pouvaient intervenir les camarades de Dunkerque. Devant cette situation de fait, nous avons pris la résolution de rester sur le « statu quo » et de ne pas nous prononcer sur l'orientation syndicale de notre Fédération. Mais notre syndicat s'est prononcé sur l'orientation syndicale de la C.G.T.U. Nous, marins, nous avons cette habitude de dire ce que nous pensons. Les marins de Dunkerque, réunis plusieurs fois en conseil syndical et en assemblée générale, se refusent de marcher à la remorque du Parti communiste, comme de tout parti qui voudrait s'emparer de la C.G.T.U. Dans toutes nos réunions, nous avons été les partisans absolus de rester dans la C.G.T.U., mais nous demandons qu'elle respecte la pleine indépendance du mouvement syndicaliste. (*Protestations sur divers bancs. — Applaudissements sur d'autres. — Bruit prolongé.*)

LE PRÉSIDENT. — Pour éviter de nouveaux incidents, le Congrès a décidé, sur la proposition de notre camarade Cornec, que les représentants des différentes tendances assistant à ce Congrès désigneraient, pour la séance de demain, leurs orateurs. Nous ne revenons pas là-dessus et nous continuons la liste des orateurs inscrits.

Pour répondre à la camarade de l'Avenir Social, le Bureau confédéral indique que sa lettre viendra au début de la discussion sur la politique financière.

En ce qui concerne les camarades chargés du service d'ordre, réunion immédiatement après la séance au pied de la tribune.

La parole est à Teulade, du Bâtiment.

INTERVENTION DE TEULADE

TEULADE. — Camarades de la majorité confédérale, cette fois avez-vous compris ? Si vous n'avez pas compris, il faut immédiatement que vous ouvriez les lobes de votre cerveau, si vous ne voulez pas que la C.G.T.U. soit désagrégée avant six mois d'ici.

Depuis hier, j'écoute attentivement les différents orateurs de la minorité, j'ai cherché avec la loupe les plates-formes politiques qui pouvaient les unir contre la C.G.T.U., contre la majorité confédérale, et je n'ai trouvé que la plate-forme politique qui s'affirme contre le Parti communiste ; je défendrai mon parti. (*Applaudissements.*)

Schumacher, Bourges n'est plus Paris, nous avons passé depuis par Bordeaux. Or, deux ans après Bourges, toi qui te réclames de la résolution de Bourges, tu étais candidat, dans une commune voisine de la mienne, sur une liste d'intérêts communaux, et tu as été élu conseiller municipal contre la liste du B.O.P., entre un entrepreneur de maçonnerie et un capitaine de pompiers. (*Hilarité prolongée. — Schumacher rit et fait un signe d'assentiment.*)

Eh bien, Schumacher, tu prendras le capitaine de pompiers pour éteindre l'incendie que tu viens de déclencher à l'intérieur de la C.G.T.U. et tu prendras l'entrepreneur de maçonnerie pour reconstruire la nouvelle baraque. (*Nouveaux rires.*)

Olivier, je vais te rappeler personnellement une petite anecdote : c'était un jour où le Bureau confédéral m'avait désigné pour aller à la grève de Dunkerque, apporter aux dockers grévistes une subvention que le Comité International des Transports leur envoyait, en l'espèce et en espèces, 60.000 francs.

Les dockers de Dunkerque luttèrent vaillamment, et notre camarade Olivier m'appela, à part, personnellement, me demandant si j'étais membre du parti, et m'invitant à aller prendre le rôle dirigeant de la grève des dockers dans la cellule communiste des dockers de Dunkerque.

OLIVIER. — menteur !

TEULADE. — Je voudrais que le brave Joren soit là pour te donner le démenti le plus formel, parce que c'est lui et toi qui avez chassé le délégué confédéral pour m'appeler... (*Interruptions.*) On n'a pas introduit Teulade en tant que délégué confédéral ; on l'a appelé à la cellule communiste des dockers de Dunkerque pour lui demander de prendre la direction morale du mouvement. Je n'ai malheureusement pas pu accepter, étant appelé autre part...

UN DÉLÉGUÉ. — C'est ce qui fait qu'ils ont gagné.

TEULADE. — Ceci dit, je voudrais bien que le rapport d'activité de la C.G.T.U. rentre un peu dans le fond du débat.

Voyons ! vous vous dressez contre un paragraphe de la résolution qui fait suite au rapport d'activité, comme d'autres se sont dressés contre les commissions syndicales, contre les fractions communistes et contre le Parti communiste tout entier.

Or, camarades, s'il vous plaît, ayez au moins la franchise de constater une situation de fait que vous, Engler, avez créée et pratiquée, donnant la main à la mettre debout, et contre laquelle aujourd'hui vous vous dressez, sur le rôle dirigeant du parti dans le mouvement ouvrier.

Le jour où vous avez adhéré au Parti communiste, saviez-vous lire, ou ne saviez-vous pas ce que vous faisiez ?

UN DÉLÉGUÉ. — Très bien !

UN AUTRE DÉLÉGUÉ. — On n'est pas au Parti ici.

TEULADE. — Le jour où j'ai donné mon adhésion au Parti, je savais ce que je faisais (*Interruptions*). Camarade, je t'invite à venir sur mon chantier ; tu pourras te rendre compte si Teulade est un ouvrier de la base.

Le rôle dirigeant du Parti, mais, camarades communistes, nous aurions dû le conquérir il y a longtemps si nous n'avions pas été aussi fainéants dans le mouvement syndical. (*Applaudissements*.) Nous aurions dû le conquérir il y a longtemps, renforcer les fractions syndicales qui sont rentrées dans le domaine des faits, comme les fractions minoritaires y entrent officiellement aujourd'hui, si nous avons été à la hauteur de notre tâche pour mener le mouvement à la bataille de classe sans déviation, sans opportunisme.

L'exemple que nous vivons dans nos syndicats n'est-il pas là pour vous confirmer la justesse de notre tactique ? C'est mon camarade Le Gall qui sera chargé de vous expliquer celui du Syndicat des Terrassiers. Vous aurez là un exemple frappant du travail pratique des communistes dans les syndicats. Personne n'ignore à l'intérieur de nos syndicats que Teulade est militant communiste. En communistes, nous avons dû travailler à la base et arracher l'idéologie qui s'y trouvait encore.

Si les communistes, aujourd'hui, veulent que les mots qui se trouvent dans la résolution deviennent une réalité, ce n'est pas avec le bulletin de vote que vous allez le conquérir ; c'est en rentrant dans vos organisations syndicales, en faisant fonctionner normalement vos fractions, pour le meilleur sort de la classe ouvrière, en accord avec votre Parti. Vous arriverez ainsi à redresser une situation qu'une minorité, guidée par le collaborateur du capitaine des pompiers, voudrait peut-être nous amener à l'intérieur de la C.G.T.U.

Camarades, Bourges est passé ; des événements sont venus. Les avez-vous compris ? Je pense que beaucoup les ont compris, mais je ne dirai pas tous. J'ai encore peut-être quelques illusions, mais je pense que certains qui, aujourd'hui, sont dressés contre nous, s'ils avaient véritablement à côté d'eux des collaborateurs constants, conscients, adroits, décidés, à l'action, ne seraient pas aussi nombreux qu'ils le sont aujourd'hui, et nous n'aurions pas à batailler pour l'orientation syndicale ; elle aurait été réglée. Mais en dessous de cette lutte qu'y a-t-il ? Ce qu'il y a, camarades ? Mais il y a pour certains la peur de la répression. (*Applaudissements*.)

Je ne prononce pas cette affirmation pour tous, et je pense que mes camarades dockers, malgré les divergences de vues qui nous séparent, ne pourront pas prendre cette affirmation pour l'ensemble des dockers.

Il est certain que la répression a fait quelques ravages idéologiques et que la marche de l'écrevisse a commencé d'une façon assez sérieuse pour certains militants. Je ne serais même pas étonné que mon camarade Schumacher redemande la musique des pompiers pour l'accompagner dans sa reculade.

Je voudrais aussi dire un mot en ce qui concerne un autre camarade : Berlot.

Dans son intervention, hier, Berlot niait la radicalisation. Il disait : « La lutte pour les salaires, c'est le contraire de la radicalisation ». Je n'ai pas compris.

C'est qu'avec l'augmentation de l'appareil policier, avec la lutte de tous les instants dans le plus petit mouvement revendicatif qui se déclenche; la lutte de tous les instants avec la police, le patronat, la presse, les jaunes, je sais que les plus petits mouvements corporatifs sont obligés de se radicaliser par l'action directe, ou alors ils sont battus. Si nous suivions le raisonnement de notre camarade Berlot, nous devrions dire que nous sommes encore à l'époque de 1910, 11, 12, 13.

Certains camarades ont pris une singulière position en ce qui concerne le 1^{er} Août et j'en ferai grief au camarade Engler, pour des raisons bien au-dessus des raisons de tendance qu'il pourrait ou que je pourrais invoquer.

Comment! nous avons marché sur l'ordre du Parti communiste! C'est faux! C'est absolument faux!

La grève de 1925 a été préparée par un comité d'action où étaient représentés la C. G. T. U., l'A. R. A. C., les Jeunesses communistes, le Parti communiste.

Le Comité central d'action avait reçu les pouvoirs de tous ces organismes et c'est lui et non pas le Parti communiste seul qui a lancé le mot d'ordre de grève de 24 heures de 1925 contre la guerre du Maroc.

UN DÉLÉGUÉ. — Et Treint?

TEULADE. — Je te le laisse, ce n'est un secret pour personne que jamais de ma putain de vie je n'ai pu être d'accord avec Treint.

Tu es d'accord avec moi.

En 1929, c'est une autre affaire; on nie les dangers de guerre, comme on sort l'histoire du berger Guillot, Chambelland!

Je vous le demande en toute sincérité, si vous voulez encore avoir une parcelle de bonne foi, si vous pouvez nier le développement de l'économie socialiste en U. R. S. S., si vous pouvez nier le développement des industries de transformation, la fermeture de plus en plus accentuée des marchés de l'U. R. S. S. aux pays capitalistes.

Si vous le niez, j'ai tort! Si vous ne le niez pas, j'ai raison, les dangers de guerre sont imminents.

Vous croyez que les capitalistes vont avoir le loisir de se battre entre eux avant d'avoir tout tenté pour conquérir les marchés extérieurs. L'U. R. S. S. est un marché extérieur de première importance et, dans dix ans, si on lui laisse la paix, il sera fermé en grande partie aux exportations étrangères, il produira lui-même la majeure partie de ce qu'il lui faut et il aura la possibilité d'exporter.

Or, quelles sont ses frontières, Chambelland? Ses frontières, ce sont la Chine, les Indes, par le chemin d'Amanoullah, camarade Weber!

Puis, c'est la possibilité pour le prolétariat du monde entier de voir se construire à l'intérieur d'un pays couvrant la sixième partie du globe, l'expérience socialiste réussie.

Et les capitalistes laisseraient se faire une chose semblable sans y mettre les obstacles les plus grands et sans que le prolétariat ne proteste et sans que les organisations syndicales alertent les ouvriers contre des dangers aussi formidables qui menacent la Révolution?

Non, ne dites pas qu'il n'existe pas de dangers de guerre, dites que les dan-

gers de guerre sont permanents, qu'ils sont suspendus sur la tête de l'U. R. S. S. comme l'épée de Damoclès et que nous n'avons pas le droit, à quelque tendance que nous appartenions, quelle que soit notre opinion personnelle, quels que soient nos désaccords personnels — et Schumacher l'écrivait excellemment dans sa brochure « Un Monde Nouveau » — de tourner le dos à la Révolution, en poignardant une de ses sections à l'intérieur d'un pays capitaliste. (*Vifs applaudissements.*)

Camarades, vous me permettez de dire, avant de descendre de cette tribune, que je ne comprends pas les différents courants de la minorité qui s'affirment et que je ne puis les comparer, pour la majorité des cas, qu'à un cortège d'écrevisses.

L'indépendance du syndicalisme serait en danger? La subordination est là, les subordonnés, c'est nous. On connaît la valeur d'une théorie à son application.

S'il y a encore des syndicalistes purs dans cette salle, je pense qu'ils pourront revenir quinze ans en arrière pour faire leur examen de conscience; s'il y a des camarades qui font bonne figure au Parti communiste, parce que celui-ci se montre bien gentil envers eux, mais qui l'esquintent dès qu'il les égratigne, alors, nous pourrions voir la ligne de conduite directement opposée à ce que nous baptisons de réformisme.

Puis il y a encore d'autres espèces de minorités, et je pense qu'elles seront caractéristiquement représentées par le camarade Deveaux. Celui-ci n'a jamais été capable de nous dire : « Je me suis trompé ». Cela, c'est plus fort que lui. Pour ne pas avouer s'être trompé, il s'est aujourd'hui dressé contre son Parti d'hier.

Je n'ai plus qu'un seul appel à faire.

Camarades du Congrès appartenant au Parti auquel nous sommes fiers d'appartenir : rassemblement, travail pratique, au boulot à l'intérieur de nos syndicats, démocratie syndicale intégrale !

Il faut que les communistes se montrent à la hauteur de leur tâche et que l'on ne voie plus, dans aucun syndicat, des camarades adversaires de notre Parti pouvoir nous faire des reproches au sujet de notre travail syndical. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Nazi, des Dockers de Marseille.

INTERVENTION DE NAZZI

NAZZI. — Rassurez-vous, camarades, je n'ai pas l'intention de vous faire un discours long et académique. J'en suis, d'ailleurs, parfaitement incapable. Si, comme beaucoup d'entre vous, j'ai attendu avec impatience l'ouverture de ce Congrès, c'est parce que je croyais et je crois encore qu'il est possible de s'y expliquer en toute liberté et que ses assises vont nous permettre de savoir au juste ce que signifient certaines classifications dans lesquelles nos camarades de la majorité confédérale sont passés les maîtres.

J'ai été, pour ma part, fortement calomnié. On a tenté de me salir, mais il faut reconnaître que l'on n'y est pas encore arrivé. Il est tout naturel que je vienne expliquer ici le fond de ma pensée.

Gitton, tout à l'heure, a beaucoup parlé de démocratie syndicale. Moi, je

parlerai plutôt du 1^{er} Août, parce que je crois que c'est la journée du 1^{er} Août qui a été la cause de ce large débat; car elle a permis à bon nombre de militants de prendre position et de venir dire aujourd'hui les points sur lesquels ils ne sont plus d'accord avec la C.G.T.U. et la majorité confédérale. (*Interruptions. — Mouvements divers.*)

Pour moi, n'ayant pas beaucoup étudié ni seulement beaucoup lu, j'avoue que j'ai quelquefois besoin que l'on m'explique les choses plusieurs fois avant que je les comprenne. C'est ainsi que ne comprenant pas très bien la signification du 1^{er} Août, ou plutôt de la fameuse résolution votée par la C.G.T.U. et dont nous avons eu connaissance par la voie de *l'Humanité*, je me suis empressé d'assister à tous les conseils syndicaux de ma région.

J'ai demandé des explications sur les mesures par lesquelles, notamment, on entendait manifester contre la guerre, car, quoi qu'on puisse dire, nous ne nions pas les dangers de guerre et sommes prêts à lutter contre tous les préparatifs faits dans ce sens. On m'a répondu : « Pour les uns, ce sera une démonstration d'une heure ou d'une demi-heure; pour les autres, ce sera la grève générale ou même un simple meeting. Nous n'en savons rien. »

Tout de même! C'est entendu, chez les dockers, nous ne sommes que des ignorants et nous nous contentons de peu. Mais nous voudrions pourtant savoir, lorsqu'un mot d'ordre est lancé, ce qu'on veut exactement nous faire faire. On ne nous a rien dit de précis.

Nous sommes allés au Congrès Ouvrier et Paysan. Evidemment, il y avait beaucoup de délégués, mais l'on a dû reconnaître, par la suite, que la plupart d'entre eux ne représentaient rien du tout, sinon les cellules communistes.

Et c'est à ce fameux Congrès qu'il fut décidé que quatre corporations feraient la grève générale : les Dockers, les Métallurgistes, le Bâtiment et les Produits chimiques. Les autres devaient se contenter d'une interruption de travail d'une heure ou d'une demi-heure ou plus simplement manifester, le soir, sur la Canebière.

Lorsqu'on nous a demandé à nous, dirigeants du Syndicat unitaire des Dockers, ce que nous comptions faire, nous avons répondu franchement que, vu le petit nombre de nos membres, nous n'avions pas la certitude d'entraîner derrière nous la majorité des ouvriers dans une grève nettement politique. Quand je dis « politique », je tiens à bien préciser que je ne veux pas dire « organisée par un parti politique, le Parti communiste », mais une grève ayant ce caractère. Persuadés que tous les dockers ne nous suivraient pas, nous avons demandé que l'on ne nous oblige pas à lancer une grève générale.

Mais nous n'en sommes pas restés là. Du moment qu'il s'agissait d'une manifestation contre la guerre, nous tenions à faire le maximum d'efforts et nous avons promis que nous ferions tout le possible pour boycotter le 1^{er} Août, tous les navires qui embarqueraient ou débarqueraient des munitions. C'était, ce me semble, un geste contre la guerre qui valait bien la démonstration d'une heure ou même le simple meeting qu'allaient faire certains camarades à la sortie du travail.

Cependant, on nous a insultés, on nous a traités de réformistes, nous accusant d'être contre le Parti et de ne pas vouloir travailler dans l'intérêt de la classe ouvrière. Tout cela, parce que nous ne voulions pas lancer un ordre général de grève, que nous sentions inutile et même maladroit. Pourtant, si nous résistions, c'est que nous connaissions suffisamment la corporation des dockers.

Mais, on ne s'est pas contenté de nous insulter. Dans son discours, au

Congrès Ouvrier et Paysan, le camarade qui parlait en faveur de l'organisation d'une grève générale, le camarade du Parti communiste, nous a dit : « Soit, mais contre vous et malgré vous, cette grève aura lieu. Avec vous, si vous le voulez ; contre vous, si vous refusez ». Et comme nous sommes, au fond, de braves gens, nous leur avons répondu : « Soit, mais puisque vous avez la prétention d'avoir la sympathie de tous les Dockers, prétention que n'ont pas les dirigeants du syndicat, il était inutile de demander l'avis de ses dirigeants. Puisque vous voulez vous montrer comme les véritables meneurs de la classe ouvrière, passez-vous donc du syndicat. Lancez vous-mêmes l'ordre de grève générale. »

Ils l'ont fait. Ils sont allés sur le tas, faire de multiples réunions.

Ils ont fait des réunions de chantier, ils ont fait des réunions sur le port. Eh bien ! camarades, nous avons eu le regret de constater que, le 1^{er} Août, les dockers n'avaient pas marché du tout, et, comme je veux tout de même vous donner un semblant de satisfaction, je me contente de vous dire ici qu'ils n'avaient presque pas marché. (*Vives protestations. — Bruit.*)

VOIX NOMBREUSES. — A cause de vous ! (*Tumulte.*)

NAZZI. — On a encore cité ici le communiqué du *Petit Provençal*, comme on citera encore autre chose pour les besoins de la cause. Il n'est pas dans mon intention de cacher le communiqué du *Petit Provençal*, j'en prends toute la responsabilité, je n'ai pas pour habitude de taire ce que je fais. J'ai cette franchise et, à moins d'être de mauvaise foi, vous le reconnaîtrez.

Nous avons donc fait un communiqué au *Petit Provençal*. Nous avons même fait une affiche dans laquelle nous incendions les dirigeants de notre région. (*Protestations.*) Ce faisant, nous ne manquions pas de courage...

UN DÉLÉGUÉ. — Et les flics !

NAZZI. — Les flics ? En tout cas, dans les bagarres, toi, tu ne risques pas de ramasser, parce qu'on ne t'y voit jamais. (*Tumulte.*)

Nous avons fait ce communiqué et cette affiche. Les dirigeants régionaux ont protesté énergiquement contre l'affiche, ils étaient scandalisés. Mais, ce qu'ils ont oublié de vous dire, c'est qu'ils en avaient fait autant et bien avant nous. Ils n'avaient pas attendu le 1^{er} Août pour dire que nous étions des traîtres, des jaunes, des flics, etc. Déjà, à la date du 30 juillet, deux affiches avaient été apposées sur les murs de Marseille. On ne se contentait pas de critiquer la position réformiste du conseil syndical, on disait nettement que nous étions des lâches, des jaunes et des traîtres.

Moi, je dis que nous avons le droit et le devoir de prendre position et de démontrer que nous n'étions ni des lâches, ni des traîtres. C'est pourquoi nous avons fait cette affiche que l'on nous reproche si véhémentement aujourd'hui.

Pour le communiqué du *Petit Provençal*, il était conforme à la décision prise par le conseil syndical. Que disait donc ce communiqué ? Disait-il aux dockers de ne pas marcher ? Si vous avez le front de dire que ce communiqué engageait les dockers à ne pas marcher, je vous traite d'ores et déjà de menteurs, parce que le communiqué est là et nous pouvons le relire ensemble. En vérité, nous disions simplement dans ce communiqué : « Le syndicat est étranger à la manifestation du 1^{er} Août. (*Vives protestations. — Bruit.*)

LE PRÉSIDENT. — D'autres camarades de la région marseillaise sont inscrits,

ils connaissent la situation de la région marseillaise et répondront tout à l'heure à Nazi. Par conséquent, je vous demande de ne pas l'interrompre, car les interruptions n'avancent à rien,

NAZZI. — Je ne sais pas...

UN ASSISTANT (des tribunes). — Tu sauras ! (Bruit.)

NAZZI. — Ah ! dis donc, j'admets d'être interrompu par un délégué, mais pas par un inorganisé. (*Vives protestations. — Tumulte.*)

LE PRÉSIDENT. — Camarades, quand vous aurez fait silence, Nazi reprendra la parole. Tant que vous ferez des interruptions, il restera à la tribune et son temps ne sera pas compté. Avis !

Nazi. — Je pense qu'il faut être logique avec soi-même. Je prends ce communiqué qui fait crier la majorité. Vous venez dire dans un Congrès Ouvrier et Paysan que vous n'avez pas besoin du Syndicat des Dockers, que les dockers depuis longtemps, ont compris, qu'ils ont déserté l'organisation syndicale unitaire, parce que ceux qui sont à la tête sont des « maquereaux », c'est le propre terme employé par vous. (*Vives protestations. — Tumulte.*)

LE PRÉSIDENT. — Je demande aux camarades des tribunes de s'abstenir d'interrompre.

Nazi. — Puisque vous avez la prétention de vous passer du Syndicat des Dockers, son abstention ne peut vous avoir fait aucun mal, il faut être logique :

Par ailleurs, camarades de la région marseillaise, on vous a indiqué comment se terminait le communiqué en question, on vous a dit qu'il avait été sabré par la direction du *Petit Provençal*. D'une manière générale, d'ailleurs, la direction du *Petit Provençal* sabre tous les communiqués des syndicats unitaires, vous l'avez toujours reconnu. Aujourd'hui, pour arriver à abattre tous ceux qui ne sont pas d'accord avec vous, vous en arrivez à nier le fait que la direction du *Petit Provençal* sabre tous les communiqués des syndicats unitaires.

Toujours, sur le 1^{er} Août, nous ne comprenons pas votre attitude à notre égard. Nous vous l'avons dit dans notre Congrès fédéral, nous vous le disons encore à ce Congrès confédéral. Si, moi, je parle au nom d'un syndicat qui ne compte pas beaucoup de membres, lorsque viendra le tour de mon camarade docker qui a derrière lui les 4.500 dockers de Dunkerque, je pense qu'il sera d'accord avec moi. Comme moi, il vous dira que les dockers sont prêts à continuer l'action contre la guerre, mais qu'ils demandent d'abord aux fameux révolutionnaires de la métallurgie et des chemins de fer, aux uns de commencer à ne pas fabriquer les munitions, aux autres de ne pas les transporter. (*Rires et applaudissements.*)

A ce moment-là, les dockers n'auront pas besoin de faire grève pour refuser de les embarquer. Voilà la vérité !

Si je fais cette déclaration, ce n'est pas de gaieté de cœur. Je ne fais que constater un fait et je vous apporte les preuves.

Au surplus, dans ce Congrès Ouvrier et Paysan, ceux qui faisaient cette majorité pour déclencher la grève ne la faisaient pas eux-mêmes.

Voilà pourquoi nous, les dockers, nous en avons assez d'être toujours les dindons de la farce. Nous voulons que, si un jour on décide de faire la grève, nous la fassions tous ensemble, comme en 1925, ou alors qu'on ne la fasse pas du tout. (*Vifs applaudissements.*)

Il y a encore, et je pense que vous m'accorderez cinq minutes, puisque je camarade qui devait répondre à certaines accusations n'est pas là, — il est allé faire son devoir parmi nos camarades en grève à Nantes, — il y a encore le fait que nous nous inscrivons en faux contre la déclaration qui a été faite à cette tribune que le délégué régional de notre Fédération, le camarade Ciavaldini, est allé à Saint-Louis-du-Rhône pour saboter la grève du 1^{er} Août.

Au camarade, qui est de la majorité confédérale et qui représente justement le Syndicat des Dockers de Port-de-Bouc, je demandé s'il n'est pas vrai, et c'est sa propre déclaration, au Congrès des Ports et Docks, que le camarade Ciavaldini est allé à Saint-Louis-du-Rhône et lorsqu'il est arrivé, les camarades lui ont dit : « Notre secrétaire a déjà pris position, il a décidé de faire grève le 1^{er} Août. » Notre camarade Ciavaldini est immédiatement reparti pour Marseille; il n'a même pas vu les Dockers de Saint-Louis-du-Rhône et retourna à Marseille sans plus. C'est la propre déclaration que pourra faire le délégué du Syndicat des Dockers de Port-de-Bouc et c'est suffisant pour vous démontrer que nous n'avons rien fait pour briser la grève, partout où les dockers l'avaient décidée.

Le 1^{er} Août est passé; il a été dans notre région ce que vous savez et je dis que l'on savait déjà par avance ce qu'il serait, parce que nous avons fait des réunions préparatoires auxquelles il n'y avait que très peu de camarades. Nous sommes allés trouver les camarades dockers, organisés et inorganisés; nous sommes allés sur le tas. Nous avons expliqué notre position; nous avons dit aux dockers: « On nous qualifie de traîtres, qu'en pensez-vous? » Les dockers ont jugé dans les assemblées de chantier; ils ont voté à l'unanimité des ordres du jour de confiance à la direction syndicale et à la direction fédérale.

Parallèlement aux réunions que nous faisons, les camarades de la majorité confédérale faisaient des réunions aussi sur les quais; malgré les contradictions qu'il y avait entre eux et nous, nos camarades dockers nous ont donné raison.

Il y eut ensuite, pour clôturer ce large débat à la base, une assemblée générale. Notre camarade Creusevaux, secrétaire de la 8^e région, a pu largement s'expliquer et si, aujourd'hui, il n'a pas changé d'avis, il est obligé de reconnaître que la majorité confédérale, sur 100 ou 150 personnes, a obtenu 3 voix.

Nous avons aussi appliqué une décision du Bureau confédéral pour laquelle, au fond, nous ne sommes pas d'accord. Nous l'avons appliquée quand même, parce que nous voulions justement que les inorganisés, librement désignés par leurs chantiers, sans que la combine ait été préparée, viennent à notre Congrès.

Ils sont là; ils sont présents; nous avons voulu qu'ils viennent pour vous raconter à leur tour de quelle façon se sont passés les événements du 1^{er} Août sur notre port. Nous avons voulu qu'ils viennent vous dire pourquoi les dockers ne sont pas à l'organisation syndicale et quel est le principal reproche qu'ils font à la direction syndicale.

Je ne veux pas faire la déclaration à leur place. Ils viendront eux-mêmes à cette tribune. Et si vraiment vous attachez tant d'importance, si vous avez plus de confiance, comme l'a dit Monmousseau, en des inorganisés qu'en des secrétaires d'organisations qui sont nettement réformistes, vous verrez que ces camarades viendront confirmer la thèse que nous avons soutenue et, en tout cas, si vous n'étiez pas convaincus, nous déclarons ici au V^e Congrès de la C. G. T. U., que ce que nous avons fait à Marseille, les invitations faites à Marseille à Monmousseau, nous vous les faisons aujourd'hui au Congrès national. Si vous ne nous croyez pas, vous n'avez qu'à venir à Marseille. Nous sommes

prêts, chez les dockers, à soutenir nos propositions. Nous sommes sûrs que nous obtiendrons le même succès.

Nous avons du courage, nous, nous ne sommes pas de fromagistes...

UN DÉLÉGUÉ. — Vous êtes des matadors !

NAZZI. — Tu viendras le dire ici à la tribune.

LE MÊME. — Tu viendras le prouver. Qu'ont fait les dockers du port de Sète au camarade X..., du Parti communiste ?

NAZZI. — Si les dirigeants du Syndicat des Dockers de Marseille sont responsables des dockers autonomes de Sète, alors je ne m'y reconnais plus.

En tout cas, pour te mettre à ton aise, je dois te dire que je suis allé aussi à Sète ; j'y suis allé pendant la grève des dockers de Port-de-Bouc et j'ai réussi à remplir la mission qui m'avait été confiée. J'ai réussi à parler parmi les autonomes. Et, camarades, c'est un véritable miracle si je n'ai pas été victime des revolvers braqués sur moi d'une vedette.

Voilà quelles ont été l'action et la position de notre syndicat à l'égard du 1^{er} Août.

Nous avons fait des affiches parce que nous devons répondre coup pour coup ; si vous faites des affiches, nous en ferons encore ; nous vous combattons encore si vous ne voulez pas travailler véritablement dans l'intérêt du prolétariat. En face de vos fautes et des dangers qu'elles représentent, nous devons dégager notre responsabilité.

On nous a accusés d'être des diviseurs. On n'accuse pas ainsi ceux qui font des tracts incendiaires à l'égard de notre syndicat, dont la direction est régulièrement élue.

Pour Dunkerque, vous n'en avez jamais parlé dans *L'Humanité* et c'est regrettable. Pour Dunkerque, malgré tous vos efforts, toute votre préparation, vous avez été battus à plate couture et vous n'avez pas raison de dire que la majorité est toujours derrière vous.

A propos du IV^e Congrès de Bordeaux, on parle toujours de resserrement ; on parle toujours des syndicats régionaux.

On accepte les syndicats régionaux lorsqu'ils facilitent la politique de la majorité confédérale, mais lorsqu'ils veulent pratiquer la politique de la minorité confédérale, alors il n'est plus question de syndicats régionaux, plus question de resserrement fédéral. Quand est-ce que vous avez essayé d'appliquer le syndicat régional des dockers dans la région de Marseille ? Cela aurait été fait en quarante-huit heures.

Sur le resserrement syndical, je vous pose une question : Pourquoi le Bureau confédéral prétend-il nous faire accepter le resserrement avec la Fédération des Moyens de transport, avec laquelle nous avons des revendications très peu communes, et, au contraire, on nous sépare de la seule organisation avec qui nous ayons des revendications communes, avec qui nous avons conduit toutes nos luttes revendicatives, les seuls qui sont pour ainsi dire nos frères siamois, je veux parler de nos camarades marins ?

Je dis que, lorsque la C.G.T.U. a enlevé les marins de la Fédération des Ports et Docks, elle a fait non pas une œuvre de resserrement, mais le contraire. Pour moi c'était un acte de scission au sein d'une Fédération qu'elle savait ne pas partager l'opinion de la majorité confédérale.

Je dois terminer, parce qu'on m'a déjà fait observer que mon temps de parole était épuisé. Je vous déclare que, de tout temps, nous avons fait notre

devoir. Au mois de décembre 1928, *La Provence Ouvrière et Paysanne*, organe du Parti communiste dans la région de Marseille, reconnaissait encore la combativité de la direction du Syndicat des Dockers et faisait la louange de ses deux secrétaires.

On n'a pas permis à ces camarades-là d'y avoir vu clair, d'avoir changé d'opinion, de ne pas vouloir être les hommes d'un clan ; on n'a jamais pardonné à votre serviteur de n'avoir pas repris sa carte au Parti communiste à la fin de 1928 ; voilà pourquoi nous sommes maintenant la bête noire, voilà pourquoi on a juré de mener contre nous une lutte sans merci.

Eh bien, camarades, je vous le dis du haut de cette tribune, cette lutte sans merci nous l'acceptons, à la condition qu'elle soit menée à la base, devant l'ensemble des ouvriers dockers avant tout, et de toutes les corporations après.

En tout cas, ce que nous n'accepterons jamais, c'est de faire ce que Claveri a fait à Armentières. Je reprends ici la déclaration qu'a faite le délégué du Syndicat des Débardeurs d'Armentières, qui vient de remporter une victoire de cent sous par jour d'augmentation. Ce camarade nous a dit que Claveri, au moment de la constitution de son syndicat, au lieu de parler de questions revendicatives, avait fait un discours politique.

Nous disons que cela ne peut pas continuer, car nous ne pouvons pas admettre de semblables procédés ; nous sommes contre la guerre, nous sommes pour un mouvement d'action, nous appliquerons les décisions du Bureau fédéral, nous ferons une grève de vingt-quatre heures, prolongée au delà, s'il le faut. Mais si nous sommes prêts à continuer d'une façon objective et non d'une façon démagogique, la lutte pour nos revendications et contre la guerre, nous ne voulons pas être les prisonniers d'un clan, nous voulons agir en hommes libres. Nous voulons que la démocratie syndicale soit appliquée dans le sens le plus large du mot. Si vous revenez à cette conception, soyez sûrs qu'il nous sera possible de travailler en commun pour les revendications du prolétariat. (*Applaudissements.*)

Camarades, comme mon temps de parole est écoulé, si le Congrès accepte que je parle dix minutes sur cette fameuse clinique véreuse, je le ferai. (*Nombreuses protestations.*)

LE PRÉSIDENT. — Le Présidium vient de recevoir une dépêche de Moscou ainsi conçue :

Comité International Propagande et Action travailleurs Livre salue Congrès Confédération Travail Unitaire et exhorte tous ouvriers France, travailleurs du Livre au premier chef, à soutenir fermement position I.S.R., combattre impitoyablement opportunistes pour défense Centrale syndicale révolutionnaire France. Salut révolutionnaire. C.I.P.A. Travailleurs Livre.

(Signé) : SPIRANSKI.

(*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Je consulte le Congrès pour savoir s'il veut permettre au camarade Nilès, des Services publics, de faire une déclaration ?

(*Le Congrès en décide ainsi.*)

NILÈS. — Je demande instamment à nos camarades de la majorité confédérale de ne pas greffer un débat sur ma déclaration, mais de l'enregistrer.

Tout à l'heure, on a posé à notre camarade Gaillard la question de savoir s'il était ou non syndiqué. Nous avons eu déjà l'occasion d'examiner dans

certaines Congrès fédéraux la question de la presse, et ceci concerne *L'Humanité*.

Or, tout à l'heure, j'ai eu le plaisir de voir entrer ici un membre ayant une carte confédérée de journaliste, je cite Monatte. Je demande au Congrès, à la majorité, de passer par-dessus nos adversaires, qui pensaient que Gaillard ne pouvait pas parler au nom de son syndicat et d'accepter Monatte comme représentant *La Révolution prolétarienne* et comme adversaire de tendance dans ce Congrès.

LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix la proposition de Nilès.

GITTON. — Je ne vois pas pour quelle raison on poserait une telle question au Congrès, en lui demandant de voter à ce sujet. Je pense qu'ici tous les camarades seront unanimes en marquant leur accord avec la direction confédérale qui, en la matière, a pris la responsabilité de donner une carte de presse à Monatte pour lui permettre de suivre ces débats. Nous devons ainsi marquer, au nom de notre parti, qu'il y a encore de la démocratie dans la C.G.T.U.

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Creusevau, secrétaire de la 8^e Région (Marseille).

INTERVENTION DE CREUSEVAU

CREUSEVAU. — Camarades, je dois d'abord vous indiquer que dans notre région, si nous avons été d'accord avec le rapport d'activité et la résolution, ce n'est qu'après un examen sérieux non seulement au sein de la Commission exécutive, mais des Conseils syndicaux et des Unions locales, sur toute l'activité sur les conflits qui ont éclaté pendant la période 1927-29.

Je ne veux examiner que quelques grands conflits régionaux : la grève des Agriculteurs d'Arles, celle de la Métallurgie, celle des Huileries, et nous pouvons dire que ces différents mouvements ont montré la justesse des résolutions du Congrès de Bordeaux et que, dans notre région, depuis le 1^{er} Mai, nous avons vu environ une quinzaine de conflits entraînant 20.000 travailleurs.

C'est à travers tout cela que nous avons examiné le rapport d'activité et c'est sur des faits précis que nous avons été d'accord avec ce rapport.

Il est exact que dans la région de Marseille nous avons éclairci un peu la situation et qu'à travers la préparation du 1^{er} Août, nous nous sommes expliqués avec les camarades minoritaires, non seulement avec les dockers, mais aussi avec les camarades de l'enseignement et de l'alimentation.

Lorsque Boville interviendra, il faudra qu'il précise bien, devant les accusations portées par certains camarades sur toute la ligne du Parti communiste, tout le travail que celui-ci a pu faire.

Je sais que Boville a envoyé une lettre à Ponchonot, délégué fédéral, dans laquelle il lui disait qu'il fallait faire tout le nécessaire pour opérer le resserrement syndical.

Nous savons que cette lettre a été diffusée, qu'on en a fait courir le contenu à la Bourse du Travail pour montrer que Boville était d'accord sur le resserrement syndical, mais on n'a pas répandu le compte rendu de la petite réunion de fraction de l'Alimentation, où il était aussi, avec les minoritaires de notre région.

Mais je voudrais en finir avec la préparation du 1^{er} Août, et indiquer comment nous nous sommes expliqués devant les conseils syndicaux sur cette préparation.

Nazzi disait tout à l'heure que les dockers n'étaient pas très intelligents. Nous verrons comment ils le sont pour faire le travail de la bourgeoisie.

Il est exact que Nazzi déclarait dans les conseils syndicaux : « Nous ne comprenons rien à votre mot d'ordre ; dans *L'Humanité*, on lit des articles disant qu'il faut faire la grève générale et d'autres disant qu'il faut faire une grève sur le tas ou une manifestation à la sortie de l'usine. »

En ce qui concerne les premiers conseils syndicaux, après des explications sérieuses, Nazzi a su indiquer franchement qu'il était d'accord sur le 1^{er} Août, qu'il ferait des réunions avec nous dans les usines.

Lorsque nous disions à Nazzi et à ses camarades de la direction des dockers qu'ils ne s'agissait pas seulement de faire des réunions dans les usines, mais aussi d'expliquer ce qu'ils comptaient faire sur les quais, Nazzi nous répondait : « Notre plan de travail, nous ne vous le ferons pas connaître, parce que vous n'avez pas besoin de le connaître ! » Voilà les réponses de Nazzi !

C'était une première objection, mais il y en avait d'autres encore. Il y a, en effet, celle du Congrès Ouvrier et Paysan, au cours duquel Nazzi déclara qu'ils allaient préparer quelque chose, mais qu'il ne le dirait pas parce que la police le pourrait savoir, ce qui empêcherait l'action.

Il me faut maintenant poser la question de l'article de Nazzi dans *Le Petit Provençal*.

Pourquoi a-t-il fait paraître ce communiqué ? Je dois vous le dire.

Après le Congrès Ouvrier et Paysan, il y a eu des descentes de police dans tous les locaux des organisations révolutionnaires ; le siège du Syndicat des Dockers avait été perquisitionné et, l'après-midi, venant à la Bourse du Travail, en relatant cette perquisition, Nazzi ajouta : « Ils vont voir ce que nous sommes capables de faire ! »

Nous l'avons vu.

Le lendemain paraissait un article sur *Le Petit Provençal* qui indiquait que le Syndicat des Dockers ne prenait pas position, qu'il était tout à fait contre la préparation de la journée du 1^{er} Août.

Il faudrait revenir aussi un peu sur les accusations qui ont été portées.

Il est exact que nous avons fait une affiche et je voudrais reprendre la question de la démocratie syndicale dont je parlais tout à l'heure.

Au lendemain des élections municipales, le Syndicat des Dockers a abandonné complètement son cahier de revendications, l'augmentation de 4 francs, toute l'agitation menée sur les quais en faveur des dockers.

Je dois donc parler de la démocratie syndicale, je dois dire qu'il y avait des camarades communistes dans le conseil syndical et il faudrait savoir comment Nazzi les en a exclus, chassés, à coups de pied, parce qu'ils protestaient contre l'abandon du cahier de revendication.

Il faudrait expliquer cela à cette tribune, camarade Nazzi.

C'est cela qui a motivé le fait que le Parti communiste a pris position et que nous sommes allés à des réunions sur les quais.

Une affiche a été, en effet, apposée par le Syndicat des Dockers après la nôtre et il faudrait, camarades, que vous en connaissiez le contenu !

Je l'ai ici, parce que j'ai pensé que le Congrès devait la connaître.

« Face à la calomnie !

Après l'échec du 1^{er} Août, les organisateurs de cette journée, pour se justifier devant le prolétariat, ont jugé bien d'en rejeter toutes les responsabilités sur les militants qui, ayant su prévoir, ont refusé de s'associer à

une aventure que les organisateurs eux-mêmes sentaient vouée à un échec lamentable.

Pour n'avoir pas voulu exposer leurs camarades insuffisamment préparés, et par conséquent insuffisamment forts pour faire face avec le minimum de succès à une police fortement armée et à un gouvernement prêt à appliquer une répression sanglante, les secrétaires de la Fédération Unitaire des Ports et Docks, les secrétaires des puissants syndicats de Dunkerque, de Rouen, groupant la totalité des ouvriers dans ces deux ports, les secrétaires des Ouvriers des Transports de Paris et ceux de la Seine, ceux des Chantiers et des Chambres de commerce de Rouen et de Dunkerque, les dirigeants de notre syndicat et nombre d'autres syndicats de notre Fédération nationale sont publiquement traités de lâches, de traîtres et de flics, de bourriques, de confédérés, dans la même affiche avec les politiciens les plus abjects de la réaction, tel que Coty.

Où sont les traîtres ?

Sont-ce les militants de notre Fédération qui, depuis deux ans, n'ont subi aucun échec et remporté sur le patronat les victoires magnifiques de Dunkerque, Rouen, Saint-Tropez, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Port-de-Bouc, etc., ou ceux qui ont subi les défaites du textile du Nord, des mineurs du Gard et de la Loire, les dockers de Strasbourg, trams, bâtiment et métaux de Marseille, et nombre d'autres grèves déclenchées avec une insouciance et une légèreté montrant leur méconnaissance la plus élémentaire du syndicalisme.

L'hypocrisie alliée au mensonge !

« Victoire magnifique des dockers de Toulon et de Port-de-Bouc », osent-ils dire dans *L'Humanité*. Mais ils oublient hypocritement de dire que ces victoires étaient dirigées par les hommes qu'ils calomnient aujourd'hui. Victoires qui ont valu à Ciavaldini et à Nazi des condamnations à la prison et à l'amende.

Ils ont la goujaterie de dire que nous avons eu peur le 1^{er} Août.

C'est une crapulerie à leur actif.

Où étaient-ils les Duisabou, Grelet, Matton, Creusevau et C^{ie} pendant que Nazi et Ciavaldini affrontaient, à la Bourse du Travail de Marseille le fameux « groupe du marteau » qui devait dévaster le siège de la 8^e Union régionale ?

Où étaient-ils encore pendant que nos deux camarades à la tête des grévistes de Port-de-Bouc, dans une bataille réglée, mettaient en déroute les jaunes venus de Marseille pour briser la grève ?

Où étaient-ils, en 1926, alors que les dockers de Marseille soutenaient la lutte contre les magnats du port et leurs complices ?

Où étaient-ils toujours pendant les bagarres de Sacco-Vanzetti, époque où cependant le prolétariat était décidé à l'action directe ?

Où étaient-ils enfin, le 1^{er} Août, alors qu'ils avaient follement invité les ouvriers à manifester sur la Canebière ?

« A leur poste de combat, assigné par le Parti communiste », diront-ils, mais en réalité dans un lieu sûr où ils ne risquaient pas leur peau. Et cependant, ne vous en déplaise, tas de farceurs, Nazi, Ciavaldini et leurs camarades étaient sur la Canebière, au vrai poste de combat.

Ils écrivent toujours et encore avec la même impudeur que nous som-

mes aux pieds des politiciens locaux et que nous pratiquons la politique des bons de pain, mais ils oublient à dessein que la C.E. de la 8^e Région unitaire, dont la majorité est communiste, a demandé et encaissé une subvention de 20.000 francs des élus social-bourgeois et du Conseil général qu'elle calomnie aujourd'hui, mais qu'elle ira encore solliciter demain de nouvelles subventions.

Allons, tas de révolutionnaires à prébende, jugez-vous vous-mêmes avant de juger et condamner les autres.

Un dernier mot sur leur démocratie syndicale :

N'est-il point vrai qu'un membre du bureau politique de votre parti a déclaré que vous briseriez les syndicats qui, comme celui de Dunkerque (4.500 membres) ont refusé par 3.000 voix contre 20 de vous suivre dans l'aventure du 1^{er} Août ?

Pour conclure, c'est maintenant à la voix des usines, des chantiers, des ateliers, aux vrais communistes que nous faisons appel, pour que, dans de vastes meetings publics et contradictoires, ils puissent juger où sont leurs véritables défenseurs.

Quant à vous, calomnieurs professionnels, sachez bien que si nous avons eu le courage d'affronter jaunes et flics, nous n'en manquerons pas pour débarrasser la C.G.T.U. des politiciens qui la mènent à l'abattoir. »

CREUSEVAU. — Cette affiche est tout à fait significative, n'est-ce pas ?

Oui, camarade Nazi, il aurait fallu que tu expliques ici comment tu es allé en prison. Je pense que si tu t'étais expliqué là-dessus, tu aurais dû avoir au moins le courage de dire que pour ne pas aller en prison vous avez fait verser les ouvriers pour ne pas payer votre amende.

UN DÉLÉGUÉ. — C'est faux !

CREUSEVAU. — Lorsque le Syndicat des Dockers accuse nos camarades qui pourtant, pour entretenir le combat, se trouvaient aux postes que leur avaient assignés les organisations et les ouvriers, dans une période d'illégalité, il est certain, Nazi, que tu ne risquais rien à descendre dans la rue le jour du 1^{er} Août, parce que tu avais donné des gages assez sérieux à la bourgeoisie pour qu'elle puisse ne pas t'arrêter et ne pas t'envoyer en prison. (*Applaudissements.*) On parle de démocratie syndicale, alors que les délégués dockers ont expulsé de la salle de leur Congrès fédéral notre camarade Leboursier. Lorsqu'ils ont fait cela, nous n'avons pas été surpris d'une telle attaque, parce que nous savons que vous êtes prêts à accomplir non seulement un acte comme celui-là, mais, en engageant la bataille à fond, de fasciser les syndicats unitaires.

Il y a encore une autre question. Il faut savoir aussi comment cette affiche a été placardée. Il faut examiner aussi le contenu de l'affiche. Pendant la grève des boissons gazeuses à Marseille, les confédérés placardaient une affiche au beau milieu du mouvement. On peut dire que l'affiche que je viens de lire a été copiée sur celle des confédérés et au moment même où nous avions 14 huileries en grève à Marseille...

UN DÉLÉGUÉ. — C'est faux !

CREUSEVAU. — Au même moment où nous avions 1.200 travailleurs algériens en lutte, la direction du Syndicat des Dockers placardait en double-colombier plus de 500 affiches sur les murs de Marseille.

C'est à cela que vous devez répondre, camarade Nazi.

Je voudrais conclure en disant : Voyez-vous, nous sommes d'accord avec la majorité confédérale pour engager la bataille à fond, pour mener la bataille comme nous l'avons menée à Port-de-Bouc, à Saint-Louis-du-Rhône, dans les métaux, où le conseil syndical, sans passer par une assemblée générale, avait donné le mandat aux camarades des usines sans savoir comment... (*Interruptions.*)

Je puis dire que, malgré que le conseil syndical de Port-de-Bouc ait voté contre le rapport moral, l'assemblée générale a ratifié et a enfoncé le conseil syndical réformiste pour mettre de véritables révolutionnaires à la place.

Nous pensons, nous, que c'est à travers cela que nous allons engager la bataille pour le véritable redressement de nos institutions révolutionnaires.

Ce n'est pas seulement avec Nazzi que nous irons parler dans les usines, mais avec l'ensemble des ouvriers. C'est avec tous les ouvriers que nous voulons, nous, renforcer la C.G.T.U. (*Applaudissements. — Mouvements divers.*)

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Thomas, de la Fédération de l'Enseignement.

INTERVENTION DE THOMAS

THOMAS. — Camarades, les Syndicats de l'Enseignement de l'Indre, du Cher, de la Haute-Vienne, de la Côte-d'Or et de la Gironde m'ont confié un mandat. Mais ce n'est pas seulement au nom de ces seuls syndicats que j'interviens dans ce débat : c'est au nom de toute la minorité syndicaliste révolutionnaire de l'Enseignement.

Ici, avant tout, je suis le porte-parole de cette minorité qui ne date pas d'hier, puisque son origine remonte à 1923, je suis le porte-parole de cette minorité, qui a tout fait pour conserver dans son sein et au sein de la C.G.T.U. certains de ses premiers éléments qu'une politique syndicale maladroite a jetés dans l'autonomie d'abord, dans les rangs de la C.G.T. ensuite.

J'interviens au nom de cette minorité qui, tout récemment, au Congrès de Besançon, a fait un bond appréciable en avant, gagnant 12 mandats, réunissant l'unanimité des voix de trois syndicats, emportant la majorité dans trois autres et qui a des racines si profondes dans la plupart des syndicats de notre Fédération qu'il lui est permis d'espérer enlever aux majoritaires, dès l'année prochaine, la direction d'une dizaine d'autres groupes.

Certes, au cours de mon exposé, je ferai entendre un son de cloche qui, d'ordinaire, ne plaît pas à certaines oreilles. Mais je puis donner l'assurance que je n'insulterai personne, et que je saurai rester sur le terrain des idées et des faits. Si donc il m'arrive de heurter un peu rudement des opinions, que je respecte parce que je les sais sincères, c'est simplement parce que je suis convaincu qu'elles portent en elles de lourdes erreurs, qui sont préjudiciables au développement de la C.G.T.U. et à l'I.S.R. et risquent de compromettre l'avenir du mouvement prolétarien.

Si j'en viens à critiquer sans ménagement des idées admises par une majorité imposante de notre Centrale syndicale, c'est parce que je crois — et je le croirai jusqu'à preuve du contraire — que les convictions que j'ai acquises sont dans les traditions du vrai syndicalisme révolutionnaire et aussi parce que je pense qu'une entière franchise, même brutale, doit présider aux discussions entre artisans de la même œuvre.

L'opposition que notre minorité, depuis six ans, n'a cessé de faire au Bureau confédéral et à la majorité qui le suit, est toute de principe et en dehors de toutes considérations de personnes. Nous estimons que la classe ouvrière organisée dans ses syndicats est majeure; qu'elle est capable de trouver en elle-même ses directives d'action, sans aucune aide extérieure; que ses militants constituent une élite ayant l'autorité suffisante pour la guider, avant et pendant la révolution, dans sa lutte plus ou moins violente contre la bourgeoisie qui l'exploite et l'opprime.

Nous pensons que les syndicats, s'ils savent grouper la partie la plus puissante des travailleurs manuels et intellectuels, seront à même, mieux que n'importe quel parti politique, de mener à bien l'œuvre d'édification communiste, au lendemain du triomphe d'un mouvement insurrectionnel. Cette idée de la capacité destructive et reconstructive de la classe ouvrière organisée dans ses syndicats n'émane pas de nous, minoritaires de l'Enseignement. Elle a été admise par tous les syndicalistes révolutionnaires d'avant-guerre.

Après la révolution russe d'octobre 1917, une autre idée lui a été substituée peu à peu dans l'esprit de certains de ses anciens adeptes. Cette idée, propagée par les bolcheviks russes, à qui une victoire aussi éclatante qu'insespérée avait conféré un prestige immense chez les prolétaires de tous les pays, peut se résumer ainsi :

« Les ouvriers, groupés dans les syndicats, sont une excellente armée de choc contre la bourgeoisie. Mais il leur manque des notions claires sur le caractère qu'il convient de donner aux luttes de classe à un moment déterminé. Ils ne savent pas discerner à temps les changements imprévus qui se produisent dans la situation politique ou économique et, par suite, ils sont dans l'impossibilité d'attaquer l'adversaire où et quand il le faut, c'est-à-dire à l'endroit le plus vulnérable et lorsque se présentent les plus grandes chances de réussite.

« La masse des travailleurs est insuffisamment éduquée pour assumer à elle seule le rôle historique qui lui incombe, pour qu'elle vienne rapidement à bout de la domination bourgeoise, pour qu'elle puisse, ensuite, établir une société d'égaux, où le travail sera souverain.

« Il lui faut un cerveau qui pense pour elle; il lui faut une tête qui voie pour elle les difficultés à vaincre, qui lui trace les grandes lignes du plan à réaliser et lui indique les méthodes à employer pour arriver sûrement au but fixé.

« La tête qui est nécessaire à la masse des travailleurs, on ne peut pas la trouver ailleurs que dans les rangs du Parti communiste. Ce parti est à l'avant-garde du mouvement prolétarien. Il est son guide naturel dans ses guerres défensives et offensives contre la bourgeoisie et son rôle de directeur s'impose surtout dans la période post-révolutionnaire, parce qu'il compte, dans son sein, des militants d'une culture élevée, leur permettant de trouver les solutions justes pour les problèmes sociaux les plus complexes. »

Or, cette thèse est la négation complète de la valeur propre du syndicalisme et les syndicalistes révolutionnaires qui l'ont adoptée n'ont pu le faire qu'en reniant cette ancienne foi, à laquelle, pour notre part, nous sommes restés fermement attachés.

Cette thèse que, vous délégués majoritaires, vous considérez aujourd'hui comme ultra-révolutionnaire, c'était la thèse que soutenaient autrefois, dans l'ancienne C.G.T., les militants réformistes des chemins de fer et du textile.

C'est justement parce que les militants d'avant-guerre étaient convaincus que les syndicats ouvriers sont les groupements essentiels, qu'ils forment le véritable parti de lutte de classes, le seul parti réellement prolétarien, qu'ils étaient si jaloux de l'autonomie de la C.G.T. et de son indépendance à l'égard des partis politiques et des sectes philosophiques.

Pendant la guerre et immédiatement après la guerre, ceux qui se sont dressés contre le syndicalisme d'union sacrée de Jouhaux, les militants révolutionnaires de toutes nuances qui formaient alors le bloc confédéral, se sont, eux aussi, montrés toujours partisans de l'autonomie de la C.G.T., de l'indépendance complète des organisations syndicales.

A Saint-Etienne, en 1922, au Congrès constitutif de la C.G.T.U., les mêmes militants s'élevèrent contre toute idée de liaison organique des syndicats avec des groupements extérieurs. Ils se prononcèrent pour une collaboration avec ces groupements se réclamant de la lutte de classes, mais pour une collaboration circonstancielle et non permanente et pour des objectifs bien déterminés.

Que disait, en effet, la motion d'orientation présentée par Monmousseau et adoptée à une grosse majorité ? Ceci :

« Le Congrès estime que le syndicalisme doit porter au maximum l'effort des syndicats ouvriers afin de détruire le régime capitaliste et de réaliser la Révolution prolétarienne.

Dans cette œuvre révolutionnaire, le syndicalisme, plaçant la Révolution au-dessus de tout système et de toute théorie, se déclare prêt à accepter l'aide de toutes les autres forces révolutionnaires.

Cette collaboration, non point permanente, mais circonstancielle, avec les groupements extérieurs, ne peut être envisagée qu'en vue de poursuivre, par des moyens d'action directe, des objectifs nettement déterminés et dictés par les nécessités de la lutte de classes.

Le Congrès estime que l'action commune peut se réaliser sans que se justifie la création de liens organiques et permanents entre les différents organismes et repousse toute idée de liaison organique qui ne peut être qu'une subordination voilée du mouvement syndical. »

Plus loin, dans la partie consacrée au « Syndicalisme dans l'Internationale », la même motion s'exprimait ainsi :

« Le Congrès déclare que la C.G.T.U. adhère à l'Internationale Syndicale de Moscou à la condition qu'elle respecte ses statuts et qu'elle demande à l'Internationale Syndicale de bien vouloir les modifier dans ce sens dans le plus bref délai afin que la situation du syndicalisme français soit enfin régularisée.

Le Congrès mandate ses délégués pour défendre, au sein des Congrès internationaux, le principe de l'autonomie de l'Internationale Syndicale Rouge vis-à-vis de la III^e Internationale Communiste et pour voter contre l'application de l'article 11 des statuts de l'I.S.R. »

Il avait été entendu que, si les délégués au 2^e Congrès de l'I.S.R. n'avaient pas obtenu satisfaction, c'est-à-dire la reconnaissance de l'autonomie complète de l'I.S.R. vis-à-vis de l'Internationale Communiste, les syndicats seraient à nouveau consultés avant de prendre une décision définitive pour l'adhésion de la C.G.T.U. à l'I.S.R.

On se rappelle que le vote de la motion Monmousseau, dont je viens de

lire une partie, fut suivi par une déclaration de la tendance anarchiste et fédéraliste mise en minorité. « Le syndicalisme est en danger » déclarèrent les délégués qui s'étaient comptés sur la motion Besnard. A cette déclaration, la Commission exécutive qui venait d'être nommée, jugea nécessaire de répondre par une autre déclaration :

« Elle tient, disait-elle, à déclarer à tous les délégués réunis que les décisions du Congrès seront scrupuleusement appliquées et qu'elle saura démontrer, par le caractère de son action et de sa propagande, que le syndicalisme français est capable de trouver sa voie vers la Révolution en dehors de toute tutelle de parti ou de secte. »

La Commission exécutive ne se borna pas à cette déclaration. Quelques semaines après le Congrès, elle fit paraître dans la presse un manifeste retentissant dans lequel elle assurait qu'elle saurait s'opposer, par tous les moyens, à toute tentative de subordination du mouvement ouvrier émanant de quelque parti que ce soit.

C'est de la vieille histoire, pensent peut-être certains d'entre vous ? Oui, camarades, c'est de la vieille histoire et, malheureusement, c'est de l'histoire oubliée aujourd'hui par trop de militants. Mais aucun d'entre vous ne pourra m'accuser, avec quelque apparence de raison, de sortir du sujet, car je défie bien les camarades qui se sont détachés récemment de la majorité confédérale, d'expliquer leur position actuelle d'une façon nette s'ils ne s'en tiennent qu'à l'examen des faits des deux dernières années de gestion du Bureau confédéral. Ce qu'ils considèrent, en effet, aujourd'hui comme une grosse erreur de tactique, comme une lourde faute, n'est que la conséquence logique, la suite directe d'une erreur, d'une faute première qui a été commise au lendemain du Congrès de Saint-Etienne.

Que s'est-il passé au lendemain du Congrès de Saint-Etienne ? Il est nécessaire de le rappeler. Les délégués de la C.G.T.U. allèrent au Congrès de Moscou ; ils y bataillèrent pour faire triompher le pont de vue des congressistes de Saint-Etienne. Le Congrès de Moscou, cédant comme il fut dit, au préjugé français, renonça à l'article 11 qui établissait la liaison organique entre P.I.S.R. et l'Internationale communiste.

Il ne fut plus question, pour les centrales syndicales, que d'accords facultatifs et, selon les circonstances, avec le parti communiste de leur pays respectif.

Lorsque les délégués français furent de retour en France, des camarades leur reprochèrent d'avoir donné l'adhésion de la C.G.T.U. à P.I.S.R. sans avoir consulté à nouveau les syndicats. Ces camarades prétendirent que l'autonomie de la C.G.T.U. n'existait plus que sur le papier, qu'en fait elle était aux ordres de l'Internationale communiste.

A cette époque, pour notre part, nous fûmes de ceux qui estimèrent que la délégation française à Moscou avait scrupuleusement rempli son mandat. Mais, bientôt, nous nous rendîmes compte que l'indépendance de la C.G.T.U. était loin d'être garantie par les votes de Moscou.

Et nous vîmes clairement le danger lorsque furent créées les premières fractions communistes dans les syndicats. Contre cette tentative si nette de subordination des syndicats par le Parti communiste, nous nous attendions à une protestation vigoureuse de la part de la commission exécutive tout entière, parce que nous avions confiance dans les promesses qu'elle avait faites à Saint-Etienne et, quelque temps après, dans le manifeste qu'elle avait lancé « Au Pays syndicaliste ».

Nous nous attendions d'autant plus à cette protestation que deux des membres de cette commission, et non des moindres, les camarades Semard et Berrar, avaient, en 1921, en vue du Congrès communiste de Marseille, opposé à la thèse syndicale du Comité directeur du Parti une contre-motion syndicaliste où ils s'élevaient contre la création de noyaux communistes dans les syndicats et proclamaient que le Parti ne peut imposer une ligne de conduite aux communistes dans les syndicats sans violer l'autonomie syndicale.

Cette protestation ne vint pas, ou plutôt elle ne fut faite que par la minorité de la Commission exécutive. La majorité de cette commission, sous prétexte de ne pas s'immiscer dans la vie intérieure du Parti, laissa le Parti libre de s'avancer dans la voie dangereuse où il s'était engagé. Ainsi, alors qu'en 1921, on s'était élevé vigoureusement contre la création de noyaux communistes dans les syndicats, en 1923 on tolérait la création de fractions communistes dans les syndicats.

Pourtant, les fractions communistes portaient autrement atteinte à l'autonomie syndicale que les noyaux communistes qui étaient sans aucun lien étroit entre eux ; les fractions syndicales, en effet, n'étaient pas des organismes autonomes ; c'étaient des organismes subordonnés aux organismes correspondants du Parti et ces organismes correspondants du Parti devaient exécuter exactement et fidèlement les résolutions prises par les organismes supérieurs et par suite, par le Bureau politique du Parti.

Les dirigeants du Parti ne cachaient pas qu'un syndiqué n'est pas libre de voter à sa guise dans les réunions syndicales, qu'il doit toujours se conformer aux directives de son Parti.

Conscient des conséquences que ne manquerait pas d'avoir, dans l'avenir, l'attitude de la Commission exécutive, nous nous rangeâmes du côté de ceux qui voulaient défendre la C. G. T. U. contre la mainmise du Parti. Nous nous rangeâmes aux côtés de Marie Guillot, trésorière confédérale, fondatrice des Comités syndicalistes révolutionnaires, aux côtés de Cazal, secrétaire de la C.G.T.U., de Lartigné et de quelques autres.

Au Congrès de Bourges, que la majorité de la Commission exécutive avait été contrainte de conyoquer, par suite de la démission de huit de ses membres et de deux secrétaires confédéraux Marie Guillot et Cazals furent battus. La tendance communiste triompha. Cette fois, Monmousseau et ses amis ne se réclamèrent pas de la Charte d'Amiens, comme ils l'avaient fait en 1919, à Lyon ; en 1920, à Orléans ; en 1921, à Lille ; aux Congrès unitaires de Noël 1921 et constitutif de la C.G.T.U. à Saint-Etienne, en 1922.

La Charte d'Amiens fut considérée comme périmée, comme ne répondant pas aux nécessités de la lutte de classe du moment. On nia la valeur propre du syndicalisme ; on proclama que les syndicats ont besoin d'animateurs extérieurs ; sous prétexte de ne pas s'immiscer dans la vie intérieure du Parti, on ne voulut pas condamner les commissions syndicales.

Néanmoins, on affirma que l'autonomie du syndicalisme vis-à-vis des groupements extérieurs est une condition indispensable à son existence et on se prononça à nouveau pour la collaboration circonstancielle avec ces groupements en vue d'objectifs nettement déterminés.

La première faute, celle qui devait entraîner toutes les autres, contre lesquelles s'élevèrent aujourd'hui certains camarades qui ont appartenu à la majorité confédérale, la première faute était commise. Si, à Bourges, on s'était montré fermement pour l'indépendance complète de la C.G.T.U. à l'égard du parti politique, il est à peu près certain que les dirigeants de l'Internationale commu-

niste n'auraient pas voulu risquer de perdre leur influence par un entêtement obstiné ; il est à peu près certain que les dirigeants de l'Internationale communiste auraient, une fois de plus, cédé aux « préjugés » français et, qu'en définitive, il auraient renoncé à la création des fractions communistes.

Mais, au Congrès de Bourges, on leur dit : « Si nous ne nous estimons pas qualifiés pour nous immiscer dans la vie intérieure de votre parti, nous vous reconnaissons par contre le droit absolu d'essayer de faire la pluie et le beau temps dans nos organisations syndicales. Aussi, ne vous gênez pas, continuez ».

Ces conseils furent entendus comme il convenait. Encouragés par les votes de Bourges, les communistes créèrent des fractions syndicales à tous les échelons de l'organisme confédéral et, ainsi, un de leurs principaux objectifs était atteint. L'un après l'autre, les postes de permanents des Unions et des Fédérations furent occupés par eux et *L'Humanité* devint le journal officiel de la C. G. T. U.

La formule sur des accords circonstanciels, pour des objectifs bien déterminés, à laquelle on avait cru devoir sacrifier encore au Congrès de Bourges, fut bien vite oubliée. Elle fut oubliée tout comme une simple Charte d'Amiens. La liaison organique, sans figurer dans les statuts, fut un fait, une réalité de 1923 jusqu'en 1929, sous forme de Comités d'action permanents contre la guerre et, en 1926, après le Congrès communiste de Lille, elle se trouva renforcée par ce que l'on a appelé la direction unique, c'est-à-dire par l'entrée au Bureau politique du Parti de trois secrétaires confédéraux et par l'entrée du quatrième secrétaire confédéral et de plusieurs secrétaires fédéraux au Comité directeur du Parti.

LE PRÉSIDENT. — Le temps de parole accordé à chaque orateur est largement atteint par le camarade Thomas. Il nous indique qu'il en a encore pour 20 minutes. (*Bruit.*)

CHARBIT. — A l'heure actuelle on n'a plus le temps de donner la parole à un autre orateur, nous demandons donc au Congrès de laisser le camarade Thomas terminer son exposé.

LE PRÉSIDENT. — Ce matin, le Congrès a décidé qu'il n'accorderait que 30 minutes à chaque orateur, il ne peut faire d'exceptions.

DE GROOTE. — Tout à l'heure deux ou trois orateurs de la majorité ont dépassé le temps qui était accordé normalement ; l'un d'eux a dépassé largement, montre en main, le temps qui lui était accordé, pour des questions personnelles un peu spéciales. Vous n'hésitez pas à donner satisfaction à certains camarades de la minorité également, par exemple pour Nazzi ; faites de même pour Thomas.

LE PRÉSIDENT. — Je consulte le Congrès pour savoir s'il veut permettre à Thomas de continuer.

(*Le Congrès refuse de laisser continuer l'exposé de Thomas.*)

THOMAS. — Je regrette la décision de la majorité, car je crois que c'est la majorité qui a pris cette décision. Je vous demande de vouloir bien revenir sur cette décision ; je vous prie de me rendre cette justice que je me suis tenu exclusivement sur le terrain des idées et des faits, sans insulter qui que ce soit.

PLUSIEURS CONGRESSISTES. — Il n'est pas question de cela, mais d'appliquer le règlement.

LE PRÉSIDENT. — Les chefs des diverses tendances vont se réunir, ils dési-

neront les camarades qui prendront la parole demain. Dans ces conditions, le camarade Thomas pourra être désigné pour continuer son discours. Mais, aujourd'hui, le Congrès doit respecter les décisions prises par lui.

Camarades, les jeunes délégués au Congrès se réuniront demain matin à 8 h. 30, avenue Mathurin-Moreau, salle Pelloutier.

Je rappelle aux camarades communistes délégués à ce Congrès que ce soir la réunion de fraction aura lieu avenue Mathurin-Moreau, au Pavillons des Soviets, à 20 h. 30.

Pour les délégués en désaccord avec le rapport de la C.G.T.U., la réunion aura lieu Avenue Mathurin-Moreau, salle 36.

SIMONIN. — Camarades, avant de vous en aller, je vous rappelle qu'après l'assassinat par le capitalisme américain de nos camarades Sacco et Vanzetti, le même capitalisme yankee aujourd'hui, à l'occasion de la grande grève du textile de Gastonia, a inculpé et a condamné 18 de nos camarades à dix ans et vingt ans de prison, 13 autres sont à l'heure actuelle menacés de la chaise électrique.

Le Congrès confédéral faillirait à son devoir s'il n'élevait une protestation contre le nouvel acte criminel que le capitalisme américain s'apprête à commettre. Nous donnerons demain lecture d'un manifeste qui sera adressé à la classe ouvrière tout entière pour protester contre ce nouvel acte de cruauté. Mais, dès aujourd'hui, le Congrès doit prendre la décision de désigner une délégation, qui se rendra demain matin, accompagnée par notre camarade Marcel Cachin, député de Paris, à l'ambassade américaine pour porter, auprès des responsables de ce nouveau crime qui se prépare, la protestation de tous les travailleurs révolutionnaires français.

Nous vous demandons de ratifier cette délégation ainsi composée :

Richetta, Claveri, Thérèse Vidal, Cornec et Berrar.

LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix la ratification des noms qui viennent d'être proposés par Simonin.

(Cette délégation est désignée à l'unanimité.)

La séance est levée à 19 h. 10.

TROISIÈME JOURNÉE

Mardi 17 Septembre (matin)

La séance est ouverte à 9 h. 25 sous la présidence de CROIZAT (Fédération des Métaux).

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Guerbois pour une déclaration.

GUERBOIS. — Hier matin, j'ai demandé une rectification au camarade rédacteur de *l'Humanité* sur trois lignes parues dans le numéro du jour. J'appelle encore l'attention de la majorité sur cette question. Lorsque, dans les Congrès précédents, j'étais majoritaire avec vous, j'ai protesté avec la même véhémence contre des paroles reproduites inexactly. J'estime qu'il serait de toute honnêteté de la part de nos camarades de la majorité d'obliger les rédacteurs à ne pas nous insulter, à ne pas faire des comptes rendus tendancieux, mais à rapporter fidèlement les interventions que nous faisons à la tribune.

Je fais appel en particulier aux camarades des services publics qui savent comment les reporters, l'année dernière, ont reproduit les interventions.

Dans la question du vote sur les exclus, nous ne connaissons pas les résultats, parce qu'ils étaient faussés, et je n'ai pas protesté parce que les inorganisés avaient voté. Au contraire, j'ai voulu savoir s'ils voteraient dans le Congrès et j'attends encore la réponse du Bureau confédéral.

Je demande donc au rédacteur de *l'Humanité* plus d'exactitude.

LE PRÉSIDENT. — Je pense que nous pouvons conseiller à Guerbois de lire la rectification de Schumacher dans *La Vie Ouvrière*.

La parole est à Claveri.

REGLEMENTATION DE LA DISCUSSION

CLAVERI. — Le Congrès a décidé hier de terminer le débat sur le rapport d'activité mercredi. On a demandé aux camarades des trois tendances qui se sont fait jour de désigner un certain nombre d'orateurs et ceux de la majorité ont désigné cinq des leurs pour participer au débat ; ce sont : Tillon, Cellier, Bourneton, Porreye, Dorel.

Nous demandons aux camarades de la minorité de faire connaître à leur tour les orateurs qu'ils ont désignés.

Nous demandons également, au nom du Bureau confédéral, de limiter le temps de parole de chaque orateur. Nous croyons nécessaire que chaque tendance n'occupe pas la tribune plus de trois heures, ce qui ferait qu'avec la réponse

du Bureau, nos débats se poursuivraient jusqu'à demain midi, à peu près, et nous permettrait d'aborder, dès la séance de l'après-midi, la discussion sur la plateforme revendicative de la C. G. T. U.

Nous demandons aux camarades des deux autres tendances de donner leur opinion sur cette proposition.

LE PRÉSIDENT. — Quelqu'un demande-t-il la parole ?

TEULADE. — Tout à l'heure Olivier, des Dockers de Dunkerque, nous disait qu'il refusait de prendre la parole au nom d'une des minorités représentées dans ce Congrès, déclarant qu'il ne représentait que son organisation syndicale propre.

Il a besoin de nous expliquer la position de son syndicat. Comme il est en dehors des deux tendances, nous demandons au Bureau de lui accorder le droit de nous l'exposer.

VERMANDET. — Il n'y a pas qu'Olivier qui n'appartient à aucune tendance, il y a beaucoup d'autres délégués qui ne sont pas catalogués et qui ont un mandat de leur syndicat.

Je demande donc au Congrès de laisser parler ceux qui ont un mandat de leur syndicat, car on ne peut les empêcher de remplir celui-ci.

CHARROIN. — Pour appuyer les paroles qui viennent d'être prononcées et au risque de prolonger la discussion d'une demi-journée, il serait intéressant de créer un groupe supplémentaire.

En effet, il y a ici plusieurs secrétaires de syndicat qui ont refusé de s'annexer à l'une des minorités et, en vertu de la fameuse démocratie syndicale, je réclame pour ces camarades le droit de formuler leur opinion.

SCHUMACHER. — La minorité deuxième manière (on ne sait comment les appeler, puisqu'il y en a maintenant une troisième, que l'on pourrait appeler celle des sauvages) estime que les camarades isolés ont le droit de faire connaître leur opinion et ni les uns ni les autres nous n'avons pensé à leur refuser ce droit.

Pour nous, dans notre réunion d'hier au soir, nous avons désigné les camarades Deveaux, Poussif, Guerbois, Boville et Schumacher.

La proposition de Claveri est tout autre. Mais il y a là quelque chose d'un peu anormal et nous attirons l'attention sur ce point.

On a proposé également de limiter le temps de parole des orateurs. C'est, en somme, le Bureau confédéral qui est, en l'occurrence, l'arbitre des tendances, et nous désirerions avoir plus d'une demi-heure pour rassembler nos arguments et les développer largement.

Nous voudrions donc que quatre de nos camarades prennent la parole une demi-heure et qu'un cinquième parlât un peu plus longtemps. Il ne faut pas, en effet, étouffer le débat.

Bref, nous demandons que l'un des orateurs de chaque tendance ait plus d'une demi-heure pour s'expliquer, et je crois que c'est là une proposition sage.

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Chambelland pour une déclaration.

CHAMBELLAND. — Nous nous trouvons dans une situation un peu particulière qui n'échappera pas à tous les camarades présents à ce Congrès. Il y a deux minorités organisées : la nôtre, celle de la « Ligue syndicaliste », qu'on peut appeler la minorité de Bordeaux ; la seconde, celle des camarades Schumacher, Boville, Chaussin, Poussif, etc. En dehors de ces deux minorités, un certain nombre de camarades de province nous ont dit : « Mais nous qui sommes contre le rapport moral, nous n'admettons pas qu'on nous colle une étiquette, soit numéro 1, soit numéro 2 sur le dos ; nous sommes adversaires du rapport moral, un point c'est tout. »

C'est, par exemple, le cas du camarade Olivier, qui, au Congrès de Bordeaux, a voté le rapport moral, et qui n'a pas signé la résolution de Schumacher ; ce sont des camarades marins, des dockers de Marseille ; c'est le camarade Charroin... qui nous ont déclaré : « Pour l'instant, nous n'appartenons à aucune des minorités constituées. » C'est une situation un peu gênante pour le Congrès. Si les minoritaires organisés désignent leurs orateurs, est-ce que le Congrès peut prendre la responsabilité d'interdire à des camarades qui ne se rangent dans aucune minorité organisée d'apporter leur point de vue ?

Je sais que si tous les minoritaires étaient organisés, la question ne se poserait pas ; mais la question se pose parce qu'il y a des minoritaires inorganisés. Je pense que le Congrès ne peut pas ne pas donner à ces derniers la faculté de s'exprimer.

La minorité n° 1 a désigné cinq orateurs. Dans l'esprit de la proposition de Schumacher, quatre camarades parleraient aujourd'hui et un demain, pour résumer le point de vue de la minorité, pour donner, comme l'a demandé Gitton, les lignes générales de la minorité sur le plan de la situation économique et politique.

Nous sommes disposés à abandonner deux de nos orateurs pour permettre aux camarades minoritaires inorganisés de s'exprimer dans ce Congrès. Si vous voulez, nous nous bornerons à trois orateurs par minorité, deux aujourd'hui et un demain, de façon que le Congrès puisse entendre tous les sons de cloche.

C'est la proposition que je fais. On va délimiter ensemble les minoritaires inorganisés et établir ensuite la proportion des orateurs pour décider que demain un orateur de chaque minorité parlera et qu'ensuite le Bureau confédéral répondra.

CLAVERI. — Quoique nous ayons fait la part belle à la minorité, nous sommes, nous aussi, décidés à enlever de notre liste un ou deux camarades de la majorité pour permettre à ceux qu'on appelle les sauvages de s'exprimer. Mais, pour posséder une indication sur leur nombre, nous désirerions que ces camarades se fassent connaître dès maintenant en levant la main.

(Plusieurs délégués lèvent la main. Claveri en compte dix, puis douze.)

CLAVERI. — Si nous recommençons l'opération dans un quart d'heure, nous trouverons un nombre aussi considérable de sauvages. Mais parmi les camarades qui appartiennent à la majorité confédérale, il y en a qui ont un mandat de leur syndicat et qui auraient désiré prendre la parole pour faire l'autocritique de la C. G. T. U. Ces camarades n'interviennent pas. Je crois qu'il serait préférable d'accepter la proposition que faisait un camarade tout à l'heure, à savoir que les sauvages forment un groupe et qu'ils désignent deux d'entre eux pour apporter à la tribune les critiques que chacun voudrait apporter individuellement.

On pourrait alors décider que les débats se dérouleraient de la façon suivante : trois heures à la minorité représentée par Schumacher, trois heures à nos camarades de la « Ligue Syndicaliste », trois heures à la majorité confédérale et une heure pour le groupe des sauvages.

La proposition faite par Chambelland ne peut être acceptée intégralement, à savoir que tant de camarades interviendront aujourd'hui et tant d'autres demain. Nous croyons, nous, qu'il est nécessaire de faire parler à la suite chacun des tendances et de faire en sorte qu'aujourd'hui le plus grand nombre possible d'orateurs interviennent. Si demain il reste un orateur de chaque tendance, Chambelland aura satisfaction. Tout dépendra de l'avancement des débats.

CHAMBELLAND. — Je suis d'accord avec le camarade Schumacher pour demander au Congrès que demain l'un des orateurs de la minorité n° 1, un de la

minorité n° 2 nous apportent un résumé d'ensemble du point de vue minoritaire, qu'ensuite un orateur de la majorité expose l'ensemble du point de vue majoritaire, enfin que le Bureau confédéral réponde. Ainsi, on peut très bien considérer que l'après-midi de demain peut être consacrée à la réponse du Bureau confédéral, tandis qu'avec Schumacher nous pourrions intervenir demain matin.

Vous avez constaté que jusqu'ici la discussion, au Congrès, a surtout porté sur des détails. Sur la situation générale, Gitton nous a dit que nous étions fondamentalement séparés. En ce qui me concerne, je dois déclarer que c'est exact. Mais, pour expliquer notre conception, il faut élever le débat au-dessus des questions de personnes, au-dessus des questions de tendances. Pour donner notre appréciation de la situation économique et du mouvement ouvrier, il nous faut un certain temps.

On pourrait donc décider que la journée d'aujourd'hui sera partagée entre les sauvages, la majorité et les orateurs mandatés par les minorités et que, demain matin, on liquiderait le débat comme nous le proposons.

Parmi les sauvages, il ne faut pas croire qu'il y a seulement des minoritaires. Voyez, par exemple, le camarade Mohn, d'Alsace-Lorraine...

CLAVÉRI. — La proposition du Bureau est la suivante : trois heures pour chaque tendance. Chaque tendance verra, avec ses propres orateurs, le temps qu'ils auront à rester à la tribune. Une heure pour nos camarades qui n'appartiennent à aucune tendance. Ceux-ci se mettront d'accord pour intervenir à deux ou trois ; nous ne pouvons admettre qu'ils soient dix ou douze.

Les camarades de la majorité sont peut-être 500 dans cette salle, et ils se contentent de quatre ou cinq orateurs. Nous avons fait la part belle aux minorités. Nous considérons que notre proposition donne satisfaction à tous et nous demandons au Congrès de l'accepter.

LE PRÉSIDENT. — Nous allons passer au vote sur la proposition du bureau.

UN DÉLÉGUÉ. — A mon avis, trois heures pour chaque tendance, c'est absolument insuffisant. (*Protestations. — Mouvements divers.*)

LE PRÉSIDENT. — Il me semble que les propositions du Bureau sont raisonnables. D'ailleurs, elles sont guidées par le souci de terminer ce débat demain soir, étant donné que nous avons encore des questions fort importantes à traiter. Dans une certaine mesure, elles ne peuvent que donner satisfaction à tout le monde.

Je mets donc aux voix les propositions du Bureau, y compris celle qui consiste à donner la parole au groupe sauvage.

(*Les propositions du Bureau, mises aux voix, sont adoptées.*)

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Deveaux, des T. C. R. P.

INTERVENTION DE DEVEAUX

DEVEAUX. — Hier, le camarade Teulade disait qu'il fallait avoir la franchise de se situer. Soyez tranquilles, en ce qui me concerne, j'aurai la franchise de vous dire toute ma pensée ainsi que celle, d'ailleurs, de ceux que je représente ici.

Dans trois assemblées différentes, au Conseil syndical, à l'Assemblée des délégués et à l'Assemblée générale des T. C. R. P. le rapport de la C. G. T. U. a été catégoriquement refusé. Comme toujours, nous avons envoyé à *L'Humanité* un compte rendu de notre réunion, mais celle-ci n'a pas pu nous accorder la plus petite place. On a préféré insérer qu'un syndicat quelconque, comptant

une cinquantaine de membres, avait approuvé à l'unanimité le rapport et on a négligé la décision du Syndicat des T. C. R. P. qui compte pourtant 4.000 adhérents. C'est une simple constatation en passant.

Nous sommes, en effet, contre l'orientation actuelle de la C. G. T. U. que nous estimons néfaste au mouvement syndical et, nous allons vous dire pourquoi. Il y a deux points qui, dans le rapport d'activité, ne nous permettent pas de voter avec la majorité confédérale et qui ont entraîné nettement le refus de l'ensemble des camarades des T. C. R. P.

Le premier point, c'est qu'il ne faut pas de réserves. En d'autres termes, on n'a pas le droit d'avoir une opinion. Vraiment, nous ne pouvons pas accepter un rapport moral qui nous dit : « Vous voterez sans réserves ou vous serez des réformistes. » Aussi, nous ne voterons rien du tout et vous nous classerez dans la catégorie que vous voudrez.

Le second point est celui qui a trait à notre orientation politique, ou plus exactement à la liaison étroite avec le Parti communiste. Ce dont nous ne voulons pas, ce n'est pas tant de la liaison que des ordres donnés par des camarades irresponsables. Nous n'admettons pas qu'un bureau politique quelconque, composé de non syndiqués pour la plupart, d'anciens avocats en rupture de barreau ou d'anciens professeurs en rupture de collège, nous inflige des ordres de grève à tout bout de champ, uniquement pour montrer à l'Internationale qu'ils font quelque chose. Nous n'accepterons pas d'être commandés par des gens qui n'ont aucune responsabilité dans le mouvement syndical.

Nous avons toujours vécu en bons termes avec le Parti. Nous sommes pour une liaison, c'est vrai, nous sommes pour les fractions communistes comme nous l'avons toujours été depuis 1923 ; nous sommes pour le mouvement syndical dirigé par des communistes, comme il l'a été jusqu'à présent. Mais nous n'admettons pas de recevoir des ordres d'un bureau politique qui n'admet même pas la discussion dans les fractions. Un ordre est donné, il faut l'exécuter sans discussion. Même si, dans les T. C. R. P., il est évident que l'action sera difficile pour le 1^{er} Août et si on a le courage de le dire, on vous répond : « Cela n'a pas d'importance, il faut faire ce que le bureau politique a commandé. »

Pour nous, nous ne l'avons pas fait et nous nous refusons à le faire dans l'avenir. Nous estimons que la C. G. T. U. est majeure, qu'elle a des hommes aussi compétents que ceux qui sont à la tête du Parti communiste et que ces hommes sont suffisamment grands pour diriger les destinées du mouvement syndical, sans aller chercher les réflexions ou les conseils de camarades qui sont sans aucune responsabilité vis-à-vis des syndicats.

Je suis certain que si vous pouviez vraiment grouper l'ensemble des travailleurs pour un referendum, aussi bien les syndiqués que les autres, et que vous leur demandiez s'ils acceptent, sur le terrain syndical, d'être dirigés uniquement par le Parti communiste, vous n'en trouveriez pas beaucoup qui se montreraient d'accord avec la majorité confédérale.

Je voudrais savoir combien il y a exactement, dans vos syndicats, de camarades qui vous approuveraient si vous leur disiez, comme vous le dites ici, que le Parti communiste doit diriger la classe ouvrière syndiquée. Je suis sûr, au contraire, que lorsque vous venez ici avec le mandat de voter pour que le Parti soit la fraction dirigeante du mouvement syndical, vous ne représentez pas, dans la majorité des cas, la mentalité exacte de ceux que vous défendez. (Protestations.)

Je suis sûr que l'ensemble des travailleurs de vos syndicats sont contre une conduite semblable. Oh ! je sais comment se passent les réunions. On convoque beaucoup de gens, mais il n'y a jamais qu'un petit noyau, toujours le même, qui se dérange. On peut dire que, le plus souvent, c'est une erreur d'annoncer que

les rapports de la C. G. T. U. ont été adoptés à l'unanimité des membres adhérents.

Nous-mêmes, nous avons fait aux T. C. R. P. une assemblée générale. Nous avons fait tout le battage possible, nous avons distribué des tracts, inséré des articles dans *L'Humanité*. Sur 4.000 adhérents du syndicat, nous nous trouvons à peine 500 à cette assemblée. Quant aux réunions de sections syndicales, les camarades s'en désintéressent totalement.

Nous savons — et en disant cela nous ne nous mentons pas à nous-mêmes — nous savons tous que les travailleurs, au lieu d'avoir actuellement un esprit révolutionnaire, comme vous le proclamez, sont plutôt preuve d'un esprit réformiste.

Lorsque vous irez poser la question de cette façon devant les camarades des T. C. R. P., lorsque vous irez dans les dépôts leur dire : « Demain, c'est le Parti communiste qui dirigera la C. G. T. U. », je vous promets que vous les ferez fuir comme une volée de moineaux. Et je suis sûr que, dans beaucoup de syndicats, il en est de même.

Voulez-vous que je prenne d'autres exemples ? Voyons dans quelles conditions les choses se sont passées, comment les syndiqués se sont prononcés.

Je prends, par exemple, nos camarades des Employés de la région parisienne qui sont 8 ou 900 syndiqués. Ils étaient une soixantaine de présents pour voter la résolution aux termes de laquelle c'est le Parti communiste qui doit diriger la C. G. T. U., et, sur ces 60 présents, il y en avait bien 45 qui étaient employés d'organisations et qui, de ce fait, n'ont évidemment pas voté autrement qu'on le leur demandait.

Nous avons vu aussi ce qui s'est passé à la section des peintres, laquelle s'est réunie le 12 au soir et à qui le camarade Guilleminot était chargé de faire l'exposé.

C'est le cas d'une section du Bâtiment général qui groupe, je crois, 150 syndiqués et qui a voté le rapport moral avec six voix. Il y avait, au début, 12 présents ; une demi-heure après, il n'y avait plus que 6 camarades dans la salle. C'est peut-être ce que vous appelez la majorité ayant voté les décisions de la C. G. T. U. Personnellement, je ne le pense pas.

Nous avons vu, également, nos camarades chauffeurs de taxi, réunis dans la grande salle Jean-Jaurès, à la Bourse du Travail, au nombre d'à peu près 400, voter le rapport de la C. G. T. U. Certes, ils l'ont voté. Mais, qui s'était dérangé ? Les animateurs du syndicat. (*Vives protestations.*) Oui, camarades, les 400 animateurs du syndicat, sur près de 10.000 syndiqués. Par ailleurs, pour ceux qui connaissent la mentalité de nos camarades chauffeurs et savent que, en fait, ces camarades sont bien loin d'être des révolutionnaires, la situation apparaît bien différente de ce qu'on laisse supposer. Pour moi, je vous garantis que si s'étaient trouvés dans la salle les 10.000 syndiqués, ils n'auraient pas voté le rapport de la C. G. T. U. (*Nouvelles protestations.*)

UN DÉLÉGUÉ. — Pourquoi ?

DEVEAUX. — Pourquoi ? Si vous aviez dit aux chauffeurs qu'à l'avenir le Parti communiste leur donnera des ordres, vous auriez vu comment vous auriez été reçus.

Je disais que nous ne pouvions pas accepter les méthodes que le Parti communiste veut lancer dans les organisations syndicales.

Un secrétaire de syndicat, un secrétaire de fédération n'est plus libre actuellement de ses actes. Il n'a même plus le droit de penser, de transmettre la pensée de ses adhérents. Ou alors, ce sont des menaces d'exclusion contre lui, quand ce ne sont pas des exclusions, comme nous l'avons vu pour nous-mêmes ! Aujourd'hui, on ne peut plus dire : « Voilà ce que pensent nos adhérents. »

On ne peut plus avoir une pensée régulière, il faut penser mécaniquement, il faut penser suivant la méthode rationalisée. Changez alors les hommes en automates.

Quant à nous, nous n'acceptons pas d'être des automates. Au Parti, nous avons toujours discuté et nous entendons bien continuer. Ici, actuellement, nous nous apercevons qu'il est devenu impossible de discuter.

Alors, que se passe-t-il ? Le Parti communiste emploie de petits moyens plus ou moins propres pour essayer de salir les militants qui ne veulent pas s'abaisser et qui ont le courage d'avoir une opinion contraire à celle des dirigeants du Parti communiste.

Camarades, il faut d'abord voir si le Parti communiste, qui a la prétention de diriger la classe ouvrière, est bien qualifié pour donner des ordres par-dessus les organisations centrales, par-dessus la Commission exécutive confédérale. En un mot, il s'agit de savoir si le Parti est réellement capable de diriger le mouvement ouvrier.

Quand on a cette prétention, camarades communistes membres du Bureau politique, on fait quelque chose qui sort un peu de l'ordinaire. Quand on a la prétention de diriger le mouvement ouvrier, on essaie de faire quelque chose qui tienne debout, de présenter des réalisations. Mais vous, membres du Bureau politique, en guise de réalisations, vous n'avez présenté que du vent et des échecs flagrants. Camarades communistes, quand on a votre prétention, on ne fait pas des boulettes du genre de celles que vous avez faites.

En réalité, vous voulez vous infiltrer partout, commander partout. Il n'y en a que pour les communistes ! On préfère mettre à la place d'un camarade qui a une responsabilité quelconque dans un de nos organismes un camarade un peu moins bon, à condition qu'il accepte les ordres intégralement, sans songer à les discuter. On préfère remplacer un camarade compétent à la tête d'une coopérative, par exemple, par un autre camarade communiste, plus ou moins bon garçon, qui ne connaît rien en matière commerciale. Quelques mois après, le résultat de changement ne tarde pas à apparaître : on voit la coopérative qui dégringole !

Camarades communistes, permettez-moi de vous dire que, lorsqu'on veut diriger le mouvement syndical ou coopératif, on doit commencer par prouver ses capacités.

Faut-il vous rappeler l'exemple de la B.O.P. ? Vous connaissez tous les histoires de ces jours derniers. Eh bien ! sur ce point encore, nous pouvons présenter des critiques justifiées. Pour le Parti, c'était une occasion de réalisations superbes. Il n'en a rien été ! Vous avouerez, camarades, que lorsqu'on est un parti révolutionnaire et qu'on a la responsabilité de diriger une banque, qu'on sait que la police a les yeux fixés sur vous, on doit s'attendre à tout moment à une descente de police et prendre ses précautions en conséquence. Or, qu'a-t-on vu ? De grosses fautes, de lourdes erreurs ont été commises à la B.O.P., ce qui l'a amenée au point où elle se trouve actuellement.

Vous me direz que cela se passe partout. Je le sais. Mais vous oubliez que les autres banques se trouvent sous le contrôle direct du gouvernement, elles sont des banques à tout faire, elles ne redoutent pas une descente de police. Lorsqu'il y a une descente de police dans une banque bourgeoise, il y a longtemps que le directeur a levé le pied, qu'il se trouve en Belgique en laissant à la banque un gros déficit.

On ne devait pas, s'agissant d'une banque dépendant d'un parti révolutionnaire, la monter avec des statuts faux, d'une façon aussi stupide, et donner ainsi prise à la police. C'est encore un point sur lequel le Parti n'a pas montré une grande capacité. (*Vives protestations. — Bruit.*)

Il y a mieux. Par l'entremise de cette banque, on a acheté un casino superbe, le Casino de Grenelle, qui, s'il s'était trouvé entre les mains d'un bourgeois, aurait fait de l'or. Nous, au lieu de faire de l'or, nous avons trouvé moyen de nous en tirer avec un déficit considérable. Nous n'avons pas su mettre à la tête de ce Casino l'homme capable de le diriger convenablement et d'une façon artistique. Si bien qu'aujourd'hui on peut dire que ce Casino est à peu près tombé en décrépitude.

On a pourtant voulu employer les méthodes bourgeoises, faire les choses en grand, mais on a agi à contre-sens, parce qu'on s'est surtout attaché aux mauvaises méthodes bourgeoises.

C'est ainsi qu'on a vu le Casino de Grenelle qui est sous le contrôle du Parti par l'intermédiaire de ses membres et des Amis de Spartacus, oser réclamer cinquante francs au début de la semaine aux dames chargées de placer les clients si elles voulaient travailler ! Alors que, dans *L'Humanité*, on menait campagne contre cette pratique en disant qu'il était odieux d'obliger les ouvrières à verser de l'argent pour pouvoir travailler !

Des ouvresses ont cependant refusé. On les a mises à la porte ! (*Vives protestations. — Bruit.*)

C'est comme cela que le Parti travaille, qu'il compte diriger la classe ouvrière. Pour moi, je vous dis carrément que je ne le vois pas encore à la hauteur de sa tâche.

Ceci, c'est sur le terrain commercial. Si vous voulez le voir sur le terrain révolutionnaire, ce sera peut-être plus scandaleux encore. Nous l'avons vu tenter des manifestations à Vincennes, à Ivry, à Saint-Denis, manifestations qui furent des échecs lamentables. Au lieu de s'arrêter au premier échec, on en a voulu un deuxième, puis un troisième qui fut encore pire. On est allé ainsi jusqu'au 1^{er} Août où, il faut le reconnaître, on a réussi un peu mieux. Mais nous sommes encore loin de ce que nous appelons la panacée.

Lorsqu'on n'est pas capable de réussir trois petites manifestations locales, lorsqu'on va à des échecs semblables, on devrait avoir au moins la pudeur de se retirer un peu en arrière et de ne pas vouloir commander à l'ensemble du mouvement syndical de ce pays.

Voilà ce que je reproche au Parti dans son ingérence. Il n'est pas encore majeur, le Parti, il n'a pas encore le droit de cité pour commander chez les travailleurs organisés.

Ce ne sont pas les 15 ou 20.000 membres du Parti communiste qui peuvent implanter chez les milliers et les centaines de milliers de travailleurs organisés leur entière volonté. Votre fraction des T. C. R. P., qui compte 15 ou 20 camarades, n'a pas la prétention, même si elle est d'accord avec le Parti, de dire : « Tel jour, vous allez faire une grève politique. » Les copains ne marcheront pas et nous irons à des échecs répétés.

On a dit : « Vous n'avez pas su, aux T. C. R. P., mener votre grève », et, sous la signature du camarade Dorel, dans des articles parus dans *L'Humanité* et *La Vie Ouvrière*, on a dit que Deveaux avait brisé la grève de 1928. Deveaux a brisé la grève, c'est un briseur de grève.

Ah ! camarades, vous allez un peu fort. Ceux qui ont brisé la grève sont dans les rangs de la majorité confédérale et nous allons le voir.

Vous avez eu la prétention de salir un militant dans *L'Humanité* et *La Vie Ouvrière* ; vous l'avez présenté aux ouvriers en disant : Deveaux est l'homme responsable de l'échec de la grève de juin 1928. Nous allons voir d'où sortent les responsabilités. Nous allons en parler sérieusement. Si une grève a échoué, dans les T. C. R. P., c'est celle d'octobre 1925 ; cette grève a échoué par la

fauté de qui ? Elle a échoué par la faute du Parti communiste, d'accord avec Monmousseau.

UN DÉLÉGUÉ. — Il n'est pas là !

C'est trop facile de ne pas être là ! (*Protestations.*)

Je vais vous expliquer comment la grève a bien été brisée par Monmousseau et le Parti. Et si celle de 1928 n'a pas réussi, c'est que les camarades se trouvaient encore sous le coup d'une grosse défaite. Comment a échoué celle de 1925 ?

Nous étions, fin septembre 1925, en pleine ébullition aux T. C. R. P. Nous venions de remporter, le 5 mai de la même année, une des plus belles victoires qui aient jamais été remportées dans les T. C. R. P. depuis des années. Nous avions l'ensemble des travailleurs avec nous, et bien en main. Mariage, voulant se rattraper de son échec, brimait les camarades militants, jetait à la porte les nouveaux qui n'étaient pas encore commissionnés, répandait une véritable terreur sur les camarades. Les camarades ont dit : Il va falloir répondre. Nous avions nos troupes prêtes à répondre, lorsque, le 6 octobre au soir, nous étions réunis au Chaumont-Palace, avenue Mathurin-Moreau, et que la place du Combat était noire de camarades. Nous avions nos troupes bien en main, nous étions sûrs de la victoire pour le lendemain, à midi.

Que s'est-il passé ? A quatre heures de l'après-midi, avant notre meeting, Monmousseau me faisait appeler dans son bureau et me disait ceci : « Penses-tu déclencher ce soir ? » Je disais oui. Il me répondit : « Il ne faut pas déclencher car nous sommes en retard pour préparer notre mouvement contre la guerre du Maroc ; il faut attendre quelque temps, le Parti n'est pas prêt. Tu lanceras ton mouvement corporatif plus tard, nous te le dirons, mais attends quelque temps. Vous serez la troupe de choc qui montrera le chemin aux autres corporations. »

J'ai dit : « C'est embêtant d'attendre, car nos troupes sont chauffées ; elles savent que ce soir c'est le débrayage et si nous les retenons, cela va faire un drôle d'effet sur les copains. »

Il m'a dit : « Tant pis, sois adroit, fais-leur comprendre qu'il ne faut pas qu'ils se lancent dans la bataille. »

Par discipline, comme on dit, j'ai accepté la proposition de Monmousseau, sachant que cela pouvait entraîner l'ensemble de la classe ouvrière contre la guerre du Maroc. Je me disais : « Si nos troupes doivent entraîner l'ensemble de la classe ouvrière dans le mouvement, si nous sommes la machine qui déclenche l'action, tant pis, nous reculerons. » Et nous avons reculé.

Pendant une semaine, nous avons alors vu la presse royaliste, fasciste, etc., s'acharner contre nous et dire : « Les T.C.R.P. vont faire une grève ces jours-ci ; les T. C. R. P. vont faire une grève communiste ; une grève pour la guerre du Maroc ; une grève pour ceci et cela. » Pendant ces huit jours, pendant la semaine que nous avons reculé, nous avons été assommés par toute la presse bourgeoise qui, dans des colonnes entières, dans des articles massifs, disait : « C'est une grève politique et les employés des T. C. R. P. ne marcheront pas. »

En effet, ils ne marchèrent pas. Ils sont sortis à 3 ou 4.000, parce que nous avions reculé notre mouvement et que la presse bourgeoise avait eu le temps de prendre ses dispositions pour le noyer.

Cette grève était bien sabotée. Je ne veux pas dire qu'elle fut sabotée exprès, je ne me permettrais pas de dire cela, mais elle le fut par la fausse tactique du Parti et de Monmousseau qui a accepté. C'est pour cela que le mouvement a été brisé.

Quelques jours avant, vers la fin septembre, j'assistais au Comité central, à la Rotonde, où des camarades de la Fédération étaient présents. Au Comité

central élargi du Parti, à quelques jours du déclenchement de la grève générale du 12 octobre, il n'y avait pas encore d'affiches. Il y avait, à quelques jours du mouvement, dans la salle de la Rotonde, des paquets de papier, de littérature quelconque, qui n'étaient pas encore distribués en province.

A cette réunion, le camarade Monmousseau, le camarade Racamond et d'autres, mais Racamond surtout, reprochaient à Doriot et à Thorez, surtout à Doriot, ce manque de préparation.

Racamond disait à Doriot : « Vous vous mêlez de lancer un mouvement et vous n'avez même pas préparé vos affiches. Elles ne sont même pas expédiées à quelques jours du mouvement. »

Eh bien, je vous le demande, en ce qui concerne la préparation du mouvement du 12 octobre, dont Monmousseau et les dirigeants du parti portent toute la responsabilité, avez-vous vu un mot dans *L'Humanité* ou dans *La Vie Ouvrière*, dans lequel Racamond, ou les dirigeants du Parti, reconnaissent que c'était leur faute si le mouvement avait échoué?

J'ai posé ici, au dernier Congrès de la XX^e U. R., la question à Monmousseau, qui avait la prétention de m'attaquer pour notre dernier mouvement qui a échoué. Monmousseau a dit : « J'ai reconnu mes torts, mais ne revenons pas là-dessus. » Eh bien ! c'est trop facile.

Mais, depuis le mois de juin 1928, on n'arrête pas de cogner sur Deveaux, ainsi que sur la direction du Syndicat des T. C. R. P. en disant : « Deveaux n'a pas voulu reculer son mouvement du mois de juin 1928. Nous estimions que la préparation n'était pas suffisante et cependant, il n'a pas voulu reculer. » Non, je n'ai pas voulu reculer, parfaitement, car j'estimais que, si je reculais, l'échec aurait été encore plus lamentable. J'ai dit : « Vous m'avez fait reculer une fois en 1925, je ne veux pas accepter de reculer une seconde fois sur les ordres de Monmousseau. »

Voilà ce qui fait que, depuis quelque temps, la direction des T. C. R. P. est soumise à une rude épreuve. Il faudrait cependant avoir un peu d'honnêteté politique, et reconnaître que, si des militants ont commis des fautes, il y en a d'autres, qui sont bien plus haut placés, et qui oublient de montrer qu'ils ont commis de grosses fautes de tactique dans certains mouvements. Cela s'appelle tout simplement un peu de pudeur, et il y en a beaucoup ici qui devraient en avoir lorsqu'ils reprochent de telles choses aux militants !

Il y a un grand nombre de délégués qui vont voter le rapport que nous, T. C. R. P., repoussons. Je dis, camarades, qu'il y a ici, dans cette salle, les trois quarts qui, s'ils représentaient régulièrement leurs mandants, n'auraient pas le droit de voter. Je constate qu'il y a des délégués qui vont voter un projet de résolution qui les met sous le pouvoir du parti, qui les mettra un de ces jours devant le fait accompli d'un mouvement qui se fera à telle date, à l'heure H, et que leurs troupes seront incapables de faire.

Oui, camarades des Services publics, qui allez voter le rapport de la C. E. confédérale, je vous vois mal placés un de ces jours, si l'on vous lance un premier septembre, ou un premier juillet quelconque. Je vous vois mal partis, vous serez alors incapables de répondre et de faire face aux engagements précis que vous allez néanmoins souscrire aujourd'hui dans cette salle !

Camarades cheminots, vous êtes incapables de mettre en pratique la décision que vous allez prendre aujourd'hui, alors que vous voterez pour la majorité confédérale.

Eh bien ! dans les quatre cinquièmes des effectifs de la C. G. T. U. c'est à peu près pareil. Il y a cependant des copains qui ont le droit de voter, qui peuvent faire honneur à leurs engagements, ce sont nos camarades du Bâtiment, mais pas dans toutes les corporations du Bâtiment. Il y a nos camarades terrassiers,

ceux-là peuvent venir ici dire des deux mains : « Je vote le rapport », car ils sont capables d'appliquer ce qu'ils vont voter. Nos camarades cimentiers ont le droit de dire : « Nous votons, mais nous savons ce que nous votons, et demain nous pouvons le mettre en application. »

Nos camarades dockers aussi pourraient voter ce rapport, car ils ont trouvé le moyen, dans au moins 60 % des cas, de répondre assez facilement à l'appel qui leur était adressé.

Mais, camarades, je vous le demande, dans toutes les autres corporations, êtes-vous réellement capables de lancer vos troupes dans un mouvement ? Je réponds : Non ! Vous allez cependant prendre l'engagement de laisser au parti la direction de votre mouvement syndical, ce qui veut dire que vous lui laisserez la direction de vos grèves et la permission de tout déclencher quand il le voudra et je répète que vous serez incapables de tenir vos engagements. Ensuite, la direction du parti pourra vous dire que vous êtes des traîtres, vous entendez, elle pourra vous dire que vous n'avez pas mis en application ce que vous aviez voté et ce sera bien fait pour vous !

On prétend que les T. C. R. P. ne sont capables de rien et sont des réformistes. Or, camarades, je pourrais peut-être mettre en parallèle l'action qu'a menée le Syndicat des T. C. R. P. à côté de celle de n'importe quel autre syndicat ici, à part nos camarades cimentiers ou terrassiers. Camarades cheminots, camarades des Services publics, camarades employés, de je ne sais quelles corporations, je vous rappelle que nous avons fait dans les T. C. R. P. cinq grèves en quatre ans. Eh bien ! combien de services publics peuvent-ils se vanter d'avoir fait cinq grèves comme cela, et non pas une grève d'une section technique quelconque, mais grève générale, cinq grèves en quatre ans ? Et je ne compte pas les manifestations d'atelier, les débrayages, la marche au ralenti, je compte simplement les grèves. Eh bien ! camarades, lorsque vous appelez le Syndicat des T. C. R. P. un syndicat contre-révolutionnaire, quand vous dites que sa direction est contre-révolutionnaire, je vous garantis que ceux qui écrivent cela passent pour des rigolos, vous entendez, mais ceux qui connaissent les camarades des T. C. R. P. et de la direction actuelle savent que ce sont des faux bruits qu'on lance pour salir les militants.

Qu'est-ce qui fait qu'il y a divergence de vues ? On a parlé de la radicalisation des masses. Oh ! cela, camarades, c'est peut-être de ce mot-là que viennent toutes les discussions qui se passent aujourd'hui. Nous disons que la majorité confédérale, que le parti ne voit pas, ou voit très mal la radicalisation des masses, il la surestime, tandis que nous, nous disons que nous ne la surestimons pas, mais que nous la voyons à son plein degré. Comme je le disais au Congrès de la XX^e U. R., lorsqu'on me citait la grève des usines dans la métallurgie, je répondais : « Qu'en résultera-t-il au point de vue révolutionnaire ? Rien. Qu'en résultera-t-il au point de vue syndical ? Rien. Combien avez-vous d'adhérents ? Rien. Que ferez-vous plus tard ? Rien. »

Et j'ajoutais : « C'est cela la radicalisation des masses ; lorsque vous voyez vos camarades dans une usine faire une manifestation de radicalisation des masses ? » Allons donc, ayez donc la franchise de reconnaître que vous avez commis une faute grave. J'ai été amené pour mon compte à reconnaître que j'avais eu des torts dans ma vie, je pense que la majorité peut bien faire comme moi et qu'elle peut reconnaître qu'elle a des torts !

La radicalisation des masses, on ne la voit pas beaucoup, et un de nos adhérents disait à Monmousseau que la radicalisation des masses se voyait le mardi gras sur les boulevards, mais que dans les réunions on ne la voyait pas.

Le mouvement syndical n'intéresse pas les masses, et ce n'est pas que dans les services publics. J'ai vu certaines réunions de copains de la majorité à 100 %

dans la ligne où ils étaient cinq ou six. Cela ne prouve pas une masse bien révolutionnaire encore.

Lorsque vous faites tant de battage, il faudrait voir si la radicalisation est vraiment dans les faits. Les emprisonnés devraient faire bouillir la marmite chez la classe ouvrière et si Jouhaux, autrefois, avait été arrêté comme Monmousseau l'a été hier, la classe ouvrière aurait eu le courage de descendre dans la rue. Mais, aujourd'hui qu'elle est radicalisée, elle s'en fout ! Si, autrefois, on avait vu, comme à Villeneuve-Saint-Georges, des centaines de militants de syndicats emprisonnés sans motif, la classe ouvrière ne l'aurait pas toléré, elle aurait fait du barouf.

C'est cela la radicalisation des masses ? Si c'est cela permettez-moi de dire que ce n'est pas grand'chose.

D'autre part, nous avons notre *Humanité*, nous lui donnons de l'argent, elle a un million de lecteurs et plus, elle tire à 200.000 exemplaires, et elle demande un million.

Les masses sont radicalisées, le parti est radicalisé, la C. G. T. U. aussi, mais la Banque des ouvriers est sous le contrôle des bourriques, le journal des ouvriers est menacé de disparaître. On a demandé aux ouvriers de l'argent ; pendant quelques jours, on a vu des billets de mille francs tomber dans la caisse, puis ce sont maintenant quelques petites pièces et nous ne sommes pas encore arrivés à y mettre 500.000 francs. Avec un million de lecteurs et, à ce que vous dites, 500.000 syndiqués dans la C. G. T. U., soit un franc par tête !

Et vous dites que les masses sont radicalisées ?

Les copains dans les réunions se moquent de vous. Allons donc ! En disant que les masses sont radicalisées vous prenez vos désirs pour des réalités et c'est pour cela que vous parlez d'une radicalisation qui n'existe que dans vos esprits et si vous continuez, vous lancerez un beau jour les ouvriers dans un mouvement qui se terminera par un échec magistral.

C'est cela que nous vous reprochons : de surestimer la combativité des masses et surtout de prendre cela comme du bon pain, d'y croire ; et nous disons que, demain, si vous nous lancez dans des mouvements stupides, vous vous casserez le nez une fois de plus.

Voilà pourquoi nous ne sommes pas pour la radicalisation des masses.

Sur le rapport d'activité, j'avais dit que nous ferions de grosses réserves sur deux questions : 1^o sur la question du vote sans réserve, nécessaire d'après vous ; 2^o sur l'orientation politique et la liaison avec le Parti communiste.

Nous ne pouvons accepter que l'on dise d'un rapport qu'il faut l'accepter sans réserve et que ceux qui ne l'accepteront pas seront des réformistes. Ce sont là des mœurs que nous ne voulons pas laisser s'implanter, que nous ne pouvons tolérer dans le mouvement syndical. Vous parlez de démocratie et vous voulez implanter, au contraire, la pire dictature ; on n'aura plus le droit de penser autrement que ceux qui dirigent la C. G. T. U.

Nous ne pouvons pas suivre ceux-ci sur ce terrain. Depuis des années et des années que nous tenons des Congrès, nous n'avons jamais vu s'instaurer de semblables méthodes, inscrire dans des rapports qu'il fallait les accepter sans réserve.

Encore une fois, ce sont des mœurs qui n'ont pas cours en France et, si vous essayez de les y appliquer, nous vous donnons un avertissement en passant : c'est que nous ne les acceptons pas et ne les accepterons jamais.

Puis, les militants qui osent apporter un point de vue contraire au vôtre, vous les traitez de contre-révolutionnaires. On a écrit dans une circulaire de la XX^e U. R. — c'est Boullé, je crois, et cela ne m'étonne pas de lui — que les réformistes de la C. G. T. U., les anarcho-syndicalistes du S. U. B., ont été re-

joindre, le 1^{er} Août, la bande à Reynier. C'est gentil, et nous ne pourrions donc que remercier le secrétaire de la XX^e U. R. de sa gentillesse et de son doigté, au nom de ceux que nous représentons.

Mais, hier, j'ai trouvé dans *L'Humanité*, en dernière page, un article qui, parlant de la C. G. T. de la rue Lafayette, disait qu'elle n'avait pas encore rejoint par ses méthodes la bande à Poulhan et à Reynier !

Ceux qui ne pensent pas comme vous, qui osent critiquer vos rapports, ceux-là qui sont vos amis, n'hésitent pas à les mettre en parallèle avec la bande à Poulhan et des réformistes de Jouhaux, vos pires ennemis, on dit qu'ils ne sont pas encore descendus au niveau de la bande à Reynier.

Cela passe pour une fois, mais n'y revenez pas trop souvent !

Nous sommes des paniquards, des scories, des traîtres, à ce que vous dites, mais, si je voulais vous lire le monceau de lettres que j'ai reçues depuis que nous sommes « exclus », parce que nous n'avons pas voulu accepter les ordres d'un parti dans notre syndicat pour respecter les directives de notre organisation, vous verriez ce qu'on y trouve.

J'ai ici, d'ailleurs, une lettre qui prouve que je n'ai pas été exclu, car j'avais donné ma démission une dizaine de jours avant que mon exclusion parût dans *L'Humanité* et depuis des mois je n'avais pas payé les timbres, mais passons !

Ce sont des communistes qui les écrivaient ces lettres, et nous vous disons que, vous qui avez la prétention de nous supprimer, vous n'aurez pas nos os, car nous sommes têtus, nous aussi. Sans être Breton, j'ai la prétention, pour ma part, d'être aussi têtu.

Vous parlez de nous foutre à la porte, mais je vous dis que je resterai, de par la volonté de ceux qui m'ont désigné, et que je ne céderai pas à la volonté des irresponsables d'un parti.

Pour vous montrer ce que nous sommes, voici une lettre que j'ai reçue d'un copain, hier, 14 septembre :

« Camarade Deveaux,

« Port-Marly, le 14 septembre 1929.

« Je te fais envoi du montant de la présente souscription que tu voudras bien faire parvenir à *L'Humanité* ainsi que les onze coupons que le camarade Wattan m'a remis pour joindre à ladite souscription.

« Je tiens à souligner que presque tous nos souscripteurs sont des syndiqués unitaires et si nous nous sommes groupés pour envoyer un billet de cent francs à *L'Huma*, que nous considérons comme « notre journal » (car nous le soutenons d'ailleurs de nos gros sous tous les jours), ce n'est pas pour ceux qui dirigent aujourd'hui notre *Huma* (s'il est toujours à nous !) emploient notre billet à insulter nos secrétaires syndicaux. Que l'on sache bien qu'ici nous sommes tous derrière notre Bureau syndical. Il y a parmi nous quelques vieux militants éprouvés; il y a d'anciens membres du parti; il y a aussi certains camarades qui se sont cassé le nez en 1925 en croyant eux aussi à la radicalisation des masses, mais qui aujourd'hui nient celle-ci avec toute la force de l'expérience. Communistes très sympathisants nous-mêmes, nous sommes pour une collaboration étroite avec le parti dans certaines occasions déterminées; mais nous ne voulons absolument pas que notre syndicat soit dirigé par les extra-politiciens du parti, surtout par ceux qui, aujourd'hui, font de l'épuration à tour de bras, mais qui peut-être devraient être les premiers à passer à l'épuratoire.

« Nous sommes avec toi et disons : « Tiens bon ! »

« Signé : LEPETIT,

« ex-secrétaire de cellule, syndiqué unitaire T. C. R. P. depuis 1923. Trésorier du S. R. I. à Port-Marly. (Solidaire des exclus.) »

DEVEAUX. — La pensée de cette lettre se concrétise à 98 %, dans les T.C.R.P. C'est vous dire que si vous avez la prétention de nous dégommer, vous attraperez certainement chaud avant. Comment ! vous voudriez qu'une direction syndicale ne soit plus à sa place quand les travailleurs eux-mêmes trouvent qu'elle y est bien ?... Vous voulez violenter les décisions des travailleurs ; vous voulez les empêcher d'avoir telle ou telle direction qui leur plaît ; vous voulez imposer une dictature ; mais les travailleurs ne sont pas encore prêts à l'accepter les yeux fermés. Cela, il fallait le dire, camarades.

Je sais que lorsque nous avons établi une motion minoritaire, plus exactement une motion qui combat la vôtre, — car j'espère bien que nous ne resterons pas toujours minoritaires, la roue tourne, camarade Teulade, et nous espérons qu'un jour nous serons dans le haut de la roue — vous avez employé certaines méthodes pour nous combattre. Oh ! des méthodes épataantes.

Il y avait parmi les signataires de notre motion le camarade Monteil, des Cimentiers. Le jour où mon brave camarade Guillemain a vu notre résolution avec la signature de Monteil, il est venu me trouver et m'a dit : « La minorité en fait de belles, de recrues... Vous avez été chercher ce salaud-là, ce policier ? »

Je lui ai répondu : « Je l'ai toujours vu dans le bureau des Cimentiers ; je pensais qu'il était à peu près potable. »

Il m'a répliqué : « Si c'est tout ce que vous avez récolté, on vous le laisse. »

Puis, chose extraordinaire, deux jours après, on voyait dans *L'Humanité*, en première colonne de la page du « Front Ouvrier », sous la signature de Monteil, qu'il reniait sa signature, qu'il était jeune, qu'il n'avait pas compris.

Et vous le preniez, ce salaud-là, ce policier, comme disait Guillemain. Policier quand il était dans la minorité, il est redevenu un brave garçon quand il est passé à la majorité.

Je ne traiterai pas la question plus longtemps. Je vous laisse le soin de tirer la conclusion que vous voudrez.

Vous vous servez d'étranges méthodes aussi. Grâce à votre *Humanité*, vous avez fait paraître le 15, premier jour du Congrès, une lettre de Bour à Engler. Lettre qui a été volée par un véritable voleur. (*Hilarité.*) C'est une vérité de Lapalisse, mais il fallait signaler qu'il y a des voleurs qui ne sont pas bien reluisants. Quand quelqu'un est chargé de porter à la poste une lettre écrite par un secrétaire d'organisation et qu'il la met dans sa poche, je dis que c'est crapuleux. Celui qui a fait cela est une crapule finie.

Lorsqu'on enlève la correspondance du maréchal Lyautey ou du maréchal Foch, c'est très bien, car on sert sa classe ; mais quand on vole des lettres personnelles de militants, je dis que c'est de la goujaterie, et vous ne devriez pas être fiers de semblables méthodes.

Que dit cette lettre ? Des choses tout à fait sensées. Je voudrais que beaucoup de camarades soient aussi honnêtes que le camarade Bour. Vous ne savez pas pourquoi ? Ce qui m'a frappé dans cette lettre, mais du bon côté, c'est que Bour prenait des précautions extraordinaires pour dire à Engler : « Mon cher Victor, tu descends de la gare Saint-Lazare, tu vas au milieu de la rue ; il y a un refuge ; tu prendras le 26, puis le 21 ; tu descendras à tel endroit ; tu viendras déjeuner avec moi. »

Je connais ici bon nombre de camarades de la majorité qui n'auraient pas tant de souci des finances de leur organisation syndicale. Dédaignant le tramway, ils auraient pris un taxi.

Cette pauvre lettre que vous avez volée ne méritait pas une place en première colonne, comme vous l'avez publiée. Ou si elle méritait un tel honneur, c'était pour montrer l'honnêteté d'un secrétaire d'organisation syndicale.

UN DÉLÉGUÉ. — Et ceux qui allaient manger avec des chefs confédérés à La Rochelle?...

DEVEAUX. — Je ne sais pas où tu vas manger, camarade ; si nous connaissons tous les endroits où tu vas, ce ne serait peut-être pas à ton honneur !

Je veux parler maintenant des inorganisés.

LE PRÉSIDENT. — Il résulte d'une décision adoptée, que nous accordons trois heures de parole à chaque tendance. Il y a cinq orateurs dans le groupe n° 2. Nous avertissons les camarades de ce groupe qu'aussitôt les trois heures écoulées nous arrêterons l'audition des orateurs de cette minorité.

MARTIN. — Un mot. Ce que tu viens de dire est très juste. Seulement, le rôle du président est de prévenir le camarade qui se trouve à la tribune qu'il dépasse son temps de parole.

DEVEAUX. — Je crois que j'ai bien fait de demander au président si je ne m'écarte pas un peu trop. Sans ça je crois que je serais resté trois heures... Je vais donc couper rapidement.

Au sujet des inorganisés, je vous dirai encore une fois que je n'accepte pas cette nouvelle méthode extra-syndicale. Nous n'avons jamais vu chose semblable, des inorganisés admis dans un Congrès pour y créer l'ambiance. Nous n'acceptons pas que des inorganisés soient assis dans cette salle en même temps que les représentants qualifiés des travailleurs organisés.

On fait monter les syndiqués au « poulailler » quand on ne leur interdit pas l'entrée de la salle. C'est ainsi que, dimanche, j'ai vu un camarade, ancien secrétaire du Syndicat des Taxis, arrêté à la porte parce que, par hasard, il avait oublié sa carte syndicale. C'est tout de même extraordinaire. Les syndiqués restent à la porte alors que les inorganisés sont admis dans la salle.

Voyez-vous, ce sont là des procédés dont nous ne voulons pas. Les inorganisés, il sera toujours facile de les retrouver dans les usines ou les dépôts. Nous faisons assez souvent des réunions pour qu'ils puissent venir s'y expliquer, sans nous croire obligés de les amener dans un Congrès afin de leur demander leur avis. En tout cas, aux T. C. R. P., nous n'accepterons jamais cela.

Ainsi, en ce qui concerne l'autocritique, vous voudriez qu'au lendemain d'une grève, on rassemble avec les syndiqués tous les inorganisés, tous les travailleurs afin de leur demander leur impression ? Vous voudriez permettre aux jaunes, à ceux qui ont fait 16 heures pendant que les autres chômaient, de venir dire ensuite : « Le mouvement était mal préparé, c'est pour cela que nous n'avons pas fait grève » ? Allons donc ! Il est vrai qu'il faut s'attendre à tout depuis que le syndicalisme a évolué. (*Soupires.*)

Je vous répète seulement qu'aux T. C. R. P., il est absolument impossible de nous demander cela. Tant que la direction actuelle sera à la tête de notre syndicat, les inorganisés, les non syndiqués, les jaunes ne mettront pas les pieds dans nos réunions, au lendemain d'une grève.

On a dit une foule de choses pour expliquer notre attitude. En réalité, si nous voulons appliquer les résolutions prises, ce sont celles des Congrès et non celles prises à la rue Lafayette par le Bureau politique du parti. Et d'ailleurs, je voudrais que ceux qui n'hésitent pas à nous jeter la pierre disent eux-mêmes s'ils ont seulement appliqué la moitié des résolutions que nous avons appliquées au Syndicat des T. C. R. P.

A Bordeaux, on a parlé de la coopération et l'on a dit : « Il faut créer des coopératives pour intéresser les camarades. » Les T.C.R.P. ont leur coopérative. Ils ont aussi un Club sportif qui est champion de la Seine et qui prospère depuis trois ans. Chaque année, nous faisons disputer au Stade Pershing une coupe de 1.000 francs. Nous avons également une bibliothèque qui compte pour

5 ou 6.000 francs de volumes. Nous avons surtout nos groupes antifascistes, qui ont fait tant de besogne à Levallois et à Alfort que la police a dû intervenir pour protéger les fascistes qui se sauvaient au plus vite à Paris. Or, il n'y a pas un autre syndicat dans la région parisienne qui ait son groupe antifasciste.

On avait parlé de cours de propagande. Nous en avons créé et les cours ont été faits par le camarade Girault, du Parti communiste. Y en a-t-il autant dans les autres syndicats ? Et le Sou du Soldat, en a-t-on parlé ? Nous sommes pourtant les seuls qui assurons 30 francs tous les mois. Quant à « l'Avenir Social », si vous n'avez pas toujours eu le courage de défendre vos orphelins, nous, nous ne les avons pas abandonnés. A Bordeaux, les congressistes avaient reculé devant la perspective de réclamer un franc de plus pour les petits orphelins et j'avais démissionné de la Commission exécutive confédérale pour protester contre ce manque de courage. C'est que, devant l'opposition des Cheminots, Monmousseau et Racamond, qui approuvaient pourtant la création du timbre obligatoire, avaient capitulé. Depuis quatre ans, le timbre de 1 franc est obligatoire aux T. C. R. P. pour tous les syndiqués.

A Bordeaux aussi, on a parlé de solidarité. Or, depuis trois ans, aux T. C. R. P., nous avons distribué pour plus de 300.000 francs de secours à nos camarades. Quels sont les autres syndicats où la solidarité est aussi bien mise en pratique ?

Aussi, lorsque dans vos fédérations, dans vos syndicats, dans vos unions, vous aurez réalisé tout ce qu'a réalisé le Syndicat Unitaire des T. C. R. P., même au point de vue des salaires, vous aurez peut-être le droit de venir nous critiquer. Jusqu'à présent, vous n'avez pas ce droit.

N'ayez crainte, notre syndicat continuera, aussi bien que vous, la lutte contre le patronat. Quoi que vous disiez, il aura toujours une attitude aussi révolutionnaire que la vôtre. Ses militants ne datent pas d'hier. Ils ont déjà fait leurs preuves et soyez certains que, dans l'intérêt de la classe ouvrière, ils sauront, au sein de la C. G. T. U., avec elle et même à l'avant-garde, appliquer toutes les décisions lorsque celles-ci seront régulièrement prises par le Congrès confédéral. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Le groupe n° 2, qui compte encore quatre orateurs inscrits, a deux heures à sa disposition. Pour ne pas donner la parole à ces quatre camarades à la suite, je donne la parole immédiatement au camarade Charbit, des Typos parisiens et du groupe minoritaire n° 1.

INTERVENTION DE CHARBIT

CHARBIT. — J'interviens au nom de cette minorité que l'on a traitée depuis longtemps de contre-révolutionnaire. A Bordeaux déjà, nous avons connu cet outrage et nous l'avons méprisé. Nous le mépriserons encore ici, car ceux qui nous gratifient de cette injure ne sont nullement qualifiés pour le faire.

Notre passé répond de nous et notre présent n'est que la suite logique de notre attitude de toujours. En effet, il est peu de militants, dans la majorité confédérale, qui puissent se réclamer d'un passé aussi net que certains éléments de la minorité que je représente. On peut chercher à la direction du Parti communiste ou dans la C. G. T. U. des hommes qui ont eu une attitude identique à celle de Monatte ou de Rosmer pendant la guerre. On peut chercher des hommes qui, comme les nôtres, ont été à l'avant-garde du combat révolutionnaire, créant le Comité de la III^e Internationale, ainsi que le Comité pour la reprise des relations internationales ou pour l'adhésion à Moscou. Je le répète, dès l'origine, c'est parmi ceux qui forment aujourd'hui cette minorité que vous

traitez avec mépris que l'on a trouvé les pionniers du mouvement révolutionnaire. La direction actuelle du Parti communiste et de la C.G.T.U. peut-elle en dire autant ?

Nous sommes, dit-on, à la solde de la bourgeoisie et, avec les armes que nous mettons ainsi à la disposition de nos adversaires, nous devrions être pulvérisés.

Or, je constate que nous étions quarante syndicats de la minorité à Bordeaux. Vous reconnaîtrez avec moi que nous sommes un peu plus nombreux cette fois-ci. C'est la preuve que nos idées répondent à un état d'esprit certain de la classe ouvrière. J'ajoute que les progrès que nous enregistrons aujourd'hui ne sont qu'un commencement.

Nous sommes, paraît-il, les agents de la bourgeoisie. Nous sommes aussi des lâches, des réformistes. Des lâches, des réformistes, il y en a à la C.G.T.U., c'est certain. Mais je m'élève contre cette qualification de lâches et de réformistes qu'on veut appliquer à tous ceux qui se dressent contre la majorité confédérale.

Je dis qu'il existe certainement des réformistes au sein de la C.G.T.U., mais, ces réformistes, on les trouve aussi bien dans la majorité confédérale.

Nous avons vu, par exemple, les dirigeants de la C.G.T.U. préconiser, en même temps que les fascistes, le salaire-or qui était revendiqué par Valois. Nous les avons vu encore revendiquer la reconnaissance légale de l'échelle mobile. Nous avons vu des syndicats voter, en assemblée générale, des félicitations à un préfet, en l'occurrence le préfet d'Alger. Nous voyons des secrétaires de syndicat s'aplatir devant leurs chefs et nous voyons, ce qui nous a été signalé hier, l'attitude de Racamond qui, au Congrès du Bâtiment, tenait un langage platement réformiste qu'aucun membre de notre minorité n'a jamais tenu. Nous pourrions rappeler encore l'attitude de Racamond pendant la guerre qui n'a pas été celle de certains minoritaires.

Dé ces manifestations de réformisme, vous en avez donné un autre exemple encore hier, au sujet des menaces qui pèsent sur nos camarades de Gastonia. En pareille occurrence, à certaines époques, on ne se contentait pas d'envoyer une délégation au ministère ou à l'ambassade. Il me suffira de vous rappeler à cet égard l'exemple des manifestations pour Sacco et Vanzetti. Pour eux, on ne s'est pas contenté de cela. Je ne vous blâme pas d'avoir décidé cette délégation à l'ambassade. Je dis simplement que votre délégation risque de rencontrer celle que la C.G.T. peut fort bien envoyer également. Ce qu'il y a de plus grave, c'est que celle de la C.G.T. ne sera pas accompagnée par un politicien.

C'est pourquoi je dis que, s'il y a des réformistes dans la C.G.T.U., la majorité en a son contingent bien fourni. Mais j'ajoute que les réformistes ont leur place dans la C.G.T.U. (*Mouvements divers*)

J'estime que c'est une erreur de combattre, comme on le fait, les camarades qui s'appliquent à obtenir des avantages immédiats pour la classe ouvrière. J'estime que ces camarades rendent eux aussi des services à la classe ouvrière.

Or, vous, que faites-vous ? Vous vous acharnez à les démolir et, ensuite, vous vous plaignez de l'insuffisance des cadres de la C.G.T.U. Vous y placez des jeunes qui n'ont ni l'expérience, ni, parfois, l'esprit révolutionnaire des anciens militants et vous avez des déceptions. Vous créez, en quelque sorte, une armée de perroquets dans la C.G.T.U. Vous n'admettez pas que les camarades critiquent. Evidemment, vous admettez qu'on apporte des critiques sur les questions secondaires, mais vous ne supportez pas que les critiques portent sur votre orientation générale. Eh bien ! moi, je dis que c'est là une politique néfaste au monde ouvrier.

Puisque vous nous traitez de contre-révolutionnaires et de lâches, vous voudrez bien que, à mon tour, je vous adresse quelques gentillesses du même genre. Je dirai que c'est vous qui êtes les saboteurs du mouvement ouvrier. C'est vous qui, ayant la chance d'avoir derrière vous l'élément le plus sain de la classe ouvrière, les ouvriers les plus actifs et les plus dévoués, trouvez le moyen de les entraîner régulièrement à des échecs, qui les démoralisent par votre politique incohérente.

Vous leur apportez tous les trois mois une prophétie nouvelle. Il y a quelques années, c'était le fascisme qui était là. Il a suffi que Valois fasse un journal se réclamant du fascisme pour que vous le voyiez partout. Et le fascisme n'est pas venu ! (*Vives interruptions. — Bruit.*)

Evidemment, il y a des camarades qui appellent fascisme tout coup de force du gouvernement. Moi, je dis que ce n'est pas là le fascisme. Avant que vienne le fascisme, le gouvernement bourgeois a bien souvent violé sa propre légalité. Camarades cheminots, rappelez-vous Briand en 1910. Aujourd'hui encore, Tardieu viole cette légalité.

Quant au fascisme, c'est une force à côté des forces régulières de la bourgeoisie qui vient suppléer à son insuffisance. Or, aujourd'hui, vous êtes bien obligés de convenir que la force officielle de la bourgeoisie est largement suffisante pour dominer la classe ouvrière, qui est actuellement non seulement divisée, mais démoralisée. (*Bruit.*)

Vous avez, en vérité, un véritable don de prophétie. Je ne prends que les dernières en date. Il y a quelques mois, la guerre était là, proche, imminente. On a même pu lire dans *L'Humanité* que la situation de l'année dernière était comparable à celle de 1914. Or, aujourd'hui, je ne sais pas si vous l'avez remarqué, on parle un peu moins des dangers de guerre.

Tous les trois mois, c'est une prophétie nouvelle. Aujourd'hui, c'est la crise économique qui vient. C'est un procédé très commode qui vous permet de dire que vous aviez tout prévu : on spéculé sur le manque de mémoire des camarades.

Pour moi, je dis que la situation actuelle n'est en rien comparable à celle de 1914. Certes, il y a constamment, en régime capitaliste, des menaces de guerre. Mais, dire qu'elles sont imminentes, c'est ne pas voir la réalité qui est celle-ci : il y a des conflits entre différents Etats capitalistes, mais aucun n'est arrivé à la maturité au point de dresser les différents pays les uns contre les autres en un conflit armé, et, avant que cela arrive, il s'écoulera plusieurs années.

Je dis que vous êtes des saboteurs parce que je constate que toutes les grèves, toutes sans exception, que vous avez décidées, que vous avez préparées selon votre savante stratégie, toutes celles déclenchées par la majorité confédérale en vertu des décisions du IV^e Congrès de l'I. S. R. ont abouti à des échecs.

Je dis qu'on n'a pas le droit, quand on est à la tête d'une organisation révolutionnaire, quand on a derrière soi les ouvriers les plus conscients, les plus dévoués, de les entraîner systématiquement à un échec. Car, ce faisant, on sabote les intérêts ouvriers et on sert la bourgeoisie.

Votre politique, non seulement elle affaiblit la classe ouvrière, elle l'entraîne à des échecs qui la démoralisent, mais elle affaiblit aussi l'organisation.

Aujourd'hui, on n'ose plus nous donner les effectifs totaux de la C.G.T.U. nous dire combien il y a d'adhérents. On se contente d'indications partielles, on dit qu'il y a une progression. Un camarade se lève et dit : « Chez moi, il y a eu tant et tant d'augmentations », mais les chiffres globaux, nous ne les connaissons pas.

Ce que je ne m'explique pas, c'est qu'on nous tienne ce langage ici, en parlant d'augmentation, et qu'on en tienne un autre à Moscou.

A Moscou, on ne se gêne pas pour reconnaître que les effectifs de la C. G. T. U. sont en baisse. Dans une lettre officielle du Parti communiste, nous voyons cette phrase de Cachin : « Je suis effrayé par la situation de la C. G. T. U. ; je suis effrayé par la diminution de ses effectifs. »

Nous, syndicats faisant partie de la C. G. T. U., nous avons le droit de connaître dans quel état matériel se trouve la C. G. T. U. et nous demandons au Bureau confédéral de nous le faire connaître.

Ce qui affaiblit la C. G. T. U., c'est non seulement les échecs répétés auxquels on a entraîné la classe ouvrière, c'est aussi votre politique incohérente, c'est aussi la lutte pas toujours honnête que vous menez contre ceux d'en face. Certes, nous savons à quoi nous en tenir sur les dirigeants de la C. G. T. ; nous connaissons leurs trahisons de la guerre et d'après-guerre, mais la manière dont vous les combattez les sert admirablement. Au lieu de les prendre en faute sur des faits réels, incontestables, vous leur attribuez trop souvent des fautes qu'ils n'ont pas commises et cela les sert parce qu'alors ils n'ont aucune difficulté pour montrer aux ouvriers que vous n'êtes pas honnêtes quand vous les attaquez et cela maintient chez eux des éléments qui peut-être viendraient à nous.

Le résultat le plus clair, c'est que la C. G. T. U., qui était à sa naissance infiniment plus puissante que la C. G. T., se trouve aujourd'hui dans une situation renversée. Nous constatons que malgré ses fautes, ses crises, ses trahisons, les forces de la C. G. T. augmentent.

UN DÉLÉGUÉ. — Tu oublies l'adhésion des fonctionnaires !

CHARBIT. — Il y a certes l'adhésion des fonctionnaires. Mais nous voyons, par exemple, l'Union des Syndicats confédérés de la région parisienne, partie avec 15.000 adhérents, atteindre maintenant un effectif égal à celui de l'Union des Syndicats unitaires.

Ce sont des choses qui doivent vous faire réfléchir et vous devez vous demander si votre politique contre les dirigeants réformistes est bien la meilleure.

Non, elle n'est pas la meilleure parce que vous, comme eux, vous avez tourné le dos à l'unité syndicale. Vous dites aujourd'hui : « Ce sont des agents de la bourgeoisie, nous ne voulons rien avoir de commun avec eux. » Mais nous n'avons pas cessé de dire qu'ils étaient des agents de la bourgeoisie, pendant la guerre ; après la guerre, nous savons à quoi nous en tenir sur leur compte. Cela n'empêche pas que la C. G. T. U. était pour l'unité syndicale malgré les chefs réformistes. Aujourd'hui elle abandonne cette lutte. Le fait que la C. G. T. U. ait abandonné sa campagne pour l'unité est une victoire de plus pour les confédérés. C'est une victoire de plus parce que maintenant Jouhaux est plus tranquillement établi dans la scission. Il n'est plus embêté comme il l'était il y a encore deux ans par les propositions d'unité qui lui étaient faites. En abandonnant votre tactique unitaire vous commettez une erreur. En ayant l'air d'adopter une politique plus à gauche, en ayant l'air de les combattre avec plus de violence, vous faites leur jeu. Ils ne demandent pas mieux que d'être combattus comme ils le sont ; ils ne demandent pas mieux que des propositions, qui les gênaient souvent et beaucoup, ne viennent plus les ennuyer.

C'est tellement vrai que vous faites leur jeu, que votre politique consiste à quoi ? A dire : « Nous ne sommes pas d'accord avec la C. G. T., nous ne sommes pas d'accord avec elle en rien. » Cependant, il y a des chefs réformistes qui font quelquefois de bonnes actions et vous taisez ces actions honnêtes. Vous ne parlez que de leur trahison et de leurs fautes.

C'est en cela que vous faites admirablement leur politique. On a beaucoup parlé, il y a deux ans, d'une lettre d'Oudegeest, le secrétaire de l'Internationale d'Amsterdam, à Jouhaux. Que disait-elle cette lettre ? « Je crois que les Russes sont disposés actuellement à faire l'unité avec nous ; c'est le moment de passer à l'attaque, et passer à l'attaque comment ? En mettant au premier plan les questions où nous sommes en désaccord avec eux ; nous allons leur demander quelle est leur position dans la question du Bureau International du Travail et de la Société des Nations, etc. »

Donc, la politique des réformistes, c'est de mettre au premier plan les questions sur lesquelles on n'est pas d'accord, pour empêcher l'unité de se faire. Je répète que c'est exactement la politique que vous faites.

Une politique véritablement unitaire consiste à faire le contraire de ce que réclamait Oudegeest et à chercher au sein de la C. G. T., même s'il faut les chercher à la loupe, les éléments capables de lutter pour des revendications ouvrières ; de chercher dans leur programme, dans leurs résolutions tout ce qui peut être utile à la classe ouvrière et leur proposer le front unique sur ces revendications elles-mêmes.

La véritable politique révolutionnaire, c'est de toujours chercher l'intérêt ouvrier, l'intérêt de la classe ouvrière, c'est de rechercher si les réformistes ont quelque chose de bon pour l'ensemble d'une corporation, et si oui, prendre l'initiative pour faire aboutir cette réforme, même si c'est une réforme de la C. G. T.

A propos de la subordination par le Parti, je tiens à vous rappeler que l'attitude que nous avons n'est pas nouvelle ; c'est celle que nous avons toujours eue, mais c'est aussi celle que la direction confédérale a eue pendant quelques années.

Nous parlons pour l'autonomie du syndicalisme, mais à certaine époque nous étions d'accord avec Monmousseau, avec Semard, pour la revendiquer et les résolutions auxquelles nous restons fidèles, c'est eux qui les ont trahies. Si nous sommes aujourd'hui en opposition, ce n'est pas parce que nous avons changé, mais c'est parce que la direction confédérale a changé. (*Applaudissements.*)

Il faut tout de même parler de cette prétention du Parti à être partout à la fois. Vous avez un argument qui paraît formidable en faveur de votre thèse. C'est le rôle qu'a joué le Parti bolchevik en 1917, en Russie. Or, camarades, savez-vous que le parti qui a fait la révolution, le parti qui a conduit la révolution, n'était pas tout à fait le parti d'avant la révolution, parce que la révolution s'est faite contre la volonté du Comité central du parti : elle s'est faite contre certains membres dirigeants du parti. Cela, il faut le dire.

Il y a eu deux hommes, Lénine et Trotsky, qui ont dirigé le mouvement révolutionnaire et qui ont trouvé contre eux la majorité du Comité central bolchevik. Après avoir pris le pouvoir, nous voyons par exemple Lozowski semer le défaitisme dans les rangs révolutionnaires, Lozowski déclarer : « Qu'est-ce que nous pouvons faire, nous, désorganisés, contre des armées organisées ? » On en a vu se dresser contre Lénine et faire bloc avec les socialistes révolutionnaires. C'est de l'Histoire.

Or, quand on vient nous répéter qu'un parti doit diriger la classe ouvrière, je dis que dans la révolution ce sont les meilleurs éléments qui formeront à ce moment la fraction dirigeante du prolétariat, et ce n'est pas le parti d'avant la révolution.

Convenez avec moi que votre parti ne ressemble en rien au parti d'avant la révolution d'Octobre. Aujourd'hui vous êtes encore en train de secouer vos parasites, de rejeter vos scories ; quand vous aurez secoué vos parasites, quand vous aurez rejeté vos scories, nous verrons à ce moment-là ce que vous vaudrez.

Pour le moment, un parti qui est en continuelle épuration, un parti qui a dans son sein des éléments plus que douteux, n'a pas le droit de revendiquer ce rôle dirigeant de la classe ouvrière avant qu'il ait fait ses preuves.

Je dis que ces preuves, ce n'est pas la répression qui peut les donner, car la répression ne frappe pas toujours les plus clairvoyants, ni les plus valeureux des militants. Nous avons l'expérience d'avant-guerre, où les gens les plus frappés par la répression étaient Hervé et ceux qui se trouvaient derrière lui, alors que la C. G. T. unique de cette époque représentait un mouvement révolutionnaire autrement sérieux que les hervéistes.

Si la répression frappe actuellement les communistes, cela ne signifie pas que leur action met le régime capitaliste en danger ; il s'agit simplement de rassurer cette fraction de la bourgeoisie qui croit toujours à l'imminence d'une révolution et qu'un gouvernement est toujours sûr de se concilier en usant de violence contre les organisations révolutionnaires. C'est le sens qu'il faut donner à la répression actuelle.

Si vous voulez indiquer aujourd'hui que le Parti est la fraction qui dirige la C. G. T. U., il faut modifier le titre de votre organisation et ne plus l'appeler ainsi, parce que Confédération Générale du Travail Unitaire, cela veut dire quelque chose, cela veut dire une organisation où tous les ouvriers ont leur place.

Or, vous reprenez à votre compte — et c'est encore une fois de plus une trahison de vos idées de la veille — vous reprenez l'opinion des anarchistes à la création de la C. G. T. U. Il y avait Besnard et Verdier qui ont voulu créer une C. G. T. R., qui ont établi un projet de statuts d'une C. G. T. révolutionnaire ; à ce moment-là, c'est Dudilleux qui, en notre nom, s'est élevé avec véhémence pour dire aux anarchistes : « Il ne faut pas de cela, pas de C. G. T. révolutionnaire, mais une C. G. T. Unitaire où tous les ouvriers, même ceux qui ne sont pas révolutionnaires, auront leur place. »

Or, mesurez le chemin parcouru aujourd'hui. Vous avez rejoint sur ce terrain Besnard et Verdier.

De plus, qu'est-ce que votre prétention de vouloir imposer au mouvement syndical votre tutelle ? Ne croyez-vous pas qu'il y a là une marque de défiance à l'égard de la classe ouvrière ? Si vous aviez confiance en elle, vous formeriez un groupement où tous les ouvriers pourraient venir, mais vous n'avez pas confiance en elle, votre groupement qui aspire à diriger le mouvement syndical n'est pas composé que d'ouvriers. Je dis que c'est là une conception que je considère comme contre-révolutionnaire. Pour moi, je déclare que j'ai confiance dans cette organisation de classe, mais tant que cette organisation de classe n'aura pas acquis la capacité de faire sa révolution, je prétends que tout ce que vous ferez ne sera pas bien fait et ne servira qu'à la bourgeoisie. (*Applaudissements.*)

CHAMBELLAND. — Je demande combien de temps a parlé Charbit ?

LE PRÉSIDENT. — Notre camarade a parlé exactement 25 minutes.

MARTIN. — Pour une fois, nous sommes d'accord !

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Panisse, des Cheminots de la Camargue et du groupe des sauvages, pour cinq minutes.

PANISSE. — Camarades, j'ai pour tâche aujourd'hui de remplir un mandat de mon organisation syndicale. Je vous dis tout de suite que cela est contraire à mon opinion personnelle. J'ai pour mandat, à l'occasion du rapport d'activité, de faire une réserve sur la nouvelle orientation syndicale. Voilà toute la mise au point que j'avais à faire au nom du Syndicat des Cheminots de la Camargue.

UN DÉLÉGUÉ. — Ne pourrait-on pas appliquer au groupe des sauvages la

même méthode qu'on a appliquée aux autres groupes ? Lorsqu'un de nos camarades est inscrit pour quinze minutes et qu'il ne parle que deux minutes, son temps de parole est reporté aux autres camarades de son groupe pour les explications à donner.

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Denayer, du Livre de Roubaix et du groupe des sauvages.

INTERVENTION DE DENAYER

DENAYER. — Camarades, nous sommes syndicat du Livre, syndicat d'industrie de 425 membres, le mandat que nous avons a été combattu seulement par 31 voix, contrairement à ce qu'a dit *L'Humanité*, dans un article anonyme et injurieux.

Au sujet du rapport d'activité, nous voyons dans ce rapport un vide complet, des textes et des paroles qui dépassent le niveau de compréhension des ouvriers. Il est à l'usage des militants, qui ont le temps de l'étudier et qui doivent le faire, nous sommes d'accord là-dessus, mais ce rapport nous dépasse de beaucoup et nous cherchons souvent vainement quelque chose qui nous indiquera tout de suite qu'on est pour ceci ou contre cela.

Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas encore reçu les modifications aux statuts qu'on propose à la C. G. T. U. et nous pensons qu'on mettra le Congrès devant le fait accompli, on dira à ceux qui votent le rapport d'activité : « Puisque vous votez le rapport, votez en même temps les modifications aux statuts, car ces modifications aux statuts constituent la liaison organique, la subordination, c'est l'annexion de la C. G. T. U. au Parti communiste. » Or, nous estimons que la C. G. T. U. doit être ouverte à tous les syndicats ouvriers, quelle que soit leur opinion.

D'autre part, le Bureau confédéral n'a pas encore pu à ce jour déclarer, et personne dans le Congrès ne peut évaluer l'effectif de la C. G. T. U. Véritablement, il fut un temps où la C. G. T. U. revendiquait le courage de dire : « Nous sommes tant », on le criait dans les Congrès et même avant les Congrès, tout le monde le savait et on était fier de nous mettre en parallèle avec l'organisation confédérée. Aujourd'hui, dans le rapport, on se borne à nous parler des timbres, mais, bien entendu, cela correspond aux francs versés, et non pas au nombre des syndiqués. Ce que nous voyons dans le rapport, au point de vue de l'effectif, ne correspond pas à l'influence de la C. G. T. U. dans la classe ouvrière. Nous prétendons, nous, que la C. G. T. U. n'a pas cette influence que le Bureau confédéral fait mousser.

La subordination est un fait, elle est caractérisée. Nous pouvons citer l'exemple de la grève d'Halluin. Il y a eu à ce sujet un rapport présenté à la Conférence de la Région du Nord du Parti communiste des 23 et 24 mars, dans lequel on nous rend hommage, et l'on ne peut pas dire que notre syndicat du Livre de Roubaix n'a pas été avec les travailleurs dans la grève Sion et dans la grève de sept mois faite dernièrement. Nous avons eu les honneurs du Parti communiste pendant cinq ans, alors que le syndicat du Textile ne faisait pas ce que le groupe du Livre de Roubaix a fait. Nous voyons cependant le syndicat attaqué dans le journal *L'Humanité* comme le pire des syndicats, c'est-à-dire comme un syndicat qui ne fait pas d'action, qui ne fait rien, qui est, comme l'on dit, réformiste, et dont le secrétaire Denayer est une scorie.

Or, je dois dire que le rayon communiste de Roubaix a protesté contre les injures qui nous étaient adressées ; nous avons protesté contre les allégations de *L'Humanité*, mais je tiens à profiter de ce fait pour montrer au Congrès comment *L'Humanité* se renseigne.

Nous reprochons à la Région du Nord d'être en dehors des principes du syndicalisme. Le secrétaire général de l'Union régionale s'est servi d'un individu qui a donné un compte rendu faux, qui a fait un papier qui a servi à nous injurier. C'est lui qui a arrêté le secrétaire de son organisation avec un revolver, à 5 heures du matin ! Voilà l'individu dont on se sert !

Je reviens à la grève d'Halluin. Voici comment le travail devait être organisé. On prévoyait un comité supérieur composé des membres du Bureau régional du Parti, des membres du Bureau de l'Union régionale, des membres du Bureau du Syndicat régional du Textile et des représentants de la Fédération Textile se trouvant sur place, d'un membre du Bureau politique, d'un membre du Bureau confédéral.

Maintenant, pendant toute la grève, comment se fit la conduite du mouvement ?

Dans le domaine de l'organisation, toute la responsabilité de la conduite de la grève devait rester à ce Comité supérieur.

Il n'en fut pas ainsi. Au Comité supérieur de grève prévu avant le conflit et qui était déjà lourd, vinrent automatiquement s'adjoindre tous les journalistes et les agitateurs, et ce Comité supérieur se transforma en un petit parlement, ce qui fit que les décisions ne purent pas toujours être prises avec la rapidité désirable.

Voilà comment on dirige une grève. Le Parti envoie des délégués, le Parti nomme ses hommes pour diriger une grève générale comme celle du Textile du Nord où nous avons affaire à des réformistes assez forts, à une concentration de politiciens qui savent se servir contre nous de l'immixtion du Parti dans une grève.

Quand on parle du rôle dirigeant du Parti communiste dans l'organisation ouvrière, il faudrait avoir la pudeur de montrer des actes probants pour prouver que l'on est l'élite de ceux qui peuvent diriger les ouvriers.

Dans le rapport du Bureau régional du Parti communiste, nous lisons : « Nous n'avons pas compris toute l'importance des luttes ouvrières de 1927, nous n'avons pas suffisamment fait la critique sérieuse du déclenchement de la grève dans le bassin d'Aniche. Dans les propositions de front unique, nous n'avons pas assez aidé nos organismes de base. Nous n'avons pas fait une analyse totale des résultats des élections législatives. Nous n'avons pas fait fonctionner régulièrement nos trois principales sections régionales, c'est le Bureau régional qui a fait le travail des sections. Nous n'avons pas assez marqué le caractère de la répression dans notre région. Nous avons bien dénoncé la répression, mais nous n'avons pas montré suffisamment le sens de la répression gouvernementale. Nous n'avons pas, dans cette période de lutte, de dangers de guerre, entraîné l'ensemble du Parti au travail antimilitariste. D'autres erreurs et d'autres faiblesses sont à signaler. »

Il suffit pour l'autocritique de dire : « Nous n'avons pas accompli un nombre considérable de choses, mais nous le disons et nous sommes amnésiés ! »

Après on vient nous dire : « Nous sommes les dirigeants des organisations ouvrières ! » Nous contestons ce fait.

Mais je vais conclure. Nous disons, comme on le disait au Congrès d'Amiens : « Vous oubliez qu'il n'y a pas dans les Congrès que des communistes, des anarchistes ou des anticommunistes, mais aussi des syndicalistes ! » Or, nous sommes de ceux-ci.

Dans ma région, nous avons une organisation de l'industrie du Livre qui, depuis dix ans, applique les décisions des Congrès. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Bourneton, de la X^e Région.

INTERVENTION DE BOURNETON

BOURNETON. — Tout à l'heure, Charbit rappelait la plate-forme de la « Ligue syndicaliste » au cours du Congrès de Bordeaux, et cela me rappelait à moi-même l'intervention que j'ai faite au cours de ce Congrès et dans laquelle j'ai déclaré : « Votre minorité sera battue, non seulement parce qu'elle est petite, mais parce qu'elle est dangereuse, parce qu'elle est contre le mouvement syndicaliste révolutionnaire, parce que vos critiques sont négatives et empêchent la C. G. T. U. d'atteindre son but ! »

En effet, l'explication des théories de la « Ligue syndicaliste » nous avait été faite par Chambelland, qui avait dit : « Nous voterons contre le rapport moral, parce que la direction confédérale va vers la social-démocratie ! »

Camarades, qui allait, à ce moment, vers la social-démocratie ? Monmousseau, répondant à la Ligue, déclarait ceci : « Votre critique n'est pas seulement systématique par volonté de nuire, mais elle répond à un état d'esprit qui n'est pas révolutionnaire, à un état d'esprit de pessimisme, de défaitisme, de non confiance dans les masses ouvrières. »

Deux ans se sont passés depuis Bordeaux et la « Ligue syndicaliste » aurait eu le temps de mener sa bataille et de gagner à elle la majorité des masses ouvrières. Cependant, nous sommes obligés de constater qu'elle n'y a pas réussi. Pourquoi ? Parce que Charbit, Cornec, Chambelland et les autres ne parlent et n'écrivent pas bien ? Non, mais parce que leur position permanente ne peut être et n'est qu'une position de critique négative, comme nous l'avons expliqué au Congrès de Bordeaux.

J'ai eu l'occasion d'examiner la collection de *La Révolution Proletarienne*, qui est l'organe de la « Ligue syndicaliste », et je n'y ai pas vu un seul article positif sur le mouvement ouvrier, sur le mouvement syndical en France.

Même sur la plate-forme à laquelle la Ligue attache une grande importance : les Assurances Sociales, en disant que la C. G. T. U. n'a pas eu la ligne juste qu'elle devait avoir, même sur ce plan il était relativement facile à la « Ligue syndicaliste » de montrer qu'elle pouvait faire un travail objectif. Elle n'en a pas été capable.

Vous pouvez regarder *La Révolution Proletarienne*; vous y trouverez quatre articles seulement sur les Assurances Sociales : un qui analyse la loi, un autre qui explique que nous devons constituer des caisses primaires d'assurances en accord avec la C. G. T. réformiste, un autre qui critique le fonctionnement de la loi, un autre qui répond à la campagne de la bourgeoisie ; mais pas un seul article sur les méthodes de fonctionnement et la constitution des caisses primaires d'assurances sociales dans le cadre de notre mouvement syndical.

Ainsi, toute la politique de la « Ligue syndicaliste » est négative, et ce n'est pas de cette manière qu'on peut prétendre à conquérir les masses ouvrières.

Cependant, parmi les points que la « Ligue syndicaliste » a l'intention de relever et qu'elle relève déjà dans son journal, je veux en retenir deux, qui sont importants et sur lesquels je veux intervenir.

Le premier a été traité ici par Charbit. « Comment se fait-il que malgré votre magnifique stratégie, toutes vos grèves sont battues ? » Ensuite : « Pourquoi, loin de passer à l'offensive, la classe ouvrière est-elle toujours sur la défensive ? »

Sur quoi repose l'argumentation de la minorité ?

Nous avons eu, en effet, au cours de ces dernières années, au cours de cette dernière année en particulier, une quantité considérable de grèves importantes, parmi lesquelles la grève des mineurs de la Loire, du Gard, de l'Aveyron,

Dans *La R.P.* a paru un article critiquant la grève de la Loire et essayant de déterminer pourquoi nos grèves ont été battues. Voyons ce que dit *La R.P.* :

« Mais pourquoi ces manœuvres ont-elles réussi à décourager le mouvement ? Parce que la grève n'avait pas été préparée, parce que ceux-là mêmes qui la votèrent étaient sans conviction et en prévoyaient la défaite, parce qu'elle a surpris et la masse des mineurs et l'opinion publique, qui, de ce fait, a été facilement influencée par les manœuvres patronales, parce que les dirigeants de la grève se sont attirés la méfiance et l'hostilité des mineurs confédérés, enfin et surtout parce que la grève est apparue dirigée par le Parti communiste, suivant ses méthodes, pour son intérêt, qui est loin de se confondre avec l'intérêt ouvrier des mineurs en grève. »

Je n'ai pas été surpris quand, hier, j'entendais notre camarade Arnaud, qui n'est pas de la « Ligue syndicaliste », soutenir à peu près la même opinion. J'entends bien que notre camarade Arnaud n'est pas prêt de s'embarquer sur la galère de *La Révolution Proletarienne*. Cependant cette similitude d'opinion qu'il manifestait montre bien le désarroi qu'il y avait et qu'il y a encore chez lui.

De l'affirmation d'Arnaud, qui se confond avec celle de *La Révolution Proletarienne*, quelle conclusion pouvons-nous tirer ? C'est que : ou bien nous sommes des gréviculteurs qui n'avons qu'un désir : lancer les ouvriers dans la bataille sans nous soucier de ce qu'ils feront, ou alors vous avez tort, et il fallait faire la grève.

Car, sans parler de la grève des mineurs, nous sommes bien placés pour en discuter et savoir dans quelle position se trouvaient les mineurs.

J'entends bien que la « Ligue syndicaliste » nous répondra : « Non, vous n'êtes pas des gréviculteurs ; nous ne sommes pas contre les grèves ; les grèves que vous avez faites ont échoué parce qu'elles étaient mal préparées, mal dirigées. Nous sommes pour la grève, direz-vous, camarades de *La Révolution Proletarienne*, mais nous sommes pour qu'elle soit organisée sérieusement, complètement, absolument. »

Mais Jouhaux a la même opinion que vous. Les dirigeants de la C. G. T. réformiste sont aussi pour la grève. Seulement, ils disent : « Une grève doit être préparée soigneusement, avec toutes les conditions absolues. »

La deuxième affirmation, c'est qu'à cet état de non-préparation vient s'ajouter un autre élément de désagrégation, celui de l'intervention du Parti communiste.

Vous dites que l'intervention du Parti communiste provoque l'échec de la grève. Qu'est-ce que cela signifie ? Cela signifie que la grève ne doit pas s'occuper de la politique, que l'argumentation de *La R.P.* c'est celle de tous les freinards, de tous ceux qui sont contre les mouvements de grève, de ceux qui ont toujours peur que les ouvriers n'aillent trop loin dans la lutte contre la bourgeoisie.

Nous disons, nous, que l'exemple de la grève des mineurs de la Loire, en particulier, justifie non pas le retrait du Parti communiste, mais son intervention, et si le Parti communiste et la C. G. T. U. avaient pu intervenir à temps, comme ils le devaient, il est incontestablement certain que la grève des mineurs de la Loire n'aurait pas été l'échec qu'elle a été.

Je veux discuter vos arguments. Est-ce que la grève des mineurs de la Loire était juste ?

Dans *La R.P.* vous dites : « La situation des compagnies houillères était bonne ; elles pouvaient donner les cent sous. » Le Congrès des Mineurs de Saint-Etienne avait décidé de déclencher la bataille pour les cent sous, même à travers les grèves régionales. Par conséquent, toutes les conditions étaient remplies et, en plus, voici qu'au moment où la bataille se déclenchait il y avait un état d'esprit de combativité formidable chez les mineurs. Ainsi, la grève ne

fut pas organisée comme il convenait, parce que les éléments qui doivent apporter toute la somme de leurs connaissances, qui doivent refléter dans l'application des mouvements grévistes les diverses études de l'I. S. R. et de l'Internationale communiste pour la conduite des grèves, parce que ceux-là n'eurent pas le temps d'intervenir, parce que les camarades du Syndicat régional des Mineurs de la Loire mirent le Bureau confédéral devant le fait accompli, et même la Fédération du Sous-Sol, sans avoir jamais expliqué les conditions de préparation de la grève.

Nous disons, nous, que cet exemple des mineurs de la Loire, dont vous servez, justifie l'intervention du Parti communiste. Pourquoi ?

Dans une autre grève des mineurs, le Parti communiste et la C. G. T. U. sont intervenus à temps. Je veux parler de la grève des mineurs du Gard. Nous sommes intervenus à temps, mais, s'il vous plaît, camarades de la Ligue, la grève des mineurs du Gard est un exemple concret de l'organisation d'une grève. Vous n'êtes pas sans avoir lu la résolution de la Commission des grèves sur les mineurs du Gard qui reconnaît qu'elle fut bien cet exemple.

Nous avons fait tout ce qu'on peut faire pour l'organisation d'un mouvement. Nous avons chez nous des freineurs, des gens qui, la veille du mouvement, jouant un rôle dirigeant dans le mouvement syndical, niaient la combativité des mineurs. Mais nous qui étions convaincus que nous avons raison, nous avons engagé la bataille par l'organisation d'un Congrès dans lequel étaient représentés les inorganisés.

Nous avons constitué un Comité central de grève dans lequel les inorganisés étaient représentés. Nous avons fait de même pour les comités locaux. Pour notre organisation, nous agissions en accord avec le Parti communiste et la C. G. T. U. Or, voulez-vous un exemple de ce que furent nos magnifiques Congrès ? Nous en eûmes trois, l'un avant la grève, l'autre en plein mouvement et un pour décider, au moment de l'échec, la reprise du travail.

Au premier, on comptait 96 non syndiqués, 117 unitaires et 4 confédérés ; au second, 191 inorganisés, 116 unitaires et 11 confédérés. Enfin, au troisième, lors de l'échec, alors que déjà des militants unitaires proposaient de fixer la rentrée par des affiches et sans consulter les mineurs, il y avait encore 166 inorganisés, 85 unitaires et 6 confédérés. Ce n'est pas mal pour un Congrès de débâcle ! Ce n'est pas mal l'attitude de ces inorganisés apportant ainsi, jusqu'à la dernière heure, leur concours avec une telle force !

Si vous assistiez à nos Congrès de mineurs, vous pourriez vraiment dire que vous n'avez jamais vu dans le mouvement syndical un tel exemple démonstratif de combativité des masses ouvrières inorganisées. Oh ! je sais, vous allez nous dire : « Cependant, vous avez été battus ! » Oui, mais pour organiser une grève, faut-il absolument attendre que l'on ait 150 % de chances de succès ?

CHARBIT. — En tout cas, 50 !

BOURNETON. — Au moins 50 ? Soit, mais nous pouvons dire que nous en avons 80. En vérité, ceux qui, sous prétexte que les grèves ne sont pas toujours victorieuses, posent la question des mouvements grévistes, ne sont pas autre chose dans le mouvement syndical que de plats réformistes, des réformistes à la mode de la C. G. T. et qui ont déjà un pied du côté de la bourgeoisie. Car nous ne pouvons pas concevoir, nous, que, sous prétexte que l'on n'a pas l'absolue certitude de gagner la bataille, il nous faille empêcher de se battre pour leurs revendications des mineurs qui réclament des augmentations de salaires.

La similitude de votre opinion avec la thèse de la C. G. T. réformiste contribue fortement à vous juger et à nous faire comprendre pourquoi votre influence est nulle ou presque parmi cette masse ouvrière dont Charbit disait

tout à l'heure qu'elle était la plus consciente et la plus éduquée. Ah ! certes, vous n'êtes pas prêts de la gagner. C'est justement parce qu'elle est consciente qu'elle vous repousse, car elle découvre en vous des tendances qui sont contre le mouvement ouvrier et la lutte des classes. (*Applaudissements.*)

D'ailleurs, une grève qui échoue, est-ce absolument un désastre ? Si vous dites « oui » c'est que vous n'entendez rien aux mouvements ouvriers, c'est que vous n'avez jamais conduit de grève, que vous ne savez pas ce que c'est. Cela ne m'étonnerait pas, d'ailleurs, il doit y en avoir d'autres comme vous, au sein de la C. G. T. U. Voyez dans le Gard, nous avons été battus : Croyez-vous que cet échec nous a porté un coup défavorable ? C'est tout le contraire et voici à ce propos deux exemples intéressants :

Un coin de notre bassin minier du Gard était complètement conquis au réformisme. Ceux-ci y possédaient tous les postes de direction : la mairie, la caisse de secours, la délégation minière, tout leur appartenait. Passée la grève, passée l'influence de ces réformistes. Nous les avons tous chassés. Le maire est encore à son poste à cause de son élection, mais il n'est plus délégué. Tous les membres de la délégation ainsi que ceux des caisses de secours sont actuellement dans nos rangs. Si vous trouvez que c'est un échec, il me semble que vous vous trompez lourdement.

Autre exemple : la grève du 1^{er} Août. Le Parti communiste avait conduit le mouvement des mineurs à la faillite. Ceux-ci auraient pu se retirer dans leur coin et refuser toute intervention pour le 1^{er} Août. Pas du tout. Ils ont obéi au mot d'ordre, et cela dans la proportion de 80 %. (*Applaudissements.*)

Quelle doit être notre conclusion ? Tout simplement que nos grèves furent justes et correspondaient bien à un besoin de combativité des ouvriers. D'ailleurs, malgré leur échec, nos mouvements furent bien conduits et si vous voulez une opinion à ce sujet, vous n'avez qu'à envoyer un rédacteur de *La R. P.* auprès des mineurs du Gard.

Certes, nous avons tous les jours des difficultés considérables, ne serait-ce que celles avec les gardes mobiles, mais, malgré tout, les masses prolétariennes délaissant la défensive passent de plus en plus à l'offensive. Malgré l'appareil de coercition déployé par la bourgeoisie, malgré sa presse, malgré les réformistes qui proclament qu'il faut reprendre le travail, les grèves se réalisent. Malgré votre argumentation qui est, en définitive, contre le mot d'ordre de grève, les ouvriers passent à la bataille et ils y passent, malgré les unitaires qui, pessimistes, ne veulent pas reconnaître leur degré de combativité. (*Applaudissements.*)

Charbit disait tout à l'heure : « On nous a insultés, on nous a traités de contre-révolutionnaires ». Soit, nous emploierons d'autres termes. Mais, véritablement, que faites-vous lorsque, dans le développement d'une bataille, notre action consiste à renforcer la combativité des ouvriers contre le régime capitaliste et que vous vous obstinez à nier cette combativité ? Que faites-vous sinon adopter une tactique contre-révolutionnaire et faire le jeu des ennemis de la classe ouvrière ? Vous pouvez, évidemment, toujours dire que vous êtes honnêtes en le faisant et que vous ne pensez pas agir ainsi. Toujours est-il que vous le faites.

Quant à la journée du 1^{er} Août, c'est là pour les gens de la Ligue un véritable cheval de bataille. Monatte lui-même ne s'est pas fait faute de se servir du 1^{er} Août en disant que c'était un fiasco, un véritable désastre de la classe ouvrière en France. Or, cela n'est pas autre chose que l'argumentation contenue dans *Le Peuple* et *Le Populaire* eux-mêmes, sans compter *L'Ami du Peuple*.

Or, puisqu'il est question d'échec, pourquoi le 1^{er} Août n'a-t-il été un échec

d'après la « Ligue syndicaliste » ? Parce que c'est le Parti communiste qui en avait pris la direction. C'est leur opinion.

Mais, camarades ligueurs, il faudrait poser autrement le problème. Il y a parmi vous des gens intelligents, je voudrais vous poser une question : Est-ce que la lutte contre la guerre est nécessaire dans la période présente ?

MARTIN. — Elle est toujours nécessaire.

BOURNETON. — La C. G. T. U. doit-elle participer à la lutte contre la guerre ? Peut-elle prétendre conduire seule cette lutte contre la guerre ?

Voilà comment il faut poser la question, camarades ligueurs. Quand vous l'aurez posée de cette façon, je crois que vous serez fortement embarrassés pour expliquer votre thèse.

Vous prétendez être partisans de la lutte contre la guerre. Je pense bien ! Vous avez même écrit, dans *La Révolution Proletarienne*, votre méthode de lutte contre la guerre. C'est Chambelland qui a écrit cela :

« Certes, il serait bon que le mouvement syndicaliste prenne l'initiative, chaque année, à l'anniversaire du déclenchement de la guerre mondiale, d'une semaine de propagande antiguerrière et antimilitariste au cours de laquelle les militants tireraient les leçons de l'expérience de 1914 et exposeraient les moyens de rendre les organisations ouvrières plus aptes à résister dans la tornade de la guerre. »

Quelle est donc cette méthode que vous préconisez, sinon une magnifique affiche double-colombier et puis une grande tournée de conférences, de propagande en France, au cours de laquelle tous les orateurs de la C. G. T. U. parleraient contre la guerre. Mais que dirons-nous quand nous parlerons contre la guerre ? Que proposerons-nous comme moyens de lutte contre la guerre ? Votre *Révolution Proletarienne* a oublié de nous le dire. (*Rires.*)

J'imagine que nous devons dire aux ouvriers : « Si la guerre éclate, nous déclencherons la grève générale. Nous sommes des gens qui veulent faire quelque chose. » C'est peut-être votre opinion ?

Camarades, vous êtes en retard. La C. G. T. réformiste a eu cette opinion avant vous. Et, quand la guerre a éclaté, elle a passé avec armes et bagages dans le camp de la bourgeoisie. (*Rires et applaudissements.*)

MARTIN. — Avec vous ! (*Protestations.*)

BOURNETON. — Certes, je suis très convaincu de la valeur de votre argumentation.

Si vous êtes sincèrement contre la guerre comme nous le sommes nous-mêmes, la seule différence entre nous est une différence de méthode. C'est probablement cela, mais si vous connaissez notre méthode, nous ne connaissons pas la vôtre. (*Rires et applaudissements.*)

Quand je dis que nous ne la connaissons pas, j'exagère. Si, nous la connaissons et vous allez voir comment nous arrivons à la déterminer.

Votre Ligue s'augmente. Chambelland écrit dans *La Révolution Proletarienne* : « La minorité doit sortir de ce Congrès sensiblement renforcée. »

La minorité s'augmente, oui, mais de quoi s'augmente-t-elle ? De tous ceux qui sont partisans de mener la lutte contre la guerre comme vous, c'est-à-dire à la façon pénarde, sans trop se faire de mauvais sang, sans risquer la répression, les calomnies de la presse bourgeoise et les emprisonnements. Elle s'augmente de tous les partisans de la méthode tranquille... (*Rires et vifs applaudissements.*)

Qu'est-ce à dire ? Cela signifie que le renforcement de la « Ligue syndicaliste », c'est le renforcement du réformisme et de la contre-révolution dans la C.G.T.U.

J'ai prononcé le mot : contre-révolution. Le mot est-il trop brutal ? Charbit

disait que c'était une insulte. Je vais, par l'examen de faits importants vous prouver que le mot n'est pas trop brutal, qu'il est absolument objectif.

Oui, votre politique est une politique contre-révolutionnaire. Il est évident qu'elle se présente sous des aspects très différents, car, votre minorité, elle est classée en n° 1, n° 2, les sauvages et les autres. (*Rires.*) Il y a des minoritaires différents, mais, objectivement, la politique est la même, et, ce qui nous le prouve, c'est que, tous, vous voulez oublier le rôle dirigeant du parti dans le mouvement ouvrier, mais que vous entendez remplir le rôle dirigeant de la minorité dans la C. G. T. U. (*Applaudissements.*)

Quel est donc le fait qui prouve que votre politique est nettement contre-révolutionnaire? C'est le conflit sino-soviétique. La « Ligue syndicaliste » a, en effet, une opinion sur le conflit sino-soviétique. Or, ce conflit nous intéresse particulièrement, car il fait partie du plan magistral de la bourgeoisie internationale contre la révolution mondiale et contre l'U. R. S. S. en particulier. Qu'est-ce que le conflit sino-soviétique? Je ne veux pas vous ennuyer longtemps, je veux simplement vous donner quelques arguments très restreints et le plus objectivement possible.

En 1924, entre la Chine et la Russie rouge un traité de commercialisation du chemin de fer de l'Est chinois est signé.

Tout dernièrement, le 10 juillet, les gardes blancs interviennent, poussés par l'impérialisme, emprisonnent les cheminots et les fonctionnaires soviétiques, s'emparent du chemin de fer.

Sur ce, la Russie soviétique envoie un ultimatum et, à la suite d'un refus, rompt les relations avec la Chine. C'est l'état de guerre.

Charbit disait tout à l'heure : « On nous annonce toujours la guerre. » Mais, camarades, elle a bien éclaté cette fois la guerre! Evidemment, tant que Charbit ne sera pas mobilisé, il ne croira pas qu'elle a éclaté! (*Rires et applaudissements.*)

Comme je vous le disais, la Ligue a une opinion sur le conflit sino-soviétique. Qu'est-ce qu'elle dit :

« La concession des chemins de fer de Mandchourie est le type même de l'emprise sur la vie économique d'un pays. Il n'existe peut-être pas d'autre cas où cela soit aussi net... »

Plus loin :

« Il est impossible de considérer qu'en essayant de récupérer l'administration de l'Est chinois, la Chine fait autre chose que poursuivre sa politique d'indépendance nationale.

« La suppression cette année du dictateur russe du chemin de fer de l'Est chinois est l'exact pendant de la suppression, l'an dernier, du dictateur anglais de la gabelle. »

Plus loin, comme conclusion :

« L'Est chinois restant aux mains de l'U. R. S. S., c'est peut-être quelques millions de bénéfices de plus pour son budget, c'est peut-être quelques facilités supplémentaires de trafic pour les quelques tonnes de marchandises vendues, c'est peut-être une plus grande possibilité de liaison avec l'appareil du Parti communiste chinois, mais c'est la destruction définitive de la foi dans l'U. R. S. S. et dans le bolchevisme au cœur de 300 millions d'hommes.

« Voilà pourquoi nous crions aux Russes qui sont restés révolutionnaires : « Rendez aux Chinois l'Est chinois ! » (*Mouvements divers.*)

Camarades, cela revient à dire que la Russie soviétique, dans le conflit du chemin de fer de l'Est chinois, joue le rôle d'un Etat impérialiste, exactement. Je suis évidemment très curieux, et Charbit m'en a donné l'occasion une fois

de plus, puisque c'est lui qui m'a passé le « canard ». C'est ainsi que j'ai eu le bonheur de lire l'opinion de Trotsky sur le chemin de fer de l'Est chinois.

Vous allez voir, camarades, quelle est l'opinion de Trotsky.

L'opinion de Trotsky, c'est tout de même quelque chose pour les minoritaires, pour les minoritaires s'entend, ne confondons pas. (*Applaudissements.*) Peut-être Charbit et Chambelland ont-ils eu l'occasion de régler leur désaccord sur ce point ?

...« Défenseurs et volontaires de Chang-Kaï-Cheik... » Qu'est-ce que c'est que cela ? Cet homme de la contre-révolution ? (Défenseurs et volontaires de Chang-Kaï-Cheik, ce n'est pas moi qui le dis, c'est Trotsky !) « Jusqu'ici, autant que nous le sachions, nous avons cru que les agents de la politique impérialiste ne peuvent se trouver que dans les rangs de la bourgeoisie capitaliste. Cette classe est-elle parvenue au pouvoir en Russie ? A quel moment ? »

Et plus loin : « Il faut restituer le chemin de fer à quoi ? A Chang-Kaï-Cheik ou au fils de Tchang-Tso-Lin ? N'est-il pas vrai qu'en Chine le peuple révolutionnaire a été vaincu par les hautes sphères de la bourgeoisie chinoise, appuyées par l'impérialisme étranger ? Dans ces conditions, remettre le chemin de fer dans les mains de Chang-Kaï-Cheik, ce serait venir en aide à la contre-révolution chinoise, contre le peuple chinois, cela est suffisant pour résoudre la question. » (*Applaudissements.*)

Vous doutiez que la « Ligue syndicaliste » est contre-révolutionnaire ? C'est Trotsky qui le dit.

POUSSIF. — Est-ce que c'est ainsi qu'on se base pour juger le problème dans le Parti communiste ?

BOURNETON. — Ces mots de contre-révolutionnaires sont une insulte. Seulement, quand nous savons l'autorité qu'a Trotsky sur vous, alors nous sommes en droit de nous demander si vous considérez cela comme une insulte ? Je pense seulement que c'est une affirmation très objective, mais je ne peux pas me contenter de l'affirmation de Trotsky pour battre la « Ligue syndicaliste » sur le problème du conflit chinois.

Oui, nous sommes pour conserver le chemin de fer de l'Est chinois. Pourquoi ? Parce que nous devons utiliser l'héritage du tsar qui nous permet de renforcer notre stratégie pour la révolution soviétique.

Jusqu'en 1924, le chemin de fer de l'Est chinois fut entre les mains de l'impérialisme qui s'en servit autant qu'il put pour transporter ses gardes blancs de ce côté difficile de l'U. R. S. S., en pleine révolution. Et voici qu'en 1924, les blancs ayant été battus, un accord est signé pour empêcher que le chemin de fer de l'Est chinois ne reste entre les mains des impérialismes pour attaquer sur ce flanc difficile l'U. R. S. S. La révolution russe signe un accord à ce moment pour se défendre contre l'impérialisme mondial. La révolution russe, par cet accord, renforce sa stratégie contre l'impérialisme mondial.

Vous savez bien, camarades de la « Ligue syndicaliste », que l'accord 1924-25 constitue une collaboration exclusivement commerciale entre la Russie et la Chine sur le chemin de fer de l'Est chinois. D'ailleurs le renforcement de cette stratégie soviétique, Sun-Yat-Sen lui-même le reconnaissait quand il disait qu'il considérait l'accord de 1924 comme une victoire de la révolution qui servait la cause de la révolution mondiale. Sun-Yat-Sen disait cela et, malheureusement pour vous, Trotsky a la même opinion. Voyons ce qu'il dit. Il dit : « Peut-il y avoir un possesseur du chemin de fer de l'Est chinois qui offre plus d'avantages du point de vue du prolétariat chinois, de la révolution chinoise, que l'Union soviétique ? »

C'est ainsi que l'on doit poser la question. Et plus bas : « On peut dire que le maintien du chemin de fer de l'Est chinois au pouvoir de la République

soviétique, offre infiniment plus d'avantages pour l'indépendance future de la Chine que la remise du chemin de fer à n'importe lequel de ses prétendants actuels. »

Voilà, camarades, deux arguments capitaux qui militent en faveur du maintien des accords de 1924.

Je sais bien que la « Ligue syndicaliste » prétend que l'attitude de l'U.R.S.S. dans ce conflit entrave la souveraineté de la Chine. Quand est-ce que la révolution nationale bourgeoise a gagné la bataille dans la véritable révolution chinoise ? Est-ce que vous pouvez considérer comme une victoire de la révolution chinoise ce compromis signé par Chang-Kaï-Cheik avec les impérialistes, les féodaux et les militaristes en Chine ? Est-ce que c'est cela votre position sur la conquête, la victoire de la révolution chinoise.

En vérité, la position de la Ligue sur le problème chinois, elle est exactement la même que la position de la social-démocratie mondiale. *La Révolution Proletarienne*, la « Ligue syndicaliste », ont découvert les accords de 1924 quand il y a eu, au 10 juillet 1929, la rupture provoquée par l'intervention de l'impérialisme mondial.

Elles ont découvert la révolution chinoise, le Kuomintang, comme la social-démocratie a découvert le Kuomintang quand Chang-Kaï-Cheik, le dirigeant, l'a fait passer avec l'impérialisme mondial.

Exactement, à ce moment. Et nous disons, nous, que ni le gouvernement de Nankin, ni le Kuomintang ne peuvent prétendre résoudre le problème de l'unification nationale, car l'un et l'autre sont passés dans le camp de l'impérialisme mondial et l'un et l'autre ne peuvent plus prétendre jouer le rôle dirigeant de la révolution en Chine.

Ainsi, sur ce point capital de la politique révolutionnaire, la « Ligue syndicaliste » a une position contre-révolutionnaire. Nous le disons et Trotsky le dit avec nous. C'est déjà pas mal. C'est beaucoup en vérité. C'est une position contre-révolutionnaire que nous expliquons devant le Congrès, mais quand nous avons vu cela et que nous nous retournons, qu'est-ce que nous constatons ? Nous constatons que cette Ligue, qui a une plate-forme contre-révolutionnaire, elle est l'âme de la minorité du Congrès de la C. G. T. U. ; elle est l'âme vivante de la minorité de la C. G. T. U. dans ce Congrès confédéral. Est-ce qu'il y a des désaccords ? Oui, il y a des désaccords de personnes, des désaccords superficiels entre les camarades de la minorité. C'est vrai.

Mais il y a un point sur lequel ils sont tous d'accord, c'est sur la lutte à mener contre l'orientation révolutionnaire de la C. G. T. U., contre sa plate-forme révolutionnaire. A tout instant, dans les grèves, pour le 1^{er} Août, à tout instant sur ce plan, tous ensemble, vous êtes contre la position, contre l'orientation de la C. G. T. U. sur le terrain révolutionnaire.

La « Ligue syndicaliste » se renforce, a dit Chambelland. Oui, elle se renforce ; elle se renforce de tous les opportunistes, de tous les sceptiques, c'est vrai, de tous ceux qui entravent le développement de la bataille révolutionnaire dans le mouvement syndical. Cela, ce n'est pas un mal pour nous, c'est un bien.

Cela permet au Congrès confédéral, à nos camarades ouvriers, aux représentants de la classe ouvrière française, de juger mieux la politique de la « Ligue syndicaliste », de juger mieux le caractère contre-révolutionnaire de cette Ligue, pour mener contre elle une bataille plus sérieuse, plus utile, pour la battre impitoyablement. (*Applaudissements prolongés.*)

LE PRÉSIDENT. — Camarades, cette séance est terminée, nous recommencerons notre travail à 2 heures.

La séance est levée à midi un quart.

TROISIÈME JOURNÉE

Mardi 17 Septembre (après-midi)

La séance est ouverte à 14 heures sous la présidence de SEMAR (Région d'Albi).

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Boville.

GUERBOIS. — J'ai demandé la parole ce matin : pourquoi désigner Boville ?

LE PRÉSIDENT. — Tu auras la parole. (*Bruit.*) Nous donnerons à chacun la possibilité de s'expliquer. On a donné à la minorité n° 1 trois heures: Je pense que cette minorité est organisée puisqu'elle s'est réunie et qu'elle peut donner satisfaction à Guerbois.

Le Bureau invite Boville à venir à la tribune puisqu'il est inscrit.

GUERBOIS. — La minorité m'a désigné pour prendre la parole ; ensuite, ce sera Boville.

LE PRÉSIDENT. — Le Bureau a, depuis ce matin, enregistré les différentes propositions pour les orateurs. Si vous voulez, toutes les cinq minutes, nous obliger à modifier l'organisation des débats suivant les décisions de la minorité, il n'y aura plus de méthode sérieuse. Si nous donnons la parole à Boville, Guerbois aura néanmoins la possibilité de s'expliquer. (*Rumeurs.*)

La parole est à Gitton.

GITTON. — Il y eut, au début de ce Congrès, un vote pour désigner un Bureau et, par ce vote, le Congrès a fait confiance à ce Bureau pour diriger les débats. Nous avons démontré, depuis l'ouverture de ces assises, que nous n'avions pas l'intention d'opprimer les minorités. Pourtant, camarades de la minorité, il vous faut aussi compter un peu avec la majorité de ce Congrès. Cette majorité a fait pas mal de concessions depuis dimanche matin et si votre fraction n'est pas encore assez bien organisée pour diriger ses propres débats, nous n'en sommes pas cause. (*Très bien! Très bien!*)

Nous ne voyons pas d'inconvénient à changer le tour des orateurs, mais c'est la dernière fois que nous subirons les injonctions d'une minorité et, lorsque celle-ci aura pris une décision, il faudra que, comme la majorité, elle l'applique et soit disciplinée. Il n'y a pas que les minorités qui nous intéressent, il y a aussi l'ensemble des travailleurs de ce pays. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Guerbois pour une déclaration.

GUERBOIS. — Nous nous sommes entendus, conformément aux décisions que nous avons prises hier, sur le temps à attribuer aux différents orateurs de la minorité n° 1, de la minorité n° 2 ou même de la majorité.

Vous nous aviez dit de choisir nos orateurs, d'en déposer les noms sur le bureau ; nous l'avons fait.

Ce matin, lorsque j'ai demandé au président quel était mon tour d'inscription,

il m'a déclaré que toute la minorité allait s'expliquer en bloc et j'ai demandé à avoir le n° 2. Le président m'a donné ce numéro.

Lorsque je suis venu prendre la parole, les camarades du Bureau m'ont dit : « Nous allons opérer comme par le passé ; il y aura un orateur de votre minorité, un orateur de l'autre minorité, un sauvage, un membre de la majorité, et ainsi de suite. »

Les quatre tendances étant venues s'expliquer à la tribune, c'est maintenant le tour de la nôtre. Or, on appelle Boville et, au lieu de Boville, c'est Guerbois qui doit prendre la parole, parce qu'il est obligé d'aller à son conseil syndical à 17 heures.

Qu'est-ce que cela peut vous faire ? Quel inconvénient y a-t-il pour le Congrès à ce que ce soit Boville, Guerbois ou Tartempion qui parle maintenant, puisque trois heures nous ont été accordées ? Pour moi, quand j'aurai fini, j'irai faire mon travail dans mon syndicat.

Le PRÉSIDENT. — Je fais remarquer au camarade Guerbois que ce matin, quand j'ai enregistré sa proposition, je n'étais pas en mesure de lui donner une réponse définitive, car c'est le Bureau qui doit décider de l'organisation des débats. Nous donnons immédiatement la parole au camarade Boville.

BOVILLE. — Le camarade Boville parlera dans l'ordre où il est inscrit.

CLAVERI. — Nous avons demandé que Schumacher et Boville parlent parmi les premiers parce que déjà, ce matin, Deveaux, au nom de la minorité n° 2, a occupé la tribune pendant une heure. Si un autre militant qui n'est pas un des leaders de cette minorité occupe la tribune pendant un temps aussi long, nous nous trouverons par la suite devant une nouvelle proposition tendant à augmenter le temps de parole de Schumacher et de Boville. Or, le Congrès doit rester maître de ses séances pour décider lui-même, ou tout au moins demander à ceux qui sont les militants responsables des diverses tendances, de venir s'expliquer largement à la tribune, en même temps qu'il doit demander à tous les camarades de donner la faculté de terminer les débats dans les conditions qui ont été décidées.

Devant la décision prise par Boville et Schumacher, le Bureau vous demande d'accepter que ce soit Guerbois qui prenne la parole. Mais il vous demande en même temps que, quel que soit le temps que ce camarade restera à la tribune, il vienne en déduction du temps dévolu à la minorité n° 2 et que vous ne dérogez pas aux décisions que vous avez prises.

Le PRÉSIDENT. — Je rappelle que la minorité n° 2 a déjà pris une heure cinq sur son temps de parole.

La parole est à Guerbois, du Syndicat des Asiles et Hospices de la Seine.

INTERVENTION DE GUERBOIS

GUERBOIS. — J'apporterai surtout à cette tribune des précisions sur les faits qui se sont succédé dans notre organisation syndicale, faits inqualifiables qui font qu'aujourd'hui le Syndicat des Asiles a été obligé de rallier la minorité.

A notre dernier Congrès de Bordeaux, d'un commun accord, nous avons élaboré les moyens de réaliser le syndicalisme de masse. Pour cela, vous avez décidé de constituer ce que l'on appelle le syndicalisme à bases multiples.

Au retour du Congrès de Bordeaux, conformément aux décisions que vous aviez votées, l'organisation syndicale unitaire des Asiles décidait de mettre en application les décisions du Congrès. Elle a essayé d'organiser les quelques organismes qui constituaient pour nous le syndicalisme à bases multiples.

Nous décidions d'incorporer dans notre organisation syndicale ce que l'on

appelle une « églantine », un groupe artistique. Ici, j'attire spécialement votre attention.

Lorsque notre syndicat décida de placer sous son égide l'Eglantine de Neuilly-sur-Marne, savez-vous quels furent les adversaires de cette transformation ?

Nous-mêmes à l'époque, communistes, majoritaires, nous nous trouvions en butte, sur le terrain local, avec une cellule qui ne voulait pas s'adapter aux méthodes que vous aviez adoptées au Congrès de Bordeaux. Ce fait est très significatif. Des camarades communistes, au nombre de quatre, menèrent une lutte acharnée contre l'organisation syndicale. Lorsque nous sommes arrivés à organiser notre premier concert, au mois de décembre, à la salle des fêtes de Neuilly-sur-Marne, nous avions à notre ordre du jour un article qui ne pouvait pas permettre de suspecter notre groupe artistique d'être un groupe social-démocrate. Dans la deuxième partie de notre programme figurait : « Allocution de Guerbois, secrétaire du Syndicat des Asiles, sur la Russie. »

Nous décidions de faire des affiches, de vendre des programmes à nos camarades syndiqués, de mener l'action nécessaire pour la réussite de notre fête et donner ainsi une ampleur nouvelle à notre organisation syndicale.

Les affiches ont été lacérées par les camarades du Parti ; les programmes ont été boycottés, à l'asile de la Maison-Blanche, à l'asile de Ville-Evrard, toujours par les mêmes camarades, hostiles à notre initiative d'incorporer un groupe artistique dans notre organisation syndicale.

Non seulement les affiches furent lacérées, non seulement les programmes furent boycottés, mais encore le jour de la fête, où des centaines de camarades étaient venus non pas seulement pour écouter des chansons, mais encore pour entendre l'exposé que je devais faire sur ce que j'avais vu en Russie, à l'entr'acte, des communistes, des jeunes gardes, armés de matraques, sont venus nous demander de pénétrer dans l'enceinte de notre fête. Ils ne trouvèrent à la porte pour leur dire qu'ils n'avaient pas besoin de matraques, ni de bérets pour venir à cette fête, que leur place, en tant que communistes, de révolutionnaires, était au sein même de cette fête, organisée sous l'égide d'un syndicat unitaire adhérent à la C. G. T. U. et à l'I. S. R.

À la sortie du concert, les mêmes camarades, au nombre d'une trentaine, mobilisés par les Quéruel, Chédeville et consorts, vinrent défier les gens qui sortaient de notre concert et, à trois heures et demi du matin, les mêmes jeunes gens firent un boucan effroyable dans le pays, allèrent taper dans les devantures des commerçants pour faire croire ou laisser croire que les organisateurs de la fête, et les auditeurs, étaient une bande de voyous.

De tels faits eurent chez nous une répercussion formidable, et les camarades qui se rendirent responsables de tels méfaits eurent affaire à l'organisation syndicale qui, elle, ne regarda pas si les perturbateurs étaient adhérents au Parti communiste, car nous pensions que de tels camarades qui se disaient du Parti communiste n'avaient plus le droit d'y rester un seul instant. Nous avons alors trouvé en face de nous toute une cohorte de copains à la tête de la XX^e U. R. pour lutter contre les décisions de notre organisation syndicale.

Une assemblée générale devait se tenir à la Bourse du Travail pour exclure ceux qui avaient semé la confusion et le désordre et jeté le discrédit sur notre organisation syndicale. Dès lors, les secrétaires de la XX^e U. R. ne trouvèrent rien de mieux que de nous envoyer le camarade Dorel qui, sur le terrain politique, avait pris nettement position contre notre organisation et nos dirigeants syndicaux.

À la porte de cette assemblée générale, on distribuait un tract de la XX^e U. R.

Ainsi, avant même que notre assemblée générale se soit tenue, avant même que les syndiqués, qui sont tout de même les maîtres dans leur syndicat, aient

pris une décision concernant les camarades qui n'avaient pas eu la conduite qu'ils devaient avoir, il se trouvait des secrétaires de la XX^e U.R. pour dire : « La décision que vous pourrez prendre aujourd'hui, nous ne l'entérinerons pas. »

Voilà ce qu'on appelle la démocratie syndicale dans la grande majorité confédérale. J'estime, pour ma part, que l'organisation syndicale a été brimée là d'une façon exagérée. Dans une organisation qui compte 4.000 syndiqués, on a soutenu quatre individus qui ne se conduisent pas comme de véritables révolutionnaires, aussi bien sur le terrain syndical que sur le terrain politique.

Non seulement la XX^e U.R. s'est affirmée hostile aux décisions prises par notre assemblée générale, mais encore, au lendemain de cette assemblée, elle prenait nettement position contre la direction syndicale. C'est que les exclus avaient encore la possibilité de se réunir dans le bureau de la XX^e U.R., alors que l'organisation syndicale n'avait plus le droit d'y tenir ses assises.

Un autre tract était distribué par le bureau de la XX^e U.R. Ce tract nous accusait de vouloir emmener le syndicat hors de la C. G. T. U., à l'autonomie, alors que notre organisation syndicale avait tout fait pour respecter fidèlement et scrupuleusement les lignes qui lui avaient été tracées au Congrès de Bordeaux.

La Fédération des Services publics a, dans son sein, une commission des conflits. Cette commission s'est réunie et a convoqué les exclus. Ceux-ci se sont expliqués et le conseil syndical est venu s'expliquer à son tour. Enfin, c'est hier que devait s'opérer le dénouement. Le camarade Delbosco, secrétaire de la commission, ne m'a pas encore informé de la décision prise. Mais l'attitude des exclus devant la commission des conflits a dû certainement orienter dans un autre sens l'opinion de cette commission qui aura probablement donné raison à ceux qui, effectivement, avaient raison.

Or, c'est par là qu'aurait dû commencer le Bureau de la XX^e U.R. au lieu de s'attaquer, tout d'abord, à une direction syndicale qui n'avait commis que la faute d'égratigner quelques camarades. A la suite du conflit, nous avions écrit à la XX^e U.R. des lettres recommandées. Mais jamais les secrétaires ne nous ont donné de réponse. C'est alors que nous avons été obligés de leur adresser une lettre dont voici la teneur ; ceci expliquera peut-être pourquoi, tout à l'heure, on ne voulait pas donner la parole à Guerbois. On avait peur qu'il dise trop de vérités non seulement aux dirigeants de la C. G. T. U., mais également à ceux qui dirigent la XX^e Union régionale. Nous écrivions donc :

« Notre syndicat s'est réuni le 2 juillet et a pris connaissance du procès-verbal de la réunion à laquelle assistaient trois membres du Bureau de l'Union... »

Car, je le répète, on avait encore des rapports avec les exclus dans la XX^e Union régionale, mais on n'en avait plus avec la direction du Syndicat des Asiles. On a fait même mieux. Le mercredi 19 juin, Dorel, envoyant un coup de téléphone à un camarade du bureau, ne rencontrait que Bonamour à l'appareil pour lui dire qu'une réunion devait avoir lieu à deux heures, salle du Tapis-Vert, au bureau du comité intersyndical. Mais Dorel avait oublié que Bonamour était également trésorier de ce dernier organisme et que, par conséquent, la convocation l'intéressait également. Comme Bonamour lui signalait la chose, Dorel répondit : « Venez, si vous le voulez. Mais, au fait, ce n'est peut-être pas la peine. »

Bonamour y est allé tout de même. L'ordre du jour était important. Il s'agissait, en effet, de l'action à mener à l'occasion du 1^{er} Août. D'ailleurs, lorsque les camarades sont arrivés dans la salle du Tapis-Vert, ils n'ont pas seulement trouvé ceux qu'ils s'attendaient à y rencontrer. Ils ont trouvé également des camarades qui n'appartenaient ni au Bureau syndical, ni à celui de la Fédération des Services publics.

Quant à Guerbois qui était le secrétaire adjoint de cette Fédération, il n'avait

même pas été convoqué. C'était sans doute le simple résultat d'une erreur matérielle.

Evidemment, Guerbois aurait été très gênant pour discuter de la journée du 1^{er} Août. Pensez donc, ce social-traître, cet exclu, auprès de messieurs comme Dorel, cela aurait fait mal dans le tableau.

Eh bien ! camarades, la réunion a consisté à discuter pendant trois heures, non pas sur l'action à mener contre la bourgeoisie le 1^{er} Août, mais sur la personnalité de Guerbois. Il ne fut question que du conflit des Asiles, alors que Dorel essayait d'amener à lui des camarades qui ne lui étaient pas encore acquis.

Je continue ma lecture :

« Notre conseil syndical s'étonne à nouveau que le bureau du syndicat ait jugé à propos de recevoir une délégation d'individus exclus... »

« ...Et de la Fédération des Services publics. »

Et ceci pour le camarade qui, tout à l'heure, dans le coin, criait : « Ce n'est pas vrai ! »

« Enfin, le Conseil syndical s'étonne :

1^o Que le Bureau de la XX^e U. R. persiste à recevoir et à entendre les exclus d'un syndicat unitaire, sans que le bureau de ce syndicat soit invité à faire entendre son point de vue ;

2^o Que le Bureau de la XX^e U. R. n'ait pas jugé à propos de convoquer... »
J'attends encore la réponse.

On n'est pas au Congrès de la XX^e U. R., mais cela dénote à coup sûr, de façon précise, comment certains camarades de la majorité s'y prennent pour brimer ceux qu'ils appellent — nous ne l'étions pas encore — des « minoritaires ».

De plus, la conduite des camarades en question s'est transformée sur ce point. Il fallait nous dire que ce que vous aviez décidé au Congrès de Bordeaux ne devait pas être réalisé, qu'il ne fallait pas monter les syndicats à bases multiples. Il fallait nous dire qu'il s'agissait d'une plaisanterie, qu'en fait il ne fallait pas mettre en pratique ce que vous aviez décidé.

Vous avez décidé, aussi, au Congrès de Bordeaux, de mener la lutte pour l'unité syndicale avec les confédérés. Vous nous avez assez tanné la peau, vous nous avez assez embêté avec vos propositions de front unique qu'il fallait faire en chaque occasion, en chaque circonstance.

Lorsque nous avons réussi à faire le front unique avec les confédérés, non pas comme l'a raconté Dorel dans certains articles (car c'est un antagoniste étonnant que Dorel, c'est une de nos nouvelles lumières qui veut introduire chez nous probablement des moyens permettant la constitution de syndicats puissants, moyens que nous ne connaissons pas encore), que s'est-il produit ?

Nous avons fait, à la base, des réunions de section auxquelles nous avons convoqué les camarades confédérés en vue d'établir des cahiers de revendications. Dans toutes nos sections, nous avons ainsi discuté avec les confédérés. Nous avons organisé une réunion, en décembre 1928, à la Bourse du Travail, avec les confédérés. On y a trouvé, d'une part, les confédérés de la base, d'autre part et en même temps, leurs chefs. Nous avons mis les chefs dans l'obligation d'accepter notre cahier de revendications et de mettre leurs signatures à côté des nôtres, si bien qu'il n'y eut qu'un seul cahier de revendications déposé auprès de l'Administration.

Là encore, notre méthode n'a pas eu l'air de plaire à certains édiles.

UN DÉLÉGUÉ. — Tu n'as pas convaincu le docteur Toulouse ?

GUERBOIS. — Le jour où tu auras un docteur à convaincre, camarade, nous le convaincrons pour toi.

En tout cas, nous pouvons dire que ce cahier de revendications a été intégralement inclus dans le *Bulletin municipal officiel*.

Cependant, ce cahier de revendications n'a pas plu au camarade Caralp, pas plus qu'à d'autres camarades, probablement à Doré. Pourquoi ? Parce qu'il y figurait la signature d'un secrétaire de section confédérée.

A Bordeaux, on nous dit : front unique, comité mixte avec les camarades confédérés. Un an après, le comité mixte se réunit, l'unité est presque faite. Nous grignotons, camarade Doré, 50 % des adhérents de la C. G. T., plus de 100 confédérés adhèrent à la C. G. T. U. Notre Syndicat, qui n'avait que 1.800 membres avant le Congrès de Bordeaux, en compte maintenant 2.000, ce qui démontre d'une façon nette et précise que le mot d'ordre du syndicat de masses lancé à Bordeaux a été appliqué dans notre organisation.

Ceci démontre également d'une façon tout aussi nette et précise que votre orientation a changé depuis le Congrès de Bordeaux et c'est ce qui fait qu'aujourd'hui, nous sommes passés dans d'autres rangs que les vôtres.

Néanmoins, il faudra vous expliquer, il faudra que vous nous disiez si ceux qui ont constitué des comités mixtes avec les non syndiqués doivent les briser pour faire le front unique avec la racaille des inorganisés qu'il y a chez nous. (*Vives protestations. — Bruit.*)

Oui, vous avez beau vous étonner, nous gardons dans notre organisation syndicale 90 % de syndiqués. Chez nous, je le répète, il y a 90 % de camarades qui adhèrent à la C. G. T. U. et ceux qui n'y adhèrent pas sont ceux que nous avons chassés de nos rangs parce qu'ils ont refusé de payer la journée de 20 francs imposée pour la solidarité à nos camarades russes ou qui ont refusé, lors de la grève du Havre, de verser leur journée de travail. (*Vifs applaudissements.*)

Il n'y a pas que sur ce point que votre ligne de conduite a changé. Tout à l'heure, il y avait un camarade à cette tribune qui nous a parlé, à sa façon, de la nouvelle manière d'organiser les grèves.

Croizat a dit hier au camarade Weber : « Quand tu as lancé ta chanson, au travers du militant communiste, qui as-tu atteint ? Avec cette chanson, tu atteignais le Parti communiste. » Et moi je retourne cet argument à Croizat et je lui dis : Lorsque vous salissez des militants tels que nous, vous n'atteignez pas seulement les militants, vous atteignez en même temps l'organisation syndicale où ils ont encore la confiance, vous frappez en même temps la C. G. T. U. et vous frappez aussi l'I. S. R. (*Applaudissements. — Protestations.*)

Les arguments, on peut se les jeter à la face ! Mais il y a autre chose qui compte et sur quoi nous pouvons nous expliquer. Je me suis expliqué sur les inorganisés. Je veux m'expliquer, non pas sur la direction unique, — elle ne me gêne pas, — mais sur la subordination de la C. G. T. U. au Parti communiste. Je vous dirai ensuite deux mots sur les grèves, car le temps est limité et je pense qu'un autre camarade de la minorité ne viendra pas plus encombrer la tribune que moi-même et qu'il viendra avec des arguments aussi frappants.

En ce qui concerne la façon dont vous prétendez placer la C. G. T. U. sous la direction, sous le commandement du Parti communiste, je vais vous citer certains passages. Voici comment est résumée brièvement la définition, pas très précise peut-être, des objectifs des syndicats révolutionnaires :

« Les syndicats révolutionnaires représentent une vaste organisation sans parti ; ils sont plus larges que le parti ; ils doivent grouper tous les ouvriers, sans différence de nationalité ni de race, sans différence de couleur de convictions politiques et de religion. C'est ainsi que les syndicats sont organisés

chez nous, dans l'U. R. S. S. Ce serait de notre part une très grande faute d'exiger une orthodoxie outrancière et d'imiter trait pour trait le Parti communiste dirigeant. Les syndicats sont l'organisation des plus larges masses ouvrières ; ils groupent tout à la fois des membres du Parti et des sans-parti ; les éléments qui peuvent se trouver dans le cadre du Parti et les éléments ouvriers que le Parti, en tant que groupement d'affinité, ne peut englober. La question de l'unité est évidemment une question de lutte pour la conquête des masses pour le socialisme et la victoire de la dictature prolétarienne dans le monde entier. La question se pose ainsi : Avec qui iront les masses ? Qui saura faire la conquête des masses ? Ce qui importe c'est, avant tout, de savoir gagner la confiance des larges couches d'ouvriers sans parti. »

Je crois que c'est significatif. Croyez-vous que ce soit un social-traître ? Croyez-vous que ce soit un réformiste qui écrive de telles choses ? Je ne le crois pas. Je vous dirai tout à l'heure le nom de ce camarade. Mais j'ai eu encore l'occasion d'en entendre d'autres. Le son de cloche est toujours le même, camarades de la majorité.

« Je passe donc à nos défauts. Le premier, le principal défaut de notre organisation syndicale, c'est que souvent, au lieu de trouver des formules qui leur sont propres, nos organisations syndicales se bornent à reproduire les mots d'ordre rédigés par le parti. Or, les syndicats révolutionnaires ne croient pas que des communistes. Ils englobent aussi des ouvriers sans parti et des travailleurs d'autres tendances. Notre propagande doit avoir en vue d'attirer de nouveaux éléments. C'est pour cela qu'elle doit revêtir un caractère nettement syndical et révolutionnaire bien entendu. Mais évitons de répéter les « mêmes choses. Tâchons de faire en sorte que chaque organisation et minorité syndicale ait ses mots d'ordre, car cette propagande s'adresse à un auditoire d'ouvriers de toutes tendances. Or, à répéter toujours les mêmes mots d'ordre, nous n'avancions pas beaucoup. »

Voilà donc deux passages de deux discours bien différents. Et savez-vous quels sont ceux qui ont prononcé ces discours ? Il y en a un du camarade Tomski, au IV^e Congrès de l'I. S. R., et il y en a un autre de notre camarade Lozowski, secrétaire de l'I. S. R.

Je ne veux pas faire la critique des mineurs du Gard. Notre camarade Bourneton s'est chargé ce matin de nous expliquer comment cela s'était passé. Mais si le camarade Bourneton nous a expliqué une victoire, qu'il me permette de lui dire qu'à côté des victoires, il y a eu des défaites et que c'est surtout des défaites qu'il faut parler. Les victoires sont si minimes dans ce monde capitaliste !

De quelle façon encore s'expliquent nos camarades sur la stratégie des grèves ? Tomski nous dit :

« Il faut que je vous mette en garde... On est obligé quelquefois de préférer des compromis. Nous autres, communistes, nous sommes quelquefois obligés de nous engager dans une voie beaucoup moins révolutionnaire que l'on ne l'aurait voulu. »

Camarade Bourneton, sans doute que Tomski, au dernier Congrès de l'I. S. R. était un de ces défaitistes, un de ces reculards, un de ceux qui hésitent à se lancer dans le mouvement révolutionnaire. Cependant il fut, comme beaucoup, un précurseur de la Révolution russe.

Vous trouverez dans tous les discours exactement les mêmes mots de la part de nos camarades et nous avons un autre passage où il est dit :

« On traite les grèves trop à la légère. On ne comprend pas que toute grève dirigée par nous causera du tort au mouvement syndical révolutionnaire chaque fois qu'elle échouera.

« Je pourrais citer dans de nombreux pays des dizaines d'exemples sur les méthodes erronées que nos camarades emploient dans les grèves. Que d'incompréhension on trouve sur ce terrain ! »

Quel était encore celui qui disait cela au Congrès de l'I. S. R.? On peut retrouver encore, dans les différentes pièces que j'ai ramenées du IV^e Congrès de l'I. S. R. certains passages où le camarade Lozowski, par exemple, nous parle de ces pays où il y a une grève générale toutes les cinq minutes, où il nous dit que dans notre journal *L'Humanité*, lorsque l'on annonce 90 % de chômeurs, on peut s'attendre à ce qu'il y en ait environ 10 %.

Ce n'est pas moi qui dis cela, c'est Lozowski, qui, au Congrès de l'I. S. R., jugeait déjà sévèrement l'exagération et la déformation de notre journal *L'Humanité*.

Pour terminer, car je veux laisser la place à d'autres copains, ce matin, Bourneton nous a dit : la minorité n^o 2 a rejoint la minorité n^o 1. C'est Cbarbit ou Chambelland qui constitue maintenant la fraction dirigeante du mouvement ouvrier.

Eh bien ! pour conclure, je vous déclare que ce n'est pas Chambelland ni d'autres qui constitueront la fraction dirigeante du mouvement ouvrier, car nous ne voulons pas d'un Chambelland, nous ne voulons pas non plus pour nous de la fraction dirigeante du Parti communiste ; nous disons, nous, que la seule fraction dirigeante qualifiée dans ce pays pour diriger les ouvriers, c'est notre Confédération Générale du Travail Unitaire. (*Vifs applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — La parole est à la camarade Germaine Goujon, du Textile de Rouen.

INTERVENTION DE GERMAINE GOUJON

GERMAINE GOUJON. — Avant d'entamer mon exposé, je voudrais dire un petit mot à notre camarade Deveaux qui, ce matin, a parlé des mœurs établies et dans le Parti et dans la C. G. T. U.

Ce matin, on s'étonnait de lettres volées ; je voudrais dire que c'est parce que Deveaux ne connaît pas encore toutes les vertus des néo-bolcheviks, sans cela il y a longtemps qu'il serait au courant de ces mœurs. Je vais vous citer un petit fait. Quand notre camarade Engler est allé à Moscou, il a eu l'occasion d'entendre Doriot expliquer avec un cynisme tout à fait révoltant comment on devait voler les lettres envoyées par Ruth Fischer à Maslov, emprisonné en Allemagne, car cela permettait de connaître la position de ces deux camarades et de les combattre plus commodément. Voilà les mœurs, voilà l'honnêteté néo-bolchevique qu'on emploie dans les organisations ! (*Applaudissements.*)

J'en viens à mon sujet, je voudrais parler des grèves. Il y a différents genres de grèves, il y a ce qu'on appelle les grèves « sporadiques », il y a les grèves préparées par les syndicats, par les corporations ; il y a les grèves préparées de toutes pièces que l'on veut déclencher d'une façon artificielle.

Et c'est pourquoi nous disons qu'il ne peut pas y avoir une stratégie unique des grèves, il y a une psychologie des grèves, il y a un savoir-faire des militants ; il y a une expérience, une connaissance des militants, de la masse. Je dis que,

dans le mouvement ouvrier, il y a des grèves heureuses et malheureuses, il y a des grèves victorieuses et des grèves qui sont des défaites; mais il faut, dans la majorité des cas, essayer d'obtenir le maximum de résultats. C'est cela qu'il faut avoir en vue.

Nous disons que, dans les grèves sporadiques, déclenchées bien souvent par des camarades inorganisés, les militants doivent s'orienter d'une façon sérieuse. Tout dépend de la clairvoyance des militants, qui doivent s'occuper des desiderata de la masse, de sa mentalité, de bien connaître à fond la situation, et si ces grèves sporadiques sont bien dirigées, bien orientées, on obtient le maximum de résultats.

Il y a d'autres grèves, les grèves préparées par les syndicats de la corporation. Là, c'est le travail de tous les jours, c'est le travail permanent des militants; nous devons en tout temps, en toutes circonstances, avoir les yeux sur cette masse, nous devons rester tout le temps en contact avec ces ouvriers, connaître leurs aspirations, connaître leur mentalité, veiller toujours au grain. Quand nous sentons que la masse est prête, que le moment est venu, que les ouvriers sont décidés à la lutte, alors le moment est bon et il appartient aux syndicats, avec les ouvriers, de déclencher le mouvement.

Mais, je le répète, les grèves ne sont pas toujours victorieuses, et tout à l'heure je m'expliquerai sur ce point.

Il y a encore d'autres grèves que l'on peut déclencher artificiellement. Pour cela, on réunit quelquefois des comités, des conférences, où il vient bien souvent des délégués triés sur le volet, à qui on fait la leçon; ils se trouvent ainsi bercés d'illusions, ils croient que le moment est venu, alors que la masse n'est pas prête, on lance le mouvement et on aboutit alors à un fiasco.

Nous disons que c'est la masse elle-même et les militants qui sont toujours auprès d'elle, qui doivent voir si le moment est mûr ou pas. Il arrive, en effet, que dans ces comités, ou dans ces conférences, ou dans ces Congrès ouvriers, on établit des revendications. Ces revendications ne sont pas toujours établies par les militants responsables de la corporation; bien souvent des camarades irresponsables, qui ne connaissent pas la mentalité de la corporation veulent imposer des mots d'ordre, imposer des revendications qui ne sont pas comprises des masses. (*Applaudissements.*)

Nous disons que ce qu'il faut c'est surtout une expérience approfondie des grèves, il nous faut des militants sérieux, qui connaissent la situation de l'industrie, la situation des camarades, et qui travaillent d'une façon adroite, puis, au moment du déclenchement de la grève et pendant la grève, il y a surtout beaucoup d'adresse à employer pour éviter les bêtises.

C'est pourquoi, quand on nous dit que le rôle dirigeant des grèves doit revenir au Parti communiste, nous disons que non. Nous disons que si, à l'intérieur du syndicat, il y a des militants communistes organisés, s'ils sont les meilleurs combattants, bien sûr nous serons d'accord pour qu'ils aient leur part de responsabilité, ils entreront dans le comité de grève et nous accepterons leurs suggestions, s'ils sont membres responsables de la corporation. S'ils ne le sont pas, s'ils ne connaissent rien dans la corporation, nous disons: Non! Voilà comment nous entendons, nous, mener les grèves. (*Applaudissements.*)

Je dois tenir compte de ce que le temps est limité, mais quand même je dois parler des grèves de notre région. J'y suis bien obligée, puisque nous avons été tellement salis dans les journaux ouvriers, dans les rapports fournis par la C. G. T. U. aux organisations, à *La Vie Ouvrière* et dans *L'Humanité*. Nous savons que certains camarades ont des mandats impératifs, mais je dis que ces camarades ont une conscience et qu'ils devront réfléchir quand ils auront été éclairés.

Chez nous, vous avez vu par les journaux, par les rapports, qu'on a parlé de la grève textile de Rouen-Darnétal. Ce fut une grosse grève. On a dit : « A Rouen, pas de préparation, pas de comité de grève véritable, pas de solidarité, pas d'organisation ! Rien, moins que rien ! »

Nous sommes un vieux syndicat, comme on l'a dit cette semaine à la Fédération Textile, et nous avons la prétention d'être près de la masse et de connaître ses aspirations.

On a dit : « Pas de préparation ! » La grève a été déclenchée le 26 octobre, les revendications générales ont été envoyées à la Chambre patronale le 8 août, une lettre envoyée à la Fédération Textile le 9 août indiquait que les revendications générales avaient été envoyées à la Chambre patronale, les revendications particulières de chaque usine aux directions des usines. Les procès-verbaux en font foi.

Les revendications générales ont été établies par les ouvriers syndiqués dans leurs assemblées générales.

Il est certain que, pour la grève, il n'y avait pas de cahier de revendications dans toutes les usines parce que nous n'avions pas de syndiqués dans toutes les usines, mais partout où il y en avait, il y a eu des cahiers de revendications.

On a dit que les ouvriers méconnaissaient les revendications ; nous disons, nous, que c'est faux. Partout où il y avait des syndiqués, des cahiers étaient établis et, là où nous n'avions pas de syndiqués, les revendications étaient diffusées par tracts à la porte des usines, et l'on priait les ouvriers de les commenter et de les expliquer à l'intérieur des usines.

Après cette préparation à la porte des usines, il est certain que cela grondait. On a dit que c'était à la suite de la grève de Darnétal. Il est certain que les ouvriers qui avaient déterminé un peu leurs revendications avec le mot d'ordre sur lequel nous n'étions pas d'accord n'étaient pas du même avis que les autres.

On disait qu'il fallait réclamer 40 sous d'augmentation, mais les 10 sous n'étaient pas un mot d'ordre général et les revendications devaient être adaptées aux milieux, suivant les habitudes de la corporation ou de la région.

Ce sont les ouvriers eux-mêmes qui sont qualifiés pour élaborer les revendications.

Pour presque toute la corporation, à l'exception des apprêts, teinture et blanchiment, dans le travail aux pièces, ce sont les pourcentages, les primes de vie chère, etc., qui jouent.

Par exemple, dans le Nord, c'est la prime de vie chère ; à Elbeuf et à Louviers aussi, alors que, chez nous, c'est un pourcentage qui joue sur la production.

Nous sommes les adversaires du pourcentage, il y a longtemps que nous l'avons déclaré, mais, tant qu'on n'a pas la force de faire reviser les tarifs pour obtenir une augmentation, on est obligé momentanément de demander un pourcentage qui correspond à une augmentation de salaire.

En attendant, nous avons donc demandé, dans nos revendications, 65 %, au lieu des 42 % que l'on avait sur les tarifs de 1920.

Si nous réussissions à obtenir cette augmentation, cela renforçait nos possibilités de recrutement et, par la suite, la révision du tarif s'imposait.

Nous n'avons pas l'habitude de mettre la charrue avant les bœufs, nous travaillons sérieusement et méthodiquement.

Nous avons donc présenté des revendications qui ont été connues de tous les ouvriers par diffusion de tracts à la porte des usines.

Comment la colère a-t-elle éclaté ? Elle a éclaté parce que les ouvriers savent bien faire leur compte, ils savent bien que 42 % leur donne tant et que 65 % leur donnera tant. Ils ne sont pas si bêtes qu'on veut bien le dire ! (*Applaudissements.*)

Les ouvriers comptaient bien, après avoir posé leurs revendications, obtenir au moins 10 %, s'ils n'obtenaient pas le maximum de leur demande. Comme les patrons ont affiché 4 %, la colère est venue, les ouvriers ont dit : « On se fout de nous ! Les patrons vont trop fort. Le Syndicat demande 23 % et on nous offre 4 % d'augmentation ! »

La colère a donc grondé.

Il y avait déjà eu une propagande faite par le Syndicat, comme l'indiquent les lettres adressées à la Fédération Textile. Déjà, nous faisons des adhésions, nous avons des usines avec de bonnes sections et, dans ces usines, la colère était beaucoup plus forte que dans les autres.

Je citerai La Foudre, où on parlait de partir depuis longtemps, de même chez Marchand, de même chez Mumm.

Nous avons le devoir de retenir les ouvriers d'une façon adroite et nous avons continué notre propagande.

Quand les patrons ont affiché les 4 %, une usine où il n'y avait pas d'organisés est venue nous trouver et nous a dit : « Nous avons réclamé au patron, mais celui-ci nous a renvoyé au syndicat ! » Nous lui avons répondu que nous allions établir immédiatement son cahier de revendications et que les ouvriers devaient dire à leur patron que, dès le lendemain, nous irions en délégation accompagnée de la secrétaire du syndicat.

Entre temps, on me faisait demander, à Darnétal, à l'usine Thacon. Je vais à cette réunion et je dis aux camarades : « Il y a trois usines de cette firme à Darnétal. Demain, il doit y avoir une grande réunion de propagande, vous verrez vos camarades de cette même firme, mettez-vous d'accord avec eux, établissez votre cahier de revendications et quand vous serez bien d'accord, vous partirez sur le même mot d'ordre ! »

A Rouen, cela grondait également et nous ajoutions : « Tenez-vous au courant de ce qui se passera à Darnétal pour que nous puissions partir ensemble ! »

En revenant de Darnétal, j'ai été trouver l'usine Mahieu et lui ai dit : « Attendez à demain ! Vous me ferez demander et nous pourrons partir ensemble ! »

Le lendemain, j'étais à cette usine et nous allions immédiatement dire : « Puisque les usines grondent, nous allons envoyer un ultimatum au patronat. » La première lettre avait été envoyée le 8 août, une deuxième avait été envoyée le 13.

Le 23 octobre, nous envoyons une lettre-ultimatum signifiant aux patrons qu'il nous fallait une réponse pour le jeudi 24 octobre ou que nous ne répondions plus de la situation.

Le mercredi, nous faisons tract sur tract. Nous en faisons distribuer à profusion à la porte des usines. Résultat : le jeudi, à la Bourse du Travail, la salle était trop petite pour contenir tous les ouvriers. Cela nous prouvait que les trois usines n'étaient plus isolées, que les camarades étaient disposés à marcher.

Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud ; il ne faut pas attendre d'avoir 150 % de chances pour faire une grève ; 50 % suffisent, et là nous n'avons pas hésité à dire : « Camarades, demain c'est la grève ! »

Le lendemain matin, vendredi, neuf usines étaient arrêtées. Nous avons fait le débauchage. A midi, nous avons 14 usines d'arrêtées ; le samedi matin, 17. Ceci prouve que la grève avait été préparée, que les revendications étaient comprises des ouvriers.

Le déroulement de la grève. On a dit : pas de comité de grève. Nous avons fait désigner cinq camarades par usine pour former le comité de grève. Pour 17 usines en grève, avec un comité de cinq camarades par usine, j'avoue qu'il

n'y avait pas toujours la discipline voulue, parce que les camarades manquaient d'expérience.

Quand nous avons vu cela, nous avons tracé un travail pour chacun et un camarade par usine a été désigné pour former le comité central de grève avec les membres responsables des organisations locales, régionales et centrale.

Donc, nous disons que le comité de grève a fonctionné.

Autre chose. On dit : Pas de solidarité.

Pas de solidarité ! Nous avons commencé dès le lendemain, malgré l'interdiction du maire, à faire des quêtes en ville. Malgré que nos quêteurs aient été quelquefois menés au poste de police, nos quêtes en ville ont rapporté des sommes assez rondelettes. Des syndicats nous ont aidés. Les Dockers de Rouen nous ont donné 2.000 francs sur leur caisse. Voilà tout ce que nous avons reçu.

Quand vous voyez au rapport financier de la C.G.T.U. qu'il y a eu 24.000 fr. de versés pour les grèves de Rouen-Darnétal, nous pouvons dire aux camarades de la majorité que le Syndicat de Rouen a eu un beau zéro. Voilà pour la solidarité. (*Applaudissements.*)

MARTIN. — Où est passé l'argent ?

GERMAINE GOUJON. — Nous ne craignons aucun démenti. Il a été écrit dans *Le Proletaire Normand* que nous avions reçu des subsides. Je dis que nous n'avons rien reçu. Qu'on nous apporte des reçus signés, et nous verrons si nous avons touché un sou.

Quel est l'argument qu'on a fourni ? La semaine dernière on m'a dit : « On vous a offert de l'argent. » Une première fois c'était : « Vous n'avez rien demandé. »

Dans une corporation comme celle du Textile, où c'est la misère, où les ouvriers vivent au jour le jour, où, bien souvent, le lendemain de la quinzaine il n'y a plus de sou, surtout quand il y a des gosses, il est impossible d'avoir des avances.

Voilà pour la solidarité. Vous voyez si elle joue bien !

On nous a reproché de n'avoir pas bien organisé la solidarité. Mais, camarades, dans une grande ville comme Rouen, où les ouvriers demeurent un peu partout, à cinq ou six kilomètres à la ronde, il est bien difficile d'organiser la solidarité avec des vivres. Nous avons été obligés, pour assurer les premiers secours, de donner de l'argent.

Comme il y avait 5.000 grévistes à Rouen et 2.500 à Darnétal, si nous avions reçu la part qui nous revenait, nous aurions pu faire une solidarité sérieuse, effective, et peut-être bien que notre grève aurait été victorieuse. (*Applaudissements.*)

On a dit aussi qu'il n'y avait pas d'organisation.

Nous devons répondre qu'à la faveur de ce mouvement nous avons exécuté les ordres de M. S. R. qui écrit dans un rapport qu'à la faveur des mouvements on doit recruter, que c'est possible quand on sait s'y prendre.

Oui, nous avons fait du recrutement et, avant la reprise du travail, nous avons organisé solidement notre syndicat. Nous avons créé des sections d'usine, avec des collecteurs et des délégués d'usine. Nous pouvons dire que le syndicat fonctionne sérieusement, malgré que nous ayons été obligés de rentrer le treizième jour.

Il n'y a pas que des grèves victorieuses. Le mouvement de classe est fait de victoires et de défaites. Notre mouvement a été une défaite. Nous sommes rentrés le treizième jour, mais avec une organisation solide.

Voilà comment s'est déroulée la grève de Rouen et quel a été son résultat.

Autre chose : A Bordeaux, on a parlé ardemment du resserrement syndical.

A Rouen, nous avons depuis longtemps un syndicat d'industrie, formé de sections syndicales. Pour les besoins de la cause, par esprit de tendance, ce sont les représentants de la majorité confédérale qui ont divisé notre syndicat, parce que nous n'avons pas voulu accepter dans notre comité général des membres irresponsables, ne travaillant pas en usine. On a séparé la section de Darnétal du syndicat de Rouen pour former un syndicat à Darnétal. A Pavilly, nous disons que ce n'est pas un syndicat, mais une section syndicale qu'il fallait former.

Voyez comme on comprend le resserrement syndical dans la majorité confédérale quand il s'agit de servir les besoins de la cause !

Autre point : Dans le rapport d'activité, il y a des grèves que l'on connaît, et d'autres que l'on méconnaît. Par exemple, la grève du port de Rouen, grève victorieuse, menée par ces sales réformistes que sont Engler et consorts. Cette grève victorieuse ne figure pas dans le rapport d'activité. La grève des chauffeurs d'auto, menée par les militants de l'Union locale de Rouen, on ne la connaît pas plus.

UN DÉLÉGUÉ. — Charbit non plus ne la connaît pas.

GERMAINE GOUJON. — La grève des tramways de Rouen, conduite par les militants de l'Union locale de Rouen, avec l'aide de la Fédération des Moyens de transport, avec laquelle nous étions entièrement d'accord, on ne la connaît pas davantage.

Le rapport d'activité parle également des inorganisés. Il y a là une innovation. Les inorganisés ont joué un rôle de premier plan dans toutes les grèves : à eux toutes les initiatives ; à eux probablement la direction des mouvements ouvriers. Et tout cela, uniquement parce que l'on a l'habitude de mettre la charrue avant les bœufs.

Dans l'ensemble, on a écrit pas mal d'erreurs sur le rôle des inorganisés. Dans *La Vie Ouvrière*, sous la signature d'Henry, on a pu lire que ce sont les inorganisés qui donneraient encore des leçons aux sceptiques et aux réformistes que nous sommes et qu'on leur laisserait la tribune, dans ce Congrès, où ils devaient avoir tous les pouvoirs. Mais l'accord n'a pas duré longtemps et l'on a pris bientôt, au Bureau confédéral, une résolution qui fixe le rôle des inorganisés. Bref, on a fini par où on aurait dû commencer.

Le Bureau me demande de dire au Congrès combien la C. G. T. U. a dépensé pour les dockers de Rouen. Je regrette, mais je ne connais pas le chiffre exact. Celui que je connais bien, par exemple, c'est celui des sommes dépensées par les syndicats de cette ville, qui ont vidé leurs caisses avant que la C. G. T. U. ne vienne à leur aide. C'est que la C. G. T. U. avait dit : « Nous ne soutiendrons la grève des dockers de Rouen que lorsque le syndicat aura vidé sa caisse. » (*Applaudissements.*)

J'ajoute également que les dockers de Dunkerque n'ont pas attendu, eux, que la caisse du syndicat de Rouen soit vide pour envoyer à deux reprises 10.000 francs en faveur de leurs camarades.

Pour en revenir aux inorganisés, on répète toujours que ce sont eux qui déclenchent les grèves. C'est qu'en effet il y a parmi eux, comme parmi les syndiqués, des sursauts de révolte devant la pression de la bourgeoisie et devant la rationalisation contre la classe ouvrière. Mais alors, ne voyez-vous pas que c'est à ce moment que les militants doivent intervenir ? Puisqu'ils sont avec nous au moment de la lutte de classe, il faut en profiter pour les organiser, car, une fois la lutte terminée, ils oublient et se séparent à nouveau de nous. C'est parce que l'on n'agit pas dans ce sens que l'on voit, au sortir des grèves, les effectifs de la C. G. T. U. diminuer au lieu d'augmenter.

On a cru arranger les choses en invitant les inorganisés à nos travaux. Le

Congrès les intéressera. Cela fera de la propagande dans les usines et nous verrons nos camarades inorganisés se rapprocher peu à peu de nous. Tel n'est pas notre avis, camarades. Le Congrès ne peut pas les intéresser ; il ne peut pas intéresser des camarades inexpérimentés. Ayons le courage de revenir en arrière et nous nous souviendrons de nos propres débuts, alors que nous n'étions pas encore aptes à saisir toutes les discussions de ces Congrès. Rappelons-nous combien il était difficile de les assimiler et plus encore de les interpréter devant les autres. C'est pourquoi nous disons qu'il est impossible à des camarades sans expérience d'aller faire part exactement aux autres de ce qui se passe dans nos réunions, puisqu'ils ne les comprendront pas toujours eux-mêmes.

Ce n'est point comme cela que l'on peut faire de la propagande auprès des inorganisés. C'est, au contraire, tous les jours, à l'usine, par des mots d'ordre sérieux et concrets, que tous pourront comprendre. C'est par une propagande directe, mais adroite, que nous arriverons à faire leur éducation, à les attirer vers nos syndicats et surtout à les y garder. Tant que l'on lancera des mots d'ordre que les ouvriers ne comprendront pas, parce qu'ils les dépassent, nos camarades diront qu'on se moque d'eux, n'auront pas confiance et s'éloigneront de nous.

Car tout cela, voyez-vous, c'est une question de confiance. Si nous sommes véritablement des militants sérieux, si nous savons intéresser les camarades à des choses qui sont à leur portée, nous les verrons venir à nous en grand nombre.

Une autre question, c'est la question de l'étiquette. Il est possible de dire aux ouvriers : « La C. G. T. U., c'est une organisation d'exploités qu'il vous appartient d'orienter et où tout le monde a le droit de cité. » Mais si vous leur dites : « La C. G. T. U. est dirigée par le Parti communiste ; vos grèves seront dirigées par les communistes ; vos mots d'ordre sortent du Parti communiste. » Si vous dites cela aux ouvriers — qui ne sont pas encore communistes, quoi qu'on dise — vous les effrayerez et ils ne viendront pas. C'est que, je le répète, la plupart des ouvriers sont encore très éloignés du communisme et nombreux sont encore ceux qui subissent l'influence de la presse bourgeoise. Leur parler du communisme, c'est les détourner à priori de nous.

Si nous voulons que nos effectifs ne continuent pas à fondre, mais qu'au contraire ils augmentent pour que vous puissiez plus facilement atteindre le but que nous poursuivons tous, ce n'est pas ce procédé qu'il faut employer : ce sont des moyens plus adéquats qui vous permettront d'organiser la masse. (*Applaudissements.*)

On a parlé à Bordeaux de la Caisse nationale de solidarité. Où sont donc les résultats qu'on en attendait. Je crois qu'on peut les chercher. Or, au Congrès de Bordeaux, nous vous avions fait une proposition. Engler vous avait dit : « Commencez par le commencement. Faites d'abord l'expérience de pareilles caisses de solidarité dans les syndicats. Quand de pareilles caisses auront fait leurs preuves et que vous aurez conquis la confiance des ouvriers, quand ces caisses régionales auront de profondes assises, vous pourrez les grouper et former à coup sûr une caisse nationale de solidarité ».

C'est toujours la même chose : on veut tout obtenir d'un seul coup, et, finalement, on n'aboutit à rien du tout.

En ce qui concerne le Congrès de Bordeaux, je suis d'accord avec ce que disait Deveaux ce matin : « Dans ce Congrès, comme dans tous les congrès, on voit les camarades voter comme un seul homme, plutôt des deux mains que d'une, toutes les résolutions qu'on leur présente, mais, lorsqu'il s'agit de les appliquer, ces résolutions restent lettre morte. »

Pour nous, nous disons que ce n'est pas sérieux. On ne doit prendre que

les engagements que l'on est capable de tenir. Si l'on n'est pas sûr de soi, on doit avoir le courage de le dire.

Ma conclusion sera celle-ci : les syndicats que je représente — moins sept camarades de Saint-Etienne-du-Rouvray, je dois le dire en toute honnêteté qui m'ont dit que je ne devais pas les tromper en votant contre le rapport moral, et je m'exécute, — le syndicat du Bois en grume de Rouen, le syndicat des Cheminots d'Oissel, celui des Tramways de Rouen voteront contre le rapport moral.

En outre, mon syndicat du Textile votera également contre le rapport financier pour la raison que j'ai indiquée tout à l'heure, à savoir que, sur les 24.000 francs, nous n'avons rien vu, alors que, cependant, nous y avons droit.

Je termine, comme le camarade qui m'a précédé, en vous disant : « Quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, nous resterons à l'intérieur de la C. G. T. U. parce que nous sommes profondément unitaires ». On nous a dit plusieurs fois : « Vous êtes des scissionnistes, vous êtes des autonomistes, vous êtes des diviseurs de la classe ouvrière ». Nous, nous disons que nous ne sommes rien de tout cela et que nous entendons rester profondément attachés à la C. G. T. U.

Il y a maintenant trop de divisions dans la classe ouvrière qui profitent seulement à la bourgeoisie. Or, camarades, nous sommes toujours des irréformistes, nous restons toujours partisans de la lutte de classes. C'est dire que nous resterons à la C. G. T. U., nous lutterons, nous bataillerons pour ramener la C. G. T. U. dans le bon chemin. (*Vifs applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Avant de vous lire le message de F. I. S. R. et pour permettre au service d'ordre de demander aux camarades qui sont en dehors de la salle du Congrès de rentrer, je vais faire un dernier appel à certaines unions locales qui ont été demandées à la Commission des mandats. Elles iront à la Commission après la lecture du message de F. I. S. R.

Voici la liste de ces Unions : Amiens, Arras, Châlons-sur-Marne, Saint-Dié, Rive-de-Giers, Roanne, Alès, Carcassonne, Boucau, Le Tréport, Rennes, Sens, Saumur, Château-du-Loir, Moulins, Vierzon, Orléans, Blois, Montargis, Gien.

On me communique à l'instant une rectification à la présente liste indiquant que quelques unions locales ont déjà fait le nécessaire. Cela n'enlève rien à l'appel que je viens de faire et je prie à nouveau les Unions qui n'auraient pas été à la Commission des mandats de le faire aussitôt après l'audition du message de F. I. S. R.

Voici le texte de ce message :

MESSAGE DE L'I. S. R.

au Congrès de la Confédération Générale du Travail Unitaire

Moscou, le 4 septembre 1929.

Chers camarades,

1. — LES TACHES FONDAMENTALES DU CONGRÈS.

Depuis votre dernier Congrès, des événements significatifs sont survenus dans le mouvement ouvrier français. Il ne fait pas l'ombre d'un doute qu'une grande effervescence règne dans les masses ouvrières et que le mouvement ouvrier en France est entré dans la période d'un nouvel essor révolutionnaire.

L'activité accrue de la classe ouvrière a reçu sa consécration dans la lutte économique et dans la bataille engagée contre la politique militaire impérialiste et la terreur policière.

Les conditions actuelles de la lutte des classes en France exigent impérieusement que votre Congrès s'occupe notamment des questions de stratégie gréviste, de tactique et de réorganisation des syndicats sur la base d'industrie. Tenant compte de l'expérience acquise dans la lutte au cours de ces dernières années, il importera, en conformité avec la politique de l'I. S. R., d'élaborer une stratégie, une tactique, une politique d'organisation, qui rendront votre organisation capable de rallier autour de la politique révolutionnaire de la C. G. T. U. la majorité de la classe ouvrière et de mener les grandes masses au combat.

La réalisation de ce but est conditionnée non seulement à l'orientation des adhérents de vos syndicats rouges, mais encore à celle des masses inorganisées vers une nouvelle tactique dans la lutte des classes prolétariennes (comités de grève, comités de combat, conférences de délégués ouvriers désignés par les grandes masses ouvrières dans les usines et entreprises, lutte pour les comités d'usine élus). Pour réaliser cette tâche, il faudra que la lutte s'aggrave contre le social-fascisme, en même temps que devront être supprimées les déviations opportunistes dans nos propres rangs.

2. — LE RÔLE DES COMITÉS DE GRÈVE ET LA PORTÉE DE LA LUTTE POLITIQUE.

Les batailles économiques de l'an passé ont révélé les côtés positifs et les côtés négatifs de notre mouvement. Le Comité National et la commission des grèves ont soumis les côtés faibles et les erreurs de la direction du mouvement gréviste à une critique à fond. Tout cela a été marqué de façon détaillée, dans la résolution de l'I. S. R., en date du 8 janvier 1929. Cette résolution reste entière à l'heure actuelle. Mais nous tenons encore une fois à souligner avec force que les organisations de la C. G. T. U. doivent, plus que par le passé, tendre leurs efforts pour entraîner à la lutte, sous la direction de la C. G. T. U., les masses des ouvriers inorganisés et d'ouvriers organisés dans les autres syndicats. Il ne suffit pas pour cela de formuler des mots d'ordre justes ; il conviendrait d'élaborer des formes de lutte susceptibles d'assurer, au maximum, le renforcement de la puissance combative de la classe ouvrière au sein des entreprises. Ces formes consistent, lors de la préparation et de la réalisation des mouvements revendicatifs, à mettre sur pied des conférences de délégués ouvriers et des comités de combat, dans lesquels les délégués sont désignés par les assemblées générales des ouvriers d'usine. Dans le cadre d'une situation adéquate, ces conférences de délégués désignent également un comité central de grève pour telle localité ou telle région, en faisant participer à ces comités non seulement les membres de la C.G.T.U., mais aussi les ouvriers inorganisés qui soutiennent nos mots d'ordre et notre tactique de combat.

Les comités de combat ou de grève, désignés par les entreprises, et les organismes dirigeants combattifs de telle ou telle région doivent être l'expression de l'unité combative des ouvriers sous la conduite de la C.G.T.U. C'est par l'entraînement des masses d'ouvriers et d'ouvrières à la participation et à l'examen de toutes les questions, par leur participation aux responsabilités, par l'application de la démocratie prolétarienne au sein des entreprises, que l'on parviendra non seulement à élargir l'activité des grandes masses et à faire échec à la politique scissionniste des social-fascistes, mais aussi à renforcer notablement la C.G.T.U. en tant qu'organisation.

C'est dans la mesure où la C.G.T.U. poursuivra cette politique révolutionnaire de masse que croîtront et son autorité et sa force d'attraction auprès des masses ouvrières.

Outre la liaison insuffisante entre les organisations de la C.G.T.U. et les

masses ouvrières des usines et entreprises, un des défauts les plus essentiels des batailles économiques antérieures consiste en ce que ces dernières n'étaient pas liées à la question de leur transformation en des grèves politiques.

C'est là une erreur qui doit être redressée en toute première ligne. Le but primordial à l'heure présente est de conquérir la majorité de la classe ouvrière. Sur ce terrain, la tâche décisive consistera à élever la bataille économique jusqu'au niveau de la lutte politique et à appliquer l'arme de la grève politique.

Dans ce but, vous devez plus que jamais raffermir les liens qui se sont établis au cours des luttes de la période écoulée entre les syndicats unitaires et le Parti communiste. Ce sont les travailleurs eux-mêmes qui ont fait confiance aux communistes en les plaçant à la direction de la C.G.T.U. Les luttes grévistes deviennent des actions de masse de la classe prolétarienne sous la direction de son seul parti de classe, le Parti communiste, qui a fait ses preuves au cours des luttes ouvrières.

La grève politique de masse nous permettra d'apporter plus d'unité parmi les millions de prolétaires épars de la classe ouvrière, de réaliser une large mobilisation des masses prolétariennes et de grossir leur expérience politique en les intégrant dans la lutte pour la dictature prolétarienne.

3. — LUTTE POUR LES COMITÉS D'USINE.

Les comités de combat susmentionnés, les comités de grève, etc., ont une importance des plus considérables en tant qu'organes provisoires chargés de l'exécution de telles ou telles tâches. Mais il s'agira, en outre, de constituer des organes combattifs permanents, dans les usines et entreprises, pour mener le combat quotidien.

Nous avons nommé les comités d'usine. Il faut déployer un vaste travail de propagande à travers les entreprises pour éclairer les masses ouvrières sur l'importance qui s'attache à l'élection des comités d'usine révolutionnaires. Mettant à profit toutes les manifestations de l'exploitation féroce à laquelle sont soumis les ouvriers dans les usines, la pression exercée sur les salaires, le système d'amende pécuniaires, les conditions antihygiéniques, les accidents du travail, il faut démontrer aux ouvriers que pour mener à bien la lutte engagée, pour les intérêts quotidiens immédiats des ouvriers, des organismes compétents doivent être désignés. Ces comités d'usine auront à défendre les intérêts de tous les ouvriers, organisés et inorganisés. La présentation des listes de candidatures et la désignation des membres des comités d'usine doivent se faire par voie démocratique, avec la participation de tous les ouvriers occupés dans l'usine ou dans l'entreprise.

Il se trouvera des camarades qui objecteront que la création de tels comités d'usine rencontrera des difficultés là où il n'existe pas encore de loi sur les comités d'usine. Ces camarades ne voient pas que dans les pays où il existe des comités d'usine légaux, les comités d'usine révolutionnaires sont, en fait, mis hors la loi, leur activité étant dirigée contre les paragraphes de la loi exigeant, comme on sait, que ces comités fassent la politique de collaboration dans l'intérêt de « l'entreprise ».

La question des comités d'usine est une question de lutte de classe. Là où les masses ouvrières se rangent aux côtés des comités d'usine, là où elles défendent ces derniers, comme les représentants de leurs intérêts, les comités d'usine sauront réaliser leurs tâches révolutionnaires, cela en dépit des menaces et des dispositions légales du pouvoir d'Etat.

4. — RÉORGANISATION DE LA C. G. T. U. SUR LA BASE DE L'INDUSTRIE

La réalisation des tâches susnommées exige que l'organisation de la C. G. T. U. soit construite de telle façon qu'elle puisse être liée directement aux masses ouvrières des entreprises et qu'elle soit à même d'organiser l'action économique.

Or, aujourd'hui, l'organisation n'est pas consolidée au sein de l'entreprise, elle ne s'en rapproche que superficiellement.

L'organisation étant construite sur la base territoriale, sur la base de la résidence de ses membres, elle n'est pas immédiatement liée à l'entreprise ; aussi lui est-il impossible de répondre en temps voulu aux exigences et à l'état d'esprit des ouvriers. D'ordinaire, les membres sont unis, non par entreprise, mais par leur lieu d'habitation, et c'est ainsi également que sont perçues les cotisations. Dans la généralité des cas, les délégués syndicaux, délégués qui étendent leur activité aux différents ateliers, font défaut à l'entreprise.

Au moyen de cette réorganisation, il faudra également entraîner de nouveaux cadres de militants syndicaux actifs parmi les ouvriers et stimuler ainsi et élargir les cadres de fonctionnaires.

5. — RECRUTER DE NOUVEAUX SYNDIQUÉS.

La réalisation de la tactique nouvelle au travers des mouvements ouvriers et le transfert du travail d'organisation à l'entreprise permettront de recruter de nouvelles masses d'ouvriers inorganisés autour des syndicats unitaires.

Toute l'activité des syndicats unitaires, toute l'énergie de chacun des adhérents au syndicat rouge, doit viser à entraîner des millions d'ouvriers au mouvement et rendre les syndicats unitaires inexpugnables.

La situation objective est propice à la réalisation de ces tâches. La période de recrudescence massive, la période de radicalisation grandissante des masses contribue, dans une mesure appréciable, à rallier des centaines de milliers et de millions d'ouvriers autour des syndicats unitaires.

De ce fait, nous renforcerons et consoliderons notre armée en vue de ses futures opérations offensives ; nous renforcerons et consoliderons nos syndicats en vue de leur résistance à la réaction politique et de leur contre-offensive.

Il ne faut pas oublier que 90 % d'inorganisés constituent le meilleur atout entre les mains de la réaction politique. Il s'agit donc d'arracher cet atout des mains de la bourgeoisie. Ceci étant, il faut faire preuve d'un maximum de résolution et d'énergie.

Vu l'énorme importance de la main-d'œuvre féminine et de la jeunesse prolétarienne face à la rationalisation, et étant donné leur activité croissante dans les batailles livrées par les ouvriers, il importe d'engager une action systématique en vue du ralliement et de l'organisation des ouvrières. Nous recommandons d'examiner, de façon particulièrement sérieuse, au Congrès, la question relative à la situation des ouvrières, de la jeunesse prolétarienne, ainsi que les tâches de l'action syndicale, auprès des femmes et des jeunes ; formuler leurs revendications et obtenir que le travail à mener auprès des ouvrières devienne la tâche de l'ensemble de l'organisation.

6. — LA LUTTE CONTRE L'OFFENSIVE DE LA BOURGEOISIE ET DU SOCIAL-FASCISME.

Les événements du 1^{er} Mai, ceux qui ont précédé et suivi le 1^{er} Août, montrent que le patronat, le pouvoir d'Etat et les social-fascistes cherchent, par tous les moyens, à isoler et dévaster les syndicats unitaires pour briser les forces organisées des ouvriers révolutionnaires. Aux répressions déchaînées à l'intérieur des entreprises viennent s'ajouter de continuel raids policiers, des arrestations, etc.

La réaction intérieure et les préparatifs guerriers ne représentent que les deux faces d'un même phénomène. La bourgeoisie tient à faire justice sommaire du centre de la révolution mondiale, l'U. R. S. S., et des organisations révolutionnaires de France (Parti communiste et syndicats unitaires), puisque ces organisations menacent de bouleverser tous les plans de la bourgeoisie française.

La bourgeoisie se rendant compte que le Parti communiste et les syndicats unitaires n'accepteront pas la paix civile, que la réédition du 4 août est impossible du fait de l'existence du Parti communiste et des syndicats révolutionnaires, cherche donc à compromettre et à juguler le mouvement révolutionnaire, pour ne laisser, comme «représentants» de la classe ouvrière, que les Jouhaux, les Renaudel et autres techniciens en matière de contagion impérialiste des masses.

Les tentatives faites pour réduire le mouvement ouvrier révolutionnaire à l'illégalité doivent rencontrer la plus farouche résistance à laquelle doivent participer des millions de prolétaires. Il est nécessaire de faire participer au mouvement toutes les entreprises, fabriques et usines; il faut organiser la lutte de façon à ce que chaque ouvrier se rende compte que les coups portés aux syndicats révolutionnaires sont dirigés contre l'ensemble de la classe ouvrière, que la dissolution des syndicats révolutionnaires sera une étape importante dans l'œuvre de la préparation à la guerre.

Plus tôt les membres du syndicat unitaire mettront à la base de leur organisation le principe industriel et plus rapidement ils arriveront à entraîner les larges masses d'ouvriers inorganisés au mouvement par l'intermédiaire des organismes de front unique; plus leur résistance à la terreur policière sera puissante au moyen de l'organisation d'organismes prolétariens d'autodéfense, plus victorieuse sera la lutte engagée par la C.G.T.U. contre la terreur policière avec l'appui des plus grandes masses ouvrières.

7. — A BAS LE SOCIAL-FASCISME.

Le développement de la lutte de classe démasque de plus en plus et de façon de plus en plus évidente l'essence de classe du réformisme et son rôle comme agent de la bourgeoisie dans les rangs des ouvriers.

Le rôle antigréviste des syndicats réformistes dénote, ces derniers mois, le degré de soudure de cette organisation avec le front de classe de la bourgeoisie. Le développement du réformisme vers le social-fascisme, qui se traduit par son intégration à l'appareil économique capitaliste de l'Etat, par sa politique de collaboration dans les usines, par sa politique d'arbitrage et de désagrégation des grèves, au travers des mouvements ouvriers, par le soutien de la terreur policière, fait de grands progrès. Et cependant, une couche considérable d'ouvriers continue à marcher dans le sillage des réformistes.

Ainsi donc, la tâche des syndicats unitaires consistera à arracher des rangs des syndicats réformistes jusqu'au dernier ouvrier, à transformer leurs organisations en un espace vide. Vous aurez à isoler Jouhaux et ses amis, ainsi qu'en leur temps furent isolés Biétry et les autres renégats qui soutenaient le capitalisme.

Il importera notamment de tenir compte que, ces temps derniers, non seulement les grands chefs réformistes du Parti socialiste sont intervenus comme les agents dévoués du gouvernement et de la bourgeoisie impérialistes, mais aussi de nombreux militants actifs d'organisations de base.

Cette situation de fait amène la C.G.T.U. à tirer certaines conclusions quant aux fonctionnaires socialistes et réformistes d'organisations de base (usines). Il s'agit d'appliquer à leur égard la même tactique qu'à l'égard des fascistes et des jaunes, en exigeant qu'ils soient boycottés, expulsés hors des entreprises, etc.

La lutte contre les réformistes placés en marge des syndicats unitaires doit

marcher de pair avec la lutte contre l'opportunisme au sein des syndicats unitaires. Il nous faut déclarer ouvertement que ce qui nous préoccupe c'est que dans la Confédération unitaire syndicale une aile droite est en train de se consolider dont le centre est occupé par le groupe anarcho-réformiste et anti-communiste du renégat Monatte. Ces renégats du mouvement unitaire sont sortis des rangs d'un certain nombre de dirigeants des syndicats unitaires qui se sont révélés inaptes à diriger les batailles de classe du prolétariat français. Sentant qu'ils seraient destitués de leurs postes de direction dans les syndicats unitaires, ils n'ont à présent rien de mieux à faire qu'à se dresser contre la ligne révolutionnaire de la C.G.T.U.; aussi cherchent-ils à se poser en sauveteurs du prolétariat français.

Votre Congrès aura à mener une lutte idéologique et organisationnelle sérieuse contre les réformistes et les semi-réformistes et contre toutes les machinations opportunistes. Nous ne saurions tolérer que le réformisme, qui perd son influence auprès des masses, gagne des positions dans nos syndicats.

8. — ACCENTUATION DU TRAVAIL PARMIS LES OUVRIERS ÉTRANGERS ET PARMIS CEUX DES COLONIES.

Il est de toute urgence que le Congrès envisage les dispositions pratiques tendant à renforcer l'action auprès des ouvriers étrangers (M.-O. E.). Au cours des dernières grèves économiques et aussi des divers autres mouvements révolutionnaires de masses déclenchés par le prolétariat français, les ouvriers étrangers se sont affirmés dans les premiers rangs comme des lutteurs intrépides contre l'impérialisme français. Or, le travail de la C.G.T.U. auprès de la M.-O. E. a été jusqu'à ces temps derniers absolument insuffisant. Le Congrès doit mettre un terme à cet état de choses.

Il faudra aussi renforcer le travail parmi les ouvriers des colonies. Il importe de décupler le travail d'agitation parmi ces derniers. Il convient de dire qu'il n'a pas été fait grand'chose dans cette matière. Il ne faut pas oublier que ce sont les paysans et les ouvriers des colonies qui auront à décider du sort de la lutte entre le prolétariat français et la bourgeoisie nationale. Il faudra qu'un travail permanent, ininterrompu et durable soit engagé auprès des masses coloniales.

*
**

A cet égard, vous avez, il est vrai, déjà pris quelques mesures, mais il importe de faire cent fois plus et c'est alors seulement que vous pourrez aider efficacement les peuples coloniaux et le prolétariat de France, opprimés au même titre par l'impérialisme français.

Si votre Congrès sait tirer les enseignements nécessaires des dernières batailles, si votre Congrès arrive à réorganiser son travail conformément à la situation nouvelle, si vous tirez les leçons qui s'imposent et qui découlent nécessairement de l'expérience française et internationale pour les appliquer à votre propre pratique, si vous amorcez une lutte à outrance contre le réformisme et le semi-réformisme en dehors et au dedans de vos propres rangs, vous réussirez à organiser des milliers de prolétaires et la bourgeoisie française qui escompte obtenir en cas de guerre la réédition du 4 août n'obtiendra que la réédition du 25 octobre.

Le gouvernement a arraché de vos rangs de nombreux militants actifs; certains autres camarades se sont eux-mêmes mis hors de combat, à cause de leur scepticisme et de leurs déviations opportunistes.

Le Congrès aura pour tâche de renouveler délibérément et avec une énergie révolutionnaire la direction au profit des forces nouvelles qui, au travers des

actions économiques et démonstrations de ces derniers temps, se sont révélées comme étant les organisateurs avertis au cours des grèves et autres actions révolutionnaires des masses du prolétariat.

Le Bureau exécutif exprime sa ferme conviction que les syndicats unitaires de France, qui se sont déjà suffisamment aguerris dans les dernières batailles et se sont engagés dans la voie juste, auront raison de toutes les difficultés qui s'accumulent sur le chemin de la conquête des masses et qu'à une cadence accélérée ils passeront de la défensive et des attaques partielles à l'offensive sur l'ensemble du front contre la classe régnante.

*Vive la Confédération Générale du Travail Unitaire de France !
Vive l'offensive mondiale du prolétariat contre la bourgeoisie mondiale !*

Pour le Bureau exécutif de l'I. S. R. :

(Vifs applaudissements.)

J. JUSEFOVITCH, G. GERMANETTO.

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Tillon, de la Région de Nantes, sur le rapport d'activité.

INTERVENTION DE TILLON

TILLON. — Je voudrais, au cours de mon exposé, rappeler à la tribune de ce Congrès une chose que les militants de la minorité confédérale ont, tout au cours de ces débats, totalement oubliée : c'est qu'il existe une C. G. T. réformiste.

Je vous assure que nous sommes assez étonnés, ou tout au moins nous pourrions l'être, de ne pas entendre un militant de la minorité confédérale attaquer la C. G. T. réformiste. Nous nous sommes posé cette question : Du fait qu'ils ne l'attaquent pas, est-ce que ce ne serait pas véritablement parce qu'ils seraient en marche vers elle ?

UN DÉLÉGUÉ. — C'est fort, cela !

TILLON. — Dans cette minorité hétérogène, il y a divers courants. Il y a ceux qui semblent avoir oublié de prendre le train depuis Bourges. Il y a surtout une plate-forme sur laquelle tous les minoritaires se rassemblent, c'est la plate-forme de l'anticommunisme.

Ils semblent espérer, sans doute pour élargir leur minorité, le bénéfice qu'accorde la bourgeoisie à tous ceux qui hurlent à l'anticommunisme.

Pour nous, le rôle de la minorité, c'est d'essayer de réconcilier le marxisme avec le conformisme bourgeois.

Nous voudrions précisément que, dans ce Congrès, les positions soient bien nettes. Une petite fraction d'ouvriers suit la minorité confédérale. C'est dans la mesure où les ouvriers croient encore que cette minorité est d'accord avec nous sur le terrain de la lutte des classes que ceux qui sont organisés dans la C. G. T. U. les suivent encore. C'est pour cela qu'il faut qu'à la tribune de ce Congrès les masques tombent.

J'essaierai de prouver et je prouverai facilement, après avoir rappelé les changements qui se sont opérés dans la ligne de la C. G. T. réformiste, que nos minoritaires ont des points de contact tellement apparents avec cette C. G. T. qu'ils sont en marche vers elle.

Depuis Bordeaux, la tactique de la C. G. T. réformiste s'est encore clarifiée pour nous. Certains ouvriers, même dans la C. G. T. U., à Bordeaux, pouvaient encore avoir des illusions sur certains cheffailons réformistes. Mais de plus en plus la théorie de la paix industrielle accapare la C. G. T. et de plus en plus la C. G. T. signe, sans contrôle d'aucune sorte de la part des ouvriers, des contrats collectifs.

Je vous citerai des exemples de ma région. C'est sur le port, dans la métallurgie, dans le bâtiment que, chaque année, ou bien tous les deux ans, les chefs réformistes se réunissent dans une parlote avec les chefs de la bourgeoisie nantaise, avec les patrons, sans consulter les ouvriers. Sans faire de réunion d'aucune sorte, les chefs confédérés signent des contrats et lorsqu'ils sont signés les patrons répondent à toutes les protestations ouvrières que les contrats sont valables parce qu'ils ont été signés par ces chefs. Il en va ainsi, notamment, pour l'arbitrage obligatoire.

Ne vous semble-t-il pas que ces procédés réformistes sont inscrits dans la constitution fasciste italienne? En Italie, aussi, c'est le régime fasciste qui fait le contrat collectif que signe le syndicat fasciste, sans le consentement des ouvriers. La différence, c'est que les syndicats réformistes n'ont pas la même étiquette; mais dans le fond, l'arbitrage obligatoire institué en Italie, est-ce que ce n'est pas aussi la conclusion logique des pourparlers d'arbitrage de la C. G. T. et de l'Internationale d'Amsterdam: la restriction du droit syndical et du droit de grève, le conseil national économique, la question des assurances sociales, comme en Italie?

Des camarades de la minorité pensent que la bourgeoisie peut encore faire des concessions; qu'il est encore possible que l'on arrache sans bataille de classe quelques avantages pour le prolétariat.

Mais oui, les assurances sociales, c'est du réformisme bourgeois. La C. G. T. va devenir, presque exclusivement, le collecteur des six milliards qui seront pris chaque année dans la poche du prolétariat français pour lui donner une caricature d'assurances sociales.

Voilà, sur le terrain du réformisme bourgeois, comme sur celui de la collaboration des classes, quelle est l'évolution accentuée de la C. G. T. depuis le Congrès de Bordeaux.

C'est surtout sur le terrain des grèves, dans la bataille qui se multiplie tous les jours, que le rôle de la C. G. T. apparaît mieux encore aux yeux des travailleurs. Je n'évoquerai pas toutes les grèves dans lesquelles les réformistes ont pris ouvertement, officiellement, sous la protection des gardes mobiles, une position de briseurs de grèves.

Je pourrais évoquer Halluin, les grèves de l'Aveyron et du Gard, la grève de Roanne. Je prendrai, dans ma région, deux exemples plus récents.

Dans la grève du Bâtiment de Nantes, les confédérés signent un contrat dans lequel on accorde quelques sous, quelques centimes d'augmentation aux ouvriers professionnels du bâtiment; mais ces quelques centimes sont pris dans la poche des manœuvres qui sont diminués dans la proportion où l'on a augmenté les professionnels.

Lorsque la grève est déclenchée, lorsque les ouvriers professionnels font une grève de solidarité avec les manœuvres, c'est immédiatement la C. G. T. qui exige que le contrat signé demeure valable et soit respecté par les ouvriers.

Si des erreurs ont été commises dans la grève du Nord, dans celles des mineurs de l'Aveyron et de la Loire, c'est parce que nos camarades unitaires ont trop souvent sous-estimé l'importance de la C. G. T. réformatrice, son rôle et la puissance qu'elle conserve, même lorsque ce n'est pas une puissance numérique. En effet, dans certains endroits, on a vu les militants unitaires dire: « Nous sommes les maîtres de la grève; nous n'avons pas à craindre les réformistes, puisqu'ils sont très peu nombreux. »

La véritable tactique de la C. G. T. réformatrice, aujourd'hui, c'est d'organiser dans toutes les grèves, même lorsqu'elle n'a pas sous son contrôle un grand nombre d'ouvriers, des piquets de briseurs de grèves qui ressemblent étrangement aux anciennes organisations de briseurs de grèves d'avant-guerre. C'est ce

qu'il faut bien comprendre pour situer notre tactique vis-à-vis de celle de la C.G.T. dans les mouvements ouvriers.

Nous pourrions encore parler de la grève des dockers de Nantes. Là, les dockers ont été menacés d'être exclus de la C.G.T. parce qu'ils avaient une attitude de lutte, parce qu'ils ne respectaient pas le contrat qui avait été signé sans eux. Et l'on a vu la C.G.T. réformiste féliciter les grutiers et les charbonniers qui avaient saboté la grève, au même moment où elle menaçait d'exclusion les dockers qui appartenaient au même syndicat. Depuis, les dockers ont adhéré à la C.G.T.U.

En vérité, la tactique du réformisme, de la C. G. T., comme de la social-démocratie répond exactement à la situation du capitalisme en 1929. A mesure que la situation du capitalisme s'aggravera, nous verrons la C. G. T. et le gouvernement mieux adapter leurs méthodes de travail aux besoins de la bourgeoisie. Par son œuvre qui consiste à essayer de séparer de la masse du prolétariat une partie des ouvriers, la C. G. T. est comparable à celui qui, chargé de couper les branches d'un arbre, se poserait sur la branche qu'il est en train de couper.

Si nous regardons la situation bien en face, nous sommes pourtant obligés de constater que cette C.G.T. n'a justement pas été attaquée par notre minorité qui a, au contraire, réservé tous ses coups à la majorité confédérale et au Parti communiste. C'est qu'il est possible réellement d'associer les réformistes de la C. G. T. U. aux réformistes de la C. G. T. Nous pouvons, en effet, trouver des points communs entre les uns et les autres.

A la C. G. T., on veut éviter les grèves et Bourneton, ce matin, nous a expliqué comment. Mais est-ce que, par hasaril, dans notre minorité confédérale, il n'y aurait pas des camarades qui seraient partisans de ne plus faire de grèves? On a parlé du 1^{er} Août. Nous pensons, nous, que ce n'est pas seulement une date importante dans la lutte contre la guerre impérialiste et contre la bourgeoisie. C'est aussi un moment décisif dans notre C. G. T. U. Ce sont, en effet, les décisions du IV^e Congrès de P. S. R. qui ont placé la minorité au pied du mur, lors d'une bataille dangereuse contre la bourgeoisie, et ont été, pour elle, l'occasion de se renforcer, pour le plus grand plaisir du petit groupe minoritaire de Bordeaux.

Ainsi, quelle a donc été l'attitude, lors de la grève du 1^{er} Août, de la Fédération des Ports et Docks? On en a déjà parlé. Je me contenterai d'apporter seulement deux faits nouveaux. A Nantes, les dockers, confédérés à cette époque, avaient accepté de manifester pour le 1^{er} Août. Ils avaient convié le secrétaire de l'union départementale confédérée à l'assemblée dans laquelle ils le décidèrent. Ils lui crachèrent à la figure parce qu'il avait refusé de prendre position en faveur du 1^{er} Août. Malheureusement, un membre de la C. G. T. monta ensuite à la tribune non pour exposer les arguments de la C. G. T. contre la manifestation, mais pour lire la résolution de la Fédération univraire des Ports et Docks contre le 1^{er} Août.

Camarades des Ports et Docks, vous avez salué l'entrée des dockers de Nantes dans votre Fédération. Je tiens à vous dire ici que s'ils ont quitté la C. G. T. réformiste, ce n'était nullement dans l'espoir de trouver à la tête de leur nouvelle Fédération des réformistes qui ne valent pas mieux. (*Applaudissements.*)

Il serait aussi facile de situer la position d'Engler à Rouen, lors du 1^{er} Août, et surtout à Bordeaux. Alors qu'à Rouen les ouvriers, dans les rues, étaient aux prises avec les gardes mobiles et, pressés par eux, cherchaient un refuge à la Bourse du Travail, c'est Engler qui répond qu'il est impossible de les

laisser entrer, parce que le préfet de la Seine-Inférieure l'a interdit. Engler, membre de la C. G. T. U. et secrétaire de la Fédération unitaire des Ports et Docks ! (*Interruptions. — Mouvements divers.*)

Un autre point de ressemblance avec la C. G. T. réformiste. Les minoritaires sont partisans des pourparlers. En effet, Fargues, à Bordeaux, en était tellement partisan, qu'on ne pouvait faire de différence entre son action pendant la grève et celle des domestiques du maire de cette ville. Il a fallu que ce soit la C. G. T. U. qui intervienne dans la grève. A Bordeaux, comme à Nantes, comme à Dunkerque, ce fut la C. G. T. U. qui fut obligée de passer par-dessus la tête des dirigeants de la Fédération des Ports et Docks pour entraîner nos camarades à la lutte. (*Protestations. — Applaudissements.*)

Puisque vous protestez, pouvez-vous nous dire comment il se fait qu'avant que le syndicat de Douarnenez s'occupe des intérêts des pêcheurs, tandis que vous vous contentiez de faire la pêche aux mandats, vous n'avez pas trouvé une minute pour répondre à nos camarades de Nantes qui, en plein conflit, demandaient l'appui de votre Fédération? Pouvez-vous nous dire comment il se fait que visitant notre Canebière nantaise pour venir y boire du muscadet, vous n'avez pas non plus trouvé une minute pour aller saluer ces mêmes camarades?

Mais il est un autre point de contact avec les réformistes. C'est que la minorité est en train d'accepter des restrictions au droit syndical lui-même. Faut-il rappeler que c'est Boville, Chaussin, qui ont préféré se solidariser avec Picquenard, du ministère du Travail, plutôt qu'avec les militants du textile et du bois à propos d'un dessin qui avait donné le cauchemar à M. Picquenard lui-même? Et, à propos de la grève des Normaliens, n'est-ce point Alot qui a essayé de nous expliquer que s'il avait agi logiquement pendant cette grève, c'est parce qu'il avait simplement respecté la démocratie dans son syndicat? C'est que son syndicat l'avait toujours guidé.

Il est un fait certain, c'est que l'attitude du Syndicat de l'Enseignement du Finistère, qu'on le veuille ou non, a eu pour résultat d'éteindre la combativité des Normaliens et d'apparaître à leurs yeux comme une attitude de briseurs de grève. On s'explique d'ailleurs très bien la chose quand on sait que 60 % des membres du Syndicat de l'Enseignement du Finistère sont membres du Parti socialiste et abonnés à *La Révolution Proletarienne*.

Cela prouve, une fois de plus, que vous vous trouverez en accord, minoritaires, avec les réformistes et les membres du Parti socialiste du Finistère.

Prenons la grève des T. C. R. P. Nous attachons, vous le savez, une importance extrême à la conduite et à l'autocritique des grèves, à la C. G. T. U. Pourquoi? Parce que c'est le point central de notre action en période de radicalisation des masses.

Sans vouloir y insister trop longuement, car d'autres camarades reviendront là-dessus, permettez-moi de vous répondre sur cette question des grèves.

Toutes les grèves entreprises et guidées par la majorité de la C. G. T. U. sont, paraît-il, des fiascos. Nous regrettons qu'il en ait été ainsi de celle des T. C. R. P. Mais il nous faut, tout de même, rappeler ici que la grève des T. C. R. P., partie sur l'ordre de Deveaux, fut décidée malgré les conseils de la C. G. T. U. et de la XX^e U. R. Au surplus, si la XX^e U. R. et la C. G. T. U. n'avaient pas raison, il est des faits qui prouvent que Deveaux avait tort. Si l'on examine, par exemple, la prise des timbres par le Syndicat des T. C. R. P., on s'aperçoit que, depuis la grève, il a pris 37.000 timbres de moins que l'année précédente. C'est une explication pour ceux qui disent que la C. G. T. U. a perdu des adhérents et qui nous le reprochent. (*Bruit.*)

UN DÉLÉGUÉ. — Combien en a-t-elle perdu à la suite de la grève de 1925? (*Vives protestations.*)

TILLON. — Il est une autre grève très importante par laquelle on peut juger de la valeur des arguments de la minorité, c'est celle d'Halluin.

Nos camarades, qui ont conduit cette grève, Declercq et les autres, ont reconnu qu'ils avaient négligé les enseignements du dernier Congrès de l'I. S. R., qu'ils avaient sous-estimé l'importance et l'influence des réformistes. C'est bien là la différence qu'il y a entre vous et nous. Quand nos camarades font des fautes, ils les reconnaissent pour les corriger, tandis que vous, pour ne pas avoir besoin de les corriger, vous ne voulez pas les reconnaître. (*Rires et applaudissements.*)

On a dit, je crois que c'est le camarade Martin, que la grève d'Halluin n'avait eu que des côtés négatifs. Est-il vrai qu'il n'y aurait presque plus de syndiqués au Syndicat du Textile d'Halluin? C'est ce que nous allons voir. Les renseignements que m'a donnés le camarade Declercq prouvent que, s'il y avait 4.500 adhérents avant la grève, le syndicat n'en a perdu que 300 après la grève, 300 adhérents fatigués, et que, par la suite, il a reçu l'adhésion de 200 nouveaux membres venus du syndicat chrétien.

Côté négatif encore probablement lorsque, au sujet du resserrement syndical, même par-dessus les frontières, le Syndicat régional du Textile d'Halluin a réussi à conquérir l'adhésion d'ouvriers nombreux, en Belgique, si bien qu'actuellement, des deux côtés de la frontière, par le fait même qu'ils sont soumis à l'exploitation d'un même patron, d'un même consortium, les ouvriers belges et français sont unis au sein du Syndicat régional d'Halluin.

On a dit aussi, au sujet de la grève d'Halluin, une saloperie, qu'il convient de relever. On a dit : « Alors que les ouvriers d'Halluin, pendant sept mois, touchaient 35 francs par semaine, Declercq a conservé sa bonne mine, ses belles couleurs. » Ce qui revient à dire que Declercq a été un profiteur de la grève pendant que les ouvriers crevaient de faim, c'est-à-dire qu'à la tribune du Congrès confédéral, Martin, tu as apporté une saloperie digne de *L'Ami du Peuple* et du fascisme. (*Vifs applaudissements et protestations.*)

En ce qui concerne cette grève d'Halluin, les ouvriers du Nord ont si bien compris que la C. G. T. U. avait fait, à part quelques erreurs reconnues et corrigées, le maximum d'efforts pour la bien conduire (il s'agit de ces unitaires de la majorité qui, paraît-il, ne savent pas diriger une grève et dégoûtent le prolétariat), que les camarades d'Armentières, membres de la C. G. T., inorganisés, chrétiens, malgré l'échec d'Halluin, ne viennent pas chercher les membres de la minorité confédérale, mais s'adressent à la C. G. T. U., à ceux qui ont conduit la grève d'Halluin et les grèves du Nord pour recommencer la bataille et aller à la victoire. (*Vifs applaudissements.*)

Il est un autre point qui vous est commun avec la C. G. T., je veux parler des marins. Un camarade est venu dire à cette tribune : « Chez les marins, rien ne va plus. Ce qu'il faut, c'est que les marins rentrent dans le giron de la Fédération Bour-Engler pour être bien défendus. » Je ne savais pas que ces derniers témoignaient tant de sympathie pour les marins et leur reconnaissent une si grande capacité, à moins qu'ils ne soient d'accord avec vous pour vous faire conserver les postes de la Fédération. (*Rires.*)

Quoi qu'il en soit, nous pouvons toujours demander aux marins du littoral quels furent jamais les mots d'ordre que vous avez lancés pour l'organisation des inscrits maritimes tout le long de l'Atlantique. Alors qu'à votre Fédération vous ne connaissiez pas les pêcheurs, alors que, dans la grève de 1927, vous vous êtes montrés au-dessous de tout, incapables de prendre une initiative et encore moins de diriger la grève, pensez-vous que votre action passée soit une recommandation pour vous? Pensez-vous que nous puissions aujourd'hui demander aux marins-pêcheurs de rentrer dans la Fédération des Ports et Docks?

Par ailleurs, si nous avons le droit et le devoir, au Congrès confédéral, de situer parallèlement l'action des réformistes de la C. G. T. et de la minorité confédérale, cela ne nous enlève pas le droit ni le devoir d'examiner, à travers les grèves, quelles ont été les fautes commises par la C. G. T. U. et les militants de la majorité confédérale.

Nous avons, en effet, à la C. G. T. U., comme je le disais à propos de la sous-estimation du rôle et de la puissance des réformistes, commis des fautes assez importantes dans des grèves également importantes.

Il existe un critérium tout à fait commode pour voir dans quelle mesure les arguments, les mots d'ordre — s'il y en eut jamais — de la minorité confédérale ont pu servir à la conduite des grèves.

Vous niez la radicalisation. Vous n'êtes pas d'accord ; au contraire, comme Jouhaux au Congrès de Bullier, vos leaders déclarent que les masses sont avachies. Ah ! les masses sont avachies ! Pas de radicalisation des masses ? Pourtant, le nombre de grèves, les 1.400 grèves depuis le Congrès de Bordeaux. Mais si on est contre la radicalisation des masses, si on la nie, nous déclarons qu'on ne peut pas conduire une grève victorieusement. Pourquoi ? Parce qu'en 1929 on ne conduit plus une grève comme autrefois.

Paul-Boncour l'a prévue, la radicalisation des masses, en faisant constituer les gardes mobiles. Maintenant, dans une grève, au bout de quelques jours, la ville où elle se déroule est en état de siège, il ne faut pas avoir peur de se bagarrer avec les gardes mobiles, il faut savoir porter des coups formidables et durs à l'adversaire dès les premiers jours du conflit ; sans cela on risque une grève d'usure. Il faut porter des coups rapides et durs au patronat puissamment organisé. Les grèves, maintenant, elles ne sont plus dirigées par un patron ou quelques patrons, la direction des grèves, maintenant, pour le patronat, c'est la direction du régime.

Quand une grève éclate, il faut suivre la lutte des ouvriers au jour le jour. Il faut être convaincu de la radicalisation des masses pour pouvoir être à leur juste hauteur. Lorsque le camarade Boville me dit : « Les ouvriers, quand ils crèveront de faim, ils m'appelleront au téléphone », est-ce qu'il attend la radicalisation des masses à côté de son téléphone ?

Il faut être convaincus et faire confiance à la classe ouvrière, être prêts à l'entraîner dans toutes les batailles, pour être capables de préparer véritablement les grèves.

Vous nous reprochez de mal préparer les grèves. Quels sont les conseils que vous nous donnez pour leur préparation ? Apportez-nous quelque chose de positif. Engler, quand une grève éclate dans ta Fédération, commence donc par la diriger.

Il faut maintenant être capable de préparer à l'avance toutes les armes de façon qu'à l'arrivée des gardes mobiles, avant l'envoi des troupes, avant la préparation de guerre civile qui est actuellement la caractéristique de toutes les grèves, les ouvriers aient déjà le moyen, grâce à une organisation solide, au concours des militants du Parti communiste, la possibilité de porter des coups qui permettront une grève très rapide et victorieuse.

Quand on nie la radicalisation des masses, quand on attend que les ouvriers viennent vous chercher, on ne peut plus gagner la grève. On nous dit : « La radicalisation des masses ? Mais, avant la guerre aussi, les ouvriers, en rangs serrés, nombreux partaient en grève ; voyons, les grèves, ce sont des batailles pour le morceau de pain. »

Oui, la plupart des ouvriers partent en grève pour un morceau de pain, mais le rôle de la C. G. T. U., c'est de savoir profiter de toutes les grèves pour donner

à ceux qui luttent pour le morceau de pain une conscience de classe révolutionnaire. (*Applaudissements.*)

Il ne faut pas oublier que si les ouvriers partent à la bataille pour un morceau de pain, les marins allemands, en 1919, ont commencé la Révolution pour un morceau de savon !

Permettez-moi encore, camarades, de vous parler des ports et docks ; c'est à cause sans doute de l'influence de la grève du port de Nantes. Camarades de la Fédération des Ports et Docks, vous avez tenu votre Congrès fédéral. Il est possible que, quand il y a une grève du Bâtiment, on ait des difficultés pour transporter les maisons. Dans une grève des ports et docks, plus qu'ailleurs, l'élargissement devient nécessaire. Il faut pour cela une fédération combative, avec une nette vision de ses responsabilités et de ses devoirs.

Nos camarades du port de Nantes en grève, le plus grand port de France après Rouen, mis entre les mains de la Fédération unitaire des Ports et Docks, cela impose à la direction fédérale des ports et docks, dans les batailles de l'avenir, des responsabilités lourdes sans doute, mais desquelles dépendra le succès des travailleurs des ports et docks.

Dans une grève, de plus en plus, on essaie de limiter l'action des grévistes à des meetings dans une Bourse du Travail. Pour gagner la grève, il est indispensable d'entraîner les ouvriers dans la rue ; de même qu'une des raisons de la cristallisation, autour de la minorité de Bourges, des éléments fatigués de la C. G. T. U., fut la crainte de l'action contre la guerre, une autre raison du rassemblement minoritaire c'est aujourd'hui la crainte de l'action contre les gardes mobiles dans les grèves. (*Interruptions.*)

Une autre question qui se pose avec une acuité grandissante au sein de notre mouvement unitaire et devant l'ensemble du prolétariat, c'est l'organisation des ouvriers inorganisés. Plutôt que d'allonger un discours, je voudrais vous montrer les discussions qui eurent lieu à Moscou, à l'I. S. R., où ces questions sont sérieusement examinées parce qu'elles posent un problème extrêmement grave. Notre Internationale, notre C. G. T. U., leurs militants doivent diriger leurs efforts vers sa solution rapide au lieu de nous reprocher la présence à ce Congrès d'ouvriers inorganisés. A Nantes, nous avons fait une expérience. Il y avait au mois de mars 180 ouvriers organisés au Syndicat unitaire des Métaux ; nous avons recherché le moyen d'organiser les inorganisés qui ne voulaient pas encore venir à la C. G. T. U.

Nous avons constitué des comités dans toutes les usines ; pour l'ensemble des ouvriers, nous avons nommé des délégués, nous avons réuni tous ces délégués, nous avons préparé un Congrès des usines, nous avons réussi à liquider l'influence réformiste dans la métallurgie, nous avons fait dégringoler le syndicat confédéré des métaux, et par trois fois dans certaines usines, par deux fois dans toutes les usines métallurgiques, nous avons réussi à faire des grèves de masse de tous les métallurgistes de Nantes. Et la preuve que le mot d'ordre de conquête des inorganisés est juste, même avec d'autres organisations à côté du syndicat unitaire, c'est que le Syndicat unitaire des Métaux, de 180 membres, est passé à 1.600 membres au cours de l'action engagée. (*Applaudissements.*)

Nous pensons qu'après ce Congrès il va falloir tirer des conclusions. Les minoritaires auront été obligés à cette tribune de montrer que, s'il était facile de critiquer, il était moins facile d'agir. Oui, il y a ceux qui sont capables de faire quelque chose, et qui le font ; il y a ceux qui ne sont capables de rien faire du tout et qui l'enseignent aux autres. (*Applaudissements.*)

Nous pensons qu'après le Congrès vous apporterez autre chose que des critiques contre le Parti communiste, contre la majorité confédérale que nous

quittez au moment où elle est assaillie de toutes parts par l'agression de la bourgeoisie.

Votre minorité, elle est enfantée par l'aggravation de la lutte des classes ; elle est le résultat de cette aggravation de la lutte de classes sur tous les terrains.

Il y a maintenant, camarades de la minorité, deux routes qui s'ouvrent devant vous : ou bien combattre sur tous les terrains dans les grèves, contre la guerre, et combattre comment ? Alors, vous nous dites : « Nous nous séparons de vous, parce que nous ne voulons pas combattre sous la tutelle du Parti communiste ! »

En terminant, je vous dirai simplement que la majorité confédérale, que tous les ouvriers de ce Congrès emporteront une appréciation plus juste des luttes à entreprendre demain, dans tous les pays, aux côtés de nos frères de l'Internationale. Or, pour vous, minorité confédérale, ce qui va vous tomber des mains dans ce Congrès, c'est le drapeau de la lutte de classe révolutionnaire. Pourquoi ? C'est parce que le drapeau de la lutte de classe, c'est le drapeau de l'Internationale, c'est le drapeau de la Révolution russe. (*Vifs applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — La parole est à un camarade du groupe sauvage, Papini, de l'Union locale d'Arles, pour dix minutes seulement.

(*Le mot « sauvage » provoque dans l'assistance des exclamations et des rires.*)

DEVEAUX. — Ne vous froissez pas de ce mot « sauvage ». Sauvage veut simplement dire que les sauvages n'ont pas de collier... (*Bruit prolongé.*)

PAPINI. — Camarades, vous m'excuserez si on nous a classés dans le groupe des sauvages. Je ne suis pas français et j'appartiens à une race dont les représentants sont venus pour travailler dans votre pays.

Je voudrais simplement demander à la majorité confédérale, une fois que sera voté le rapport de liaison étroite avec le Parti communiste, si elle va instaurer le régime d'exclusion, comme il a déjà été instauré au sein de ce parti.

Dans le Parti communiste, on a écarté toutes les intelligences... (*Protestations. — Bruit prolongé.*)

Je vous avertis que malgré toute votre obstruction, vous ne m'empêcherez pas de parler. Je suis ici pour dix minutes, mais je resterai bien à la tribune une heure et vous serez obligés d'aller chercher les flics pour me faire partir. (*Bruit persistant.*)

Quand je dis qu'on a exclu du Parti toutes les intelligences, tous les camarades qui avaient un passé révolutionnaire répondant pour l'avenir, je dis également que, dans la C. G. T. U., une fois que vous aurez voté la liaison organique avec le Parti communiste, vous commencerez par vos calomnies, par vos men songes, à exclure également tous les meilleurs militants du syndicalisme !

Je veux vous parler de la grève agricole d'Arles. La majorité confédérale a organisé cette grève, et vous avez pu voir dans *L'Humanité* une photographie en première page représentant Bourneton menant la grève. Or, Bourneton n'a jamais été agriculteur, et ce sont là les procédés de la majorité confédérale. Je dois vous dire que, dans cette grève, on a fait figurer tout un tas de fonctionnaires ; j'en étais arrivé à me demander réellement, à un moment donné, s'il n'y avait pas plus de fonctionnaires que de grévistes ! (*Rires.*)

On avait expédié là tout un tas de camarades qui ne connaissaient rien à l'agriculture, alors que les représentants de la Fédération de l'Agriculture avaient toutes les connaissances techniques voulues pour diriger cette grève. On avait envoyé des maçons de Paris, des représentants de toutes les corporations, et Bourneton a fait tout ce qui dépendait de lui pour écarter notre camarade Bornet, secrétaire de la Fédération... (*Bruit.*)

BOURNETON. — Pardon, Bornet a demandé à s'en aller, étant donné qu'il y avait d'autres militants. Il est ici pour confirmer mes paroles.

PAPINI. — Ces interruptions m'empêchent de parler et je serai obligé de continuer au delà du temps qui m'est assigné.

PLUSIEURS DÉLÉGUÉS. — Continue !

PAPINI. — Dans la huitième région, il y avait un secrétaire régional qui avait conquis la confiance de tous les syndicats. On lui a attribué de soi-disant faiblesses politiques et on l'a expulsé. J'ai assisté à une réunion de fraction où cette décision a été prise. On a mis à sa place Tomasi qui est dévoué et intelligent, je ne le nie pas. Là encore, une question personnelle s'est posée et on l'a expulsé aussi. On l'a remplacé par un jeune camarade qui, il y a deux ans, n'avait pas sa carte syndicale. Il n'avait pas l'expérience des mouvements grévistes et il est à la tête d'une région comme celle de Marseille !

Ce matin, Nazi est venu à la tribune, nous l'avions vu à l'œuvre sur le port de Marseille, dans toutes les grèves à la tête du mouvement syndical et des combats contre les flics, alors que les militants responsables de la grève du 12 octobre s'étaient cachés !

Un délégué est venu nous dire qu'il fallait réunir l'Union locale et chercher le moyen d'envoyer un inorganisé à ce Congrès. Or, nous avons des statuts syndicaux qui nous régissent. Que deviennent-ils si les camarades inorganisés sont investis du droit de voter un rapport moral et un rapport financier ?

J'ai vu ce spectacle affreux : le secrétaire du Syndicat des Cheminots d'Arles, avec sa carte, être empêché d'entrer, alors qu'il y a des inorganisés dans la salle !

Si, maintenant, les inorganisés viennent discuter dans les Congrès, je me demande si nous-mêmes, rentrés de ce Congrès, nous pourrions faire de la propagande devant nos syndiqués, puisque nous n'avons pas le droit de discuter seuls le rapport moral et le rapport financier ! (*Mouvements divers.*)

Un de nos camarades, trésorier de la région de Marseille, a dit que les inorganisés avaient ce droit, et j'ai le procès-verbal de la réunion de l'Union locale.

Camarades, pour terminer, laissez-moi vous dire qu'il y a beaucoup de ténors... (*Rumeurs prolongées.*)

Encore deux mots et j'aurai fini. J'ai fait des concessions, laissez-moi encore parler du 1^{er} Août.

Je disais que beaucoup de ténors sont venus dire que le 1^{er} Août avait été une réussite. Eh bien ! moi, je dis que ce fut un fiasco !

Je demande à ceux qui veulent nous faire voter le rapport d'activité et la liaison avec le Parti communiste si, le 1^{er} Août, ils étaient dans les usines ou au dehors. Pour moi, alors que nous étions opposés au 1^{er} Août, j'ai été le seul à faire grève ce jour-là !

Je regrette de n'avoir plus une minute pour m'expliquer mais, dans le courant de la discussion, je reprendrai la parole. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Je rappelle que, ce soir, il y aura une séance de nuit qui commencera à 8 h. 30 et donne la parole à Bornet, de la Fédération de l'Agriculture, pour une déclaration.

BORNET. — Si je prends la parole, ce n'est pas pour intervenir dans le fond du débat. C'est pour rectifier une déclaration qui vient d'être faite par le camarade Papini.

Au début de son intervention, mettant en cause Bourneton, il a dit que Bornet, secrétaire de la Fédération de l'Agriculture, avait été évincé de la direction de la grève des Agriculteurs d'Arles et obligé de partir.

PAPINI. — Je n'ai pas dit cela ! (*Bruit.*)

LE PRÉSIDENT. — Pas de colloques !

BORNET. — Voici exactement ce qui s'est passé. Je suis arrivé à Arles la veille de la déclaration du mouvement. J'ai même participé au meeting au cours duquel, à l'unanimité, les camarades agricoles décidèrent la grève.

Je suis resté sur le théâtre de la grève pendant dix jours, j'ai pris, dans la mesure de mes moyens, une part active à la direction du mouvement.

Mais, alors que la grève battait son plein et n'était pas encore terminée, j'ai été obligé, étant seul à la Fédération de l'Agriculture, de partir. Je ne suis parti que parce que j'étais remplacé par deux délégués de la Fédération qui devaient suivre le mouvement des agricoles d'Arles.

Ce n'est donc pas à la suite de quelques combinaisons que j'ai été mis en demeure de quitter Arles. Voilà la vérité. (*Applaudissements.*)

GITTON. — Camarades, j'estime que, pour la bonne tenue de ce Congrès, il convient de se conformer strictement aux décisions prises et je vous demande de les respecter intégralement. Si nous permettons à des camarades d'apporter des rectifications dans le débat, demain, ce seront 600 délégués qui en apporteront. (*Assentiment.*)

Présentement nous discutons sur le rapport d'activité et je demande aux membres de la majorité de s'en souvenir en s'abstenant de toutes questions de boutiques et locales.

Nos camarades de la minorité sont incapables, actuellement, d'élever le débat à sa véritable hauteur, et nous n'en sommes pas la cause. Pour nous, majorité, nous demandons qu'on se conforme strictement à ce qui a été décidé ce matin. (*Approbaton.*)

BORNET. — La rectification que j'avais à faire est faite.

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Suzini, du port de Marseille.

INTERVENTION DE SUZINI

SUZINI. — La camarade Germaine Goujon nous a parlé des mœurs bolchéviques, de la fameuse lettre adressée par Bour à Engler et qui a été subtilisée en cours de route. Ces mœurs touchent à d'autres points. Nous avons constaté il y a quelques jours que les membres de la majorité confédérale, par l'intermédiaire des secrétaires régionaux, s'étaient arrangés pour s'emparer des mandats qui étaient donnés aux membres de la minorité. Ils ont fait des faux en écritures, dont j'apporte la preuve ici, au moyen de ce reçu, parce que, doutant de leur honnêteté, j'ai pris la précaution d'apporter ce document. En cours de route, on a gratté mon nom, pour en mettre un autre.

Je demande aux camarades délégués à ce Congrès s'ils veulent tolérer de telles pratiques.

La lutte entre la région du Parti communiste et la 8^e Union régionale d'un côté, et la direction du syndicat de Bassens de l'autre, a atteint son point culminant après la journée du 1^{er} Août.

Cette lutte avait commencé bien auparavant et pour des raisons qui feraient rougir beaucoup de délégués à ce Congrès.

On a dit que nous n'avions pas le courage civique d'aborder les patrons pour la journée du 1^{er} Août. Nous sommes à nous demander quel a été le courage des membres du Parti communiste qui, soi-disant, sont contre le gouvernement Poincaré et contre le ministre de la guerre Painlevé, dans les écrits et dans les discours, mais qui, employés civils de la guerre, ont été, avant le 1^{er} Août, demander à ce même Painlevé l'autorisation de chômer ce jour-là. (*Interruptions.*)

Ce ne sont pas des affirmations gratuites que j'apporte ici. J'ai des noms et des preuves. C'est à vous de juger ceux en qui vous avez mis votre confiance. C'est le camarade Matton qui a demandé et obtenu la permission de chômer le 1^{er} Août. Cette autorisation lui fut donnée sans solde parce qu'il avait épuisé les congés avec solde. C'est Tomazzini qui a demandé et obtenu pour la même occasion un congé payé sur son congé annuel. Et ces mêmes individus, le 1^{er} Août, après avoir été autorisés à chômer par le gouvernement, ne sont pas descendus dans la rue, alors que nous y étions.

Fait encore plus grave : Nous avons aussi le camarade Duprat, qui est secrétaire à la main-d'œuvre étrangère et, lui aussi, employé des établissements civils de la Guerre. Savez-vous ce qu'a fait, un jour, le camarade Duprat ? Il est allé à la caserne Audéoud, avec, sous le bras, un paquet d'affiches, de ces affiches que l'on voit dans les salles d'attente des bureaux de poste et ailleurs, où il est indiqué en tête qu'il est défendu de les déchirer et de les recouvrir. Et c'est le camarade Duprat qui allait coller ça ! Le camarade Cattino lui a demandé pourquoi, lui, militant responsable, s'amusait à coller ces affiches. Duprat s'est contenté de répondre : « Mais, vieux, c'est mon gagne-pain. Mais une fois que j'aurai collé ces affiches, tu passeras derrière et tu les déchireras. »

Etant donné la façon dont ce débat se déroule, il a été impossible au camarade Ciavaldini, secrétaire du syndicat, de venir à cette tribune s'expliquer personnellement sur son attitude le 1^{er} Août. Nous avons été obligés de limiter le nombre des orateurs et je m'excuse d'intervenir à sa place, car il était plus qualifié que moi.

On a reproché d'avoir été à Port-de-Bouc et à Saint-Louis-du-Rhône lorsque nous avons reçu la fameuse dépêche, autour de laquelle on a brodé un roman fantastique. Oui, nous avons été, Ciavaldini et moi, à Port-de-Bouc et à Saint-Louis-du-Rhône, avec ce fameux télégramme dont nous prenons toute la responsabilité, que nous partageons avec nos camarades du Bureau fédéral.

Nous nous sommes présentés à Port-de-Bouc, mais pas dans les conditions qui ont été indiquées dans *L'Humanité* et dans des affiches qu'on n'a pas eu le courage de lire ici, alors qu'on a lu simplement la réponse, pour tâcher de monter le Congrès contre les minoritaires. Ce sont toujours des mœurs bolchéviques, cela.

Nous avons été là-bas. Nous avons demandé le secrétaire du syndicat, et j'aurais voulu avoir beaucoup plus de temps devant moi pour broser le rôle de ce fameux secrétaire de syndicat, mais mon temps est limité. Nous lui avons demandé si c'était l'assemblée générale qui avait décidé la grève du 1^{er} Août, ou simplement lui, et s'il avait lu la résolution de la Fédération des Ports et Docks. Il nous a répondu qu'il n'avait pas lu cette résolution, qu'il n'avait pas besoin de faire connaître ses raisons aux dockers, que lui seul avait le droit de décider.

Après cela nous nous sommes rendus à Saint-Louis-du-Rhône. Là, il faut le déclarer, on a été beaucoup plus honnête. Nous avons demandé au secrétaire du syndicat ce qu'il pensait de la position prise par la Fédération des Ports et Docks. Comme il nous a informé que le soir se tenait une assemblée générale, nous lui avons demandé s'il voulait nous permettre de venir à la tribune exposer la position de la Fédération des Ports et Docks. Le camarade secrétaire nous a dit : « Je veux bien vous permettre d'apporter le point de vue de la Fédération, mais je vous préviens qu'il se peut qu'après votre intervention il y ait du flottement dans le syndicat, et comme la Commission exécutive a décidé à la majorité de faire le mouvement de grève, le 1^{er} Août, nous nous verrons dans l'obligation, si nous sommes mis en minorité, d'abandonner le syndicat et il y aura division. »

Comme on nous avait parlé honnêtement, nous avons répondu de même. Dans ces conditions, nous n'avons pas voulu rester à Saint-Louis-du-Rhône et

nous avons quitté le village en disant au secrétaire : « Nous vous avertissons, au nom de la Fédération, que nous serons à votre tête dans le combat. »

A la suite de la manifestation du 1^{er} Août, à Port-de-Bouc, les patrons ont profité de la situation pour dénoncer le contrat qu'au prix de mille difficultés, après des batailles rangées, les dockers avaient obtenu en 1927. Les patrons ont dit : « Puisque, par la cessation du travail, vous avez rompu les conditions d'engagement, nous reprenons notre liberté. »

A Port-de-Bouc se trouvait dans le syndicat un communiste envoyé par la région méditerranéenne du Parti. Il a eu la suprême lâcheté d'abandonner ses camarades et de s'en aller à Marseille. La Fédération des Ports et Docks a désigné des délégués. Nous y sommes allés. Le deuxième jour de notre arrivée, Ciavaldini a envoyé un télégramme à *L'Humanité* annonçant que la grève était déclenchée à Port-de-Bouc, pour que tous les ports de France en fussent informés. Mais le télégramme n'a jamais paru. Qui donc a saboté la grève ? Est-ce nous qui y étions ou *L'Humanité* qui n'a pas voulu informer la classe ouvrière de ce pays ?

Le 5 août au matin, nous avons décidé de former des équipes pour aller déboucher les hommes des chantiers. Moi, qui était nouveau venu à Port-de-Bouc et qui ignorait tout des coutumes du pays, on m'envoie à l'endroit le plus difficile, là où il risquait d'y avoir bataille avec la gendarmerie et les briseurs de grèves. Pendant ce temps, savez-vous où se trouvaient les communistes des cellules ? Ils s'amusaient en quelque coin ou étaient allés voir rentrer les mortuiers !

Camarades, je vais retourner à Port-de-Bouc. Mais les déclarations que j'ai faites ici sont sténographiées. Si quelqu'un veut les réfuter, qu'il le dise. Nous sommes prêts à donner les preuves que tout cela est l'exacte vérité.

A Port-de-Bouc, en assemblée générale, devant le secrétaire de l'Union régionale, le secrétaire de l'Union locale a osé déclarer : « Les corporations autres que celle des dockers ne nous intéressent pas. Ici, nous n'avons rien à organiser. » Tout cela, parce que nous avons pris des dispositions pour organiser les inorganisés. On a même refusé, dans certains cas, de donner la carte syndicale à ceux qui venaient la réclamer au syndicat. Est-ce réellement là le programme de la C. G. T. U. ?

Laissant de côté Port-de-Bouc, je parlerai un peu de Marseille. Je ne ferai qu'effleurer le sujet, quitte à prouver que je dis la vérité, documents en main, si l'on cherche à m'interrompre. A Marseille, on s'est refusé à organiser les marins. On fait le sabotage de cette organisation, et cela parce qu'on a craint que le syndicat des marins, devant tomber entre les mains de révolutionnaires, soit aux mains d'un homme qui avait refusé, sur l'invitation du camarade Herclét, de prendre la carte du Parti communiste. Herclét lui-même a dit : « Nous ne mettons pas à la tête de nos organisations des hommes qui sont nos ennemis idéologiques. »

Est-ce que, vraiment, quand on veut faire de l'organisation syndicale, quand on veut se préparer pour la bataille révolutionnaire, on doit regarder ce que sont les hommes, quelles sont leurs idées politiques, philosophiques ou religieuses ?

On a soulevé, tout à l'heure, la question de la grève de Port-de-Bouc. Mais, cette grève, je la dirigeais en accord avec le Bureau fédéral. Si je me suis absenté, c'est parce que j'ai été rappelé et Ciavaldini lui-même est venu me voir à Marseille. Si donc cette grève n'a pas été victorieuse, c'est vous qui en portez la responsabilité.

Au nom des marins, je déclare que, seuls, les marins et dockers luttant en commun accord peuvent arriver à obtenir des satisfactions, à faire des organi-

sations puissantes et c'est pourquoi je conjure mes camarades marins de Dunkerque, du Havre et de Rouen, de demander leur affiliation à la Fédération des Ports et Docks, qui saura les défendre en toutes circonstances. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Je me permettrai de rappeler aux camarades du groupe sauvage qu'ils devraient éviter de faire des personnalités et se contenter d'expliquer leur position originale, puisque, paraît-il, ils ont une position originale.

J'invite les orateurs qui devront prendre la parole ce soir à être présents lorsque viendra leur tour.

La parole est à Boville, de la Fédération de l'Alimentation, pour la minorité n^o 2.

INTERVENTION DE BOVILLE

BOVILLE. — Camarades, je ne viens pas à cette tribune en accusé, j'ai, au contraire, l'intention d'accuser. Non pas que nous nous fassions la moindre illusion sur ce qui va se passer dans ce Congrès, non pas que nous ayons l'impression qu'il en sortira même une minorité très importante. Nous serons encore, je crois, l'opposition de Sa Majesté, nous serons encore comme ces oppositions naissantes. Nous serons même, sans doute, au lendemain du vote, en butte à l'ironie et aux sarcasmes de cette presse qui n'a pas cessé de nous calomnier depuis quelque temps.

Peu importe ! Ce dont j'ai la quasi certitude, c'est qu'au lendemain de ce Congrès, cette politique de prudence, cette tactique de sagesse que nous avons préconisée et que nous avons employée, la C. G. T. U., si elle veut vivre, si elle veut se développer, sera amenée à la pratiquer elle-même.

Je ne sais pas ce que vous pensez de la période présente. Je me demande si vous n'êtes pas inquiets de vivre dans un mouvement où l'on ne frappe plus que sur la droite, où il faut avoir quelque courage pour être droitier. Nous vivons dans une période sur laquelle nous ne saurions trop attirer votre attention. C'est une de ces périodes de surenchères où chacun se croit obligé d'élever le ton, de crier plus fort que son voisin, de se placer toujours à la gauche de son voisin.

Ah ! ce sont là des périodes inquiétantes pour ceux qui ont étudié le mouvement syndical dans le passé. A gauche ! Toujours à gauche ! Toujours plus à gauche ! Et l'on ne frappe pas ceux qui se trouvent le plus à gauche, on ne frappe plus que ceux qui freinent !

Méfiez-vous ! Quand on ne frappe plus sur ceux qui sont à gauche, on trouve toujours des militants plus ou moins honnêtes pour se placer toujours plus à gauche que soi. Nous vivons dans une époque où les hommes les plus dangereux sont précisément ceux qui sont toujours à votre gauche, entendez-le bien ! (*Applaudissements.*)

Nous avons connu dans le passé, que nous l'ayons vécu ou que nous l'ayons lu dans l'histoire du syndicalisme (que devraient quelque peu consulter les jeunes militants), une époque, vers 1908, qui ressemble étrangement à celle que nous traversons actuellement.

C'était l'époque où, pour être quelque chose dans la C. G. T., pour y avoir une autorité, pour y avoir une fonction, il fallait être également plus à gauche que son voisin. Or, dans ces époques, ce sont les Métivier qui naissent, c'est eux qui jouent les rôles importants.

Aussi, camarades, je vous le demande, notre époque ne vous inquiète-t-elle pas ? N'y a-t-il pas certains symptômes, n'y a-t-il pas certaines pratiques qui

puissent vous émouvoir ? Ne sentez-vous pas que nous pratiquons depuis quelque temps une politique d'aventure, que nous tombons dans les pièges que nous tendent le ministère de l'Intérieur et la Préfecture de Police, que nous y tombons comme si nous les avions placés nous-mêmes ? Ne croyez-vous pas que, dans une période comme celle-ci, nous emploierions mieux notre temps et notre intelligence à rechercher les liens qui peuvent nous unir au lieu de rechercher tout ce qui peut nous séparer ?

Nous avons connu l'hervéisme, nous avons étudié cette période de 1908 à la guerre et nous avons constaté qu'on y trouvait les mêmes indices insolites, les mêmes observations qui s'appliquent pleinement à la présente période.

En 1908, à l'époque de cette politique de coups de force, de cette politique d'aventure, de cette tactique « toujours plus à gauche », qu'a-t-on vu ? La chute des effectifs, exactement comme aujourd'hui. Maintenant, membres de la fraction dirigeante, il s'agit de nous expliquer sur la manière dont vous orientez, dont vous dirigez le mouvement dont vous êtes responsables.

Ah ! nous n'avons pas changé depuis Saint-Etienne, depuis Bourges. Aujourd'hui encore, nous sommes en état de répéter que la direction du mouvement ouvrier, du mouvement syndical, elle revient à la fraction la plus clairvoyante, à la fraction la plus dévouée, à la fraction la plus intelligente, à ceux qui savent orienter les ouvriers vers les victoires et vers leur libération.

Mais est-ce bien votre cas ? C'est ainsi que je pose le problème. Nous n'avons pas l'intention de dire que les communistes, organisés en fractions, ne doivent pas avoir l'ambition — c'est, au contraire, leur droit, c'est leur devoir — d'orienter et de diriger le mouvement syndical suivant leurs vues.

Mais, cette C. G. T. U., comment l'avez-vous dirigée ? Comment l'avez-vous orientée ? Il ne s'agit pas de nous dire : Nous avons l'intention de faire ceci, notre programme est celui-là. Il va falloir, dans notre mouvement ouvrier, s'habituer à juger les courants avec un peu plus d'objectivité, principalement sur les résultats obtenus, et je crois que c'est parmi tous les moyens celui qui peut donner les meilleurs résultats.

Nous sommes dans un Congrès qui nous sépare de deux années de celui de Bordeaux, de plus d'une année d'un mot d'ordre lancé par l'I. S. R. disant à la C. G. T. U. : Vous devez doubler vos effectifs. Nous les avons doublé à rebours. Nous étions 500.000 au début et je mets au défi, je demande une commission spéciale pour prouver qu'il y a plus de 250.000 syndiqués dans la C.G.T.U. (*Applaudissements.*)

UN DÉLÉGUÉ. — On ne te l'accordera pas !

BOVILLE. — C'est sur les résultats obtenus qu'il faut juger une tactique. Pourquoi sont-ils partis, ces syndiqués ? Je sais qu'on fera à ma question une réponse facile. On nous dira : C'est la répression patronale, c'est l'hostilité du gouvernement et des patrons, sous toutes ses formes qui sont la cause de la baisse de nos effectifs.

UN DÉLÉGUÉ. — Ils sont comme toi, ils ont peur.

BOVILLE. — Je crois qu'il y a d'autres raisons que celles-ci.

LE MÊME. — Non, c'est la principale.

BOVILLE. — Une des plus importantes, c'est qu'il y a depuis quelques années une sarabande de mots d'ordre plus contradictoires les uns que les autres parmi lesquels les militants les plus avertis n'arrivent pas à se retrouver. On n'arrive pas à voir clairement le visage de notre mouvement syndical. Tantôt c'était non pas le fascisme qui allait venir, c'était le fascisme qui était là ; plus tard, c'était

la banqueroute financière, c'était la faillite financière qui était sur le point d'éclater; elle était à nos portes. Toute l'orientation, toute la tactique, toute la stratégie étaient assises là-dessus.

Ensuite, cela a continué. Il y a eu des inventions superbes, et notamment une invention qui dépasse toutes les autres; les masses, qui n'ont pas très bien compris nos mots d'ordre précédents et nos précédentes analyses, ont dû se demander ce qu'était cette nouvelle découverte. Il y a, en effet, de drôles de mots qui sont introduits dans notre langage ouvrier, des mots savants; mais ce ne sont pas ces mots qui sont amusants, c'est ce qu'ils contiennent: ainsi la radicalisation des masses! Sur quoi s'appuie-t-on pour prouver, pour étayer cette affirmation? Est-ce sur les statistiques que publie *L'Humanité*? Ah! décidément, c'est là une plaisanterie qui dépasse tout!

Je me souviens d'avoir vu parmi les grèves, qui étaient annoncées dans ces fameuses statistiques, l'année dernière, un mouvement dans l'Alimentation. Il s'agissait d'une grève à la Chope Alsacienne, boulevard de Sébastopol, où il y avait quatre grévistes; il y avait aussi un autre mouvement, au « Cardinal », parmi les limonadiers, qui a duré deux heures.

Mais sans aller si loin, le dernier d'entre nous comprendra qu'une statistique ne vaut que dans la mesure où elle est comparative à une autre. Or, est-ce que l'on peut nous prouver qu'il y a eu, en 1928-29, plus de grèves qu'en 1924-26, par exemple? Je prétends le contraire et je demande encore que l'on nomme une commission qui sera chargée d'établir des statistiques comparatives, et l'on verra vraiment si le mouvement gréviste a été en décroissance en 1928-29, ou si c'est le contraire.

Certes, je sais bien qu'il y a de nombreuses grèves; mais ce qui est beaucoup plus rare, ce sont les victoires. Avec la conception des grèves que l'on a au Parti communiste et à la direction de la C. G. T. U., je ne suis pas étonné que nous ayons peu de victoires. On est arrivé à s'imaginer qu'une grève, cela se fait sur commande, à l'heure « H ». Nous avons fait, avec de semblables pratiques, et nous faisons encore aux yeux de la classe ouvrière figure de gréviculteurs. Nous apparaissions comme des gens qui veulent la grève pour la grève.

Il y a un camarade, secrétaire d'un rayon communiste, qui, à Moscou, au dernier Congrès, s'est exprimé ainsi: « Je vais vous poser une question: Que diriez-vous si, moi, secrétaire d'une région du Parti, je vous disais: « Est-ce que tu peux me déclencher une grève dans une grosse entreprise de ton rayon? » Est-ce que vous répondriez à cela? Sans doute, mais votre réponse ne serait pas celle que j'attends. C'est la question qui m'a été posée, comme secrétaire de rayon, pendant la campagne électorale. J'en suis resté suffoqué parce que je ne pense pas qu'une grève se déclenche sur commande. »

Ce sont ces mœurs-là qui sont en train de s'introduire dans notre mouvement ouvrier et on assassine politiquement ceux qui n'acceptent pas cet évangile nouveau.

Je sais bien quels sont les procédés employés pour tuer les hommes, je les ai tous subis. Ainsi, Tillon disait que Boville avait envoyé une lettre au ministre pour se désolidariser des dessins parus dans les journaux de la Fédération du Bois et du Textile. Je vais, afin de répondre à Tillon d'une façon brève, vous donner lecture de cette lettre. Nous avons été en effet menacés par le ministre du Travail de rupture de toutes relations avec les syndicats adhérents à notre Fédération, en vertu de croquis parus dans ces journaux échappant à notre contrôle.

Or, ce sera un débat qui aura lieu dans un Congrès fédéral, celui qui consiste à savoir quelle est l'importance, pour nos syndicats, d'avoir des relations avec l'inspecteur du Travail. (*Exclamations et bruit.*)

Voici la lettre :

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DE L'ALIMENTATION
A MONSIEUR LE MINISTRE DU TRAVAIL

« Monsieur le Ministre,

« La Commission exécutive de la Fédération nationale des Travailleurs de l'Alimentation, saisie de l'incident soulevé par M. le Directeur du Travail à l'occasion de la délégation du 25 janvier au ministère du Travail au sujet de croquis parus dans deux journaux différents : *Le Travailleur Textile* et *L'Ouvrier du Bois*, déclare :

1° Que la Fédération nationale des Travailleurs de l'Alimentation ne peut être rendue solidaire de dessins, articles ou critiques parus dans des journaux qui échappent à son contrôle.

2° La Fédération nationale des Travailleurs de l'Alimentation, tout en signalant les insuffisances de ce service, entend maintenir avec le corps des inspecteurs du Travail, les relations loyales qui n'ont jamais cessé depuis 1902, date de la fondation de la Fédération. »

Ces relations avec le corps des inspecteurs du Travail, ce n'est pas Boville qui les a nouées, ce sont les syndicats de la Fédération de l'Alimentation, qui sont en rapport avec les inspecteurs du Travail. Boville va quelquefois en délégation au ministère du Travail. Certes, je l'avoue, Tillon, nous sommes de vieux amis, mais, tout de même, il ne faudrait pas oublier qu'un jour, où tu devais entrer en prison, et avec ton consentement, je suis allé trouver M. Picquernard avec Simonin, comprends-tu ?... (*Bruit prolongé. — Exclamations.*)

SIMONIN. — Je demande une commission d'enquête. (*Mouvement prolongé. — Bruit.*)

LE PRÉSIDENT. — Camarades, nous demandons aux membres du Congrès un peu de silence; mais nous demandons aussi au camarade Boville de préciser un peu mieux son insinuation. (*Vifs applaudissements.*)

BOVILLE. — S'il y a quelque chose qui n'est pas une insinuation, c'est bien ce que je viens de dire; c'est une affirmation, qui n'est pas du tout une insinuation...

TILLON. — C'est une affirmation gratuite.

BOVILLE. — Si c'est une affirmation gratuite de ma part, je demande, comme l'a proposé Simonin, la nomination d'une commission d'enquête.

LE PRÉSIDENT. — Nous autorisons le camarade Boville à cinq minutes supplémentaires pour une explication sur ce point, afin d'éviter que les autres répondent.

BOVILLE. — Camarades, il y avait en Bretagne, dans les usines de conserves, une situation tout à fait particulière : la loi de 8 heures devait entrer en vigueur à une date qui se place aux environs du mois d'avril 1927, si j'ai bonne mémoire. A ce même moment, Tillon devait entrer en prison. Je dis à Tillon : « Mon ami, c'est peut-être pour toi une question d'amour-propre, mais je crois qu'au-dessus de ton amour-propre et du mien, il y a l'application de la journée de 8 heures dans les usines de conserves, et nous devrions mettre le gouvernement en face de ses responsabilités ; ce même gouvernement qui, le 18 avril, applique la journée de 8 heures dans les usines de conserves, va te faire entrer en prison au même moment, alors qu'il sait que tu es le seul homme qui puisse veiller à une application rationnelle de cette mesure. (*Exclamations. — Bruit prolongé.*)

Je viens de préciser, je n'avais pas dit que Tillon m'avait demandé de faire une démarche...

PLUSIEURS DÉLÉGUÉS. — Si !

BOVILLE. — ...j'ai dit que j'avais fait cette démarche avec son consentement et que je l'avais faite accompagné du camarade Simonin. Tu t'en souviens, Simonin ?

SIMONIN. — Je ne me le rappelle pas, nous ne sommes pas allés au ministère pour faire cette démarche.

BOVILLE. — Comment ! nous ne sommes pas allés ensemble au ministère pour faire cette démarche ? Véritablement, nous vivons à une époque où il faut s'attendre à tout ! (*Rires.*)

TILLON. — Je demande un simple mot pour préciser.

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Tillon sur les cinq minutes accordées à Boville.

TILLON. — Ma réponse sera tout à fait claire. Boville a, en effet, déclaré lui-même qu'il y a deux ans, parce que ma présence était absolument nécessaire à Douarnenez, pendant une période de cette bataille que la Fédération a menée, c'est la Fédération qui a pris l'initiative de demander que mon emprisonnement soit retardé de huit jours. Mais il est bien établi que, si j'ai accepté, ce n'est que par discipline fédérale, puisque c'est la Fédération qui me l'a demandé.

Cela ne m'a pas empêché d'entrer en prison au moment où Boville passait à l'opportunisme par peur d'y entrer...

UNE DÉLÉGUÉE. — Ce n'est pas un argument.

BOVILLE. — Ce même Tillon qui est venu vous dire ce matin que j'attendais l'appel des travailleurs à côté de mon téléphone sait bien que l'an passé je suis allé avec lui, pendant une dizaine de jours, non pas seulement pour attendre à côté du téléphone, mais pour distribuer, à la sortie des usines, des tracts, des journaux, faire des réunions.

Ce n'est pas pour en tirer gloire, pour me donner un brevet, mais Tillon sait que nous sommes allés, à Nantes, à la porte des usines, distribuer des journaux et des tracts pendant douze jours et que le douzième jour nous n'étions pas plus avancés que le premier. (*Bruit.*)

Comme je le disais, nous sommes à une heure où toutes les armes peuvent et doivent servir à abattre ceux qui ne veulent pas être complètement domestiqués.

J'en reviens à un des éléments de mon inculpation, le plus important. On m'a mis sur le dos l'insuccès de la grève de Concarneau.

Je ressemble à ce personnage de Courteline qui avait tort d'avoir raison. En effet, dans une commission exécutive de notre Fédération qui s'est réunie la troisième semaine de cette grève, j'ai fait, comme c'est écrit dans notre Bulletin officiel, la proposition suivante : « Je ne connais pas suffisamment ce mouvement pour prendre une décision dès maintenant, mais j'ai assez d'expérience pour prétendre qu'il faudrait liquider ce conflit. Si vous êtes d'accord, nous irons là-bas, et ce sera vite réglé. »

La commission exécutive a trouvé cette proposition trop opportuniste et a dit : « Non, il ne le faut pas, nous manquons trop de renseignements pour prendre une décision pareille ! »

Quelques jours plus tard, à la clôture de cette grève — vous savez dans quelles conditions — Dudjilieux est venu à la C. E. fédérale faire la déclaration suivante : « Après trois semaines de grève, alors que les patrons consentaient

à une augmentation, s'il y avait eu une direction à la tête de ce mouvement, il eût été possible d'opérer une retraite stratégique, l'augmentation demandée constituant, en raison des bas salaires, un pourcentage important. »

C'était exactement le point de vue que j'avais présenté et c'est dans ces conditions que je suis passé devant une commission d'autocritique. (*Rires.*)

Il s'agit de savoir ce que c'est que l'auto-critique au juste. Il y avait dans cette commission devant laquelle nous comparaissons, des militants, petits lieutenants d'infanterie, qui avions participé de plus ou moins loin à ce conflit. Il y avait là Kerdraon, délégué régional, des militants du Bâtiment, les secrétaires de notre Fédération et deux secrétaires confédéraux.

Était-ce bien cela l'autocritique ? Que ceux qui sont placés au-dessus de nous, à l'échelle syndicale, les maréchaux, critiquent les militants qui n'ont pas gagné une grève et s'emparent de leurs lauriers, quand ils l'ont gagnée.

Je me suis donc trouvé là, en face de deux secrétaires confédéraux. Devant la justice bourgeoise, j'aurais fait ce que l'on fait toujours : j'aurais récusé mes juges pour inimitié personnelle et j'en aurais demandé d'autres. Là, je ne le pouvais pas. Aussitôt que j'ai voulu fournir les explications que je viens de vous donner, on a fait porter le débat sur un autre terrain : Boville ne veut s'occuper que des boutiquiers, des aristocrates de l'Alimentation, des ouvriers qualifiés, etc.

Or, je le déclare nettement, cette commission était incompétente pour s'occuper de l'orientation corporative de notre Fédération.

Et on a bâclé, dans ces circonstances, une résolution que l'on a fait adopter par la C. E. confédérale et qu'on a répandue dans le pays. On a commencé contre moi la campagne de dénigrement que vous connaissez.

On tuera les hommes, ce ne sera pas difficile, mais ce que je crains, c'est que, tuant les hommes, on ne tue aussi le mouvement. Ce n'est pas moi seul que l'on tue ; on tue, en ce moment, tous ceux qui n'acceptent pas la subordination de la C. G. T. U. au Parti communiste. (*Applaudissements.*)

Si on ne les tue pas tout de suite — il en est quelques-uns qui n'ont pas le courage de se prononcer avec suffisamment de fermeté — on les tuera demain. Je ne suis pas un délateur, je ne veux pas dénoncer ici tous ceux qui, tout en votant avec la majorité, sont venus souvent — n'est-ce pas, Schumacher ? — nous dire leurs rancœurs, leur désaccord avec la direction unique, le bloc que forme le mouvement de la C. G. T. U. avec le Parti communiste.

Croyez-vous que c'est avec cette formule, avec ce système d'organisation que vous allez développer notre C. G. T. U. ? Je vous crie : Casse-cou ! Je vous dis que vous faites fausse route.

Vous ressemblerez, Parti et C. G. T. U., à ces frères siamois — j'allais dire une grossièreté — quand l'un est malade, l'autre est malade aussi, l'un ne peut mourir sans que l'autre meure aussi.

Je crois que ce n'est pas là une formule d'organisation et d'orientation qui puisse servir les intérêts ouvriers. Ce n'est pas en disant que nous avons peur de la répression, ce n'est pas en nous donnant des coups — nous ne nous sommes jamais mis à l'abri des coups — que vous empêcherez notre opinion de prévaloir un jour, que vous viendrez à bout de nous.

Nous ne sommes pas venus d'hier au mouvement syndical, ce n'est pas la crainte des coups qui nous fera taire ; je le répète : il n'y en a pas un chez nous à qui on ait confié une mission qu'il n'ait pas voulu remplir et qui ait reculé une seule fois devant n'importe quelle responsabilité.

Dans notre Syndicat des Boulangers de Paris, c'est quelque chose de beaucoup plus amusant encore. On accuse les ouvriers boulangers d'être toujours fourrés au ministère. Ah ! certes, nous y sommes allés de diverses façons au

ministre. Nous y sommes allés, en manifestations, en descendant dans la rue, plusieurs fois depuis deux années. Croyez-vous que ces propositions d'action soient venues de ceux qui sont toujours dans la ligne ? Ce n'est pas de ceux-là que sont venues les propositions d'action, mais de nous, les timorés, les opportunistes.

Quand j'entendais hier soir le pauvre petit Gaillard, qui a fait sa rentrée sans éclat, venir nous dire que l'intervention de Racamond au Congrès de la XX^e U. R. avait eu une influence sur la marche du mouvement des ouvriers boulangers de Paris, il a écrit à sa façon l'histoire comme vous avez beaucoup trop l'habitude de l'écrire.

Les décisions d'action ont été prises bien avant le Congrès de la XX^e U. R., non par les vôtres, par nous, et c'est pour cela que nous avons la confiance des ouvriers boulangers. J'en reviens au but de mon intervention.

Vous vous mariez d'une façon complète avec le Parti communiste, c'est là votre affaire. On m'accusait l'autre jour d'avoir été partisan de la liaison organique. Mais savez qu'à tout prendre cela serait beaucoup moins mauvais que le régime que vous allez instaurer ?

D'abord, je n'ai jamais été partisan de la liaison organique. Jamais, dans aucun écrit, dans aucune affirmation de moi vous ne trouverez cela. Mais j'aimerais encore mieux cela, parce que, s'il y avait la liaison organique, il y aurait des mandatés de la C. G. T. U. et du Parti communiste qui se réuniraient d'une façon moins permanente, mais chacun des deux organismes garderait ses droits et son indépendance. Tandis que le système que vous nous soumettez, celui que vous voulez nous faire avaler, ça n'est pas autre chose, ça ne peut pas être autre chose que la subordination complète de la C. G. T. U. au Parti communiste.

Vous croyez que c'est là une formule qui va vous permettre de combattre le capitalisme avec plus d'efficacité ? Ah ! je me demande, moi, si ça n'est pas pour cacher votre faillite, parce que, au fond, tomber à 250.000 adhérents, alors que la C. G. T. en a 800.000 (*Interruptions. — Protestations*) c'est un commencement de faillite, entendez-vous ?

Je ne sais pas si ce n'est pas pour masquer cette faillite que l'on essaie de nous entraîner dans l'illégalité. (*Interruptions. — Protestations.*) Une fois de plus, on tombe dans le piège qui nous est tendu.

Je vous dirai tout de suite que nos vieux syndicats de métier ne craignent pas l'illégalité ; ils ont vécu dans l'illégalité avant 1884 ; ils y vivront encore. Mais ces cheminots, ces ouvriers d'Etat, ces fonctionnaires syndiqués, le jour où vous serez dans l'illégalité, vous pourrez prendre la lanterne de Soubise pour les chercher, vous risquerez de ne pas les trouver.

Le Parti communiste lui-même aura beaucoup plus de difficultés pour remplir sa mission historique si, par des imprudences toujours renouvelées, vous nous menez d'une façon aussi rapide vers les aventures.

Vous semblez ne pas vous rendre compte de la composition de notre mouvement syndical. Il n'y a pas que des communistes, que des révolutionnaires dans les syndicats, croyez-le bien. J'ai l'absolue certitude, je sais que la majorité de ce Congrès ne sera pas ressassée par les résultats du scrutin. Il y a une majorité, j'en ai la certitude, qui est en faveur d'une politique plus prudente, d'un coup de barre à droite.

Je vous disais au début de mon exposé que vous alliez donner un coup de barre. Vous allez y être forcés : ou bien le coup de barre à droite pour sauver les meubles, en vous inspirant de plus de sagesse, de plus d'intelligence, en tenant mieux compte des intérêts véritables des ouvriers, ou bien vous allez accentuer votre pression démagogique, continuer à tuer ceux qui freinent contre la marche à gauche, comme vous le dites, continuer à mener les ouvriers vers l'aventure.

C'est là votre affaire. Nous vous disons que ce régime ne durera pas. Ah ! vous voulez que le Parti règne à tout prix sur la C. G. T. U. ? Il se peut que, bientôt, son étreinte ne tienne plus qu'un cadavre.

Nous voulons, nous, une C. G. T. U. plus forte, et ce n'est que dans la mesure où il y aura dans ce pays une C. G. T. U. plus forte qu'il pourra y avoir un Parti communiste puissant. (*Applaudissements.*)

Vous n'allez pas nous dire, sans doute, qu'il y a maintenant un Parti communiste puissant. Vous n'avez pas la prétention de nous dire que le mouvement ouvrier se développe, que le Parti communiste prend de l'influence, vous savez bien que c'est parfaitement inexact.

Je veux conclure en reprenant les paroles que Cachin lui-même a prononcées à Moscou :

« Je ne vous cache pas, disait-il, que je suis tout à fait effrayé de l'état du syndicalisme en France ; je suis obligé de réfléchir quand on me dit qu'on a perdu des adhésions par dizaines de milliers à la C. G. T. U. »

Ce n'est pas moi seulement qui jette le cri d'alarme, c'est Cachin qui l'a lancé à Moscou.

Il est hors de doute qu'actuellement nous ne faisons pas un pas en avant, mais nous reculons. Il faudrait vivre loin des masses pour ne pas le sentir, et, dans ce Congrès, loin de jeter la discorde, comme vous le faites, en dressant les uns contre les autres les divers courants, au lieu de jeter de l'essence sur le feu, nous disons : le capitalisme n'a jamais été aussi menaçant, aussi fort ; sa force n'est faite que de notre faiblesse, et notre faiblesse est faite de notre indécision, de la confusion que vous apportez dans le mouvement ouvrier.

Ce n'est pas nous les confusionnistes. Ce n'est pas nous qui servons les intérêts de la bourgeoisie. C'est au contraire ceux qui affaiblissent notre mouvement qui servent ses intérêts.

Avez-vous réellement perdu 150.000 membres à la C. G. T. U. ? Avez-vous réellement perdu les trois quarts de vos effectifs au Parti ? C'est donc que l'influence de la C. G. T. U. et du Parti est en décrépitude. Aussi, nous jetons ici un cri d'alarme. Nous disons aux militants : « Quand vous serez de retour dans vos centres, tâchez de regagner à nous ces masses ouvrières que nous avons perdues par une politique désordonnée et dépourvue d'habileté. » Nous disons à tous ceux qui sont au Congrès : « De retour dans vos syndicats, ne vous employez pas à semer à nouveau la discorde en répétant qu'un tel est un traître et tel autre un confusionniste. Lancez plutôt le cri de ralliement, ralliez les bonnes volontés éparses, ralliez les découragés. Dites aux travailleurs de la C. G. T. U. qu'ils doivent tous œuvrer pour défendre la classe ouvrière contre le capitalisme. » Mais nous pensons, nous, que cela ne pourra se faire avec efficacité que dans la mesure où la minorité s'organisera au lendemain de ce Congrès. (*Applaudissements. — Mouvements divers.*)

La séance est levée à 18 h. 55.

TROISIÈME JOURNÉE

Mardi 17 Septembre (soir)

La séance est ouverte à 21 heures, sous la présidence de CROIZAT (Fédération des Métaux).

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Schumacher.

SCHUMACHER. — J'ai demandé la parole pour une motion d'ordre, avant d'entrer dans le vif du débat.

Je tiens à faire constater au Congrès que notre camarade Boville a parlé immédiatement avant moi et que je suis invité à parler dès à présent. Après moi, doivent venir Chambelland, Charroin, puis Olivier. Ensuite, doivent prendre la parole trois orateurs de la majorité confédérale. (*Protestations.*)

LE PRÉSIDENT. — Pas du tout.

SCHUMACHER. — C'est toi qui me l'as dit.

LE PRÉSIDENT. — Les orateurs inscrits pour ce soir sont : Schumacher, Charroin et Olivier. Le camarade Chambelland, d'accord avec nous, ne prendra la parole que demain matin. Nous aurons donc les orateurs de la tendance Schumacher, les orateurs de la majorité, puis le Bureau confédéral. Je pense qu'il est tout de même juste que le Bureau confédéral fasse connaître son opinion. (*Nombreuses marques d'approbation.*)

SCHUMACHER. — Jamais personne n'a voulu contester au Bureau confédéral le droit de donner son opinion. (*Vives protestations. — Tumulte.*)

Le Bureau confédéral répondra demain, soit. Mais n'y a-t-il pas d'autres orateurs inscrits parmi les majoritaires ? Je pose la question. (*Bruit.*)

Si, il y a Cellier, Porreye... (*Bruit.*)

Si bien que, quand nous aurons fini de parler, viendra le tour des orateurs majoritaires, puis du Bureau confédéral. La voilà la malice. (*Vives protestations.*)

GITTON. — Quand Schumacher parle de malice, je pense qu'il commet une erreur ou une malhonnêteté.

Il est normal qu'il y ait plusieurs orateurs de sa tendance qui prennent la parole, l'un derrière l'autre, pour cette raison bien simple qu'il n'y a que trois orateurs inscrits pour la minorité de la « Ligue syndicaliste » et quatre pour l'autre tendance, alors que cinq avaient été prévus. Ce n'est pas notre faute si le nombre de vos orateurs est plus élevé que le nôtre.

En conséquence, je vous demande de ratifier la proposition qui vous est faite par le Bureau et de décider que Schumacher utilise les trente-cinq minutes qui restent à sa tendance. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix la proposition... (*Tumulte.*)

UN DÉLÉGUÉ. — Chambelland a accepté de ne prendre la parole que demain matin.

LE PRÉSIDENT. — Le Congrès a pris une décision, j'estime qu'il doit la respecter.

Je vous rappelle que nous devons terminer demain soir la discussion sur le rapport d'activité. Nous ne pouvons donc accepter l'ensemble des propositions de la minorité qui risquerait de prolonger indéfiniment les débats. Nous avons d'autres questions importantes à régler avant de nous séparer.

SCHUMACHER. — Je n'ai pas du tout soulevé cette question pour contester le nombre des orateurs.

On parle ici d'honnêteté. Nous n'avons de leçons d'honnêteté à recevoir de personne. J'ai la prétention d'être un homme aussi honnête que peuvent l'être les membres du Bureau confédéral. Je dis simplement qu'on a disposé les orateurs de telle façon que les majoritaires parlent les derniers, et, par-dessus le marché, le Bureau confédéral. (*Protestations.*)

VOIX NOMBREUSES. — C'est juste!

SCHUMACHER. — Je constate le fait et je proteste.

Vous avez la force et vous en usez, mais cela ne prouve pas que vous ayez raison. (*Vives protestations. — Tumulte.*)

Je vais essayer d'être le plus bref et le plus courtois possible. Je n'ai, paraît-il, que quarante minutes pour parler.

PLUSIEURS DÉLÉGUÉS. — Trente-cinq!

SCHUMACHER. — Non, j'ai quarante minutes, le Président le sait tout de même mieux que vous. (*Vives protestations.*)

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Gitton qui a une communication importante à vous faire.

GITTON. — Je demande à tous les camarades délégués et à tous les camarades des tribunes de s'abstenir de tous applaudissements et de toutes manifestations. Je pense que le Congrès sera unanime avec moi pour donner la parole au délégué de l'I.S.R.

Discours du délégué de l'I. S. R.

Chers camarades,

Permettez-moi de vous saluer au nom du Bureau exécutif de l'I.S.R., vous qui êtes les représentants du prolétariat français révolutionnaire, organisé dans la C. G. T. U. Je vous exprime avec vigueur le sentiment de sympathie fraternelle avec laquelle notre Internationale suit les travaux de votre Congrès.

Si, toujours, chaque expression de l'action et de la lutte de la

C. G. T. U. a provoqué l'intérêt tendu de l'I. S. R., maintenant cet intérêt grandit encore; vu les combats gigantesques qu'a à livrer le prolétariat français, dirigé par le Parti communiste et la C. G. T. U., contre le capital, contre le gouvernement bourgeois, contre le réformisme.

Ce qui détermine l'importance internationale de votre Congrès, c'est qu'il doit être le point de départ quant à la réalisation des tâches énormes qui se posent devant le prolétariat, aussi bien dans le domaine de la tactique que dans celui de l'organisation.

Il s'agit de donner aux syndicats une orientation juste, qui permettra à la C. G. T. U. de prendre la direction des luttes économiques de plus en plus fréquentes et de plus en plus violentes.

Il s'agit aussi de surmonter à l'intérieur de la C. G. T. U. le courant qui essaie de dévier de la ligne révolutionnaire pour tomber dans la boue du réformisme.

Il s'agit de surmonter également toutes les hésitations opportunistes qui rendent la lutte encore plus difficile.

Il vous faut trouver les moyens qui permettront de transformer les syndicats en des organisations de masses.

Il vous faut enfin résoudre le problème suivant : Comment lier les luttes économiques aux luttes politiques et au combat tenace contre la guerre impérialiste ?

Je passe à l'analyse des problèmes essentiels qui se posent devant le Congrès. Pour faire cette analyse, il faut caractériser d'abord la situation actuelle du mouvement ouvrier aussi bien sur le terrain national que sur le terrain international.

Le manque de temps ne le permet que rapidement. D'ailleurs, le camarade Gitton a déjà parlé de tous ces problèmes.

Il faut constater d'abord les antagonismes grandissants entre les puissances impérialistes. Ces antagonismes sont la conséquence de la lutte pour les matières premières et aussi pour le marché. Ils mènent à une nouvelle guerre impérialiste. D'autre part, nous voyons que l'attaque contre l'U. R. S. S. est déjà sortie de la phase de « préparation guerrière ». Aujourd'hui, — et il faut le souligner nettement, — la guerre contre l'U. R. S. S. est un fait réel. « Les militaristes chinois qui attaquent l'U. R. S. S. ne sont que des outils entre les mains de l'impérialisme international. »

Les tentatives de la bourgeoisie internationale de renforcer le capitalisme au prix de l'exploitation renforcée du prolétariat ont encore aggravé les antagonismes de classes et les batailles économiques. Ces luttes perdent, de plus en plus, le caractère défensif ; elles se transforment peu à peu en contre-offensive du prolétariat.

Parallèlement au processus de la radicalisation des masses et au renforcement de la lutte des classes, nous constatons que les réformistes ne jouent plus le même rôle.

Si, dans une période précédente, ils représentaient l'opportunisme, ils sont devenus actuellement des véritables briseurs de grèves.

Les dirigeants des syndicats confédérés se sont intégrés dans l'appareil de l'Etat bourgeois, dans tout le système des organisations capitalistes.

Dans les pays fascistes, comme l'Italie, la Pologne, etc., les réformistes sont partie intégrante du fascisme.

Ailleurs, comme en Allemagne, en Autriche, etc., ils ont pris même l'initiative de la fascisation du mouvement ouvrier.

Ces mêmes phénomènes, qui caractérisent la situation du monde capitaliste tout entier, caractérisent également la situation de la classe ouvrière en France. La stabilisation chancelante du régime s'est faite en France sur le dos de la classe ouvrière, par la rationalisation capitaliste. Seuls, les aveugles ne le voient pas ! Les camarades qui nient, dans la discussion actuelle, l'importance spécifique de la rationalisation capitaliste, qui veulent abaisser ce phénomène au niveau d'une question de progrès technique, montrent que leur conscience de classe n'égale même pas celle d'un simple prolétaire. Car, l'ouvrier moyen de l'usine, quelles que soient ses convictions politiques, qu'il soit communiste, anarchiste, syndicaliste ou sans parti, guidé par son instinct de classe, lutte contre la rationalisation, contre le chronométrage, contre la prolongation de la journée de travail, contre le travail à la chaîne, etc.

Tandis qu'un dirigeant, comme tel camarade, ne se rend pas compte de la situation et, par cela même, démontre son incapacité d'occuper le poste d'un dirigeant du mouvement.

En France, comme dans d'autres pays, au cours des deux ans qui nous séparent du Congrès de Bordeaux, nous avons observé une vague grandissante du mouvement gréviste. Ce mouvement devient de plus en plus large, absorbe des couches de plus en plus nombreuses du prolétariat. La lutte devient âpre et longue. Les ouvriers posent des revendications. Ils se dressent vigoureusement contre la rationalisation capitaliste.

En même temps grandit le rôle des ouvriers inorganisés — surtout des couches non qualifiées — manœuvres, femmes, jeunes, étrangers. L'action dépasse souvent les cadres étroits des conflits économiques. Elle se transforme en lutte politique comme cela

a eu lieu au cours des grandes grèves dans le textile et chez les mineurs.

Le rôle des réformistes en France est identique à celui qu'ils jouent dans d'autres pays.

Si, dans ce Congrès, il y a encore des camarades qui ont des illusions au sujet du rôle véritable joué par les confédérés, les faits que nous allons énoncer doivent leur suffire :

Au moment où le gouvernement bourgeois emprisonne en masse les militants du mouvement unitaire, entre autres ses chefs éprouvés : Monmousseau, Dudillieux, etc., au moment où ceux qui ont échappé aux agents de Tardieu et Chiappe sont forcés de se cacher et de vivre dans l'illégalité, au moment où l'on monte un véritable complot contre la C. G. T. U. et le Parti communiste, au moment où le gouvernement veut supprimer au prolétariat toutes ses conquêtes et essaie de saboter le Congrès même de la C. G. T. U. par le refus des salles, au moment où le représentant de l'I. S. R. doit surmonter des difficultés innombrables pour pouvoir vous apporter le salut et les conseils de l'Internationale, au même moment se tient à Paris, sous la haute protection de la police, le Congrès de la C. G. T. réformiste, assises à l'égard desquelles le gouvernement bourgeois, non seulement n'emploie pas les moyens de coercition, mais encore accorde à Jouhaux et les siens une salle luxueuse pour faciliter les débats.

Ce seul fait suffit pour démontrer combien étroite est la liaison entre les réformistes et le gouvernement bourgeois. Ce seul fait doit ouvrir les yeux à chaque prolétaire conscient.

Le gouvernement ne persécute que l'organisation qui défend les intérêts de classe du prolétariat et il aide — c'est dans l'ordre — celle qui combat les intérêts de la classe ouvrière.

L'analyse approfondie du rôle joué par les réformistes pendant les grèves confirme notre appréciation. Il suffit de prendre comme exemple la grève du textile du Nord, celle des mineurs de la Loire et du Gard, des dockers de Bordeaux, ou encore la dernière grève des dockers de Nantes. Partout, le rôle des réformistes est le même. Ils tendent, par tous les moyens, à empêcher le déclenchement de la grève. Si même, sous la pression des masses, ils prennent la direction de la grève, c'est seulement pour trahir celle-ci et pour la briser à la première occasion.

D'ailleurs, il faut constater que les réformistes du clan de Jouhaux cachent de moins en moins leur tactique.

Pour justifier cette tactique, ils rompent ouvertement avec la phraséologie de la lutte des classes et clament les principes de

la « paix industrielle », de la collaboration de classes et de l'intérêt général.

Dans la théorie réformiste, la grève cesse d'être l'arme principale entre les mains du prolétariat.

Elle doit être remplacée par l'arbitrage, par la collaboration étroite des organisations ouvrières avec celles du patronat.

De plus en plus ouvertement, l'État bourgeois est reconnu par les réformistes comme un État au-dessus des classes.

Les réformistes passent sur la plate-forme idéologique du fascisme en collaborant dans tous les organismes créés par l'État capitaliste en commençant par le Conseil Economique National jusqu'au Bureau International du Travail auprès de la S. D. N.

Tout cela doit suffire pour empêcher, une fois pour toutes, que s'élèvent, à cette tribune, des voix qui défendent les chefs réformistes.

L'A B C du mouvement syndical révolutionnaire doit être le principe que seuls le Parti communiste et la C. G. T. U. défendent les intérêts de la classe ouvrière et qu'eux seuls peuvent diriger les luttes du prolétariat. Le problème principal auquel doit clairement répondre votre Congrès, c'est celui des formes de direction des luttes économiques.

Depuis le Congrès de Bordeaux, la C. G. T. U. et quelques Fédérations ont fait des progrès dans le domaine de l'organisation et de la direction des batailles économiques.

Ces côtés positifs ont été constatés à plusieurs reprises par l'I. S. R. C'est, avant tout, la préparation plus sérieuse des grèves et le meilleur travail de front unique à la base. Ce qui a été remarqué dans les grèves du Gard, de Bordeaux, etc.

Mais les côtés négatifs subsistent encore dans notre mouvement. La sous-estimation du rôle des inorganisés, la liaison insuffisante avec la masse, la mauvaise préparation du front unique, le manque d'une direction cohérente dans la grève, la sous-estimation de l'influence réformiste, l'incapacité de lier les luttes économiques aux luttes politiques, le manque de compréhension de la nécessité de l'extension du mouvement et quelquefois, par contre, l'emploi irréfléchi du mot d'ordre de la grève générale dans une industrie des mines. Enfin l'incapacité de renforcer le syndicat, au cours de la grève, par une campagne de recrutement appropriée.

Les vieilles traditions anarcho-syndicalistes de la minorité « agissante », si pernicieuses pour une bonne organisation de la lutte, n'ont pas été entièrement surmontées dans les cadres syndicaux.

Cette tâche de l'organisation de luttes économiques et de leur direction devient chaque jour plus urgente, car elles grandissent et s'élargissent de plus en plus. Pour réaliser cette tâche, le Congrès doit, avant tout, armer la masse d'un programme d'action ouvrière approprié aux besoins immédiats du prolétariat ; il doit formuler surtout des revendications qui combattent la rationalisation capitaliste.

Par suite et sur la base d'un programme général, chaque fédération doit élaborer un programme d'action pour l'industrie respective. C'est par l'élaboration de tels programmes revendicatifs et par la lutte pour leur réalisation que nos syndicats sauront prendre la direction des larges masses du prolétariat.

Le problème central dans la direction des grèves est celui de la réalisation du front unique à la base.

Les syndicats unitaires ne groupent que la minorité du prolétariat ; notre tâche, c'est d'entraîner dans l'action l'ensemble de la classe ouvrière. Le moyen unique, c'est, pour nous, le front unique réalisé à travers les comités de grève et les comités d'usine.

Les changements qui se sont produits au sein de la classe ouvrière dans la période d'après-guerre, et surtout les conséquences de la rationalisation capitaliste, ont augmenté le rôle des ouvriers non qualifiés, des femmes et des jeunes. Ces couches du prolétariat — quoique inorganisées — ont montré, au cours des nombreuses grèves, une combativité qui dépassait quelquefois celle des ouvriers organisés.

Pour attirer dans la lutte les inorganisés, il faut réaliser d'une façon conséquente et systématique la création des comités de grève, en y attirant les inorganisés.

Comme une tâche non moins importante, liée d'ailleurs étroitement au problème de la direction des luttes économiques, se pose devant nous la nécessité de former les comités d'usine.

C'est seulement sur la base de telles organisations d'un large front unique, embrassant les masses inorganisées qu'un sérieux travail de recrutement doit être accompli pour fixer dans les syndicats les larges masses d'inorganisés.

Votre Congrès doit donner, aussi bien aux cadres syndicaux qu'à la masse ouvrière, un plan exact de la tactique et de la stratégie des luttes grévistes en se basant sur l'expérience du mouvement international et du mouvement français autant que sur les décisions du IV^o Congrès de l'I. S. R. et de la conférence syndicale de Strasbourg.

Les tendances qui consistent à remplacer le front unique à

la base par les pourparlers et les compromis avec les chefs réformistes (comme cela a eu lieu au début de la grève des dockers de Bordeaux) doivent être résolument condamnées. Le front unique d'en haut a été appliqué dans la période précédente, mais jamais nous ne lui avons donné les formes caricaturales qu'il a revêtues avec les chefs de la Fédération des Dockers. D'autre part, il ne constituait jamais pour nous le point central de notre action.

D'ailleurs, nous l'avons fait quand la majorité de la classe ouvrière suivait encore les réformistes et quand le rôle joué par ceux-ci n'était pas encore tel qu'il est aujourd'hui.

Actuellement nous voyons, d'une part, le puissant processus de la radicalisation des masses et de leur libération de l'influence réformiste ; d'autre part, les réformistes, comme nous l'avons constaté, sont passés définitivement dans le camp de la bourgeoisie.

Aujourd'hui, ils ne représentent que la trahison.

C'est pour cela qu'il n'y a plus de place pour le compromis, plus de place pour les pourparlers.

Qui veut appliquer encore la vieille tactique périmée pousse à la subordination du mouvement syndical révolutionnaire aux réformistes et à la bourgeoisie.

En même temps, il nous faut combattre les anciennes méthodes anarcho-syndicalistes, des directions de luttes économiques, tendances qui s'opposent à la création des comités de grève et qui revendiquent le monopole de la direction des luttes pour le syndicat.

Les comités d'usine, ce sont les organes essentiels pour diriger la lutte d'en bas.

C'est seulement à travers les comités de grève que les syndicats peuvent réaliser leurs tâches de direction de mouvement de masses.

Celui qui ne le comprend pas, celui qui se dresse contre cette conception, passe en réalité sur la plate-forme réformiste.

Après avoir surmonté les tendances réformistes et anarcho-syndicalistes, la C. G. T. U. saura accomplir son rôle de chef dans les luttes économiques du prolétariat français.

Les problèmes d'organisation qui se posent devant le Congrès sont étroitement liés aux problèmes essentiels de la direction des luttes grévistes.

Il s'agit de transformer les syndicats en organisations de masses. Ce problème a été déjà posé au Congrès de Bordeaux. Quelques progrès ont été depuis obtenus. Mais il faut constater que la C. G. T. U. est encore loin de réaliser cette tâche, malgré que les conditions objectives soient favorables.

Cette tâche se pose donc devant vous dans toute sa vigueur. Elle ne peut être réalisée que d'une seule façon, au cours des actions grévistes. C'est dans les luttes économiques que les syndicats unitaires peuvent dépasser les vieux cadres du syndicalisme.

L'organisation des syndicats sur les bases multiples doit jouer un rôle accessoire important, ce qui n'était que commencé après le Congrès de Bordeaux. La réalisation par les syndicats de l'entr'aide, du travail culturel et éducatif, etc., voilà les formes de cette organisation qui doivent être réalisées avec plus de rapidité qu'actuellement.

Pour que les syndicats absorbent les masses, il faut qu'ils soient liés étroitement à ces masses. Il faut donc appliquer rigoureusement la forme d'organisation à l'usine. Le groupement des syndiqués à l'usine permettra au syndicat révolutionnaire de tenir la main sur le pouls des masses, de diriger les grèves, de conquérir la majorité de la classe ouvrière. Depuis le Congrès de Bordeaux, on n'a pas assez fait dans ce domaine. Dans la majorité des syndicats d'industrie, subsiste encore le type de l'organisation territoriale. Aussi la réorganisation des syndicats sur la base de l'industrie n'est pas encore réalisée. C'est surtout à la base, dans les organisations locales que subsistent les formes professionnelles de l'organisation.

Enfin, il faut ajouter la nécessité de pénétration dans les grandes entreprises, le renforcement des fédérations, des branches essentielles d'industrie (telle la Fédération des Industries chimiques). Voilà les tâches dont la réalisation nous permettra de transformer la C. G. T. U. en une organisation syndicale de masses.

Ajoutons encore la nécessité du changement des formes de la gestion financière de la C. G. T. U. et des syndicats. Les cotisations actuelles sont trop minimes, elles doivent être augmentées. C'est d'autant plus nécessaire que l'organisation des syndicats sur la base multiple demande des fonds nécessaires pour venir en aide aux syndiqués et pour élargir le travail d'agitation et de propagande de toutes les organisations syndicales. Il faut aussi différencier la cotisation en créant quelques paliers d'après l'échelle de traitements.

Il faut constater que dans la majorité de nos cadres syndicaux se fait voir l'incompréhension, aussi bien de la question de la direction des luttes économiques que de celle de l'organisation des masses.

Ces cadres, éduqués dans les traditions anarcho-syndicalistes, acceptent difficilement notre nouvelle tactique et les nouvelles

formes d'organisation. Parfois, ils veulent bien appliquer la nouvelle ligne, mais ne savent comment. C'est pour cela que le Congrès doit s'occuper sérieusement de l'éducation des nouveaux cadres pour que nos résolutions ne restent pas lettres mortes.

Ce problème ne se limite pas à la création des écoles syndicales, ni à l'élargissement du travail systématique de l'agit-prop. Il s'agit avant tout de la formation des militants dans les luttes grévistes. Chaque grève met à la tête des ouvriers plusieurs militants actifs issus directement de la masse et directement liés à elle. Ce sont eux qui doivent constituer le réservoir des forces nouvelles pour remplacer les vieux militants.

Il faut remplacer les vieux bonzes syndicaux par des ouvriers venant directement de l'usine. Il faut attirer dans la lutte les jeunes et les femmes, surtout là où cet élément joue un rôle prépondérant comme dans le textile ou dans l'industrie chimique. Il nous faut rompre avec le préjugé que, seul, un vieux militant est capable de diriger le syndicat. Il faut toujours se demander quel contenu social représente son expérience. Est-ce que c'est l'expérience des années de lutte contre le capital ou, par contre, l'expérience du sabotage et de l'opportunisme ? Très souvent, un jeune militant, malgré son peu d'expérience, pourra diriger mieux son syndicat, parce que lié à la masse, parce que guidé par son instinct de classe. Je ne propage pas ici, bien entendu, le mot d'ordre de lutte contre les vieux militants, ni de leur évincement mécanique par les jeunes. Il s'agit moins de la question de l'âge que de la capacité de l'évolution parallèle au mouvement de masse qui, lui-même, rajeunit et prend des formes nouvelles. Je ne peux pas m'attarder sur tous les problèmes d'organisation, d'ailleurs le rapporteur spécial en parlera.

Je passe donc à la question qui provoque la discussion acharnée ici, au Congrès, et, en général, dans les rangs des syndiqués, à savoir la question de la liaison entre les luttes économiques et les luttes politiques.

La caractéristique de la période actuelle est que, chaque lutte économique, même quand les ouvriers posent des revendications minimales, est dirigée contre le régime capitaliste tout entier. Pourquoi ? Parce que la stabilisation momentanée du capitalisme ne peut être obtenue que par l'attaque contre les salaires, par l'augmentation de la journée de travail, par la rationalisation, etc. Le prolétariat, non seulement n'admet plus qu'on attaque ses conditions actuelles de travail, mais il passe à la contre-offensive. C'est ce qui empêche tous les efforts du capitalisme pour renforcer la

stabilisation, la menace directement, et menace, par cela même, l'existence du régime.

C'est pour cela que l'amélioration durable de la situation de la classe ouvrière est impossible en régime capitaliste. Ceci caractérise la période actuelle et décide du caractère des luttes économiques: Il n'y a plus actuellement de luttes purement économiques. Le capital mobilise toutes ses forces. L'Etat bourgeois intervient de plus en plus souvent et énergiquement dans les grèves où, seules, les revendications économiques ont été posées. La bourgeoisie se rend compte du danger qui la menace et applique les mesures particulières d'action. D'une part, elle applique la terreur contre le Parti communiste et la C. G. T. U. ; d'autre part, elle fascise la législation du travail, impose l'arbitrage, liquide les grèves, intègre les syndicats réformistes dans son appareil étatique. La bourgeoisie mobilise toutes ses forces pour briser la contre-offensive ouvrière, pour sauvegarder la stabilisation du régime. Les ouvriers, au cours de chaque action économique, se trouvent devant le problème suivant. Les revendications économiques se heurtent à l'opposition de l'Etat qui aide directement les patrons. En voulant lutter pour l'amélioration des conditions d'existence, les ouvriers sont obligés de lutter contre la répression, contre la dictature brutale du capital, contre l'Etat bourgeois. Le problème de la conquête du pouvoir, de la lutte pour la dictature du prolétariat se pose avec force à travers les batailles économiques de plus en plus larges ; la perspective de la grève générale, de l'insurrection armée en vue de la conquête du pouvoir s'ouvre devant le prolétariat. Il faut que les camarades comprennent que la liaison entre les luttes économiques et politiques, ce n'est pas une conception artificielle de P. I. C. ou de P. I. S. R. créée exprès pour embêter les minoritaires de la C. G. T. U.

Toutes les grandes grèves qui ont eu lieu ces temps derniers en France démontrent la nécessité de la liaison du Parti et de la C. G. T. U. (grève du textile, dockers, la fraternisation avec les soldats au cours de la grève des mineurs du Gard).

C'est pour cela que le devoir du mouvement syndical révolutionnaire est de souligner partout cette liaison, de surmonter la tendance étroitement syndicaliste dans le mouvement gréviste, d'élever la lutte économique du prolétariat à un niveau supérieur à celui de la lutte politique contre le régime bourgeois. La lutte politique devient d'autant plus inséparable de l'action économique que la bourgeoisie prépare la guerre impérialiste par son offensive contre la classe ouvrière et ses organisations révolutionnaires.

L'agression de plus en plus ouverte contre l'U. R. S. S., qui a pris ses formes concrètes dans l'attaque des militaristes chinois, pose, devant la C. G. T. U., le problème de la lutte active contre la guerre impérialiste, en général, contre l'agression qui menace l'U. R. S. S. en particulier.

Tout cela pose aussi avec vigueur la nécessité de liaison de la C. G. T. U. avec le Parti communiste. La liaison qui existait jusqu'à maintenant doit être renforcée. Mais il s'agit, avant tout, de comprendre que, vu le caractère de plus en plus politique des luttes de classes, le Parti communiste, en tant que seul parti révolutionnaire du prolétariat, doit prendre la direction de ces luttes.

La direction syndicale ne peut pas suffire. C'est seulement en réalisant la direction de lutte de classes par le Parti communiste qu'on peut assurer la transformation des luttes économiques en luttes politiques, ce qui est une nécessité urgente du mouvement.

Est-ce que cela signifie que la C. G. T. U. doit devenir une organisation communiste ? Nullement ! Et comme l'I. S. R., sa section, la C. G. T. U., doit rester indépendante. Elle doit embrasser toute la masse. Le mot unitaire n'est pas un mot vide. Chaque prolétaire, sans différence d'opinion, communiste, anarchiste, socialiste et sans parti, s'il respecte les statuts et les résolutions syndicaux, s'il est pour la lutte des classes, peut être membre du syndicat unitaire. La liberté entière d'opinion doit être respectée, à la condition de la sauvegarde de la discipline de l'action. Dans la direction de la C. G. T. U., la minorité doit être représentée pourvu qu'elle accepte une collaboration loyale. Cela n'exclut nullement la nécessité pour le Congrès de proclamer la liaison étroite entre les luttes économiques et politiques et de reconnaître la direction politique du Parti communiste dans les combats économiques. L'opposition combat cette conception pour des motifs divers. Il est incontestable qu'il reste encore sous son influence beaucoup de révolutionnaires sincères qui n'ont pas compris la situation actuelle. Tandis que la bourgeoisie et son gouvernement ont très bien compris cette situation et, par conséquent, la nécessité de la liaison renforcée entre le Parti communiste et la C. G. T. U. Ils ont compris le danger qui les menace par cette liaison. C'est cela qui explique les attaques brutales contre la C. G. T. U.

Le gouvernement sait très bien que le 1^{er} Août il n'y avait aucun complot, mais l'action commune du Parti et des syndicats l'a réellement effrayé. Le gouvernement a compris la signification du 1^{er} Août mieux que la minorité et le camarade Schumacher. Le gouvernement essaie, par la répression, de rompre cette liaison qui le menace directement. S'il avait réussi, la C. G. T. U. tomberait

inévitablement dans la boue du réformisme. Heureusement, il n'a pas réussi. Il existe, dans la C. G. T. U., une forte majorité cohérente qui saura maintenir le caractère révolutionnaire du mouvement syndical. C'est elle qui représente l'immense majorité des ouvriers organisés dans la C. G. T. U.

Je passe, camarades, à la dernière partie de mon discours, notamment à l'analyse de la situation qui s'est créée au Congrès. Nous avons au Congrès, en prenant en gros, trois groupes, trois tendances suivantes : 1° la majorité confédérale ; 2° la minorité se groupant autour de la Ligue syndicaliste ; 3° le groupe central indéfini de Schumacher, Boville et autres.

Analysons ce qu'ils représentent. La majorité confédérale représente la juste ligne révolutionnaire, ainsi dans la tactique que dans l'organisation ; elle représente, je le déclare avec l'assurance absolue, la ligne de l'I. S. R. La majorité, à travers son autocritique sévère, a une position juste dans la question des luttes économiques, dans la question de la réorganisation et dans la question de la liaison entre le Parti et les syndicats.

Que représente le deuxième groupe : les partisans de la Ligue syndicaliste : Engler, Fargue, Bour, Chambelland et autres ?

Tout d'abord, ils nient la radicalisation des masses ouvrières et l'aggravation de la lutte de classes.

Dans la question de la liaison des luttes grévistes, ils représentent le front unique avec les chefs réformistes et leur ligne, c'est la ligne de capitulation.

Dans les questions de l'organisation, ils sont partisans des vieilles formes anarcho-syndicalistes qui constituent un obstacle à la conquête des masses. Ils s'opposent à la participation des inorganisés dans la direction des luttes. Ils empêchent la réorganisation des syndicats sur la base des entreprises.

Quant à la bataille contre la guerre, non seulement ils l'ont sabotée et se sont opposés activement à l'action du 1^{er} Août, en se classant ainsi dans les rangs des réformistes, mais ils vont si loin, comme Louzon qui, dans *La Révolution Proletarienne*, s'est déclaré d'une façon honteuse contre l'unique Etat prolétarien, attaqué à la frontière chinoise par l'impérialisme international, et s'est solidarisé avec Tchang-Käi-Cheik, le bourreau des ouvriers et paysans chinois, il a pris une position si honteuse que même le renégat Trotsky était obligé de le désavouer.

Dans la question de la liaison des luttes économiques avec les luttes politiques, la minorité occupe la position étroitement professionnelle, ce qui équivaut au retour aux formes inférieures des

luttons ouvrières, ce qui signifie le réformisme. En se déclarant contre le rôle dirigeant du Parti communiste, la Ligue syndicaliste, comme l'a justement constaté le camarade Monmousseau, représente elle-même un parti politique camouflé. Elle représente à l'intérieur de la C. G. T. U. l'aile droite réformatrice. Elle a perdu tout ce qu'il y avait de révolutionnaire dans l'ancien syndicalisme et a conservé tout ce qui, aujourd'hui, ne peut être que réactionnaire. Ce groupe prend son contenu du réformisme et sa forme et sa phraséologie du syndicalisme. C'est pourquoi ce groupe doit sortir de ce Congrès absolument écrasé idéologiquement. Seule, la victoire sur les oppositionnels peut garantir la réalisation de la ligne juste. Si, malgré cela, les représentants de la minorité doivent entrer dans la Commission exécutive, c'est parce que toutes les tendances ont droit à être représentées dans la direction ; c'est aussi pour affirmer hautement l'unité d'organisation de la C. G. T. U.

Bien entendu, les minoritaires doivent se plier à la discipline syndicale. Il faut mettre fin aux actes de sabotage et d'indiscipline qui ont eu lieu dans l'action du 1^{er} Août, comme aux méthodes employées au cours du Congrès de la Fédération des Dockers.

Le troisième groupe, qui s'est déclaré au Congrès, est celui du camarade Schumacher. Il est difficile de le caractériser, parce qu'il représente la ligne de compromis et d'hésitation. Il est en grande partie le résultat de la panique provoquée par la croissance des difficultés et de la répression et en même temps la conséquence de l'incompréhension de la nécessité des changements tactiques appropriés à la nouvelle situation. Ce groupe n'est pas contre le Parti tout en l'étant. Il essaie de se séparer de la Ligue syndicaliste, tout en signant avec ses chefs le projet de résolution.

Ces camarades s'imaginent qu'il peut exister une position intermédiaire entre la ligne révolutionnaire et celle de l'anarcho-réformisme. Mais, une telle position est fautive. Quiconque veut s'y placer doit retomber avec une fatalité inévitable dans la boue de l'anarcho-réformisme. Le camarade Schumacher et ses partisans doivent comprendre et choisir. Cette position de Schumacher est d'autant plus étonnante que, dans le passé, il avait une attitude saine envers la révolution russe et ne s'opposait pas au rôle dirigeant du Parti communiste. Je le demande ici publiquement, s'il se solidarise avec la position ignoble de Louzon et de ses partisans ? Si non, qu'il le prouve ! Qu'il rompe les relations qui le lient aux partisans de la Ligue syndicaliste et qu'il collabore avec la majorité confédérale.

Je pense, camarades, que chaque participant du Congrès com-

prendra comment j'ai caractérisé ces tendances et que l'immense majorité, en votant pour la résolution présentée par le Bureau confédéral, montrera qu'elle est absolument pour la ligne révolutionnaire, pour la ligne de l'I. S. R.

Camarades, je suis aussi profondément convaincu que la tâche essentielle du Congrès, la préparation idéologique et organique de la classe ouvrière pour les luttes ultérieures, sera accomplie par vous d'une façon satisfaisante.

Le présent Congrès aura un rôle important dans l'histoire du mouvement ouvrier français. Ses indications vous aideront à vous mettre en tête des luttes économiques, à vous lier fortement avec la masse et à mener les travailleurs, sous la direction du Parti communiste, à travers les luttes pour les revendications immédiates vers l'abolition du capitalisme et l'édification, sur ses ruines, du régime socialiste.

Toutes les répressions de la triple alliance : Tardieu, Jouhaux, Citroën, ne parviendront pas à briser votre mouvement.

L'héroïque prolétariat français, ayant une glorieuse tradition de luttes révolutionnaires au cours d'un siècle, vaincra toutes les forces ennemies et remportera la victoire.

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Schumacher, du Livre-Papier, pour la minorité n° 2.

INTERVENTION DE SCHUMACHER

SCHUMACHER. — Camarades, je regrette de n'avoir que quarante minutes pour faire mon exposé. En vérité, on m'a posé tellement de questions — et le délégué de l'I.S.R. est venu lui-même m'en poser à la tribune — qu'il me faudrait certainement beaucoup plus de temps pour répondre. J'ai là un volumineux dossier. Je m'efforcerai de le feuilleter très rapidement, mais je tiens à préciser tout de suite que je n'ai nullement l'intention de vous faire un discours académique. Je vais essayer plutôt de vous apporter des arguments, le plus simplement possible, avec mon tempérament.

Dans notre appel aux syndicats unitaires, nous avons prouvé — on nous dira peut-être le contraire demain — qu'en ce qui concerne les tâches pratiques, depuis le Congrès de Bordeaux, rien ou presque rien n'a été réalisé. S'il est une question excessivement importante, c'est notamment celle des assurances sociales. J'aurais voulu pouvoir m'y étendre davantage car nous estimons — et vous estimerez peut-être avec nous, camarades qui pouviez être sceptiques sur cette loi d'asservissement de la classe ouvrière — qu'elle avait une grosse importance et que, malheureusement, on l'a trop négligée pendant que les confédérés s'en sont emparés et, grâce à elle, pourront entraîner vers eux les masses qui auraient dû venir vers nous.

Le Congrès de Bordeaux, en s'occupant des tâches pratiques, avait fixé une ligne précise. On nous dit : « Votre Appel aux syndicats unitaires parle

surtout des tâches pratiques. Donc vous êtes des réformistes. » Le Congrès de Bordeaux était donc un Congrès réformiste ? C'est encore une opinion.

Nous avons eu le rapport d'activité. Encore un mot nouveau. C'est fait bien, comme ont dit quelques-uns. Jadis, on parlait de rapport moral, tout simplement. Il faut reconnaître cependant que « rapport d'activité » cela pouvait paraître un peu choquant lorsque, en ce qui concerne les tâches pratiques, on apporte zéro en fait d'activité. Quoi qu'il en soit, ce rapport, selon nous, est bien trop long, bien trop chargé, bien trop rempli de considérations politico-économiques ; de ces considérations auxquelles on habitue actuellement les militants et auxquelles, il faut le dire, une grande partie ne comprend rien, pas plus que parmi la masse.

Le rapport d'activité, c'est tout de même le rapport moral. Quand il est soumis à la masse, c'est pour que celle-ci en fasse la critique. Or — encore une innovation — ce rapport, au lieu de se terminer par un appel à la critique, se termine par un véritable programme dressé pour la masse. Qu'on me pardonne, mais j'ai appelé cela à la C. E. confédérale « un discours du Trône ».

Par ailleurs, en ce qui concerne le 1^{er} Août, on a vu, lors de la préparation de ce mouvement, le secrétaire général de la C.G.T.U., sans y être aucunement autorisé, apporter l'adhésion implicite de toute la C.G.T.U. au Congrès du Parti. On a vu, par la suite, le Parti communiste — et c'était déjà dans un manifeste publié le 16 juin — dire aux travailleurs : « Vous ferez le 1^{er} Août sous la direction du Parti communiste ». C'est également une opinion.

Aux objections que nous avons présentées, on a répondu : « Mais, c'est normal », et c'est Monmousseau lui-même qui a fait la réponse. Cependant, est-ce que, en égard aux statuts de l'I.S.R. elle-même et au projet d'interversion des Congrès, voté en 1925, le Bureau confédéral et la C. E. confédérale dans sa majorité, sinon dans sa totalité, avaient le droit d'engager la C.G.T.U. sous la direction du Parti communiste ? J'ai le regret de dire qu'en l'occurrence la C. E. confédérale et son Bureau ont violé la décision du Congrès de 1925 concernant l'interversion des Congrès.

Oh, sans doute, on oublie facilement par la suite ce que contiennent les décisions des Congrès. Pour vous, il n'y a que les décisions du Parti qui comptent. Cependant, nous sommes toujours dans la C.G.T.U. Elle a des statuts. Elle dépense des sommes folles pour tenir ses Congrès. Il faudrait au moins que cela serve à quelque chose. Voilà, en tout cas, ce que contenait la décision d'interversion des Congrès : convocation des Congrès confédéraux nationaux, convocation des assemblées générales, Congrès confédéraux dans chaque pays pour mettre en application les décisions de l'I.S.R.

Et voici, qu'en ce qui concerne le 1^{er} Août, on n'a pas appliqué l'interversion des Congrès. Je reconnais, évidemment, que l'on ne peut pas toujours l'appliquer d'une façon mécanique. Si la guerre était déclarée, si une insurrection quelconque éclatait, s'il se produisait une catastrophe intéressant la classe ouvrière, il est certain que l'on n'aurait pas le temps de pratiquer cette intervention. Mais le 1^{er} Août était une manifestation raisonnée, systématiquement organisée. On avait donc le devoir, avant de changer les décisions d'un Congrès, de consulter au moins ceux appelés à faire les frais de cette manifestation. Si l'on ne pouvait pas convoquer le Congrès confédéral à l'avance, on devait au moins réunir un Comité d'action.

En ce qui concerne la politique de la C.G.T.U. depuis Bordeaux, notre camarade Boville a cité quelques exemples de mots d'ordre éternellement superposés. Je vous en citerai d'autres, car il y en a tant que l'on pourrait presque

en faire une brochure. Vous vous souvenez du plan Dawes. La plupart des militants qui en parlaient ignoraient absolument ce dont il s'agissait. On en parlait tout de même ; de même pour l'échelle mobile, le salaire-or — encore un dada nouveau qui disparut, d'ailleurs, assez rapidement — les sections syndicales d'usine, les syndicats à bases multiples. Il y eut des mots d'ordre contre la rationalisation, pour les nationalités, pour le salaire vital, pour la semaine de quarante-quatre heures, pour la journée de sept heures, pour le 1^{er} Août, pour l'autocritique (qui est à la mode en ce moment), pour les inorganisés ; enfin, pour les minoritaires de la C.E. Excusez-moi, camarades, j'en passe et j'ai encore fait quelques omissions.

J'ai entendu tout à l'heure le délégué de l'I.S.R. dire qu'il était nécessaire qu'il y ait des minoritaires à la C.E. confédérale. C'est curieux, mais, il y a quelques années, j'ai entendu de la part des mêmes camarades des avis, contraires.

Vraiment, ne trouvez-vous pas que c'est fou tous ces mots d'ordre qui viennent de mois en mois se contredire et se détruire l'un l'autre ?

Un exemple vient de vous en être fourni par le délégué de l'I.S.R. qui, comme disait l'autre, est venu avec une noble candeur vous faire l'apologie, lui, délégué d'une organisation syndicale, du Parti communiste.

Tout émane à présent du Parti communiste, tous ces mots d'ordre en sont issus. Cependant pas un n'est réellement appliqué !

Depuis Bordeaux, et surtout depuis le début de l'année ou la fin de l'année dernière, on dit que les masses se radicalisent. En fait, on a créé, on a suscité une agitation dans ce pays, et, il faut le dire, c'est une agitation qui a été dans la plupart des cas, artificielle, horizontale. Vous voyez, encore un mot passé qui me revient : travail horizontal et travail vertical. On a fait, dis-je, de l'agitation horizontale, on a fait surtout de l'agitation politique. C'est, en effet, surtout le but que l'on poursuit, quelquefois au détriment des intérêts des ouvriers.

En voici un exemple : Un camarade qui est dans cette salle, qui a une responsabilité assez étendue dans le mouvement ouvrier parisien, a fait une fois devant moi et devant témoins une réponse que je vais vous citer. On discutait un projet de loi déposé devant le Parlement, qui devait être défendu par le groupe communiste parlementaire, projet de loi sur les maladies professionnelles ou les accidents du travail. On lui faisait observer, c'était un avocat qui présentait cette observation, qu'il y avait peut-être quelque chose qui pouvait être voté dans ce projet, si l'on changeait une formule. Et le camarade en question de répondre : « On ne fait pas des projets de loi pour qu'ils soient adoptés, mais pour faire de l'agitation ». Voilà ce que j'ai entendu dire et je pourrais vous citer le nom du camarade.

Il y a une autre raison à la situation que je vous signale, c'est que nos secrétaires confédéraux, dont je reconnais le travail et l'activité, sont trop occupés par leurs doubles fonctions de secrétaires confédéraux et de membres du Bureau politique et du Comité directeur du Parti. Un camarade a dit cet après-midi, je crois, qu'il est difficile de courir deux lièvres à la fois. En effet, aussi actif et aussi vaillant qu'on soit, on ne peut pas remplir efficacement les deux fonctions.

En tout cas, avec ce que nous avons pu constater, nous avons la certitude que les secrétaires de la C.G.T.U. sont davantage membres du Bureau politique que secrétaires confédéraux.

Certes, notre C.G.T.U. a de grands succès de sympathie, mais on constate

avec douleur qu'à part quelques corporations privilégiées pour le moment, soit par la situation économique, soit par l'activité de leurs militants, d'une façon générale — et nous sommes ici pour discuter sur le plan général — si nous rencontrons un grand succès de sympathies, ces sympathies ne sont pas effectives. On se sert de la C.G.T.U. quand on en a besoin. Puis, quand on n'en a plus besoin, quand tout est fini, on rentre chez soi et on la laisse tomber. La preuve, c'est qu'il y a une diminution des effectifs que personne ne peut nier et que nous regardons, nous autres, avec quelque terreur.

Il existe dans notre C.G.T.U. une diminution des effectifs qui n'est pas due, uniquement, comme le disait Boville, à la répression, mais également à cette gymnastique extraordinaire de mots d'ordre qui se superposent, de mouvements qu'on engage parfois à la légère, de mouvements d'allure nettement politique et ayant pour but l'agitation.

Il est encore une autre constatation qui s'impose : nos finances confédérales sont dans un état déplorable. Le trésorier pourra venir vous donner sur ce point des renseignements précis.

Si nous étions réellement ici dans un Congrès et non dans un semi-Congrès de la C.G.T.U., s'il n'y avait pas chez un grand nombre de camarades l'esprit de parti, tous devraient voter et tous voteraient contre le rapport d'activité, puisque c'est un rapport de carence. (*Vives protestations.*)

Ce ne sont pas des mots. Je le répète, la situation peut se caractériser ainsi : baisse des effectifs, finances dans un état déplorable, inapplication des tâches pratiques.

Si, dans vos syndicats, vos secrétaires venaient vous apporter un pareil bilan, vous leur diriez : « On va mettre d'autres camarades à votre place ». (*Applaudissements.*)

Monmousseau a dit : « Il faut rompre le silence ». Eh bien ! nous l'avons rompu avant lui. Ce n'est pas d'aujourd'hui, personnellement, que je l'ai rompu. Il y a longtemps que j'ai protesté contre la participation des secrétaires confédéraux au Bureau politique du Parti communiste et on ne m'en a pas voulu, je le reconnais.

En tout cas, le Parti fraction dirigeante, c'est le centre de la question. Il me semble qu'on tente d'ergoter autour de ce fait chez les militants de la base. Chez les militants du haut, on n'ergote pas, et c'est sur cette situation qu'il convient d'insister.

Vous avez entendu le délégué de l'I.S.R. vous en parler. Je vais à mon tour m'en expliquer. Il y a un camarade qui n'est pas bien loin de moi qui a pris également parti. Voyons où nous en sommes.

Il y a les déclarations de Raynaud. Ce n'est pas la peine de les lire. La thèse est la suivante : Le Parti communiste fraction dirigeante de la C.G.T.U.

Faut-il vous rappeler les déclarations de Monmousseau à la C.E. confédérale, les articles de Gitton, les articles de Simonin ?

En outre, nous relevons quelques contradictions. Monmousseau, à Saint-Etienne, était contre. Dudilleux, à Bordeaux, a dit que le syndicalisme devait se déterminer lui-même. La résolution de Bordeaux qui avait repris une partie de celle du C.C.N. de 1927 sur les bases multiples disait :

« Convaincu par l'expérience que l'avenir du mouvement révolutionnaire est lié à l'unité de lutte de la masse du prolétariat, le Congrès déclare que cette unité peut et doit être obtenue par un syndicalisme de masses qui s'oppose à la conception du syndicalisme de secte. »

Vous me direz qu'il n'y a pas là contradiction. Nous nous expliquerons là-dessus tout à l'heure, si j'en ai le temps.

Le Parti communiste veut diriger le mouvement ouvrier. Moi, je ne suis pas du Parti communiste et il n'y a pas que moi dans ce cas à la C.G.T.U., nous sommes même, je crois, la majorité. (*Murmures.*)

Est-ce que, dans ces conditions, nous avons le droit d'examiner ici la composition sociale du Parti communiste? Je dis que nous n'en avons pas seulement le droit, mais aussi le devoir. Or, je vais essayer de prendre quelques précautions pour ne pas vous choquer, je vais essayer de rester bien avec vous.

Je reconnais qu'une grande partie des camarades du Parti communiste sont des militants admirables. J'y ai beaucoup de mes amis. J'ai été secrétaire de Syndicat, je suis secrétaire de Fédération, et j'ai eu souvent affaire à des camarades communistes qui se sont montrés d'un grand dévouement. J'ai eu affaire également, mais en moins grand nombre, à des militants libertaires qui se sont également montrés dévoués.

On dit qu'il ne faut pas faire trop de sentiment. Il est permis tout de même d'analyser le contenu du Parti, non pas à la loupe, car ce ne serait peut-être pas rigolo, mais seulement avec nos bons yeux.

On rencontre donc dans le Parti les bons militants que je citais tout à l'heure, et qui sont en nombre. On y rencontre des militants syndicalistes, unitaires pour la plupart, mais on y rencontre aussi des militants confédérés qui, bientôt, vont commencer à passer pour la boue du prolétariat, comme on disait tout à l'heure, ou pour des social-fascistes, comme disait le Message de P.I.S.R. On y rencontre également des millionnaires; il y en a quelques-uns. (*Mouvements.*) Disons des gens fortunés si ça vous choque moins.

UN DÉLÉGUÉ. — C'est à leur honneur!

SCHUMACHER. — C'est tout à leur honneur, nous sommes d'accord.

On y rencontre aussi des patrons, et c'est également à leur honneur. Mais je vous avoue que je ne voudrais pas voir des patrons dans mon parti, si j'en étais, parce que le patron, pour moi, c'est celui qui exploite, et même s'il est communiste, c'est un exploiteur.

On dit : c'est à leur honneur. Oui! Et cela me fait penser que cette Grange-aux-Belles où nous sommes, et qui sert si souvent pour réunir les ouvriers quand ce n'est pas pour les diviser — c'est le travail qu'on y fait à l'heure actuelle — si on a pu l'acheter, c'est un peu grâce à l'aide financière d'un homme qui, je crois, était vifpëndé tout à l'heure. C'était un millionnaire qui s'appelait Robert Louzon. Beaucoup de militants ne le savent pas, il était utile de le rappeler.

J'admire les millionnaires qui se dévouent ainsi pour la classe ouvrière et ce n'est pas une critique que de constater qu'il y a dans le Parti des avocats et des millionnaires. J'analyse seulement la composition du Parti, comme c'est mon droit. J'analyse aussi son idéal et j'admire ces militants œuvrant sur un même plan et marchant vers un même idéal. Mais sur ses méthodes, ce n'est peut-être pas la même chose.

Je n'aime pas beaucoup la brutalité morale et il faut avouer que dans le Parti on en use trop quelquefois. J'ai connu des cas tout à fait spéciaux, tout à fait sérieux, que j'aurais voulu avoir le temps d'étaler ce soir. Malheureusement, celui-ci m'est trop limité. En tout cas, on peut dire que dans le Parti on emploie trop facilement la calomnie. Nous en avons été un peu les victimes dans *L'Humanité*. Je sais bien que Lénine a écrit quelque part, dans *La Maladie Infantile du*

Communisme, je crois, qu'il ne faudrait pas reculer devant l'emploi de ces armes, pourtant excessivement dangereuses quand elles tombent dans le peuple, la calomnie et l'hypocrisie, mais il n'a pas dit qu'il faudrait les employer envers des camarades. Or, c'est trop souvent ainsi qu'on emploie la calomnie dans le Parti contre les adversaires.

Je reproche aussi au Parti son esprit un peu trop monacal, cette formation générale et unique des cervaux. Comme en religion, on applique la mortification, et puis la confession : c'est ma faute, c'est ma très grande faute ; et puis on prononce l'excommunication ! (*Mouvements*.) C'est un peu trop la méthode religieuse, comme la calomnie fait aussi partie des méthodes religieuses.

Je ne dis pas cela pour vous blesser, mais pour vous mettre en garde contre ce qui peut vous arriver demain, car il y a certainement dans cette salle des membres du Parti qui sont destinés à être brûlés. Il ne faut pas vous en courroucer.

Nous reprochons aussi au Parti ses variations. Non seulement nous les constatons, mais nous les subissons puisque tous les mots d'ordre du Parti viennent se transposer, quelquefois aggravés, dans la C.G.T.U. Ce sont des variations des lignes politiques et des lignes générales. Je ne veux pas vous jeter des noms à la figure. Mais tout de même, on a connu des périodes extraordinaires. On a vu la période Frossard, la période Souvarine — Souvarine que l'on représentait arrivant à *L'Humanité* et tous les copains se précipitant pour lui cirer ses chaussures, — je me rappelle ce bon mot. On a vu la période de Suzanne Girault, la Walkyrie avec le fouet. C'était la période de la trique. C'étaient des gauchistes en ce temps-là qui dirigeaient ; on les a remplacés parce qu'ils n'étaient plus dans la ligne. (*JACQUET interrompt*.)

Je ne suis pas du Parti, Jacquet, et toi-même tu étais minoritaire il n'y a pas encore longtemps.

Nous avons eu enfin la période Semard. Il paraît que son étoile commence à pâlir. Cela n'a rien de drôle puisque le camarade Sauvage est content et a dit à la C.E. confédérale, devant la résolution présentée : « Je la vote, celle-là, c'est ce que je demandais depuis cinq ans ! Vous voilà gauchistes, camarades ! Semard est battu. »

Devant toutes ces variations et contradictions, je ne comprends pas qu'on prétende vouloir nous diriger en tant que C. G. T. U. Je vous en prie, apprenez plutôt à vous diriger vous-mêmes !

Le syndicat a une tout autre composition sociale que le Parti. Je ne voudrais pas vous faire un cours sur la contexture du syndicalisme. Cependant, vous savez, comme moi, que le syndicalisme a des buts révolutionnaires, et qu'en dehors de ces buts révolutionnaires, le syndicalisme est réformiste dans son action quotidienne. C'est du réformisme quand on va demander une augmentation à un patron ou quand on va trouver l'inspecteur du travail, puisque c'est encore admis dans l'évangile communiste. On commet un acte réformiste quand on se réclame d'une loi quelconque.

Le syndicalisme ne suffit pas à tout. Nous n'avons jamais nié cela et les camarades peuvent relire notre résolution qui est en quelque sorte une reprise de celle de Bourges, revue et corrigée. Nous n'avons jamais dit que le syndicalisme suffit à tout. Nous disons, au contraire, que le syndicalisme doit être imprégné d'idéalisme et de politique et nous ne sommes pas en désaccord sur ce point avec ce que disait tout à l'heure le délégué de F. S. R.

Nous disons : imprégné de politique, animé par des idées philosophiques ou politiques. Nous ne sommes pas hostiles à la pénétration dans le syndicalisme

des idées communistes ou des idées libertaires ; nous disons même que c'est une nécessité, parce que nous ne sommes pas des particularistes, comme le disait tout à l'heure le camarade délégué de l'I.S.R. ; nous sommes et restons de cet avis et nous l'avons prouvé depuis 25 ans que nous sommes dans le mouvement.

Une question importante ; dans *L'Humanité* et dans certains journaux corporatifs on a reproduit des passages de la brochure que j'ai faite à mon retour de Russie : *Un Monde Nouveau*, je désire m'expliquer à ce sujet...

(Bruit prolongé : les allées et venues incessantes et le bruit de l'orage empêchent l'orateur, déjà fatigué, de se faire entendre.)

SCHUMACHER. — Je vous demande, camarades, d'avoir pour moi quelque indulgence, j'ai la voix fatiguée et, pour comble de bonheur, voilà le bon Dieu qui s'en mêle, certainement que le bon Dieu est devenu bolchevik. (Rires.)

Je tiens à parler de la brochure *Un Monde Nouveau*, j'y tiens essentiellement, parce que je ne veux pas qu'il subsiste dans l'esprit des camarades un doute sur mes intentions et sur mon opinion.

J'ai écrit, dans cet ouvrage, que le Parti communiste en Russie a été un des facteurs principaux de la révolution, qu'il est l'armature de ce pays et que les communistes donnent l'exemple dans tous les domaines.

Je n'ai rien à retirer de ce j'ai dit et écrit à l'époque où j'ai visité la Russie, je l'ai constaté *de visu* ; mais on a voulu déplacer le débat : quand je combats la mainmise du Parti communiste sur le syndicalisme, je n'attaque pas pour cela le Parti communiste russe, pas plus que le Parti communiste français dans son entier. Je dis qu'entre le peuple russe et le peuple français, ou encore par exemple le peuple italien, il y a des différences extraordinaires, aussi bien au point de vue de la mentalité, au point de vue de la culture, au point de vue des traditions, qu'au point de vue de l'histoire même de ces peuples.

En Russie, ce sont les communistes qui ont fondé les syndicats russes, parce qu'avant la révolution, il n'en existait pas, ou presque pas ; c'étaient quelques syndicats fantômes, trois ou quatre je crois, et lorsque les communistes ont pris le pouvoir, ce sont eux qui ont formé les syndicats.

La République des Soviets, se trouvant en quelque sorte sous la direction générale de ce grand Parti communiste russe, il est logique, normal, que les communistes, qui ont fondé les syndicats, qui sont l'armature du pays, soient à la tête des syndicats.

Mais, en France, la situation n'est plus la même et il ne faut pas faire de comparaison entre le mouvement révolutionnaire français et le mouvement russe. Ici, en France, il y a eu tout de même quelques révolutions, pendant que nos camarades russes étaient encore dans l'esclavage le plus complet. Ces révolutions n'ont pas été faites, évidemment, dans les mêmes conditions que la Révolution russe, mais, à leur époque, elles furent un pas en avant considérable. Nos grands-pères, nos pères ont lutté pour la liberté, ils ont lutté pour le peu de bien-être que nous possédons.

Notre syndicalisme n'a pas été fondé par le Parti communiste, pas plus que par le Parti socialiste ; notre syndicalisme date de l'Empire, d'une époque où nous n'étions pas encore nés. La loi de 1884 n'a fait que sanctionner un état de fait. Notre syndicalisme, camarades, a des traditions glorieuses de luttés. En 1906, le prolétariat français s'est levé et ce n'était pas un parti politique qui l'avait mobilisé. Il y a eu encore d'autres exemples. Bien des fois les syndicalistes français ont tenu tête, même à la troupe, comme à Draveil et ailleurs, sans avoir été mobilisés par aucun parti politique.

Or, sans tirer sur la Révolution russe, on peut tout de même avoir cette opinion que ce qui est peut-être possible et désirable en Russie serait néfaste en France.

La répression, Boville en a déjà parlé, d'autres camarades aussi, nous pensons que la répression, qui s'abat à l'heure actuelle principalement sur le Parti communiste, sur les militants communistes, n'est pas un indice absolu que ceux-ci sont dans la vérité révolutionnaire. On a cité quelque part les anarchistes de 1893, qui ont subi la répression un peu fort, eux aussi, parce que c'était la guillotine qui fonctionnait. Or, les anarchistes de 1893, c'est tout au moins mon avis, étaient dans une erreur complète du point de vue révolutionnaire; cela n'empêche pas qu'à ce moment ils subissaient la répression. Ainsi ce n'est pas l'indice, parce que vous subissez la répression, que vous tenez dans le creux de votre main toute la vérité révolutionnaire, car ce que vous dites être la vérité révolutionnaire actuelle, elle sera encore changée avant six mois, j'en suis sûr.

Nous sommes, bien entendu, contre la répression autant que vous et nous ne vous laisserons pas dire que vous avez le monopole de la protestation contre la répression.

Les menaces de guerre; Engler est venu vous dire là-dessus des choses de bon sens, malgré qu'il soit considéré presque comme un jaune. Je pense que des manifestations comme celle du 1^{er} Août n'ont été qu'un succès relatif. A Paris, véritablement, on a vu beaucoup de troupes, mais on n'a pas vu beaucoup de manifestants, vous voudrez bien le reconnaître.

Nous pensons qu'à force de crier à la guerre, d'agiter le prolétariat, et voilà déjà deux ans que cela dure, à force de l'agiter dans les conditions que je vous ai indiquées, on répétera l'histoire du berger Guillot, qui criait : « Au loup ! ». Un jour, le loup est venu pour de bon et Guillot a été mangé, parce que personne, cette fois, ne s'était dérangé.

Je vous demande de ne pas exagérer l'application de vos mots d'ordre; vous les appliquez toujours avec trop de rigueur; en France on a des nerfs, il faut se garder des nerfs.

Les moyens, Engler les a indiqués; pour faire échec à la guerre, c'est d'abord de renforcer les syndicats. Ils doivent mener une campagne contre la guerre; puis on doit mettre en garde les prolétaires contre la fabrication du matériel de guerre, contre la fabrication des munitions, contre la manutention et le transport des munitions.

Oui, il convient d'avoir des syndicats forts pour, le jour où la guerre éclaterait, pouvoir mobiliser le prolétariat contre la guerre.

Notre camarade Gitton a dit que la bourgeoisie ne fait aucune distinction entre le Parti communiste et la C.G.T.U. Permettez-moi de répondre à Gitton que c'est ainsi parce que vous-mêmes vous le voulez, non pas au point de vue révolutionnaire, mais au point de vue de l'étiquette. C'est vous qui voulez nous mélanger, ce n'est pas la bourgeoisie, c'est vous. Il y a un exemple : trois secrétaires confédéraux sont au Bureau politique du Parti. Comment voulez-vous qu'on ne dise pas que c'est la C.G.T.U. communiste et qu'on ne nous mette pas sur le même plan que le Parti ?

Votre glissement, depuis Bordeaux, a mis la C.G.T.U. sous la direction complète du Parti communiste et la résolution que vous présentez vient en quelque sorte aggraver cet état de fait.

La bourgeoisie nous confond avec le communisme? Non, c'est vous qui dites à la bourgeoisie : « Nous sommes pareils ! ».

Nous pensons, nous, qu'il y a des camarades dans la direction du Parti et en même temps de la C.G.T.U., puisque c'est pareil, qui nous mènent tout droit à l'illégalité et qui prétendent que cela ne leur fait pas peur. Il y en a qui l'ont écrit, Henri, par exemple.

Or, c'est un argument qui ne tient pas. Car, si les typos étaient dans l'illégalité sous l'Empire, ils ne pouvaient rien faire que des mouvements sporadiques. Et que réclamaient les typos sous l'Empire ? La légalité, le droit de se constituer en syndicats et de faire la grève !

On nous a parlé du prolétariat balkanique et du prolétariat italien : l'exemple est déplorable, parce que le prolétariat italien, dans l'illégalité, est réduit à une misère que nous ne souhaitons pas aux ouvriers français, lorsqu'on voit les salaires éliminés de 50 % par rapport au coût de la vie !

En tout cas, à propos de cette illégalité, nous relevons une contradiction chez nos camarades communistes, car ils sont pleins de contradictions ! Nous relevons celle-ci dans une phrase d'un manifeste du Parti paru, cette semaine, dans *L'Humanité* : « Travailleurs, en avant, pour imposer la légalité de votre Parti, de votre C.G.T.U., pour défendre votre *Humanité* ! »

On n'a pas peur de l'illégalité dans le Parti ni dans la C.G.T.U., mais on commence par dire : « En avant pour imposer la légalité ! » C'est plutôt rigolo.

A présent, passons à autre chose : camarades de la majorité confédérale, vous avez violé non seulement l'esprit des statuts de M.S.R., mais vous avez violé la résolution sur l'interversion des Congrès et aussi les statuts de la C. G. T. U.

Dans les statuts de la C.G.T.U., que d'ailleurs presque personne ne connaît, il est écrit au deuxième paragraphe « des buts » : « La C.G.T.U. groupe, sur le terrain économique, tous les salariés pour la défense de leurs intérêts matériels et moraux ». A l'article 7, il est encore écrit : « Les secrétaires confédéraux et les membres de la C.E. ne pourront faire acte de candidature à une fonction politique ».

Or, les secrétaires confédéraux occupent des fonctions politiques dans le Parti communiste.

Camarades, vous avez violé les statuts de la C.G.T.U. Evidemment, ce n'est pas de votre faute, car vous ne les regardez jamais, vous ne les connaissez pas ! Moi, je les ai regardés.

A l'heure présente, il apparaît qu'on veut reculer, que le char de la C.G.T.U., trop vigoureusement mené par des conducteurs téméraires, s'est engagé dans une voie encombrée.

Nos camarades sont pris dans cet embarras, ils ne peuvent pas se dégager sans risquer de casser les roues. Ils voudraient bien reculer un peu parce qu'il y a de gros dangers à redouter pour l'avenir dans la position qu'ils ont prise.

Dans des assemblées générales, il s'est trouvé des militants délégués de la majorité confédérale fort embarrassés. Ainsi, notre camarade Croizat, assistant à la réunion du Syndicat du Gaz de Paris, a cru devoir, à la fin de la réunion, pour enlever un vote favorable à la majorité confédérale, affirmer que la résolution présentée n'était pas la subordination et qu'elle ne changeait rien à la situation des syndicats vis-à-vis du Parti communiste.

Un camarade du Livre-Papier parisien, au cours de notre assemblée générale, a donné les mêmes affirmations.

Ceci est nettement en contradiction avec les déclarations que nous a faites tout à l'heure le délégué de M.S.R.

Dans un certain nombre de cas, vous avez eu des majorités factices qui

ont été trompées, et qui ne connaissaient pas exactement la valeur des votes qu'elles émettaient.

Nos camarades **Cochers-Chauffeurs parisiens**, qui possèdent un beau syndicat...

LE PRÉSIDENT. — Cela fait 40 minutes que tu parles.

SCHUMACHER. — Je termine, car on me retire la parole. J'avais pourtant encore beaucoup de choses à dire. Je vais donc conclure rapidement.

Je vous le dis, en toute franchise, avec toute la loyauté dont nous pouvons être capables. Si vous persistez à nier la mentalité particulière du prolétariat français, à vouloir que le Parti communiste le dirige, à introduire dans notre syndicalisme des luttes politiques — car il y aura des luttes politiques, des querelles politiques — vous aggraverez la situation actuelle, vous rendrez notre C.G.T.U. déjà squelettique, encore plus malade, pour la plus grande joie du patronat.

Je souhaite de me tromper, mais je crains qu'au prochain Congrès nous constations soit la disparition, soit la carence complète de la C.G.T.U. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Je donne immédiatement la parole à un délégué de la minorité révolutionnaire allemande. Je vous demande de ne pas applaudir et de ne pas manifester à l'égard de notre camarade par des chants.

Voici la traduction du discours en allemand.

DISCOURS DU DELEGUE DE LA MINORITE REVOLUTIONNAIRE ALLEMANDE

Camarades,

Au nom de la minorité allemande, je viens, tout d'abord, saluer le V^e Congrès de la C. G. T. U. Depuis des semaines, le prolétariat allemand a les yeux fixés sur les événements qui se déroulent au sein de la C. G. T. U.

Etant donné la situation actuelle, le Congrès de la C.G.T.U. a, en effet, une importance considérable. Il est évident qu'en face des problèmes que posent les dangers de guerre impérialiste, la défense de la Russie des Soviets et, enfin, la libération entière du prolétariat, le V^e Congrès de la C.G.T.U. se trouve en présence de sérieuses tâches à accomplir.

La social-démocratie allemande, de son côté, cherche, depuis des semaines, à tirer argument des luttes de tendance qui se sont fait jour au sein de la C. G. T. U. française. L'organe officiel de la social-démocratie allemande n'a d'ailleurs pas manqué d'adresser une série d'insultes à la seule organisation révolutionnaire de France. Néanmoins, le prolétariat révolutionnaire d'Allemagne a su accueillir comme il convenait l'attaque de l'organe de la social-démocratie allemande. La façon dont s'exprime cet organe ne saurait avoir de répercussion défavorable sur notre mouvement révolutionnaire. Au contraire, le prolétariat allemand a su reconnaître que les luttes qui se produisent aujourd'hui au sein de la C. G. T. U. sont à peu près celles que mènent, depuis des années, au sein des organisations syndicales réformistes allemandes le prolétariat révolutionnaire, et surtout l'opposition révolutionnaire.

C'est pourquoi, en tant qu'opposants révolutionnaires des syndicats réformistes allemands, nous avons pris tant d'intérêt à la discussion qui se poursuit aujourd'hui dans votre organisation.

Quant à la forme que revêtent ces luttes, elle est absolument identique en France et en Allemagne. Qu'elles se soient produites au sein du Parti communiste ou au sein des organisations syndicales allemandes, elles ont pris le même aspect que les luttes de tendance que vous connaissez aujourd'hui dans votre organisation.

Quant aux tendances des divers chefs qui avaient, anciennement, joué un certain rôle et occupé certains postes dans le Parti communiste allemand, les Engels et autres, il importe de bien préciser que leur tactique a également consisté à retirer tout courant révolutionnaire du sein du Parti communiste et des organisations syndicales. Ainsi, Engels, chef du Parti communiste allemand, ne voulait jamais permettre aux éléments révolutionnaires de lutter, au sein des organisations syndicales allemandes, contre le social-fascisme. Tous ces liquidateurs, groupés en un seul bloc d'opposition, ont toujours affirmé qu'il fallait d'abord arriver à évincer la bureaucratie allemande des organisations. Il ne fallait pas essayer, par la création de fractions révolutionnaires, de mener la lutte à la fois contre la bureaucratie syndicale, contre les social-fascistes et contre le gouvernement. Il fallait d'abord, par la voie des assemblées syndicales, essayer d'évincer toute bureaucratie syndicale.

Eh bien ! camarades, nos camarades de l'opposition révolutionnaire et nos camarades du Parti communiste allemand, dans leur grande majorité, ont considéré ne pas pouvoir suivre une ligne de liquidation du mouvement révolutionnaire en Allemagne.

C'est ainsi que, malgré l'opposition, le Parti s'est mis au travail et a créé au sein des organisations syndicales allemandes, des fractions révolutionnaires pour les opposer à la bureaucratie allemande et aux social-fascistes. Dans le premier moment, le Parti communiste et le prolétariat révolutionnaire avec lui avaient considéré qu'il ne fallait pas combattre la social-démocratie allemande. C'eût été se ranger aux côtés de la bourgeoisie et entraver le prolétariat allemand dans la lutte qui doit le libérer du régime bourgeois.

Aussi, malgré des oppositions encore plus fortes que celles que nous pouvons rencontrer en France, nos camarades allemands ont réussi à grouper en un seul bloc tout le prolétariat révolutionnaire, aussi bien dans ses éléments syndiqués que dans ses éléments non syndiqués. Pour base de leur action, ils ont pris l'aggravation de la situation actuelle qui existe évidemment en Allemagne comme en France. Mais leur succès a été facilité du fait qu'ils pouvaient déjà assurer la direction des ouvriers métallurgistes dans la grande bataille qui a eu lieu dans la Ruhr. C'est parce que l'opposition révolutionnaire a formé un front unique à la base, dans les usines, avec les inorganisés, qu'elle a pu remporter des victoires ou tout au moins mener une action sérieuse contre la bourgeoisie allemande. Ce sont tous ces résultats heureux qui montrent la justesse de la tactique du Parti communiste allemand lorsqu'il a formé le front unique aussi bien entre syndiqués qu'entre non syndiqués.

Si le Parti communiste allemand et sa fraction révolutionnaire au sein des organisations syndicales réformistes ont éprouvé la nécessité de former ce front unique avec les ouvriers inorganisés, c'est justement parce que dans la production de guerre, dans la métallurgie, ainsi que dans diverses autres branches de l'industrie, les inorganisés constituaient les 80 % de la masse ouvrière. Le Parti communiste allemand estimait, en effet, qu'un pourcentage de 10 ou 20 % ne suffisait pas pour combattre les dangers de la guerre capitaliste.

Les social-démocrates allemands qui sont en même temps les représentants et les défenseurs du régime bourgeois sont aussi, par le fait d'une situation

bien compréhensible, les chefs des organisations syndicales réformistes. Mais c'est à la suite d'actions comme celle du 1^{er} mai 1929 où, sous les balles des chefs social-démocrates, tombèrent 29 ouvriers, et celle du 1^{er} Août où les mêmes chefs ordonnèrent des charges contre les ouvriers rassemblés dans la rue, que le prolétariat d'Allemagne a commencé à comprendre le rôle néfaste que joue, dans le pays, la social-démocratie allemande.

Il faut souligner le caractère des diverses questions qui se posent aussi bien pour les organisations unitaires françaises que pour le Parti communiste allemand et sa fraction syndicale révolutionnaire. S'il se trouve, aujourd'hui, au sein de la C. G. T. U., des éléments qui contestent le rôle dirigeant de l'Internationale communiste, ces mêmes éléments — s'ils veulent être d'accord avec eux-mêmes — doivent nier tous dangers de guerre en même temps que toute nécessité d'un parti politique révolutionnaire pour libérer le prolétariat du joug de la bourgeoisie.

De même qu'en Allemagne le prolétariat allemand se dresse contre ces liquidateurs qui veulent barrer la route à la révolution, de même, en France, les prolétaires doivent se dresser contre de semblables éléments. Il faut que, comme en Allemagne — où pourtant il n'y avait pas de mot d'ordre — se réalise un front unique groupant les organisés et les inorganisés, front unique absolument nécessaire en face des projets de lutte que nourrit tous les jours davantage la bourgeoisie.

Je conclus en espérant que la position prise dans ce Congrès par une majorité de plus en plus forte mènera le prolétariat français dans la voie qu'a suivie le prolétariat allemand et, lui facilitant la lutte contre la bourgeoisie de ce pays, lui permettra de se trouver aux côtés du prolétariat international pour une proche victoire remportée sur la bourgeoisie internationale. (*App'audissements.*)

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Gitton.

GITTON. — Après l'audition de nos deux camarades et en leur apportant, en leur absence maintenant, le salut fraternel du V^e Congrès de la C. G. T. U., nous prenons l'engagement, tout au moins au nom de la majorité de ce Congrès, de suivre la voie qu'ils nous ont indiquée.

Je dois ajouter, pour les camarades du Congrès, que leur attitude n'a pas été des plus dignes à l'égard de notre camarade qui s'exprimait en allemand et que cela marque, dans l'esprit de certains camarades, un manque de compréhension du caractère de la répression actuelle.

Ceux qui ont eu l'occasion d'aller dans certains pays étrangers et d'assister à des délibérations ouvrières ont pu constater que lorsqu'ils intervenaient, même sans parler la langue du pays où ils se trouvaient, les camarades, avec une discipline exemplaire, écoutaient d'un bout à l'autre leur exposé, dans un calme absolu.

J'aurais aimé que les délégués à ce Congrès comprennent toute la signification de la venue à cette tribune d'un délégué de l'I.S.R. et d'un délégué de la minorité révolutionnaire allemande, et qu'ils apportent beaucoup plus d'attention, traduisant ainsi leur compréhension de l'esprit révolutionnaire.

LE PRÉSIDENT. — Camarades, demain matin, ouverture de la séance à neuf heures précises. Le premier orateur inscrit est notre camarade Charroin ; le deuxième est le camarade Olivier. Quel que soit le nombre de délégués présents, la séance commencera à neuf heures précises.

La séance est levée à 23 h. 25.

QUATRIÈME JOURNÉE

Mercredi 18 Septembre (matin)

La séance est ouverte à 9 h. 20, sous la présidence de CHAMBRON (Métaux de Lyon), assisté des camarades : LEBOURSIER, CELLIER et SEMAT.

LE PRÉSIDENT. — Nous avons le regret de constater que, malgré l'appel lancé hier aux congressistes, ceux-ci ne sont pas à l'heure et ne font pas preuve de discipline. Hier soir il a été dit que, quel que soit le nombre de présents, la séance s'ouvrirait à l'heure fixée. Tout de suite, avant de donner la parole au camarade Charroin, nous allons donner lecture d'un message qui est adressé au Congrès de la C.G.T.U. par la Confédération Générale du Travail italienne.

MESSAGE DE LA C.G.T. D'ITALIE

LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL D'ITALIE
AU CONGRÈS DE LA C.G.T.U. DE FRANCE.

Chers camarades,

Votre Congrès a lieu dans une période de réaction violente du monde capitaliste contre le mouvement syndical révolutionnaire. L'aggravation toujours croissante des contradictions intérieures du capitalisme, la radicalisation, la poussée à gauche des masses travailleuses en lutte pour leur émancipation, incitent inévitablement le capitalisme mondial — appuyé et soutenu d'une façon toujours plus dévoilée et directe par le réformisme international — à de nouvelles boucheries impérialistes... dont les conséquences tomberaient lourdement sur les masses travailleuses. Dans le but d'empêcher ou d'affaiblir le mouvement des masses, de les plier à sa domination et à son exploitation, la bourgeoisie ayant recours à toutes les armes, n'hésite pas à briser sa propre légalité.

Mais, les méthodes de réaction ouverte et de terreur qu'elle emploie contre les travailleurs sont impuissantes à résoudre une crise qui ébranle les bases mêmes du régime capitaliste, ainsi qu'à empêcher longtemps les manifestations de la lutte de classe des masses ouvrières. Un exemple frappant nous est donné par l'Italie fasciste où, malgré sept années de terreur inouïe, malgré la suppression de toutes les libertés et de tous les droits des classes travailleuses, malgré l'assassinat, l'emprisonnement, la déportation et l'exil des militants les meilleurs du mouvement ouvrier, le régime capitaliste et son gouvernement fasciste n'ont pas réussi à surmonter leurs contradictions intérieures et extérieures, à résoudre

aucun problème essentiel de la vie du pays, ni à vaincre la résistance du prolétariat.

La situation économique et politique de l'Italie n'a jamais été si grave qu'à présent. Le monopole de la presse et des informations par le gouvernement fasciste n'arrive pas à cacher, ni à l'intérieur, ni à l'étranger, les difficultés que le fascisme doit, mais ne peut surmonter.

En même temps, se font jour en Italie des symptômes importants de recouvrement d'activité de la part des masses ouvrières que la misère et la famine poussent à sortir de leur passivité. Dans ces conditions, le travail difficile de propagande, d'organisation et d'agitation, que notre Confédération n'a jamais interrompu, donne des résultats que nous pouvons considérer comme satisfaisants et nous sommes sûrs que d'autres résultats encore plus importants seront atteints dans un avenir prochain, parce que tous les travailleurs d'Italie voient dans notre Confédération le guide de toutes les luttes qu'ils mènent et qu'ils poursuivront pour la défense de leurs intérêts immédiats, le renversement de la société capitaliste.

La Confédération italienne du Travail s'est libérée en 1927 de ses anciens dirigeants réformistes, qui ont honteusement trahi. Elle s'est placée résolument sur le terrain de classe révolutionnaire ; elle représente aujourd'hui plus que jamais tout le prolétariat italien. Vers notre Confédération se tournent avec confiance tous ceux qui considèrent le renversement du fascisme non pas comme le résultat — d'ailleurs impossible — d'un « revirement » du capitalisme italien ou bien d'un compromis parmi les différentes classes sociales, mais comme l'aboutissant de l'action quotidienne, inlassable et courageuse des travailleurs en lutte contre leur ennemi de classe.

Nous savons qu'aussi, dans la France soi-disant démocratique, la réaction s'acharne contre les syndicats de classe, mais nous savons également qu'elle n'a pas réussi et qu'elle ne réussira pas à briser votre organisation et à affaiblir la volonté de lutte de la classe ouvrière française. Nous suivons avec le plus grand intérêt les luttes toujours plus vastes et nombreuses menées par le prolétariat français contre les patrons, luttes dont l'envergure prouve qu'en France, comme dans le monde entier, on est à la veille de combats extrêmement importants entre la classe capitaliste, qui espère réaliser sur le dos des travailleurs sa stabilisation, et la classe ouvrière qui, suivant l'exemple victorieux du prolétariat de l'Union Soviétique, se place toujours plus résolument sur le terrain de l'action de classe révolutionnaire.

L'alliance entre le patronat, l'appareil étatique et les hommes de la C.G.T. réformiste sera impuissante contre l'action des masses qui poursuivent, comme but immédiat et principal, la défense et le renforcement de leurs organisations de classe.

Seulement, en s'appuyant sur les grandes masses, par l'amélioration des cadres et des méthodes de travail, les organisations révolutionnaires peuvent puiser la force nécessaire pour surmonter et pour vaincre les coups de la réaction et garder leur place de direction de la classe travailleuse. Tous ceux qui se laissent épouvanter par les difficultés de la lutte, par les responsabilités qu'elle impose, et qui voudraient trouver dans les renoncements, dans la passivité et dans les compromis, une défense des syndicats de classe, accomplissent dans le moment actuel une véritable trahison des intérêts de la classe ouvrière.

Nous sommes convaincus que votre Congrès condamnera avec sévérité et définitivement toute tendance opportuniste, ouverte ou masquée, qui pourrait se faire jour, et qu'il affirmera sa solidarité complète avec les directives de l'I.S.R. Nous sommes également convaincus qu'il portera toute son attention sur le problème important de la main-d'œuvre étrangère en France. En s'inspirant

de la ligne de classe révolutionnaire que nous partageons, il lui donnera une solution qui rassemblera autour de la C.G.T.U. tous les ouvriers étrangers et, d'une façon particulière, la masse nombreuse des prolétaires italiens exploités par le capitalisme français.

Au nom de la Confédération Générale du Travail d'Italie, au nom du prolétariat italien, nous adressons à la C.G.T.U., à tout le prolétariat français, notre salut fraternel et révolutionnaire.

Pour la C.G.T. italienne,

SANTINI.

(Applaudissements).

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Charroin, des Typos parisiens.

DEVEAUX. — Je tiens à élever une protestation sur la façon dont sont rédigés les comptes rendus du Congrès. J'estime que les camarades qui lisent *L'Humanité* sont incapables de discerner ce qui se passe au Congrès dans les mensonges qui ne représentent nullement la pensée des orateurs.

LE PRÉSIDENT. — C'est la protestation rituelle que la minorité élève chaque matin contre les comptes rendus de *L'Humanité* et nous n'allons pas nous y arrêter.

Charroin a la parole.

INTERVENTION DE CHARROIN

CHARROIN. — La manie qui sévit dans nos milieux d'accoler à chaque militant une étiquette fait que j'ai été classé parmi ceux qu'on appelle des sauvages. Pas si sauvage que cela ! En effet, j'affirme ma solidarité complète avec tous les secrétaires de syndicat qui, à l'occasion du Premier Août dernier, ont engagé leurs adhérents à ne pas désertier leur travail.

J'ai encore un acte de solidarité à proclamer ici : Hier, dans son intervention, le délégué de l'I.S.R. s'est permis, comme c'était peut-être son droit, de qualifier de renégat le camarade Monatte.

UN DÉLÉGUÉ. — Il ne s'est pas trompé !

CHARROIN. — Sans doute, il ne s'est pas trompé, selon ses convictions, selon ses mœurs, selon les mœurs qui sévissent dans vos milieux, mais, moi ici, je déclare être en pleine solidarité avec mon camarade Monatte. (Applaudissements.)

Aujourd'hui, comme les jours précédents, la question principale est la collusion qui existe entre le Parti communiste et la C.G.T.U. Cette soudure entre nos deux centrales n'est pas un mariage d'intérêt, pas même de convenance, encore moins d'amour, parce que, dans le fond, il n'y a aucun sentiment d'affection de l'une pour l'autre : c'est tout simplement un viol ! (Interruptions.)

LE PRÉSIDENT. — Je vous prierai, camarades, de ne pas interrompre constamment l'orateur par des remarques. Tout à l'heure, à la tribune, d'autres camarades auront à réfuter la thèse que soutient Charroin. Je vous invite donc au calme car nous ne pourrions tolérer plus longtemps que chaque orateur soit ainsi interrompu. (Approbat.)

CHARROIN. — Je ne m'élèverai jamais assez véhémentement contre ce viol parce qu'il a, de la belle-fille qu'était la C.G.T.U., il y a quelques années, fait un être diminué de la moitié de son poids et que, si le viol se perpétue encore, en un an ou deux, aucune greffe, aucun sérum ne sera capable de la revitaliser !

Puis, le Parti communiste m'est profondément antipathique (*Exclamations*) ; ceci pour deux sortes de raisons, les unes d'ordre pratique, les autres d'ordre sentimental.

Je ne sais comment cela se fait, mais, sur aucun des points de son programme, je ne me trouve d'accord avec ce Parti révolutionnaire. J'en déduis qu'il est trop révolutionnaire pour moi ou que je le suis trop pour lui. (*Nouvelles exclamations.*)

Ainsi, nous allons passer en revue succinctement, puisque mon temps de parole est limité, quelques-unes de ses aspirations.

Vous ne voyez dans la rationalisation que la science qui a pour but d'organiser en série les accidents du travail et l'art de faire suer des dividendes au profit des actionnaires des sociétés.

Moi, j'y vois tout autre chose ; j'y vois l'ensemble des méthodes capables de soulager la classe ouvrière en diminuant ses heures de travail et en augmentant ses salaires.

S'il est un industriel qui a concrétisé d'une façon parfaite la rationalisation, c'est le milliardaire Ford, et je suis d'accord avec Ford. (*Applaudissements ironiques et bruit.*)

Ford a traduit parfaitement ce qu'était la rationalisation dans sa célèbre formule : « Nous voulons faire que l'individu travaille le moins de temps possible, puisse dans le minimum de temps produire un maximum de travail pour un maximum d'argent. » Cette formule, je la fais mienne et, si je suis pour la rationalisation, camarades des Métaux, c'est parce que je suis membre d'une corporation qui, la première, l'a subie.

Il y a près d'une vingtaine d'années, alors qu'on n'en parlait pas du tout dans les Métaux, que s'est implanté, en effet, dans l'Imprimerie, ce que l'on appelle rationalisation et que vous connaissez tous.

Certains ont dit que cette innovation augmenterait la main-d'œuvre disponible. Or, voici vingt ans qu'elle fonctionne et les bénéficiaires de cette rationalisation, c'est non seulement le patronat, mais encore toute la corporation des linotypistes.

Camarades des Métaux, si vous qui travaillez dans un métier où la rationalisation fait des ravages, c'est parce que les ouvriers y ont été incapables de tirer la couverture à eux, c'est parce que vous n'avez jamais eu un syndicat assez fort pour détourner à votre profit un morceau de ce progrès, car la rationalisation est une des formes du progrès.

Je ne suis pas, comme je l'ai dit tout à l'heure, partisan de votre lutte contre la guerre. Je puis vous assurer, pourtant, que c'est une question qui m'intéresse ; bien que je n'ai pas fait la guerre, que je m'en sois tiré, j'ai déclaré dernièrement qu'en cas de guerre je ferais comme l'a dit Einstein, c'est-à-dire que, si, demain, je recevais un ordre de mobilisation, je le refuserais, tandis que vous, vous prétendez accepter votre ordre de mobilisation, aller où on vous enverra et, là, faire de la propagande communiste afin qu'à un moment donné, l'armée vous appartienne.

Ah ! si l'armée dans son effectif global constituait une unité, si on pouvait imaginer une armée de 611.000 hommes où seraient concentrés tous les hommes, tous les officiers ; une armée formant un bloc compact et qu'on y jetât 30.000 hommes résolus à faire cette propagande, je ne dirais pas le contraire et peut-être qu'alors je changerais d'avis et dirais que vous avez raison.

Mais vous savez ce qui se produira, en cas de mobilisation : on en fourrera un par-ci, deux autres par-là, trois autres ailleurs, et vous serez incapables de faire quoi que ce soit.

Je vais vous citer un exemple : donnez-moi dix types les plus résolus sur cette question, ceux qui sont décidés, quoi qu'il leur en coûtât, à faire de la propagande dans les régiments.

Vous incorporerez ces dix camarades dans un régiment de Tabors marocains ou dans un régiment de Sénégalais et vous me direz, au bout de x temps, la propagande qu'ils y auront faite.

Je ne suis pas d'accord avec vous, Parti communiste et en même temps C.G.T.U., puisque le mariage est indissoluble pour le moment, sur l'efficacité de vos méthodes.

Vous avez, en 78 pages, condensé un rapport d'inactivité. Je félicite les camarades qui ont pu broder 78 pages sur un tel thème. Demain, on discutera sur les assurances sociales ; vous viendrez me dire ce que vous avez fait dans ce rayon. Au mois de février la loi va fonctionner, et, pour ne pas changer, vous arriverez bons derniers.

Des raisons d'ordre sentimental me font me dresser systématiquement contre le Parti communiste. Votre doctrine n'est pas la mienne, parce qu'elle ne favorise pas le développement complet de l'être comme je le conçois, mais elle peut très bien servir de morale à une collectivité, car elle est supérieure à la morale bourgeoise actuelle basée uniquement sur l'hypocrisie et l'exploitation de l'homme par son semblable.

Où je ne suis plus d'accord avec vous, c'est à propos des moyens que vous employez pour répandre cette méthode. Assez de camarades ont indiqué ici ces moyens : la calomnie, le mensonge et le bluff, le bluff que vous avez élevé à la hauteur d'une institution.

Quand des rédacteurs irresponsables d'un journal, le seul journal de la classe ouvrière il paraît, des rédacteurs complètement inconnus dans les milieux ouvriers, se permettent d'engager une population à descendre dans la rue, face aux revolvers de la police ; quand ces irresponsables affirment dans leur journal qu'au 1^{er} Mai, à Berlin, il y a eu 24 morts, mais qu'en France il faut essayer de faire beaucoup mieux, c'est-à-dire essayer d'en avoir 48, je dis que vous exploitez là des sentiments qui choquent la morale humaine. Les rédacteurs qui se livrent à ce travail sont non seulement des irresponsables, mais des inconscients. Je ne veux pas me servir d'un autre terme. Si je déclare que j'ai engagé les adhérents de mon organisation à rester à l'atelier le 1^{er} Août, le jour où, dans notre journal corporatif, il y aura un article signé Charroin engageant les typos et les lino à descendre dans la rue, soyez sans crainte, camarades, j'ai assez d'orgueil pour me trouver à leur tête. *(Applaudissements.)*

D'autre part, quand ce sera le tour de notre camarade Gitton, ou d'un autre, il faudra qu'il m'explique comment un syndicat, une union régionale, une C.G.T. peuvent vivre dans l'illégalité.

Nous avons reçu une circulaire où je relève ce passage : « De plus, il importe que chaque syndicat ait à sa disposition, en permanence, un service de liaison, un lieu sûr pour le matériel d'agitation ; dans les mêmes conditions, un siège illégal pour permettre à l'organisation de fonctionner malgré la répression. »

J'ai déjà en l'occasion de déclarer qu'un parti révolutionnaire a le droit d'aller dans l'illégalité ; le jour où vous serez dans l'illégalité complète, vous n'aurez encore rien inventé. Au XVII^e siècle, en Italie, existait la fameuse secte dont vous avez entendu parler, les Carbonari qui se réfugiaient dans les bois pour discuter de leur action.

Il se peut que demain vous soyez obligés de vous cacher dans des caves, d'avoir une imprimerie clandestine pour organiser votre action. Ce sera normal ; ce ne serait sans doute que comme cela que vous pourriez entreprendre une besogne révolutionnaire illégale. Mais une C.G.T., une union, un syndicat, en un

mot un organisme régulièrement constitué qui a pignon sur rue ne peut pas aller dans l'illégalité. Multiples sont ses fonctions. La lutte d'un syndicat ne consiste pas toujours à poser des revendications de salaires. Il y a des services que vous n'ignorez pas : placement, secours, correspondance suivie, tout un ensemble de dispositions qui font qu'un syndicat clandestin ne pourrait pas fonctionner, ou fonctionnerait au grand détriment de tous ses adhérents.

Cette collusion entre le Parti communiste et la C.G.T.U. me gêne parce que ce n'est pas le gouvernement qui, un jour, nous mettra dans l'illégalité. Si nous étions dans l'illégalité en tant qu'organismes syndicaux, du fait de notre propagande, cela irait encore. Mais c'est vous, Parti communiste, qui cherchez à nous mettre dans l'illégalité, et cela ce n'est pas la même chose.

On a reproché souvent aux camarades de la minorité de n'apporter que des critiques, sans les accompagner de rien de positif. C'est bien là ma veine. Pour une fois que j'allais brosser, dans son ensemble, une fresque représentant comment j'entrevois la société actuelle et comment j'envisageais les moyens de la transformer, il se trouve que je n'ai pas le temps de vous expliquer mes conceptions, et vous continuerez à dire que je n'ai rien apporté de positif.

UN DÉLÉGUÉ. — Il fallait commencer par là.

CHARROIN. — Ah ! ça ne se règle pas comme ça, une intervention.

En tout cas, demain, vous aurez à trancher la question. Je n'ai pas la conviction que les minorités n^{os} 1 et 2 et le groupe des sauvages vous aient convertis. Vous pensez bien que si nous avions un pareil talent, nous serions capables de faire la révolution bien avant vous.

Deux chemins s'offrent à vous : Ou bien vous continuerez à agglomérer le Parti communiste et la C.G.T.U., à avoir des secrétaires confédéraux qui passeront leur temps en dehors du siège confédéral, vous continuerez à implanter toutes vos fantaisies au sein de nos organisations et, au prochain Congrès, nous reparlerons des effectifs de la C. G. T. C. ; ou bien vous conviendrez quand même que si un parti révolutionnaire a droit à l'existence et a un rôle à remplir, que si une lutte politique peut être menée, il n'est pas nécessaire, pour qu'elle soit efficace, qu'on y soude toute l'action économique, tout le prolétariat d'un pays.

Si vous vouliez faire œuvre utile vis-à-vis de ce prolétariat, vous prendriez une décision ferme. Vous rétabliriez l'article des statuts qui défend à un secrétaire confédéral d'avoir en même temps un poste responsable dans un parti quelconque. Vous imposeriez à la C.G.T.U. l'obligation d'avoir un organe à elle. Car, libre à vous d'appeler *L'Humanité* « le seul journal de la classe ouvrière », mais si vous continuez à le remplir de la prose qui y trouve asile depuis quelques mois, je préfère vous dire que je me cacherai pour lire *L'Humanité*, car j'aurai honte de l'étaler partout. Oui, j'ai honte d'entendre dire que c'est « ça » le journal de la masse ouvrière.

Telles sont les deux routes que je vous trace, mais je sais d'avance celle que vous choisirez, car tout ce que nous racontons, ce ne sont qu'idioties et futilités. Aussi, nous vous donnons rendez-vous au prochain Congrès. Si je suis encore là, je vous prendrai à partie et vous accuserai d'avoir sciemment ignoré tous les conseils des hommes désintéressés — car j'en suis un — que ne guide ni l'intérêt ni l'ambition. Je vous reprocherai d'avoir détruit la seule force syndicale révolutionnaire en France. (*Applaudissements.*)

UN DÉLÉGUÉ DES MÉTAUX. — Avant de parler de la rationalisation qui règne dans la métallurgie, je te propose d'aller passer un mois chez Citroën, à la chaîne.

CHARROIN. — C'est curieux, j'attendais une intervention des camarades des

Métaux. Celle-ci ne me surprend donc pas. Pourquoi? De décembre 1916 à mars 1919, le typo-lino Charroin a été mécanicien. Il a travaillé onze heures tous les jours, avec un seul jour de repos par quinzaine.

Ainsi, non seulement il a su ce qu'était le travail de mécanicien, mais encore ce qu'était votre mentalité, camarades des Métaux. Permettez-moi de vous dire que si, à l'heure actuelle, vous êtes brimés, vous seuls en êtes responsables, car vous avez montré, pendant que vous étiez à l'abri dans les usines de guerre, votre immense appétit de lucre et votre grande incompréhension de la lutte ouvrière. (*Applaudissements. — Protestations.*)

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Olivier, des Dockers de Dunkerque.

INTERVENTION D'OLIVIER

OLIVIER. — Je demanderai à nos camarades majoritaires de faire un peu de silence pendant mon exposé, même si je dois leur dire des choses qui ne leur font pas plaisir. C'est, qu'en effet, j'ai le regret de constater que chaque fois que l'on apporte ici des théories contraires à celles de la majorité, il s'ensuit immédiatement du tumulte. J'ajoute immédiatement que, quel que soit le bruit, je n'en continuerai pas moins à dire ce que j'ai le droit d'énoncer à cette tribune.

Votre position, camarades de la majorité, n'est basée que sur le bluff et le mensonge. Aussi, j'ai le plaisir de déclarer au camarade Porreye, qui est venu faire des déclarations au sujet des dockers de Boulogne, que le secrétaire Bailly, qui était d'accord avec la majorité confédérale, a été battu sur la question du 1^{er} Août. J'ai le plaisir d'annoncer aussi que, dimanche dernier, le Conseil syndical des dockers de Boulogne a été renouvelé et que tous les camarades qui acceptent sans discuter les décisions prises sans eux ont été battus et que ce sont ceux qui nous approuvent qui ont pris la direction de ce syndicat.

Allons, camarades minoritaires, ne perdons pas courage. La masse nous comprend et, de plus en plus, se détache de cette majorité qui vit du bluff et du mensonge.

Au nom des dockers de Dunkerque, je ferai la constatation suivante. Il y a quelques années, lors de notre adhésion à la C.G.T.U., le syndicat des dockers de Dunkerque était porté au pinacle; on nous citait comme des exemples du mouvement révolutionnaire français. A la suite de nos gestes répétés de solidarité, aussi bien dans le domaine moral que dans le domaine financier, on disait que c'était un des plus beaux fleurons du mouvement ouvrier de notre pays.

Or, depuis, les dockers de Dunkerque se sont ressaisis. Ils ont dit: « Nous voulons, comme par le passé, nous guider nous-mêmes. Nous n'acceptons pas d'être sous la direction d'un parti qui veut bien donner des ordres au mouvement syndical, mais qui décline toute responsabilité pour les actes qu'il commande. » Aussi, les dirigeants du syndicat de Dunkerque ne sont-ils que des renégats, bandits, que sais-je!

Ces épithètes nous importent peu, les insultes ne nous arrêteront pas, parce que nous sentons avec plaisir que, de plus en plus, la masse se détache de vous, majoritaires, et s'aperçoit que vous conduisez votre mouvement syndical à la ruine par suite de la position que vous prenez tous les jours. C'est un défi que nous vous lançons et nous vous donnons rendez-vous au plus tard dans quatre années. Vous verrez que la masse des ouvriers français vous aura

abandonnés, vous qui êtes d'une incapacité notoire pour diriger le mouvement ouvrier.

On nous avait demandé d'examiner le rapport d'activité. Nous l'avons fait. Non pas devant quatre ou cinq délégués, ou même une centaine, mais devant 3.000 dockers. Nous avons expliqué la position de notre Fédération et celle de la majorité confédérale.

Par une majorité de près de 3.000 voix contre cent au maximum, nous avons battu la direction confédérale, nous avons voté contre le rapport d'activité de la C. G. T. U. Les dockers de Dunkerque ont donné leur plein et entier accord à notre direction fédérale. Il ne s'agit pas là du geste d'une secte, mais d'une masse d'ouvriers.

Examinons donc pourquoi nous ne sommes pas d'accord avec le rapport d'activité de la centrale syndicale.

Voyons tout d'abord la radicalisation. Qu'est-ce que la radicalisation ? Cela signifie, paraît-il, que la masse des ouvriers français, que la masse des inorganisés vient de plus en plus à la C.G.T.U., est de plus en plus attirée par les méthodes, par les moyens de lutte et d'action de la direction confédérale.

A Bordeaux, paraît-il, la direction confédérale a parlé de 500.000 adhérents. Eh bien ! nous, nous vous défions d'accuser le chiffre de 300.000 adhérents à la C.G.T.U. devant ce Congrès. Nous acceptons à cet égard la proposition de Schumacher, nous la faisons nôtre et nous vous demandons de réunir une commission qui procédera à la vérification de vos livres à seule fin de pouvoir démontrer à ce Congrès que votre position est faite d'un tissu de mensonges et de bluffs.

Est-ce cela la radicalisation des masses ? D'un côté, on nous dit : « Affluence vers la C.G.T.U. » D'un autre côté, les faits démontrent que, de plus en plus, la masse des ouvriers se détache de notre centrale syndicale.

Il faut examiner d'où vient le mal. Pour nous, il provient de la position prise par la majorité confédérale et de la mainmise du Parti communiste sur notre centrale syndicale. Je suppose que, sur ce point, on ne peut plus se faire illusion : tous les ouvriers sont avec le Parti communiste, sont adhérents au Parti communiste.

En vérité, vous voulez obliger les ouvriers à avoir une position, une idéologie communiste. Par votre façon de procéder, vous essayez de faire de notre centrale syndicale une centrale de secte, et non une centrale de masse. Nous, nous vous crions : « Casse-cou ! » car vous allez à la désagrégation de notre organisation syndicale. Dans l'avenir, les faits vous démontreront l'exactitude de nos pronostics, vous vous repentirez, mais il sera trop tard et la masse des ouvriers français vous vouera au mépris de la classe travailleuse. (*Applaudissements.*)

Voulez-vous un autre désaccord ? Aux termes des décisions du Congrès de Bordeaux comme du Congrès de l'I.S.R., il fallait, pour faire face à la concentration capitaliste, resserrer les fédérations, les grouper en une fédération unique, de façon à pouvoir répondre dans les meilleures conditions aux attaques patronales.

Or, je vais vous citer un fait typique. Nous avions, à notre Fédération des Ports et Docks, les marins qui, réellement, ont pris une position dans le mouvement ouvrier. Néanmoins, la direction confédérale, sachant que notre direction fédérale n'était pas d'accord avec elle, n'a pas hésité à convoquer une Conférence maritime et à demander à nos camarades marins de se séparer de la Fédération des Ports et Docks. Pourquoi ? Uniquement, je le répète, parce que la direction fédérale n'était pas du tout d'accord avec la direction confédérale.

Est-ce qu'en l'occurrence la direction de la centrale syndicale a appliqué les décisions du Congrès de Bordeaux et du Congrès de l'I.S.R. ? Pas du tout. En vérité, elle applique les décisions des Congrès quand ces décisions ne doivent pas la gêner, elle cesse de les appliquer quand cela ne lui paraît pas nécessaire.

A cette Conférence maritime, notre camarade Monmousseau a dit à nos camarades marins : « Vous ne pouvez plus rester dans le sein de la Fédération des Ports et Docks, parce qu'il faut tenir compte de l'esprit corporatiste qui existe chez les marins. La Fédération des Ports et Docks ne doit pas subvenir aux besoins de votre propagande. » Et, en guise d'ultimatum, il ajoutait : « Si vous n'acceptez pas de créer cette Fédération des Inscrits maritimes, au nom du Bureau confédéral, je vous déclare que nous vous supprimerons tous subsides, que nous supprimerons tous moyens d'action. »

Il a fallu que nos camarades marins se retirent de la Fédération des Ports et Docks. Camarades majoritaires, soyez impartiaux pour une fois et expliquez-nous votre pensée sur une telle façon de faire de votre majorité confédérale.

C'est pour des motifs comme ceux-ci que nous sommes écœurés des moyens employés par la direction confédérale, et surtout par les syndiqués membres du Parti communiste français.

J'aborde maintenant une autre question, celle de la représentation des inorganisés à notre Congrès. J'ai, comme beaucoup de camarades, sérieusement examiné le rapport d'activité de notre majorité confédérale et constaté qu'elle y disait notamment : « Dans presque toutes les grèves, les non syndiqués ont été au premier plan. »

Dans mon petit esprit de docker, j'ai conclu de la façon suivante : On nous dit que la masse des inorganisés est révolutionnaire ; que faut-il faire si tous les non syndiqués sont révolutionnaires ? Il n'y a plus qu'à dissoudre les syndicats, c'est la seule façon de rendre tous les ouvriers révolutionnaires ! (*Mouvements divers.*)

Je pense que c'est là sans doute la pensée de la majorité confédérale, de la direction confédérale.

En ce qui concerne cette représentation des inorganisés au Congrès, je pense, nous pensons que ces camarades ne peuvent pas comprendre la portée des débats d'un Congrès comme celui-ci. J'estime que le premier devoir de ces camarades, c'est d'adhérer à un syndicat.

Camarades majoritaires, pensez-vous que c'est par la représentation des inorganisés que vous arriverez à augmenter les effectifs de notre centrale syndicale ? Je ne le pense pas. Ces camarades constateront, en effet, que les discussions au sein de ce Congrès roulent non pas sur des divergences concernant le mouvement syndical lui-même, mais sur des divergences relatives à l'orientation politique de notre C.G.T.U. Ils constateront, comme nous, que la lutte qui se poursuit au sein de ce Congrès porte sur le désaccord existant entre la direction confédérale d'une part, et la quasi-unanimité de la masse des travailleurs d'autre part, sur la question de savoir si nous devons accepter la mainmise du Parti communiste sur notre centrale syndicale.

Un autre désaccord en ce qui concerne la fameuse C. N. S. S. O. Elle est bien malade ; il paraît qu'elle n'était pas très forte quand elle est venue au monde ; il fallait lui souffler dans le derrière pour la faire revenir à la vie. Au moment du Congrès de Bordeaux, était-il possible d'organiser une telle caisse ? La minorité de Bordeaux préconisait une caisse de solidarité aux grèves. Cette fois, la direction confédérale la reprend à son compte.

J'ai posé la question à Monmousseau : en 1927, on vote pour la C.N.S.

S.O., contre la caisse de solidarité aux grèves ; en 1929, vous vous prononcez pour cette caisse. Et Monmousseau répondit : en 1927, le moment n'était pas arrivé, mais en 1929 nous pensons qu'il faut la créer.

Cela veut-il dire que la direction confédérale n'attachait que peu d'importance aux grèves de 1927 et des époques antérieures, et que, cette fois-ci, elle s'est ressaisie et s'est aperçue qu'il fallait, pour remporter des victoires dans tout le mouvement, créer une caisse de grève ; parce que le nerf de la guerre, le nerf de la victoire ouvrière, si c'est une question d'action directe, c'est aussi une question d'argent.

C'est pour toutes ces questions que nous avons pris une telle position ; c'est surtout contre la mainmise du parti sur la C.G.T.U. La majorité confédérale n'est pas capable de diriger notre centrale syndicale dans la légalité, et à plus forte raison si on l'entraîne demain dans l'illégalité. Vous arriverez à une C. G. T. U. de secte ; à grouper quelques centaines de béni-oui-oui. Pensez-vous que c'est avec une poignée de béni-oui-oui que vous arriverez à changer la société ? Non. Nous pensons que si vous continuez votre façon de faire, vous allez écœurer de plus en plus les ouvriers. Vous détournerez de plus en plus la masse des travailleurs de notre C.G.T.U.

Vous déclarez, dans les assemblées générales : « Ce que dit la minorité n'est pas exact, nous ne sommes pas sous la tutelle du parti ; c'est nous C. G. T. U., c'est notre direction confédérale qui prend ses mots d'ordre ; c'est nous qui nous dirigeons nous-mêmes. »

Nous avons démontré à nos camarades, dans nos assemblées, que ce n'est pas la direction confédérale qui dirige le mouvement unitaire, mais que c'est effectivement la direction du Parti communiste. Le résultat, c'est que vous avez été battus, camarades majoritaires, et vous devriez le reconnaître. Cela vous a valu d'être battus par les soi-disant syndicats réformistes et contre-révolutionnaires que nous sommes.

Nous vous demandons de vous occuper à nouveau de nous. Ce n'est pas à la tribune qu'il faut être révolutionnaire, c'est dans l'action. Il se peut que sous peu nous voyions nos camarades majoritaires venir préconiser la fameuse méthode. Je me permets de croire qu'ils accepteront de venir avec nous collaborer, travailler à examiner cette situation et nous verrons devant les ouvriers leur position, leur façon de faire, leurs méthodes et surtout les résultats.

Vous n'avez pas encore gagné la presque totalité des ouvriers à votre conception. Il est regrettable qu'au sein de ce Congrès les camarades ne puissent pas s'exprimer franchement ; en disant cela, je m'adresse aux camarades béni-oui-oui, à ceux qui viennent à la tribune du Congrès, non pas au nom de leurs mandants, mais au nom de leur parti. Il arrive fréquemment qu'ils épousent la conception de leur parti contre leur conscience.

Pour une fois, devant une situation aussi grave, prenez votre courage et libérez-vous de toute tutelle, comme nous l'avons fait ; avec votre conscience, sauvegardez l'intérêt des ouvriers. De cette façon, vous œuvrez dans l'intérêt de la classe ouvrière.

Je reprends la proposition de Schumacher ; je dis aux bluffeurs, à la majorité qui ne vit que de mensonges : apportez-nous la preuve que la masse des travailleurs vient de plus en plus vers notre C.G.T.U. Mais vous allez démontrer, par la diminution des effectifs, que vous n'êtes pas capables de diriger notre centrale syndicale.

S'il en est ainsi, si vous n'êtes pas capables de remplir ce poste, ayez le courage de vous en aller, avant que la masse des travailleurs ne vous ait chassés.

LE PRÉSIDENT. — Avant de donner la parole au camarade Vallet, le Bureau confédéral vous demande d'adopter le texte de ce télégramme :

Délégués Congrès C.G.T.U., douloureusement attristés par catastrophe minière de Petite-Rousselle, due à incurie capitaliste, envoient condoléances aux familles victimes et décident participation aux obsèques.

Ceci, sur la proposition de trois camarades, dont deux mineurs et un métallurgiste.

Je mets aux voix cette proposition.

(Adoptée à l'unanimité.)

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade J.-B. Vallet, des Charpentiers en fer de la Seine.

VERMANDEL. — Je demande la parole sur une motion d'ordre : je demande dans quel groupe Vallet a été inscrit ? On m'a interdit la parole sous prétexte que je n'appartenais à aucun groupe, or je constate que vous donnez la parole à Vallet.

LE PRÉSIDENT. — Vallet est inscrit au groupe des sauvages et c'est comme tel que nous lui donnons la parole.

INTERVENTION DE VALLET

VALLET. — Je n'ai pas l'intention de tenir cette tribune jusqu'à la limitation du temps accordé aux camarades ; je serai bref.

Mais j'attire l'attention du Congrès sur un fait caractéristique : c'est qu'il n'y a aucune patience parmi les congressistes lorsqu'ils sont appelés à entendre des choses, des faits, qui ne leur sont pas particuliers ou qui ne sont pas chers à leurs conceptions.

J'entre immédiatement dans le débat, et je tiens tout d'abord à situer ma position. Comme représentant du Syndicat des Charpentiers en fer, je déclare que la position prise par mon organisation a été voulue et adaptée aux nécessités des luttes intestines qui se sont déroulées au sein de notre C.G.T.U. Si nous avons été, dans une période, obligés de boudier à l'organisme central, je dis tout de suite que, envers et contre tous, nous avons toujours, même en dehors de notre Centrale, observé toutes les directives données par la C.G.T.U.

Il y a tout de même un point qui choque, et qui paralyse en quelque sorte le recrutement dans certaines organisations syndicales. Cependant, quelle que soit l'orientation fixée par ce Congrès, nous resterons disciplinés aux décisions prises en commun accord. Si la majorité veut que la C.G.T.U. reste la prisonnière d'un parti politique, nous resterons dans la C. G. T. U., mais nous serons toujours des opposants, parce que, malgré les déclarations de certains dirigeants de la C.G.T.U., affirmant que le syndicalisme ne se suffit pas à lui-même, nous restons partisans convaincus qu'il a une philosophie autrement intéressante et susceptible d'aboutir à des résultats meilleurs que les directives données par un parti, quel qu'il soit, qu'il s'appelle communiste, socialiste ou j'm'en foutiste. *(Applaudissements.)*

Que pensez-vous des directives données par les dirigeants de notre Centrale, en ce qui concerne l'action à mener contre la guerre ? Je dis à ces dirigeants : Vous avez été simplement à l'encontre des buts que vous poursuiviez, parce que vous n'avez pas su les faire comprendre aux masses travailleuses dont vous avez sollicité la participation à la journée du 1^{er} Août. On a passé par-dessus la tête des organisations responsables. Le mot d'ordre a été obéi, allez-vous me répondre ? Sans doute, mais d'une façon tellement déplorable

qu'il est inadmissible que des camarades logiques et sincères puissent venir ici faire étalage des résultats de la journée du 1^{er} Août. Cela a été un véritable fiasco, ayons le courage de le reconnaître. Or, ce fiasco eût été évité si vous aviez laissé la direction d'un mouvement comme celui du 1^{er} Août aux seules organisations responsables, aux syndicats, en dehors de tous les partis.

Chez tous les camarades de la minorité, qui sont venus affronter cette tribune, les rancœurs de chacun sont justifiées. Je dis que, parmi nous, dans la classe ouvrière organisée syndicalement, la calomnie ne doit pas exister, les personnalités ne doivent pas se faire jour. Il faut reconnaître que, dans le passé, ces mœurs n'existaient pas; elles existent aujourd'hui, et c'est le fait de l'introduction de la politique au sein de nos assemblées syndicales.

Eh bien, camarades, ce Congrès peut et doit être une indication pour l'avenir. Si les critiques qui ont été apportées ici ne doivent pas être renouvelées, il faudra que les dirigeants de notre Centrale syndicale n'y donnent aucun motif. Ils ne devraient pas dédaigner les organisations petites en effectifs, mais fortes en activité; c'est ce qu'on oublie en haut lieu. Il ne s'agit pas de considérer la valeur d'une organisation, parce qu'elle a 15.000 membres; il y a de petites organisations qui ont fait leurs preuves et qui, en dehors de toute la scène politique, ont obtenu des résultats qui sont de nature à nous inspirer confiance.

Depuis un an, au lieu de voir les syndicats grossir leurs effectifs, nous les avons vu diminuer tous les jours, par suite de la rancœur de ces chicanes personnelles, de l'introduction de mœurs qui n'ont pas place dans un syndicat.

On a calomnié cette minorité qui se fait jour, mais, camarades, quelle serait véritablement la situation d'une organisation où nous ferions figure d'un troupeau de moutons, dont chacun irait paître dans son coin sans pouvoir rouspéter si l'herbe qu'on lui donne à manger ne lui convient pas? Soyons donc tolérants! J'estime que les minorités ont le droit à l'existence. Je suis de ceux qui disent: « S'il n'y avait pas de minorité, j'en créerais une, à seule fin d'obliger les timorés à aller toujours de l'avant! » (*Rires.*)

Croyez bien que le rôle des minorités est utile pour vaincre l'esprit d'inertie. Oui, camarades de la majorité, l'esprit de critique est nécessaire pour pouvoir apprécier la façon dont vous conduisez la masse des travailleurs du pays. Voilà pourquoi je dis que la tolérance doit exister entre nous; si notre haine doit se manifester, elle ne peut se manifester que contre ceux qui nous exploitent tous les jours. Il faut que l'on comprenne, une fois pour toutes, que minoritaires ne veut pas dire « malhonnêtes ». J'estime que si, sur certains points, nous ne sommes pas d'accord, nous devons néanmoins marcher la main dans la main pour la conquête des aspirations communes; la calomnie doit être bannie à tout jamais de nos assemblées délibérantes. Il faut, pour permettre aux militants obscurs de pouvoir pénétrer les masses inorganisées, que nous puissions nous regarder les yeux dans les yeux, que nous puissions marcher la main dans la main, afin de réaliser nos objectifs.

C'est pour cela, je le dis en concluant, que le Congrès sera bien inspiré, qu'il aura fait une œuvre excellente pour le renforcement des cadres syndicaux en bannissant à tout jamais toute politique. (*Applaudissements.*)

La politique n'a rien à voir avec le mouvement syndical et je déclare, au nom de la minorité de toujours, que le syndicalisme est majeur, se suffit à lui-même et que nous devons bannir la politique de nos assemblées. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Cellier, de la 6^e Région (Lyon).

INTERVENTION DE CELLIER

CELLIER. — Depuis déjà quatre jours, les divers camarades de la minorité qui sont venus à la tribune ont apporté les raisons pour lesquelles ils étaient en désaccord avec la majorité confédérale.

Qu'a indiqué le Congrès de Bordeaux, dans sa grande majorité ? Que nous allions entrer dans une phase où les luttes ouvrières seraient de plus en plus nombreuses, ceci étant la conséquence de la situation économique, politique, de la volonté manifeste du capitalisme de renforcer son exploitation contre l'ensemble des travailleurs ; que, parallèlement au développement du mouvement ouvrier, des luttes qui prendraient un caractère de plus en plus marqué de violence contre la bourgeoisie et contre son appareil d'État gouvernemental éclateraient.

Nous disions que les dangers de guerre, que les contradictions entre les divers impérialismes s'approfondiraient, que, contre la Russie des Soviets, ces dangers se préciseraient par la concentration accentuée d'un front unique impérialiste.

Nous disions que, parallèlement à l'aggravation de la situation politique et économique, le capitalisme aurait besoin de tous ses soutiens, de toutes ses forces pour remplir sa besogne et poursuivre sa route.

Nous dénoncions le rôle de plus en plus net de la social-démocratie, que représentent sur le terrain économique les dirigeants réformistes de la C.G.T. Nous disions que les réformistes étaient intégrés dans l'appareil d'État, qu'ils étaient d'accord avec le capitalisme pour poursuivre sa politique de rationalisation, que non seulement les chefs, mais encore tout l'appareil de la social-démocratie, toute la C. G. T., par ses cadres, serait à la disposition du patronat, de sa répression pour empêcher la classe ouvrière de manifester sa volonté de lutte dans les différents conflits qui ne manqueraient pas de mettre aux prises le capital et le travail.

Personne, dans la minorité, n'a pu contester la justesse de ces affirmations de la majorité du Congrès de Bordeaux et il est extraordinaire qu'après deux années d'activité de la C.G.T.U., où la plupart de ses militants, en accomplissant leur besogne, ont conquis, que vous le vouliez ou non, la confiance de la grande majorité de la classe ouvrière, la minorité ait essayé, non par des arguments, mais simplement par des considérations de personnes, de montrer les raisons pour lesquelles elle était en désaccord soit avec le Parti communiste, soit avec l'ensemble des luttes que mène la C.G.T.U. à l'heure présente. A part quelques camarades de la minorité qui ont affronté la tribune, il est extraordinaire que tous aient terminé en disant : « Soyez plus modérés, ne soyez pas aussi révolutionnaires que vous semblez vouloir l'être. »

On comprend aisément les raisons pour lesquelles, camarades de la minorité, vous n'avez pas trouvé un seul mot en quatre jours d'interventions et de déclarations successives pour vous opposer à la thèse de la C.G.T., dans les grèves du Textile du Nord, des Dockers de Bordeaux, des Métallurgistes, des Mineurs de la Loire, du Gard et de l'Aveyron.

Pas un mot contre l'œuvre des briseurs de grèves de la social-démocratie et de la C.G.T. ! Mais vous avez réservé vos attaques contre le Bureau confédéral et sa majorité qui, que vous le vouliez ou non, depuis deux ans, ont justifié la justesse des thèses et des mots d'ordre du Congrès de Bordeaux, c'est-à-dire l'accentuation du mouvement ouvrier dirigé par la C.G.T.U.

Camarades de la minorité, nous nous rendrez au moins cette justice de ne pouvoir dire que vous avez été muselés. La minorité est échelonnée sur

trois groupes dont le troisième s'est appelé « le groupe des sauvages », mais les positions de ces minorités se rejoignent dans la lutte contre la majorité confédérale.

Sur le point de savoir si la C.G.T.U. a ou n'a pas bien fait de répondre : Présent ! à l'appel de l'Internationale Communiste pour la journée de lutte mondiale contre la guerre, le 1^{er} Août, des camarades essaient de justifier leur opposition à la préparation de cette journée en disant : « Mais ces ordres viennent d'en haut ; le syndicalisme est assez grand garçon pour savoir ce qu'il a à faire dans des moments comme celui-ci. »

Je vous pose une question, camarades : Est-ce qu'il y a deux lignes révolutionnaires ? Est-ce qu'il peut y avoir deux voies révolutionnaires ?

Nous ne le pensons pas. Et quand P.I.C., au travers de son VI^e Congrès, a fait l'analyse des dangers de guerre dans le monde entier, quand elle a perçu, au travers de ces dangers de guerre, la volonté du capitalisme international d'attaquer l'U.R.S.S., d'autres camarades, et probablement le Bureau confédéral, vous démontreront que cette analyse était justifiée par les faits.

Les dangers de guerre se précisent de plus en plus et il n'est personne qui ait osé apporter ici une affirmation contraire à celle de P.I.C. quand elle jugeait nécessaire d'alerter les travailleurs du monde entier. Oui, le capitalisme, c'est un fait, engendre la guerre. Tout le monde est d'accord là-dessus.

De plus en plus, incontestablement, nous allons vers de nouvelles perspectives de guerre. Voyons ! vous ne vous souvenez donc pas de la discussion qui s'est instituée au Congrès de Bordeaux et de la résolution qui l'a clôturée ? Quand les camarades disent : « Mais nous n'avons pas été consultés », je leur réponds : Relisez donc la résolution de Bordeaux sur les dangers de guerre. Voici ce qu'elle déclare :

« Dans les conjonctures présentes, le Congrès de la C.G.T.U. lance un cri d'alarme aux masses ouvrières et paysannes et les invite sans retard à former leur bloc de classe, à constituer un puissant front unique prolétarien, face au front unique impérialiste, pour lutter contre tous les dangers de guerre, pour empêcher l'intervention en Chine et la guerre contre l'U.R.S.S., pour maintenir la paix.

LA RÉSISTANCE OUVRIÈRE A LA GUERRE

« Montrer que pour opposer une réelle résistance à la guerre, les travailleurs doivent organiser le boycott et le sabotage des transports de troupes, d'armes et de munitions, que la grève des industries maîtresses : transports de terre et de mer, métallurgie, produits chimiques est une action efficace qui doit être systématiquement préparée...

« Après avoir déterminé les tâches ci-dessus, le Congrès fait confiance à la C. E. et au Bureau confédéral de la C. G. T. U., aux organisations adhérentes, pour continuer leur action vigilante vis-à-vis des menées de l'impérialisme français, appliquer les décisions prises dans le but de mobiliser les masses travailleuses pour la défense de l'U. R. S. S., de la Révolution chinoise et contre toutes les guerres impérialistes. »

Logiquement, vous ne pouvez donc pas maintenir votre grief contre l'I.S.R. et la C.G.T.U. ...

Nos camarades nous disent parfois : « La lutte contre la guerre se mène tous les jours. »

Bourneton déclarait hier avec raison : « Quand la minorité se dresse, comme elle le fait, contre la préparation de la journée du 1^{er} Août, contre l'action internationale contre la guerre, elle devrait définir l'action qu'elle préconise pour pouvoir alerter les masses dans la lutte contre les préparatifs de guerre poursuivis par la bourgeoisie internationale. »

Les représentants de la minorité ont gardé le silence. Cette attitude est peut-être en corrélation avec celle de la social-démocratie et de la C.G.T. qui, elles aussi, comme nos camarades de la minorité, prétendent, vis-à-vis des masses sur lesquelles elles ont une influence, lutter contre la guerre. « Nous aussi, disent-ils, nous sommes des pacifistes, nous ne voulons pas de guerre. »

Logique avec elle-même, la minorité devrait nous dire s'il est dans son esprit de concevoir que la lutte contre la guerre doit être menée, comme la conçoivent la C. G. T. et le Parti socialiste, au moyen du renforcement de la Société des Nations.

Cette action tend à détourner l'attention des ouvriers à l'égard du capitalisme qui, tous les jours, augmente ses budgets destinés aux armements et prépare la guerre. Ce néo-pacifisme n'a qu'un but : tromper les travailleurs au moyen des pactes Kellogg, des accords de Locarno, grâce à la Société des Nations, dont le rôle est d'obtenir une entente entre les nations capitalistes contre l'U.R.S.S. et ses propositions de désarmement.

On ne peut poser la question autrement. Vous vous souvenez qu'au C.C.N. d'avril dernier, une discussion a eu lieu sur la préparation de la journée rouge du 1^{er} Août et qu'il fut décidé qu'au travers du 1^{er} Mai devait se trouver posée la préparation du 1^{er} Août. Il ne pouvait en être autrement. La C.G.T.U., ses syndicats unitaires, ne pouvaient moins faire que de répondre : Présent ! à l'appel de l'I.C. en participant à la manifestation de lutte internationale contre la guerre.

Croyez-vous que la bourgeoisie n'a pas compris tout le sens de cette journée de lutte contre la guerre et l'importance de la mobilisation ouvrière ? Si, camarades, puisqu'elle n'a pas craint de vous dire que c'était pour elle une question de force. Elle a posé la question sur son véritable terrain et c'est pourquoi sa fraction dirigeante a réussi à convaincre l'ensemble de ses agents bourgeois social-démocrates et réformistes qu'il fallait tout mettre en œuvre pour arrêter l'élan des masses ouvrières dans leur lutte contre la guerre et les empêcher de faire dans la rue une démonstration qu'elle sentait dirigée contre le régime capitaliste.

Toute la presse a donné le ton contre la préparation de la journée du 1^{er} Août et cela a permis à la social-démocratie de montrer, une fois de plus, son véritable visage. Avec la presse bourgeoise de droite et de gauche, elle a été d'accord pour entraver notre mouvement. Il n'y a qu'à relire *Le Peuple* de cette époque.

Mais c'est également au travers de ces faits que nous sommes amenés à assimiler à des contre-révolutionnaires nos camarades de la minorité, par suite de la fausse position qu'ils ont prise. Ils s'étonnent que nous les traitions de briseurs de grèves. Mais il suffit pour justifier cette appellation d'analyser leurs faits et gestes contre ceux qui prétendaient entraîner les masses dans la lutte contre la guerre.

Il est évident que quand une Fédération unitaire comme celle des Ports et Docks lance publiquement le mot d'ordre de se dresser contre la journée du 1^{er} Août, elle ne fait pas autre chose que de mettre des armes à la disposition des groupements contre-révolutionnaires et des fractions dirigeantes du régime capitaliste, enlevant aux travailleurs toute possibilité d'entrer en masse dans la lutte contre ce régime.

Nos camarades de la minorité essaient de se rattraper en disant : « Mais,

voyez-vous, nous avons raison de ne pas participer à la préparation de la journée du 1^{er} Août, puisque, dans l'ensemble du pays, ce fut un véritable échec. » Allons, camarades, le minimum de discipline révolutionnaire voudrait que seuls aient le droit de tenir un pareil langage ceux qui, avant l'action, auraient mis tout en œuvre pour la mobilisation de la classe ouvrière, malgré leur désaccord avec le mot d'ordre donné. Ils auraient eu le droit, par la suite, de montrer s'il est vrai que les possibilités de lutte de la classe ouvrière sont par nous exagérées. Or, il se trouve que ceux qui le disent sont précisément ceux qui ont donné tout leur effort en faveur de la bourgeoisie et de la contre-révolution. Nous ne pouvons leur reconnaître le droit d'apporter ici des critiques. (*Applaudissements.*)

Or, quel était le mot d'ordre des organisations révolutionnaires pour le 1^{er} Août? Grève générale internationale? Pas du tout. Le mot d'ordre était : « Maximum d'efforts dans tous les pays, dans toutes les fédérations, dans toutes les régions, dans toutes les unions locales, dans tous les syndicats, pour alerter les ouvriers ; possibilité de grève de vingt-quatre heures, d'une demi-journée, de deux heures ou d'une heure, ou simple démonstration devant les usines et dans les rues. » C'était simple et clair. Cela permettrait justement de connaître la température révolutionnaire des masses et de réaliser partout une action fût-elle minime.

On ne devait plus pouvoir dire : « Mais, dans notre corporation, une grève de vingt-quatre heures est absolument impossible », comme certains nous l'ont dit par la suite. C'est que souvent l'opinion de ces camarades, qui prétendent connaître l'état d'esprit de leur corporation, n'est que le reflet de leur état d'esprit personnel. Quand ils parlent de l'avachissement des ouvriers, c'est le plus souvent pour mieux cacher leur désir de tranquillité dans leur organisation syndicale. (*Applaudissements.*)

Avachissement des ouvriers! Ah! nous avons souvent entendu ce propos, avant les grèves. « Comment voulez-vous qu'ils agissent, disaient ces bons militants, ils ne sont même pas capables de se syndiquer. » Puis, la grève éclatait, malgré eux, groupant aussi bien les syndiqués que les inorganisés et rien n'était préparé. Les militants se montraient les premiers surpris devant l'ardent désir de lutte de ce prolétariat au milieu duquel ils vivaient tous les jours.

A l'occasion du 1^{er} Août, ce propos fameux « l'avachissement des masses » a permis à certains — qui n'avaient pas le courage de dire qu'ils étaient nettement contre la manifestation — de prétendre ne pouvoir rien faire dans leur région. Cela leur a permis aussi de ne rien dire devant les conseils syndicaux de l'union locale. Au contraire, ils poursuivaient parfois ce petit travail de désagrégation qui consiste à dire à l'ouvrier : « Attention! Si tu fais cette grève tu risques de recevoir des coups et tu vas, peut-être, perdre ta place. »

Camarades, pour le 1^{er} Août, un front unique formidable a été réalisé par la bourgeoisie. Toutes ses fractions se sont groupées, aussi bien la social-démocratie et la C.G.T. que celles qui se cachent sous l'étiquette de l'auto-nomie. Ce front unique s'est même étendu aux organisations minoritaires de la C.G.T.U. : la Fédération des Ports et Docks ; la Fédération du Verre. Cette dernière a même fait un petit referendum, qui est une manière comme une autre de torpiller le mouvement révolutionnaire.

La bourgeoisie, elle, n'a pas fait de referendum, elle a dit : « Voilà un danger pour nous. C'est l'alerte qui va faire sortir les masses ouvrières du chlo-roforme dans lequel elles ont été plongées par nos alliés, les social-démocrates et les réformistes. Il faut agir avec méthode, il faut agir avec violence et nous

réussirons d'autant mieux que nous devons avoir des bases solides dans la social-démocratie, dans le réformisme et jusque dans les rangs de la C. G. T. U. »

Le front unique de la bourgeoisie, il allait encore plus loin, camarades. Il s'étendait à ceux qui se taisaient et n'apportaient pas leur collaboration au prolétariat révolutionnaire pour la journée du 1^{er} Août.

C'est la première fois, vous m'entendez bien, que la bourgeoisie réalisait contre les forces révolutionnaires un pareil front unique.

Quelle conclusion en tirer ? Camarades minoritaires, vous me faites l'effet d'un garçon boucher qui, avec un couteau, s'est mis à saigner un veau et qui est tout étonné de voir qu'il n'est pas encore mort.

Cependant, malgré ce front unique, malgré ces forces considérables rassemblées contre nous, un échec la journée du 1^{er} Août ? Vous oubliez toutes les manifestations à Paris, aux usines Citroën...

POUSSIF. — Et à Lyon ! (*Protestations. — Bruit.*)

CELLIER. — Les manifestations de Lyon, nous en parlerons si tu veux.

Ce qui s'est passé à Lyon est le corollaire de ce que je vous ai indiqué tout à l'heure, à savoir que nous avons dû faire front à tout un monde d'ennemis que nous avons rencontrés, y compris ceux qui, venus dans nos rangs, susceptibles de nous aider, ont préféré, au contraire, apporter la désagrégation dans le monde ouvrier. Je n'ai pas pour habitude de dire des choses qui ne sont pas et que je ne pense pas. Il est exact que le prolétariat ne nous a pas donné tout ce que nous pouvions en espérer. Mais est-ce à dire que c'est une défaite complète ? Non, parce que le prolétariat lyonnais a perçu, au travers de la journée du 1^{er} Août, quelque chose qui nous servira dans l'avenir et que nous n'aurions peut-être pas pu lui faire comprendre autrement. Il a compris qu'il se trouve dans une région où existent une démocratie profonde et un homme qui, jusqu'à ce jour, remplit admirablement son rôle de défenseur de la bourgeoisie.

Aux ouvriers lyonnais, nous avons dit : « Regardez votre Herriot, regardez dans vos usines, devant vos usines, sur les places, sur les carrefours, les faisceaux sont formés, la cavalerie prête à charger. » Et le prolétariat a enfin compris ce que nous lui disions auparavant et qu'il ne voulait pas croire.

Le fait que nous n'avons pas obtenu de succès à Lyon pour la journée du 1^{er} Août n'implique nullement d'ailleurs la fin du mouvement ouvrier dans la région. Depuis, nous avons conduit plusieurs mouvements grévistes, c'est bien la meilleure preuve que le prolétariat a su retenir quelque chose de cette journée du 1^{er} Août.

Les militants révolutionnaires considèrent, eux, comme un succès, le fait d'avoir pu attirer à eux les masses ouvrières. C'est pourquoi, quoi que vous disiez, nous ne pouvons pas tenir la journée du 1^{er} Août pour un échec. (*Vifs applaudissements.*)

Je vous indiquais, tout à l'heure, les manifestations des ouvriers de Citroën. De même à Troyes, il ne faudrait peut-être pas aller dire au prolétariat que la journée du 1^{er} Août est passée inaperçue.

Bien plus, si, à Lyon, toutes les forces policières étaient concentrées, dans la banlieue de Lyon nous avons eu des satisfactions : les textiles et les produits chimiques, que nous n'avions jamais pu avoir auparavant, sont sortis. Ainsi, à Tarare, nous avons eu une manifestation de 2.000 ouvriers des produits chimiques. Je pourrais vous citer d'autres faits encore. Mais je n'insiste pas ; il est d'autres résultats tangibles.

Jamais, depuis la fin de la guerre, la question des dangers de guerre n'avait été aussi profondément posée à l'attention des masses ouvrières. En l'espèce, pas

un ouvrier n'ignorait les raisons qui faisaient que les organisations révolutionnaires l'appelaient à la lutte contre les dangers de guerre, pas un ouvrier qui ne se soit rendu compte du but poursuivi.

Vous êtes contre la guerre, vous êtes contre le régime capitaliste. Or, par quels moyens voulez-vous que la classe ouvrière voie ses défenseurs ? Je ne pense pas que, dans ce Congrès, il se trouve un seul minoritaire pour contester le rôle néfaste des réformistes dans les mouvements de grève, pour dire que les syndicats confédérés remplissent leur devoir dans les mouvements revendicatifs.

La classe ouvrière du textile du Nord, du textile roannais, des mines, comment a-t-elle pu discerner où étaient ses défenseurs et où étaient ses ennemis, sinon par les mouvements et les faits qui lui montraient la différence existant entre ceux qui dirigeaient les mouvements contre le patronat et ceux qui se mettaient d'accord avec les pouvoirs publics et avec le patronat pour briser ses mouvements revendicatifs ? Comment la classe ouvrière a-t-elle pu se rendre compte du rôle des briseurs de grèves des réformistes, de tout l'appareil et des cadres de la C. G. T. ? Comment la classe ouvrière trouvera-t-elle ses véritables guides, ses véritables défenseurs ?

Puisque nos camarades minoritaires protestent de temps en temps, qu'ils ne permettent de leur poser une question.

Quand un mouvement revendicatif a lieu et quand le syndicat confédéré dit aux ouvriers : « Casse-cou ! Restez à l'usine », quel rôle joue-t-il ? N'est-ce pas celui de briseur de grève ? Si.

D'autre part, quand la C. G. T. U., conformément aux décisions du Congrès de Bordeaux, est obligée, sous peine de faillir à son devoir, d'engager toute la classe ouvrière organisée et inorganisée à entrer en lutte contre la guerre et contre le régime capitaliste, et quand la Fédération Unitaire des Ports et Docks dit aux ouvriers qui sont influencés par la direction qu'elle donne au mouvement : « Casse-cou ! », que faut-il penser de l'attitude de cette Fédération ?

Voulez-vous me dire quelle différence il y a entre l'attitude du syndicat confédéré et celle des dirigeants de la Fédération des Ports et Docks lors de la journée du Premier Août ? (*Vifs applaudissements.*)

Dans les réunions de nos conseils syndicaux, des camarades ont dit : « Politiquement, le mot d'ordre est juste. Il faut lutter contre la guerre. Mais, pratiquement, nous ne pouvons pas le faire. »

C'est une contradiction que je ne m'explique pas beaucoup. Si le mot d'ordre est juste, il faut au moins essayer de l'appliquer. Quand la minorité lutte contre le rapport d'activité parce qu'il y a eu la journée du Premier Août, elle ne nous dit pas ce qu'il fallait faire.

Je pousse ma pensée jusqu'au bout. Fallait-il, pour suivre la minorité, se contenter de protester dans des résolutions contre les dangers de guerre, mais bien se garder de les mettre en application ? On protesterait comme cela, mais la bourgeoisie poursuivrait son plan d'attaque contre nos organisations. On verrait l'heure où, hélas ! de nouveau, le prolétariat de tous les pays serait lancé dans une infernale tuerie. Alors, à ce moment-là, nous n'aurions pas conquis l'ensemble des travailleurs. Il y aura peut-être des larmes qui couleront, comme celles de Jouhaux, le 31 juillet 1914 ; il y aurait de nouveau la trahison de la classe ouvrière et l'union sacrée pour poursuivre le carnage, au nom de la bourgeoisie.

Est-ce que vous ne pensez pas qu'il y a un autre résultat, en dehors de celui que je vous indiquais ? Mais tout l'appareil de répression du gouvernement a été mobilisé ; les grandes villes industrielles ont été mises en état de siège. Quand vous niez la combativité des ouvriers, vous avez là un démenti formel.

Croyez-vous que c'est de gaieté de cœur que la bourgeoisie est en train de mettre bas toutes les vieilles ficelles qu'elle a usées contre la classe ouvrière pour la retenir en dehors de l'action révolutionnaire ?

Est-ce que vous pensez qu'elle ne se rend pas compte que cela ouvrira les yeux aux ouvriers ; à ceux qui croyaient qu'il y avait possibilité, dans un régime capitaliste, pour un gouvernement démocratique faisant la balance entre les deux classes ?

Croyez-vous que cela n'aura pas montré aux ouvriers qu'il n'y a pas différentes formes de bourgeoisie, de droite, de gauche, mais qu'il n'y a qu'une bourgeoisie, et que quand elle est menacée elle met tout en œuvre, qu'elle ne regarde même plus sa propre vitalité et que, par conséquent, il faut que le prolétariat s'apprête à y résister de toutes ses forces ?

Le gouvernement avait compris que l'agitation pour le Premier Août avait porté dans les usines. Son appareil ordinaire devenant insuffisant, il avait pensé que les moyens dont il disposait auparavant : les arrestations préventives de militants, les perquisitions aux sièges des organisations, les saisies de tracts, de journaux, ce n'était plus suffisant.

Quant à la social-démocratie, malgré sa campagne de dénigrement, malgré celle de la C. G. T., elle a mené la lutte contre le 1^{er} Août, puisqu'elle en a même oublié de faire sa « commémoration internationale du 4 août ». Vous savez que l'Internationale socialiste avait décidé de faire ce jour quelques petites parolotes dans tous les pays, avec l'aide des leaders réformistes. Elle a oublié cela, tellement elle était préoccupée, absorbée à prêter son concours le plus actif à l'appareil du gouvernement dans la lutte contre les organisations révolutionnaires.

La bourgeoisie a pensé que cela ne serait pas encore suffisant. Malgré l'appui de tous ceux qui se mettaient de son côté dans la lutte contre le Premier Août, elle s'est dit : « Ah ! tant pis, il n'y a pas d'autre solution, alors je vais mettre dans les villes industrielles un appareil policier si formidable qu'il écrasera de terreur le prolétariat. »

Vous croyez que cela n'a pas été une victoire importante pour la journée du 1^{er} Août ? Ce résultat, s'il a été important pour la bourgeoisie, il ne l'a pas été moins pour nous, mais cela n'a pas été compris.

On nous dit : « Vous serez coupés de la classe ouvrière, les ouvriers se détacheront de notre organisation. »

Est-ce qu'on peut dire qu'il en est ainsi ? Vous avez une réponse : la souscription pour *L'Humanité* vous montre que malgré les sceptiques, ceux qui doutent des capacités de lutte de la classe ouvrière, il y a les autres. Il n'y a pas un parti, pas une organisation syndicale qui pourrait, dans les rangs de la classe ouvrière, créer un stimulant comme celui que provoquent à l'heure actuelle le Parti communiste et nos syndicats unitaires.

Coupés des masses ? Mais en plus de cette souscription de *L'Humanité*, il y a des mouvements grévistes. Qui est-ce qui les dirige ? Est-ce que ce ne sont pas les militants de la C. G. T. U. ? Par conséquent, si la classe ouvrière avait considéré que nous voulions lui faire casser la figure, que nous ne savions pas ce que nous voulions, elle ne viendrait pas nous chercher au lendemain de ces événements pour pouvoir guider ses mouvements revendicatifs.

Il y a mieux que cela. Des ouvriers ont très bien compris le rôle néfaste de leurs chefs réformistes : les dockers de Nantes, les pipiers de Saint-Claude, ces camarades étaient dans les rangs de la C. G. T. Depuis le 1^{er} Août, depuis le jour où l'on nous dit que nous n'avons plus la confiance de la classe ouvrière, que nous ne représentons plus rien, ils sont avec nous dans les organisations

unitaires. Prenez garde, camarades, c'est vous qui ne représentez plus rien ! (Applaudissements.)

La minorité, elle se retrouve dans une lutte commune, malgré ses différentes cloisons, contre la ligne révolutionnaire de la C. G. T. U. et du Parti communiste. On nous dit : « La répression que nous subissons, mais c'est parce que vous êtes en liaison avec un parti politique. Si vous ne faisiez pas de politique, nous ne subirions pas la répression. »

Est-ce que vous croyez que si nous étions en liaison avec le Parti socialiste — il fait de la politique, lui ! — nous aurions la répression ? Nous n'aurions pas à discuter pour savoir comment lutter contre la répression. Par conséquent, ces formules dont vous vous servez, vous essayez de les utiliser là où il y a encore une profonde idéologie provenant de l'anarcho-syndicalisme enracinée dans l'esprit des ouvriers. Ils redoutent la lutte avec un parti politique, parce que vous leur décrivez tous les partis politiques sur le même plan, que vous leur montrez le Parti communiste sous l'angle de quelques politiciens, comme l'ont tenté certains de nos camarades quand ils essayaient de disséquer la composition sociale du Parti communiste.

Mais, si le Parti communiste était un parti bourgeois, comme vous le prétendez, si c'était un parti composé d'avocats, vous pouvez être bien tranquilles, il ne subirait pas la répression. (Applaudissements.)

Et nous entendions, il y a deux jours, notre camarade Thomas, un instituteur, qui nous disait : « Vous avez la même plate-forme que soutenaient les réformistes dans la C. G. T., avant 1914, quand ils demandaient la liaison du mouvement syndical avec le Parti socialiste. »

Or, notre camarade de l'Enseignement n'a oublié qu'une chose, et je vais vous la dire à sa place ; c'est qu'à cette époque-là, les politiciens qui, dans la C. G. T., voulaient la liaison avec le Parti socialiste, y voyaient un moyen pour détourner la masse ouvrière de l'action de classe ; alors qu'au contraire, à l'heure actuelle, à travers les luttes que nous soutenons, nous avons le droit de dire que le Parti communiste ne détourne pas les ouvriers de l'action de classe au profit de l'action parlementaire, mais que, tous les jours, à l'usine, au chantier, à l'atelier, au bureau, il les alerte, leur montre le danger et leur dit : « Vous n'avez rien à attendre du régime, il faut vous organiser pour conquérir de vive force, au sein de votre syndicat unitaire, vos revendications immédiates. Il faut que vous compreniez qu'elles sont liées à la situation politique ; il faut que vous sachiez qu'il n'y a pas un mouvement de grève qui n'ait sa répercussion sur le terrain politique. Il faut que vous vous apprétiez à remplir votre mission historique qui consistera à renverser le régime capitaliste. »

Voilà, camarades, le programme du Parti communiste et des syndicats unitaires dans la lutte contre la bourgeoisie, dans la résistance contre la répression patronale et gouvernementale.

Camarades, je conclurai. Des camarades ont fait ici appel à l'organisation de la minorité. Oui, camarades de la minorité, organisez-vous, mais ce que vous oubliez, c'est surtout votre drapeau ! Prenez donc votre point de direction vers la majorité confédérale.

On nous a dit : « Pour éviter la répression, faisons un pas en arrière. » Eh bien, camarades communistes, pour éviter la répression, nous ne faisons pas un pas en arrière, mais dans les usines, dans toutes les entreprises, partout, organisons les ouvriers et faisons un pas en avant. (Vifs applaudissements.)

DOREL. — Camarades, une délégation de 60 grévistes inorganisés de la Société d'Éclairage municipal demande à saluer le Congrès de la C. G. T. U. (Applaudissements.)

Au nom du Bureau confédéral, nous vous demandons d'entendre immédiatement l'un d'eux. (*Applaudissements.*)

UN DÉLÉGUÉ DES GRÉVISTES. — Camarades, je suis désigné par la délégation des grévistes de la Société d'Eclairage municipal pour venir saluer le Congrès unitaire. Pour donner un appui et une confirmation au terrible réquisitoire que vient de prononcer le camarade qui m'a précédé à la tribune, nous déclarons qu'à partir d'aujourd'hui nous faisons tous adhésion au Syndicat unitaire qui, seul, est capable de nous défendre et de mener la lutte au résultat. Merci, camarades ! (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Chambelland, des Comptables de la Seine, pour la minorité n^o 1.

INTERVENTION DE CHAMBELLAND

CHAMBELLAND. — Camarades, je viens vous parler au nom de cette minorité, qu'on a appelée la minorité numéro un, qui est la minorité de la Ligue syndicaliste, la minorité du Congrès de Bordeaux. Je vous indique tout de suite que j'ai l'intention de répondre au Bureau confédéral qui, par la voix de Gitton, nous a mis en demeure de nous situer, d'apporter ici notre conception de la situation économique présente.

J'ai l'intention de démontrer que c'est la conception du Bureau confédéral qui est fautive et que son appréciation de la situation économique est fautive.

J'essayerai de me maintenir au-dessus des questions de personnalités et des questions locales.

Disciplinée, la minorité n^o 1 n'a fait inscrire dans ce débat, limité à trois heures en ce qui la concerne, que trois camarades, et les deux premiers ont strictement respecté le temps qui leur était fixé. Il me reste donc, pour apporter toute notre pensée, près de deux heures et je demande au président de ne pas m'obliger à quitter la tribune sans en avoir terminé, ou de me permettre de reprendre mon exposé cet après-midi.

LE PRÉSIDENT. — Tu auras tes deux heures.

CHAMBELLAND. — Nous ne dépasserons pas notre temps de parole. Nous nous félicitons de la discussion passionnée qui s'est fait jour en ce Congrès, car là où il n'y a pas de passion il n'y a pas de vie, et si le débat a été vivant et passionné, c'est une preuve que l'esprit syndicaliste commence à revivre dans notre Centrale syndicale, que ce syndicalisme, qu'on croyait mort et qu'on avait enterré maintes fois, revit.

Il revit, ce syndicalisme, et vous verrez, par la suite, qu'il revivra plus fortement que jamais.

Quand on oppose des conceptions à d'autres conceptions, le mouvement syndical renaît ; l'étouffement, l'homogénéité, c'est la mort ! Pour que le mouvement vive, il faut qu'on discute, qu'on s'affronte, que les différents courants entrent en lutte, et c'est la tâche des Congrès confédéraux !

Avant d'entamer notre analyse de la situation économique, je veux débayer le terrain de quelques arguments d'ordre secondaire, mais auxquels il est nécessaire de répondre.

D'abord, je vous confirme la déclaration faite ici par Germaine Goujon, du Textile de Rouen : « Nous resterons, quoi qu'il arrive, dans la C. G. T. U. ! »

Dans la minorité, nous avons le privilège d'être presque tous des fondateurs de la C. G. T. U. et, depuis sa naissance, d'avoir participé aux débats de ses Congrès.

Je vous certifie que l'idée de nous en aller, nous ne l'avons jamais eue une minute ! Nous nous différencions de la minorité que nous avons connue à Saint-Etienne et à Bourges par le souci de rester, quoi qu'il arrive, dans notre organisation de classe.

Avant d'être des militants d'une tendance, nous sommes des militants du syndicalisme, attachés à l'unité de notre mouvement, à la vie de notre Confédération. Par conséquent, quand un journal du patronat, *La Journée Industrielle*, écrit, ce matin, les lignes suivantes :

« Ces critiques et ces menaces n'ont été applaudies que par une minorité, mais cette minorité était tellement importante, elle était si visiblement décidée à s'organiser pour la lutte, elle envisageait avec un tel sang-froid l'éventualité d'une scission nouvelle, que les chefs communistes ont décidé cette fois de composer avec leurs adversaires. »

Nous dénonçons dans cette appréciation un mensonge, car, quoi qu'il arrive, nous resterons, minorité dans la C. G. T. U., non seulement pour combattre nos adversaires de tendance, mais aussi parce que, par-dessus les tendances, nous sommes des militants syndicalistes attachés à notre Confédération. (*Applaudissements.*)

On se sert contre nous de l'argument de la répression et il me faut poser la question en toute franchise. On nous dit que la preuve que nous sommes dans le mauvais chemin, c'est que nous ne subissons pas la répression de la bourgeoisie.

C'est exact, mais il y a à cela une première raison : c'est que nous ne sommes pas placés aux responsabilités de l'organisation syndicale, et qu'il est donc normal que nous ne soyons pas poursuivis.

Mais je vous certifie que la répression ne nous fait pas peur, sans forfanterie, sans vanité.

Vous oubliez trop Tardieu, camarades de la majorité, vous oubliez trop de dénoncer cet homme qui s'est posé en sauveur de la bourgeoisie, alors qu'il en est un élément pourri. C'est ce Tardieu qui vous poursuit avec tant de violence, qui, avant la guerre, journaliste, mettait sa plume et son influence, dans le journal *Le Temps*, au service de la N'Goko-Sangha et de l'Homs-Bagdad ! Il y a dans les annales parlementaires des documents qui démontrent la pourriture de cet homme qui se prétend aujourd'hui le sauveur de la bourgeoisie.

Nous n'avons pas peur de la répression et, ici, je me retourne vers les camarades de la majorité, et principalement vers ceux d'entre eux qui se réclament des conceptions du bolchévisme russe. Ils ne nieront pas qu'ils sont attachés aux méthodes et à l'esprit qui ont présidé à la naissance et à la vie du parti bolchevik russe. Je leur dis que se servir contre la minorité de l'argument de la répression, ce n'est pas se servir d'un argument digne d'un militant bolchevik, parce que les militants bolcheviks n'ont jamais cessé de s'adresser les critiques les plus impitoyables sans tenir compte de leur situation personnelle.

Un bolchevik russe n'a jamais craint de critiquer un autre bolchevik russe, qu'il soit déporté en Sibérie ou emprisonné à la forteresse Pierre-et-Paul.

Quand vous nous opposez l'argument de la répression, vous n'êtes pas dans les traditions que vous représentez.

Une autre réponse sur cette question délicate : nous ne considérons pas que le fait pour un militant d'être en prison lui donne absolument raison sur sa tactique, nous ne considérons pas l'emprisonnement comme un brevet de bonne tactique : on peut être en prison et se tromper lourdement.

Quoi qu'il arrive, la minorité ne se désolidariserait jamais des emprisonnés, et même des emprisonnés politiques.

Nous sommes dans la tradition de la C. G. T. d'avant-guerre, qui, syndicaliste-révolutionnaire, n'hésitait pas à affirmer sa solidarité avec tous les emprisonnés, quelle que fût leur opinion politique.

Si, en ce moment, des chefs du Parti communiste qui n'appartiennent pas à notre Centrale syndicale sont poursuivis par la bourgeoisie, nous devons les soutenir et les défendre parce que le devoir d'une organisation syndicale, c'est de conquérir pour la classe ouvrière les libertés politiques et économiques.

Il y a la question de l'illégalité. On nous dit : « Vous êtes dans la minorité parce que vous avez peur que la C. G. T. U., par sa liaison avec le Parti communiste, soit un jour ou l'autre placée dans l'illégalité ! »

Je vous le déclare très franchement, j'ai peur, en effet, de voir la C. G. T. U. dans l'illégalité, et pourquoi ? Parce que — un bolchevik ne me démentira pas — le mouvement syndical, dans un pays comme la France, a besoin de la légalité pour vivre, il a besoin d'utiliser la légalité de la bourgeoisie. Je verrais mal une organisation syndicale de masse, une organisation syndicaliste révolutionnaire, tenir une assemblée générale, la nuit au Bois de Vincennes !

Il faut que nous usions de tous nos moyens pour conserver contre la bourgeoisie les droits que cette bourgeoisie a été obligée de nous accorder. La question se pose de savoir si nous pensons que c'est la liaison de la C. G. T. U. avec le Parti communiste qui risque d'entraîner la C. G. T. U. dans l'illégalité. Ce n'est pas ma pensée. Je ne crois pas que ce soit la vraie solution. Je crois qu'une C. G. T. U. indépendante, une C. G. T. U. qui tiendrait entre ses mains le drapeau du syndicalisme révolutionnaire, aurait, autant que le Parti communiste, une attitude révolutionnaire et serait, au même titre que le Parti communiste, l'objet de la répression capitaliste.

J'essaierai de démontrer qu'il est possible, dans ce pays, d'avoir un mouvement syndical indépendant, qui ait une figure aussi révolutionnaire que celle du Parti communiste, un mouvement syndical qui menace la bourgeoisie autant et même plus que le Parti communiste. J'essaierai de démontrer qu'il est possible de faire une C. G. T. U. qui s'oppose, avec une vigueur plus grande encore, au pouvoir bourgeois.

Il est naturel que si nous arrivons à faire une C. G. T. U. vraiment révolutionnaire, qui s'oppose au pouvoir bourgeois, ce pouvoir bourgeois essaiera de la mettre dans l'illégalité. Point n'est besoin que le Parti communiste soit lié à la C. G. T. U. pour risquer l'illégalité. Nous la risquerions par notre action révolutionnaire.

La différence qu'il y aurait, c'est que lorsque la bourgeoisie parlerait de nous mettre dans l'illégalité, la C. G. T. U. aurait derrière elle, à ce moment-là, les masses ouvrières, tandis qu'aujourd'hui elles n'y sont pas.

Quelle est la meilleure défense contre la mise dans l'illégalité ? C'est d'avoir derrière soi la fraction la plus agissante de la classe ouvrière, qui, par son action, entraîne l'immense majorité de cette classe pour la défense des libertés syndicales. Une C. G. T. U. forte, qui a vraiment une influence sur les masses ouvrières, n'a pas à avoir peur de la mise dans l'illégalité. (*Très bien !*)

Nous ne craignons pas de subir la répression, ni l'illégalité pour nos personnes ; c'est le mouvement qui nous intéresse.

On nous dit également : « Vous êtes des contre-révolutionnaires, des agents de la bourgeoisie, vous êtes des traîtres, des briseurs de grèves ». Oui, on a écrit que la « Ligue syndicaliste » pouvait troquer son titre contre celui de briseurs de grèves.

Je vous déclare que ces arguments nous laissent absolument froids ; nous ne les prenons pas au sérieux, pas plus que nous n'avons pris au sérieux ce qu'on nous a dit quand, en 1924, la plupart d'entre nous se sont séparés du

Parti communiste. A ce moment, il y a cinq ans, on nous a dit : « Vous marchez sur la trace de Frossard », de ce Frossard que j'avais dénoncé en 1922 dans les colonnes de *La Vie Ouvrière*. Pour l'avoir dénoncé, j'ai été chassé du secrétariat de rédaction de *La Vie Ouvrière* par un comité de rédaction dont les membres se trouvent encore aujourd'hui dans la majorité confédérale.

Au lendemain du Congrès de Paris du Parti communiste, qui s'est tenu dans cette même salle, pour avoir exprimé ma pensée dans les colonnes de *La Vie Ouvrière*, que vous chérissez tant aujourd'hui, pour avoir dit que Frossard s'engageait sur le chemin de la trahison, qu'il s'apprêtait à abandonner l'Internationale communiste, alors que le même Frossard lui faisait des déclarations de fidélité — il s'est même trouvé mal à cette tribune — j'ai été chassé de *La Vie Ouvrière*.

Qui donc, à ce moment-là, était social-démocrate, centriste, qui donc soutenait le centre du Parti communiste contre la gauche qui représentait l'Internationale de Moscou ? Mais c'étaient les camarades qui se trouvent aujourd'hui à la direction confédérale.

Quand nous nous sommes séparés du Parti communiste, en 1924, on nous a dit : « Vous marchez sur la trace de Frossard. » Camarades, je vous pose la question : Où est Frossard ? Où sommes-nous ?

Cinq ans ont passé. Cinq années, ça compte dans la vie d'un homme. Frossard est devenu, par la volonté des gros producteurs de rhum, député de la Martinique ; Frossard qui, dans le Parti communiste, combattait le front unique parce qu'il ne voulait pas serrer la main des assassins de Liebknecht et de Rosa Luxembourg, est aujourd'hui le porte-parole du groupe socialiste au parlement ; il a posé la candidature de ce parti à la participation au pouvoir. Tandis que nous, nous sommes restés dans notre organisation de classe, avec toute notre foi révolutionnaire, avec toute notre combativité, avec tous les sentiments qui nous attachent profondément à notre classe et que nous n'abandonnerons jamais, cette classe ouvrière à laquelle nous entendons nous consacrer entièrement et sans détours.

Vous pouvez juger si ceux qui nous disaient, il y a cinq ans : « Vous marchez sur la trace de Frossard », ne se sont pas trompés lourdement.

Alors, vous comprenez, les épithètes de contre-révolutionnaires, d'agents de la bourgeoisie, ça glisse sur nous, ça ne nous atteint pas ; nous ne voulons pas prendre ces choses au sérieux. Nous prenons la même attitude à l'égard d'une phrase contenue dans le message de l'Internationale Syndicale Rouge concernant notre camarade Monatte, que l'on présente comme notre chef de file et que l'I. S. R. a dépeint ici comme un renégat.

Nous avons quelque constance dans nos amitiés ; quand nous avons des liens avec un homme, ces liens sont solides et il n'y a pas beaucoup de forces au monde qui soient capables de les rompre. Je dis même que c'est cela qui fait la force d'un mouvement : l'amitié, l'affection qui lient entre eux les combattants d'une même cause. Quand on sent entre soi des liens puissants de camaraderie et d'amitié, on est beaucoup plus fort pour lutter contre l'ennemi commun. Ces liens qui nous unissent au camarade Monatte, je les affirme ici hautement. J'ajoute que dans aucun cas vous n'obtiendrez notre désolidarisation d'un camarade comme celui-là.

Ce n'est pas nous qui, comme au Congrès de Bourges, viendrions à la tribune faire une déclaration d'amitié fraternelle à l'égard d'un militant qui s'appelait Albert Treint, et qui, quelque temps après, procéderions à son débarquement en douceur de la direction du parti. Quand nous faisons des déclarations d'amitié, nous y restons fidèles jusqu'au bout. (Très bien !)

Je veux maintenant répondre à notre camarade Bourneton qui est venu

vous lire des extraits de notre revue *La Révolution Proletarienne*. Je le remercie de nous lire avec une telle attention. Je crois qu'il a trouvé dans *La Révolution Proletarienne* des arguments favorables à sa thèse, que les délégués à ce Congrès seraient bien inspirés de faire comme lui. (*Hilarité*)

Le camarade Bourneton nous a fait faire un saut. Il nous a fait sauter de la discussion du rapport moral à la question de l'Est-Chinois. C'est un saut périlleux, camarade Bourneton, périlleux pour toi. Tu dis que nous sommes des contre-révolutionnaires, et tu ajoutes : « C'est objectivement que vous êtes des contre-révolutionnaires. » Camarade Bourneton, je pense que tout le monde sera d'accord pour considérer que toi tu es un bon militant révolutionnaire.

En toute franchise, je te dis que si tu es un bon militant révolutionnaire, tu es un révolutionnaire peu objectif.

En effet, tu nous as lu ici une opinion sur la question du chemin de fer de l'Est-Chinois, en disant : « La Ligue syndicaliste pense ceci. » Non, camarades, cela n'est pas l'exacte vérité. Il fallait dire : « Dans un article, signé Robert Louzon, il est écrit », ce qui n'est pas du tout la même chose. Voyez-vous, nous ne sommes pas de ceux qui pensent qu'une publication révolutionnaire n'a pas le droit de mettre en discussion les plus graves questions du moment. Nous pensons au contraire que toutes les questions, même les plus grandes, ont besoin d'être discutées ou rediscutées. Et c'est pour cela que si Louzon a exposé, dans un numéro de *La Révolution Proletarienne*, son point de vue sur le conflit de l'Est-Chinois, nous avons accepté qu'un autre camarade expose la thèse contraire dans le numéro suivant.

Je ne vous ferai d'ailleurs pas une confession en vous disant que, parmi les camarades qui s'occupent de la rédaction de notre revue, des opinions diverses se font jour. Nous ne sommes pas une chapelle. Nous sommes une revue de coopération intellectuelle ouvrière dans laquelle, sur toutes les questions, il est permis à chacun d'apporter son point de vue. La meilleure preuve que cette diversité d'opinions n'est pas inutile, c'est que s'il n'y avait pas eu *La Révolution Proletarienne*, notre camarade Bourneton n'aurait pas pu intéresser le Congrès au conflit de l'Est-Chinois.

A propos de ce conflit, vous nous avez dit : « La thèse de Louzon, c'est la thèse de Tchang-Kaï-Shek. » Je demande aux camarades ici présents de bien étudier la question, car je ne pense pas qu'après l'exposé de Bourneton et le mien, ils puissent avoir une opinion définitive sur la question. Je leur demande plutôt de se reporter à toute l'histoire de la Révolution chinoise et de voir si, du côté de la Direction de l'Internationale communiste, on n'a pas eu, à l'égard de Tchang-Kaï-Shek, des illusions bien singulières. Je me demande si, quand Staline considérait Tchang-Kaï-Shek comme sa jument dans la Révolution chinoise, ses espérances n'allaient pas plus loin que ne pouvait le permettre la réalité.

Et n'est-ce pas Trotsky, l'exilé de Constantinople — ce que Bourneton aurait pu indiquer en passant — qui a dénoncé dans ses travaux la conduite de la Direction de l'Internationale communiste dans la Révolution chinoise ? Je demande aux camarades délégués de bien se documenter sur la question et de rechercher qui des deux — de l'Internationale communiste ou de Trotsky — a raison en ce qui concerne cette révolution.

Trotsky reproche à Staline d'avoir mis trop longtemps sur Tchang-Kaï-Shek, et c'est là un reproche qui n'est pas sans importance, puisqu'il faut reconnaître que la Révolution chinoise a été un véritable échec pour l'Internationale communiste. Qui donc dit la vérité ?

Pour nous, camarades, il est facile de nous dire que nous sommes les alliés de Tchang-Kaï-Shek et que nous le défendons. Mais, avant d'apporter une telle

affirmation, il faut voir dans quel esprit notre camarade Louzon a écrit son article. Or, pour connaître cet état d'esprit, il faudrait lire en entier son article, ce que l'on n'a certainement pas fait. Pour moi, je vais me contenter de vous citer un passage significatif que Bourneton aurait pu, tout de même, prendre la peine de vous lire :

« La Chine du Kuomintang, — écrit Louzon, — la Chine de Tchang-Kaï-Shek est, c'est entendu, — et, à cet égard, nous n'avons jamais partagé les stupides illusions staliniennes, — une Chine bourgeoise, mais cela n'empêche pas que la Mandchourie est un pays chinois, peuplé de Chinois, et que, par suite, l'artère vitale de ce pays, l'unique chemin de fer qui dessert la Mandchourie du Nord, du fonctionnement duquel dépend donc la vie de tous ces colons chinois qui, sans lui, ne peuvent exporter ni leur blé, ni leur soja, doit être rendu aux Chinois. Mustapha Kemal était et est aussi bourgeois que Tchang-Kaï-Shek ; il eut beau emprisonner les communistes, rendre illégal le Parti communiste, Lénine n'en fut pas moins son allié fidèle dans sa résistance à l'impérialisme ; le gouvernement de la Perse ne fut jamais quoi que ce soit qui ressemble à un gouvernement ouvrier et paysan, Lénine n'en répudia pas moins en sa faveur toutes les concessions qui avaient été données par la Perse à la Russie czariste ; il les répudia intégralement, n'acceptant pas de commettre lui-même l'hypocrisie qu'il avait si souvent dénoncée chez la bourgeoisie, celle de considérer une concession comme une affaire purement commerciale ! Ce n'est pas celui qui avait identifié « impérialisme » avec « domination économique » qui aurait osé prétendre qu'il suffisait, pour que la possession par une puissance étrangère d'un des éléments vitaux de l'économie d'un pays ne soit pas de l'impérialisme, que cette possession ne comporte pas de droits politiques !

« La politique de la Révolution russe, à l'époque où elle était la révolution, a été une politique d'antiimpérialisme intransigeant. Elle le fut sous la double forme selon laquelle, pour être, il était indispensable qu'elle soit : antiimpérialiste pour les autres et... pour elle-même. Il lui fallut appeler les peuples subjugués ou dominés à la révolte, les aider de toutes ses forces à secouer le joug étranger, et, en même temps, il lui fallut s'abstenir rigoureusement elle-même de tout acte qui, sous quelque prétexte dont il ait pu se parer, eût été, en fait, une atteinte à l'indépendance, tant économique que politique, d'un autre peuple. »

Cette lecture me permet d'en rester là sur cette question. Si notre camarade Bourneton tient cependant à reprendre avec moi cette discussion, je reste à sa disposition. J'aurais voulu, pourtant, que dans son intervention, il ait apporté un démenti à une affirmation singulièrement troublante.

Il a été écrit, dans un journal de l'opposition communiste qui n'est pas du même courant d'opinion que *La Révolution Proletarienne* et se nomme *Contre le Courant*, qu'en novembre 1927 des pourparlers avaient été engagés entre l'U. R. S. S. et le Japon pour la cession du chemin de fer de l'Est-Chinois, moyennant une certaine somme. Croyez-vous vraiment que si l'Est-Chinois avait une importance stratégique extraordinaire pour l'U. R. S. S., celle-ci aurait engagé des pourparlers de cession avec une puissance aussi impérialiste que le Japon ? Nous attendons que le bruit de ces pourparlers soit démenti.

Notre camarade Bourneton nous a apporté l'opinion de Trotsky. Mais nous sommes, nous, de drôles de gens. Certains d'entre nous — et je dis certains, car il en est comme Charbit qui défendent la thèse de Trotsky — certains d'entre nous n'ont pas peur d'être en désaccord avec un camarade de la valeur révolutionnaire de Trotsky.

Nous ne craignons pas de ne pas partager sur certains points les opinions de notre camarade Trotsky. Nous avons pour lui une très grande sympathie, mieux que cela, nous avons pour lui une très grande admiration. Nous le considérons toujours comme l'homme qui, avec Lénine, a mené au succès la Révolution d'Octobre.

A ce titre, je dois vous dire que nous protestons contre son exil, comme nous protestons contre les déportations, contre les emprisonnements des militants de toutes les oppositions en U. R. S. S. Franchement, nous protestons contre cette façon de comprendre le mouvement révolutionnaire en U. R. S. S. et, du haut de cette tribune, nous demandons instamment au Gouvernement soviétique d'envisager la libération de tous les oppositionnels, qu'ils soient de l'Opposition ouvrière, de la tendance Boukharine ou de la tendance Trotsky, et de faire revenir d'exil le camarade Trotsky. (*Vifs applaudissements.*)

Le camarade Cellier a dit que la Fédération des Ports et Docks s'était dressée contre les décisions confédérales, qu'elle ne les avait pas appliquées ? Mais, camarades, quelle a donc été, en la matière, la décision confédérale ?

Vous reprochez aux camarades de la Fédération des Ports et Docks, puisque vous les appelez des briseurs de grève, de ne pas avoir appliqué le mot d'ordre de grève du 1^{er} Août, et vous êtes venus nous dire qu'il n'y avait pas eu de mot d'ordre de grève générale le 1^{er} Août. (*Vives protestations.*)

Y avait-il un mot d'ordre ? Non. Alors, pourquoi reprochez-vous à la Fédération des Ports et Docks de ne pas avoir fait la grève ? (*Vives protestations.*)
— *Bruit.*

C'est logique. Vous avez donné à chaque organisation la liberté d'organiser des démonstrations pour le 1^{er} Août suivant ses capacités.

PORREYE. — Mais pas de les saboter !

CHAMBELLAND. — De saboter quoi ? La grève générale ? Il n'en était pas question.

Vous avez donné aux organisations toute latitude de se conduire comme bon leur semblerait. La Fédération des Ports et Docks a examiné ses forces et a pris la décision que vous connaissez, mais elle ne pouvait pas s'insurger contre une décision qui n'existait pas. Les camarades des Ports et Docks sont libres de prendre contre la guerre l'attitude qui leur plaît. (*Vives protestations.*)

En ce moment, nous nous replaçons sur le terrain de cette vieille motion Dumoulin, dans l'ancienne C. G. T. Quand on nous a fichus à la porte de la C. G. T., on nous disait : « La minorité de la C. G. T. n'est pas disciplinée » et, si vous vous le rappelez, on nous disait encore : « Toutes les fois que le Congrès prend une décision, la minorité n'a pas le droit de la combattre publiquement. » Et quelle conception de la discipline opposions-nous à la motion Dumoulin ? Nous disions : « Nous sommes pour la discipline syndicale, mais uniquement pour la discipline syndicale s'appliquant aux résolutions d'action. »

Or, une résolution d'action doit être précise. Je n'appelle pas résolution d'action une résolution qui consiste à dire que chaque organisation aura le droit de faire ce que bon lui semblera, mais une résolution comme celle qui a été prise au Congrès de la C. G. T. U. en 1925 pour la grève générale de 24 heures du 12 octobre.

Vous n'avez pas pris une telle décision pour la journée du 1^{er} Août, il n'y a pas eu de résolution d'action et, en droit syndical, vous ne pouvez pas traiter nos camarades des Ports et Docks d'indisciplinés et de briseurs d'une grève que vous n'avez pas décidée.

Au surplus, il nous apparaît que la discussion dans ce Congrès s'est singulièrement éloignée du rapport d'activité de la C. G. T. U.

Le but d'un Congrès confédéral, c'est d'abord de permettre aux syndicats d'examiner le travail de la direction confédérale depuis le Congrès qui l'a nommée, puis de donner leur opinion sur ce travail.

En l'occurrence, les camarades de la majorité ont usé d'une bonne tactique qui consiste à attaquer pour se défendre. Nous pensons, nous, que c'est de la très bonne stratégie et nous ne nous faisons pas faute de l'employer à l'occasion, parce que nous entendons également nous défendre.

Cependant, jusqu'à présent, aucune réponse, aucune justification n'a été apportée au sujet de ce rapport d'activité. Je ne reprendrai pas ici dans le détail toutes les critiques qui ont été apportées déjà par nos camarades de la minorité n° 1. Je veux simplement les résumer et dire que nous pensons, à la minorité n° 1, que la direction confédérale n'a pas donné à la C. G. T. U., depuis le Congrès de Bordeaux, l'activité ni la vitalité nécessaires. Nous pensons qu'elle n'a pas rempli son rôle, qu'elle ne s'est pas tenue dans le cadre de l'application des décisions du Congrès de Bordeaux, et c'est pour cela que nous votons catégoriquement, et sans détours, contre le rapport moral.

Vous ne pouvez pas nous reprocher un manque de netteté dans notre attitude. Déjà, au Congrès de Bordeaux, nous avons dit que nous nous prononçons contre le rapport moral. Aujourd'hui, nous reprenons la même attitude, parce que nous constatons que, depuis Bordeaux, les fautes que nous avons dénoncées sont allées en s'aggravant. Notre position est donc logique.

Les véritables questions que nous posons devant ce Congrès et sur lesquelles je ne veux pas m'étendre longuement, mes camarades de la minorité l'ayant déjà fait, sont les suivantes. Elles sont précises et je demande au Bureau confédéral d'y apporter des réponses précises.

1° Pourquoi les effectifs de la C. G. T. U. baissent-ils sans arrêt ? Pourquoi le rapport financier ne permet-il pas de savoir combien il reste de syndiqués dans la C. G. T. U. ? En 1928, l'I. S. R. fixait comme objectif à la C. G. T. U. de doubler ses effectifs. Non seulement ils n'ont pas doublé, chacun dit qu'ils ont fondu.

2° Le resserrement syndical devait renforcer les syndicats. Pourquoi ceux-ci sont-ils affaiblis, quelquefois complètement vidés ?

3° Quelles sont les causes du fiasco lamentable de la Caisse Nationale de Solidarité et de toutes les « bases multiples » dont on nous avait tant parlé à Bordeaux ?

4° Comment se fait-il que la fameuse stratégie des grèves ait provoqué tant de douloureux échecs (Textile du Nord et de Roanne, Mineurs de la Loire, du Gard et de l'Aveyron, etc.) ?

5° Pourquoi, loin de passer à l'offensive, la classe ouvrière de ce pays est-elle impuissante à se défendre contre le patronat et le gouvernement ?

6° Pourquoi a-t-on renoncé à l'unité syndicale et au front unique ? Pourquoi a-t-on fait le jeu des dirigeants confédérés en s'installant dans la scission, alors que l'unité syndicale est plus indispensable que jamais ?

Voilà, camarades, les questions que nos camarades, forts de leur expérience de militants, sont venus poser devant le Congrès et auxquelles il appartient au Bureau confédéral de répondre d'une façon précise.

Il appartient au Bureau confédéral de dire pourquoi, comme nous l'avons démontré, l'activité et la vitalité données par lui à la C. G. T. U. se sont révélées insuffisantes.

Ce n'est pas à nous qu'il appartient de défendre le rapport moral, c'est au Bureau confédéral. J'espère bien qu'il n'y manquera pas. Quant à nous, nous avons posé des questions précises et nous espérons avoir des réponses précises.

Il y a un point qui est oublié dans ces véritables questions. Je vais encore accrocher notre camarade Bourneton. Il a dit : « Dans *La Révolution Proletarienne*, vous ne nous avez pas indiqué quelle était votre position positive sur les assurances sociales. Vous avez bien publié quatre articles, mais vous n'avez pas dit quelle position la classe ouvrière devait prendre en ce qui concerne les assurances sociales.

Je réponds à Bourneton que, dans cette partie de son exposé il a prononcé une phrase qui montre qu'au contraire nous avons pris une position positive en ce qui concerne les assurances sociales, puisqu'il a dit que nous demandions que les ouvriers réalisent l'unité de leur classe dans des caisses d'assurances sociales primaires uniques. Ce qui veut dire que nous sommes partisans, nous, que les syndiqués unitaires se joignent aux syndicats confédérés dans des caisses primaires ouvrières uniques, de façon que la classe ouvrière, sur le terrain des assurances sociales, s'oppose en un bloc aux buts de la bourgeoisie et du capitalisme.

C'est notre position ; elle est claire. Je me retourne maintenant vers Bourneton et je lui demande : Mais quelle est donc la position de la C. G. T. U. sur ce terrain ? Est-ce que nous allons encore refuser le versement ouvrier, ou bien est-ce que nous allons constituer des caisses uniques, pour que l'application des assurances sociales soit favorable à la classe ouvrière ? J'espère bien qu'à ce Congrès, on discutera pour savoir si le mouvement syndical unitaire doit, ou bien refuser le versement ouvrier, comme on l'a fait autrefois pour les retraites ouvrières, ou bien accepter d'entrer dans le cadre de la loi, de faire les versements ouvriers et d'organiser nos caisses primaires de façon que la loi des assurances sociales tourne au bénéfice de la classe ouvrière.

C'est vous, militants de la majorité confédérale, qui devez prendre la position positive que réclame le camarade Bourneton.

BOURNETON. — Tu devrais bien lire la littérature de la C. G. T. U.

CHAMBELLAND. — Tout ce qu'a fait la C. G. T. U., je l'ai lu ; je ne l'ai peut-être pas toujours très bien compris, mais je l'ai lu.

Je suis convaincu que la majorité des délégués de ce Congrès ne savent pas à quoi s'en tenir encore aujourd'hui sur la position de la C. G. T. U. relativement aux assurances sociales. J'espère que le Bureau confédéral nous expliquera cette position.

La séance est levée à 12 h. 15.

QUATRIÈME JOURNÉE

Mercredi 18 septembre (après-midi)

La séance est ouverte à 14 h. 40. Même Bureau que pour la séance du matin.

LE PRÉSIDENT. — Avant de donner la parole au camarade Chambelland, le Syndicat des Asiles de la Seine nous fait parvenir la motion suivante :

Dans sa séance du mardi 17 écoulé, le Conseil du Syndicat des Asiles de la Seine, sur la proposition des camarades Guerbois et Leveneur, délégués au Congrès confédéral, vote une somme de 500 francs, en faveur des emprisonnés de la C.G.T.U. et du Parti communiste ; pense que ce geste de solidarité sera suivi par tous les syndicats minoritaires ou majoritaires présents au Congrès et qu'ils s'associeront au Syndicat des Asiles en envoyant leurs gros sous aux emprisonnés pour protester véhémentement contre la répression qu'ils subissent actuellement.

Les délégués du Syndicat des Asiles :

GUERBOIS, LEVENEUR.

(Applaudissements.)

Je donne maintenant la parole à Chambelland.

INTERVENTION DE CHAMBELLAND (Suite)

CHAMBELLAND. — Camarades, nous en sommes restés à la question capitale, qui est celle de savoir quelle est l'appréciation de la minorité sur la situation économique, par rapport à l'appréciation de la majorité sur cette situation économique. Le débat s'élève au-dessus des personnalités et au-dessus des événements locaux, et c'est entre deux conceptions qu'il va se poursuivre.

Quand le camarade Gitton, au nom du Bureau confédéral, a ouvert ce Congrès, il a apporté ici une affirmation péremptoire, il a dit : « *Le capitalisme est à son déclin.* »

C'est une telle affirmation que nous contestons, nous, minorité. Nous affirmons qu'il est faux de dire que le capitalisme soit à son déclin. Nous voyons (et je fais appel aux congressistes qui vivent la vie des ouvriers tous les jours) que si le capitalisme a reçu par la guerre de 1914 un coup terrible, s'il a été ébranlé dans ses fondements, il n'en est pas moins vrai qu'il a triomphé de la crise révolutionnaire de 1920 ; il n'en est pas moins vrai que la vague révolutionnaire des

années 1919 et 1920 a été brisée et que le capitalisme est sorti, stabilisé, de l'épreuve de la guerre de 1914.

On a l'habitude de dire que lorsque le capitalisme déclenche la guerre, il signe son arrêt de mort ; c'est peut-être la vérité pour demain ; mais nous devons constater que le capitalisme s'est sorti de la crise déclenchée par la guerre formidable de 1914-1918. Il aurait pu, peut-être, trébucher dans la crise qui a suivi cette guerre, mais nous le voyons non seulement stabilisé, nous le voyons qui se consolide tous les jours. Vous voyez, par conséquent, que notre appréciation est radicalement différente de celle de la majorité confédérale.

Quand le camarade Gitton nous dit que le capitalisme est à son déclin, nous lui demandons avec quelles lunettes il peut voir aujourd'hui un capitalisme agonisant !

Camarades de la majorité confédérale, vous appartenez au Parti communiste, vous appartenez à l'Internationale communiste, et vous défendez l'idée de Lénine qui disait que, sans idéologie révolutionnaire, il n'y a pas de mouvement révolutionnaire. Il est aussi vrai que sans appréciation exacte des faits économiques, qu lorsqu'on a une appréciation fautive des faits économiques, on est incapable de réaliser un mouvement réel, de réaliser un mouvement ouvrier qui ait une force véritable.

Lénine a démontré que la dernière étape du capitalisme, c'est l'impérialisme. Relisez les pages de Lénine sur l'impérialisme et demandez-vous si, aujourd'hui, nous ne sommes pas dans une période où l'impérialisme se développe d'une façon intense ? Croyez-vous que l'impérialisme soit moribond ? Il y a une contradiction dans l'exposé du Bureau confédéral, quand il nous dit d'une part que le capitalisme est à son déclin et quand, d'autre part, il oppose à notre thèse, à nous, minoritaires, sur la question de la liaison organique, l'image d'un capitalisme de plus en plus uni, d'un capitalisme qui renforce de plus en plus ses trusts et ses cartels. Si nous sommes dans une période de renforcement des trusts et des cartels, si nous sommes dans une période d'accélération de la course au monopole, croyez-vous que ce soit une période de déclin pour l'impérialisme ? C'est une contradiction que je laisse le soin aux économistes de la majorité confédérale de résoudre.

Comment ! le capitalisme est à son déclin et, d'un autre côté, vous nous dites que jamais les trusts et les cartels capitalistes n'ont été aussi puissants ! Mettez-vous d'accord avec vous-mêmes...

UN DÉLÉGUÉ. — Lénine a dit que l'impérialisme c'était la dernière étape du capitalisme.

CHAMBELLAND. — Le camarade m'indique la suite logique de mon exposé et je l'en remercie. (*Rires.*) Lénine a dit en effet que l'impérialisme c'est la dernière étape du capitalisme, ce qui veut dire qu'au bout du grand développement de l'impérialisme, il y a la culbute.

Où nous ne sommes plus d'accord, c'est sur la date de l'échéance, sur le moment où l'impérialisme culbutera. Il est aisé de constater dans tous les domaines que, si au bout de l'impérialisme il y a la culbute, le développement de l'impérialisme n'a pas atteint son maximum.

Il y a d'abord à constater que la bourgeoisie, pour donner à son impérialisme plus de force encore, réalise tous les jours de nouvelles concentrations, de nouveaux trusts, que des industries non monopolisées se monopolisent, parce que la caractéristique de l'impérialisme c'est le monopole.

Nous sommes d'accord pour dire qu'au bout de l'impérialisme, par suite des contradictions de celui-ci, il y aura la culbute, mais où nous ne sommes plus d'accord, c'est sur la date de l'échéance, et je vais m'expliquer sur ce point.

Ouvrons les yeux sur notre situation nationale, que nous sommes le mieux à même d'apprécier et de comprendre. Je ne veux pas apporter de statistiques, parce que, comme l'a prouvé une controverse à la Chambre entre MM. Montigny, député de la Sarthe, et Painlevé, sur la question des effectifs militaires, question qui semble pourtant assez facile à résoudre, il a été prouvé une fois de plus que la statistique est une des formes du mensonge.

Une statistique peut servir à n'importe quelle thèse. Dans l'Internationale communiste, il y a des théoriciens économiques capables de mettre des statistiques à la disposition de n'importe quelle thèse, même si celle d'aujourd'hui contredit celle d'hier. N'attachons donc pas d'importance aux statistiques, et faisons appel au bon sens des camarades réunis dans ce Congrès.

Tout d'abord, ne constatez-vous pas que le capitalisme est sorti presque définitivement de la crise provoquée par la guerre de 1914 ?

Pour que vous ayez raison, il vous faudrait prouver que le capitalisme n'est pas en train de se rétablir définitivement de cette crise, que le maximum de cette stabilisation ne sera pas réalisé par la création de la Banque Internationale des Instituts d'émission. Malgré les contradictions existant dans l'attitude des représentants des différents capitalismes à la Conférence de La Haye, cette Conférence n'était-elle pas une étape de plus dans la voie où s'est engagé le capitalisme, qui panse ses plaies de la guerre et sort de la crise, pour marcher à un nouvel essor d'impérialisme ?

Regardons autour de nous. Camarades de la majorité, vous nous dites, par exemple, que la social-démocratie et la C. G. T. se sont intégrées définitivement dans le système capitaliste, dans l'État bourgeois ; vous nous présentez la chose comme acquise ; vous nous dites que les social-démocrates sont définitivement des agents de la bourgeoisie.

Sur ce fait, on pourrait peut-être discuter ; je ne sais pas si Jouhaux, par exemple, est plus intégré, aujourd'hui, dans le régime capitaliste qu'il ne l'était lorsqu'en septembre 1914 il était nommé Commissaire à la Nation.

Vous oubliez un peu l'histoire. Ce n'est pas d'aujourd'hui que date l'intégration de Jouhaux dans l'appareil de l'État capitaliste, et certains camarades de la majorité actuelle l'approuvaient lorsqu'il s'intégrait ainsi. (*Applaudissements.*)

Non, ce n'est pas d'aujourd'hui que Jouhaux s'est ainsi intégré, et les camarades actuellement majoritaires qui, dans leur syndicat, ont voté la ratification du voyage à Washington, devraient se souvenir que Jouhaux était intégré déjà, à cette époque, dans l'organisme capitaliste.

Mais ce n'est pas sur ce point que je veux faire porter mon argumentation. L'impérialisme a besoin, pour se développer, d'une idéologie et d'une période de paix.

Le pacifisme, c'est l'idéologie impérialiste d'aujourd'hui, parce que l'impérialisme c'est, d'abord, l'internationalisation du capital, ce qui crée l'idéologie pacifiste, et c'est grâce à cette idéologie que l'on peut maintenir les masses ouvrières attachées au char de l'impérialisme.

C'est le point sur lequel je veux m'appuyer dans cette analyse de la situation et sur lequel je veux faire appel à votre bon sens.

Quand vous dites que la social-démocratie est intégrée dans l'appareil d'État bourgeois, je vous réponds que la bourgeoisie n'a pas encore eu besoin de faire appel à la social-démocratie pour l'exercice du pouvoir et que je serai de votre avis sur l'imminence d'une crise du capitalisme le jour où je verrai la social-démocratie monter au pouvoir pour son compte.

En effet, quand la bourgeoisie approchera de son déclin, quand elle sentira venir sa fin, c'est vers le socialisme qu'elle se retournera pour lui offrir le pouvoir de façon à prolonger son existence.

Quand nous verrons le Parti socialiste au pouvoir, je vous dirai qu'il y aura là un signe que la bourgeoisie approche de son déclin.

Vous n'ignorez pas que le Parti socialiste comprend différentes tendances, mais dans son ensemble, que vous le vouliez ou non, en dehors des tendances comme celle de Paul-Boncour, — vous qui vivez dans vos localités de province, — vous n'ignorez pas que le Parti socialiste prend, depuis quelque temps, une attitude d'opposition, au point de vue parlementaire, attitude sur laquelle je ferai les plus pressées réserves, mais qui est tout de même un signe que la bourgeoisie française peut encore aisément se passer du Parti socialiste au pouvoir. Quand elle l'appellera, nous pourrions dire qu'elle est bien malade, qu'elle est atteinte.

Nous ne sommes pas d'accord sur l'échéance, mais je suis d'accord avec vous pour dire que le capitalisme contient en lui-même, dans son développement même, les germes de la crise qui l'emportera.

Mais croyez-vous que nous soyons à la veille d'une telle crise, d'une crise aussi décisive ? En effet, toute la justification de la théorie de la majorité confédérale réside dans cette question : Sommes-nous à la veille de la crise décisive qui doit emporter le capitalisme, ou cette crise ne va-t-elle se produire qu'au bout d'une certaine période ?

Voilà le problème.

On peut répondre à cette question par différents faits.

Je voudrais demander auparavant à nos camarades de la majorité confédérale de se mettre d'accord sur leurs perspectives.

Sommes-nous, camarades de la direction confédérale, à la veille de cette crise économique décisive, ou sommes-nous à la veille de la guerre ? Car, enfin, vous ne pouvez pas prétendre que les deux événements peuvent aller de pair. De sorte que, ou vous avez tort quand vous dites que c'est la crise économique qui va venir, ou vous avez tort quand vous dites que la guerre aussi est là.

Il faut, dans les perspectives, avoir tout de même un peu de logique. Vous nous répondez sur ce point, j'espère, en nous disant que nous sommes, soit à la veille de la crise économique décisive, soit à la veille du conflit guerrier.

Si vous pensez que nous sommes à la veille d'un conflit guerrier, il faudra nous dire, selon vos prévisions, quelle est la nature de ce conflit guerrier que vous prévoyez.

L'impérialisme fait des efforts pour s'unifier, mais dans l'état actuel on peut dire qu'il y a différents impérialismes et qu'entre ces impérialismes il y a, non pas antagonisme, car ils sont de même nature, mais rivalité. Il y a l'impérialisme américain, qui veut coloniser l'Europe, et il y a son adversaire, qui est l'Angleterre, je crois. Il faudra venir nous dire si la guerre est là, si vous prévoyez une guerre à brève échéance, une guerre qui sera le produit de cette rivalité entre ces deux impérialismes.

Il ne s'agit pas seulement d'affirmer l'imminence de la guerre impérialiste : il ne suffit pas de se baser sur des faits de fabrication de munitions ou sur des témoignages selon lesquels des usines travaillent pour la guerre. Nous savons bien que de tout temps des usines ont travaillé pour la guerre : il y a des stocks qu'on renouvelle ; il y a toujours eu un minimum de fabrication de guerre.

Il faudra nous dire si, selon vos perspectives, la guerre, qui sera le produit de la rivalité entre l'impérialisme américain et l'Angleterre, est prochaine.

Quand on parle de l'imminence de la guerre, il faut aussi s'expliquer sur ce mot. Qu'est-ce que l'imminence de la guerre ? Il faudra que vous nous disiez si vous entendez que c'est la guerre dans deux ans, dans dix ans ou dans trente ans. (*Interruptions.*)

A la minorité n° 1, nous ne croyons pas, je vous le dis franchement, à l'im-

minence des dangers de guerre. Nous ne croyons pas davantage à la crise économique décisive. Nous pensons que nous sommes dans une période qui va se continuer pendant 20 ans, 30 ans, une période où l'idéologie de l'impérialisme, c'est-à-dire le pacifisme, va abuser les masses ouvrières pour les maintenir sous la domination capitaliste. Nous ne voyons pas la révolution à nos portes, nous ne croyons pas au coup de force pour demain.

A ce propos, parlons un peu de la radicalisation des masses, car vous admettez que si véritablement le capitalisme est à la veille de sombrer, si nous sommes à la veille du coup de force, c'est justement une raison impérieuse pour que les masses soient radicalisées. (*Interruptions.*)

UN DÉLÉGUÉ. — Tu poses des questions et tu vas quitter la tribune. Attends donc qu'on t'en pose.

LE PRÉSIDENT. — Silence! camarades, n'interrompez pas; le Bureau confédéral répondra.

SIBILLE. — Et la guerre contre la Russie? Voilà la question qu'on te pose.

CHAMBELLAND. — La radicalisation des masses, c'est en quelque sorte un baromètre qui permet d'apprécier l'état du capitalisme d'un pays. Si le capitalisme se trouve à son déclin, les masses sont forcément radicalisées.

Ici, je dois dire au camarade Chaussin que je ne partage pas son opinion sur l'état de la conscience des masses ouvrières de ce pays. Non, Chaussin, les masses ouvrières ne sont pas avachies. Il y a au fond de chaque ouvrier de ce pays une force révolutionnaire qui dort, c'est entendu, mais qui existe. Le capitalisme lui-même crée dans le prolétariat cette force révolutionnaire et il n'est pas possible à un militant de la nier. Mais ce que j'ai l'intention de montrer, c'est que cette force révolutionnaire qui se trouve au fond de chaque ouvrier ne se traduit pas. Pour quelles raisons? Parce que la classe ouvrière subit une crise de confiance à l'égard de ses organisations syndicales.

Vous prétendez que dans le capitalisme il y a des industries-clefs, que c'est le cas, par exemple, pour la métallurgie? Voulez-vous me dire par quel mouvement d'envergure la radicalisation des masses s'est traduite dans le prolétariat de cette industrie?

Vous ne pouvez pas apporter comme témoignage probant d'une radicalisation des masses des mouvements dans l'industrie du textile, qui est une industrie secondaire par rapport à la métallurgie. Dites-moi donc si vraiment nous sommes sur le chemin de la radicalisation des masses, c'est-à-dire sur la voie des grands mouvements de masses, des grands mouvements revendicatifs.

Je ne commets pas l'erreur de dire que les mouvements revendicatifs ne traduisent pas une certaine radicalisation. Il n'y a pas besoin qu'un mouvement soit orienté d'une façon révolutionnaire pour traduire la radicalisation des masses; il suffit parfois que ce mouvement se fasse pour des augmentations de salaires. Mais pour qu'il soit caractéristique de la radicalisation des masses, il faut que ce mouvement soit d'envergure et qu'il se produise dans une industrie-clef. Montrez-moi donc un mouvement de cette importance dans la métallurgie, ou dans l'industrie des produits chimiques?

Camarades, la minorité n° 1 ne croit pas à la radicalisation des masses. Elle garde sa confiance dans l'esprit de combativité des ouvriers; elle n'accepte pas qu'on puisse dire que les ouvriers sont avachis; elle pense que les ouvriers ont conservé toute leur capacité; elle entend même vous démontrer que ces ouvriers ont une capacité suffisante pour se passer d'un parti politique. Seulement, la minorité n° 1 vous dit: La classe ouvrière, en l'état actuel, n'est pas prête pour livrer le grand combat révolutionnaire, parce que ce grand combat révolutionnaire n'est pas à nos portes.

Vous menez toute votre politique comme si la révolution devait éclater demain. Nous vous répondons : Non, nous ne croyons pas que la révolution éclatera demain. Nous croyons plutôt que s'ouvre devant nous une période de tranquillité suffisamment longue pour que le mouvement ouvrier puisse adopter une attitude différente de celle que vous préconisez pour la C. G. T. U.

Nous vous avons dit ce que nous pensions de la situation économique, puisque vous nous l'avez demandé. Mes explications vous auront peut-être paru insuffisantes. Mais, camarades de la majorité, vous êtes des militants assez expérimentés pour pouvoir répondre sur les points sur lesquels je me serai montré insuffisant.

Vous avez parlé de la guerre contre l'U. R. S. S. Mais il faudrait plutôt nous dire, une fois encore, si c'est la guerre que nous devons attendre ou une crise économique. Quand vous sortirez de cette contradiction que j'ai relevée dans votre propre thèse, alors nous pourrons discuter.

Il s'ensuit que si nous différons totalement dans l'appréciation de la situation économique, si, à l'encontre de vous, nous ne croyons pas que la révolution soit à nos portes, si nous n'admettons pas que nous soyons à la veille de la guerre ou d'une crise économique décisive, nous différons également dans la conception du mouvement ouvrier lui-même, car cette conception, c'est de la situation économique qu'elle naît, c'est l'économie générale qui la détermine.

Si vous admettez que nous sommes à la veille d'un coup de force et de la révolution, peut-être alors votre théorie du parti qui dirige est-elle la bonne ? Car, dans les coups de force, il faut une avant-garde résolue, disciplinée, avec une armature de fer. Mais si, comme nous le pensons, nous ne sommes pas à la veille d'un pareil mouvement, si nous sommes appelés à vivre encore une période de paix qui peut durer 30 ou 40 ans, il faut que le mouvement syndical, qui est l'expression la plus vraie de la classe ouvrière, en profite pour se consolider. Il faut que le mouvement syndical en profite pour amener à lui le plus d'ouvriers possible, pour éclairer sa route et défendre pied à pied les intérêts de la classe ouvrière, ce qui est son but primitif.

Voiez comment cette différence de nos conceptions se traduit dans les mots. Bourneton m'a reproché d'avoir écrit, dans *La Révolution Proletarienne*, que le mouvement syndical devrait, chaque année, à l'anniversaire de la guerre, faire une semaine de propagande antiguerrière et antimilitariste. C'est qu'il semble, camarades, que ce mot de « propagande » vous fasse horreur aujourd'hui et qu'il n'ait plus cours dans le langage syndicaliste. On ne nous parle que de « l'agitation » et de « l'action ».

Nous sommes, à mon avis, dans une période où la propagande doit reprendre tous ses droits. L'agitation, par sa définition même, ne me paraît pas une chose parfaitement bonne en ce moment. Je crois que l'action décisive n'est pas pour demain et qu'en conséquence les organisations syndicales doivent se consacrer à un effort intense de propagande parallèle à l'effort de défense des intérêts immédiats des ouvriers.

Vous cherchez trop à entraîner les ouvriers derrière des mots d'ordre et pas assez à les convaincre par des arguments. Vous voulez que les masses ouvrières vous obéissent, mais elles ne vous comprennent pas et pour qu'elles vous comprennent, il faut que vous fassiez de la propagande. Il faut que vous les éduquiez.

Ah ! nous ne sommes pas dans une période comme celle qui a précédé la Révolution bolchévique, pendant laquelle il fallait lancer des mots d'ordre tranchants pour enthousiasmer les masses et les entraîner derrière soi. Nous sommes plutôt dans une période où les masses traversent une crise de confiance

à l'égard des organisations syndicales. Vous ne réagirez contre cette crise de confiance que si vous vous livrez à un effort intense de propagande et d'éducation syndicales.

Il ne suffit pas d'apporter des thèses et des mots d'ordre. Il faut convaincre la classe ouvrière, parce qu'elle a un cerveau et qu'elle est, par suite, à même de penser et de comprendre. Elle n'est pas seulement capable de vous suivre lorsque, dans les actions décisives, vous lancerez des mots d'ordre qui s'imposeront, il faudra qu'elle les comprenne. Vous devez donc regagner sa confiance.

Or, la C. G. T. U. ne gagnera la confiance de la classe ouvrière qu'autant qu'elle se livrera à une propagande incessante pour ses buts syndicalistes et qu'autant qu'elle mènera, en même temps, un combat ordonné d'une façon intelligente pour les revendications immédiates des travailleurs. L'opposition entre le mot « agitation » et le mot « propagande » contient donc l'opposition entre nos deux thèses. Vous êtes des agitateurs. Nous pensons, nous, que nous devons être des propagandistes. Vous voulez entraîner les masses derrière vous sans qu'elles comprennent. Nous voulons les convaincre pour qu'elles nous suivent avec plus de certitude.

De là naît forcément notre divergence de conceptions quant à la direction du mouvement ouvrier. La majorité confédérale défend, dans sa résolution, la thèse du parti dirigeant. Je sais bien que, tout à l'heure, un camarade de la majorité a dit : « Mais la thèse du parti dirigeant n'est pas du tout la même que celle de la liaison organique. » Evidemment, mais c'est pire.

La liaison organique suppose que deux organismes se réunissant, après en avoir reçu mandat de leurs propres adhérents, restent responsables devant ces derniers de ce qui est fait dans la liaison organique. Mais quand on dit que c'est le parti qui doit avoir le rôle dirigeant, on relègue la C. G. T. U. au second plan. Car diriger, en français, cela veut dire quelque chose. Si c'est le parti qui dirige, c'est qu'il y a quelqu'un qui doit lui obéir, et ce quelqu'un c'est le mouvement syndical.

Dans la liaison organique, les deux organismes dirigeront, chacun prenant ses responsabilités, tandis que dans votre thèse, il y en a un qui dirige et l'autre qui exécute. Aussi nous ne sommes pas du tout d'accord. Nous repoussons catégoriquement la conception du parti dirigeant. Et si je voulais entrer dans la polémique, je vous dirais en toute liberté — et vous me le permettriez bien, car vous êtes suffisamment nombreux ici pour défendre le Parti communiste — que ce Parti communiste ne me paraît pas suffisamment qualifié aujourd'hui pour revendiquer ce rôle de fraction dirigeante.

Si je voulais entrer dans la polémique, je vous dirais qu'un parti qui découvre tous les six mois qu'un certain nombre de ses dirigeants ne sont que des contre-révolutionnaires n'a pas beaucoup le droit de revendiquer la direction du mouvement ouvrier. Qui nous prouve que les dirigeants d'aujourd'hui ne sont pas les contre-révolutionnaires de demain ? (*Applaudissements.*)

J'ai appartenu au Parti communiste. En 1924, j'en suis parti, d'autres en ont été chassés. Or, nous avons déjà vu ceux qui nous avaient chassés être chassés à leur tour... (*Vifs applaudissements.*)

UN DÉLÉGUÉ. — Tu n'es pas près d'y revenir.

CHAMBELLAND. — Ah, non !

Camarades, je vous demande de rester calmes. Il y a suffisamment de camarades capables de défendre le Parti communiste dans ce Congrès pour que je puisse me permettre de dire mon opinion sans être interrompu.

Quand nous voyons le Parti communiste lancer, après le 1^{er} Août, le mot d'ordre de la promotion des « Dix mille » — vous m'excuserez si je

vous blesse dans vos sentiments, mais j'ai tout de même le droit d'avoir une opinion: moi aussi — nous sommes en droit de nous demander s'il n'aurait pas mieux fait de parler de campagne pour le doublement de ses effectifs. (*Mouvements divers.*)

Je ne veux d'ailleurs pas continuer sur ce terrain, je ne veux pas entrer dans la polémique et je veux revenir sur le terrain théorique, sur lequel nous entendons, avant tout, nous placer.

J'ai entendu un camarade — je ne sais pas si c'est un camarade de la majorité confédérale — parler de la C. G. T. réformiste d'avant-guerre. Je crois qu'il faut avoir une certaine méconnaissance de l'histoire du mouvement syndicaliste pour parler du réformisme de la C. G. T. d'avant-guerre, ou qu'il faut être resté au fond de soi-même un véritable social-démocrate. Chez les militants bolcheviks, d'ailleurs, — vous me permettrez de le dire en passant, — il en est chez qui il ne faudrait pas beaucoup gratter le vernis pour retrouver le social-démocrate, comme chez d'autres on retrouverait tout aussi facilement des traces de blanquisme.

Il y a, dans votre parti, une alliance de ces deux conceptions fondamentales.

Puis, il y a une troisième conception, la conception syndicaliste; c'est au nom de cette conception syndicaliste que nous, minorité n° 1, nous développons notre programme et que nous luttons dans les deux C. G. T. pour rendre au mouvement syndical sa complète indépendance à l'égard des partis, pour lui rendre son unité, et, grâce à cette unité, pour lui rendre sa force.

Nous ne croyons pas au rôle dirigeant du Parti communiste. Nous croyons, dans la période actuelle, que le syndicalisme est appelé à remaître de ses cendres et notre effort est dirigé dans ce sens au sein de la C. G. T. U.

Nous voulons que revive ce syndicalisme qui a, à sa base, la notion de classe, ce syndicalisme qui réunit tous les ouvriers, quelles que soient leurs opinions, dans la même organisation, ce syndicalisme qui fait confiance aux capacités de la classe ouvrière, ce syndicalisme qui appelle la classe ouvrière à réaliser elle-même son destin sans avoir besoin d'un parti, ce syndicalisme qui dit que la classe ouvrière est assez grande pour se diriger elle-même, ce syndicalisme qui réalisera un jour la parole de Marx suivant laquelle l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.

Voilà quelle est notre position, quelle est notre orientation politique à nous, militants de la minorité n° 1. Elle est celle du syndicalisme révolutionnaire et c'est au nom du syndicalisme révolutionnaire que nous luttons dans les organisations syndicales. C'est pour faire revivre le syndicalisme révolutionnaire que nous bataillons ici.

Et, camarades de la majorité, je veux maintenant vous assurer de ma conviction que ce syndicalisme renaîtra dans la C. G. T. U., que le Congrès d'aujourd'hui est un premier pas vers sa réalisation, un pas de plus vers ce que nous pouvons appeler un nouveau Congrès d'Amiens (*Applaudissements.*)

La plate-forme politique de la minorité, c'est un nouveau Congrès d'Amiens dans le mouvement syndical qui freinera les prétentions de ceux qui veulent constituer la fraction dirigeante du mouvement syndical et affirmera la capacité de la classe ouvrière à se conduire elle-même. (*Vifs applaudissements.*)

Voilà notre position et nous prétendons qu'une C. G. T. qui reviendrait à ce syndicalisme d'avant-guerre aurait la possibilité de se conduire d'une façon aussi révolutionnaire que n'importe quel parti politique, quel qu'il soit.

J'ai la conviction, ainsi que je vous l'ai dit, que c'est dans la C. G. T. U. que cette renaissance se fera. En effet, dans la C. G. T., le syndicalisme est enterré beaucoup plus profond sous un amas, non pas de trahison — parce que, lorsque vous dites que Jouhaux est un traître, vous ne dites qu'une partie de ce qui est,

la vérité c'est que Jouhaux a dupé les ouvriers avec un néo-millerandisme mille fois plus dangereux, mille fois plus développé que ce que le mouvement a connu avant la guerre sous le nom de millerandisme — mais sous un amas d'illusions qui se font de plus en plus difficiles et longues à détruire parmi les camarades de la C.G.T. de la rue Lafayette.

C'est dans la C.G.T.U. que ce syndicalisme renaîtra. Je n'en veux pour preuve qu'une brève analyse des courants qui se sont manifestés dans ce Congrès ou avant ce Congrès. J'entends également vos apporter notre opinion sur ces différents courants.

Vous avez indiqué dans *L'Humanité* de ce matin que les minoritaires ont cherché en vain une plate-forme politique. Eh bien ! cette plate-forme pour la minorité et pour son rassemblement, je vais vous l'apporter. Mais, auparavant, je veux analyser les différents courants qui existent dans notre Centrale syndicale.

D'abord, je veux vous dire que si le syndicalisme renaît dans la C.G.T.U., pour une grande part, vous en êtes responsables.

Je suis d'accord avec Teulade qui a parlé des bêtises des communistes. Ce sont ces bêtises qui provoquent la renaissance du syndicalisme. Ce sont les bêtises que l'on commet chaque jour dans les mouvements qui font naître ces courants divers que nous connaissons au sein de la C.G.T.U. et qui se traduiront, en définitive, par une renaissance syndicaliste.

Examinons le cas de la Fédération de l'Enseignement. La Direction confédérale a cru bon de s'embarquer derrière une petite fraction de la Fédération de l'Enseignement qui se compose de stratèges certainement très émérites et expérimentés quant à la lutte ouvrière, de militants du syndicat de la Seine qui ont fait leurs preuves dans la bataille de classe ; la Direction confédérale a toujours été derrière cette minorité et elle a écrit que les vieux militants, les militants éprouvés qui sont à la tête de la Fédération de l'Enseignement sont, eux, des centristes, des camarades qui ne valent pas beaucoup mieux que nous.

La Direction confédérale n'a fait qu'accentuer le malaise dans la Fédération de l'Enseignement, elle a montré à ces camarades que le vrai chemin, c'est le chemin du retour à l'indépendance du syndicalisme.

Ecoutez, camarades, la conclusion d'un article de deux militants de l'Enseignement, Clavel et Yvonne Orliange, paru dans *La Vie Ouvrière*. Que disent-ils en criant : Casse-cou ! aux militants de la Direction confédérale ?

« Mais puisqu'il est encore temps de crier : Casse-cou ! nous le faisons énergiquement. Nous sommes persuadés, si nous ne sommes pas écoutés, que le Parti en souffrira cruellement en bien des coins de France, que la C.G.T.U. en entier subira de terribles dommages par sa nouvelle tactique, que notre Fédération sera ruinée. Douleuruse perspective. Pourtant, nous ne voulons pas quitter le Parti communiste. Nous ne pouvons lutter contre le seul parti révolutionnaire, malgré ses fautes et ses insuffisances. La situation est tragique. Camarades, nous vous en supplions. Faut-il que pour que telle ou telle personnalité triomphe, que cela soit sur des ruines ? »

Ecoutez, camarades de la Direction, cet avertissement que vous donnent les militants de la Fédération de l'Enseignement. Ou plutôt, ne l'écoutez pas. Continuez votre politique qui consiste à s'embarquer derrière ces stratèges expérimentés dont je vous parlais tout à l'heure. Vous travaillerez pour nous. Vous travaillerez à amener à la conception de la renaissance syndicaliste les militants qui sont encore hésitants pour s'engager dans cette voie.

Continuez également à vous conduire comme vous vous conduisez à l'égard de certains gros syndicats de Paris et de province dirigés par des camarades.

qui ne sont pas placés ici dans la catégorie des « sauvages ». Continuez votre politique et ces camarades viendront complètement à nous sur les bases de l'indépendance du mouvement syndical. Continuez cette politique et vous verrez enfin que c'est vous qui serez les fossoyeurs de la conception de parti.

Dans la situation actuelle, où la direction de la C.G.T.U. est entre les mains de camarades appartenant au Parti, la minorité unique dans la C.G.T.U. doit être l'image de ce que serait une C.G.T.U. indépendante. La minorité unique doit comprendre tous les courants d'opinion, quels qu'ils soient, à la condition qu'ils se réclament de l'indépendance du mouvement syndical et qu'ils veuillent assurer cette indépendance à l'égard de tous les partis. Voilà la plate-forme de la minorité unique. (*Applaudissements.*)

UN DÉLÉGUÉ. — Tu pêches à la ligne ?

CHAMBELLAND. — Tant que la C.G.T.U. n'aura pas repris sa figure syndicaliste ; tant que la C. G. T. U. n'aura pas reconquis l'indépendance du mouvement syndical, la place de tous ceux qui se dressent contre la prétention du Parti est dans la minorité qui représentera en puissance ce que sera la C.G.T.U. indépendante de demain.

Voilà notre position. Vous pensez bien que cela ne s'arrêtera pas là. Je vous prédis pour le prochain Congrès confédéral, non pas une minorité numéro 2, mais une minorité numéro 3. Vos rangs ne sont pas homogènes, camarades de la majorité confédérale. Il ne faudrait pas vous faire d'illusions. Il y a, il doit y avoir dans ce Congrès quantité de camarades qui voteront pour le rapport moral, mais qui ne sont pas très contents de leur vote.

Il y a chez vous un profond malaise qui n'ira qu'en s'accroissant. Ce malaise a été traduit par notre camarade Arnaud, des Mineurs de la Loire, qui, quoique membre du Parti, est venu apporter ses craintes, exprimer sa pensée ; l'intervention d'Arnaud montre que votre direction conduit vers la formation d'une nouvelle minorité dans la C.G.T.U., vers de nouvelles divisions dans votre majorité.

C'est votre politique même qui provoquera la naissance dans la C.G.T.U. de nouvelles minorités qui, un jour, reconquerront contre vous l'indépendance du syndicalisme. Il va de soi que dans la mesure de notre activité, nous vous aiderons à provoquer ce redressement de la C. G. T. U. Je fais appel ici à tous les camarades qui voteront comme nous contre le rapport moral. Je leur dis qu'il faut que nous nous unissions, qu'il faut que nous nous organisions, qu'il faut que nous ayons notre presse. (*Applaudissements.*)

Il y a contre nous une presse qui est la plus forte arme de nos adversaires : il faut que nous opposions à cette presse une presse syndicale à nous. Il faut que nous nous mettions d'accord malgré que nous soyons opposés par certaines conceptions, que nous nous unissions sur le terrain de l'indépendance du mouvement syndical.

Bloc des minorités dans la C.G.T.U. ! Union des minorités pour travailler en commun afin de commencer à faire revivre ce syndicalisme ! C'est la foi que nous avons dans notre conception qui nous dit qu'un jour ou l'autre le syndicalisme renaîtra, ce syndicalisme en qui nous avons conservé la plus grande confiance.

Nous voterons contre le rapport moral ; nous invitons nos camarades à voter contre le rapport moral.

Nous savons que les orateurs de la majorité vont répondre, que la Direction confédérale va répondre. Nous ne nous en plaignons ; c'est la règle du jeu. Nous ne nous plaindrons pas et nous ne protesterons pas quand ils nous assèneront sur la tête ces coups dont ils ont le secret. Nous savons encaisser et garder nos conceptions intactes ; nous sommes difficilement influençables.

Mais nous vous prions, camarades congressistes, quelle que soit l'issue de ce Congrès, quel que soit le vote qui sera émis, de conserver en vous l'idée des deux thèses fondamentales qui s'opposent ici. Nous vous prions de vous rappeler, lorsque vous serez rentrés chez vous, les arguments que nous avons apportés ici, la thèse que nous avons essayé de défendre ici, parce que, dans un jour prochain, nous vous appellerons à examiner si les événements ont donné raison à l'une ou à l'autre de ces thèses.

Nous avons confiance, nous, dans notre thèse et rien ne nous fera perdre cette confiance. Nous sommes convaincus ; nous vous prions simplement de garder nos arguments présents à l'esprit et de les comparer, une fois que vous serez rentrés chez vous, avec les événements ; vous jugerez.

Nous vous prions également de conserver l'image que je vais essayer de vous faire de ce qu'aurait pu être notre C.G.T.U. si elle était restée sur les bases de sa constitution, sur les bases du Congrès de Saint-Etienne, sur les bases du Congrès de Bourges.

Sur ces bases, il était possible de réunir une organisation syndicale puissante.

Il était possible de voir dans ce Congrès, non seulement les représentants nombreux d'une majorité et les représentants de notre minorité, mais aussi toutes les tendances de la classe ouvrière qui sont successivement passées dans les rangs de la C.G.T.U.

Dans une C.G.T.U. restée sur les bases de Saint-Etienne et sur les bases de Bourges, tous les ouvriers révolutionnaires de ce pays devaient avoir leur place. Nous nous trouverions ainsi fraternellement unis avec les anarchistes, avec les syndicalistes purs de Bourges, avec un certain nombre de militants qui ont quitté la C.G.T.U. alors qu'ils ont eu tort de la quitter, alors qu'ils auraient dû rester avec nous. (*Mouvements divers.*)

Une C.G.T.U. sur les bases des résolutions de Saint-Etienne et de Bourges, ce n'est pas une C.G.T.U. où il y aurait seulement des communistes et des anticommunistes, ce serait une C.G.T.U. où tous les courants révolutionnaires du mouvement ouvrier auraient leur place ; ce serait une C.G.T.U. qui pourrait opposer à la bourgeoisie un bloc compact de militants, séparés par des divergences politiques, mais réunis par leurs sentiments de classe et par leur désir de mener le bon combat. (*Applaudissements.*)

Dans mon analyse des courants de ce Congrès, j'en ai oublié un, mais je répare cette omission : on a écrit que non seulement les camarades centristes de la Fédération de l'Enseignement devaient se situer dans ce Congrès confédéral, mais on a écrit également que notre camarade Rambaud, des Cheminots de l'Etat, devait aussi venir s'expliquer. Rambaud n'est pas encore venu déférer au désir de Monmousseau ; et les lieutenants de Monmousseau ont oublié d'inviter Rambaud à venir préciser sa position. Je demanderai amicalement à Rambaud de dire, si cela lui est possible, sa position, et vous verrez que cette minorité d'aujourd'hui a des racines autrement profondes que vous ne le pensez.

Camarades, un dernier mot : je vous ai dit qu'il aurait été possible, sur les bases de Saint-Etienne et de Bourges, de réunir une C.G.T.U. puissante, de faire un mouvement syndical sérieux et fort. On nous a fait à la minorité l'honneur, dans une circulaire, probablement confidentielle, de la Commission syndicale centrale du Parti communiste, de nous inscrire, quatre camarades de la minorité, comme candidats à la prochaine Commission exécutive confédérale, ce qui produit cette situation paradoxale que je suis candidat à la Commission exécutive confédérale sans avoir jamais posé ma candidature. Vous vous en expliquerez avec la Commission syndicale du Parti communiste. Je vous réponds qu'au moins à trois des quatre camarades, que vous avez inscrits sur votre

liste, nous sommes parfaitement disposés à accepter de venir à la Commission exécutive confédérale, et non pas seulement pour vous combattre, mais aussi pour apporter notre part d'efforts, parce que nous pensons que le mouvement syndical n'est pas que la lutte des tendances, le mouvement syndical c'est aussi le travail en commun de toutes les tendances. Nous mettons au-dessus des tendances, non seulement l'intérêt du mouvement syndical, mais l'intérêt de la classe ouvrière. Et cet intérêt de la classe ouvrière nous commande et nous a toujours commandé d'apporter dans la vie syndicale de tous les jours notre part de travail à nous.

C'est tellement vrai que, dans la C.G.T. comme dans la C.G.T.U. nous avons toujours été partisans de la représentation des minorités au sein des Commissions exécutives, nous avons toujours lutté contre l'homogénéité des Commissions exécutives.

Les camarades de la majorité confédérale, qui sont ici, et qui ont participé au Congrès de Bourges, se rappelleront sans doute que si, à ce Congrès, la majorité confédérale a proposé à la minorité d'alors sa représentation à la Commission exécutive confédérale, c'est sur notre insistance à nous ; les dirigeants de la majorité confédérale n'étaient pas partisans de proposer cette participation. C'est nous, minoritaires d'aujourd'hui, qui avons demandé que cette proposition soit faite.

À Bordeaux, c'est également nous qui avons revendiqué notre place, et si nous voulons remonter plus loin dans l'histoire confédérale, lorsqu'après le Congrès de Lille on a proposé à la minorité, dont nous étions, au camarade Monmousseau en particulier, la question de cette participation à la Commission exécutive, devant le Comité national confédéral, Monmousseau a répondu : « Nous voulons aller à la Commission exécutive pour vous combattre ! »

Nous vous disons que ce n'est pas là une position syndicaliste. La position syndicaliste c'est celle qui consiste à dire : « Nous allons à la Commission exécutive, évidemment pour y défendre notre point de vue, mais nous y accomplirons également nos tâches, notre travail. »

Camarades, j'espère qu'après cette déclaration bien nette, vous déciderez de ne pas maintenir votre proposition !

Nous sommes syndicalistes, nous continuerons de travailler dans la C.G.T.U. à la fois dans l'intérêt du mouvement syndical et à la fois pour conquérir au mouvement syndical son indépendance. Nous avons la prétention de travailler pour une C.G.T.U. plus forte, pour un mouvement syndical puissant, pour le développement de la capacité d'action de la classe ouvrière à laquelle nous croyons.

Je veux, en terminant, reprocher à notre camarade Boville d'avoir parlé d'un coup de barre à droite. Nous ne croyons pas que c'est d'un coup de barre à droite qu'il s'agit ; nous croyons qu'il s'agit de devenir un peu plus réalistes. Nous ne voulons pas la révolution à n'importe quel prix, nous sommes révolutionnaires, mais nous voulons préparer la révolution dans la bataille économique, et dans la juste défense des intérêts ouvriers. (*Vifs applaudissements.*)

Solidarité aux victimes de Gastonia

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Richetta pour le compte rendu de la délégation à l'ambassade des Etats-Unis.

RICHETTA. — Camarades, selon la décision du Congrès de l'après-midi de mardi, la délégation que vous avez désignée, sauf le camarade Cornec, a rempli sa mission. Nous avons pensé, lorsque nous avons composé cette délégation que, dans des circonstances aussi tragiques, où la vie de 16 ouvriers et ouvrières est

n danger, il ne pouvait pas être question de tendance, et qu'il ne pouvait avoir ni majorité, ni minorité. Or, notre camarade, Cornec, répondant sans suite à ses sentiments minoritaires, n'a pas voulu faire partie de cette délégation.

CORNEC. — Je demande la parole.

RICETTA. — Nous avons pu ce matin nous rendre à l'ambassade américaine, accompagnés par Cachin, non pas en sollicitateurs, mais en protestataires et armés de la décision de solidarité qui s'était affirmée au cours de ce Congrès. Nous avons été reçus très courtoisement par le chancelier de l'ambassade qui assure l'intérim en l'absence de l'ambassadeur, qui est encore aux États-Unis, et lui avons indiqué, après les présentations faites par Cachin, quel était le but de notre visite.

Le chancelier, qui semblait considérablement gêné, nous a déclaré que la constitution fédérale des États-Unis ne lui permettait pas de transmettre à son gouvernement notre protestation, car, a-t-il ajouté, l'État de la Caroline du Nord est complètement indépendant, dans le domaine juridique, du gouvernement fédéral et c'est à son gouverneur que vous devriez adresser votre protestation.

Il nous a demandé, ensuite, si nous connaissions bien les événements de Gastonia et, sur notre réponse affirmative, il a répété qu'il refusait de prendre la responsabilité de transmettre la protestation.

Nous lui avons déclaré que nous avions pensé que le gouvernement américain ne serait pas indifférent au sentiment qui s'exprime dans la classe ouvrière française au sujet des incidents et Gastonia et c'est alors qu'il nous a demandé de lui donner connaissance de notre déclaration dont je vous donne lecture :

AUX MEMBRES DU GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS

Les membres du Congrès des Syndicats ouvriers français unitaires, réunis en ce mois de septembre 1929 à Paris, 33, rue de la Grange-aux-Belles, et représentant plusieurs centaines de mille de travailleurs organisés, sont très vivement émus du danger qui menace en ce moment même leurs camarades de Gastonia.

Ils ont suivi avec une extrême attention les diverses péripéties de la grande grève qui s'est déroulée depuis avril 1929 pendant plusieurs mois dans ce grand centre textile américain. Ils ont appris, avec indignation, qu'au cours de la grève les ouvriers ont été chassés de leurs maisons, qui appartenaient aux patrons, et qu'ils ont été victimes des plus extrêmes violences et provocations de la part de l'armée privée des patrons jointe à la police officielle. C'est ainsi que des immeubles syndicaux ont été saccagés et les vivres destinés aux grévistes détruits par des bandes à la solde des patrons.

Les ouvriers français ont connu les événements du 7 juin au cours desquels un camp de tentes où s'étaient réfugiés les grévistes sans logis fut envahi, les armes à la main, sans motif et contre tout droit. Ils ont su que les ouvriers ont voulu défendre leur dernier asile, qu'une échauffourée s'en est suivie et, que des deux côtés, il y eut des morts.

Et voilà que maintenant les travailleurs américains, qui ont défendu leur vie et leur asile contre la loi de Lynch des jascistes du Ku Klux Klan sont appelés devant les tribunaux de la Caroline du Nord.

Une centaine sont accusés et comparaissent en ce moment même devant la cour d'assises de Charlotte. Plusieurs sont menacés de mort, d'autres de longues années d'emprisonnement. Parmi les accusés, il y a des femmes.

Les ouvriers syndiqués français de la C.G.T.U., qui se sont élevés naguère avec force contre l'exécution de Sacco et Vanzetti, renouvellent leur protestation vigoureuse contre les accusations qui pèsent sur leurs camarades de Gastonia. Ces camarades s'étaient mis en grève parce qu'ils étaient soumis à une grande misère, accrue par la rationalisation intensifiée qui rendait leur vie insupportable. Durant leur lutte, ils ont été l'objet d'agressions armées, de procédés terroristes contre lesquels ils se sont défendus comme c'était leur droit et leur devoir de classe.

Dès lors, le prolétariat français, les centaines de mille d'ouvriers que représente cette délégation se déclarent absolument solidaires de leurs frères qui comparaissent devant les tribunaux américains.

Ils font appel à la mobilisation des grandes masses ouvrières en faveur des grévistes que guettent les châtiments les plus sévères et les plus iniques. Ils feront tous leurs efforts pour arracher à la chaise électrique et à la prison les prolétaires américains qui n'ont commis d'autre crime que de défendre leurs salaires, leurs libertés et leur existence elle-même.

LE CONGRÈS DE LA C. G. T. U.

Le chancelier de l'ambassade n'a pas été jusqu'au bout de cette protestation. Dès qu'il est arrivé au passage où nous parlons de la collusion de la police privée et patronale avec la police officielle, il nous a dit qu'il ne transmettrait pas une semblable protestation.

Toutefois, il nous a déclaré qu'il ferait part à son gouvernement de notre démarche et que nous aurions à transmettre nous-mêmes au gouverneur de la Caroline du Nord ladite protestation.

Voilà le résultat de notre démarche. Cette protestation comporte des résolutions très importantes et nous demanderons, à un moment donné, à nos organisations de les réaliser.

Nous ne permettrons pas au gouvernement américain d'aller jusqu'au bout de sa volonté de répression contre les ouvriers et ouvrières de Gastonia qui ont commis le crime de se défendre. Nous pensons que si des condamnations sont prononcées, quelles qu'elles soient, le prolétariat français et celui des autres pays, seront, cette fois, assez forts et assez énergiques pour en empêcher l'application.

La C.G.T.U. et les autres organisations révolutionnaires de ce pays feront le nécessaire en faveur de manifestations et d'une campagne de protestation plus énergiques encore que celles qui ont eu lieu pour Sacco et Vanzetti et nous pensons que, si les camarades de Gastonia étaient condamnés, la Fédération des Ports et Docks ne s'élèverait pas contre une grève de démonstration de 24 heures.

Nous espérons qu'Engler ne donnera pas à ses adhérents l'ordre de travailler, comme il l'a fait le Premier Août, et que la minorité, Ligue syndicaliste comme les autres minorités, seront avec nous, à ce moment, pour qu'il n'y ait aucun sabotage du mot d'ordre de grève générale.

UN DÉLÉGUÉ DES PORTS ET DOCKS. — Il reste entendu que chaque fois qu'une Centrale syndicale donnera un mot d'ordre, la Fédération des Ports et Docks fera son devoir, comme elle l'a fait en faveur de Sacco et Vanzetti. (*Applaudissements.*)

Il s'agit de passer uniquement par la Centrale.

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Cornec.

* CORNEC. — Autant que les camarades des Ports, et Docks, je suis indigné de la double attitude du camarade Richetta. (*Interruptions.*) Jamais cet incident

n'aurait dû être porté à cette tribune. Lorsque, l'autre soir, sans qu'on m'ait consulté, sans qu'on ait consulté la minorité n° 1 de ce Congrès, j'ai été désigné pour faire partie de la délégation, dites-vous bien qu'en traître à la classe ouvrière, en agent de la bourgeoisie, en anarcho-réformiste, comme vous dites, je me sentais capable de remplir, avec d'autres camarades, la mission réformiste que vous m'aviez confiée. Si je n'ai pas voulu accepter d'y aller, je l'ai dit à Richetta, c'est que je n'aime pas beaucoup ces procédés dictatoriaux ; je ne voulais pas représenter une minorité qui n'avait pas été consultée. (*Interruptions.*) Vous ne mettez pas en doute mon sentiment. Je suis peut-être l'un des rares parmi vous qui aient eu l'occasion de verser de l'argent pour aider le comité américain en faveur de nos camarades de Gastonia. Je suis peut-être l'un des seuls qui aient pensé, avant ce Congrès, à demander à son organisation syndicale de protester. J'aurais pu dire, à la tribune de ce Congrès, avant la délégation, qu'il y avait d'autres moyens de s'adresser aux bourgeois américains, qu'on pouvait très bien envoyer une protestation énergique émanant du Congrès sans aller à l'ambassade.

Je l'ai dit à Richetta tranquillement.

Il y a une cause surtout pour laquelle nous ne voulions pas y aller. Avec le camarade Chambelland, nous disons que le syndicalisme est assez grand pour agir seul dans une délégation comme celle-là.

Moi, l'insulté de *L'Humanité*, je n'éprouvais pas le besoin d'aller chercher le concours de son directeur, le camarade Cachin, pour me rendre à l'ambassade américaine. (*Applaudissements.* — *Interruptions.* — *Hou! hou!*)

Logique avec mon attitude de toujours, je suis contre les délégations. Le Syndicat de l'Enseignement du Finistère, que vous insultez à cette tribune, n'est reçu ni par les inspecteurs, ni par le préfet, ni par le ministre, tandis que Tillon, lui, est reçu.

TILLON. — Ah! pardon...

CORNEC. — Tu y es allé l'autre jour.

Dans cette question, il y a simplement une occasion de plus de crier contre les militants de la Ligue syndicaliste. Je dis que c'est déplacé de la part de Richetta. Il connaît mon point de vue, et c'est une injure à des militants que d'essayer de faire croire qu'ils sont contre l'action à mener en faveur des camarades de Gastonia. Nous serons toujours avec vous, et peut-être plus énergiques que vous, dans la lutte à mener pour ces camarades. (*Applaudissements.* — *Interruptions.* — *Mouvements.*)

MARTIN. — Je demande la parole pour une motion d'ordre. C'est régulier dans un Congrès.

LE PRÉSIDENT. — Le camarade Martin a demandé la parole pour une motion d'ordre. Je pense qu'on peut la lui accorder dans ce cas.

GITTON. — Cinq minutes.

LE PRÉSIDENT. — Oui, cinq minutes.

MARTIN. — Gitton est venu à diverses reprises à cette tribune demander qu'on ne fasse pas de provocations. Je dis que les paroles de Richetta, et le brouhaha qu'elles ont provoqué dans la salle en est une preuve, constituent une véritable provocation. Je dis que notre protestation doit s'élever effectivement en faveur des camarades de Gastonia. Mais quand on veut faire de l'idéalisme avec le gouvernement américain, on commence par être idéaliste dans son pays.

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Porreye, de l'Union régionale de Lille, sur le Rapport d'activité.

INTERVENTION DE PORREYE

PORREYE. — Tout le monde doit reconnaître que nos camarades de la minorité ont volontairement placé leur discussion sur la base de la lutte contre le Parti communiste. Nous acceptons la discussion sur cette base. Les membres du Bureau confédéral ayant encore à répondre, je me contenterai, pour ma part, d'exposer notre point de vue sur cette question si controversée du rôle dirigeant du Parti. Mais je voudrais, préalablement, apporter quelques observations relatives aux ironies faciles du camarade Chambelland.

Ironisant, Chambelland dit : « Dans le Parti communiste, un révolutionnaire chasse l'autre ; dans le Parti communiste, il y a constamment des épurations, des exclusions, etc. Voilà la raison pour laquelle nous ne pouvons pas accepter le rôle dirigeant du Parti communiste ».

Nous disons, nous, que c'est justement à cause de ce travail d'autocritique et d'épuration permanente de ses rangs, c'est justement parce que, d'une façon permanente, le Parti chasse de ses rangs les contre-révolutionnaires, qu'il a gagné la confiance des classes et acquis le titre de fraction dirigeante du mouvement ouvrier. (*Applaudissements.*)

Nous pensons aussi que Chambelland nous a donné raison sur ce que nous affirmons à propos de la concentration inévitable de toutes les minorités à l'intérieur de la C.G.T.U. Nous pouvons dire que tous ceux qui, à un titre quelconque, se sont prononcés contre le rapport d'activité, rejoindront bientôt la Ligue syndicaliste et, par là, rejoindront ensuite, fatalement, la politique réformiste de la C.G.T. à Jouhaux.

Mais nous avons depuis longtemps annoncé cela aux militants et aux travailleurs. Sans doute, les diverses minorités prétendent toutes être révolutionnaires et n'avoir avec nous que des divergences d'appréciation sur la tactique. Cela est absolument faux. En réalité, la lutte actuelle sur la question : syndicats et parti, est une phase de la bataille de toujours entre le réformisme et les vrais révolutionnaires, tel est le véritable sens de nos divergences. Et cela, il faut le dire franchement.

Il fut un temps où l'on pouvait lutter contre la direction du mouvement ouvrier par le Parti socialiste, parce que celui-ci représentait justement le réformisme opposé à l'action révolutionnaire des masses. On pouvait aussi se refuser à admettre le rôle de fraction dirigeante pour le Parti communiste et l'on pouvait avoir des doutes sur les capacités de direction du mouvement ouvrier par ce parti qui n'avait pas encore fait ses preuves. Mais tout cela, c'est le passé. Aujourd'hui, en 1929, la situation est tout à fait différente.

Dans la lutte quotidienne des masses, seul le Parti communiste est maintenant à la tête des travailleurs, que vous le vouliez ou non. Seul, il leur apporte des solutions vraiment révolutionnaires ; seul, il apparaît comme le vrai guide du prolétariat. Et c'est dans la mesure où des courants dans la C.G.T.U. s'éloignent des conceptions révolutionnaires qu'ils se prononcent contre le rôle dirigeant du parti, parce que ces courants ne peuvent suivre ce dernier jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la Révolution.

La démonstration de cette vérité est facile à faire. L'opposition nie la radicalisation des masses. Malgré les grands mouvements internationaux comme ceux des Indes, des Etats-Unis, de la Chine, de la Pologne et de l'Angleterre ; malgré la grève de 100.000 ouvriers de Lodz ; malgré les batailles de rues à Berlin le Premier Mai ; malgré le puissant mouvement gréviste qui, en France même, a entraîné des centaines de milliers de travailleurs ; malgré que dans le Nord, à l'heure actuelle, nonobstant notre défaite de l'année dernière, les grèves

se multiplient, dans les tramways de Lille, chez les tisserands à Halluin, dans le textile à Armentières, malgré tout cela, la minorité nie le nouvel essor révolutionnaire des masses.

La minorité ne voit pas la radicalisation des masses. Mais le gouvernement s'en rend compte, lui qui, à tout instant, est obligé de déplacer ses gardes mobiles du Nord au Sud, pour les faire charger les ouvriers en grève de tous les points du pays.

L'opposition nie aussi les dangers de guerre. Malgré les batailles féroces entre impérialistes à La Haye ; malgré les événements de Mandchourie ; malgré la course aux armements ; malgré les mensonges pseudo-pacifistes des Briand et autres à Genève, malgré la préparation matérielle et idéologique de la guerre, l'opposition nie le danger imminent de la guerre.

Est-ce que tout cela constitue simplement entre la minorité et nous des divergences de tactique ? Non pas. Entre la minorité et nous, il y a une divergence fondamentale sur la ligne : opportunisme ou révolution et sur l'analyse exacte de la situation économique et politique, partant, sur les perspectives révolutionnaires qui découlent de cette situation.

Car, si l'on nie le nouvel essor révolutionnaire des masses, les dangers de guerre et, en général, l'aggravation des contradictions capitalistes et de la lutte des classes, on est naturellement adversaire du Parti communiste qui, lui, dénonce devant les travailleurs toute la gravité de la situation. Mais alors ne dites pas que vous luttez pour l'indépendance du mouvement syndical. Dites plutôt que vous luttez contre le parti parce que vous n'avez pas les mêmes perspectives révolutionnaires que lui. Et cela seul sera la vérité.

Vous luttez contre lui, parce qu'il crie « alerte ! » et parce qu'au travers des contradictions de classe, il veut atteindre à la victoire révolutionnaire, tandis que vous, vos perspectives sont que la bourgeoisie en a encore pour des dizaines d'années à régner et, qu'en conséquence, vous voulez adapter votre politique à ces perspectives, l'adaptant du même coup aux cadres même du régime actuel que vous estimez encore solide, et pour longtemps.

Le sens de nos divergences est donc bien dans la contradiction entre votre ligne réformiste et défaitiste et notre ligne révolutionnaire. D'ailleurs, la bourgeoisie ne s'y trompe pas et elle a beaucoup fait état de la victoire de la Fédération des Ports et Docks à Dunkerque. Cette victoire, il est bon d'en analyser le sens exact. La victoire d'Engler et Olivier à Dunkerque, c'est en réalité la victoire des réformistes du syndicat. C'est la victoire de l'ancienne direction réformiste du syndicat des Dockers qui, d'un bout à l'autre de la bataille, vous a manœuvré et vous a aidé, en définitive, à obtenir votre majorité. (*Applaudissements.*)

Voici d'ailleurs ce que dit à ce sujet *Le Nord-Maritime* dans un article paru au moment du vote :

Ce soir, à l'heure où notre journal sort des presses, les dockers de Dunkerque se réunissent pour prendre des décisions d'une extrême gravité.

Nous avons, en détail, exposé la situation. Les intéressés directs savent de quoi il retourne.

Le mot d'ordre du B. P. communiste est de déclencher une grève politique dans tous les ports.

Monmousseau et consorts veulent, pour le 1^{er} octobre, leur revanche sur le Premier Août.

Ils ont déjà réussi à soulever Nantes où le sang coule et Bordeaux soumis à la dictature d'un Leboursier.

Que craignent les meneurs parisiens ? Ils se terreront, comme précédemment. C'est seulement parmi les petits et les humbles que l'on comptera les victimes.

Le vote qui sera, dans quelques instants, émis par nos dockers, engagera surtout leur intérêt propre.

Mais en est-il un seul, parmi eux, qui voudrait, aux approches de la saison rigoureuse, vouer sa famille à la misère ?

Si l'on relie ce papier du *Nord-Maritime* à toute la campagne que, pendant une semaine il a menée en faveur d'un vote contre le rapport d'activité de la C. G. T. U., on peut dire que *Le Nord-Maritime* a eu satisfaction et que sa campagne a porté ses fruits.

Après le vote de Dunkerque, à la suite duquel *Le Nord-Maritime* a apporté ses félicitations les plus vives aux dirigeants de la Fédération des Ports et Docks, on peut dire que cette Fédération, lorsqu'elle est allée à Dunkerque dire qu'elle était contre la subordination au parti, contre le rôle dirigeant du parti, comblait la bourgeoisie d'aise, parce que la bourgeoisie sentait fort bien que la direction des masses par le parti sonnait son propre glas. (*Applaudissements.*)

Une preuve que la victoire d'Engler à Dunkerque est en réalité la victoire de l'ancienne direction réformiste, c'est que ce sont des membres de l'ancienne direction qui sont aujourd'hui délégués des camarades dockers.

Cela a une signification tout à fait claire. Lorsque nous disons aux camarades de Dunkerque, à Engler et à Olivier : « Prenez garde ! vous allez vous rendre prisonniers des réformistes, prisonniers de l'ancienne direction, prisonniers du patronat », nous voyions juste. Et vous le verrez demain, lorsque vous aurez à lutter sur une base corporative, pour le renouvellement de votre contrat, vous serez fatalement obligés, par votre fausse position, à faire des concessions au patronat. A ce moment, les dockers de Dunkerque verront clair et seront contre vous dans cette lutte contre le patronat.

Il est clair que la question est ainsi bien posée. Subordination au parti, comment cela ? Est-ce qu'à un moment donné la démocratie syndicale a cessé de jouer dans notre mouvement, dans nos organisations ? A-t-il jamais été impossible aux opposants d'exprimer leurs opinions ? Non. On peut dire que, dans ce Congrès même, nos camarades minoritaires ont largement usé de cette démocratie syndicale, en usant non moins largement de la tribune.

La subordination, pour qu'elle fût réelle, il faudrait qu'il n'y eût plus d'assemblées générales dans les syndicats, qu'il n'y eût plus de Congrès fédéraux, qu'il n'y eût plus de Congrès confédéraux. Or, vous savez bien qu'il existe toujours des assemblées générales de syndicats, qu'il y a toujours des Congrès fédéraux où, parfois même, vous vous battez, qu'il y a toujours des Congrès confédéraux (il y en a un en ce moment).

Alors, pourquoi cette démagogie qui consiste pour vous, à vous rendre dans les assemblées générales et à dire : « Ou vous obéirez aux ordres du Parti communiste, ou vous ne pourrez plus avoir de place dans les syndicats ». (*Protestations.*)

Je dis que cela, c'est de la démagogie. En réalité, vous avez constaté vous-mêmes, à Dunkerque, au cours d'assemblées générales assez nombreuses, que la démocratie jouait dans notre mouvement ouvrier et qu'il n'y avait pas, qu'il ne peut y avoir de subordination au sens où vous l'entendez.

En vérité, ce qui choque — et nous le comprenons parfaitement — tous ceux qui, à des titres divers, ont eu maille à partir avec le Parti communiste, tous ceux même qui, il y a quelque temps étaient candidats du parti aux

élections municipales avant d'en être chassés, c'est notre appréciation du rôle dirigeant du Parti communiste.

Qu'est-ce au fond que cette question du rôle dirigeant du Parti communiste ? C'est la traduction dans notre résolution d'un état de fait d'abord. Le rôle dirigeant du Parti communiste, il s'est affirmé dans les faits qui se sont produits au cours de cette dernière période.

Le Parti communiste n'a-t-il pas été à la tête de tous les mouvements grévistes ? N'a-t-il pas été à la tête de toutes les luttes ouvrières pour les revendications immédiates ? N'a-t-il pas, sur tous les problèmes économiques, une politique révolutionnaire ? N'a-t-il pas dirigé l'action révolutionnaire des masses, pratiquement ?

Si, et c'est pourquoi la majorité des syndiqués de notre C.G.T.U. a bien compris, qu'en réalité, le Parti communiste était le véritable guide du prolétariat, l'avant-garde dirigeante du mouvement ouvrier, et a adopté nos résolutions.

Nous revenons, en fait, à des discussions déjà vieilles sur le syndicalisme se suffisant à lui-même et suffisant à tout. Nous revenons à cette conception d'un syndicalisme qui serait lui-même un parti politique. Sous prétexte de lutter contre la direction du Parti communiste, on fait, en réalité, une politique qui est aussi une politique de parti.

En vérité, il y a à la Ligue syndicaliste tout un ensemble de conceptions qui sont les conceptions d'un parti politique différent du Parti communiste. Au fond, lorsque vous luttez contre le rôle dirigeant du Parti communiste, vous savez très bien que vous luttez sur une base opportuniste, que vous luttez contre notre conception parce que vous n'êtes pas d'accord avec nos perspectives.

Comment entendons-nous que peut, que doit s'exercer le rôle dirigeant du Parti communiste dans le mouvement ouvrier ? Est-ce, comme vous l'avez dit, par la subordination ? Non. Nous l'avons dit de façon suffisamment claire et à maintes reprises. Les militants du parti, le parti lui-même conquièrent ce rôle dirigeant dans toutes les phases du mouvement ouvrier par un travail sérieux, par le meilleur travail qu'ils peuvent fournir en faveur de la classe ouvrière.

Est-ce que vous pouvez reprocher au Parti communiste de dire à ses adhérents : « Soyez les meilleurs militants du mouvement ouvrier, les meilleurs défenseurs de la classe ouvrière ! » ?

Traduire le plus exactement possible les revendications des masses, entraîner les masses à la lutte contre la bourgeoisie, sur la base de leurs revendications, attaquer le gouvernement, est-ce que vous pouvez reprocher au parti de faire cela ? Et en conclusion de cela, de dire à ses adhérents : « Il faut, en gagnant la confiance des masses, gagner la direction de toutes les organisations ». Le rôle dirigeant du parti, il s'exprime dans les faits, par la participation active de tous les militants de ce parti dans les batailles ouvrières et par la conquête de la confiance des masses et partant de la direction des organisations syndicales, de toutes les organisations syndicales.

Vous savez bien que c'est ainsi que se pose pratiquement la question de la direction des organisations ouvrières par les communistes ; vous savez bien qu'en réalité, vous ne pouvez pas maintenant nier que c'est, par le jeu de ses fractions, par le jeu de sa discipline intérieure, que le parti aspire à obtenir de ses adhérents le maximum de travail et, partant, le maximum de direction et de responsabilité.

On a indiqué que l'introduction dans notre résolution de la formule qui souligne le rôle dirigeant du parti était une faute, parce que, ainsi, on risquait d'entraîner la C.G.T.U. dans l'illégalité.

Camarade Schumacher, nous ne pensons pas que ce risque d'entraîner la

C.G.T.U. dans l'illégalité, c'est la direction unique ; ce n'est pas parce que nous affirmons le rôle dirigeant du parti. C'est parce que, pratiquement, la C.G.T.U. est amenée, comme le parti, à moins de cesser d'être révolutionnaire, à mener la même bataille contre la bourgeoisie, c'est pour cela, par conséquent, que la bourgeoisie doit frapper la C.G.T.U., au même titre que le parti.

Il n'y a que deux moyens d'échapper à l'illégalité : l'un, celui proposé par Boville, c'est de refuser toute aide au Parti communiste dans sa lutte contre la bourgeoisie, c'est de nous désolidariser du seul parti de la classe ouvrière qui, par sa lutte actuelle, démontre ses capacités révolutionnaires ; c'est d'altérer notre programme révolutionnaire, en devenant de vrais réformistes, comme certains des minoritaires l'ont proposé. Alors, camarades, oui, on peut échapper à l'illégalité, mais je pense que jamais la majorité de la C.G.T.U. n'acceptera une telle capitulation devant la bourgeoisie. (*Applaudissements.*)

Il y a un autre moyen d'échapper à l'illégalité : c'est de renforcer notre organisation, c'est de faire la perpétuelle critique de nos méthodes de travail, et je dis en passant aux minoritaires qu'ils n'ont pas le monopole des critiques à l'égard de l'activité de notre C.G.T.U. sur tous les terrains. Les critiques que vous avez apportées sur le travail de la C.G.T.U., à l'égard des assurances sociales, de notre lutte pour les revendications immédiates, etc., vous les avez reprises pour la plupart dans nos propres déclarations, dans notre propre travail d'autocritique.

Nous pensons que pour échapper à l'illégalité, ce qu'il faut, ce n'est pas nier ce fait que le parti joue pratiquement le rôle de dirigeant de la classe ouvrière ; ce qu'il faut c'est justement, en accentuant notre pression sur la bourgeoisie, notre agitation auprès des masses, sur la base des revendications, en accentuant notre travail d'organisation, faire de notre C.G.T.U. l'organisation de masses qui nous permettra d'empêcher la mise dans l'illégalité de notre mouvement par la bourgeoisie.

C'est une des raisons fondamentales de votre opposition à notre ligne que le corporatisme étroit qu'a manifesté à cette tribune le camarade Boville. En réalité, c'est parce que nous ne voulons pas que le corporatisme, les luttes corporatives conduisent à une ligne réformiste dans les rangs de la C.G.T.U., c'est parce que perpétuellement nous faisons la critique impitoyable des tâches opportunistes, c'est pour cela que diverses minorités se sont dressées contre nous, ont pris le drapeau de la subordination du parti pour lutter contre la ligne révolutionnaire de la C.G.T.U.

Notre conception est claire. Nous pensons que le prolétariat, s'il doit posséder des organisations de masses pour mener ses batailles corporatives et sociales, il doit aussi, et il faut le dire nettement, avoir une ligne claire sur la liaison qu'il y a à faire entre les batailles économiques et les batailles politiques qu'il sera appelé, par les circonstances, à mener.

Nous pensons qu'il faut que la C.G.T.U. ait une ligne politique claire et que, pour cela, il faut qu'elle choisisse entre les différents partis qui prétendent à la direction de toutes les organisations ouvrières. La C.G.T.U. doit, à notre avis, dire tout à fait franchement aux masses dans quel sens elles doivent lutter pour se libérer définitivement, et alors, lorsque nous examinerons les partis, qui peuvent seuls conduire, donner aux masses cette ligne juste, nous verrons qu'il n'y a que le Parti communiste. Ce n'est pas notre faute.

Ce n'est pas notre faute si la C.G.T. est dans les bras de la bourgeoisie. Ce n'est pas notre faute si la Ligue syndicaliste est objectivement contre-révolutionnaire. Ce n'est pas notre faute si les camarades des diverses minorités ont manifesté et manifestent constamment leur désaccord avec la ligne politique révolutionnaire.

Et c'est pourquoi nous disons tout à fait franchement aux ouvriers qu'ils ne peuvent trouver de direction politique autre que celle indiquée par le Parti communiste. Votre opposition au Parti communiste c'est, en réalité, la traduction de vos hésitations, de vos méfiances, de votre dédain à l'égard des masses. Nous, nous faisons confiance aux travailleurs ; nous pensons que les masses ouvrières ne peuvent manquer d'accentuer leur essor révolutionnaire actuel. Voilà pourquoi nous sommes sûrs qu'elles seront avec leur parti, avec la C. G. T. U. révolutionnaire qui marchent d'accord sur tous les terrains.

Nous aurons à choisir entre l'opportunisme caché derrière des formules démagogiques, anticommunistes, et le maintien de notre formule de direction du mouvement ouvrier vers la conquête de tout le pouvoir.

Dans la période actuelle d'aggravation des classes, de lutte intense de l'impérialisme contre l'U. R. S. S., il faudra dire franchement si oui ou non notre C. G. T. U. doit se désolidariser de tout le mouvement prolétarien révolutionnaire qui, dans le monde, lutte pratiquement, véritablement, sous la direction de l'Internationale communiste et de ses sections.

Par conséquent, voilà la question maintenant bien posée. Il s'agit pour le Congrès, pour notre Parti communiste syndical révolutionnaire de déterminer, d'une façon nette et catégorique, s'il sera avec les opportunistes, avec ceux qui reculent devant les perspectives d'illégalité, devant la répression de la bourgeoisie, ou si la majorité de la C. G. T. U. sera pour la lutte révolutionnaire que, dans le monde, seules l'I. C. et ses sections mènent à la tête des masses opprimées. (*Vifs applaudissements.*)

VERIFICATION DES MANDATS

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Bellugue, rapporteur de la Commission de vérification des mandats.

BELLUGUE. — La Commission de vérification des mandats a eu sa tâche peu facilitée pour certaines raisons qu'immédiatement j'exprimerai. Vous n'ignorez pas que le gouvernement a fait quelques perquisitions dans le pays, a saccagé les bureaux de la C. G. T. U., les bureaux de la Fédération des Inscrits maritimes, ceux de la XX^e Union régionale, ainsi que ceux d'autres organisations, à Paris et en province. Il a été assez difficile, dans ces conditions, de retrouver les moyens de contrôle concernant la prise des timbres de certains syndicats.

Néanmoins, munis de renseignements fournis par les représentants des Fédérations, des Unions, des Syndicats, que nous avons consultés, nous avons obtenu un résultat que nous pensons sérieux, quitte à le faire contrôler ensuite par le comptable de la C. G. T. U. qui pourra fournir, après vérification, des chiffres plus précis.

Il y a eu d'autres difficultés, celles-ci inhérentes au système de travail que les Unions régionales, les Fédérations, les Unions locales, les Syndicats conservent par tradition. Il faut tenir compte des négligences dans la centralisation des mandats envoyés aux Unions locales et régionales, pour les transmettre aux Fédérations et à la C. G. T. U., du défaut de paiement des mandats en temps voulu, de la non apposition des cachets sur les mandats. Tout cela a compliqué et retardé le travail de la Commission de vérification des mandats et nous avons encore des mandats irréguliers ou qui ne sont pas payés par les délégués présents ou par les syndicats qu'ils représentent.

Voici la représentation à ce Congrès :

1.209 syndicats représentés, syndicats régionaux et locaux. Quand je dis syndicats régionaux, nous ne comprenons pas dans ces 1.209 syndicats les anciens

syndicats locaux qui ont fusionné dans les syndicats régionaux, ni les anciens syndicats devenus sections techniques dans le resserrement par industrie sur la base locale ou régionale.

Un exemple : Il y a, dans la région du Nord, une douzaine de localités qui appartiennent aujourd'hui au Syndicat régional du Textile du Nord et qui n'ont que les suffrages déterminés par les prises de timbres de ce syndicat qui ne dispose que d'un mandat et comprend une douzaine de délégations ici présentes.

Au total, les 1.209 syndicats disposent de 1.753 suffrages et sont représentés par 589 délégués.

Avec voix consultative, sont représentés à ce Congrès : 24 Fédérations ; 29 Unions régionales ; 50 Unions locales.

Il y a eu, à la Conférence féminine, 60 délégués, dont 36 de province, 24 de Paris, se décomposant ainsi : 43 ouvrières, 17 employées et fonctionnaires.

La Conférence des jeunes devant se tenir dimanche prochain, nous ne pouvons apporter les statistiques concernant sa représentation.

Nous vous demandons, au nom de la Commission de vérification des mandats, de ratifier les mandats et suffrages que je viens d'énumérer et également, après entente entre tous les membres de la Commission, ceux des Inscrits maritimes. Tous les militants savent quelle peut être, à l'heure actuelle, la marche des syndicats unitaires de marins dont la Fédération a été seulement constituée en mai dernier.

Nos camarades n'ont pas le stage statutaire prévu et vous comprenez les difficultés qu'ils ont eues pour régulariser leurs prises de timbres et leurs versements. La Fédération des Marins a été perquisitionnée, ses archives ont été pillées, d'où impossibilité pour elle d'apporter des chiffres.

Nous vous demandons, quel que soit le nombre des timbres pris, d'accepter tous les Syndicats d'Inscrits dans ce Congrès, avec voix délibérative pour chacun, sauf pour un syndicat qui a fourni la preuve qu'il avait droit à plus d'une voix.

Y a-t-il des délégués des Inscrits maritimes qui contestent la validité de ces propositions ?

Comme syndicats contestés, nous avons celui des Métaux de Port-de-Bouc. Le mandat que nous avons porté le nom d'un camarade de Port-de-Bouc qui n'est pas présent au Congrès.

Deux ou trois camarades, dont Suzini et Creusevau, revendiquent le droit de posséder ce mandat. Nous laissons le Congrès juge ; le détenteur du mandat n'étant pas présent, la Commission n'a pas voulu le valider.

Le Syndicat des Charcutiers de Lyon, dont la Fédération conteste la validité du mandat, étant donné qu'il n'a pas pris plus de 90 timbres depuis le Congrès de Bordeaux, est dans le même cas.

Le mandat du Syndicat des Charretiers de Cette a sa validité contestée par la Fédération des Ports et Docks. Ce syndicat a pris 200 timbres, en 1928. La Fédération considère qu'il a été reconstitué récemment et n'a pas le stage nécessaire.

Le Syndicat des Docks de Toulon est dans un cas semblable.

Les intéressés devront s'expliquer à la tribune, la Commission n'ayant pu trancher ces différends.

Le Syndicat des Employés de Commerce d'Angoulême n'a reçu que 46 timbres ; celui de Gérardmer qui, dissous, s'est trouvé reconstitué à la veille du Congrès, sans que la Fédération ait eu connaissance de cette reconstitution, ont aussi leur mandat contesté.

Il y a contestation pour le Syndicat des Cuirs et Peaux de Tourcoing, au sujet duquel nous est parvenue une lettre ainsi conçue :

Le mandat du Syndicat des Cuirs et Peaux de Tourcoing a été attribué à Gille, du Syndicat Textile de Tourcoing. Nous protestons contre cette attribution, car le syndicat ne s'est pas réuni en commission ni en assemblée générale. Le mandat a été rempli et attribué par le secrétaire du Syndicat des Métaux de Tourcoing, sans en avoir reçu le mandat.

Pour toutes ces raisons, nous déclarons ce mandat sans valeur et demandons de l'annuler pour fausse attribution et mépris de la démocratie syndicale, malgré les appels répétés de la C. G. T. U. pour organiser des réunions générales.

Signé : MERCIER.

Suit le cachet du Syndicat des Cuirs et Peaux de Tourcoing.

Nous avons comme mandats non payés les suivants : Tabacs de Dieppe, Tabacs et Allumettes de Toulon, Tabacs de Nancy, Bois de Concarneau, Pipiers de Saint-Claude, Tonneau de Lyon, Bois d'Auxerre, Produits chimiques de Saumur, de Clermont-Ferrand, Boulangers de Dijon, Alimentation d'Épernay, Employés de Strasbourg, de Tours, de Montargis, de Bourges.

Unions régionales n'ayant pas payé : 15^e, 16^e et 18^e. Unions locales : Arras et Carcassonne.

Voilà les différents mandats contestés ou n'étant pas encore à même de pouvoir participer, non pas aux débats du Congrès, mais à ses votes, et n'ayant pas droit à la brochure qui contiendra le compte rendu sténographique.

Si on fait une comparaison avec le Congrès de Bordeaux — car il faut craindre les fausses comparaisons et, comme l'a dit un orateur, les statistiques sont à deux tranchants — on doit tenir compte des fusions réalisées ; des sections rayées du cadre confédéral et maintenues dans le cadre de la fédération ou de la région mais qui, dans le Congrès, n'auront droit ni à des mandats ni à des voix, bien que pouvant y participer.

C'est ainsi qu'au Congrès de Bordeaux il y avait 1.495 syndicats avec 2.089 suffrages et 625 délégués.

Il y a donc une différence et cette différence doit être attribuée à des fusions qui ont eu lieu, aux anciens syndicats devenus sections syndicales.

Nous demandons au Congrès de décider, après discussion, sur les mandats contestés et, ensuite, de se prononcer sur la cessation de la réception de nouveaux mandats, car, depuis l'arrêt des chiffres que j'ai indiqués, une demi-douzaine de mandats sont encore parvenus. Je vous demanderai de fixer cette limite à ce soir ou à l'ouverture de la séance de demain matin.

Je n'insisterai pas davantage, afin de permettre aux camarades qui ont à parler sur les mandats contestés de s'exprimer ici.

SCHUMACHER. — On a annoncé 31 mandats pour le Livre. Or, sur ma liste, je n'en trouve que 30.

LE PRÉSIDENT. — Nous demandons aux camarades de consentir un effort supplémentaire. Je consulte le Congrès sur la proposition de tenir une séance de nuit, en raison de la nécessité de clore le débat et de voter ce soir.

(La proposition du Bureau confédéral de tenir une séance de nuit est mise aux voix et adoptée.)

BASSALER. — Je viens élever une protestation énergique contre les décisions de la Commission des mandats. Si l'on avait appliqué les instructions de la circulaire spéciale, il n'y aurait pas eu à discuter sur le point de savoir si tel ou tel mandat était valable ou non. C'est regrettable. On vient dire ici qu'il

y a eu des cambriolages à la Grange-aux-Belles. Tout le monde le sait. Mais quand les mandats ont été adressés par les syndicats aux secrétaires des unions locales et régionales, ces unions auraient dû, à l'instant même où elles appo-
saient leur timbre, indiquer d'une façon précise les timbres qui avaient été
pris par le syndicat possesseur du mandat. Si l'on avait procédé ainsi, nous
ne serions pas obligés de prendre la parole pour savoir si tel ou tel syndicat a
droit au vote. Imaginez-vous qu'un syndicat comme le nôtre qui, depuis trois
mois, a payé 4.000 timbres... (*Interruptions.*) Le Syndicat des Marins de Dunkerque
peut fournir la preuve qu'il a payé 4.000 timbres, tandis que ceux des autres ports
n'en ont payé aucun, puisqu'ils n'apportent pas la preuve. Ainsi, d'accord
avec la Commission des mandats, on donnera une voix à un syndicat qui a
payé 15 ou 20 timbres, et une voix aussi à celui qui en a payé 4.000. Chez les
Inscrits maritimes, un camarade de Marseille vient représenter un syndicat
constitué le 19 juin 1929. En prenant à la lettre la décision de la C. E. de la
C. G. T. U., on dit qu'il faut six mois d'adhésion au moment du Congrès. Il
faudrait s'entendre et savoir si on a le droit de violer cette décision pour
attribuer des mandats à des syndicats qui n'ont pas rempli les conditions statu-
taires pour pouvoir voter.

SUZINI. — Le Syndicat des Métaux de Port-de-Bouc m'avait donné mandat
de le représenter au Congrès de la C. G. T. U. Comme je n'appartiens pas au
Syndicat des Métaux, le mandat me fut remis pour que je le transmette à
l'Union régionale qui, suivant les circulaires de la C. G. T. U., devait le trans-
mettre à la Fédération. J'ai remis le mandat au secrétaire de la 8^e U. R., à
Marseille, qui m'a délivré un reçu. En arrivant ici, à Paris, j'ai demandé ma
carte de délégué, croyant être détenteur du mandat. Cette carte n'existait pas.
Je me suis renseigné d'un côté et de l'autre et, enfin, ayant été appelé à la
Commission des mandats, nous nous sommes rendu compte que la région avait
gratté mon nom et en avait mis un autre à la place.

Actuellement, on peut contester ce mandat. Je dis qu'il serait logique de
permettre aux 350 syndiqués environ du Syndicat des Métaux de Port-de-Bouc,
qui sont à jour de leurs cotisations, de manifester leur volonté sur l'orientation
de la C. G. T. U.

Qu'on me refuse le mandat, si cela fait plaisir, mais qu'on le donne, au
moins, à un autre. Si vous jugez logique qu'une Union régionale puisse gratter
le nom du titulaire d'un mandat pour le remplacer par celui d'un camarade qui
votera dans un autre sens, libre à vous, mais prenez vos responsabilités.

Pour moi, de retour à Port-de-Bouc, je veux pouvoir dire à ceux qui me
demanderont de rendre compte de mon mandat que l'on m'a mis dans l'impos-
sibilité de traduire au Congrès l'opinion de ceux qui me l'avaient confié.

CREUSEVAU. — Il est exact que le camarade Suzini est venu, le 10 au matin,
à la 8^e U. R., apporter le mandat du Syndicat des Métaux de Port-de-Bouc.
Un fait non moins certain, c'est que l'assemblée générale du Syndicat des
Métaux de Port-de-Bouc qui devait se tenir le 10, à 18 heures, ne s'était
pas encore prononcée sur le mandat. C'est le camarade Creusevau qui s'est
rendu à l'assemblée générale et là, à l'unanimité moins huit voix, l'assemblée
s'est prononcée en faveur du rapport d'activité et de l'envoi d'un camarade des
Métaux au Congrès confédéral.

J'ajoute que j'ai remis une lettre à la Commission des mandats dans laquelle
il était indiqué que le trésorier du syndicat, qui avait voté contre le rapport
d'activité de la C. G. T. U. et contre l'envoi d'un camarade au Congrès, avait
refusé de donner l'argent nécessaire au délégué qui devait assumer ici le mandat
de son assemblée générale. (*Applaudissements.*)

BOUSCAT. — Je viens demander au Congrès si réellement les Fédérations doivent travailler pour le recrutement de la C. G. T. U. et dans quelles conditions elles doivent redoubler d'activité.

Pour une question extraordinaire, on a contesté le mandat des Dockers de Toulon. Or, ce syndicat qui existe depuis de nombreuses années a subi, jusqu'à ces derniers temps, des flux et des reflux considérables. L'année dernière encore, dans une crise de décadence, il n'avait pris que 80 timbres à la Fédération. Mais, cette année, de jeunes militants, mettant en pratique ce principe que l'union fait la force, ont remonté le syndicat.

Immédiatement, une lettre du camarade Bour a demandé à ces jeunes syndiqués de rembourser les dettes contractées par leurs prédécesseurs. Ceux-ci n'ayant pas répondu, le mandat de Toulon se trouve contesté. Je laisse le Congrès juge, mais je vous laisse aussi à penser quelle sera l'opinion des camarades lorsque, revenant à Toulon, je devrais leur dire : « Votre mandat a été contesté par la Fédération parce que vous devez 460 francs. »

Ne croyez-vous pas qu'il serait au contraire du plus grand profit pour la C. G. T. U. d'accorder le mandat à ce syndicat ?

WEBER. — Au nom de la 2^e U. R., je suis chargé de contester les mandats de la Métallurgie ardennaise, à la suite d'une décision qui a été prise au Comité général de notre Union régionale. Voici les raisons :

Depuis 1926, ce syndicat ne paye pas régulièrement ses cotisations. Au Congrès régional de 1928, nous avons décidé de mettre en application toutes les décisions relatives à la mauvaise politique financière de certains syndicats. Depuis 1926, le passif de celui qui nous intéresse a augmenté considérablement.

Par ailleurs, au sein de notre U. R., nous ferons prochainement voter un blâme à l'adresse de la Fédération des Métaux qui envoie des timbres aux syndicats depuis plusieurs années sans exiger que la commande de ces timbres soit faite par le canal de l'Union régionale. Pourtant, les militants qui sont à la tête du Syndicat de la Métallurgie ardennaise ont la prétention d'être des militants avertis. Nous savons notamment que ses cotisations sont insuffisantes, étant encore fixées à 3 francs pour les adultes et à 1 franc par mois pour les jeunes syndiqués. Avec de telles cotisations, évidemment, un syndicat ne saurait avoir une bonne politique financière. Nous nous en sommes aperçus. Nous avons pris des décisions et nous les appliquerons.

ENGLER. — Nous vous laissons souverains juges. Mais, tout de même, si nous tenons, nous autres minoritaires, à nous montrer disciplinés dans la C. G. T. U., nous nous permettrons cependant de vous faire des objections.

Notre besoin est déjà assez ingrate dans nos régions. Si le Congrès empêche les Dockers de Toulon de voter, c'est la perspective que ce syndicat se retournera, dans l'avenir, contre nous. Je le répète, en l'occurrence, notre rôle est ingrat. Cependant, comme nous tenons à être logiques avec nous-mêmes, nous vous demandons également d'être logiques en ce qui vous concerne.

Voilà la situation du syndicat des Dockers de Toulon. Nous n'avons pas, en ce qui nous concerne, à nous préoccuper de savoir s'il est mené par des jeunes ardents ou des vieux fatigués. Les faits sont là. Les Dockers de Toulon n'ont rien payé à la Fédération depuis décembre 1927. En 1928, l'année dernière, ils n'ont pris ni cartes ni timbres. En 1929, au mois de juillet, nous apprenons brusquement, après deux ans de mort de ce syndicat, qu'il recommence à respirer. On nous demande des timbres et des cartes. Bien que n'ayant rien reçu depuis deux ans, conformément au désir du Bureau confédéral, nous avons adressé timbres et cartes à crédit et nous avons continué depuis, ce qui n'empêche pas la trésorerie confédérale d'exiger le paiement des cartes et timbres que nous ne touchons jamais nous-mêmes.

En outre, ils n'ont pas payé de droit d'adhésion à la Fédération. Ils n'ont payé aucune carte, aucun timbre en 1929, et, de toutes façons, auraient-ils payé, ils ne réuniraient pas les conditions nécessaires pour prendre part à un vote délibératif.

Le Congrès jugera. Quant à la Fédération, cela la laisse froide. En effet, si c'est nous qui prenons la responsabilité d'empêcher le syndicat de voter, c'est un syndicat que nous dressons contre nous. Peu nous importe ! nous sommes logiques avec nous-mêmes. De votre côté, soyez logiques avec vous-mêmes !

NAZZI. — J'ai été désigné par le Congrès comme membre de la Commission des mandats. En cette qualité, j'ai assisté au début des travaux de cette Commission et je n'hésite pas à vous dire que, quelques heures après, j'ai abandonné le travail. Ce n'est pas parce que j'entendais prendre position pour les syndicats de la majorité ou de la minorité. Mais ce que je voulais, et je l'ai fait remarquer à la Commission, c'est l'application de textes qui n'émanent pas de votre serviteur, qui émanent du Congrès de Paris de 1925 et du Congrès de Bordeaux de 1927, c'est-à-dire l'application des statuts.

Nous n'avons pas à prendre position contre tel ou tel syndicat. Nous sommes Commission des mandats, nous avons une tâche à remplir et je pense que ce qui doit nous guider dans notre travail, ce sont les statuts et règlements établis par les Congrès précédents. Or, je me suis aperçu qu'on accordait une voix à des syndicats qui n'étaient constitués que depuis peu. J'ai alors fait très justement remarquer : « Si l'on admet des syndicats qui n'ont été constitués que quatre mois avant la tenue du Congrès, je ne vois pas pour quelles raisons on refuserait à nos camarades Marins de Dunkerque le nombre de voix auquel ils ont droit. »

En effet, les Marins de Dunkerque ont pris 4.000 timbres. Ils ont donc droit à plus d'une voix.

Quant aux Dockers de Toulon, je faisais remarquer, comme vient de le faire Engler, que ce syndicat était constitué bien avant 1929 et que, les années écoulées, il n'avait pas pris de timbres.

Comme je l'ai fait à la Commission des mandats, je demande au Congrès s'il veut, oui ou non, appliquer les règlements élaborés par les deux Congrès confédéraux précédents et qui restent toujours valables.

DOREL. — Le Congrès est souverain et il jugera sur la validité des mandats, entre autres de celui de Toulon qui est contesté par la Fédération des Ports et Docks.

En ce qui concerne l'intervention d'Engler, je dois indiquer qu'il lui est assez difficile de se montrer à cheval sur les principes, quand on sait que Bour, à la fois secrétaire fédéral des Ports et Docks et secrétaire du Syndicat des Transports et Manutentions de la Région parisienne, se refuse obstinément à payer un centime à la XX^e U. R. sur les timbres de 1929 pour ce syndicat, sous prétexte qu'il n'est pas responsable de la mauvaise gestion de son prédécesseur. (*Rires et applaudissements.*)

CROIZAT. — Weber vient de nous donner l'avis de la 2^e U. R. en ce qui concerne la situation du Syndicat des Métaux des Ardennes.

Ce syndicat est l'un des plus importants de l'U. R. et l'on pourrait s'étonner de voir diminuer ses droits.

Nous avons déjà reçu, il y a quelque temps, de la part de l'U. R., une lettre de protestation concernant la situation financière de ce syndicat, lettre adressée à la C. G. T. U. La C. G. T. U. est intervenue auprès de l'U. R. et du Syndicat des Ardennes. Voilà plus d'un mois que nous avons écrit de notre côté et nous attendons encore la réponse. Nous avons demandé que les deux organisations

s'entendent pour régler convenablement cette question financière. Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire d'adopter la proposition de Weber.

Du point de vue de la Fédération des Métaux, je suis partisan que le Syndicat des Ardennes ait dans ce Congrès tous les droits de vote. Pour le blâme que propose Weber à l'égard de la Fédération, nous avons l'habitude des blâmes de Weber. Il peut blâmer la Fédération s'il le désire, mais je pense que, depuis longtemps, l'U. R. aurait pu s'arranger avec le syndicat par des conversations, confirmées au besoin par écrit, pour régler cette question toujours pendante. (*Vives interruptions. — Bruit.*)

CHARBIT. — Camarades, j'interviens au sujet d'une contestation dans laquelle je ne suis pas intéressé directement. Des explications ont été fournies à la tribune et elles m'apparaissent insuffisantes.

Je viens vous demander des précisions au sujet du mandat des Métallurgistes de Port-de-Bouc.

Suzini nous a affirmé avoir reçu le mandat en son nom. De son côté, le camarade secrétaire de la région est venu déclarer qu'une assemblée générale s'était ensuite prononcée en sens contraire. Je demande au secrétaire régional s'il a une attestation relativement à cette modification apportée par l'assemblée générale quant à l'attribution du mandat.

Il est absolument certain qu'on ne peut pas se contenter sur un point d'une telle importance d'une simple affirmation verbale. Le mandat a été donné régulièrement par le syndicat à un camarade. Si ce syndicat est, par la suite, revenu sur sa décision, il faut apporter une attestation de ce changement, faute de quoi vous êtes dans l'obligation de donner le mandat à celui à qui il a été remis.

BELUGUE. — J'ai omis tout à l'heure d'appeler votre attention sur une question de principe tout à fait importante.

Un syndicat qui a été constitué entre deux Congrès confédéraux, qui a été un élément actif dans la vie fédérale ou dans son Union régionale, qui a eu un bureau régulièrement nommé, en somme un syndicat véritablement constitué, peut assister au Congrès.

Il a fait partie de la C. G. T. U. ; il a droit à la représentation, peut-être pas à titre délibératif. Il y a des cas de radiation pour différents motifs et selon les fédérations ; il reste toujours le Congrès souverain pour entendre les syndicats intéressés. Je pense que nous pouvons accepter à titre consultatif le syndicat dont on vient de discuter tout à l'heure la vitalité. Oui ou non, a-t-il vécu entre deux Congrès ? Oui. A-t-il un mandat ici ? Oui. Y a-t-il deux camarades qui se présentent comme les représentants de ce syndicat ? Oui. C'est dire qu'il y a, au sein de ce syndicat, un véritable désir d'être représenté. Par conséquent, nous devons l'accepter à titre consultatif.

Voilà une sage solution que le Congrès acceptera, je l'espère.

En ce qui concerne les Inscrits maritimes, au moment où la C. G. T. U. s'oriente enfin dans la voie de l'organisation sérieuse des Marins, je considère, et nous avons considéré, à la Commission des mandats, que ce serait non pas leur faire injure, mais une honte pour certains Inscrits maritimes d'avoir eu le désir d'être représentés ici et de ne pas l'être parce qu'ils sont constitués en syndicats unitaires depuis deux ou trois mois, alors que leur Fédération n'a pas six mois d'existence.

Je vous demande donc, en raison de l'action des Inscrits maritimes, de leur donner une large place, malgré qu'ils ne soient dans notre C. G. T. U. que depuis deux mois.

En ce qui concerne le Livre, c'est en effet 30 mandats qu'il faut compter ; il y a un mandat des P. T. T. qui a été donné à un camarade du Livre ; c'est

ainsi que la confusion a eu lieu. Otez un mandat au Livre et réportez-le aux P. T. T.

En ce qui concerne le mandat contesté par Weber, on peut lui poser la même question pour son Union régionale ; on peut être mal à l'aise au point de vue administratif quand on est secrétaire de Fédération ou d'Union régionale. On pourrait se rejeter la balle.

WEBER. — Il y a déjà quatre ans que cela dure !

BELLUGUE. — Dans votre région textile, nous avons atténué des dettes, à l'occasion, ayant trouvé des passifs plus élevés que les actifs. Par conséquent, je demande qu'on n'insiste pas sur le Syndicat de la Métallurgie ardennaise.

En ce qui concerne les Ports et Docks, il y a un mandat sur lequel on n'a pas à discuter, celui de Sète. Les représentants de la Fédération et de la X^e U. R. ont-ils quelque chose à dire sur le mandat de Sète ?

Les Charcutiers de Lyon n'ont pas droit à la représentation dans ce Congrès, ayant pris 90 timbres seulement depuis le Congrès de Bordeaux.

BOVILLÉ. — C'est faux !

BELLUGUE. — Vous êtes le secrétaire de la Fédération et vous me contredisez ; il faudra arranger cela aussi.

Nous demandons, étant donné qu'il n'a pris que 90 timbres, qu'il soit admis à titre consultatif dans ce Congrès.

Le Congrès est souverain et vous n'avez qu'à changer les propositions qui sont faites.

Je demande au Congrès d'accepter ces propositions. Nous apporterons demain les chiffres définitifs, avec les 5 ou 6 mandats qui nous sont parvenus dans la journée.

LE PRÉSIDENT. — Vous avez entendu les explications du rapporteur de la Commission des mandats. Je mets aux voix ce rapport. (*Adopté moins quelques voix.*)

Nous vous proposons de donner la parole au camarade Rambaud, pendant une demi-heure. (*Approbatons.*)

DEVEAUX. — J'ai soumis au Bureau une proposition demandant que l'on édite un répertoire des adresses des Fédérations et Unions syndicales, ce qui permettrait un meilleur contrôle de toutes les organisations. Je demande qu'à la veille de chaque Congrès on dresse ce répertoire.

SIMONIN. — Il existait à la C. G. T. U. un répertoire contenant l'adresse des Fédérations, Unions régionales et locales. Il est impossible de donner satisfaction au Syndicat des T. C. R. P. en ce qui concerne les syndicats. Il ne peut s'agir pour nous de faire éditer un répertoire contenant l'adresse de tous les secrétaires de syndicats, de plus de 2.000 syndicats et qui, au bout d'un mois, devra être recommencé, en raison des changements importants survenus entre temps. Déjà avec un répertoire des Fédérations et Unions régionales et locales, il faudrait, pour tenir cela à jour, que nos camarades nous adressent, tous les trois mois au moins, leurs renseignements. Vous vous rendez compte de la difficulté ?

Nous proposons au Congrès de remplacer le répertoire qui a été saisi par la police lors des dernières perquisitions, par un répertoire tenu à jour, mais ne comprenant que les adresses des Fédérations, Unions locales et régionales simplement.

DE GROOTE. — Nous savions que cette réponse serait faite en ce qui concerne la répression. Ainsi donc, on va pouvoir affirmer que la Préfecture de police et que les préfectures dans les départements n'ont pas la faculté d'avoir les adresses des secrétaires et des membres des syndicats. Je vous défie, à

l'heure actuelle, de fonder une association ou un syndicat sans que les statuts aient été déposés et les formalités légales accomplies. Nous n'acceptons donc pas la proposition faite par Simonin et nous la considérons comme une dérobaie.

SIMONIN. — Nous demandons au Congrès de ratifier la proposition que nous avons faite. Je n'ai pas indiqué, dans les motifs que j'ai donnés, que c'était à cause de la répression que nous ne pourrions pas faire éditer ce répertoire, j'ai dit et je répète qu'il est impossible de conserver à jour un répertoire d'adresses des syndicats, qui comprendrait peut-être 2.000 fiches. Il faudrait des mois pour passer en revue ce répertoire et le mettre à jour. Le Congrès pense-t-il que le Bureau et la C. E. confédérale puissent s'atteler à une telle besogne? (*Non! Non!*)

Nous vous demandons donc de repousser la proposition qui vous est faite et d'accepter celle que nous vous soumettons au nom du Bureau.

LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix la proposition de Simonin. (*Acceptée.*)

L'incident est clos et je donne la parole à Rambaud, des Cheminots du réseau État, sur le Rapport d'activité dont nous allons poursuivre la discussion.

INTERVENTION DE RAMBAUD

RAMBAUD. — Camarades, je remercie le Bureau de m'avoir accordé un tour de faveur. Sans doute beaucoup de militants qui ont pu suivre *La Vie Ouvrière* et *L'Humanité* pouvaient être surpris en constatant que l'homme qui avait été désigné comme chef de la minorité chez les cheminots ne venait pas faire un exposé de son point de vue à la tribune du Congrès.

Je dois indiquer que j'avais déposé ma demande de parole lundi matin. Seulement, dès hier matin, les organisateurs du Congrès ont décidé que ne parleraient que les différentes tendances qui se sont cataloguées dans ce Congrès, qu'on déterminerait le temps de parole accordé aux unes et aux autres, une étant attribuée aux sauvages. On demandait ainsi aux sauvages de s'organiser entre eux pour se partager l'heure qu'on leur accordait. Ce n'étaient donc plus des sauvages, puisqu'ils devenaient organisés. (*Hilarité.*)

Dans ces conditions, il m'était impossible d'intervenir. En garçon bien discipliné je m'inclinai, et ceci pourrait surprendre ceux qui connaissent mon tempérament; je m'inclinai pour différentes raisons: c'est que, de par la volonté du gouvernement, ceux qui peuvent être rendus responsables de la situation actuelle et de l'opposition qui naît un peu partout, ne sont pas là pour nous écouter. Ce n'est pas leur faute, mais celle du gouvernement.

Ensuite, parce que je connais bien la composition des Congrès. Je sais que l'on y vient avec un parti pris évident et que l'on peut dire tout ce que l'on voudra, cela ne changera rien à la situation. Des camarades, par parti pris, applaudissent à tout rompre des points de vue diamétralement opposés à ceux qu'ils avaient l'habitude d'applaudir dans les Congrès précédents.

Ensuite, — et j'y ferai allusion à propos des incidents qui ont pu avoir lieu dans ma Fédération, — nous sommes obligés de déplorer la façon dont sont reproduits, dans notre presse ouvrière, les exposés des différents camarades à la tribune d'un Congrès. Ce matin encore nous avons pu voir notre camarade Boville assimilé aux « social-traitres ». Camarades, que vous soyez dans la majorité, ou dans la minorité, vous devez vous élever contre de telles pratiques journalistiques. Je considère que si, dans les rangs de la C. G. T. U., il y a des « social-traitres », nous devons les en chasser. (*Approbaton.*)

Ce sont des mœurs nouvelles, des mœurs tout à fait particulières, qui sont dues à quoi? Le mouvement syndicaliste français subit les différents courants qui se manifestent au sein de nos internationales: I. S. R. et I. C.

Une année, c'est un courant de droite qui amène les militants français à nous faire un développement presque réformiste, comme pour le Congrès de Bordeaux, et, par la suite, c'est un courant extrême gauchiste, qui nous amène à la situation actuelle.

J'estime que ces courants extrêmes gauchistes que nous subissons risquent, malgré toutes les affirmations de fidélité qu'ont pu apporter ou que pourront apporter les militants de la minorité à la tribune du Congrès, de provoquer une situation extrêmement grave à l'intérieur de la C. G. T. U.

Ceci nous amène tout de suite à indiquer dans quelle situation nous étions lors de la fondation de notre C. G. T. U., à Saint-Etienne, et surtout au moment où nous eûmes à faire face à l'offensive des anarcho-syndicalistes, à Bourges.

Il est nécessaire aujourd'hui de rappeler ce qui a fait l'unité du mouvement syndical unitaire français. Voici quelques passages de la résolution :

« Ayant déterminé la position du syndicalisme en face des groupements extérieurs et au sein du mouvement révolutionnaire, le Congrès déclare que, s'il n'est pas dans son rôle d'exercer un contrôle sur l'opinion des syndiqués, il a le devoir de les inviter à ne pas introduire des questions de parti au sein des organisations syndicales... »

Ainsi, la C. G. T. U. retournait en arrière, en reconnaissant l'autonomie du mouvement syndical français et en supprimant la clause de liaison organique incluse dans l'article 11 des statuts de l'I. S. R. et dans les résolutions votées à son premier Congrès.

Le deuxième Congrès de l'I. S. R. a permis au syndicalisme français de se développer et de réaliser la plus grande unité ouvrière, en lui donnant la possibilité de grouper dans son sein toutes les tendances du mouvement ouvrier.

Et Monmousseau, dans son exposé, précisait :

« Je suis allé un jour chez Lénine et je lui expliquai pourquoi il fallait supprimer la liaison organique en France... »

Voilà donc quelle a été la charte de notre C. G. T. U. autour de laquelle se sont ralliés non pas seulement les communistes, mais les sympathisants, tous les amis de la révolution russe.

Il nous faut examiner si cette charte existe toujours ou si l'on n'aurait pas rétabli ce qui avait été interdit en 1923.

À l'intérieur de notre Fédération, qui est peut-être révolutionnaire, de par la volonté de ses militants, mais qui ne peut égaler dans l'action quotidienne nos camarades de l'industrie privée, en raison même de la mentalité de ses adhérents, dans cette Fédération où nous avons peu à batailler sur les questions de tendance, nous nous sommes heurtés sur des questions administratives.

Si vous le désirez, je puis préciser.

PLUSIEURS DÉLÉGUÉS. — Précise ! (*Rumeurs.*)

RAMBAUD. — Nous avons eu les Duceœur ! Je demande à Tournemaine de ne pas faire le gigolo, comme à son habitude.

J'ai eu seul à lutter contre vous pour débarquer Crémieux, du Comité des Forges, ainsi que Ferrand, ce qui a provoqué des heurts entre moi et les militants de notre Fédération, qui disaient : « Tu nous passeras sur le ventre avant d'y réussir ! »

Ils se sont lourdement trompés, mais ils sont toujours dans la ligne. Ce fut le début des frictions.

Dans nos Congrès fédéraux, notamment au dernier, je suis intervenu pour

apporter au travail accompli par notre Fédération, des critiques qui ont porté sur le terrain administratif.

J'ai reproché à la Direction fédérale son attitude à l'égard des camarades du réseau de l'État, les circulaires signées « Caralp » envoyées aux syndicats. Nous lui avons reproché certaines déclarations concernant notre position sur le grignotage des confédérés, que vous pratiquez aujourd'hui.

On nous représentait comme des ennemis du Parti communiste, comme des réformistes, car tout votre travail — et ce sera peut-être la vengeance de ceux qui me disaient : « Tu nous passeras sur le ventre avant de toucher à Duceur, Ferrand et Crémieux » — était fait d'insinuations pour arriver à prendre la direction de l'Union-État, comme vous avez pris celle de l'Union d'Algérie, que vous avez laissée tomber de 10.000 à 6.000 membres et qui est maintenant dans l'obligation d'aller chercher des camarades que vous aviez chassés pour les remettre à la direction de cette Union. (*Applaudissements.*)

J'ai fait une déclaration au Congrès fédéral sur le Parti communiste. Je la maintiens, nous verrons ensuite comment on écrit l'histoire. J'ai dit :

Je défie qui que ce soit de trouver dans un de mes exposés, soit de Congrès, soit de réunion publique, un mot qui puisse être considéré comme une attaque contre le Parti.

On a même déclaré — n'est-ce pas Semard ? — que Rambaud était certainement le meilleur des défenseurs du Parti communiste lorsqu'il se trouvait dans une réunion où le parti était attaqué par les réformistes.

Je n'ai attaqué votre parti dans aucune réunion syndicale ; je l'ai défendu en toute circonstance, car à travers lui je sais que c'est la révolution russe que je défendais, en même temps que la révolution ouvrière mondiale.

Voilà mes déclarations au Congrès de la Fédération des Cheminots. Mais le lendemain, dans notre presse, sur les indications du général en chef, on prêtait au camarade Rambaud des déclarations tout autres. Nous n'avons plus la possibilité de faire connaître à la masse des syndiqués la position exacte que nous prenons dans un Congrès, voire dans une commission exécutive.

Ça va plus loin que cela. Pour le 1^{er} Août, on a pris des décisions à la Commission exécutive fédérale. Deux camarades particulièrement insultés dans *L'Humanité*, le camarade Prest et moi-même, avons fait la déclaration suivante :

« Nous refusons d'apporter notre point de vue sur les décisions que vous avez prises au Congrès, en raison de la malhonnêteté avec laquelle vous interprétez notre pensée le lendemain dans votre presse. »

Nous nous sommes refusés à discuter et à voter. J'indique que si j'avais pris la parole, si la mauvaise foi dont vous avez fait preuve à notre égard ne nous avait empêché de dire notre pensée, c'eût été pour vous dire que la manifestation du 1^{er} Août méritait mieux que le résultat que vous avez enregistré.

J'ai vu un militant récent. Quoique vieux, c'est un nouveau-né au syndicalisme. Pendant quinze ans il s'est vendu au gouvernement. Ancien traîneur de sabre, il est venu ensuite dans un réseau et, au bout de quinze ans, au moment où il a une nouvelle retraite, il veut nous donner des leçons d'antimilitarisme. Je dis qu'en ce qui me concerne, je ne puis accepter de telles leçons, car je suis un des rares camarades qui n'ont jamais voulu mettre la livrée du crime sur le dos.

UN DÉLÉGUÉ. — Qu'est-ce que cela prouve ?

RAMBAUD (*ironiquement*). — Cela prouve que je suis militariste !

Les militants de l'Union-État sont, comme vous, pour la défense de la révolution russe, contre la guerre. Seulement, ils n'ont pas l'habitude de cracher en l'air pour que ça leur retombe sur le nez ; ils ont l'habitude, eux, quand ils font

quelque chose, de vouloir le faire d'une façon convenable, afin d'avoir le maximum de résultats.

Nous disons qu'il eût été facile, avec un peu plus d'adresse de la part de nos camarades du Bureau confédéral et du Parti, en faisant moins paraître la prédominance de ce dernier dans l'action pour le 1^{er} Août, en laissant notre Centrale syndicale maîtresse de son action, que ce soit pour des manifestations, là où il n'est pas possible de faire autre chose, que ce soit pour des grèves d'une heure, d'un quart d'heure, il eût été possible d'avoir un autre résultat que celui que nous avons constaté. J'aurais aussi indiqué aux camarades du Bureau fédéral que l'on avait commis une erreur en décidant que les Comités d'action pour le 1^{er} Août seraient subordonnés aux organisations correspondantes du Parti communiste.

Il ne faut pas connaître les masses dont on parle tant pour croire qu'elles n'ont pas été effarouchées par la prédominance du Parti communiste sur les syndicats.

C'est un fait que personne ne peut nier, surtout dans les Chemins de fer et les Services publics. Vous savez, militants, tout le mal que nous avons eu après le Congrès de Bourges pour aller dans les réunions syndicales lutter contre les chefs réformistes qui accusaient notre Fédération, notre C. G. T. U., d'être subordonnées au Parti communiste.

Vous avec moi, dans toutes les réunions, vous avez dû, texte en main, dire : « Mais non, ce n'est pas exact ; nous sommes libres de notre action ; ce n'est pas le Parti communiste qui commande, qui décide de l'action, ce sont les syndicats, ce sont les groupements régulièrement constitués. »

J'ai cru et je crois qu'on aurait pu agir autrement. Est-ce que vos objectifs sont atteints après le 1^{er} Août ?

Je ne le pense pas, ou alors vous laisseriez croire à la masse que vos objectifs n'allaient pas bien loin.

La guerre ? Si elle était menaçante hier, elle l'est encore aujourd'hui. Alors, il y aurait un travail à faire. Allez-vous le recommencer, ou allez-vous prendre d'autres dispositions afin de démontrer aux puissances capitalistes que la masse ouvrière est derrière la C. G. T. U. pour empêcher l'agression contre l'U. R. S. S., pour empêcher à nouveau le massacre de se produire ?

C'est la question que je pose au Bureau confédéral.

J'indique aussi qu'un article est paru dans *L'Humanité* me représentant comme le chef le plus habile de la minorité. Je remercie les camarades pour les fleurs qu'ils me lancent. C'est sans doute en récompense des coups de lance que je leur envoie. Mais il est un passage contre lequel je tiens à protester. Dans cet article, on indique que le camarade Rambaud et le camarade Prest se sont refusés à voter l'ordre du jour, refusant ainsi de se rendre solidaires des camarades frappés pour le 1^{er} Août.

Celui qui a écrit cela, qui se reconnaît aujourd'hui le droit de nous traiter de réformistes, oublie — et j'ai le droit de le dire dans ce Congrès, où j'ai toujours parlé avec franchise. — qu'il y a quelques années, alors que nous étions en grève, il a accepté de toucher double salaire de la part de M. de Rothschild. (*Applaudissements. — Protestations.*)

UN DÉLÉGUÉ. — Précise !

RAMBAUD. — C'est le camarade Thomas. Ce n'est pas une simple insinuation. Si vous exigez qu'à ce sujet j'aille plus loin, je le ferai, quand vous m'aurez apporté le rapport que vous deviez fournir sur un incident soulevé soi-disant par un chef confédéré.

Vraiment, camarades, de telles méthodes d'attaque sont mauvaises et c'est mentir effrontément que d'écrire ce qu'a écrit Thomas. Après le 1^{er} Août, à la

C. E. fédérale, on nous a présenté une résolution contenant deux parties : 1^o Approbation entière des mots d'ordre du 1^{er} Août ; 2^o Solidarité à l'égard des camarades frappés.

J'ai déclaré : Je n'ai pas voulu, pour les raisons que vous connaissez, prendre part à la discussion et au vote de la résolution du 1^{er} Août. Vous ne pouvez donc pas aujourd'hui me demander d'approuver les mots d'ordre du 1^{er} Août. Ce serait malhonnête de ma part de le faire.

Mais, en ce qui concerne la seconde partie de la résolution, je l'approuve entièrement, car je considère que même en désaccord avec vous à 100 % — puisque c'est la formule à la mode — sur la journée du 1^{er} Août, et quoique mis en minorité, je dois m'incliner devant la décision de la majorité qui fait force de loi. Une décision de la Commission exécutive, ce n'est plus, en l'occurrence, une résolution de la majorité, mais bien une résolution de la Commission exécutive tout entière.

L'action que vous avez décidée, même contre moi, je dois en être solidaire. En conséquence, Rambaud, comme tous les autres militants, se reconnaît solidaire de tous les camarades frappés et sera à vos côtés pour faire campagne en leur faveur.

Mais c'est Tournemaine qui m'a répondu : « Je refuse, au nom des emprisonnés et des camarades du Nord, la solidarité à bon marché que nous apporte le camarade Rambaud ». Or, je ne suis pas un béni-oui-oui, et dans ces conditions, ne pouvant voter, ni pour, ni contre la résolution, j'ai refusé de prendre part au vote.

Cela n'a pas empêché les camarades d'écrire le lendemain : « Rambaud a refusé de faire acte de solidarité envers les camarades frappés ». Vous comprendrez qu'il était de mon devoir de rétablir la vérité devant le Congrès confédéral et de mettre en lumière les moyens qu'on emploie pour salir aujourd'hui les militants.

Vous êtes bolcheviks ? Allons donc ! Je voudrais que tous les camarades qui sont allés en Russie, Crapier comme les autres, disent comment l'on procède en U.R.S.S. dans les organisations syndicales. Je voudrais qu'il nous apporte les statistiques qu'il avait ramenées de Russie et dans lesquelles il est démontré que les syndicats de l'U. R. S. S. comptent près de 50 % de camarades sans-parti.

C'est dire que là-bas on ne recherche qu'une chose : gagner la sympathie et la confiance des ouvriers par une action appropriée. C'est ainsi que je comprends que le Parti communiste puisse arriver à diriger le mouvement révolutionnaire. (*Applaudissements.*)

En Russie, on ne cherche pas à démolir les militants syndicalistes, sans-parti, même quand, sur un point donné, ils sont en désaccord avec la ligne générale. On leur demande simplement d'être disciplinés une fois les décisions prises.

Pour moi, bien que je ne sois pas allé en Russie, faute de temps, j'ai tout de même eu l'occasion, à la Commission exécutive de l'Union-Etat, et en présence du Bureau fédéral, de m'expliquer à plusieurs reprises avec des représentants de la Fédération russe des Cheminots et avec un représentant de l'I.S.R. J'ai eu le plaisir de voir que nous étions d'accord alors que j'étais en parfait désaccord avec les camarades communistes français.

Voici d'ailleurs un exemple frappant. Il y a, dans ce Congrès, des communistes partisans de la majorité confédérale ; il y en a même d'autres qui sont partisans de la minorité confédérale ; il y a même des sans-parti qui ont des mandats en faveur de la majorité confédérale. Ce n'est pas le premier Congrès auquel j'assiste et je puis vous dire que, dans l'ancienne C. G. T., on voyait non pas des réunions de fractions socialistes ou autres, mais simplement des

fractions syndicales qui se réunissaient : l'une composée des partisans de la majorité, l'autre composée de ceux de la minorité.

Dans ce Congrès, il en est tout autrement. Et n'est-ce pas le président lui-même qui vient d'annoncer : « Camarades de la fraction communiste, soyez tous ici ce soir ? » Ainsi, ceux qui ne sont pas communistes, mais qui sont tout de même d'accord avec la ligne générale de la C.G.T.U., ne pouvant aller avec les minoritaires, et n'étant pas d'autre part invités à la réunion, sont obligés de rester dehors. Le Congrès ne doit pas les intéresser. (*Applaudissements. — Interruptions.*)

Lorsque vous voudrez établir un débat à ce sujet, je pourrai vous indiquer que j'ai eu moi-même le plaisir d'être à Paris à côté de Lénine et de Ker et je ne sais si vous en avez fait autant.

Pour conclure, j'indique que les militants de l'Union-Etat sont toujours disposés, conformément à la résolution de Bourges, à collaborer avec vous en accord avec le parti, chaque fois que des accords circonstanciels seront rendus nécessaires. Nous sommes d'accord avec vous pour toujours lutter en faveur de la Révolution russe que nous aimons autant que vous.

Mais, ce contre quoi nous nous dresserons, c'est contre les manœuvres que vous employez pour démolir les militants honnêtes, les militants qui n'ont jamais marchandé leur dévouement à la cause que nous défendons tous.

Si vous continuez à faire cette besogne, je vous préviens que nous ne sommes pas dociles et que nous nous dresserons contre une telle attitude que nous considérons comme antisindicaliste, antirévolutionnaire et antipacifiste. (*Vifs applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Camarades, nous allons lever la séance. Nous la reprendrons ce soir à 8 h. 30 précises.

Simonin prendra la parole au nom du Bureau confédéral.

La séance est levée à 18 h. 35.

QUATRIÈME JOURNÉE

Mercredi 18 Septembre (soir)

La séance est ouverte à 20 h. 55 sous la présidence de CHAMBON.

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Claveri pour une communication du Bureau confédéral.

CLAVERI. — Au cours de son intervention, Rambaud a mis en cause notre camarade Thomas, secrétaire de la Fédération unitaire des Cheminots et actuellement membre du Bureau confédéral élargi. Nous demandons au Congrès de permettre à Thomas de répondre aux accusations portées contre lui afin que la Commission exécutive confédérale et le Congrès lui-même puissent juger si ces accusations sont justifiées.

Si elles le sont, le Congrès pourra, à la suite de ce débat, évincer Thomas de la Commission exécutive confédérale. Si elles ne sont pas justifiées, le Congrès aura à juger lui-même ceux qui ont porté ces accusations. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — L'assemblée accepte-t-elle les propositions du Bureau confédéral ? (*Assentiment.*)

Je donne la parole à notre camarade Thomas, du Bureau fédéral des Cheminots.

THOMAS. — Nous écrivions récemment qu'il y avait, au sein de la Fédération des Cheminots, une opposition qui ne voulait pas parler, qu'il y avait des muets. Ce soir, les muets ont parlé. Ils ont même crié très fort et ont reçu des applaudissements de certains côtés de la salle. En fait, ils n'ont rien apporté qui démontre qu'ils sont pour la ligne révolutionnaire suivie par la Fédération des Cheminots.

Ils se sont contentés d'essayer de salir les militants de la direction fédérale. Nous pourrions répondre à Rambaud qu'en certaines circonstances la Fédération unitaire des Cheminots a eu à prendre sa défense contre les attaques de ceux qui écrivaient contre lui des articles dans *Le Peuple* ou ailleurs, avec le titre : « Jaune en 1910, rouge en 1920, blanc en 1929 ». Nous avions dit ce que nous pensions de ces attaques réformistes et cependant nous voyons aujourd'hui Rambaud se faire l'écho des réformistes pour tenter de salir un militant.

Rambaud a également laissé quelque chose dans l'ombre. Je préciserai pour bien montrer, justement, le caractère de ses accusations et faire ressortir qu'en réalité il ne cherchait qu'à produire de l'effet sur le Congrès afin de mieux marquer sa carence totale sur le terrain politique. Rambaud a insinué que

certaines faits avaient été reprochés à Thomas, secrétaire de la Fédération. Des camarades lui ont demandé de préciser, mais il n'a pas parlé et nous allons vous dire simplement ce dont il s'agit.

Lors d'une réunion à Sotteville, Coudun, de la Fédération confédérée, avait essayé, pour détruire l'impression produite par sa contradiction, de dire devant les cheminots que si j'avais été mis hors des cadres de la Compagnie du Nord, c'était pour un motif pas très propre. Je suis très à l'aise pour parler de cela ici, car il y a des camarades qui m'ont connu lorsque j'étais en activité et qui se souviennent exactement des faits.

Rimbaud a repris cette affaire ici, soit ! Mais je lui rappellerai qu'à la Commission exécutive du Réseau de l'Etat, un camarade qui n'était pourtant plus de notre tendance, mais de la sienne, le camarade Jullienne, s'est levé pour dire qu'il m'avait connu pendant cette période et que les faits insinués par Coudun étaient totalement faux. Il y a d'ailleurs des textes qui sont là. Il y a les termes mêmes des considérants juridiques apportés au cours du procès que nous avons intenté à la Compagnie du Nord à la suite de ma radiation des cadres qu'elle avait prononcée. Ils sont là pour faire justice de tous ces ragots et de toutes ces calomnies contraires à la réalité et à la vérité.

D'ailleurs, l'intervention de Rimbaud a eu pour résultat de montrer tout son énervement en s'apercevant que, de plus en plus, la direction communiste de la Fédération des Cheminots gagne du terrain sur le réseau de l'Etat.

Il faut, en quelques mots, préciser ce qu'a été le redressement de la ligne de la Fédération des Cheminots à notre dernier Congrès fédéral. On a dit souvent ici et ailleurs que la Fédération unitaire des Cheminots est une organisation réformiste. Cela a été vrai pendant un certain temps et à la suite de la scission, pendant toute la période de réorganisation. Cela a été marqué d'ailleurs par un fait important au sujet duquel je suis obligé d'apporter des précisions.

En 1922, ce fut la grève du Havre. Des camarades avaient été fusillés par les gendarmes. La C.G.T.U. lance le mot d'ordre d'une grève de 24 heures. C'est alors que la Fédération des Cheminots entre dans la ligne réformiste qu'elle a suivie pendant un certain temps et se contente d'un communiqué honteux au journal *L'Humanité*. Il faut dire aussi que les camarades de cette Fédération qui auraient voulu faire autre chose n'auraient pu le faire parce qu'il y avait derrière eux un poids mort, tous ceux qui étaient partisans de la ligne réformiste de Rimbaud.

Cependant, malgré le communiqué honteux de la Fédération, il y eut des cheminots qui suivirent le mot d'ordre de la C.G.T.U. Il y eut Thomas, à ce moment secrétaire du Syndicat unitaire des Cheminots de Valenciennes, qui a fait la grève de 24 heures pour répondre au mot d'ordre lancé.

J'attends qu'on apporte les preuves du contraire.

Vous voyez donc, camarades, à quels arguments en sont réduits les réformistes lorsqu'il s'agit de démolir un militant que l'on considère comme menant la bataille dure contre les adversaires du Parti communiste et les adversaires de la direction idéologique révolutionnaire de la C.G.T.U.

Inutile d'ailleurs d'insister davantage sur ce sujet. Cependant, avant de terminer, il est un fait que nous voudrions signaler. La Fédération des Cheminots participe au Conseil supérieur des chemins de fer. Des adversaires ont dit que c'était là une œuvre réformiste. Si c'est vraiment faire œuvre de réformistes, on ne comprend pas qu'en certaines circonstances, ceux qu'on a voulu charger d'y remplir un mandat se soient piteusement défilés. En étudiant les documents, nous avons eu, en effet, la possibilité de dénoncer les préparatifs de guerre de la bourgeoisie et nous avons voulu charger Rimbaud d'une opération tendant à dénoncer ces préparatifs de guerre devant le Conseil supérieur des chemins de

fer. Mais il a répondu qu'il ne voulait pas passer pour un « rigolo » devant ces messieurs de la bourgeoisie. C'est Tournemaine qui a fait l'opération.

Comment désigner une telle façon de faire ? C'est très beau en paroles de déclarer que l'on est révolutionnaire, mais il faudrait mettre ses paroles en harmonie avec ses actes et ce n'est pas pour le 1^{er} Août que Rambaud a pu nous montrer cela.

Il a été, tout d'abord, contre les mots d'ordre du 1^{er} Août et, ensuite, il a essayé, par tous les moyens, de les saboter et de les tourner en ridicule.

Un fait précis : à Sotteville, sur l'État, où nous aurions pu obtenir des résultats comparables à ceux obtenus par la Région parisienne, dans les ateliers du Nord, il y a un ami particulier d'Engler et de Rambaud, c'est Gautier, ancien député du B.O.-P., qui a fait une besogne de désagrégation et a empêché le mouvement de se développer au sein des ateliers de Sotteville. Est-ce que c'est là une besogne révolutionnaire ? Non, la suite logique de tout cela, Rambaud est venu l'appporter ce soir en montrant que, comme par le passé, il s'opposerait tant qu'il le pourrait au redressement idéologique de la Fédération des Cheminots dans l'action. Nous continuerons, malgré toutes les campagnes qu'il lancera, à travailler pour essayer d'arracher à son influence les cheminots qui s'y trouvent encore. Nous y arriverons, parce que ce n'est pas avec des procédés comme ceux qu'il a employés qu'on peut arriver à prouver la vérité. En utilisant de tels procédés, on ne parvient qu'à se déconsidérer. (*Applaudissements.*)

DENYS. — Alors qu'il prétendait que nous avions voulu l'éliminer, comme élément marquant de la minorité, Rambaud a omis de signaler, dans son exposé, que la Fédération des Cheminots ne lui a pas ménagé son concours dans l'affaire du Mans où il était engagé.

LE PRÉSIDENT. — Nous considérons l'incident clos et nous donnons la parole à Simonin, du Bureau confédéral.

INTERVENTION DE SIMONIN

SIMONIN. — La plupart des militants de la minorité, qui sont venus à cette tribune, se sont plaints des attaques calomnieuses, ou soi-disant telles, que la majorité leur a réservées avant et pendant ce Congrès. En tout cas, Rambaud, Engler, Schumacher, Boville et les autres ont pu se défendre, mais il est des militants qui ne sont pas ici et qu'ils ont attaqués, calomniés avec des méthodes qui ne sont pas des plus honnêtes. Thomas en a dénoncé une, je veux en dénoncer d'autres.

Voilà ce qu'on lit dans le journal *Le Fraternel* du mois de septembre :

Je plains amèrement ceux qui n'ont pas su garder l'investiture et l'amitié des hommes de leur profession.

Il est vrai que l'on n'obtient pas cela avec des discours lointains, mais bien avec un travail opiniâtre, aussi bien sur le plan corporatif que sur le plan social. Tant que les boulangers travailleront douze heures par jour, sept jours par semaine, et n'auront pas le travail de jour, ceux qui, étant d'un métier aussi misérable, s'évaderont dans les organisations centrales en perdant le contact avec les mitröns, perdront aussi leur crédit et ce sera justice.

Voilà ce qu'on lit dans le journal *Le Fraternel*, sous la signature de Boville. De qui s'agit-il, en réalité, dans cet article ? Il s'agit d'un militant, de Racamond, qui n'a pas été à même, pendant cette période, de pouvoir vous suivre dans les réunions de sections de votre syndicat, de pouvoir se présenter au Comité général...

UN DÉLÉGUÉ. — Il était à l'île de Ré, au mois de juillet.

SIMONIN. — ...pour faire justice des accusations mensongères et calomnieuses que vous portez contre lui. Dans *L'Humanité*, vous avez dit : « Nous apporterons autre chose » ; or, nous attendons que vous apportiez autre chose ici contre nous. (*Applaudissements.*)

Nous savons comment vous avez pratiqué depuis un mois. Ce n'était pas la question de l'orientation syndicale qui était en discussion dans votre syndicat ; ce n'était pas sur les thèses de la majorité et de la minorité que vous appeliez les ouvriers boulangers à se prononcer.

Vous aviez besoin, à l'occasion de la préparation du Congrès, d'attaquer un des militants du Syndicat des Boulangers, à qui les ouvriers n'ont encore eu rien à reprocher, et c'est pour trouver ces fameux arguments, ces accusations que nous attendons et que nous attendrons longtemps encore, que vous avez vidé les meubles, fouillé les tiroirs, compulsé les procès-verbaux pour essayer de justifier votre position fautive auprès des ouvriers boulangers.

POUSSIF. — Vous avez volé 2.000 bandes.

SIMONIN. — Je tenais à signaler le fait devant le Congrès. Si Racamond avait été présent, il se serait chargé de remettre les choses au point, mais il aura l'occasion, espérons-le, d'aller dans vos assemblées générales, vos réunions de sections, pour y défendre la position de la majorité contre la politique réformiste que vous avez pratiquée jusqu'ici et que vous accentuez chaque jour davantage.

Les camarades de la minorité se sont plaints des attaques de *L'Humanité* contre des personnalités ou des tendances. Sachez donc que *L'Humanité* est le journal de la classe ouvrière, mais aussi celui du Parti communiste et de la majorité confédérale et que son rôle historique c'est d'éduquer et d'alerter les prolétaires pour la lutte contre la bourgeoisie et le réformisme. (*Applaudissements.*)

Vous n'avez tout de même pas la prétention que *L'Humanité* vous serve de tribune pour défendre dans les syndicats unitaires votre politique opportuniste et réformiste ! (*Bruit.*)

LE PRÉSIDENT. — Je prie les camarades de la majorité confé-

dérale de ne pas répondre aux provocations qui peuvent être faites par des gens qui ont tout intérêt à saboter la tenue du Congrès. Un peu de silence dans les tribunes, s'il vous plaît !

SIMONIN. — Je suis chargé par la direction confédérale de répondre à un certain nombre de camarades de la minorité.

Je veux répondre au camarade Arnaud, du Syndicat des Mineurs de la Loire, qui est venu déclarer que sa plus grande préoccupation était de conserver, dans les organisations unitaires, la démocratie syndicale et de veiller à son respect le plus absolu, qu'il exagère.

Il ne faudrait pas qu'Arnaud oublie la position particulière qu'il occupa dans la grève des Mineurs de la Loire, en janvier dernier. Au lieu de se poser aujourd'hui en champion de la démocratie syndicale, il eût mieux fait d'accepter les conseils de la direction confédérale et de les appliquer pour donner une conduite homogène et collective à la grève des mineurs, au moyen d'un comité de grève où n'auraient pas seulement été représentés les membres de la Commission exécutive du syndicat, mais auquel aurait pris part la grande masse des ouvriers inorganisés, des travailleurs coloniaux et étrangers qui, dans cette lutte, ont pris une place importante.

On a reproché au Bureau confédéral et à la Commission exécutive d'avoir constitué une commission des grèves où, au fur et à mesure que se déroule le mouvement gréviste, les conflits sont examinés en présence des militants responsables aux différents échelons et où il est possible de tirer des conclusions et, quelquefois, de condamner, quand c'est nécessaire, ceux qui, au cours d'un conflit, n'ont pas su jouer leur rôle de militants responsables et autorisés dans la direction des ouvriers en lutte contre le patronat.

Nous avons été surpris lorsque notre camarade Arnaud, après avoir tenté de justifier sa position fautive dans la grève des mineurs et rejeté, en quelque sorte, les conclusions de la Commission des grèves, nous déclara que la résolution présentée par la majorité confédérale sur le rapport d'activité de la C.G.T.U. ne lui convenait pas et qu'il y avait, dans cette résolution, deux points importants sur lesquels il demandait un certain nombre de modifications.

Je fus étonné moi-même, car Arnaud, avant de venir au Congrès, s'était déjà prononcé publiquement sur la résolution d'orientation. Nous ne sommes pas d'ailleurs au bout des surprises.

J'ai fait, il y a quelques semaines, une tournée de conférences d'information sur la préparation du Congrès confédéral. A Saint-

Etienne, à la réunion à laquelle Arnaud assistait, la résolution d'orientation qui vous est présentée aujourd'hui fut discutée et ce camarade, reconnaissant *a priori* le rôle dirigeant du Parti communiste, déclara aux militants présents que, depuis longtemps, nous aurions dû en publier une semblable !

Dans la petite réunion qui a précédé la conférence d'information, Arnaud déclara que, sur le dernier paragraphe qui proclame le rôle dirigeant du Parti dans le mouvement ouvrier, ce n'était pas la peine de faire tant d'histoires avec une telle question, que les travailleurs savaient et qu'ils avaient accepté depuis longtemps le rôle dirigeant du Parti et le travail en commun des deux organisations ouvrières.

Aujourd'hui, Arnaud fait bloc avec les différents groupes qui composent la minorité contre cette même résolution. Evidemment, une des conclusions que l'on doit en tirer, c'est qu'il y a encore dans nos syndicats, et qu'il y avait surtout dans nos syndicats unitaires, avant le Congrès confédéral, des militants qui n'ont pas osé prendre part au débat public et se prononcer, masquant ainsi aux ouvriers leurs divergences politiques avec la majorité confédérale et le Parti communiste.

Dans ce département essentiellement industriel, n'oubliez pas que les ouvriers mineurs de la Loire ont, pendant la grève, reconnu avec nous l'importance politique du Parti dans le mouvement ouvrier.

Les inorganisés ont pris la part la plus importante dans le mouvement. Je répète que les ouvriers étrangers et les coloniaux étaient à l'avant-garde de la bataille dans les mines de la Loire. Aujourd'hui, ceux qui repoussent avec un tel mépris les inorganisés et font fi du rôle qu'ils doivent jouer dans les luttes ouvrières, doivent se souvenir, comme nos camarades du Syndicat des Boulangers de la Seine, que c'est grâce aux ouvriers boulangers inorganisés qu'au mois de mars dernier ils ont pu arracher leur cahier de revendications.

On n'a pas toujours négligé les inorganisés au Syndicat des Boulangers de la Seine ; on n'a pas toujours constaté et proclamé « l'avachissement des masses ».

Je lis, dans le numéro du mois de juin du *Fraternel*, sur les élections au Conseil syndical :

Nous voici 1.700 syndiqués ; il doit y avoir régulièrement au moins 1.600 votants ; il pourrait y en avoir 2.000 si chaque syndiqué voulait s'en occuper et amener à sa section un non syndiqué qui prendrait à l'entrée sa carte syndicale.

Vous voyez que si, dans certaines organisations, on tient à l'écart et on méprise les ouvriers inorganisés pendant les luttes et

en dehors des luttes, il y a des circonstances au cours desquelles on ne craint pas, pour servir les intérêts de tendance, de leur faire appel. L'importance du rôle des inorganisés n'apparaît aux champions de « l'indépendance du syndicalisme » que pour les utiliser contre la majorité confédérale, dans les assemblées de section et dans le syndicat, aux élections intérieures de l'organisation.

Ce qu'il faut dire, c'est que cette fameuse victoire que les ouvriers boulangers de la Seine ont remporté au mois de mars, que le syndicat prétend avoir remportée, aurait dû être arrachée au moins six mois plus tôt.

Gaillard disait l'autre jour, à cette tribune, que le Congrès de la XX^e Région n'est pas étranger à la reprise d'activité de la direction du Syndicat des Ouvriers Boulangers. C'est vrai. S'il n'y avait pas eu l'intervention de notre camarade Racamond dans ce Congrès, il est fort possible que les ouvriers boulangers attendraient encore maintenant l'augmentation de salaires qu'ils ont attendue pendant six mois.

Dans quelles conditions le cahier de revendications fut-il signé? Il y aurait beaucoup à dire sur ce point. Il démontre qu'il n'est pas douteux que les syndicats unitaires qui tiennent à l'écart les inorganisés pendant une certaine période, rencontrent des difficultés lorsqu'il s'agit d'établir un plan d'attaque contre le patronat, de préparer un mouvement, d'élaborer une stratégie gréviste, et que l'on a perdu depuis des mois et des mois le contact avec les ouvriers de la profession, comme ce fut le cas, l'année dernière, chez les boulangers. On arrive alors à essayer de composer avec les patrons et le ministère du Travail. On a dit, et c'est exact, que quand on fréquente les antichambres ministérielles, on finit par y prendre goût et par ne plus vouloir en sortir.

La camarade Germaine Goujon, qui est intervenue dans le débat, s'est bien servie ; elle n'a pas attendu qu'on lui jette des fleurs. Elle a rappelé au Congrès l'action qu'elle a menée pendant des mois dans sa région.

Elle a, naturellement, oublié de rappeler ce qu'ont fait l'Union régionale et la C. G. T. U. Il va de soi que lorsqu'on est de la minorité, on peut se permettre d'accaparer toute l'action de sa région ou de sa localité, de s'en approprier le bénéfice exclusif et de passer par-dessous la jambe tous les efforts des militants de l'Union régionale et de la C. G. T. U.

La camarade Germaine Goujon nous a développé un long rapport sur les grèves de Rouen et de Darnétal. Elle a dit, entre autres : « Le rôle de la C.G.T.U. s'est borné à nous voter 24.000 francs et à ne jamais nous les envoyer ».

De telles accusations, quand elles sont portées, doivent être prouvées. La C.G.T.U. et la Fédération du Textile ont bien voté 24.000 francs pour la grève de Rouen et de Darnétal et cet argent a bel et bien été envoyé par la C.G.T.U., puisque j'ai les reçus ici. La décision de la C. E. confédérale fut prise alors que la grève de Rouen touchait à sa fin.

La somme envoyée à l'Union régionale unitaire, si elle n'a pas servi à soutenir les grévistes de Rouen, rentrés le 14^e jour, fut utilisée pour soutenir les grévistes de Darnétal et Germaine Goujon doit se souvenir que pendant toute la durée du conflit, la C.G.T.U. ne s'est pas seulement contentée d'apporter sa solidarité financière ; elle a aussi maintenu des militants en permanence sur les lieux de la grève pour en assurer la direction et le contrôle.

Germaine Goujon s'est faite le porte-parole de l'Union locale de Rouen. J'aurais préféré que ce soit le camarade Engler, secrétaire de l'Union locale et du Syndicat des Dockers, qui vienne à sa place expliquer le déroulement de la grève des dockers de Rouen. Germaine Goujon a fait la même opération pour la grève des dockers de Rouen que pour la grève du textile ; elle a dit : « A qui revient le bénéfice de la victoire des dockers de Rouen ? Qu'est-ce qui a fait l'effort financier ? Qu'est-ce qui a fait l'effort en militants ? Mais c'est l'Union locale ! Ce sont les militants de la minorité de la région qui, aussi bien dans la grève des dockers que dans celle du textile, ont joué le rôle politique et d'organisation le plus important ! »

Nous ne sommes pas tout à fait d'accord. La victoire des dockers de Rouen revient à la C.G.T.U. d'abord ; elle revient ensuite aux dockers inorganisés que vous avez négligés pendant si longtemps. Qui a dirigé la grève ?

ENGLER. — Nous.

SIMONIN. — Oui, Engler a dirigé la grève comme secrétaire du syndicat. Mais les dockers doivent savoir que son organisation et sa direction effective furent assurées par la C.G.T.U.

ENGLER. — Qui est arrivée le 14^e jour.

SIMONIN. — Germaine Goujon ignorait sans doute que dans le déroulement de la grève de Rouen, Engler fut appelé à la Commission centrale des grèves, à Paris. Il y a participé et c'est à la suite d'une discussion au sein de cette commission que la décision fut prise de faire rebondir le mouvement. Camarade Engler, reconnais ce fait.

ENGLER. — Tu permets un mot ? C'est dans l'intérêt de la vérité. C'est nous qui nous sommes dérangés, sans y être invités,

pour venir à Paris informer la C.G.T.U. que nous ne voulions pas permettre aux patrons de fixer eux-mêmes l'heure de la rentrée des ouvriers. C'est nous qui avons dirigé la grève en attendant de venir te voir.

SIMONIN. — C'est ici, en accord avec les militants de la direction confédérale, que le renforcement de la grève a été envisagé et décidé.

Il faut dire aussi, ce que l'on a nié, que la C.G.T.U. a toujours eu un délégué sur place pendant cette grève. Je vous en prie, il faut savoir, il faut surtout que les dockers sachent que c'est sous la pression de la C.G.T.U. qu'Engler fut contraint de pratiquer la solidarité aux dockers inorganisés. Il y avait, avant le conflit, 90 dockers au syndicat.

UN DÉLÉGUÉ. — 300 dockers !

SIMONIN. — Nous serions curieux de vérifier les effectifs du Syndicat des Dockers avant ce mouvement. (*Bruit.*)

ENGLER. — Un mot ?

SIMONIN. — Non, je te donne satisfaction : les effectifs du Syndicat des Dockers, avant le mouvement, étaient, je veux bien l'admettre, de 300 ; mais il y avait au moins 800 dockers...

LEBOURSIER. — 1.200 dockers.

SIMONIN. — On me dit 1.200 non syndiqués. Il a fallu que la C. G. T. U. intervienne auprès du syndicat pour que ce dernier consente à pratiquer la solidarité à leur égard, alors qu'il y avait 70.000 francs dans la caisse de l'organisation.

Les minoritaires se plaignent que la C.G.T.U. ne fasse pas l'effort suffisant pour les différentes grèves qui se déroulent dans le pays. Mais on constate que, depuis le Congrès de Bordeaux, des centaines de milliers d'ouvriers ont été engagés dans des luttes pendant des semaines et des mois, qu'il a souvent été impossible à la C.G.T.U. et aux fédérations qui sont pauvres de venir, comme elles l'auraient voulu, en aide aux ouvriers en lutte, alors que d'autres organisations syndicales capitalisent. Il faut que la C.G.T.U. intervienne pour que, dans un conflit qui englobe 1.200 dockers, le syndicat consente à pratiquer la solidarité, alors qu'il y a 70.000 francs en caisse. (*Vives interruptions. — Tumulte.*)

LE PRÉSIDENT. — Camarades, je vous demande de faire silence. Chaque orateur doit avoir le droit d'exprimer sa pensée comme il l'entend. Les orateurs de la minorité se sont expliqués comme ils l'ont voulu. Le Bureau confédéral doit avoir maintenant le droit de leur répondre.

Il n'y a, dans l'exposé de notre camarade Simonin, ni insulte, ni calomnie envers la minorité ou ses militants. Il a le droit d'exprimer la pensée du Bureau confédéral. (*Applaudissements et vives protestations.*)

A la façon dont vous vous conduisez, camarades,, on ne s'étonne plus qu'on refuse les délégués de la C.G.T.U. dans certains syndicats !

SIMONIN. — Camarades de la minorité, je pense que nous n'avons pas encore abusé de la tribune comme vous. Il faudrait, je crois, que certains militants comprennent qu'ils doivent conserver, même dans un Congrès, un peu plus de retenue. N'est-ce pas, camarades dockers de Marseille ? (*Tumulte. — L'orateur est vivement interpellé.*)

LE PRÉSIDENT. — Je demande aux camarades de la majorité confédérale de ne pas répondre aux propos qui leur sont adressés. Ce n'est pas avec des insultes qu'on battra la majorité confédérale.

CHAMBELLAND. — Je demande aux camarades de la minorité d'observer la discipline du Congrès et de permettre aux orateurs de la majorité de s'exprimer librement. (*Bruit.*)

UN DÉLÉGUÉ. — Je demande aux camarades d'observer le silence. La police est là qui n'attend qu'une occasion pour intervenir ! (*Bruit.*)

GITON. — Je tiens à faire remarquer ici que la direction confédérale a fait, jusqu'à ce soir, le maximum de concessions pour que la minorité puisse s'expliquer. Bien souvent, la majorité a dû entendre des choses qui étaient loin de lui plaire.

Maintenant que la direction confédérale tient à situer les problèmes politique et économique et à discuter sur toutes les questions soulevées par la minorité, il est possible que cela ne plaise pas à certains d'entre vous. Mais, ayant écouté tous vos orateurs, nous tenons à déclarer que, si vous prenez la responsabilité de créer des incidents comme celui-ci, nous serons assez grands garçons pour faire respecter la direction confédérale et sa majorité en assurant le droit de réponse que nous avons quant aux attaques et aux insanités que vous avez apportées dans ce Congrès et en dehors de ce Congrès contre certains militants, contre le Parti communiste et contre la C.G.T.U. (*Applaudissements prolongés.*)

LE PRÉSIDENT. — Je demande au Congrès de vouloir bien faire silence et écouter notre camarade Simonin. On doit être capable d'entendre toutes les opinions dans un Congrès où les différentes tendances s'affrontent.

SIMONIN. — Camarades minoritaires, vous ne vous êtes pas gênés pour dire à la direction confédérale ce que vous pensiez de sa direction des grèves. Aussi, pour combattre un état d'esprit dangereux qui risque de paralyser la marche du mouvement ouvrier, nous devons dire ce que nous pensons de la direction des grèves dans les régions où vous y avez été mêlés.

Nous avons apporté ici des faits indiscutables. Personne ne les a contestés, n'est-ce pas, Engler ?

Par conséquent, je ne vois pas quel motif peut pousser les militants d'une autre région, qui n'ont rien connu du mouvement, à saboter systématiquement l'intervention des militants de la direction confédérale dans le rétablissement des faits concernant une grève importante.

En réalité, la C.G.T.U., aussi bien dans la région de Rouen que dans tous les mouvements grévistes, fut à la tête des luttes ouvrières. C'est un de ses objectifs principaux. Si les ouvriers engagent la bataille pour l'augmentation des salaires, la diminution de la journée de travail, contre la rationalisation capitaliste ; s'ils mènent la lutte contre la répression patronale et gouvernementale, contre la guerre et pour la défense de l'U.R.S.S., c'est à la C.G.T.U., organisation économique du prolétariat, de prendre en main la direction de ces conflits, avec le Parti communiste. Dans toutes les grèves qui se sont déroulées depuis le Congrès de Bordeaux, ce fut une de nos préoccupations principales de faire comprendre aux travailleurs qu'au travers de ces conflits économiques déclenchés souvent pour une augmentation de salaires, ils portaient atteinte à toute la stabilité économique et politique de la bourgeoisie.

Les mots d'ordre de lutte pour l'augmentation des salaires, contre la rationalisation capitaliste, contre la guerre et pour la défense de l'U.R.S.S. sont inséparables. C'est dans la mesure où on lutte pour l'augmentation des salaires et pour la conquête des revendications immédiates que l'on fait échec au plan des impérialistes. Il faut que, dans les grèves actuelles, les militants comprennent qu'ils n'ont pas seulement à lutter contre le patronat, contre la bourgeoisie, contre les gardes mobiles, mais qu'ils ont aussi à faire face aux dirigeants confédérés, à la social-démocratie, alliés en toutes circonstances contre la classe ouvrière, lorsque cette dernière veut entrer en lutte contre la bourgeoisie pour l'amélioration de ses conditions d'existence.

Je passerai rapidement sur toutes ces questions, mais je dois cependant signaler aux camarades de la Fédération des Marins qui sont montés à cette tribune qu'ils ont passablement exagéré les

faits en prétendant que le développement de cette Fédération et l'assurance de sa vie organique étaient subordonnés à la disjonction — si l'on peut dire — du parti et de la C. G. T. U.

« Surtout, ont-ils dit, ne venez pas dans les ports auprès des marins et des pêcheurs leur dire que le Parti communiste est la fraction dirigeante du mouvement ouvrier. » Mais, camarades, nous sommes allés dans les ports de l'Atlantique, où la Fédération des Ports et Docks n'a rien fait pendant des années. Nous y sommes allés et l'on peut dire qu'au moment de la grève de Douarnenez, en 1925, et après cette grève, c'est en réalité le Parti communiste qui a mis sur pied les syndicats de pêcheurs de tout le littoral.

Nos camarades disent : « Ne venez pas. Les marins ne veulent pas de vous ». Mais, je vous en prie, nous y sommes retournés, le camarade Tillon sait notamment à quoi s'en tenir et, s'il est vrai que nous avons remporté des succès, si le Parti communiste et la C.G.T.U. furent écoutés des marins et des pêcheurs, en revanche nous n'avons pas été beaucoup favorisés par le sort.

La Fédération des Ports et Docks, qui avait à charge de faire vivre et de développer cette base de syndicats unitaires, n'a rien fait ou presque, et je me souviens à ce propos du Congrès des pêcheurs de 1927 qui s'est tenu à Quimper. Là étaient réunis un certain nombre de délégués représentant une masse importante de marins-pêcheurs syndiqués et inorganisés. C'est le camarade Bour, secrétaire de la Fédération — à tout seigneur, tout honneur — qui fut chargé de saluer les délégués. Il faut reconnaître que le camarade Bour ne perd jamais le Nord, surtout lorsqu'il s'agit des intérêts financiers de la Fédération. Aussi, voici quel fut l'essentiel de son discours : « Camarades, il y a sur cette table des brochures de notre dernier Congrès. Prenez-en tous, elles coûtent 1 fr. 75 ». Ceci pour bien montrer avec quel souci déjà les militants de la Fédération des Ports et Docks se préoccupaient des intérêts des marins-pêcheurs et de leurs revendications.

Quand une fédération, pendant plusieurs années, porte aussi peu d'intérêt à une catégorie de travailleurs aux prises avec la rationalisation capitaliste la plus féroce, quand des travailleurs décidés à s'organiser dans la C.G.T.U., pour y défendre leurs revendications, rencontrent dans les organisations centrales une telle indifférence, il n'est pas étonnant que l'on se heurte à des difficultés pour reconstituer des organisations disparues et les faire revivre.

Le camarade Bassaler disait : « On nous a amené à notre Congrès des Inscrits un nombre incalculable de petits syndicats. »

Evidemment, ces syndicats ont existé à une époque, en 1925 ils étaient constitués, mais par suite de la carence de la Fédération des Ports et Docks, ils ont disparu depuis. Si la Fédération des Inscrits maritimes n'avait pas été formée, vous n'auriez pas eu la peine de réunir les syndicats, il n'en resterait plus un seul.

Il y a tout de même quelque chose d'important dans les déclarations faites par le camarade Bassaler. Devant la Conférence des Inscrits maritimes qui s'est tenue l'autre jour, Bassaler s'est exprimé ainsi : « La Fédération des Inscrits maritimes, c'est quelque chose de nouveau, mais, après quelques mois d'existence, elle se présente devant la Conférence avec un déficit très important ».

Les conclusions que les militants de la minorité en ont tout de suite tirées, c'est que la Fédération des Inscrits maritimes doit disparaître ; elle doit entrer, paraît-il, dans la Fédération des Ports et Docks. Mais ce n'est pas encore fait, je vous en préviens !

Croyez-vous que c'est parce que cette Fédération se débat au milieu de difficultés financières que la minorité pose cette question ? Ah ! mais non, vous n'y êtes pas. Si à la Conférence des Inscrits maritimes Bassaler, Odouze, Sadou et les autres avaient pu obtenir une majorité sur l'orientation syndicale, la question de la fusion avec les Ports et Docks ne se serait pas posée. (*Applaudissements.*)

Battus sur cette question, mis en minorité dans la Conférence convoquée dans quelles conditions ? Il faudrait que vous le sachiez. Elle fut convoquée par notre camarade Dumay, sur les injonctions de deux militants minoritaires du Bureau, en l'espace de trois semaines...

UN DÉLÉGUÉ. — Moins que cela !

SIMONIN. — Je fais peut-être erreur d'une semaine, mettons quinze jours, et sans aucune préparation. Il y avait une raison, c'est que l'on espérait, avec une telle précipitation, dans la convocation de cette Conférence, en éliminer une quinzaine de syndicats régulièrement constitués, mais dans l'impossibilité de se faire représenter au mois de septembre, leurs adhérents étant sur les bancs de Terre-Neuve. On espérait, en écartant cette importante majorité, prendre en main la direction des Inscrits maritimes.

Quand les délégués minoritaires ont vu qu'ils ne pouvaient pas arriver à leurs fins, ils ont dit : le meilleur moyen, c'est d'utiliser la Fédération des Ports et Docks en y amenant notre contingent syndical minoritaire, ce qui permettra à cette Fédération de nous utiliser dans les ports et de nous subventionner.

C'est ainsi que la question a été posée, mais il faut que je signale autre chose au Congrès qui a recueilli tant d'affirmations

sur l'amour que l'on porte à l'unité organique de la C.G.T.U. Presque tous les militants de la minorité qui sont intervenus ont terminé leur discours en disant : « Quelles que soient les décisions qui seront prises, quels que soient les votes qui puissent être émis, nous resterons à la C.G.T.U. » C'est bien, nous les en félicitons, mais n'oubliez pas que, derrière des déclarations si catégoriques se cachent tout de même certaines préoccupations que nous avons le droit de dénoncer ici.

A la Conférence des Inscrits maritimes, ces jours derniers, les délégués minoritaires, refusant d'entendre le délégué de la C.G.T.U., quittèrent la Conférence en disant : « Puisqu'il en est ainsi, nous allons directement au Congrès de la Fédération des Ports et Docks faire la déclaration que nous avons faite ici et tenter de réaliser la fusion des Inscrits maritimes avec les Dockers ! »

C'est là une pratique que les militants et les marins devront condamner. Lorsqu'on participe aux travaux d'une organisation syndicale, quelles que soient les décisions prises, on doit s'incliner ; mais ce qu'on ne doit pas faire, c'est une réunion dans les conditions que vous avez déterminées, pour examiner, non pas seulement l'orientation syndicale de la Fédération, mais aussi les revendications particulières aux Inscrits maritimes. Les militants de la minorité n'avaient pas le droit de sortir de cette conférence, même s'ils étaient battus sur l'orientation, avant d'avoir examiné, avec les camarades de la majorité, toutes les revendications immédiates qui intéressent les Inscrits maritimes, marins et pêcheurs.

J'en arrive à l'intervention du camarade Boville. Celui-ci s'exclame : « Je ne viens pas ici en accusé, je viens en accusateur. » Ah ! il n'est pas le seul, d'autres aussi ont dit cela. Il n'y a pas que vous, camarades de la minorité, qui vous posez en accusateurs de la C. G. T. U. et du Parti communiste.

Au Congrès du gymnase Japy, Jouhaux, dans son discours d'ouverture, s'est aussi fait l'accusateur de la C. G. T. U. et du Parti communiste ; tous les jours la bourgeoisie, par sa presse, se fait l'accusatrice de la C. G. T. U. et du Parti communiste. Boville s'est aussi exprimé ainsi : « Mais, tout de même, la C. G. T. U., c'est une organisation qui maintenant ne sait plus où elle va. Elle tombe dans le piège que lui tendent la Préfecture de Police et le ministère de l'Intérieur. » Le Parti communiste, en employant une telle tactique (parce que c'est bien nous, d'après Boville, qui la déterminons), ne fait que suivre l'indication et les ordres donnés par les mouchards qui existent dans le Parti communiste.

On a dit : C'est un parti policier, un parti Métivier. Pour ceux qui connaissent le rôle qu'a joué Métivier dans le mouvement

syndical, aucun doute ne subsiste sur l'état d'esprit de certains militants de la minorité en ce qui concerne leur attitude et leur jugement envers le Parti communiste et sur la C. G. T. U. Il faudrait tout de même que ces militants aient un peu de mesure avant de porter de telles accusations.

Avant de faire le procès de la C. G. T. U. et du parti, il faudrait qu'ils fissent leur propre procès en examinant dans quelles conditions ils ont suivi et appliqué les décisions de la C. E. et du Bureau confédéral. Il faudrait que ces militants se rappellent que leur propre syndicat s'est rangé, le 1^{er} Août, aux côtés des briseurs de grèves de la direction de la Fédération des Ports et Docks, du Syndicat des Docks de Marseille et d'autres syndicats pour se dresser contre la Journée internationale de lutte contre la guerre, au moment même où le complot instauré par le gouvernement entraînait à la Santé et dans les prisons des dizaines de militants et des centaines d'ouvriers pour leur action dans la lutte contre la guerre et la défense de l'U. R. S. S.

On nous a dit également : « Que faites-vous des mots d'ordre de l'I. S. R. ? On en a donné aux III^e et IV^e Congrès, on en donnera au V^e, mais ils ne sont jamais appliqués. » Comment s'est donc traduit le mot d'ordre central du IV^e Congrès de l'I. S. R. fixant à la C. G. T. U. comme objectif de doubler ses effectifs pendant l'année 1929 ?

En connexion avec cela, la minorité réclame à cor et à cri le chiffre des effectifs de la C. G. T. U. que nous cachons, paraît-il, soigneusement.

Les voici. Ils n'ont jamais été dissimulés et nous en ferons même une récapitulation pour que vous puissiez faire une comparaison depuis 1922.

Evidemment, il faudra que, dans la comparaison que vous ferez, vous teniez compte des différentes situations dans lesquelles la C. G. T. U. s'est trouvée au cours de ces étapes.

En 1922, elle comptait 372.000 adhérents ; en 1923, 389.000 ; en 1924, 450.000 ; en 1925, 460.000 ; en 1926, 475.000 ; en 1927, 452.000 ; en 1928, 375.000.

Pour 1929, nous n'avons pas les chiffres. Il est impossible, au mois de septembre, que les Fédérations soient en possession des résultats exacts sur le nombre de cartes et de timbres placés pendant les trois premiers trimestres. Néanmoins, il convient de retenir, lorsqu'on énumère les effectifs globaux de la C. G. T. U. au cours de ces années dernières, que, s'il y a eu, en 1927, 452.000 adhérents — c'est une des années où l'on atteint presque le sommet — il n'y a pas eu plus de 3.200.000 timbres de placés, alors

qu'en 1928, la C. G. T. U. n'ayant placé que 375.000 cartes, il y a eu 2.900.000 timbres de pris, ce qui prouve qu'en réalité il y a une stabilisation des effectifs à l'intérieur de notre organisation et que déjà le travail entrepris par certains syndicats nous permet d'espérer que nous aurons d'ici quelques années une meilleure situation.

CHARBIT. — Ces questions sont très importantes. On nous donne le chiffre des adhérents, mais je voudrais savoir comment on est arrivé à ce chiffre. Comment as-tu compté les adhérents : est-ce le nombre des cartes prises qui te le donne ?

Je voudrais savoir le nombre de cartes payées. (*Exclamations.*)

SIMONIN. — Camarade Charbit, nous te donnerons volontiers des renseignements précis à ce sujet, mais ce n'est pas moi qui suis chargé de le faire, c'est le trésorier ; quand il fera son rapport financier, il pourra te fournir des renseignements aussi précis que tu le désires.

Il ne faut pas oublier non plus, parce que c'est un point très important dans le débat, que, si la C. G. T. U. a subi l'année dernière une légère diminution dans ses effectifs, il y a eu une reprise importante pendant les premiers mois de l'année 1929. Rien que par les chiffres suivants, vous pourrez constater que la progression régulière enregistrée par certaines de nos fédérations nous permet d'envisager, au travers de la lutte gréviste, le dépassement du niveau le plus élevé de la prise des cartes pendant ces dernières années.

Ainsi, en 1929, pour ne citer que cet exemple, la Fédération du Bâtiment a pris 10.000 cartes de plus que l'année dernière, celle du Textile, 7.000 de plus et celle des Métaux, 10.000 de plus.

Nous avons, pour votre édification et pour répondre à la campagne tendancieuse dirigée depuis des mois contre la C. G. T. U., décidé de vous donner les renseignements précis que vous nous avez réclamés.

Mais nous ajoutons que ces renseignements sont la preuve qu'il y a un effort d'organisation très important à faire dans les syndicats. Il ne devrait pas y avoir, dans une période favorable au recrutement, comme celle que nous vivons, de crise d'effectifs aussi importante, et c'est là principalement, au lendemain de ce Congrès, que vous devrez chercher le remède pour éviter qu'une perte d'effectifs soit enregistrée dans la C. G. T. U. et dans ses syndicats qu'il faut renforcer organiquement.

Je veux terminer rapidement, car je ne suis pas le seul à devoir parler. J'avais encore à traiter quelques points, que j'éluderai volon-

tiers. Il y a encore cependant une observation à laquelle je veux répondre.

Boville a dit que depuis le Congrès de Bordeaux nous assistions à une sarabande désordonnée de mots d'ordre, que les ouvriers ne comprennent pas, dont les militants eux-mêmes ne déterminent pas le sens.

Si vous aviez la curiosité de lire le journal *Le Fraternel*, vous verriez quelle gymnastique les dirigeants du Syndicat des Boulangers ont faite avec les mots d'ordre depuis quelque temps. On lit, par exemple, dans le numéro du mois de juin : « Ouvriers boulangers, le 16 août, les lois sociales seront définitivement appliquées. » Puis, au mois d'août, on tire un autre journal et on dit : « Ouvriers boulangers, préparez-vous à l'action pour le mois d'octobre pour arracher les lois sociales. »

Pour les partisans de la collaboration des classes, il ne peut en être autrement. Quand on a une telle conception de l'action des ouvriers, on pense qu'il est encore possible d'éviter les grèves et de régler les revendications immédiates par des pourparlers et des compromis. On ne peut donc aboutir à d'autres mots d'ordre, à d'autres appréciations.

Est-ce que les mots d'ordre de la C. G. T. U. ont été compris depuis le Congrès de Bordeaux ? Nous pensons que les ouvriers, dans leur grande majorité, ont répondu à une telle question. Depuis le Congrès de Bordeaux, 1.400 grèves qui ont entraîné des centaines de milliers d'ouvriers dans la lutte.

En décembre 1928, 90 batailles avec 51.000 grévistes ; en février 1929, 49 et 57.000 ; en mars, 160 et 43.500 en avril, 176 et 168.000 en mai, 200 et 68.030 ; en juin, plus de 100.000 travailleurs ont lutté dans 69 batailles. En juillet, nous atteignons l'apogée avec 101.000 et quelques centaines d'ouvriers qui sont entrés en lutte.

Et c'est à ce moment, à l'instant où se développe le mouvement gréviste, où les ouvriers entrent dans la bataille contre la rationalisation capitaliste, c'est à cet instant précis de la lutte des classes, à cette heure où les ouvriers se dressent avec plus de vigueur que jamais contre la surexploitation patronale que Boville vient dire à la tribune de ce Congrès : « Il faut donner un coup de barre à droite. »

Qu'est-ce que cela signifie, un coup de barre à droite ? Cela signifie que la C. G. T. U. doit être prête à abdiquer devant la répression patronale et gouvernementale, à liquider les conflits sur le dos des ouvriers ; cela veut dire que la C. G. T. U. est en marche vers l'arbitrage obligatoire, qu'elle accepte la collaboration des classes et la marche vers le réformisme ; cela veut dire

que la C. G. T. U. doit préférer à la lutte des classes la capitulation devant la bourgeoisie, qu'elle doit tourner résolument le dos à la défense de la révolution russe aux prises avec l'impérialisme. Si nous acceptons une telle conception, cela veut dire que la C. G. T. U. doit s'engager vers l'alliance avec les forces de réaction, y compris le réformisme et la social-démocratie, dans la trahison des masses ouvrières et la liquidation des revendications au profit du capitalisme.

Mais les ouvriers comprennent notre position ; les inorganisés viennent toujours plus nombreux dans la lutte. Une fois l'orientation syndicale définie, il faudra chercher à les organiser, à attirer ces inorganisés conscients des luttes revendicatives, du combat révolutionnaire qu'ils ont à mener, dans nos syndicats unitaires et, de front avec le Parti communiste, la C.G.T.U. renforcée préparera les victoires de demain. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Vassart, au nom du Bureau confédéral.

INTERVENTION DE VASSART

VASSART. — Au début de ce Congrès, notre camarade Gitton, dans son rapport, a indiqué que la base des divergences entre la majorité confédérale et les différentes minorités résidait dans l'appréciation de la situation économique et, par conséquent, dans la ligne politique que la C. G. T. U. devait se tracer par rapport à cette situation économique. Gitton, après avoir défini la conception de la majorité confédérale sur la situation nationale et internationale, a invité les minoritaires à préciser leur position.

Il faut reconnaître que nous avons attendu assez longtemps pour avoir quelques renseignements sur la position des uns et des autres. Nous avons entendu pendant quatre jours de nombreux discours de la minorité n° 1, de la minorité n° 2, de la minorité « sauvage », mais c'est seulement le quatrième jour, avec le dernier orateur, que nous avons entendu développer la conception économique sur laquelle repose toute la ligne politique des minorités.

Je dis à dessein des minorités, car nous considérons que les minorités n° 1 et n° 2, de même que la minorité constituée par le groupe « sauvage », seront obligées, ou bien de revenir sur la base déterminée par la majorité confédérale, de discuter les conséquences pratiques de notre appréciation, ou bien de glisser à ce que nous avons appelé le prolongement du réformisme dans la C. G. T. U.

Chambelland, dans son discours, s'est situé avec une grande netteté, il faut le reconnaître. J'espère que, contrairement à ce qui s'est passé pour la polémique avec le camarade Bourneton sur l'Est-Chinois, notre camarade Chambelland, dans ses perspectives nationales et internationales, pour les quarante ans de tranquillité sociale qu'il a prévus dans son rapport, a apporté, non point son point de vue personnel, mais le point de vue officiel et mûrement réfléchi de la minorité confédérale.

J'espère que nous n'aurons point, dans les jours qui suivront, la surprise de voir les camarades de Chambelland, trop compromis par son discours, se désolidariser de lui, comme ils se sont désolidarisés de Louzon pour son article sur l'Est-Chinois paru dans *La Révolution Proletarienne*.

Chambelland nous a tracé un tableau véritablement idyllique de la situation nationale et internationale. C'est vraiment réconfortant d'entendre ce camarade nous tracer des perspectives. Pour lui, le capitalisme a complètement surmonté la crise d'après-guerre; il a non seulement surmonté cette crise, mais il est consolidé par rapport à la période qui a précédé la crise et, d'après Chambelland, le capitalisme a, maintenant, au travers des groupes, des cartels, des trusts, etc., une base de développement tout à fait sérieuse.

La conclusion que notre camarade a tirée d'une telle analyse, c'est qu'un capitalisme consolidé, qui a surmonté des crises terribles, est maintenant tout à fait solide; et que, pendant au moins 30 ou 40 ans, les rivalités capitalistes ne risquent pas d'entraîner une crise sérieuse ou une nouvelle guerre mondiale.

C'est l'avis de Chambelland.

En vertu d'une telle théorie, d'une telle analyse économique, le camarade Chambelland demande à la C. G. T. U. une modification de sa tactique et de sa politique en rapport avec la perspective qu'il nous a tracée.

Chambelland est naturellement conséquent avec son analyse. Si nous avons la certitude que pendant 40 ans le capitalisme ne connaîtra aucune crise sérieuse, que pendant 40 ans les rivalités impérialistes ne risquent pas d'entraîner une guerre, il est évident qu'avec une telle perspective, il faut demander au Congrès de la C. G. T. U. de donner un coup de barre tactique.

Par conséquent, nous devons examiner dans quelle mesure l'analyse du camarade Chambelland est en rapport avec la réalité.

Les camarades des minorités n^{os} 1, 2 et même les « sauvages » ont fait ici un grand abus du nom d'un militant apprécié, le camarade Lénine. On a mis Lénine un peu à toutes les sauces. Chaussin, par exemple, nous a démontré que la principale qualité de Lénine

c'était d'avoir su être opportuniste et il a affirmé très sérieusement que pour être de véritables disciples de Lénine, il fallait devenir rapidement d'autres opportunistes !

Les camarades mis en cause par l'intervention de Bourneton en ce qui concerne l'Est-Chinois nous ont dit : « La position que nous prenons, c'est la position de Lénine. Si Lénine était encore ici, il serait le premier à exiger que la Russie rende le chemin de fer de l'Est-Chinois à Chang-Kaï-Cheik, de même qu'il a indiqué qu'il fallait rendre à la Perse et à la Turquie les différents avantages que le tsarisme leur avait arrachés ! »

Chambelland, pour rester, lui aussi, dans la tradition, a utilisé Lénine. Il l'a utilisé pour sa théorie de paix internationale, pour sa paix de 40 ans. Il l'a utilisé au sujet des cartels et des trusts qui, d'après Chambelland, doivent permettre au capitalisme d'éviter les crises, d'éviter les guerres.

Mais quand on cite Lénine, il faut une certaine prudence, surtout quand on veut prouver que Lénine a démontré que les cartels et les trusts étaient un instrument de paix. Il faut auparavant être certain que vraiment Lénine avait bien cette position. Comme d'autres camarades, j'ai lu, moi aussi, des écrits de Lénine et quand Chambelland a développé sa théorie, je me suis rappelé un de ces livres, très connu en France, qu'on appelle : « L'Impérialisme, dernière étape du Capitalisme. »

Les trusts et les cartels ne sont pas un produit de l'époque dernière, ni un produit de l'après-guerre; avant la guerre, il existait des trusts, même des trusts internationaux. Dans le livre de Lénine, cité par Chambelland, on nous indique par exemple qu'en 1897 (ce n'est pas d'hier), il y avait déjà 40 cartels internationaux; en 1910, il y en avait une centaine. L'électricité était constituée en cartel international; le pétrole était réparti en deux trusts internationaux qui avaient conclu un compromis. Le cartel du rail existait, et aussi le cartel du commerce maritime, le cartel du zinc, etc.

Il y avait en tout une centaine de cartels constitués non-seulement à l'échelle européenne, mais à l'échelle mondiale.

Lénine, ayant analysé cette situation, polémique avec un certain nombre d'économistes qualifiés appartenant, les uns à la bourgeoisie, les autres à la social-démocratie et qui affirmaient que les cartels économiques constituaient une sécurité pour les peuples en régime capitaliste. C'est aujourd'hui la théorie de Chambelland.

Et Lénine, à cette époque, commentait cette affirmation de la façon suivante : « Certains écrivains bourgeois expriment l'opinion que les cartels internationaux, constituant une des expressions les

plus accusées de l'internationalisation du capital, permettent d'espérer le maintien de la paix entre les peuples en régime capitaliste. Théoriquement, cette opinion est absurde ; pratiquement ce n'est qu'un sophisme et un malhonnête moyen de défense du pire opportunisme. »

Voici donc comment Lénine jugeait la théorie des cartels « pacifiques » développée par Chambelland.

C'est absurde théoriquement et pratiquement, c'est un moyen malhonnête employé par les pires opportunistes pour duper la classe ouvrière !

Chambelland, dans son discours, nous a dit que son point de vue était mûrement réfléchi, qu'il attendait notre réponse et que, quelle que soit notre argumentation, il n'avait pas l'intention de se laisser influencer.

Je n'ai pas non plus l'intention d'influencer Chambelland, car le leader de la minorité n° 1 ne me paraît pas devoir être converti. Mais, derrière Chambelland, je crois qu'il y a des camarades qui sont susceptibles d'entendre des arguments sérieux et que nous pourrions convertir, même si nous ne convertissons pas leurs chefs. Ce n'est donc pas pour convaincre Chambelland que j'ai l'intention de faire une analyse de la situation économique actuelle ; c'est seulement pour montrer à quel point ce camarade est détaché de la réalité, à quel point il plane au-dessus de la mêlée, à quel point il a perdu contact avec les faits.

Pour la « Ligue syndicaliste », il n'y a pas de crise en perspective. Il doit y avoir un développement normal du capitalisme pendant trente ou quarante ans, et la question des dangers de guerre ne risque pas de se poser avant la fin de cette période.

Mais, quand on examine la situation actuelle d'un peu près, il est tout de même une constatation qui frappe les militants même les moins avertis. C'est le fait qu'en 1929 nous sommes en pleine période de rationalisation. Or, il est maintenant admis par tous les économistes, même les plus mauvais, que rationalisation, cela veut dire organisation de la production, on peut même dire de la surproduction, en vue de permettre à certaines entreprises capitalistes de concurrencer plus facilement d'autres entreprises capitalistes.

La concurrence, c'est le motif pour lequel les différents groupes capitalistes essaient, par des moyens techniques, politiques ou autres, de comprimer leurs prix de revient de façon à pouvoir lutter avantageusement sur les marchés nationaux et sur le marché mondial.

Chambelland, qui doit être d'accord avec cette façon de voir

les choses, a oublié de regarder le contenu de la rationalisation actuelle d'un peu près. Il a oublié ce point important dans une analyse économique, qu'au moment où, par tous les moyens le capitalisme est en train d'essayer d'augmenter encore la production, au moment où le capitalisme est en train d'instaurer des méthodes de travail permettant de porter à un degré encore inconnu l'intensité du travail, au moment où le capitalisme est en train de bouleverser complètement sa technique de manière à développer au delà des limites connues le niveau de la production, dans le cadre de chaque industrie et dans le cadre de chaque nation, la situation du capitalisme, quant aux possibilités d'écouler ses marchandises, est loin d'être satisfaisante.

Je ne sais pas comment ni avec quels documents le camarade Chambelland a étudié la situation économique actuelle. Je suppose cependant qu'il doit connaître un fait qui est admis actuellement par l'ensemble des économistes. Par rapport à l'avant-guerre, c'est-à-dire par rapport à une période où les moyens de production étaient beaucoup moins développés qu'actuellement, le marché mondial se trouve considérablement rétréci et en partie fermé à de nombreuses nations.

Ce qui domine la situation économique mondiale actuellement, c'est le fait que le capitalisme dispose d'une capacité de production formidablement développée par rapport à l'avant-guerre, et qu'il y a une consommation, un marché considérablement diminué par rapport, également, à la période d'avant-guerre.

Or, déjà avant la guerre, malgré l'équilibre relatif existant entre l'appareil de production et le marché mondial, le capitalisme n'avait pas su éviter les crises durant une période aussi longue que celle que le camarade Chambelland a prévue. Avant la guerre, malgré un appareil de production beaucoup moins grand et malgré un marché mondial beaucoup plus large qu'actuellement, le capitalisme traversait des crises économiques périodiques. Depuis 1850 jusqu'en 1910, il y a eu, environ tous les quatorze ans, une crise économique engendrée par le système capitaliste, et ce, je le répète, à une époque où l'équilibre entre les moyens de production et la consommation était beaucoup plus près d'être réalisé qu'il ne l'est actuellement.

C'est là un fait que, dans une analyse économique, il n'aurait pas fallu négliger, car il revêt une certaine importance.

Si, avant la guerre, il y avait des crises tous les quatorze ans, il y a une contradiction entre ce fait et l'affirmation de Chambelland qui ne voit pas de crise sérieuse avant quarante ans. Cette contradiction, les membres de la « Ligue syndicaliste » auront à l'expli-

quer avec les moyens dont ils disposent. En tout cas, il y a eu, de la part de Chambelland, une affirmation absolument contraire à la réalité.

Je ne vais pas ce soir — je n'en ai d'ailleurs pas le temps — vous faire un grand exposé sur la situation économique internationale telle que nous la voyons.

Mais je veux quand même rappeler — puisque Chambelland l'a oublié et au cas où il chercherait pour quelle raison le marché mondial est rétréci pour le capitalisme européen — qu'il s'est produit une scission sur le marché mondial depuis 1917 : l'existence de la Révolution russe a enlevé au capitalisme européen un débouché important. C'est là déjà un point qu'on n'a pas le droit d'oublier dans une analyse économique.

Une deuxième cause a contribué à rétrécir le marché mondial pour le capitalisme européen, c'est l'industrialisation des colonies. Avant la guerre, le capitalisme européen exportait des marchandises dans les colonies. Actuellement, la situation est sérieusement modifiée à cet égard. C'est là une chose qu'il ne faut pas davantage négliger.

Il y a un troisième aspect dont Chambelland n'a pas parlé non plus. C'est le chômage qui existe actuellement. Malgré le capitalisme soi-disant consolidé et en voie de développement, il y a 15 millions de chômeurs, qui, avec leurs familles, représentent 60 millions de consommateurs. Ils doivent se contenter d'indemnités de chômage ridicules, sont obligés de sous-consommer et, par conséquent, diminuent, eux aussi, les facultés d'écoulement des marchandises capitalistes.

Enfin, dans l'ensemble des pays ayant participé à la guerre, il existe un appauvrissement, une sous-consommation de la majeure partie de la population. C'est là encore une cause de diminution du marché pour le capitalisme.

Par conséquent, pour toutes ces raisons d'une part, et d'autre part en raison du développement considérable qu'a pris l'industrie au cours de ces dernières années, il existe un effort considérable entre la capacité de production et la consommation dans tous les pays industrialisés, surtout dans les pays qui sont donnés en exemple par l'ensemble des capitalistes et des réformistes, qui sont cités comme des modèles d'organisation sociale.

Je prends l'Amérique, par exemple. Dans l'automobile, il y a une capacité de production qui permettrait de produire 10 millions de pièces d'automobile et on travaille actuellement, en Amérique, dans une proportion de 50 % par rapport à la capacité de production. Dans la chaussure, on travaille également dans une pro-

portion de 50 % par rapport à la capacité de production. Dans le textile de l'Amérique du Nord, on travaille dans une proportion de 50 % par rapport à la capacité de production.

Moins loin de nous, chez nos voisins de l'Est, dans l'Allemagne rationalisée, dans le textile, on travaille actuellement dans la proportion de 70 % par rapport à la capacité de production. Dans les produits chimiques, on travaille dans la proportion de 60 %, ainsi que dans la chaussure.

Et, alors que l'appareil de production est déjà en partie inutilisé, on continue à élargir cet appareil de production.

Dans les pays où il y a une crise textile aiguë, on continue à installer de nouvelles usines textiles ; dans les pays où sévit une crise mécanique formidable, on continue de même à installer des usines mécaniques.

Chambelland voit là un capitalisme consolidé. Il voit pour ce capitalisme une possibilité de développement telle qu'avant trente ou quarante ans il ne saurait y avoir aucune crise décisive. C'est là quelque chose qui n'est pas sérieux et nous ne pouvons pas être d'accord avec une telle appréciation.

Nous le sommes d'autant moins que si nous voulons changer la série des arguments, si au lieu de regarder dans le cadre de chaque pays les aspects de la vie économique, nous nous plaçons dans le cadre international pour une branche de production donnée, nous voyons qu'il y a, par exemple, une crise charbonnière assez importante pour préoccuper tous les pays possédant des mines de charbon.

Il y a même une crise mondiale du pétrole. Il existe actuellement un stock de pétrole tel qu'il représente les trois quarts de la production annuelle. Il y a également une crise mondiale du coton, et vous savez que l'industrie textile occupe des milliers d'ouvriers dans le cadre mondial.

La conséquence de cette situation paradoxale qui fait que des pays développés industriellement n'utilisent pas complètement leur appareil de production et entretiennent chacun dans leur cadre respectif des millions de chômeurs, la conséquence c'est que dans tous les pays sans exception, y compris la France — et nous le démontrerons dans quelques instants — se pose la question des débouchés avec une acuité qu'on n'a jamais connue jusqu'à présent.

Malgré les trusts et les cartels, la concurrence et les rivalités industrielles se sont développées considérablement au cours de ces dernières années et l'on peut dire qu'actuellement les gouvernements capitalistes sont embarqués dans la galère des principaux industriels. Les nations capitalistes font la politique qui correspond

à leurs intérêts économiques, à l'intérêt de l'industrie dominante dans leur pays. C'est là aussi quelque chose dont il faut tenir compte dans une analyse de la situation internationale.

Le capitalisme est stabilisé, dites-vous Mais, en Allemagne, dans l'Allemagne de 1929, celle du plan Young et des réparations, celle qui doit payer tant de milliards à l'Amérique, à l'Angleterre, à la France, etc., la balance commerciale est, malgré la rationalisation, en déficit de 3 à 5 milliards. Or, il faudrait non seulement que l'Allemagne ait une balance commerciale en équilibre, mais il faudrait aussi qu'elle ait une balance active. Il faudrait que l'Allemagne tire un bénéfice de son commerce extérieur pour pouvoir payer les créanciers qu'elle a aux quatre coins du monde. Le seul moyen d'y arriver, c'est d'augmenter les exportations, c'est de s'orienter vers le marché mondial, c'est de prendre les débouchés qui sont actuellement entre les mains des Français, des Anglais et des Américains, c'est de remplacer la marchandise française, anglaise ou américaine par de la marchandise allemande.

Mais, est-ce que l'Allemagne est la seule à se trouver dans cette situation ? Non, camarade Chambelland. Même l'Amérique, le pays modèle des partisans du capitalisme, même l'Amérique rationalisée qu'admire Charroin, même l'Amérique de Ford, est en train de s'organiser, non pas pour développer le niveau de vie de ses ouvriers, mais en vue de la lutte sur le marché mondial. Et cette organisation que représente-t-elle ? On estime actuellement que l'Amérique exporte seulement 10 % de ce qu'elle devrait exporter. Or, si elle augmentait ses exportations seulement de 5 % et les portait à 15 %, il faudrait que le marché mondial absorbe une augmentation d'un milliard de dollars de marchandises américaines, soit 25 milliards de francs.

Et en Angleterre, où en sommes-nous en ce qui concerne les perspectives économiques ? Cela va tellement bien pour la concurrence que le gouvernement travailliste de Mac Donald lui-même participe à la compression du salaire des ouvriers parce que le niveau actuel des salaires ne permet pas de résister à la lutte sur le marché mondial.

Cela va tellement bien en Allemagne que le gouvernement social-démocrate est en train de supprimer à des milliers de chômeurs l'indemnité grâce à laquelle ils pouvaient essayer de vivre jusqu'à présent.

Chambelland nous a dit : « Si la bourgeoisie était menacée, elle ne garderait pas seule le pouvoir. Elle ferait appel à la social-démocratie, parce que c'est la social-démocratie qui peut l'aider dans une situation difficile. » Mais, camarades, est-ce que dans la

situation internationale actuelle, on ne voit pas la social-démocratie jouer un certain rôle ? Est-ce que, à côté des socialistes qui dans notre pays restent encore en dehors du gouvernement mais qui, en fait, collaborent avec le cabinet français, est-ce que, dans le cadre international, on peut ignorer que la bourgeoisie a déjà fait appel à la social-démocratie et qu'elle l'utilise pour appliquer sa politique d'offensive contre les ouvriers ?

Est-ce qu'en Angleterre, on aurait pu duper les ouvriers au point de leur faire accepter une diminution de salaire, s'il n'y avait pas eu le cabinet Mac Donald ?

Quand on peut constater de tels faits et qu'on entend les représentants de la « Ligue syndicaliste » parler seulement de « perspectives » en ce qui concerne l'intervention de la social-démocratie, on peut dire, sans exagération, que ces camarades ont perdu tout contact avec la réalité. Ils voient dans les « perspectives » des choses qui existent près de nous déjà depuis longtemps. Ce n'est pas une perspective, c'est une réalité que l'utilisation de la social-démocratie par la bourgeoisie. Et si c'est une réalité, cela veut dire que le tableau de la situation que Chambelland nous a brossé n'est pas aussi rassurant que lui et ses camarades de *La Révolution Pro-létarienne* l'ont vu.

La réalité c'est qu'actuellement, dans l'ensemble des États capitalistes, malgré les conférences de Genève sur le désarmement économique, malgré les palabres de Jouhaux, malgré les vœux des théoriciens de la II^e Internationale, ou ceux de leurs alliés de droite ou de gauche, des barrières douanières sont dressées partout pour essayer de protéger le marché intérieur des différents pays, pour empêcher la pénétration des produits allemands sur le marché français, ou la pénétration des produits français sur le marché allemand, et ainsi pour tous les pays et pour tous les produits. C'est là une forme de l'harmonie internationale que notre camarade a « oublié » de nous montrer.

Il y a également en plus de cette position défensive dans l'ensemble des pays capitalistes, une position offensive par laquelle on essaie de trouver le moyen de conquérir de nouveaux marchés, et cela par le système du dumping. Dans tous les pays on essaie également de réduire les prix de revient par le moyen classique qui consiste à exploiter davantage les ouvriers.

C'est là, camarades, personne ne peut sérieusement le nier, la véritable situation internationale, quand on l'examine sous l'angle économique. Mais Chambelland, qui ne veut ou ne peut pas voir tout cela, nous dit : « Évidemment, il y a un certain nombre de frictions que l'on ne peut pas éviter. Mais le capitalisme est telle-

ment habile, intelligent, adroit, qu'il a trouvé le moyen de supprimer ces frictions. »

Puis, pour prendre un exemple typique, Chambelland signale la Conférence de La Haye comme une consolidation de la paix internationale !

Pourtant, camarades, vous avez suivi, avant cette fameuse Conférence, l'élaboration laborieuse du plan Young. Cela a duré quatre mois. Quatre mois de travaux des meilleurs spécialistes européens — contrôlés par les Américains — pour trouver les moyens de rétablir un équilibre sérieusement ébranlé à la suite de l'expérience du plan Dawes. Après cet « enfantement » douloureux, une propagande intense, dans tous les pays, pour créer un courant d'opinion suffisant pour faire avaler cette amère pilule.

Et malgré le travail de ces experts s'efforçant d'atténuer les frictions *avant* la Conférence de La Haye, malgré la participation à cette Conférence de tous les leaders de la II^e Internationale, l'antagonisme entre les nations impérialistes s'est avéré tellement profond que pendant plusieurs semaines la menace d'une rupture avec ses conséquences incalculables a pesé sur les discussions. Chambelland qui ne paraît pas se rappeler de ces événements sensationnels en conclut que le compromis boiteux de La Haye a consolidé la paix internationale.

Je ne sais pas si c'est cette Conférence qui lui a permis de fixer à 30 ou 40 ans ses perspectives de paix internationale. En tout cas, je peux lui indiquer qu'un homme d'État assez bien informé, M. Stresemann, estime, beaucoup plus modestement, que le plan Young durera peut-être 7 ou 8 années ! Cette solution que Chambelland veut considérer « définitive » n'est donc même pas prise au sérieux par ceux qui l'ont élaborée !

Mais puisque nous en sommes toujours à l'examen de la situation économique, quelles sont les divergences économiques qui ont passionné les discussions de La Haye ? C'est encore et toujours l'insoluble problème des réparations. Pour exécuter les dispositions du plan Young, les Allemands sont obligés de placer leur production à l'étranger, soit sous forme de marchandises, soit sous forme de prestations en nature.

Et toutes les autres nations, les Anglais en tête, s'opposent de toutes leurs forces à ce que l'écoulement de la production allemande soit une cause d'aggravation de leur propre situation économique et de leur chômage.

Il y a naturellement beaucoup d'autres causes encore aux rivalités qui se sont manifestées à La Haye : le pourcentage des paiements, la banque des règlements, la dislocation des anciennes

combinaisons, le regroupement des puissances impérialistes sur une base nouvelle, etc.

Mais du point de vue économique et au travers de la question des réparations, nous retrouvons, à La Haye, la difficulté fondamentale, c'est-à-dire l'écart formidable qui existe entre la capacité de production de chaque pays et la possibilité de trouver l'écoulement de ce qui peut être produit. Chambelland semble ignorer tout cela, il ne voit pas qu'il y a là quelque chose qui, au lieu d'atténuer les rivalités, ne peut que les aggraver.

Après cette analyse fantaisiste de la situation internationale, notre camarade passe à l'analyse de la situation française, et il nous dit : « La statistique, vous savez ce que c'est, cela ne vaut rien ; c'est une forme du mensonge. »

D'après le camarade Chambelland, pour bien comprendre la situation, il faut ignorer la statistique, mais avoir seulement un peu de bon sens. Chambelland a donc examiné la situation du capitalisme français, et avec son bon sens il a vu qu'en France actuellement l'activité a atteint un degré inconnu jusqu'à présent.

Nous admettons avec Chambelland qu'actuellement en France, dans le domaine industriel, il y a une activité exceptionnelle ; mais il convient cependant d'aller plus loin et rechercher d'où vient cette activité exceptionnelle. Il faut essayer ensuite de savoir combien de temps cela pourra durer ; il faut essayer de comprendre pourquoi la France a été quelque peu épargnée par les crises économiques qui se sont succédé dans la majeure partie des pays.

Depuis la guerre, le capitalisme a eu une politique très habile : il a su éviter les crises aiguës, mais il n'a pas été cependant jusqu'au point qu'a affirmé Berlot, il n'a pas été jusqu'à éviter le chômage, car il y a eu du chômage en France à plusieurs reprises et il n'y a pas encore tellement longtemps.

On peut donc dire que le capitalisme français a su jusqu'à présent réduire au minimum les frictions et les difficultés, qu'il a eu à surmonter après la guerre.

Il y a à cela quelques raisons : Dans le domaine intérieur, par exemple, une des causes de cette activité intense, que nous avons connue, c'est la restauration des régions dévastées, qui a été, pendant plusieurs années, un débouché assez large pour l'industrie française. Mais c'est un débouché qui est fermé maintenant.

Sur le marché international, il y a eu également de très grandes facilités d'exportation parce que la monnaie française s'est dévalorisée tout doucement, alors que la monnaie internationale était déjà stabilisée. Cette situation financière a créé ce qu'on appelle une prime à l'exportation. Mais, actuellement, y a-t-il encore une

prime à l'exportation ? Est-ce qu'actuellement le capitalisme français peut encore inonder les marchés extérieurs de ses produits ? Je pourrais faire répondre à cette question par les bourgeois eux-mêmes, par les économistes compétents ! Dans leurs journaux, comme *La Journée Industrielle*, *Le Bulletin Quotidien* du Comité des Forges, *Le Nord-Industriel*, etc., tous ces économistes qualifiés nous ont démontré que la prime à l'exportation est complètement disparue, et que les débouchés conquis pendant la période de dépréciation sont aujourd'hui âprement disputés. Les bourgeois et les capitalistes voient déjà dans l'offensive engagée pour le relèvement des salaires un danger qui les obligera à céder quelques-unes de leurs positions sur le marché mondial.

La question, par conséquent, pour la France, actuellement, n'est pas posée sous l'angle de l'élargissement des débouchés mondiaux, mais sous l'angle de la défense de ceux qui sont actuellement entre les mains de nos industriels, et elle se pose avec la perspective d'une certaine diminution de ces débouchés.

Ce sont là des choses faciles à contrôler. Sur le marché intérieur il y a de l'activité, mais quelle est l'origine de cette activité ? Est-ce pour le relèvement de la consommation intérieure, par exemple, que le textile travaille ? Est-ce parce que la population a un niveau de vie supérieur à celui d'avant-guerre ou de 1924 que l'industrie française est animée ?

La cause réelle de l'activité intérieure du capitalisme français n'est pas difficile à déterminer. Il suffit de voir pourquoi on travaille, qui paie actuellement l'industrie pour comprendre tout ce qu'il y a d'artificiel et de momentané dans l'activité actuelle.

Ainsi, dans le budget de 1929, il y a 2.213 millions qui sont consacrés à doter d'un matériel moderne la marine, l'armée, l'aviation et le génie militaire français. C'est là un débouché bien spécial que celui consistant à élargir les disponibilités militaires et navales, à faire des forts dans la région de l'Est, à développer l'aviation et l'artillerie et qui n'a qu'un rapport assez lointain avec le Pacte Kellogg et les déclarations de Genève.

Comme cause plus pacifique, mais guère plus durable, il y a l'activité découlant de la loi Loucheur : on commence, dans quelques industries, à s'en apercevoir. Cette loi prévoit la création d'un certain nombre de logements dans une période de cinq ans.

On prévoit également la mise en valeur des colonies, l'électrification des campagnes. Tout cela constitue une base d'activité momentanée, mais ne montre pas qu'il y ait en France une vie économique saine, et quand on regarde les choses non pas superficiellement, mais telles qu'elles sont en réalité, on est obligé de

constater que la France qui, jusqu'ici, paraissait en dehors de la crise mondiale, présente déjà une situation inquiétante, sous de nombreux rapports.

Chambelland ignore dans son analyse économique la question qui se pose pour le capitalisme international de savoir comment il reconquerra le marché russe. S'il avait examiné cette question, il comprendrait pourquoi nos camarades russes ne veulent pas de la solution du conflit de l'Est-Chinois qui leur est proposée par Louzon. S'il tenait compte dans son analyse de la nécessité pour le capitalisme d'essayer de reconquérir l'immense débouché que représentait l'empire tzariste, il comprendrait que la Russie soviétique a le droit et le devoir de prendre un certain nombre de précautions élémentaires tant au sujet du chemin de fer de l'Est-Chinois, qu'en ce qui concerne toutes les autres formes de sa sécurité.

Quand on ignore la lutte qui existe pour les marchés, le besoin qu'a le capitalisme français d'être prêt pour la bataille économique on peut aussi — comme le font les minoritaires — rechercher dans le domaine sentimental l'origine de la répression qui actuellement s'abat sur le Parti communiste et la C.G.T.U.

Quand on ne voit pas pour quelles raisons le capitalisme a besoin d'avoir une classe ouvrière domestiquée, d'imposer aux travailleurs français un niveau de vie diminué, une exploitation plus accentuée, alors, on peut dire : « Vous négligez Tardieu, qui est l'homme responsable de la répression ! ».

Mais, camarades minoritaires, même si Tardieu n'était pas un homme taré, même s'il n'était pas ministre de l'Intérieur, s'il y avait au ministère de l'Intérieur un bon démocrate, la répression serait exactement la même. (*Approbation.*)

En effet, il ne s'agit pas d'une question sentimentale, ni d'un bon ou d'un mauvais ministre, mais d'une question de vie ou de mort pour le capitalisme et, quand après avoir examiné la situation internationale, on cherche à savoir comment le capitalisme peut éviter la crise économique et politique, on comprend pourquoi il développe une telle offensive.

Ce n'est pas en suivant la voie proposée par Boville, en reculant devant la répression, en abandonnant le drapeau de la lutte de classe que nous ferons reculer cette répression, ou alors il faudra aller jusqu'au bout et proposer que la C.G.T.U., comme la C.G.T., dise aux ouvriers : « Prenez ce que le capitalisme peut vous donner, les miettes que l'on veut bien vous concéder, acceptez des sacrifices pour le maintien de l'équilibre économique et politique ! ».

Il ne faut pas oublier que, lorsqu'on a stabilisé la monnaie française, la C.G.T. a accepté, au nom des ouvriers, des sacrifices inévitables dans la première période de la rationalisation.

Le véritable moyen de faire reculer cette répression sauvage, le seul que les syndicats unitaires puissent accepter, ce n'est pas de lâcher le Parti communiste et de mettre en poche le drapeau révolutionnaire. Le seul moyen de l'éviter, c'est de montrer comment la C.G.T. est l'instrument du patronat pour appliquer la politique de la bourgeoisie et d'appeler les travailleurs, de les entraîner à la lutte contre cette coalition qui a pour but de les asservir davantage.

Si nous voulons nous maintenir dans la ligne révolutionnaire, défendre les intérêts du prolétariat, empêcher le développement de l'offensive du capitalisme et nous dresser contre la guerre; quels que soient les gouvernants au pouvoir, quel que soit l'homme qui aura entre les mains les enfants de Chiappe et les gardes mobiles, il y aura répression, parce que la répression est indispensable au capitalisme. La lutte contre cette répression n'est qu'une des formes de la lutte pour la défense du prolétariat et sa libération. Reculer sur ce terrain, c'est abandonner la lutte de classe, c'est trahir le prolétariat et glisser dans le marécage du réformisme.

Le camarade Chambelland, au cours de son exposé, nous a posé un certain nombre de questions. Il veut que nous soyons prophètes et il nous dit : « Puisque vous savez si bien voir les choses, puisque vous voyez dans vos perspectives des crises économiques et la guerre impérialiste, je vous demande d'être plus précis, de ne pas vous contenter d'affirmations, mais de nous dire quand et comment cette crise viendra, comment elle éclatera, jusqu'où elle ira ».

Camarade Chambelland, nous ne sommes pas stupides au point de vouloir remplacer Madame de Thèbes. La théorie marxiste, que tu connais peut-être, ne prétend pas prévoir l'incident qui doit déclencher une crise. Les marxistes n'ont jamais prévu que la guerre de 1914 éclaterait parce qu'on avait assassiné un archiduc autrichien. Ils n'ont pas attendu qu'un archiduc autrichien soit assassiné en Serbie pour prédire la guerre. Tous ceux qui à cette époque essayaient de comprendre la situation internationale disaient, comme nous disons actuellement, que les rivalités internationales étaient arrivées à un tel degré que la guerre était absolument inévitable. C'est cela seulement que nous pouvons dire. Et c'est en examinant les faits véritables, par rapport à la dure réalité, que nous disons, comme les militants d'avant 1914 disaient :

Actuellement, en 1929, les conditions d'une nouvelle guerre internationale sont déjà réalisées. Actuellement, dans tous les pays, il a un tel besoin de débouchés ; dans toutes les fractions du capitalisme, il y a de telles rivalités pour conquérir de nouveaux marchés, qu'on doit dès maintenant prévoir que cette situation se terminera, non pas par une bataille diplomatique comme à La Haye, mais seulement et prochainement par une bataille militaire, par la guerre.

Ce n'est pas par hasard — malgré que les réformistes français ne soient pas encore au pouvoir et que le Parti socialiste français soit encore dans l'opposition — ce n'est pas par hasard que Paul-Boncour a réorganisé l'armée française, que Renaudel est en train de réorganiser l'aviation française ; ce n'est pas par hasard que ce sont les socialistes qui ont donné à la bourgeoisie l'instrument indispensable pour maintenir la paix à l'intérieur, pendant qu'elle se prépare à la guerre à l'extérieur ; c'est parce que les conditions politiques d'une nouvelle « Union sacrée » sont déjà réalisées.

Quand tu nous demandes de préciser encore davantage, camarade Chambelland, il est permis de se demander si ce n'est pas là une plaisanterie. Nous ne pouvons pas prévoir l'incident qui mettra le feu aux poudres, nous ne pouvons pas indiquer où jaillira l'étincelle, ni à quelle heure. Mais nous considérons comme notre devoir de montrer aux ouvriers que le danger est là, alors que toi et tes amis vous prétendez leur montrer que pendant 40 ans ils peuvent dormir tranquilles, qu'il n'y a aucun danger de guerre, ni de crise sérieuse.

Voilà, camarades de la minorité, une partie de ce qui nous sépare !

Avec ses perspectives de 40 ans de paix sociale, Chambelland a cependant oublié une petite chose. Il a examiné la situation économique ; il a vu une possibilité de développement pacifique du capitalisme pendant une longue période ; mais il a oublié de tirer les conclusions de cette perspective de paix internationale durable.

Pourtant, 40 ans de répit pour le capitalisme, c'est sérieux, et une telle perspective doit entraîner des conséquences sociales. Si pendant 40 ans le capitalisme est à l'abri des crises ; si pendant 40 ans il n'a pas à craindre de nouvelle guerre et si, pendant ce temps, on continue à développer la rationalisation déjà si bien commencée actuellement : où allons-nous ? Il aurait fallu nous le dire.

Si vraiment on peut continuer à développer pacifiquement et sans crise les moyens de production, où et comment écoulera-t-on cette production ? Où allons-nous, camarade Chambelland ?

Est-ce que, sur le plan social, avec cette perspective de 40 ans de tranquillité sociale, tu voudrais dire aux ouvriers quelle va être leur situation pendant cette période, si leur niveau d'existence va aller en se développant ou en s'aggravant ?

Est-ce que nous allons, comme les fumistes de la rue Lafayette l'affirment, vers le paradis américain ?

Est-ce que nous allons vers la politique des hauts salaires, vers la perspective de l'automobile individuelle pour ceux qui travaillent actuellement chez Citroën ou ailleurs, vers la maison de campagne pour chaque ouvrier de la ville ?

S'il n'y a pas de perspective de crise, de guerre, et si vraiment, pendant 40 ans, le capitalisme doit continuer encore à se développer, grâce à la rationalisation, qui en profitera ? Il aurait fallu que Chambelland, logique avec son analyse, tire la conséquence sociale de ses perspectives !

Ou bien il y a des rivalités, une concurrence, une lutte acharnée, et cette lutte aura pour conséquence des batailles diplomatiques d'abord, militaires ensuite, une offensive du capitalisme contre la classe ouvrière, ou bien il n'y a rien de tout cela et nous allons à grands pas vers le paradis américain décrit par Dubreuil, de la C. G. T. Il aurait fallu, avec cette perspective de 40 ans de paix internationale, sans crises sérieuses, que la « Ligue syndicaliste » nous indique la conséquence logique et inévitable : la situation des ouvriers va en s'améliorant.

Mais Chambelland n'a pas osé aller si loin parce que, sur ce terrain, plus encore que sur le terrain de l'analyse économique, la réalité est évidemment bien différente de ses désirs et de ses illusions.

Avec les perspectives de la « Ligue syndicaliste », nous devrions être dans la voie du paradis américain ; nous n'y sommes pas, camarade Chambelland, et c'est ce qui explique ta « discrétion » sur la rationalisation.

Mais le camarade Berlot, qui appartient également à la « Ligue », nous a dit : « La C. G. T. U. adopte un tas de formules bizarres. On a « inventé » la rationalisation, puis la radicalisation et le Bureau confédéral trouve périodiquement des formules en « tion ». Nous sommes noyés dans ces formules auxquelles nous ne comprenons rien. »

Pour Berlot, il n'y a rien de changé, il n'y a pas de rationalisation, car il y a toujours eu des tentatives pour introduire de nouvelles machines. Il n'y a pas de rationalisation, parce que nous avons toujours eu des compressions de personnel.

Il y a toujours eu des accidents du travail. C'est juste. Mais il y

a une certaine proportion dans cette question. Par exemple, en 1912, en France, il y avait 525.000 accidents du travail ; en 1926, il y en a eu 1.800.000.

Il y a tout de même actuellement, dans les usines, un système de production qui a modifié les conditions de travail. Celles-ci sont plus dures qu'en 1912. La sécurité ouvrière est plus négligée qu'en 1912 et l'effort exigé des ouvriers est plus sérieux, puisqu'il y a 1.800.000 accidents au lieu de 525.000.

Le camarade Berlot a dit aussi : « Il y a toujours eu compression de personnel. » Mais la compression du personnel n'a jamais atteint, avant la guerre, les chiffres qu'elle atteint actuellement. Je ne veux pas vous faire un exposé bourré de chiffres, parce qu'on pourrait en apporter pour toutes les industries.

Regardons simplement la tendance des conditions de travail dans les mines françaises :

En 1927, on extrait 52 millions de tonnes, avec un effectif de 331.000 ouvriers

En 1928, on extrait encore 52 millions de tonnes, mais avec un effectif de 296.000 ouvriers, soit une diminution de 11 1/2 %.

En 1927, chaque mineur produit 840 kilos de charbon ;

En 1928, chaque mineur produit 915 kilos de charbon ;

En 1927, chaque mineur gagnait 31 francs par jour ;

En 1928, chaque mineur gagnait 30 francs par jour, malgré que le prix de la vie soit sensiblement plus élevé en 1928 qu'en 1927.

Est-ce là quelque chose qu'on peut indiquer comme étant la route qui nous conduit vers la perspective des hauts salaires ? Est-ce là une route qu'on peut indiquer comme étant celle qui nous rapproche du paradis américain ?

Pour la « Ligue syndicaliste », il n'y a pas de crise, pas de danger de crise sérieuse. Mais si le capitalisme se développe si facilement, pourquoi, alors, la compression du personnel, pourquoi les conditions de travail pénibles dans les usines ? Pourquoi les brimades, le surmenage et les diminutions de salaires, s'il n'y a pas de crise, pas de danger de crise, pas de perspective de crise ?

Il aurait fallu nous donner une explication claire de ces phénomènes, au lieu de nous apporter une argumentation sentimentale sur le capitalisme consolidé et en voie de développement pacifique !

Le raisonnement qui conduit notre camarade Chambelland à nier les dangers de guerre l'amène à nier également la radicalisation des masses. Il ne voit pas les dangers de guerre, parce qu'il ne voit pas les rivalités impérialistes et qu'il oublie l'antagonisme existant entre le système socialiste de l'U. R. S. S. et le système capitalisme. Il ne voit pas davantage la radicalisation, parce qu'il

ne voit pas non plus les nouvelles méthodes d'exploitation. C'est une ligne conséquente. Pas de danger de guerre, puisque votre étrange analyse économique vous permet de passer à côté des rivalités ; pas de danger de guerre, puisque cette analyse économique vous permet de planer au-dessus de la question des débouchés.

Et, pour être conséquent, pas de radicalisation non plus, puisque, pour vous, il n'y a pas aggravaation de l'exploitation capitaliste. Il y a pour vous un capitalisme qui continue à se développer sans se modifier considérablement, et puisque le capitalisme ne change pas, la mentalité de la classe ouvrière n'a pas à changer non plus, de sorte qu'il n'y a pas de véritable radicalisation, mais seulement une « invention » du Bureau confédéral !

C'est, encore une fois, sur cette question de la radicalisation, une analyse absolument fantaisiste que vous faites, une analyse sentimentale. Vous fermez les yeux devant des réalités. Le simple fait de se pencher sur ce que sont actuellement les conditions de travail dans les usines, de voir réellement, par une étude sérieuse, la différence qu'il y a entre les conditions de travail de 1929 et les conditions de travail de 1925 ou 1913 ; le fait de constater que non seulement l'exploitation capitaliste s'est aggravée, sous toutes ses formes, et de comprendre que cette aggravation d'exploitation patronale ne peut qu'aller en se développant, c'est quelque chose qui oblige à répondre par l'affirmative à la question de la radicalisation des masses.

Ce sont ces constatations qui nous font dire : « Il est absolument inévitable qu'avec un tel renforcement d'exploitation, une telle volonté manifestée par les capitalistes de brimer les ouvriers, de les exploiter davantage, d'exiger d'eux plus d'efforts en les payant moins, c'est quelque chose qui nous oblige à conclure qu'une telle situation n'est pas et ne peut pas être supportée pacifiquement par les ouvriers. Qu'elle ne peut pas être acceptée par les ouvriers et que la théorie de paix industrielle prônée par la bourgeoisie et développée par les réformistes sera absolument insuffisante pour empêcher les ouvriers de manifester leur mécontentement. »

C'est encore ce point, cette partie de votre analyse, cette façon de comprendre ce qu'est actuellement la situation de la classe ouvrière, cette façon d'indiquer ce que sera la situation de la classe ouvrière dans le développement de la rationalisation, c'est tout cela qui nous sépare de vous.

Votre façon de voir la situation économique ; votre façon de voir l'harmonie capitaliste ; votre façon de voir la question des débouchés ; votre façon de nier les dangers de guerre ; de nier la

rationalisation et ses conséquences, c'est tout cela, camarades minoritaires, qui nous sépare. C'est pour toutes ces raisons que nous ne pouvons pas être d'accord avec la « Ligue syndicaliste » et que nous sommes persuadés que vous vous trompez lourdement, sinon volontairement.

C'est pour toutes ces raisons que nous sommes décidés à mener contre vous une lutte impitoyable. Nous ne voulons pas vous laisser développer à l'intérieur de notre C. G. T. U. vos théories de paix universelle pendant 40 ans. Nous ne voulons pas vous laisser répandre au sein des syndicats unitaires vos théories d'un capitalisme se développant sans crises et sans à-coups. Nous ne voulons pas vous laisser développer au sein de notre C. G. T. U. vos légendes d'un capitalisme se développant sans être obligé d'aggraver les conditions de travail.

Nous ne voulons pas vous laisser faire cela, et c'est sur ce terrain que nous vous combattons, que nous mènerons la lutte contre vous.

Tu es décidé à ne pas te laisser influencer par nos arguments, camarade Chambelland ? C'est possible ! Il est probable que nous te reverrons dans les C. C. N. et les Congrès avec une autre analyse fantaisiste de la situation. Si tu veux continuer à fermer les yeux, tu reviendras pour nous dire que nous sommes dans une période de 40 ans de paix, que nous avons un développement du capitalisme sans crises. Mais ceux qui nous intéressent sont ceux qui sont actuellement derrière toi et derrière tes amis ligueurs. Nous sommes tranquilles pour ceux-là. Essayez de leur développer votre théorie de la paix internationale pendant 40 ans ; essayez de leur développer votre théorie de capitalisme sans crises pendant 40 ans. Les ouvriers dockers, comme les métallurgistes, comme les mineurs, comme le textile, sont appelés à sentir les coups de la bourgeoisie et à subir les conséquences des rivalités et de la rationalisation capitalistes.

Quand vous viendrez agiter devant les dockers ou n'importe quelle autre catégorie d'ouvriers le drapeau du syndicalisme pur, quand vous leur demanderez de lutter uniquement sur le terrain corporatif, de maintenir le caractère économique à leurs luttes et que ces ouvriers verront intervenir dans leurs luttes tout l'appareil politique de la bourgeoisie, depuis les préfets jusqu'aux gardes mobiles à Paul-Boncour, ils comprendront que le cadre corporatif dans lequel vous prétendez les enfermer est trop étroit par rapport à la réalité de la situation actuelle.

Vous pourrez leur expliquer que la politique est une mauvaise chose, que c'est la masse du syndicalisme qui doit agir, que cette

masse n'a pas besoin du Parti communiste, et qu'il est inutile de porter la lutte à la fois sur le terrain politique et sur le terrain économique. Quand les enfants de Paul-Boncour et ceux de Chiappe viendront — à coups de matraque et au nom du coffre-fort — apporter leurs arguments convaincants, vous aurez bien des difficultés à faire comprendre aux ouvriers que le mouvement doit être uniquement corporatif. (*Rires et applaudissements.*)

Vous pourrez faire cette besogne, camarades de la minorité. Nous irons vous accompagner pour faire comprendre aux ouvriers toute la signification de votre conception, soyez tranquilles. (*Applaudissements.*)

Tu peux aussi, camarade Chambelland, — nous n'y voyons, pour notre part, aucun inconvénient, — essayer de déterrer la Charte d'Amiens et réclamer un nouveau Congrès d'Amiens, tu peux aussi essayer de faire croire aux qualités du syndicalisme d'avant-guerre. Nous ne pensons pas que tu puisses réussir, parce que nous sommes convaincus qu'il est absolument impossible de revenir aux formules périmées que tu as développées devant le Congrès de la C. G. T. U. Il nous paraît impossible de nier plus longtemps des réalités qui, tous les jours, apparaissent plus visibles pour ceux qui veulent ouvrir les yeux.

Vous voulez revenir aux vieilles théories, au syndicalisme pur, parce que vous avez des perspectives de 40 ans de paix sociale ? Cela nous paraît tellement loin de la réalité, tellement à côté de ce que voient et de ce que veulent les ouvriers que nous ne craignons pas d'engager avec vous une lutte sur le terrain même où vous avez cru devoir vous placer. Non seulement nous ne craignons pas d'engager cette lutte, mais nous sommes bien décidés à la conduire jusqu'au bout, aussi longtemps qu'il le faudra, pour vous battre complètement et détacher de vous les ouvriers que vous avez dupés.

La « Ligue syndicaliste » fait appel au rassemblement de la minorité et Chambelland a clairement démontré à la minorité n° 2 et aux « sauvages », — incapables d'apporter, dans ce Congrès, une base économique pour justifier leur attitude politique actuelle, — que la base d'un tel rassemblement, c'est la perspective des 40 ans de paix sociale, de paix internationale.

Nous sommes très heureux que la lutte soit portée sur un tel terrain, qu'il se trouve dans ce Congrès des camarades qui, pour lutter contre le Parti communiste, se proposent d'aller développer devant des ouvriers une théorie comme celle des 40 ans de paix sociale. Nous serons très heureux que les camarades de la minorité n° 1, de la minorité n° 2 et les « sauvages », au lendemain de ce Congrès, se rassemblent sous l'égide de Chambelland et que, pour

justifier leur attitude vis-à-vis du Parti communiste, ils en soient réduits à défendre la théorie de la paix sociale pendant 40 ans.

Nous dirons les conséquences normales de cette proposition. Nous tirerons toutes les conclusions politiques de l'exposé que le leader de la « Ligue syndicaliste » a fait ce soir devant le Congrès. Nous montrerons aux ouvriers où vous voulez les mener et nous sommes tranquilles sur le résultat de la lutte. Nous sommes convaincus que nous n'aurons aucune difficulté à prouver que la Ligue n° 1 n'est rien autre chose que le prolongement dans la C. G. T. U. de l'idéologie actuellement développée par les réformistes officiels. Nous n'aurons aucune difficulté à démontrer aux ouvriers que Chambelland et le groupe au nom duquel il a parlé n'ont pas d'autre but que de masquer aux ouvriers révolutionnaires toutes les tâches qu'ils ont à accomplir pour organiser la défense des intérêts du prolétariat. Nous saurons faire le nécessaire pour démontrer l'inexactitude, le danger et la vanité de votre théorie des 40 ans de paix sociale.

La « Ligue syndicaliste », la minorité n° 1, la minorité n° 2, rassemblées sous le même drapeau dans la bataille contre la ligne révolutionnaire de la C. G. T. U. et le Parti communiste, constituent en réalité une fraction qui a pour but de développer le réformisme dans nos rangs. Les ouvriers actuellement organisés dans les syndicats unitaires ne veulent pas, nous en sommes persuadés, retomber dans le marécage des illusions, des compromissions et des trahisons réformistes. C'est pourquoi nous n'aurons pas grand mal à vous battre sur le terrain que vous avez si bien choisi et le prochain Congrès de la C. G. T. U., loin de marquer un renforcement de la minorité n° 1, de la minorité n° 2 ou des « sauvages », marquera purement et simplement la liquidation complète de ces groupements. (*Vifs applaudissements. — Une partie de la salle ovationne l'orateur.*)

LE PRÉSIDENT. — Le Bureau vient d'être saisi de deux propositions à peu près identiques qui peuvent être fondues en un seul texte dont je vais vous donner lecture :

Les syndicats soussignés demandent au Congrès de se prononcer pour tirer en brochure l'exposé fait par le camarade Vassart.

Signé : SYNDICAT DES TERRASSIERS-CIMENTIERS, SYNDICAT RÉGIONAL DU BÂTIMENT DE SEINE, SEINE-ET-OISE ET SEINE-ET-MARNE ; SYNDICAT GÉNÉRAL DU BÂTIMENT ET SYNDICAT DE L'ALIMENTATION DE CHATEAURoux ; DES ARDOISIERS DE TRÉLAZÉ ET DES CHEMINOTS DE TOURS.

Je pense que tous les camarades présents à ce Congrès seront d'accord pour l'adoption de cette proposition. (*Nombreuses marques d'adhésion.*)

CHARBIT. — Je suis très heureux de la proposition qui vient de nous être

présentée, mais, comme l'exposé de Vassart est une réponse mot à mot, d'un bout à l'autre, au discours de Chambelland, je tiens à mettre les camarades en garde contre la publication du seul discours de Vassart. Si vous mettez cette brochure en circulation avec le seul discours de Vassart, les camarades ne comprendront pas. Je demande donc également la publication du discours de Chambelland.

UN DÉLÉGUÉ. — Et du discours de Deveaux.

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Gitton.

GITTON. — Nous pourrions faire éditer les discours de Deveaux et de Chambelland. Mais comme nous n'avons pas d'argent à perdre inutilement, pas plus pour Deveaux que pour Chambelland, nous considérons que nous devons seulement faire éditer le discours de Vassart qui pourra être utile pour la défense des travailleurs en lutte contre la bourgeoisie.

Nous pensons qu'il n'est pas utile de publier le discours du camarade Chambelland qui est, aujourd'hui, dans le même état ou à peu près que les miettes qu'il veut faire ramasser aux ouvriers autour de la table capitaliste. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix la proposition dont je viens de donner lecture. (*Adoptée.*)

La séance est levée à minuit.

CINQUIÈME JOURNÉE

Jeudi 19 Septembre (matin)

La séance est ouverte à 9 h. 15 sous la présidence de Paul MARCEL.

LE PRÉSIDENT. — Les camarades appartenant à la Commission des mandats doivent immédiatement se réunir à la salle du Tapis-Vert.

Le Congrès est saisi de deux messages dont je vais vous donner lecture.

Le premier émane de la minorité révolutionnaire des Syndicats du Bâtiment d'Autriche. En voici le texte :

Chers camarades,

Au nom de la minorité révolutionnaire du Bâtiment d'Autriche, nous saluons votre Congrès confédéral. Dans une situation d'offensive patronale et de fascisme, en pleine lutte contre les traîtres réformistes qui ont proclamé la paix civique, nous regardons avec joie les efforts de nos camarades français. Votre auto-critique, vos travaux syndicaux seront aussi un moment positif pour nos travaux syndicaux.

Agréez, chers camarades, nos salutations révolutionnaires.

Fraternellement.

Pour la minorité révolutionnaire parmi les Syndicats du Bâtiment d'Autriche.

(Suivent les signatures.)

Voici le deuxième message qui nous est envoyé télégraphiquement par les ouvriers et ouvrières de l'arsenal de Toulon et dont voici les termes :

3.000 ouvriers et ouvrières de l'Arsenal de Toulon, réunis meeting corporatif, adressent à Congrès C.G.T.U. expression solidarité avec militants syndicalistes frappés par répression patronale et gouvernementale.

Demandent appui ouvriers organisés C.G.T.U. pour faire aboutir salaire national et autres revendications.

Signé : ROUBAUD.

(Applaudissements.)

Je donne la parole à notre camarade Claverj, au nom de la Direction confédérale.

CLAVERI. — *L'Humanité* a informé le Bureau du Congrès qu'elle avait été saisie, par les défenseurs de nos camarades emprisonnés à la Santé, d'une déclaration que ces derniers avaient adressée sous forme de lettre au juge d'instruction.

Voici le texte de cette déclaration :

Un vibrant appel des emprisonnés de la Santé à la classe ouvrière et aux délégués du Congrès

La Santé, 17 septembre 1929.

Nous venons de recevoir la déclaration de solidarité adressée aux emprisonnés par l'ensemble des délégués au V^e Congrès de la C.G.T.U.

A l'unanimité, les délégués ont pris l'engagement de mobiliser la classe ouvrière pour arracher notre libération ; nous profitons de cette circonstance pour dénoncer le caractère politique de l'agression commise par le gouvernement d'Union Nationale contre les organisations de classe du prolétariat : le Parti communiste et la C.G.T.U. ; pour dénoncer le caractère fasciste des mesures prises à leur égard, ainsi que leur cause véritable.

Ce n'est pas par hasard que les opérations policières du gouvernement d'Union nationale, appuyé par toutes les forces de la social-démocratie et du réformisme, se sont succédé et accentuées au cours des derniers mois.

Ce n'est pas par hasard que le Congrès de la C.G.T.U., qui devait se tenir à Clichy, fut frappé d'interdit et que la police, dûment stylée par les caisses noires de la grosse industrie, resserre sa surveillance autour de nos organisations et de leurs militants, afin de paralyser leurs efforts d'agitation et d'organisation au sein des masses ouvrières.

L'inculpation du complot, en vertu de laquelle nous nous trouvons à la prison de la Santé en compagnie de nombreux camarades, n'est qu'un grossier artifice destiné à masquer la frayeur de la bourgeoisie en face de sa propre banqueroute et à l'égard du mouvement de mécontentement grandissant des masses ouvrières.

Les palabres de la Conférence de La Haye, ceux de la Conférence de Genève, ne peuvent étouffer le bruit des provocations impérialistes contre la Russie des Soviets sur la ligne de l'Est-Chinois ; mais ces provocations, ces premiers épisodes de la guerre antisoviétique donnent aux résolutions de La Haye et de Genève toutes leurs significations guerrières.

Les démonstrations internationales du 1^{er} Août, à l'occasion desquelles nous sommes poursuivis avec des dizaines de militants communistes, soit emprisonnés, soit contraints à une activité clandestine, sont cent fois justifiées par les événements.

Plus que jamais, il faut dénoncer le complot sanglant que la minorité bourgeoise au pouvoir prépare politiquement et scientifiquement contre des milliers et des milliers de travailleurs de la ville et des champs, par le développement inouï des fabrications de guerre, par la rationalisation industrielle poussée à fond, par des campagnes anticommunistes et antisoviétiques incessantes, par des attaques forcenées et répétées contre les organisations de classe du prolétariat, par les arrestations et poursuites en masse sous prétexte de complot contre la sûreté de l'Etat.

Il est évident qu'un tel Etat — et tous les Etats capitalistes en sont aujourd'hui au même stade de décadence et de violences fascistes — ne mérite aucun respect de la part des masses travailleuses, qu'il mérite au contraire une riposte tenace, ardente, jusqu'à sa destruction, par la marche en avant des masses organisées dans la C.G.T.U. et conduites par le Parti communiste.

Ce n'est pas par hasard qu'au moment même où Jouhaux palabre à Genève, en compagnie des ministres de préparation guerrière et de répression anti-communiste, qu'au moment où le Congrès de la C.G.T. est placé sous la sauvegarde du pouvoir bourgeois, le Congrès de la C.G.T.U. est frappé d'interdit et que ses principaux militants, membres du Parti communiste, sont traqués ou arrêtés.

La C.G.T.U. est la seule organisation syndicale de classe du prolétariat ; elle s'est placée résolument à la tête de l'organisation de la lutte contre la rationalisation capitaliste ; c'est elle qui donne le signal de la lutte pour les salaires, qui porte le coup de hache dans les contrats collectifs de dupes conclus entre les patrons et leurs agents réformistes sur la peau des ouvriers.

C'est elle qui, chaque jour, dénonce le piège grossier de la politique de soi-disant réformes du pouvoir bourgeois ; qui oppose au programme impérialiste et esclavagiste de la bourgeoisie un programme de réalisation par le combat ; c'est elle qui lutte chaque jour pied à pied contre les rationalisateurs patronaux et les imposteurs réformistes.

C'est elle qui met à nu le rôle de complices que jouent les réformistes au sein de l'appareil d'Etat bourgeois comme au sein même de la C.G.T.U.

La C.G.T.U., qui a pour mission l'organisation des masses travailleuses pour la défense de leurs intérêts collectifs de classe, n'a ni la naïveté, ni la canaillerie d'enseigner aux ouvriers qu'il y aurait une soi-disant rupture entre les questions politiques et les questions économiques, entre les luttes économiques et les luttes politiques, alors que le pouvoir bourgeois est devenu l'expression concentrée et l'instrument de toutes les forces patronales, industrielles et bancaires en plein travail de fusion.

Ce n'est pas seulement parce que la C.G.T.U. a sa mission révolutionnaire à accomplir que le pouvoir dirige ses coups contre elle et ses militants, que le bloc du pouvoir, du patronat et du réformisme l'attaque avec acharnement ; c'est surtout parce que les masses s'ébranlent à l'appel du Parti communiste et au sien, c'est parce qu'elles comprennent le sens des événements actuels.

C'est parce que la C.G.T.U. marche en réalité vers l'accomplissement de ces tâches en passant sur le corps du réformisme, bouclier de la bourgeoisie, qu'on veut la traquer et la détruire.

Le gouvernement, d'Union nationale, en cherchant à mettre la C.G.T.U. dans l'illégalité au moment de son V^e Congrès, en emprisonnant, en traquant et en poursuivant ses dirigeants, membres du Parti communiste, a fondé de grands espoirs sur le développement et le rôle des tendances réformistes au sein de la C.G.T.U. et au sein de son Congrès.

Ce n'est pas pour la bourgeoisie un moindre souci de livrer, aux moyens d'expédients empruntés au fascisme, le Parti communiste et la C.G.T.U. aux liquidateurs du dedans.

La manifestation de solidarité du V^e Congrès à l'adresse des emprisonnés est une réponse directe à ses projets voués à l'échec, réponse qui se complète par le nombre toujours plus élevé des masses ouvrières en grève, par leur compréhension de la bataille de classe et qui exprime l'étape actuelle du nouvel essor révolutionnaire du mouvement ouvrier.

C'est pourquoi il convient de souligner le caractère vain, hypocrite et peureux de l'engagement pris par les délégués de la minorité réformiste de mobiliser la classe ouvrière pour arracher notre libération.

Les négateurs de la radicalisation des masses, les saboteurs conscients ou inconscients du mouvement gréviste, les négateurs et les saboteurs des démonstrations du 1^{er} Août, les pessimistes et les chercheurs de compromis avec le réformisme, avec la bourgeoisie, trompent les masses et sèment la confusion

en prétendant s'engager aux côtés de la majorité du Congrès pour arracher notre libération.

La lutte contre la répression, sous tous ses aspects et sur tous les terrains, se rattache étroitement à l'application de toutes les tâches de l'I. S. R. et de la C. G. T. U., à la lutte politique et pratique contre la rationalisation capitaliste et contre la guerre; à l'organisation du front unique au sein des entreprises contre le bloc gouvernemental, patronal et réformiste; à la création de comités d'usine, au recrutement en masse des ouvriers au sein de la C. G. T. U., à la préparation patiente et méthodique de la conquête du pouvoir par les ouvriers, sous la direction du Parti communiste.

Tels sont les objectifs que tout militant révolutionnaire doit poursuivre, tels sont les motifs pour lesquels le pouvoir bourgeois développe sa répression.

C'est pourquoi nous adressons, de la prison, un vibrant appel à la classe ouvrière et aux délégués du V^e Congrès de la C. G. T. U., dans le sens de l'accentuation du travail révolutionnaire sur tous les terrains, au travers de la lutte contre le réformisme sous tous ses aspects.

Vive l'I. S. R.!

Vive la C. G. T. U.!

Vive son V^e Congrès!

Vive l'Internationale Communiste!

MONMUSSEAU, DUDILIEUX, secrétaires de la C. G. T. U.;
MIDOL, secrétaire fédéral des Cheminots;
GOURDEAUX, secrétaire fédéral des P. T. T.;
RAYNAUD, BONNEFONS, secrétaires de la XX^e U. R.;
COURTADE, secrétaire des Métaux de la R. P.;
PÉJOUX, secrétaire du Bâtiment de la R. P.;
COSTE, de la C. E. confédérale.

Tous les emprisonnés politiques de la Santé, sauf un camarade anarchiste, sont solidaires de cette déclaration.

(Vifs applaudissements.)

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Weber pour une déclaration.

WEBER. — J'ai écouté hier attentivement les discours des camarades Vassart et Chambelland sur le processus du capitalisme, dans son développement politico-économique.

Chambelland est un conférencier puissant, il faut le reconnaître, mais les perspectives qu'il a développées sont fausses et négatives, même si elles sont inspirées par Louzon, qui est un journaliste perfectionné. Ce n'est pas son oracle de 40 années de paix sociale qui peut atténuer les dangers de guerre et son imminence. Je me refuse à suivre cette voie par laquelle la C. G. T. jaune et gouvernementale a planté ses fanions de collaboration.

Par contre, il convient de tenir compte de la puissance du discours de Vassart. Son contenu est conforme aux luttes de demain sur le plan économique et guerrier.

Je le fais mien et m'y rallie sans aucune réserve.

En ce qui concerne le rôle du Parti, la C. G. T. U. n'a pas son siège à Reims, mais à Paris, pour connaître des faits que j'ai dénoncés à cette tribune. Nous avons le droit d'exiger des garanties, car nous avons souffert moralement de cette mauvaise besogne. Si ces garanties nous sont données par la majorité confédérale, alors nous sommes prêts à collaborer dans l'action commune de

demain, comme hier, avec le Parti, et nous rallierons sa résolution, autour de laquelle nous sonnerons le rassemblement de toutes les volontés révolutionnaires. (Applaudissements.)

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Gitton.

INTERVENTION FINALE DE GITTON

GITTON. — Hier soir, Simonin, au nom de la direction confédérale, a répondu à certaines critiques qui ont été adressées à la majorité confédérale. Ensuite, notre camarade Vassart, reprenant l'exposé de Chambelland, leader de toutes les minorités dans ce Congrès, a démontré la fausseté absolue de la position économique et politique de la « Ligue syndicaliste »; où une telle conception pouvait conduire les minoritaires.

Il convient maintenant de tirer les conclusions politiques du débat qui s'est déroulé dans ce Congrès depuis dimanche dernier et d'essayer, avant le vote, de déterminer les positions de chacun.

A priori et objectivement, que ressort-il de toute la discussion? On peut indiquer qu'ici, pas plus la minorité n^o 1, que la minorité n^o 2, ou les camarades qui sont venus prendre la parole au nom du groupe des sauvages, n'ont apporté dans leurs exposés une base économique et politique capable d'assurer et de guider le prolétariat dans la défense de ses revendications immédiates et de ses revendications générales et sociales.

C'est le néant le plus absolu. Même dans les critiques, on doit indiquer très nettement ici que nous, majorité confédérale, avons été beaucoup plus sévères dans l'autocritique de notre action, que la minorité a pu l'être à notre égard.

Cependant on nous avait promis de belles attaques contre la majorité confédérale; il y avait, paraît-il, des révélations sensationnelles à apporter à la tribune de ce Congrès. Le camarade Chaussin, l'un des membres influents de la minorité n^o 2, avait indiqué aux syndicats de l'Alimentation, dans une circulaire, de ne pas venir dans ce Congrès avec un mandat impératif, parce qu'on devait s'attendre à écouter des révélations sensationnelles, que Chaussin et Boville, sans doute, devaient apporter à la tribune.

Si ces copains-là ne sont pas venus avec un mandat impératif, s'ils ont suivi à la lettre vos indications, je crois que maintenant ils ne se rallieront certainement pas à votre plate-forme, mais qu'au contraire la résistance de nos exposés et la puissance de notre documentation ont démontré que tous les camarades aujourd'hui vraiment révolutionnaires et partisans de poursuivre la lutte des classes devaient se rallier autour de la majorité confédérale.

Avant d'entrer dans l'examen de la position politique des deux minorités principales, je veux dire un mot sur l'unité organique de la C. G. T. U.

Dans ce Congrès, nous avons entendu notre camarade Charbit déclarer : « Quelle que soit la position du Congrès, camarades minoritaires, il faut rester dans la C. G. T. U. »

Est-ce que par hasard on aurait parlé de chasser quelqu'un d'ici ? Est-ce que nous n'avons pas fait la preuve, non seulement dans ce Congrès, mais avant le Congrès, qu'il y avait dans notre C. G. T. U. suffisamment de démocratie syndicale pour qu'elle puisse abriter tous les militants sincères, tous les travailleurs voulant œuvrer révolutionnairement contre la bourgeoisie ?

Nous l'avons démontré à maintes reprises, et dans ce Congrès encore.

Dans la discussion du rapport d'activité, on peut dire que vos tendances ont eu largement la possibilité de s'expliquer. On pourra, dans le compte rendu sténographique, reprendre le nombre des orateurs et voir à quelle tendance ils appartenaient. On s'apercevra que c'est encore vous, les minoritaires, qui avez occupé la plus large place, et que la majorité confédérale qui, elle aussi, a des droits dans ce Congrès, a su vous faire toutes les concessions nécessaires pour sauvegarder l'unité organique de la C. G. T. U. Si cette unité organique n'est pas sans subir des attaques, si elle peut être menacée, ce n'est certainement pas de la part de la majorité confédérale. Ceux qui la menacent se trouvent certainement ailleurs, peut-être dans les rangs de la minorité n° 1, peut-être dans les rangs de la minorité n° 2.

Passons maintenant à l'examen de la plate-forme politique et économique de la minorité Schumacher-Boville.

Dans les exposés faits par les divers camarades appartenant à cette tendance, en toute sincérité, nous n'en trouvons qu'un seul qui, dans quelques formules, arrive à préciser la base réformiste, la base contre-révolutionnaire de la position politique de cette tendance. Nous allons en faire la démonstration.

En dehors du discours de Boville, tous les discours sont vides, y compris celui de Schumacher. Ils ne contiennent rien, absolument rien. Des affirmations verbales, mélangées d'ironie. Mais au point de vue économique et politique, le vide le plus absolu.

Boville a déclaré : « Dans la situation présente, vos ennemis sont à gauche. Il faut donc donner un coup de barre à droite. » Cette formule concrétise admirablement la position politique de cette tendance. Que veut dire, en effet, le coup de barre à droite ?

Quand on analyse la situation politique et économique, quand on examine les événements quotidiens, quand on s'aperçoit des batailles ouvrières qui augmentent chaque jour en intensité et en valeur combative ; quand on examine le développement de la répression et qu'on voit la politique gouvernementale qui a pour perspectives la mise dans l'illégalité de notre mouvement révolutionnaire, le coup de barre à droite de Boville prend toute sa signification.

Il signifie tout simplement une abdication du mouvement révolutionnaire devant la bourgeoisie. Il signifie que, pour éviter l'illégalité et la répression, il faut abandonner la bataille des classes et se placer sur la plate-forme de la bourgeoisie en essayant de s'intégrer à elle. (*Applaudissements.*)

Contre cela, nous sommes. Cette position réformiste, ce désir de bien vivre dans le cadre du régime capitaliste, se trouvent dans l'affirmation de cette tendance. Chaussin, en termes véhéments, a nié toute radicalisation des masses. Il ne s'est même pas contenté de la nier. Il a dit : « Les masses sont avachies ».

Or, camarades, sur une interruption qui lui était faite, Chaussin s'est trouvé pris à sa propre affirmation plutôt osée. C'est qu'il oubliait, en parlant de l'avachissement des masses, le formidable courant qui, à un certain moment, avait soulevé, pour les revendications immédiates, les camarades boulangers. Les camarades boulangers étaient tellement avachis que Chaussin a dû avouer que la direction du syndicat des Boulangers, et lui en tête, s'était trouvée dans l'obligation de les empêcher de partir en bataille.

Il est une autre affirmation qui consiste à indiquer que nous n'avons subi que des défaites dans tout notre mouvement gréviste. A quoi aboutit cette formule ? Quand on dit ici : « Tous vos mouvements de grève n'ont été que des échecs », la conclusion logique, c'est qu'il faut arrêter au maximum le développement du mouvement gréviste, parce que nous risquons encore de subir des échecs préjudiciables aux intérêts du prolétariat.

Mais est-ce que c'est là seulement la position de la minorité Boville ou de la « Ligue syndicaliste » avec Chambelland ? Non, camarades. Il y a le citoyen Gabriel Lafaye, député socialiste qui, le 18 juin 1929, a dit à la tribune de la Chambre des députés en parlant des grèves : « Il y a des grèves dont la responsabilité remonte à d'autres qu'aux syndicats ouvriers. » On a évoqué dans ce débat le cas des infirmiers des hospices. « Je rappelle, et c'est à l'honneur de la classe ouvrière, que dans ses congrès corporatifs la Fédération confédérée des Services de Santé a déclaré qu'à

aucun moment elle ne reconnaissait la grève comme moyen de pression pour obtenir satisfaction. Le syndicat est un sérum contre la grève. Il permet aux ouvriers de s'organiser, de causer avec les patrons et souvent d'éviter des conflits provoqués parfois par un mouvement de mécontentement irréfléchi. »

C'est la position de la minorité et ce fut, dans la grève des boulangers, la position de Boville et de Chaussin, qui ont arrêté l'élan des boulangers voulant partir en grève, sont allés discuter au ministère du Travail avec les patrons et ont obtenu l'augmentation de salaire par une augmentation de la prime de cuisson offerte aux patrons par le ministère du Travail et supportée par les consommateurs. Telle est la vérité.

Voici éclaircis quelques-uns des points soulevés par la minorité Boville-Schumacher.

Passons au discours fait par Chambelland au nom de la « Ligue syndicaliste », mais en laissant de côté sa position économique qui, je pense, n'est pas à reprendre après l'exposé magistral de Vassart, hier soir. Qu'a dit Chambelland au point de vue politique ? Le mouvement syndical ne peut vivre que dans la légalité. Or, camarades, cette affirmation a exactement le même sens que celle de Boville qui dit « Il ne faut pas aller dans l'illégalité, parce que c'est la mort ! ». C'est vraiment là un point de rassemblement des deux minorités dans ce Congrès.

Mais, camarades des deux minorités, qui voulez défendre à tout prix la légalité de la C.G.T.U., vous n'êtes pas les seuls à vouloir le faire. Nous aussi, nous voulons défendre cette légalité. Mais il y a deux méthodes pour cela : il y a la vôtre et il y a la nôtre.

La vôtre, c'est l'abdication des revendications ouvrières, c'est l'intégration du mouvement syndical dans la bourgeoisie, c'est se plier aux injonctions d'un ministre de l'Intérieur, d'un gouvernement capitaliste et subir tous les coups sans protester.

Au contraire, dans la lutte pour la légalité de la C.G.T.U., il s'agit pour nous de nous lier de plus en plus, à l'intérieur des usines, avec les masses ouvrières, parce que les véritables forces de la C.G.T.U. ne sont pas dans une loi de 1884. Elles doivent se trouver dans les forteresses du capitalisme, c'est-à-dire dans les usines, les ateliers et les chantiers.

C'est en développant les batailles ouvrières, en élargissant les grèves, en faisant notre menace de plus en plus pressante sur le régime capitaliste ; c'est en travaillant d'arrache-pied au renversement de la bourgeoisie et du régime capitaliste que l'on défend la légalité révolutionnaire de la C.G.T.U., tandis que vous,

c'est la légalité réformiste du mouvement syndical que vous voulez défendre. (*Applaudissements.*)

Chambelland a dit : « On voudrait tout de même bien savoir quelle est votre nouvelle position sur l'unité syndicale, car elle nous semble avoir changé. » C'est vrai. Mais Chambelland en est encore au Congrès de Bordeaux et même parfois plus loin. Il en est encore à cette fameuse résolution de Paris-État Rive Droite.

Chambelland, au lieu d'avancer, recule. Comme le lui indiquait Vassart hier soir, il ne comprend absolument rien à la situation économique et politique ; il ne comprend absolument rien au développement et à l'acheminement de la C.G.T. dans le cadre du capitalisme, ou alors il comprend trop. Depuis le Congrès de Bordeaux, 1.400 grèves sont passées inaperçues pour Chambelland qui n'a pas compris que, au travers de ces 1.400 grèves, les travailleurs avaient saisi le véritable rôle joué par les réformistes et les avaient rejetés comme viennent encore de le faire nos camarades dockers de Nantes. Aujourd'hui, les travailleurs comprennent le rôle néfaste joué par les réformistes de la C.G.T. et la social-démocratie pourrie. Aujourd'hui, les travailleurs comprennent avec beaucoup plus de clarté qu'à Bordeaux que la C.G.T.U. est la seule véritable organisation syndicale révolutionnaire dans ce pays et que, seule, parce que sans attaches avec le patronat et la bourgeoisie, elle peut les entraîner à la bataille des classes contre le patronat, contre le capitalisme, pour le succès de leurs revendications.

Aujourd'hui, la preuve est faite, et il s'agit beaucoup moins de réaliser le front unique entre quelques directions syndicales que de chercher à combattre impitoyablement, que de continuer à dénoncer devant les masses ouvrières le rôle néfaste joué par les réformistes et les social-démocrates. Il s'agit davantage, pour nous, de continuer notre travail pour arracher à l'influence des chefs réformistes et socialistes les masses ouvrières qui suivent encore les chefs et les cheffillons, parce que peut-être trompées encore par la démagogie verbale de ces derniers.

Il s'agit pour nous, sur la base des luttes quotidiennes, au travers de faits concrets, de continuer à démontrer aux travailleurs quelle est notre position, quelle est celle des réformistes, et de les entraîner dans l'action derrière la C. G. T. U.

Notre position sur la question de l'unité syndicale, elle est claire. Je l'ai déjà expliquée en développant le rapport d'activité au début de ce Congrès. L'unité syndicale par le front unique, nous en sommes partisans plus que jamais. Le front unique, l'unité syndicale, nous considérons qu'il y a là quelque chose de

sérieux susceptible, si nous pouvons parvenir à le réaliser, de nous permettre d'entraîner plus rapidement les travailleurs à l'assaut de la citadelle capitaliste.

Mais, le front unique, l'unité syndicale, ne peuvent avoir pour nous la signification d'un abandon de notre conception révolutionnaire devant les chefs réformistes. Le front unique, l'unité syndicale doivent se réaliser contre les chefs et les organisations de la C.G.T. et du Parti socialiste. (*Vifs applaudissements.*)

Au Congrès des Ports et Docks, Engler, dans sa réponse sur le rapport moral, disait : « Nous continuerons encore à nous adresser à quelques chefs d'organisations confédérées pour faire le front unique ».

A cela, nous répondons, et il y a de multiples exemples qui viennent de le démontrer, que, aussi bien les chefs d'en haut que les chefs d'en bas, tous restent inféodés au régime capitaliste. En admettant même que vous puissiez rencontrer quelques éléments à peu près sains à la direction de quelques syndicats confédérés qui accepteraient de former le front unique, pensez-vous que la C.G.T. les conserverait dans son sein ? Irrémédiablement, elle les rejeterait de ses rangs. C'est pourquoi notre position est la suivante : unité syndicale par la réalisation du front unique à la base avec tous les travailleurs contre les chefs, les cheffillons et les organisations de la C.G.T. et du Parti socialiste. (*Vifs applaudissements.*)

Il est possible que la « Ligue syndicaliste » ait une autre conception que nous de l'unité syndicale et du front unique. Nous arriverons à faire la démonstration tout à l'heure qu'en suivant logiquement leur ligne de conduite, ces camarades peuvent très bien arriver à réaliser effectivement le front unique avec la C.G.T. et que, s'ils continuent leur route, ils peuvent fort bien arriver à conclure un pacte d'alliance avec M. Jouhaux, sur la base réformiste, sur la base capitaliste, contre la base révolutionnaire.

Ce sera la conclusion logique de la ligne de conduite de Chambelland qui peut se résumer dans cette expression : « Nous avons encore au moins quarante années de paix sociale durant lesquelles le capitalisme se trouve à l'abri de toute crise ».

Evidemment, quand on jouit d'une telle tranquillité, on peut tranquilliser aussi le mouvement syndical. Vassart l'a démontré hier soir.

Que dit donc la minorité de la « Ligue syndicaliste » ? Nous voulons défendre l'indépendance du mouvement syndical et nous voulons un nouveau Congrès d'Amiens pour sauver le syndica-

lisme menacé. Nous sommes contre le rôle dirigeant du Parti communiste dans la C.G.T.U.

Savez-vous, camarades, ce que signifient cette affirmation et cette réclamation d'un nouveau Congrès d'Amiens? Qu'ignore donc encore Chambelland? Oh! pas grand'chose! Seulement que, depuis 1906, il a coulé de l'eau sous le pont de la Concorde, que nous sommes bien loin du Congrès d'Amiens, qu'il y a eu une tuerie mondiale, des actions révolutionnaires, la Révolution russe, la constitution de l'U.R.S.S.; il oublie qu'il y a eu des révolutions qui ont secoué pas mal de pays, de pays coloniaux même; il oublie toute l'activité gréviste, la rationalisation capitaliste, la répression; il oublie la concentration industrielle et financière du capitalisme, le rassemblement des forces de la bourgeoisie sur une plate-forme économique et politique commune; il oublie que la bourgeoisie a, maintenant, opéré le rassemblement à cent pour cent de toutes ses forces. Chambelland oublie tout cela.

Qu'est-ce que cela veut dire encore, camarades? Que l'on considère le Parti communiste comme tous les autres partis politiques. Si l'on n'admet pas le rôle dirigeant du Parti communiste dans le mouvement syndical révolutionnaire, si l'on se prononce pour le syndicalisme pur suffisant à tout, cela revient à dire qu'il faut se débarrasser complètement et irrémédiablement de toute emprise politique sur le mouvement syndical et que nous rejetons, alors, sans aucune distinction, tous les partis politiques dans le même panier.

Nous ne sommes pas d'accord. Dans la majorité confédérale, non seulement les membres du Parti, mais même les sympathisants aussi reconnaissent que le Parti communiste n'a absolument rien de commun avec les autres partis politiques, que le Parti communiste est le seul parti politique qui lutte contre la bourgeoisie, que tous les partis politiques, y compris le Parti socialiste, font partie intégrante du capitalisme, que dans pas mal de pays ils sont à la direction des affaires de leur propre impérialisme, qu'ils défendent quelquefois mieux que les capitalistes eux-mêmes les intérêts de leur impérialisme; que le Parti communiste est par conséquent le seul parti du prolétariat. Si nous sommes d'accord pour faire cette distinction entre le Parti communiste et les autres partis politiques; si nous reconnaissons l'activité révolutionnaire, toute la bataille livrée par ce parti contre le capitalisme; si nous reconnaissons que dans le mouvement révolutionnaire c'est le seul parti qui, grâce à son idéologie claire, grâce à ses perspectives justes, grâce à la discipline qui règne dans ses rangs, est le seul capable de jouer le rôle dirigeant dans le

mouvement révolutionnaire, camarades, est-ce que dans l'époque présente, en considérant la situation en France, il est possible, pour notre mouvement révolutionnaire, de se détacher du Parti communiste ?

Lorsque nous demandons une liaison constante pour une lutte commune avec le Parti communiste, nous disons que loin d'affaiblir les syndicats, c'est le renforcement de l'action des syndicats unitaires, c'est le renforcement de l'action contre la bourgeoisie et que, du fait même que nous demandons une idéologie politique claire, nous avons la possibilité de mener, avec beaucoup plus de solidité, la bataille contre le régime capitaliste.

Je pense que Porreye, hier, sur cette question du rôle dirigeant du Parti, a apporté les éclaircissements nécessaires.

Camarades de la minorité numéro 1; camarades de la minorité numéro 2; camarades qui n'appartenez encore, paraît-il, à aucune tendance; il nous est difficile d'établir entre vous des distinctions, puisque nous avons constaté dans ce Congrès que pas mal de délégués soi-disant du groupe sauvage, intervenant à cette tribune, se sont classés politiquement et que, par exemple, notre camarade J.-B. Vallet, qui prétend n'avoir rien de commun avec la minorité Schumacher, ni avec la minorité Chambelland, oublie simplement d'indiquer à ce Congrès qu'il a mis sa signature au bas de l'appel et de la résolution Schumacher. Quand on signe un appel et une résolution, je pense que c'est après les avoir lus, après s'être rendu compte du contenu de cet appel et de cette résolution et que, par conséquent, en signant, on s'est classé d'une façon définitive, à moins de ne pas ouvrir les yeux.

A vous minorités, Chambelland, hier, a adressé un vibrant appel pour le rassemblement de vos forces, pour réaliser une minorité unique, compacte, disciplinée, capable de lutter avec énergie, avec force, contre la majorité confédérale et le Parti communiste, parce que le point central de votre rassemblement inéluctable — je suis d'accord avec toi Chambelland, vous serez obligés de vous rencontrer, déjà dans ce Congrès de sérieux efforts ont été faits de part et d'autre pour ce rapprochement, tu y as contribué avec Schumacher — le point central de votre rassemblement inéluctable sera la plate-forme de la lutte contre le Parti communiste avec celle de la défense du syndicalisme qui, paraît-il, est menacé. Vous arriverez à vous rassembler, et je vous dirai pourquoi.

Déjà les ponts sont jetés. N'est-ce pas Schumacher qui, en parlant de la « Ligue syndicaliste », a dit : « Qui fait le jeu des minoritaires, nous ? Non. Ce jeu est justement fait par ceux qui, pla-

çant systématiquement la C.G.T.U. sous la direction du Parti communiste, justifient les pratiques des défenseurs de la « Ligue syndicaliste » et risquent de les faire apparaître, dans un avenir prochain, si nos craintes se réalisent, comme les sauveurs du syndicalisme ».

C'est Schumacher qui a écrit cela. Cela veut dire que, du fait que nous, majorité confédérale, nous continuerons à défendre notre position politique ; du fait même que nous continuerons à défendre le rôle dirigeant du Parti communiste dans le mouvement syndical, alors sur cette plate-forme de lutte contre le Parti, Schumacher ira retrouver les soi-disant sauveurs du syndicalisme qui s'appellent la « Ligue syndicaliste ».

Pourquoi ces deux minorités sont-elles appelées à se concilier ? Parce qu'au fond, la « Ligue syndicaliste » a apporté, dans ce Congrès, par la voix de Chambelland, une conception économique, une conception politique. Mais, du côté de la minorité Schumacher, où est-elle cette base économique, où est-elle cette base politique ?

Ces camarades ont eu le même temps que nous pour s'exprimer à cette tribune. Pas un de leurs orateurs, y compris Deveaux qui, paraît-il, devait nous régler notre compte en dix minutes, pas un d'entre eux n'a été capable de faire ici une analyse de la situation économique et politique présente.

Cet aveu d'impuissance démontre que si la minorité Schumacher veut continuer sa lutte contre la C.G.T.U. et le Parti, elle sera dans l'obligation d'aller rejoindre ceux qui ont le même objectif, mais qui, pour mener cette bataille, se sont situés économiquement et politiquement. Et Schumacher ira tendre bientôt une main fraternelle à son excellent confrère Chambelland qui, s'il nous a traités de lieutenants de Monmousseau, a oublié d'indiquer qu'il était, lui, le lieutenant de son ami Monatte, encore membre de la C. G. T. réformiste.

Et pourquoi ces minorités seront-elles dans l'obligation de se rassembler sur la plate-forme de la « Ligue syndicaliste » ? C'est parce que Boville et Schumacher sont exactement comme Engler et Chambelland. C'est parce qu'ils ne comprennent absolument rien à la situation actuelle.

Je regrette qu'Engler n'ait pas écouté le discours de Vassart hier soir, il aurait pu peut-être ramasser les morceaux de l'exposé de Chambelland. (*Rires.*)

Nos minoritaires nient le développement du socialisme en U.R.S.S., mieux, ils viennent nous indiquer qu'en U.R.S.S. c'est le capitalisme qui se développe.

Camarades, avez-vous étudié ce que l'on appelle ce fameux plan quinquennal, ce plan d'industrialisation de l'U.R.S.S. pour cinq années ; avez-vous, vous qui avez des ramifications avec les contre-révolutionnaires en Russie, puisé à bonne source certains renseignements, et aussi certaines interviews données par des hommes de la bourgeoisie à certaines délégations réformistes ?

Avez-vous cherché, par exemple, à vous procurer les déclarations de l'attaché économique à l'ambassade de France à Moscou, lorsqu'il s'est adressé à la délégation officielle des coopératives françaises, ayant à sa tête le réformiste, le contre-révolutionnaire Poisson ? Qu'a dit l'attaché économique, avec l'autorisation de l'ambassadeur français lui-même ? Le plan quinquennal, c'est le monument le plus formidable qui existe jusqu'à l'heure actuelle dans le monde, au point de vue économique et politique.

Et, lorsque la délégation demandait à cet attaché s'il pensait qu'en Russie on était capable de réaliser complètement ce plan quinquennal, l'attaché économique a répondu à Poisson : Non seulement le gouvernement et le prolétariat russes sont capables de réaliser complètement ce plan quinquennal, mais ils sont capables de le dépasser et, dans cinq ans, c'est la Russie Soviétique qui, dans le monde, au point de vue industriel, occupera la première place. (*Applaudissements.*)

Par contre, quelles étaient les craintes de cet attaché économique ? Il a dit : Seulement, ce que les Bolcheviks ne voient pas (et nous allons examiner cela), c'est que ce développement intensif de la production et de l'industrialisation risque de jeter sur le marché des produits en trop grande quantité et de créer ainsi une vague de chômage excessivement importante.

Nous pouvons ici tranquilliser l'attaché économique de l'ambassade de France à Moscou sur les craintes qu'il a exprimées, en lui disant qu'il n'ait pas à redouter trop cette crise de chômage s'il veut bien constater qu'en U.R.S.S. la rationalisation socialiste qui se poursuit n'a rien de commun avec la rationalisation capitaliste. Si, en régime capitaliste, la rationalisation s'effectue surtout sous l'angle de l'augmentation du rendement individuel au profit des capitalistes, en période de rationalisation socialiste, cette augmentation de production est au bénéfice, au profit exclusif de la masse des ouvriers des villes et des champs et, au fur et à mesure que les moyens de production se perfectionnent, qu'il en résulte un meilleur rendement, on augmente le salaire des ouvriers pour augmenter leur capacité de consommation et on diminue le nombre des heures de travail. (*Applaudissements.*)

En effet, la Russie est le seul pays au monde où l'on ait com-

mencé à appliquer la journée de sept heures. (*Applaudissements.*) Et la Russie, après la concrétisation de son plan quinquennal, sera le premier pays du monde entier où les ouvriers seront les mieux payés. (*Applaudissements.*)

Camarades des minorités, vous ne voyez pas cela, vous autres, et vous ne pouvez pas le voir, parce que, lorsqu'on a des lunettes réformistes, qui sont dirigées vers la bourgeoisie et qu'on s'impatiente à savoir si la bourgeoisie va accroître sa répression, on ne peut pas voir évidemment le développement des événements économiques et politiques.

Quand on défend au mouvement syndical révolutionnaire, — comme vous l'avez fait au travers de vos craintes — de voir la C.G.T.U. dans l'illégalité, quand on se place sur la plate-forme exclusivement réformiste, on ne peut pas analyser avec justesse la situation présente.

Jouhaux, hier, au Congrès de la C.G.T., en réponse à quelques délégués qui demandaient qu'on reprenne un peu l'action directe, leur a dit : « Mais voyons, est-ce que c'est à nous de faire cela ? C'est à vous de lutter pour l'application des lois sociales ».

Quelle est la position, là-dessus, des deux minorités dans ce Congrès ? Qu'a dit la minorité Schumacher dans ses critiques contre la C.G.T.U. ? Elle a dit : « La C.G.T.U., elle n'a rien fait pour les assurances sociales, elle n'a rien fait pour les caisses de maladie, elle n'a rien fait pour la C.N.S.S.O. ». On oublie, je pense, que ce sont les syndicats minoritaires qui ont fait le moins d'efforts pour cela ! En un mot, les camarades minoritaires ont pris tout le contenu réformiste de l'action syndicale, et en nous reprochant de n'avoir rien fait sur ce terrain, ils se retrouvent avec leur ami Jouhaux !

Camarades des deux minorités, en engageant une bataille violente contre le Parti communiste et la majorité confédérale, vous êtes venus ici à cette tribune, vous retranchant derrière Lénine, pour défendre l'autonomie du mouvement syndical. Vassart, hier soir, vous a fait une petite démonstration du léninisme, et il vous a montré qu'il était parfois très imprudent de vouloir citer Lénine et de lui faire jouer le rôle d'un accord politique avec soi-même.

Je me rappelle que Schumacher, dans une discussion avec les représentants des syndicats unitaires de la Région Parisienne, en ce qui concerne la B.O.P., préconisait pour la soi-disant défense de la B.O.P. une méthode réformiste, c'est-à-dire un amoindrissement de la lutte des travailleurs contre la répression et le placement de la défense de la B.O.P. sous l'angle juridique.

Schumacher a dit : « Quand nous proposons cela, nous sommes

des Léninistes, car Lénine a prévu qu'à certaines occasions il fallait de l'opportunisme ! » Je réponds que l'opportunisme dont parlait Lénine n'était pas une capitulation devant le régime bourgeois.

Des camarades de la minorité sont encore venus hier citer Lénine pour essayer de lui faire jouer un rôle à propos d'une soi-disant indépendance du mouvement syndical.

J'ai lu aussi la *Maladie infantile du Communisme*. Que dit Lénine sur les syndicats ? Il dit ceci :

« Les syndicats ont marqué un formidable progrès de la classe ouvrière... »

« Mais le développement du prolétariat, ajoute-t-il, ne s'est effectué et n'a pu s'effectuer dans aucun pays du monde autrement que par les syndicats et l'action de concert avec le Parti. »

C'est Lénine qui dit cela. Alors, vous viendrez vous emparer de Lénine pour défendre l'autonomie syndicale, quand il dit : « Le développement du prolétariat, c'est-à-dire l'acheminement vers les véritables luttes révolutionnaires, vers la dictature du prolétariat ne peut être positif, réel, que dans la mesure où les syndicats agissent de concert avec le Parti ».

Où votre position vous conduit-elle ? Demain, vous vous rassemblerez, vous ne formerez qu'un seul corps contre la C.G.T.U. et, au fur et à mesure de l'aggravation de la lutte de classes, de la répression que le gouvernement engage contre les masses pour mettre dans l'illégalité la C.G.T.U., vous accentuerez votre passage au réformisme, vous épouserez le réformisme qui conduit la C.G.T. dans les bras de la bourgeoisie.

Ceci vous attend demain, parce qu'il vous faudra choisir entre la lutte révolutionnaire contre la bourgeoisie et la tranquillité dans le régime capitaliste, entre la lutte contre les coups que nous porte la bourgeoisie et l'adaptation du mouvement syndical au régime capitaliste. Il n'y a pas d'intermédiaire, il n'y a que ces deux alternatives.

Dans la mesure où nous accentuerons notre lutte révolutionnaire, camarades de la minorité, nous entraînerons de plus en plus les masses dans la bataille de classes; dans la mesure où l'on craint que la bourgeoisie mette le mouvement syndical dans l'illégalité, pour ne pas se voir jeter dans cette illégalité, on abandonne la plate-forme de lutte contre le capitalisme, on s'intègre au régime capitaliste, on suit la route de la C. G. T.

Telle sera votre destinée !

Monatte est dans cette C.G.T. et nous ne voyons pas très bien la bataille qu'il y mène contre l'orientation réformiste, il a l'air de se complaire à merveille dans ce milieu. Ce renégat du mouvement révolutionnaire, comme l'a appelé le message de l'I.S.R., ne porte

d'attaques que pour les diriger contre le Parti communiste, contre la Révolution russe, mais jamais contre Jouhaux, la C. G. T., la social-démocratie, le régime capitaliste lui-même.

Nous n'avons pas vu d'intervention de Monatte au Congrès de la C. G. T. pour combattre le rapport moral de Jouhaux (*Applaudissements*), alors qu'il est venu au Congrès de la C.G.T.U. pour jouer le rôle dirigeant de la minorité dans ce Congrès (*Nouveaux applaudissements*), pour diriger l'attaque contre le Parti communiste et la majorité confédérale, et s'il n'a pas considéré qu'il devait lutter contre Jouhaux, c'est parce qu'aujourd'hui, c'est un réformiste au même titre que Jouhaux. (*Vives approbations.*)

C'est pour cela que votre chef, dont tu es le lieutenant, Chambelland...

CHAMBELLAND. — Et j'en suis fier !

GITTON. — ... est appelé à vous attirer dans la voie du réformisme outrancier et qu'au fur et à mesure des étapes que vous franchirez, vous y marcherez de plus en plus. La première de ces étapes est le rassemblement de toutes les minorités sur la même plateforme de lutte contre le Parti et la majorité confédérale ; la deuxième sera l'accentuation de vos violences dans votre lutte contre nous et le soudoiement de certains syndicats qui paraissent idéologiquement d'accord avec vous pour les faire passer dans la C.G.T. réformiste.

Chambelland fait appel aux minoritaires pour qu'ils restent dans la C.G.T.U., mais vous ne trompez personne. Nous en avons un exemple dans la Fédération du Bâtiment. Officiellement, la « Ligue syndicaliste », *La Révolution Proletarienne* déclarent qu'en aucun cas elles n'iront à l'autonomie ou à la C.G.T., mais, par-dessous, on travaille à l'intérieur des syndicats unitaires pour les gagner à votre plate-forme politique, puisque par le jeu de vos fractions, vous cherchez à faire passer ces syndicats d'abord dans l'autonomie, ensuite et au bout d'un certain temps, dans la C.G.T.

C'est votre politique, vous l'avez employée en ce qui concerne le Syndicat de la Maçonnerie-Pierre de la Seine, vous avez échoué, parce que les travailleurs nous comprennent et se détachent de vous. Quelles que soient vos déclarations officielles, les faits démontrent ce qu'est en réalité, votre politique.

Mais, camarades de la minorité, ces opérations n'iront pas toutes seules, parce que la majorité confédérale et les membres du Parti communiste sauront se montrer, dans le mouvement syndical, dans toute l'activité quotidienne de notre C.G.T.U., les meilleurs pionniers, les meilleurs défenseurs du mouvement révolutionnaire. S'il y a des membres du Parti qui, demain, faillissent à leur devoir

de classe, s'il y a des membres du Parti qui, par leur inertie, arrivent à contrecarrer la lutte des travailleurs contre la bourgeoisie, nous saurons les châtier comme ils le méritent.

C'est par leur discipline et par leur action qu'ils arriveront à démontrer de plus en plus et de mieux en mieux qu'ils ont le droit de remplir le rôle dirigeant dans le mouvement syndical. Tandis que vous, au fur et à mesure que vous accentuerez votre retraite de la bataille des classes, les camarades qui vous ont suivis jusqu'à ce jour se détacheront de vous.

Il y en a déjà quelques-uns qui, lorsqu'ils ont vu vos agissements, lorsqu'ils se sont rendu compte de ce que l'on discutait dans vos fractions, aussi bien celle de la « Ligue syndicaliste » que celle de Schumacher, se sont ressaisis.

C'est ainsi qu'aujourd'hui notre camarade Weber, qui risquait de se rapprocher très sensiblement de vous, a fait un rétablissement à temps pour se ressaisir un petit peu, pour faire amende honorable des erreurs qu'il avait commises et apporter son adhésion au point de vue de la majorité confédérale, sans restrictions. Nous verrons si Weber se conformera aux engagements qu'il a pris à cette tribune.

Mais il n'est pas le seul. Je veux vous donner lecture de la déclaration faite par un camarade qui avait signé la résolution Schumacher-Boville :

« Je m'explique :

« 1° Si ma signature est parue au bas de la déclaration minoritaire, c'est que j'ai été trompé sur l'utilisation que l'on devait en faire. Je n'ai pas eu connaissance, au préalable, du contenu de la déclaration, de la liste des camarades qui devaient la signer et du caractère public qu'on voulait lui donner. Je pensais qu'il était simplement question d'une déclaration de camarades à publier dans *La Vie Ouvrière*, sur un point essentiel sur lequel, je l'avoue modestement, j'avais une très grande crainte, j'ai nommé : le rôle dirigeant du Parti communiste. Après mûre réflexion et à la suite des premières journées du Congrès confédéral, je déclare que mes craintes sur le rôle dirigeant du Parti communiste n'étaient pas justifiées. Bien que je puisse avoir quelques divergences de détail avec la majorité confédérale, j'ai le devoir, mon titre de membre du Parti l'exige, de reconnaître publiquement que mon point de vue était faux.

Les quelques hésitations que je pouvais encore avoir ont été détruites par la dernière réunion de la fraction Schumacher (lundi 16 septembre) où fut nettement posée la question de la collaboration, sinon de la fusion, de ladite minorité avec la « Ligue syndicaliste » pour la lutte commune contre la majorité confédérale et le Parti. »

Ce camarade s'appelle Lénard, et vous aviez fait autour de son nom pas mal de bruit.

Toutes vos oppositions sont appelées à se concentrer.

Schumacher qui, comme le disait l'autre jour Teulade, fut can-

didat aux élections municipales entre un entrepreneur de maçonnerie et un capitaine de pompiers, est venu indiquer ici que dans le Parti c'étaient des non syndiqués, des millionnaires, des capitalistes.

Ah ! camarade Schumacher, je pense qu'il y a autre chose que cela dans le Parti communiste. Je pense que les camarades qui, en ce moment, assistent à ce Congrès et qui sont membres du Parti, ne sont ni des millionnaires ni des capitalistes. (*Applaudissements.*)

Nous pensons que les communistes qui tombent sous les coups de la répression bourgeoise méritent davantage de sympathie et d'attention qu'un capitaine de pompiers ou qu'un entrepreneur de maçonnerie. (*Applaudissements.*)

Mais vous voulez la lutte contre le Parti.

Ah ! camarades, nous sommes évidemment, dans le Congrès de la C.G.T.U., mais permettez-moi de vous dire qu'il n'était pas utile que certains d'entre vous, avant de trahir ce Parti, aient milité dans ses rangs ; il n'était pas utile que Monatte et Chambelland, à une certaine époque, défendent dans le Parti la direction unique et l'unité organique, pour, aujourd'hui, se rencontrer sur la plateforme de la lutte anticommuniste.

Vous avez des alliés. Vous en avez en dehors de la C.G.T.U. Vous avez aussi l'opposition du citoyen Albert Treint.

Le camarade Schumacher a parlé de millionnaires et de capitalistes adhérents au Parti. Quand il se retrouvera demain avec tous ces gens-là dans la lutte contre le Parti, il n'oubliera pas de nous dire ce que sont certains membres du Comité de rédaction de ce factum du redressement communiste, des gens comme Philippe Marie qui fut, dans le passé, délégué régional du Bâtiment et qui a depuis longtemps quitté le mouvement syndical et la bataille révolutionnaire pour devenir un des pires mercantis de la ville de Poitiers.

Tu oublies, Schumacher, que le citoyen Charles Segas, qui, paraît-il, fut l'auteur d'une résolution de la minorité des Cuirs et Peaux, mais que le Syndicat des Cuirs et Peaux ignore de la façon la plus totale, tu oublies que Charles Segas n'est plus syndiqué depuis deux ans.

Et c'est avec ces gens-là que vous vous retrouverez demain pour la lutte contre le Parti. Camarades, à vos souhaits.

Vous aurez évidemment d'autres alliés. Que vous le vouliez ou non, la bourgeoisie vous aidera dans votre tâche, parce que vous-mêmes vous servez la bourgeoisie. (*Applaudissements.*)

Hier, j'ai lu un article du *Soir* qui commentait le Congrès de la C. G. T. U.

Ceux qui, aujourd'hui, sont à côté de vous, c'est-à-dire nos ennemis de classe, dans la lutte contre le mouvement révolutionnaire de ce pays, ne cachent pas leurs perspectives et leur joie de vous voir bientôt regagner les rangs de la C.G.T. réformiste pour essayer ainsi d'affaiblir la C.G.T.U.

Camarades, nous verrons ce que vous ferez dans l'avenir. Vous mènerez votre bataille ; nous mènerons la nôtre. Mais nous sommes sûrs que la classe ouvrière sera avec nous contre vous et qu'au lieu de voir la C.G.T.U. s'affaiblir, nous la verrons grandir contre la bourgeoisie. Nous soutenons — et nous l'avons prouvé — que la C.G.T.U., depuis Bordeaux, n'a fait que se développer et qu'elle a élargi considérablement son cadre d'influence sur les masses ouvrières de ce pays. Nous continuerons notre travail, sans aucune concession de notre part au régime capitaliste. Tans pis pour ceux que nous laisserons sur la route. Il conviendra, pour le mouvement révolutionnaire de ce pays, de passer par-dessus eux pour atteindre l'objectif final que nous nous sommes assigné, c'est-à-dire l'instauration de la dictature du prolétariat par la lutte contre la bourgeoisie, contre le réformisme et contre l'opportunisme des oppositions au sein du mouvement révolutionnaire. (*Applaudissements.*)

Vote sur le Rapport d'activité

LE PRÉSIDENT. — Le débat sur le rapport d'activité étant épuisé, l'on va procéder au vote.

Ceux qui sont de la majorité confédérale, c'est-à-dire ceux qui veulent voter pour le projet de résolution de la majorité de la C. E. remettront une carte rouge. Ceux qui veulent voter pour le projet de résolution de la minorité Schumacher remettront une carte bleue et les abstentionnistes remettront la carte blanche.

La parole est au camarade Chambelland pour une courte déclaration.

CHAMBELLAND. — Camarades, nous sommes disciplinés et savons fort bien qu'après l'exposé du Bureau confédéral, la minorité, même si elle a été mise en cause, n'a plus le droit de répondre à la majorité. Nous remettrons à plus tard, dans deux ans, la suite de la discussion.

Toutefois, en ce qui concerne le vote, je ne suis pas d'accord avec la procédure indiquée par le président. Je demande qu'un premier vote ait lieu pour ou contre la résolution sur le rapport d'activité et ensuite qu'un nouveau vote ait lieu sur la résolution de Schumacher. Car, si l'on nous met en demeure de nous prononcer sur deux résolutions en même temps, nous, minorité n° 1, nous en apporterons une.

Nous voulons que l'on vote en pleine clarté ; nous voulons que l'on connaisse ceux qui approuvent le rapport moral et ceux qui le désapprouvent, tout en ne se ralliant pas à la résolution Schumacher. Il faut que l'on puisse connaître quels sont exactement les partisans et les adversaires du rapport moral, sans y mêler d'autres considérations.

CLAVERI. — Nous considérons que la proposition de Chambelland ne peut

pas être acceptée. Ceux qui sont en plein accord avec le rapport moral de la C.G.T.U. le manifesteront en votant la résolution de la majorité de la C.E. confédérale. Les autres manifesteront en votant, s'ils le désirent, la résolution Schumacher ou en se réfugiant dans l'abstention. Si nos camarades de la « Ligue syndicaliste » veulent se compter, ils n'ont qu'à apporter au Bureau un projet de résolution qui sera mis aux voix. Mais, en définitive, nous estimons que pour la clarté du débat, en raison même du nombre de résolutions présentées, il faut voter dans les conditions présentées par le Bureau et indiquées par le président.

GUERBOIS. — Je prends la parole pour une rectification indispensable.

Au cours de son exposé, le camarade Gitton nous a donné connaissance d'une lettre émanant de Lénard et dans laquelle ce camarade disait avoir assisté, pour la première fois, à la réunion de la fraction des minoritaires.

Or, c'est moi-même — je n'ai pas à m'en cacher — qui présidais cette réunion, avenue Mathurin-Moreau. J'affirme ici, sur l'honneur, que nous n'avons pas vu le camarade Lénard et que, par conséquent, ses déclarations sont absolument fausses comme d'ailleurs la plupart de celles des camarades qui ont l'habitude de changer d'opinion.

MOHN. — Ma déclaration tend à préciser la signification du vote du Syndicat d'Alsace.

J'avais un mandat ferme pour venir exposer ici quelques critiques sur l'activité de la C. G. T. U. Bien qu'inscrit à plusieurs reprises sur la liste des orateurs, je n'ai pas eu la possibilité d'exprimer ma pensée à la tribune. Je profite de l'occasion qui m'est offerte à propos du vote pour venir rapidement le faire.

Nous ne sommes pas d'accord avec le travail de la C.G.T.U. en ce qui concerne les assurances sociales. Nous pensons également que la C.G.T.U. n'a pas fait tout ce qu'elle devait en ce qui concerne l'organisation syndicale, et que, notamment, la question des inorganisés est mal posée...

CLAVERI. — Le Bureau se voit dans l'obligation de rappeler aux orateurs qu'ils ne doivent prendre la parole que sur le vote, afin d'en finir avec la question.

MOHN. — ...Je reconnais la justesse des observations qui viennent d'être faites et je n'ai nullement l'intention de rouvrir le débat sur le rapport d'activité. Je répète seulement que je profitais de l'occasion offerte pour venir dire à la tribune ce qu'il ne m'avait pas été possible de dire au cours même du débat.

Je tiens à le souligner : Nous sommes en parfait accord en ce qui concerne la ligne politique de la C.G.T.U. Mais, en considération des critiques rapides que j'ai présentées, nous ne pouvons accepter le rapport d'activité qu'avec des réserves.

LE PRÉSIDENT. — Camarades, je suis saisi d'une demande de clôture après audition des orateurs inscrits : Dubois, Schumacher et Chambelland. Je consulte le Congrès sur cette proposition. (*Bruit.*)

ARNAUD. — Je demande la parole.

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Arnaud.

ARNAUD. — Camarades, j'estime que si le Bureau donne la parole à quelques camarades pour expliquer leur vote, il ne doit pas la refuser à d'autres camarades qui désirent également expliquer le leur. (*Protestations. — Bruit.*)

LE PRÉSIDENT. — Pour le moment, il s'agit d'explications quant au mode de votation... (*Protestations.*)

La parole est au camarade Dubois, du Livre-Papier de la R. P.

Dubois donne lecture du document suivant :

DÉCLARATION DU SYNDICAT DU LIVRE-PAPIER DE LA RÉGION PARISIENNE

Avant l'ouverture du scrutin sur le rapport d'activité, je suis mandaté par le Conseil central du Syndicat Général du Livre-Papier de la Région parisienne, organisation de 5.000 adhérents, pour faire une déclaration préalable.

Il pourrait, en effet, apparaître anormal au Congrès que le Syndicat du Livre-Papier, auquel appartient Schumacher, ne se prononce pas dans le vote sur le rapport d'activité. Aussi, nous devons, devant les délégués, préciser les raisons de cette attitude.

Le 11 septembre dernier, en vue de discuter le rapport d'activité de la C.E. confédérale, nous avions convoqué une assemblée générale de notre syndicat d'industrie qui groupe 18 sections techniques.

Dès avant notre assemblée générale et en prévision de celle-ci, le camarade Schumacher, secrétaire fédéral, n'hésita pas à entrer en rapports constants avec ses adversaires d'hier, opposants de toujours à la majorité confédérale; il manifesta officiellement son accord avec eux, en adressant à des camarades des circulaires personnelles auxquelles il joignit une affiche éditée par les minoritaires. Cette affiche était un appel aux adhérents, les conviant à venir à l'assemblée défendre le syndicalisme contre ce qu'il appelle la mainmise du Parti communiste.

Nous passons sur les manœuvres et démarches personnelles de Schumacher pour amener à cette assemblée des camarades qui, depuis des années, ne mettaient plus les pieds aux assemblées de notre syndicat.

Le soir de l'assemblée et dès l'ouverture de la séance, malgré le vote de la salle qui avait approuvé l'ordre de discussion proposé, malgré les rappels du président, Schumacher, sous prétexte d'une motion d'ordre, accapara la tribune pour discuter sur le fond, dans le but d'influencer l'auditoire. Dès cet instant, un vacarme indescriptible commença qui dura toute la soirée. Jamais une assemblée générale du Livre-Papier ne fut aussi troublée.

Le président, débordé par les violentes manifestations de la minorité, ne put maintenir les débats comme il aurait fallu.

Profitant d'un moment de calme relatif, le délégué du Conseil central, chargé de rapporter au nom de la majorité confédérale, demanda aux camarades inscrits de chaque tendance de renoncer à la parole pour que Schumacher et lui opposent les deux thèses en présence.

Quoique la salle ait accepté cette proposition, les minoritaires s'imposèrent à la tribune malgré le président. Ils firent dévier le débat, discutant d'étroites questions corporatives, malgré la volonté des majoritaires. Ces alliés de Schumacher firent le procès du syndicat d'industrie dont lui-même s'est toujours déclaré partisan.

Ensuite, après l'exposé de Schumacher qui dura quarante-cinq minutes et fut écouté en silence par nos amis, il restait vingt minutes au délégué du Conseil central pour répondre, et cela au milieu des interruptions et du vacarme continuel.

A minuit, le vote eut lieu, émis dans la plus grande confusion; les camarades n'entendaient pas le président et ne savaient pas pour quelle motion ils votaient.

Un premier vote, à main levée, sembla donner la majorité à Schumacher, alors qu'un second vote, séparant les partisans en deux groupes, donnait la majorité aux défenseurs du rapport d'activité.

Le tumulte empêcha le président de proclamer le vote et la réunion se termina sur des contestations réciproques et dans le brouhaha.

Le lendemain, le Conseil central, réuni pour examiner la situation, après une longue discussion et en raison de l'imprécision du résultat, décida de donner à ses délégués mandat de ne pas prendre part au vote sur le rapport moral et l'orientation, remettant à l'assemblée générale d'octobre la question de l'orientation en se proposant d'y défendre haut et ferme le point de vue de la majorité confédérale.

En agissant ainsi, le Conseil central a voulu sauvegarder l'unité menacée de notre jeune syndicat d'industrie.

Nous n'en aurons que plus de force pour reprendre la lutte contre l'opposition et tous les ralliés de la nouvelle minorité confédérale.

Camarades de la majorité, si nous ne mêlons pas nos voix aux vôtres, nous sommes de tout cœur avec vous pour continuer la marche en avant sur la voie tracée par la C. G. T. U., pour le triomphe de la Révolution du Proletariat. (Applaudissements.)

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Schumacher.

SCHUMACHER. — Camarades, il paraît que je ne dispose que de trois minutes pour répondre au long factum qui vient d'être présenté par le secrétaire de mon syndicat.

Il y a eu une assemblée générale du syndicat et il paraît que Schumacher, qui n'est cependant pas bien gros, l'aurait sabotée. Je laisse la responsabilité de cette affirmation gratuite au camarade Dubois. Tout ce qui compte pour nous, c'est le vote.

Or, le camarade Dubois en a fait l'aveu (sans aucune pression directe, je pense, car, dans le Livre, on a l'habitude de réfléchir et de discuter), dans un premier vote, nous avons eu la majorité contre la majorité confédérale actuelle. Puis, un second est intervenu à minuit, alors qu'une grande partie de nos camarades qui travaillent dans les journaux et commencent à minuit étaient partis. Le premier vote nous donnait la majorité. Grâce à la sottise de Schumacher qui est, paraît-il, un saboteur, un manoeuvrier, un deuxième vote a eu lieu, accepté par nous. Il y en a qui appelle cela de la loyauté, d'autres de la sottise ! Le second vote, à la confusion de mes amis qui me montraient le poing et me disaient : « Tu n'aurais pas dû accepter qu'on revînt sur le premier vote, tu ne vois pas ce qui va se passer », a renversé la majorité obtenue lors du premier.

Dubois vous a dit qu'on s'abstiendrait, mais qu'on était de cœur avec la majorité confédérale. Il n'est pas, ici, question de sentiments personnels et Dubois n'a pas à en faire état. Il ne doit être question, ici, que de l'opinion de ceux qui l'ont mandaté. C'est notre corporation elle-même qui se prononcera, lors de la prochaine assemblée générale, sur le point de savoir si elle est avec la majorité confédérale ou avec nous.

Voilà la réponse que je désirais faire à la déclaration de Dubois.

En ce qui concerne la question du vote lui-même, nous partageons le point de vue du Bureau confédéral. Nous tenons simplement à faire remarquer que notre résolution a été donnée en deux morceaux dans *La Vie Ouvrière* — l'appel et la résolution, — qu'elle n'a pas été publiée dans *L'Humanité*, que nous n'avions pas les moyens matériels de la faire parvenir à tous les syndicats et que, par conséquent, les syndicats, dans la grande majorité, en province particulièrement, n'ont pas pu délibérer sur notre résolution. (*Vives protestations. — Bruit.*)

La Vie Ouvrière ne l'a publiée que quelques jours seulement avant l'ouverture du Congrès, au moment où une grande partie des assemblées générales étaient faites. C'est une manoeuvre, et nous profitons de l'occasion pour la dénoncer. C'est la politique du silence.

Un grand nombre de syndicats, je le répète, n'ont pas pu discuter notre réso-

lution. C'est pourquoi nous acceptons la proposition du Bureau confédéral, étant entendu que la résolution présentée par la C. E. confédérale disant que toutes réserves et toutes abstentions seront considérées comme un vote contre, comme les abstentions ne nous font pas peur, nous voterons contre le rapport confédéral. (*Vives protestations. — Bruit.*)

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Chambelland.

CHAMBELLAND. — Camarades, voulez-vous que le vote se fasse dans la clarté ? Ecoutez-moi une minute.

Le Bureau confédéral n'accepte pas la proposition que je lui ai faite de voter, non sur des résolutions, mais pour ou contre le rapport moral.

On vous demande de voter rouge pour la résolution sur le rapport d'activité ; de voter bleu contre ce rapport, c'est-à-dire pour la résolution Schumacher. Devant le refus du Bureau confédéral, devant lequel, disciplinés, nous nous inclinons, nous ne voulons pas tomber dans le panneau et nous invitons tous nos camarades de la minorité et tous les camarades qui sont contre le rapport moral à voter bleu, toutes réserves étant faites en ce moment sur le contenu de la résolution du camarade Schumacher. Faisons bloc au nom de l'union des minorités. (*Applaudissements. — Bruit.*)

CLAVERI. — La Commission exécutive, lorsqu'elle a présenté son projet de résolution, l'a fait avec l'intention bien nette d'obliger ceux qui sont en désaccord avec elle de manifester ce désaccord. La position prise par elle a obligé Chambelland à bloquer avec Schumacher. Nous sommes des plus heureux de ces résultats. Le Congrès les enregistrera.

La Commission d'orientation du Congrès a été appelée à discuter de divers amendements qui étaient proposés au projet de résolution présenté par la Commission exécutive. Après discussion, nous avons pensé qu'il était nécessaire, sur un point, d'apporter non pas une modification, mais une adjonction. Je rappelle que, déjà, lorsque la Commission exécutive avait parlé de la présence des inorganisés à ce Congrès, la minorité s'était servie d'une expression qui semait le trouble et la confusion parmi les adhérents de la C.G.T.U. On avait dit, en ce qui concerne les inorganisés, qu'ils devaient venir ici avec voix délibérative et, pendant toute la période qui a précédé le Congrès, c'est sur ce terrain que les camarades de la minorité ont mené la bataille. Or, à deux ou trois jours du Congrès, ils ont apporté une modification tardive que nous considérons comme une reculade devant la désapprobation des masses ouvrières.

On a crié sur tous les toits que le projet de résolution présenté, qui reconnaissait le rôle dirigeant du Parti communiste dans le mouvement ouvrier, c'était la mise en tutelle des syndicats unitaires. C'est pourquoi nous apportons à la résolution une adjonction qui posera le problème sur son véritable terrain et permettra à nos camarades, lorsqu'ils seront de retour dans leurs syndicats, de montrer véritablement quelle est la ligne politique de la C.G.T.U., quelle est son orientation, ses rapports avec le Parti communiste. L'adjonction présentée est la suivante :

« La proclamation de ce rôle dirigeant (celui du Parti communiste) et sa reconnaissance ne sauraient être interprétées comme une subordination du mouvement syndical ni une modification quelconque dans les rapports organiques et statutaires entre le Parti communiste et les organisations de masses que sont les syndicats ouvriers unitaires. »

C'est une adjonction qui précise quels seront les rapports entre le Parti et les syndicats. Nous demandons à nos camarades de la majorité de voter inté-

généralement le projet de résolution qui est présenté et de faire à leur tour bloc contre le bloc de la minorité. (*Applaudissements. — Bruit.*)

MARTIN. — Je demande la parole.

LE PRÉSIDENT. — Vous avez voté la clôture. Je consulte le Congrès. Êtes-vous d'avis d'entendre le camarade Martin? (*Non, Non! — Tumulte.*)

MARTIN. — Mais il y a un fait nouveau. Vous avez apporté une adjonction à la résolution et on n'a pas le droit de la discuter.

LE PRÉSIDENT. — Le Congrès est souverain et je l'ai consulté. (*Tumulte.*)

SCHUMACHER. — Je demande la parole pour une motion d'ordre. (*Non! Non!*)

CLAVERI. — Ce débat a duré quatre jours et demi; chacun est éclairé par les diverses interventions. Il est temps de passer au vote et de continuer la discussion sur tous les problèmes qui se posent devant la C.G.T.U. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Je rappelle que la carte rouge est pour la résolution de la majorité avec l'adjonction proposée par Claveri; pour la résolution Schumacher-Boville, etc., la carte bleue; abstentions, carte blanche. Le vote est ouvert.

SIMONIN. — Nous demandons aux délégués de vouloir bien rester à leur place, des camarades vont passer dans les rangs avec des paniers pour recueillir les votes.

Il est ainsi procédé à la collecte des cartes de vote.

LE PRÉSIDENT. — Nous prions les camarades qui n'auraient pas encore voté de vouloir bien remplir leurs cartes et de les porter à la tribune.

La Commission des mandats est priée de se réunir immédiatement pour le dépouillement des votes à la salle du Tapis-Vert.

Nous sommes informés qu'il y a eu réception de quelques mandats nouveaux, qui nous sont parvenus hier soir, je donne la parole à Bellugue pour les énumérer.

BELLUGUE. — Nous avons reçu les nouveaux mandats suivants :

Chemins de Marmande, de Chalon-sur-Saône, de Forbach; Textile et Vêtement de Marseille, d'Aix; Métaux d'Oyonnax, d'Armentières; Sous-Sol d'Épinac; Alimentation d'Armentières; Bâtiment de Lons-le-Saunier; Coiffeurs de Nantes; Bois d'Annecy.

Voici les derniers mandats qui nous sont parvenus; nous demandons, sous réserve de l'apposition des cachets fédéraux qui manquent sur trois d'entre eux, la ratification de ces nouveaux mandats. Un pointage est en train de se faire sur le nombre des syndicats et des délégués par fédération; il sera fourni au Congrès à la fin de ces assises.

LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix la proposition de Bellugue. (*Adoptée.*)

Nous sommes saisis par un groupe de délégués des Produits chimiques d'une résolution demandant qu'une collecte soit faite à la reprise de la séance à deux heures, au profit du journal *L'Humanité*, journal de la classe ouvrière. (*Applaudissements.*)

UN DÉLÉGUÉ. — On pourrait faire passer des listes.

LE PRÉSIDENT. — Le service d'ordre fera le nécessaire. Ouverture de la séance à deux heures pour la discussion sur le projet de programme revendicatif.

La séance est levée à 11 h. 40.

CINQUIÈME JOURNÉE

Judi 19 Septembre (après-midi)

La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de BERGE.

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Bellugue, rapporteur de la Commission des mandats.

Résultats du vote sur le Rapport d'activité

BELLUGUE (*Rapporteur*). — Hier, nous avons donné le chiffre de 1.209 syndicats présents. En y ajoutant les dix mandats parvenus depuis, c'est 1.219 organisations représentées qu'il fallait dire, parmi lesquelles nous trouvons des syndicats, des Unions régionales, des Unions locales et des Fédérations. Je prie donc les délégués de rectifier. A la date d'hier, étaient représentés : 1.116 syndicats, 24 Fédérations, 29 Unions régionales, 50 Unions locales.

Voici, maintenant, les premiers résultats du vote; car il sera nécessaire de procéder à un pointage rigoureux.

Sur le rapport d'activité présenté par la majorité confédérale, ont voté pour le projet de résolution : 943 syndicats, avec 1.512 voix; ont voté pour avec réserve : 8 syndicats, avec 10 voix; ont voté contre : 148 syndicats, avec 214 voix; se sont abstenus : 17 syndicats, avec 22 voix.

Au total : 1.116 syndicats, avec 1.758 voix, se sont prononcés.

La différence tient aux mandats qui ont été ratifiés aujourd'hui. Un décalage est possible quant au chiffre de syndicats et de voix indiqués. Je tiens à souligner que certaines sections de syndicats ayant désigné des délégués, ont exprimé un vote. Rectification sera faite, en tenant compte de la représentation du syndicat auquel ces sections sont affiliées, le syndicat ayant seul le droit d'émettre un vote et non ses sections techniques locales. (*Applaudissements. — L'Assemblée, debout, entonne L'Internationale.*)

UN DÉLÉGUÉ. — Le rapporteur pourrait-il nous dire combien de syndicats n'ont pas pris part au vote?

LE PRÉSIDENT. — Le rapporteur tiendra compte de la question et apportera ses vérifications avec le complément d'information qu'il fournira.

Le Bureau salue avec satisfaction les résultats du scrutin qui ne sont pas encore définitifs, mais qui consacrent la victoire de la majorité confédérale. (*Nouveaux applaudissements.*)

Avant que le Congrès passe au Rapport financier, le Bureau doit vous informer qu'il a été saisi d'une lettre dont je demande aux camarades de la minorité de ne pas troubler la lecture :

*Le Comité Central du Parti Communiste français
au Congrès de la C. G. T. U.*

Camarades congressistes,

Vos débats se déroulent au moment où les menaces de guerre inter-impérialiste et d'agression contre l'U. R. S. S. se précisent, où la rationalisation capitaliste écrase sous son talon de fer les masses laborieuses, où des centaines d'ouvriers, de soldats, de marins, militants de la C. G. T. U. et du Parti communiste, sont frappés par la répression.

Une telle situation, qui s'aggrave au fur et à mesure de l'accroissement des difficultés du capitalisme français et international, doit trouver solidement liées dans l'action les organisations de classe du prolétariat.

Nul ne peut contester que le Parti communiste et la C.G.T.U. ne soient, à l'époque présente, les seuls organismes menant côte à côte la lutte ardente et directe pour les revendications politiques et économiques des travailleurs. L'un et l'autre subissent les plus violentes attaques du gouvernement capitaliste et de ses alliés social-démocrates. C'est pourquoi le Comité central du Parti communiste français, certain d'exprimer la volonté des prolétaires, dont la C.G.T.U. et le Parti sont les guides et les soutiens, a décidé de demander à votre Congrès d'entendre un de ses représentants qui vous apportera en son nom l'assurance de sa fraternelle solidarité et de sa volonté inébranlable d'organiser et diriger la classe ouvrière et paysanne dans ses luttes décisives.

Il a désigné pour remplir cette mission, considérée par lui comme des plus importantes, l'un de ses membres, le camarade Marcel Cachin.

Le Comité central du Parti communiste français est convaincu par avance que les congressistes de la C.G.T.U. feront à son délégué l'accueil le plus fraternel et qu'ils verront dans sa présence à la tribune du Congrès le symbole de l'union de classe des forces ouvrières du prolétariat en lutte contre l'oppression capitaliste. (Vifs applaudissements.)

LE PRÉSIDENT. — Je demande au Congrès de dire, par un vote à main levée, s'il entend donner à la lettre qui nous est parvenue la suite qu'elle comporte, c'est-à-dire écouter, à une heure qui sera fixée ensuite, notre camarade Marcel Cachin.

(A la contre-épreuve, quatre mains se lèvent. — Protestations. — Hou! hou!)

LE PRÉSIDENT. — La majorité est telle que nous n'avons pas à nous émouvoir du geste des quatre camarades qui viennent de lever la main à la contre-épreuve.

Je donne la parole à notre camarade Berrar, trésorier de la C.G.T.U., pour la lecture du compte rendu financier.

RAPPORT FINANCIER

BERRAR (rapporteur). — On a abordé dans ce Congrès la discussion du Rapport financier avant qu'il en ait été donné lecture. On a aussi exagéré la diminution des cartes prises en 1928 par rapport à 1927. Déjà hier, notre camarade Simonin a apporté quelques précisions. Dans mon rapport j'en apporterai de nouvelles, et je demanderai ensuite aux camarades qui ont des observations à présenter de vouloir bien les faire à la tribune, au lieu de colporter au dehors des observations qui ne sont ni régulières ni justes. Il y va de l'intérêt de notre organisation syndicale. Par conséquent, avant de lancer dans la circulation des chiffres qui caractériseraient une diminution des effectifs de la C.G.T.U., il eût été préférable que les camarades congressistes qui ont fait cela se soient renseignés afin de ne donner que des chiffres exacts.

Les recettes de la C.G.T.U., pour l'année 1928, se sont élevées au total de 2.220.534 fr. 75 ; les dépenses au total de 2.274.573 fr. 60 ; soit un excédent de dépenses de 54.038 fr. 85.

A titre d'indication, je vais détailler le chapitre de la solidarité, car c'est sur ce chapitre surtout que des attaques ont été portées à la tribune.

Les dépenses de la Caisse de solidarité ont été, en 1928, de : 940.809 fr. 20, dont 894.483 fr. 65 consacrés à la répartition des secours aux grèves ; 15.000 au S.R.I. ; 12.348 aux emprisonnés ; 8.550 aux affaires judiciaires ; 1.800 au S.O.I. ; 4.652,50 aux familles des victimes de Roche-la-Molière ; 1.100 aux révoqués des T. C. R. P. ; 2.025 au viaticum ; le reste, soit 850 francs, en secours et subventions diverses.

Vous pouvez ainsi constater l'importance du chapitre des dépenses de solidarité. Jusqu'alors nous n'avions pas atteint une pareille somme.

Nous pouvons, si vous le désirez, vous donner aussi le détail pour chaque chapitre. Mais vous avez en main le compte rendu financier et les délégués ont eu le loisir d'en prendre connaissance. Désirez-vous que je fasse cette lecture ?

PLUSIEURS VOIX. — Non ! non !

BERRAR. — Il est quand même utile de donner connaissance au Congrès de comparaisons intéressantes.

En 1927, alors que les effectifs, si l'on tient compte de la distribution des cartes et timbres, étaient un peu plus forts que pour l'année 1928, le total des recettes était de 1.670.826 fr. 36. En 1928, nous avons recueilli 2.220.534 fr. 75, soit, pour 1928, une différence en plus de 549.708 fr. 39.

Aux dépenses, il y a aussi pour 1928 une différence en plus, qui provient de la Caisse de solidarité, des dépenses que nous avons faites pour la main-d'œuvre étrangère et pour la propagande. En 1927, nous avons dépensé 1.600.137 fr. 65, en 1928, ce total s'élève à 2.274.573 fr. 60, soit en plus 674.435 fr. 95.

Les disponibilités de caisse qui accusaient au 1^{er} janvier 1928 la somme de : 522.644 fr. 54, étaient au 1^{er} janvier 1929 de : 468.605 fr. 69 ; soit une différence en moins de : 54.038 fr. 85.

En 1927, les recettes pour cartes et timbres s'élevaient à 1.061.974 fr. Elles ont atteint en 1928, 1.086.459 fr. 45 ; soit une différence en plus, pour 1928, de 24.485 fr. 45.

Pour le premier semestre 1929, les recettes atteignent 1.315.526 fr. 45 ; les dépenses 1.208.913 fr. 35 ; soit un excédent de recettes de 106.613 fr. 10.

Les disponibilités de caisse passent, au 30 juin 1929, à 575.218 fr. 79.

Les dépenses pour la solidarité se sont élevées, au cours du premier semestre 1929, à 439.857 fr. 15.

On a parlé des dettes des Fédérations, en réclamant également différents renseignements sur les effectifs, les prises de timbres et de cartes de chaque Fédération.

Nous avons décidé qu'à ce Congrès nous donnerions toutes les explications nécessaires, car nous ne voulons pas donner prise à une critique vraiment trop facile.

Voici, pour l'année 1928, les prises de cartes et timbres des diverses Fédérations affiliées à la C.G.T.U.

Etat des cartes et timbres placés en 1928

FEDERATIONS	CARTES	TIMBRES
AGRICULTURE	7.102	37.302
ALIMENTATION	10.386	56.602
BATIMENT	35.002	214.127
BIJOU	1.780	12.800
BOIS	6.993	47.462
CÉRAMIQUE, PRODUITS CHIMIQUES	4.264	24.142
CHEMINOTS	95.688	931.458
COIFFEURS	3.208	14.694
CUIRS ET PEAUX	4.724	28.498
EMPLOYÉS	2.986	20.704
ENSEIGNEMENT	4.734	51.867
ETABLISSEMENTS DE L'ÉTAT	11.395	96.666
LIVRE-PAPIER	8.410	74.801
MÉTAUX	28.883	180.397
MOYENS DE TRANSPORT	25.023	187.411
PORTS ET DOCKS	15.486	99.936
P. T. T.	12.396	94.760
SERVICES PUBLICS	37.483	348.358
SOUS-SOL	21.143	153.122
SPECTACLE	935	6.434
TABACS	2.207	18.870
TEXTILE	30.202	133.402
VERRIERS	4.660	31.638
DIVERS	294	2.966
TOTAUX	375.384	2.868.417

UN DÉLÉGUÉ. — Quelle moyenne de timbres cela représente-t-il par carte ?
(*Protestations.*)

BERRAR. — La moyenne des timbres par carte est à peu près de sept et deux tiers du huitième timbre (*Exclamations.*)

Maintenant, nous allons vous donner connaissance des dettes de certaines Fédérations. Nous faisons cela devant le Congrès. Nous n'avons pas voulu publier dans notre Bulletin d'information les dettes des Fédérations, parce que ce n'est pas faire de la réclame ni pour ces Fédérations ni pour les Syndicats qui y appartiennent. En effet, quand nous demandons aux Fédérations le règlement de leurs dettes, elles ne manquent jamais de nous dire : « Mais nous avons tel Syndicat qui ne nous a pas payé » et elles justifient souvent leurs affirmations par la production de chiffres incontestables.

Si vous voulez que les Fédérations paient leurs dettes envers la C.G.T.U., il faut que les représentants de syndicats qui sont à ce Congrès fassent l'indispensable, en rentrant chez eux, pour que leur Syndicat liquide ses dettes envers sa Fédération et, par la suite, acquitte régulièrement ses prises de cartes et de timbres, de façon que l'on puisse travailler à la C.G.T.U. comme dans les diverses Fédérations, en comptant sur des recettes certaines permettant de mener comme il convient l'action et la propagande.

Voici quelles sont les dettes des Fédérations :

Dettes des Fédérations au 17 septembre 1929

AGRICULTURE	62.164 50
ALIMENTATION	36.889 75
BÂTIMENT	150.022 55
BIJOU	6.240 »
BOIS	34.628 »
CÉRAMIQUE, PRODUITS CHIMIQUES.....	68.601 20
CHEMINOTS	99.614 15
COIFFEURS	13.170 »
CUIRS ET PEAUX.....	42.083 45
EMPLOYÉS	30.423 85
ENSEIGNEMENT	12.000 »
ETABLISSEMENTS DE L'ÉTAT.....	43.810 »
LIVRE-PAPIER	3.300 »
MÉTAUX	207.269 60
MOYENS DE TRANSPORT.....	63.032 »
PORTS ET DOCKS.....	83.433 30
P. T. T.....	11.478 10
SERVICES PUBLICS	49.287 40
SOUS-SOL	68.384 30
SPECTACLE	6.285 »
TABACS, ALLUMETTES	7.952 80
TEXTILE	202.357 35
VERRIERS	23.504 90

TOTAL..... 1.325.932 20

Comme dans chaque Congrès, nous invitons les Fédérations à s'acquitter régulièrement de leurs dettes envers la C. G. T. U. Mais, pour cela, je le répète, il faut que les Syndicats pratiquent de la même manière envers leur Fédération respective.

On critique bien souvent la façon dont on pratique à la Trésorerie confédérale. Vous voudrez bien reconnaître avec nous que, lorsqu'on travaille avec un manque en caisse de 1.325.932 fr. 20, il est bien difficile de pratiquer une répartition normale des dépenses.

Par conséquent, si vous voulez qu'on travaille normalement, il faut que la C.G.T.U., du haut en bas, fonctionne normalement, c'est-à-dire que les Syndicats qui font une commande de timbres à leur Fédération règlent cette commande non pas immédiatement, mais quelques jours après, au fur et à mesure qu'ils touchent les cotisations de leurs adhérents, de manière que la Fédération puisse elle-même acquitter sa quote-part à la C.G.T.U.

S'il y a, par exemple, des Syndicats qui doivent à leur Fédération une vingtaine de mille francs, c'est autant qui ne rentre pas dans la caisse fédérale et empêche le bon fonctionnement de la Fédération ; celui de la C.G.T.U. par répercussion.

Par ailleurs, nous constatons que les syndicats qui doivent le plus ne sont pas ceux qui se trouvent le plus gênés quant à leur encaisse. En s'acquittant au fur et à mesure des rentrées, du prix des cartes et des timbres, ils ne subiraient pas de préjudice dans leur fonctionnement. Ils justifieraient, au contraire, auprès de leurs adhérents, d'une bonne gestion de leurs finances et du souci de leurs engagements pour assurer le fonctionnement des organismes centraux.

Dans l'avenir, je vous demande d'insister auprès de votre Syndicat pour qu'il paie régulièrement ses cotisations à la Fédération et à l'Union régionale et que celles-ci se comportent de la même façon dans leurs règlements financier avec la C.G.T.U.

Je n'insiste pas. Vous allez entendre maintenant le rapport de la Commission de contrôle et, si vous avez des questions à poser, je serai prêt à vous répondre.

LE PRÉSIDENT. — Je donne la parole au camarade rapporteur de la Commission de contrôle.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTROLE

LE RAPPORTEUR. — La Commission de contrôle des finances de la C.G.T.U., réunie le 14 septembre, après avoir contrôlé les livres de comptabilité, a constaté la parfaite tenue de ces livres et la justesse de toutes les opérations.

La situation financière à ce jour s'établissait ainsi :

Livret Bellevilloise	115.429 15
Maison des Syndicats.....	123.106 80
2 bons B.O.P. à 20.000 fr.....	40.000 »
10 actions B.O.P. à 500 fr.....	5.000 »
Compte courant B.O.P.....	129.320 35
En avance	16.725 »
En coffre	5.500 »
En tiroir	107 15
Au chèque postal.....	3.330 31
AU TOTAL.....	438.518 76

Aucune observation n'a pu être apportée à la bonne tenue des comptes de la C.G.T.U. La Commission de contrôle était composée de délégués des 11^e, 17^e, 21^e et 27^e Unions régionales.

LE PRÉSIDENT. — Avant d'ouvrir le débat sur la question financière, et puisque le Congrès a décidé d'entendre le camarade Marcel Cachin, celui-ci étant pressé de nous quitter, je lui donne la parole immédiatement (*Vifs applaudissements. — Le Congrès, debout, chante L'Internationale.*)

DISCOURS DU CAMARADE MARCEL CACHIN

délégué du Comité Central du Parti communiste français.

Camarades, j'apporte aux militants de ce Congrès le salut le plus cordial, le plus fraternel du Parti communiste français et, laissez-moi ajouter, de l'Internationale communiste.

C'est à eux que s'adressent les acclamations par lesquelles vous avez bien voulu recevoir leur représentant.

La bourgeoisie s'était flattée que ce Congrès n'eût pas lieu ; elle avait au préalable tenté de décapiter les organisations syndicales et aussi l'organisation politique de la classe ouvrière. Elle nous a permis, par son dernier acte d'agression, de constater que si elle frappe chez nous, comme chez vous, à la tête, si elle essaie de briser le mouvement en emprisonnant ou en exilant ceux qui sont les plus représentatifs présentement du mouvement ouvrier, elle ne gagne rien à l'opération, car immédiatement sortent des rangs les remplaçants qui prennent la place de ceux qui sont partis. (*Applaudissements.*)

Et je dis d'ici : Vous pouvez, messieurs de la bourgeoisie, frapper encore ceux qui, dans ce Congrès, ont été les éléments dirigeants ; il naîtra à nouveau de la classe ouvrière une troisième fournée de jeunes camarades qui remplaceront ceux qui seront tombés dans la bataille. Ainsi, vous avez prouvé à la bourgeoisie, par la haute tenue de ce Congrès, par la hauteur et l'élévation où vous avez su porter les débats, que désormais toutes ses attaques sont vaines contre notre mouvement ouvrier.

Nous avons suivi, avec le plus extrême soin, l'ensemble des discussions qui viennent d'aboutir au magnifique résultat proclamé tout à l'heure et il est apparu à nos yeux que la majorité a, d'une manière très claire, très nette, très juste et sans aucune exagération, précisé l'ensemble de la situation présente.

Parmi les discours qui ont été prononcés ici, vous me permettrez de m'arrêter tout d'abord à celui du représentant de l'I. S. R.

Il vous a dit essentiellement la méthode jugée par l'I.S.R. de plus en plus nécessaire dans la bataille de classe qui s'accroît et s'aiguise.

Union intime, solidarité étroite du Parti et des organisations syndicales unitaires ; indépendance de chacune des organisations ouvrières, mais entente continue, constante, permanente. Ce n'était point un jeu de dialectique ni un raisonnement abstrait. Ce qui fait la force décisive de cette affirmation dans la bouche du représentant de l'I.S.R., c'est que cette méthode a mené à la victoire tout un peuple. Il ne s'agit plus par conséquent pour nous de discussions lointaines. Il s'agit simplement de la consécration, par un fait historique, le plus important de ce temps, de la vérité et de la sûreté d'une méthode que nos camarades russes nous demandent d'appliquer ici.

Je pense, camarades, que, devant un fait comme celui-là, il ne peut y avoir de discussion. Quand le représentant d'une organisation syndicale qui compte dix millions d'ouvriers russes vient nous dire : Voici la méthode, voici le chemin, c'est un argument singulièrement puissant.

Et, d'ailleurs, que lui opposait-on ? On lui opposait que l'organisation syndicale doit rester absolument en dehors de tout mouvement politique, et sans contact direct. C'est un rêve, c'est un mythe, qui ne fut jamais réalisé nulle part.

Je comprends que jadis, lorsque les partis politiques rassemblaient tout un ensemble d'un tri médiocre, banal, vulgaire, il y eût dans la classe ouvrière plus que des réserves pour une semblable conception.

La politique, telle que l'entend le Parti communiste, n'a rien de commun avec l'intrigue subalterne, le marchandage avec la bourgeoisie.

Aujourd'hui, c'est un fait historique reconnu, admis, que le Parti communiste se dresse avec une telle vigueur, une telle netteté, contre l'ensemble de la bourgeoisie, que sa politique est exclusivement et essentiellement celle de la classe ouvrière.

Et, lorsqu'on demande à la classe ouvrière, comme on le faisait ces jours-ci dans toute la presse bourgeoise, de rompre avec la politique communiste, c'est l'indication que l'union intime de l'organisation syndicale et du Parti communiste est une des armes essentielles du prolétariat, puisque la bourgeoisie attendait de vous la rupture avec le Parti.

Les social-démocrates ne manqueront pas de reprocher aux camarades de ce Congrès d'avoir accepté je ne sais quelle subordination. Mais, est-ce que le syndicalisme réformiste n'est point dans l'ensemble de l'Europe un simple appendice du Parti socialiste? N'en est-il pas ainsi en Allemagne, en Angleterre, en Autriche, en Belgique, dans les pays scandinaves, n'en est-il pas ainsi partout?

Si le Parti communiste et les syndicats ouvriers révolutionnaires français s'entendent de la manière la plus constante, la plus décisive, je pense que la classe ouvrière et que les organisations syndicales n'ont point à avoir le moindre souci que cette entente porte atteinte à leur indépendance.

À l'heure présente, est-ce que ces deux formes d'organisation de la classe ouvrière ne sont point mieux unies que par leur propre volonté, par les attaques voulues, violentes et qu'elle espère décisives de la classe bourgeoise? Est-ce que ne sont pas mêlés là-bas à la Santé, à la fois les représentants les plus autorisés du mouvement syndical et les représentants les plus autorisés du mouvement communiste? Est-ce que, dans sa vie courante, le Parti communiste ne fait point un effort constant, permanent, pour se rapprocher de plus en plus, pour être dans l'intimité la plus absolue de la classe ouvrière, ou, plus exactement, pour être l'expression directe de la classe ouvrière elle-même? (*Applaudissements.*)

Est-ce qu'on reproche ici au Parti d'avoir, dans son sein, je ne sais quels éléments non ouvriers, vieil argument qui ne porte en aucune sorte, car qu'est-ce que c'est qu'un parti comme le nôtre? Est-ce qu'il est un parti exclusivement ouvrier? Il est un parti essentiellement ouvrier, non point par je ne sais quelles conceptions démagogiques, mais parce qu'il sait que la classe ouvrière seule a un intérêt direct, immédiat, à la ruine de l'état économique présent, et que c'est sur elle qu'il faut s'appuyer présentement. (*Applaudissements.*)

Et, camarades, notre Parti fait des efforts permanents, je dirai quotidiens, pour être l'expression la plus directe et la plus vivante de la classe ouvrière, par son contenu, par sa composition, par son activité permanente, par son journal.

Ces jours-ci, toute la presse est pleine de violences à notre endroit, parce que le Parti a pris certaines décisions intérieures qui s'imposaient. On a remplacé un certain nombre de journalistes sceptiques par des ouvriers et tout de suite on dit : « Vous allez avoir un beau journal, un journal qui sera dirigé par des terrassiers. » (*Rires.*)

Il y a déjà longtemps que le Parti communiste a pris la décision, non plus seulement de faire un journal, un grand journal pour les ouvriers, mais de faire faire le journal des ouvriers par les ouvriers eux-mêmes. (*Vifs applaudissements.*)

Voilà longtemps qu'au milieu de certaines difficultés techniques, nous avons

institué, vous le savez, cette « Correspondance ouvrière ». Et je profite de ce moment pour vous demander d'étendre encore beaucoup son action et de faire entendre dans le journal la voix directe et immédiate des usines ; il faut que ce journal, qui est avant tout l'organe du Parti, soit exclusivement l'organe de la classe ouvrière. C'est un fait d'une grande importance, car il prouve la décision, la résolution tout à fait catégorique du Parti communiste d'être l'expression la plus immédiate, la plus directe de l'ensemble des aspirations ouvrières à l'heure actuelle.

Mêler la politique et les Syndicats, il y a longtemps que la bourgeoisie mêle à sa défense toutes les organisations économiques et son énorme appareil militaire. La politique est partout, on vous l'a dit ici, et il n'est pas trop d'y insister. Est-ce qu'à l'heure présente les budgets de notre Etat, comme de tous les Etats, ne sont pas remplis de crédits immenses pour la défense directe du régime bourgeois tout entier ? Les bourgeois aperçoivent l'acuité croissante des luttes de classes et ce n'est pas un fait négligeable, c'est le plus essentiel. Aujourd'hui, la bourgeoisie française inscrit au budget de l'Etat et des grandes communes beaucoup plus d'un milliard pour sa police. Elle sait que les grèves se multiplient, se multiplieront de plus en plus et elle prévoit l'avenir d'une manière très intelligente et très lucide. Elle sait que les grèves se multiplient, prenant un caractère de plus en plus vigoureux, de plus en plus ample, il faudra pour les réprimer des organismes de compression des plus formidables et elle l'a prévu avec beaucoup plus de clarté que certains des camarades que nous entendons ici.

Elle a organisé son appareil d'Etat avec une force chaque jour croissante, elle s'est cuirassée pour des batailles de classes dont elle prévoit l'ampleur, elle sait qu'elle est appelée à défendre de plus en plus son privilège par tous les moyens et elle emploie l'organisation de l'Etat à cette défense de la manière la plus cynique et la plus ouverte.

A l'heure présente, le ministre de l'Intérieur ne se contente plus de lutter contre le mouvement révolutionnaire au moyen de quelques millions inscrits à ses fonds secrets. Il a à sa disposition toute une série de ressources qui lui viennent directement du patronat français et plus spécialement, ici, du patronat parisien.

Le patronat parisien voit parfaitement le développement, le progrès constant, la diffusion de l'idée communiste et révolutionnaire dans les usines, et quelle en est la répercussion sur les esprits et sur la production elle-même. C'est lui qui, sentant que la production qu'il voudrait rationaliser de plus en plus est menacée par l'action des prolétaires révolutionnaires, communistes et syndiqués unitaires, donne au ministre de l'Intérieur les plus larges subsides pour résister et pour empoisonner notre mouvement en essayant d'acheter quelques misérables et en provoquant des collusions.

C'est là un fait tout à fait capital. A mesure que se concentre la propriété, que les trusts et les monopoles se multiplient, que la puissance de la bourgeoisie se développe au point de vue économique et financier, cette bourgeoisie sent que les révolutionnaires marchent contre elle, et elle se prépare, politiquement et économiquement, à la bataille.

C'est pourquoi elle nous donne l'exemple excellent de l'union de tous les éléments, de tous les organismes de lutte contre la classe ouvrière. C'est à la classe ouvrière de profiter de la leçon.

Peut-il y avoir désormais pour des ouvriers lucides le moindre doute sur l'augmentation des forces vigoureuses de la bourgeoisie dans sa lutte contre la

classe ouvrière ? Il faut avoir devant les yeux je ne sais quelles lunettes déformantes de la réalité pour ne pas comprendre qu'à l'heure où nous sommes l'idée de révolution est partout et que la classe bourgeoise le sent parfaitement. Elle est décidée à la lutte la plus acharnée, la plus violente.

Déjà, dans sept ou huit nations européennes, n'assistons-nous pas à la réalisation du fascisme ? Dans notre propre pays, qui se croit encore démocrate, le fascisme ne fait-il pas des progrès quotidiens ? Toute la bourgeoisie n'appelle-t-elle pas, en ce moment, de ses vœux, la présence d'un homme représentant pour elle le gros bâton qui frappera sur la tête des ouvriers ?

N'est-ce pas un fait évident et clair qui ne devrait laisser aucune obscurité dans les esprits des travailleurs ?

Dans ces conditions, venir parler d'une indépendance absolue, d'un manque de liaison des syndicats avec quelque parti que ce soit, même un parti révolutionnaire, est un non sens complet.

Quelle politique le communisme demande-t-il à la classe ouvrière d'appliquer ? Il entend le mot « politique » dans le sens le plus élevé. Cette politique, c'est l'application stricte du vieux programme communiste de la première Internationale, réalisé par la Révolution russe.

La politique communiste, c'est la lutte par tous les moyens contre le régime. Voilà ce que c'est que la politique ! (*Applaudissements.*)

A cette politique, il n'est pas un ouvrier qui ait quelque conscience, quelque sentiment de la nécessité de la bataille de classe qui puisse échapper et résister.

Tous doivent, au contraire, entrer dans ce mouvement, car ils savent bien que toute autre action de négation de ce grand mouvement est inutile, sinon négligeable.

En effet, toute action syndicale, si modeste qu'elle soit, ne peut avoir de valeur que si elle est dirigée par ce sentiment général, par ce but unique : non pas arracher de petites améliorations provisoires à la bourgeoisie, qu'elle vous enlèvera demain, mais marcher en rang serrés vers la conquête du pouvoir par la classe ouvrière. (*Nouveaux applaudissements.*)

Voilà, camarades, ce que c'est que notre politique et, tout naturellement, lorsque nous l'affirmons avec cette violence, cette rudesse brutale, la bourgeoisie se dresse, agit.

Elle a d'abord formulé, dans un discours qui a eu un grand retentissement, toute sa tactique : « Le communisme, voilà l'ennemi ! »

Maintenant, elle ne se contente plus de formuler d'une manière générale cette tactique ; elle l'applique constamment et le patronat avec elle.

C'est la démonstration de la nécessité pour chaque ouvrier, à l'heure présente, de se mêler de la manière la plus active à l'action syndicale d'abord, à l'action politique, ensuite, les deux étant absolument liées.

On parle de subordination au Parti communiste, mais que veulent dire les mots « rôle dirigeant du Parti communiste » ?

Quand les bolcheviks russes viennent ici, par l'organe du représentant de l'I. S. R., vous soumettre cette formule, encore une fois ce n'est pas une chose en l'air : c'est avec ce programme qu'ils ont vaincu la bourgeoisie, qu'ils ont maintenu ensuite pendant douze ans le développement de l'organisation socialiste chez eux.

Si le parti bolchevik a mené à la victoire décisive un peuple de 140 millions d'habitants, c'est qu'il était digne d'avoir le rôle dirigeant, et nous n'avons qu'à en faire autant. (*Applaudissements.*)

On nous dira : « Vous nous conviez à une bataille singulièrement dure, à un effort immense, car la bourgeoisie est forte. »

La bourgeoisie, dit-on, est puissante et quelqu'un de la minorité de ce Congrès a déclaré qu'elle en avait encore pour un demi-siècle.

Je pense qu'il y avait dans cette formule beaucoup d'audace et, qu'on me permette de le dire, une affirmation bien superficielle.

Que signifie cette espèce d'assurance donnée à la bourgeoisie qu'elle a encore pour un long moment de domination sur les ouvriers et cette perspective pour les ouvriers qu'ils doivent se préparer encore à une servitude prolongée pendant quarante ou cinquante années ? J'entendais l'autre jour un ministre en exercice tenir un langage qui se rapprochait beaucoup de celui-là. M. Tardieu, à Belfort, disait à la bourgeoisie : « Vous ne voyez pas comme vous êtes forts ! Vous parlez avec une certaine désespérance de la situation du régime bourgeois en France et ailleurs, mais le régime bourgeois est très fort ! »

J'avoue que je ne m'attendais pas à trouver comme un écho des paroles de Tardieu une formulation à peu près identique dans un Congrès de la classe ouvrière. Mais laissez-moi vous dire que ni l'un ni l'autre de ces interlocuteurs n'aperçoivent le moins du monde la véritable situation présente de l'univers.

Est-ce que nous aurions oublié que la guerre de 1914 a apporté un tel ébranlement au monde qu'il n'est pas encore capable de se remettre dans son assiette normale ?

Je n'entends parler autour de moi, dans les milieux les plus officiels, que d'inquiétude permanente. Cette sécurité que les ministres en exercice affectent d'avoir et dont ils font parade, leurs affirmations optimistes ne correspondent pas du tout à ce qu'ils vous disent d'une manière constante dans leurs conversations, à ce qu'on peut lire dans leurs journaux.

J'ai vu l'avant-dernière Chambre instaurer la stabilisation au moment où la situation financière de ce pays était catastrophique. A ce moment, on nous disait : « Il faut stabiliser dans des conditions fort onéreuses et lourdes, car si on ne le fait point c'est la ruine, c'est le bolchévisme qui va se développer, c'est toute une série de crises qui vont se multiplier. »

On a stabilisé et, du point de vue intérieur, vous voyez aujourd'hui toutes les conséquences : la vie chère de plus en plus intolérable, la crise qui grandit peu à peu, atteignant à l'heure actuelle, d'une façon fort aiguë, l'ensemble de la campagne française elle-même.

Voici que les paysans ne peuvent plus vendre leur blé à un prix rémunérateur, voici que les vigneron ont vu tomber de moitié le prix de leur vin par rapport à l'année dernière.

C'est cela la tranquillité ?

Des journaux faits spécialement par les agriculteurs, vous voyez s'élever des protestations où il est question de se rebeller contre l'impôt, de se révolter contre le régime lui-même.

Vous voyez cette crise qui peu à peu grandit dans tous les milieux, malgré toute une espèce de relative stabilité précaire supérieure, dans notre pays, à celle des autres pays à côté.

Mais, même ici, l'esprit d'inquiétude est général dans tous les clans de la bourgeoisie. Et que sera-ce alors si vous jetez un regard par-dessus les frontières ?

En Angleterre, ils ne peuvent pas sortir de leur crise de chômage avec un million et demi de travailleurs innocents qui leur coûtent sept à huit milliards par an. C'est un état d'angoisse dans ce grand pays qui fut jadis le plus indus-

triel et le plus riche de l'univers, et qui voit baisser tous les ans son standard de vie. Après avoir essayé des expériences réactionnaires, la bourgeoisie anglaise tente aujourd'hui l'expérience impérialiste du travaillisme, toujours avec une angoisse grandissante.

En Allemagne, l'application du plan Young va exiger que ce pays exporte des milliards et des milliards de marchandises. Il ne pourra jamais y parvenir en raison des barrières douanières que l'assemblée de Genève est absolument impuissante à faire tomber.

Dans tous les autres petits peuples balkanisés de l'Europe, c'est une misère accrue.

Dans l'ensemble de l'univers, à l'heure actuelle, de quinze à vingt millions de chômeurs. De plus en plus de chômeurs partout. Une misère aiguë et généralisée dans chaque pays. Une rationalisation qui ne peut qu'aggraver encore cet état de choses. Voilà ce qu'on appelle la sécurité!

Pour la bourgeoisie, qui sait voir, c'est l'inquiétude aujourd'hui et ce sera la terreur demain.

Au point de vue extérieur, on vous a apporté ici assez de faits pour vous montrer que là encore la crise, j'ose le dire, est pire. C'est en plein la crise des alliances. Les représentants des gouvernements viennent de se réunir à La Haye pour essayer d'appliquer le plan Young ; ils viennent de se réunir à Genève pour essayer de causer d'un désarmement impossible ; ils viennent, au moment même où ils parlent de paix, de se montrer le poing comme ils ne l'avaient jamais fait.

Les alliances sont rompues.

L'Angleterre a déclaré qu'elle n'avait plus rien de commun avec la France impérialiste et qu'elle se retirait vers l'Amérique. Elle n'empêchera pas le développement prodigieux de l'économie, du militarisme et de l'impérialisme des nations rivales. Elle est destinée à être mangée par l'Amérique.

Déjà, ici, dans notre monde politique, cette inquiétude est à son summum. Les deux impérialismes français et anglais s'épaulaient dans l'univers pour écraser les peuples de leurs colonies, pour dominer l'Europe, et maintenant leur alliance s'est rompue. C'est l'angoisse de savoir demain par quoi on remplacera cette alliance entre l'Angleterre et la France impérialistes que la guerre avait renforcée.

L'Allemagne, travaillée à son intérieur, elle aussi, recherche des alliances nouvelles. Elle ruse en attendant qu'elle ait pu multiplier sa puissance de défense et d'attaque et que son nouvel impérialisme soit arrivé à reprendre des forces.

Ce ne sont pas seulement les alliances de l'Europe, la politique extérieure de chacune des nations qui se trouvent, à l'heure présente, extrêmement gênées. C'est, nous le savons, tout l'ensemble de l'univers qui est frémissant.

On a abattu la révolution chinoise ? Allons donc ! Sans doute, elle n'a plus l'acuité qu'elle avait en 1926, alors qu'elle avait presque ébranlé l'ensemble de l'impérialisme anglais. Mais il ne faudrait pas croire que la Chine ne continue pas d'être travaillée par toute une série de courants prodigieux, courants prolétariens ouvriers et paysans qui rendent la situation intérieure toujours extrêmement précaire.

On n'a pas manqué de vous montrer aussi que des foules ouvrières immenses, dans ce vieux pays de l'Indoustan qui sommeillait, sont là angoissantes elles aussi pour l'ensemble de la métropole anglaise, qu'elles menacent directement. Et voici qu'à propos d'un fait qui semblait pour nous, athées, si lointain, à propos de je ne sais quelle bataille au pied du Mur des Lamentations de Jérusalem.

saalem, toute l'Arabie, tout le monde musulman est debout pour menacer à son tour l'Angleterre.

Ainsi, chaque jour apporte de nouvelles difficultés pour la stabilité intérieure et extérieure de l'ensemble des impérialismes. Jamais ils n'ont été si menacés et c'est pourquoi la bourgeoisie, tourmentée, essaie de se retourner sur le gril, comme saint Laurent. Pour tenter de duper la classe ouvrière, elle confie à la social-démocratie, livrée à sa discrétion, la direction provisoire de ses Etats.

Si bien que la bourgeoisie internationale est, en fait, beaucoup moins sûre d'elle-même qu'on ne l'affirmait ici. Elle est, au contraire, entrée dans une crise nouvelle très pénible et à mesure que progressent sa rationalisation et son développement technique, elle accroît fatalement les contradictions dont elle meurt tous les jours, dans l'inquiétude des lendemains.

Sa production présente est devenue pour elle un motif d'angoisse permanente, car, à mesure que la technique l'augmente, se pose le problème des débouchés absolument insoluble dans le temps présent. Or, le débouché rendu impossible, c'est la guerre fatale et nécessaire.

C'est une vérité éclatante pour les ouvriers qui réfléchissent.

On vous l'affirme et vous le prouve : si la bourgeoisie française, anglaise, américaine, allemande, italienne, si la bourgeoisie de tous les pays n'était pas convaincue qu'elle va à la guerre rapidement, elle ne donnerait pas des dizaines, des centaines et des milliers de milliards par an pour ses armements, qu'elle devrait arrêter. (*Applaudissements.*)

Par conséquent, ne parlons pas d'une stabilité du régime au moment où ce régime se sent lui-même de plus en plus menacé. Là encore, ce n'est pas d'une vue théorique, c'est d'une appréciation pratique des choses que naît toute une tactique de la classe ouvrière. Puisque nous sommes persuadés que cet état de crise ne fait que s'accroître, puisque nous savons que le dénouement certain en sera la guerre, préparons-nous-y de la manière la plus vigoureuse.

Et je n'insiste pas sur l'autre argument qui nous est aussi devenu à tous familier et qui est l'expression de la vérité la plus absolue. A mesure que la bourgeoisie internationale aperçoit les progrès réels et constants de la Russie des Soviets, à mesure aussi s'ouvre pour elle la perspective fatale de lutter à mort contre un régime qui est, par sa vie, sa propre condamnation.

Impossible pour la bourgeoisie internationale de laisser vivre la Russie. Et j'assiste, comme vous, à un parallèle bien singulier. Ce sont ceux de nos adversaires qui exaltent la stabilité du régime bourgeois qui, en même temps, déclarent que la Russie est en régression. Erreur des deux côtés. Calomnie pour la Russie.

On vous a répété hier et ce matin, à cette tribune, quel était l'état actuel de la Russie soviétique. C'est précisément parce que la Russie soviétique est aujourd'hui en état de progrès continu, c'est parce que, dans quelque temps, elle va être un modèle pour l'ensemble de la classe ouvrière internationale, que la bourgeoisie, humainement, logiquement, ne peut pas la laisser vivre et qu'elle est obligée de l'attaquer.

Voilà des raisons sérieuses et profondes pour appuyer le sentiment de lutte permanente que le Parti communiste, que vos syndicats unitaires veulent insuffler à tous les prolétaires de ce pays. On nous dit : « Mais avec cet état d'esprit de lutte révolutionnaire, vous donnez d'abord des mots d'ordre hâtifs et vous nous menez ensuite dans l'impasse, vous nous menez dans l'illégalité, à l'extrême de la bataille ».

En effet, si nous étions des réformistes, si, comme le citoyen Jouhaux le faisait hier dans son discours, nous tranquillisons la bourgeoisie en lui disant que nous avons renoncé à la lutte de classe et à la révolution, ainsi qu'à l'antimilitarisme, à la grève et à tout ce qui constitue les batailles ouvrières, évidemment elle ne mettrait pas les nôtres en prison, elle ne dresserait pas contre nous l'ensemble de ses forces, y compris celles de la social-démocratie.

Seulement, si nous accomplissons un acte semblable, nous trahirions les intérêts du prolétariat. Oui, quand nous appelons la classe ouvrière à la bataille, nous l'appelons au risque, nous l'appelons à la difficulté. Mais c'est là précisément notre devoir essentiel. Notre idéal, ce n'est pas de flatter l'esprit de paresse de la classe ouvrière, car ce serait l'abandonner à elle-même. Ce que nous devons lui dire, c'est que le combat sera dur, qu'il est possible, qu'il est même certain qu'il sera encore plus dur demain, et que ce n'est qu'au bout du combat qu'elle aura mérité son salut.

Ce n'est point en faisant des compromis avec la bourgeoisie, mais en se dressant contre elle avec la dernière violence que l'on pourra mener la bataille et arriver à la victoire. Voilà ce qu'il faut dire à la classe ouvrière. Quel que soit le péril de demain, rien ne serait plus mortel que d'abandonner cette attitude.

Je ne sais ce que l'avenir nous réserve, unis ensemble, organisations syndicales révolutionnaires et Parti communiste. Mais, ce que chacun de nous honnêtement doit se dire, dans sa conscience, c'est que, d'abord, nous avons raison ; c'est qu'ensuite nous voyons clair ; c'est qu'enfin il y aura des combats et que chacun de nous doit s'y préparer, et doit y préparer la classe au milieu de laquelle il vit sans se soucier des risques.

Déjà, nous subissons le feu croisé de tous nos adversaires, depuis les social-démocrates jusqu'à la réaction la plus blanche.

A l'affirmation que le Parti communiste et les syndicats unitaires sont en décomposition, c'est une singulière réplique que cette union intime de tout le monde contre nous. Si nous ne sommes que des fantômes en état de décomposition, pourquoi cette lutte si violente et si brutale est-elle engagée contre nous ? (*Vifs applaudissements.*)

Non, en vérité, épaulés, aidés par la Révolution russe, qu'ils n'auront pas, qu'ils n'auront jamais, épaulés par un parti solide, déterminé et résolu, épaulés par des syndicats unitaires décidés à mener, en même temps, la bataille permanente pour les avantages immédiats de la classe ouvrière et à préparer veu à peu sa montée jusqu'à l'idée révolutionnaire, nous sommes forts, nous sommes invincibles, à condition que chacun de nous se dise : Quelle que soit, demain, la violence du combat, nous ne céderons pas, nous n'abandonnerons point, nous conserverons au fond du cœur notre idéal, celui de l'Internationale Communiste, celui de l'I. S. R., celui de la Révolution sociale internationale. (*Applaudissements prolongés.*)

(*Le Congrès, debout, chante L'Internationale.*)

LE PRÉSIDENT. — Au nom du Congrès, tout au moins de la grande majorité de ses membres, je pense que nous pouvons assurer le camarade Marcel Cachin, représentant du Comité Central du Parti communiste, non pas seulement de nos applaudissements, mais de notre désir de travailler, tous, de toute notre énergie, à donner à l'exposé qu'il a fait sa concrétisation. De tout notre cœur, de toute notre volonté, nous œuvrerons dans les entreprises pour faire comprendre aux travailleurs la nécessité de se dresser de plus en plus contre la répression dont la classe ouvrière et ses militants sont l'objet et, comme le disait Marcel Cachin,

afin de grouper les masses en vue des luttes immédiates comme pour les perspectives révolutionnaires.

Camarades, je suis persuadé que le Congrès, unanime, donnera à Marcel Cachin ce message pour le Comité Central du Parti communiste. (*Applaudissements.*)

Avant d'aborder la suite des débats, je dois vous faire connaître que la quête faite pour *L'Humanité* dans le Congrès a produit la somme de 625 francs.

Nous allons donner la parole aux camarades qui auraient des explications à demander sur le Rapport de la Commission de Contrôle et sur le Rapport financier.

Auparavant, je donne la parole au camarade Leboursier, qui a une communication à vous faire.

LEBOURSIER. — Au nom du Bureau confédéral, je rappelle aux camarades délégués à ce Congrès qu'à l'heure actuelle 700 dockers de Nantes sont en lutte contre les entrepreneurs de chargement et de déchargement.

Nos camarades, animés d'un esprit combatif merveilleux, qui peut être montré en exemple à l'ensemble de la classe ouvrière de ce pays, pourront, nous en avons l'assurance, remporter une victoire définitive sur leurs exploités, à la condition que tous les travailleurs de ce pays soient solidaires des dockers de Nantes.

Déjà, notre C. G. T. U. a apporté son concours moral et financier dans la lutte, ainsi que de nombreuses organisations des Ports et Docks.

Je demande à tous les secrétaires de Fédérations, d'Unions locales ou régionales, de syndicats, d'organiser immédiatement chez eux, au retour de ce Congrès, la solidarité totale. J'indique, en outre, au nom du Bureau confédéral, que demain, à l'issue de la séance du matin, une collecte sera faite parmi les congressistes en faveur de nos camarades dockers de Nantes.

Camarades délégués, la victoire de nos camarades dockers sera la victoire de toute la classe ouvrière. (*Vifs applaudissements.*)

DISCUSSION ET VOTE DU RAPPORT FINANCIER

LE PRÉSIDENT. — Y a-t-il des camarades qui demandent des explications sur le Rapport financier ?...

PLUSIEURS DÉLÉGUÉS. — Aux voix !

GILHODES. — Je demande la parole.

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Gilhodes, des Comptables de la Seine, sur le Rapport financier.

GILHODES. — Je ne viens pas à la tribune pour demander le rejet du Rapport financier. D'ailleurs, le Congrès, dans sa majorité, a précisé ce matin de façon très nette que le Rapport financier serait adopté, même s'il y avait quelque chose à y reprendre et nonobstant les critiques que l'on pourrait y apporter.

Cependant, je regrette que, dans ce Rapport, il n'y ait pas eu place pour la situation financière de la C. N. S. S. O. Je crois que cet organisme est absolument indépendant de la C. G. T. U. Or, je considère qu'il n'y a absolument rien en ce qui le concerne et que probablement des délégués auraient été satisfaits de connaître ce qui se passe, quelles sont ses ressources et comment il fonctionne.

On pourrait peut-être m'objecter que la Caisse Nationale de Solidarité est très malade et qu'on n'a pas le droit de s'attaquer à un moribond. Mais dans tous les cas on aurait pu en parler plus tôt.

Au cours de la discussion sur le Rapport d'activité, il y a eu certaines controverses entre les délégués de la majorité et les délégués de la minorité en ce qui concerne les effectifs de la C. G. T. U.

D'après la majorité confédérale, les effectifs de la C. G. T. U. seraient non seulement maintenus, depuis le Congrès de Bordeaux, mais le rayon d'influence de la C. G. T. U. serait augmenté. D'autre part, plusieurs orateurs de la minorité ont déclaré que les effectifs, au contraire, avaient fondu depuis ce dernier Congrès.

Si, dans le Rapport financier, au lieu de mettre la totalité des recettes en cartes et timbres, tant pour l'année 1928, tant pour l'année 1927, tant pour le premier semestre de 1929, on avait indiqué les recettes que représentent les cartes d'une part, les timbres d'autre part, chacun des délégués ici présent aurait pu se rendre compte des effectifs.

Je me suis livré au petit calcul suivant. D'une façon générale, nous estimons que, pour établir la représentation au Congrès, on se base sur 8 timbres par an, et prenant ce chiffre, j'ai établi qu'une carte devait rapporter normalement à la C. G. T. U., en tenant compte des 8 timbres, 2 fr. 40, plus un franc de carte, soit 3 fr. 40. Donc, il n'y a qu'à diviser le chiffre total des recettes cartes et timbres pour obtenir le chiffre des cotisants réels à la C. G. T. U.

Si on divisait par 9 le calcul serait légèrement différent ; j'estime que pour avoir le chiffre le plus réel des effectifs de la C. G. T. U., il faudrait diviser par 9, parce qu'il y a beaucoup de syndicats, comme les cheminots, qui prennent 12 timbres par an.

Donc, pour 1927, si nous divisons 1.061.974 par 8, soit, par 3 fr. 40 : 312.000 adhérents ; en 1928, 1.086.459,45 divisé par 8, soit 316.000 adhérents ; 314 de moyenne pour les deux années.

D'autre part, nous allons faire l'opération par 9 ; c'est avec le chiffre 9 qu'on est le plus près de la vérité. Au lieu de diviser par 3 fr. 40, nous divisons par 3 fr. 70 et nous obtenons pour 1927 : 287.000 adhérents ; pour 1928, 293.000 adhérents, soit une moyenne de 290.000.

Si nous admettons un instant que ces chiffres sont exacts — et ils peuvent être contrôlés par n'importe quel délégué — j'ai le regret de constater que depuis le Congrès de Bordeaux de la C. G. T. U., nous avons perdu plus de 200.000 adhérents.

Si vous croyez que c'est un résultat satisfaisant pour les délégués du Congrès, je le veux bien, mais quant à moi j'estime que ce n'est pas un résultat, si petit que ce soit. Si l'on continue à perdre 100.000 adhérents par an, d'ici trois ans il n'y aura plus rien du tout.

En troisième lieu, le camarade trésorier nous a indiqué les dettes des fédérations. A ce sujet, qu'est-ce que nous constatons également ? Qu'il y a certainement quelque chose qui ne va pas dans la Confédération. Il est inadmissible que des fédérations s'endettent tous les jours à l'égard de la C. G. T. U. Si les cotisations ne rentrent pas à la C. G. T. U., cela rend plus difficile le rôle que celle-ci doit jouer dans le pays ; c'est peut-être cela qui l'a empêchée de remplir une partie des tâches qui lui avaient été fixées par le Congrès de Bordeaux.

Mais le rapport moral est fini, on ne doit plus discuter sur cette question. On doit tout de même constater qu'ici, d'une façon générale, nous avons vu en grande partie la constitution de la majorité confédérale formée par presque tout le Bâtiment ; or, le Bâtiment doit 150.000 francs à la C. G. T. U. ; nous avons vu ensuite les Cheminots, dont la plus grande partie font la majorité de ce Congrès, qui doivent 99.000 francs ; les Métaux, 207.000 ; les P. T. T., 211.000.

Si la C.G.T.U. a une ligne politique juste, elle doit avoir également une ligne financière juste, de façon que l'on fasse, dans la mesure du possible, tout ce qu'il faut pour faire rentrer les cotisations à l'organisation centrale.

Il y a quelques passages, dans le « Système financier de la C.G.T.U. », qui proposent la réorganisation financière au moyen d'une augmentation de la part qui doit revenir à la C.G.T.U. C'est à la page 66 du Rapport d'activité syndicale.

Si l'on pense à une augmentation de la part confédérale, c'est qu'elle constitue un besoin pour la C.G.T.U. Mais il faudrait alors faire rentrer les dettes à la C.G.T.U. De cette façon, on obtiendrait une politique financière qui serait meilleure et, dans deux ans, sous le bénéfice de ces quelques observations, comme vous avez eu la majorité sur le Rapport d'activité, vous l'aurez également sur la question financière.

BERRAR. — Notre camarade Gilhodes a posé une première question. Il a demandé communication de la situation financière de la C.N.S.S.O. qui, d'après lui, est en dégringolade. Or, au point de vue financier, je puis assurer ici qu'au contraire la caisse de la C.N.S.S.O. est en excellente posture. (*Gilhodes sourit.*) Notre camarade peut sourire, c'est la vérité, et dans la discussion sur la C.N.S.S.O., je vous apporterais des renseignements précis à cet égard.

Je pense aussi qu'il serait plus utile de réunir les camarades qui, dans leur localité, ont une caisse primaire, de manière que ces camarades, directement intéressés à la C.N.S.S.O., entendent le compte rendu financier et la situation de cette caisse. Il est certain que, dans ce Congrès, la grosse majorité des camarades qui n'appartiennent pas à la C.N.S.S.O. n'ont pas de mandat dans ce sens ; il est donc préférable d'organiser une réunion spéciale ; mais je demande à notre camarade de ne pas se tourmenter, car l'état de cette caisse est excellent.

Gilhodes a encore prétendu que je n'ai pas parlé des effectifs. Je vous rappelle que, quand j'ai communiqué la liste des diverses fédérations, j'ai bien eu soin d'indiquer les cartes et les timbres pris pendant l'année 1928 par chacune d'elles. Je crois qu'avec ces renseignements notre camarade peut avoir tous les éléments d'information nécessaires et qu'il peut calculer exactement le nombre d'adhérents de la C.G.T.U.

Mais il suffit d'un simple mot pour dire qu'il n'est pas possible de calculer les effectifs de la C.G.T.U. sur les sommes encaissées. Et, à ce sujet, permettez-moi de vous citer un simple exemple. Pendant la grève d'Halluin, 4.500 syndiqués n'ont versé pendant sept mois aucune cotisation à la C.G.T.U. Sont-ils toujours syndiqués à la C.G.T.U. ? Oui, camarades, ils ont été en lutte pendant sept mois contre le patronat. Donc les calculs de Gilhodes sont complètement faux car, pendant les grèves, nos camarades n'ont pas acquitté leurs cotisations.

Je vous demande de tenir comme exacts les chiffres que j'ai apportés à la tribune, et je veux garantir, après un calcul tout à fait sérieux, qu'ils sont le reflet exact de notre situation confédérale.

LE PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus aucune explication sur le Rapport financier et sur le Rapport de la Commission de contrôle ? Pour aller plus vite, je vais mettre aux voix les deux ensemble.

(*Les deux Rapports sont adoptés.*)

LE PRÉSIDENT. — Nous allons suspendre la séance pendant quelques minutes, puis nous donnerons la parole à Dorel sur le programme revendicatif.

(*La séance, suspendue à 16 h. 40, est reprise à 17 h. 20.*)

LE PROGRAMME REVENDICATIF

LE PRÉSIDENT. — Je donne la parole au camarade Dorel, de la XX^e U. R., rapporteur sur le programme revendicatif de la C.G.T.U.

DOREL. — Je n'examinerai pas dans le détail l'application de la rationalisation capitaliste en France, mais nous pouvons déjà vérifier les perspectives dressées par le Congrès de Bordeaux et juger l'application des méthodes de rationalisation dans l'industrie et l'agriculture française.

Nous pouvons voir que, en accord avec les prévisions et les délibérations du Congrès de Bordeaux, la rationalisation, appliquée dans une large mesure, qui n'atteint pas encore le stade américain, donne, dans l'industrie française — industrie lourde et de transformation — comme dans l'agriculture, les résultats que nous avons prévus dans nos différentes assemblées : Congrès de Bordeaux et C.C.N. qui ont suivi.

Je rappellerai brièvement ce qu'est la rationalisation. C'est la réorganisation de la production d'une manière susceptible d'augmenter le profit des entreprises, c'est la réorganisation scientifique du travail à l'usine. De cette rationalisation pratique, nous avons des exemples dans l'introduction du travail à la chaîne sous ses différentes formes, avec des modifications en ce qui concerne les travaux de bureau, de bâtiment et autres.

Les conséquences des nouvelles méthodes instaurées par la rationalisation capitaliste ont été d'ordre différent et nous pouvons les ranger directement sous deux branches différentes : d'une part, les conséquences économiques et, d'autre part, les conséquences politiques.

Quel que soit l'ordre de ces conséquences, elles ne peuvent être que nuisibles au premier chef à l'ensemble du prolétariat, contrairement aux affirmations de Charroin qui se prononçait pour la rationalisation, se déclarait d'accord avec Ford et disait qu'elle pouvait apporter du mieux-être aux travailleurs.

Nous déclarons, nous, que les conséquences de la rationalisation sont, de tous points, en régime capitaliste, nuisibles aux travailleurs.

En effet, la rationalisation consiste, tout d'abord, à intensifier le travail pour réaliser, d'après un système bien étudié, le contrôle automatique et l'impulsion intensive du labeur, c'est-à-dire demander à l'ouvrier la condensation de sa productivité, l'accroissement de sa force productrice, en un mot, de produire davantage dans le même temps. Il en découle une augmentation de la dépense d'énergie fournie par l'ouvrier.

Une deuxième conséquence de la rationalisation est plus directe et plus générale pour l'ensemble du prolétariat. C'est l'abaissement du niveau de vie des travailleurs.

Cela ne veut pas dire seulement la fatigue supplémentaire, mais aussi l'aggravation de la situation de la classe ouvrière, l'abaissement du salaire sous différentes formes, non pas seulement directes, mais encore par une productivité plus grande de l'ouvrier, le salaire légèrement augmenté ne correspondant plus à cette productivité accrue du travailleur.

L'abaissement du niveau de vie réel des ouvriers, c'est, dans le domaine économique, l'augmentation constante du coût de la vie, l'usure beaucoup plus rapide de ce que l'on pourrait appeler le matériel humain et la constitution, comme nous en avons eu l'exemple en France, il y a deux ans, d'une masse de manœuvre de chômeurs, puisque la production toujours accrue arrive à saturer les marchés extérieurs sauf, évidemment, si les débouchés extérieurs sont suffisants, ce qui n'est pas le cas.

C'est encore, d'une façon plus directe, l'accroissement des accidents de travail en nombre et en gravité, accidents plus fréquents, qui sont la conséquence directe de la vitesse de machines perfectionnées non fournies d'appareils de sécurité.

La rationalisation capitaliste, cela veut dire qu'on doit produire toujours plus vite et plus fort.

Les conséquences de la rationalisation, sous un deuxième aspect, sont directement politiques. Par l'accroissement constant de la production, par la saturation du marché intérieur qui, jointe à l'analyse économique que nous avons faite à cette tribune, analyse basée sur des chiffres officiels, émanant d'études économiques bourgeoises, permet de constater qu'il y a en France, particulièrement, une sous-consommation importante sur la majorité des produits de première nécessité.

Cette saturation du marché intérieur entraîne la nécessité absolue, pour le capitalisme français comme pour les autres, de conquérir des marchés extérieurs nouveaux. Elle entraîne ainsi un antagonisme entre les divers pays capitalistes. Et, conséquence inéluctable de ces contradictions, de ces heurts pour la conquête de marchés extérieurs : la guerre, et plus particulièrement la guerre contre la Russie des Soviets.

Pour l'application de ces nouvelles méthodes de rationalisation, le capitalisme a besoin de points d'appui. Ce sont, au premier chef, les gouvernements bourgeois, quelle que soit leur étiquette, qu'ils soient d'Union nationale, Cartel des Gauches ou autre. Le capitalisme a besoin de l'appui des gouvernements bourgeois, qui sont l'expression politique du pays, qui détiennent le pouvoir, et des forces de répression qui lui permettent d'appliquer sa rationalisation.

Pour l'application de la rationalisation, il y a d'abord le mot d'ordre de paix industrielle. Là, à côté des gouvernements bourgeois, il faut placer immédiatement le rôle des social-fascistes et celui des réformistes.

Paix industrielle, avec le concours de la C.G.T. de Jouhaux, sa collaboration constante, sa position d'agent direct de la bourgeoisie. La C.G.T. essaie de maintenir cette paix industrielle en se dressant contre les grèves, contre l'ensemble des travailleurs, en se faisant le champion de la conciliation obligatoire, premier pas vers l'arbitrage obligatoire.

Ce n'est pas par hasard que les socialistes, eux aussi, apportent dans le concert leur collaboration à la bourgeoisie.

Il faut marquer à cette tribune que c'est Gabriel Lafaye, député de la Gironde, qui est le défenseur de la conciliation obligatoire en sa qualité de rapporteur du projet de loi de la C.G.T. à la Chambre des députés.

Il faut dire aussi, en passant, que le projet définitif de la C.G.T. n'est pas la conciliation obligatoire et que ce n'est que sous la pression de certaines couches encore semi-ouvrières, comme la Fédération des Métaux confédérée, que la C.G.T. envisage un pallier intermédiaire entre la conciliation obligatoire et l'arbitrage obligatoire.

Le contrôle ouvrier, tel qu'il est envisagé par la C.G.T., est encore une forme de paix industrielle. A cet égard, il faut marquer qu'au Congrès de Bordeaux nous avons, nous aussi, commis une erreur avec le mot d'ordre sur le contrôle ouvrier en régime capitaliste.

Nous devons dire que tant que nous ne sommes pas à la veille d'une situation économique et politique permettant d'envisager la prise du pouvoir, le contrôle ouvrier ne peut pas être retenu comme mot d'ordre révolutionnaire.

Le contrôle ouvrier en régime capitaliste, tel surtout qu'il est conçu par la

C.G.T., est un contrôle qui aboutit en fait à la collaboration entre ouvriers et patrons. Cela veut dire participation des ouvriers dans les différentes commissions mixtes pour l'amélioration de la production ; amélioration des moyens de production du patronat qui se retourne, en définitive, contre l'ensemble des travailleurs.

A ce sujet, il faut noter qu'au dernier Congrès du Bâtiment de la C.G.T., Perrot disait : « Il faut d'abord faire des conventions collectives de travail ».

La résolution qu'il faisait adopter stipulait ensuite :

« Le Congrès déclare qu'il est légitime et normal que l'ouvrier, l'employé, fournisse une quantité de travail suffisante pour le salaire qui lui est alloué.

Ce serait donc un progrès si cette détermination n'était plus laissée à la discrétion d'une des parties : le patronat, et si les travailleurs étaient appelés à participer à la fixation de l'effort qui leur est demandé...

Le Congrès propose l'étude de la question de la façon suivante :

1° Localement, ou de préférence régionalement, des commissions paritaires constituées par chaque profession ou spécialité importante, élaboreraient un barème des temps de travail normaux des principales opérations de leur métier ;

2° Il serait institué à Paris, par les fédérations ouvrières et patronales du Bâtiment, une commission paritaire centrale à laquelle seraient soumis, pour homologation, après révision si nécessaire, les barèmes établis par les commissions locales ou régionales. »

Voilà de la collaboration de classes au profit des patrons, c'est-à-dire discussion entre les ouvriers et les patrons pour demander à l'ouvrier qu'il donne une force de travail suffisante et élaborer, en accord avec les patrons, un arrangement pour un salaire normal.

C'est ce qu'on peut appeler un type très étudié et tout à fait fouillé de collaboration entre patrons et ouvriers.

Nous sommes contre la rationalisation et ses méthodes nouvelles qui, en définitive, se retournent absolument contre les travailleurs et ne constituent, en fait, qu'une attaque directe contre leurs conditions de vie, leur niveau réel de vie.

Or, nous ne pouvons avoir une politique négative en face de la rationalisation et de ses conséquences. Déjà, à Bordeaux, cette question a été discutée assez largement. Mais aujourd'hui encore, en raison de l'étude des différentes applications des nouvelles méthodes de travail, nous devons, dans ce Congrès, discuter et déterminer une plate-forme positive de lutte contre la rationalisation.

Nous ne devons pas avoir seulement une plate-forme négative. Il ne suffit pas de critiquer la rationalisation et les nouvelles méthodes de travail. Il faut indiquer aux travailleurs dans les usines et à nos syndicats quels seront les meilleurs moyens pour les combattre.

Nous devons placer au premier plan des luttes immédiates contre la rationalisation l'augmentation générale des salaires, non pas considérée sous le seul aspect de la courbe entre les salaires inférieurs et l'augmentation du coût de la vie, mais sous le double aspect du relèvement des conditions d'existence des ouvriers d'une part et, d'autre part, de la rémunération toujours plus élevée du travail.

Est-ce qu'on peut, pour la détermination du salaire, envisager seulement le

coût de la vie? Est-ce qu'on peut seulement se placer sur une plate-forme défensive? Alors que la rationalisation va se développant et que les méthodes nouvelles de production font que l'ouvrier est transformé de plus en plus en machine à produire, que, par conséquent, il a besoin d'augmenter son niveau de vie, non pas seulement en tenant compte du coût de la vie, mais encore des nouvelles méthodes d'exploitation, il faut, pour faire face aux méthodes esclavagistes de travail introduites dans les entreprises, poser la question de l'augmentation générale des salaires sur différentes bases.

La question du rapprochement progressif des salaires inférieurs avec les plus élevés a déjà été discutée dans différentes assemblées et plus particulièrement au dernier Congrès de la XX^e U. R. Nous avons déclaré que pour mettre au point les cahiers de revendications des ouvriers, il fallait toujours tenir compte, autant que possible, d'une augmentation beaucoup plus forte pour les ouvriers à bas salaire, de façon à combler l'écart — écart que les patrons ont intérêt à maintenir — entre les salaires vraiment inférieurs et les salaires plus élevés.

Notre revendication générale reste toujours la même : A travail égal, salaire égal. Est-ce que, dans sa rationalisation capitaliste, le patronat n'a pas intérêt à introduire de plus en plus, pour sa production, une couche de manœuvres, spécialisés ou non, constitués par des femmes, des jeunes, des coloniaux et des étrangers? Est-ce que, de plus en plus, dans la détermination du salaire, nous ne voyons pas le patronat créer différentes catégories de rémunération? C'est que l'introduction de ces différentes catégories par le patronat lui sert à diviser les ouvriers et à les combattre plus facilement ainsi, d'une façon détournée.

Un autre point, c'est la simplification des méthodes de rémunération qui créent non seulement des catégories entre les professionnels, les manœuvres spécialisés et les manœuvres tout court, mais encore des catégories dans chacune de ces différentes spécialités. C'est le travail à la tâche, à la chaîne, les systèmes de primes au rendement, de primes d'assiduité, le boni, les salaires payés sous différentes formes et même en nature, les indemnités de logement, le sursalaire familial, etc. Cela crée autant de catégories qui se multiplient elles-mêmes tous les jours.

Nous sommes pour une rémunération plus simpliste des salaires. En fait, nos efforts doivent tendre à diminuer et à faire disparaître, dans une large mesure, ces différentes catégories constituées pour le plus grand profit du patronat. Nous devons lutter pour la garantie d'un salaire de base normal permettant aux ouvriers de satisfaire à des conditions d'existence améliorées en tenant compte des éléments suivants : coût de la vie, augmentation des besoins résultant d'un rendement accru, récupération plus rapide des forces dépensées par les travailleurs du fait de la rationalisation.

Un autre moyen que nous devons préconiser pour lutter contre les nouvelles formes de rationalisation, c'est évidemment, en raison de la production accrue et de l'intensité de l'effort demandé aux ouvriers, la réduction du temps de travail. Est-ce que cela peut être posé comme un principe absolu? Oui, le mot d'ordre politique de lutter contre la rationalisation capitaliste doit être : la réduction du temps de travail. Il doit faire partie des revendications immédiates car si, d'une part, l'ouvrier est tenté de faire un effort supplémentaire et de travailler plus longtemps pour pouvoir résoudre les difficultés qui l'accablent, d'autre part, le patronat tente également de prolonger la durée de travail pour accroître sans cesse sa production.

Par contre, ce qu'il faut constater, c'est qu'étant donné les conditions dans lesquelles est appliquée la journée de huit heures, nous ne pouvons pas donner un mot d'ordre absolu et dire : Il faut aujourd'hui lutter directement pour l'application de la journée de sept heures. Notre mot d'ordre politique d'agitation doit être :

- 1^o Application intégrale des 8 heures, sans dérogation ni récupération ;
- 2^o Semaine de 44 heures ;
- 3^o Popularisation et lutte en faveur de la journée de 7 heures en voie d'application dans la Russie soviétique ;
- 4^o Réduction du temps de travail plus accentuée dans les industries insalubres ; car il y a, évidemment, à envisager une solution spéciale immédiate pour les industries où s'opère la manutention des matières nocives.

Cela s'applique à certaines industries comme les produits chimiques, les mines, etc.

Vient ensuite la lutte contre les méthodes esclavagistes de travail. Est-ce seulement par l'application de la rationalisation qu'on voit actuellement le niveau de vie des ouvriers diminuer ? Est-ce qu'on n'assiste pas de plus en plus à l'introduction de la technique moderne ? Est-ce qu'on n'introduit pas de plus en plus des machines à grand rendement et dont l'usage est la cause de fréquents accidents ? Est-ce qu'on n'introduit pas de plus en plus des méthodes nouvelles dans les puits de mines, dans les ateliers des chemins de fer, dans le bâtiment ? Est-ce que nos camarades du bâtiment ne seront pas d'accord avec nous pour dire qu'en deux ans de temps il a été réalisé un progrès sérieux, important, au point de vue de l'introduction de nouvelles méthodes techniques dans la construction ?

Il est clair, par ailleurs, que parallèlement à cette introduction de nouvelles méthodes techniques perfectionnées, il n'y a pas eu, pour les travailleurs, introduction de nouvelles méthodes de protection, un accroissement de leur bien-être, mais, au contraire, cela s'est traduit pour eux par une augmentation de fatigue, par un surcroît de travail, par des méthodes vexatoires de répression et méthodes d'inquisition dans les usines.

Pour lutter contre l'introduction et les conséquences de l'introduction de ces machines à grand rendement, il faut demander à nos syndicats de lancer dans les usines le mot d'ordre de lutte pour la suppression du chronométrage, des démonstrateurs, pour la réduction de la vitesse de la chaîne et des machines à grand rendement dont l'emploi, dans les conditions actuelles, est un danger permanent, pour le repos compensateur pendant la durée du travail (coupure de plusieurs minutes par heure) aménagé dans la chaîne ou l'emploi des machines, au moyen d'un personnel supplémentaire.

Enfin, il faut dire tout à fait franchement que nous devons être contre le développement de la technique moderne en régime capitaliste, contre l'introduction de machines à grand rendement qui se retournent contre les travailleurs et contre leurs conditions de vie. Dans certains cas, nous devons même envisager l'action collective des travailleurs allant jusqu'au refus de travailler sur des machines à grand rendement. C'est ainsi, par exemple, qu'on a vu dans les usines Citroën l'introduction des nouvelles presses Bliss sur lesquelles on a demandé aux ouvriers de faire du travail à la volée pour l'emboutissement des capots de voiture entraînant constamment des accidents répétés et d'une importante gravité.

Dans ce cas, non seulement on doit demander la réduction de la vitesse de la machine à grand rendement, mais une action collective doit être engagée pour s'opposer à l'emploi de telles machines.

Les méthodes modernes de travail ont encore un autre aspect, celui de la production toujours accrue en vitesse et en force. Ces méthodes, avec un outillage mécanique perfectionné, les modes de rémunération en vigueur, l'incurie patronale en ce qui concerne l'hygiène et les mesures de protection, ont comme conséquence l'accroissement considérable du nombre et de la gravité des accidents du travail et des maladies professionnelles.

L'année 1928 a été marquée par des accidents extrêmement graves. Je n'ai pas besoin de rappeler longuement les catastrophes survenues dans l'industrie du bâtiment et qui ont occasionné plusieurs dizaines de morts. Je n'ai pas besoin de rappeler que, si nous voulions faire une incursion dans la collection de *L'Humanité*, nous trouverions tous les jours des accidents mortels ou des accidents graves. Aujourd'hui même, nous avons encore à déplorer, une fois de plus, à Petite-Rosselle, un accident qui vient de coûter la vie à plusieurs dizaines de travailleurs.

Dans le cours de l'année 1929, la C.G.T.U. ne s'est pas contentée d'élaborer un projet de loi, projet qui s'oppose à d'autres élaborés soit par le gouvernement, soit par les réformistes, elle a entrepris également une action assez intense auprès de l'ensemble de ses syndicats pour leur demander d'agir, non seulement sur la base parlementaire d'un projet de loi, mais d'une façon absolument efficace, directe, sur le plan de la production, en introduisant dans leurs cahiers de revendications l'institution des délégués à l'hygiène et à la sécurité ayant pouvoir de contrôle sur les mesures de sécurité et d'hygiène dans les entreprises pouvant aller jusqu'à l'arrêt du travail pour l'ensemble des ouvriers si ces mesures ne sont pas appliquées.

Face à notre conception, les réformistes eux aussi ont déposé un projet de loi qui, comme par hasard, a encore été défendu par Gabriel Lafaye, défenseur de la conciliation obligatoire. Ce projet de loi est basé sur la collaboration, non pas seulement avec le patronat, mais directement avec le gouvernement. Il demande que les délégués soient désignés par le Syndicat confédéré, mais que leur nomination soit ratifiée par le ministre du Travail ; qu'ils soient directement révocables par ce ministre, et que leur action s'exerce avec la permission de l'inspecteur du travail. Cela revient à dire qu'en fait ce sera le renforcement d'une armée de fonctionnaires en collaboration permanente avec le patronat et les pouvoirs publics. Mais cela n'apportera aux travailleurs aucune garantie ni pour la sécurité, ni pour l'hygiène.

A cela, nous n'opposons pas seulement un projet de loi, mais également notre conception qui veut que ce soit dans les usines et les chantiers que les travailleurs élisent leurs délégués, qu'ils aient pouvoir de contrôle quant à la sécurité et à l'hygiène, et qu'ils soient directement élus par l'ensemble des travailleurs, ils soient révocables à tout moment par ceux-ci.

Nous vous demandons de faire la propagande et l'agitation sur la base du projet de loi de la C. G. T. U., de rassembler les travailleurs, les masses ouvrières pour, dans des cahiers de revendications élaborés avec soin, engager l'action directe, afin d'imposer dans les entreprises les délégués à l'hygiène et à la sécurité.

J'indique que, à côté de cela, nous devons poursuivre la révision de la loi sur les maladies professionnelles qui sont aussi une des conséquences de la rationalisation capitaliste. Nous avons demandé la révision de la loi de 1898. nous

avons demandé la révision du Code du travail en faveur des revendications des travailleurs, mais nous répétons que ce n'est que par l'action directe des ouvriers dans les entreprises, qu'ils arracheront un véritable contrôle des mesures d'hygiène et de sécurité.

Un deuxième plan d'application de la rationalisation capitaliste, c'est la politique sociale de la bourgeoisie. Cette politique démagogique de la bourgeoisie a porté et porte encore sur une quantité de mesures prises soi-disant en faveur des ouvriers. Je ne les citerai que rapidement, puisque d'autres interventions porteront plus particulièrement sur certains points de cette politique sociale, comme les assurances sociales.

La première forme de politique sociale démagogique de la bourgeoisie, c'est la création de caisses patronales de compensation pour les allocations familiales, les logements patronaux faisant partie ou étant fonction directe du contrat de travail et qui, en fait, constituent une attache directe des ouvriers à l'usine.

Pour réaliser son plan de rationalisation capitaliste, le grand patronat et les gouvernants pratiquent une politique sociale qui se présente sous deux aspects : démagogie philanthropique et répression forcée.

La première forme de cette politique se manifeste par la création de caisses de compensation pour allocations familiales, de logements patronaux, de secours aux malades, de subventions aux groupes sportifs, camps de vacances patronaux, édition de journaux patronaux d'usine, création de réseaux d'économats, de coopératives patronales, et enfin d'assurances sociales basées sur les versements ouvriers, sur la capitalisation et sur la gestion directe par le patronat lui-même.

Tout cet ensemble démagogique coûte moins d'un centime par heure de travail au patronat, mais permet, dans une certaine mesure, de résister aux revendications ouvrières. Cet ensemble de mesures sociales-démagogiques de la bourgeoisie tient à maintenir en servage une couche de plus en plus large d'ouvriers encore abusés par les réformistes, ou trompés par une presse pourrie qu'ils lisent tous les jours.

Le deuxième aspect, l'autre côté de cette politique sociale, c'est la répression. D'un côté, politique sociale démagogique, avec des œuvres qui, je le répète, reviennent à un prix minime au patronat et qui sont payées par les ouvriers.

De l'autre côté, politique de force à l'usine par le mouchardage, politique de force dans les grèves par les gardes mobiles, politique de force sous toutes ses formes par l'arrestation des militants, la mise en prison des révolutionnaires des organisations centrales ou des directions syndicales, pouvant aller jusqu'au complot.

A ces deux aspects de la politique sociale de la bourgeoisie, il faut opposer la politique sociale de la C. G. T. U. Nous avons nous aussi à lutter sur ce terrain, sur le nôtre, par le développement des bases multiples dans les syndicats, par la création de bibliothèques, de clubs ouvriers, de cours culturels ; par l'éducation des cadres, le développement de nos conseils juridiques, de nos conseils prud'homains, de nos cliniques, de nos groupes sportifs et artistiques ; par la création de notre Caisse du Sou du Soldat, etc.

Nous avons à lutter contre les coopératives patronales, les économats et les logements patronaux. Nous avons à mener cette bataille qui, dans certaines régions comme le Nord, l'Est, sont des batailles extrêmement importantes. Là où le logement est accessoire du contrat de travail, où il empêche l'ouvrier de demander de meilleurs salaires, parce qu'il risque non seulement de perdre son travail, mais encore d'être privé de son lieu d'habitation dans un délai extrêmement court, nous devons exiger que les logements patronaux ne soient

pas fonction du contrat de travail et que l'ouvrier puisse rester dans son logement même s'il change de patron.

Nous avons à développer la coopération prolétarienne et à lutter pour son redressement ; nous avons à lutter pour de véritables assurances sociales. Durant ces deux années, nous avons eu sur ces questions une politique tout à fait claire ; nous avons pris position nettement contre les versements ouvriers, contre la capitalisation, pour la gestion des caisses par les ouvriers eux-mêmes. Sur ce point particulier il y aura, je le répète, une intervention d'un de nos camarades.

Nous avons à lutter pour que les allocations familiales échappent à la mainmise patronale, pour que les ressources fournies par les employeurs soient administrées par les travailleurs intéressés.

Nous avons à lutter pour les congés annuels et de maternité payés. Il nous faut lutter énergiquement contre la conciliation obligatoire dissimulant l'attaque capitaliste et réformiste contre le droit de grève, non seulement par des articles de presse, mais en invitant les ouvriers à prendre le seul moyen dont ils disposent pour arracher leurs revendications : la grève, l'action directe.

Nous avons à lutter contre le contrôle ouvrier tel qu'il est conçu par la C.G.T. Ce n'est qu'un moyen de collaboration de classes.

Nous avons à lutter pour constituer dans les usines de véritables comités d'usine qui, rassemblant la masse des travailleurs, pourront les entraîner de plus en plus dans la lutte directe contre le patronat.

La rationalisation capitaliste a créé, dans les usines et les entreprises, une classification du prolétariat ; elle crée chaque jour une sorte d'aristocratie ouvrière avec laquelle la C.G.T. est d'accord, mais, parallèlement à cette aristocratie ouvrière, elle jette chaque jour dans la production des masses de plus en plus larges de femmes, de jeunes, d'étrangers, de coloniaux.

Ces masses de manœuvres spécialisés ou non spécialisés, exploitées à merci, ont des revendications particulières ; je ne les lirai que pour mémoire à cette tribune pour qu'elles soient liées directement dans nos cahiers et à nos luttes quotidiennes devant amener à nous ces masses.

Pour les jeunes : nous devons réclamer le salaire vital pour les apprentis ; la journée de six heures pour ceux de moins de 16 ans ; deux heures d'enseignement dans la journée de travail ; le contrôle de l'apprentissage ; la suppression du contrat individuel et du placement ; quatre semaines de congé annuel payés.

Pour les femmes : l'interdiction du travail de nuit et de leur occupation dans les métiers malsains ; le congé obligatoire payé à salaire entier huit semaines avant et huit semaines après l'accouchement, à toutes les mères sans distinction de nationalité.

Il y a un certain nombre de revendications particulières qui, dans notre programme revendicatif, doivent attirer l'attention de tous nos syndicats. Points particuliers pour les femmes, pour les jeunes, pour les coloniaux, pour les étrangers.

Je pense qu'il y aura à cette tribune des orateurs qui viendront déterminer quelles sont les revendications devant entrer dans leur propre catégorie. Dans notre programme revendicatif, il faut tenir de plus en plus compte que ce n'est que par l'élaboration fouillée, une étude approfondie des particularités inhérentes aux différentes couches sociales qui sont dans les usines et dans les entreprises, que nous pouvons les lier à notre action.

Nous devons de plus en plus déclarer que ce n'est qu'à travers les reven-

dications immédiates, en y liant les revendications sociales, les problèmes politiques, que nous entraînerons autour de nous les masses les plus exploitées des travailleurs.

Le programme revendicatif du Congrès, c'est un programme qui doit servir de base ; mais il faut que dans les usines, dans les chantiers, les Syndicats étudient minutieusement la question du cahier de revendications, qu'on y fasse entrer les revendications particulières des camarades.

Ce n'est que par une bonne politique de revendications immédiates liées aux grands problèmes sociaux, aux mots d'ordre politiques, que nous entraînerons des couches de plus en plus larges d'exploités à la bataille, que nous les entraînerons derrière nous dans l'action, en mêlant à cette action pour les revendications immédiates les grands problèmes politiques. Par l'action directe dans les entreprises, par la constitution du front unique des exploités, nous parviendrons à abolir le patronat et le salariat et à prendre le pouvoir.

LE PRÉSIDENT. — Je donne la parole à Chambelland sur le rapport de notre camarade Dorel.

CHAMBELLAND. — Je voudrais intervenir sur deux points du programme revendicatif exposé ici par le camarade Dorel.

Sur le premier point, qui est la conciliation obligatoire, je voudrais attirer l'attention de nos camarades sur le fait que, depuis le Congrès de Bordeaux, la conciliation obligatoire est à moitié entrée déjà dans le domaine de la légalité.

En effet, le projet Loucheur a été voté par la Chambre des députés et il est déposé au Sénat pour la prochaine session parlementaire.

Qu'apporte de nouveau, dans la législation du travail, le projet Loucheur ? Nous allons le voir ; mais, auparavant, il faudrait rechercher l'origine de ce projet. J'ai l'intention de vous montrer par des faits, et non pas seulement par des phrases, que la responsabilité de l'institution de la conciliation obligatoire revient tout entière à la C.G.T. de la rue Lafayette. Si nous sommes dotés d'une conciliation obligatoire, c'est à cette C.G.T. que nous le devons. En cette circonstance, la C.G.T. a fait un travail en contradiction complète avec les intérêts ouvriers ; il n'est pas besoin de dire qu'ils sont des traîtres, montrons par des faits qu'ils ne défendent pas l'intérêt de la classe ouvrière.

Au moment de la grève du Nord, on a pu lire dans *Le Peuple* du 2 octobre 1928 les lignes suivantes :

« Le secrétaire général de la C.G.T. a informé le Comité national qu'il avait été amené, à l'occasion des événements qui se déroulent dans le Nord, à demander au gouvernement s'il ne serait pas possible de déposer sur la tribune de la Chambre un projet de loi sur la conciliation obligatoire. Le président du Conseil (M. Poincaré) et le ministre du Travail (M. Loucheur) se sont montrés disposés à agir dans ce sens. »

Par conséquent, je mets au défi n'importe quel représentant de la C.G.T. de nier que, s'il y a actuellement une loi sur la conciliation obligatoire, c'est d'abord à la C.G.T. que nous le devons.

M. Loucheur n'a pas tardé à suivre le conseil donné par Jouhaux et, au mois de janvier, il a déposé sur la tribune du Parlement son projet de loi sur la conciliation obligatoire. La caractéristique principale de ce projet de loi, c'est l'institution du préavis en matière de grève. Que se passe-t-il actuellement le jour où éclate un conflit du travail ? On se met en grève comme l'on veut, en toute liberté, absolument comme le patron déclenche le lock-out.

La loi de 1892 ne prévoit que le recours facultatif à l'intervention du juge de paix, en vue de concilier le conflit. Le projet de loi sur la conciliation obligatoire avait pour but principal de rendre obligatoire la législation de 1892, qui était purement facultative.

Que prévoit-on dans le projet de loi de M. Loucheur ? On prévoit qu'avant de déclencher un mouvement dans une usine, les ouvriers seront obligés de demander une entrevue au patron, et c'est seulement si cette entrevue n'aboutit pas à un accord que la grève pourra être déclarée.

Le projet instituait un double préavis en matière de grève : entrevue obligatoire avant le déclenchement du conflit et intervention du préfet qui pouvait également, avant le déclenchement du conflit, obliger les deux parties à une nouvelle entrevue.

Que reste-t-il, après la discussion parlementaire, de ces dispositions primitives du projet Loucheur ? Il reste que l'entrevue obligatoire avant le déclenchement du conflit, que l'une des deux parties, soit le patron, soit les ouvriers, pouvait demander, est supprimée ; mais M. Loucheur, en réponse à des orateurs patronaux, qui lui faisaient remarquer que c'était tout de même pour eux une garantie qu'on leur enlevait, leur déclarait qu'une autre disposition de loi présentait pour eux les mêmes avantages et qu'ils n'avaient pas besoin d'insister.

Quelle est cette autre disposition de la loi, que nous allons trouver devant nous dans les conflits ouvriers, lorsque le Sénat aura ratifié le projet Loucheur ? C'est la suivante : quand il y aura une menace de conflit dans une entreprise, la loi sur la conciliation obligatoire donne le pouvoir au préfet de convoquer les délégués des ouvriers et des patrons, les oblige à avoir une entrevue avant le déclenchement du conflit.

C'est l'institution, non seulement du préavis en matière de grève, mais l'institution de l'intervention systématique des pouvoirs publics avant le déclenchement du conflit.

Je trouve que c'est là quelque chose de très grave : on met des pouvoirs légaux entre les mains du préfet pour empêcher les conflits de se déclencher quand cela plaira aux ouvriers. Or, si le préfet est armé légalement pour empêcher les ouvriers d'entrer en grève, avant que lui ait dit son mot, nous pourrions connaître des circonstances très difficiles dans le mouvement ouvrier, parce que la vérité qu'a enseignée Briand en 1901, lorsqu'il répondait à l'enquête sur le projet de conciliation obligatoire, et qu'il était secrétaire général du Parti socialiste, c'était la suivante : la force principale de la grève, c'est sa soudaineté qui met en déroute l'employeur et qui l'empêche de faire ses préparatifs de résistance.

Quand vous avez devant vous une loi qui permet l'intervention des pouvoirs publics, et que le patron a besoin de quelques jours supplémentaires pour organiser ses préparatifs de résistance, il n'a qu'à faire intervenir le préfet pour essayer d'empêcher de déclencher le conflit. Si les ouvriers passent outre, ils rendent en quelque sorte la grève illégale.

Vous allez, avec cette institution du préavis en matière de grève, vers des grèves illégales ; et c'est pourquoi la C.G.T.U. et les syndicats unitaires doivent combattre le projet Loucheur.

Le but de la conciliation obligatoire est d'empêcher les grèves ; cela a été clairement dit par quantité de gens appartenant à différents milieux, et le projet de loi a été voté au Parlement par la presque unanimité de la Chambre.

Je veux encore vous indiquer que dans ce projet de loi il y a quelque chose de spécifiquement dirigé contre nous et nos organisations. En effet, dans ses

dispositions primitives, on prévoyait que les ouvriers ou les patrons qui parti- raient en grève ou déclencheraient le lock-out sans entrevue obligatoire, seraient punis d'une amende de 16 à 10.000 fr. Puisque la disposition sur l'entrevue obligatoire a été supprimée, cette pénalité ne subsiste plus, mais il en reste une autre concernant l'intervention du préfet. Il est prévu une amende de 16 à 1.000 fr. pour toute partie qui aura refusé de se rendre à l'invitation du préfet. On a ajouté, à la Chambre : « qui aura refusé *sans motif légitime* ». D'après les débats parlementaires, qu'est-ce que cela veut dire ?

A la tribune est intervenu un orateur du parti radical-socialiste, M. Durand, qui a dit : « Si le patron ne veut pas recevoir un délégué du syndicat unitaire, la C.G.T.U. n'étant pas reconnue légalement, puisqu'elle fait une propagande révolutionnaire qui n'a rien de commun avec les intérêts corporatifs, qu'arrivera-t-il ? » Il a demandé au ministre si le patron pourrait arguer de l'affiliation d'un ouvrier à un syndicat unitaire comme d'un motif légitime de s'opposer à l'entrevue demandée par le préfet.

M. Loucheur, sans se compromettre, a répondu que les tribunaux appré- cieraient, mais il est certain que cette introduction du motif légitime a pour but, dans le cas où la loi pourrait être favorable aux ouvriers, c'est-à-dire de lock-out déclenché par le patron, de permettre à ce patron d'échapper à la répression en arguant, comme d'un motif légitime, du fait qu'il ne veut pas discuter avec un syndicat unitaire.

Les législateurs sont très au courant de la vie syndicale, ils savent qu'il y a dans la classe ouvrière différentes organisations et ils se sont posé cette question : « Comment les délégués ouvriers appelés à discuter avec les délégués patronaux seront-ils désignés ? S'il existe dans la corporation deux syndicats différents, quel est celui qui représentera les ouvriers ? »

La disposition votée sur l'intervention du leader du parti radical est la suivante : en cas de conflit entre syndicats, il n'appartendra pas aux ouvriers de désigner leurs délégués. Le parti radical a dépossédé les travailleurs du droit de les désigner, puisqu'il a prévu qu'en cas de conflit chez les ouvriers, la dési- gnation serait faite par arrêté du préfet fixant les conditions de cette désignation.

Voilà la position du parti radical et aussi les points principaux sur lesquels je voulais attirer votre attention, parce que la question de la conciliation obli- gatoire nous intéresse directement et qu'il faut que nous menions campagne contre cette loi.

Sur le deuxième point, je serai très bref. C'est celui des assurances sociales. Je ne suis pas d'accord avec la partie du programme revendicatif de la C.G.T.U. sur ce point parce que, dans ce programme, on nous invite à continuer la lutte contre le versement ouvrier, et Dorel a ajouté qu'en même temps il fallait lutter pour le droit de gestion des caisses par les ouvriers.

Ce sont là deux dispositions absolument contradictoires.

Comment ! il faut lutter contre le versement ouvrier et demander la gestion des caisses par les ouvriers ? Nous aurons là une position extrêmement défavo- rable. Ou nous devons refuser le versement ouvrier et par conséquent lutter en bloc contre tout le système des assurances sociales, comme la C.G.T. l'avait fait avant la guerre pour les retraites ouvrières.

Avant la guerre, la C. G. T. avait-elle demandé à ses syndicats de lutter contre le versement ouvrier et de réclamer la gestion des caisses ?

Nous devons prendre cette attitude ou dire : Les assurances sociales sont une formidable machine d'Etat pour duper la classe ouvrière, la maintenir dans l'asservissement, mais en raison même de notre souci de défendre les

intérêts immédiats du prolétariat, il nous faut pénétrer dans cette machine d'Etat pour tenter d'y défendre les travailleurs.

Il nous faut poser en principe ce que font nos camarades mineurs pour leur caisse autonome : essayer de conquérir les caisses d'assurances sociales et, par ce moyen, gagner de nouveaux syndiqués parmi les millions d'assurés qui se précipiteront dans ces caisses.

Si nous faisons cela, nous ne devons pas continuer notre lutte contre le versement ouvrier.

Nous devons rappeler aux ouvriers qu'en principe nous sommes partisans des assurances sociales exclusivement à la charge de la bourgeoisie, mais qu'il faut considérer que, dans les circonstances présentes, cette éventualité n'est pas réalisable. Il nous faut combattre au point de vue des principes et dire que la bourgeoisie devrait assurer la charge des assurances sociales, mais, en même temps, entrer dans les caisses et y défendre les intérêts de la classe ouvrière.

Je suis, par conséquent, d'avis que la C.G.T.U. doit examiner la question.

Nous n'avons pas beaucoup de temps pour le faire et pour aviser aux moyens de conquérir une influence dans ce domaine, parce que, quoi qu'on dise, il est dans les intentions de la bourgeoisie d'appliquer les assurances sociales.

La C.G.T.U. doit-elle constituer des caisses à elle ? Doit-elle le faire dans toutes les corporations et toutes les localités, ou bien essayer de réaliser, sur ce terrain, l'unité avec les confédérés ?

Je vous le déclare sans ambage, personnellement, je suis partisan de voir la C.G.T.U. faire entrer ses adhérents dans les caisses constituées actuellement par la C.G.T. C'est une proposition précise : je demande que, sur le terrain des assurances sociales, on réalise l'unité de classe du prolétariat et que confédérés et unitaires se retrouvent dans des caisses ouvrières et que, là, ils essayent de s'entendre pour se défendre contre l'emprise mutualiste, celle des catholiques et celle du patronat, qui sera formidable si nous n'y prenons garde.

La C.G.T. a eu de grandes illusions en ce qui touche les assurances sociales ; elle y a vu un canal qui allait lui amener des millions de syndiqués, une machine à réaliser le syndicat de masse. Aujourd'hui, elle s'aperçoit qu'elle s'est trompée et a sous-estimé la force des mutualistes, des patrons, des catholiques. Elle est en train de se demander si elle réunira nationalement dans ses caisses les 100.000 membres nécessaires pour avoir droit à la gestion complète dans tous les domaines, jusques et y compris l'assurance-invalidité.

Par conséquent, c'est pour la C.G.T. de la rue Lafayette une question délicate, car elle ne sait pas si elle trouvera ces 100.000 adhérents.

Nous répétons que, sur le terrain des assurances sociales, il y a un intérêt immédiat pour la classe ouvrière à entrer dans les caisses avec les confédérés qui s'y trouvent actuellement.

Si nous sommes en désaccord avec la C.G.T., si nos buts et nos objectifs ne sont pas les mêmes, la lutte entre les deux tendances se poursuivra dans les caisses d'assurances sociales et nous aurons ainsi le moyen de retrouver la masse des syndiqués confédérés.

Nous avons là, dans la participation aux caisses d'assurances préconisée par les confédérés, un moyen de travailler en profondeur la masse qui suit les chefs confédérés. Ne le laissons pas échapper.

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Bornet, secrétaire de la Fédération de l'Agriculture.

PROBLEME AGRAIRE

Liaison du prolétariat rural et du prolétariat industriel

BORNET. — On a pour habitude dans les Congrès de la C.G.T.U. de parler de beaucoup de choses. On parle parfois aussi de peu de chose. Mais il est une question dont on ne parle pas très souvent, bien qu'elle pose, à mon avis, un problème d'une extrême importance : c'est le problème agraire, la liaison qui doit s'établir entre le prolétariat rural et le prolétariat industriel.

Vous ne devez pas ignorer la part importante, prépondérante même, que joue l'économie agricole dans un pays, surtout dans un pays comme le nôtre, qui est, on peut le dire, plus agricole qu'industriel.

Nous traversons actuellement une période extrêmement mouvementée au point de vue de la production agricole. Le phénomène qui apparaît d'ailleurs à des intervalles à peu près périodiques se manifeste depuis quelque temps.

Vous savez qu'actuellement il y a un effondrement complet sur les cours du blé. Il paraît que la trop grande abondance de la dernière récolte est un désastre. C'est quelque chose qui peut paraître paradoxal, mais c'est ainsi. En effet, depuis que l'on a publié des statistiques annonçant que la récolte du blé, en France, était extrêmement abondante, nous avons vu un effondrement rapide des cours du blé. De 180 francs le quintal, le blé est descendu à 130 ; il a même tendance à dégringoler encore plus bas.

Il ne faut pas croire pourtant que la diminution des cours du blé sera profitable à la classe ouvrière, au consommateur. Nous allons voir apparaître dans quelques temps, dans deux mois peut-être, de nouveaux communiqués qui seront publiés dans la presse entière. Nous lisons dans ces communiqués que la récolte du blé n'est pas ce qu'on prétendait, que les espérances ont été déçues, que les premières statistiques publiées étaient inexactes et que, au contraire, la récolte en blé sera peut-être déficitaire. Du coup, nous verrons remonter petit à petit les cours du blé, nous verrons la spéculation s'emparer du marché des grains. Pourquoi ? Pour cette simple raison que depuis la fin de la moisson, alors que l'on a fait circuler partout le bruit que la récolte du blé était extrêmement importante, les petits propriétaires, les cultivateurs qui sont dans la nécessité de vendre, soit pour des raisons financières, soit parce qu'ils ne disposent pas d'emplacements suffisants pour loger le grain de leur récolte, vendent leur grain. Le commerce s'en empare immédiatement dans des conditions extrêmement avantageuses pour lui et lorsque, dans deux mois, par exemple, la raffe sera à peu près terminée, la grande minoterie sera à son tour maîtresse du marché, où elle répandra les grains de la récolte au fur et à mesure que les besoins s'en feront sentir, au fur et à mesure des demandes qui seront faites.

C'est là un état purement anarchique, chaotique, qui démontre que la production agricole et le commerce des grains, s'il arrive parfois qu'ils soient en contradiction entre eux, finissent toujours par se mettre d'accord sur le dos du consommateur, en général, sur le dos de la classe ouvrière en particulier.

On a cherché, le gouvernement a essayé, pour calmer l'inquiétude, de prendre des mesures. Tout dernièrement nous avons vu que le Conseil des ministres, sur une intervention pressante de la propriété et aussi du commerce des grains, avait pris des mesures pour arrêter cette dégringolade des cours du blé. Nous savons que ce ne sont là que des palliatifs ; nous savons parfaitement que le gouvernement n'entend en aucune façon se mêler de cette histoire et qu'il ne veut pas empêcher les spéculateurs sur les grains de faire fortune. C'est sim-

plement un moyen détourné pour faire croire qu'il veut essayer de faire quelque chose pour maintenir la situation sur le marché des grains.

Nous avons vu l'inefficacité de ces mesures gouvernementales, il y a trois mois, lorsque le gouvernement, à ce moment, pour faire hausser le cours des grains, a fait relever de 15 francs le droit de douane sur les blés, en le portant de 35 à 50 francs.

Cette augmentation n'a influé en aucune manière sur les cours; elle n'a abouti à rien, puisqu'elle n'a pas empêché la dégringolade des cours, qui sont descendus de 160 à 130 francs.

C'est bien la preuve que dans cette affaire l'intervention du gouvernement ne peut être d'aucune utilité, parce que le gouvernement veut qu'il en soit ainsi.

Il n'y a pas que sur la question du blé que l'état chaotique de la production se fait sentir. Si nous examinons la production viticole, nous constatons le même fait. Nous avons vu également depuis un mois une dégringolade très accentuée du cours des vins. Pourquoi? Pour la même raison que pour le blé. Ce sont les mêmes circonstances qui ont fait que la grande production, le grand commerce des vins ont intérêt, au moment de la vendange et quelque temps après, à faire diminuer les cours pour pouvoir rasler les vins des petits producteurs.

La grande propriété et le grand commerce des vins ont voulu qu'il en soit ainsi.

Nous avons vu, dans ce domaine également, une dégringolade considérable, à telle enseigne que le cours qui était de 140 à 150 francs l'hecto, il y a un mois, est tombé à 80, actuellement.

La grande propriété viticole et agricole est également intervenue. On a préconisé des mesures qui, évidemment, ne seront jamais appliquées, parce qu'elles ne peuvent pas l'être. On a parlé du contingentement des vins. On a parlé de réglementer, d'après un pourcentage fixé, la rentrée des vins étrangers en France. Mais ce n'est pas une nouveauté. Cela a toujours plus ou moins existé et ce n'est pas cela qui a empêché les fluctuations diverses sur les vins.

On a préconisé un autre moyen plus hardi, mais que l'on n'appliquera pas non plus. C'est celui qui consiste à réglementer la plantation des vignes. Ce serait le malthusianisme nettement déclaré contre la production. Mais ce n'est pas encore pour cette raison que la limitation dans la plantation des vignes ne s'effectuera pas. C'est pour une raison beaucoup plus importante. Si, en effet, le gouvernement intervenait et prenait des mesures pour limiter la plantation des vignes, ce serait — on peut le dire — le plus rude coup qui serait porté à ce principe sacré qu'est la défense de la propriété individuelle.

Or, cela, le gouvernement ne le fera pas, parce que cette propriété individuelle est son soutien le plus solide. C'est la charpente même de la société actuelle.

Ce sont donc là des mesures purement illusoire. Le phénomène de la hausse et de la baisse sur les produits agricoles survient à des époques régulières, à des époques établies à l'avance. Ces fluctuations ont lieu justement pour permettre à la grande propriété d'en bénéficier, alors que c'est la classe ouvrière qui en subit les conséquences.

En face de cette grande propriété organisée, que voyons-nous du côté de la classe ouvrière agricole? Sur une population agricole de 8 millions et demi d'individus en France, il faut éliminer 5 millions et demi de petits propriétaires. Il ne reste que 3 millions de salariés. C'est un chiffre quelque peu impressionnant.

Or, sur ce chiffre de 3 millions de salariés agricoles, que voyons-nous comme travailleurs organisés? Il faut compter dans l'agriculture 20.000 travailleurs

organisés, en y comprenant ceux de la Fédération agricole de la rue Lafayette et quelques groupements autonomes. C'est une proportion de moins de un pour cent.

C'est ce manque d'organisation dans les masses rurales qui fait que la situation des travailleurs agricoles est aussi mauvaise.

Si nous examinons la situation au point de vue de la législation ouvrière et des lois sociales dont bénéficient les travailleurs agricoles par rapport à ceux de l'industrie, nous constatons d'abord qu'en ce qui concerne la loi de 1898 sur les accidents du travail, cette loi n'est appliquée dans l'agriculture que depuis cinq ans. Il a fallu batailler pendant plus de vingt ans pour arracher cette loi aux pouvoirs publics en faveur des ouvriers agricoles. Encore, aujourd'hui, fonctionne-t-elle en leur faveur dans des conditions assez spéciales.

C'est ainsi que, le 15 août, a été votée une loi portant rajustement du taux des pensions en matière d'accidents du travail. Mais cette loi ne s'applique pas aux salariés agricoles, qui devront se contenter, eux, de rentes absolument dérisoires.

On a donné une raison à cette exclusion des ouvriers agricoles du bénéfice de cette dernière loi. On a dit que la loi sur les accidents du travail n'était pas appliquée depuis assez de temps dans l'agriculture. Ce n'est, en réalité, qu'un prétexte. Si c'était, en effet, la raison véritable, on ne s'expliquerait pas pourquoi les gens de maison, qui ne bénéficient de la loi sur les accidents du travail que depuis le 2 août 1923, c'est-à-dire un an après les salariés agricoles, sont actuellement admis au bénéfice de la loi portant rajustement des pensions.

Une fois de plus, si les travailleurs agricoles ont été abandonnés à leur misérable sort, c'est pour la seule raison qu'ils ne sont pas organisés et ne peuvent faire entendre leurs protestations en temps utile.

Si l'on examine, d'autre part, la situation de l'ouvrier agricole sous l'angle des Assurances sociales, on est forcé d'être surpris devant la situation qui lui sera faite lorsque la loi sur les Assurances sociales entrera en application.

Un deuxième rectificatif a été déposé sur le bureau de la Chambre. Il sera discuté et voté — la chose est à peu près certaine — dès la reprise des travaux parlementaires. Or, ce deuxième rectificatif est consacré presque uniquement à l'agriculture et a pour but essentiel de rejeter hors de la loi sur les Assurances sociales le prolétariat agricole. C'est tellement vrai que, d'après ce que nous en savons, cette loi ne sera appliquée à l'agriculture que par pallier, en commençant par la vieillesse. L'assurance-maladie ne serait que facultative. Quant à la cotisation, elle ne serait fixée qu'à deux pour cent.

Qu'est-ce donc qu'une pareille loi pour les travailleurs agricoles? Rien ou presque rien. Or, je le répète, il est à peu près certain que ce rectificatif sera voté dans la forme où il a été conçu.

Cela est si vrai que le patronat agricole chante déjà victoire et ne se tient pas de joie à cette perspective; il dit :

« Sans vouloir chanter victoire sur ces propositions (il s'agit des propositions gouvernementales) qui doivent recevoir la sanction légale, il est peut-être permis d'enregistrer avec une légitime satisfaction cet important succès des représentants de l'agriculture auprès des pouvoirs publics.

Grâce à cette intervention, on peut — semble-t-il — si ces desiderata sont obtenus, envisager l'avenir avec moins d'inquiétude et plus de confiance, puisque les charges de l'agriculture se trouvent notablement diminuées et peut-être même ne seront que de 2 % pour la maladie et puisque les agriculteurs resteront maîtres chez eux. »

C'est que, non seulement on rejettera les ouvriers agricoles presque absolument en dehors de la loi, mais encore on laissera au patronat agricole la libre, l'entière disposition des caisses d'assurances qui seront créées pour l'agriculture.

C'est là un véritable danger, un danger d'autant plus grand que ce n'est pas seulement la classe ouvrière rurale qui se trouve menacée de ce fait, c'est la classe ouvrière tout entière.

Le rectificatif, une fois voté, creuse, en effet, un large trou dans la loi sur les Assurances sociales, une large brèche qui ne pourra qu'aller en s'élargissant. Encouragé par le succès obtenu par le patronat agricole, le patronat industriel ne manquera pas de s'en prévaloir et de demander une modification de la loi sur les Assurances sociales. Ceci est tellement vrai qu'il y a peu de temps le journal *Le Temps* publiait cette déclaration faite par un sénateur grand propriétaire terrien. Il disait :

« Mais quoi, la réforme sera-t-elle limitée ainsi ?... »

A l'agriculture, veut-il dire.

« ...Se peut-il que les industriels, les commerçants, les citoyens appartenant aux professions libérales, ou mieux les Français quels qu'ils soient... »

On s'expliquerait mal, en vérité, que, s'agissant des intérêts de la classe ouvrière, on crée une cloison étanche dans la classe patronale, qu'on établisse un rempart, comme on l'a fait jusque-là, entre le prolétariat rural et le prolétariat des villes.

Le patronat industriel lui-même ne cache pas ses pensées à cet égard en disant qu'il n'acceptera pas que le patronat agricole obtienne des avantages qui lui sont refusés à lui.

Il y a donc là, au point de vue des Assurances sociales, un véritable danger pour toute la classe ouvrière, du fait de l'inorganisation des travailleurs ruraux.

Mais là non plus ne se limite pas l'état d'infériorité dans lequel se trouvent les travailleurs des campagnes : l'inspection du travail n'existe pas en matière agricole. Laissez-moi vous citer un fait qui a une grande importance et qui montre parfaitement les grands inconvénients qui résultent pour tous les travailleurs agricoles de la non-application à l'agriculture de la loi sur l'inspection du travail.

Vous n'avez pas été sans recevoir des échos de la grève des ouvriers agricoles de la région d'Arles. Ils ont obtenu, à la suite de cette grève, un succès certain et concret : application de la journée de huit heures, alors que la loi interdit même l'application de la journée de huit heures dans l'agriculture, ils ont obtenu aussi de meilleures conditions de couchage et de nourriture, etc... Ces divers avantages ont été concrétisés en un accord accepté par le syndicat patronal et par le syndicat ouvrier. L'accord a été conclu et la convention signée par les deux parties.

Mais, comme en toutes choses, les patrons commencent d'ores et déjà à rechigner pour l'application de cette convention collective. Des patrons refusent d'appliquer à leurs ouvriers la journée de huit heures. D'autres refusent d'améliorer les conditions de couchage et de nourriture.

Le syndicat des ouvriers agricoles d'Arles s'est ainsi vu dans l'obligation de chercher des mesures pour essayer de faire appliquer la convention signée par les patrons. Pour ce faire, de quels moyens le syndicat dispose-t-il ? Ces moyens sont extrêmement limités.

Il s'est avisé d'écrire à l'inspecteur du travail de la région pour le mettre au courant de la situation et l'appeler à intervenir auprès des patrons, en vue d'exiger le respect de la signature par eux donnée. Le syndicat a obtenu la réponse suivante :

« Il est impossible à l'inspection du travail d'intervenir en matière agricole, parce que l'agriculture n'est pas placée sous l'inspection du travail. »

Que reste-t-il au syndicat ? S'adresser à un huissier, faire établir un constat et poursuivre les patrons devant les juridictions ordinaires ? C'est s'enfoncer dans le maquis de la procédure et vous savez que, lorsque nous allons devant les tribunaux, nous travailleurs, nous sommes à peu près certains d'être condamnés à l'avance.

Le syndicat d'Arles se trouve donc dans cette situation : Ayant obtenu des avantages à la suite d'une grève longue et glorieuse, il est privé aujourd'hui de ces avantages.

Vous pourrez dire : « Mais les travailleurs peuvent réagir par eux-mêmes ». Evidemment, nos camarades agricoles peuvent intervenir vigoureusement auprès des mauvais patrons, des patrons félons, qui renient la signature donnée et les engagements pris. Mais c'est encore la lutte qui reprend. Ce sera peut-être encore la grève. Faut-il donc toujours et toujours être en grève ? On en vient à se fatiguer, surtout après un mouvement comme celui qu'ont supporté nos camarades d'Arles. Il est facile de comprendre qu'à un mois d'intervalle peut-être ils ne peuvent pas recommencer.

Vous voyez par là dans quelles conditions se trouve placé le prolétariat rural. Quelles sont les conséquences de cette situation ?

Elle entraîne, d'abord, l'exode rural qui se fait de plus en plus sentir. Elle pousse, d'une façon encore plus prononcée, les travailleurs de la campagne à se diriger vers les villes, à aller demander à l'industrie des conditions de travail meilleures que celles qui leur sont faites à la terre.

Nous assistons également à une autre conséquence plus grave encore que la désertion des campagnes. Vous n'ignorez pas le danger que présente pour vous cet afflux considérable des travailleurs de la terre se dirigeant vers la ville, sur les usines, demandant du travail souvent à n'importe quelles conditions. Vous vous êtes sans doute trouvés en présence de ce fait que, en période de grève, alors que vous luttez contre vos patrons, vous avez cette crainte d'être remplacés, le lendemain peut-être, par ce débordement d'ouvriers venant de la campagne et cherchant du travail.

Dans certaines administrations, dans les chemins de fer par exemple, bien souvent lorsque nos camarades cheminots veulent tenter un mouvement gréviste, et qu'ils déclenchent ce mouvement, la compagnie leur présente des listes en leur disant : « Si, à telle date, vous n'avez pas repris le travail, vous serez radiés des contrôles de la compagnie ». Pourquoi les compagnies de chemins de fer tiennent-elles ce langage ? Parce qu'elles ont des demandes incalculables provenant des campagnes.

Vous n'ignorez pas non plus que l'armée, cette armée d'engagés et de rengagés que nous risquons de rencontrer tous les jours dans les conflits, est composée pour la plus grande partie de ces éléments ruraux, de travailleurs venant de la terre. Dans le fond de nos campagnes, on trouve ces affiches : Engagez-vous, adressez-vous à la gendarmerie; prime de 5.000 francs; emploi civil assuré après 15 ans de services, etc.

Cela prend ; beaucoup de nos éléments ruraux viennent ainsi grossir comme mercenaires les rangs de l'armée bourgeoise.

Ce n'est pas seulement pour ces travailleurs eux-mêmes que le danger est grand, mais pour les ouvriers, le péril n'est pas moins menaçant. Les grandes maisons de confection, les grands magasins des villes font fabriquer la plus grande partie de leurs produits dans les campagnes, dans des conditions déplorables au point de vue des salaires, par la main-d'œuvre féminine à domicile, faisant ainsi une concurrence dangereuse aux ouvrières des villes.

Quels sont ceux qui partent des campagnes pour venir dans les villes ? Ce sont des éléments les meilleurs et il nous reste le déchet que nous sommes obligés d'organiser, avec lequel nous sommes obligés de constituer des cadres et d'assurer l'organisation syndicale.

La tâche est extrêmement difficile et ingrate et pour l'accomplir il faut que nous soyons aidés par la Fédération de l'Agriculture.

Depuis vingt ans, le syndicalisme dans nos campagnes est en décroissance ; aujourd'hui il ne compte presque plus. Il n'y a qu'un seul pays où le syndicalisme agricole se développe, où les organisations agricoles grandissent, c'est la Russie soviétique. En France, on s'est préoccupé de la question il y a très-longtemps, c'était en 1900, au Congrès de Paris. Une résolution a été établie à ce Congrès aux termes de laquelle on a rappelé cette formule très ancienne que tout le monde connaît et qui dit que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne.

Le droit de propriété doit être nié et les propagandistes doivent essayer de convaincre les masses rurales de cette vérité.

La résolution disait aussi :

« Le Congrès décide que la Fédération des Bourses, d'accord avec la Confédération Générale du Travail, devra organiser méthodiquement la propagande syndicale dans les campagnes... »

C'était une résolution mais qui, comme presque toutes les résolutions votées dans les Congrès, n'a jamais reçu de sanction. Le problème reste entier. Il convient d'en examiner la solution, les remèdes à apporter à la crise du syndicalisme rural.

Il ne faut pas laisser à une organisation politique toute la responsabilité de l'organisation du mouvement, il faut que la C. G. T. U. s'occupe de la branche la plus puissante, la plus considérable du mouvement syndical en France.

Pourquoi presque tous les mouvements révolutionnaires ont-ils échoué ? Précisément parce que ces mouvements n'étant pas soutenus par les masses rurales, ont été abandonnés à la seule direction de la ville et sont allés à l'échec.

La Commune de 1871 a été étranglée dans Paris, parce qu'elle n'avait lieu qu'à Paris, elle n'a pas été soutenue parce que jamais l'idée de la Commune n'avait pénétré dans les masses paysannes.

En Allemagne et en Autriche, les mouvements révolutionnaires ont échoué pour la même raison. Si la révolution russe a triomphé, il faut savoir le reconnaître, c'est parce que Lénine, avec son génie puissant, son esprit clairvoyant, a compris que la révolution russe ne pouvait vivre qu'à la seule condition qu'elle soit soutenue et qu'elle ait avec elle le prolétariat agricole. (*Applaudissements.*)

Voilà un enseignement de l'histoire et nous espérons que l'ensemble des travailleurs des villes, que l'ensemble du prolétariat industriel comprendra son devoir et la responsabilité qui doit un jour lui échoir si des mouvements semblables venaient à se produire, et s'ils étaient vaincus par suite du manque de liaison entre le prolétariat agricole et celui des villes. Voilà pourquoi je dis qu'il est indispensable que ce projet soit étudié de près. Il n'est pas de mon intention d'exiger que le Congrès le résolve aujourd'hui, car c'est un travail de longue haleine, mais je tenais à attirer particulièrement l'attention du Congrès sur l'importance de la question, qui vaut la peine d'être étudiée. (Applaudissements.)

LE PRÉSIDENT. — Avant de lever la séance, nous allons vous proposer la nomination de trois commissions.

Le président donne lecture de la composition de ces commissions : 1^o Organisation centrale des grèves ; 2^o Politique financière ; 3^o Guerre, Répression.

Voilà la composition de ces trois commissions, vous pourrez encore y ajouter d'autres noms. Elles recevront demain matin du Bureau confédéral les instructions nécessaires pour exécuter leur travail.

Nous sommes saisis de la résolution suivante :

Le Congrès de la C.G.T.U. envoie son salut à tous les jeunes travailleurs qui tombent dans la lutte contre la bourgeoisie. Celle-ci, comprenant le rôle actif joué par nos jeunes camarades dans la bataille ouvrière, emprisonne à Bordeaux, à Montbéliard, les jeunes grévistes qui s'étaient battus contre les jaunes, traque les vendeurs de L'Avant-Garde, le seul journal des jeunes travailleurs, poursuit les militants de la jeunesse communiste.

La bourgeoisie porte surtout des coups contre les jeunes camarades qui luttent à l'intérieur de son appareil militaire. Elle emprisonne le jeune ouvrier cordonnier Cassiot, pour un soi-disant crime d'espionnage, alors que ce camarade ne faisait qu'aider les soldats dans leur lutte. Notre camarade Coutheillas, de la Commission exécutive de la C.G.T.U., est au bagne d'Oléron pour avoir protesté contre la mauvaise nourriture. De nombreux autres soldats et marins sont en prison, ou en instance de conseil de guerre, pour n'avoir pas oublié à la caserne, ou sur les bateaux, qu'ils étaient des ouvriers.

Le Congrès de la C.G.T.U. assure tous ces jeunes camarades de sa solidarité la plus complète et demande à tous les syndicats de redoubler d'efforts dans leur lutte contre la répression. Le meilleur moyen de soutenir les jeunes camarades emprisonnés est d'entraîner dans la lutte les milliers de jeunes travailleurs inorganisés.

LANGUMIER. — Je demande que, dans la résolution, on parle de notre camarade Carré, de Besançon, jeune ouvrier de 17 ans, qui, poursuivi devant le tribunal pour provocation de militaires à la désobéissance, a accueilli les six mois de prison qu'on lui avait infligés, en criant : « A bas les bourgeois ! » Immédiatement, le tribunal, pour outrages à magistrats, lui a allongé sa condamnation d'un an de prison au droit commun. Notre jeune camarade a déjà fait six mois de prison de régime politique, il devra faire un an de prison sous le régime du droit commun. Je demande donc qu'on l'ajoute parmi ceux mentionnés dans la résolution.

LE PRÉSIDENT. — Nous sommes d'accord. Je mets aux voix la résolution, avec cette adjonction.

(La résolution est adoptée.)

SIMONIN. — Nous avons reçu de la Fédération des Inscrits maritimes une lettre nous demandant de préciser, avec plus de force encore, si c'est possible, que la Fédération des Inscrits maritimes doit vivre et se développer en dehors de la Fédération des Ports et Docks. Au nom du Bureau confédéral, je demande au Congrès de consacrer officiellement la question de cette organisation et de donner satisfaction à nos camarades de la majorité de la Fédération des Inscrits maritimes en déclarant que, malgré la manœuvre de la minorité pour faire fusionner cette organisation avec celle des Ports et Docks, la Fédération des Inscrits maritimes continuera à se développer et à vivre avec l'approbation et l'appui de la C. G. T. U.

LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix la proposition du camarade Simonin.
(Adoptée.)

La séance est levée à 19 h. 20.

SIXIÈME JOURNÉE

Vendredi 20 Septembre (matin)

TACHES D'ORGANISATION

La séance est ouverte à 9 h. 35 sous la présidence de CELLIER.

LE PRÉSIDENT. — Je donne la parole à Simonin pour rapporter sur les tâches d'organisation.

SIMONIN (Rapporteur). — Camarades, après avoir développé le programme revendicatif de la C.G.T.U., le problème des tâches d'organisation devait prendre une place importante dans ce Congrès.

Il serait vain de tracer des perspectives d'avenir, d'élaborer des revendications complètes et immédiates pour les ouvriers et les ouvrières, les étrangers et les coloniaux, jeunes et adultes, si nous ne recherchions, par ailleurs, les moyens de les faire pénétrer au sein des masses ouvrières, selon les corporations, les industries ou les régions.

Certes, la propagande et l'agitation sur le programme d'action de la C.G.T.U. ont déjà rassemblé, au cours de la dernière période surtout, un nombre important de travailleurs dans la lutte contre la surexploitation patronale et la rationalisation capitaliste.

L'influence de la C.G.T.U. a grandi et grandit sans cesse. Sous son impulsion, les grèves se développent et se multiplient.

La résistance au plan d'offensive de la bourgeoisie entraîne des centaines de milliers de travailleurs dans la lutte pour l'augmentation des salaires, la réduction de la journée de travail, contre le travail à la chaîne, le mouchardage et les brimades, contre la répression.

Mais cette influence ne se traduit pas par le renforcement organique de nos syndicats unitaires. Alors qu'un nombre imposant de prolétaires entrent dans la bataille sous la direction de nos syndicats, ces derniers ne progressent que très lentement par rapport au rôle et à l'attraction qu'ils exercent dans le mouvement ouvrier.

Il faut donc, avec plus d'attention et de méthode que dans le passé, rechercher les moyens pratiques de réaliser ce programme.

Ce Congrès doit préciser que c'est seulement au cours des luttes et au travers de l'action du prolétariat contre tous nos adversaires de la réaction, de la social-démocratie, du réformisme et de l'État bourgeois que nous créerons un véritable syndicalisme de masse.

Si nous enregistrons une large participation des ouvriers inorganisés aux côtés des syndicats unitaires dans la lutte contre la rationalisation capitaliste,

contre la guerre et pour la défense de l'U. R. S. S., si cet important contingent de travailleurs participe à la préparation et à la direction des luttes sur la plate-forme revendicative de la C. G. T. U., sur ses mots d'ordre concrets, le renforcement numérique des syndicats unitaires ne s'accroît pas dans la même proportion.

Les vieilles méthodes que l'on persiste à maintenir dans les syndicats sont une barrière infranchissable pour l'adhésion spontanée des travailleurs avant, pendant et après les luttes.

La tendance trop accusée d'un corporatisme étroit en est une première cause, et il faut faire disparaître tous les obstacles qui empêchent le renforcement rapide et progressif des syndicats unitaires.

Dans la situation actuelle, les syndicats doivent porter leur attention sur les couches les plus exploitées des travailleurs des différentes industries.

La mise en application du plan de rationalisation capitaliste entraîne la disparition rapide et continue des ouvriers qualifiés qui font place dans la production aux manœuvres spécialisés, aux manœuvres tout court, aux femmes, aux jeunes ouvrières, aux étrangers et aux coloniaux.

On a déjà, dans ce Congrès, cité des chiffres montrant l'importance prise par la main-d'œuvre non spécialisée dans la production et je n'y reviendrai pas.

On a marqué aussi, au travers d'exemples précis, la sous-estimation d'un certain nombre de militants en ce qui concerne le rôle important que jouent les inorganisés dans les luttes actuelles.

J'ai signalé déjà, au cours de ma précédente intervention, ce défaut constant dans la préparation et dans la direction de la grève des mineurs de la Loire.

Ce n'est pas le seul exemple à citer. Nous pourrions, au travers d'autres grèves, trouver, chez les militants, dans certains cas, l'incompréhension la plus absolue du rôle considérable, prédominant, que jouent les travailleurs inorganisés dans la bataille de classes.

Ce qu'il faut marquer, c'est que le renforcement des syndicats unitaires n'est pas seulement le fait d'une adhésion formelle et matérielle des inorganisés au syndicat. Ce n'est pas pour pratiquer une politique réformiste et pour constituer des syndicats réformistes que nous recherchons la création du syndicalisme de masse. Au contraire, le syndicalisme de masse que nous voulons réaliser doit se développer au cours des batailles ouvrières, des luttes grévistes, des batailles économiques et politiques que la classe ouvrière doit livrer à la bourgeoisie.

Il faut marquer, en effet, et nous l'avons indiqué, le développement assez accentué de la lutte gréviste et les perspectives du développement encore accru de cette lutte.

L'aggravation de la crise capitaliste pose maintenant pour la bourgeoisie l'important problème du développement, du perfectionnement, de l'accroissement de la rationalisation capitaliste. Il s'ensuit que les ouvriers, poussés à une production plus intense, se dressent contre les forces de réaction et le patronat pour arracher l'augmentation des salaires, l'ensemble des revendications immédiates, pour lutter aussi contre la guerre, contre la répression et pour la défense de l'U. R. S. S.

A ce sujet, marquons que le 1^{er} Août a prouvé le degré de combativité des masses ouvrières, leur conscience révolutionnaire plus élevée par rapport au caractère politique des luttes actuelles.

Nous avons déjà fait une analyse, un peu superficielle peut-être, de ce que fut la journée du 1^{er} Août pour les revendications immédiates, la lutte contre la guerre et pour la défense de l'U. R. S. S.

Cet examen mériterait que nous apportions devant ce Congrès des précisions sur les résultats positifs obtenus, comme sur les faiblesses, sur l'insuffisance

de préparation, d'organisation et de direction des masses ouvrières dans cette journée de lutte contre la guerre.

Il y a des régions qui ont fait un effort sérieux. Avec le concours des syndicats, elles ont préparé minutieusement la journée du 1^{er} Août, et si elles n'ont pas obtenu, dans certains endroits, les résultats qu'elles étaient en droit d'attendre, dans bien des cas c'est que la direction de l'Union régionale ou la direction de l'Union locale n'a pas senti autour d'elle l'important contingent de militants de base pour l'aider dans la préparation de cette journée internationale contre la guerre.

Malgré tout, le fait que des centaines de milliers d'ouvriers ont participé à la journée du 1^{er} Août prouve le rôle important et immense que joueront ces masses dans les combats révolutionnaires de demain.

Un des mots d'ordre lancés par le IV^e Congrès de l'I.S.R. en ce qui concerne notre C. G. T. U. est : « Aller aux usines ! »

Quand on lance un tel mot d'ordre, quand le Congrès de l'I.S.R. constate qu'il y a encore en France 90 % d'ouvriers inorganisés, que nous avons affaire maintenant, par le développement et l'application des méthodes de rationalisation capitaliste, à une main-d'œuvre plus exploitée que par le passé, quand l'I.S.R. prévoit que la main-d'œuvre qualifiée disparaîtra encore dans des proportions importantes, pour faire place au machinisme et à l'outillage modernes, aux femmes, aux jeunes ouvriers, aux travailleurs étrangers et coloniaux, elle a raison d'indiquer à nos syndicats unitaires que l'objectif principal c'est la conquête des grandes masses inorganisées et plus particulièrement exploitées.

L'I.S.R. a souligné, par contre, que le mot d'ordre ainsi lancé : « Aller aux usines, former des syndicats de masse », ne signifiait pas que les syndicats unitaires devaient attendre le renforcement révolutionnaire et organique de la C. G. T. U. pour poursuivre, par le développement du front unique à la base, l'entraînement aux luttes de la masse des travailleurs.

Dans la lutte actuelle et à mesure que le mouvement gréviste se développera, il est évident que la préoccupation principale des syndicats unitaires devra être de rechercher le moyen d'entraîner non pas seulement les syndiqués unitaires dans la lutte pour les revendications immédiates, mais aussi l'ensemble des travailleurs des entreprises, qu'ils soient confédérés, chrétiens ou inorganisés.

Le but principal des syndicats unitaires dans la période actuelle, c'est de s'orienter, même pour la constitution des syndicats de masse, vers le front unique à la base, par la création des comités de lutte et des comités d'usine. Nous avons déjà donné une définition assez complète de ce qu'était un comité d'entreprise et du rôle qu'il était appelé à jouer. Aussi, je n'ai pas à développer longuement ici notre conception sur la constitution et le rôle du comité d'entreprise et des comités d'action.

Le comité d'entreprise, c'est le rassemblement de tous les travailleurs qu'occupe l'entreprise pour la lutte sur les revendications immédiates élaborées par l'organisation syndicale unitaire. Le comité d'entreprise n'est pas — comme l'a présenté notre camarade Crozet et d'autres avec lui — un parlement ouvrier où les délégués seraient les instruments principaux de discussion avec le patronat et la bourgeoisie pour certains compromis.

Le comité d'entreprise, c'est l'expression directe des masses ouvrières exploitées, sans distinction de nationalité et d'opinion. Le comité d'entreprise est un tout. Il groupe l'ensemble des travailleurs de l'usine où il est constitué et c'est par l'action collective, par l'examen collectif des revendications particulières à l'usine que le comité est appelé, d'accord avec la section syndicale d'entreprise, à discuter et à lutter pour la conquête du cahier de revendications élaboré par l'ensemble des travailleurs intéressés.

On doit dire que jusqu'ici les comités d'entreprise n'ont pas été très nombreux. Il faudrait une loupe pour les trouver dans le pays. Pourtant, à l'occasion du 1^{er} Août, on nous a signalé dans différentes régions que dans quelques usines un contingent très important d'ouvriers avait pris part au mouvement sur les mots d'ordre de la C. G. T. U. et du Parti communiste.

Il y a même des endroits où la grève de 24 heures fut décidée. On ne s'est pas préoccupé, dans ces circonstances, de matérialiser, par la constitution d'un comité d'entreprise, la volonté de lutte des ouvriers pour leurs revendications immédiates et contre les dangers de guerre.

J'ai cherché des exemples. Je n'ai pas voulu m'attarder à faire des statistiques parce qu'elles n'auraient pas été très brillantes pour l'édification des délégués de ce Congrès. S'il y a, par hasard, des délégués qui peuvent nous fournir des renseignements précis sur les localités où les usines où il existe des comités d'entreprise, des comités de lutte, nous serons particulièrement heureux de les connaître. Sans doute, certaines organisations ont fait des efforts. Je vois notamment que la Fédération du Textile est une de celles qui, dans ce domaine, ont déjà obtenu un commencement de résultat. Ce n'est pas brillant ; mais néanmoins, dans l'Isère, à Péage, il existe un comité d'entreprise. Ailleurs, il y en a quelques autres de constitués, mais en si petit nombre que cet exemple ne saurait être un encouragement aussi bien pour l'ensemble des délégués que pour la Fédération du Textile.

C'est, au contraire, pour nous, la reconnaissance absolue de l'impuissance et de l'indifférence de nos organisations pour la constitution des comités de lutte et des comités d'entreprise. Il faudra donc, au travers des luttes, se diriger résolument vers la constitution de ces organismes extrêmement importants dans les batailles actuelles. Remarquez que, dans l'ensemble, les organisations syndicales unitaires n'ont pas encore très bien compris comment l'on devait transposer dans les corporations ou les industries qui leur sont plus particulières les mots d'ordre donnés par la C. G. T. U.

Les trois quarts du temps, le mot d'ordre de l'augmentation générale des salaires présenté en bloc par la C. G. T. U. est repris, sans aucune modification, sans aucune précision, par les syndicats unitaires et ainsi lancé aux masses ouvrières.

Au lieu de rechercher comment il serait possible d'adapter les mots d'ordre revendicatifs de la C. G. T. U. dans les différentes corporations, dans les différentes industries, dans les différentes localités ou régions, les syndicats se contentent, pour établir leurs cahiers de revendications, de prendre la formule générale donnée et définie par nos Congrès sur les revendications immédiates, de l'inscrire ainsi dans les cahiers de revendications, sans préciser à combien doit se monter l'augmentation des salaires, les chiffres relatifs à la diminution des heures de travail réclamée, les revendications plus particulièrement adaptées à la profession et à la localité.

On arrive ainsi à mettre debout des cahiers de revendications, des tracts, des brochures, des affiches qui, diffusés dans les masses ouvrières, incompris d'elles, n'atteignent pas leur but.

Nous avons préconisé depuis longtemps le développement de l'activité des syndicats et l'orientation de cette activité vers l'organisation des Congrès d'entreprises.

Le Congrès d'entreprises est et doit être l'émanation directe des travailleurs. Dans ce sens, les syndicats unitaires ont réalisé beaucoup mieux.

Les exemples sont nombreux. Si l'on prend l'effort fait par la Fédération unitaire du Sous-Sol, par sa région fédérale du Nord, on constate que des Congrès de mines ont été tenus dans différentes localités et que leur représen-

tation, bonne dans l'ensemble, leur préparation poussée assez loin, ont permis la réussite de Congrès d'entreprises à Douai, à Lens, à Anzin. Par contre, la discussion qui a eu lieu dans ces Congrès n'a pas su traduire véritablement les méthodes d'action que les mineurs devaient employer dans cette période revendicative.

Ainsi, la caractéristique principale des Congrès de mines du Nord, ce fut, pour certains militants, l'incompréhension absolue des mots d'ordre de grève par concession.

Les militants de la région fédérale minière du Nord auraient voulu que leurs congrès aboutissent, à la suite de leurs travaux, à proclamer la nécessité immédiate de l'entrée en lutte des mineurs, non pas seulement dans une ou plusieurs concessions, mais dans l'ensemble des concessions et des bassins, c'est-à-dire dans toute la région minière du Nord.

Les militants qui préconisaient une telle stratégie savaient pourtant que 30 % seulement des mineurs participeraient à une grève régionale et que cette grève était vouée, au bout de quelques jours, à sa liquidation la plus complète.

D'où cela provient-il ? Est-ce que les militants qui préconisaient une telle tactique avaient une vue exacte de la situation ? L'examen de la situation industrielle des mines du Nord fait par la Fédération du Sous-Sol et par les Congrès d'entreprises n'était-il pas compris des militants qui préconisaient la grève régionale ? Si.

Mais, si ces militants comprenaient l'importance et le rôle que pouvait jouer une grève par concession, ils ne voulaient pas accepter cette grève, déclarant qu'elle ne pouvait réussir, alors que, en réalité, c'est par leur passivité, par leur résistance à l'action que le mot d'ordre de grève par concession a été combattu par un certain nombre de militants dans les Congrès de mines du Nord et du Pas-de-Calais.

Signalons également comme une des manifestations importantes, au cours de cette année, du développement des Congrès d'entreprises, le Congrès de la Soie artificielle et des Produits chimiques de Saint-Fons.

Évidemment, l'importance des résultats que l'on peut attendre des congrès d'entreprises dépend de la bonne préparation de ces Congrès.

Ces Congrès préparés dans les groupes d'usines doivent lier la discussion sur le cahier de revendications à la préparation de la lutte contre la guerre. Il faut montrer à nos camarades le rôle d'importance que prennent les inorganisés dans les luttes revendicatives à côté des syndicats unitaires.

Au Congrès de la Soie artificielle et des Produits chimiques de Saint-Fons, il y avait 86 délégués représentant 4 usines de soie artificielle, 5 usines de produits chimiques, 2 usines de caoutchouc de Clermont-Ferrand. Mais le résultat le plus important pour nous, enregistré à la faveur de la préparation et de la tenue de ce Congrès, c'est la création d'une commission syndicale importante dans la soie artificielle.

Nos camarades ont, pour la préparation du Congrès, surmonté des difficultés énormes. La tenue d'un Congrès et la formation d'un comité d'entreprise dans ces industries n'ont pas la même signification que la tenue d'un Congrès ou la création d'un comité d'entreprise dans une usine d'alimentation.

Plus particulièrement intéressée à la préparation de la guerre, l'industrie de la soie artificielle et des produits chimiques voudrait éviter que nos organisations syndicales unitaires pénètrent dans les usines où elle s'exerce, parce qu'elle a besoin que les travailleurs qu'elle emploie restent loin de la propagande révolutionnaire, à l'écart des syndicats unitaires. C'est pourquoi, à mesure que nous irons dans les usines métallurgiques, dans les mines, dans les usines de produits chimiques, pour la constitution de comités d'entreprise, pour la

propagande, pour la préparation des Congrès, nous rencontrerons d'énormes difficultés si les syndicats n'ont pas recherché, au préalable, les meilleurs moyens d'organisation pour mener à bien les tâches très importantes.

Signalons également qu'un fort syndicat de produits chimiques a été constitué à Péage-de-Roussillon, où il y a un comité d'usine.

Le rôle principal de ces Congrès d'entreprises est de discuter avec les ouvriers présents les revendications les plus importantes et les plus immédiates pour mettre debout le cahier de revendications.

Ils doivent se tenir de préférence à la veille de l'entrée en lutte des ouvriers, pour rechercher tous les moyens d'action, toute la préparation pratique, toutes les tâches d'organisation qu'en la circonstance les travailleurs doivent avoir à leur disposition pour engager la bataille et vaincre le patronat. Ils doivent également se préoccuper de l'organisation de la solidarité. C'est à la faveur de la tenue de ces Congrès que l'on doit jeter les bases du futur comité de grève, par la constitution immédiate de comités d'action. C'est là que l'on doit déjà se préoccuper des moyens d'action directe à employer pendant la lutte, la constitution de comités de grève, l'organisation de la chasse aux jaunes, toutes les tâches indispensables pendant les luttes grévistes pour essayer d'arracher les revendications au patronat et renforcer nos syndicats unitaires au cours de ces batailles.

Il reste à déterminer une série de mesures pratiques pour rendre effective l'adhésion des inorganisés à nos syndicats unitaires. Jusqu'ici, au cours des luttes, les syndicats ont fait plus ou moins de difficultés pour admettre les inorganisés. La C. G. T. U., à une certaine époque, a pris des dispositions pour éditer des cartes spéciales permettant l'adhésion des chômeurs.

Le stock n'a pas été épuisé malgré qu'il y ait eu en France des milliers et des milliers de chômeurs. Ces derniers suivaient avec assiduité et intérêt les réunions que les syndicats unitaires organisaient, mais combien de syndicats se sont préoccupés à cette époque de l'importance du recrutement et de l'organisation des chômeurs et combien négligent encore, à l'heure actuelle, au cours des grèves, de faciliter l'entrée de nos organisations syndicales unitaires aux travailleurs en lutte.

Il y a des tas de raisons données par les syndicats et par les militants. Certains disent: il n'y a pas besoin de favoriser l'un plutôt que l'autre. L'entrée des travailleurs dans les organisations unitaires doit se traduire par l'acceptation des obligations matérielles qu'ils ont à remplir, mais il y a certaines organisations qui dépassent la mesure. Je cite par exemple la Fédération de l'Alimentation et le défaut reconnu par tous, que le Congrès fédéral condamnera sans doute, c'est que l'on exige le prélèvement immédiat d'un timbre de solidarité de 1 franc. En période ordinaire, c'est une mesure normale. Mais lorsque des centaines d'ouvriers sont en grève, au lieu de faciliter leur adhésion au syndicat par la délivrance d'une carte gratuite, on leur présente la carte confédérale avec un timbre de solidarité collé dessus. Cela veut dire que le travailleur qui, en grève lui-même, fait acte d'adhésion à son organisation syndicale, est obligé de pratiquer la solidarité alors qu'il est en lutte contre le patronat et qu'il a droit à cette solidarité.

Combien d'autres organisations ont des méthodes lointaines avec la pratique courante que les syndicats unitaires devraient employer pour faciliter l'adhésion des inorganisés!

Un autre point très important, c'est le resserrement syndical. Évidemment, ce resserrement, comme nous le comprenons, doit se faire en rapport avec le processus de concentration industrielle. Il faut rechercher maintenant, plus que jamais, les moyens de rassembler sur la base locale et régionale les syndicats

d'une même industrie pour lutter contre les firmes ou les propriétaires de firmes capitalistes. Il faut créer ces syndicats locaux et régionaux d'industrie, pour permettre à l'ensemble des ouvriers de pouvoir défendre avec beaucoup plus d'assurance, de vigueur et de chances de succès leurs revendications contre le patronat.

Il faudra aussi que l'on examine, pas encore tout de suite, mais à mesure que les nécessités l'imposeront, le resserrement des différentes fédérations d'industrie. Dans le même domaine, il faudra examiner avec soin aussi la délimitation géographique des unions régionales de la C. G. T. U.

Enfin, comme mesure pratique, et c'est là où réside une partie du problème, c'est que ces tâches d'organisation, extrêmement importantes pour les syndicats, desquelles dépend, dans la plupart des circonstances, toute notre stratégie gréviste contre la bourgeoisie, soient prises au sérieux par nos syndicats. Il ne faut pas seulement adopter une résolution, discuter dans un Congrès des tâches pratiques à accomplir ; c'est dans les syndicats unitaires que l'on doit maintenant se mettre à la besogne. Nous n'aurons véritablement un syndicalisme de masse que le jour où nous aurons compris qu'il faut faire disparaître à tout jamais ces vieilles survivances anarcho-syndicalistes ; nous n'aurons un véritable syndicalisme de masse que le jour où les militants comprendront la nécessité de forcer, par tous les moyens, au travers des luttes, l'entrée des travailleurs inorganisés dans les syndicats unitaires.

Pour réaliser un tel programme, pour réaliser de telles tâches d'organisation, il faut évidemment que les différents organismes se préoccupent de la création et du fonctionnement de commissions spéciales de travail.

Signalons que nos organisations se sont peu préoccupées jusqu'à présent de la constitution de commissions féminines, de commissions de jeunes, de commissions d'ouvriers étrangers et coloniaux, à tous les échelons. Il faut que nous constituions ces commissions de travail où l'on examine plus particulièrement les revendications qui intéressent les femmes, les jeunes, les étrangers, les coloniaux ; commissions chargées, en accord avec les conseils syndicaux, les commissions exécutives d'unions régionales, ou de fédérations, de mettre debout les revendications plus particulières à ces différentes couches de travailleurs.

Il faut aussi, comme tâche pratique, pour faciliter l'entrée des ouvriers inorganisés dans les syndicats unitaires, faire disparaître cette vieille routine, ces vieux préjugés, cette vieille pratique des formalités compliquées, du droit d'adhésion élevé, des reçus que l'on délivre à l'ouvrier qui veut faire son adhésion au syndicat, reçus qu'il met dans sa poche en attendant l'assemblée générale qui vient pour obtenir la carte confédérale qui ne lui sera délivrée que s'il est admis par cette assemblée.

Il faut faciliter la stabilité des effectifs de la C. G. T. U. par le collectage des cotisations dans les usines, sous le contrôle des sections syndicales d'entreprise.

Enfin, il faut développer les œuvres ouvrières ; les syndicats doivent porter beaucoup plus d'attention à la création et au développement des clubs sportifs, des clubs artistiques et organiser les conférences éducatives.

Il faut également apporter une grande attention au développement, à la diffusion et au contenu de notre presse syndicale corporative ; dans cette presse, l'initiative prise par certaines organisations par la création d'un réseau de correspondants ouvriers doit être amplifiée pour permettre aux travailleurs des usines d'être intéressés plus particulièrement par notre presse syndicale corporative et fédérale.

Enfin, il faut aussi et surtout s'attacher davantage à l'édition des journaux

d'usine, à leur diffusion, à leur perfectionnement. D'ailleurs, c'est une des décisions du IV^e Congrès de l'I. S. R. qui, dans une résolution, a déclaré :

« Ces dernières années, les journaux d'usine ont reçu une vaste diffusion ; ils exercent une grande influence sur les ouvriers, ils ont leur confiance, et leur rôle éducatif est considérable. Tout en signalant les progrès indubitables des journaux d'usine, il faut néanmoins dénoncer toute une série de défauts grands et petits qu'il s'agit de supprimer au plus tôt. Les principaux défauts des journaux d'usine consistent en ceci : articles trop longs et abstraits ; la vie de l'usine n'est pas suffisamment éclairée ; un contrôle permanent n'est pas exercé par les syndicats et minorités révolutionnaires, des instructions pratiques ne sont pas données d'une façon continue. »

En effet, camarades, le grand défaut de nos journaux d'usine, c'est que les militants qui les composent se cantonnent trop souvent dans la haute politique, oublient volontairement ou involontairement les revendications plus particulières à l'usine qui touchent beaucoup plus sensiblement les ouvriers qu'un article de grande politique générale.

Il faudra donc que nous tenions compte des critiques et des directives données par le IV^e Congrès de l'I. S. R. sur cette question, pour améliorer le développement, le contenu, la présentation de nos journaux d'entreprise.

Pour ces journaux, comme pour toute notre presse corporative et syndicale, il ne suffit pas que le secrétaire s'installe dans son bureau et rédige lui-même le journal ; il faut que les ouvriers soient appelés à participer à la confection de notre presse, c'est très important pour la pénétration des idées révolutionnaires dans les grandes masses ouvrières.

En ce qui concerne particulièrement les attributions des commissions de politique financière, il y a le développement rapide des caisses du Sou du Soldat. Notre travail antimilitariste ne doit pas seulement s'effectuer sous la forme d'articles de journaux, de tracts ou de discours, mais on doit le compléter dans les syndicats par une liaison étroite entre l'organisation et le travailleur à l'armée. Ce contact permanent peut et doit être réalisé par la constitution de caisses permettant l'échange d'une correspondance variée et nombreuse avec les syndiqués sous l'uniforme militaire.

C'est une des tâches importantes que nos organisations auront à accomplir.

Enfin, dans notre lutte contre la bourgeoisie et ses méthodes de rationalisation, contre le patronat, pour les revendications immédiates, il ne faut pas oublier qu'une bataille doit être menée, en particulier, contre les économats patronaux institués dans différentes entreprises.

Par la constitution des économats, le patronat, d'une main, retire à l'ouvrier le salaire qu'il lui a donné de l'autre. Il faut que les syndicats, les sections syndicales d'usine entament une propagande violente contre cette forme nouvelle d'exploitation.

Il nous faut aussi continuer la lutte contre le mouvement coopératif réformiste qui paralyse l'action revendicative des ouvriers, pour le transformer en mouvement coopératif de masse révolutionnaire en vue du soutien des ouvriers en lutte contre la bourgeoisie, dans leurs revendications.

C'est sur ces bases importantes que la commission qui sera désignée devra travailler. L'examen du rôle politique important que jouent les travailleurs inorganisés, le renforcement de nos syndicats unitaires, autant de questions que cette commission devra résoudre d'une façon claire et précise, en vue de déterminer les moyens propres à amener un renforcement rapide et progressif de nos syndicats.

C'est dans cette voie qu'il faut s'engager, maintenant. Il ne s'agit plus seule-

ment de constater le nouvel élan révolutionnaire des masses, de prévoir dans nos perspectives le développement de la lutte contre le capitalisme et l'aggravation de la lutte de classes ; il faut prendre en main la direction du mouvement gréviste. Mais nous ne saurons conduire effectivement les masses à la bataille et à la victoire que si nous avons réalisé le maximum de nos tâches d'organisation, le maximum de liaison entre nos syndicats et la grande masse des inorganisés.

Le fait que nos syndicats ne progressent pas tient à des causes qu'il faut rechercher, découvrir et supprimer. La méconnaissance des tâches d'organisation est une des principales ; l'insuffisance du travail d'organisation de nos syndicats, en ce qui concerne les tâches pratiques, en est une autre.

Il faudra faire disparaître radicalement toutes ces formes surannées de notre conception du syndicalisme. Le Congrès donnera aux syndicats l'indication que, demain, dans la préparation et l'organisation des luttes, c'est vers le renforcement de notre syndicalisme révolutionnaire qu'ils doivent s'orienter, par la mise en application des tâches d'organisation qui seront fixées par la Commission. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Les membres de la Commission se réuniront immédiatement au bureau de la Fédération du Textile.

Il y aura réunion des jeunes délégués du Congrès à 11 heures, au bureau de la XX^e U. R.

La parole est à Gitton pour une proposition, au nom du Bureau confédéral.

GITTON. — La proposition que nous avons à vous faire concerne les méthodes de discussion à employer, si nous voulons que le Congrès puisse se clôturer demain soir, après avoir liquidé son ordre du jour.

Il est certain que, si nous engageons un débat public sur tous les rapports, nous aurons une discussion confuse et insuffisante et que, d'autre part, nous serons obligés de confier à un C. C. N. futur l'examen des questions importantes qui resteraient pendantes.

En conséquence, nous vous proposons de clôturer la séance de ce matin par le rapport de Richetta sur la question de la guerre, des tâches antimilitaristes des syndicats et de la répression. Cet après-midi, la séance publique serait supprimée au bénéfice de la réunion des différentes commissions. Celles-ci sont évidemment ouvertes à tous et chacun pourra y apporter ses suggestions ou ses propositions.

Dans ces commissions, nous pourrions mener d'une façon parallèle les débats sur toutes les questions.

En conséquence, à deux heures, cet après-midi, la commission relative au programme de revendications, aux tâches d'organisation et à la stratégie des grèves se réunirait dans la salle où nous sommes en ce moment. Elle se diviserait en trois sous-sections.

1^o Une sous-section sur le programme ;

2^o Une sur les tâches d'organisation ;

3^o Une sur la stratégie des grèves.

La deuxième commission, celle ayant trait au rapport de Richetta sur la lutte antimilitariste et la répression, se réunirait dans la salle du Tapis-Vert.

La troisième commission, qui s'occupe de la politique financière de la C.G.T.U. et de la refonte totale du système financier, de la base au faite de notre organisation, se réunirait salle Pellouët, avenue Mathurin-Moreau.

En quatrième lieu, nous examinerons, dans la salle Raymond-Lefebvre, cet après-midi, à trois heures, les questions relatives à la C. N. S. S. O.

Ainsi ces commissions discuteront, pendant tout cet après-midi les questions qui leur sont soumises. La sténographie sera prise dans chaque commission et demain matin nous pourrions passer à l'élection de la Commission exécutive et du Bureau confédéral pour, ensuite, rapporter toutes les résolutions et voter sur ces résolutions.

Je pense que le Congrès, placé devant le peu de temps qui nous reste pour l'ensemble de ces débats, en tenant compte du fait qu'en dehors des commissions que je viens de citer, d'autres commissions travaillent et auront besoin de rapporter : les jeunes, les femmes, la main-d'œuvre étrangère, la main-d'œuvre coloniale, tous les camarades congressistes seront d'accord pour que nous puissions nous séparer après avoir pris position nettement, par des résolutions pratiques, sur l'ensemble des problèmes fixés par les questions à l'ordre du jour de ce Congrès.

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Chambon sur la proposition du Bureau confédéral.

CHAMBON. — Tout en étant d'accord avec la proposition qui vient d'être faite par notre camarade Gitton, je pense qu'il serait utile de faire un resserrement entre la commission chargée de la réorganisation et la commission financière, car je considère que ces deux commissions ont une tâche qui se complète, la réorganisation syndicale ne pouvant aller de pair qu'avec la réorganisation financière de la C. G. T. U.

GITTON. — J'estime qu'il faut laisser subsister les trois commissions. La Commission financière, qui devra examiner la politique financière de la C. G. T. U., a une tâche extrêmement chargée ; elle aura des questions très complexes et tout à fait particulières à examiner : le système des cotisations, leur perception, etc., ainsi que la question du mutualisme dans les syndicats sur une autre base que la C. N. S. S. O. Ce sont des questions très importantes qui méritent une étude approfondie, spéciale, sur lesquelles le camarade Vassart établira un rapport.

LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix la proposition faite par Gitton, au nom du Bureau confédéral.

(La proposition est adoptée à l'unanimité.)

GITTON. — Avant de quitter cette tribune, j'indique à nos camarades que la séance cinématographique aura lieu demain soir, dans cette salle. Je pense que les camarades congressistes resteront à Paris jusqu'à ce moment pour assister à cette séance et voir la projection du film du « Krassine » et celle d'un autre film très intéressant.

LE PRÉSIDENT. — Avant de donner la parole au camarade Richetta, je dois donner connaissance au Congrès des communications suivantes qu'on vient de me faire parvenir :

Réunion des délégués ayant voté contre le rapport moral, à 1 heure, 8, avenue Mathurin-Moreau ; présence de tous indispensable.

La Commission confédérale des jeunes syndiqués fait appel aux délégués de ce Congrès pour l'aider financièrement à couvrir les frais de la Conférence nationale des Jeunes syndiqués. Des cartes à 0 fr. 50 seront mises en vente.

Les policiers ayant dévalisé le siège de la C. G. T. U., les camarades qui avaient fait des commandes de brochures sur les Assurances Sociales devront les renouveler aujourd'hui, au siège de la C. G. T. U.

Le comité de rédaction de La Vie Ouvrière informe les délégués du Congrès que le compte rendu analytique du V^e Congrès confédéral, établi d'après la sténographie prise au cours des débats, sera publié dans le numéro du vendredi 27 septembre. L'administration se chargera d'expédier toutes les commandes qui lui seront passées avant le 25 septembre. Le prix est fixé à 25 francs les cent exemplaires. Le comité fait appel aux syndicats majoritaires pour une large diffusion de ce numéro. Les camarades délégués peuvent passer leurs commandes d'ici midi à l'administration installée dans la tente dressée dans la cour, à la porte du Congrès.

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Charroin.

CHARROIN. — Je me suis livré à un travail concernant les résultats du vote sur les deux rapports moraux, celui de la C. G. T. U. et celui de la C. G. T.

À la C. G. T. U., il y a eu 1.758 voix représentant 1.116 syndicats ; à la C. G. T., se sont exprimées 4.758 voix concernant 2.037 syndicats.

Si l'on prend pour base le chiffre des adhérents à la C. G. T. U. indiqué par notre camarade Berrar : 375.384 cartes, et étant donné que le mode de votation aux deux C. G. T. est à peu près identique, j'arrive à ce résultat :

En prenant pour base nos effectifs, la C. G. T., à l'heure actuelle, compte 1.015.000 membres. (*Hilarité.*)

Où ce chiffre est exagéré, ce que je crois, ou alors le chiffre de base dont je me suis servi pour la C. G. T. U. : 375.000, est également exagéré.

LE PRÉSIDENT. — Je pense qu'il n'est pas nécessaire d'ouvrir un débat sur ce sujet.

La parole est au camarade Richetta.

LA LUTTE CONTRE L'IMPERIALISME ET LA GUERRE

Tâches des syndicats

RICHETTA. — Le Congrès de Bordeaux avait précisé le caractère de l'impérialisme, indiqué que les contradictions économiques, les rivalités inter-capitalistes iraient en s'accroissant, que les menaces de guerre contre l'U. R. S. S. se préciseraient rapidement, que les mouvements d'indépendance des peuples coloniaux s'affirmeraient plus fortement.

Cet examen de la situation en ce qui concerne l'impérialisme et les dangers de guerre, ces perspectives établies au Congrès de Bordeaux se sont réalisées pleinement.

Cet examen des deux grandes questions qui intéressent au premier chef le mouvement ouvrier : l'impérialisme et la guerre, avait, dans une thèse et dans une résolution, réalisé l'unanimité du Congrès de Bordeaux. C'est donc que l'ensemble des congressistes était parfaitement d'accord sur les perspectives ainsi que sur la nécessité d'engager une lutte ardente et persévérante contre les dangers de guerre.

Depuis le Congrès de Bordeaux, il s'est produit un événement politique de première importance, la démonstration du 1^{er} Août, qui, dans tous les pays bourgeois, a dressé contre la guerre des millions de travailleurs et qui montre bien que c'en est fini des gestes symboliques de lutte contre la guerre et que l'Internationale communiste et l'I. S. R. sont bien décidées à passer maintenant à un travail pratique et réaliste dans la lutte contre la guerre.

Depuis le Congrès de Bordeaux, il s'est produit, dans notre C. G. T. U., des

divergences profondes quant à l'appréciation des dangers de guerre et au caractère de l'impérialisme. Nous avons vu, dans ce Congrès, notre camarade Chambelland montrer le caractère et l'importance de ces divergences. Par ailleurs, notre camarade Vassart, dans sa réponse, a montré les erreurs fondamentales des perspectives économiques établies par notre camarade Chambelland.

Il me faut maintenant examiner rapidement, le camarade Vassart, dans son rapport, ayant singulièrement facilité ma tâche, le caractère de l'impérialisme, des contradictions économiques et des rivalités capitalistes. Il me faut apporter quelques précisions d'une certaine importance à l'exposé magistral de notre camarade Vassart.

Il me faut indiquer, tout d'abord, que les perspectives de quarante années de paix sociale et de pacifisme sont en contradiction formelle avec les faits, avec la situation économique et politique de tous les pays capitalistes.

Il me faut vous indiquer qu'à la source des contradictions, des rivalités, des différends politiques entre ces pays, il y a la guerre dans un délai relativement proche.

Le caractère, la signification des contradictions économiques, nous allons les trouver dans une citation de Karl Marx qui marque dans la situation présente leur pleine réalisation. Karl Marx disait :

« Comment la bourgeoisie surmonte-t-elle toutes ses crises ? D'une part, par la destruction forcée d'une masse de forces productives, d'autre part, par la conquête de nouveaux marchés et l'exploitation plus parfaite des anciens, c'est-à-dire qu'elle appelle des crises plus générales et plus formidables et diminue ainsi les moyens de les prévenir. »

Est-ce que ces paroles prophétiques ne trouvent pas leur pleine expression dans la situation présente ? Est-ce que la résorption de certaines difficultés d'ordre économique, que nos camarades de la minorité nous montraient précisément comme une des forces du capitalisme, lui permet de surmonter toutes les rivalités, toutes les contradictions qui le déchirent et d'asseoir plus fortement sa position en consolidant le régime bourgeois ? Il y a 70 ans, Karl Marx apportait à Chambelland la réponse la plus nette et la plus claire.

Est-ce que nous ne voyons pas justement que tous les efforts faits par le capitalisme ont un choc en retour qui fait que, lorsqu'une crise est surmontée, lorsqu'une difficulté a disparu, d'autres plus graves surgissent ?

La période de paix sociale, de stabilisation, de pacifisme de quarante années, est-ce que, dans la bourgeoisie, dans le capitalisme, dans les sphères gouvernementales, on y croit ? Est-ce qu'on a autant de confiance que nos camarades de la minorité dans cette période de tranquillité, dans une aussi longue durée de pacifisme ? Nullement.

Nous allons, au contraire, trouver tout de suite l'expression de l'inquiétude des sphères gouvernementales des pays capitalistes dans un discours de Briand qui n'est pas très loin de nous, qui est même tout à fait récent.

Le 1^{er} Août, Briand déclarait :

« Certes, nous avons fait des efforts pour la paix. Depuis des années nous consacrons le meilleur de nous-mêmes pour éviter un nouveau carnage. Mais ces efforts seront vains s'il n'y a pas une volonté réciproque pour aboutir. Aujourd'hui encore le ciel est chargé d'électricité, et toutes les menaces guerrières ne sont pas écartées. »

Ces paroles dans la bouche de Briand, qui devrait faire preuve de l'opti-

misme le plus fort, montrent bien que, sur cette question de l'impérialisme et des dangers de guerre, il y a de l'inquiétude, il y a de l'insécurité.

Il est bien vrai que les gouvernements bourgeois ne feront pas la guerre pour le plaisir de la faire, qu'ils chercheront à éviter la guerre dans la mesure du possible, parce qu'ils ont saisi, par l'expérience de la dernière guerre, tous les dangers que la guerre comporte pour le capitalisme et pour les gouvernements; parce qu'ils savent qu'une nouvelle guerre, c'est inévitablement la révolution, la disparition de tous les privilèges capitalistes. Ils feront donc certainement tout leur possible pour éviter une nouvelle guerre, mais il n'est pas dans les possibilités d'un gouvernement bourgeois d'éviter la guerre.

Les rivalités et les contradictions économiques sont plus fortes et au-dessus des bonnes volontés de quelques hommes de gouvernement, de quelques pacifistes qui, plus ou moins sincères, mais plus avertis que Chambelland, beaucoup plus clairvoyants pour leur classe, prennent des dispositions pour une guerre dont la classe ouvrière fera les frais.

Ces contradictions, elles ne sont pas superficielles, elles ne sont pas uniquement le déroulement normal des luttes de concurrence, elles ne sont pas seulement les conséquences logiques du développement de la production, comme le prétendent certains camarades. Non, les contradictions économiques d'aujourd'hui sont plus graves car elles frappent à la base toutes les forces vitales du capitalisme et c'est en cela qu'elles comportent des dangers de guerre.

Notre camarade Vassart a indiqué, dans son exposé, toute la signification et tout le caractère des contradictions et des rivalités intercapitalistes par rapport aux dangers de guerre. Il a cité des faits et des exemples de ces contradictions, de ces rivalités.

Permettez-moi, à mon tour, de citer quelques exemples importants, tout à fait sérieux, tout à fait graves.

Chambelland disait : « Il y a certainement de grandes rivalités pour la conquête des marchés de matières premières : le fer, le charbon, le coton, le caoutchouc sont indiscutablement des facteurs de division et de lutte entre les divers capitalismes. »

« Nous avons connu cela à toute époque, mais les capitalistes sont toujours parvenus à se mettre d'accord. »

Voyez donc ce qu'il y a de fondé dans cette affirmation. En 1925, Hoover, alors ministre du Commerce, aujourd'hui président des Etats-Unis, dans un discours comminatoire, qui a eu quelque répercussion aussi bien en Amérique qu'en Europe, menaçait de représailles énergiques les pays qui constituaient des cartels pour la valorisation de leurs matières premières et de leurs produits manufacturés. Quel était donc le caractère comminatoire de ce discours et quels étaient les pays que visait Hoover ? Ce discours indiquait des représailles d'ordre économique et politique contre l'Angleterre qui venait de faire monter à des prix très élevés le caoutchouc dont l'industrie américaine utilise un tonnage extrêmement important.

D'ailleurs, les Etats-Unis étaient non moins touchés par l'élévation formidable qui venait de se produire sur le café dont ils sont aussi de grands consommateurs. Le Brésil, qui tient la place la plus importante dans la production du café, suivit la politique de l'Angleterre qui tient la première place dans la production du caoutchouc. Or, en quelques mois, l'Angleterre avait réussi à faire monter le prix du caoutchouc dans des proportions considérables. C'était frapper durement les Etats-Unis qui en sont les plus grands consommateurs, car le caoutchouc était passé de 35 cents la livre, en 1925, à un dollar la livre à la fin de la même année.

Cela représentait une différence énorme pour les finances américaines qui

devaient ainsi payer à l'Angleterre 150 millions de dollars supplémentaires. Pour le café, la différence était sensiblement la même vis-à-vis du Brésil. Sentant tout le danger d'une telle politique pour l'industrie américaine, le ministre du Commerce des Etats-Unis s'empressait de déclarer que si une telle situation continuait, son gouvernement devait prendre des mesures financières et politiques.

Les mesures politiques, c'était la rupture des relations diplomatiques entre l'Angleterre et les Etats-Unis et vous voyez comment se posait déjà la question des dangers de guerre.

Cependant, les Etats-Unis ne sont pas allés jusque-là. Ils ont employé un autre moyen, qui pèsera longtemps et lourdement sur l'état des relations politiques et économiques entre les deux pays. Le moyen a été fourni aux Etats-Unis par une matière de première importance : le coton, dont ils produisent 70 % de la récolte mondiale.

L'Angleterre avait élevé le prix du caoutchouc. L'Amérique a répondu en menaçant de porter le prix du coton à un dollar le kilo. C'était, par conséquent, menacer directement l'Angleterre et les autres pays textiles qui ne produisent pas ou peu de coton. L'industrie textile en Angleterre est extrêmement importante et traverse une crise grave qui a une profonde répercussion sur la situation financière de ce pays. Cette menace d'élever aussi fortement le prix du coton eut-elle le résultat désiré par les Etats-Unis ? Immédiatement, nous avons vu le prix du caoutchouc revenir aux environs de 35 cents.

Mais pensez-vous que l'Angleterre, qui a cédé sous la menace du coton cher, n'a pas maintenant le désir de prendre sa revanche ? Ne pensez-vous pas que la France, qui est également un pays textile très important et qui eût été touchée gravement par la même mesure, ne cherchera pas à prendre des dispositions pour éviter que cette industrie ne soit à la merci des Etats-Unis ? Au contraire. La bataille est engagée.

Les ministres des Colonies, du Commerce, de l'Agriculture d'Angleterre ont établi un plan dont la réalisation est déjà commencée et qui a pour but d'étendre la culture du coton dans les colonies anglaises ; dans le Haut Soudan, dans l'Oubanghi, ailleurs encore, d'immenses travaux d'irrigation sont entrepris pour faciliter la culture du coton. Quant à la France, elle a également pris ses dispositions pour l'utilisation de ses colonies en ce qui concerne la culture du coton.

Quelles sont les mesures de défense que prendra le gouvernement des Etats-Unis contre cette menace de l'Angleterre et de la France ?

Le coton, aux Etats-Unis, règle le cours du dollar. Le coton, qui constitue une des branches les plus importantes de l'exploitation aux Etats-Unis (près d'un milliard de dollars), amène ce pays à prendre toutes les mesures politiques pour défendre une matière première qui joue dans son économie et ses finances un rôle si important. Ce que vont faire les Etats-Unis ? Mais c'est déjà indiqué ; il y a un plan de construction d'immenses usines textiles où l'on travaillera sur place le coton produit dans les pays du sud des Etats-Unis.

Ainsi, les Etats-Unis seront en mesure d'inonder le marché mondial de leur production et de mettre en difficulté, d'une façon tout à fait sérieuse, les industries textiles des autres pays.

Est-ce qu'il n'y a pas, de ce fait, une contradiction économique, une rivalité inter-capitaliste tout à fait sérieuse, tout à fait importante, qui menace gravement les relations diplomatiques de ces pays ? Jusqu'où cela peut-il conduire l'Angleterre et les Etats-Unis, la France même, sinon à la guerre ?

Dans le problème des matières premières, il n'y a pas seulement que le coton ; il y a le pétrole, le charbon, l'acier. Notre camarade Vassart a suffisamment expliqué le caractère et l'importance du problème charbonnier et l'impossibilité

pour les pays capitalistes de résoudre ce problème international du double point de vue production et répartition.

Encore un exemple, le cartel de l'acier qui, à un moment donné, a causé une certaine émotion, a posé un problème extrêmement important. On a vu dans la formation de ce cartel une manifestation de pacifisme, la marche vers la paix sociale. Le cartel de l'acier n'a rien apporté de tout cela ; il n'a nullement supprimé les contradictions existant dans l'industrie sidérurgique. Au contraire, il les a accentuées.

En réponse au cartel de l'acier qui gêne l'industrie des États-Unis, il s'est constitué dans ce pays un groupe que l'on appelle la « Steel Exportation » et dont le but est d'entrer en lutte directe avec le cartel de l'acier et de faire prendre à l'industrie métallurgique et sidérurgique des États-Unis une place importante sur le marché européen.

Ces contradictions, nos camarades de la minorité ne les ont pas soulignées.

C'est dans la question du pétrole que nous voyons toutes les menaces de guerre dirigées contre la Russie des Soviets.

Vous connaissez à peu près les trois grands trusts qui existent dans le monde entier : la Standard-Oil, la Royal-Dutch, l'Anglo-Persian.

En 1925, ces trois trusts étaient parvenus à se mettre d'accord devant le développement de la production du pétrole, pour contingenter cette production. Mais la Russie a une importance dans la production du pétrole. Les puits de Bakou produisent une quantité importante de pétrole et si, dans les premières années de la révolution, la Russie a été dans l'impossibilité de développer cette branche de son industrie, depuis quelques années, des efforts considérables ont été faits qui ont donné des résultats importants. La production des pétroles russes est passée, de 1926 à 1929, de 8 à 10 millions de tonnes.

Plusieurs pays qui étaient placés sous le contrôle des trusts tâchaient de se libérer de ce contrôle, de cette sujétion et menaçaient de passer des accords avec la Russie. La Royal-Dutch, qui prétendait que les puits de pétrole de Bakou lui appartenaient, avait signifié à tous les pays et toutes les sociétés pétrolières l'interdiction d'acheter du pétrole russe.

Et voilà qu'une branche de la Standard-Oil s'entend avec la Russie, malgré l'interdiction de la Royal-Dutch, et passe des accords pour l'achat et l'exportation des pétroles de Bakou.

Immédiatement c'est la lutte qui reprend entre la Standard-Oil et la Royal-Dutch. Dans la rupture des relations entre les Soviets et l'Angleterre il y a à la base la question du pétrole ; les manœuvres de Deterding, directeur général de la Royal-Dutch, dont l'influence considérable a amené le gouvernement anglais à cesser les relations diplomatiques avec l'U. R. S. S.

Et déjà, en 1926, Deterding précisait ses menaces contre la Russie ; il indiquait au gouvernement des Soviets que, s'il se refusait à donner à la Royal-Dutch une participation importante dans son exploitation pétrolière, la Russie serait brisée par sa volonté.

Ecoutez donc l'extrait d'un discours de Deterding, directeur général de la Royal-Dutch, prononcé le 16 février 1926, à l'assemblée générale de la « Shell-Transport » passage tout à fait inquiétant concernant la Russie Soviétique.

« A l'origine de la société humaine se trouve la famille, cellule initiale. L'agglomération de quelques familles a constitué le village ; l'ensemble des villages et des villes a produit la nation et les nations sont reliées entre elles par des liens politiques, économiques et de droit, qui ont formé l'appareil de civilisation. Entre tous ces liens, les modes économiques se sont

érigés en lois indépendantes, constituant un circuit dont l'évolution est assurée par des engrenages déterminés.

« Un jour est venu où l'une des parties de ce tout ordonné, a décidé de s'en isoler, de créer un rythme nouveau, de briser les engrenages et les lois établis sur la norme des faits.

« Cette nation qui représente un sixième du monde géographique, un dixième du monde politique, a pu espérer remporter en substituant ses conceptions au système établi : elle a échoué. Dès lors, il faut qu'elle se rallie au rythme universel, *sous peine de voir ses engrenages broyés !!!* »

Qu'est-ce que cela veut dire ? Si la Russie n'accepte pas les conditions du capitalisme international, si elle se refuse à rentrer dans l'axe du mouvement capitaliste, on broiera la Russie, on la mettra dans l'impossibilité de relever son économie, de se développer industriellement.

Et Deterding n'en est pas resté à la menace, il a commencé la réalisation de ses plans, il a exigé la rupture des relations diplomatiques entre l'Angleterre et les Soviets ; puis il a agi sur le gouvernement français pour obtenir la même mesure. Pourquoi le gouvernement français, dont les sympathies pour la Russie ne sont pas bien grandes, malgré toute la pression et toute la campagne de Coty, agent de Deterding, a-t-il continué à maintenir ses relations diplomatiques avec la Russie ? Tout simplement parce que le gouvernement français avait passé un accord avec la Russie pour l'achat de pétrole, pour sa flotte ; tout simplement parce qu'il y a une société franco-belge qui s'appelle « la Pétrofina », et qui exporte environ un million de tonnes de pétrole russe en France, et que le gouvernement français n'a pas voulu, pour la satisfaction de l'Angleterre et de Deterding, se priver d'une source importante, d'une matière première dont il a un absolu besoin.

Voilà donc, camarades, des manifestations de contradictions inter-capitalistes tout à fait importantes, qui soulignent la gravité de toutes ces rivalités, de toutes ces contradictions et les situent comme un danger immense de guerre entre les pays capitalistes.

Lorsqu'on examine la situation, il ne faut pas seulement la voir sous l'angle national, mais surtout sous l'angle international ; lorsqu'on parle de stabilisation, de renforcement du régime capitaliste, il ne faut pas examiner seulement ces problèmes sous l'angle de son propre pays, mais les voir à l'échelle internationale. Il s'agit de savoir si une crise sérieuse, dans un autre pays, ne doit pas, ne peut pas avoir sur notre pays des répercussions graves. Dites-nous donc, camarades de la minorité, si la crise qui existe en Angleterre, et qu'on ne peut pas nier, crise de plus en plus grave dans toutes les branches de la production, ne peut pas déterminer sur les autres pays des crises qui auraient le même caractère de gravité.

Une indication que cela est juste, c'est ce qui s'est passé à la Conférence de la Haye où l'Angleterre a mené la bataille contre les autres pays ; l'Angleterre déjà frappée dans toutes ses forces industrielles, par l'application du plan Dawes, s'est opposée d'une façon irréductible à l'application du plan Young, tel qu'il avait été établi par le capitalisme américain.

C'est donc le capitalisme anglais qui a mené la bataille contre le capitalisme américain, mais au détriment de qui ? De la France, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Belgique, c'est-à-dire au détriment de tous les pays intéressés à l'application du plan Young. Cela indique encore d'une façon tout à fait sérieuse le caractère sévère des contradictions économiques et des rivalités entre les pays capitalistes.

Les crises économiques qui secouent tous les pays bourgeois ont-elles été

examinées d'une façon sérieuse par nos camarades de la minorité? Non, ils ont examiné les choses d'une façon tout à fait superficielle, en tournant en ridicule les chiffres que nous avons apportés. Par exemple, en ce qui concerne les mouvements de grève, alors que ces chiffres marquent justement le caractère et l'importance de ces crises, nos camarades ont été jusqu'à dire que les grèves ne signifiaient pas grand'chose. Or, quand il y a des grèves, comme celles de Pologne, qui entraînent dans leur action 200.000 ouvriers et ouvrières, cela prouve qu'il y a dans ce pays un état de crise, un malaise économique profond; quand on constate, dans un pays comme l'Allemagne des dizaines et des dizaines de milliers d'ouvriers métallurgistes du textile et des produits chimiques, qui se mettent en grève, cela ne prouve-t-il pas que, dans ce grand pays, dont cependant l'industrie est renforcée par le plan Dawes, il y a des luttes ouvrières de la plus grande importance, et cela ne marque-t-il pas dans ce pays un état latent de crise dont on ne peut prévoir les conséquences?

Quand on voit en Angleterre les grandes batailles économiques qui se sont livrées dans l'industrie charbonnière, l'industrie métallurgique et l'industrie textile, on se dit que cela marque une crise profonde intéressant la vitalité du pays.

Le lock-out des 500.000 ouvriers du coton est à peine terminé qu'il surgit un nouveau conflit: 400.000 ouvriers de l'industrie de la laine sont menacés du lock-out s'ils ne veulent pas accepter les conditions patronales comportant une augmentation de la journée de travail et une diminution de salaire.

Il faut voir tout cela quand on recherche les sources des dangers de guerre. Mais il y a beaucoup d'autres causes qui déterminent ces malaises économiques, ces contradictions et rivalités.

Le Sénat des Etats-Unis est en session, en ce moment. Or, quel est le sujet important de la discussion? L'augmentation du tarif douanier.

Les Américains veulent établir une formidable barrière douanière pour empêcher la pénétration des produits manufacturés venant des autres pays. Quelle en sera la répercussion? Immédiatement les autres pays prendront les mêmes mesures de défense pour empêcher la pénétration chez eux des produits américains. C'est la bataille des tarifs douaniers, dont les conséquences n'en peuvent être fixées, cela peut nous conduire très loin, jusqu'à la guerre!

La signification de ces rivalités et contradictions, ne la trouvons-nous pas dans tous les incidents diplomatiques qui se sont produits, ces dernières années, au Mexique? N'y a-t-il pas eu dans ce pays l'ingérence des Etats-Unis et de l'Angleterre?

Dans la guerre entre la Bolivie et le Paraguay, ne retrouvons-nous pas la même rivalité des deux pays?

Est-ce qu'en ce moment, nous ne voyons pas le général Sandino qui reprend la lutte contre le gouvernement nicaraguayen, soutenu par les Etats-Unis, alors que l'Angleterre fournit à Sandino des armes et des moyens financiers?

Mais il n'y a pas que les questions économiques qui puissent entraîner des conflits. N'y a-t-il pas d'autres sources de dangers de guerre? Il y a les raisons politiques.

Un argument très faible apporté par les camarades de la minorité est celui-ci: « Vous parlez des dangers de guerre, mais les peuples ne veulent pas la guerre, les Français ne voient aucun ennemi en face d'eux. Si la guerre a été possible en 1914, c'est parce que les travailleurs français avaient été influencés par toute une campagne nationaliste qui avait fixé leurs yeux sur l'Allemagne, celle-ci leur apparaissant comme un ennemi irréductible ».

C'est là un bien pauvre argument!

Les Anglais, qui ont participé à la guerre de 1914, avaient-ils les yeux fixés

sur l'Allemagne? Et les Américains, et les Italiens, étaient-ils préparés à la guerre contre les Allemands?

Est-ce une raison pour nier les dangers de guerre parce que les Français ne voient pas d'ennemis en face d'eux? Les capitalistes connaissent leurs ennemis et les dangers de guerre n'en sont que plus redoutables.

Politiquement, n'y a-t-il pas des dangers de guerre? N'y a-t-il pas une rivalité territoriale extrêmement grave entre la Yougoslavie et l'Italie? N'avons-nous pas eu, à différents moments, la sensation nette qu'il faudrait peu de chose pour déclencher un conflit armé entre ces deux pays?

Le travailleur italien n'a-t-il pas le sentiment que son ennemi direct, c'est la Yougoslavie? De même le Yougoslave n'a-t-il pas l'impression que l'Italie c'est l'ennemi le plus mortel, le plus dangereux, et qu'à un moment donné il faudra en venir aux armes?

Quelles seraient les conséquences d'une guerre entre ces deux pays? Ne produirait-elle pas une intervention d'autres pays?

Croire à leur non-intervention, ce serait nier l'évidence et ne rien connaître des différends politico-économiques qui existent entre la France et l'Angleterre et qui s'affirment dans le différend italo-serbe.

Est-ce que l'Italie n'est pas soutenue par l'Angleterre? La Yougoslavie ne s'est-elle pas placée sous l'influence de la France?

Il y a, à travers l'Europe, bien d'autres foyers de guerre qui couvent. Le Traité de Versailles, en créant une poussière de petits Etats, a augmenté les dangers de guerre.

Nous avons eu l'affaire d'Albanie, les incidents de frontière entre la Bulgarie et la Yougoslavie. La Macédoine ne reste-t-elle pas un grave ferment de discorde entre les Etats Balkaniques?

Pensez-vous, camarades, que l'Allemagne accepte que la Pologne conserve le couloir de Dantzig qui pénètre en enclave dans son territoire?

Tous ces conflits sont à l'état latent. Il faut peu de chose, un incident insignifiant en lui-même, pour que l'étincelle s'allume et mette en feu toute l'Europe.

Il était utile d'apporter ces précisions pour montrer les erreurs d'analyse du camarade Chambelland et la fragilité des arguments qu'il a apportés devant le Congrès pour justifier sa thèse des 40 années de pacifisme.

Lorsque nous avons demandé à la minorité si elle croyait à la guerre des impérialismes contre l'U. R. S. S., elle ne nous a pas apporté d'explications. Il semble que la guerre contre l'U. R. S. S., pour une certaine partie de la minorité, est exclue des possibilités. Et savez-vous l'argument qu'on nous donne? C'est que l'U. R. S. S. est entrée à présent dans les groupes capitalistes, qu'il y a des relations amicales entre elle et les différents Etats capitalistes, qu'il y a des accords commerciaux pour donner une place à la pénétration des produits des autres pays en Russie, qu'ainsi les pays capitalistes n'ont aucune raison de faire la guerre à la Russie.

Il y a un autre son de cloche. La minorité dit aussi: Oui, la guerre est possible contre la Russie, parce que la Russie n'est plus un Etat prolétarien, parce que la Russie des Soviets s'est écartée de la voie révolutionnaire, parce qu'elle est entrée dans les compétitions impérialistes. Ainsi, elle supportera toutes les conséquences de ces compétitions et elle sera entraînée, qu'elle le veuille ou non, dans toutes les luttes où se heurteront les différents courants capitalistes.

Ce sont des explications par trop superficielles.

Notre camarade Vassart l'indiquait l'autre jour d'une façon tout à fait claire, il y a des dangers de guerre parce que, en Russie, il y a un prolétariat qui dirige les destinées du pays, parce qu'il y a en Russie le plan quinquennal, qui, ainsi que le déclarait le représentant économique d'une ambassade, est l'événement

politique le plus important de ces dernières années, un événement historique d'une importance formidable. S'il était pleinement réalisé, ce plan accentuerait les rivalités et les contradictions économiques entre les différents Etats capitalistes.

Il y a à la base de la situation difficile du capitalisme la fermeture du marché russe. La Russie, avant la révolution, était un pays qui achetait des quantités énormes de produits textiles, des vêtements, des quantités importantes de produits métallurgiques : du fer, de l'acier, de la fonte, des machines ; des tonnes et des tonnes de produits chimiques et de matières colorantes. Depuis la révolution, ces marchés sont fermés pour les capitalistes ; depuis la révolution, la Russie défend son marché intérieur et son marché extérieur contre la coalition des impérialismes.

S'il y a autant de haine contre la Russie, ce n'est pas seulement parce qu'elle comporte un danger politique, un danger de révolution pour les pays capitalistes, mais c'est surtout parce qu'elle comporte un grand danger économique, parce qu'elle contrôle sévèrement la pénétration chez elle des produits des autres pays.

La réalisation du plan quinquennal, savez-vous ce que c'est ? C'est non seulement, pour la Russie, la possibilité de subvenir par ses propres moyens à tous ses besoins, mais c'est aussi, Charbit, la possibilité pour la Russie de devenir un grand pays exportateur de certains produits et de concurrencer ainsi, sur divers marchés, les pays capitalistes qui éprouvent déjà les plus grandes difficultés pour l'écoulement de leurs produits.

C'est pour cela qu'il y a eu de la part de l'Angleterre la machination ourdie contre Amanoullah, ami de la Russie ; c'est pour cela que l'Angleterre a soudoyé les rebelles parce que l'Afghanistan constitue pour elle une position avancée contre l'U. R. S. S.

Pourquoi la question du chemin de fer de l'Est-Chinois se pose-t-elle en ce moment ? Mais parce que ce chemin de fer est un moyen de pénétration tout à fait important des produits russes dans l'Extrême-Orient et en particulier en Chine.

Si Chang-Kaï-Chek réclame le chemin de fer de l'Est-Chinois, ce n'est pas pour l'utiliser lui-même, ce n'est pas pour que la Chine le fasse fonctionner par ses propres moyens. Politiquement et financièrement, Chang-Kaï-Chek est dans l'impossibilité d'utiliser ce chemin de fer ; il est seulement, en cette affaire, l'agent de l'Angleterre et du Japon en Chine. Il faut donc que soit arrachée à la Russie la maîtrise du chemin de fer de l'Est-Chinois.

J'ai montré qu'il y a dans le monde entier des dangers de guerre, que la Russie est sérieusement menacée, si le prolétariat ne sait pas la défendre.

Ce n'est pas pour rien que le général Weygand a réorganisé l'armée polonaise, que le maréchal Franchet d'Esperey a fait la même opération en Tchécoslovaquie, que le général Le Rond a agi de même en Roumanie.

Je pose cette autre question : Pourquoi le gouvernement français expédie-t-il en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Roumanie, des quantités importantes de matériel de guerre : des canons, des mitrailleuses, des munitions de toutes sortes ? Pourquoi toutes ces armes sont-elles pointées contre la Russie ?

Certains hommes de gouvernement sont moins optimistes que nos camarades de la minorité. Ecoutez donc ce que disait Mazaryk, le président de la république tchécoslovaque, dans un discours, prononcé à une exposition des arts, du commerce et de l'industrie, après les grandes manœuvres de l'armée tchécoslovaque :

« Messieurs, je passe des manœuvres à l'exposition de la culture et de l'industrie. Je ne vois là aucune différence. La guerre mondiale nous a appris que la guerre future ne sera pas une guerre comme celles d'autrefois,

mais une guerre de pays entiers, de nations entières. Ce n'est pas seulement le soldat qui sera en campagne, mais aussi l'industriel, le paysan. L'industriel et le paysan doivent être aussi préparés à la guerre que les autres. »

C'est là quelque chose de significatif et de grave à la fois.

Je passe très rapidement pour en arriver aux colonies. Est-ce que la question de l'indépendance des colonies ne pose pas pour tous, aujourd'hui, le point d'interrogation de la guerre ? Si, car depuis quelques années un grand courant d'indépendance soulève tous les peuples coloniaux contre la domination de l'impérialisme. C'est que la stabilisation du capitalisme ne peut se faire que par l'industrialisation des colonies, par un renforcement de l'exploitation des peuples coloniaux, et c'est ce renforcement de l'oppression qui crée ce grand courant de révolte et ce grand désir d'indépendance.

Partout des soulèvements éclatent, les vagues d'insurrection se succèdent les unes aux autres, posant, pour les Etats capitalistes, la grande question de la guerre et, pour la classe ouvrière internationale, le grand problème de la libération des peuples coloniaux.

L'Égypte a connu et connaît encore un mécontentement profond et la Syrie, quoi qu'on en dise, est encore loin d'être complètement assagié. Voyez donc la grande émotion qui a soulevé les peuplades syriennes au moment du conflit judeo-arabe. Est-ce qu'il n'y a pas là la preuve du grand désir d'indépendance qui agite cette région ? Quant à l'Inde, ce pays de plus de 200 millions d'habitants, les puissants mouvements de grèves qui s'y succèdent ne sont pas autre chose que la manifestation de ce même désir d'indépendance.

Les 200.000 travailleurs du textile de Bombay, les 200.000 de la région de Calcutta, dans leur formidable mouvement de grève, avaient-ils comme seul objectif la réalisation de meilleures conditions de travail, l'obtention de salaires plus élevés ? Non ! il y avait aussi la *question nationale*. Le prolétariat des Indes lutte surtout contre la domination de l'Angleterre.

Quelles seraient, pour les autres pays impérialistes, les conséquences d'un grand mouvement d'indépendance dans les Indes anglaises ?

Les dangers de guerre, nous les retrouvons partout où le capitalisme est en puissance.

Mais, comment s'expriment les dangers de guerre ? Par les rivalités et les contradictions économiques et politiques ; par le mouvement d'indépendance des peuples coloniaux ? Oui, sans doute, et Vassal lui-même l'avait brillamment démontré avant moi. Mais ils s'expriment aussi dans le développement et la rapidité avec laquelle s'effectuent les préparatifs de guerre.

Je ne prendrai pas les statistiques donnant le nombre de mitrailleuses, de fusils et de tanks rassemblés en France. Vous connaissez déjà ces renseignements qui ont été publiés dans notre presse communiste. Mais il y a autre chose qui marque le caractère des préparatifs de guerre.

Sans doute on parle à Genève d'un désarmement possible dans un temps qui n'est d'ailleurs pas fixé, et pour cause. Il est possible que, sur certains points, on se mette d'accord pour la limitation des armements et des constructions navales ; mais cela signifie simplement que la marine, dans une guerre prochaine, n'aura peut-être pas un rôle considérable à jouer. Cela signifie que l'on peut limiter le nombre des armements terrestres ; réduire aussi bien les effectifs des armées actives que des réserves sans que cela ait une importance primordiale.

La prochaine guerre sera bien différente des précédentes en ce sens qu'elle demandera moins d'unités combattantes, moins de soldats, mais plus de matériel ; par conséquent une participation plus grande, plus active, de toutes les forces vitales du pays.

Elle sera surtout une guerre chimique pour laquelle on se prépare activement.

Nous allons de plus en plus vers l'industrialisation de la guerre pour laquelle tout le pays sera mobilisé, selon la loi Paul-Boncour ; c'est dans ce domaine qu'il faut la débusquer.

Chambelland disait : « La métallurgie, le charbon, le pétrole, voilà les industries qui dominent la situation économique actuelle. Les autres industries, comme le textile, ne sont que des industries secondaires qui, malgré les 16 millions d'ouvriers et d'ouvrières qu'elles emploient, ne sont pas appelées à jouer dans l'avenir un rôle de premier plan ».

C'est là une erreur très grave. L'industrie du textile, notamment, est appelée à jouer dans une prochaine guerre un rôle aussi important que terrible. Nous assistons, depuis 1919, à un développement intensif de la soie artificielle. Est-ce que cette nouvelle industrie répond vraiment à une nécessité économique ? Non. Le marché textile est assez pourvu d'autres fibres qui permettent la fabrication d'étoffes de qualité supérieure dans des conditions de meilleur marché. Seulement l'industrie de la soie artificielle, par les matières qu'elle emploie et les produits chimiques qui sont nécessaires à leur transformation en cellulose, peut être facilement et très rapidement utilisée pour la fabrication des explosifs et des gaz asphyxiants.

C'est qu'une partie du matériel des usines de soie artificielle peut servir pour la fabrication des gaz et des explosifs.

Si les pays capitalistes ne peuvent ouvertement avoir des usines pour la fabrication des gaz et préparer à la face du monde épouvanté la guerre chimique, si, dans leur hypocrisie, les gouvernements condamnent la guerre des gaz, il n'en reste pas moins que les usines de soie artificielle, qui sont placées sous le contrôle du Conseil supérieur de la guerre et visitées périodiquement par des officiers supérieurs du génie, de l'artillerie et de pyrotechnie, peuvent être, en 48 heures, transformées en usines de guerre et fabriqueront des tonnes de gaz asphyxiants : chlore gazeux, phosgène, ypérite, ainsi que des explosifs terribles et d'un pouvoir destructeur vraiment formidable.

L'usine type de soie artificielle, outillée pour la fabrication de guerre, est celle du Péage-de-Roussillon qui peut produire, au lendemain de la déclaration de guerre, 7 tonnes de gaz par jour, de quoi détruire Paris, Londres et Berlin.

Pour la meilleure utilisation des gaz et des explosifs, il faut une puissante aviation : la quatrième arme, comme on l'appelle.

Or, le programme du Conseil supérieur de la défense nationale prévoit, pour 1930, 4.000 avions de combat et de bombardement qu'il sera facile de changer en gaz asphyxiants dans les usines de soie artificielle transformées pour cette fabrication.

Par conséquent, le développement des usines de soie artificielle constitue bien une des manifestations les plus terribles de la préparation à la prochaine guerre et qui en souligne tous les graves dangers.

Notre camarade Chambelland, frappé de cécité volontaire, n'a rien vu de tout cela et c'est avec une pareille légèreté que l'on bâtit la théorie des « 40 années de pacifisme ».

Je ne voudrais pas insister trop longuement sur cette préparation à la

guerre, sur toutes ces caractéristiques. Nous pouvons dire, cependant, que la loi Paul-Boncour sur la mobilisation totale du pays est pleinement réalisée. Les dispositions de cette loi sont entrées en application, il y a vraiment un plan de mobilisation industrielle, il existe d'ores et déjà une division administrative et industrielle en vue de l'organisation de la guerre. Toutes les conditions objectives et subjectives de la guerre se trouvent réalisées dans le domaine économique, dans le domaine politique, dans le domaine diplomatique et surtout, par-dessus tout, dans le domaine de la préparation de la guerre.

C'est sur cela que repose notre thèse de l'imminence de la guerre.

Quand nous disons que la guerre est imminente, nous n'entendons pas dire que la guerre est là, qu'elle est pour demain, qu'elle éclatera dans un mois, mais, camarades, si même elle ne devait éclater que dans cinq ans, nous devrions dire qu'elle est imminente. Il importe de faire la différence entre la signification que donnent à notre affirmation que la guerre est imminente nos camarades de la minorité et ce que nous voulons dire réellement.

Quand nos camarades minoritaires examinent notre affirmation quant à l'imminence de la guerre, ils disent que nous voyons la guerre pour tout de suite. Non, ce n'est pas cela.

Si nous parlons de l'imminence de la guerre, c'est que, pour nous, toutes les conditions objectives pour la guerre nous apparaissent réalisées et je pense l'avoir démontré.

Nous aurons à examiner, à la Commission des dangers de guerre, d'une façon très sérieuse, non pas tant la question des dangers de guerre que celle des moyens à employer pour lutter contre la guerre, pour développer la propagande antimilitariste : pénétration dans les casernes de l'idée antiguerrière, organisation du Sou du Soldat, de manière à établir d'une façon plus tangible la liaison entre les organisations syndicales et les camarades aux armées. Nous aurons ainsi toute une série de mesures à étudier que nous essaierons, par la suite, de mettre en application très sérieusement parce que nous savons que la guerre est imminente.

Une résolution vous sera présentée qui, je l'espère, sera suffisamment forte économiquement, politiquement et pratiquement pour fixer les tâches de nos syndicats dans la lutte contre la guerre.

Camarades, je termine en indiquant que si l'on rencontre dans tous les pays une aussi féroce répression de la part des gouvernements bourgeois contre le mouvement révolutionnaire, contre le Parti communiste, c'est parce qu'on veut avoir la tranquillité à l'intérieur pour pouvoir préparer, en toute sécurité, la prochaine guerre que l'on sait inévitable. Si, partout, les militants communistes subissent une répression aussi dure, si on assiste partout à des arrestations de militants communistes, à des emprisonnements par dizaines, par centaines, par milliers de militants d'avant-garde, ce n'est pas seulement parce que l'Internationale Communiste et l'Internationale Syndicale Rouge sont une grande force révolutionnaire, c'est parce qu'elles sont également une grande force de lutte contre la guerre. (*Vifs applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Je donne la parole au camarade Deveaux pour une déclaration.

DEVEAUX. — J'indique aux camarades de la minorité qu'il y a contre-ordre quant à la réunion annoncée. Tous les camarades qui ont voté contre le rapport moral devront se réunir à 21 heures au Pavillon des Soviets.

REUNION DES COMMISSIONS**Leur composition**

LE PRÉSIDENT. — Je vous indique également qu'à 15 heures il y a réunion des délégués de la Céramique et des Produits chimiques, salle 36, 8, avenue Mathurin-Moreau.

Je vais vous communiquer maintenant les noms des camarades qui font partie des différentes Commissions. Je vous rappelle, en passant, qu'il a été décidé, ce matin, que tous les camarades peuvent assister aux séances de ces Commissions.

Voici la composition des Commissions :

Commission du programme de revendications, tâches d'organisation, stratégie des grèves :

Dorel, Simonin, Croizat, Richetta, Caruel, Darguessa, Brout, Gibault, Lebas, Luciani, Dubois, Leclerc, Marie Bréant, Marie Fenec, Boullé, Chambelland, Boville, Doucet, Leboursier.

Rapporteurs : Dorel, Simonin, Croizat.

Cette Commission se réunira ici, dans la grande salle.

Commission de la politique financière :

Vassart, Poussel, Lichon, Berrar, Béchet, Delarue, Jean Georges, Truy, Lenoir, Dubois, Schumacher, Madeleine Charpentier, Manguin.

Rapporteur : Vassart.

Cette Commission se réunira à 14 h. 30, salle Pelloutier, 8, avenue Mathurin-Moreau.

Commission de guerre :

Richetta, Lebas, Lanet, Charlot, Raynaud, Croizat, Gibault, Gitton, Langumier, Chabanon, Dumay, Thomas, Lebègue, Dadot, Cogniot, Dommanget, Cordier.

Rapporteur : Richetta.

Cette Commission se réunira à 14 h. 30, salle du Tapis-Vert.

Avant de lever la séance, je rappelle encore aux camarades que la fraction communiste se réunira ce soir, à 20 h. 30, dans la salle Raymond-Lefebvre, avenue Mathurin-Moreau, et qu'à 14 h. 30 il y aura réunion, dans cette même salle, de la C.N.S.S.O.

La séance est levée à 12 heures.

SEPTIÈME JOURNÉE

Samedi 21 Septembre (matin)

La séance est ouverte à 9 h. 45 sous la présidence de CELLIER.

LE PRÉSIDENT. — Je vais vous donner connaissance d'une résolution adoptée par les camarades de la Section syndicale de chez Babcock et Wilcox.

Cette résolution, adressée au Congrès de la C.G.T.U. a été votée à l'unanimité à une réunion de toute l'usine le 6 septembre par les organisés et les inorganisés :

Attendu que les tâches faites avant, pendant et après le 1^{er} Août à la base de l'usine, et malgré la faiblesse numérique de la section, ont réussi à faire du beau travail parmi la masse inorganisée et sympathisante, sur les mots d'ordre de la C.G.T.U. et du P.C., la section s'affirme prête à lutter de toutes ses forces et en liaison étroite avec la masse de l'usine pour les revendications immédiates : contre la rationalisation capitaliste, contre les dangers de guerre, contre la répression qui s'abat sur nous de plus en plus forte et pour la défense de notre journal ouvrier L'Humanité.

Approuve les mots d'ordre de la C. G. T. U., du Parti communiste et leur accorde pleine confiance.

Vive la C. G. T. U. et vive le Parti communiste, seules organisations défendant la classe ouvrière!

Voici maintenant le texte d'une résolution qui nous est envoyée par les camarades du chantier de la maison Renou, rue Raffet :

Les camarades du chantier de la maison Renou (rue Raffet), réunis sur le lieu de leur travail, le 20 septembre, envoient leur salut fraternel aux camarades délégués au Congrès confédéral ;

Forment le vœu que de ce Congrès sortent des résolutions d'action, mises en application par tous les syndicats. Pour répondre aux opportunistes de la minorité, qui manquent de confiance vis-à-vis de la classe ouvrière, les camarades du chantier se déclarent prêts à suivre les mots d'ordre d'action révolutionnaire qui leur seront lancés par leur syndicat, la C. G. T. U. et le Parti communiste ; se séparent en disant :

Vive la lutte révolutionnaire du prolétariat ! Vive une C. G. T. U. vraiment digne de la confiance du prolétariat révolutionnaire !

Le Comité intersyndical bulgare soumet au Congrès la protestation suivante :

Le V^e Congrès de la C.G.T.U. proteste énergiquement contre l'inquisition inouïe exercée sur les accusés du fameux procès des 52 ouvriers révolutionnaires bulgares ; contre le bâillonnement de la presse ouvrière et l'emprisonnement de ses rédacteurs torturés jusqu'à la mort ; contre la dissolution des syndicats indépendants et du parti ouvrier que le gouvernement veut atteindre au travers de ce procès.

Exige la suppression de la loi pour la sûreté de l'État, la légalité du Parti communiste et des Jeunesses, la mise en liberté immédiate de tous les détenus politiques dans les prisons bulgares et une enquête ouvrière internationale sur le régime des détenus politiques dans les prisons de ce pays et sur la mort de Podrojiçoff.

Envoie son salut fraternel à tous les emprisonnés politiques et à toutes les victimes de la terreur blanche en Bulgarie.

Voici encore le texte d'une adresse du Bureau de la Confédération générale des Paysans travailleurs au Congrès de la C.G.T.U. :

Camarades,

Le Bureau de la Confédération générale des Paysans travailleurs, seule organisation économique de classe des paysans travailleurs, suit avec attention le V^e Congrès de la C.G.T.U., seule organisation économique de lutte de classe du prolétariat des villes et des champs, et tient à souligner la solidarité étroite qui doit nous unir dans la lutte que vous menez et que nous menons contre la rationalisation capitaliste, contre la guerre et pour la défense de l'Union des Républiques Soviétiques.

La répression grandissante de la bourgeoisie au pouvoir doit resserrer cette solidarité des exploités de la mine, de l'usine et des champs que l'on cherche à opposer les uns aux autres.

En saluant votre Congrès, la C. G. P. T. affirme aussi son intention de défendre effectivement les revendications ouvrières dans les villages et son désir de voir les masses ouvrières collaborer selon leurs moyens au succès des luttes paysannes.

Vive l'alliance des ouvriers et des paysans !

Vive le V^e Congrès de la C.G.T.U. !

LE BUREAU DE LA C. G. P. T.

Je vais enfin vous donner le texte d'un télégramme que nous proposons au Congrès d'envoyer à l'I. S. R. :

V^e CONGRÈS C. G. T. U., A PROFINTERN, MOSCOU, U.R.S.S.

V^e Congrès C.G.T.U. salue Internationale Syndicale Rouge à laquelle il reste indéfectiblement attaché. Congrèssistes résolus malgré répression à travailler pour organiser lutte prolétariat contre rationalisation capitaliste, guerre impérialiste, pour défense de l'U.R.S.S. Sous direction I.S.R. syndicats unitaires français perfectionneront moyens d'action, résisteront attaques patronales, gouvernementales, réformistes, entraîneront travailleurs vers voie révolutionnaire et instauration dictature prolétariat.

Vive la C.G.T.U. ! Vive l'I.S.R. !

LE PRÉSIDENT. — Etes-vous partisans d'envoyer ce télégramme à l'I.S.R.? (Marques unanimes d'assentiment.)

Il en est donc ainsi décidé.

La parole est à Darguès, des Mineurs.

DARGUÈS. — Camarades, vous savez qu'après la catastrophe de la Petite-Rosselle, le Congrès a envoyé une délégation assister aux funérailles des victimes. Je vais vous en faire un bref compte rendu. Les causes de la catastrophe ne sont pas celles qu'accuse la presse bourgeoise, elles sont plus profondes.

Quand nous sommes arrivés, nous avons appris que de Wendel avait insinué qu'un ouvrier, par imprudence, avait jeté un fût de benzol dans le puits. Nous avons fait une enquête à ce sujet et nous avons compris que les causes de la catastrophe étaient autres, qu'elle avait même été prévue par les ingénieurs.

En effet, le puits où elle s'est produite date d'une vingtaine d'années, l'extraction y est étendue sur un large périmètre, à tel point que les ventilateurs de ce puits Saint-Joseph ne donnent pas un volume d'air proportionné au volume de grisou du fond de la mine.

Déjà, à plusieurs reprises, des boute-feux avaient refusé de faire jouer les mines, la catastrophe était donc prévue, mais rien n'avait été tenté pour l'enrayer.

Après la première catastrophe, qui a fait huit victimes, au lieu d'attendre trente-six heures pour envoyer l'équipe de déblaiement, de Wendel l'a envoyée dix heures après. D'ailleurs, la catastrophe avait démoli les ventilateurs, la mine était sans air, ce qui a permis au grisou de se concentrer. Pendant que l'équipe de déblaiement travaillait on a fait marcher le ventilateur du puits Saint-Joseph de sorte que le courant d'air a concentré tous les gaz aux abords de la mine. Comme l'équipe était en train de couper les matériaux avec des burins et des marteaux, il n'a fallu qu'une petite étincelle pour mettre le feu, ce qui a provoqué les autres explosions.

Il s'agit donc d'une catastrophe due à l'incurie du patronat et qui était prévue par les ingénieurs. Dans l'intervalle de la première catastrophe à la seconde, un ingénieur est, en effet, descendu au puits Saint-Joseph et avait constaté qu'il y avait 6°81 de grisou. Une heure après, il avait déclaré qu'il ne pouvait dire combien il y avait de degrés, mais qu'une catastrophe était certainement inévitable.

Cela n'a pas empêché de Wendel d'envoyer l'équipe de déblaiement à la mort.

Nous nous expliquerons plus longuement dans des articles de presse où nous réfuterons la théorie de de Wendel selon laquelle il s'agit d'une imprudence d'un ouvrier.

De plus, nous avons assisté aux funérailles des victimes. De Wendel, se rendant compte des formidables responsabilités qu'il encourt, a tenté l'impossible pour empêcher les ouvriers de prendre part au cortège. Tandis que les officiels qui avaient un mandat électif — conseillers municipaux, conseillers généraux, députés — ont été autorisés à aller voir les corps, il nous fut impossible de prendre la parole pour dénoncer la responsabilité de de Wendel.

En outre, dans le centre de la Petite-Rosselle, il y avait impossibilité de manifester aux funérailles, tout étant concentré dans un périmètre de 500 mètres, alors que 30.000 personnes assistaient aux obsèques.

Toutes les autres issues étant bouchées par les gardes mobiles, une seule

conduisait au cimetière, par laquelle les officiels ont pu entrer. Cependant, nous avons essayé de porter la parole unitaire pour dénoncer les responsabilités de de Wendel, en forçant le barrage. Nous y sommes parvenus dans une certaine mesure, car, aussitôt que les convois eurent passé, nous avons donné l'ordre au drapeau rouge et à l'ensemble des ouvriers de suivre derrière. Mais des ordres ayant été donnés immédiatement, brutalement, à notre arrivée au cimetière, de nombreux gendarmes ont chargé les ouvriers en empêchant le drapeau rouge d'entrer.

Il convient de signaler que cette provocation n'a pas produit chez les ouvriers la réaction que nous aurions voulue. En effet, il règne encore là-bas cette tradition cléricale interdisant de manifester pour ne pas créer un scandale contraire au respect dû aux morts. Si la réaction n'a pas été plus violente, c'est aussi parce que les victimes appartiennent, dans l'esprit des ouvriers, à l'aristocratie ouvrière, à part quelques travailleurs, c'est-à-dire aux ingénieurs, capitaine de pompiers, etc.

Néanmoins, nous nous sommes infiltrés dans le cimetière et, avec le camarade Doëblé, nous avons porté la parole unitaire pour dénoncer la responsabilité de de Wendel et inviter les ouvriers à lutter contre la rationalisation en entrant dans les organisations révolutionnaires.

Nous avons aussi profité de la circonstance pour déclencher un mouvement de grève de vingt-quatre heures, comme premier signe de protestation. Nous avons également édité un tract que nous avons fait distribuer, mais la police en a interdit la diffusion, au point que quatre de nos distributeurs ont été arrêtés, ce qui démontre que de Wendel voulait empêcher toute réaction.

Nous avons organisé, avant les funérailles, une réunion à laquelle assistaient des milliers de mineurs et où nous avons donné l'ordre de grève de vingt-quatre heures. Mais nos camarades Sarrois n'ont pas suivi le mouvement et se sont cantonnés sur le terrain de la solidarité.

Dans l'ensemble de la concession, pas un mineur n'est descendu dans les puits, et, malgré les moyens répressifs du gouvernement et de de Wendel, nous avons réussi à faire sortir tous les travailleurs pendant vingt-quatre heures et à porter la parole unitaire au cimetière.

Après les funérailles, nous avons tenu une conférence d'information de tous les militants de la région, où nous avons mis du travail en chantier. Nous avons dit à nos camarades qui ne voulaient pas s'associer au mouvement de vingt-quatre heures, qu'il fallait apporter une réaction sérieuse, étant donné la situation exceptionnelle.

Nous avons vu des ouvriers venir de la Sarre, déguenillés, en haillons, ne pouvant acheter un costume. Nous avons même appris qu'un ouvrier mineur père de trois enfants était dans l'obligation de faire vingt journées pour 390 francs. Il y a donc du mécontentement, c'est une plate-forme sur laquelle nous pouvons soulever les ouvriers, et c'est ce que nous avons fait dans notre conférence d'information.

Nous avons décidé d'envoyer à de Wendel une délégation dont Doëblé prendrait la direction pour réclamer le paiement intégral du salaire aux chômeurs. En effet, cette catastrophe met 4.000 mineurs en chômage aux puits Saint-Charles et Saint-Joseph.

Demain doit se tenir un Congrès de tous les militants de Sarre-et-Moselle, de Petite et de Grande-Rosselle, et, selon la réponse de de Wendel, nous soulèverons les ouvriers sur la plate-forme suivante : 1^o Augmentation générale des salaires ; 2^o Lutte contre la rationalisation ; 3^o Extension des pouvoirs des

délégués mineurs ; 4° Paiement intégral des journées de chômage aux camarades des puits Saint-Charles et Saint-Joseph.

Nous espérons ainsi, par une vaste agitation, et après une préparation méthodique à laquelle nous avons convié les militants, soulever, sur cette plate-forme, les ouvriers et assister, sous peu, dans le bassin de la Sarre, à la Grande et à la Petite-Rosselle, à une réaction vigoureuse sur le programme de la Fédération du Sous-Sol. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Vous êtes en possession d'une résolution du Cartel unitaire des Services publics. Je pense qu'il n'est pas utile de souligner la faute qui a été commise par la camarade qui a tapé le document. Il faut lire, bien entendu : « Le Congrès place le Cartel sous la direction de la C.G.T.U. » ; et non la C.G.T.

GITTON. — Je veux apporter une courte déclaration du Bureau pour souligner devant le Congrès l'importance du travail à faire parmi les fonctionnaires. Au nom de la direction confédérale, nous demandons à nos camarades, en particulier à ceux des régions et des Unions locales, de moins délaisser, dans l'avenir, ce travail tout à fait important et de faire en sorte que la constitution des cartels à la base, en liaison directe avec le cartel national, soit solide et permette un travail sérieux auprès des fonctionnaires, qui sont une masse ouvrière très importante qui joue un rôle prépondérant dans la vie économique et sociale de ce pays.

BERLOT. — Je demande au Bureau confédéral de ne pas renouveler les erreurs qu'il a commises récemment à l'égard de la Fédération autonome des Fonctionnaires, seule organisation qui se rapproche idéologiquement de nous et qu'on a tout fait pour éloigner de nous.

ELECTION DE LA C. E. CONFEDERALE

LE PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle l'élection de la Commission exécutive confédérale. Je vais vous donner connaissance de la liste des candidatures :

Voici une liste présentée par les Syndicats des Terrassiers de la Seine et des Cheminots de Lyon :

TITULAIRES

- | | | |
|-------------------|-----------------|-----------------|
| 1. MONMOUSSEAU. | 15. DUCARTERON. | 29. BILLOUX. |
| 2. RACAMOND. | 16. ALI. | 30. THIÉBAULT. |
| 3. DUDILIEUX. | 17. HERCLET. | 31. GALOPIN. |
| 4. MIDOL. | 18. RICHETTA. | 32. LE GALL. |
| 5. SEMARD. | 19. DELOBELLE. | 33. COURTADE. |
| 6. JACQUET. | 20. FAYET. | 34. LECLAIRE. |
| 7. GOURDEAUX. | 21. RAYNAUD. | 35. BONNEFONS. |
| 8. MONIEZ-FURCY. | 22. CROIZAT. | 36. MAUVAIS. |
| 9. VASSART. | 23. DADOT. | 37. THOMAS. |
| 10. SIMONIN. | 24. GIBAULT. | 38. DOREL. |
| 11. BROUT. | 25. COUTEILHAS. | 39. DUMAY. |
| 12. COSTES. | 26. CLAVERI. | 40. SCHUMACHER. |
| 13. FAURE-BRAC. | 27. BARNE. | 41. DEVEAUX. |
| 14. Marie BRÉANT. | 28. GITTON. | |

SUPPLEANTS

- | | | |
|-------------|------------|----------------|
| 1. MANGUIN. | 5. PÉJOUX. | 9. NESPOULOUS. |
| 2. DUBOIS. | 6. FREY. | 10. TESSIER. |
| 3. FLEURY. | 7. DOUCET. | |
| 4. REYNAUD. | 8. CARALP. | |

LE PRÉSIDENT. — Quelqu'un demande-t-il la parole ?

La parole est au camarade Schumacher.

SCHUMACHER. — Je tiens tout d'abord à protester contre la manière dont la liste présentée par le Bureau confédéral a été établie. On a inscrit mon nom sans m'avoir consulté, ce qui est absolument hors des usages et anti-statutaire.

Les statuts de la C.G.T.U. stipulent que pour être candidat à la C.E. confédérale, il faut avoir obtenu tout au moins l'investiture de son syndicat. Cette investiture ne veut pas dire qu'un syndicat peut s'opposer à une candidature si le camarade candidat est propre, au point de vue syndical, à faire partie de la C.E. confédérale.

Nos camarades du Bureau confédéral viennent de nous prouver, une fois de plus, qu'ils ne s'embarrassent pas des statuts et des usages. Ils m'ont porté d'autorité sur la liste. Vous savez — on nous l'a dit — que c'est, paraît-il, pour mieux nous casser les reins.

En ce qui me concerne, et je puis le dire aussi au nom de la minorité n° 2, car nous nous sommes entendus là-dessus, nous n'acceptons pas cette manière de faire.

On pourra nous traiter encore de paniquards, cela ne nous gêne pas ; quoi que nous fassions, que nous soyons à l'intérieur ou à l'extérieur de la C. E., on continuera de nous traiter ainsi.

A la C.E. confédérale — ce n'est pas une calomnie, car j'ai pu le constater — tout travail pratique est impossible, pour la raison bien simple que la plupart des camarades de la C.E. confédérale étant du parti, toutes les décisions sont prises à l'avance dans les fractions. Les séances de la C. E. confédérale sont de pure forme ; on y vient simplement pour voter, après avoir eu l'air de discuter. Quoi que vous apportiez au nom de votre fraction, même la proposition la plus logique qui pourrait convaincre les camarades de la majorité, ils ne peuvent pas la voter, la plupart du temps, parce que la veille, dans les fractions, la décision a été prise et qu'elle se trouve votée automatiquement.

D'autre part, je proteste contre les conditions dans lesquelles la résolution sur le Rapport d'activité a été votée, malgré l'amendement qui a été présenté en dernière seconde et sur lequel on nous a refusé la parole, contre les usages.

On a pris une mesure identique en ce qui concerne la C.E. confédérale. La majorité a donné raison au Bureau et nous n'avons pu discuter sur les points qui nous intéressaient.

Il est évident, en effet, que même l'adjonction faite au dernier moment à la résolution ne change rien au fond et n'a été faite, en réalité, que pour tromper quelques délégués à mandat incertain. Et l'intervention de Cachin à la tribune a bien montré que la liaison était effective. Donc, en vertu de cette résolution qui, croyons-nous, ne va pas contribuer à renforcer la C. G. T. U. et qui, d'autorité, nous placerait à la C.E. confédérale dans une position impossible, nous entendons vous laisser la responsabilité totale des décisions de cette C.E.

En faisant cette déclaration je reste logique avec moi-même, puisque j'approuvais Monmousseau et la majorité quand ils disaient eux-mêmes qu'une C. E. devait être homogène. Vous, vous avez changé d'avis. Nous, nous ne changeons pas et c'est pourquoi nous vous laissons la responsabilité totale de la gestion. Ainsi, au moment de rendre des comptes, nous pourrions prouver que si vous n'avez pas réussi, ce n'est point nous qui vous en avons empêché.

J'annule, en conséquence, ma candidature à la C.E.

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Deveaux.

DEVEAUX. — Il aurait été bon, je pense, que l'on fasse comme d'ordinaire et que l'on donne à chaque congressiste la liste des camarades présentés par un groupe de syndicats ou autres.

En tout cas, dans la liste qui nous a été lue assez rapidement, nous avons retenu quelques noms. Il s'y trouve beaucoup de camarades de la métallurgie, mais nombreux sont ceux, parmi eux, qui ne sont que des travailleurs honoraires de la métallurgie et qui, depuis quelque temps, travaillent non pas dans une usine, mais dans un des bureaux de la rue Lafayette. J'estime que, parmi ces candidats de la métallurgie, il y a beaucoup trop de ces petits jeunes gens, dont je disais récemment, à la Bourse du Travail, qu'ils sont peut-être bourrés de théorie, mais qu'ils n'ont certainement pas suffisamment de pratique.

Je m'élève donc contre une liste qui ne représente pas véritablement la physionomie de ce Congrès. Par ailleurs, on aurait pu également demander l'avis des syndicats avant d'établir la liste et d'y porter un nom qui les intéresse. Voici, en passant, l'avis de celui des T.C.R.P. Une liste précédente portait Leclerc et Fournol, des T.C.R.P. Celle-ci ne porte plus que le nom de Leclerc. Mais notre conseil d'administration a décidé que ni Fournol ni Leclerc n'iraient à la C.E., parce que nous n'admettons pas que ce soient quelques camarades réunis autour d'un tapis vert qui établissent la liste des candidatures. Nous voulons que ce soient les C.E. de syndicats. Aussi, j'ai mandat ferme d'interdire aujourd'hui à qui que ce soit des T.C.R.P. d'entrer à la C.E. confédérale. (*Protestations. — Mouvements divers.*)

Nous estimons que la politique suivie actuellement par la majorité confédérale est nettement néfaste au mouvement ouvrier et nous ne pouvons pas tolérer qu'un camarade des T.C.R.P. puisse se faire le complice d'une direction qui, d'ici quelques mois, ne saurait porter que de mauvais fruits.

En conséquence, je déclare que la candidature de Leclerc à la C.E. confédérale est retirée.

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Chambelland.

CHAMBELLAND. — Avant de discuter la liste qui nous a été lue, je voudrais que le Bureau confédéral me donne exactement le nombre des membres titulaires et des membres suppléants dont se composera, de par sa volonté, la C. E., y compris évidemment les quatre minoritaires.

LE PRÉSIDENT. — La liste compte 43 titulaires et 10 suppléants.

CHAMBELLAND. — Merci. Or, camarades, si l'on examine le voté sur le rapport d'activité, on voit, en comptant par syndicats, qu'il y a eu 148 syndicats dans la minorité et 943 dans la majorité, soit 6/7 pour la majorité et 1/7 pour la minorité. Si l'on compte purement et simplement les voix, l'on trouve 1.512 voix pour la majorité et 214 pour la minorité, soit une proportion de 7/8 pour la majorité et 1/8 pour la minorité. Par conséquent, la désignation de quatre membres de la minorité dans la C. E. confédérale est nettement insuffisante.

En effet, faisons le calcul : 43 postes de titulaires donne le chiffre minimum de 5 pour le huitième et 6 pour le septième. Or, vous n'avez prévu que 4 postes. Nous ne sommes donc pas d'accord sur le nombre des représentants de la minorité et nous voulons que ce nombre soit obtenu d'une façon logique. Or, l'arithmétique est la meilleure logique.

Nous ne sommes pas davantage d'accord sur la méthode qui consiste à faire désigner par la majorité les représentants de la minorité. Si nous pensons que le syndicalisme doit se conduire lui-même, nous pensons à plus forte raison qu'une minorité doit en faire autant. Nous demandons donc qu'on laisse à cette minorité le soin de désigner ses représentants et surtout nous ne voulons pas qu'on nous choisisse ailleurs que dans notre milieu.

C'est pourquoi je fais la proposition suivante : je demande au Congrès de permettre à la minorité de se réunir pour désigner les représentants auxquels elle a droit à la C. E. confédérale. Un septième ou un huitième de la C.G.T.U., cela compte; camarades.

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Teulade.

TEULADE. — Je ne sais pas si Chambelland veut faire de l'impérialisme, en tout cas, il vient d'annexer la minorité n° 2 qui refuse sa représentation.

Camarade Chambelland, pour tenir le raisonnement que tu viens de développer, il faut que tu nous indiques également le pourcentage qui doit revenir à la minorité n° 1. En es-tu capable ? Si oui, tu as raison. Si non, tu as tort.

Il faudra que la minorité n° 2 revienne sur la décision qu'elle a prise par la bouche du camarade Schumacher, ou bien, camarade Chambelland, tu fais de l'impérialisme et tu annexes purement et simplement la minorité n° 2. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Pour clôturer la discussion, la parole est au camarade Claveri.

POUSSIF. — Je demande la parole.

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Poussif, la discussion sera ensuite close. (*Protestations.*)

CHAMBELLAND. — Je demande la parole.

POUSSIF. — Je viens demander au Bureau confédéral qu'il applique l'article des statuts qui dit que les secrétaires confédéraux doivent avoir la ratification de leur syndicat. Je lui demande si cet article joue toujours.

Si oui, nous informons le Congrès que le Conseil syndical a refusé de donner sa ratification au camarade Racamond comme secrétaire confédéral pour déloyauté politique vis-à-vis de son organisation de base. (*Protestations.*)

UN DÉLÉGUÉ. — Ce n'est pas l'assemblée générale du Syndicat qui a pris cette décision, c'est le Conseil syndical.

POUSSIF. — Et l'assemblée générale l'a ratifiée.

RAMBAUD. — Camarades, soyez rassurés, je ne vais pas vous demander la représentation des sauvages.

Je voudrais simplement que la question fût placée sur son véritable terrain, à savoir si oui ou non la minorité qui s'est prononcée dans ce Congrès doit avoir sa part de représentation dans la C. E. confédérale.

Si oui, comme l'a dit Chambelland avec juste raison, il appartient à cette minorité de désigner elle-même ses représentants à la C. E.

Vous vous souvenez, non pas les tard venus au syndicalisme, mais les

vieux, qu'au Congrès de Lyon, en 1919, il avait été décidé que la minorité aurait droit à sa part de représentation à la C. A. de la C.G.T. Les votes du Congrès de Lyon nous donnaient droit à neuf délégués. La minorité se réunit donc à la Bourse du Travail. Là, après une discussion assez violente avec le groupe anarchiste qui ne voulait à aucun prix être représenté à la C. A., la majorité des syndicats minoritaires se prononça pour sa représentation et désigna ses neuf délégués. Au C. C. N. qui suivit les assises de Lyon, la désignation était alors faite par le C. C. N. et non par le Congrès, les représentants de la majorité de la C. G. T. voulurent choisir eux-mêmes les représentants de la minorité. Deux ou trois furent élus, mais la minorité tout entière obligea ces camarades élus à démissionner immédiatement de la C. A. de la C. G. T.

Je ne pense pas que vous ayez changé d'avis. J'espère que, anciens minoritaires dans la C.G.T., vous avez aujourd'hui la même conception et que vous ne voudrez pas faire comme les réformistes, choisir dans la minorité ceux qui vous plaisent pour les mettre le lendemain dans l'obligation de démissionner.

LE PRÉSIDENT. — Camarades, la discussion est close. Je donne la parole au camarade Claveri.

CLAVERI. — Nous avons été très heureux tout à l'heure d'entendre le camarade Schumacher déclarer que la C.E. n'avait pas travaillé pendant la période où lui-même en faisait partie...

SCHUMACHER. — Je n'ai pas dit cela.

CLAVERI. — Il est tout à fait étonnant qu'il ne se soit pas aperçu, au cours de deux ans, qu'il était impossible de travailler à la C.E. et il faut souligner devant le Congrès que Schumacher ne s'aperçoit de cela que le jour où il est en désaccord avec la majorité confédérale.

Quant à Deveaux, il s'est permis de se livrer à cette tribune à des attaques vis-à-vis de certains camarades, membres du Syndicat des Métaux, sous prétexte qu'ils sont, paraît-il, des travailleurs honoraires. Est-ce donc qu'on est travailleur honoraire parce qu'on est permanent ? Alors, il en est beaucoup dans ce cas, Deveaux en particulier. Nous, nous croyons que, dans la période présente, il n'est pas de travailleurs honoraires et que les permanents, s'ils veulent véritablement remplir les tâches qui leur incombent, ont plus de coups à recevoir que d'honneurs à retirer de leurs fonctions.

Nous ne pouvons accepter que le débat soit porté sur un pareil terrain.

Poussif disait que le Syndicat des Boulangers n'acceptait pas la candidature de Racamond sous prétexte d'escroquerie politique...

POUSSIF. — Non, de déloyauté politique.

CLAVERI. — De déloyauté politique. Nous ne croyons pas, nous, que les statuts permettent à un syndicat, quel qu'il soit, d'empêcher une candidature en pareille circonstance. Les statuts de la C.G.T.U. disent que les candidatures à la C.E. doivent être ratifiées par les syndicats, mais que les syndicats ne pourront véritablement s'opposer à ces candidatures que si les candidats ont commis des actes de malhonnêteté, mais pas seulement parce qu'ils se trouvent en désaccord politique avec leur syndicat.

POUSSIF. — Ce n'est pas à cause des divergences de tendances que nous repoussons la candidature de Racamond, c'est parce que nous estimons qu'il a porté préjudice à son organisation de base par son attitude politique. Si vous le voulez, nous allons vous montrer immédiatement que Racamond a nui à son organisation de base. (*Vives protestations. — Bruit.*)

CLAVERI. — La manœuvre est claire. Nous n'insistons pas, le Congrès se prononcera. Les délégués au Congrès sont à même de juger si l'attitude de Racamond, au cours des années écoulées, a réellement porté préjudice, non seulement au Syndicat des Boulangers, mais à l'ensemble du mouvement syndicaliste unitaire. Ce sont les délégués qui, par leur vote, montreront que la grande majorité d'entre eux ne partagent pas l'opinion de nos camarades boulangers.

Il en est de même pour le Syndicat des T. C. R. P. qui refuse la candidature de Leclerc et prétend que cette candidature ne peut être acceptée, n'étant pas ratifiée par le syndicat.

Le syndicat peut ne pas être d'accord avec Leclerc, mais il ne lui appartient pas d'opposer son veto à cette candidature, car, c'est seulement dans la mesure où il y aurait malhonnêteté de la part de Leclerc et non désaccord politique avec son organisation, que cette candidature ne pourrait être maintenue.

Tout à l'heure, Schumacher a déclaré ne pas vouloir être candidat, parce que son syndicat n'en avait pas été saisi. Déjà, au Congrès de Bordeaux, la liste de candidats avait été présentée dans les mêmes conditions, bon nombre de candidats n'avaient pas eu la ratification de leur syndicat. Ces organisations ont été consultées par la suite et ont eu à ratifier les décisions prises par le Congrès.

La question de la représentation de la minorité se pose-t-elle aujourd'hui sous l'angle de la représentation proportionnelle des minorités au sein de la C. E. confédérale ?

Non, nous restons sur les mêmes positions que nous avons à Bordeaux, à savoir que la C.G.T.U. doit être dirigée par une C. E. homogène. Nous restons sur ces positions, mais, en raison même de l'attitude prise par la minorité, des luttes de tendances qui ont eu lieu dans la C.G.T.U. et du fait que jusqu'à ce jour la minorité a tenté de lutter contre la direction confédérale, en dehors des organismes dirigeants, nous avons pensé qu'il était nécessaire, politiquement, de faire entrer dans les organismes dirigeants, non pas quelques camarades que vous désignerez, quelques hommes de paille que vous enverrez à la C. E., mais vos leaders, vos chefs de file qui sont les représentants officiels des minorités.

Nous ne pouvons pas accepter la proposition qui nous est faite par Chambland d'élargir la représentation de la minorité, non pas parce que la présence de deux membres de plus de la minorité générerait la majorité confédérale, mais parce qu'en raison du fait que nous restons sur les positions de Bordeaux, il ne peut s'agir, en la circonstance, d'une représentation exacte de toutes les forces de la minorité.

On ne peut pas laisser la minorité désigner elle-même ses représentants ; c'est le Congrès qui décide.

La minorité a le droit, camarade Engler, de présenter ses candidats ; si elle le désire, on les mettra à la suite de la liste. Mais c'est le Congrès, en dernier ressort, qui décidera.

Nous avons déjà, dans le passé, essayé d'admettre à la C. E., des camarades de la minorité qui n'étaient pas les véritables représentants, les chefs de file de cette minorité.

À cette manœuvre nous ne voulons pas nous laisser prendre et si vous avez l'intention de venir à la C. E. et d'y travailler, vous n'avez pas le droit d'y laisser venir des militants de second plan ; vous devez y mettre au contraire ceux dont vous ne doutez pas de la compétence et ceux que vous avez choisis comme chefs.

CHAMBELLAND. — Je demande la parole.

GITTON. — La clôture ; le Congrès doit se prononcer.

LE PRÉSIDENT. — Le camarade Claveri a répondu aux différentes interventions des camarades, par conséquent, la discussion doit être close et je consulte le Congrès, à savoir si vous êtes partisans de clore la discussion. (*Approbatons.*)

CHAMBELLAND. — Si je vous avais demandé l'autorisation de faire une réunion de la minorité, c'était de la minorité numéro 1, parce qu'en effet nos camarades de la minorité numéro 2 ont décidé de ne pas accepter leur représentation à la C. E. Je vais vous lire la liste que nous avons établie et vous verrez que ce ne sont pas des hommes de paille :

Engler, Germaine Goujon, Charbit, Chambelland, De Groote, Maupieux ; Mahouy et Bour comme suppléants.

SIMONIN. — Le Congrès ne peut accepter sans protester la déclaration de notre camarade Poussif contre le camarade Racamond. Le camarade Poussif vient condamner un secrétaire confédéral sortant pour déloyauté politique. Où est la déloyauté politique ? C'est lorsque vous profitez de l'absence de Racamond, poursuivi, mis dans l'illégalité, pour aller dans les sections condamner un militant qui n'a jamais failli à son devoir et qui, vous le savez bien, a toujours fait preuve, lorsqu'il était en liberté, de la plus grande activité pour la C.G.T.U.

Nous avons déjà dit que si Racamond n'avait pas milité dans son syndicat, c'est que les tâches énormes qu'il doit assurer l'empêchent de suivre les réunions comme il le voudrait lui-même. Dans aucun Congrès on n'a pris prétexte des différends survenus entre militants, sur une question de tendance, pour condamner un candidat à la C. E. ou au Bureau confédéral. En conséquence, il ne peut être question de retenir l'argumentation de Poussif.

LE PRÉSIDENT. — Vous avez entendu les noms qui ont été lus par le camarade Chambelland comme candidats à la C. E.

MARLIER. — Je voudrais savoir s'il s'agit de Maupieux, du Bijou ?

CHARBIT. — Oui.

MARLIER. — Alors je demande la parole. Nous connaissons très bien ce camarade qui n'a jamais rien fait dans le syndicat, si ce n'est un travail de désagrégation. Sa place n'est pas dans la C. E.

LE PRÉSIDENT. — Je vous rappelle la liste des camarades présentés à la C. E. confédérale.

(*Le Président communique à nouveau la liste des candidats.*)

LE PRÉSIDENT. — Camarades, vous avez entendu la liste des candidats proposés pour faire partie, comme membres titulaires, ou comme membres suppléants, de la C. E. confédérale ; je la mets aux voix.

(*La grande majorité de l'Assemblée se prononce pour l'adoption.*)

LE PRÉSIDENT. — Les camarades présentés par les Syndicats des Terrassiers de la Seine et des Cheminots de Lyon, sont élus membres de la C. E. confédérale. (*Vifs applaudissements.*)

CHAMBELLAND. — Je demande la parole.

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Chambelland.

CHAMBELLAND. — J'ai demandé la parole pour élever une protestation contre

la façon dont a été élue la C. E. Au nom de la minorité numéro 1, j'avais déposé une liste de candidats, mais le Bureau n'a pas jugé bon de demander au Congrès de se prononcer sur cette liste. Par conséquent, je viens apporter une protestation vigoureuse contre cette manière de procéder.

LE PRÉSIDENT. — Le Bureau répond à Chambelland que nous avons mentionné tout à l'heure les noms des camarades qui ont été présentés sur la liste des candidats. Le Bureau a ensuite mis aux voix la proposition des syndicats présentant ces camarades comme candidats à la C. E. confédérale.

UN DÉLÉGUÉ. — C'est le procédé de Robert Houdin.

LE PRÉSIDENT. — Les camarades qui viennent d'être élus à la C. E. confédérale sont priés de se réunir immédiatement à la Salle du Tapis-Vert.

CHAUSSIN. — Au nom de la minorité n° 2, nous déclarons que l'élection ainsi faite, nous ne l'acceptons pas, et que ceux de nos délégués désignés par vous ne siégeront pas à la C. E. (*Mouvements divers.*)

DEVEAUX. — Pour continuer le même genre d'exercice, je demande qu'après l'escamotage de la C. E., le président nous escamote dans un chapeau des petits drapeaux et un lapin, pour nous amuser, en attendant que la C. E. redescende. (*Exclamations.*)

LE PRÉSIDENT. — Si notre camarade n'a que de pareilles imbécillités à dire, il pourrait se dispenser de faire perdre le temps au Congrès.

Je donne la parole à Alice Brisset, pour le rapport sur le travail à faire parmi les ouvrières.

RAPPORT SUR LE TRAVAIL A FAIRE PARMIS LES OUVRIÈRES

ALICE BRISSET (*Rapporteur*). — Etant donné le peu de temps dont nous disposons, pour faire le compte rendu détaillé des travaux de la Conférence nationale féminine, qui ont duré trois séances, nous avons décidé de ne faire qu'une seule intervention.

Je dois tout de suite marquer l'importance de cette Conférence. Nous avons réuni 60 déléguées, dont 34 de province, 26 de Paris, en majorité des ouvrières, et cela est important à signaler par rapport à notre Conférence féminine de Bordeaux, où nous n'avions qu'une majorité d'employées : nous comptons 35 ouvrières et 25 fonctionnaires des P.T.T., institutrices ou employées.

Nous devons également, pour montrer la composition sociale et l'importance de la Conférence qui vient de se tenir, indiquer que nous avons 38 ouvrières de 18 à 30 ans ; 20 de 30 à 40 ; et 2 de 50 à 60.

Nous avons questionné chaque déléguée sur les raisons qui l'avaient incitée à rentrer dans les syndicats unitaires et nous avons appris que la majorité des déléguées sont venues à la C.G.T.U. au cours des grèves.

Nous avons également fait le recensement des camarades victimes de la répression. Nous avons dans notre Conférence 7 déléguées qui ont été poursuivies et condamnées au cours des récents mouvements de grève.

Ceci dit, j'en arrive immédiatement aux travaux et à la ligne qui a guidé les travaux de notre Conférence.

Nous avons lié les problèmes de la rationalisation, de la mobilisation industrielle et de la guerre et recherché le rôle des millions d'ouvrières françaises

dans ces questions. Hier, Richetta, dans son rapport, a montré le rôle industriel que jouent le textile, la soie artificielle et les produits chimiques dans la guerre des gaz asphyxiants et lacrymogènes.

Quand on sait que dans la vallée du Rhône, la firme Kuhlmann, les usines de Génissiat comptent des milliers d'ouvrières et sont nanties d'un brevet pour les gaz asphyxiants, on se rend compte du rôle de ces travailleuses dans la préparation de la guerre et de celui qu'elles auront demain dans la guerre impérialiste.

Quand on sait que dans le seul département de la Seine, des usines occupant toutes des femmes fabriquent des avions, des cartouches, des tentes, des mitrailleuses ; quand on sait, comme nous l'avons signalé à notre Conférence, les circulaires envoyées parmi les P. T. T. pour mobiliser le personnel en cas de guerre, la circulaire envoyée par le général Moreau dans les usines métallurgiques pour demander aux employeurs le nombre de leurs ouvriers et ouvrières, leur adresse, leur moralité, leurs attributions en vue de leur mobilisation, on se rend compte de leur rôle.

A Bordeaux, quand nous avons parlé de la mobilisation des femmes, on a encore pris cela avec le sourire, mais la chose est entrée dans la pratique et les seuls documents publiés dans *L'Humanité* en sont la preuve formelle.

Mais notre Conférence n'a pas seulement envisagé cette préparation, elle a également examiné les tâches pratiques pour entraîner les ouvrières dans la lutte effective contre la guerre et pour la défense de l'U. R. S. S., pour indiquer comment la mobilisation des ouvrières devait se faire par les syndicats unitaires et comment les ouvrières syndiquées et inorganisées devraient être menés dans l'action pour soutenir les soldats et les marins.

Nous avons montré, dans notre seconde séance, que les ouvrières de Nancy, de Troyes et de Chaumont, si elles avaient été orientées, tant au moment de l'envoi de Couteilhas aux sections spéciales qu'au cours des manifestations qui ont suivi, auraient pu soutenir par des démonstrations d'usine et des manifestations à la sortie, l'action antimilitariste de la caserne et du bateau.

La mobilisation des ouvrières ne se fait pas à coups de discours, mais pratiquement, sur la plate-forme de la rationalisation capitaliste et de la mobilisation industrielle.

Dorel, qui a rapporté sur la rationalisation, a montré les deux côtés de celle-ci : politique, d'une part, et social, de l'autre. Il a indiqué quel était le processus de la transformation de la technique, compte tenu des modifications dans la composition sociale de la classe ouvrière.

Nous le répétons depuis Bordeaux, et il nous faut encore le marquer ici. C'est dans la mesure où la division du travail est poussée à l'excès, où la spécialisation rend superflue une partie des travailleurs qualifiés, où le développement du travail à la chaîne, au compteur et au chronomètre, n'exige aucune qualité professionnelle spéciale, mais seulement de la dextérité et de l'habileté de la part des ouvrières ; c'est dans la mesure où se développe la rationalisation que nous pouvons dire que la majorité de la classe ouvrière se transforme, ne va plus vers les ouvriers qualifiés, les professionnels, mais est décalée et se tourne vers les ouvrières, les jeunes, les coloniaux, c'est-à-dire les couches les plus exploitées.

Si j'indique cela, ce n'est pas pour répéter des choses connues, mais parce qu'à Bordeaux et depuis nous avons rencontré beaucoup d'incompréhension dans notre travail parmi les ouvrières, et trop souvent cet argument que la femme doit rester à son foyer. Or, quand les militants ont une telle

opinion, comment les syndicats pourraient-ils poser pratiquement la question de la main-d'œuvre féminine ?

Quand on pense que l'ouvrière n'a pas sa place dans la production capitaliste, quand on ne voit pas comment elle est entraînée dans le processus de la rationalisation, quand on croit que sa place est au foyer familial, on ne fait pratiquement aucun travail.

Mais, depuis Bordeaux, les événements ont fait plus que tous les discours pour prouver le rôle des ouvrières dans l'économie capitaliste : les grèves de Rouen, de Darnétal, de Concarneau, de Clermont-Ferrand ont montré d'une façon tout à fait significative l'entrée en ligne des nouvelles couches.

Aujourd'hui, on compte trois millions de femmes dans la production. Au rythme où nous allons, ce sera demain 3.500.000, 4.000.000, 5.000.000 et, au déclenchement de la guerre, c'est l'ensemble des ouvrières qui seront mobilisées dans les usines.

Si nous regardons la métallurgie, on y compte 158 branches où travaillent les femmes ; dans presque toutes les branches du textile, des produits chimiques, elles ont été introduites.

Si nous examinons les professions où l'entrée des femmes était inconnue jusqu'à maintenant, nous trouvons sur les ports des ouvrières dockers. On nous a signalé à Dunkerque et à Rouen des femmes qui travaillent au déchargement des marchandises.

Ceci pose pour nous un problème de la plus haute importance : celui des congrès d'ouvrières. Le délégué de l'I. S. R. à cette tribune a fait appel au Congrès en disant qu'il fallait s'intéresser davantage aux jeunes prolétaires et aux ouvrières. Cette parole ne doit pas rester une formule de discours, elle doit se traduire pratiquement par un travail positif dans l'ensemble des syndicats.

Comment conquérir cette majorité d'ouvrières à l'influence de la C.G.T.U. ? Dorel a, dans son intervention, posé la question du programme de revendications.

Le programme de revendications doit faire l'objet d'un examen attentif dans l'ensemble de nos syndicats.

Est-ce que nos syndicats ont fait ce travail jusqu'à maintenant ?

Si l'on demandait aux représentants des syndicats dans ce Congrès ceux qui ont déposé des revendications pour les ouvrières, il y en aurait très peu. Ceux qui l'ont fait sont des exceptions.

Nous avons eu des revendications féminines déposées chez les fonctionnaires et dans de rares fédérations. Dans l'ensemble, notre programme de main-d'œuvre féminine est resté dans la brochure du Congrès de Bordeaux ; on ne l'a même pas popularisé ; on l'a encore bien moins fait passer dans la vie.

Nous pourrions montrer comment, dans certains Congrès d'usines, destinés à préparer la lutte, on a tout simplement oublié de présenter la plus petite revendication pour les ouvrières, pourtant en majorité dans ces usines.

On vient dire : « Les ouvrières n'entrent pas dans nos syndicats, elles ne s'intéressent pas à notre action ». Comment voulez-vous que les ouvrières sentent que la C. G. T. U. est leur chose si on ne s'intéresse pas à elles ?

Il faudra absolument orienter notre travail dans un autre sens et attacher une grande attention à faire passer dans la vie syndicale les revendications de la main-d'œuvre féminine.

Notre programme comprend 14 ou 16 points. Vous les trouverez dans la résolution qui vous sera présentée et qui devra guider votre travail.

Je veux seulement marquer la question des salaires, la réduction de la journée de travail et la protection des ouvrières.

Comment, pratiquement, a-t-on posé la question des salaires ? Dans la plupart des cas, les syndicats ont fait un travail mécanique ; ils ont cru se débarrasser d'une tâche ennuyeuse en incorporant dans quelques cahiers de revendications la formule : A travail égal, salaire égal.

Est-ce là s'adapter aux conditions de vie des entreprises, aux conditions des diverses catégories que l'on défend ? Non. Quand dans une usine les ouvriers gagnent 50 % de plus que les ouvrières et quand, au syndicat, devant un tel écart de salaires, on se borne à réclamer le salaire égal pour un travail égal, ce n'est pas suffisant. C'est, certes, une bonne propagande, mais qui n'entraîne pas les ouvrières dans l'action. Pourquoi ? Parce que les ouvrières se disent : « Oui, nous sommes d'accord avec le syndicat : nous voudrions bien le salaire égal au travail égal, mais nous ne pouvons pas l'obtenir ; les ouvriers gagnent le double de nous ».

Pratiquement, comment faut-il poser la question du relèvement des salaires pour les femmes ?

Il faut poser des revendications concrètes, poser partout dans notre propagande le principe : A travail égal, salaire égal, le réclamer partout où cela est possible. Mais là où les écarts sont trop grands entre les salaires masculins et les salaires féminins, il faut pratiquement poser la question du relèvement immédiat des salaires des femmes.

Nous avons eu, dans les grèves, à examiner différents cahiers de revendications. Nous avons eu des grèves de professionnels, déclenchées par des professionnels et, évidemment, au profit des professionnels, où l'on n'a tenu aucun compte des bas salaires féminins. Nous avons eu de nombreuses grèves où nos syndicats ont posé la question des pourcentages, c'est-à-dire des pourcentages qui favorisent les plus hauts salaires. Dans ces mouvements de lutte, les patrons ont pu manœuvrer tout à fait habilement. Ils sont assez d'accord avec les pourcentages, qui leur permettent de diviser davantage et de cloisonner les ouvriers. C'est ainsi que dans certains mouvements les ouvrières ont engagé la même bataille avec la même ardeur, mais que ces ouvrières, qui luttaient pour un pourcentage, se sont vu augmenter d'une façon dérisoire, alors que les patrons ont favorisé les professionnels, les cadres de l'usine, les ouvriers qualifiés.

Dans l'ensemble de ces cas, même quand nous avons obtenu une victoire partielle, les ouvrières se sont éloignées de nous, n'ont pas rejoint nos syndicats ; nous n'avons gardé aucune liaison avec elles. Pourquoi ? Parce que nous avons encore accentué la différence entre les hauts et les bas salaires.

Nous avons vu aussi les cas de grèves où l'on a déposé des revendications uniques pour toutes les catégories. Ce fut, nous l'avons déjà marqué dans un C. C. N., l'exemple de la grève du Nord.

Dans la grève du Nord, la revendication était de 50 centimes pour toutes les catégories : jeunes, femmes, adultes. Nous avons vu là, même après l'échec de la grève, que cette revendication avait rassemblé l'ensemble des ouvriers, qu'ils avaient lutté pour la même cause. Nous avons vu, après cet échec, les ouvrières rester sous l'influence de la C. G. T. U.

Nous pouvons dire que c'est seulement depuis la grève du Nord que nous avons pu constituer nos Commissions féminines ; c'est seulement après la grève du Nord que nous avons pu garder la liaison avec des ouvrières chrétiennes, des ouvrières confédérées, parce que cette façon de poser la lutte sur une plate-forme pour l'ensemble des catégories de travailleurs est la meilleure

méthode ; elle empêche la division entre les ouvriers, elle empêche d'augmenter l'écart des salaires entre les femmes et les hommes.

Les ouvrières du Nord ont senti que la C. G. T. U. était à l'avant-garde de leur lutte et qu'elle défendait leurs revendications.

Un deuxième point de notre programme, c'est la journée de sept heures.

Ici, Dorel est venu dire : « Il faut défendre les huit heures contre les dérogations et les récupérations ».

Oui, il faut absolument poser ce problème, particulièrement à propos du travail des ouvrières. Je n'ai pas besoin de dire à cette tribune ce que chacun de vous connaît, que l'ouvrière a une seconde journée de travail à accomplir lorsqu'elle rentre à son foyer. Le temps de travail de l'ouvrière se chiffre par 15, 16 et quelquefois 17 heures journalières.

Il faut par conséquent défendre non seulement les huit heures, les 44 heures, mais encore largement populariser l'idée de la journée de sept heures. Il faut la populariser parce que l'on a posé ici la question de la défense de la force humaine de chaque travailleuse.

Nous savons que les ouvriers n'ont d'autre capital que leur force de travail et si l'on tient compte, tant au point de vue de l'usure rapide de la santé, que des conditions physiologiques de l'ouvrière, du fait que les meilleures ouvrières travaillent beaucoup plus avec leurs nerfs qu'avec leur force, qu'elles s'usent plus rapidement, il faut poser pour elles la question de la diminution de la journée de travail.

C'est pourquoi il faut pratiquement faire comme dans certaines industries — et à ce propos je citerai ma Fédération, celle du Textile — où, au cours de diverses campagnes, nous avons posé la question des pauses et des intervalles dans les usines à grand rendement.

Il faut, partout où cela est possible, adopter cette revendication de la diminution de la journée de travail. Il faut prouver partout que la journée de sept heures pour les ouvrières est quelque chose d'applicable. Il faut montrer que défendre les huit heures sous l'angle de l'application de la Convention de Washington ne répond plus à rien aujourd'hui. Il faut aussi montrer que seul, dans le monde, un pays applique les sept heures et qu'en U. R. S. S. de nombreux avantages, pour les ouvrières, résultent du fait de cette application, ainsi que de l'application des six heures dans les métiers nuisibles à la santé de l'ouvrière.

Il est un autre argument qui milite en faveur de la journée de sept heures. Lorsque nous avons lancé ce mot d'ordre, on nous a répondu qu'il était prématuré. Or, si nous constatons le nombre d'ouvriers et d'ouvrières rendus inutiles dans les usines, par suite du développement de la technique et des nouvelles méthodes de travail, nous sommes obligés de constater que la question d'une réduction plus sensible de la durée du travail doit être plus que jamais à l'ordre du jour. N'en était-on pas arrivé à dire, au cours de la dernière crise de chômage, par suite du ralentissement général de l'économie nationale, qu'il allait falloir renvoyer les ouvrières des usines pour les remplacer par des ouvriers ? Or, nous avons montré, à Bordeaux et dans nos campagnes successives, que le capitalisme ne se séparerait jamais de la main-d'œuvre féminine. La réduction de la journée de travail s'impose donc encore pour répondre à l'élimination constante du matériel humain. Il faut poser le droit au travail pour tous et ce n'est que dans l'obtention de la journée de sept heures que nous trouverons la solution du problème.

En ce qui concerne les tâches, la Conférence m'a chargée d'insister auprès du Congrès pour que, à tous les échelons du mouvement syndical, on renforce le travail fourni par les ouvrières. Voici quatre ans que nous avons lancé le mot d'ordre de la constitution de commissions féminines à tous les échelons. Où en sommes-nous ? Rien n'a été fait, ou presque. Et s'il y a des camarades qui ont réussi à constituer des commissions de ce genre, elles sont tellement isolées qu'elles ne peuvent rien faire de pratique.

C'est que les syndicats pensent avoir résolu le problème de la main-d'œuvre féminine en envoyant une lettre à la C. G. T. U. lui réclamant une militante pour faire de l'agitation. Ils pensent que la seule venue d'une propagandiste de la C. G. T. U. arrange tout, que ce sera suffisant pour remuer les millions d'ouvrières inorganisées et qu'une fois la commission féminine constituée, on peut en rester là et dormir sur ses lauriers.

Est-ce là la conception du travail syndical parmi les ouvrières ? Non, camarades. Ce travail est compris dans le problème de la conquête de la majorité des travailleurs. Il est compris comme une des tâches importantes vers lesquelles nous devons nous orienter, et quand nous avons entendu à cette tribune des camarades nier le rôle des ouvrières inorganisées ; quand nous avons entendu ici réclamer un thermomètre pour mesurer le degré de radicalisation des ouvrières, nous répondons, nous, qu'il n'y a qu'à aller dans les usines où travaillent des ouvrières pour voir comment elles sont exploitées et se rendre compte qu'il suffira de poser dans nos syndicats la question des revendications pratiques pour qu'elles viennent à nous sans hésiter.

Mais cela ne peut pas être la tâche d'une poignée de camarades isolées et sans initiative. Ce doit être demain la tâche de l'ensemble de nos syndicats. (*Applaudissements.*)

Comment faire fonctionner les commissions féminines ? Jusqu'à présent, on a laissé cela aux seules ouvrières. Mais la Conférence de Paris a décidé que si, d'une part, les commissions féminines devraient être constituées avec les meilleures ouvrières et les plus actives, il faudrait qu'y soient incorporés aussi les ouvrières qui travaillent dans les usines où sont employées un grand nombre de femmes. Il faudrait que dans les syndicats locaux, dans les sections syndicales même, là où nous n'avons pas d'ouvrières, un camarade soit chargé de s'occuper spécialement de la liaison avec les commissions féminines et prépare le travail pour gagner à notre cause les ouvrières de son entreprise.

La Conférence a également indiqué qu'il fallait modifier notre système d'agitation et ne pas appeler à tout bout de champ, dès qu'une grève se déclenche, une camarade pour diriger ce mouvement. On nous fait venir en disant, le plus souvent : « Ce sont des ouvrières, nous ne savons pas leur parler, nous ne savons comment les diriger ». Comment, camarades, vous représentez des syndicats où entrent les catégories les plus diverses d'ouvrières et vous réclamez notre aide lorsqu'il s'agit d'ouvrières, sous prétexte que vous ne savez pas leur parler ? Allons donc, il faut rompre avec de pareilles méthodes. Il n'y a pas deux façons de parler, une pour les ouvrières et une autre pour les ouvrières. Il n'y a que le langage prolétarien, celui qui doit tenir chaque syndiqué. Quand on est à l'établi, à l'usine, au métier, à la filature, à la chaîne dans les usines Citroën, quel langage tenez-vous à l'ouvrier que vous voulez entraîner ? Vous lui parlez de l'exploitation de l'usine, de la cherté de la vie et des loyers. Croyez-vous qu'il faille tenir un langage différent aux femmes ? Non, camarades, et c'est pourquoi notre agitation doit, à notre avis, être faite par l'ensemble des syndiqués. Chaque membre d'un syndicat doit savoir qu'il

a à entraîner dans le syndicat non seulement les ouvriers mais encore les ouvrières avec lesquelles il travaille quotidiennement.

Nous insistons également pour que, de retour dans vos régions et dans vos unions locales, la question des Conférences d'ouvriers et d'ouvrières soit posée. Cette pratique pour réunir de temps en temps les camarades des mêmes usines a donné d'excellents résultats. Nous avons donné, d'ailleurs, des indications à nos camarades de province sur la manière d'organiser des Conférences féminines, de diriger leurs travaux et d'attirer à notre lutte quotidienne les ouvrières inorganisées, confédérées ou chrétiennes.

Nous insistons pour que cette question soit mise à l'ordre du jour des travaux de tous nos syndicats.

Enfin, nous voulons poser nettement une dernière question devant le Congrès. Il faut donner aux ouvrières la place qui leur revient dans nos organisations. Allons-nous nous contenter pendant longtemps encore de dire : « Les ouvriers ont de la combativité, de l'ardeur dans la lutte » ?

Je vous assure que, si vous aviez assisté à notre Conférence féminine, vous auriez vu qu'il s'agissait autant d'une Conférence d'étude des méthodes d'action directe que d'une Conférence d'examen des revendications féminines.

On y a cité l'exemple des ouvrières de Clermont-Ferrand, de Concarneau, du Nord, qui se sont battues avec les gardes mobiles et ont pratiqué le débouchage. On nous a cité l'exemple, à notre Congrès, des ouvrières de Darnétal qui sont entrées dans une usine et en ont sorti les jaunes.

Certes, il est bon d'apporter ces arguments pour mettre en valeur la combativité des ouvrières, mais il importe surtout que tout cela se traduise par une réalisation pratique.

Avez-vous donné aux ouvrières la place qui leur revient ? Nous disons : non. Dans les comités de grève, dans les comités de lutte, on a mis des femmes parce qu'il fallait des femmes. On dit bien : « Il faut une femme dans le Conseil syndical, il faut une femme dans le comité de grève. » Mais, on s'arrête là et, ce faisant, vous me permettrez de vous le dire, on se livre à un travail purement mécanique, purement formel, qui ne peut donner aucun résultat.

Nous avons vu des syndicats qui nous ont dit : « Nous avons mis des femmes dans notre Conseil syndical, mais elles ne disent jamais rien ». Eh bien, voulez-vous que je vous dise très franchement pourquoi elles ne disent rien ? C'est parce qu'elles souffrent de l'impérialisme des hommes dans nos syndicats. (*Applaudissements.*) C'est parce qu'on les considère comme inférieures, c'est parce qu'on leur demande des brevets d'aptitude.

Nous avons vu une section syndicale, dont la direction devait être prise par une femme, dire : « Mais, allons donc ! une ouvrière, cela n'a pas d'influence, ça ne sait pas faire de discours ». Mais, camarades, est-ce que tous les syndiqués savent faire des discours ? Est-ce que tous les secrétaires de syndicat sont des orateurs hors ligne ? Il faudra nous dire s'il faut des brevets d'aptitude pour les postes de lutte et de direction dans nos organisations ou s'il suffit d'avoir la combativité, la foi dans la lutte. (*Applaudissements.*)

Nous, nous disons que l'ouvrière a conquis sa place chez nous. La meilleure preuve — ce sont là des faits, ce ne sont pas seulement des paroles, — nous la trouvons dans notre Conférence féminine présidée pour la première fois par une ouvrière ayant été emprisonnée, dans le fait de trouver parmi nous sept camarades poursuivies et condamnées : les vingt ouvrières de Concarneau, celles de Clermont-Ferrand, qui ont été poursuivies. C'est dans l'ensemble de notre mouvement que l'ouvrière a prouvé sa combativité.

Par conséquent, il faudra, dans les comités de lutte, dans les comités de grève, donner aux ouvrières la place qui leur revient légitimement.

Il est un autre point extrêmement important sur lequel je dois encore insister devant le Congrès. A notre Conférence féminine, une ouvrière nous a dit : « Au cours de la manifestation du 1^{er} Août, je me suis trouvée entourée de flics, avec mes faibles poings de femme pour me défendre ». Camarades, il est certain que, si l'on continue à laisser les ouvrières isolées dans les manifestations, à les laisser combattre anarchiquement, il est évident que leurs faibles poings n'auront pas raison des gardes mobiles et des enfants de Chiappe.

Il faut donc entraîner pratiquement les ouvrières dans l'autodéfense de la classe ouvrière, les attirer et les organiser dans les manifestations de rues. Je vous assure qu'elles ne seront pas les dernières. Mais, je vous prie, ne les isolez pas dans le travail.

Pour conclure, nous dirons : « Etablissons partout des programmes de lutte, des centres mobilisateurs d'ouvrières. Faisons une agitation soutenue et concrète qui doit montrer aux ouvrières que ce sont seulement les organisations révolutionnaires qui pourront les entraîner dans la lutte. Faisons un travail d'ensemble, dans tous les syndicats, parmi la main-d'œuvre féminine ».

Pour finir, camarades, donnez aux femmes travailleuses la place, la vraie place qui leur revient dans les batailles contre la bourgeoisie. (*Vifs applaudissements.*)

COMPOSITION ET ELECTION DE LA COMMISSION CENTRALE FEMININE

ALICE BRISSET. — Voici maintenant la Commission féminine centrale que nous vous proposons en vue de la préparation du travail parmi les ouvrières.

Nous avons prévu, d'une part, des camarades habitant Paris et des ouvrières qui, par leur combativité, ont fait montre déjà d'une certaine capacité. Nous prévoyons, d'autre part, l'entrée dans cette Commission centrale de camarades désignées par les Fédérations employant la main-d'œuvre féminine.

Enfin, nous avons prévu que des camarades de province constitueraient l'élargissement de notre Commission féminine centrale qui se réunirait ainsi en une sorte de Conseil National tous les deux ou trois mois ou au cours de grandes campagnes que nous aurions à entreprendre.

C'est, guidées par ces principes, que nous vous soumettons la Commission centrale féminine suivante :

Les camarades de Paris : Marie Bréant, Alice Brisset, Bernadette Cattanéo, Marie-Thérèse Gourdeaux, Jeanne Buland, Marguerite Lelandais.

En second lieu, une déléguée des Fédérations suivantes : Textile, Métaux, Alimentation, Produits chimiques.

Enfin, étant donné le travail de liaison qui doit s'opérer avec les jeunes et en vue de la lutte antimilitariste, nous avons prévu, dans notre section centrale, l'entrée d'un délégué de la section confédérale des Jeunes.

Pour l'élargissement de la Commission centrale féminine, nous vous proposons les camarades : Martha Desrumaux, Thérèse Vidal, Madeleine Charpentier. Enfin, nous prévoyons trois camarades qui seront désignées par les régions de Lyon, Rouen et Troyes.

LE PRÉSIDENT. — Camarades, je mets aux voix la proposition de la Confé-

rence relative à la composition de la Commission centrale féminine présentée par la camarade Aliée Brisset.

(Adoptée à l'unanimité.)

LE PRÉSIDENT. — Nous avons reçu la note suivante :

« Les délégués des syndicats d'Eure-et-Loir font remarquer au Congrès que, dans la liste des imprimeries utilisant le label fédéral unitaire, un oubli s'est glissé.

L'Imprimerie coopérative « La Prolétarienne », 13, rue Daniel-Boutet, à Chartres, utilise elle aussi le label fédéral unitaire.

En conséquence, nous demandons aux militants d'en prendre note et de vouloir bien également confier leurs travaux à cette imprimerie. »

LE PRÉSIDENT. — Je vais maintenant vous donner connaissance d'un message de l'Internationale Rouge Sportive.

MESSAGE DE L'INTERNATIONALE ROUGE SPORTIVE

Le mouvement sportif ouvrier en France

Le Congrès national de la C.G.T.U. a devant lui de gros problèmes à résoudre. Un de ceux qui devra retenir son attention spéciale c'est celui de la conquête de la jeunesse ouvrière.

Le nombre de jeunes qui entrent dans la production devient de jour en jour plus élevé, aussi, la jeunesse commence à jouer dans le mouvement ouvrier un rôle très considérable.

La rationalisation pose devant le patronat la nécessité d'une main-d'œuvre jeune, active, disciplinée et aussi forte. Pour satisfaire à ces besoins, les patrons ont créé un vaste mouvement sportif qui a sa base dans les usines.

Leurs cercles et clubs d'usine permettent aux patrons de renforcer la capacité de rendement des ouvriers, de les éduquer et de les entraîner dans la collaboration de classes pour en faire par la suite des « jaunes » briseurs de grèves.

Dans cette voie, le patronat est aidé par le mouvement sportif réformiste adhérent à Amsterdam, qui joue le rôle de mouvement de gauche et qui, en pratique, est le meilleur auxiliaire de la bourgeoisie, comme l'est la C.G.T.

Parmi la main-d'œuvre étrangère, les gros magnats de la mine et de l'industrie ont fait un travail énorme et, à l'heure actuelle, des milliers et des milliers d'ouvriers sportifs sont organisés et dirigés par les pires ennemis du prolétariat qui les utilisent pour scinder la classe ouvrière.

Le mouvement sportif patronal est largement soutenu par le gouvernement qui voit ainsi se créer des bases de préparation militaire obligatoire pour la jeunesse ouvrière ; ainsi le sport fournit à l'ennemi des esclaves, des soldats, des défenseurs résolus.

Durant cette dernière période, le patronat, aidé par les social-démocrates, a su faire du sport une arme dirigée directement contre la classe ouvrière, car elle aide la rationalisation capitaliste et les préparatifs pour la guerre impérialiste en préparant une armée de briseurs de grèves.

Le sport est une des formes de l'activité moderne que le patronat a su utiliser à son profit. Les ouvriers révolutionnaires n'ont pas le droit de laisser cette arme entre les mains de la bourgeoisie qui s'en sert contre les intérêts du prolétariat.

Au cours des assises nationales de la C.G.T.U., la question sportive devra être étudiée largement et à fond car, jusqu'ici, trop de Fédérations ont ignoré ou délaissé le sport, ce qui a nui considérablement au mouvement sportif ouvrier qui compte à peine 15.000 membres en face des 4 millions organisés par la bourgeoisie.

Au mois de mars 1929, la Conférence sportive syndicale réunit des représentants des principales fédérations et, après une étude sérieuse de la situation, des résolutions de travail furent prises.

Cette Conférence marque un premier pas vers la collaboration avec la Fédération Sportive du Travail, cependant ses travaux ne furent pas suffisamment populaires et, à l'heure actuelle, on rencontre encore auprès de certains militants syndicaux une sourde hostilité contre le travail sportif.

Cependant, si la C.G.T.U. veut combler la différence qui existe entre son influence et son organisation, il faut à tout prix abandonner les vieilles méthodes de travail ; il faut aller de l'avant ; la conquête de la jeunesse ouvrière pose la question de l'éducation et des distractions, ces deux choses sont liées avec les revendications économiques des jeunes et de toute la classe ouvrière.

L'indifférence de la C.G.T.U. pour le mouvement sportif doit faire place à une volonté très nette de conquérir les couches les plus exploitées : les jeunes, les femmes et les émigrés. Au moment où le patronat développe ses organisations pseudo-philanthropiques, les syndicats unitaires ont le devoir de les démasquer et d'organiser la lutte avec la F.S.T. pour créer des clubs syndicaux dans lesquels entreront les jeunes ouvriers pour se préparer à servir leur classe dans les luttes contre le patronat et la bourgeoisie.

Devant la répression gouvernementale, certains camarades nient la possibilité de créer des clubs syndicaux ou parlent du sport apolitique ; ce courant dangereux doit être énergiquement combattu car il mène à la liquidation du mouvement révolutionnaire de classe.

Il est clair que dans la période passée, la participation des syndicats unitaires dans le travail sportif fut totalement insuffisante. Aussi, au moment où une délégation sportive syndicale rentre de l'U.R.S.S., après avoir fait une enquête approfondie, la C.G.T.U. a le devoir d'entamer, en accord avec la F.S.T., une large campagne d'éclaircissement et de propagande pour la création et l'organisation de clubs syndicaux dans toutes les fédérations.

La presse syndicale doit faire connaître largement le rôle syndical révolutionnaire dans le mouvement sportif ouvrier pour en faire un mouvement de masse qui doit être entraîné dans la bataille de classe et contribuer à la défense de la classe ouvrière.

En conclusion, nous vous rappelons la résolution du Bureau Exécutif de l'I. R. S. sur le mouvement sportif en France, prise à la suite d'un rapport du représentant français de l'Internationale Rouge Sportive :

1° L'extension de l'activité sportive des organisations patronales parmi les ouvriers rend la lutte de classe de plus en plus complexe. Par le sport, les patrons cherchent à détourner l'attention des ouvriers, en particulier celle de la jeunesse ouvrière, des organisations prolétariennes et de la C. G. T. U.

Les organisations sportives bourgeoises et leurs clubs augmentent le cadre des briseurs de grèves et des adversaires de la classe ouvrière en dressant une partie des ouvriers contre l'autre. Bien plus, par le sport, les fabricants s'évertuent à inoculer aux masses ouvrières des conceptions militaristes, fascistes.

2° La participation insuffisante des syndicats unitaires à l'activité des organisations du sport ouvrier a pour effet d'enrayer le rythme de leur évolution. Les

décisions du IV^e Congrès de l'I.S.R. sur la nécessité d'un plus vaste déploiement du mouvement sportif et d'une aide de la part des syndicats ne sont pas jusqu'ici mises en application.

3^o La nécessité d'élargir le mouvement sportif ouvrier en France pose devant la C.G.T.U. la tâche d'aider par tous les moyens l'organisation sportive ouvrière à conquérir la masse ouvrière et à renforcer dans son sein l'activité des membres des syndicats. A cet effet, les syndicats doivent réaliser une vaste campagne et envisager des mesures en vue d'organiser des clubs sportifs ; il importe également d'activer l'examen des questions ayant trait au sport ouvrier dans les organismes directeurs des syndicats.

4^o Les syndicats doivent, en commun avec la F.S.T., lutter contre les tendances d'« apolitisme » et de « neutralité » du sport ouvrier. Les sportifs ouvriers doivent être entraînés aux batailles prolétariennes de classe et utilisés comme propagandistes, en les faisant participer aux piquets pendant les grèves et lock-out, etc.

5^o Dans les colonnes de la presse syndicale, il convient d'accorder une attention plus soutenue au sport ouvrier, d'éclairer l'activité des organisations ouvrières sportives, de lutter contre le sport patronal bourgeois et sa nocivité pour la classe ouvrière,

6^o Les organisations syndicales doivent contribuer, par tous les moyens, à la formation d'un cadre de dirigeants actifs et conscients de clubs ouvriers sportifs et de cercles, en aidant la F.S.T. à organiser des cours, des cercles sportifs spéciaux, etc.

7^o Proposer à la C.G.T.U. d'examiner la question du travail relatif à l'aide possible par les syndicats unitaires de France au mouvement sportif, en particulier en ce qui concerne la formation de clubs sportifs locaux.

8^o Compte tenu de l'importance qu'il y aurait à renouveler l'édition de l'organe L'Echo du Sport Ouvrier, l'Exécutif engage les syndicats à contribuer à sa diffusion parmi les masses ouvrières.

Salutations fraternelles.

L'INTERNATIONALE ROUGE SPORTIVE.

ELECTION DU BUREAU CONFEDERAL

Représentation de la minorité à la C. E.

VASSART. — Je suis chargé par la C.E. confédérale de rendre compte devant le Congrès de sa première réunion.

A son ordre du jour, il y avait la question unique de la nomination du Bureau confédéral. La C. E., sur cette question, a désigné comme membres du Bureau confédéral les camarades :

Monmousseau, Racamond, Claveri, Gitton, Billoux, ce dernier comme secrétaire de la Section confédérale des jeunes syndiqués.

Dans le cadre de la C. E. confédérale, il a été décidé de créer un Bureau élargi qui collaborerait, dans l'intervalle des séances de la C. E., avec le Bureau confédéral pour prendre des décisions sur les questions importantes surgissant en dehors des réunions régulières de la C. E. confédérale.

Ont été désignés pour faire partie du Bureau confédéral élargi, les camarades suivants :

Simonin, Thiébaud, Galopin, Hercelet, Thomas et Henri Raynaud.

Nous devons également indiquer au Congrès quelle a été la position des camarades représentant la minorité dans cette première réunion.

Les camarades Schumacher et Chaussin, représentant la minorité numéro 2, ont fait à la C. E. confédérale une déclaration par laquelle ils démontrent qu'ils ne veulent pas siéger dans la C. E., et ils ont donné dès la première séance leur démission.

Cette question a pour nous une signification politique importante et nous considérons, nous l'avons déclaré avant le Congrès, que la bataille d'orientation qui est engagée dans la C.G.T.U. n'est pas terminée. Elle s'est engagée avant le Congrès sur la base de la résolution proposée par la C. E. confédérale comme conclusion au Rapport d'activité ; elle s'est continuée pendant le Congrès, et nous pensons, nous sommes certains qu'elle continuera après le Congrès sur le plan politique, sur le plan pratique, sur les bases de travail régulier, normal, de la direction confédérale.

Étant donné que, sur les problèmes importants il y a des divergences politiques d'appréciation ; que ces divergences se traduisent, sur le terrain pratique, par des positions différentes, c'est dans cet esprit et pour éclairer devant la masse des syndiqués ces différents problèmes, que nous avons proposé que les courants qui se sont manifestés dans ce Congrès aient leur représentation dans la C. E. confédérale. Nos deux camarades, représentant la minorité numéro 2, considèrent qu'ils ne peuvent pas faire partie de la C. E. confédérale ; pour nous, cela veut dire que Schumacher et Chaussin reculent devant la bataille politique qui doit continuer dans la C.G.T.U. au lendemain du Congrès. (*Applaudissements.*)

Et la C.E. confédérale qui veut continuer à être conséquente, qui veut marquer publiquement que, dans son esprit, il n'y a pas de manœuvre, en proposant aux camarades de la minorité de siéger en son sein, cette C.E. a considéré que la démission des camarades Schumacher et Chaussin était une position toute personnelle ; mais qu'il était politiquement indispensable, utile, d'avoir quand même, malgré la démission de Schumacher et celle de Chaussin, la représentation de la minorité numéro 2 dans la future C. E. confédérale.

C'est pour cette raison, pour continuer la campagne d'éclaircissement commencée pendant le Congrès, et qui doit continuer après, qu'en remplaçant Schumacher et Chaussin, nous inspirant des discussions du Congrès et des interventions des divers camarades, nous proposons, comme représentants de la minorité numéro 2, le camarade Deveaux, des T.C.R.P., et le camarade Auclerc, du Gaz.

Camarades, on a dit que la majorité voulait manœuvrer, on a dit qu'elle voulait prendre des otages, je fais remarquer aux congressistes que les camarades qui ont été désignés à la C. E. confédérale sont indiscutablement ceux qui, dans le Congrès, sont apparus comme les leaders des deux minorités. Le camarade Schumacher a parlé ici au nom de la minorité numéro 2, il est apparu comme un leader, c'est lui qui a été chargé de développer les critiques et d'exposer le programme de cette minorité. Or, le camarade Schumacher étant défaillant, nous ne pouvons pas le remplacer par un camarade quelconque, mais par un leader numéro 2, par le camarade Deveaux qui, incontestablement, a apporté ici l'argumentation la plus solide au nom de la minorité numéro 2.

Nous voulons avoir dans la C. E. les meilleurs éléments de la minorité,

et c'est pour cette raison que nous proposons dès maintenant au Congrès de remplacer Schumacher et Chaussin par Deveaux et Auclerc.

En effet, nous attribuons à la démission de Schumacher et de Chaussin des raisons personnelles, nous ne voulons pas croire jusqu'à présent que c'est une dérobade politique de la minorité numéro 2.

En ce qui concerne la minorité numéro 1, qui a comme représentants à la C. E. les camarades Chambelland et Engler, ces deux camarades ont également assisté à la réunion de la C. E. confédérale, et ils ont fait, eux aussi, non pas une déclaration de démission, mais ils ont dit : Etant donné les conditions dans lesquelles nous avons été élus, nous considérons que nous ne pouvons pas, actuellement, prendre l'engagement d'accepter notre nomination. Nous avons l'intention d'en référer à la première réunion de notre minorité, et c'est cette minorité qui indiquera, si, oui ou non, nous devons faire partie de la C. E. confédérale.

Cela aussi, camarades, c'est quelque chose d'assez important, que nous devons indiquer au Congrès. Pourquoi ? Parce que le cheval de bataille des camarades de la minorité, c'est d'attirer l'attention des syndiqués, d'agiter devant eux l'épouvantail du travail des fractions communistes qui, dans leur esprit et dans leur argumentation, sont appelées à démolir le mouvement syndical.

Nous tenons à marquer devant le Congrès que les camarades qui font le procès des fractions communistes sont quand même assez solidement organisés en fractions. La fraction de la minorité numéro 2, ce n'est pas un agglomérat de conceptions plus ou moins diverses et de camarades plus ou moins vaguement d'accord sur une série de points déterminés. La fraction de la minorité numéro 1, c'est quelque chose d'organisé très solidement sur la base même des fractions du parti, à savoir : il y a, dans la minorité numéro 1, non seulement une fraction organisée, mais également une discipline de fraction telle que les porte-parole de cette fraction ne veulent prendre aucun engagement sans savoir quelle sera la position politique de la minorité numéro 1, et, dès à présent, ils s'engagent, malgré que leur point de vue puisse être en désaccord avec la ligne de la majorité de la fraction, à s'incliner devant le vote qu'émettra cette majorité.

Chambelland a fait une déclaration très claire à la tribune du Congrès ; il a écrit un article très clair dans lequel il a déclaré : « Nous ne fuirons pas les responsabilités », et il a ajouté à la tribune : « Je suis prêt à siéger à la C. E. confédérale », c'est clair !

Chambelland nous dit : « C'est seulement dans la mesure où la minorité à laquelle j'appartiens, où la réunion de sa fraction qui va se réunir, orientera notre travail futur dans tel ou tel sens ; c'est seulement dans la mesure où la ligne politique fixée par notre minorité sera en accord avec ce que je pense que je siégerai ou que je ne siégerai pas dans la C. E. confédérale ».

Je n'insiste pas plus longuement, je demande seulement aux congressistes d'enregistrer qu'en face de la fraction communiste, il y a une fraction sur laquelle, sans lui en faire un procès, nous ne pouvons mettre aucune étiquette politique.

Si vous voulez, ce sera une fraction organisée avec discipline. Il y a dans la C.G.T.U. un second parti politique en formation et il est utile que le Congrès en tienne compte.

En ce qui concerne la représentation de la minorité dans la C. E. et la suite pratique qui sera donnée par le Congrès à cette proposition, nous disons que, si nous avons appelé les minorités à participer aux travaux de la C. E.,

ce n'est pas pour y discuter comme dans un club, avec plus ou moins de cordialité, autour d'un tapis vert, mais parce que nous voulons que, dans l'ensemble de la C.G.T.U., la bataille des éclaircissements politiques continue.

Il est bien entendu que les travaux de la C.E. confédérale, étant donné les positions respectives des différents courants, ne resteront pas renfermés dans le cadre des délibérations, mais seront portés à la connaissance des syndiqués.

C'est ainsi que nous entendons continuer à battre publiquement la minorité, comme nous l'avons publiquement battue dans le Congrès.

Les travaux de la C. E. seront donc portés à la connaissance des syndiqués, par la voie de la presse, de *L'Humanité*, de *La Vie Ouvrière*, de *La Révolution Proletarienne* probablement et des organes fédéraux que l'on nous a annoncés être en préparation.

C'est dire qu'il y a un intérêt politique important à ce que non seulement la minorité numéro 1 soit représentée dans la C.E., mais à ce que la minorité numéro 2, malgré la décision de Schumacher et de Chaussin, y soit représentée également.

En tout cas, si, contrairement à ce que nous pensons, la minorité numéro 1, dans sa réunion de fraction, invitait les camarades Engler et Chambelland, qui sont partisans de siéger dans la C.E., à ne pas en faire partie, et si les camarades de la minorité numéro 2 maintenaient la position de Schumacher et de Chaussin, nous dirions que c'est une dérobade politique et que ces camarades ne veulent pas prendre position au fur et à mesure que les problèmes se posent pour ne pas prendre de responsabilités et garder leur liberté afin de manœuvrer demain contre la C.G.T.U., comme ils ont manœuvré hier contre elle.

C'est pourquoi nous demandons à nos camarades de se montrer conséquents avec leur ligne dans le Congrès et d'accepter leur place dans la C.E. confédérale.

LE PRÉSIDENT. — Je donne la parole à Chambelland.

CHAMBELLAND. — Camarades, dans son compte rendu de la première séance de la C.E., le camarade Vassart a soulevé quelques points. D'abord, il nous a indiqué la composition du Bureau confédéral. Il aurait dû dire pourquoi, avec Engler, nous nous sommes abstenus dans cette désignation.

Ensuite, il nous a indiqué que la C.E. avait décidé de demander à deux camarades de la minorité numéro 2, Deveaux et Auclerc, de siéger à la place de Schumacher et de Chaussin.

Je veux compléter l'exposé de Vassart sur ce point des débats de la C.E.

Avec Engler, nous avons déclaré, à la suite de la proposition de Vassart, qui disait que nous protestions contre la façon anormale dont on avait élu la C.E. et sautions sur l'occasion : « D'accord, demandons à la minorité numéro 2 de désigner ses représentants ! ».

Là-dessus, un camarade de la C.E. a fait remarquer que ce serait en contradiction avec la tactique suivie par la majorité et nos camarades, revenant sur leur position primitive, ont décidé qu'eux-mêmes désigneraient les représentants de la minorité numéro 2.

Nous élevons, comme nous l'avons fait à la C.E., une protestation contre cette façon anormale de désigner des représentants. S'il y a des courants dans un Congrès, ce sont eux qui doivent désigner leurs représentants et non leurs adversaires.

Nous n'avons jamais eu la prétention de désigner les délégués majoritaires à la C. E. l. (Rires.)

Or, nos camarades majoritaires ont la prétention de désigner nos représentants.

En ce qui concerne la proposition de Vassart, je déclare donc que Chambelland et Engler considèrent qu'il appartenait à la minorité numéro 2 d'examiner la question et de choisir elle-même ses représentants.

En second lieu, Vassart a oublié d'indiquer que nous avons fait deux propositions à la C. E. Nous sommes des syndicalistes et suivons la tradition qui veut que tous les courants aient leur place dans la C. E. confédérale.

Nous avons, en conséquence, demandé à la C. E. de proposer la candidature du camarade Rambaud, représentant d'une certaine minorité du réseau de l'Etat, et du camarade Saint-Prix, de l'Enseignement.

Nous respectons les consignes données par le Bureau confédéral.

On a dit qu'il fallait que les divers courants s'expriment dans la C. G. T. U. Nous sommes partisans de la démocratie syndicale jusqu'au bout. Nous avons donc proposé à la C. E. de demander à Rambaud et à deux autres délégués de venir siéger en son sein. Cette proposition a été repoussée à l'unanimité moins nos deux voix.

Vollà comment nous comprenons la démocratie syndicale et comment la majorité la comprend!

En ce qui concerne la question de la fraction, Vassart a voulu tirer un bénéfice politique d'une déclaration que nous avons faite. C'est naturel de sa part, c'est un échange de bons procédés.

Mais il n'a pas exactement rapporté ce que nous avons déclaré à la C. E. Avec Engler, nous avons dit : « Nous assistons à la C. E. et, par conséquent, *a priori* nous ne refusons pas d'y siéger. Mais nous vous apporterons la preuve qu'il existe dans la minorité numéro 1 un certain nombre de camarades qui ne sont pas convaincus de la nécessité de notre présence dans la C. E., parce que les conditions dans lesquelles elle est désignée sont absolument anormales. »

Personnellement, j'affirme que ces conditions sont absolument anormales, mais, je l'ai déclaré nettement devant la C. E., nous n'entendons pas nous dérober à une bataille politique en son sein, cette bataille ne nous fait pas peur. Nous n'avons aucune crainte de la discussion sur tous les problèmes, parce que notre position tend à abortir le débat sur tous les points et, en parlant ainsi, nous parlons en syndicalistes.

Nous n'avons pas demandé à nous retourner vers notre fraction pour lui demander si nous devons assister aux séances de la C. E., mais nous avons dit : « Nous vous indiquons qu'il y a chez nous des camarades qui sont partisans de notre non-présence à la C. E. et que nous allons nous employer à les combattre! »

La discipline ne vaut rien pour nous, c'est la conviction qui compte. Si nous arrivons à convaincre nos camarades de la minorité numéro 1, nous resterons à la C. E. confédérale. Au cas contraire, nous indiquerons à la C. E. la décision que nous aurons été appelés à prendre après avoir largement discuté avec nos camarades.

DEVEAUX. — C'est tout simplement le coup du lapin qui continue, comme je vous l'expliquais tout à l'heure. On a changé de conférencier, Vassart a remplacé Cellier, et c'est tout. Nous ne sommes pas dupes de vos ficelles; elles sont assez grosses pour ressembler à des câbles et nous ne nous y laisserons pas prendre.

Vous n'êtes pas logiques avec vous-mêmes, camarades de la majorité. Ce traître d'Engler chez vous, ce paniquard de Deveaux aussi ! Vous oseriez mélanger votre blancheur... (*Interruptions, hilarité*) avec notre noirceur ? Vous qui êtes des petits saints, vous qui n'avez rien à vous reprocher, vous qui n'êtes pas des traîtres, vous qui n'avez jamais trahi la classe ouvrière, vous voudriez faire un petit mariage d'amour avec nous... (*Hilarité*) : Ce mariage-là, nous le refusons.

Vous dites que vous avez décilé, en fraction, telle ou telle conduite que vous devez tenir aujourd'hui. Je vous réponds qu'actuellement nous avons une fraction qui fonctionne aussi bien que la vôtre. (*Interruptions*.)

A vos cellules nous opposerons nos cellules, vous entendez (*Interruptions*) et comme nous avons besoin de beaucoup de temps pour arrêter le travail de démolition que vous avez commencé, vous me permettrez de garder mon temps pour moi ; vous me permettrez de ne pas me faire le complice d'une chose que je trouve tout à fait mauvaise pour l'ensemble de la classe ouvrière.

Je vous demande donc de ne pas insister, votre manœuvre est trop grossière.

Vous venez aujourd'hui nous passer de la pomnade... (*Hilarité*) : Ce n'est pas de la pomnade pour les cheveux, je sais bien. Mais je vous dis que nous ne sommes pas dupes. Pourquoi ? Parce que vos écrits sont en contradiction avec les paroles que vous prononcez aujourd'hui à cette tribune. Nous avons ce fameux papier de la commission centrale syndicale du parti qui dit : « Il faut mettre Engler, Chambelland et compagnie dans la C. E. pour leur briser les reins. »

Je vous réponds, moi, que vous ne les briserez pas, vous entendez !

Choisissez-en d'autres, mais la minorité numéro 2 ne marche pas. Disciplinée, aussi disciplinée que les communistes actuels peuvent l'être, car nous sommes, nous, d'anciens communistes et pas d'hier... (*Interruptions*.) Cela fait huit ou neuf ans que nous travaillons dans le Parti communiste ; nous en connaissons toutes les ficelles, et vous êtes mal venus aujourd'hui d'essayer de nous faire toucher les épaules. Vous n'en êtes pas capables.

Prenez vos responsabilités ; faites des votes, comme vous avez la prétention d'en faire à la C. E. Vous pensiez peut-être que j'irais à la C. E. pour dire *amen* comme vous allez le faire ? Vous vous trompez. Vous vous réunirez pour traiter une grosse question à la C. E., après l'avoir précédemment débattue dans cinq ou six fractions, et vous me donneriez dix minutes pour savoir si je dois adopter ou repousser vos solutions, pour essayer de me mettre en contradiction... Trop petits, mes amis, il vous faudra revenir une autre fois.

VASSART. — Le camarade Deveaux nous a apporté des explications évidemment intéressantes. Mais en l'écoutant j'avais l'impression que ce n'est pas nous qui renversons les rôles, mais lui.

Camarade Deveaux, jamais nous n'avons dit et jamais nous ne dirons que nous voulons faire un mariage d'amour avec la minorité, que ce soit celle qui porte le numéro 1 ou celle qui porte le numéro 2. Nous ne vous appelons pas à la C. E. confédérale pour discuter amicalement avec vous ; nous vous y appelons pour continuer la bataille politique, engagée avant le Congrès et qui s'est développée pendant le Congrès. Ce n'est pas la même chose.

Pas d'équivoque là-dessus, et je suis sûr que dans l'esprit de Deveaux il n'y en a pas non plus.

S'il n'est pas question de mariage d'amour, il ne l'est pas davantage de briser les reins, à quiconque, mais d'essayer de vous obliger à être conséquents avec vous-mêmes.

Dans vos réunions, dans vos papiers, dans vos déclarations, vous avez dit, vous avez essayé de prouver que la C.G.T.U., dirigée par la fraction majoritaire, était en train de se décomposer, de se liquider. Vous avez dit que la ligne suivie était une ligne de décomposition et que nous étions en train de conduire la C.G.T.U. à sa perte.

Camarade Deveaux, si tu as, comme les camarades de ta fraction, cette conviction que la C.G.T.U. est en train de glisser à l'abîme, vous devez être conséquents avec vous-mêmes, vous ne devez pas attendre que la C.G.T.U. soit à peu près décomposée.

Demain, à la C. E., des problèmes seront posés, qui exigeront une solution immédiate. Si vous êtes sincères dans vos affirmations, nous devons, nous, apporter à ces problèmes des solutions contraintes à l'intérêt de la C.G.T.U. et à celui des ouvriers. Si vous êtes convaincus de la solidité de votre position, vous devez apporter les solutions qui peuvent renforcer la C.G.T.U. et servir l'intérêt du prolétariat.

Voilà, camarade Deveaux, la base politique sur laquelle nous vous appelons à collaborer.

Ce n'est pas un mariage d'amour. Il s'agit simplement de rendre claire, devant les ouvriers, la position respective des différents courants de la C.G.T.U. Comme vous êtes convaincus d'avoir raison, vous ne devez pas avoir peur que l'on vous brise les reins. Ce sont les syndiqués et non pas seulement les militants de la C. E. qui diront si Deveaux a tort ou raison.

Vous prétendez qu'il sera impossible de travailler à la C. E. confédérale parce qu'il y aura eu avant la fraction communiste. Mais, camarade Deveaux, tu viens d'ajouter que ta fraction était aussi bien organisée, qu'elle avait sa discipline. Ce ne sera donc pas le travail d'une fraction communiste contre la personne de Deveaux, mais bien contre la fraction anticommuniste que vous représentez ; ce qui n'est pas la même chose.

La position est bien nette. Il n'y a pas dans la C. E. des personnalités, mais des courants politiques organisés et si Deveaux est l'expression d'un de ces courants, il ne l'est que dans la mesure où Vassart est, lui aussi, l'expression d'un courant opposé. La bataille aura donc lieu dans des conditions de loyauté absolument indiscutables.

Si, malgré cette explication, les camarades de la minorité numéro 2 refusent de siéger à notre C. E., nous devons considérer que ce n'est point parce que l'atmosphère y paraît empoisonnée, mais tout simplement parce que ces camarades n'ont aucune base politique sérieuse et qu'ils reculent devant la responsabilité d'une bataille sur des problèmes précis. (*Applaudissements.*)

Chambelland, lui, a le sens des nuances. Il dit : « Il n'y a pas de fraction, il n'y a pas de discipline, il n'y a que des camarades qui ne sont pas d'accord et que nous voulons convaincre. » Il n'a pas oublié de dire que si ces camarades s'obstinent à rester en désaccord, il ne viendra pas à la C. E. confédérale.

Je le répète : C'est un langage très nuancé. Mais nous avons l'habitude de voir ce qu'il y a derrière les mots. Nous appelons un chat un chat et la fraction Chambelland une fraction bien organisée, destinée à mener la lutte contre la C. E. confédérale, c'est-à-dire parallèlement à celle de Deveaux, contre le parti.

Les affirmations de Chambelland ne changeront rien au contenu de son discours. Il a déclaré à la tribune de ce Congrès et même avant qu'il était prêt à participer à la C. E. confédérale. Aujourd'hui, il dit que par suite de

l'atmosphère qui règne dans sa fraction, il ne viendra que dans la mesure où ceux qui sont actuellement en désaccord changeront d'opinion...

CHAMBELLAND. — J'ai dit exactement que c'était par suite des conditions absolument anormales de l'élection.

VASSART. — On pourrait discuter longtemps sur ce que Chambelland appelle les conditions anormales de l'élection. En réalité, nous avons essayé de choisir parmi nos camarades ceux qui sont visiblement les chefs de la minorité. Or, on ne peut pas nier que Chambelland a joué un rôle important dans ce Congrès; qu'il est le chef de la minorité, de même que Engler en est le second leader, de même enfin que Schumacher et Deveaux sont les chefs incontestés et incontestables de la minorité n° 2.

SCHUMACHER. — Il n'y a pas de chefs chez nous.

VASSART. — Les réticences ne changeront rien. Nous ne pouvions désigner, pour mener la bataille contre nous, à la C. E. confédérale, que ceux-là mêmes qui avaient lutté contre nous au sein du Congrès. Toutes vos paroles, ce ne sont pas des arguments, ce sont des prétextes.

Chambelland a dit encore : « Je veux revenir à la tradition du syndicalisme véritablement démocratique. Vous, majorité, vous êtes trop sectaires, lorsque vous ne voyez dans l'opposition que deux courants. S'en tenir à ces deux courants, c'est fausser absolument la bataille politique. »

Cela a permis à Chambelland d'avancer que Rambaud représentait un courant minoritaire. Personnellement je considère Rambaud comme un militant de valeur, mais je m'empresse de faire remarquer que sa position n'est pas celle d'une fraction dans la C.G.T.U. Rambaud est venu parler en sauvage mais, avant lui, il y avait une douzaine de sauvages qui en avaient fait autant. Dans la mesure où ces sauvages voudront démontrer qu'ils sont capables de constituer une fraction, nous pourrions considérer qu'il y a un troisième courant, d'opposition dans la C.G.T.U. et lui assurer une représentation à la C. E. Nous ne pouvons raisonnablement en faire autant pour des camarades qui ont pris la parole en leur nom personnel. Pour nous, il n'y a que trois courants qui se sont réellement manifestés au cours de ce Congrès : le courant Chambelland, le courant Schumacher et le courant majoritaire.

CHAMBELLAND. — Ce que tu viens de dire, camarade Vassart, constitue un désaveu de ce qu'a dit Monmousseau à propos de Rambaud et des autres camarades.

VASSART. — Nous sommes en accord avec Monmousseau puisque nous restons d'accord avec la majorité confédérale. Il est possible que Monmousseau ait mené la bataille contre des camarades qui n'appartiennent pas à votre mouvement, et sois persuadé que ce qui était vrai hier le restera demain.

Nous persistons donc à ne reconnaître aujourd'hui que trois courants distincts dans la C. G. T. U. : la majorité confédérale, la minorité numéro 1 et la minorité numéro 2.

Il est possible que dans la Fédération de l'Enseignement des divergences se fassent jour, mais il est certain que la bataille, dans cette Fédération, n'a pas atteint un tel degré d'acuité, que l'on doive considérer des oppositions personnelles comme des oppositions de fractions.

Pour cette raison, et sans nier les courants qui peuvent se manifester dans la Fédération de l'Enseignement, nous nous refusons à accorder, pour aujourd'hui

d'hui, une représentation politique aux camarades de cette Fédération, en tant que minoritaires.

Si, dans le développement de la bataille, les camarades de la majorité de l'Enseignement passent d'un côté ou de l'autre, s'ils rejoignent la minorité Chambelland ou celle de Schumacher, ce qui n'est pas impossible, à ce moment-là, la situation sera beaucoup plus claire qu'elle ne l'est actuellement.

De notre côté, nous avons l'intention de faire tout notre possible pour qu'elle soit claire le plus rapidement. Mais, je le répète, pour le moment, il n'en est pas ainsi. C'est pourquoi nous voulons nous en tenir aux deux minorités qui se sont manifestées clairement au cours de ce Congrès. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix la composition du Bureau confédéral, telle que l'a indiquée le camarade Vassart, ainsi que les modifications apportées à la C. E.

(*Adoptées.*)

CHAMBELLAND. — Je demande qu'on tienne compte de nos abstentions.

LE PRÉSIDENT. — La proposition de la majorité confédérale est adoptée par l'ensemble des délégués, à part quelques abstentions.

DESIGNATION DE LA COMMISSION DE CONTROLE

LE PRÉSIDENT. — En ce qui concerne la Commission de Contrôle des finances de la C.G.T.U., les Unions régionales et locales suivantes auront à charge de désigner un camarade :

Pour la 2^e U. R., l'Union locale de Reims.

Pour la 6^e U. R., l'Union locale de Lyon.

Pour la 13^e U. R., l'Union locale de Bordeaux.

Pour la 15^e U. R., l'Union locale de Nantes.

Pour la 20^e U. R., l'Union des Syndicats de la R. P.

“ L'HUMANITE ” ET LA C. G. T. U.

LE PRÉSIDENT. — Nous avons reçu de *L'Humanité* la proposition suivante :

« Au Bureau de la C.G.T.U.

« Chers camarades,

« Nous demandons au V^e Congrès de la C.G.T.U. de vouloir bien désigner trois camarades pour entrer au Conseil d'Administration de *L'Humanité* et y représenter la C. G. T. U.

« Nous nous appuyons pour faire cette demande sur l'un des statuts de la Société de *L'Humanité* qui déclare que peuvent faire partie de son Conseil d'Administration trois représentants des syndicats qui soutiennent le journal de la classe ouvrière.

« Comptant sur une réponse favorable du Congrès, nous vous adressons nos fraternelles salutations communistes. »

LE PRÉSIDENT. — Le Bureau confédéral, ayant examiné cette proposition, vous demande de ratifier les noms des camarades Thiébault, Dudifieux et Le Gall.

Y a-t-il des camarades qui demandent la parole sur cette proposition ?

CHAMBELLAND. — Je demande la parole. (*Protestations.*)

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Chambelland.

CHAMBELLAND. — La surprise du Congrès devant ma demande de parole à l'occasion d'une proposition aussi importante m'étonne.

Vous croyez que l'on peut accepter sans discussion une telle résolution ? Il faudrait, tout d'abord, que vous mettiez un peu de logique dans votre attitude.

Au cours de ce Congrès, les membres de la minorité numéro 2 n'ont cessé d'élever des protestations véhémentes contre la façon dont étaient rédigés les comptes rendus de *L'Humanité*. A la minorité numéro 1, nous n'avons pas protesté, parce que nous pensions que nous n'avions pas de temps à perdre.

A nos protestations, on a toujours répondu : « *L'Humanité* est le journal d'un parti, on ne peut pas lui demander d'exposer le point de vue des adversaires de ce parti ».

Aujourd'hui, on vient nous apporter un texte consacrant à *L'Humanité* la qualité de journal officiel, d'organe officiel de la C.G.T.U. !

Nous ne marchons pas ! Nous ne pouvons pas accepter une telle proposition venue en fin de séance. Nous pensons que la question a besoin d'être discutée plus largement, car, si la direction confédérale se trouve représentée à la direction de ce journal, de ce fait la C.G.T.U. acquiert un droit de contrôle et nous sommes en mesure d'éviter le retour de comptes rendus aussi partiiaux à notre égard.

Pour le moment, nous nous moquons parfaitement que l'on nous traite de scories ou de traîtres dans les colonnes de *L'Humanité*. Mais, si *L'Humanité*, ainsi qu'on nous le propose, doit devenir l'organe mixte de la C.G.T.U. et du Parti communiste, nous aurons le droit de protester si nous sommes, comme par le passé, insultés et calomniés dans les colonnes de ce journal.

C'est pourquoi nous demandons que la proposition soit amplement discutée et qu'on n'essaie pas de l'escamoter en profitant d'une fin de séance. (*Mouvements divers.*)

SCUMACHER. — J'interviens, non pas sur le fond de la question, mais simplement pour établir un parallèle.

Vous trouvez dans la proposition qui vient de vous être présentée une des raisons pour lesquelles nous n'acceptons pas d'aller à la C. E. confédérale. C'est un exemple typique de ce qui ne manquerait pas de se passer si nous acceptions.

Voilà une proposition qui a été longuement étudiée par le Bureau confédéral, par nos camarades membres du Parti communiste, d'une part, par ceux de la C. E., d'autre part. Or, brusquement, en cinq minutes, on vous colle cette proposition sous le nez et on vous demande : « Qu'est-ce que vous en dites ? »

Eh bien ! c'est comme cela qu'on vous traiterait à la C. E. Vassart, très habilement — car il est très habile ! — a dit tout à l'heure : « Vos fractions, vous les avez, vous minoritaires, dans le Congrès ». Mais, vous aussi, majoritaires, vous avez votre fraction. Que se passe-t-il ? La fraction majoritaire étudie longuement les questions portées à l'ordre du jour, qu'elle porte à l'ordre du jour, puis, la C. E. confédérale pose brutalement ces questions sous le nez

de Chambelland ou de Charbit et leur dit : « Qu'est-ce que vous pensez ? ». Évidemment, en procédant de cette façon, on peut toujours les coincer en flagrant délit de contradiction.

C'est pourquoi je viens dénoncer la même manœuvre que Chambelland. Je m'associe à la protestation de Chambelland en ce sens que, si on n'était pas de parti pris, on devrait reconnaître que cette question est suffisamment importante pour motiver un examen sérieux et approfondi, une discussion loyale. Car, la proposition qui vous est faite, ne l'oubliez pas, doit entraîner un contrôle total, non pas seulement moral, mais aussi matériel de *L'Humanité*.

Nous ne pouvons pas accepter cette manœuvre qui consiste à enlever un vote important en cinq minutes, sans discussion préalable. (*Mouvements divers.*)

GIRON. — Je n'aurais pas répondu, parce que je pense que le Congrès a déjà répondu, au cours des débats, sur la question de *L'Humanité*, si le camarade Schumacher n'avait pas indiqué, en dernier ressort, que la C.G.T.U. ne pouvait se trouver engagée en ce qui concerne le soutien matériel de *L'Humanité*.

Quel est donc le caractère de la proposition faite par *L'Humanité*? C'est qu'il y ait une collaboration des deux organisations à l'administration et à la direction d'un journal qui, nous continuons à le dire, est celui de la classe ouvrière de ce pays.

Il est possible que la campagne menée par ce journal déplaît à ceux qui ne savent que combattre le Parti communiste.

Mais, nous, nous maintenons intégralement, je le déclare au nom du Bureau confédéral, notre thèse qui consiste à accepter la proposition de *L'Humanité* et à désigner trois camarades des syndicats unitaires pour collaborer au Conseil d'Administration de *L'Humanité*, qui doit être soutenue, non pas seulement par la C.G.T.U., mais par l'ensemble de la classe ouvrière. (*Applaudissements.*)

CHAMBELLAND. — Je demande la parole pour ajouter une précision. (*Vives protestations.*)

LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix la proposition.

(*Adoptée.*)

LE PRÉSIDENT. — Voici un télégramme que nous avons reçu de Nantes :

« Dockers Nantes décident lutter jusqu'à la victoire, saluent représentants syndicats rouges de France, appellent attention sur leur importante lutte et sur nécessité solidarité urgente.

« LEBÈGUE, Transports Nantes, Ports-Docks ».

LE PRÉSIDENT. — Communication de l'« Avenir Social » :

« Félicitations chaleureuses aux congressistes pour leur vote en faveur ligne vraiment révolutionnaire. Espérons que les promesses faites au Congrès de Bordeaux, concernant l'« Avenir Social » deviendront réalités et que le timbre triangulaire deviendra obligatoire pour tous membres de la C.G.T.U., cela en réponse aux préfectures qui annulent les subventions municipales votées en faveur de l'« Avenir Social » par mesure répressive.

« Vive la C. G. T. U. ! Salut fraternel !

« Pour le groupe d'amis, la secrétaire : REAUDOT. »

LE PRÉSIDENT. — La séance sera reprise à 14 h. 30 pour la discussion de l'important rapport sur la politique financière de la C. G. T. U.

La séance est levée à midi 40.

SEPTIÈME JOURNÉE

(Séance de clôture)

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de CELLIER.

POLITIQUE FINANCIÈRE DE LA C. G. T. U.

LE PRÉSIDENT. — Je donne la parole au camarade Vassart sur la politique financière de la C. G. T. U.

VASSART (*Rapporteur*). — Pendant la discussion du rapport d'activité, nous avons entendu de nombreux camarades faire à la tribune du Congrès le procès des insuffisances et des faiblesses du travail de la direction confédérale, depuis le Congrès de Bordeaux. Mais il n'est pas un seul camarade qui, au cours de cette discussion, ait posé la question sur son véritable terrain, à savoir : de quels moyens la direction confédérale a-t-elle disposé pour réaliser les directives qui lui avaient été fixées à Bordeaux ?

Des camarades ont fait le procès politique de la C.G.T.U. et il n'y en a pas un seul qui ait essayé de voir si vraiment il n'y a pas d'autres causes que l'aspect politique aux faiblesses et aux insuffisances qu'on a pu reprocher à la direction confédérale.

Au début de ce rapport sur la politique financière de la C.G.T.U., je crois donc qu'il est utile de marquer quel est exactement l'état actuel des finances de la C.G.T.U. et de montrer l'impossibilité absolue de continuer à faire vivre les organismes confédéraux avec l'insuffisance de moyens financiers qui sont mis actuellement à leur disposition.

Depuis Bordeaux, on peut même dire depuis Paris, c'est-à-dire depuis 1925, les dépenses incombant aux syndicats dans le domaine de l'administration et de la propagande sont allées continuellement en augmentant et, jusqu'à présent, aucune augmentation parallèle des ressources mises à la disposition de la C.G.T.U. n'a été recherchée et n'a été donnée. Ainsi, au fur et à mesure que les dépenses ont augmenté, les ressources sont restées stationnaires et nous avons été dans l'obligation de restreindre considérablement un certain nombre des côtés de notre activité.

Nous avons, par exemple, été obligés, au cours de ces dernières années, de supprimer les tournées de propagande nationale qui, jusqu'en 1926, avaient pour but de développer dans les grands centres industriels le programme de

la C. G. T. U. et la position des syndicats unitaires sur les grands problèmes économiques ou politiques.

Par suite de l'insuffisance des moyens financiers, il a été impossible de créer à la C. G. T. U. un bureau de documentation, alors que la création de ce bureau est réclamée depuis longtemps par de nombreux syndicats, car l'absence de ce bureau gêne considérablement l'activité des militants.

Dans le même ordre d'idées, toujours par suite de l'insuffisance des moyens financiers, nous avons été obligés de diminuer le travail que nous avons entrepris dans la M.-O.E., et c'est ainsi qu'actuellement, alors que les syndicats confédérés ont pour la M.-O.E. un appareil tout à fait solide, avec un minimum de huit permanents, la C.G.T.U. est réduite à quatre permanents pour l'ensemble du pays et pour l'ensemble des différents contingents de la M.-O.E. et vous savez, camarades, que la sympathie des ouvriers étrangers, au lieu d'aller vers la C.G.T., est nettement orientée vers la C.G.T.U. Si nous ne pouvons pas plus facilement obtenir des résultats d'organisation dans ce domaine, c'est uniquement parce qu'il y a actuellement insuffisance de moyens financiers au centre la C. G. T. U.

Enfin, camarades, en ce qui concerne ce qu'on peut appeler la direction confédérale, même au bureau confédéral, il y a actuellement des services administratifs absolument insuffisants, par rapport aux besoins réels de l'administration. Il y a là un aspect de la question financière, sur lequel nous sommes obligés d'appeler l'attention du Congrès, avec la volonté d'attirer par là même l'attention des syndiqués.

Il y a un deuxième point, sur lequel je veux également parler dès le début de ce rapport, c'est la discussion importante qui a eu lieu à Bordeaux en ce qui concerne l'introduction des bases multiples dans les syndicats. Cette discussion de Bordeaux n'a pas eu l'application pratique qui avait été prévue par les militants et c'est pourquoi on doit dire qu'aujourd'hui, la solution, que depuis longtemps nous cherchons, pour mettre un terme à ce qu'on a justement appelé le « syndicalisme passoire », n'est pas encore trouvée. Par conséquent, quand on pose la question de la réorganisation financière, il faut la poser, non seulement sous l'angle de l'insuffisance des moyens financiers mis à la disposition des différents échelons de l'organisation, mais il faut également la poser sous l'angle des moyens qui doivent permettre d'intéresser les ouvriers à la vie du syndicat en les y liant plus étroitement.

Nous aurons donc, camarades, à examiner les principes d'une réorganisation complète du système financier dans la C. G. T. U. en la posant, je le répète, sous ces deux aspects :

1° Donner à la C. G. T. U., aux différents échelons de la C. G. T. U., des moyens financiers suffisants pour leur permettre de vivre et de se développer ;

2° Rechercher par quels moyens nous pourrions lier davantage les ouvriers aux syndicats que nous ne pouvons le faire actuellement.

Sur le premier point, quel est actuellement le système financier de la C. G. T. U. ? Je pense qu'il est utile d'apporter un certain nombre de précisions sur ce qu'est actuellement ce système.

C'est un fait connu de tous nos camarades qu'au cours des dernières années, la courbe des dépenses inévitables dans les syndicats a été en augmentant assez rapidement.

Des renseignements que nous avons pu prendre dans le domaine de l'imprimerie, par exemple, en nous adressant, pour faire cette enquête, aux camarades de la Maison des Syndicats, nous constatons que l'indice 7 est atteint sur les fournitures d'imprimerie, par rapport à 1914. On peut dire aussi qu'actuellement cet indice est également celui du coût de la vie et l'indice des salaires, s'il n'est pas aussi élevé, est quand même, dans l'ensemble, supérieur à 5. D'une façon générale, on peut établir cet indice entre 5 et 6, par rapport à 1914.

C'est déjà là une base sur laquelle on peut faire quelques propositions dans le domaine des cotisations syndicales. Il n'y a presque pas d'exemple que les cotisations syndicales aient suivi la courbe de ces différentes augmentations par rapport à 1914, ni même par rapport à 1923 ou 1925.

Il y a encore de nombreux syndicats qui, actuellement, ont une cotisation qui est à l'indice 3 ou 4, par rapport à 1914, alors que, d'une façon absolument indiscutable, l'indice de toutes les dépenses engagées par les syndicats est au minimum à l'indice 7.

Il y a un autre aspect de la question ; pour l'établir je ne veux pas remonter jusqu'en 1914, mais c'est un fait que, depuis 1925, le coût de la vie a augmenté au minimum de 25 % et les recettes des syndicats, dans la majeure partie des cas, sont restées stationnaires.

Evidemment, en posant la question ainsi, on pourrait dire que le remède consiste à introduire, en ce qui concerne les cotisations, un système d'échelle mobile, comme en 1925 nous en avons examiné un pour les salaires, mais ce remède ne vient à l'esprit que lorsqu'on examine superficiellement la question.

Si on voulait actuellement ajuster les cotisations payées en 1925, nous pourrions donner à la C.G.T.U. des moyens financiers supérieurs, mais nous ne pensons pas que l'on doive rétrécir le problème ainsi et qu'au moment où il est question de la refonte totale du système financier, on puisse reprendre l'ancienne base, car elle ne correspond pas à ce que doit être le système financier du mouvement syndical, si nous voulons lier davantage les ouvriers aux syndicats.

Nous ne préconisons donc pas l'échelle mobile, c'est un simple argument à l'appui du relèvement des cotisations mais non une solution.

La question la plus importante, c'est de voir par quels moyens, ayant amené les ouvriers au syndicat, nous pourrions les intéresser à la vie syndicale, les lier au syndicat et, par conséquent, les y garder. C'est pourquoi il faut que le Congrès examine à nouveau la question des bases multiples, continue la tâche élaborée à Bordeaux.

Nous ne dirons qu'un mot de cette question, et cela pour différentes raisons.

D'abord, parce que les camarades qui sont ici ne sont pas mandatés pour prendre la moindre décision à cet égard. Ensuite, parce que la question des bases multiples est infiniment complexe et qu'elle doit être examinée attentivement, ce qui ne peut être le travail d'un seul camarade, mais d'une commission composée de membres ayant une capacité technique indiscutable. Ce travail de préparation n'ayant pas été fait, nous n'avons pu préparer le terrain comme il aurait fallu le faire et c'est pourquoi nous voulons simplement discuter des principes de la réorganisation financière.

Une commission ayant pour tâche d'établir plusieurs rapports complets sur cette question devra travailler dans le cadre que le Congrès aura déterminé. Le Congrès devra d'abord indiquer que la réorganisation doit prévoir une augmentation de la cotisation, non pas uniquement pour donner des moyens financiers aux différents échelons de l'organisation, mais pour faire que, dans le budget

de l'organisation, il y ait une part affectée aux différents services prévus dans les bases multiples.

Il ne faut pas continuer — ce qui a été préconisé à Bordeaux — à établir deux cotisations distinctes, une strictement syndicale et une autre purement mutualiste. Le véritable remède consiste à lier les deux questions, de façon que le fait d'être syndiqué entraîne automatiquement l'adhésion et le bénéfice du service de solidarité sur lequel nous aurons à discuter.

Si on se place sur ce terrain il faudra que la cotisation soit proportionnée au salaire et, pour ce motif, la commission doit travailler à déterminer une cotisation proportionnelle, contrairement à ce qui existe. Nous en sommes encore, en effet, à la cotisation uniforme dans la majeure partie des syndicats, alors que pour l'ensemble des ouvriers il y a une gamme impressionnante de salaires. Nous avons des salaires qui n'atteignent pas encore 800 francs par mois, pour les hommes, et d'autres qui dépassent 1.500 francs.

Il est impossible d'envisager une cotisation uniforme pour des travailleurs ayant des ressources aussi différentes et le premier travail de la commission doit être de déterminer certaines échelles de cotisations dont le nombre serait à discuter, de façon à obtenir des ouvriers un apport financier en rapport avec les moyens dont ils disposent.

Le deuxième point sur lequel la commission devra travailler, c'est le mode de perception de la cotisation. Dans la mesure où on aura admis le premier point, c'est-à-dire une cotisation assez élevée pour permettre non seulement le fonctionnement de l'organisation mais encore pour donner aux syndiqués des avantages réels, cette augmentation, envisagée dans les conditions où est actuellement perçue la cotisation, est absolument impossible. Il faudrait que la commission établisse la possibilité d'une cotisation hebdomadaire ou, en tout cas, bi-mensuelle, avec une forme de perception assez souple pour diminuer un peu les difficultés de l'apport demandé aux syndiqués.

Le troisième point, qui est en rapport avec le premier, c'est celui-ci : dans la mesure où la cotisation est proportionnée au salaire, le fonctionnement de la solidarité devra être également proportionné au versement.

Il faudra également que la commission qui aura à travailler dans le cadre confédéral étudie les possibilités pratiques de l'introduction des bases multiples dans les syndicats.

Par exemple, à la C.G.T.U., il y a des camarades ayant une situation sociale absolument différente les uns des autres : un cheminot et un travailleur municipal, par rapport à un terrassier ou un métallurgiste, sont dans une position tout à fait différente ; le cheminot ou le travailleur municipal étant garanti contre le chômage, contre la maladie, puisque son mois lui est payé quand il est malade et, dans la majeure partie des cas, ses frais de médecin et de pharmacien lui sont également payés.

En regard, le travailleur de l'industrie privée ne possède actuellement aucune garantie, aucune perspective d'aide quelconque en cas de chômage et en cas de maladie. Il y a bien les assurances sociales, mais il faut être très prudent au sujet de cette perspective.

C'est dire que si nous sommes d'accord sur le principe de la liaison de la cotisation avec un certain système de bases multiples, il faudra quand même que ce système soit assez souple pour s'adapter assez exactement aux différentes situations existant dans les diverses fédérations composant la C. G. T. U.

Je pense qu'il n'est pas difficile de trouver dans les syndicats où fonc-

tionnent déjà les bases multiples des expériences qui pourront nous servir. Dans certains pays où j'ai pu étudier le mouvement syndical, il y a non seulement des catégories de cotisations correspondant aux salaires, mais encore, pour chaque catégorie, une conception des bases multiples qui permet une adhésion facultative de la part de l'adhérent.

Par exemple, si un ouvrier est classé, pour les cotisations, dans la catégorie n° 1, la plus élevée — je suppose que cette catégorie comporte une cotisation hebdomadaire de 2 ou 3 francs — il y a quatre classes de bases multiples : grève, chômage, maladie, vieillesse. L'ouvrier peut adhérer à l'une ou à l'autre, à plusieurs ou à toutes. Pour chaque catégorie, vous trouvez la même division.

Ce système est assez complet et assez souple à la fois, je pense, pour permettre à la commission de travailler sur une base sérieuse. Il me paraît absolument impossible, quand les ouvriers ont des situations tellement différentes, d'avoir à la C. G. T. U. un système unique et d'émettre la prétention, avec ce système unique, de donner satisfaction aux uns et aux autres.

Il faudra évidemment travailler avec la volonté d'obtenir un système assez souple qui s'adapte aux différentes situations des ouvriers organisés actuellement dans la C. G. T. U.

Je ne discuterai pas sur les différentes classes qui devront être englobées dans ces bases multiples, car il y a là matière à discussion interminable. Des camarades pourront dire qu'il n'appartient pas aux syndicats unitaires d'organiser le soutien des ouvriers en cas de maladie, que ce soin incombe entièrement à la bourgeoisie.

On pourra dire aussi qu'il n'appartient pas aux syndicats unitaires de soutenir les ouvriers en cas de chômage, que ce soin incombe uniquement au patronat et à la bourgeoisie.

Je pense qu'il faudra discuter ces questions politiquement. Aujourd'hui, devant ce Congrès, je considère que c'est à peu près impossible. Je tiens seulement à marquer la nécessité qu'il y a actuellement d'envisager la liaison des bases multiples avec la cotisation, étant bien entendu que nous aurons à examiner, dans une commission composée de camarades qualifiés, les multiples aspects politiques, pratiques et techniques d'une telle question.

On peut énumérer, à titre documentaire, naturellement, le premier point : la grève.

Il est bien entendu que si nous parlons de bases multiples, notre première caisse à constituer devra être celle de grève, garantissant aux syndiqués le soutien effectif en cas de grève. La deuxième devra viser le chômage, la troisième la maladie, la quatrième pourra être relative au Sou du Soldat, la cinquième à la maternité, la sixième à la vieillesse.

Chaque aspect de la question mérite un examen approfondi, que vous me permettez de ne pas faire devant le Congrès, parce que ce serait dépasser le cadre d'un Congrès que de discuter des questions insuffisamment étudiées.

C'est donc seulement sous l'angle d'une base de discussion que nous posons aujourd'hui ces questions. Nous considérons qu'elles ne peuvent pas être résolues par une décision aux effets automatiques ou mécaniques. Nous considérons qu'il est absolument impossible qu'on prenne aujourd'hui position sur ces questions pour engager tous les syndicats à une date déterminée.

Nous voyons au contraire la question sous l'aspect suivant. Le Congrès peut discuter sur le principe. Il peut, il doit mandater la nouvelle C. E. confédérale et le nouveau Bureau confédéral en les chargeant d'élaborer assez rapidement un rapport complet sur la question. Ce rapport sera expédié dans les syndicats,

où il devra être discuté sérieusement et complètement. Quand les syndicats auront discuté les propositions, non pas seulement pour les approuver, mais pour les modifier, les compléter ou les atténuer, nous pourrons passer à un deuxième stade de discussion. Dans le cadre de chaque région, les Comités généraux réunis pourront examiner les modifications proposées ou les critiques. Quand le travail aura été fait, sur le plan régional, un C. C. N. réuni extraordinairement, s'il le faut, mais dont l'ordre du jour sera presque entièrement consacré à cette discussion, pourra examiner les résultats de la discussion dans les syndicats et dans les Unions régionales pour déterminer une date de mise en application.

Voilà, je pense, ce qu'on peut appeler une conception démocratique de la discussion. Il est bien évident que c'est là une très grosse question, sur laquelle il faudra faire tout à fait attention. En ce qui nous concerne, nous n'avons pas l'intention d'agir sur un tel terrain avec la moindre impatience, la moindre brutalité. Nous voulons aller aussi doucement et discuter aussi longtemps qu'il le faudra pour convaincre nos camarades des syndicats.

Si nous envisageons la discussion sur le principe que je viens d'esquisser, nous envisageons aussi, dans le même ordre d'idées, une réalisation progressive de cette réorganisation financière. Nous ne pensons pas qu'on puisse passer purement et simplement de la situation actuelle à la situation complètement modifiée que je viens d'indiquer à grands traits. Nous pensons, au contraire, qu'il faudra procéder par un certain nombre d'étapes.

Il faudra également discuter des étapes à parcourir. Pour aujourd'hui, je voudrais exposer ce que nous considérons comme devant être la première étape de la réorganisation financière.

Au début de mon exposé, je vous ai énuméré les graves difficultés que rencontre actuellement la direction confédérale pour faire face à ses engagements. Je vous ai dit l'impossibilité absolue de rester sur une base financière aussi étroite que celle d'aujourd'hui.

La cotisation actuelle à la C. G. T. U. est de 30 centimes par membre et par mois, sur lesquels 25 centimes sont affectés à l'administration et à la propagande, y compris la part des U. R. et des bureaux de la M.-O. E., et 5 centimes à la Caisse de solidarité. Berrar pourra vous apporter des chiffres qui vous montreront qu'il est absolument impossible de vivre sur une base aussi étriquée. Il y a actuellement un déficit régulier dans les différents postes. Il faut essayer au plus tôt de rétablir l'équilibre en mettant un terme à ce déficit.

Je rappelle en passant — pour répondre à ceux qui seraient tentés de faire le procès de la C. G. T. U. au travers de ce qu'on a appelé la diminution des effectifs — que la cotisation de notre organisme central n'a pas changé depuis plusieurs années, alors que l'indice du coût de la vie, des dépenses et des salaires a évolué vers un certain rajustement.

Quelles sont donc nos propositions ? La cotisation a été jusqu'à présent de 30 centimes. Nous considérons qu'elle doit être portée à 50 centimes. Jusqu'à présent 25 centimes seulement étaient affectés à l'administration et à la propagande. Nous estimons qu'il faut prévoir pour ce poste au moins 30 centimes. Quant au poste « Caisse de solidarité », qui ne recevait que 5 centimes sur les timbres payés à la C. G. T. U., nous estimons qu'il doit lui être alloué 20 centimes pour pouvoir répondre aux multiples demandes qui parviennent tous les jours à l'organisme central.

La deuxième proposition pratique, c'est qu'il faut voir par quels moyens

mettre un terme à l'espèce d'anarchie financière actuelle de la C. G. T. U. Des mœurs financières absolument déplorables se sont installées depuis quelques années chez nous. Il y a comme un oubli systématique des besoins que peuvent avoir les divers organismes, du haut en bas de l'échelle confédérale. Nombreux sont les syndicats qui utilisent la totalité des cotisations qu'ils perçoivent pour leurs besoins propres, sachant parfaitement qu'une part revient à l'Union régionale, une autre à l'Union locale, une autre à la Fédération et une enfin à la C. G. T. U. A cela, il faut mettre fin. De même, parmi les Fédérations, il en est qui oublient que, parmi les ressources qu'elles reçoivent des syndicats, une part est affectée à la C. G. T. U., tant pour les cartes que pour les timbres.

Le Congrès ne saurait entériner une telle situation et doit, au contraire, prendre des mesures pour corriger un pareil état de choses. Nous proposons donc que des Commissions financières soient créées et reliées entre elles, à tous les échelons de la structure confédérale. D'abord une Commission financière fonctionnant au sein de la C. E. confédérale avec pouvoir de contrôle sur la situation financière des différentes Fédérations et avec possibilité de mettre en demeure les Fédérations ayant des dettes d'avoir à les acquitter, au lieu de déposer leur argent dans des banques ou des coopératives. Avec aussi la possibilité d'obliger les Fédérations à établir un budget non sur la base des ressources qui reviennent à la C. G. T. U., mais de celles qui leur appartiennent en propre.

De même, dans le sein des Fédérations, des Commissions financières ayant des pouvoirs assez étendus pour contrôler la situation financière des syndicats adhérents et mettre ces syndicats en demeure d'avoir à établir un budget par rapport à ce qui leur revient exactement et non par rapport à l'utilisation de ce qu'ils perçoivent.

Enfin, Commissions financières dans les Unions régionales pour compléter les Commissions financières fédérales et confédérale avec, pour tâche principale, d'assainir ce qu'on pourrait appeler la circulation financière dans la C. G. T. U. Ces dernières Commissions devront faire en sorte que la cotisation acquittée par l'adhérent soit répartie aux différents postes prévus par les statuts qui régissent les organisations et non pas immobilisée aux premiers échelons, comme c'est trop souvent le cas actuellement.

Dans notre esprit, les Commissions financières auraient également des pouvoirs suffisants pour faire des propositions pratiques et pour étudier les moyens matériels correspondant au plan de travail que doivent prévoir les Commissions exécutives des différents organismes.

Telle est la base sur laquelle nous pensons que la discussion doit se dérouler aujourd'hui.

En résumé, dans le rapport, il y a deux choses bien distinctes. D'abord un objectif immédiat qui comporte deux parties : 1° l'augmentation pour le 1^{er} janvier 1930 de la cotisation actuelle à la C. G. T. U. afin que cette cotisation soit portée de 30 à 50 centimes ; 2° création de Commissions financières aux divers échelons de la structure confédérale, avec des pouvoirs assez étendus pour obtenir un assainissement rapide des finances de la C. G. T. U.

L'autre aspect de la question, celui des principes, consiste à donner à une Commission fonctionnant sous le contrôle de la C. E. confédérale le soin d'élaborer un rapport complet pour une refonte totale du système actuel. Il doit être réorganisé sous l'angle que j'ai indiqué, à savoir que, dans le taux des cotisations, nous devons prévoir une augmentation suffisante pour

que le fait d'être adhérent à un syndicat unitaire entraîne pour le syndiqué des avantages sérieux et garantis relatifs à la grève et, si possible, à la maladie, au chômage ou à d'autres aspects des questions qui sont actuellement du ressort du mutualisme.

Je pense que vous reconnaîtrez toute l'importance de ces propositions et la nécessité de leur discussion.

Il est, pour nous, absolument impossible qu'elles ne dépassent pas le cadre de ce Congrès. On peut et on doit les discuter dans le Congrès. Mais le véritable travail commencera après le Congrès, dans les syndicats et devant tous les syndiqués.

Nous pensons que, sur la base fixée par le Congrès, il faudra envisager l'organisation d'une campagne idéologique sérieuse qui sera poursuivie aussi longtemps qu'il le faudra pour convaincre l'ensemble de nos adhérents. Cette campagne idéologique sera commencée sur la base d'une augmentation précise, avec un matériel préparé et édité par la C. G. T. U., mais devra être élargie et complétée par tous les moyens dont peuvent disposer les Fédérations, les Unions régionales, les syndicats : utilisation de la presse, réunions spéciales dans les syndicats, etc.

Je demande, en terminant, que la discussion s'engage dans le cadre que je viens de déterminer et j'espère que les camarades comprendront suffisamment l'importance de la question pour que la C. E. confédérale, au lendemain du Congrès, ait un mandat précis lui indiquant dans quel sens elle peut et doit travailler pour obtenir la refonte complète du régime financier actuel qui s'est révélé absolument insuffisant au travers de l'expérience de ces dernières années. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Avant de mettre aux voix la résolution et d'ouvrir la discussion sur la question, je donne la parole au camarade Doucet qui a une déclaration à vous faire en ce qui concerne « l'Avenir Social ».

L'ORPHELINAT OUVRIER « L'AVENIR SOCIAL »

DOUCET. — En ce qui concerne « l'Avenir Social », nous avons examiné, avant-hier, comment nous devons poser la question de façon que la résolution qui a été votée au Congrès de Bordeaux entre en application dans le minimum de temps.

Nous aurions bien voulu que la décision du Congrès de Bordeaux concernant le timbre obligatoire sur la carte entrât en application dès la fin de ce Congrès.

Si vous vous rappelez cette résolution, vous devez vous souvenir qu'il avait été décidé que, dès l'ouverture du prochain Congrès confédéral, la question serait posée et que nous rencontrerions l'unanimité des délégués pour donner aux orphelins de « l'Avenir Social » tout ce qui leur est nécessaire et pour donner à l'Orphelinat lui-même toutes les possibilités de développement.

Nous pouvons dire maintenant que, pour différentes raisons, la question n'a pu être posée à l'ouverture du Congrès. Nous n'avons pas, avant le Congrès, attiré l'attention de tous nos camarades militants dans les syndicats, si bien qu'il nous est difficile aujourd'hui de poser la question de l'application intégrale de la résolution votée au Congrès de Bordeaux.

Nous nous rappelons, toutefois, les interventions de nos camarades Lebègue, Racamond et Cellier qui n'ont pas hésité à poser le problème dans toute son ampleur et tout l'intérêt qu'il y avait, pour la C. G. T. U., à soutenir à cent pour cent l'Orphelinat « l'Avenir Social ».

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les militants attirent l'attention des congressistes et des responsables du mouvement syndical sur l'Orphelinat « l'Avenir Social ». Déjà, au Congrès de 1925, la question fut soulevée. Au C. C. N., en 1926, la question fut posée à nouveau et les militants des Fédérations, des Unions départementales, des Unions régionales, par la suite, ont décidé de faire le maximum pour assurer à l'Orphelinat les ressources nécessaires.

Les mois et les années même ont passé, et nous en sommes toujours au même point. Pourtant, si, de notre côté, nous n'avons pas beaucoup avancé dans la voie tracée, « l'Avenir Social » n'a-t-il pas, lui, fait un grand pas en avant dans la voie de son développement ?

Si je prends le rapport moral établi par son Conseil d'administration en vue de l'assemblée qui doit se tenir incessamment, j'y lis :

« Nous voyons que, sur le plan matériel, le Conseil d'administration a poursuivi et réalisé entièrement le plan de travail adopté par la dernière assemblée : le chauffage central, les démolitions... »

Ceci revient à dire que nos camarades, malgré les faibles ressources de « l'Avenir Social », sont arrivés à apporter des améliorations sérieuses, mais que ces améliorations ne correspondent pas encore à ce qui devrait être fait.

Nous aussi, nous pensons qu'il y a encore beaucoup à faire pour l'Orphelinat, mais nous rappelons également qu'il ne pourra se développer que si nous mettons à sa disposition les ressources nécessaires.

Déjà, en 1928, nous avons constaté une légère amélioration des ressources venant des syndicats de notre C. G. T. U. ; 1929 accuse une nouvelle progression. Leurs versements avaient été, en 1928, de 58.000 francs ; pour 1929, ils oscillent autour de 90.000 francs.

C'est un progrès sérieux qui devra être poursuivi. Du fait que nous ne pouvons pas encore aujourd'hui demander que la carte soit majorée de un franc, il nous faut attirer l'attention de tous les secrétaires de syndicat et surtout de toutes les Fédérations sur la nécessité d'organiser une active propagande en faveur du timbre obligatoire à un franc.

Il est absolument nécessaire que, pour 1930, nos camarades de « l'Avenir Social » ne soient pas réduits à tabler sur une somme de 100 ou 110.000 francs. Il faut qu'un gros progrès soit réalisé, que, dans toutes les Fédérations, on décide de faire apposer, à partir du 1^{er} janvier 1930, le timbre de un franc sur toutes les cartes. Il faut que l'ensemble des Fédérations poursuivent l'œuvre accomplie dans ce sens par les Services publics, les Métaux, les Tabacs, les Monnaies-Médailles, le Bâtiment, l'Enseignement, le Livre-Papier et par les quelques grands syndicats d'Employés. Il est indispensable que le timbre soit délivré immédiatement après le 1^{er} janvier. Il importe d'assurer une diffusion tout à fait large du timbre de « l'Avenir Social ».

En ce qui concerne cette progression du travail accompli en faveur de « l'Avenir Social », nous devons signaler le procédé employé par la Fédération des Moyens de Transport qui a fait imprimer le timbre sur la carte confédérale. Cet exemple pourrait, à notre sens, être suivi à l'avenir par toutes les Fédérations, en accord avec la C. G. T. U.

Il y a aussi une autre campagne à mener ; c'est dans notre presse syndicale, corporative, nos journaux régionaux. On y parle très peu de « l'Avenir Social ». Il ne faudra pas simplement que trois mois avant le Congrès de la C. G. T. U., nous fassions passer quelques articles sur l'Orphelinat ouvrier et sur le timbre de un franc, obligatoire pour tous, les syndiqués, et imprimé sur toutes les cartes. Il est nécessaire que, dès maintenant et à chaque instant, dans tous nos journaux, on attire l'attention des syndiqués, des camarades non syndiqués sur la question de « l'Avenir Social » et de son développement.

Pour nous, la résolution du Congrès de Bordeaux n'est pas périmée, et si nous n'avons pas encore la possibilité de la faire appliquer cette année, nous pensons, qu'au prochain Congrès de la C. G. T. U., par suite du travail que vous aurez fait entre temps, pour assurer la matérielle de nos petits, orphelins, nous aurons la possibilité de réaliser l'unanimité la plus complète afin de donner à « l'Avenir Social » tout ce dont il a besoin.

L'ACTION POUR LES REVENDICATIONS ET LE RECRUTEMENT DES EMPLOYÉS

DOUCET. — Le 12 juillet dernier, le Bureau confédéral, d'accord avec le secrétaire de la Fédération Unitaire des Employés, a décidé de poser devant le Congrès la nécessité, pour les Unions locales et les Unions régionales, de s'intéresser davantage à la corporation des Employés de commerce, de banque, d'assurances, d'industrie et de bureau.

La question devait être posée, parce que personne n'ignore maintenant que les Employés des différentes catégories rattachés à notre Fédération augmentent chaque jour. Il y a actuellement, en France, 1 million, 400 mille Employés de commerce ; la région parisienne compte 380.000 Employés de commerce, de bureau, d'industrie et de banque et, si l'on regarde quelle est l'organisation de ces camarades, nous voyons, tant chez les confédérés, les unitaires, les amicales et les chrétiens, qu'il y a un nombre tout à fait minime d'organisés.

Dans toutes les villes importantes de France, il y a des camarades employés, inorganisés en très grand nombre qui sont sympathiques à notre action. Nous avons signalé cette situation à maintes reprises, mais les Unions régionales, absorbées par de nombreuses tâches, n'ont pas fait le nécessaire.

Je me souviens que la C. G. T. U., au mois de juin dernier, a envoyé une circulaire à toutes les Unions locales et régionales pour leur demander de s'intéresser aux Employés de commerce. Rien n'a été fait ou presque rien. C'est pourquoi, à l'occasion de ce Congrès, nous avons distribué à tous les délégués une circulaire-programme sur les revendications de notre Fédération et une brochure sur la situation des Employés en Russie.

Nous ne croyons pas que le travail parmi les Employés soit une tâche inutile. Combien de fois nous a-t-on dit : « Avant de s'occuper des Employés, il faut s'occuper de la Métallurgie, du Bâtiment, du Textile. »? C'est vrai, mais voilà dix ans que l'on nous dit cela et chaque jour le nombre des Employés augmente.

Nous voyons dans les grands magasins, dans les banques, le torchon *l'Ami du Peuple* lu à 70 ou 80 %. Demain, les organisations contre-révolutionnaires et le patronat auront la possibilité de lutter contre les syndicats révolutionnaires. Nous ne devons pas le permettre.

Nous vous demandons de mettre en relations avec notre Fédération, dans chaque ville, un ou deux camarades Employés. C'est nous qui ferons le travail ; nous vous demandons seulement de nous aider et c'est en faisant cela que vous commencerez à appliquer les décisions du IV^e Congrès de l'I. S. R.

Discussion sur la politique financière

LE PRÉSIDENT donne lecture de la résolution sur la politique financière de la C. G. T. U. et sur l'organisation de la solidarité, avec les adjonctions proposées par plusieurs syndicats.

LE PRÉSIDENT. — La discussion est ouverte. Je demande aux camarades qui auront à intervenir de se faire inscrire immédiatement, de façon qu'on puisse limiter le temps de parole des orateurs dans la mesure compatible avec celui dont nous disposons.

(Plusieurs délégués se font inscrire.)

GITTON. — Je pense que dans une demi-heure il faut que ce soit liquidé.

LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix la clôture de la discussion après les orateurs inscrits. *(Adopté.)*

Je mets aux voix la limitation du temps de parole.

UN DÉLÉGUÉ. — A cinq minutes !

LE PRÉSIDENT. — ...A cinq minutes. *(Adopté.)*

La parole est à Sibille, des Employés de Lyon.

SIBILLE. — Les raisons que nous a données le camarade Vassart pour augmenter la cotisation me paraissent justifiées, mais je fais remarquer que la question financière n'a pas été soumise aux délibérations des syndicats et que je suis sans mandat sur la question. Je ne puis donc que m'abstenir ou voter contre.

Dans ma vie syndicale, je ne me suis jamais abstenu, et je n'admets pas l'abstention ; je voterai donc contre jusqu'à plus ample informé.

SCHUMACHER. — Je n'avais pas l'intention de faire un discours, mais cinq minutes me semblent un délai un peu court. En ce qui concerne les propositions sur la cotisation proportionnelle, sur le collectage et le mode de paiement hebdomadaire ou bi-mensuel, certaines organisations se trouvent bien de leur méthode actuelle et il serait difficile de changer leurs habitudes.

Pour la cotisation proportionnelle, il y a d'énormes difficultés. En ce qui concerne les bases multiples, il y a beaucoup à dire. Il y a des ouvriers et employés à statut qui ont des retraites, des secours de chômage et de maladie et la création des bases multiples ne devrait pas se faire sur la base confédérale. La seule chose que nous admettrions sur le plan confédéral, c'est la caisse de grève, car tous les camarades de la C. G. T. U. ont le devoir d'aider les ouvriers en lutte contre le patronat.

Quant à la maladie, les assurances sociales entreront probablement en application l'année prochaine et, étant donné les charges nombreuses des syndiqués, il semble difficile de leur demander en plus de s'assurer pour la maladie dans leur organisation. Il ne faudrait donc pas instituer cette assurance-maladie. A la Fédération du Livre, nous avons l'intention de la supprimer pour porter tout notre effort sur les grèves et le chômage.

On nous a, à la dernière minute, soumis un projet qui nous amènerait à la centralisation financière totale pour toutes les organisations de la C. G. T. U. et à la répartition des cotisations par le Centre. Nous sommes absolument opposés à cette façon de faire. Au Livre, sans distinction de tendances, nous la croyons très difficile à appliquer.

Il s'agit, en l'occurrence, de faire pour les Fédérations ce que l'on fait pour les Unions régionales ; les secrétaires de Fédération deviendraient des sortes de préfets payés par le Centre. Nous sommes opposés à cette manière d'envisager le syndicalisme, car, sans être fédéralistes, nous voulons une certaine souplesse et que les décisions à prendre soient l'expression de la base et non du sommet.

En tout cas, les bases multiples, la centralisation outrancière, sont en opposition formelle avec la tactique que vous avez votée dans votre résolution d'orientation. Ce serait la condamnation de l'agitation politique que vous voulez entreprendre. Je vous mets au défi de mener de front votre tactique politique et la tactique réformiste des bases multiples, car on ne peut pas courir deux lièvres à la fois.

A notre avis, il faut laisser la partie politique du travail au parti ou aux partis et, dans notre C.G.T.U., tout en introduisant par la base les idéaux politiques, s'occuper davantage des intérêts matériels des travailleurs.

N'oubliez pas, je le répète, que ce projet de centralisation financière et de bases multiples est en opposition avec la résolution politique que vous avez votée.

En ce qui touche l'augmentation de cotisation demandée, nous disons, avec Sibille, qu'il est regrettable que sur une question aussi importante que la question financière on n'ait pas distribué à l'avance un rapport. Cellier s'est égosillé à lire la résolution présentée, mais y a-t-il un seul camarade dans la salle qui puisse dire ce qu'elle contient exactement ? Ce n'est pas du travail sérieux !

Je demande le vote par division. Je fais les plus expresses réserves sur une résolution que nous ne connaissons pas, car, si nous sommes partisans de la nomination d'une commission, nous ne pouvons accepter des principes que nous craignons.

Nous ne pouvons refuser l'argent nécessaire pour la propagande et voterons l'augmentation de cotisation, mais nous demandons la division, nous demandons que la résolution ne soit adoptée qu'à titre de principe général et que son contenu de détail soit réservé et renvoyé à un prochain C. C. N., après avis des syndicats.

MARTIN. — Pour les mêmes raisons que Sibille et Schumacher, nous voterons contre l'augmentation de la cotisation confédérale. Mais la résolution sera votée, nous le savons, car vous êtes disciplinés.

Avant de proposer une augmentation de la cotisation, il faudrait gérer proprement les finances confédérales. Berrar nous a dit que de grosses Fédérations avaient des dettes envers la C.G.T.U. Qu'a-t-on fait pour faire rentrer cet argent ?

Nous ne pouvons voter une augmentation considérable de la cotisation tant que le Bureau confédéral et la C.E. n'auront pas fait l'impossible pour faire payer à ces Fédérations ce qu'elles doivent. (*Approbatons.*)

Il ne s'agit pas ici d'adopter par discipline un rapport, d'accepter une aug-

mentation pour que, demain, des Fédérations qui depuis des années s'endettent, continuent à le faire.

Nous souhaitons que toutes les décisions prises dans nos Congrès confédéraux ou fédéraux et dans nos assemblées d'Unions régionales soient appliquées.

Ce que vous allez voter n'est pas sérieux ; il ne s'agit pas d'augmenter la cotisation, mais de faire payer leurs dettes aux organisations qui les ont contractées.

Nous allons voir ce spectacle assez curieux de syndicats qui vont voter une augmentation de la cotisation, bien qu'ils soient endettés vis-à-vis de la Confédération.

Si, dans ce Congrès, nous étions placés uniquement sur le terrain syndical, nous ne donnerions pas satisfaction au Bureau confédéral ; nous lui dirions que son premier devoir consiste à encaisser l'argent qui lui est dû.

Il est dû plus d'un million.

L'augmentation de la cotisation, avec 300.000 adhérents, donnerait annuellement 700.000 francs ; avec 500.000 adhérents, 1.200.000 francs. Il est possible que ce soient des sommes qui comptent. Mais quand on doit traîner un boulet pareil à celui que traîne la C. G. T. U., on dit d'abord aux organisations syndicales : payez ce que vous devez.

Nous ne pouvons pas voter l'augmentation de la cotisation, parce que nous n'avons pas connaissance du taux, parce que dans nos syndicats où l'on paie de grosses cotisations nous serons enlerrés avec ces quatre sous. Nous voudrions qu'au lieu de nous présenter une résolution comme celle de tout à l'heure, on fasse la propagande nécessaire auprès des masses pour qu'elles acceptent le relèvement de la cotisation.

Quand, dans le rapport de la C. G. T. U., on parle d'arbitraire à propos du taux du droit d'adhésion que fixe chaque syndicat, je crois que cela vise les syndicats qui fixent une cotisation minime dans l'espoir de faire un recrutement nombreux. Il serait souhaitable que l'on demande de grosses cotisations aux syndiqués pour ne pas qu'on voie des syndicats faisant appel, après deux ou trois jours de grève, à la C.G.T.U., aux Unions ou aux syndiqués, par voie de souscription, au nom de la solidarité, alors que pendant des années ces syndicats n'ont demandé à leurs adhérents qu'une cotisation minime.

Nous sommes aussi contre la suggestion de la centralisation des fonds, et même si le Congrès décide cette centralisation, nous poserons la question à nos camarades. Cette centralisation est inadmissible, parce que les cotisations varient d'une Fédération à une autre, d'un Syndicat à un autre. Il y en a qui demandent trois francs, tandis que chez nous c'est quinze francs. Une cotisation unique, cela revient à élever la cotisation confédérale pour tout le monde.

Mes cinq minutes sont écoulées, je le regrette. Je voudrais que des camarades viennent dire qu'à l'avenir ces questions terre à terre, réformistes, comme vous dites, soient placées en tête de l'ordre du jour des Congrès confédéraux. Il faut donner une allure plus sérieuse à la discussion sur l'administration de notre centrale.

Il est inimaginable que nous ayons cinq minutes pour discuter un problème semblable. Je regrette qu'il n'y ait pas plus de camarades inscrits. Les grosses organisations devraient venir s'expliquer à cette tribune. Je termine en regrettant que nous n'ayons pas plus de temps pour discuter une question aussi importante.

CHAMBELLAND. — Comme je venais à la tribune, un camarade majoritaire m'a dit : « Dépêche-toi ». Je crois qu'il ne faut pas trop se dépêcher dans la discussion de la question qui nous est soumise. J'ai l'impression qu'on va se prononcer quelque peu dans l'obscurité. Je voudrais mettre en garde le Congrès contre le fait de décider une augmentation de la cotisation confédérale sans une discussion large et aussi sans un mandat ferme des syndicats.

Camarades de la majorité, vous représentez ici un syndicat, et non pas seulement une tendance. Est-ce que vos syndicats ont discuté d'une augmentation de la cotisation confédérale ? Est-ce qu'ils sont décidés à donner à la Confédération vingt centimes de plus, c'est-à-dire, si j'ai bien compris — mais je peux parfaitement n'avoir pas bien compris — à payer une cotisation confédérale de 50 centimes, par membre et par mois, au lieu de 30 centimes ? Êtes-vous décidés à voter cette augmentation ? Avez-vous un mandat ?

On peut, comme ça, voter des augmentations de cotisations et ensuite ne rien appliquer du tout. Cela peut se traduire aussi par une perte d'effectifs, par un malaise dans les syndicats.

Je crois qu'une question aussi importante que celle de l'augmentation de la cotisation confédérale ne peut pas être résolue dans des conditions de travail comme celles d'aujourd'hui. Combien reste-t-il de délégués dans la salle ? Combien y a-t-il de syndicats représentés ? Est-ce que l'espèce de désarroi où se trouve le Congrès peut bien faire augurer de l'avenir de cette augmentation de cotisation ?

Je tiens à vous mettre en garde contre une pareille méthode de travail, de même que contre celle qui consiste à approuver au pied levé, en principe, certaines dispositions comme la centralisation financière. Une bonne administration confédérale voudrait qu'on ne discute pas une question comme celle-là dans un espace de temps aussi restreint, avec si peu de délégués, dans un tel brouhaha.

C'est pourquoi, en ce qui me concerne, je repousserai la résolution. J'estime qu'on ne peut pas faire de bon travail dans les conditions où nous sommes placés en ce moment.

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Rambaud.

RAMBAUD. — J'ai été surpris d'entendre le Bureau confédéral proposer une augmentation immédiate de la cotisation. A notre Conseil syndical, examinant le Bulletin d'Information de la C. G. T. U., nous avions remarqué que le Congrès aurait à envisager une augmentation de la cotisation. Je posais la question à un membre de la Commission exécutive confédérale présent qui nous déclara : « Il n'est pas besoin d'en discuter ; cette question-là sera renvoyée à un prochain C. C. N. » Nous n'avons donc pas discuté la question ni au Conseil syndical, ni en assemblée générale. Je crois que la presque totalité des syndicats ici représentés ont fait comme nous. Mais comme les délégués présents doivent être disciplinés, ils voteront ce qu'on leur demandera de voter.

Je ne discuterai pas du projet concernant la centralisation des caisses ni de l'échelle mobile des cotisations graduées selon les salaires. Nous reparlerons de cela au moment opportun et nous demanderons à nos receveurs de syndicat de se prononcer et de demander aux permanents de la C. G. T. U. d'aller encaisser les cotisations à leur place (car c'est certainement ce qu'ils répondront).

Ce qui importe aujourd'hui, c'est la situation en face de laquelle nous nous trouvons. La C. G. T. U. a besoin d'argent, la ristourne qui lui est faite

est insuffisante. Mais, pardon, le premier point développé à cette tribune est que certaines Fédérations ne paient pas leurs cotisations. Commencez donc par faire rentrer les fonds et tout ira certainement mieux. Ce n'est pas en augmentant la cotisation de 20 centimes que vous pourrez faire payer davantage les Fédérations qui vous doivent de l'argent. Ayez donc d'abord une administration saine.

Le deuxième point exposé, c'est qu'il y a des Unions régionales qui sont le prolongement de la C. G. T. U. mais dont les taux de cotisations sont absolument différents. Dans certaines, les syndicats paient 50 centimes, alors que dans d'autres régions de province où les salaires sont relativement bas, cette même cotisation est de 1 franc. Vraiment la C. G. T. U. devrait d'abord prévoir la centralisation et l'unification de telles cotisations. Il est inadmissible que, alors que le syndiqué de Marseille paie la même cotisation que celui de Lille ou de Bordeaux à la Fédération, il n'en soit pas de même sur le terrain des Unions. Que la C. G. T. U. commence donc par examiner la situation de ses filiales les plus détreffées, par centraliser leurs fonds et en assurer la répartition. Cela évitera bien des mécontentements dans les divers syndicats.

Pour en finir, étant donné que les camarades présents doivent prendre leurs responsabilités, surtout ceux qui ont fait la collecte des mandats en blanc, et afin que les divers syndicats puissent juger des votes émis par les délégués qu'ils avaient ou n'avaient pas choisis, je demande, au nom des syndicats suivants, que le vote auquel nous allons procéder ait lieu par mandat :

Cheminois : Vire, Cherbourg, Montbizon, Le Mans, Pons, Nantes, Argentan, Conflans-Sainte-Honorine, Paçy, Mézières, Orléans-Etat, Dreux, Sillé-le-Guillan, Conches, Bueil, Versailles, Sainte-Gauburge, Serquigny, Dinard, Saint-Cyr, Verneuil, Glos-Montfort, Bécon, Saint-Cloud, Tours, Courtalain ; *Métaux* : Arles.

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Olivier.

OLIVIER. — Représentant à ce Congrès cinq organisations, dont quatre minoritaires et une majoritaire, j'ai mandat impératif de ces diverses organisations pour voter contre toute augmentation des cotisations.

Après avoir entendu la résolution qui nous a été exposée, je pense qu'il faut ici une discussion sérieuse. Je pose immédiatement la question à mes camarades : « Si l'augmentation est votée, quelle sera la position des syndicats qui ne voudront pas accepter cette nouvelle cotisation ? »

Il eût mieux valu que la Commission financière chargée d'étudier la question, après avoir établi son projet de résolution, l'ait fait parvenir à chaque syndicat pour procéder à une sorte de referendum sur la question. Chaque syndicat aurait pris ses responsabilités. Avec la situation actuelle, nous risquons d'entretenir des discordes dans nos organisations syndicales. C'est ainsi, par exemple, que si la résolution est acceptée par quelques-uns formant ici la majorité et s'il se trouve, par la suite, des organisations refusant cette augmentation et se retirant, de ce fait, de notre Centrale syndicale, il faudra procéder à une nouvelle augmentation, lors d'un prochain Congrès.

Je vous propose donc, au nom des organisations que je représente, le referendum sur la base que j'ai indiquée, en exigeant des syndicats une réponse pour le 1^{er} décembre, afin que l'on connaisse la position de la majorité des

syndicats pour le 1^{er} janvier 1930. C'est, à mon avis, la solution la plus sage à tous les points de vue.

Si, par hasard, ma proposition n'était pas retenue, je me rallierais à celle du camarade qui m'a précédé à la tribune en demandant, au nom des Dockers de Dunkerque, des Charpentiers de navires de Dunkerque, des Dockers de Boulogne-sur-Mer, des ouvriers du Bâtiment de Dunkerque et des Marins de Dunkerque, que le vote ait lieu par mandat, de façon que, de retour dans nos syndicats, nous puissions expliquer, les uns et les autres, notre position sur la question et prendre chacun nos responsabilités.

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Nilès.

NILÈS. — Notre camarade Martin invitait tout à l'heure les gros syndicats de la C. G. T. U. à apporter leur point de vue sur la question de l'augmentation de la cotisation. La délégation du Syndicat des Travailleurs municipaux de la Région parisienne, qui groupe quelque chose comme 15.000 syndiqués, se prononce tout de suite pour le principe de l'augmentation de la cotisation.

Nous pensons, en effet, connaissant la situation financière de notre C.G.T.U., n'ignorant pas non plus les difficultés que rencontrent les collecteurs de cotisations auprès des syndiqués, que, dans l'état actuel de ses finances, la C. G. T. U. n'a pas l'appareil nécessaire à sa vitalité.

Ceci dit, nous tenons à marquer ici notre regret que la décision relative à une question aussi importante que celle de l'augmentation de la cotisation soit remise à un C. C. N.

Nous pensons que les difficultés financières de la C. G. T. U. ne datent pas d'aujourd'hui, ni même d'hier. Il y a de nombreux mois, il y a des années que la C. G. T. U. se débat dans une situation financière inextricable et ne peut avoir l'appareil nécessaire à son bon fonctionnement.

Nous aurions voulu que le Congrès actuel fût placé en présence d'un rapport discuté auparavant dans nos organisations syndicales, ce qui nous aurait permis d'apporter ici un vote décisif sur cette question de l'augmentation de la cotisation.

Témoins des difficultés que rencontrent, comme je le disais tout à l'heure, les collecteurs de cotisations, nous craignons, à la délégation des Travailleurs municipaux de la Région parisienne, que l'on ne fasse pas — nous souhaitons nous tromper — la campagne idéologique dans nos journaux corporatifs et fédéraux et aussi dans le journal *L'Humanité*, pour que les ouvriers ne se contentent pas de subir, mais acceptent délibérément l'augmentation de la cotisation.

Tout à l'heure, à la tribune, un camarade disait : « Il y a des Fédérations qui doivent beaucoup d'argent à la C. G. T. U. ». C'est là encore une question qui a, souventes fois, été discutée dans les syndicats comme dans les Fédérations. Nous n'ignorons pas les difficultés que rencontrent les Fédérations dans leur propagande, eu égard aux moyens financiers dont elles disposent. Néanmoins, nous voudrions que les Fédérations importantes comme celles des Métaux, du Bâtiment, du Textile et autres qui ont été citées comme devant plusieurs centaines de milliers de francs à la C. G. T. U. examinent leur budget d'un peu plus près et s'acquittent plus régulièrement de leurs dettes. Ceci modifierait sans aucun doute notre situation personnelle dans nos syndicats, alors que nous nous adressons à des camarades peu avertis des questions financières pour leur faire comprendre la nécessité d'augmenter la cotisation.

Je ne veux pas insister trop longuement sur la question. Je tiens, tout de

même, à vous faire part de notre crainte que, lorsqu'elle viendra devant le C. C. N., elle n'ait pas été suffisamment discutée dans nos syndicats.

Je regrette, en passant, que les premiers jours de ce Congrès aient vu une telle affluence dans la salle où il se tient et que, aujourd'hui, s'agissant d'une question aussi importante — nous n'ignorons pas la vie, dans nos ateliers et dans nos usines, des collecteurs qui vont « chiner » les cotisations, ni les rebuffades dont ils sont l'objet de la part des camarades qui trouvent toujours un prétexte pour ne pas payer leurs cotisations — les camarades n'aient pas cru devoir assister plus nombreux à cette séance. Nous aurions voulu voir autant de camarades à cette séance qu'aux séances portant sur la discussion de la situation politique.

Il ne suffit pas qu'un C. C. N. décide l'augmentation de la cotisation, il faut que celle-ci soit discutée à la base, dans nos syndicats, qu'elle soit présentée aux ouvriers comme une nécessité absolue, comprise des militants. Il ne suffit pas qu'elle soit votée par les délégués des Unions régionales ou des Fédérations, il faut que ce soit grâce à l'acceptation de tous les syndiqués, que notre C.G.T.U. ait enfin un budget qui lui permette de vivre.

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Gilhodes.

GILHODES. — Avant-hier, au cours de mon bref exposé sur le rapport financier, j'ai prévu que, avant la fin du Congrès, on demanderait une augmentation de cotisation. Et je ne me suis pas trompé !

S'il s'agissait simplement d'une augmentation de 0 fr. 20 pour la Caisse de solidarité, il aurait fallu le mentionner dans la résolution et que la Commission indique, par exemple, ce qui serait payé par les organisations syndicales qui n'ont pas attendu aujourd'hui pour créer une caisse et allouer des secours de solidarité.

Lorsqu'un syndicat aura payé une certaine somme à ses adhérents au titre de la solidarité, la caisse centrale lui remboursera-t-elle cette somme ? J'aurais aimé trouver une réponse à cette question dans la déclaration très longue, mais tout à fait imprécise qu'on nous a faite.

Il aurait été également préférable de ne pas attendre jusqu'à maintenant pour demander une augmentation de cotisation aux organisations syndicales. Il aurait mieux valu signaler plus tôt la situation financière difficile de la C. G. T. U. Les camarades auraient pu ainsi discuter au sein de leurs organisations syndicales et vous apporter leur point de vue.

Je ne sais pas combien de délégués sont mandatés, aujourd'hui, pour voter l'augmentation de la cotisation. Je crois bien qu'il n'y en a aucun.

Il est encore question dans la résolution de la refonte complète du système financier dans les organisations de la C. G. T. U. C'est également très délicat et il ne faudrait pas que, sur ce point, une décision fût prise au pied levé. Si l'on nomme une Commission, il faudra qu'elle soit composée de camarades sérieux et compétents afin d'éviter, en cas de réalisation, des heurts dans nos organisations syndicales.

Nous craignons, en effet, que, dans ces organisations, habituées à une certaine autonomie, tout au moins dans leur administration intérieure, disposant de méthodes particulières, de caisses à bases multiples qui existaient avant que la C. G. T. U. n'en ait parlé dans un Congrès, ayant des modes de perception des cotisations qui leur sont propres : les unes à la semaine, les autres à la quinzaine, les autres au mois ; nous craignons, dis-je, qu'il ne se produise des heurts qui rendent la situation très difficile pour l'organisation centrale

chargée, non seulement de recevoir les cotisations, mais également de les contrôler.

Je disais, avant-hier, qu'avant toute augmentation, il serait préférable de faire rentrer les dettes des Fédérations. Si vous ne le faites pas, qu'y aura-t-il de changé ? Si, au lieu d'être à 30 centimes, le timbre avait été à 50 centimes, les Fédérations, au lieu de vous devoir 1.300.000 francs, vous auriez dû 2 millions et quelques centaines de mille francs et vous n'auriez pas un sou de plus dans les caisses de la C. G. T. U.

Par conséquent, il faudrait que l'on établisse un budget dans les Fédérations et dans les syndicats. En ce sens, je suis d'accord avec une partie de la résolution pour établir des budgets, ce que nous n'avons pas l'habitude de faire ; on s'occupe surtout d'encaisser et tant pis pour les dettes ; par exemple, à la Région parisienne, l'imprimerie de la Maison des Syndicats n'est pas pressée d'être payée.

Je pense que, pour toutes ces questions, on doit désigner une Commission de camarades sérieux et compétents qui étudieront le problème et envisageront les modalités d'une façon plus complète. Si la C. G. T. U. est en danger, en raison de sa situation financière, vous avez la possibilité de faire l'année prochaine un Congrès extraordinaire ; mais il ne faut pas laisser le soin à un C. C. N., qui compte 50 ou 60 délégués, de décider d'une question aussi importante.

Il faut qu'elle soit discutée par l'ensemble de la classe ouvrière et qu'une décision soit prise dans une assemblée vraiment délibérante des syndicats adhérents à la C. G. T. U.

BERRAR. — Nous sommes presque d'accord avec certains camarades qui sont montés à la tribune pour demander que l'application des mesures présentées au Congrès ne soit pas immédiate. De reste, si on n'avait pas fait tant de bruit pendant la lecture de la résolution, les camarades auraient été fixés tout de suite sur les intentions du Bureau confédéral sur l'augmentation de la cotisation.

Quand on dit que les syndicats n'ont pas eu à discuter de l'augmentation de la cotisation, c'est un tort parce que, dans le compte rendu financier pour l'année 1928, publié dans le Bulletin d'Information de juillet dernier, nous disons aux syndicats d'examiner la situation financière de la C. G. T. U. Particulièrement, dans un paragraphe ayant trait aux recettes globales de l'année 1928, voici ce qu'on peut lire :

« ... Il faut envisager, pour le prochain Congrès, certaines dispositions qui donneront à la Direction confédérale un appareil lui permettant de faire face aux tâches qui incombent à son activité sur le plan national et international.

« Les difficultés qu'elle éprouve, du fait de l'insuffisance des ressources matérielles dont elle dispose actuellement, exigent une réadaptation du système financier en même temps qu'une augmentation de la part de cotisation qui revient à la C. G. T. U. ; questions que le Congrès confédéral de septembre 1929 aura à résoudre. Mais il est indispensable d'y penser dès à présent, si on veut leur donner une solution raisonnable. »

Cela voulait dire qu'on aurait à examiner la situation financière, puisque nous n'avons pas les recettes suffisantes et que notre exercice accuse un déficit. Il y avait donc lieu d'envisager l'augmentation de la cotisation.

On a employé divers arguments pour combattre cette augmentation ; il nous suffira d'apporter quelques renseignements aux camarades pour qu'ils voient eux-mêmes les différences de cotisations au Centre.

Je vous ai indiqué les effectifs quand nous avons discuté sur le Rapport financier.

Si nous prenons 380.000 adhérents, nous plaçons 380.000 cartes. Sur la carte que nous vendons 1 franc, 50 centimes vont à la caisse administrative et 50 centimes à la caisse de solidarité.

Sur le prix du timbre, qui est de 30 centimes, il y a 5 centimes pour la caisse de solidarité et 25 centimes pour la caisse administrative, y compris les 15 centimes affectés aux subventions aux Régions et à la Main-d'Œuvre Etrangère. Restent 10 centimes pour l'administration centrale, la propagande et les autres services.

Si l'on compte 380.000 cartes à 50 centimes, cela fait 190.000 francs ; multipliées par 7 timbres, ce qui est exagéré pour certaines Fédérations, cela fait 2.660.000 timbres à 25 centimes, soit 665.000 francs. 665.000 francs de recettes sur les timbres ajoutés aux 190.000 produits par les cartes, cela fait en tout, pour la caisse administrative, 855.000 francs. Pour la caisse de solidarité, je vous ai annoncé que, pour l'exercice 1928, nous avons dépensé 940.809 francs ; alors que nous encaissons l'excédent, soit : 190.000 francs sur les cartes et 133.000 francs sur les timbres ; au total : 323.000 francs.

Sur cette base de 380.000 cartes placées, nous récoltons dans la caisse de la C. G. T. U., pour la solidarité, pour l'administration et la propagande : 1.178.000 francs. Nous avons dépensé 1.869.000 francs, ce qui fait un déficit de 691.000 francs.

Avec une augmentation de 20 centimes par timbre, il nous restera encore un déficit ; elle ne fournira que 532.000 francs en fin d'année. Donc, la demande d'augmentation proposée n'est pas exagérée.

Quand on dit qu'il faut d'abord, avant de demander une augmentation des cotisations, exiger des Fédérations qu'elles paient leur dû à la C. G. T. U., ce n'est pas ainsi qu'il faut compter. Quand on établit un budget, on calcule sur les recettes positives de l'année.

Si nous plaçons 380.000 cartes et 2.660.000 timbres, nous devons calculer sur un budget ainsi établi. Je n'ai jamais négligé, à aucun instant, au cours de l'année, d'essayer de récupérer les sommes dues par les Fédérations ; mais à l'impossible nul n'est tenu. J'ai fait des démarches personnelles auprès des secrétaires et des trésoriers, qui étaient aussi embarrassés que moi, parce qu'ils me faisaient voir des comptes tout à fait exagérés, énormes, que les Syndicats n'avaient pas réglés avec leur Fédération.

Je répète ce que j'ai dit dans le compte rendu financier : si vous voulez que les Fédérations paient leurs cotisations à la C. G. T. U., il faut que les Syndicats acquittent les leurs aux Fédérations. Cela ne peut se faire que s'il existe, comme Vassart l'a exposé, des Commissions financières à tous les échelons.

Je sais aussi comment fonctionnent les Commissions de contrôle dans les Syndicats. Si, à la C. G. T. U., le travail est plus sérieux, c'est parce que les contrôleurs viennent une fois tous les quatre mois, au C. C. N., consacrer une journée au contrôle des livres et de la caisse de la C. G. T. U. ; dans un Syndicat, il y a six ou sept contrôleurs désignés, mais lorsqu'on convoque le soir la Commission de contrôle, il y a un, deux ou trois camarades qui se désignent. Le contrôle est bâclé en vitesse, ces camarades devant aller se

reposer à minuit ou une heure du matin afin de reprendre leur travail le lendemain.

C'est pourquoi nous demandons que l'on crée à tous les échelons des Commissions financières : aux Syndicats, aux Unions locales, aux Unions régionales, dans les Fédérations et à la C. G. T. U. Nous entendons que ces Commissions financières n'existent pas seulement sur le papier, mais qu'elles fonctionnent, qu'elles exigent des organisations l'acquit de leurs cotisations et qu'elles contrôlent l'emploi des fonds qui rentrent dans nos organisations.

Vous voyez que la proposition est tout à fait intéressante, nous vous demandons de la soutenir d'une façon énergique dans chaque organisation syndicale.

On vient encore dire : Nous n'avons pas de mandat pour voter ; il me semble qu'on s'est expliqué à ce sujet. Nous avons demandé au Congrès un vote indicatif sur l'augmentation de la cotisation ; c'est-à-dire que nous n'exigeons pas des délégués au Congrès le vote d'une obligation de l'augmentation de la cotisation. Nous demandons que les délégués s'engagent immédiatement, par un vote indicatif, à faire le travail indispensable, aussitôt le Congrès clos, pour que les 20 centimes d'augmentation sur le prix du timbre qui nous sont nécessaires pour faire vivre la C. G. T. U. soient votés dans les deux mois et demi qui vont séparer le Congrès du prochain C. C. N.

Il y aura, en effet, un C. C. N. au mois de décembre, les secrétaires régionaux devront y rapporter le vote des syndicats de leur U. R. sur cette question. Il faudra donc, pendant les deux mois et demi qui nous séparent du C. C. N., que tous les syndicats aient donné mandat aux secrétaires régionaux et lorsque la question d'augmentation viendra en discussion, les votes seront acquis pour l'ensemble des syndicats groupés par nos U. R.

Donc, vous avez encore le temps de discuter ; mais nous demandons aux représentants des Syndicats, présents à ce Congrès, de prendre l'engagement de dire tout de suite en rentrant : « Nous sommes partisans d'une augmentation de 20 centimes, parce que notre Centrale syndicale ne peut pas vivre sans cette augmentation ».

En effet, nos camarades n'ont pas du tout fait attention à la lecture du projet de résolution. S'ils avaient prêté attention à l'exposé de Vassart, puis à la lecture du projet de résolution, ils se seraient aperçus qu'il n'est pas du tout dans l'idée du Bureau confédéral de demander une application immédiate de ce projet, qui est assez compliqué dans son ensemble. Au contraire, nous voulons porter à la connaissance de tous les syndicats, par des communications, le travail que fera la Commission spécialement chargée d'étudier le nouveau système financier de la C. G. T. U.

Par conséquent, ses dispositions ne seront applicables, à notre avis, qu'au mois de janvier 1931 ; nous avons donc devant nous près d'une année de discussion.

Ce que nous vous demandons de faire immédiatement, c'est de décider que l'augmentation de 20 centimes pourra s'appliquer à partir du 1^{er} janvier 1930.

Je vous demande de procéder, non pas comme le voudrait Rambaud, par mandat, mais, à chaque délégué, nous demandons d'émettre un vote indicatif comme quoi il s'engage à défendre dans son Syndicat l'augmentation indispensable de la cotisation, ou alors c'est dire que nous n'avons pas besoin de l'augmentation de la cotisation et que le Bureau confédéral doit fonctionner

encore plus mal qu'auparavant, puisque nous avons déjà 50.000 francs de déficit pour l'année 1928. Nous vous demandons de permettre au Bureau confédéral d'accomplir sa tâche.

Ceux qui voteraient contre l'indication d'augmentation de la cotisation, sont ceux qui veulent que le Bureau confédéral n'ait pas les ressources nécessaires pour faire son travail : c'est une façon pour la minorité de combattre encore le travail du Bureau confédéral.

Je vous demande donc de vous prononcer, par un vote indicatif, sur l'augmentation de la cotisation. (*Applaudissements.*)

SCHUMACHER. — Je demande la parole pour expliquer mon vote.

NOMBREUX DÉLÉGUÉS. — Non ! non !

LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix la proposition de Berrar. Certains camarades ont fait la proposition de ne pas voter à mains levées, mais avec des cartes. Le Bureau confédéral, pour les motifs que vous a indiqués Berrar, vous demande le vote à mains levées. Que ceux qui sont de cet avis le manifestent en levant la main.

(*Le vote à mains levées est décidé.*)

LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix la résolution sur l'augmentation de la cotisation dans les conditions qui ont été indiquées.

(*La résolution est adoptée.*)

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Schumacher pour expliquer son vote.

SCHUMACHER. — J'ai demandé la parole avant le vote pour expliquer que je voterais l'augmentation de cotisation, mais on m'a refusé la parole en ce qui concerne la résolution elle-même et j'ai été obligé de voter contre. Je veux dire pourquoi. C'est parce que, dans cette résolution, j'ai cru comprendre qu'on engageait des principes généraux. Si ce sont simplement des indications qui ne sont pas impératives à soumettre à une Commission, ce n'était pas la peine de faire une résolution si longue et il n'y avait qu'à dire : « Le Congrès décide la nomination d'une Commission ».

Si j'ai voté contre, c'est parce que j'ai supposé — et je suppose encore — qu'il s'agissait d'un vote de principe.

LE PRÉSIDENT. — Il est parvenu au Bureau la résolution suivante :

Les délégués de la XXI^e Union régionale présents au V^e Congrès de la C. G. T. U. demandent aux congressistes d'envoyer leur salut fraternel aux camarades détenus pour leur action de classe, au droit commun et politique, à la prison de Troyes.

Je mets aux voix cette résolution.

(*La résolution est adoptée.*)

LE PRÉSIDENT. — J'ai à vous donner connaissance de deux messages :

Le V^e Congrès de la C. G. T. U. de France au Conseil Central des Syndicats de l'Union soviétique.

Chers camarades,

Le V^e Congrès de la C. G. T. U. de France, au nom du prolétariat révolutionnaire organisé dans les syndicats de ce pays, adresse un ardent et fraternel salut à votre Centrale Syndicale groupant plus de onze millions de travailleurs, la plus grande section de l'Internationale Syndicale Rouge.

Notre C. G. T. U., qui combat dans des conditions difficiles, dans une période de lutte de classe aiguë, vous adresse l'expression de son admiration pour votre travail acharné et quotidien dans la marche au socialisme et, actuellement, pour l'application du Plan de cinq années d'industrialisation. Nous connaissons les grandes difficultés de tous ordres que vous rencontrez, mais nous avons la plus grande confiance dans le succès de votre tâche qui s'accomplit en collaboration étroite avec le Parti communiste et sous sa direction.

Nous savons que la marche au socialisme se fait, non seulement dans la lutte pour briser les obstacles créés par le capitalisme international dont la volonté d'agression vient de se concrétiser avec l'affaire du chemin de fer de l'Est-Chinois et par une série d'attaques armées sur la frontière de Mandchourie, en territoire soviétique, mais aussi contre les éléments capitalistes et koulaks en U. R. S. S.

Notre C. G. T. U., qui lutte actuellement contre les déviations réformistes et opportunistes dans ses propres rangs, contre les éléments qui veulent séparer l'action des syndicats de celle du Parti communiste et conduire notre Centrale dans le camp réformiste pour la collaboration avec la bourgeoisie, approuve notamment les décisions de votre Plénum contre les éléments droitiers et conciliateurs dans vos rangs et dans la direction de votre Centrale.

Ces éléments droitiers, le camarade Tomsky en tête, qui niaient : 1^o la nécessité de l'industrialisation ; 2^o la nécessité de la collectivisation de l'économie paysanne ; 3^o la nécessité d'une contre-offensive sur les éléments capitalistes et koulaks ; ces éléments droitiers qui refusaient de lutter contre les déviations bureaucratiques qui se manifestaient dans les syndicats soviétiques représentaient aussi, au point de vue syndical international, une politique opportuniste de capitulation devant le réformisme qui s'est manifestée au IV^e Congrès de l'U. R. S. S. et après celui-ci.

Pour toutes ces raisons, le V^e Congrès de la C. G. T. U. déclare son accord complet avec toutes les décisions de votre dernier Plénum. Plus que jamais la C. G. T. U. de France poursuivra sa lutte en accord avec les Syndicats de l'U. R. S. S. et avec l'Internationale Syndicale Rouge.

LE V^e CONGRÈS DE LA C. G. T. U.

Voici le deuxième message :

Le V^e Congrès de la C. G. T. U. à l'Armée Rouge, sauvegarde de l'U. R. S. S.

Camarades commandants et soldats,

Le V^e Congrès de la Confédération Générale du Travail Unitaire de France, agissant au nom des centaines de milliers de travailleurs français, vous adresse, en même temps qu'un salut chaleureux, l'assurance de la solidarité la plus complète et la plus active des travailleurs français, pour la défense de l'Union Soviétique attaquée par l'impérialisme mondial, par les militaristes chinois et par les gardes blancs russes chassés autrefois par la Révolution.

Notre Congrès adresse tout particulièrement son salut ardent à l'admirable armée de l'Est oriental russe qui monte actuellement la garde sur la frontière la plus menacée, où les attaques des gardes blancs et des bandits chinois, armés par les impérialistes, se font presque quotidiennes. Notre Congrès en observant une minute de silence a adressé un souvenir ému aux soldats rouges tombés pour la cause de la révolution prolétarienne en territoire soviétique, sur la frontière de Mandchourie.

Camarades, nous connaissons les buts des grands impérialistes, anglais, français, japonais qui attaquent l'U. R. S. S., aujourd'hui, au moyen de l'armée des mercenaires chinois et des gardes blancs russes, demain, peut-être, au moyen de la Pologne, de la Roumanie et des Etats baltiques, etc. Indépendamment des visées particulières de chaque impérialisme, tel le Japon, soutenu par la France, qui ne revendique pas moins que la Mandchourie et la Mongolie, l'île Sakhaline et l'Orient russe, y compris une grosse part de la Sibérie, le but principal des impérialistes c'est l'assassinat de la Révolution russe, pivot du mouvement ouvrier mondial, la destruction du pouvoir ouvrier et paysan, le retour des grands propriétaires agrariens et des capitalistes.

Nous connaissons et nous dénonçons quotidiennement le rôle de l'impérialisme français dans l'affaire du chemin de fer de l'Est-Chinois. Nous savons que le gouvernement français continue, avec l'ataman Seménoff, les relations contre-révolutionnaires qu'il avait déjà avec les Wrangel et Cie. Nous savons, non seulement que notre impérialisme participe à l'armement des gardes blancs de Mandchourie, mais encore qu'il a envoyé des officiers français comme instructeurs du centre d'aviation de Moukden.

Camarades commandants et soldats, nous savons aussi que l'U. R. S. S. veut la paix, qu'elle veut appliquer en paix son plan d'organisation de socialisation de cinq ans. L'armée rouge est une armée antimilitariste, mais nous vous crions :

Il faut entretenir le brillant de vos canons, tenir votre poudre sèche et réprimer impitoyablement toutes les attaques qui se produisent actuellement sur la frontière chinoise en territoire soviétique.

Vous n'êtes pas isolés pour défendre la première République Soviétique. Vous avez à vos côtés le prolétariat international et l'impérialisme ne l'ignore pas. Et c'est pourquoi il agit hypocritement au moyen des bandits chinois et des gardes blancs. Notre C. G. T. U., aux côtés du Parti communiste français, continuera inlassablement et toujours plus énergiquement sa lutte pour mobiliser le prolétariat français pour la défense de l'Union Soviétique.

Vive l'Armée Rouge des ouvriers et paysans !

A bas les militaristes chinois, à bas l'impérialisme !

Vive la dictature mondiale du prolétariat !

LE V^e CONGRÈS DE LA C. G. T. U.

LE PRÉSIDENT. — Ainsi que ce dernier message l'indique, en souvenir des soldats rouges tombés pour la cause de la Révolution russe et de la Révolution mondiale, je demande à tous les congressistes de se lever et d'observer une minute de silence.

(Le Congrès observe une minute de silence.)

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Chambelland.

CHAMBELLAND. — Je demande la parole sur le premier des messages qui viennent d'être lus, pour protester contre le fait que, devant le Congrès responsable de la C. G. T. U., il n'a été apporté par la Direction confédérale aucun rapport sur son activité dans le sein de l'I. S. R. Je déclare que je ne saurais m'associer, les yeux fermés, au vote des représentants de la C. G. T. U. à l'I. S. R. qui a consisté à approuver le débarquement du camarade Tomsky, secrétaire de la C. G. T. russe.

LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix les deux messages. Avis contraire ? Il n'y en a pas.

Les deux messages sont adoptés.

La parole est au camarade Dorel.

PROGRAMME DE REVENDICATIONS ET DE LUTTE

DOREL (*Rapporteur*). — J'ai à présenter au Congrès le compte rendu de la Commission du programme. Je serai bref, car très peu de modifications ont été apportées au projet de programme revendicatif. Quelques modifications de texte seulement aux points allant de 1 jusqu'à 5. Au point 7 (politique sociale de la C. G. T. U.), nous avons changé le 6^e paragraphe concernant la conciliation obligatoire par le texte suivant :

« Contre la conciliation obligatoire réclamée par la C. G. T., instituant le préavis en matière de grèves et constituant une grave atteinte au droit de grève ; contre l'arbitrage obligatoire, auquel conduit fatalement la loi Loucheur, le Congrès dénonce avec vigueur l'attaque visant, au travers de cette loi, la C. G. T. U. et les syndicats unitaires. »

Nous avons ajouté au 8^e paragraphe un alinéa où nous insérons toutes les revendications des marins qui nous ont été fournies par la Commission des Marins.

Enfin, la lutte contre la répression fait l'objet d'un 9^e paragraphe additionnel ainsi conçu :

« 1^o Lutte contre le mouchardage à l'usine, contre la police d'usine, de magasin, etc. ; 2^o suppression des listes noires ; 3^o lutte contre l'emploi des gardes mobiles et des policiers dans les grèves ; 4^o lutte pour la défense des organisations syndicales, du droit syndical et des militants des syndicats ; 5^o lutte contre la répression, à l'armée, envers les militants syndicaux.

Voilà, camarades, les quelques changements que nous avons apportés au projet de programme revendicatif. Je dois vous indiquer qu'un membre de la Commission, notre camarade Chambelland, a fait des réserves sur la partie politique contenue dans le préambule ; il a déclaré qu'il était contre la rationalisation dans tous les régimes ; à propos du passage indiquant qu'il faut engager, par l'action directe, l'agitation sur les projets de la C. G. T. U., même avant le vote d'une loi quelconque, pour les délégués à la sécurité, à l'hygiène, ou à toute délégation, Chambelland a déclaré qu'il était, en principe, contre toutes les élaborations de projets de loi dans la conclusion du programme revendicatif de la C. G. T. U.

Il a également déclaré qu'il était contre le passage relatif au front unique de la conclusion insérée à la fin du projet, renouvelant, à propos de ce passage, les déclarations qu'il avait déjà faites devant le Congrès en faveur d'un front unique allant jusqu'aux cheffailions confédérés.

A part ces réserves, le camarade Chambelland s'est déclaré d'accord avec l'ensemble. En conséquence, je vous demande de voter le projet de programme revendicatif élaboré et revu par la Commission du programme.

(Le projet de programme, mis aux voix, est adopté.)

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Richetta.

LA LUTTE CONTRE L'IMPERIALISME ET LA GUERRE

RICETTA (*Rapporteur*). — La Commission des résolutions contre les dangers de guerre s'est réunie et a examiné très attentivement ces résolutions. Une discussion sérieuse et approfondie a eu lieu. Notre camarade Poussif a demandé à la Commission de préciser si, dans son esprit, il pouvait exister des faits, des prévisions tendant à donner au Congrès l'indication précise qu'une guerre se déclencherait en premier lieu contre l'U. R. S. S., ou si cette guerre serait *interimpérialiste*.

Nous avons discuté sur ce point, et la Commission, unanimement, a été d'avis qu'il était matériellement impossible de donner au Congrès pareille indication.

Sur un autre point tout à fait intéressant, un des camarades de la Commission a demandé qu'on précise un passage de la résolution concernant le travail antimilitariste de la C. G. T. U., et où l'on dit que c'est par un travail de masse qu'il sera possible de retarder l'échéance de la guerre et de ne pas sombrer, comme la C. G. T. en 1914, devant une nouvelle guerre.

On nous demandait de préciser ce point parce qu'il paraissait, pour certains, présenter quelque contradiction. Ils y voyaient l'énoncé d'une théorie analogue à celle de Chambelland quant à l'imminence de la guerre.

Nous avons indiqué qu'une telle interprétation était erronée : le capitalisme ne pouvant pas indéfiniment repousser lui-même ses contradictions, ses rivalités, et se trouvant pris dans l'axe d'une guerre imminente et inévitable.

Ces points élucidés, la Commission a été d'accord pour voter la résolution avec une série d'adjonctions.

Le rapporteur donne connaissance au Congrès des diverses adjonctions adoptées par la Commission et poursuit :

RICETTA. — La Commission a ensuite formulé deux vœux :

1° Pour que la C. R. confédérale examine la question de la revendication d'un salaire payé aux réservistes.

2° Pour que la C. E. examine la réorganisation du Sou du Soldat sur le plan du travail antimilitariste et pour qu'au prochain C. C. N. la question du Sou du Soldat figure à l'ordre du jour.

La résolution, avec toutes ces adjonctions et tous ces vœux, a été adoptée à l'unanimité par la Commission des résolutions contre les dangers de guerre.

LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix la résolution rapportée par la Commission.

(Adoptée.)

Le Congrès entend ensuite lecture, par Ricetta, d'un projet de résolution contre la répression qu'il approuve unanimement.

TACHES D'ORGANISATION

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Simonin, rapporteur de la Commission d'organisation.

SIMONIN (*Rapporteur*). — Après une importante discussion, la Commission spécialement chargée de discuter des tâches d'organisation n'a pas apporté beaucoup de modifications à la résolution. Nous venons seulement demander

aux délégués d'adopter deux adjonctions retenues par la Commission et qui sont communiquées au Congrès.

Une autre proposition faite à la Commission sous forme d'amendement n'a pas été retenue. Elle était faite par le camarade Vallière et concernait l'effort particulier que doit accomplir la C.G.T.U. dans les régions industrielles de l'Est. Notre camarade demandait une adjonction invitant la C.G.T.U. à porter ses efforts sur le renforcement de la Fédération des Métaux, notamment en ce qui concerne la 3^e U. R. (Nancy), centre de la sidérurgie en France.

L'adjonction n'a pu être retenue parce qu'en réalité elle visait un trop grand nombre d'industries et surtout de catégories d'ouvriers. Ce sera le rôle du Bureau confédéral et de la C.E. d'examiner avec nos camarades des différentes organisations : Fédérations des Métaux, du Sous-Sol, Unions régionales de l'Est, en accord avec nos camarades d'Alsace et de Lorraine, les moyens à employer pour réaliser dans ces régions les tâches fixées ici.

La Commission a décidé que les indications suivantes devaient être données au Congrès.

Nous devons poursuivre plus que jamais l'étude du travail des Fédérations, en accord avec le Bureau confédéral, par des liaisons communes.

Des Commissions financières devront être constituées à tous les échelons et devront entrer en fonctionnement le plus tôt possible. Ces Commissions financières auront pour objet principal d'examiner l'emploi rationnel des ressources par rapport aux diverses tâches et au travail de recrutement à effectuer. En ce qui concerne la composition éventuelle de ces Commissions, nos camarades trouveront dans la presse toutes les indications nécessaires.

Pour le front unique, c'est par les Comités d'entreprise, sur la base du front unique et de la lutte contre la C.G.T. réformiste alliée au patronat, contre les briseurs de grèves, que nous arriverons à réaliser le front unique des masses ouvrières révolutionnaires.

Les Comités d'entreprise sont les bases de rassemblement des travailleurs d'une usine, d'un chantier, etc., sans distinction de tendance ni d'opinion.

Chaque catégorie nomme des délégués toujours révocables.

En outre, certains camarades ayant manifesté le désir de connaître dans quelles conditions doit être constitué le Comité d'entreprise pour ne pas faire double emploi avec la section syndicale, nous précisons que, lorsqu'il y a 85 ou 90 % de travailleurs groupés dans la section syndicale, le front unique se trouve réalisé à la base par la section syndicale.

Il y aura lieu, enfin, d'examiner de très près le problème du renforcement des cadres au travers des luttes et aussi par la création d'écoles, de cours spéciaux ; par l'instruction des camarades sur la politique sociale de la C.G.T.U. dans les syndicats. Les engagements pris par le Congrès sur le renforcement organique de la C.G.T.U. au moyen des tâches d'organisation pratiques devront faire l'objet d'une très grande attention. C'est par un travail permanent pour le développement de notre C.G.T.U. et la mise en application des tâches fixées par le Congrès, sur la base de la résolution présentée, que la C.G.T.U. pourra renforcer ses cadres et grouper dans son sein les masses ouvrières révolutionnaires. *(Applaudissements.)*

LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix le rapport du camarade Simonin.

(Adopté à l'unanimité.)

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Croizat sur la stratégie des grèves.

LA STRATEGIE DES GREVES

CROIZAT (*Rapporteur*). — Je vais vous donner connaissance des divers amendements et adjonctions que la Commission propose à la résolution sur les luttes économiques et la stratégie des grèves.

(*Croizat lit les amendements, adjonctions et modifications apportés par la Commission.*)

LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix le rapport du camarade Croizat.
(*Adopté à l'unanimité.*)

LE PRÉSIDENT. — Je donne la parole au camarade Roth pour les Jeunes.

LA JEUNESSE OUVRIERE

ROTH (*Rapporteur*). — Au nom de la Commission confédérale des Jeunes, nous vous demandons d'adopter la modification suivante au 7^e alinéa de la troisième partie de la résolution :

Le Congrès doit condamner énergiquement les écoles d'apprentissage organisées par les syndicats dans le but de former des apprentis et considérer celles-ci au même titre que les groupements sportifs au service de la conquête de la jeunesse ouvrière.

LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix le rapport présenté par le camarade Roth pour les Jeunes.

(*Adopté à l'unanimité.*)

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Roques pour son rapport sur la M.-O. E.

LA M.-O. E.

ROQUÈS (*Rapporteur*). — Il aurait été nécessaire qu'au cours de ce Congrès, nous donnions une place très importante à la M.-O.E., étant donné le rôle qu'elle joue sur le marché et étant donné celui que joue le patronat contre les intérêts de la classe ouvrière tout entière.

Étant donné le peu de temps dont nous disposons, je dois vous indiquer que nous avons réuni une conférence de M.-O.E. qui, à l'unanimité, a adopté la résolution que vous avez entre les mains. J'insiste spécialement, au nom de la Région de l'Est, et je demande aux congressistes de ne pas se contenter, comme l'an passé, de voter une résolution à mains levées, puis, une fois rentrés dans leurs Régions, Unions, Syndicats, de ne pas la mettre en application. Je vous demande, en tenant compte de la combativité avec laquelle nos camarades étrangers luttent dans les mouvements de grève, non seulement de voter cette résolution, mais, de retour dans vos organisations, de la mettre à exécution.

LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix le rapport sur la M.-O.E. (*Adopté.*)

LE PRÉSIDENT. — Je donne la parole à Alf pour son rapport sur la M.-O. C.

LA M.-O. C.

ALI (*Rapporteur*). — Le temps nous manque pour lire toute notre résolution. La Commission l'a élaborée et nous avons été tous d'accord sur son contenu. Je ne lirai pas le chapeau sur les considérations de la position des colonies dans l'économie capitaliste, je lirai simplement les tâches que nous devons appliquer dans la C.G.T.U.

(*Le Rapporteur donne lecture de cette partie de son rapport.*)

ALI. — Pour l'Algérie, la résolution a été déjà distribuée, on a mis à la page 2 une adjonction :

« En conséquence, les syndicats d'Algérie doivent lutter contre toutes les manœuvres de différenciation dans les revendications des ouvriers de diverses nationalités. Ils doivent donc exiger pour tous :

« Augmentation générale des salaires avec le principe : à travail égal, salaire égal... »

Puis l'avant-dernier paragraphe serait modifié de la façon suivante :

« L'appareil de la 28^e U. R. ne pouvant répondre à cette tâche, dans sa formation actuelle, le Congrès adopte le principe de la création de deux permanences, placées directement sous le contrôle d'un délégué confédéral, dans les deux autres départements d'Algérie, et laisse au B. C. le soin d'examiner cette question en vue d'une application rapide... »

(*Le Rapporteur donne lecture de la suite de son rapport sur le Maroc, l'Afrique Noire, Madagascar, l'Indochine.*)

LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix le rapport du camarade Ali.

(*Le rapport est adopté à l'unanimité moins 1 voix.*)

La parole est à Boullé.

BOULLÉ. — En raison de la non-application ou de l'insuffisance d'application des résolutions du Congrès de Bordeaux, le Bureau de la XX^e U. R. soumet au vote du Congrès une résolution sur l'exécution des tâches tracées par ses décisions.

NOTA. — *Toutes les grandes résolutions rapportées par les Commissions et adoptées par le Congrès sont publiées dans la partie annexe qui fait suite aux débats de cette dernière séance.*

LE SECOURS OUVRIER INTERNATIONAL

LE PRÉSIDENT. — J'ai à vous donner connaissance de la communication suivante qui concerne le Secours Ouvrier International :

Nous pensons qu'il est inutile de marquer ici le rôle important qu'a joué le S.O.I. dans le mouvement révolutionnaire au cours de ces dernières années. Nous rappellerons seulement, pour mémoire, qu'il s'est occupé sérieusement, alors qu'il n'était que Comité, de la famine russe à laquelle il a apporté toute son aide ; que depuis sa constitution définitive, il a aidé les ouvriers allemands

au moment où ils étaient menacés de la famine en 1923, qu'il a organisé, pendant cette période, l'exode des enfants vers différents pays.

En 1925, il apporte aussi son aide aux grévistes chinois, particulièrement aux grévistes de Shanghai. En 1926, au moment de la grande grève anglaise, le S.O.I. organise le secours sur l'échelle internationale.

En France, depuis sa constitution, il participe d'une manière effective à soutenir tous nos mouvements grévistes importants : à Douarnenez, La Ferté-Macé, Château-Regnault, aux-Pêcheurs bretons, aux Dockers de Dunkerque, à Halluin, etc., etc.

C'est lui qui organise l'exode des enfants dans nos grèves de longue durée. Egalement, pour les enfants, il a créé différentes maisons, orphelinats, colonies de vacances, etc., à la Villette-aux-Aulnes, Ile-de-Ré et ailleurs. C'est vous dire toute l'importance d'une pareille œuvre sociale avec son caractère de classe.

La C.G.T.U., à seule fin d'avoir une liaison plus étroite avec le S.O.I., a désigné un membre de la C. E. confédérale pour assister au travail de son Bureau exécutif. En plus, nous avons établi, en commun accord, une convention pour fixer les tâches particulières du S.O.I. dans le mouvement syndical et surtout pour qu'il n'y ait aucune confusion entre les deux organisations.

C'est pourquoi nous pensons que le Congrès ne verra aucun inconvénient à poursuivre cette liaison et qu'au contraire les délégués ici présents l'établiront, comme on l'a fait au sommet, à l'échelle régionale et locale.

LE PRÉSIDENT. — Je pense que vous êtes tous d'accord.

Je dois vous faire savoir, au nom de la Section confédérale des Jeunes, qu'elle vous a adressé un peu tardivement — elle le reconnaît — des cartes à 0 fr. 50 que vous avez à vendre pour couvrir les frais de la Conférence Nationale des Jeunes. Vous avez jusqu'au 28 octobre pour récupérer encore de l'argent dans vos Syndicats et l'adresser à la Commission centrale des Jeunes.

La parole est à Deveaux.

DEVEAUX. — En ce qui concerne la question sportive, j'estime que le Congrès aurait pu prendre des dispositions plus pratiques. Alors que les groupements bourgeois comprennent plusieurs millions de jeunes gens, que, dans les patronages, les curés groupent plus de 500.000 jeunes gens, le Congrès aurait dû penser aux mesures nécessaires pour attirer dans les groupes sportifs ouvriers l'ensemble des jeunes. On ne l'a pas fait.

Il en a été de la question sportive comme de toutes les autres. En fin de Congrès, on l'a sabrée à coups de coupe-choux.

Sur le terrain sportif, nous avons une organisation complète à réaliser, de façon à faire entrer toute la jeunesse ouvrière dans les jeunesses communistes ou syndicalistes.

Vous allez voir, dans quelques semaines, à Paris, à Colombes, le dimanche, 20.000, 30.000 ou 40.000 personnes se rendre à des matches de foot-ball. Si vous aviez eu le sens pratique, vous auriez mieux préparé le terrain pour attirer à vous la jeunesse ouvrière. Au lieu de faire une simple résolution, comme on l'a fait à Bordeaux, il aurait fallu établir une liaison active avec la F.S.T. Vous auriez dû contrôler la F.S.T. et vous ne l'avez pas compris. Nous vous demandons de prendre note de ces observations.

UN DÉLÉGUÉ. — Je suis très surpris qu'en cette fin de Congrès on n'ait pas parlé du Secours Rouge International.

LE SECOURS ROUGE INTERNATIONAL

GITTON. — On en a parlé tout à d'heure, camarade, quand on vous a donné lecture de la résolution sur la répression.

Voici une autre résolution qui rappelle les tâches fixées à tous les syndicats unitaires au Congrès de Bordeaux. Nous les rappelons dans cette résolution, en demandant à nos camarades d'en comprendre toute l'importance en cette période de répression.

Je donne lecture de la résolution.

Le V^o Congrès de la C.G.T.U. rappelle à tous les Syndicats la résolution adoptée au Congrès de Bordeaux et au IV^o Congrès de l'I. S. R. concernant le S.R.I.

Il invite tous les ouvriers syndiqués, ainsi que toutes les organisations adhérentes à la C.G.T.U., à accorder une attention plus grande que par le passé à l'activité et à la lutte difficile du S.R.I. et à soutenir sa grande œuvre de solidarité prolétarienne en y prenant une part active.

A titre de mesure pratique le Congrès décide :

1^o D'inviter toutes les organisations adhérentes à la C.G.T.U. à activer les adhésions individuelles de leurs membres à cette organisation.

2^o De créer une liaison plus étroite et plus vivante avec les organisations du S.R.I., en déléguant des représentants des Syndicats dans les Comités centraux, départementaux et locaux du S.R.I.

3^o De soutenir vigoureusement les campagnes organisées par le S. R. I. dans tout le pays contre la répression.

4^o Confirmant cette décision antérieure, le Congrès invite la presse syndicale à se mettre à la disposition du S.R.I. pour ses luttes et actions.

5^o Les organisations syndicales devront accorder un concours particulièrement actif en vue de procurer du travail aux émigrés politiques.

6^o En vue de contribuer à l'effort matériel du S.R.I., on devra soutenir par tous les moyens les collectes de cette organisation, notamment : a) en exposant ses listes de souscription dans les locaux des organismes syndicaux ; b) en faisant soutenir ses collectes dans les entreprises et dans les ateliers par les militants syndiqués.

7^o Le Congrès recommande également que toute action de solidarité envers les victimes de la répression, entreprise par les syndicats, soit réalisée en collaboration avec les organisations du S.R.I.

Ceci pour assurer une meilleure répartition des secours, et, à cet effet, il invite les syndicats intéressés à participer par l'envoi de délégués aux travaux des organisations correspondantes du S.R.I.

(La résolution, mise aux voix, est adoptée.)

DISCOURS DE CLOTURE

GITTON. — Nous allons, dans quelques instants, clore ce Congrès. Sept jours durant, au cours de débats passionnés, nous nous sommes efforcés de fixer à notre Centrale révolutionnaire une ligne juste dans la bataille des classes.

Pendant quatre jours, un autre Congrès, celui de la C.G.T. réformiste, s'est déroulé, dans une salle municipale, protégé par la police, avec toutes les faveurs du gouvernement bourgeois. Il s'est efforcé de duper davantage encore, si c'est possible, les masses travailleuses et de consacrer l'intégration définitive de la C.G.T. dans la classe bourgeoise.

Il faudra que nos camarades délégués, dans leurs comptes rendus, appellent les travailleurs à juger sur les travaux accomplis par les deux Congrès en marquant le caractère de classe de la C.G.T.U., le caractère réactionnaire et bourgeois de la C.G.T. réformiste.

Maintenant, il s'agit de travailler à l'application des tâches par les décisions du V^e Congrès de la C.G.T.U.

Certes, la discussion qui a eu lieu ici pendant quatre jours et demi, sur le rapport d'activité et l'orientation de notre C.G.T.U., a démontré que dans notre Centrale syndicale la bataille idéologique n'était pas terminée et qu'après ce Congrès elle se poursuivra avec acharnement,

Cette bataille idéologique est nécessaire, indispensable. Elle réclame de la part de ceux qui se sont placés dans la ligne fixée par la majorité confédérale une grande activité. Au travers de cette bataille idéologique, il s'agit de lutter pour conserver à notre Centrale révolutionnaire toute sa physionomie de lutte de classe, pour la mettre au premier rang de toute bataille ouvrière, ne pas la laisser glisser sur le terrain réformiste, sous le prétexte que la bourgeoisie accentue sa répression contre le mouvement révolutionnaire de ce pays.

Nous avons reconnu, dans nos débats, le rôle dirigeant du Parti communiste dans tout le mouvement ouvrier.

Ce ne saurait être une vaine formule ; cette reconnaissance exige un travail constant de tous les membres du parti dans le mouvement syndical. Ils doivent se montrer au premier rang dans la bataille des classes ; dans nos organisations, les éléments les plus actifs, les plus résolus, comprenant le mieux la nécessité de réaliser les tâches fixées par ce Congrès.

Un grand programme a été conçu dans ces assises. Il y a des camarades qui ont la critique facile, qui ne prennent la parole que pour critiquer, sans jamais apporter de solutions pratiques et concrètes.

Nous venons d'en avoir encore un nouvel échantillon au moment où se clôt ce Congrès, par l'intervention de notre camarade Deveaux sur le terrain sportif.

Nous devons rappeler aussi à notre camarade Deveaux que nous aimerions le voir travailler pratiquement dans son Syndicat de façon que lorsqu'on y discutera un rapport d'activité de la C.G.T.U., aussi important que celui qui fut mis en discussion ici, cette discussion ne se déroule pas devant une assemblée d'à peine trois cents camarades, alors que le Syndicat compte deux mille adhérents. Nous demandons à notre camarade Deveaux qui a promis, au travers des élections à la Commission mixte, de gagner quatre mille adhérents à son Syndicat, de travailler pratiquement à conquérir ces quatre mille organisés.

La critique est nécessaire. Nous sommes pour l'autocritique ; nous devons développer cette autocritique pour toujours chercher à corriger nos fautes et nos erreurs, pour apporter toujours plus d'amélioration dans notre travail quotidien.

Mais il faut aussi qu'il y ait un travail pratique. C'est à cela que nous vous convions. La bataille contre le régime capitaliste se fait de plus en plus dure ; la répression se fait sentir plus féroce. Cela réclame de notre part davantage d'énergie, de combativité.

A tous les militants sérieux et sincères de le comprendre et de se mettre au travail dès qu'ils seront de retour dans leurs organisations syndicales. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Je pense que vous êtes d'avis de laisser le soin à la Commission exécutive confédérale d'ordonner, au point de vue rédactionnel, les résolutions que vous avez adoptées.

Je déclare clos le V^e Congrès de la C. G. T. U.

FIN DES DEBATS DU CONGRES

DEUXIÈME PARTIE

Tableau des votes par mandat sur le Rapport moral



ABRÉVIATIONS :

P Pour — **C** Contre — **A** Abstention
X N'a pas pris part au vote — **P*** Pour avec réserve

FEDERATION DE L'AGRICULTURE

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTES
ESTEVENIN J.	Agricoles d'Arles-Beaucaire-St-Gilles..	2	P
ROQUEBLAVE	Agric. Rég. (38 sect.) Murviels-Béziers	4	P
ROQUEBLAVE	Agricoles Montpellier	1	P
ROQUEBLAVE	Agricoles Marseillan	1	P
DESNOTS	Jardiniers de la Région Parisienne....	1	P
MAURY	Bûcherons de Saint-Fargeau	1	P
MERLHIOT	Régional des Feuillardiers de Limoges.	1	P
ROY	Bûcherons de Fleury-sur-Loire.....	1	P
VIVIER	Fendeurs de Moulinois-Ygrande.....	1	P
HERVIER	Bûcherons de Saint-Bonnet-Tronçais..	1	P
HERVIER	Bûcherons et Agricoles de Le Pondy..	1	P
BORNET	Bûcherons de Jussy-le-Chaudrier.....	1	P
ROY	Bûcherons de Tintury.....	1	P
DESNOTS	Bûcherons de Sainte-Thorette.....	1	P
BORNET	Bûcherons de La Guerche.....	1	P
ROY	Bûcherons de La Machine.....	1	P
DESNOTS	Bûcherons de Saint-Pierre-les-Etieux..	1	P
ROY	Bûcherons de Champvert.....	1	P
OLIVIER	Bûcherons de Niherne.....	1	P
ROY	Bûcherons de Saint-Léger-des-Vignes..	1	P
HERVIER	Bûcherons de Menetou-Couture.....	1	P
ROY	Bûcherons de Trois-Vèvres.....	1	P
ROY	Bûcherons de Sanvigny-les-Bois.....	1	P
ROY	Bûcherons de Luthenay-Uxeloup.....	1	P
BORNET	Bûcherons de Saint-Germain-des-Bois.	1	P
ROY	Bûcherons de Verneuil.....	1	P
BOULAY	Agricoles de la Beauce.....	1	P

FEDERATION DE L'ALIMENTATION

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTES
DECLERCO	Alimentation d'Armentières	1	P
VERMANDEL	Boulangers de Cambrai	1	C
VERMANDEL G.	Alimentation de Toucoing	2	C
GAUDOU R.	H. C. R. B. de Lille	1	C
DERENS C.	Alimentation d'Halluin	1	P
BOVILLE	Alimentation de Roubaix	2	C
SEVREY L.	Alimentation de Valenciennes	1	P
CARPENTIER J.	Alimentation de Caudry	2	P
WÉBER	Alimentation de Reims	1	C
MOHN J.	Alimentation de Strasbourg	1	P
HUBNER G.	Alimentation de Valentigney	1	P
THIBAUT	Boulangers de Saint-Etienne	1	P
THIBAUT	Alimentation de Firminy	1	P
BURLET J.-B.	Alimentation de Saint-Etienne	1	P
PAQUETON	Boulangers de Lyon	1	P
MAURIN	Alimentation de Lyon	1	P
JUGY L.	Pâtisseries-Confiseurs de Marseille	1	P
BESSON M.	Cuisiniers de Marseille	1	C
PRYROT	Manutention de Marseille	1	P
POUCHÉLON H.	Meuniers de Marseille	1	C
MARTIN L. } ROUSSEAU F. }	Boulangers de Marseille	1	C
VALLI P.	Alimentation de Port-St-Louis-Rhône	1	X
HENRY J.	Brasseries et Raffineries de Marseille	1	P
SALGE	Cuisiniers de Nice	1	P
BOIVERT	Boulangers de Nice	1	A
GINGE	Boulangers de Cannes	1	P
SALGE	H. C. R. B. de Nice	1	P
VINOTTI	Boulangers de Toulon	1	C
BOVILLE	Pâtisseries de Montpellier	1	C
EDMÉE M.	Sauciers de Vergèze	1	P
CHAUSSIN	Boulangers de Biarritz	1	C
HOURQUET	Bouchers de Tarbes	1	P
GRANGÉ	Morutiers de Bègles	1	P
AURIN	Alimentation d'Agen	1	P
PINAUD	Boulangers de Châtellerault	1	P
BAZIN	Conserves et Alim. de Douarnenez	1	P
FERREC M.	Conserves et Alim. de Concarneau	2	P
DECHAMP	Alimentation du Havre	1	P
CHAUSSIN	Boulangers de Rouen	1	C
BEAUGRAND	Industrie de la Viande de Paris	1	P
CHAPELAIN	Biscuitiers de la Seine	2	P
BOVILLE	Charcutiers-Salaisonniers de la Seine	1	C
BOVILLE	Boulangers-Pâtisseries de la Seine	3	C
POUSSIF			
CHAUSSIN	Alimentation de la Région Parisienne	3	P
QUINCEY			

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTES
CORNILLON	Garçons de Cuisine de la R. P.	2	C
POCQUET	H. C. R. B. Paris	2	P
SIMONIN	Chocolatiers de la Seine	1	P
ROUJON	Cuisiniers de Paris et Rég. saisonn. ...	1	C
BOVILLE	Confiseurs et similaires de la Seine ...	1	C
CHARLES A.	Boulangers de Troyes	1	P
HARDY	Alimentation de Saint-Junien	1	P
LACOMBE	Boulangers de Périgueux	1	P
BODINEAU	Alimentation d'Angers	1	P
DUBOIS	Boulangers de Tours	1	P
OLIVIER	Alimentation de Châteauroux	1	P
CHAUSSIN	Boulangers de Bourges	1	C
BOVILLE	Boulangers d'Alger	1	C
BOVILLE	Boulangers d'Orléans	1	C

FEDERATION DU BATIMENT

FRANÇOIS H.	Bâtiment d'Arras	1	X
DECLERQ	Bâtiment de Croix-Wasquehal	1	P
HOSTYN	Bâtiment d'Armentières	1	C
HOSTYN	Bâtiment de Roubaix	1	P
HOSTYN	Bâtiment de Lille	1	P
HOSTYN	Bâtiment de Marcq-en-Baroeul	1	C
OLIVIER	Bâtiment de Dunkerque	1	C
DECLERQ	Bâtiment de Comines	1	P
PENEL	Bâtiment de Béthune	1	P
ROBERT	Bâtiment de Boulogne-sur-Mer	1	P
DOUCHAIN	Bâtiment d'Eltinghen	2	P
PORREYE	Bâtiment de Douai	1	P
BOSTOEN	Bâtiment d'Halluin	1	P
HOSTYN	Bâtiment de Tourcoing	2	P
ROBERTY	Bâtiment de Saint-Quentin	1	P
MOREAU	Bâtiment de Reims	1	P
LAURENCY	Bâtiment d'Eprenay	1	P
WÉBER	Bâtiment de Laon	1	P
BANZET	Bâtiment de Renaufaing	1	P
BANZET	Bâtiment de Remiremont	1	P
BANZET	Bâtiment de Gérardmer	1	P
VALIÈRE	Bâtiment de Savonnières-en-Perthois ..	1	P
BANZET	Bâtiment de Saint-Dié	1	P
FASWALD	Bâtiment d'Alsace	1	P
MASSON	Bâtiment de Lons-le-Saunier	1	P
BRUN	Bâtiment de Teil	1	P*
CHAMPDAVOINE ..	Briqueteurs de Lyon	1	P
PERRIN	Menuisiers en bâtiment de Lyon	1	P
CASSAGNE	Bâtiment d'Oyonnax	1	P
PONSARD	Bâtiment de Saint-Etienne	1	P
DEREDEMPT	Bâtiment de Lyon	1	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTES
BAYLE	Terrassiers de Lyon.....	1	P
BROUT	Bâtiment de Bouvier.....	1	P
GUITTON	Bâtiment de Bourg-de-Péage.....	1	P
DESCOTTES	Bâtiment de Chambéry.....	1	P
LAVEZZI	Bâtiment de Marseille.....	3	P
BOIVERT	Bâtiment de Nice.....	2	P
MAZAN	Bâtiment de Toulon.....	3	P
GINGE	Bâtiment de Cannes	1	X
GUIRAUD	Bâtiment d'Alès.....	1	P
BOURNETON	Bâtiment de Carcassonne.....	1	P
VERGNOLE	Bâtiment de Béziers.....	1	P
BOURNETON	Bâtiment de Narbonne.....	1	P
BROUT	Bâtiment de Perpignan.....	1	P
JEAN GEORGES	Bâtiment de Rodez.....	1	X
JEAN GEORGES	Bâtiment de Toulouse.....	1	P
CÉREZ	Bâtiment de Pau.....	1	P
VRIGNAUD	Bâtiment de Bordeaux.....	1	P
RATINAUD	Bâtiment d'Angoulême.....	2	P
RATINAUD	Bâtiment de Roumazières.....	1	P
PÉAULT	Bâtiment de La Roche-sur-Yon.....	1	P
BARILLER	Bâtiment de Nantes.....	1	P
TANGUY	Bâtiment de Brest.....	1	P
KERDRAON	Bâtiment de Lorient.....	1	P
FERREC M.	Bâtiment de Concarneau.....	1	P
CAIGNARD	Bâtiment de Vannes.....	1	P
MACÉ	Bâtiment de Saint-Etienne-en-Coglès..	1	C
LENOIR	Bâtiment de Le Hinglé.....	1	P
MACÉ	Bâtiment de Coglès.....	1	C
LENOIR	Bâtiment de Rennes.....	1	P
LEFEUVRE	Bâtiment de Laval.....	1	A
MACÉ	Bâtiment de Fougères.....	1	C
MACÉ	Bâtiment de Saint-Brice-en-Coglès....	1	C
BROUT	Bâtiment de Caen.....	1	X
BOUCHEREAU	Bâtiment de Vire.....	1	P
ENGLER	Bâtiment d'Oissel.....	1	C
ARPAJOU	Bâtiment de Dieppe.....	1	P
DUPARC	Bâtiment d'Elbeuf.....	1	P
FAMERY	Bâtiment du Havre.....	1	P
LE GENTIL	Terrassiers du Havre.....	2	P
BOUTIN	Terrassiers de Rouen.....	1	P
BOUTIN	Bâtiment de Rouen.....	1	P
PRIEUR	Bâtiment de Crépy-en-Valois.....	1	P
LE GALL	Terrassiers de la Seine.....	11	P
GUY	Terrassiers de Melun.....	1	P
GUILLEMINAULT	Bâtiment général de la Seine.....	6	P
RATEAU	Stucateurs de la Seine.....	2	C
FIÉVET	Démolisieurs de la Seine.....	1	P
EVEILLAU	Maçonnerie-Pierre de la Seine.....	3	P
VALLET	Charpentiers en fer de la Seine.....	1	C
TROPINI	Fumistes Industriels de la Seine.....	2	P*

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTES
BONIN	Marbriers de la Seine.....	1	P
TRIVIER	Synd. Rég. de la S., S.-et-O. et S.-et-M.	6	P
CAITI	Bâtiment de Romilly.....	1	P
GUÉNÉRIE	Bâtiment de Troyes.....	1	P
MILANI	Bâtiment de Dijon.....	2	X
FOURRÉ	Bâtiment d'Auxerre.....	1	P
PRANCHÈRE	Bâtiment d'Aurillac.....	1	P
PRANCHÈRE	Plâtriers d'Aurillac.....	1	P
PRANCHÈRE	Bâtiment de Riom.....	1	P
FLANDRIN	Bâtiment de Clermont-Ferrand.....	1	P
GITTON	Bâtiment de Thiers.....	1	X
RAYNAL	Bâtiment de Millau.....	1	P
DUFFAURE	Briqueteurs de Limoges.....	1	X
MOURET	Bâtiment de Limoges.....	1	P
MANEIX	Bâtiment de Saint-Junien.....	1	P
BOURGOGNON	Bâtiment de Saumur.....	1	P
VIVIER	Bâtiment de Moulins.....	1	P
CRÉPAT	Bâtiment de Vierzon.....	1	P
CHATOUT	Bâtiment de Nevers.....	1	P
BIERJON	Bâtiment de Montluçon.....	1	P
OLIVIER	Bâtiment de Châteauroux.....	1	P
HERVIER	Bâtiment de Bourges.....	1	P
MORET	Bâtiment d'Orléans.....	1	C
MOREAU	Bâtiment de Montargis.....	1	P

FEDERATION DU BIJOU

MONNIER G.....	Horlogerie de Morteau.....	1	P
BOUVARD F.....	Diamantaires de Saint-Claude.....	1	P
BOUCHENY	Industrie du Bijou de Paris.....	4	P
STERLINGOT			
MARLIER			
PICHON	Industrie du Bijou d'Oran.....	1	P

FEDERATION DU BOIS

PHYFVERT R.....	Bois d'Halluin.....	2	P
PICHON L.....	Bois de Reims et environs.....	1	P
FROT L.....	Ameublement de Nancy.....	1	P
BANZET E.....	Ameublement de Liffol-le-Grand.....	1	P
BOUVARD	Pipiers de Saint-Claude.....	1	P
FERRAND	Bois de Montbéliard.....	1	P
MAURY	Interprofessionnel de Fougerolles.....	1	X
ARNAUD	Tonneau de Lyon.....	1	P
BECKER L.....	Machinistes sur bois de Lyon.....	1	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTES
BECKER L.....	Sculpteurs sur bois de Lyon.....	1	P
BECKER L.....	Menuisiers en siège de Lyon.....	1	P
PIN G.....	Ouvriers en peigne d'Oyonnax.....	1	P
JOTTE.....	Ebénistes et similaires d'Autun.....	1	P
FAYET.....	Tonnelliers d'Apt.....	1	P
PEYROT.....	Ebénistes et similaires de Marseille....	1	P
ROTH Ch.....	Scieurs d'Aubagne.....	1	P
JEAN-GEORGES.....	Balaitiers de Grisolles.....	1	P
JEAN-GEORGES.....	Industries du bois de Toulouse.....	1	P
CÉREZ Jean.....	Ameublement et ind. du bois de Pau..	1	P
PIGNOGES A.....	Tonnelliers et similaires de la Gironde.	2	P
FAYET.....	Bouchonniers de Mézin.....	1	P
FROT.....	Sculpteurs sur bois de Bordeaux.....	1	C
SENS M.....	Ameublement de Bordeaux.....	1	P
TILLON Ch.....	Ameublement de Nantes.....	1	P
FERREC Marie.....	Bois de Concarneau.....	1	P
HAMARD.....	Tonnelliers de Rouen.....	1	P
CARUEL V.....	Ouvriers en peignes d'Ezy.....	1	P
RAPINEAU.....	Sculpture de Paris.....	2	A
FAYET Pierre.....	Vanniers de la Seine.....	1	P
QUINAUT A.....	Tapissiers de Paris.....	2	P
BECKER.....	Travailleurs du bois de Paris.....	3	P
EGASSE.....	Tabletters de Paris.....	1	P
MÉTAIRIE.....	Layetiers-Emballeurs.....	1	P
GUILLOTEAU.....	Biseauteurs-Tailleurs de glaces (R.P.).	2	P
DUPUY R.....	Menuisiers en siège de Paris.....	2	P
HEINMANN R.....	Tonneau de Nuits-Saint-Georges.....	1	X
FOURRÉ P.....	Bois et similaires d'Auxerre.....	1	P
LANGUMIER.....	Ameublement de Dijon.....	1	P
FLANDRIN T.....	Ameublement de Clermont-Ferrand..	1	X
LACOMBE P.....	Ameublement de Périgueux.....	1	P
DUBOIS.....	Bois de Tours.....	1	X
DE GROOTE J.....	Ameublement de Preuilly-sur-Claise..	1	C
DE GROOTE.....	Ameublement et similaires d'Angers..	1	C
FLOQUET.....	Ameublement de Montluçon.....	1	P
FAYET.....	Pipiers de l'Afrique du Nord.....	1	P
FAYET.....	Bois d'Orléans.....	1	P
PEYROT.....	Caissiers-Layetiers de Marseille.....	1	P
BARAGGIA.....	Ameublement d'Annecy.....	1	C

FEDERATION DE LA CERAMIQUE ET DES PRODUITS CHIMIQUES

DELATTRE.....	Tordeurs d'huile de Dunkerque.....	1	C
VERMANDEL.....	Produits Chimiques Marcq-en-Barœul.	1	C
BOSTOEN.....	Produits Chimiques d'Halluin.....	1	P
COURRIAU.....	Céramique de Lyon.....	1	X
CHABANON.....	Céramique de Digoïn.....	1	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOIES
ARNAUD	Produits Chimiques de Lyon.....	1	P
LEYDT	Produits Chimiques de Marseille.....	1	P
BOIVERT	Huiles de Nice.....	1	P
LESCOUTE	Produits Chimiques du Boucau.....	1	P
DUPONT	Produits Chimiques du Havre.....	1	P
BLOQUET	Produits Chimiques de la R. P.....	2	P
DELUDET	Produits Chimiques Clermont-Ferrand	1	P
DUFFAURE	Céramique de Limoges.....	1	P
GRANDJEAN	Céramique de Vierzon.....	3	P
CRÉPAT	Céramique de Foëcy.....	1	P
CRÉPAT	Céramique de Mehun-sur-Yèvre.....	1	P
HERVIER	Céramique de Bruère-Allichamps.....	1	X
SASTRE	Préparateurs en pharmacie de Bône..	1	X
LACROIX	Produits chimiques de Niort.....	1	X

FEDERATION DES CHEMINOTS

THOMAS	Cheminots de Dunkerque.....	1	P
LAQUAY	Cheminots de Lens.....	3	P
THOMAS	Cheminots d'Anor.....	1	P
TOURNEMAINE	Cheminots de Cambrai.....	2	P
PENEL O.....	Cheminots de Béthune.....	3	P
THOMAS	Cheminots de Calais.....	2	P
TOURNEMAINE	Cheminots de Boulogne-sur-Mer.....	1	P
STIEVENARD	Cheminots de Tourcoing.....	2	P
STIEVENARD	Cheminots de Somain.....	3	P
STIEVENARD	Cheminots de Douai.....	2	P
VAURIEST	Cheminots de Lille.....	3	P
VAURIEST	Cheminots de Lille-Délivrance.....	3	P
TOURNEMAINE	Cheminots d'Arras.....	3	P
THOMAS	Cheminots d'Hénin-Liétard.....	1	P
TOURNEMAINE	Cheminots d'Hellemmes.....	3	P
THOMAS	Cheminots de Valenciennes.....	3	P
PROT	Cheminots d'Amiens-Longueau.....	4	P
PROT	Cheminots de Montdidier.....	1	P
BERLOY	Cheminots de Châlons-sur-Marne.....	1	X
WEBER	Cheminots d'Épernay.....	1	P
THOMAS	Cheminots de Laon.....	2	P
BUCAT	Cheminots Mohon-Charleville-Lumes..	2	C
VANNEST M.....	Cheminots de Tergnier.....	2	P
BUAT	Cheminots de Reims.....	2	P
THOMASSIN	Cheminots de Vitry-le-François.....	1	P
BUAT	Cheminots de Givet.....	1	P
PEULLETIER	Cheminots de Blainville.....	1	P
DENYS	Cheminots de Pont-à-Mousson.....	1	P
BERLOT	Cheminots de Nancy.....	1	X
PEULLETIER	Cheminots de Saint-Dié.....	1	P
DENYS	Cheminots de Sorcy.....	1	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTES
BERLOT	Cheminots de Bar-le-Duc.....	1	X
SCHWOB	Cheminots de Forbach.....	2	P
GUNDRAM	Cheminots de Bischwiller.....	1	P
GUNDRAM	Cheminots de Barr.....	1	P
FASSNACHT	Cheminots de Molsheim.....	1	P
FASSNACHT	Cheminots de Sélestat.....	1	P
MOHN	Cheminots de Marlenheim.....	1	P
MOHN	Cheminots de Thann.....	1	P
GUNDRAM	Cheminots de Bâle.....	1	P
GUNDRAM	Cheminots de Wissemburg.....	1	P
GUNDRAM	Cheminots de Benestroff.....	1	X
GUNDRAM	Cheminots de Metz-Montigny.....	4	P
GUNDRAM	Cheminots de Sarrebourg.....	2	P
GUNDRAM	Cheminots de Réding.....	1	P
GUNDRAM	Cheminots d'Avricourt.....	1	P
LORENZ	Cheminots de Wingen.....	1	P
GUNDRAM	Cheminots de Saverne.....	1	P
LORENZ	Cheminots d'Erstein.....	1	P
LORENZ	Cheminots d'Obernodern.....	1	P
LORENZ	Cheminots de Saint-Louis.....	1	P
LORENZ	Cheminots de Hansberger.....	4	P
LORENZ	Cheminots de Hagueneau.....	2	P
LORENZ	Cheminots de Strasbourg.....	4	P
LORENZ	Cheminots de Bischeim.....	4	P
LORENZ	Cheminots de Colmar.....	3	P
LORENZ	Cheminots de Mulhouse.....	5	P
SCHWARTZ E.....	Cheminots de Ballwiller.....	1	P
SCHWARTZ	Cheminots de Duppihem.....	1	P
SCHWARTZ	Cheminots de Basse-Yutz.....	3	P
SCHWARTZ	Cheminots de Sarreguemines.....	3	P
SCHWARTZ	Cheminots d'Anzeling.....	1	P
SCHWARTZ	Cheminots d'Hargarten.....	1	P
SCHWARTZ	Cheminots de Bening.....	1	P
SCHWARTZ	Cheminots d'Hagondange.....	1	P
SCHWARTZ	Cheminots de Thionville.....	3	P
SCHWARTZ	Cheminots d'Hayange.....	1	P
MAURY	Cheminots de Lons-le-Saunier.....	2	P
HERMINAN	Cheminots de Besançon-Viotte.....	2	P
TRUY	Cheminots de Montchanin.....	2	P
CELLIER et POIRIER.....	Cheminots de Lyon.....	5	P
POIRIER	Cheminots d'Ambérieu.....	2	P
POIRIER	Cheminots de Teil.....	2	P
POIRIER	Cheminots de Bourg-en-Bresse.....	2	P
JOTTE O.....	Cheminots d'Autun.....	1	P
CHADRIN			
BERNICAT			
MONNIER	Cheminots de Roanne.....	3	P
AIROLDI J.....	Cheminots de Badan.....	1	P
AIROLDI J.....	Cheminots de Chasse.....	1	P
SIMARD	Cheminots de Chalon-sur-Saône.....	2	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTES
VIVIER L.....	Cheminots de Paray-le-Monial.....	2	P
CELLIER.....	Cheminots de Bourgoin.....	1	P
MAÇON.....	Cheminots de Bernezet.....	1	P
POIRIER.....	Cheminots de Bellegarde.....	1	P
ROCHETTE L.....	Cheminots de Saint-Etienne.....	3	P
POIRIER.....	Cheminots d'Annecy.....	1	P
CÔTE J.....	Cheminots de Porte-les-Valence.....	2	P
DESCOTES.....	Cheminots de Chambéry.....	2	P
VEUILLET E.....	Cheminots d'Annemasse.....	2	P
TOMASI.....	Cheminots de Grenoble.....	2	P
JAUX.....	Cheminots de Valence.....	2	P
TOMASI.....	Cheminots de Fayet-Saint-Gervais....	1	P
ESSERY J.....	Cheminots d'Avignon.....	2	P
GUIDONI.....	Cheminots d'Aubagne.....	1	P
AUSOLA J.....	Cheminots de Cavaillon.....	1	P
DURAND.....	Cheminots de Miramas.....	2	P
HAOND.....	Cheminots d'Arles.....	2	P
PETIT A.....	Cheminots de Marseille P.-L.-M.....	4	P
GUIDONI J.....			
GUIDONI.....	Cheminots d'Aix-en-Provence.....	1	P
GUIDONI.....	Cheminots de Perthuis.....	1	P
MOUSKA E.....	Cheminots de Nice.....	2	P
JAUX.....	Cheminots de Cannes.....	1	P
JAUX A.....	Cheminots de Carnoules.....	1	P
BOUDIGNON F.....	Cheminots de Robiac.....	1	P
AMIEL.....	Cheminots P.-L.-M. et Midi-Montpellier	1	P
GUIRAUD.....	Cheminots d'Alès.....	2	P
BOUDIGNON.....	Cheminots de Nîmes.....	3	P
BOURNETON.....	Cheminots de Béziers.....	2	P
BOURNETON C.....	Cheminots de Perpignan.....	2	P
BOURNETON.....	Cheminots de Narbonne.....	2	P
RAUFASSE F.....	Cheminots de Sète.....	2	P
BOURNETON C.....	Cheminots de Carcassonne.....	1	P
BOURNETON C.....	Cheminots de Paulhan.....	1	P
ICHARD P.....	Cheminots de Cahors.....	1	P
BERGÉ M.....	Cheminots de Montauban-P.-O.-Midi..	1	P
BERGÉ M.....	Cheminots Toulouse-Midi.....	3	C
BERGÉ M.....	Chem. Montréjeau-Gourdan-Polignan..	1	P
BERGÉ M.....	Cheminots de Carmaux.....	1	P
BERGÉ M.....	Cheminots de Séverac-le-Château....	1	P
BERGÉ M.....	Cheminots de Foix.....	1	P
ICHARD.....	Cheminots de Souillac.....	1	P
DUPUY M.....	Cheminots de Tarbes.....	2	P
LESCOUTTE.....	Cheminots de Bayonne et la région....	1	P
CÉREZ J.....	Cheminots de Pau.....	1	P
LABRUNIE E.....	Cheminots de Marmande.....	1	P
VRIGNAUD A.....	Cheminots de Bordeaux-Etat.....	1	P
JACQUET.....	Cheminots de Coutras-P.-O.....	1	P
MARTHOU.....	Cheminots de Penne.....	1	P
JOSEPH A.....	Cheminots de Bordeaux-Midi.....	3	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTES
GAYET G.	Cheminots d'Agen	2	P
LE DLUZ	Cheminots de La Rochelle	2	P
RAFFIER	Cheminots de Loudun	1	X
BOUCHER Rachel	Cheminots de Niort	2	P
LESAGE J.	Cheminots de Marennes-Etat	1	X
LESAGE J.	Cheminots de Saintes	2	P
LESAGE J.	Cheminots d'Angoulême-Etat	1	P
RAMBAUD	Cheminots de Pons	1	C
LESAGE J.	Cheminots de Rochefort-Etat	1	P
LESAGE J.	Cheminots de Poitiers-Etat	1	P
DOGNON J.	Cheminots de Châtellerault-P.-O.	1	P
PÈRÈS	Cheminots de Bressuire	2	P
RIVIÈRE J.	Cheminots de Thouars	3	P
RAMBAUD	Cheminots de Nantes-Etat	3	C
MARTOU	Cheminots de Saint-Nazaire-P.-O.	1	P
TILLON	Cheminots de Nantes-P.-O.	1	P
PÉAULT	Cheminots de La Roche-sur-Yon	2	X
RAFFIER	Cheminots de Châteaubriant	2	C
LEROY	Cheminots de Landerneau	1	P
KERDRAON	Cheminots de Loudéac	1	P
TANGUY Ch.	Cheminots d'Auray	1	P
NICOLAS R.	Cheminots de Brest	1	P
LEROY	Cheminots de Rennes	4	P
MACÉ	Cheminots de Fougères	1	C
LENOIR	Cheminots de Dol-de-Bretagne	1	P
LENOIR	Cheminots de Quintin	1	P
LENOIR	Cheminots de Broons	1	P
LENOIR	Cheminots de Saint-Malo	1	P
RIFFAUD	Cheminots de Guingamp	1	P
BALLUAIS	Cheminots de Dinard	1	C
LENOIR	Cheminots de La Chapelle-Anthénaise	1	P
LEFEUVRE	Cheminots de Laval	2	C
LEROY	Cheminots de Saint-Brieuc	2	P
RIFFAUD	Cheminots de Vitré	1	P
RAMBAUD	Cheminots de Vires	1	C
BOUGHEREAU	Cheminots de Flers	1	P
RAMBAUD	Cheminots de Cherbourg	1	C
BOUGHEREAU	Cheminots de Caen	2	P
BOUGHEREAU	Cheminots de Surdon	1	P
BOUGHEREAU	Cheminots de La Ferté-Macé	1	P
BOUGHEREAU	Cheminots de Lison	1	P
RAFFIER	Cheminots de Sainte-Gauburge	1	C
RAMBAUD	Cheminots d'Argentan	2	C
RAFFIER	Cheminots de Serquigny	1	C
VALTIER A.	Cheminots de Serqueux	1	X
ROUB	Cheminots du Havre	3	P
JACQUET	Cheminots de Gisors	2	P
FOUACHE	Cheminots de Sotteville	4	P
ANIBARD			
RAMBAUD	Cheminots de Mézidon	2	C

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTES
DUCROCQ	Cheminots de Tréport-en-Mer.....	2	P
FOUACHE	Cheminots de St-Etienne-du-Rouvray..	1	P
ARPAJOU	Cheminots de Dieppe.....	2	P
AMBLARD	Cheminots d'Yvetot.....	1	P
RAMBAUD	Cheminots de Pacy-sur-Eure.....	1	C
FOUACHE	Cheminots de Saint-Pierre-Vauvray...	1	P
ROUL	Cheminots de Neufchâtel.....	1	P
CARUEL	Cheminots d'Aumale.....	1	P
AMBLARD	Cheminots de Charleval.....	1	P
JOURDAN	Cheminots de Montfort.....	1	C
AMBLARD	Cheminots de Auffay.....	1	P
DÉMAREST	Cheminots de Rouen-Nord.....	1	P
DÉMAREST	Cheminots de Barentin.....	1	P
DESHAYES	Cheminots de Lisieux.....	2	C
DÉMAREST	Cheminots de Malaunay.....	1	P
DUPARC	Cheminots d'Elbeuf.....	1	P
DÉMAREST	Cheminots de Rouen-État.....	3	P
GOUJON	Cheminots de Oissel.....	1	C
JACQUET	Cheminots de Fécamp.....	1	P
GAUTIER	Cheminots d'Abbeville.....	2	P
DEHAIS	Cheminots de Motteville.....	1	X
CARUEL	Cheminots d'Orbec-en-Auge.....	1	P
RAFIER	Cheminots de Bueil.....	1	C
RAFIER	Cheminots de Conches.....	1	C
JOURDAN	Cheminots de Saint-Cyr.....	2	P
MONS	Cheminots de Paris-État-R.D.....	6	P
CAMBIER J.	Cheminots de Mehun.....	1	P
PÉGOT	Cheminots de Stains-Ceinture.....	1	P
PÉRIA	Cheminots du Bourget.....	3	P
BRICHE	Cheminots de Meaux.....	1	P
PRADEAU	Cheminots de Bécon-les-Bruyères....	2	P
LE GOFF	Cheminots de Mantes.....	3	P
LECHEVALIER	Cheminots d'Achères.....	3	P
THOMAS	Cheminots de Compiègne.....	2	P
TOURNEMAINE	Cheminots de Persan-Beaumont.....	2	P
MERCIER	Cheminots de Paris-P.-L.-M.....	4	P
PÉGOT	Cheminots de Paris-Ceinture.....	3	P
HUBIN	Cheminots de Pantin.....	2	P
PÉGOT	Cheminots de Versailles-Ceinture....	1	P
PÉGOT	Cheminots de Bobigny-Ceinture.....	2	P
CHAMPAGNE	Cheminots de Villeneuve-St-Georges..	4	P
BRICHE	Cheminots de Noisy-le-Sec.....	2	X
DENYS	Cheminots de Vaires-Lagny.....	1	P
BAZIN	Cheminots de Vincennes.....	2	P
DESILLES	Cheminots de Paris-État-R.G.....	4	P
RAFIER	Cheminots de Versailles-État.....	3	C
PRADEAU	Cheminots de Saint-Cloud.....	1	C
BRICHE	Cheminots de Nogent-sur-Seine.....	1	P
JOURDAN	Cheminots de Verneuil.....	1	C
PORTAL-MARTHOU ..	Cheminots de Paris-Sceaux.....	2	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTES
MARTHOU	Cheminots de Choisy-le-Roi.....	1	P
LUCAS	Cheminots d'Argenteuil-Etat	2	P
BUAT	Cheminots S. F.-Est	»	A
JAUX	Cheminots S. F.-P.-L.-M.....	»	A
BERGÉ	Cheminots S. F.-Midi	»	A
DELVAL	Cheminots S. F.-Région Parisienne...	»	A
JACQUET	Cheminots de Trappes.....	1	P
RAMBAUD	Cheminots de Conflans-Ste-Honorine..	1	C
DEMUSOIS	Cheminots de Saint-Cyr-Ceinture.....	1	P
MARTHOU	Cheminots de Juvisy.....	2	P
PRIEUR	Cheminots de Crepy.....	1	P
PERIA	Cheminots de Paris-Nord.....	5	P
TOURNEMAINE			
AUFFET			
TRASSOUDAINE	Cheminots de Paris-Est.....	3	P
REYNAUD	Cheminots de Beauvais.....	1	P
BRANDY	Cheminots de La Garenne.....	2	P
MERCIER V.....	Cheminots de Paris-P.-O.....	4	P
BOULLÉ A.....	Cheminots de Montereau.....	1	P
MANGUET	Cheminots de Saint-Dizier.....	1	P
CAITI F.....	Cheminots de Romilly.....	2	P
DENYS	Cheminots de Troyes.....	2	P
BRICHE	Cheminots de Brienne-le-Château....	1	P
BOUSCAUD J.....	Cheminots de Dijon.....	3	P
LANGUMIER	Cheminots de Laroche-Migennes.....	2	P
FOURRÉ	Cheminots d'Auxerre.....	1	P
LOPIN	Cheminots de Dôle-P.-L.-M.....	2	P
BOYER N.....	Cheminots de Clermont-Ferrand.....	2	P
FLANDRIN	Cheminots de Langeac.....	1	P
FLANDRIN	Cheminots de Pont-de-Dore.....	1	P
FLANDRIN	Cheminots d'Arvant.....	1	P
FLANDRIN	Cheminots de Laqueuille.....	1	P
FLANDRIN	Cheminots d'Aurillac.....	1	P
PARROT J.....	Cheminots d'Albi-P.-O.....	1	P
JACQUET	Cheminots de Sablé.....	1	P
BERGÉ M.....	Cheminots de Capdenac.....	1	P
LACOMBE P.....	Cheminots d'Ussel.....	2	P
LACOMBE P.....	Cheminots du Buisson.....	1	P
FOURNAUD G.....	Cheminots de Saint-Sébastien.....	1	P
FOURNAUD G.....	Cheminots d'Eygurande-Merlines.....	1	P
GUASSON	Cheminots de Tulle.....	1	C
LASCAUD H.....	Cheminots de Périgueux.....	2	P
LASCAUD H.....	Cheminots de Terrasson.....	1	P
BROUSSAUD G.....	Cheminots de Brive.....	1	P
MOURET	Cheminots de Limoges.....	3	P
LASCAUD	Cheminots de Ribérac.....	1	P
RAMBAUD	Cheminots de Montbizot.....	1	C
GRIFFAULT	Cheminots de Tours-Etat.....	2	C
RAMBAUD	Cheminots du Mans.....	3	C
RIVIÈRE	Cheminots du Château-du-Loir.....	1	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTES
DUBOIS C.....	Cheminots d'Angers-P.-O.....	1	P
DUBOIS C.....	Cheminots de Saumur-Etat.....	1	P
BOURGOGNON A.....	Cheminots de Cholet.....	1	A
DOGNON J.....	Cheminots de Tours-P.-O.....	3	P
RAFIER.....	Cheminots de Sillé-le-Guillaume.....	1	C
JACQUET.....	Cheminots de Bourges-P.-O.....	2	P
JACQUET.....	Cheminots d'Issoudun.....	1	P
FLOQUET G.....	Cheminots de Montluçon.....	3	P
JACQUET.....	Cheminots de Vierzon.....	3	P
PETIT.....	Cheminots de Clamecy.....	1	P
PETIT P.....	Cheminots de Nevers.....	3	A
JAUX A.....	Cheminots de S.-Germain-des-Fossés..	2	P
OLIVIER M.....	Cheminots de Châteauroux.....	1	P
VIVIER L.....	Cheminots de Moulins.....	2	P
JACQUET.....	Cheminots de Saint-Amand.....	1	P
GIRY.....	Cheminots de Souk-Ahras.....	1	P
GIRY.....	Cheminots de Blidah-P.-L.-M.....	2	P
CRAPIER.....	Cheminots de Ménevville.....	1	P
CRAPIER.....	Cheminots de Perregaux.....	1	P
CRAPIER.....	Cheminots de Ténès.....	1	P
CRAPIER.....	Cheminots de Relizane.....	1	P
CRAPIER.....	Cheminots C. F. R. A.....	3	P
GIRY.....	Cheminots Alger-Etat.....	1	P
GIRY.....	Cheminots El Affroun.....	1	P
GIRY.....	Cheminots de Bouira.....	1	P
CRAPIER.....	Cheminots d'Alger-P.-L.-M.....	3	P
GIRY.....	Cheminots de Tebessa.....	1	P
GIRY.....	Cheminots de Bône-Etat.....	3	P
AIRAUD.....	Cheminots de Sargé-sur-Braye.....	1	P
LAIRAT.....	Cheminots d'Orléans-P.-O.....	2	P
BOULAY.....	Cheminots de Montargis et Triguères..	1	P
GALOPIN.....	Cheminots de Gien.....	1	C
DORLÉANS.....	Cheminots de Chartres.....	2	P
FAURE.....	Cheminots de Maintenon.....	1	P
AIRAUD.....	Cheminots de Courtalain.....	2	P
RAFFIER.....	Cheminots d'Orléans-Etat.....	1	C
DEMUSOIS.....	Cheminots de Bellegarde.....	1	P
LAVERDURE.....	Cheminots de Blois.....	1	C
RAFFIER.....	Cheminots de Dreux.....	1	C

FEDERATION DES COIFFEURS

VARAGNAT.....	Coiffeurs de Nancy.....	1	P
TRANCHANT.....	Coiffeurs de Saint-Etienne.....	1	P
TRUY.....	Coiffeurs de Lyon.....	1	P
BLONDIN.....	Coiffeurs de Grenoble.....	1	P
HENRY.....	Coiffeurs de Marseille.....	1	P
ESSERT.....	Coiffeurs d'Avignon.....	1	P
BOIVERT.....	Coiffeurs de Nice.....	1	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTES
GUIRAUD	Coiffeurs d'Alès	1	P
BOUDIGNON	Coiffeurs de Nîmes	1	P
CARALP	Coiffeurs de Toulouse	1	P
AURIN	Coiffeurs d'Agen	1	P
CORDIER	Coiffeurs de Bordeaux	1	P
KERDRAON	Coiffeurs de Brest	1	P
ROUL	Coiffeurs du Havre	1	P
GAUTIER	Coiffeurs de Rouen	1	P
MAGNIEN	Coiffeurs de la Seine	3	P
GUENERIE	Coiffeurs de Troyes	1	P
BULAND Jeanna	Coiffeurs de Dijon	1	P
MAGNIEN	Coiffeurs de Clermont-Ferrand	1	P
BIGAT	Coiffeurs de Limoges	1	P
LANNET	Coiffeurs de Tours	1	P
HERVIER	Coiffeurs de Bourges	1	X
PERÈS	Coiffeurs de Nantes	1	X

FEDERATION DES CUIRS ET PEAUX

GILLE	Cuir et Peaux de Tourcoing	1	X
FASSNALT	Cuir et Peaux de Strasbourg	1	P
CAILLEUX	Cuir et Peaux de Roanne	1	P
RAVAZ	Cuir et Peaux de Lyon	1	P
TOMASI	Cuir et Peaux d'Izeaux	1	P
GUITTON	Cuir et Peaux de Romans	1	P
PRATESI	Cuir et Peaux de Marseille	1	P
BONISSEL	Cuir et Peaux de Nîmes	1	P
JEAN-GEORGES	Cuir et Peaux de Toulouse	1	P
LACROIX	Cuir et Peaux de Niort	1	P
MACÉ	Cuir et Peaux de Fougères	1	P
FOLLIN Yvonne	Cuir et Peaux de Rouen	1	P
GIRAULT	Cuir et Peaux de Liancourt	1	P
GIRAULT	Cuir et Peaux d'Arpajon	1	P
BÉCHET	Cuir et Peaux de Paris	4	P
LANGUMIER	Cuir et Peaux de Sens	1	P
HEINMANN	Cuir et Peaux de Dijon	1	P
RAYNAL	Cuir et Peaux de Millau	1	P
HARDY	Cuir et Peaux de Saint-Junien	2	P
FOURNAUD	Cuir et Peaux de Brive	1	P
MOURET	Cuir et Peaux de Limoges	1	P
BODINEAU Georg	Cuir et Peaux d'Angers	1	P
OLIVIER	Cuir et Peaux de Lezroux	1	P
GIRAULT	Cuir et Peaux d'Issoudun	1	P
GIRAULT	Cuir et Peaux de Bourges	1	P
OLIVIER	Cuir et Peaux de Châteauroux	1	C
GIRAULT	Cuir et Peaux de Saint-Amand	1	P
BODINEAU	Cuir et Peaux de La Flèche	1	P

FEDERATION DES EMPLOYES

NOOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTES
BOSTOEN	Employés d'Halluin.....	1	P
WÉBER	Employés de Reims.....	1	C
SIBYLLI	Employés de Lyon.....	1	P
TRUY	Garçons de soieries de Lyon.....	1	P
PERRIN	Voyageurs de Lyon.....	1	P
CASSAGNE	Employés d'Oyonnax.....	1	P
RENUCCI	Employés d'Avignon.....	1	P
GABRIELLI	Employés de Marseille.....	1	P
SALGE	Employés de Nice.....	1	P
JEAN-GEORGES	Employés de Toulouse.....	1	P
JEAN-GEORGES	Voyageurs de Toulouse.....	1	P
DOUCET	Employés de Caen.....	1	P
BRÛÈRE Odette.....	Employés de Rouen.....	1	P
GILHODES	Comptables de Paris.....	2	1P 1C
GUYONNET	Voyageurs de Paris.....	2	P
BOUQUET	Employés de Paris.....	3	P
DORVAL	Employés de banque de Paris.....	1	P
GUÉNÉRIE	Employés de Troyes.....	1	P
BROUSSAUD	Employés de Limoges.....	1	P
VOISIN	Employés de Saint-Junien.....	1	P
VAREY	Employés de Tours.....	1	P
HERVIER	Employés de Bourges.....	1	P
MOREAU	Employés de Montargis.....	1	P
MOHN	Employés de Strasbourg.....	1	P

FEDERATION DE L'ENSEIGNEMENT

AULAS	Enseignement du Nord.....	1	A
MASSON	Enseignement du Jura.....	1	P
JACQUEMARD	Enseignement du Doubs.....	1	P
ROMÉAS	Enseignement de la Loire.....	1	P
DESVAUX	Enseignement de Saône-et-Loire.....	1	P
DESVAUX	Enseignement du Rhône.....	1	P
AULAS	Enseignement de Drôme-Ardèche.....	2	A
RÖLLO	Enseignement de l'Isère.....	1	P*
AULAS	Enseignement des Hautes-Alpes.....	1	A
AULAS	Enseignement des Alpes-Maritimes.....	2	A
GADOURCY	Enseignement de l'Hérault.....	1	P
RÖLLO	Enseignement des Pyrénées-Orientales.....	1	A
GARMY Suzanne.....	Enseignement de l'Ariège.....	1	P
CAZAUBON	Enseignement des Hautes-Pyrénées.....	1	P*
LÆBRUNJE	Enseignement de Lot-et-Garonne.....	1	P
THOMAS	Enseignement de la Gironde.....	1	C
REVIÈRE	Enseignement de Vienne.....	1	P
BOUCHET	Enseignement des Deux-Sèvres.....	1	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTES
ROLLO	Enseignement de la Charente-Inf ^{re}	1	P*
LESAGE	Enseignement de la Charente.....	1	P
PÉAUD	Enseignement de la Vendée.....	1	P*
ALLOT	Enseignement du Finistère.....	3	C
ROLLO	Enseignement du Morbihan.....	2	P*
COGNIOT	Enseignement de la Mayenne.....	1	P
THOMAS	Enseignement des Côtes-du-Nord.....	1	C
COSTENTIN	Enseignement de la Seine-Inférieure..	1	P
BLAISE	Enseignement de la Seine.....	1	P
ROLLO	Enseignement de Seine-et-Marne.....	1	P*
ROLLO	Enseignement de l'Oise.....	1	A
AULAS	Enseignement de l'Aube.....	1	P*
AULAS	Enseignement du Cantal.....	1	A
MADEUF Hélène... ..	Enseignement du Puy-de-Dôme.....	1	X
THOMAS	Enseignement de la Haute-Vienne.....	1	C
ROLLO	Enseignement de Maine-et-Loire.....	1	A
AULAS	Enseignement de la Sarthe.....	1	C
DELANOUE	Enseignement d'Indre-et-Loire.....	1	P
THOMAS	Enseignement de l'Indre.....	1	C
THOMAS	Enseignement du Cher.....	1	C
AULAS	Enseignement du Loiret.....	1	P*

FEDERATION DES ETABLISSEMENTS DE L'ETAT

DADOT	Habillement de Lille.....	1	P
DADOT	Etablissement militaire de Sissonne...	1	P
GAUCHER	Manufacture d'armes de Saint-Etienne..	2	P
ISÉRABLE	Etablissements militaires de Lyon.....	2	C
THÉVENOUX	Etablissements militaires de Roanne..	3	P
DADOT	Poudrerie Nationale de Saint-Chamas..	2	P
DADOT	Personnel des Pensions de Marseille... ..	1	P
MAZAN	Marine de Toulon.....	3	P
MAZAN	Parc d'artillerie de Toulon.....	1	P
NEVEU	Personnel des Pensions du Gard.....	1	P
JEAN Georges.....	Etablissements de la Guerre, Toulouse	1	P
LARENG	Arsenal de Tarbes.....	2	P
DADOT	Pers. Etabliss. Milit. de Bordeaux.....	1	P
FRENEAU	Pers. Etabliss. Milit. d'Angoulême.....	2	C
FRENEAU	Fonderie de Ruelle.....	3	P
DADOT	Fort de Lorient.....	1	P
DADOT	Pers. Etabliss. Milit. de Rennes.....	2	P
LEMERLE	Pers. Etabliss. Milit. Rég. Parisienne... ..	5	P
PRANCHÈRE	Parc d'Artillerie de Clermont-Ferrand..	1	P
SEMAT	Parc d'Artillerie de Castres.....	1	P
GUASSON	Etablissements militaires de Tulle.....	2	C
NEVEU	Etablissements militaires de Tours.....	1	P
BARATON	Etablissements militaires de Bourges..	5	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTES
NEVEU	Etablissements militaires d'Avord.....	1	P
DADOT	Forges de La Chaussade-Guérigny.....	2	P
OLIVIER	Etabliss. militaires de Châteauroux...	1	X
GALOPIN	Etablissements militaires de Gien.....	1	C

FEDERATION DES INSCRITS MARITIMES

BASSALER	Marins de Dunkerque.....	2	C
LE CAVORZIN	Marins de Boulogne-sur-Mer.....	1	P
MARIETTE	Marins de Marseille.....	1	P
LÉANDRI	Pêcheurs de Bastia.....	1	P
MOUSKA	Pêcheurs de Salins-d'Hyères.....	1	P
DUMAY	Marins de Leucate.....	1	P
LE GUEN	Marins de Bordeaux.....	1	P
GUÉRIN	Marins de Lanriec.....	1	P
TANGUY	Marins de Guilvinec.....	1	P
BAZIN	Marins de Douarnenez.....	1	P
NICOLAS	Marins de Saint-Guérolé.....	1	P
GUÉRIN	Marins de Concarneau.....	1	P
GUÉRIN	Marins de Lesconil.....	1	P
ARPAJOU	Marins de Dieppe.....	1	P
BOUILLETTE	Marins de Rouen.....	1	C
GUÉRIN	Marins de Fécamp.....	1	P

FEDERATION DU LIVRE-PAPIER

BOSTOEN	Papier d'Halluin	1	P
DENAYER	Livre de Roubaix.....	3	C
SCHUMACHER	Lithos d'Epernay	1	C
SCHUMACHER	Livre de Reims.....	1	C
TRUY	Livre de Montceau-les-Mines.....	1	P
CASSAGNE	Livre d'Oyonnax	1	P
CHARROIN	Lithos de Lyon.....	2	C
SCHUMACHER	Livre d'Annemasse	1	C
BARAGGIA	Livre d'Annecy	1	C
SCHUMACHER	Livre de Voiron.....	1	C
AUDANT	Livre de Grenoble.....	1	P
CREUSEVEAU	Livre de Marseille.....	1	P
BOIVERT	Livre de Nice.....	1	P
SCHUMACHER	Livre de Nîmes.....	1	C
TESSIER	Livre de Bergerac.....	1	P
LESAGL	Livre d'Angoulême	1	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTES
SCHUMACHER	Livre d'Alençon	1	C
CARUEL	Livre de Rouen	1	P
CARUEL	Livre du Havre	1	P
SORÈL	Livre de Paris	8	X
CHARROIN	Typos-Linos de Paris	3	C
CHARROIN	Typos-Linos d'Etampes	1	C
GUÉNÉRIE	Livre de Troyes	1	P
CHARROIN	Typos de Limoges	1	C
FRONSAC	Livre de Périgueux	1	P
VOISIN Suzanne	Papier de Saint-Junien	1	P
GRIFFAULT	Livre de Tours	1	C
FLOQUET	Livre de Montluçon	1	P
LAVERDURE	Livre de Blois	1	A
TESSIER	Livre de Bône	1	P

FEDERATION DES METAUX

DECLERCQ	Métaux d'Armentières	1	P
DECLERCQ	Métaux de Croix-Wasquehal	1	P
PORREY	Métaux d'Arras	1	P
ROBERT	Métaux de Boulogne-sur-Mer	1	P
BURGRHAEVE	Métaux de Roubaix	1	P
DECAUX	Métaux de Valenciennes-Maubouge	4	P
PORREY	Métaux de Tourcoing	2	P
HOSTYN	Métaux de Marcq-en-Barœul	1	C
MERLEN	Métaux et similaires de Lille	3	P
BOSTOEN	Métaux d'Halluin	1	P
MAYER	Union Syndicale Ardennaise	3	P
WEBER	Métaux de Reims	1	P
WEBER	Métaux de Guise	1	P
ROBERTY	Métaux de Saint-Quentin	1	P
MORLOT	Synd. Rég. de Longwy-Briey	1	P
VALIÈRE	Métaux de Saint-Dié	1	P
VALIÈRE	Métaux de Nancy	1	P
SCHWOW	Synd. Rég. de la Moselle	2	P
MOHN	Synd. Rég. d'Alsace	4	P
FERRAND	Synd. Rég. d'Audincourt-Belfort	2	P
LANGUMIER	Métaux de Morez	1	P
CASSAGNE	Métaux d'Oyonnax	1	P
BORNE	Métaux de Saint-Etienne	3	P
SIMARD	Métaux de Chalons-sur-Saône	1	P
CHAMBON	Synd. Rég. de Lyon	2	P
BERNEZET	Métaux de Mâcon	1	P
DESCOTES	Métaux de Chambéry	1	P
TOMASI	Métaux de Grenoble	1	P
GUITTON	Métaux de Romans	1	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTES
TOMASI	Métaux de Saint-Uze	1	P
SORIAU	Métaux de Marseille	2	P
PAPINI	Métaux d'Arles	1	P
MIRABEAU	Métaux d'Aix-en-Provence	1	P
MOUSKA	Métaux de Toulon	1	P
MOUSKA	Métaux de Saint-Tropez	1	P
SALGE	Métaux de Nice	1	P
VERGNOLE	Métaux de Carcassonne	1	P
VERGNOLE	Métaux de Béziers	1	P
MARION	Métaux d'Alès	1	P
SEMAT-CARALP	Métaux de Toulouse-Albi	1	P
CASTETS	Métaux du Boucau	3	P
LACOUSTÈRE	Métaux de Tarbes	1	P
OUARY	Métaux de Bordeaux	2	P
DIO	Métaux d'Agen	1	P
LABRUNIE	Métaux de Casteljalous	1	P
POUSSEL	Métaux de Niort	1	P
PÈRÈS	Métaux de Nantes	1	P
PÈRÈS	Métaux de Saint-Nazaire	1	P
RIFFAUD	Métaux de Rennes	1	P
BOUCHÈREAU	Métaux de Caen	1	P
POUSSEL	Métaux de Flers	1	X
JARNIER	Métaux de Louviers	1	X
LEMARCHAND	Métallurgie-V.-A.-M. Le Havre	1	P
JARNIER	Métaux de Rouen	1	P
DUPARC	Métaux d'Elbeuf	1	P
MARCEAU	Métaux de Melun	1	P
FAURE-BRAC			
MANGUIN			
WEECKSTEIN			
LAROU LANDIE	Métallurgie-V.-A. Région Parisienne...	7	P
LEYRIS			
LUCIANI			
Henri ROBERT	Métaux de Saint-Dizier	1	P
FRÉCHARD	Métaux de Troyes	3	P
FOURRÉ	Métaux d'Auxerre	1	P
HEINIMANN	Métaux de Dijon	1	P
PRANCHÈRE	Métaux de Riom	1	P
BOYER	Métaux de Clermont-Ferrand	1	P
DUBOIS	Métaux de Bléré-la-Croix	1	P
MICHAUT	Métaux de Tours	1	P
OLIVIER	Métaux de Châteauroux	1	P
CRÉPAT	Métaux de Vierzon	1	P
BIERJON	Métaux de Montluçon	1	P
BIERJON	Métaux de Commeny	1	P
CHATOUT	Métaux de Nevers	2	P
BOULAY	Métaux d'Orléans	1	C
MOREAU	Métaux de Montargis	1	P
Léandre NEVEUX	Métaux de Bourges	1	P
Pierre MAURICE	Métaux de Chartres	2	P

FEDERATION DES MOYENS DE TRANSPORT

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTES
LEBÈGUE	Cheminots secondaires d'Anzin.....	2	P
BOSTOEN	Transports d'Halluin	1	P
MOHN	Transports de Strasbourg.....	1	P
CELLIER	Tramways Lyon à Neuville.....	1	P
BIVET	Chauffeurs de Saint-Etienne.....	1	P
LECLAIRE	Cheminots second. St-Germain-Laval..	2	P
ANAVOISARD	Cochers-Chauffeurs de Lyon.....	1	P
PANISSE	Cheminots second. de la Camargue...	2	P*
MONTI	Chauffeurs de Taxi de Marseille.....	1	P
LEBÈGUE	Taxis-camionnettes de Marseille.....	1	P
GINGE	Tramways de Cannes.....	1	P
SALGE	Chauffeurs de Nice.....	1	P
MAZAN	Cheminots secondaires de Provence...	1	P
LEBÈGUE	Transports de Pézenas.....	1	P
BOUDIGNON	Chauffeurs de Nîmes.....	1	P
MORA	Tramways de Saint-Jean-de-Luz.....	1	P
LESAGE	Cheminots secondaires d'Angoulême..	1	P
KERDRAON	Transports de Brest.....	1	P
LENOIR	Chauffeurs de Rennes.....	1	P
GOUJON	Tramways de Rouen.....	1	C
TOUCHARD	Méto-Nord-Sud	4	P
NESPOULOUS	Cochers-Chauffeurs de la Seine.....	12	P
LECLAIRE	Chemins de fer grande banlieue.....	1	P
DEVEAUX	T. C. R. P.....	8	C
LECLAIRE	Lads de Maisons-Laffitte.....	1	P
LEBÈGUE	Laveurs de voiture de la Seine.....	1	A
LECLAIRE	Chemins de fer second. de Graulhet..	1	P
GUASSON	Chemins de fer second. de Tulle.....	1	P
HERVIER	Chemins de fer second. de St-Amand.	2	P
LEBÈGUE	Conducteurs d'autos d'Alger.....	2	P
GAUTHIER	Tramways algériens	3	P
SASTRE	Tramways oranais	1	P

FEDERATION DES P. T. T.

BARON	P. T. T. de Lille et environs.....	1	X
HÉNON	P. T. T. de Calais	1	C
DOUCHAIN	P. T. T. de Boulogne-sur-Mer.....	1	P
Georges DROMARD..	P. T. T. d'Epervay	1	P
ROBERTY	P. T. T. de Saint-Quentin	1	P
Georges DROMARD..	P. T. T. de Châlons-sur-Marne	1	P
Georges DROMARD..	P. T. T. de Reims	1	P
LEBRUN	P. T. T. de Laon	1	P
Georges DROMARD..	P. T. T. de Sézanne	1	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTES
VEYRE	P. T. T. de Saint-Etienne	2	P
BREUNIER	P. T. T. de Lyon	2	P
TOMASI	P. T. T. de Grenoble	1	P
M.-T. GOURDEAUX...	P. T. T. de Digne	1	P
OLMICCIA	P. T. T. des Bouches-du-Rhône	2	P
OLMICCIA	P. T. T. des Hautes-Alpes	1	P
AUSOLA	P. T. T. de Cavailion	1	P
Louis GINGE.....	P. T. T. des Alpes-Maritimes	2	P
GRANDEL	P. T. T. de la Corse.....	1	P
GOUTIER	P. T. T. de Toulon-sur-Mer	1	P
GRANDEL	P. T. T. de Nîmes	1	P
GRANDEL	P. T. T. de Perpignan	1	P
GRANDEL	P. T. T. de Montpellier	1	P
Pierre ICHARD.....	P. T. T. de Cahors	1	P
Pierre ICHARD.....	P. T. T. de Souillac	1	P
Pierre ICHARD.....	P. T. T. du Tarn-et-Garonne	1	P
Jean GEORGES.....	P. T. T. de Figeac	1	P
Amédée CLOUET...	P. T. T. de Toulouse	1	P
Jean CÉREZ.....	P. T. T. de Pau	1	P
AURIN	P. T. T. d'Agen	1	P
FLEURY	P. T. T. de la Gironde.....	1	P
LABRÛNIE	P. T. T. de Marmande	1	P
RATINAUD	P. T. T. de Saintes	1	P
René LACROIX.....	P. T. T. de Niort	1	P
J. LESAGE.....	P. T. T. de la Charente.....	1	P
BARON	P. T. T. de la Vienne.....	1	P
LE DLUZ.....	P. T. T. de La Rochelle.....	1	P
PÉAULT	P. T. T. de la Vendée.....	1	P
TILLON	P. T. T. de Nantes	1	P
LAPART	P. T. T. du Morbihan.....	2	P
FLEURY	P. T. T. du Finistère	1	P
LEFEUVRE	P. T. T. de la Mayenne.....	1	P
FLEURY	P. T. T. des Côtes-du-Nord	1	P
RIFFAUD	P. T. T. de Rennes	1	P
BOUCHEREAU	P. T. T. du Calvados	1	P
Marie COUETTE.....	P. T. T. d'Argentan	1	P
CARUEL	P. T. T. de Pont-Audemer	1	P
HUTT	P. T. T. de Rouen	1	C
Paul LEMARCHAND...	P. T. T. du Havre	1	P
Alphonse THOMAS...	P. T. T. de la Région Parisienne.....	7	P
DROMARD	P. T. T. de la Haute-Marne	1	P
Paul FOURRÉ.....	P. T. T. d'Auxerre	1	P
LAFONTAINE	P. T. T. du Cantal	1	P
COURDAVAULT	P. T. T. du Puy-de-Dôme	1	P
Pierre ICHARD.....	P. T. T. de Carmaux	1	P
Pierre LACOMBE.....	P. T. T. de la Dordogne.....	1	P
Antoine GUASSON...	P. T. T. de la Corrèze (Synd. unique).....	1	C
JOUHAUD	P. T. T. de Limoges	1	P
ÇUREAUDEAU	P. T. T. d'Indre-et-Loire	1	P
BODINEAU	P. T. T. d'Angers	1	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTES
Pierre HERVIER.....	P. T. T. du Cher	1	P
Gaston FLOQUET.....	P. T. T. de l'Allier	1	P
GOUTIER	P. T. T. de Constantine	1	P
LAVERDURE	P. T. T. de Blois	1	C
Pierre GALOPIN.....	P. T. T. de Gien	1	P
FLEURY	P. T. T. d'Orléans	1	P
GOUTIER	P. T. T. d'Alger	2	P

FEDERATION DES PORTS ET DOCKS

VERMANDEL G.....	Charretiers et Camion. de Tourcoing.	2	C
OLLIVIER Fernand..	Dockers de Boulogne-sur-Mer.....	2	P
OLLIVIER Fernand..	Constructions navales de Dunkerque..	2	C
OLLIVIER Fernand)	Ouvriers du port de Dunkerque.....	8	C
PUYAT Charles....			
AUCEAUX Maurice. }			
STREN Emile.....			
SAINT-MARTIN	Dockers de Port-Saint-Louis	3	P
MILLE Clément.....	Dockers de Port-de-Bouc.....	1	X
CIAVALDINI	Dockers de Marseille.....	1	C
SUSINI	Dockers de Porto-Vecchio.....	1	C
MOUSKA Edmond...	Dockers de Saint-Tropez.....	1	P
MORA Albert.....	Dockers du Boucau.....	1	P
LEBOURSIER	Dockers de Pauillac.....	1	P
LEBOURSIER	Charpentiers navals de Bordeaux....	1	X
LEBOURSIER	Dockers de Bordeaux	3	P
LEBOURSIER	Dockers des Sables-d'Olonne.....	1	P
TILLON Charles.....	Dockers de Saint-Nazaire.....	1	P
BOUR	Dockers de Lorient.....	1	X
BOUR	Dockers de Saint-Malo.....	1	C
BOUCHEREAU	Dockers de Caen.....	1	P
TÉTU Eugène.....	P. Chambre de com. de Rouen.....	1	C
THOREUX	Charbonniers de Rouen.....	1	C
ENGLER	Dockers de Rouen.....	4	C
THOREUX	Camionneurs de Rouen.....	1	C
ARPAJOU	Grutiers de Dieppe.....	1	P
GOUJON Germaine..	Ch. et mécan. de Rouen.....	1	C
ENGLER	Chefs du port de Rouen.....	1	C
ENGLER	Chauffeurs fluviaux de Rouen.....	1	C
TÉTU Eugène.....	Chauffeurs d'autoscaphes de Rouen...	1	C
CHAMBELLAND	Marine fluviale de Rouen.....	1	C
DUPARC Victor.....	Ouvriers du port d'Elbeuf.....	1	P
BOUR	Transports de la Seine.....	1	C
SIGNORET	Marine fluviale Haute-S. et M.....	1	C
LEBOURSIER	Dockers d'Oran	1	P

FEDERATION DES SERVICES PUBLICS ET ECLAIRAGE

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTES
DECLERQ	Municipaux de Roubaix.....	1	P
DECLERQ	Municipaux de Croix-Wasquehal.....	1	P
BOSTERON	Municipaux d'Halluin.....	1	P
MOHN	Municipaux d'Alsace.....	2	P
JACQUES	Gaz de Lyon.....	1	P
L'AUGERAS	Municipaux de Lyon.....	2	P
BONNET	Municipaux de Saint-Etienne.....	1	P
FABRE	Gaz de Saint-Etienne.....	2	P
CASSAGNE	Communaux d'Oyonnax.....	1	P
CLÉMENT	Communaux de Villeurbanne.....	1	P
ÉSSERT	Eclairage d'Avignon.....	1	P
CADENEL	Municipaux de Marseille.....	1	P
NÉGREL	Gaz d'Aix-en-Provence.....	1	C
BOIVERT	Eaux de Nice.....	1	P
VIVOLI	Municipaux de Toulon.....	1	X
VIVOLI	Asile de Pierrefeu.....	1	X
SALGE	Gaz de Nice.....	2	P
CAPELLE	Municipaux d'Alès.....	1	P
AMIÉL	Hospices de Montpellier.....	2	P
AURON	Gaz d'Agen.....	1	P
RATINAUD	Gaz d'Angoulême.....	1	P
LE GUELLEC.....	Municipaux de Douarnenez.....	1	P
GUÉNOLÉ	Municipaux de Brest.....	2	C
MORISSE	Eclairage du Havre.....	1	P
DECHAMPS	Municipaux du Havre.....	1	P
CRUVIN	Municipaux de Paris.....	20	P
AUCLERC	Gaz de Paris.....	9	P
PAUL Marcel.....	C. P. D. E.....	7	P
GUERBOIS	Hospitaliers de Paris.....	5	C
DEGERT	Communaux de Seine et S.-et-O.....	6	P
FRÉCHAUD	Electricité de Troyes.....	1	P
FRÉCHAUD	Municipaux de l'Aube.....	1	P
BUSSIÈRE	Gaz et électricité de Belfort.....	2	P
CRANCHÈRE	Municipaux de Clermont-Ferrand.....	1	P
PRUVILLER	Municipaux de Périgueux.....	1	P
LACOMBE	Gaz et électricité de Périgueux.....	1	X
FOURNAUD	Asile de Naugeat.....	1	P
HARDY	Services publics de Saint-Junien.....	1	P
COUTON	Municipaux de Tours.....	2	P
BODINEAU Georgette.	Services publics d'Angers.....	1	P

FEDERATION DU SOUS-SOL

MORIVAL	Mineurs du Nord et du Pas-de-Calais..	12	P
CASTAGNO	Mineurs de Chaligny.....	1	P
THOUVENIN	Mineurs du bassin de Longwy-Briey..	2	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTES
FOUSSE	Mineurs de Lorraine.....	7	P
ASCHBACHER	Mineurs du Haut-Rhin.....	2	P
MAURIN	Mineurs de Sain-Bel.....	1	X
JOTTE Oscar.....	Mineurs d'Autun	1	P
ARNAUD	Mineurs de la Loire.....	3	P
TRUY	Mineurs du Creusot.....	1	P
TRUY	Mineurs d'Epinaç	1	P
ROCHAS	Mineurs de La Mure.....	1	P
CAULA	Mineurs de Gardanne.....	1	P
MONIEZ-FURCY	Mineurs de Saint-Maime-Dauphin.....	1	P
DUGUET	Mineurs de Graissessac.....	1	P
DUGUET	Mineurs du Gard.....	4	P
TILLON	Mineurs de Faymoreau.....	1	P
FLANDRIN	Mineurs de Champagnac-les-Mines.....	1	P
FLANDRIN	Mineurs de Saint-Eloy-les-Mines.....	1	P
TOURNIER	Mineurs de l'Aveyron.....	2	P
SEMAT	Mineurs du Tarn.....	1	P
DUBOIS	Mineurs de Renazé.....	1	A
BOURGOGNON	Mineurs de Misengrain.....	1	P
DUBOIS	Mineurs de Trélazé.....	1	P
MONIEZ-FURCY	Mineurs de Buxières-les-Mines.....	1	P
CHATOUT	Mineurs de La Machine.....	1	P
DUPILET	Mineurs de Saint-Hilaire.....	1	P

FEDERATION DU SPECTACLE

MOUSKA	Choristes de Toulon.....	1	P
CHAUVEAU A.....	Guichetiers de Toulon.....	1	C
CHAUVEAU A.....	Opérateurs élect. ciné R. P.....	1	C
CHAUVEAU A.....	Travailleurs forains de la R. P.....	1	C
CHAUVEAU A.....	Artistes dramatiques de la R. P.....	1	C
CHAUVEAU A.....	Artistes lyr. de music-hall de la R. P.....	1	C
LAMBERT	Peintres-Décorateurs de la R. P.....	1	X
REBOUD Ed.....	Machinistes de la R. P.....	2	C

FEDERATION DES TABACS ET ALLUMETTES

CAUVET	Tabacs de Lille.....	1	C
VALIÈRE	Tabacs de Nancy.....	1	P
CAUVET	Tabacs de Marseille.....	1	P
VRIGNEAUD	Tabacs de Bordeaux.....	1	P
VRIGNEAUD	Allumettiers de Bègles.....	1	P
MARTIN Berthe.....	Tabacs de Nantes.....	1	P
CAUVET	Tabacs de Dieppe.....	1	A
CAUVET	Tabacs du Havre.....	1	X

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTES
CAUVET	Allumettiers de la Seine.....	1	P
WESLINGER	Tabacs de Pantin.....	2	P
CAUVET	Tabacs de Reuilly.....	1	P
CAUVET	Tabacs de Dijon.....	1	P
CAUVET	Tabacs de Riom.....	1	C
DUBREUILH	Tabacs du Mans.....	1	C
BOULAY	Tabacs d'Orléans	1	X

FEDERATION DU TEXTILE-VETEMENT

PORREYE	Tullières de Calais.....	1	P
PORREYE	Tailleurs de Lille.....	1	P
CARPENTIER	Tulle, dentelle, broderie de Caudry....	3	P
DECLERCQ	Textile de Croix.....	2	P
DECLERCQ	Textile de Roubaix.....	3	P
DES RUMEAUX M.	Textile de Comines.....	2	P
VERHEYLESSONNES ..	Textile d'Hellemmes-lez-Lille.....	1	P
DECLERCQ	Textile de Bailleul.....	1	P
DECLERCQ	Textile de Roncq.....	4	P
BOSTOEN	Textile d'Halluin.....	5	P
ROUSSEL	Textile d'Houplines	3	X
DEWITTE	Textile de Tourcoing	7	P
TIÉVERS	Textile de Marcq-en-Bareuil.....	2	C
TIÉVERS	Tapis de Tourcoing.....	3	C
PORREYE	Textile de Corbie.....	1	P
PICHON	Textile de Reims.....	1	P
ROBERTY	Textile et Cellulose de Cauchy.....	1	P
ROBERTY	Textile-Vêtement de Saint-Quentin....	1	P
WEBER	Textile-Vêtement de Sedan.....	2	P
BANZET	Textile-Vêtement de Saint-Dié.....	1	P
BANZET	Textile-Vêtement de Fraize.....	1	P
MOHN	Textile-Vêtement d'Alsace.....	1	P
BELLUGUE	Chapellerie de Chazelles-sur-Lyon.....	4	P
DELOBELLE	Textile de Tarare.....	1	P
RICETTA Cl.	Textile de Charlieu.....	2	P
BRUN	Textile Le Teil.....	1	P
RENARD	Textile de Roanne.....	2	P
BOULAYGUE	Teinture de Saint-Etienne.....	1	P
RICETTA	Textile de Cours.....	1	P
RICETTA	Textile de Bourg-de-Thizy.....	2	P
RICETTA	Textile de Saint-Vincent-de-Reins....	1	P
RENARD	Textile de Pont-Trambouze.....	1	P
RAVAZ	Textile de Lyon.....	1	P
DESCOTES	Habillement de Chambéry.....	1	P
ROMANET	Textile de Beaurepaire.....	1	P
VALIN Louise.....	Textile de Moirans.....	1	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTES
TOMASI	Textile de Fures.....	1	P
ROMANET	Soierie de Voiron.....	1	P
GENOVESE	Textile-Vêtement de Marseille.....	1	P
GRANDEL	Tailleurs de Bastia.....	1	P
BELLUGUÉ	Bonneteries de Gauges.....	1	P
BELLUGUE	Ouvrières en schappe du Vigan.....	1	P
FIGAROL	Textile de Lavelanet.....	2	P
CHARPENTIER M.....	Habillement de Tarbes.....	1	P
RATINAUD	Habillement d'Angoulême.....	1	P
DELOBELLE	Textile-Vêtement de Flers.....	1	P
GAUTIER	Textile-Vêtement du Havre.....	1	P
GOUJON Germaine..	Textile-Vêtement de Rouen.....	2	C
GALOPIN	Textile-Vêtement de Louviers.....	1	P
FOLLIN Yvonne....	Textile-Vêtement d'Elbeuf.....	1	P
FOLLIN Yvonne....	Textile de Darnetal.....	1	P
BÉQUET	Textile de Beauvais.....	1	P
BERTRAND	Casquettiers de Paris.....	1	X
RUCHON	Habillement-Fourrure de Paris.....	3	P
CHARDONNET	Textile de la Région Parisienne.....	2	P
CAITI	Textile de Romilly.....	3	P
FRÉCHOUÉ	Textile d'Aix-en-Othe.....	1	P
CAITI	Textile d'Arcis-sur-Aube.....	1	P
LEBAS	Textile de Palis.....	1	P
CHARLES Alfred...	Textile de Troyes.....	4	P
PARROT	Textile d'Albi-Saint-Juéry.....	1	P
BODINEAU G.....	Textile d'Angers.....	1	P
RICHETTA	Ouvriers en drap de Romorantin.....	1	P

FEDERATION DU VERRE

SCHNEIDER R.....	Verriers d'Aniche.....	1	P
SUE François.....	Verriers d'Anor.....	1	C
GUILLARD Arthur..	Verriers d'Amiens.....	1	P
SUE François.....	Verriers de Trélon.....	1	C
SUE François.....	Verriers de Folembray.....	1	C
SUE François.....	Verriers d'Anor (verres blancs).....	1	C
HERMAN	Verriers de Lyon.....	2	C
CIVET Germain....	Verriers de Saint-Etienne.....	1	P
MARRAS	Verriers de Rive-de-Giers.....	1	P
HERMAN	Verriers de Marseille.....	1	X
PARROT Joseph....	Verriers de Carmaux.....	1	P
CARUEL Victor....	Verriers du Tréport.....	1	P
HEU Adrien.....	Verriers d'Eu.....	1	P
VUILLEMINOT Paul..	Verriers de Combs-la-Ville.....	1	P
VUILLEMINOT Paul..	Verriers de Creil.....	1	P
VUILLEMINOT Paul..	Verriers de Bagnaux-sur-Loing.....	1	P

NOMS DES DÉLÉGUÉS	SYNDICATS REPRÉSENTÉS	NOMBRE DE VOIX	VOTES
VUILLEMINOT Paul..	Verriers R. P. et S.-et-O.....	3	P
VUILLEMINOT Paul..	Verriers de Compiègne.....	1	P
HERMAN	Souffleurs au chalumeau de la Seine..	1	C
VUILLEMINOT Paul..	Cristaux R. P.....	1	P
VUILLEMINOT Paul..	Verriers de Rambouillet.....	1	P
VUILLEMINOT Paul..	Boucheurs à l'émeri de la Seine.....	1	P
DEYNIÉ Marius.....	Verriers d'Albi.....	2	P
HERMAN	Verriers de Terrasson (Dordogne).....	1	P
CRÉPAT R.....	Verriers de Vierzon.....	2	P
HERVIER P.....	Verriers de Souvigny (Allier).....	1	P
CHATOUT R.....	Verriers de Saint-Léger-les-Vignes.....	1	P
VUILLEMINOT P.....	Verriers d'Orléans.....	1	P

Tableau des votes sur le Rapport d'activité au Congrès de la C.G.T.U.

FÉDÉRATIONS	Nombre de Syndicats	Nombre de voix	POUR		POUR avec RÉSERVES		CONTRE		ABSTENTION		SYNDICATS REPRÉSENTÉS N'AYANT PAS PRIS PART au VOTE	
			Nombre de Syndicats	Nombre de voix	Nombre de Syndicats	Nombre de voix	Nombre de Syndicats	Nombre de voix	Nombre de Syndicats	Nombre de voix	Nombre de Syndicats	Nombre de voix
Agriculture	27	31	27	31								
Alimentation	58	69	36	42			20	25	1	1	1	1
Bâtiment	105	139	84	115	2	3	11	12	1	1	7	8
Bijou	4	7	4	7								
Bois	47	55	39	46			4	4	1	2	3	3
Céramique, Prod. Ch.	49	22	13	16			2	2			4	4
Cheminots	309	515	264	451			33	48	2	4	10	12
Coiffeurs	23	25	21	23							2	2
Cuir et Peaux	28	32	26	30			1	1			1	1
Employés	24	28	23	26			2	2				
Enseignement	39	44	15	15	8	9	7	9	8	10	1	1
Etabliss. de l'Etat	27	49	22	41			4	7			1	1
Inscrits maritimes...	16	17	14	14			2	3				
Livre-Papier	30	42	15	15			13	18	1	1	1	8
Métaux	74	104	70	100			2	2			2	2
Monnaies-Médailles.	1	2					1	2				
Moyens de transport.	32	60	28	48	1	2	2	9	1	1		
Ports et Docks	32	49	12	17			17	29			3	3
P. T. T.	66	78	61	73			4	4			1	1
Serv. Publics, Eclair.	40	90	34	79			3	8			3	3
Sous-Sol	26	51	24	49					1	1	1	1
Spectacle	8	9			1	1	6	7			1	1
Tabacs-Allumettes...	15	16	9	10			3	3			3	3
Textile	64	105	57	91			3	7			4	7
Verre	28	33	21	25			6	7	1	1		
Totaux	1.142	1.672	919	1.364	12	15	146	209	17	52	49	62

Le Syndicat des Comptables de la Seine a voté 1 voix Pour, 1 voix Contre.

Résolutions adoptées par le V^e Congrès de la C.G.T.U.

15-21 Septembre 1929, à Paris

Résolution sur le rapport d'activité de la C.G.T.U.

Le Congrès Confédéral approuve sans aucune réserve le rapport d'activité de la C. E. de la C. G. T. U.

Il confirme entièrement l'appréciation de la situation actuelle, caractérisée dans le mouvement ouvrier par le développement d'un nouvel essor révolutionnaire des masses, conséquence de la rationalisation capitaliste et des menaces de guerre.

Le V^e Congrès de la C. G. T. U. prend une importance exceptionnelle dans le fait qu'il est le Congrès de la seule organisation syndicale centrale révolutionnaire se réunissant dans une nouvelle période de la lutte de la classe ouvrière.

Cette nouvelle période est celle du développement inouï des difficultés du régime capitaliste, qui battent en brèche et décomposent sa fragile stabilité, alors que sur un sixième du globe les travailleurs de l'U. R. S. S. réalisent le socialisme par des progrès constants et rapides.

Trois faits principaux justifient pleinement cette appréciation :

1^o Les divergences, les contradictions et les conflits entre les puissances impérialistes s'aggravent sur un rythme accéléré mais surtout, et par-dessus tout, nous assistons à un déchaînement de provocations contre le premier Etat prolétarien.

La provocation inouïe des bourreaux sanglants du prolétariat chinois et des éléments blancs russes agissant sous la direction des puissances impérialistes contre l'U. R. S. S. en est un des exemples les plus significatifs.

L'Union soviétique constitue, comme premier Etat prolétarien, la forteresse du prolétariat et des opprimés du monde entier.

Contrairement aux criaileries contre-révolutionnaires sur la dégénérescence de la Révolution russe et du pouvoir soviétique, l'Etat prolétarien édifie à un rythme accéléré le socialisme, avec la confiance des masses, sous la direction du P. C. bolchevik.

La réalisation grandiose du plan socialiste de 5 ans, l'émulation prolétarienne et paysanne pour augmenter la production, en sont autant de preuves démonstratives.

Cette situation met au premier plan des responsabilités des organisations syndicales, la lutte de tous les instants contre la guerre impérialiste et l'organisation la plus effective de la solidarité prolétarienne la plus active avec l'U.R.S.S.

2^o La lutte de classe s'intensifie et s'approfondit dans les pays capitalistes, la bataille des classes, des masses prolétariennes asservies par l'impérialisme

passé à un niveau et à des formes plus élevés, plus conscients, plus politiques.

Le Premier Mai berlinois, les grèves de Bombay, de Calcutta, les magnifiques combats du prolétariat polonais, les grèves héroïques des ouvriers roumains, le lock-out gigantesque du textile anglais, les grèves grandioses et violentes des ouvriers américains de Gastonia, la vague des grèves en France, confirment l'appréciation de l'I.S.R. et de la Direction confédérale sur la période actuelle, considérée comme celle où se rassemblent toutes les prémices d'un nouvel essor révolutionnaire des masses.

3^o Le rôle de la social-démocratie et du réformisme, comme agents de la bourgeoisie, s'est accentué, en passant d'instruments de défense du capitalisme en organisation consciente d'attaque contre la classe ouvrière et ses organisations révolutionnaires.

Ce nouvel aspect de la « mission » de la II^e Internationale et de l'Internationale d'Amsterdam se vérifie dans tous les pays.

Dans tous les pays, les partis socialistes et les Centrales réformistes se placent résolument à la tête de la réalisation de la politique impérialiste, de la rationalisation capitaliste, du sabotage des luttes ouvrières et de la répression fasciste contre le mouvement prolétarien.

Toutes ces appréciations se retrouvent absolument confirmées par l'exemple de la situation en France et du mouvement ouvrier français, tels qu'ils sont analysés dans le rapport d'activité de la C.E. Confédérale.

Le développement du mouvement gréviste dans toutes les industries et dans toutes les régions, la combativité des ouvriers se sont accentués considérablement et s'accroissent de plus en plus.

Les formes de luttes se sont développées sous l'initiative même des masses qui rentrent dans les batailles de classe de plus en plus nombreuses : 500.000 grévistes en un an.

Le Premier Août 1929, réalisé pour des objectifs politico-économiques contre le bloc impérialiste des gouvernants, du patronat, des réformistes de la C.G.T. et de la Ligue Syndicaliste a démontré le degré de conscience acquis par les masses ouvrières au cours des luttes actuelles et constitue, par l'objectif poursuivi, par l'importance, la diversité et le caractère des démonstrations, une grande victoire à l'actif du prolétariat révolutionnaire.

Depuis le Congrès de Bordeaux, les organisations réformistes ont accentué leur rôle d'agents de l'impérialisme. En s'intégrant à l'Etat bourgeois, la C.G.T. est devenue définitivement l'instrument de démolition des ouvriers, du sabotage des grèves, pour l'application de la politique de rationalisation capitaliste, de guerre, de répression et de l'impérialisme français.

Ainsi, la C.G.T. suit l'évolution de l'Etat bourgeois dans toute sa politique intérieure et extérieure et épouse le caractère du social-fascisme.

Les éléments d'opposition qui, au Congrès de Bordeaux, essayaient de jouer un rôle de liaison entre la C.G.T.U. et la C.G.T. ont dû préciser leur position sous la poussée des événements.

La campagne menée par l'organe de la Ligue Syndicaliste contre l'orientation et la tactique de l'I.S.R., sa campagne de sabotage contre la journée internationale du Premier Août, la position de lutte directe prise, à cette occasion, par ses adhérents de la Direction fédérale des Ports et Docks contre les mots d'ordre d'action de la C.G.T.U., rangent définitivement l'opposition sous le drapeau de l'idéologie et de la tactique réformistes, aux côtés de la C.G.T. sur le front de combat contre-révolutionnaire.

La C.G.T.U. est la seule organisation syndicale de classe du prolétariat en face de la coalition social-impérialiste. Sa responsabilité, dans l'organisation et la conduite des luttes, dans l'œuvre de mobilisation et d'organisation des masses, en est d'autant plus grande.

Le Congrès Confédéral approuve sans réserve le mot d'ordre de l'autocritique ouverte et permanente de l'activité syndicale à tous les échelons.

C'est par l'autocritique que toute la C.G.T.U. peut mettre à nu ses fautes et ses insuffisances caractérisées par son manque d'initiative dans la préparation des luttes et par le déséquilibre persistant entre son influence grandissante et le faible développement de ses organisations, qu'elle peut les corriger, perfectionner ses méthodes de travail, élargir son influence et renforcer ses cadres. C'est par l'autocritique qu'elle peut mettre à jour les courants d'hésitation et de résistance à l'application maximum de ses tâches, qu'elle peut convaincre les hésitants et éliminer des postes dirigeants, par le jeu de la démocratie syndicale, les tendances réformistes qui tentent d'entraver son action et son développement vers la lutte des classes révolutionnaires.

Après avoir discuté librement sur le rapport critique présenté par la C. E. à tous les syndicats, le Congrès, en approuvant ce rapport sans réserve, déclare qu'il ne peut y avoir aucune position intermédiaire entre le réformisme et la tactique de l'I.S.R. et de la C.G.T.U.

Toute tendance à la conciliation et au compromis avec le réformisme, sous ses divers aspects, toute tendance centriste est un pas vers le réformisme et une rupture avec l'orientation et la tactique révolutionnaires de l'I. S. R. et de la C.G.T.U.

Le vote sans réserve du rapport d'activité implique la reconnaissance sans réserve des perspectives et des tâches tracées par l'I.S.R., la reconnaissance de l'autocritique comme arme essentielle de lutte pour l'application maximum de ces tâches, la condamnation des tendances réformistes qui, au sein de la C.G. T.U., se manifestent sous forme d'opposition directe, de réserve ou d'abstention sur le rapport d'activité.

Au moment où toutes les forces du gouvernement et du social-fascisme, soutenues par tous les courants réformistes, mènent l'assaut contre la C.G.T.U., son orientation et sa tactique, au moment où toutes les mesures de répression se concertent pour la briser, la moindre hésitation signifie un abandon de la lutte des classes et une capitulation.

Le pouvoir bourgeois, par ses attaques, par ses coups redoublés, indique lui-même aux masses et aux militants que la C.G.T.U. est dans la bonne voie révolutionnaire.

Le Congrès, en votant le rapport d'activité sans réserve, précise sa volonté d'organiser sans relâche la lutte des masses ouvrières pour la conquête des revendications immédiates, contre la rationalisation capitaliste, contre la guerre et la répression.

Dans le moment actuel et aussi dans les perspectives, le rôle sans cesse plus actif de l'Etat bourgeois comme force de réaction contre tout mouvement de lutte des ouvriers, la répression et ses formes nouvelles fascistes contre les organisations politiques et économiques du prolétariat, mettent au centre de l'attention et des objectifs de lutte des ouvriers et des syndicats unitaires, la bataille de tous les jours contre l'Etat bourgeois, pour sa destruction et l'instauration de la dictature prolétarienne comme seul moyen de libération de la classe ouvrière et des masses laborieuses.

En liaison étroite avec la lutte quotidienne pour l'aboutissement des justes

revendications de salaires, d'amélioration des conditions de travail, etc., doivent être posées clairement devant tout notre mouvement : l'organisation de la lutte contre la répression fasciste du gouvernement secondé par les réformistes ; le droit de grève contre la conciliation obligatoire, la liberté de manifestation pour la classe ouvrière, la libération des emprisonnés politiques de la classe ouvrière, le droit syndical et l'existence légale des organisations syndicales et politiques révolutionnaires. Ce sont là les objectifs que la C.G.T.U. doit poursuivre en liaison avec sa bataille quotidienne revendicative.

Le Congrès confirme la position de l'I.S.R. et de la C.G.T.U. dans les problèmes du front unique et de l'Unité Syndicale, tout l'effort de la C.G.T.U. doit être concentré vers la mobilisation des masses et leur unité syndicale de classe contre le bloc gouvernemental-patronal-réformiste sur la base des entreprises au moyen de comités de lutte et des comités d'usine élus par les masses et par un renforcement systématique des Syndicats Unitaires et de leurs sections syndicales d'usine au travers des luttes quotidiennes.

Le Congrès précise, enfin, sa détermination de travailler sur tous les terrains, en accord étroit avec le Parti communiste, seul parti du prolétariat et de la lutte des classes révolutionnaires qui, au travers de toutes les batailles de la période écoulée, a conquis sa place de seule avant-garde prolétarienne dirigeante du mouvement ouvrier.

La proclamation de ce rôle dirigeant et sa reconnaissance ne sauraient être interprétées comme la subordination du mouvement syndical, ni une modification quelconque dans les rapports organiques et statutaires entre le Parti communiste et les organisations de masse que sont les Syndicats Unitaires.

Résolution sur la politique financière de la C.G.T.U.

Appelé à se prononcer sur le système financier de la C. G. T. U., le taux et la répartition des cotisations syndicales aux divers échelons ainsi que sur l'organisation de la solidarité, le V^o Congrès confédéral se déclare résolu à s'acheminer dans ce domaine, comme en tout autre, vers la réalisation de tâches tracées par les résolutions du IV^o Congrès de l'I. S. R.

Le système financier actuel se caractérise par l'insuffisance des ressources indispensables pour assurer un fonctionnement normal des organismes nécessaires à l'administration et à la propagande et, d'une façon générale, à toutes les formes d'activité devant assurer le fonctionnement et le développement des syndicats unitaires.

Le faible taux des cotisations actuellement perçues ne correspond pas, dans la plupart des cas, à la courbe ascendante suivie au cours de ces dernières années par les dépenses habituelles des organisations syndicales. Enfin, les cotisations insuffisantes étant totalement absorbées pour couvrir les frais d'administration et de propagande, les adhérents de nos organisations ne peuvent actuellement compter sur une solidarité effective chaque fois qu'ils sont victimes d'une quelconque calamité, ni même lorsqu'ils luttent directement contre l'exploitation capitaliste.

Pour ces raisons, le Congrès considère qu'il est urgent et indispensable d'entreprendre une réorganisation complète du système financier actuellement en vigueur dans la C. G. T. U.

L'autonomie financière entre les différents échelons de la structure confédérale doit être supprimée sans délai et, à cet effet, le Congrès décide l'institution, à tous les degrés, de Commissions financières chargées :

1° D'assurer une circulation normale des ressources et une répartition régulière des sommes destinées aux différents organismes : local, régional, fédéral et confédéral ;

2° D'étudier l'utilisation judicieuse des fonds pour l'administration, la documentation, la propagande et la solidarité, étant entendu que la Commission financière confédérale étudiera la question de la centralisation des cotisations à la C. G. T. U., cette dernière délivrant aux syndicats les timbres fédéraux en ristournant mensuellement les parts dues aux Fédérations et aux U. R., cette question devant être soumise à l'examen d'un prochain C. C. N., lequel aura pouvoir pour l'application de cette étude si elle était adoptée par ses délégués.

Enfin cette centralisation doit ouvrir la voie à l'étude de la répartition politique plus judicieuse des taux de cotisations aux différents organismes syndicaux : Fédérations, Unions régionales et Unions locales.

Elle exercera son contrôle sur l'activité des Commissions financières de l'ensemble des organisations constituant la C.G.T.U. et plus particulièrement sur les Commissions financières fédérales et régionales, ces dernières pratiquant le même contrôle sur les Commissions de base, de façon à maintenir constamment les différentes trésoreries à jour de leurs obligations envers les échelons supérieurs.

TAUX DE LA REPARTITION DE LA COTISATION CONFEDERALE

Convaincu de l'absolue nécessité de doter l'appareil de Direction confédérale des ressources indispensables au fonctionnement normal et à l'extension de ses services, le V^e Congrès de la C.G.T.U. considère que la cotisation confédérale représentée par le timbre mensuel ne peut être maintenue au taux actuel de 30 centimes et décide de la porter, à partir du 1^{er} janvier 1930, à 50 centimes, la carte annuelle étant maintenue à son prix de un franc.

Les ressources ainsi obtenues seront réparties de la façon suivante :

Sur la carte : 0,50 à la propagande et à l'administration ; 0,50 au fonds de solidarité.

Sur le timbre : 0,30 à la propagande et à l'administration centrales, compris les subventions aux U.R., aux Sections de M.-O.E. et coloniale ; 0,20 au fonds de solidarité.

Le Congrès tient à souligner que cette augmentation des ressources mises immédiatement à la disposition de l'organisme central ne constitue qu'une solution temporaire et ne doit être considérée que comme une étape dans la voie de la réorganisation complète du système financier.

Convaincu que la solution définitive du problème financier, de même que celle de la stabilisation des effectifs ne peuvent être obtenues que par la réalisation d'un système de bases multiples fonctionnant à l'intérieur des Syndicats et englobant la totalité des adhérents, le Congrès donne mandat à la C. E. confédérale d'élaborer un projet complet de réorganisation financière, en s'inspirant des directives suivantes :

- a) Etude d'un taux de cotisation adapté à l'échelle des salaires et traitements des différentes catégories de travailleurs groupés dans les Syndicats ;
- b) Fixation de ce taux de façon à permettre le fonctionnement d'une solidarité effective aux adhérents dans des cas déterminés (grèves, chômage, etc.) ;

c) Mode de collectage des cotisations suffisamment souple pour percevoir judicieusement les cotisations sans obliger l'adhérent à un gros effort financier (perception bi-mensuelle ou hebdomadaire);

d) Détermination des différentes formes de solidarité, fixation de la part de cotisation nécessaire à en assurer le fonctionnement et garantie à donner au bénéficiaire.

Le rapport élaboré par une Commission spéciale fonctionnant sous le contrôle de la C.E. confédérale sera soumis aux Syndicats en vue d'être étudié et discuté ensuite aux Comités généraux des U.R. A l'issue de cette discussion, un C.C.N. aura à déterminer la date de la mise en application du système proposé par la Direction confédérale, amendé et complété par la discussion dans les Syndicats, les U.L., les U.R. et le C.C.N.

L'ORGANISATION DE LA SOLIDARITE

Le développement des luttes ouvrières dans notre pays et la participation aux mouvements grévistes d'un grand nombre de travailleurs inorganisés pose avec force la nécessité d'organiser le soutien effectif de ces luttes, en appelant la totalité de la classe ouvrière à participer à la solidarité. Dans ce but, un effort persévérant et méthodique devra être entrepris non seulement à l'occasion de chaque grève et dans le cadre de cette grève, mais d'une façon permanente et au travers de tout le pays par voie de collectes et de souscriptions, dans les entreprises, à la faveur des réunions, dans la presse, etc. Les fonds ainsi recueillis seront centralisés à la Trésorerie de la C.G.T.U. pour être utilisés selon les nécessités de l'action entreprise.

*
* *

Le V^e Congrès de la C.G.T.U., comprenant l'importance de la réorganisation financière qui est fixée dans les différents points de cette résolution, considère que cette réorganisation ne pourra être réalisée dans de bonnes conditions qu'autant qu'un sérieux travail de préparation sera poursuivi dans l'ensemble des Syndicats et auprès de tous les travailleurs.

A cet effet, il mandate la Direction confédérale pour organiser une campagne méthodique de propagande intérieure et extérieure par voie de presse et par réunions, en appuyant cette campagne sur un matériel et une documentation appropriés et en prenant dès maintenant toutes dispositions pour obtenir la participation effective de tous les militants à la réalisation du redressement financier reconnu indispensable.

PROGRAMME REVENDICATIF

I. — Préambule.

Le Congrès Confédéral, après une large discussion sur le Programme revendicatif de la C.G.T.U., décide qu'un tel programme doit être constitué par l'ensemble des revendications déterminées dans les luttes ouvrières contre la rationalisation capitaliste. Il servira de base solide pour les luttes prochaines des travailleurs organisés et inorganisés, engageant l'action sous la direction des Syndicats unitaires.

La rationalisation capitaliste a comme conséquences politiques et économiques le surmenage intensif et la réduction du niveau de vie des ouvriers, le développement du chômage chronique, les guerres entre impérialismes rivaux, l'agression contre l'U.R.S.S., la mise en coupe réglée des pays coloniaux et semi-coloniaux.

Pour l'application de son plan, le capitalisme a comme point d'appui les gouvernements bourgeois qui en sont l'expression politique et détiennent les forces de répression, les chefs social-fascistes et syndicalistes « jaunes » chargés de désagréger les forces ouvrières et de les amener à accepter le joug de la rationalisation capitaliste.

La classe ouvrière est forte des masses innombrables qui la composent et dont l'action directe, guidée en France par la C.G.T.U. et le parti communiste, assurera la défaite définitive du capitalisme et l'instauration de la dictature du prolétariat.

C'est en tenant compte de tout ce qui précède et de tous les enseignements qu'il a puisés dans la lutte nationale et internationale du prolétariat que le Congrès fixe comme suit le Programme revendicatif que la C.G.T.U. lance à travers les masses ouvrières pour qu'il leur serve de plate-forme dans les luttes revendicatives.

II. — Salaires.

Le Congrès place au premier plan des luttes immédiates le problème de l'augmentation des salaires considérée sous le double aspect du relèvement des conditions d'existence des ouvriers et d'une rémunération toujours plus élevée du travail. Il entend orienter ainsi l'action des travailleurs contre la réduction des salaires, l'augmentation du coût de la vie, le surmenage écrasant dû à l'emploi de machines modernes à grand rendement et aux méthodes esclavagistes de travail introduites dans les entreprises.

Il lance comme mots d'ordre de lutte sur cette question importante :

1° L'augmentation générale des salaires, basée sur un rapprochement progressif des bas salaires avec ceux qui sont plus élevés ;

2° A travail égal, salaire égal ; la différence entre les diverses catégories : hommes, femmes, jeunes, ne pouvant être un prétexte à une différence de salaire pour une même production ;

3° La simplification des modes de rémunération, contre les salaires à la tâche et les multiples systèmes de primes : rendement, assiduité, etc., etc., et pour un salaire de garantie permettant aux ouvriers de vivre en tenant compte des éléments suivants : a) coût de la vie ; b) augmentation des besoins résultant d'un rendement accru ; c) récupération plus rapide des forces dépensées par les travailleurs du fait de la rationalisation.

III. — Réduction du temps de travail.

Le Congrès signale que l'accroissement de la production dû à l'introduction d'une technique nouvelle et de méthodes disciplinaires dans les entreprises n'a pas été suivi d'une réduction correspondante du temps de travail, mais au contraire les huit heures sont violées en de nombreuses entreprises, et il existe encore des journées de dix, douze et même quatorze heures. En conséquence, les Syndicats unitaires lutteront avec les masses ouvrières pour :

- 1^o L'application intégrale des huit heures, sans dérogation ni récupération ;
- 2^o La semaine de 44 heures ;
- 3^o La popularisation et la lutte en faveur de la journée de sept heures en voie d'application dans la Russie soviétique ;
- 4^o La réduction immédiate du temps de travail au-dessous de la durée ci-dessus dans les industries et travaux insalubres.

IV. — Lutte contre les méthodes esclavagistes de travail.

Le Congrès dénonce l'emploi de machines modernes meurtrières à grand rendement et dont l'usage est la cause de fréquents accidents et d'une dépression physique exténuante. Il dénonce également l'usage du chronométrage, du travail à la chaîne rapide, du travail à la tâche, des méthodes nouvelles introduites dans les puits de mines, dans le travail des ateliers des chemins de fer, la circulation des trains, le bâtiment, etc., etc.

Pour organiser la résistance contre de telles mesures d'asservissement physique et moral, le Congrès demande aux travailleurs et aux Syndicats unitaires de mettre les mots d'ordre ci-après à la base de leur agitation :

- 1^o Suppression du chronométrage et du système de démonstration ;
- 2^o Réduction par une action collective de la vitesse de la chaîne et des machines à grand rendement dont l'emploi dans les conditions actuelles est un danger permanent ;
- 3^o Repos compensateur pendant la durée du travail (coupures de plusieurs minutes par heure) aménagé dans la chaîne ou l'emploi des machines, au moyen d'un personnel supplémentaire ;
- 4^o Action collective des travailleurs contre l'emploi des machines dangereuses allant jusqu'au refus de les utiliser et à en exiger la suppression.

Le Congrès tient à préciser, en ce qui concerne l'emploi des machines perfectionnées, que les travailleurs n'ont rien à espérer, en régime capitaliste, d'un perfectionnement technique de l'outillage, mais que, au contraire, ils subissent une aggravation constante de leurs conditions de travail et d'existence. Seule, la rationalisation socialiste pratiquée en U.R.S.S. permet la pleine utilisation au profit des travailleurs du rendement des conquêtes techniques de la science.

V. — Hygiène et sécurité.

Les méthodes modernes de travail qui exigent une vitesse accrue avec un outillage mécanique perfectionné, les modes de rémunération en vigueur, l'incurie patronale en ce qui concerne l'hygiène et les mesures de protection, ont comme conséquence l'accroissement considérable du nombre et de la gravité des maladies professionnelles et des accidents du travail. Le Congrès donne comme directives sur ce point primordial pour la santé et la vie des travailleurs les mots d'ordre suivants :

- 1^o Election par les ouvriers des entreprises de délégués ouvriers à l'hygiène et à la sécurité, révocables à tout instant dans les mêmes conditions ;
- 2^o Ces délégués, ayant pouvoir de contrôle sur les mesures de sécurité et d'hygiène, doivent avoir le droit d'arrêter le travail, appuyés par l'ensemble des travailleurs, si satisfaction n'est pas donnée à leurs prescriptions concernant la sécurité ;

3° Lutte acharnée contre la position de la C.G.T. sur cette question consistant à faire désigner, en définitive, les délégués à la sécurité et à l'hygiène par le ministre du Travail et à les faire révoquer par lui, les mettant ainsi sous le contrôle effectif du patronat ;

4° Refonte de la loi de 1898 sur les accidents du travail et les maladies professionnelles ;

5° Propagande et agitation sur la base des projets de loi déposés par la C.G.T.U. ; rassemblement des masses ouvrières en vue de leur action directe pour imposer dans les entreprises les délégués de leur choix à l'hygiène et à la sécurité, même avant le vote de la loi.

VI. — Politique sociale de la bourgeoisie.

Pour réaliser son plan de rationalisation capitaliste, le grand patronat et les gouvernants pratiquent une politique sociale qui se présente sous deux aspects : démagogie philanthropique et répression forcenée.

La première forme de politique sociale-démagogique se manifeste par la création de caisses de compensation, d'allocations familiales, de logements patronaux, de secours aux malades, de subventions aux groupes sportifs, d'édition de journaux patronaux d'usine, de création de réseaux d'économats, de coopératives patronales, d'assurances sociales-escroquerie, aux frais des ouvriers, etc. Tout cet ensemble démagogique coûte moins d'un centime par heure de travail au patronat, mais lui permet de résister aux revendications positives.

A ce premier aspect de la politique sociale se rattachent la conciliation obligatoire et le contrôle ouvrier préconisés par la C.G.T. et destinés à mettre le carcan de la rationalisation capitaliste au cou des travailleurs.

VII. — Politique sociale de la C. G. T. U.

Contre la politique sociale de la bourgeoisie et des chefs confédérés, le Congrès oppose la politique sociale de la C.G.T.U. définie dans les mots d'ordre indiqués ci-dessous :

1° Développement des bases multiples dans les Syndicats par la création de bibliothèques, clubs ouvriers, cours culturels pour l'éducation des cadres, conseils judiciaires, cliniques, groupes sportifs et artistiques, caisses syndicales du Sou du Soldat, etc. ;

2° Lutte contre les coopératives patronales, les économats et les logements patronaux ; développement de la coopération prolétarienne et lutte pour son redressement.

3° Action vigoureuse pour l'institution de véritables assurances sociales et lutte contre le versement ouvrier, la capitalisation, pour la gestion des assurances par les assurés eux-mêmes ;

4° Pour des allocations familiales échappant à la mainmise patronale et dont les ressources fournies par les employeurs seront administrées par les travailleurs intéressés ; le Congrès reprend à ce sujet le projet de loi déposé antérieurement par la C.G.T.U. ;

5° Pour les congés annuels et les congés de maternité payés ;

6° Contre la conciliation obligatoire réclamée par la C.G.T. instituant le

préavis en matière de grève et constituant contre le droit de grève une grave atteinte ;

Contre l'arbitrage obligatoire auquel conduit fatalement la loi Loucheur ;

Le Congrès s'élève avec vigueur contre l'attaque formulée au travers de cette loi contre la C.G.T.U. et les Syndicats unitaires ;

7^o Contre le contrôle ouvrier conçu selon les chefs de la C.G.T. comme un moyen d'assurer la discipline du travail dans les entreprises capitalistes, sous le contrôle et la responsabilité des Syndicats, ainsi appelés à consolider l'exécution de la rationalisation esclavagiste et meurtrière ;

8^o Pour la lutte directe des travailleurs groupés dans les entreprises au sein des Sections syndicales, des Comités de combat, de lutte ou d'usine.

VIII. — Catégories diverses d'ouvriers et d'ouvrières.

La rationalisation capitaliste a comme conséquence, dans la composition du prolétariat, la création d'une aristocratie ouvrière et l'introduction massive sur le marché du travail de jeunes, de femmes, de travailleurs étrangers et coloniaux.

Bien que les revendications particulières aux femmes, aux jeunes, aux ouvriers étrangers ou coloniaux aient fait l'objet de débats dans des Conférences spéciales et se soient résumées dans des résolutions appropriées, le Congrès tient à insérer dans le Programme revendicatif les mots d'ordre principaux qui doivent relier en un bloc solide les exploités des diverses catégories :

Pour les jeunes

- 1^o A travail égal, salaire égal ;
- 2^o Interdiction du travail pour les enfants au-dessous de 14 ans et allocation de l'Etat correspondant au salaire vital de 13 à 14 ans ;
- 3^o Journée de six heures pour les jeunes jusqu'à 18 ans et de quatre heures pour les jeunes de 14 à 16 ans, rétribuée comme une journée de huit heures ;
- 4^o Deux heures d'enseignement professionnel dans les écoles d'entreprises jusqu'à 18 ans et payées intégralement (comprises dans la journée de travail) ;
- 5^o Contrôle de l'apprentissage par les Syndicats ouvriers ;
- 6^o Congé annuel payé de quatre semaines pour tous les jeunes jusqu'à 20 ans ;
- 7^o Interdiction du travail de nuit pour les jeunes de moins de 20 ans ;
- 8^o Interdiction d'employer des jeunes de moins de 20 ans dans les industries insalubres ;
- 9^o Protection spéciale pour les jeunes filles ;
- 10^o Droit d'éligibilité des jeunes dans les délégations à la sécurité.

Pour les apprentis

- 11^o Salaire vital, suppression des contrats d'apprentissage individuels, contrats collectifs en accord avec les Syndicats ouvriers ;
- 12^o Interdiction d'occuper des apprentis à des travaux qui n'ont rien de commun avec l'apprentissage ;

13° Interdiction d'obliger les apprentis à se nourrir et à habiter chez leurs patrons.

Pour les soldats et les marins

1° Prêt à 2 francs. Prime d'alimentation de 12 francs ;

2° 60 jours de permission ;

3° Voyages et lettres gratuits ;

4° Droit au costume civil ;

5° Contrôle de l'ordinaire par une commission de soldats élue au vote secret ;

6° Droit de vote ;

7° Droit de lire et d'écrire dans la presse ouvrière ;

8° Droit de s'organiser et de militer dans leur syndicat et leur parti. Pour les soldats engagés, droit de résiliation des engagements sans perte de la prime d'engagement.

La C.G.T.U. appelle aussi les travailleurs à lier de plus en plus la lutte revendicative des ouvriers à celle des soldats en organisant le parrainage des casernes et des bateaux et en constituant des caisses syndicales, d'entreprises et du Sou du Soldat.

Pour les conscrits

Paiement de la journée du conseil de revision.

Pour les réservistes

1° Allocation égale aux salaires ou aux appointements perdus pendant la période de réserve, payée par l'Etat ;

2° Obligation pour tous les employeurs de réembaucher les réservistes à la fin des périodes ;

3° Exonération de tous les impôts pour les réservistes ouvriers et paysans ;

4° Examen médical obligatoire à l'arrivée au corps et droit à la contre-visite par un médecin civil ;

5° Incorporation près du domicile avec permission de nuit ;

6° En cas de maladie ou blessures contractées ou aggravées pendant les périodes, application de la loi du 31 mars 1919, modifiée en ce sens : « La loi jouera quel que soit le temps passé sous les drapeaux par le réserviste. » ;

7° Droit de consultations de médecin civil et observation des ordonnances.

8° *Sous le mot d'ordre central de « A bas les périodes! », nous devons poursuivre la transformation des périodes de réserve en périodes d'entraînement à la lutte révolutionnaire.*

Pour les femmes

1° A travail égal, salaire égal ;

2° Interdiction du travail de nuit et du travail des femmes dans les métiers malsains ;

3^o Congé obligatoire payé à salaire entier, huit semaines avant et huit semaines après l'accouchement, à toute mère, sans distinction de nationalité ;

4^o Interdiction formelle de congédier des femmes enceintes ou des mères allaitant leur enfant ;

5^o Allocation d'allaitement pendant toute la durée de l'allaitement ;

6^o Création de chambres d'allaitement, de crèches, de garderies d'enfants dans les entreprises employant plus de 50 femmes ;

7^o Installation de réfectoires aménagés pour les repas des ouvrières ;

8^o Logements sains pour les travailleuses logées par les employeurs.

Pour les ouvriers étrangers

1^o Droit d'asile et droit syndical intégral ;

2^o Droits égaux à ceux des ouvriers français en matière de coalition, grèves, organisation ;

3^o Droits égaux à ceux des ouvriers français pour les secours de chômage, les assurances sociales, les élections aux Conseils de prud'hommes, délégués d'usine et de mine, caisses de chômage, caisse autonome des retraites des mineurs, etc. ;

4^o Liberté de la presse, abrogation de la loi du 22 juillet 1885 sur l'édition de journaux en langue étrangère.

Pour les coloniaux

1^o Liberté de l'émigration entre les colonies et la métropole ;

2^o Abolition du Code de l'indigénat et de son application en France (expulsion et déportation pour faits de grève, action syndicale, etc., etc.) ;

3^o Droit d'organisation, d'élections de conseillers prud'hommes, délégués mineurs et délégués aux caisses autonomes de retraites ;

4^o Contre le rapatriement forcé et, pour ceux qui en font la demande, rapatriement gratuit.

La répression

1^o Lutte contre le mouchardage à l'usine ;

2^o Lutte contre la police industrielle d'usine, de magasin, etc. ;

3^o Suppression des listes noires, des fiches, etc. ;

4^o Lutte contre l'emploi des gardes mobiles à Paul-Boncour et des policiers dans les grèves ;

5^o Lutte pour la défense des organisations syndicales et des militants syndicaux. (*Le Droit Syndical*, loi de 1884.) ;

6^o Lutte contre la répression à l'armée envers les militants syndicaux.

CONCLUSION

Ayant ainsi déterminé le programme revendicatif de la C. G. T. U. et des masses ouvrières qui lui accordent leur confiance comme guide et organisatrice des luttes contre la rationalisation capitaliste, le Congrès rappelle que cet ensemble de revendications immédiates doit être lié aux revendications d'ordre général, telles que l'action contre la guerre impérialiste, la défense de l'U.R.S.S. et des pays coloniaux et semi-coloniaux, l'agitation contre la répression gouvernementale et patronale.

C'est en entraînant les masses ouvrières, déjà vigoureusement engagées dans l'action contre la rationalisation capitaliste, vers des luttes toujours plus larges et d'un caractère économique et politique plus élevé que les syndicats unitaires, les U. L., U. R., Fédérations, C. G. T. U. rempliront leur rôle d'expression révolutionnaire du prolétariat dressé contre le capitalisme international.

Mais le Congrès, en considération des expériences passées, affirme avec force que la réalisation des tâches qu'il a tracées et en particulier du programme revendicatif, ne peut être le fait de la seule organisation centrale. Tous les échelons de la structure confédérale sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution des décisions prises en commun. C'est par un tel travail collectif et opiniâtre que la C.G.T.U. pourra résister aux attaques combinées du patronat, des gouvernants, des social-fascistes et chefs « jaunes » de la C.G.T.

Le Congrès attire tout spécialement l'attention des militants et des syndiqués unitaires sur l'importance des tâches d'organisation qu'il précise dans une résolution spéciale et dont l'application, basée sur le front unique à l'entreprise, doit être la garantie de la conquête des revendications du prolétariat et de sa marche vers la libération définitive et l'instauration de sa dictature sur les ruines du capitalisme.

Résolution sur la lutte à mener contre les dangers de guerre impérialiste et pour la défense de l'U. R. S. S.

Le Congrès de la C.G.T.U. a fixé, comme une des caractéristiques essentielles de la période présente, le rassemblement de toutes les forces capitalistes pour opprimer davantage les pays coloniaux et semi-coloniaux et surtout pour écraser l'Union Soviétique, ce qui ne supprime pas toutes les rivalités entre les différents pays ou groupes de pays impérialistes.

Devant le développement intensif des moyens de production, la nécessité de nouveaux débouchés augmente sans cesse, alors que ceux-ci sont déjà tous répartis. Pour la concurrence, les capitalistes doivent réduire leur prolétariat à la portion congrue et exploiter à fond leur empire colonial.

Nous assistons à un réveil très vif des mouvements révolutionnaires dans les colonies : c'est le cas au Nicaragua où le général Sandino reprend la lutte ; en Palestine, où les Arabes se dressent contre l'impérialisme anglais et la bourgeoisie juive ; aux Indes, où les ouvriers du Textile manifestent sous le mot d'ordre des Soviets. Dans les colonies françaises, la constitution et le renforcement d'un mouvement révolutionnaire prolétarien en Indochine et en Algérie, les manifestations de Madagascar, la lutte des tribus insoumises au Maroc sont autant de réactions à la politique de pillage de l'impérialisme.

Les impérialistes savent que la Russie Soviétique est le point de rassemblement de tous les mouvements prolétariens et libérateurs nationaux. En même temps, les capitalistes perdent tout espoir d'une transformation du régime prolétarien en régime bourgeois ou d'une possibilité de colonisation « pacifique » de l'U.R.S.S. Il ne reste pour eux que le moyen violent de destruction de l'Union Soviétique.

Tous les accords réalisés entre les divers groupes capitalistes ont leur pointe principale dirigée contre l'Union Soviétique.

La Conférence de La Haye et la dernière séance de la Société des Nations ont travaillé à l'intégration de l'Allemagne dans le Bloc antisoviétique. La tentative des pillards chinois avec la participation des blancs russes, en Mandchourie, c'est la volonté des impérialistes de fermer à l'Union Soviétique la dernière issue qui lui restait. En effet, du côté européen, tous les pays limitrophes, depuis la Finlande jusqu'aux Balkans, sont entre les mains de l'Angleterre ou de la France. Après la mainmise sur la Turquie, l'Angleterre vient d'installer un gouvernement à sa solde dans l'Afghanistan. Nous devons donc comprendre toute l'importance que revêt l'Est-Chinois pour le développement ultérieur de l'Union Soviétique.

On ne peut parler d'un répit dans la lutte entre les pays capitalistes et la première révolution prolétarienne devant le plan d'attaque des impérialistes : mainmise sur l'Est-Chinois, coup d'Etat en Afghanistan, déclaration des industriels américains, visite du socialiste Locquin en Pologne, conditions inacceptables des travaillistes anglais pour la reprise des relations, bloc des « Etats-Unis d'Europe » contre l'Union Soviétique.

Ces préparatifs diplomatiques à la guerre sont appuyés par une application rapide des nouvelles mesures militaires. C'est ainsi que la plupart des conditions préalables au service d'un an sont remplies et même largement dépassées : 120.000 soldats ou officiers de carrière au lieu de 106.000 ; 200.000 coloniaux au lieu de 180.000, etc.

Malgré des difficultés, la bourgeoisie commence à réaliser la préparation militaire dans les écoles, dans les clubs sportifs, les sociétés gymniques, les camps de vacances et les sociétés de préparation militaire proprement dites. Les soldats, débarrassés des corvées de la cuisine, de l'habillement, ont le maximum de temps de disponible pour l'entraînement moral et technique à la guerre. Les centres mobilisateurs, les périodes de réserve, les grandes manœuvres, les mobilisations partielles permettent à la bourgeoisie de mettre au point son appareil militaire en cas de guerre.

Il serait faux de ne voir que les côtés positifs pour la bourgeoisie du fonctionnement de ce nouvel appareil, celui-ci s'il est une machine de guerre formidable par sa mainmise sur toute la population développe aussi à un niveau des plus élevés des antagonismes de classe.

La C.G.T.U. doit poursuivre sans relâche son activité pour démasquer les préparatifs de guerre tant dans le domaine idéologique que sur les terrains diplomatiques et techniques. Cela doit être réalisé sous le mot d'ordre central : la défense de l'Union Soviétique, en démasquant et en contrecarrant la politique de rapine des impérialistes ; l'U.R.S.S. est la force de paix la plus importante dans le monde.

La défense de la première révolution prolétarienne demande de faire connaître à l'ensemble des travailleurs les réalisations de l'Union Soviétique tant dans le domaine économique que politique. Les résultats grandioses du plan quinquennal doivent être des arguments constants de nos agitateurs et de nos

propagandistes. Cette défense de l'Union Soviétique nécessite aussi une lutte impitoyable contre tous ses détracteurs dans nos propres rangs qui font chorus avec les capitalistes. De gros efforts doivent être faits pour rendre populaire l'armée rouge, défenseur des ouvriers et des paysans du monde entier.

La journée du 1^{er} Août a été un grand pas en avant dans la lutte contre la guerre impérialiste, pour la défense de l'U.R.S.S. Cette journée a montré clairement au prolétariat toutes les difficultés qu'il y a à lutter véritablement contre la guerre impérialiste ; elle a indiqué ceux qui sont décidés à donner toutes leurs forces pour la lutte contre la guerre et ceux qui, au contraire, capitulent devant la bourgeoisie. La journée du 1^{er} Août n'était pas la fin, mais une étape en avant dans les efforts constants qu'il faut faire contre les préparatifs de guerre impérialiste.

Tous nos moyens d'agitation (journaux, tracts, meetings) doivent réserver une large place aux résultats du 1^{er} Août et organiser des campagnes systématiques contre la guerre impérialiste.

Le travail antimilitariste de la C.G.T.U. tend à mobiliser l'ensemble des travailleurs touchés directement ou indirectement pour la préparation de la guerre dans le but de désagréger l'appareil militaire de la bourgeoisie. Ce n'est que par un travail de masse qu'il sera possible de retarder l'échéance de la guerre, de ne pas sombrer comme la C.G.T. en 1914, devant une nouvelle guerre, de travailler effectivement à la transformation de la guerre impérialiste en guerre pour la prise du pouvoir par le prolétariat. La C.G.T.U. prendra toutes les initiatives et soutiendra tout groupement qui travaillera à la destruction des forces militaires de la bourgeoisie.

Les syndicats unitaires, en particulier ceux de la Fédération de l'Enseignement, organiseront et appuieront le mouvement des enfants à l'école dressés contre l'enseignement chauvin et la préparation physique à la guerre.

Face aux sports bourgeois, les syndicats unitaires créeront les clubs sportifs syndicaux qui doivent former des éléments éduqués moralement et physiquement. Cependant, le travail de désagrégation au sein des sociétés bourgeoises, patronales, des campings, reste comme une tâche essentielle.

L'organisation des conscrits, avant leur départ à la caserne, permet de développer leur conscience de classe et de resserrer les liens entre ceux qui partent et ceux qui restent à l'usine. C'est pour cela que les syndicats unitaires préconisent et aideront à la constitution d'Amicales de Conscrits, la tenue de « Vin d'adieu » et de Congrès de Conscrits.

La liaison avec les soldats est absolument indispensable. Elle sera réalisée dans la lutte commune des ouvriers et des soldats, lutte qui, dans cette période d'essor révolutionnaire, revêt un caractère plus élevé qu'une simple lutte pour les revendications immédiates. Dans chaque mouvement, manifestation, grève, les revendications et mots d'ordre des soldats et ouvriers seront portés à la connaissance de tous. Un tel travail sera facilité si, au préalable, des « Sou du Soldat » fonctionnent dans les usines ou dans les syndicats. Le « parrainage » de l'usine sur un régiment est aussi un moyen excellent insuffisamment utilisé. Le parrainage ne doit pas être vu dans la liaison sentimentale entre les ouvriers et les soldats, mais dans la collaboration étroite pour la préparation, l'organisation et la direction de la lutte. La constitution de Comités de lutte de soldats à la caserne demande l'appui des Comités de lutte à l'usine. Un travail identique sera réalisé avec les réservistes.

Les syndicats unitaires ont à se préparer à une lutte active pendant les

essais de mobilisation partielle que va tenter la bourgeoisie. En liaison avec les revendications immédiates, des Comités de lutte devront être constitués posant nettement le problème de « grève contre l'Etat bourgeois ».

Dans la lutte contre la guerre, une série de Fédérations d'industrie ont un rôle particulier à jouer. Elles doivent avoir l'appui de la C.G.T.U. pour réaliser une lutte plus efficace contre la mobilisation industrielle et la mise des travaux de leurs corporations au service de la guerre impérialiste. C'est le cas pour les métaux, les produits chimiques, les cheminots, les transports, les mineurs, le textile, etc., qui doivent se concerter pour développer un travail en commun.

Afin de veiller à la réalisation et à la coordination de toutes ces tâches, le Congrès de la C.G.T.U. charge la Commission Exécutive de constituer une Commission de lutte contre les dangers de guerre impérialiste.

Résolution contre la répression

La C. E. de la C. G. T. U. nommée par le V^e Congrès, dès l'ouverture de sa première séance, adresse son témoignage de solidarité à toutes les victimes de la répression capitaliste, à ceux de ses membres et aux militants du Parti communiste poursuivis, ou arrêtés, sous prétexte d'attentat à la sûreté de l'Etat.

Elle félicite les emprisonnés du complot pour leur fermeté au cours de l'instruction judiciaire et les encourage à tenir haut le drapeau du Parti communiste et de la C. G. T. U. en face des attaques du pouvoir bourgeois.

Le procès du complot est l'un des aspects le plus vaste et le plus jésuitique du plan général de répression établi par le pouvoir bourgeois contre le prolétariat. Ce que veut atteindre avant tout le gouvernement d'union nationale c'est la légalité du Parti et de la C. G. T. U., c'est leur destruction afin d'avoir la route libre pour l'intensification de la rationalisation capitaliste et la guerre impérialiste et antisoviétique.

Ces buts poursuivis par le pouvoir bourgeois transparaissent dans l'orientation donnée par la police au procès du complot ; ils sont étroitement liés aux menaces formulées contre les organisations révolutionnaires par les gouvernements successifs, à l'instigation, aux applaudissements et avec l'appui des chefs socialistes et réformistes.

Ils sont étroitement liés à l'intervention de la police et des gardes mobiles dans les grèves, aux tentatives de liquidation du droit syndical, du droit de réunion et du droit de grève, à l'interdiction du V^e Congrès de la C. G. T. U. dans la salle municipale de Clichy. Les buts du pouvoir bourgeois apparaissent clairement dans les commentaires publiés à la date du 30 septembre dans L'Ami du Peuple sous la signature de Coty :

Si le succès des communistes a été complet, écrit-il, il serait inexact de dire qu'il a été aisé. L'émotion produite par les velléités d'énergie de Tardieu en juillet dernier, avait galvanisé l'opposition purement syndicaliste au sein de la C. G. T. U.

Grâce à la politique incertaine du gouvernement qui fit relâcher 80 emprisonnés avant le Congrès, l'issue de ce Congrès était malheureusement certaine dès son ouverture.

Ces déclarations du journal fasciste confirment absolument l'appréciation des organisations révolutionnaires sur la répression et le complot. Abattre par tous les moyens de l'extérieur et de l'intérieur, les seules armes du prolétariat

pour sa lutte quotidienne : le Parti communiste et la C. G. T. U. ; favoriser l'activité de la Ligue syndicaliste dans son œuvre de décomposition des organisations unitaires et l'aider si possible à s'emparer de la direction du Congrès et de la C. G. T. U.

L'échec du gouvernement ne peut qu'inciter ce dernier à poursuivre avec plus de violence son œuvre de répression anticomuniste.

La C. E. de la C. G. T. U. donne l'alerte ; les syndicats unitaires, soutenus par la masse des ouvriers, protesteront et se dresseront.

Au travers du complot, c'est le droit d'opinion, de réunion et de manifestation, c'est le droit syndical et le droit de grève qui sont en jeu.

Le prolétariat répondra à l'appel de la C. G. T. U., il brisera l'attaque du pouvoir bourgeois et du social-fascisme.

Résolution sur la conquête et l'organisation des masses ouvrières

Après un examen sérieux de la situation organique du mouvement syndical révolutionnaire, le Congrès constate que les forces numériques de la C.G.T.U., qui en est l'unique expression, ne correspondent pas au développement rapide de son influence.

Cette constatation ne peut en aucune façon signifier que le Congrès pose la question du renforcement des syndicats unitaires, sous l'angle formel de l'adhésion matérielle des travailleurs. Au contraire, il entend lutter pour la réalisation du syndicalisme de masse au travers de l'action directe du prolétariat contre les forces coalisées du capitalisme : patronat, Etat bourgeois, réformistes, social-fascistes, syndicaux et politiques. La lutte directe des masses laborieuses est la condition première de l'existence d'un syndicalisme révolutionnaire.

Le Congrès repousse toute conception du syndicalisme de masse basé sur le réformisme

Pour préciser, le Congrès repousse toute conception du syndicalisme de masse qui reposerait sur le réformisme, la collaboration des classes, la paix industrielle (Allemagne, Angleterre), et dont le but est l'asservissement complet du prolétariat au capitalisme, avec la complicité et sous la direction des chefs traîtres d'Amsterdam.

Le Congrès est convaincu que l'extension de l'influence de la C.G.T.U. est le résultat de son activité révolutionnaire, basée sur l'action directe dans les luttes économiques et politiques du prolétariat contre la rationalisation capitaliste, la guerre impérialiste et la répression, pour la défense de l'U.R.S.S., des pays coloniaux et semi-coloniaux.

Ainsi se manifeste un renforcement considérable de la C.G.T.U. dans le sens révolutionnaire correspondant à l'accentuation du caractère politique des luttes ouvrières.

Mais si le renforcement de la C.G.T.U. sur ces bases idéologiques est un progrès, le Congrès indique qu'il faut également lutter pour réaliser pratiquement l'intégration des masses, ainsi politiquement conquises, dans les rangs des syndicats unitaires.

Les larges contingents d'ouvriers inorganisés qui sont entrés en lutte au cours de centaines de démonstrations et de grèves déclenchées sur la plate-forme revendicative de la C.G.T.U. sont déjà virtuellement liés avec celle-ci.

Le Congrès caractérise les faiblesses du mouvement syndical révolutionnaire

Le Congrès estime cependant que leur participation à la préparation, la direction et le déroulement des luttes n'est pas couronnée par une adhésion complète et définitive en raison de faiblesses sérieuses du mouvement syndical révolutionnaire dont il caractérise les principales comme suit :

1^o *L'existence de traditions anarcho-syndicalistes qui perpétuent la prédominance de l'agitation sur les tâches d'organisation ;*

2^o *Une résistance au renforcement de la C.G.T.U. par le recrutement des ouvriers non qualifiés et des catégories les plus exploitées : femmes, jeunes ouvriers, travailleurs étrangers et coloniaux.*

Cette résistance est caractérisée par une tendance fréquente au syndicalisme d'aristocratie ouvrière, dédaigneux des revendications des masses moins favorisées et des tâches qui incombent aux syndicats unitaires pour les organiser ;

3^o *Le Congrès souligne que l'obstination de certains cadres unitaires à limiter leur activité au sein de corporations intéressantes mais non décisives dans la lutte révolutionnaire du prolétariat, au détriment des masses denses des grandes entreprises industrielles, est également un obstacle au renforcement organique de la C.G.T.U. ;*

4^o *La sous-estimation du rôle et de l'importance des masses inorganisées dans la période actuelle et les perspectives prochaines caractérisées par un accroissement des luttes politiques et économiques du prolétariat.*

Sur ce dernier point, le Congrès tient à marquer fortement le caractère et l'énorme importance de l'ébranlement des larges masses d'ouvriers inorganisés vers la pratique de l'action révolutionnaire de classe. Cette poussée offensive, réalisée sous la direction de la C.G.T.U. et du parti communiste est la menace la plus directe contre la rationalisation capitaliste, les dangers de guerre et la répression. Elle est un obstacle puissant aux desseins d'agression du capitalisme contre la Révolution russe.

C'est au cours des luttes que les syndicats révolutionnaires recruteront

Mais le fait le plus important et le plus caractéristique, c'est le changement survenu dans les objectifs et l'augmentation de la capacité de lutte de la classe ouvrière. Chaque grève industrielle où les mots d'ordre généraux sont liés aux revendications immédiates, chaque démonstration dont le Premier Mai et le Premier Août sont les exemples les plus marquants, prouvent une élévation constante du niveau de la volonté révolutionnaire des masses. C'est en ce sens que le Congrès souligne à nouveau la valeur de ces formidables renforts prolétariens pour la marche vers les luttes révolutionnaires décisives. Il est capital pour la C.G.T.U. et d'ailleurs conforme à ses prévisions, que cette combativité s'accroisse parallèlement avec l'aggravation des antagonismes impérialistes, et tous les militants doivent comprendre le rôle immense que joueront ces masses

si le mouvement syndical révolutionnaire sait les diriger dans les luttes et les intégrer dans la plus large mesure.

C'est au cours des luttes que les syndicats puiseront dans les travailleurs qui y participeront ceux d'entre eux qui auront fait preuve de la plus grande activité et d'une conscience révolutionnaire éclairée pour former des cadres nouveaux.

Le Congrès rappelle que cette lutte des masses inorganisées n'est pas particulière à la France, mais qu'elle se déroule également dans les autres pays capitalistes, coloniaux, semi-coloniaux. Il cite, entre autres faits, les luttes héroïques du prolétariat nord-africain, hindou et chinois, les grèves du textile de Lodz, de la métallurgie de la Ruhr où les inorganisés, passant par-dessus la bureaucratie syndicale réformiste, entrèrent délibérément dans la voie de l'action directe sous la direction des partis communistes et de la minorité révolutionnaire dans les syndicats.

A l'usine, au chantier, au magasin, partout, des Comités d'entreprise!

Ayant ainsi déterminé le caractère et l'importance de la participation des masses inorganisées aux luttes contre la rationalisation capitaliste et les préparatifs de guerre, le Congrès estime que la base du renforcement révolutionnaire et organique de la C.G.T.U. réside dans l'application du front unique des travailleurs par la constitution de Comités d'entreprise sur le lieu même de l'exploitation capitaliste : l'usine, le chantier, l'atelier, le magasin, etc.

Le Comité d'entreprise est l'organisme de liaison dans la lutte entre les masses inorganisées et les unitaires auxquels se joignent les travailleurs encore adhérents à la C.G.T. réformiste.

Constitués pour la défense des revendications immédiates contenues dans le programme élaboré par le Congrès : salaires, huit heures, hygiène et sécurité, droit syndical, contre l'arbitrage obligatoire, etc., ils permettront d'entraîner la masse des travailleurs dans les luttes économiques et politiques toujours plus larges contre le capitalisme servi par le réformisme et défendu par l'Etat bourgeois et ses instruments de dictature : la presse pourrie, l'armée, la gendarmerie mobile, la police, la justice de classe, etc.

L'intégration de la C.G.T. dans l'Etat bourgeois, le rôle actif de briseurs de grèves des syndicats réformistes pose le problème de la réalisation de l'unité syndicale sur un nouveau plan. C'est par le rassemblement des travailleurs unitaires, confédérés, inorganisés dans le front unique à la base, au sein des Comités d'entreprise, que l'unité syndicale se réalisera contre le gouvernement, le patronat et la social-démocratie.

Le Congrès insiste sur le caractère de classe du Comité d'entreprise qui n'est pas un collège de délégués ne représentant qu'eux-mêmes, mais le groupement de la grande masse des ouvriers de l'entreprise. Le contrôle effectif et fréquent des ouvriers sur les délégués, toujours révocables, qu'ils auront mandatés sera une garantie efficace contre une déviation vers la collaboration des classes et l'abandon des mots d'ordre révolutionnaires.

C'est au cours de ces luttes pour les revendications immédiates et les mots d'ordre généraux que les travailleurs unis dans les Comités d'entreprise acquerront une volonté de classe toujours plus grande qui se concrétisera par leur entrée définitive au sein des syndicats unitaires.

Le Congrès rappelle que ce renforcement organique de la C.G.T.U., matérialisation d'un niveau révolutionnaire plus élevé, est conditionné d'une part, par

la réalisation des tâches d'organisation fixées ci-après par lui, mais aussi par la justesse des mots d'ordre, par la combativité et le dévouement à la cause prolétarienne des militants et des syndiqués unitaires. C'est en donnant l'exemple d'une force révolutionnaire disciplinée et incorruptible dans la lutte anticapitaliste que les syndicats unitaires, groupés dans la C.G.T.U., attireront à eux et absorberont des masses toujours plus larges de travailleurs décidés à combattre jusqu'à leur libération définitive.

L'orientation du travail d'organisation en rapport avec les décisions de l'I. S. R.

Ayant ainsi fixé le contenu du programme de la C.G.T.U. et précisé l'importance et le caractère de l'entrée en lutte des ouvriers inorganisés, le Congrès rappelle à nouveau la nécessité de réaliser les tâches d'organisation des travailleurs dans les syndicats unitaires au cours des campagnes d'agitation et des mouvements revendicatifs. Il fait siennes les directives ci-après, tracées par le IV^e Congrès de l'I. S. R. et qui marquent clairement l'orientation du travail d'organisation.

« Les syndicats unitaires de France doivent concentrer leur attention sur le problème du recrutement de nouveaux membres. En présence de 90 % d'ouvriers inorganisés, c'est l'objectif principal de l'heure actuelle, la campagne de recrutement devant être concentrée dans les industries et les régions industrielles les plus importantes.

« Pour y parvenir, une grande tension de toutes les forces est nécessaire, et tout le travail d'organisation doit être subordonné à cet objectif principal.

« On doit tenir compte de la composition sociale des syndicats existants et porter l'effort vers les masses les plus exploitées, y compris les femmes, les jeunes, les étrangers, les coloniaux.

« Si les syndicats unitaires ne parviennent pas à recruter dans la lutte active des centaines de milliers de nouveaux travailleurs, ils ne parviendront pas à refléter les intérêts de la grande masse et seront seuls à supporter les coups de la réaction croissante. »

Selon les directives ci-dessus, les syndicats unitaires doivent organiser la lutte par le front unique des travailleurs dans les entreprises dirigé contre le patronat, les gouvernants et leurs alliés social-fascistes et réformistes.

Nos tâches de propagande et d'agitation par les Comités de lutte

La forme pratique du front unique est réalisée par la création de Comités de lutte ou de Comités d'entreprise. La création de tels Comités ne peut être obtenue mécaniquement. Elle sera le résultat de l'exécution préalable des tâches de propagande et d'agitation en faveur du programme revendicatif de la C.G.T.U. Pour leur application, le Congrès indique comme suit les méthodes qui doivent être employées :

1^o Adaptation du programme général de revendications élaboré par le Congrès aux particularités diverses qui caractérisent les industries, les corporations, les régions, localités et entreprises ;

2^o Popularisation sous forme de projets de cahiers de revendications de ce programme soumis à la discussion de l'ensemble des travailleurs dans chaque entreprise intéressée. Etablir les cahiers en tenant compte, en premier lieu,

des revendications des masses de manœuvres et en ne négligeant pas les revendications particulières aux jeunes, femmes, ouvriers étrangers et coloniaux ;

3° *Liaison dans l'agitation des revendications immédiates avec la campagne contre la guerre impérialiste et la répression, pour la défense de l'U. R. S. S. ;*

4° *Création sur ces bases, de Comités de lutte ou Comités d'entreprise, groupant l'ensemble des travailleurs de l'usine, du chantier, de l'atelier, etc.*

Les ouvriers ainsi groupés élisent en assemblée générale des délégués qui sont leurs délégués directs et son révocables dans les mêmes conditions.

Le rôle du Comité d'entreprise consiste à assurer la défense des revendications économiques et préparer la lutte en ce sens. Il doit également organiser la participation du personnel de l'entreprise aux actions générales plus larges, que le prolétariat engage sous la direction des organisations révolutionnaires : LUTTE CONTRE LA GUERRE IMPÉRIALISTE ET LA RÉPRESSION, POUR LA DÉFENSE DE l'U. R. S. S., etc. Cette partie importante de l'activité des Comités d'entreprise ira se développant au fur et à mesure de l'aggravation de la lutte des classes, de l'accentuation des menaces de guerre impérialiste et d'agression de la Révolution Russe.

Le Congrès estime toutefois que le Comité d'entreprise ainsi conçu ne peut, en aucune façon, remplacer le Syndicat et la Section syndicale, organismes permanents des travailleurs, mais qu'il en est l'auxiliaire le plus actif par la liaison qu'il assure, sous forme de front unique avec les masses encore inorganisées et les ouvriers confédérés. La tâche des syndiqués unitaires consiste à défendre l'orientation de classe des Comités d'entreprise qui doivent former l'une des bases essentielles pour le recrutement de nouveaux adhérents à la C. G. T. U.

Congrès d'entreprises locaux, régionaux ou industriels

Le programme de la C. G. T. U. ainsi adapté et popularisé dans les entreprises, il importe, pour organiser la lutte sur des bases plus larges et plus solides, de joindre localement, régionalement, sur le plan industriel ou inter-industriel selon le cas, les efforts des Comités de lutte ou d'entreprise en préparant des Congrès groupant les délégués de toutes les entreprises intéressés ;

5° *Les Congrès d'entreprises, organisés dans une région, localité ou industrie, selon le cas, sont l'émanation directe des ouvriers, syndiqués ou non, employés dans les usines qui envoient des délégués. Ils discutent et mettent au point le cahier de revendications, désignent le Comité d'action, composé de syndiqués unitaires, confédérés et d'inorganisés, prennent toutes dispositions éventuelles pour la lutte (constitution du Comité de grève, en principe le Comité d'action, préparation de la solidarité, des démonstrations, de l'action directe, auto-défense, etc.) ;*

6° *Le mouvement d'action ainsi préparé unit étroitement les ouvriers inorganisés au syndicat unitaire qui a pris l'initiative de l'agitation et les appelle dans la direction du mouvement. Le terrain est propice pour l'intégration des inorganisés dans le Syndicat. Au cours de la lutte même, le Comité de grève crée une Commission de recrutement pour l'adhésion en masse au Syndicat. Des possibilités matérielles sont données aux grévistes : exonération du droit d'adhésion, du prix de la carte et des cotisations syndicales pendant la durée du conflit ;*

Autocritique publique des faiblesses et des fautes

7^o Enfin, le Congrès signale que c'est par une autocritique publique des faiblesses et des fautes constatées dans les mouvements grévistes que les syndicats unitaires et la C. G. T. U. donneront aux masses inorganisées la confiance et l'assurance d'un perfectionnement incessant de nos méthodes de lutte. Cette confiance se manifesterá alors par des adhésions nombreuses.

Dans les industries et les corporations où la lutte directe n'est pas actuellement engagée, le travail de recrutement et d'organisation ne peut être négligé. Il revêt de nombreuses formes, dont le Congrès précise les principales ci-après :

1^o Décentralisation des bureaux d'adhésions et de cotisations par l'installation des permanences à jours fixes à proximité des entreprises ;

2^o Réduction des droits d'adhésion pour les travailleurs les moins favorisés : manœuvres, jeunes, femmes, coloniaux, étrangers ;

3^o Editions répétées de tracts, opuscules, brochures sur la nécessité de l'organisation, les avantages du Syndicat, etc. ;

4^o Organisation dans les périodes favorables de journées, de semaines d'adhésion, etc.

En outre, chaque syndiqué unitaire doit être un propagandiste permanent des mots d'ordre de la C. G. T. U. et déployer une activité constante pour recruter de nouveaux membres à l'organisation.

En accomplissant les tâches ainsi fixées, les Syndicats unitaires auront pratiquement contribué à l'organisation des ouvriers en lutte dans les entreprises, mais le Congrès ne saurait concevoir les Comités de lutte ou d'entreprise comme une forme définitive d'organisation des travailleurs qui doivent être intégrés dans les sections syndicales, organismes de base de syndicats régionaux ou semi-régionaux d'industrie.

Nécessité des resserrements

Concernant la structure organique de la C. G. T. U., le Congrès confirme les résolutions du Congrès de Bordeaux précisant le rôle des Syndicats d'industrie, des Unions locales et régionales, des Fédérations d'industrie. Il demande à toutes les organisations unitaires de travailler activement pour perfectionner la structure de la C. G. T. U. sur ces bases, à travers les luttes ouvrières. Il considère que si les méthodes d'organisation fixées conservent leur valeur, le développement des luttes, le processus de concentration industrielle, les changements survenant dans la structure capitaliste peuvent avoir pour conséquence la nécessité de réaliser des resserrements entre certaines Fédérations d'industrie et de modifier le rayon géographique de certaines Unions régionales.

Pour les femmes, les jeunes, les ouvriers étrangers

Les organisations syndicales unitaires devront constituer à tous les échelons des Commissions spéciales de travail pour les femmes, les jeunes, les ouvriers étrangers et coloniaux. Par la représentation directe et réciproque des membres de ces Commissions dans les organismes dirigeants et des délégués des Conseils syndicaux, des C. E., des U. L. et U. R., des Fédérations et de la Confédération dans les Commissions correspondantes, la liaison la plus étroite devra subsister pour la discussion, l'élaboration des revendications et des tâches particulières à ces différentes catégories de travailleurs.

Une des grandes faiblesses des syndicats repose sur le manque d'organisation pratique de la perception des cotisations, le collectage, la simplification du système d'adhésion des inorganisés qui sont à la base de tout le travail de recrutement dans la C.G.T.U.

Permanences de recrutement dans les assemblées ouvrières

Pour faciliter l'entrée des travailleurs dans les Syndicats unitaires, ces derniers devront employer les moyens suivants :

1^o Au cours des grèves, des meetings, des réunions d'usine, des permanences devront être établies à la portée des travailleurs auprès desquelles ils pourront faire leur adhésion immédiate ;

2^o Réduire les formalités d'adhésion souvent compliquées dans certains syndicats et qui constituent une entrave sérieuse au recrutement ;

3^o Organiser le collectage sur le lieu du travail par l'intermédiaire des délégués des sections syndicales d'entreprise, ainsi que le collectage à domicile là où cela sera possible.

Le renforcement numérique des syndicats unitaires, l'élévation du niveau culturel des syndiqués, la lutte contre la politique sociale de la bourgeoisie doivent se concrétiser par une série de mesures d'organisation insuffisamment poussées jusqu'ici.

Constitution des œuvres ouvrières

L'attrait qu'exercent sur les travailleurs les « œuvres philanthropiques » de la bourgeoisie se traduit par l'utilisation de l'influence que le patronat exerce dans ces milieux pour détourner les ouvriers de la lutte révolutionnaire.

Il faut donc attacher une grande importance à la constitution et au développement des œuvres ouvrières diverses : clubs sportifs, artistiques, etc. . . , et à la création de bibliothèques entretenues par les Syndicats où les ouvriers pourront dans leurs loisirs y trouver les œuvres sociales de leur choix, organiser des causeries, des conférences dans lesquelles les militants y traiteront des problèmes économiques et politiques intéressant la classe ouvrière.

Journaux d'entreprise, presse syndicale

Le développement de la presse syndicale doit être également poussé. La participation des travailleurs à la rédaction des journaux par la création d'une rubrique de « Correspondants ouvriers » facilitera la pénétration et la diffusion de la presse syndicale dans les entreprises. L'expérience a prouvé que les journaux d'entreprise étaient un excellent moyen d'attirer à nous les travailleurs, quand ces publications s'inspirent des revendications particulières de travailleurs employés dans l'entreprise.

Les syndicats devront tendre leurs efforts vers le développement continu de ces journaux d'entreprise et de la presse syndicale en général en soignant leur présentation et leur contenu.

La création de cliniques médicales et l'installation de services juridiques dans lesquels les travailleurs trouveront les soins et les renseignements utiles sont d'excellents moyens pour détourner les syndiqués des médecins « marrons » et des officines louches.

Caisses du "Sou du Soldat"

L'une des formes du travail antimilitariste des syndicats unitaires c'est la création des Caisses du « Sou du Soldat ». La correspondance que les syndicats échangeront avec le jeune soldat ou le réserviste à l'occasion de l'envoi des secours permettra de conserver la liaison avec les syndiqués sous l'uniforme militaire.

Commissions coopératives

Enfin des commissions coopératives devront être constituées à tous les échelons des organisations syndicales unitaires. Elles auront pour tâche d'éduquer les travailleurs sur l'importance et le rôle de la coopération ouvrière de consommation telle qu'elle est définie dans la résolution du Congrès de Bordeaux et d'organiser la lutte contre les économats patronaux et les coopératives réformistes pour transformer ces dernières en organismes de soutien des ouvriers en lutte contre la bourgeoisie.

En conclusion, le Congrès décide de donner à cette résolution la plus large diffusion possible et par tous les moyens au sein des masses laborieuses. Les ouvriers et ouvrières inorganisés de toutes nationalités auxquels il adresse un vibrant appel pour qu'ils rejoignent la C. G. T. U. y reconnaîtront les motifs puissants qui les ont entraînés dans la lutte sous la direction des syndicats unitaires.

Convaincus que la C. G. T. U. est la seule organisation syndicale qui, aux côtés du Parti communiste, poursuit la destruction de l'exploitation capitaliste et l'instauration de la dictature du prolétariat, ils renforceront ses rangs pour les batailles futures par une adhésion complète à son orientation révolutionnaire et une intégration définitive dans ses syndicats.

Résolution sur les luttes économiques et la stratégie des grèves

Le Congrès Confédéral ayant défini nettement l'orientation révolutionnaire de la C. G. T. U. précise qu'une des tâches les plus importantes posées devant les Syndicats unitaires consiste à assurer la préparation, l'organisation et la direction méthodiques des luttes du prolétariat.

Les grandes batailles engagées par la classe ouvrière depuis le Congrès de Bordeaux contre les forces coalisées de l'Etat bourgeois, du patronat et des réformistes démontrent que, par leur caractère, les forces mises en présence, ces luttes brisent le cadre étroitement corporatif et économique se transformant en luttes prenant un caractère politique aigu.

Cette augmentation de la combativité des ouvriers, leur maturité politique plus élevées, leur compréhension plus nette des conséquences de la lutte gréviste est un des faits les plus saillants de la période actuelle.

Les difficultés formidables auxquelles se heurte le capitalisme pour surmonter la crise qui le ronge s'aggravent chaque jour. Le développement de la rationalisation capitaliste, l'intensification de la production par un effort physique plus grand imposé aux ouvriers, toutes les tentatives faites pour abaisser le prix de revient des produits fabriqués afin de permettre aux capitalistes français de lutter à armes égales sur le marché mondial avec les impérialistes étrangers

et pour la conquête de nouveaux débouchés se traduisent par un esclavage renforcé des ouvriers.

La rationalisation capitaliste sous ses diverses formes se traduit par l'augmentation du surmenage et la diminution des conditions d'existence des travailleurs.

La centralisation à outrance des moyens de production, la constitution de cartels et de trusts gigantesques, s'ils permettent d'obtenir un plus grand rendement de la production, ne suppriment pas les rivalités interimpérialistes, mais au contraire les exacerbent. Ainsi la bataille engagée pour la prédominance économique sur le marché mondial conduit inévitablement à de nouveaux conflits armés, à une nouvelle guerre impérialiste.

Les efforts inouïs de la bourgeoisie pour rétablir son économie à jamais compromise sont secondés par un appui complet des chefs réformistes et de la social-démocratie. La participation de la C.G.T. au Conseil National Economique, participation dont les résultats aboutissent à rechercher des moyens nouveaux pour améliorer la production capitaliste, marque l'intégration définitive des chefs réformistes dans l'appareil de l'Etat bourgeois. Leur soutien de la politique de rationalisation capitaliste et de paix industrielle, leur action pour la conciliation obligatoire des conflits entre patrons et ouvriers est la conséquence logique de leur passage aux côtés de la bourgeoisie, de leur abandon de la défense des intérêts de la classe ouvrière dont l'aboutissement est le sabotage systématique des grèves.

Le renforcement considérable des mesures répressives prises contre les ouvriers et les militants, création de la gendarmerie mobile (œuvre de la social-démocratie), l'organisation du mouchardage, de la provocation et de la terreur dans les entreprises, les tentatives de mise en illégalité de la C.G.T.U. complètent la série des moyens employés par le capitalisme pour briser la résistance du prolétariat et sa lutte pour la conquête de nouvelles revendications.

Ainsi chaque lutte de la classe ouvrière, ayant son origine dans une action pour l'obtention de revendications immédiates, aggrave les difficultés du capitalisme, freine l'application de son plan de rationalisation et sa politique de guerre. Les efforts conjugués du patronat, de l'Etat, des réformistes, tendent vers le même objectif: vaincre à tout prix et par tous les moyens les mouvements revendicatifs du prolétariat. La corruption, les tentatives de division, le lock-out, armes employées par le patronat, sont utilement combinées avec l'emploi de la gendarmerie mobile, les arrestations massives et le rôle ouvert de jaunes et de briseurs de grèves des réformistes.

Dans son développement, la grève devient inévitablement une lutte politique mettant aux prises les ouvriers et la trinité: patronale, gouvernementale et réformiste, démontrant la nécessité d'une lutte impitoyable, débordant le cadre corporatif contre cette triple force, comme garantie de la victoire.

Ces changements survenus dans la nature, le contenu et le développement des grèves, qui se sont vérifiés et précisés dans la dernière période, posent dans toute leur ampleur, le problème de la direction politique révolutionnaire du mouvement des masses et la nécessité d'une action collective entre les deux seules organisations révolutionnaires, le Parti communiste et la C. G. T. U.

Le développement des luttes ouvrières et de leur direction nécessite de la part des Syndicats unitaires un examen attentif et une autocritique sérieuse des grèves de la période écoulée pour en tirer les enseignements qu'ils comportent afin de corriger les fautes et les faiblesses enregistrées pour une meilleure préparation des batailles futures.

Le Congrès Confédéral approuve pleinement la résolution du Bureau Exécutif de l'I.S.R. sur les enseignements de la lutte ouvrière en France, les résolutions adoptées par la Commission Centrale des grèves et la C.E. de la C.G.T.U. sur l'autocritique des principales grèves de la période écoulée.

En faisant le bilan du mouvement gréviste, le Congrès Confédéral tient à marquer les résultats positifs obtenus et les côtés négatifs.

Les Syndicats unitaires en général — quoique d'une façon insuffisante — se sont efforcés de mettre en application les décisions du Congrès de Bordeaux et de l'I.S.R. pour la préparation des luttes grévistes. La résolution du Bureau Exécutif de l'I.S.R. indique justement les côtés positifs du travail des Syndicats dans ce domaine.

« Les grèves du Nord, de Bordeaux, de Marseille, de Rouen, etc., ont accusé une activité plus intensive des Syndicats unitaires avant et pendant les grèves. Comparativement aux grèves des années précédentes on observa : 1^o une meilleure préparation ; 2^o une meilleure réalisation de la tactique du front unique ; 3^o moins de fétichisme envers les Syndicats réformistes ; 4^o une plus grande coordination du Parti et des Syndicats unitaires ; 5^o des mots d'ordre économiques plus justes. »

Ces résultats, pour aussi importants qu'ils soient, ne doivent pas masquer les faiblesses et les fautes commises dans la préparation et la conduite des grèves. Les côtés négatifs sont nombreux et une autocritique large doit les mettre à nu.

Dans l'ordre des faiblesses principales enregistrées il faut marquer :

1^o Un grand nombre de grèves, plus de 50 %, se sont déclenchées en dehors du contrôle et de la direction des Syndicats unitaires, tout au moins à leur origine, et y ont échappé. On doit en rechercher les causes dans la liaison insuffisante des syndiqués et des directions syndicales avec la masse des ouvriers ; une méconnaissance du degré d'effervescence existant dans les entreprises et un manque de travail préparatoire sur une base revendicative claire ;

2^o On enregistre dans de nombreuses grèves dirigées par les Syndicats unitaires un manque complet de travail d'organisation pendant la préparation, le déroulement et après la fin de la grève. Une attention insuffisante a été apportée pour la formation des Comités de grève, constitués sur une base large avec la participation de différentes catégories de travailleurs en lutte (jeunes, femmes, manœuvres, étrangers, coloniaux, etc.). Trop souvent une minorité de dirigeants des Syndicats a eu tendance à se substituer et s'est même substituée en fait au Comité de grève, émanation directe des ouvriers en grève. En général, la constitution des piquets de grève et la protection des équipes de débauchage n'ont pas été satisfaisantes ;

3^o Il faut aussi relever parmi les faiblesses importantes de la stratégie gréviste de la C.G.T.U. le manque de perspectives claires quant à la préparation de l'action et à son déroulement dans une industrie déterminée. C'est ainsi qu'on a assisté au déclenchement de la grève du textile de la région rouennaise, au moment où la grève du Nord se terminait. Ce manque de coordination entre les divers syndicats d'une même industrie est absolument préjudiciable à la bonne organisation de luttes grévistes. A cela se rattache l'absence de liaison entre les luttes se déroulant à l'échelle internationale, grève du textile de Lodz, lock-out des métallurgistes de la Ruhr, etc.

Même dans le cadre régional, la tendance très nette a été de localiser les

mouvements de grève à une industrie donnée, sans chercher, ou en le faisant insuffisamment, à entraîner d'autres industries dans l'action. L'exemple de la grève des mineurs de la Loire, où l'appui des métallurgistes fut très faible, est caractéristique à cet égard ;

4° On doit condamner comme une forme dangereuse le fait de lancer des revendications différentes pour les travailleurs en grève d'une même région et même industrie. L'absence de programme revendicatif clair, comme ce fut le cas pendant les grèves de Darnétal et de Rouen, où la revendication d'augmentation des salaires était contradictoire pour chacune des localités, n'aboutit qu'à semer la confusion et entraîner l'échec du mouvement. L'unification des revendications sur la base industrielle et régionale est une des garanties essentielles de la victoire ;

5° L'examen approfondi de la conduite de plusieurs grèves par des militants unitaires a révélé l'existence d'éléments pessimistes et passifs qui, comme dirigeants responsables d'organisations unitaires, ont montré un manque complet de confiance dans la combativité des ouvriers et sont apparus sous leur véritable jour de freineurs et de briseurs de grèves, avec une idéologie réformiste caractérisée. C'est le rôle joué par Servel dans la Loire et Grisard dans la grève du textile roannais. La tactique suivie pendant une période par les militants de la Fédération Unitaire du Sous-Sol, consistant à préconiser la grève générale comme seule forme d'action, il était une des formes de la passivité. Derrière ce mot d'ordre se masquaient l'inertie et le manque de travail préparatoire pour organiser la lutte des mineurs.

Les tendances anarcho-réformistes ont également trouvé leur expression dans les grèves des T.C.R.P., du textile de Rouen, des agriculteurs d'Arles et, à ses débuts, dans la grève des dockers de Bordeaux. Ces exemples démontrent que la tradition et les préjugés anarcho-réformistes ont encore des racines dans la C.G.T.U., qui ne pourront être extirpés que par une autocritique publique des mouvements grévistes et l'intégration dans les directions syndicales de nouveaux éléments formés au travers des luttes ;

6° Il est apparu, dans plusieurs mouvements importants, une sous-estimation évidente, de la part des militants unitaires, du rôle actif de briseurs de grèves des chefs et de l'appareil réformistes. Les enseignements de la grève du textile du Nord n'ont pas été appréciés à leur juste valeur, dans des conflits ultérieurs, en particulier dans les grèves des mineurs de la Loire, du textile roannais, des dockers de Bordeaux. Dans la grève des dockers de Bordeaux, une application erronée de la tactique de front unique avec le sommet des organisations considérées a permis de mener dans la confusion complète cet important mouvement dans sa première période. L'intervention directe et vigoureuse de la C.G.T.U., en réalisant l'élargissement du Comité de grève, en a amené le redressement et, en définitive, la victoire. La même incompréhension de la tactique du front unique s'est également manifestée dans plusieurs syndicats unitaires pendant la grève du Premier Mai, où on a continué la vieille tradition des meetings et des démonstrations en commun, malgré le changement de tactique déterminé par le C.C.N. d'avril 1929 ;

7° De l'analyse des mouvements grévistes, il résulte à l'actif de la C.G.T.U. une augmentation considérable de son influence sur les masses. Mais les faiblesses signalées dans l'organisation et la conduite de ces luttes font que cette influence ne s'est pas traduite par une consolidation et un renforcement satisfaisants des Syndicats unitaires.

Le Congrès Confédéral rappelle que la correction de ces fautes est intimement liée à une application claire et juste des méthodes de lutte et de la stratégie des grèves telles qu'elles sont définies dans la résolution de la Conférence Internationale de l'I.S.R. qui a examiné cette question.

La lutte contre la rationalisation capitaliste, pour la défense des revendications ouvrières nécessite l'établissement, par la C.G.T.U., d'une véritable stratégie de direction de la lutte révolutionnaire des masses. Le problème du travail pour l'unification des mouvements revendicatifs de la classe ouvrière devient capital. Aux tentatives patronales, gouvernementales et réformistes de désagréger le bloc des ouvriers en bataille ou se préparant à la bataille, il faut opposer une action incessante pour obtenir une cohésion maximum des forces prolétariennes.

Cette cohésion et cette unification des mouvements sont obtenues par un travail permanent pour la popularisation du programme de la C.G.T.U. pour la conquête révolutionnaire de la majorité de la classe ouvrière dans les Syndicats unitaires et les Comités d'entreprise.

L'effort maximum doit être porté pour la préparation des mouvements dans les industries décisives, constituant les points d'appui essentiels du capitalisme pour sa politique de rationalisation, de préparation à la guerre impérialiste et d'agression contre l'Union Soviétique. Dans ce sens, l'organisation dans les Syndicats unitaires et dans les Comités d'entreprise des ouvriers de la métallurgie, des produits chimiques, du textile, des usines, des transports devient la tâche urgente du moment.

Aussi les conditions essentielles pour mener à la victoire les luttes économiques du prolétariat résident dans l'établissement d'une plate-forme revendicative claire, dans la conquête et l'organisation de la majorité de la classe ouvrière, dans leur préparation en entraînant les couches les plus larges de l'industrie intéressée dans la lutte pour son unification, sur le plan régional, national, et chaque fois que cela est possible, sur le plan international.

La conduite des luttes économiques met au premier plan la question de leur direction politique révolutionnaire. Il faut absolument condamner la conception erronée de l'action sur le plan économique des ouvriers, limitée aux questions purement corporatives, au travers de l'expérience des mouvements écoulés.

En réalité, chacune des luttes engagées par le prolétariat pour l'amélioration de ses conditions d'existence, pour l'augmentation des salaires, etc., se transforme en bataille contre le pouvoir bourgeois. L'exemple des ouvriers de Peugeot à Audincourt, entrés en grève pour une augmentation de salaires, qui eurent à faire face à la fois aux forces de police du préfet du Doubs et à la trahison du député socialiste Rucklin, est caractéristique à cet égard. La lutte pour les 0,50 des métallurgistes s'est en définitive transformée en lutte à caractère politique dirigée à la fois contre le patronat, le représentant de l'Etat, ses forces de répression et la social-démocratie. Les travailleurs ne peuvent prétendre élever leur niveau de vie, améliorer réellement leur situation matérielle, sans une action violente contre la répression fasciste, sans une lutte impitoyable contre le réformisme et son idéologie, pour mettre fin à l'exploitation capitaliste en brisant l'armature de l'Etat bourgeois. En définitive, seule la dictature du prolétariat amènera leur libération sociale.

C'est au travers des luttes partielles, en participant à l'action quotidienne engagée par la C.G.T.U. et sous la direction de son seul dirigeant politique le Parti communiste, que le prolétariat œuvrera pour son émancipation.

Le Congrès confédéral fixe comme objectifs immédiats à réaliser par les

syndicats unitaires, l'ensemble de leurs adhérents et leur direction, les tâches suivantes :

1° Nécessité d'étudier et d'avoir une connaissance exacte de la situation de l'industrie dans leur région, des conditions de vie et de travail des ouvriers. Organisation d'un contact permanent avec les ouvriers, par réunions d'usine, par l'élaboration avec leur participation de cahiers de revendications adaptés à la situation concrète sur la base du programme confédéral et fédéral ;

2° Préparation, organisation et direction des grèves par un travail de longue haleine et en appliquant les mesures d'organisation définies dans la résolution sur la conquête des masses (renforcement des sections syndicales, formation de comités d'usine, des comités de grève, etc.) ;

3° En raison de la liaison de l'offensive et de la répression patronales avec les mesures policières, porter le maximum d'efforts à l'intérieur des entreprises, pour l'organisation de la lutte et du débauchage. (Populariser et appliquer la méthode des ouvriers de la maison Citroën le 1^{er} Août) ;

4° Assurer la défense des militants syndicaux et des grévistes, par l'organisation permanente de groupes de défense ouvrière avec la participation des inorganisés, et les transformer en piquets de grève pendant les luttes ;

5° Travailler à l'élargissement des grèves dans une même industrie par une liaison plus étroite entre les divers syndicats de cette industrie. Soutien effectif de ces mouvements par les syndicats des autres industries en profitant de l'effervescence créée par le dépôt de cahiers de revendications, le renforcement de l'agitation. Organisation active de la solidarité financière par la constitution de comités de solidarité dans les entreprises ;

6° Apporter une plus grande attention à la défense des revendications des soldats, marins et réservistes. Dans chaque grève, défendre au même titre que celles des ouvriers les revendications des encasernés.

La fraternisation des soldats avec les grévistes du Gard démontre que par un travail effectif on peut gagner l'armée à la cause des travailleurs en lutte ;

7° Mener une lutte impitoyable contre le cadre des syndicats réformistes et ne pas attendre que la grève soit déclenchée pour alerter les ouvriers contre le rôle de briseurs de grèves et d'auxiliaires de la police des chefs et cheffailons réformistes. Engager une action vigoureuse contre leur incorporation dans les Comités de grève, en raison de leur rôle d'éléments de désorganisation et de trahison des luttes ouvrières ;

8° Pendant et après chaque conflit, tirer les enseignements par une auto-critique publique et dans la presse syndicale et ouvrière, en démasquant les éléments freineurs et passifs. Incorporer dans les Comités de grève et dans les directions syndicales les éléments nouveaux sortis pendant l'action. Tenir compte, dans la composition des directions syndicales, de la nécessité d'y faire pénétrer des syndiqués représentant les catégories les plus exploitées ;

9° Le Congrès confédéral mandate la nouvelle Commission exécutive pour assurer le fonctionnement de la Commission centrale des grèves dans le sens défini par le paragraphe 19 de la résolution du IV^e Congrès de l'I.S.R. sur les tâches immédiates de la C.G.T.U.

La Commission centrale des grèves ne doit pas borner son rôle à faire l'examen critique des mouvements passés, mais élaborer les moyens d'action et la tactique pour les mouvements ultérieurs. Elle doit s'attacher à examiner

la situation concrète dans les principales industries (mineurs, métaux, produits chimiques, bâtiment, textile, etc.), et apporter l'appui de ses conseils et expériences aux militants des Fédérations intéressées.

Le Congrès confédéral appelle toutes les organisations unitaires à travailler à la réalisation de ces tâches. Elles constituent les bases indispensables pour l'organisation de la lutte des ouvriers contre la rationalisation, capitaliste, contre les forces patronales et gouvernementales, pour la défense de leurs revendications économiques, pour la constitution d'un véritable mouvement syndical révolutionnaire de masses sous la direction de la seule centrale syndicale révolutionnaire, la C.G.T.U.

Résolution sur l'organisation de la jeunesse ouvrière

La situation de la jeunesse ouvrière dans la période de lutte de classe aggravée

Le rôle joué par la jeunesse ouvrière dans cette période de rationalisation à outrance et de préparatifs de guerre est prépondérant.

La rationalisation augmente dans une grande mesure l'entrée des jeunes dans la production où en grosse majorité ils sont employés comme ouvriers spécialisés astreints au travail abrutissant de la chaîne ou de la machine. Ce sont aussi les jeunes qui sont les plus mal payés. Dans la Région parisienne, des jeunes métallurgistes gagnent 0 fr. 60 de l'heure, dans le textile du Nord 8 francs par jour, et dans beaucoup de régions les salaires sont plus bas suivant les industries ; les apprentis ne reçoivent en général qu'une rémunération très faible.

La rationalisation augmente aussi l'effort physique demandé aux jeunes. Dans les accidents de travail, la proportion de jeunes victimes est de 45 à 55 %.

L'affaiblissement physique fait que la tuberculose ainsi que les maladies professionnelles font des ravages sans cesse plus grands parmi les rangs des jeunes travailleurs.

Autre phénomène, c'est la modification des formes d'apprentissage. La bourgeoisie tend à donner à la masse des jeunes écoliers un minimum de connaissances professionnelles pour que, dès leur entrée à l'usine, ils puissent, comme manœuvres spécialisés, être pour le patron d'un grand rendement.

C'est ainsi qu'il faut interpréter les mesures consistant à donner aux jeunes dans les écoles un minimum de connaissances techniques.

D'autre part, la bourgeoisie n'a pas seulement besoin de donner à la masse des jeunes ces quelques connaissances, il lui faut des jeunes ouvriers dont on répare les forces physiques. C'est là une des raisons secondaires qui la poussent à développer les clubs sportifs, les camps de vacances.

Le travail de la jeunesse a perdu tout caractère éducatif. Le patronat ne veut que le minimum d'ouvriers qualifiés nécessaire à la production. Encore ces ouvriers ne reçoivent pas une qualification générale, mais sont aussi spécialisés. Pour leur recrutement, la bourgeoisie s'oriente vers l'instruction à l'usine, théorique à l'école du soir, ou bien crée des écoles d'apprentissage.

La politique de guerre des capitalistes aggrave aussi les conditions d'existence des jeunes, cela par exemple dans l'organisation et le développement de la préparation militaire dans les écoles et parmi les jeunes ouvriers, dans l'entraî-

nement intensif à la guerre des jeunes soldats avec la nouvelle armée du service d'un an Painlevé-Boucour. Pour la réalisation de la mobilisation industrielle, les jeunes forment la « cheville ouvrière ». Avec les femmes, pendant la guerre, les jeunes seront chargés de fournir la plus grande partie de la production.

La place de la jeunesse dans les mouvements économiques et politiques du prolétariat augmente dans la mesure de sa participation plus grande dans la production capitaliste.

Dans les dernières grèves, telles que celles du Nord, la Loire, le Gard, Bordeaux, de chez Peugeot, les jeunes jouèrent un rôle important à la tête des mouvements, participèrent même à la direction et dans certaines localités les dirigèrent effectivement. Pour la première fois nous avons eu plusieurs grèves spécifiques de jeunes, dans le Nord, dans les Vosges, dans la région parisienne, et dans beaucoup de cas ils entraînent les adultes à la victoire.

Il faut citer aussi les manifestations de soldats, de réservistes et marins dans les casernes, les camps et sur les bateaux.

La bourgeoisie a compris la signification des luttes de la jeunesse, aussi elle emploie tous les moyens pour tenter de la neutraliser et même de la conquérir.

Le patronat, le gouvernement accordent leur appui aux organisations réactionnaires et réformistes de jeunes.

Par exemple ils favorisent le travail des organisations des « Jeunesses ouvrières chrétiennes » qui, démagogiquement posent la question des revendications des jeunes ouvriers et des apprentis et tendent à réaliser avec l'aide du patron un véritable travail de masse dans l'usine.

Sous la pression de la jeunesse ouvrière et pour réaliser sa politique contre-révolutionnaire, l'Internationale d'Amsterdam a établi un programme de revendications pour les jeunes. Jusqu'à présent, la C.G.T. a semblé se désintéresser de la jeunesse ouvrière pour son organisation dans les syndicats. Néanmoins elle prend différentes mesures pour la création d'écoles d'apprentissage et le soutien de diverses organisations de jeunes, et suivant les indications d'Amsterdam, travaillera en accord avec les jeunesses socialistes pour tenter d'éloigner les jeunes ouvriers de la lutte de classe, ou de s'en servir pour sa politique contre-révolutionnaire.

Les sections de jeunes, avec l'appui des syndicats unitaires, devront combattre et développer notre tactique de front unique à la base avec les jeunes inorganisés, réformistes et socialistes.

Le patronat crée systématiquement les clubs sportifs dans ses entreprises avec l'appui de l'organisme gouvernemental, le sous-secrétariat aux sports.

L'organisation des campings, des foyers de jeunes, l'édition de journaux est aussi activement poussée ; s'ils ne sont pas organisés directement par les patrons, ils peuvent être subventionnés par eux.

Les clubs sportifs patronaux jouissent de grands avantages : terrains, vestiaires, déplacements, etc. Certains permettent l'entraînement pendant les heures de travail. Dans les foyers, les jeunes trouveront des salles de jeux, de T.S.F., etc. Certaines associations patronales ont déjà organisé des camps de vacances, mais dans certains ils se heurtèrent à la résistance des jeunes : dans le Jura pendant l'été de 1928.

Cette politique sociale du patronat est soutenue par les réformistes pour tenter de réaliser la paix industrielle en essayant de retirer la jeunesse ouvrière de la lutte de classe, de la préparer à accepter docilement la politique de rationalisation et de l'entraîner moralement et physiquement à la guerre impérialiste.

L'organisation des jeunes ouvriers dans les syndicats révolutionnaires

Cette situation nouvelle de la jeunesse ouvrière exige de la part de la C.G.T.U. une attention plus grande. Elle pose à l'ordre du jour la question de l'organisation de la jeunesse ouvrière dans les syndicats, sa participation aux luttes et la préparation des luttes spécifiques des jeunes.

L'organisation des jeunes ne doit pas seulement être vue sous l'angle de l'importance des jeunes en tant que jeunes, mais aussi en tant que partie du prolétariat la plus exploitée, que la C.G.T.U. doit gagner pour devenir l'organisation de masse des ouvriers. Le recrutement des jeunes doit donc aussi être vu comme une des formes d'organisation des syndicats à bases multiples.

Le IV^e Congrès de l'I.S.R. a défini quelles devaient être les formes générales de l'organisation des jeunes ouvriers à l'intérieur des syndicats. On doit y créer des organisations de jeunes, non pas des organisations autonomes isolées des adultes, mais travaillant en complet accord avec eux sous la direction des syndicats et qui envoient les délégués dans les organismes dirigeants.

Les Sections de jeunes doivent donc englober tous les jeunes d'un syndicat. L'objectif vers lequel nous avons à porter nos efforts, c'est la création de Sections de jeunes syndiqués sur la base de l'entreprise.

Le travail des Sections sera dirigé à tous les échelons de l'organisme par la Commission de jeunes élue par les jeunes syndiqués.

Dans les organismes de direction syndicale, depuis le Conseil syndical jusqu'à la C. E. confédérale, les jeunes devront avoir leurs représentants.

La C.G.T.U. reconnaît officiellement les Sections de jeunes syndiqués comme la forme d'organisation syndicale des jeunes ouvriers. Les jeunes englobés dans les Sections payant la cotisation réduite ont les mêmes droits que les syndiqués adultes et, en plus de leurs tâches particulières, participent aux luttes, au travail, aux discussions des syndicats, ils ont ainsi leurs représentants dans toutes les assemblées depuis le Congrès du syndicat jusqu'au Congrès confédéral.

La Commission confédérale des jeunes syndiqués devra éditer un Bulletin bi-mensuel sous le contrôle de la C. E., destiné aux jeunes syndiqués.

L'organisation des jeunes inorganisés

Les syndicats doivent orienter leur travail pour englober tous les jeunes membres de la C.G.T.U. dans les sections de jeunes, mais cela ne peut se réaliser par un décret, d'une façon bureaucratique. Il y a actuellement environ 30.000 jeunes dans la C.G.T.U., 4.000 sont organisés dans les groupes de jeunes de l'Enseignement, 700 dans les Jeunesses syndicalistes des P.T.T. et 3.000 seulement pour les autres corporations sont organisés dans les sections.

C'est dans la mesure où l'on rencontrera les jeunes ouvriers inorganisés que se fera plus rapidement l'enrôlement des 23.000 autres dans les sections de jeunes syndiqués.

Dans toutes leurs actions, les syndicats doivent poser la question des jeunes. Dans la préparation des conflits, grèves, etc., il faut populariser leurs revendications et organiser systématiquement leur recrutement.

Le groupement des jeunes ouvriers peut prendre d'autres formes, avoir d'autres bases auxiliaires. Déjà, de nombreux syndicats groupent les jeunes ouvriers sportifs dans leurs clubs. Les syndicats en liaison avec la F.S.T. doivent accorder

une grande attention pour le développement et la création de clubs sportifs par usine et corporation.

L'organisation du Sou du Soldat, le parrainage des casernes sont des formes de travail dont le développement systématique nous aidera à conquérir la jeunesse ouvrière.

Les syndicats, les Sections de jeunes doivent également envisager la création des foyers ou cercles de jeunes où les jeunes ouvriers d'une usine, d'un quartier ou d'une localité trouveront un local pour se réunir et s'occuper des différentes questions intéressant plus particulièrement la jeunesse ouvrière. Ces formes d'organisation ne doivent pas seulement être employées pour lutter directement contre les tentatives patronales, mais elles doivent être employées surtout comme moyen d'organiser la masse des jeunes ouvriers sous diverses formes appropriées aux besoins économiques et culturels des jeunes ouvriers.

Le Congrès doit condamner énergiquement les écoles d'apprentissage organisées par les syndicats dans l'unique but de former des apprentis.

Ce n'est pas le rôle des syndicats unitaires de former des ouvriers professionnels, leur rôle est d'organiser les jeunes apprentis dans les écoles ou les usines et de les entraîner dans les luttes ouvrières.

Il faut pourtant tenir compte des besoins culturels des jeunes ouvriers, qui peuvent être satisfaits dans les foyers de jeunes et même les Sections syndicales, par des causeries sur des questions de métier et scientifiques, etc., tout en tenant compte que ce n'est qu'une partie accessoire de notre activité.

Pour entraîner les jeunes ouvriers dans les batailles, les syndicats doivent accorder tout leur appui aux Sections de jeunes pour l'organisation de Congrès de jeunes ouvriers ou de conférences industrielles. Ces Congrès ne doivent pas seulement avoir pour but d'établir ou de préciser les revendications des jeunes, ils doivent aussi poser toutes les questions des luttes politiques de la jeunesse ouvrière et entraîner celle-ci à élargir ces luttes. Ces Congrès ne doivent pas être organisés anarchiquement, mais suivant les nécessités et avec des buts bien précis. Les délégués ne doivent pas être les représentants de quelques jeunes, mais de tous les jeunes de l'usine, d'une industrie ou d'une région.

Des formes de travail nouvelles doivent être employées pour grouper et entraîner les jeunes ouvriers à la lutte.

Pour un contact plus étroit avec la masse des jeunes ouvriers, nous devons nous efforcer de rechercher dans les usines les jeunes ouvriers qui ont toute la confiance de leurs camarades de travail. Ces « hommes de confiance », ainsi que nous pouvons les appeler, connaîtront très bien toutes les conditions de travail et les revendications des jeunes de l'usine. Ils seront leurs porte-parole dans l'usine et désignés par eux pour les représenter dans les directions des comités de lutte ou comités d'usine.

Les sections de jeunes syndiqués pourront réunir ces « hommes de confiance » par groupe d'usine, par industrie, par région industrielle pour étudier et préciser nos plates-formes de luttes. Des réunions des « hommes de confiance » peuvent être organisées pour préparer la lutte directe d'une usine ou d'une industrie.

Dans la préparation des mouvements de grève, ces hommes de confiance seront utilisés pour toucher les jeunes, les réunir, les entraîner à la bataille, pour créer les comités de lutte dont ils seront les animateurs sous la direction de la Section de jeunes syndiqués.

Les syndicats doivent accorder tout leur appui aux organisations de jeunes

ou travailler eux-mêmes à la formation de Comités de lutte de jeunes dans les usines ; les Comités de jeunes seront en contact étroit et sous la direction des Comités de lutte avec une représentation réciproque dans les grèves. Les jeunes devront avoir leur Comité de grève élu par l'assemblée des jeunes grévistes.

Le Comité de jeunes devra avoir des représentants au Comité de grève officiel et devra travailler sous la direction de celui-ci, il n'y aura donc pas deux Comités dirigeants de la grève, mais un Comité de jeunes subordonné au Comité de grève et qui a pour charge de s'occuper des questions qui intéressent spécialement la jeunesse ; cependant, dans les cas où le Comité de grève serait sous une direction réformiste, les Comités de jeunes doivent avoir une ligne indépendante et lutter contre les trahisons réformistes certaines.

Les grèves et les différents mouvements de jeunes doivent être utilisés pour renforcer l'organisation des jeunes dans les syndicats et à l'intérieur de l'usine suivant les indications citées plus haut qui, avec la volonté des organisations syndicales, permettront le groupement des masses de la jeunesse ouvrière dans la C. G. T. U.

Résolution sur la main-d'œuvre étrangère

Le V^e Congrès de la C.G.T.U., après un examen sérieux du problème de la M.-O. E. en France, constate que les perspectives tracées par le Congrès de Bordeaux à ce sujet sont pleinement vérifiées.

Le rythme de l'immigration, ralenti au cours de 1927, a repris actuellement l'intensité de la période précédant la crise de chômage. Ainsi se confirme la position de la C.G.T.U. déclarant que la France est pour longtemps encore un pays d'immigration.

Le Congrès estime toutefois que la situation favorable du marché du travail ne peut être que momentanée. La rationalisation industrielle, la production intensive provoquant la lutte pour les débouchés sur un marché mondial restreint sont les causes prédominantes d'un chômage chronique déjà très important dans divers pays capitalistes : Allemagne, Angleterre, Etats-Unis, et dont les effets se feront sentir également en France.

Mais ce serait une erreur de croire qu'une crise de chômage en ce pays puisse être résolue (comme l'affirme la C.G.T.) par un rapatriement massif de la M.-O. E. et qu'ainsi les organisations ouvrières n'ont, à ce sujet, que des tâches temporaires.

Outre qu'un tel refoulement ne diminuerait pas d'une unité le nombre des chômeurs sur le marché mondial du travail, le Congrès rappelle qu'il est impossible, en raison de la densité de la M.-O.E. (3 millions d'ouvriers étrangers) et de la place prépondérante qu'elle occupe dans certaines industries (produits chimiques, mines de fer, etc., 70 à 80 %, hauts fourneaux, plus de 50 %) ou très importantes dans d'autres (bâtiment, vêtement, mines de houille, 30 %). Une telle masse d'ouvriers est définitivement intégrée dans la production française, mais le Congrès, instruit par l'expérience de 1927, indique aux militants et aux organisations unitaires qu'un refoulement bruyant aura surtout pour effet d'opérer une sélection et de décapiter la M.-O. E. des milliers de syndiqués unitaires qui l'animent dans les luttes revendicatives.

La crise économique sera ainsi utilisée par le grand patronat pour réduire

au silence les ouvriers immigrés et les forcer à accepter des conditions diminuées de travail et de salaires.

Contre ces manœuvres de la bourgeoisie les syndicats unitaires, par une agitation incessante et par un recrutement intensif parmi la M.-O.E., doivent s'efforcer de réaliser un bloc solide de tous les travailleurs, sans distinction de nationalité, capable de s'opposer à une telle politique du patronat et d'imposer le droit au travail pour tous.

Déjà d'ailleurs, en pleine activité industrielle, une répression s'abat sur les militants étrangers emprisonnés et expulsés par centaines pour le seul crime de participation aux mouvements grévistes.

Le Congrès, en s'élevant contre la répression dans la M.-O.E., tient à proclamer que, malgré tous les obstacles, les travailleurs immigrés se sont toujours placés au cours de ces deux années de lutte à l'avant-garde du mouvement prolétarien. Il rappelle la ferme attitude des travailleurs polonais, italiens, espagnols, hongrois, arméniens dans les grandes grèves du sous-sol (Gard, Loire et Aveyron), du textile de Lavalanet, des dockers de Bordeaux, de Port-Saint-Louis-du-Rhône, des agriculteurs de la région d'Arles. Partout les ouvriers immigrés ont accompli leur devoir de prolétaires et marqué, pendant les deux manifestations du 1^{er} Mai et du 1^{er} Août, leur volonté de lutte contre la guerre impérialiste et pour la défense de l'U.R.S.S.

Le Congrès signale l'énorme importance économique et politique d'une telle masse combattive d'ouvriers immigrés en la présente période de préparation à la guerre et de rationalisation esclavagiste.

En particulier, l'intensification de la propagande chauvine et nationaliste au sein des immigrations, dirigée officiellement par les ambassades en accord avec le gouvernement français, la multiplication des organisations fascistes et des sociétés de préparation militaire et leurs provocations, l'appareil formidable de la C.G.T. jaune dans l'immigration dont le rôle principal est de dénoncer au patronat et au gouvernement les militants étrangers révolutionnaires, montrent l'effort acharné du capitalisme pour tenir sous son influence les ouvriers étrangers et les isoler du mouvement révolutionnaire, afin d'en faire une masse docile pour la préparation de la guerre et la production en temps de guerre impérialiste.

Les syndicats unitaires doivent, au cours de leur lutte pour briser l'offensive de l'impérialisme et détruire ses organisations contre-révolutionnaires, tourner leur attention vers les nouvelles méthodes d'introduction de la M.-O.E. en France, par de forts contingents sous le contrôle de cadres fascistes ou réformistes, agents directs de la police et du patronat.

Le Congrès constate le manque de réaction sérieuse des syndicats unitaires contre les expulsions des ouvriers étrangers et indique nettement que des mesures énergiques doivent être prises pour la défense du droit d'asile, en ne laissant passer une seule expulsion sans organiser sur-le-champ l'agitation nécessaire pour déclencher une véritable action de masse pouvant aller, si les circonstances sont favorables, jusqu'à l'arrêt du travail.

Le Congrès souligne l'importance que revêt la lutte pour l'obtention des droits égaux des travailleurs étrangers devant la loi des assurances sociales et décide qu'une campagne d'éclaircissement, avec matériel approprié, doit être, sans délai, engagée par la C.G.T.U. parmi la M.-O. E.

Le Congrès affirme que les syndicats unitaires qui se sont désintéressés

de l'agitation et de l'organisation de la M.-O.E. ont commis une faute grave dont les conséquences, si elle n'était corrigée, seraient redoutables pour l'ensemble du mouvement.

Ce que demande le Congrès, ce que réclament les militants étrangers, c'est moins un hommage à leur combativité de classe qu'un appui matériel et moral des organisations unitaires à tous les échelons.

Le Congrès estime que de telles fautes ne sauraient se continuer, et il reprend à son compte les mesures d'organisation déjà précisées par les Congrès de Paris 1925, de Bordeaux 1927, sections ethniques et comités intersyndicaux à tous les échelons : syndicats, unions locales, unions régionales, fédérations ; représentation réciproque de la M.-O.E. dans les organismes dirigeants et de ces organismes par des militants français dans les sections et les comités intersyndicaux de langue ; diffusion de la presse syndicale en langue étrangère par les Syndicats, U. L., U. R. et Fédérations sous leur responsabilité ; responsabilité de la propagande publique au sein de la M.-O.E. par des militants français, moins vulnérables ; cours de langue française et étrangère aux militants immigrés et français, etc.

Ces mesures d'organisation ainsi définies, le Congrès mandate le C. C. N. et la C. E. de la C. G. T. U. pour les mettre définitivement en application et pour intensifier la propagande et l'action en faveur des revendications particulières de la M.-O.E. dont les points intéressant la lutte directe contre le patronat devront être introduits dans le cahier de revendications présenté :

Contre le régime arbitraire qui sévit à l'égard des ouvriers étrangers et pour exiger le retrait des arrêtés d'expulsion ;

Pour le droit d'asile total et le droit syndical en fait ;

Pour la suppression de la carte d'identité et tous documents spéciaux pour les ouvriers étrangers ;

Pour le droit d'organisation, de coalition et de grève égaux à ceux acquis par la main-d'œuvre française ;

La garantie de salaires égaux à ceux payés aux originaires du pays d'immigration de même catégorie et réglés aux tarifs syndicaux ;

L'annulation de plein droit des contrats n'assurant pas dans leur application pratique cette garantie essentielle, ne donnant pas à l'ouvrier étranger la possibilité de faire venir sa famille et ne mettant pas les frais de voyage à la charge de l'employeur sans aucun engagement de la part de l'ouvrier.

Le respect des contrats signés sous les garanties ci-dessous :

La séparation de l'engagement de location du contrat de travail ;

L'égalité avec la main-d'œuvre française pour les secours de chômage, les assurances sociales, avec droits acquis dans les pays d'origine, secours juridiques et affichage en langue étrangère sur le lieu du travail des contrats syndicaux, des décrets d'administration publique sur l'hygiène et la sécurité, etc. ;

Les droits syndicaux égaux à ceux des travailleurs français dans les élections relatives aux délégués d'usine et de mine, aux caisses de chômage, aux caisses autonomes de retraites des mineurs, aux élections des Conseils de Prud'hommes ;

Liberté d'opinion, abrogation de la loi du 22 juillet 1885 sur l'édition des journaux en langue étrangère.

Résolution sur les Colonies

Le Congrès de Bordeaux avait justement prévu, sur la base d'un examen approfondi de la situation du capitalisme français, que ce dernier, pour qui se pose avec une force sans cesse accrue le problème des débouchés, ferait des efforts particulièrement considérables en vue d'une exploitation plus rationnelle, plus acharnée de son domaine colonial.

Ces dernières années nous ont en effet donné le spectacle d'une accentuation remarquable de la politique dite de mise en valeur des Colonies. Le mouvement commercial de la métropole avec ses Colonies n'a cessé de progresser, toujours en faveur de la métropole. Le déficit de la balance commerciale de la France avec l'étranger n'est compensé que par l'exploitation des Colonies. L'investissement des capitaux n'a cessé d'augmenter, notamment au Maroc, en Indochine et dans les pays d'Afrique Noire. Partout d'immenses travaux ont été engagés ou sont prévus pour permettre l'extraction et le transport des richesses coloniales : construction du transsaharien, du transindochinois ; du Brazzaville-Océan, aménagement des ports : Nemours (Algérie) Pointe Noire (Afrique Equatoriale), etc., etc., Un témoignage frappant des efforts de l'impérialisme français nous est fourni par le lancement prochain d'un emprunt colonial de trois milliards, lequel ne porte d'ailleurs que sur un certain nombre de Colonies. Grâce à cet emprunt, on espère mener à bien la réalisation de tout un plan de travaux publics destinés à renforcer à bref délai la mise en valeur des Colonies et la mise « en valeur » de leur population.

Le problème des Colonies ne se pose pas seulement pour l'impérialisme français sur le terrain spécifique des profits économiques. Dans cette période de préparation à la guerre, le rôle des Colonies prend une importance considérable. Une armée coloniale de 180.000 hommes a été constituée ; le transsaharien permettra le transport rapide mais en toute sécurité de soldats noirs vers l'Afrique du Nord et la métropole ; tout un plan de défense autonome de l'Afrique du Nord est en voie de réalisation ; en Indochine, Saïgon est aménagée en base navale militaire et doit devenir le Singapour français.

*
**

Le Congrès de la C.G.T.U. considère que, contrairement aux affirmations de la bourgeoisie et de ses alliés réformistes, la colonisation française (comme celle des autres pays) est néfaste aux intérêts des populations indigènes et de la classe ouvrière métropolitaine.

Pour les populations indigènes, la colonisation fut d'abord illustrée par les pires dévastations, les vols et les expropriations les plus éhontées ; elle se continue sous la forme d'une exploitation et d'une oppression sans cesse accentuées. Au Congo, pour construire un chemin de fer destiné uniquement à servir les intérêts des grosses sociétés minières et forestières, plus de 20.000 nègres ont été sacrifiés ; d'après les statistiques officielles 40 à 50 % d'ouvriers tonkinois sont morts dans les plantations caoutchoutières de Cochinchine en 1927. Tels sont deux exemples récents des « bienfaits » de la colonisation. L'esclavage dans tout ce qu'il y a d'odieus est pratiquement rétabli en Indochine sous le nom de « travail forcé ».

Le caractère de cette colonisation est d'ailleurs amplement démontré par le fait que, le souci essentiel de l'impérialisme est, non pas de donner aux pays

qu'il colonise une vie économique indépendante, mais bien au contraire d'en extraire à son profit exclusif les richesses essentielles et d'orienter leur économie dans le cadre des intérêts de l'économie métropolitaine.

Pour les prolétaires français, la colonisation a coûté et coûte encore des sacrifices considérables en hommes et en argent (guerres d'occupation : Maroc, Syrie, Indochine, Afrique du Nord, etc.). Une fois établie elle est loin d'être un bienfait, excepté pour les capitalistes colonisateurs, car l'exploitation de la main-d'œuvre à bon marché aux Colonies voue non seulement les prolétaires et paysans des Colonies à la misère, à la famine, à la mort, mais encore elle sert par concurrence à déprécier les salaires des ouvriers de la métropole ; la colonisations constitue pour la classe capitaliste une source d'accumulation de richesses et de forces oppressives et répressives contre le prolétariat métropolitain et colonial. On ne saurait oublier enfin que les Colonies sont l'objet de grandes rivalités entre les pays impérialistes (France-Italie en Tunisie, France-Japon en Indochine, etc.) et que ces rivalités exaspérées nous conduisent rapidement à la guerre impérialiste.

*
**

L'accentuation de la politique dite de mise en valeur des Colonies françaises, partie intégrante du plan de rationalisation capitaliste, devait fatalement provoquer une différenciation de plus en plus nette des classes. Si la bourgeoisie et la petite bourgeoisie se sont distinguées par leurs hésitations et par leurs trahisons dans la lutte sur le terrain national, le prolétariat des villes et des champs tend à prendre une place prépondérante et à jouer son rôle de classe révolutionnaire. De la manière la plus évidente, le prolétariat des Colonies françaises prend une conscience de plus en plus nette de son rôle dirigeant. Les grèves multiples qui se sont déclenchées dans certaines Colonies en font foi : c'est en Algérie celle du Gaz, des Services du Nettoyement, des dockers d'Oran, etc., c'est-à-dire de corporations essentiellement indigènes. En Tunisie également c'est la grève des dockers de Bizerte, de Tunis, etc., des cheminots, des tramwayeurs, des minotiers, des charretiers de Tunis, etc. En Indochine, bien qu'il n'y ait pas d'organisation syndicale légale de masses, des grèves ont surgi cette année pour des revendications relativement élevées.

Les conditions particulières de chacune des Colonies dictent à la C. G. T. U. la nécessité de tracer pour elles un programme particulier et complet d'action. La Commission exécutive et le Secrétariat Colonial de la C.G.T.U. devront s'attacher à cette tâche indispensable pour l'organisation des travailleurs dans les syndicats.

ALGERIE

Le V^e Congrès de la C. G. T. U., confirmant la résolution coloniale votée à son Congrès de Bordeaux, rappelle qu'il est solidaire de tous les mouvements de libération des peuples opprimés et qu'il est du devoir du prolétariat révolutionnaire de les soutenir dans cette lutte pour l'indépendance.

L'Algérie occupe dans le système économique et politique de l'impérialisme français une place prépondérante.

En effet, 38 % des importations des produits coloniaux sont fournis par l'Algérie, représentant 5 % des importations totales effectuées dans la Métropole. D'autre part, les exportations de la Métropole sur l'Algérie représentent

6 % des exportations totales françaises et plus du tiers des exportations métropolitaines sur l'ensemble de ses Colonies.

En outre, du point de vue militaire, l'Algérie constitue un réservoir important de soldats (sur 90.000 hommes incorporés en Afrique du Nord, 45.000 sont des indigènes). Le nombre atteint pendant la guerre de 1914-18 a été de 175.000 hommes.

En fait, depuis son occupation de l'Algérie, l'impérialisme français a exploité le pays à son seul profit : les deux tiers de la fortune privée de l'Algérie sont aux mains des 800.000 européens alors que les 5.000.000 d'indigènes n'en possèdent que le tiers.

La majorité des terres les plus riches (6.209.237 hectares) est accaparée par l'impérialisme. Les banques, les mines, les ports, les chemins de fer sont exclusivement la propriété des colonisateurs. L'industrie, faible encore, est presque exclusivement entre leurs mains.

La tendance de l'impérialisme français vise à accentuer la mise en valeur de l'Algérie. Pour masquer le renforcement de son exploitation sur les masses laborieuses qui en sera la conséquence logique, l'impérialisme organise les fêtes du centenaire, destinées également à encourager le placement de nouveaux capitaux.

La C.G.T.U. et ses organisations s'élèvent contre une telle consécration de la colonisation et dénoncent auprès de tous les travailleurs sa véritable signification, c'est-à-dire renforcement du régime esclavagiste qui opprime les masses laborieuses de ce pays.

Le V^e Congrès de la C. G. T. U. condamne l'attitude inqualifiable des réformistes qui acceptent en fait la colonisation (décision prise à Alger au cours du dernier Congrès interdépartemental des syndicats de la C. G. T.), se faisant par là même les soutiens directs de l'impérialisme contre le prolétariat algérien. Il dénonce également avec la même énergie l'attitude identique des autonomes.

Dans son programme de mise en valeur de l'Algérie, l'impérialisme français accentue le développement de son industrie et crée de ce fait un prolétariat de plus en plus nombreux.

Cette rationalisation pousse les masses algériennes à une nette différenciation des classes et à une radicalisation prononcée qui se traduit par des grèves importantes et fréquentes et où l'élément indigène est souvent dominant (Nettoisement, Gaz d'Alger, Pâtes alimentaires de Blidah, dockers oranais).

Cette constatation pose, comme tâche immédiate et d'une façon plus effective que par le passé, l'organisation des masses indigènes et leur participation à tous les organismes de direction sur toute l'échelle syndicale.

Le V^e Congrès souligne que cette organisation ne doit pas se limiter au prolétariat industriel, mais s'étendre aux travailleurs agricoles qui forment la grande majorité des masses exploitées d'Algérie. Dans maints endroits, la main-d'œuvre agricole a senti la nécessité de se grouper ; dans plusieurs mouvements revendicatifs elle a montré également un esprit de combativité étonnant, malgré l'appareil de répression et les marabouts. Il faut, de plus, considérer que les travailleurs agricoles viennent chaque jour grossir les rangs de la main-d'œuvre industrielle de la Colonie et de la Métropole.

En conséquence, les syndicats d'Algérie doivent lutter contre toutes les manœuvres de différenciation dans les revendications des ouvriers de diverses nationalités. Ils doivent donc exiger pour tous :

1^o L'augmentation générale des salaires avec le principe : A travail égal, salaire égal ;

2^o L'application de la journée de huit heures ;

3^o L'application du repos hebdomadaire ;

4^o Le droit syndical intégral ;

5^o Abolition de l'Indigénat et de toutes ses conséquences (lutte pour la liberté de voyage et contre la répression) ;

6^o L'application de toutes les lois sociales en vigueur dans la Métropole, notamment sur la salubrité, la protection des travailleurs, les accidents du travail, etc.

Le Congrès considère que ces tâches ne peuvent être accomplies que par un recrutement intensif des travailleurs indigènes dans nos organisations et par leur éducation et la formation de cadres indispensables à notre mouvement syndical.

L'appareil de la 28^e U. R. ne pouvant répondre à cette tâche dans sa formation actuelle, il adopte le principe de la création de deux permanences dans les deux autres départements d'Algérie, placées directement sous le contrôle d'un délégué confédéral et laisse au B. C. le soin d'examiner cette question en vue d'une application rapide.

Cette réorganisation syndicale devant être considérée comme le premier pas vers la création de la C. G. T. algérienne, en liaison directe avec l'I. S. R., dans la mesure où les syndicats d'Algérie refléteront la véritable composition nationale du pays.

TUNISIE

En Tunisie, la dissolution de la C. G. T. T. en 1924 au profit des réformistes et avec leur concours a créé une situation spéciale du mouvement syndical. Les syndicats se sont groupés dans l'Union réformiste, la seule tolérée par la Résidence, ou sont restés autonomes. Mais on doit observer que la trahison des chefs réformistes au cours des grèves récentes et l'influence du syndicalisme révolutionnaire progressent, ainsi qu'en témoigne le départ à l'autonomie (faute de pouvoir aller à une centrale révolutionnaire) de certains syndicats. La C. G. T. U. doit soutenir par tous les moyens tout mouvement tendant à la reconstitution d'une organisation syndicale révolutionnaire de Tunisie. Il lui faut aider plus effectivement les mouvements de grèves et de revendications et dénoncer impitoyablement les réformistes, agents du colonialisme.

La lutte pour le droit syndical effectif, pour le droit de coalition et de grève, la liberté de presse et de réunion doit être poursuivie activement.

AU MAROC

Il n'existe au Maroc aucune organisation syndicale affiliée à la C. G. T. U. Mais dans les associations professionnelles et dans les amicales (cheminots), il existe un courant réel en faveur de la C. G. T. U. Là aussi la lutte pour le droit syndical et toutes les libertés élémentaires doit être poursuivie. La grosse tâche pour les éléments syndicalistes révolutionnaires de ce pays est de conquérir les ouvriers indigènes.

EN AFRIQUE NOIRE

Le progrès de la colonisation et ses excès particulièrement cyniques ont provoqué d'une part la formation d'un certain prolétariat, et d'autre part certaines velléités de lutte sur le terrain de classe. Le caractère de classe de la révolte de l'Oubangui-Chari ne peut être discuté. La C. G. T. U. doit examiner avec soin les moyens d'entraîner à la lutte de classes organisée les milliers et les milliers de nègres d'A. O. F. et d'A. E. F. exploités dans les ports, dans les plantations, dans la construction des chemins de fer, etc. Dès maintenant, il lui appartient d'engager une campagne énergique contre toutes les formes du travail forcé, de militarisation des travailleurs, de recrutement obligatoire, etc., etc.; de dresser un programme concret de revendications et d'aider à la création des syndicats unitaires.

A MADAGASCAR

On doit noter, à Madagascar, l'éveil de la population ouvrière à une certaine conscience de classe et une tendance à l'organisation, notamment chez les cheminots. Là aussi, la C. G. T. U. doit suivre avec attention le mouvement de lutte des opprimés et les seconder activement dans leurs efforts pour la création de véritables syndicats de lutte de classes.

EN INDOCHINE

Le renforcement de l'exploitation économique de l'Indochine détermine une accentuation rapide de l'antagonisme entre les opprimés indochinois et les impérialistes. En même temps se développe le mouvement ouvrier.

Le travail forcé, les salaires de famine, le manque d'hygiène, les sévices physiques, l'inexistence de la législation ouvrière et des droits syndicaux, l'exploitation éhontée des femmes et des enfants, l'augmentation prodigieuse du coût de la vie, etc., rendent de plus en plus intenable le sort de la classe ouvrière annamite. La traite des jaunes, le recrutement inhumain des coolies pour les plantations de la Cochinchine, des îles des Nouvelles-Hébrides et de la Nouvelle-Calédonie, véritables enfers, où la moitié des engagés meurt chaque année, continuent à dévaster les foyers des habitants du Tonkin. Tout cela contribue à rendre de plus en plus mécontent le peuple annamite et en particulier son prolétariat.

L'entrée en lutte des travailleurs indochinois pour de meilleures conditions de vie et de travail, contre la domination impérialiste est particulièrement remarquable pendant ces dernières années. Dans les plantations, ce sont des mutineries multiples, des soulèvements armés contre les requins rapaces de surprofits. Telles sont les mutineries de Phu Riêng, de Câm Tiên, de Mimot, etc.

Dans les usines et les chantiers, d'importantes grèves d'ouvriers ont éclaté. Telles sont les grèves des entreprises Aviat, Sicat, des Verreries d'Indochine, des préparateurs de l'Institut Pasteur, de la Compagnie Asiatique des Pétroles de Nha-Bé, etc. La démonstration des coolies des raffineries et sucreries de Phu-My. Les ouvriers de nombreuses usines ont dressé leurs cahiers de revendications pour les augmentations des salaires, pour la réduction des heures de travail, contre les sévices physiques, etc. En outre, un grand mécontentement se dessine dans les couches paysannes indochinoises.

Le développement rapide de l'offensive de la classe ouvrière annamite jette de l'émoi parmi les capitalistes-impérialistes français. Une répression féroce s'abat sur les meilleurs militants annamites. Une terreur inouïe règne actuellement en Indochine.

Il est de toute évidence que le développement du mouvement révolutionnaire en Indochine aura de grandes répercussions sur l'économie du capitalisme français, c'est un appoint sérieux à la lutte antiimpérialiste.

Le Congrès estime qu'il est nécessaire d'entretenir en liaison étroite avec les organisations ouvrières indochinoises et, dans la mesure du possible, de les aider dans la lutte contre l'ennemi commun, l'impérialisme français. La C. G. T. U. doit travailler au recrutement et à l'éducation des travailleurs annamites résidant en France, pour former des cadres futurs du mouvement syndical dans leur pays. La C. G. T. U. doit intervenir également pour unir le mouvement syndical naissant d'Indochine avec le Secrétariat Syndical des Pays de l'Océan Pacifique et tout spécialement avec le mouvement syndical révolutionnaire de Chine.

AUX ANTILLES

(Martinique et Guadeloupe)

La C. G. T. U. a la possibilité de faire un excellent travail parmi les syndicats qui y existent déjà, mais qui ont des formes d'organisation et une tactique de lutte périmées. Le Congrès charge la C. E. confédérale d'étudier le statut des Syndicats antillais au sein de la C. G. T. U. et de les aider à constituer une Union des Syndicats qui jouera le rôle d'une Centrale pour la Guadeloupe et la Martinique.

EN SYRIE

La C. G. T. U. doit soutenir le mouvement syndical qui s'y est développé, elle doit établir un véritable parrainage pour le Comité syndical syrien et une liaison vivante avec lui.

Résolution sur la main-d'œuvre coloniale en France

Parallèlement au travail quotidien qu'elle a à mener, la C. G. T. U. a un travail spécial d'éducation et de recrutement à poursuivre parmi les travailleurs coloniaux en France.

Plus de 200.000 travailleurs coloniaux sont employés dans l'industrie, les ports, les navires de commerce français. Ces ouvriers sont l'objet d'une exploitation renforcée qui doit attirer l'attention de toutes les organisations syndicales de la C. G. T. U.

La combativité et la ténacité de cette catégorie de travailleurs ont été admirables dans les luttes engagées contre le patronat (grèves de la Loire, du Gard, Marseille, Région parisienne, etc.).

Le V^e Congrès de la C. G. T. U., constatant le rôle important des coloniaux dans l'industrie et dans le mouvement gréviste, décide d'intensifier parmi eux le travail de propagande et de recrutement sur la base de l'usine. Il souligne

comme tâche importante à tous les organismes syndicaux de la C. G. T. U. la création des comités intersyndicaux de langue, de permanences ; l'éducation par la littérature, les réunions d'usine, les cours syndicaux, etc.

Le V^e Congrès s'engage à lutter énergiquement contre le courant de xénophobie à l'égard des coloniaux et contre les tendances de certains syndicalistes qui n'ont pas encore compris la nécessité de faire participer les coloniaux au même titre que les travailleurs français à tous les échelons de notre activité syndicale.

Le V^e Congrès de la C. G. T. U. confirme, en ce qui concerne la défense des travailleurs coloniaux en France, les principes adoptés au Congrès de Bordeaux et exige pour eux :

- 1^o Le droit syndical intégral ;
- 2^o A travail égal, salaire égal à celui des ouvriers français ;
- 3^o La participation aux élections des délégués mineurs, à la sécurité, aux conseillers prud'hommes ;
- 4^o Le droit aux allocations familiales ;
- 5^o Le droit aux congés payés ;
- 6^o La jouissance de toutes les lois sociales ;
- 7^o L'abolition du Code de l'indigénat ;
- 8^o La liberté absolue de voyage entre les Colonies et la Métropole ;
- 9^o La suppression des officines policières chargées de la surveillance des ouvriers nord-africains ;
- 10^o La suppression de la carte d'identité délivrée en France.

Ce n'est qu'en exigeant pour les travailleurs coloniaux les mêmes revendications que pour les ouvriers français, ce n'est qu'en soutenant leurs revendications particulières qu'on pourra entraîner avec succès cet élément radicalisé dans le front unique de tous les exploités pour la victoire de notre mouvement révolutionnaire.

*
**

Le Congrès rappelle que la propagande systématique parmi les ouvriers des colonies émigrés en France a une grande importance pour le mouvement syndical métropolitain, mais aussi pour le jeune mouvement syndical des colonies pour la formation de ses cadres de militants.

*
**

Mieux que certains militants qui nient la radicalisation des masses prolétariennes dans les colonies, le gouvernement impérialiste français comprend les dangers qu'encourt sa politique d'exploitation renforcée. Pour mater la résistance des ouvriers et des paysans, il use d'une politique double.

D'une part, il s'efforce de répandre les pires illusions démocratiques dans une prétendue collaboration entre les peuples coloniaux et les pouvoirs métropolitains. Il se sert des éléments corrompus de la population indigène (bourgeoisie) et il a pour fidèles auxiliaires les socialistes et réformistes français et ceux des colonies.

D'autre part, il emploie la méthode brutale. Armé de ses lois d'exception, il use de la répression la plus féroce contre les organisations ouvrières et contre les militants révolutionnaires. Dans ces derniers mois, une véritable terreur fut instaurée en Indochine ; à Madagascar, la meute colonialiste est lancée contre les éléments indigènes révolutionnaires ; en Algérie, où se prépare le centenaire de l'occupation par la France, se multiplient les arrestations et les condamnations.

Dans toutes les colonies, même dans celles, telles l'Algérie et la Tunisie, où le droit syndical, de coalition, de grève, de presse et de réunion était acquis de fait, l'impérialisme poursuit une politique de destruction des organisations prolétariennes, de répression de masse et d'extermination des militants révolutionnaires.

En face de cette politique de mise en valeur et de répression pratiquée par l'impérialisme, en face des progrès du mouvement ouvrier révolutionnaire qui ne se laisse pas abattre, la position des organisations « socialistes » et syndicales-réformistes s'est singulièrement précisée dans cette dernière période.

Le Parti socialiste et les Syndicats réformistes se sont nettement rangés aux côtés de l'impérialisme. C'est ainsi, par exemple, que cette année, les unions départementales d'Algérie, réunies au Congrès, se sont prononcées nettement en faveur de l'assimilation de ce pays par la métropole. Les Syndicats réformistes et le Parti socialiste doivent être combattus dans les colonies au même titre que toutes les forces de l'impérialisme. Seuls le Parti communiste et la C. G. T. U. se sont constamment attachés, avec plus ou moins de succès, mais toujours avec la plus grande sincérité, à défendre les peuples opprimés et à soutenir leurs mouvements revendicatifs. Cette attitude leur vaut d'ailleurs une influence grandissante sur les masses coloniales opprimées.

Le renforcement de l'exploitation impérialiste des colonies, le renforcement parallèle du mouvement ouvrier indigène, posent pour la C. G. T. U. des tâches considérables, qu'il lui appartient de réaliser.

Elle doit s'attacher à l'organisation, sur le terrain de la lutte des classes, des larges masses ouvrières industrielles et agricoles des colonies et les entraîner à la lutte pour leurs revendications immédiates et contre la domination impérialiste, en liaison avec la lutte du prolétariat métropolitain.

Là où, momentanément, elle doit conserver les organisations qui lui sont directement affiliées (Algérie), il lui appartient de resserrer ses liens avec elles et leur apporter une aide plus effective encore. Dans les pays où la question se pose de constituer immédiatement des organisations indépendantes et affiliées directement à P. S. R., la C. G. T. U. a pour devoir de favoriser la constitution de telles organisations et surtout de les guider dans toute leur activité.

La base fondamentale de l'action de la C. G. T. U. dans les colonies repose sur le principe d'une défense acharnée des intérêts des populations opprimées et d'un soutien effectif de leurs luttes pour les revendications immédiates et pour leur libération nationale et sociale par l'indépendance et la révolution prolétarienne.

Résolution sur le mouvement coopératif

Le V^e Congrès confédéral unitaire, reprenant à son compte les décisions du Congrès de Bordeaux sur la Coopération et les Syndicats, constate qu'il n'a pas été fait dans la C. G. T. U. et à tous les échelons de la structure confédérale des efforts suffisants pour leur application.

Il rappelle que la Coopération, mouvement des masses ouvrières pour la défense de leurs intérêts de consommateurs, est un instrument de lutte contre l'exploitation capitaliste. Groupant plus de deux millions de chefs de famille, la Coopération est actuellement détournée de son but de classe par ses dirigeants complètement inféodés au régime capitaliste dont ils assurent le soutien dans les organismes de collaboration. Ces dirigeants, dignes comparses des chefs traîtres de la C. G. T., se dressent contre la solidarité morale et matérielle qui doit lier les travailleurs en lutte pour leurs revendications et les coopératives créées par eux et pour eux.

Leur attitude contre les préparatifs de guerre impérialiste et d'agression contre l'U. R. S. S. est calquée sur celle des social-démocrates et des réformistes qui participent activement au développement des armements tout en affirmant démagogiquement leur volonté de paix. Au dernier Congrès coopératif tenu à Royan, les interventions des délégués révolutionnaires, appelant à l'action les masses coopératives, furent constamment sabotées par l'état-major de la Fédération nationale des Coopératives, qui affirmait, par contre, sa volonté de soutenir la rationalisation capitaliste, malgré ses conséquences néfastes pour les travailleurs.

Le Congrès appelle tous les travailleurs unitaires ou sympathisants à entrer dans les Coopératives pour y renforcer de leur présence et de leur action solidaire la minorité révolutionnaire qui y lutte dans des conditions difficiles. C'est par un travail constant d'organisation que les ouvriers révolutionnaires parviendront à redresser le mouvement coopératif.

En conséquence, le Congrès demande aux Syndicats unitaires, aux U. L., U. R. et Fédérations la création de commissions coopératives afin d'organiser le recrutement de nouveaux adhérents au mouvement coopératif. Le Congrès estime que c'est par une propagande constante et méthodique dans les Syndicats et dans les Coopératives qu'un redressement pourra être réalisé.

Il est convaincu que les militants et les Syndicats sauront faire en la circonstance le maximum d'efforts pour appliquer les tâches qui leur incombent.

Le Congrès signale également l'utilisation du groupement coopératif par le patronat. Créant des coopératives dont ils se réservent jalousement la direction, les patrons paraissent faire des sacrifices aux travailleurs, alors qu'en réalité ils utilisent la Coopération contre les justes revendications ouvrières.

Enfin, le Congrès demande à toutes les organisations unitaires de mener une lutte acharnée contre les Economats patronaux, véritables instruments de classe dressés contre les exploités. Par ses Economats, le patronat récupère directement, pour en tirer à nouveau un bénéfice rapide, les salaires qu'il verse aux travailleurs. Il provoque par des manœuvres savamment dirigées la résistance à l'augmentation des salaires. Avec quelques centaines de milliers de francs employés à propos dans les Economats, le grand patronat truque les indices véritables du coût de la vie et réduit à la portion congrue les masses ouvrières qu'il exploite ainsi sur le double terrain de la production et de la consommation.

Le Congrès indique aux travailleurs que les Coopératives patronales et les Economats sont des formes concrètes de la politique sociale de la bourgeoisie au même titre que les allocations familiales patronales, les sociétés de secours mutuels organisées dans les entreprises, les subventions aux groupes sportifs nationaux, etc. Il convient donc de mener une action commune et énergique sur ce terrain et d'opposer à la politique coopérative capitaliste la politique

coopérative de la C. G. T. U. que le Congrès concrétise par les mots d'ordre suivants qui devront être à la base de la campagne d'agitation et d'organisation :

Lutte contre la Coopération et les Economats patronaux ;

Lutte pour le renforcement de la Coopération prolétarienne et pour son redressement dans le sens révolutionnaire de classe.

Résolution pour l'application des décisions du Congrès

Au moment où la fin de ses travaux approche, le V^e Congrès de la C. G. T. U. fait appel à l'initiative et au dévouement de tous pour que les décisions prises soient rapidement appliquées.

Trop souvent, les résolutions votées sont restées lettre morte ou insuffisamment appliquées. Le Congrès n'est pas une fin en soi ; il doit servir, au contraire, d'impulsion à l'activité syndicale.

En conséquence, les délégués au V^e Congrès de la C. G. T. U. s'engagent à rendre compte de leur mandat dans leurs syndicats, unions et fédérations respectives, à expliquer et à commenter le sens des résolutions prises dans des assemblées et la presse corporative, à établir dans des séances de comités élargis le plan de travail de leur organisation sur la base du programme élaboré par le Congrès.

Ainsi s'effectuera sans délai la réalisation des décisions avec le concours de l'ensemble des syndiqués en pleine application de la démocratie syndicale.

Tous au travail !

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
ORDRE DU JOUR DU CONGRÈS.....	3

PREMIERE PARTIE

PREMIÈRE JOURNÉE (Séance du matin)

Allocution du Président.....	5
Commission des mandats et de Résolution sur l'orientation.....	7
La Librairie du Travail.....	8
La participation des inorganisés.....	10
<i>Discussion du Rapport d'activité :</i>	
Intervention de Gitton.....	11

PREMIÈRE JOURNÉE (Séance de l'après-midi)

Rapport d'activité (suite) :

Intervention de Gitton (<i>suite</i>).....	28
Intervention de Berlot.....	37
Intervention de Berger.....	48
Intervention de Engler.....	52
Intervention de Allot.....	57
Intervention de Leboursier.....	61
Intervention de Martin.....	65

DEUXIÈME JOURNÉE (Séance du matin)

Rapport d'activité (suite) :

Intervention de Weber.....	74
Intervention de Herman.....	85
Intervention de Croizat.....	90
Intervention de Parot.....	92
Intervention de Mayer.....	96
Intervention de Arnaud.....	98

DEUXIÈME JOURNÉE (Séance de l'après-midi)

Rapport d'activité (suite) :

Intervention de Thiébaud..... 104

Les Dockers de Nantes à la C. G. T. U. :

Intervention de Delert..... 110

Rapport d'activité (suite) :

Intervention de Chaussin..... 112

Intervention de Gaillard..... 118

Intervention de Bassaler..... 120

Intervention de Teulade..... 124

Intervention de Nazzi..... 127

Intervention de Creusévaux..... 134

Intervention de Thomas..... 138

TROISIÈME JOURNÉE (Séance du matin)

Réglementation de la discussion..... 145

Rapport d'activité (suite) :

Intervention de Deveaux..... 148

Intervention de Charbit..... 160

Intervention de Denayer..... 166

Intervention de Bourneton..... 168

TROISIÈME JOURNÉE (Séance de l'après-midi)

Rapport d'activité (suite) :

Intervention de Guerbois..... 177

Intervention de Germaine Goujon..... 183

Message de l'I. S. R..... 190

Rapport d'activité (suite) :

Intervention de Tillon..... 196

Intervention de Suzini..... 205

Intervention de Boville..... 208

TROISIÈME JOURNÉE (Séance du soir)

Discours du délégué de l'I. S. R..... 217

Rapport d'activité (suite) :

Intervention de Schumacher..... 230

Discours du délégué de la minorité révolutionnaire allemande..... 239

QUATRIÈME JOURNÉE (Séance du matin)

Message de la C. G. T. d'Italie.....	243
<i>Rapport d'activité (suite) :</i>	
Intervention de Charroin.....	244
Intervention d'Olivier.....	248
Intervention de Vallet.....	252
Intervention de Cellier.....	254
Intervention de Chambelland.....	262

QUATRIÈME JOURNÉE (Séance de l'après-midi)

<i>Rapport d'activité (suite) :</i>	
Intervention de Chambelland (<i>suite</i>).....	271
Solidarité aux victimes de Gastonia.....	282
<i>Rapport d'activité (suite) :</i>	
Intervention de Porreye.....	286
Vérification des mandats.....	291
<i>Rapport d'activité (suite) :</i>	
Intervention de Rambaud.....	299

QUATRIÈME JOURNÉE (Séance du soir)

Communication du Bureau confédéral.....	305
<i>Rapport d'activité (suite) :</i>	
Intervention de Simonin.....	307
Intervention de Vassart.....	322

CINQUIÈME JOURNÉE (Séance du matin)

Un vibrant appel des emprisonnés de la Santé à la classe ouvrière et aux délégués du Congrès.....	345
<i>Rapport d'activité (suite) :</i>	
Intervention finale de Gitton.....	348
<i>Vote sur le Rapport d'activité</i>	363

CINQUIÈME JOURNÉE (Séance de l'après-midi)

Résultats du vote sur le Rapport d'activité.....	369
<i>Rapport financier</i>	371
Rapport de la Commission de contrôle.....	374

Discours du camarade Marcel Căchin.....	375
Discussion et vote du Rapport financier.....	383
Le Programme revendicatif.....	386
Problème agraire.....	398

SIXIÈME JOURNÉE (Séance du matin)

Tâches d'organisation.....	406
La lutte contre l'impérialisme et la guerre.....	416
Réunion des Commissions.....	428

SEPTIÈME JOURNÉE (Séance du matin)

La catastrophe de la Petite-Rosselle.....	431
Élection de la C. E. Confédérale.....	433
Rapport sur le travail à faire parmi les ouvrières.....	440
Composition et élection de la Commission centrale féminine.....	447
Message de l'Internationale Rouge Sportive.....	448
Élection du Bureau confédéral.....	450
Désignation de la Commission de contrôle.....	458
L'Humanité et la C. G. T. U.....	458

SEPTIÈME JOURNÉE (Séance de clôture)

Politique financière de la C. G. T. U.....	461
L'Orphelinat ouvrier « L'Avenir Social ».....	468
L'action pour les revendications et le recrutement des employés.....	470
Discussion sur la politique financière.....	471
Programme de revendications et de lutte.....	484
La lutte contre l'impérialisme et la guerre.....	485
Tâches d'organisation.....	485
La stratégie des grèves.....	487
La jeunesse ouvrière.....	487
La M.-O. E.....	487
La M.-O. C.....	488
Le Secours Ouvrier International.....	488
Le Secours Rouge International.....	490
Discours de clôture.....	491
Fin des débats du Congrès.....	492

DEUXIÈME PARTIE

Tableau des votes par mandat sur le Rapport d'activité.....	493
Tableau des votes sur le Rapport d'activité.....	518

ANNEXE A LA PREMIÈRE PARTIE

Résolutions :

Sur le Rapport d'activité.....	521
Sur la politique financière.....	524
Sur la lutte à mener contre les dangers de guerre impérialiste et pour la défense de l'U. R. S. S.....	533
Contre la répression.....	536
Sur la conquête et l'organisation des masses ouvrières.....	537
Sur les luttes économiques et la stratégie des grèves.....	544
Sur l'organisation de la jeunesse ouvrière.....	550
Sur la main-d'œuvre étrangère.....	554
Sur les colonies.....	557
Sur la main-d'œuvre coloniale en France.....	562
Sur le mouvement coopératif.....	564
Pour l'application des décisions du Congrès.....	566

